Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expedition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

VŒUX DU NOUVEL AN

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et MM. les Vicaires généraux présentent leurs meilleurs vœux de Nouvel An au clergé, aux communautés et aux fidèles du diocèse.

DANS L'ÉPISCOPAT

Monsieur l'abbé Eugène Ernoult, vicaire épiscopal de Rennes chargé de la coordination des mouvements d'Apostolat des Laïcs, a été nommé évêque auxiliaire de Nantes. Nous lui présentons, avec nos vœux les plus fervents, l'assurance de notre prière.

*
**

C'est à Rome que Monseigneur Quélen et Monseigneur Ernoult recevront, en même temps que d'autres prêtres récemment nommés évêques en divers pays, l'ordination épiscopale des mains de Paul VI, qui l'a lui-même souhaité.

Une forte délégation finistérienne, conduite par Monseigneur l'Evêque, sera présente à cette cérémonie du lundi 6 janvier à Saint-Pierre-de-Rome : en particulier des brestois et des crozonais (la famille de Monseigneur Ernoult habite la presqu'île).

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ

La Semaine universelle de prière pour l'unité des chrétiens est toute proche (du 18 au 25 janvier). La « Semaine Religieuse » publiera comme à l'habitude un dossier à ce sujet, mais il est bon de penser dès à présent aux réalisations en paroisse ou en école.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

En vue d'établir l'itinéraire de la Visite pastorale et de la Confirmation, les paroisses suivantes feront connaître — **pour le 18 janvier au plus tard** — le nombre de leurs confirmands, en joignant les remarques utiles (date désirée pour telle raison, etc...) :

— toutes les paroisses de l'archiprêtré de Brest.

— les paroisses de S. Mathieu, S. Martin et Ste Melaine de Morlaix ; Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Cléder et Landivisiau.

Dans les paroisses de Brest (où la Confirmation est donnée, en principe, tous les ans) sont à confirmer les enfants nés en 1959 et auparavant.

Ailleurs, sont à confirmer les enfants nés en 1960 et auparavant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 **46, route de Paris - MORLAIX** B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

VŒUX DU NOUVEL AN

Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et MM. les Vicaires généraux présentent leurs meilleurs vœux de Nouvel An au clergé, aux communautés et aux fidèles du diocèse.

DANS L'ÉPISCOPAT

Monsieur l'abbé Eugène Ernoult, vicaire épiscopal de Rennes chargé de la coordination des mouvements d'Apostolat des Laïcs, a été nommé évêque auxiliaire de Nantes. Nous lui présentons, avec nos vœux les plus fervents, l'assurance de notre prière.

***

C'est à Rome que Monseigneur Quélen et Monseigneur Ernoult recevront, en même temps que d'autres prêtres récemment nommés évêques en divers pays, l'ordination épiscopale des mains de Paul VI, qui l'a lui-même souhaité.

Une forte délégation finistérienne, conduite par Monseigneur l'Evêque, sera présente à cette cérémonie du lundi 6 janvier à Saint-Pierre-de-Rome : en particulier des brestois et des crozonais (la famille de Monseigneur Ernoult habite la presqu'île).

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ

La Semaine universelle de prière pour l'unité des chrétiens est toute proche (du 18 au 25 janvier). La « Semaine Religieuse » publiera comme à l'habitude un dossier à ce sujet, mais il est bon de penser dès à présent aux réalisations en paroisse ou en école.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

En vue d'établir l'itinéraire de la Visite pastorale et de la Confirmation, les paroisses suivantes feront connaître — **pour le 18 janvier au plus tard** — le nombre de leurs confirmands, en joignant les remarques utiles (date désirée pour telle raison, etc...) :

— toutes les paroisses de l'archiprêtré de Brest.

— les paroisses de S. Mathieu, S. Martin et Ste Melaine de Morlaix ; Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Cléder et Landivisiau.

Dans les paroisses de Brest (où la Confirmation est donnée, en principe, tous les ans) sont à confirmer les enfants nés en 1959 et auparavant.

Ailleurs, sont à confirmer les enfants nés en 1960 et auparavant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Satisfont à l'article 187, 1°, des Statuts Synodaux tous les enfants qui se sont présentés régulièrement au catéchisme durant le premier trimestre de l'année scolaire et qui ont fait preuve de bonne volonté. » (« Semaine Religieuse » du 9 février 1962).

Adresser les réponses à : **Bureau des Confirmations, Evêché, Quimper.**

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections. — 11-12 janvier : S. Urbain (P. Ricou) ; Le Ris (P. Péron). - 18-19 janvier : S. Urbain (P. Péron) ; Le Ris (P. Ricou).

Prière de s'inscrire au Secrétariat des Communautés Religieuses, 16, place S. Corentin, Quimper.

La liste complète des récollections sera adressée prochainement à toutes les Communautés.

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 5 janvier. Epiphanie du Seigneur (*fête transférée du 6*). Lundi 6, Le Saint Nom de Jésus. Mardi 7 à vendredi 10, de la férie. Samedi 11, de la B. V. Marie. Dimanche 12, La Sainte Famille.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Urbain Le Corre*, de Pouldreuzic, mère de M. l'abbé Le Corre, vicaire à Saint-Jean de Brest. *Mlle Jeanne Person*, de Landerneau. *Mme Théophile Geffroy*, de Plouescat. *Mme Vve L'Hénoret*, de Pont-l'Abbé. *M. Jean-Louis Manac'h*, de Landivisiau, père de M. l'abbé Lucien Manac'h, vicaire à Plougoulm.

● *AGENDAS POUR TOUS LES GOUTS.* Toutes les œuvres et maisons d'édition sortent leur agenda, calendrier ou annuaire. Ainsi :

— AGENDA ECCLÉSIASTIQUE MAME 1969. Deux jours à la page, et page entière pour le dimanche ; indications liturgiques, etc...

— AGENDA DE POCHE LETHIELLEUX 1869. Mêmes caractéristiques ; suggestions d'homélies...

— ANNUAIRE-AGENDA CATHOLIQUE 1969 ou LIVRE D'ANNONCES PAROISSIALES 1969. Annuaire : Vatican, Episcopat, Congrégations, Œuvres... Agenda : très pratique pour les annonces paroissiales (format 16×25 cm), ordo universel... Ed. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 6e. Prix : 14,80 fr. (+ port 2 fr.).

● Avec ce numéro commence une nouvelle année pour tous les abonnements.

Ceux-ci sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de janvier.

Les lecteurs qui ne renouvelleraient pas leur abonnement doivent donc nous faire retour de ce numéro aussitôt.

Les Vœux du Nouvel An à l'Evêché

Le discours de M. le Doyen du Chapitre

Monseigneur,

Ce soir va disparaître le dernier feuillet de notre ancien calendrier et voici apparaître un nouveau millésime, 1969, l'année nouvelle qui est pour tous l'occasion de vœux et de souhaits. Je dois aujourd'hui vous présenter les vœux de votre clergé et des religieux qui, dans une collaboration fraternelle, exercent leur apostolat dans le diocèse.

Ces vœux que je vous présente pour la première fois, je voudrais qu'ils vous traduisent tout ce qu'il y a dans nos cœurs de respect, d'attachement, de sentiment filial. Ces vœux, je ne saurais les mieux exprimer que dans la formule traditionnelle : « Bonne, heureuse et sainte Année ».

Vous nous arrivez, Monseigneur, honoré de la confiance de votre évêque, Monseigneur Kervéadou, entouré de l'estime de tous ceux qui vous ont vu partir avec regret mais aussi avec un sentiment de joie et de fierté pour votre diocèse d'origine.

Et maintenant c'est vers l'avenir qu'il faut regarder. En toute affection, en toute simplicité, je vous dirai : « Venez à nous avec confiance : le diocèse de Quimper et de Léon vous ouvre très largement son cœur ».

Après le tableau magnifique complet, riche en couleurs, que vous a brossé Monseigneur Favé, au Grand Séminaire, le jour de votre ordination épiscopale, je n'ai pas à vous présenter le diocèse. D'ailleurs, les deux pèlerinages que vous avez conduits à Lourdes, les grands pardons de Rumengol, Kernitron, Sainte-Anne-la-Palud, Le Folgoët que vous avez présidés, la visite officielle des doyennés que vous avez entreprise vous ont procuré des occasions de contacts des plus bénéfiques. Vous avez pu constater que vous avez avec vous tout un clergé et tout un peuple prêts à répondre à vos consignes, à vous aider par la prière et l'action dans vos travaux missionnaires.

Je tromperai l'attente de mes confrères et je me ferai violence à moi-même si je n'évoquais le souvenir de Monseigneur Fauvel. Pendant plus de vingt ans, il fut le père aimé, le chef clairvoyant qui a donné au diocèse, dans tous les domaines, religieux, scolaire, social, cet élan apostolique que vous avez déjà apprécié. S'examinant devant Dieu et devant sa conscience, Monseigneur a cru de son devoir de se démettre du lourd fardeau du diocèse. S'oubliant lui-même, il n'a pensé qu'au bien des âmes. Sa démission, si elle a jeté la consternation dans bien des cœurs, s'inscrit dans la ligne apostolique de sa vie toute de dévouement et revêt par son désintéressement, une indiscutable grandeur.

Qu'il plaise à Monseigneur Fauvel d'accepter, dans sa retraite de Ker-Maria, l'hommage de notre filiale gratitude et l'expression de nos vœux de bonne, heureuse et sainte Année dans une santé raffermie.

Mes vœux de Nouvel An, je les adresse à Monseigneur Favé, toujours aussi vaillant, aussi dévoué. Après un périple extraordinaire en Amérique

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Sud, après avoir rencontré nos prêtres « Fidei donum », nos missionnaires, religieux et religieuses à Rio-de-Janeiro, au Paraguay, en Argentine, au Chili, à la Guadeloupe, après avoir assisté, l'un des rares évêques français, au congrès eucharistique de Bogota, Monseigneur Favé nous est revenu aussi frais, aussi dispos que jamais, paré à vous seconder dans la charge parfois lourde de votre grand diocèse.

Mes vœux iront aussi à MM. les Vicaires généraux qui ont dû adopter un tout autre style de vie que celui que j'ai connu, il y a dix ans, pour faire face aux exigences de la pastorale et aux difficultés d'un tout autre ordre. Je présente également mes vœux à MM. les Secrétaires dans les différentes branches de leurs activités.

Je n'oublie pas les absents : malades, pensionnaires de nos maisons de repos, prêtres « Fidei donum » ou détachés dans d'autres diocèses, aumôniers de l'Armée, de la Marine, séminaristes soldats. A tous, nos vœux fraternels de Nouvel An.

Je me dois de faire mémoire de ceux que le Seigneur a rappelés à Lui après une longue vie, comme MM. Perrot et Bizien, du Chapitre cathédral, ou à l'âge où vous pouviez encore envisager pour eux un bon ministère. Qu'Il daigne accorder aux dix-neuf confrères décédés cette année le repos dans la lumière et la paix.

La tradition veut qu'à pareil jour je signale les principaux événements et activités qui ont marqué, dans l'année écoulée, la vie du diocèse.

Et d'abord, Monseigneur, votre ordination épiscopale. Qu'il me suffise de rappeler que le dimanche 12 mai, à 15 heures, à la cathédrale, devant seize évêques, trois Pères Abbés et près de quatre cents prêtres, Monseigneur Kervéadou a procédé à la cérémonie.

Pour l'une des premières fois, en France, pareille cérémonie s'est déroulée suivant un rite plus simple mais en même temps plus riche de sens pour la foule très nombreuse qui se pressait dans la nef et les bas-côtés.

Ce fut une grande et belle journée.

L'avant-veille de Noël, dans le ciel de Brest, éclatait la nouvelle de la promotion à l'épiscopat de M. le chanoine Quélen, curé-archiprêtre de Saint-Louis, qui devient évêque auxiliaire d'Angers. Le jour même vous faisiez à la presse une déclaration dans laquelle, après avoir rappelé les diverses étapes du ministère sacerdotal de Monseigneur Quélen, vous rendiez hommage à sa vaste et brillante culture, à son sens pastoral, à son ouverture au monde moderne.

Votre clergé est heureux de s'associer à ces paroles aimables et de présenter au nouvel Evêque, avec l'assurance de ses prières, ses respectueuses félicitations et ses vœux d'apostolat fructueux sur la terre angevine.

Me sera-t-il permis de signaler, sans chauvinisme, mais avec une certaine et légitime fierté que Monseigneur Quélen est le huitième évêque choisi depuis 1952 parmi les prêtres du diocèse de Quimper et de Léon, dont six pour les diocèses de la métropole ? Ceci est tout à l'éloge du travail accompli jusqu'ici dans la ligne voulue par Rome.

Les élections du Conseil presbytéral, les deux sessions de juin et d'octobre ont été aussi les points forts de l'année. Le compte-rendu de la « Semaine Religieuse » (15 novembre), les brochures distribuées à tous les prêtres nous disent assez la valeur de ces journées. Je me plais à rendre hommage, j'allais dire à l'esprit de camaraderie, disons à la charité qui n'a cessé de régner pendant les sessions, au cours des discussions animées et parfois serrées.

En m'attachant à ces trois faits saillants de la vie diocésaine, je ne veux pas méconnaître, bien au contraire, le travail essentiel qui s'accomplit, au jour le jour, par nos curés, recteurs, vicaires, professeurs, instituteurs, aumôniers à tous les échelons, pour répondre à une pastorale adaptée à la mutation d'une civilisation qui ne cesse de s'accélérer.

Le nouveau catéchisme obligatoire pour le cours moyen leur demandera, ainsi qu'aux parents, aux catéchistes une pédagogie nouvelle dont ils remarqueront bientôt l'efficacité.

Comme corollaire, peut-on dire, au problème du catéchisme, se présente la question de la Communion solennelle qui ne sera plus simplement le terme d'une instruction catéchistique mais bien une étape de vie marquée par une profession plus solennelle de foi dans la communauté chrétienne. Ceci exige la préparation psychologique des parents qui peuvent être désorientés par cet ordre nouveau.

C'est aussi dans le même sens missionnaire de l'éducation de la Foi qu'il faut comprendre les nouveaux rituels du baptême et de la célébration du mariage.

Dans le monde turbulent d'aujourd'hui, l'Eglise demande que les cérémonies soient des actes vrais, des actes dont l'expression extérieur corresponde à une attitude vraie. Elle veut apporter dans les actes les plus solennels de la vie chrétienne une compréhension plus grande du sens, de la valeur des sacrements et des obligations qu'ils imposent.

C'est de pair avec l'effort liturgique que se développe dans le diocèse le travail de l'Action catholique pour mettre les institutions et toutes leurs ressources au service de l'Eglise missionnaire. Plus que jamais l'apostolat des laïcs dans les formes des divers mouvements est nécessaire. Peut-être le jour n'est-il pas éloigné où la collaboration des laïcs sera encore plus étroite, le jour où confirmément au souhait du Conseil presbytéral, sera formé le Conseil pastoral.

Tout ce travail extérieur, qu'il se déroule dans le ministère paroissial, les œuvres ou l'enseignement, n'est que l'auxiliaire du travail intérieur dans les âmes. Dans une société où il est question de la « Mort de Dieu », dans ce maquis littéraire où foisonnent tant d'opinions, d'affirmations erronées qui mettent la foi en péril, vos prêtres, dans leur catéchèse, doivent affirmer avec clarté les orientations fondamentales de la foi. Ceci suppose chez le prêtre une spiritualité d'autant plus profonde. D'où la nécessité du recyclage, des récollections, des mois sacerdotaux, de la formation permanente du clergé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y a deux mois à peine, vous participiez, avec Monseigneur Favé, à Lourdes, aux travaux de l'Assemblée plénière de l'Episcopat Français. Sous le regard maternel de la Vierge, vous avez traité de l'urgence des principaux problèmes qu'exige l'Eglise missionnaire et donné les directives importantes que nous devons étudier, méditer et suivre.

C'est aux pieds de la Vierge que je dépopse aussi mes vœux de Nouvel An en lui demandant de vouloir bien les bénir afin que nous puissions, dans notre communauté diocésaine missionnaire, travailler à mieux faire connaître et aimer son divin Fils, Jésus-Christ, Sauveur, Espérance des hommes aujourd'hui.

La réponse de Monseigneur l'Evêque

Monsieur le Doyen,
Mes chers confrères,

Permettez-moi de vous remercier des vœux si délicats que vous venez d'exprimer, des promesses qu'ils contiennent, des prières qu'ils promettent...

Ces vœux, vous les exprimez au nom de tous les Prêtres et Religieux du diocèse : aussi, au-delà de vous tous qui êtes présents aujourd'hui, je pense à tous ceux qui nous sont unis dans une œuvre apostolique commune et dans une commune prière, sans oublier nos anciens, nos malades, ni ceux qui œuvrent en dehors du diocèse, portant efficacement, en notre nom à tous, ce « souci de toutes les Eglises » qui doit être au cœur de tout prêtre.

C'est à tous que je dis à mon tour mes vœux les plus sincères de Bonne et Sainte Année. Pour tous, je demande au Seigneur lumière, joie, paix, qui sont les grâces de Noël.

Je veux aussi vous remercier de l'accueil que vous m'avez réservé depuis mon arrivée parmi vous. Passer d'un diocèse à un autre n'est pas chose si facile, surtout avec de nouvelles et lourdes responsabilités : votre accueil, la collaboration si loyale que j'ai rencontré de la part de tous ceux qui, avec moi, partagent les responsabilités sur le plan diocésain, la sympathie simple et franche du clergé, dont j'ai reçu de multiples preuves, m'ont tellement facilité l'adaptation que très rapidement je me suis senti « du diocèse ».

⁂

Connaître ce diocèse est l'un de mes grands soucis. Les mois de mai et juin n'ont pas été très propices aux contacts, ni le temps des vacances. J'essaie de rattraper le temps perdu en consacrant plusieurs jours par semaine aux visites pastorales de l'archiprêtré de Quimper, selon le style inauguré depuis quelques années, et aussi aux visites, plus rapides, des autres doyennés. Mais les multiples obligations qui, sur le plan national ou sur le plan de la Région apostolique, sollicitent un évêque ne facilitent pas ce travail. Je compte intensifier ces visites au cours de ce trimestre, avant que ne commence le cycle des confirmations.

Il n'y a pas que ces contacts qui permettent de connaître un peuple. Les événements sont parfois très révélateurs.

A ce point de vue des journées comme celle du 8 mai, longuement réfléchie et préparée, m'a semblé significative d'une volonté commune de tout un peuple résolu à crier sa volonté de survivre dans des conditions de vie décentes et à lutter contre une planification technocratique qui étouffe toute espérance.

Ce qu'on est convenu d'appeler « les événements de mai et juin » ont causé des remous encore plus profonds, plus ambigus peut-être, et source parfois de vives oppositions, même au sein de certaines communautés chrétiennes. Ils nous interpellent, comme on dit aujourd'hui, c'est-à-dire qu'ils nous obligent à réfléchir sur la signification profonde de ces événements. La façon dont a été accueillie par le Monde Ouvrier la récente lettre de Mgr Ancel et de Mgr Maziers, les faits apportés aux dernières rencontres des militants A.C.O. du diocèse montrent bien qu'il y a autre chose en cause qu'une simple question de salaires. Et de même pour le monde étudiant, à la recherche sans doute d'un difficile équilibre, mais aussi d'authentiques raisons de vivre.

Et ceci ne doit point nous faire oublier l'inquiétude grandissante du monde rural, dont les structures sont si fragiles, — l'incertitude chronique dans laquelle vit le monde maritime, avec toutes les répercussions que cela comporte pour les industries qui dépendent de cette activité, — le désarroi du petit commerce...

Si, comme l'exprime le préambule de Gaudium et Spes, « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ », notre cœur ne doit point être en repos. Nous savons bien que la raison de ces joies et la réponse à ces angoisses nous ont été données à nous qui croyons, comme le rappelle le thème exposé à l'Assemblée plénière de Lourdes, que « Jésus-Christ, Sauveur, (est) l'espérance des Hommes aujourd'hui ». Mais comment faire connaître au monde cette espérance ?

Les paroles sont insuffisantes, comme le disait la nuit de Noël le Souverain Pontife aux ouvriers de Tarente : « Nous sommes conscients de la difficulté qu'il y a de nous faire comprendre de vous ». Et c'est pourquoi il a voulu aller jusqu'à eux, pour que sa présence fut « un signe » qui donne plus de consistance à sa parole et l'authentifie en quelque sorte. De même l'Eglise, pour que la parole qu'elle a reçu mission de transmettre aux hommes puisse être accueillie et comprise par eux, doit être présente au monde des hommes dans une attitude de sympathie et de service.

Comment y est-elle présente chez nous ?

Comment peut-elle le devenir toujours davantage ?

⁂

L'Eglise, c'est le peuple de Dieu, c'est l'ensemble des chrétiens qui, par la foi et le baptême, adhèrent au Christ Jésus. C'est par ces chrétiens, dont nous sommes, que l'Eglise est présente au monde, et c'est le témoignage de leur vie, de leur engagement pour la réussite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de ce monde, selon le plan de Dieu, qui va sensibiliser les hommes à l'intelligence de la parole de Dieu qui est le fondement de la foi. Trop peu de chrétiens y sont attentifs, qui facilement, comme pour se donner bonne conscience, rendent « l'Eglise » responsable du manque d'accueil de la foi par des hommes qui semblent de bonne volonté, sans se rendre compte qu'ils sont, et peut-être en bon rang, parmi les coupables.

Une des tâches essentielles de notre temps, en ce milieu que l'on peut dire encore chrétien, n'est-elle pas de rappeler aux chrétiens leur responsabilité ? Une avancée missionnaire de l'Eglise vers ceux qui sont loins ne doit-elle pas commencer par (ou du moins exiger) une conversion de ceux qui se disent ou se croient chrétiens ? Il ne suffit pas de jeter contre eux l'anathème, il faut les convertir. Ceci vaut d'ailleurs tout autant pour les institutions que pour les personnes.

Susciter du milieu de ces chrétiens des militants, des apôtres, qui soient d'authentiques témoins du Christ dans leur milieu de vie, demeure un des moyens privilégiés de cette transformation. C'est pourquoi les Evêques de France, en leur Assemblée de Lourdes 1967, renouvelaient « l'option pastorale ferme pour le type de présence que représente, en France, l'Action Catholique sous toutes ses formes ». Cette option ferme est depuis longtemps, sous l'impulsion avisée de Monseigneur Fauvel, celle du diocèse : elle doit le demeurer plus que jamais, tant sous la forme des Mouvements que dans la Mission Ouvrière.

Témoins du Christ, les religieux et religieuses le sont par vocation et consécration. Pour que leur témoignage soit signifiant pour les hommes d'aujourd'hui, signifiant de la présence actuelle du Christ au monde et de son amour pour les hommes au milieu desquels ils vivent, tous et toutes sont en recherche dans leur effort d'aggiornamento. Ce faisant, ils témoignent à la fois de leur fidélité au Christ en jouant le « jeu de l'Incarnation » comme il l'a joué lui-même, sans tricher, — et de leur loyauté envers le monde, en parlant un langage qu'il comprenne. Dans cette recherche, qu'ils soient inventifs et audacieux, s'il le faut, et non seulement dans la rénovation de leur vie religieuse, mais dans l'évolution des institutions dont ils sont responsables, écoles, services hospitaliers, œuvres ou mouvements qu'ils animent. Je leur redis ma confiance et la reconnaissance du diocèse pour tout ce qu'ils ont déjà fait en ce sens.

Le rôle propre des prêtres dans l'Eglise, des prêtres unis à l'évêque pour une mission commune, est de signifier, et de façon efficace, le Christ toujours vivant agissant dans l'Eglise — par sa parole authentifiée par leur enseignement, — par son action vivifiante à travers les signes sacrés que sont les sacrements, — par son activité unifiante, rassemblant tous les chrétiens dans l'unité signifiée par la communion hiérarchique des fidèles aux prêtres et par eux au collège des évêques dont le Pape est le chef.

Le prêtre est donc à la fois en référence à l'évêque à la mission duquel il participe et au peuple chrétien dont il est membre et au service duquel il est consacré dans l'Eglise : se couper de l'un ou de l'autre serait risquer de priver son sacerdoce de toute sa signification.

Vous savez comme moi combien de controverses s'instaurent aujourd'hui autour du prêtre et de sa mission, combien de problèmes sont posés, parfois avec passion, et orchestrés par tous les moyens de communication sociale. Le phénomène est mondial. Il a pris en France une acuité nouvelle depuis novembre, depuis la lettre des prêtres parisiens, auxquels d'autres se sont joints d'ailleurs...

On ne peut dire que nous soyons, chez nous, étrangers à ces préoccupations. La deuxième Commission du Conseil Presbytéral nous a fourni, en annexe de son étude sur la question des nominations, une sorte d'inventaire des « principales sources des difficultés présentes du clergé ». Plus récemment, des questions plus profondes ont été posées à la session de Lesneven. Nos Séminaires sont en recherche, en liaison avec les Séminaires voisins. La question des vocations, tant sacerdotales que religieuses, reste très préoccupante et n'est pas sans lien avec toutes ces interrogations.

C'est entre nous que nous devons chercher à éclairer ces problèmes et à inventer des réponses, mais en référence à la mission qui nous est impartie dans l'Eglise. C'est pourquoi l'angle d'attaque choisi par la première Commission du Conseil Presbytéral, qui vise une nouvelle organisation des structures presbytérales « pour un meilleur service de la mission de l'Eglise aujourd'hui », me semble particulièrement judicieux. Même privée de l'un de ses membres — et non des moindres — je suis sûr qu'elle continuera son travail.

Dans l'accomplissement de notre mission, si nous devons rester très attentifs aux besoins et aux appels du Peuple de Dieu, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous n'oublierons pas les trois directions définies par l'Assemblée de Lourdes 1967 vers lesquelles doit s'orienter par priorité notre effort missionnaire : ceux qui sont loin, — les pauvres — les responsables du monde d'aujourd'hui et de demain.

Mais je voudrais attirer aussi votre attention sur les appels qui nous viennent de l'extérieur. La revue « Peuple du Monde » a publié le mois dernier un intéressant article intitulé : « Un diocèse sans frontières : Quimper ». Oui, notre diocèse est et reste un diocèse sans frontières. Regardez dans l'Ordo la longue liste des prêtres originaires de chez nous devenus religieux ou incardinéss dans un autre diocèse. Cette année même, aussi nombreux sont les nouveaux prêtres ordonnés à un autre titre que celui du diocèse qu'au titre du diocèse. Et malgré cela, bien que nous n'ayons eu cette année que dix nouveaux prêtres, neuf des nôtres ont accepté d'être envoyés en mission hors du diocèse : quatre au titre de Fidei Donum, au Congo, à Madagascar, et Vénézuéla, au Brésil ; et cinq au service d'autres diocèses (Le Mans et Aix) ou en ministères spécialisés (enseignement à l'U.C.O. d'Angers, Mission de la Mer en Languedoc, aumônerie des Sourds sur le plan régional).

J'ajoute que les diocèses de la Région Parisienne, arguant du grand nombre de Bretons immigrés là-bas, nous interpellent vivement, tant est grande leur pénurie de prêtres. Le désir, qu'ils expriment par leurs Evêques, est celui de l'envoi d'une assez importante équipe de prêtres d'un même diocèse (ou de diocèses voisins) dont les membres seraient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

intégrés à différentes équipes d'un même secteur et pourraient se regrouper facilement et fréquemment. Un nouvel effort missionnaire de ce genre nous est-il possible, au moment où le nombre des ordinations sacerdotales va baisser considérablement ? Je ne veux pas préjuger de la réponse, sachant l'Esprit à l'action dans les cœurs.

⁂

Je disais il y a un instant que neuf de nos confrères avaient accepté d'être envoyés en mission hors du diocèse. Il faut ajouter un dixième, qui s'en va vers une mission plus importante encore et si lourde de responsabilités. Tout le diocèse de Quimper a appris avec joie et fierté la désignation de Monsieur le chanoine Quélen comme auxiliaire de Monseigneur Mazerat, Evêque d'Angers. Nous serons plusieurs à vous représenter tous, lundi prochain, à Rome, où il sera ordonné Evêque par le Souverain Pontife, mais je suis sûr qu'il sera accompagné et soutenu par la prière de tous les prêtres du diocèse, de ceux-là surtout qu'il a contribué à former et de tous ceux qui ont travaillé avec lui. Avec le regret que nous cause son départ (il tenait une si grande place à Brest et aussi dans le diocèse, comme nous l'avons vu au dernier Conseil Presbytéral), nous lui disons les vœux que nous formons pour la fécondité de son Episcopat et la joie de savoir qu'il reste dans la Région Apostolique de l'Ouest, ce qui nous permettra de profiter encore de sa science théologique et de son zèle pastoral.

Ceux qui connaissent Monsieur l'abbé Ernoult, vicaire épiscopal de Rennes, se sont réjouis aussi de sa désignation comme auxiliaire de Monseigneur l'Evêque de Nantes. « Encore un Finistérien, puisqu'il est né à Saint-Pol-de-Léon », a dit le speaker de Radio-Bretagne, en annonçant sa nomination ! Nous lui disons tous nos vœux et nos respectueuses félicitations.

Qu'il me soit permis aussi de rappeler qu'au cours de cette année Monseigneur Pailler a succédé de plein droit au Cardinal Martin comme Archevêque de Rouen. Il s'est signalé à Lourdes, par un rapport magistral ; et le Synode de Rouen, le premier de France depuis le Concile, devançant d'une longueur celui de Saint-Brieuc, est pour lui à la fois un lourd souci et un grand espoir. Nous l'accompagnerons de nos vœux.

⁂

Vous seriez déçus si je n'évoquais en terminant le souvenir de Monseigneur Fauvel. Je pense souvent à lui, en méditant ce verset de St Jean : « Autre est le semeur, autre le moissonneur... D'autres ont peiné, et c'est vous qui recueillez le fruit de leurs peines ». Mais la grande délicatesse de Monseigneur Fauvel l'empêche bien de rappeler, peut-être même de se rappeler, qu'il fut parmi vous un semeur infatigable, et pourtant vaincu par la fatigue après vingt et un ans de travail acharné. C'est à nous de le lui rappeler, de le rappeler aussi au Seigneur dans une prière filialement reconnaissante. En mon nom, au nom de Monseigneur Favé, son fidèle compagnon de labeur, en votre nom à tous, je lui dis notre joie de le savoir en meilleure santé,

bien que son docteur, m'écrivait-il l'autre jour pour s'excuser de ne pas nous accompagner à Rome, « lui conseille d'être très sage », et nos vœux les plus sincères de Bonne et Sainte Année.

⁂

Excusez-moi, chers confrères, d'avoir été trop long. Aussi je terminerai d'un mot ; à chacun de vous, à tous les vôtres, à tous les absents, je dis de tout cœur :

« Bloavez Mad » !

● « *ECONOMIE, CULTURE ET SOCIETE* », c'est le problème qui sera étudié à la prochaine session des Semaines Sociales de France qui se tiendra *à Lille, du 8 au 13 juillet 1969*. Peut-on maîtriser l'économie et la subordonner à un projet social et politique, lui-même élaboré en fonction d'une conception générale de l'homme et de la société ? Quels sont les rapports et les interdépendances de l'économie, des civilisations et de la culture ? Ces questions seron abordées par collaboration entre des spécialistes des sciences humaines et par des dialogues entre les enseignants et le public, selon les méthodes des Semaines Sociales. — Pour tous renseignements et toutes suggestions, s'adresser au Secrétariat permanent des Semaines Sociales de France, 16, rue du Plat, 69 - Lyon, 2e.

● « *LA BIBLE ET SON MESSAGE* », *mensuel*, 29, *boulevard Latour- Maubourg, Paris, 7e ; le numéro* 0,80 *fr. ; l'abonnement* 7 *fr. ; C.C.P. Fêtes et Saisons Paris* 6977.01.

— *Faut-il lire l'Ancien Testament ?* Les éditoriaux de plusieurs numéros vont répondre à cette question que se posent beaucoup de fidèles.

Comment lire le livre de Josué ? Déjà le n° 25 de LA BIBLE ET SON MESSAGE a donné les premières indications utiles à ce sujet ; le n° 26 complète les renseignements indispensables en disant ce qu'était *le pays de Canaan* à l'époque où les Hébreux y arrivèrent, en disant l'importance de *l'Assemblée de Sichem* où se noua l'alliance des douze tribus, enfin en réfléchissant loyalement sur cette étrange expression qu'on rencontre souvent dans l'Ancien Testament et qui nous scandalise : *Les guerres de Yahvé*. L'ensemble des n°s 25 et 26 constitue une introduction complète au livre de Josué et prépare déjà la lecture des livres historiques qui vont suivre.

— *Vers la Terre Promise*. Après le premier recueil : LA GENÈSE, qui a connu un vif succès, voici le recueil des numéros de la 2e série de LA BIBLE ET SON MESSAGE. Il comporte les commentaires des livres de l'*Exode*, des *Nombres*, du *Lévitique* et du *Deutéronome*, plus le numéro spécial de 24 pages sur la *Géographie de la Terre Sainte*, et des tables qui en font un précieux instrument de travail. L'album broché : 12 fr.

● Rééducation des bègues. Mlle LUCAS, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER - Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
280, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Lisez
et faites lire
la
Semaine Religieuse

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Emaïl - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoume - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie - - Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'État et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fetes en haute fidelite

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et a l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nomination
Récollections sacerdotales
Confirmation (âge)
Conférence sur « Humanae Vitae »
Nouvelles lectures
pour les dimanches de Carême
Texte définitif des Prières eucharistiques
Questionnaire et statistiques

Le livre d'accompagnement du Parolier
Semaine de prière pour l'Unité :
— « Appelés à la liberté »
— Schéma de prédication
— Célébration sur le thème 1969
Le journal « La Croix »

N° 4 190 (84e année). — 10 janvier 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Werlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tel. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

Nomination

Par décision de Monseigneur l'Evêque, avec l'accord de Monsieur le Recteur d'Académie, **M. Yves Nicolas,** vicaire au Moulin-Vert, a été nommé aumônier-adjoint du Lycée de Cornouaille et du C.E.S. de la Tour d'Auvergne.

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— **Landévennec, le lundi 10 février,**
— **Lesneven, le mardi 11,**
— **Quimper, les mercredi 12 et vendredi 14,**
— **Quimperlé, le samedi 15,**
— **Morlaix, le lundi 17,**
— **Brest, les mardi 18 et mercredi 19,**
— **Landivisiau, le vendredi 21,**
— **Carhaix, le samedi 22.**

CONFIRMATION

Le communiqué paru la semaine dernière (page 3) est à rectifier ainsi :

— dans les paroisses de Brest sont à confirmer cette année les enfants nés en 1960 et auparavant.

— ailleurs sont à confirmer les enfants nés en 1961 et auparavant.

PRÉSENTATION DE L'ENCYLIQUE « HUMANÆ VITÆ »

Comme il a déjà été annoncé, **M. l'abbé J. Jullien,** professeur au Grand Séminaire, présentera l'encyclique « Humanæ Vitæ » **le dimanche 19 janvier au Théâtre Municipal de Quimper,** de 14 à 17 heures. Après la conférence, M. Jullien répondra aux questions qui lui seront posées.

PASTORALE LITURGIQUE

Nouvelles lectures pour les dimanches du Carême et du Temps pascal

Pour répondre aux demandes des paroisses et communautés **le nouveau lectionnaire pour les dimanches de Carême et du Temps pascal** va paraître sans attendre la publication du nouveau choix de lectures pour l'année entière. On y trouvera les lectures des dimanches (trois, dont deux au choix) avec les psaumes responsoriaux et alleluia **du 1er** dimanche de Carême à la Pentecôte inclusivement, ainsi que **les** lectures des jeudi, vendredi et samedi saints.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais ce lectionnaire d'autel édité **hors commerce** ne se vendra pas en librairie : il est diffusé par les Commissions diocésaines de Pastorale liturgique au prix de 7,50 fr. franco.

Qui désire le recevoir doit le **commander à M. l'abbé Floc'h, Evêché, Quimper, dès maintenant et en joignant le règlement** soit par un chèque (C.C.P. 145.26 Rennes, M. Floc'h), soit en timbres-postes. Les commandes parvenues dans la semaine seront servies fin janvier.

Avec ce lectionnaire de Carême paraît, hors-commerce, au Centre Jean Bart de Paris des « **Matériaux pour le Carême 1969** » : documents sur l'entrée en carême, célébrations pénitentielles, présentation des nouveaux dimanches de Carême et de la Semaine Sainte avec réflexions pour l'homélie et matériaux pour soirées de réflexion et récollections pour adultes ou jeunes. Commandes comme pour le lectionnaire. Prix : 6,50 fr. franco.

Texte définitif des nouvelles Prières eucharistiques

On sait que la traduction de ces nouveaux « canons » actuellement en usage était provisoire (cf. « S. R. » du 19 juillet 1968, page 420, et du 26 juillet, page 438). Le texte français définitif comporte quelques modifications, et paraît ces jours-ci en librairie :

— **une édition d'autel,** de même présentation que la précédente et de même prix (1 franc l'exemplaire) mais comportant deux préfaces nouvelles pour le Carême et les fêtes de l'Eucharistie.

— **une édition pour les fidèles,** un encart de seize pages format missel de fidèles (0,30 fr. l'exemplaire).

Quant à **une édition notée** pour les parties chantées des Prières eucharistiques et les nouvelles Préfaces, elle est en préparation

QUESTIONNAIRE ET STATISTIQUES

Toutes les paroisses ont reçu, à la fin de décembre, une demande de renseignements d'ordre statistique. Nous remercions ceux qui nous ont répondu, et renouvelons aux autres notre demande d'une réponse rapide. — Il semblerait que la lettre explicative manquait de clarté. Nous précisons donc ici quelques points :

— il est demandé des réponses **chiffrées :** dire que tous les habitants de la paroisse sont baptisés catholiques oblige à des recherches supplémentaires ;

— aux questions 25, 27 et 28, il ne s'agit pas des prêtres, religieux ou religieuses originaires **de** la paroisse, mais de ceux qui résident en fait **dans** la paroisse. De manière analogue, la question 34 concerne les baptêmes administrés dans la paroisse, quelle que soit l'origine géographique des baptisés.

— et faut-il enfin rappeler qu'un catéchumène est une personne qui se prépare à recevoir le baptême et non un enfant qui suit les catéchismes ?

● Dame cherche place dans un presbytère. Bonnes références. Ecrire à M. le Recteur du Drennec.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 12 janvier, La Sainte Famille. Lundi 13, Le baptême de N. S. Jésus-Christ. Mardi 14, S. Hilaire, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 15, S. Paul, premier ermite. Jeudi 16, S. Marcel I, pape et martyr. Vendredi 17, Notre-Dame de Pontmain. Samedi 18, de la B. V. Marie. Dimanche 19, 2e dimanche après l'Epiphanie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Olivier Le Rest*, de Morlaix, mère de M. l'abbé Jacques Le Rest, aumônier à Quimper. *Mme Jean Tavennec*, de Saint-Goazec, mère de M. l'abbé Robert Tavennec, vicaire à Plougastel-Daoulas. *M. Jean Cordroc'h*, d'Arzano.

Enfin !... Le livre des accompagnements de « Cantiques et psaumes »

« *Cantiques et psaumes, nouvelle sélection* » est le titre officiel du parolier établi en 1966. Cette sélection a été, comme la précédente, publiée à part par les éditeurs de fiches de chant et reprise dans les différents manuels paroissiaux (Tardy, Michonneau...).

Le livre d'accompagnement correspondant tardait à paraître : les réticences commerciales des éditeurs et l'amour-propre de certains auteurs ne devaient pas faciliter la tâche de Monsieur Bonfils et de ses collaborateurs. Mais le voici, enfin ! — Quelles en sont les caractéristiques ?

1°) Il comporte l'accompagnement de *tous les chants du parolier :* hymnes, cantiques, chants litaniques ou processionnaux, mais aussi antiennes et refrains psalmiques. Plus besoin de n + n fiches devant l'organiste.

2°) Il donne *le texte intégral de tous les couplets*, généralement syllabe par syllabe au-dessus de la musique. Plus besoin de trombones ou de pinces à linge pour faire tenir fiches et livrets sur l'harmonium.

3°) Il est *bien présenté* : un volume cartonné 21 × 27 cm, s'ouvrant bien à plat ; la musique facile à lire ; pas de page à tourner dans le même cantique.

4°) Il est *accessible aux petits organistes :* l'harmonisation est simple, généralement à trois voix, dans le style de celles que la revue « Eglise qui chante » a popularisées sous la signature de M. Bonfils ; elle entre bien dans les doigts, sans subtilités rythmiques particulières ; elle est même scrupuleusement *doigtée !* La valeur musicale en est cependant certaine, avec des aperçus sur l'harmonie moderne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les collaborateurs cités dans l'introduction méritent donc des éloges chaleureux pour leur travail et leur persévérance. Un reproche cependant, à propos des psaumes :

— nous comprenons bien qu'on n'ait pas reproduit à la suite de chaque antienne les multiples tons psalmodiques en usage (Gelineau, Deiss, Godard, Jullien, etc...). Cela n'est pas vraiment gênant : même aux temps heureux du Paroissien romain n° 800, les organistes sans mémoire avaient à leur disposition une feuille synoptique des huit tons de psaumes et de leurs conclusions.

— mais nous ne comprenons pas qu'en tête des antiennes pour psaumes manque un exposé simple sur les « modes » et leur transposition. Il est malheureux que, dans un ouvrage si soigné, rien ne vienne expliquer au petit organiste de campagne que — si le « UT-Sol » de l'antienne « Ouvre mes yeux » et le « SOL-Fa » de l'antienne « Que je chante » (p. 155) n'ont rien de commun — le « UT-Fa » de l'antienne « Qui médite » (p. 152) et le « UT-Sol » de l'antienne « Ouvre mes yeux » (p. 155) sont identiques à une transposition près, de fa avec si bémol au sol avec fa dièze (cf. les transpositions du chant grégorien). Si les auteurs ne voulaient pas prendre parti dans la « querelle modale », ils pouvaient reproduire tout bêtement la concordance établie sur la fiche Z 199 ou dans le livret « Antiennes et refrains » publié en 1967.

Ce reproche fait, il reste que les fiches de tons psalmodiques (Z 200 Deiss, Y 204 et 207 Gelineau, etc...) indiquant toujours les « modes », il suffit d'y chercher celui qui est porté en tête de l'antienne : c'est affaire de routine.

Voilà donc un ouvrage *particulièrement recommandé :* il devrait se trouver sur le pupitre de tous les harmoniums : nos oreilles ne regretteront pas la dépense, elles qui entendent de si étranges « accords » dans l'accompagnement improvisé de certaines mélodies.

Pourquoi, Monsieur le Recteur, ne l'offririez-vous pas à votre organiste en ce temps de nouvel an ?

● *CANTIQUES ET PSAUMES, LIVRE DES ACCOMPAGNEMENTS, un volume de* 216 *pages* 21 × 27 *cm cartonné ; en co-édition Le Cerf, Chalet, Fleurus, Lafolye-Lamarzelle, Levain, Musique et Liturgie, Orante, Presses d'Ile-de-France, Le Seuil ; prix :* 30 *fr.*

● *LES INSTITUTS ET ECOLES DE MUSIQUE SACRÉE* en France organisent un *pèlerinage national des chorales liturgiques en Terre Sainte :*

— du 1er au 11 avril, départ de Paris-Orly,

— 1.450 fr. pour les chanteurs ; 1.500 fr. pour les autres.

S'adresser, pour renseignement ou inscription, à *M. l'abbé Lanon, vicaire à Douarnenez.*

● *LE FOYER SACERDOTAL DES ETUDIANTS,* 1, rue Jean-Dolent, Paris, 14e (Tél. 707.41-09) est à nouveau ouvert, après deux ans de travaux.

" Appelés à la liberté "

(thème de la Semaine de l'Unité 1969)

L'aspiration à la liberté et la lutte contre l'oppression sont parmi les signes les plus caractéristiques de notre temps. Les jeunes nations, les travailleurs, les étudiants, les minorités opprimées : tous aspirent à la liberté et combattent opiniâtrement pour l'obtenir.

En même temps cette lutte fait apparaître toujours davantage que la liberté ne signifie pas le refus de la communauté ; l'homme, au contraire, a besoin de liberté pour établir des relations authentiques avec les autres hommes. Liberté, d'une part, engagement dans le groupe (qu'il soit familial, social, politique ou religieux), d'autre part, sont les faces opposées et complémentaires d'une même option. Liberté et engagement se conditionnent mutuellement : le problème est de trouver leur équilibre.

La liberté dont les chrétiens font profession, est souvent regardée avec scepticisme parce que trop de chrétiens sont de mauvais témoins. Nous croyons cependant qu'il n'y a qu'une liberté véritable.

Fondement de la liberté chrétienne.

Selon l'Ecriture le dessein de Dieu à l'égard de son peuple est de l'aider à vivre dans la liberté. Pensons seulement à Israël libéré d'Egypte et à l'influence déterminante que cette expérience a eue dans toute l'histoire du peuple juif (Ex. 3, ss.). Israël parlait de Dieu comme de celui auquel il rendait grâce de l'avoir tiré de l'esclavage (Ex. 20, 2). Et toute l'histoire qui a suivi dans l'Ancien Testament nous raconte comment Dieu a voulu sans cesse rendre son peuple libre et le conserver dans cette liberté.

Le Nouveau Testament pousse cette idée à son maximum : la communion au Christ est liberté. C'est par lui, par sa naissance, sa vie, sa mort et sa résurrection, que nous sommes rendus libres. Il libère les hommes du poids de leur passé, des liens du péché et du légalisme, de la crainte qu'ils ont les uns des autres, de la peur de la mort. Il les rassemble en une communauté nouvelle dans la liberté que crée son Esprit, et illumine leur avenir d'une espérance inébranlable : « Où est l'Epsrit du Seigneur, là est la liberté » (II Cor. 3, 17).

Dans son amour nous sommes ainsi disponibles pour engager nos vies envers les autres. Car il nous a aussi appris que la liberté et le service sont inséparables. La communion des chrétiens entre eux devrait rendre cela évident à tous. « C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés. Donc tenez bon ! » (Gal. 5, 1).

Les négations de la liberté.

L'histoire de nos Eglises montre cependant trop souvent des négations de cette liberté que Dieu veut pour son peuple. Quand le Christ ne se trouve plus au centre de la vie, alors commence la servitude. Nous, comme aussi nos Eglises, nous devenons prisonniers. Par exemple :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— quand nous nous montrons trop attachés aux traditions particulières de notre Eglise et que nous sommes incapables de nous ouvrir aux traditions des autres chrétiens ; ou même quand nous devenons incapables de nous ouvrir à une vision plus large de la responsabilité des chrétiens dans le monde.

— quand nous mettons notre confiance dans les sécurités humaines de l'organisation ecclésiastique comme garanties pour l'avenir et que nous devenons de la sorte insensibles aux problèmes brûlants et aux tâches urgentes du monde aujourd'hui, incapables d'adapter les formes externes de notre vie chrétienne aux exigences contemporaines.

— quand nous sommes unilatéraux par exemple en voulant soit prêcher seulement un « évangile social », soit au contraire en ne voulant annoncer aux autres que l'évangile de la conversion individuelle.

— quand nous faisons passer quelque système que ce soit (de comportement social, d'observance religieuse ou de formulation théologique) avant les exigences de l'amour. Nous excluons de la sorte ceux qui diffèrent de nous : que ce soient les juifs ou les peuples d'autres races, que ce soient ceux qui appartiennent à d'autres classes sociales, à d'autres cultures ou à une autre génération.

— quand nous nous querellons au lieu de dialoguer, que nous attaquons ceux qui ne pensent pas comme nous ou que nous nous défendons avec acrimonie, au lieu de chercher toujours à apprendre et à comprendre et surtout à exprimer la vérité avec charité.

La communauté dans la liberté.

C'est pour que nous restions libres que le Christ nous a libérés. Mais en même temps il nous a appelés à être communauté, c'est-à-dire partenaires de tous ceux qu'il a rendus libres.

Nous avons déjà pris conscience que cette liberté est menacée de divers côtés, jusque dans la communauté elle-même. Nous nous rendons compte désormais avec évidence que la communauté pose nécessairement des limites à la liberté de l'individu. Mais d'un autre côté la liberté de la communauté est le fondement et la garantie de toute liberté personnelle.

Il peut sembler paradoxal que Jésus ait vaincu les puissances et rendu possible la liberté, en renonçant volontairement à la liberté dans le service suprême de sa passion et de sa mort. Mais c'est précisément pour cela que Dieu l'a ressuscité et l'a exalté et qu'il lui a donné un Nom au-dessus de tout nom (Phil. 2).

« Etre appelés à la liberté » cela signifie donc pour nous être libres de partager son service et de devenir un dans ce service. De la sorte notre prière pour l'unité des chrétiens est en partie la requête d'une meilleure intelligence de la liberté.

Cette communauté de ceux qui ont été rendus libres et sont devenus un, pour servir dans l'amour, doit être un témoignage pour le monde, lui indiquant qui est le Seigneur, le libérateur, le réconciliateur de toutes choses.

La communauté des libérés ne trouvera pas ses limites dans les frontières des Eglises ; elle les transcendra dans le service de tous les hommes en vue de leur authentique libération.

Pour le dimanche 19 janvier

Schéma de prédication

Les noces de Cana sont le troisième volet du tryptique de l'Epiphanie : ce geste d'amitié du Christ en faveur de jeunes époux dans l'embarras le révèle tel qu'il est, doté d'une puissance mystérieuse qui le différencie d'emblée, et pour autant, tout proche de nous, attentif à nos soucis, à notre inquiétude humaine, à notre indigence.

Encore faut-il percevoir cette révélation : là où des serviteurs de bonne volonté découvrent la manifestation d'une Personne unique, un maître d'hôtel ne verra qu'un changement de matériel à des coutumes culinaires...

Comment accueillons-nous la Révélation du Christ ?

L'œcuménisme, école d'humilité.

Cette question qui est posée à tous les chrétiens, le Mouvement œcuménique la renforce et la précise. Nous voyons à côté de nous vivre des chrétiens qui cherchent de tout leur cœur à adhérer au Message du Christ... et qui vivent la plupart des richesses de l'Evangile ; quelquefois même, tel ou tel d'entre eux va plus loin que nous dans la réponse au don du Seigneur... Nous ne pouvons pas prétendre avoir saisi le Christ dans sa totalité : force nous est de reconnaître que nous essayons bien souvent de couler l'immensité du Mystère du Seigneur dans nos catégories humaines, de réduire ce Mystère à notre échelle personnelle ; c'est bien vrai que, selon le vieil adage, « tout ce qui se perçoit est perçu à la manière de celui qui le perçoit », c'est-à-dire que, plus ou moins inconsciemment, nous déformons la Révélation du Seigneur.

L'œcuménisme, par les questions que pose le chrétien qui est en face de nous, va nous conduire à ré-apprendre qui est Dieu, qui est le Christ-Jésus, unique Médiateur, quelle est la place de l'Esprit, quel est l'essentiel de la Foi, il nous fera distinguer l'étagement des choses de la Foi, « en raison de leur rapport différent avec le fondement de la foi chrétienne » (décret sur l'œcuménisme).

Il ne s'agit pas de mettre en doute l'enseignement de l'Eglise ; nous gardons la joie des certitudes, mais en même temps, nous retrouvons par le souci œcuménique, la mentalité de recherche, l'inquiétude de la conversion.

Parce que notre frère a mieux perçu un aspect de la vérité, nous découvrons que, infidèles à l'Eglise sainte ,nous ne laissons pas place en nous à la « Vérité tout entière »...

Œcuménisme, école d'espérance.

Il ne s'agit pas de réduire cette espérance à l'attente vague de merveilles à venir, à la réalisation de ce rêve d'unité que nous nous surprenons tous en train de nourrir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'espérance est une vertu dynamique ; les serviteurs « qui ont rempli d'eau les urnes » ignoraient le résultat de leur action, et pourtant ils étaient animés par une très belle espérance ; celle qui les a poussés à agir, même, à la limite, sans bien comprendre le sens de leur travail...

A fortiori, les chrétiens ont-ils à aviver en eux la dimension eschatologique de l'existence chrétienne : il n'est de vrai chrétien qu'en marche vers son Seigneur et le mouvement œcuménique stimule ce cheminement, en nous conduisant vers une communion toujours plus pleine et une manifestation toujours plus visible au mystère de l'unique Eglise du Christ.

Il est donc nécessaire d'approfondir le sens de l'Eglise, pour ne pas risquer de compromettre la communion à retrouver entre les Chrétiens : c'est à l'intérieur des Eglises et Communautés ecclésiales que le Christ nous interpelle et qu'il nous fait découvrir ses exigences, à mesure de notre cheminement (cf. note n° 3 du bureau d'études doctrinales du conseil permanent des Evêques de France).

Ce n'est pas n'importe quelle action spontanée qui fait avancer l'œcuménisme, c'est l'action mûe par l'espérance authentique.

Conclusion.

L'Epiphanie du Christ est actuelle : nous la contemplons en train de se réaliser.

Qui sait si l'acte majeur de cette manifestations moderne, tant aux croyants qu'aux non-croyants, n'est pas cette unité que le Seigneur donne peu à peu à son Peuple ?

Célébration pour l'unité chrétienne

" Frères, vous avez été appelés à la liberté "

(Galates 5, 13)

« Pour que nous restions libres, le Christ nous a libérés, nous avons été appelés à la liberté » (*Gal.* 5, 1-13).

Saint Paul développe ici un aspect fondamental de l'évangile du salut : Jésus, notre Seigneur est venu « annoncer aux captifs la délivrance, rendre la liberté aux opprimés » (*Lc* 4, 18).

Il a libéré tous les hommes d'hier, de demain et d'aujourd'hui.

Pour les chrétiens la libération d'Israël par Dieu, dans l'histoire biblique, préfigure la libération ou rédemption en Jésus-Christ qui instaure la liberté totale et définitive pour tous ceux qui adhèrent à Lui par la Foi et le Baptême dans la Charité.

Baptisés nous sommes libérés du péché (*Rom.* 6, 6 ; *Col.* 1, 13) *de la mort* (1 *Cor.* 15, 56 ; 1 *Jn* 3, 14), *de la loi* (*Rom.* 6, 15 ; 7, 1-6).

Nous sommes sous le régime de l'Esprit qui donne la vie (*Rom.* 8, 2) : *« où est l'Esprit du Seigneur là est la liberté »* (2 *Cor.* 3, 17).

Chrétiens, nous avons à manifester aux hommes cette libération, fruit de la Parole du Christ qui réconcilie et purifie (*Jn* 8, 31).

Avec le Christ qui nous a rendus libres, demandons au Père en l'Esprit d'être libérés, par la vérité et l'amour, du péché de la division, afin que nous puissions manifester aux hommes notre ministère de réconciliation, vivre à leur service et travailler tous ensemble à libérer le monde de toutes ses aliénations : la guerre, la violence, l'injustice, la misère, la faim, l'ignorance qui sont servitudes du péché.

Entrée

Chant : « Je mets mon espoir dans le Seigneur, / Je suis sûr de sa Parole », avec le Psaume 130.

Prière : Dieu de sainteté, par les souffrances de ton propre Fils, livré à ses bourreaux, et pendu sur une croix comme abandonné de son Père, tu as fait mourir la mort et naître la vie : Donne-nous de reconnaître dans sa passion et sa résurrection le salut des pauvres et la délivrance des nations, pour qu'à l'action de grâce du Christ vivant parmi les siens, réponde l'alleluia de l'Eglise dans les siècles des siècles. — Amen.

Première partie : « Le Christ nous a libérés ».

Par Moïse, Dieu veut constituer Israël comme un peuple libre, unifié, en le tirant de l'esclavage d'Egypte ; le Christ nous a libérés en nous donnant un même accès à la filiation par l'Esprit.

Lecture : Exode 2, 23-3, 12.

Chant : « Rendez grâce au Seigneur car il est bon, / Car éternel est son amour », avec le Psaume 135.

Deuxième partie : « Ou est l'Esprit du Seigneur la est la liberté ».

La liberté du peuple de Dieu est l'œuvre de l'Esprit dans la nouvelle création. Il donne de comprendre de l'intérieur l'alliance nouvelle scellée en Jésus-Christ.

Lecture : Luc 4, 14-27.

Prédication.

Prière litanique ; au choix :

1.) Rendons grâces à Dieu notre Père pour le don de l'unité :

Béni sois-tu, Dieu notre Père.
Par le sang précieux de ton Fils, et par sa résurrection
d'entre les morts,
tu t'es réconcilié toutes choses ;
dans l'unité tu rassembles tes enfants dispersés.

Gloire à Toi dans les siècles !

Par ton Esprit-Saint, répandu sur nous avec abondance,
par le bain de la régénération,
tu fais de tous les croyants un seul corps,
pour les nourrir d'un même pain...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous te rendons grâce, Dieu notre Père.
pour le mouvement œcuménique,
pour ceux qui souffrent, prient, travaillent en vue de l'unité...

Nous te rendons grâce pour ce jour et pour cette heure
où tu nous rassembles afin de te louer, de nous repentir,
et d'attendre, dans l'espérance, l'unité visible des chrétiens...

2.) En présence de notre Seigneur Jésus-Christ, repentons-nous et confessons nos péchés contre l'unité :

Nous voici, Seigneur, humiliés devant toi :
nous avons introduit la division dans ton œuvre d'unité.
Prends pitié de nous, Seigneur.

Dans notre confession de la vérité,
nous avons été souvent durs et exclusifs...

Nous avons oublié la poutre dans notre œil
pour ne voir que la paille dans l'œil de nos frères...

Nous avons ignoré nos frères, nous les avons méprisés ;
souvent nous avons voulu triompher...

Entre tes enfants, nous avons tracé des frontières
de races et de nations, de cultures et de classes...

Par nos divisions, nous avons mis obstacle
au témoignage de l'amour
et à l'expansion de l'Evangile dans le monde...

Oraison dominicale

O Christ, souviens-toi de nous dans ton règne ; Apprends-nous toi-même à prier : *Notre Père...*

Bénédiction

Bénissons le Seigneur.
Grâces soient rendues à Dieu.
Que le Dieu de la constance et de la consolation vous donne d'avoir les uns pour les autres la même aspiration à l'exemple du Christ-Jésus, afin que, d'un même cœur et d'une même bouche, vous glorifiiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ. Amen.

(Romains 15, 5-6.)

Chant final

« Seigneur tu cherches tes enfants. » D-34.

(*Centre « Unité Chrétienne » de Lyon.*)

LE JOURNAL la croix

Son avenir repose sur votre participation

Depuis mars 1968, le journal « La Croix » poursuit son évolution : changement de format et renouvellement de son contenu. Et beaucoup reconnaissent qu'à une époque où, par diverses formes, la contestation s'instaure dans l'Eglise, ce quotidien apporte, avec une certaine sagesse, sa contribution à « l'aggiornamento » sans verser dans les excès d'avant-garde ou de conservatisme. Travaillant dans l'esprit du Saint-Père, il se refuse à durcir les positions, mais s'attache à assurer la compréhension réciproque et à donner le sens de l'Eglise.

Aussi, est-il essentiel de permettre à chaque chrétien de faire connaissance avec la nouvelle formule du Journal « La Croix » et de donner à tous l'occasion de réfléchir et de choisir ses moyens d'information. Ceux-ci ne jouent-ils pas un rôle capital sur l'efficacité de nos engagements, quels qu'ils soient ?

Il faut que l'année 1969 permette ce choix au plus grand nombre. L'action entreprise à ce jour par 250 paroisses a permis à 150.000 personnes de voir le journal et leur a donné l'occasion de souscrire un abonnement d'essai. Avec le concours des chrétiens, nous espérons étendre cette action à toutes les paroisses de votre diocèse, au cours de l'année 1969. Nous en connaissons les difficultés, mais le Journal « La Croix » a l'avenir que nous lui préparons aujourd'hui. Et puis, il importe que l'effort d'ouverture trouve un écho auprès de tous, quelle que soit la tendance religieuse ou l'opinion politique. Le dialogue implique appel, mais aussi réponse...

Pour favoriser l'efficacité de cette campagne nous tenons à la disposition de ceux qui nous en feront la demande : des tracts, des affiches et des cartes pour abonnements d'essai. Aux paroisses qui veulent organiser une diffusion à l'issue des messes dominicales, nous ferons parvenir gracieusement des exemplaires du journal.

Comptant sur la collaboration de tous — prêtres, religieux, religieuses et laïcs — nous nous associons à la même entreprise au service des hommes et de l'Eglise.

Pour tous renseignements complémentaires, écrivez à :
G. Pierre, Service Promotion de « La Croix », 5, rue Bayard, Paris, 8e.

● *LES RENCONTRES CULTURELLES INTERNATIONALES,* 97, rue de Charonne, Paris, XIe, poursuit depuis vingt ans son travail dans le domaine de l'humanisme chrétien à travers le cinéma et, depuis peu, la télévision, la musique et la peinture. Ecrire pour demander la liste des Rencontres de Pâques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES

PAUGAM & Cie

Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs

L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Television
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tel. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Lisez
et faites lire
la
Semaine Religieuse

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO AL... BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidelité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangeres, des missions étrangeres, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'eglises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et a l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Lectionnaire de Carême
Confirmation
Décès de M. l'abbé Kersimon

Une Ordination d'Evêques à Rome
Romains pour quatre jours
Une fusion d'écoles à Saint-Pol-de-Léon
Lectures et nouvelles

N° 4 191 (84e année). — 17 janvier 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170 000 France
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC
1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**
BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE
BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06
Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT
MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 **46, route de Paris - MORLAIX** B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

LECTIONNAIRE POUR LE CARÊME ET LE TEMPS PASCAL

Au cours des prochains Carême et Temps pascal, Monseigneur l'Evêque, usant des facultés données à chaque évêque à ce sujet, autorise l'emploi des textes préparés par le Consilium de liturgie pour le lectionnaire dominical.

⁂

Ce Lectionnaire et les Matériaux de Carême correspondants sont édités hors-commerce (cf. la « S.R. » précédente) : les dernières commandes devraient parvenir ces jours-ci si l'on veut qu'elles soient livrées à temps.

CONFIRMATION

Nous remercions les paroisses qui ont répondu à la note de la « S. R. » du 3 janvier ; le tableau des Confirmations ne pourra paraître la semaine prochaine que si toutes les paroisses intéressées font **connaître leur nombre d'enfants à confirmer d'ici dimanche prochain 19 janvier.**

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jacques Kersimon.**

Né le 27 novembre 1921 à Plabennec. Etudes secondaires à Lesneven. Prêtre le 1er juillet 1947. Septembre, surveillant à Lesneven. Septembre 1948, instituteur à Rosporden. Août 1958, directeur d'école à Plougourvest. Septembre 1966, directeur à Ploudiry. 1968, au repos à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon. Décédé le 9 janvier 1968.

Ainsi se confirme le diagnostic porté par le Concile. La mutation de civilisation continue à s'accélérer. Nous sommes vraiment entrés dans un nouveau monde culturel (...).

Un défi est lancé à l'Eglise, aussi radical sans doute que celui de la Renaissance. Saurons-nous nous mettre à l'écoute de ce monde qui se cherche, laisser retentir en nous ses interrogations, discerner ses valeurs et ses insuffisances, communier à ses craintes et à ses espoirs ? Accepterons-nous de nous laisser remettre en question dans certains modes d'expression de la foi et de la prière comme dans certaines formes d'action apostolique et pastorale, afin d'inventer, dans la fidélité à l'Esprit-Saint, les signes les plus révélateurs de Dieu et de son dessein d'amour ?

Assemblée de l'épiscopat français, Lourdes 1968.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 19 janvier, 2e dimanche après l'Epiphanie. Lundi 20, S. Fabien et S. Sébastien, martyrs. Mardi 21, Ste Agnès, vierge et martyre. Mercredi 22, S. Vincent et S. Athanase, martyrs. Vendredi 24, S. Timothée, évêque et martyr. Samedi 25, La Conversion de S. Paul, apôtre. Dimanche 26, 3e dimanche après l'Epiphanie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur S. Hubert*, des Religieuses de la Retraite. *Mme Emile Ory*, de Quimper. *Mme Yves Bigot*, de Pont-Croix.

Vient de paraître

● *LA RÉGULATION DES NAISSANCES, texte français de l'encyclique « Humanae Vitae », introduction et commentaires de l'abbé Jacques Jullien, professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Quimper, avec la collaboration de prêtres et de laïcs. Un volume de 200 pages, dans la collection « Vivre le Concile », aux éditions Mame ; prix 10 fr.* — Chacun dans le diocèse connaît le travail intense de réflexion et d'étude du Père Jullien, travail qui se traduit en multiples cours, conférences (et encore la « Semaine Religieuse » ne les a pas toutes annoncées), échanges, articles et livres. De ceux-ci voici le dernier-né : le commentaire de l'encyclique « Humanae Vitae » (« enfin ! » diront tels libraires assiégés de demandes depuis trois semaines).

Les premières pages rappellent le contexte et l'autorité de l'encyclique et introduisent ainsi le commentaire : « (il) ne vise qu'à aider à cette lecture chrétienne de l'encyclique, en vue d'une meilleure intelligence afin que chacun puisse plus lucidement, discerner les appels du Seigneur au cœur de l'événement, y répondre plus fidèlement et coopérer ainsi plus efficacement au « développement intégral » de sa propre personnalité, de son foyer et de l'humanité tout entière. »

Vient ensuite le texte français de l'encyclique, avec en regard des notes *très* abondantes où l'auteur ne craint pas de s'engager.

La deuxième partie du livre est constituée de documents divers : la note pastorale de l'épiscopat français de novembre 1968, un questionnaire pour aider à la réflexion personnelle et au dialogue en équipe, des textes pontificaux et conciliaires, les réflexions du Consilium des laïcs d'octobre 1968, une biographie.

Une table analytique termine l'ouvrage et devrait en faciliter l'usage.

La collection « Vivre le Concile » où paraît cet ouvrage est bien connue : elle cherche à mettre à la disposition des prêtres, des religieuses et des chrétiens réfléchis les textes importants soit du Concile soit du Pape comme dans ce volume.

Il ne reste qu'à le recommander, non parce que l'auteur est finistérien (cela s'entend parfois dans le texte), mais parce que l'ouvrage semble bon et même *original* par rapport aux commentaires de l'encyclique déjà parus ; enfin, il ne saurait déplaire à nos lecteurs par son orientation constamment pastorale.

Une ordination d'Evêques à Rome

(6 janvier 1969)

ROME. — 6 février, fête de l'Epiphanie, signe de la manifestation de Dieu venu au milieu des hommes. C'est le jour choisi par Paul VI pour ordonner à l'épiscopat douze prêtres du monde entier. Douze hommes qui auront, comme jadis les douze apôtres, premiers disciples du Christ, à porter la bonne nouvelle au monde, à être comme l'a dit le pape « *l'image vivante du Seigneur* » à manifester la présence de Dieu parmi les hommes.

Au nombre de ces douze évêques ordonnés lundi dans la basilique Saint-Pierre de Rome par le Saint-Père lui-même, se trouvaient deux Français : *Mgr Eugène Ernoult*, auxiliaire nommé de Mgr Vial à Nantes, et *Mgr André Quélen*, auxiliaire nommé de Mgr Mazerat à Angers. Tous deux sont Bretons : l'abbé Ernoult était à Rennes vicaire épiscopal, chargé par Mgr Gouyon de la Maison des Œuvres et de l'apostolat des laïcs, et le chanoine Quélen était curé-archiprêtre de Brest, dans le diocèse de Mgr Barbu.

Tous deux sont jeunes : 42 et 46 ans. Ils sont l'Eglise de demain, tout comme leurs dix compagnons de ce jour : sept d'entre eux viennent du Congo-Kinshasa, des Etats-Unis, du Mexique et de la Bolivie, et trois sont membres du personnel du Saint-Siège, dont un Italien.

C'était donc l'image même de l'universalité de l'Eglise catholique. Universalité que manifestaient également les quelque vingt mille personnes présentes, dont une centaine venues de quatre diocèses de l'Ouest, à l'honneur aujourd'hui d'une façon toute spéciale, puisque un tel événement n'a pas eu, semble-t-il, de pareil dans la proche histoire.

Paul VI a voulu cet événement pour montrer, à une heure où les critiques ne ménagent ni sa personne ni la charge qu'il remplit, qu'il n'y a d'Eglise qu'en profonde communion des fidèles avec leurs évêques et avec le premier d'entre eux, le pape.

C'est ce qu'avait dit quelques jours auparavant Mgr Benelli, substitut de la Secrétairerie d'Etat, en accueillant les nouveaux élus au nom du Saint-Père. Il leur déclara que le pape voyait dans leur venue à Rome l'expression de leur confiance filiale à son égard, que leur ordination sur le tombeau même de Pierre et des mains mêmes du successeur du premier des apôtres, allait être le signe d'une union toute particulière : celle d'hommes qui porteront, dans les années à venir où l'Eglise risque de connaître de grosses difficultés, la même croix.

⁂

Dans son discours d'hier, lu d'une voix sereine mais grave, le pape rappela, en latin d'abord, puis en italien, français, anglais, espagnol, tout ce qui fait le « service » de l'évêque...

Aujourd'hui l'Eglise célèbre le mystère de l'Epiphanie, le dessein divin selon lequel « il a plu à Dieu dans sa bonté et dans sa sagesse de se révéler lui-même et de manifester le mystère de sa « volonté », par le moyen duquel les hommes par le Christ Verbe fait chair et dans l'Esprit Saint,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ont accès au Père et sont rendus participants de la nature divine. En fait, par cette révélation le Dieu invisible en son grand amour parle aux hommes comme à des amis et s'entretient avec eux pour les inviter et les admettre à la communion avec Lui. C'est la fête de la Révélation...

La Révélation, cette lumière céleste est datée d'une manière multiforme mais précise dans le temps, dans l'histoire, dans la réalité humaine, sociale et visible ; moment qui irradie sa plénitude dans le Christ ; mais après lui, et ainsi qu'il en a disposé, elle nous rejoint à travers une transmission, une tradition ; à travers un ministère humain, véhicule de la Révélation : les Apôtres. A la médiation unique et originaire du Christ, ceux-ci ont accordé leur médiation subalterne et instrumentale, mais indispensable comme canal alimenté par le charisme de leur élection faite par le Christ lui-même et par leur fonction institutionnelle et permanente. Charisme qui ne vient pas de la « communio fidelium » mais s'ordonne à l'édification de celle-ci...

Et nous voici alors conduit logiquement et avec bonheur à considérer en vous, Frères vénérés et aimés, que nous avons élevés aujourd'hui à l'ordre de l'épiscopat et aggrégés au Collège épiscopal, le mystère de l'Epiphanie, le dessein de la Révélation. Vous êtes les héritiers de ce trésor de vérités révélées, vous êtes les gardiens du « dépôt » ; vous êtes les représentants qualifiés du Christ, vous êtes les ministres de ses pouvoirs de magistère, de sacerdoce, de pastorat, et par rapport à l'Eglise vous représentez le Seigneur dans la forme authentique et la plus pleine. « Là où apparaît l'Evêque, là se rassemble la communauté » (parole de S. Ignace d'Antioche) de telle manière que là où est le Christ Jésus, là est l'Eglise Catholique ! Vous en êtes les préposés et, en tant que tels, les responsables et à un titre tellement plein et tellement exigeant que la charité doit avoir dans l'Evêque son expression évangélique la plus parfaite et doit le caractériser comme celui qui emploie toute sa vie à s'identifier à l'amour qui se donne et qui fait du propos de suivre le Christ le levier et la norme de son existence...

Mais pour en venir aux pensées qui maintenant, avec la liturgie d'aujourd'hui, occupent notre esprit, il nous faut rappeler le rapport qui s'instaure entre l'Apôtre — et avec lui, son successeur — et la Révélation divine. Personne plus que lui ne la reçoit, ne l'écoute, ne la médite, ne se l'approprie ; les paroles de Jésus dans le discours après la Cène nous l'enseignent et nous le répètent ; vous êtes les disciples par excellence de la Révélation. Et personne plus que vous n'est gardien de cet héritage de la vérité divine ; gardien de sa fidèle textualité, gardien de son actualité pratique. Et à vous plus qu'à tout autre dans l'Eglise de Dieu a été promise l'effusion de l'Esprit-Saint qui donne l'intelligence et ouvre les profondeurs de la Révélation. D'auditeurs privilégiés, vous êtes devenus maîtres de la doctrine divine ; le magistère est l'un des pouvoirs majeurs et spécifiques confiés par le Christ à ses Apôtres et à ceux qui leur succèderont dans la diffusion du message de vérité et de salut qu'est précisément l'Evangile. Et avec le magistère, le témoignage... Nous les imitateurs, nous les images vivantes du Seigneur, nous devons d'une certaine manière personnifier, incarner dans notre humble vie le Verbe de Dieu, afin que sa révélation, par le moyen de notre ministère et de notre exemple, continue de resplendir dans l'Eglise de Dieu et dans le monde...

Oui, nous pensons que notre premier lien avec notre vocation épiscopale est la foi, comme chez les Mages, comme chez tout croyant ; une foi pure et intègre à l'égard de la vérité révélée, une fidélité cohérente et pleine de grandeur envers les devoirs qu'elle comporte. Ce n'est pas un attachement original car il concerne tout chrétien. Mais en nous les maîtres, en nous les pasteurs, en nous les évêques, cet attachement doit être parfait et exemplaire. Si jamais l'orthodoxie doit caractériser un membre de l'Eglise, c'est par nous en premier lieu, par nous surtout qu'elle doit être clairement et fortement professée. Aujourd'hui, comme chacun le voit, l'orthodoxie, c'est-à-dire la pureté de la doctrine ne semble pas être en première place dans la psychologie des chrétiens ; tant de choses, tant de vérités sont mises en question et révoquées en doute ; on réclame tant de libertés à l'égard du patrimoine authentique de la doctrine catholique, non seulement pour l'étudier dans ses richesses, pour l'approfondir et mieux l'expliquer aux hommes de notre temps, mais pour le soumettre à ce relativisme dans lequel la pensée profane fait l'expérience de sa précarité et dans lequel elle cherche sa nouvelle expression ; ou encore pour l'adapter et comme le mettre à la mesure du goût moderne et à la capacité de la mentalité courante. Frères, soyons fidèles et ayons confiance que dans la mesure même de notre fidélité au dogme catholique, ce n'est pas l'aridité de notre enseignement, ce n'est pas la surdité de la génération présente qui réduiront à néant notre parole, mais c'est la fécondité, la vivacité, la force de pénétration de cette parole qui trouveront la puissance prodigieuse qui réside en elle...

***

Après ce discours ce fut la solennelle et pourtant sobre ordonnance du rite de l'ordination épiscopale, par lequel les douze nouveaux évêques reçurent la plénitude du sacerdoce. Cérémonie aux moments émouvants que l'on ne peut citer tous, mais dont les plus riches en signification furent l'imposition des mains, la réception de l'Evangile et l'échange du baiser de paix.

Tous ces rites furent accomplis non seulement par le pape, mais aussi par une quinzaine de cardinaux et quelque deux cents évêques de toutes nationalités, parmi lesquels on reconnaissait notamment le *cardinal Secrétaire d'Etat Cicognani*, les *cardinaux Villot* et *Garrone*, et *Mgr Martin*, de la Curie, *NN. SS. Gouyon* (Rennes), *Vial* (Nantes), *Mazerat* (Angers), *Barbu* (Quimper), *Riopel* (Rennes), et *Favé* (Quimper).

Tour à tour, les douze nouveaux évêques descendirent de l'autel de Pierre en portant sur leurs épaules le livre saint, l'Evangile. Tour à tour, ils reçurent charge de la mître et de la crosse. Tour à tour, ils reçurent le baiser de paix. A ce moment-là, on vit Paul VI détendu, réellement heureux de cette manifestation de l'unité et de la fraternité. A ce moment-là aussi on vit s'éclairer le visage de ceux qui offraient un prêtre, NN. SS. Gouyon et Barbu, comme celui de ceux à qui ces prêtres étaient offerts pour le service de leur Eglise, NN. SS. Vial et Mazerat.

Après la première bénédiction donnée avec le Saint-Père par les nouveaux évêques à la foule des fidèles, prêtres, religieuses, laïcs mêlés, le cortège se forma pour la sortie. Mgr Ernoult était assisté des *abbés Templé* (Rennes) et *Le Gouic* (Nantes) et Mgr Quélen des *abbés Kervennic* (Quimper) et *Besnard* (Angers).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le pape passe le dernier, la fameuse sedia et ses porteurs attendaient. Paul VI refusa et partit à pied derrière ses frères : aussitôt la foule applaudit à ce geste d'humilité.

Les applaudissements reprirent lorsque quelques minutes plus tard, sur une place Saint-Pierre inondée de soleil, la foule vit apparaître — il était midi — une silhouette blanche à la fenêtre du bureau pontifical : c'était le pape qui en ce jour de l'Epiphanie, venait prier l'Angelus avec tous les pèlerins venus du monde entier.

Quand la prière fut achevée et la dernière bénédiction reçue, quand la frêle silhouette de l'homme blanc eut disparu, parents et amis purent se livrer à la joie des retrouvailles avec ceux qui désormais étaient devenus pour tous les « images vivantes du Christ. »

Paul Bosse-Platière,
envoyé spécial d'Ouest-France.
(traduction du discours par J. A.)

AUDIENCE DU PAPE

Autant l'ordination à Saint-Pierre fut imposante, autant l'audience particulière accordée le mardi matin à Monseigneur Quélen et à Monseigneur Ernoult, entourés de leurs parents et amis fut familiale et cordiale. Le cadre contraste avec la simplicité personnelle du Pape : pour le rencontrer, il faut franchir des filtrages multiples et... débonnaires des gardes-suisses hallebardés, des appariteurs, à travers des salons aux plafonds à caissons dorés ; mais le Pape vient sans apparat, alerte mais si fragile en apparence, il parle :

C'est pour Nous une grande joie, après la belle cérémonie d'hier matin en la fête de l'Epiphanie..., de vous recevoir personnellement, malheureusement moins longtemps que Nous l'aurions désiré, mais le temps est limité ! A tous, Nous voulons dire la joie de notre cœur. Aux mamans de Mgr Eugène Ernoult et de Mgr André Quélen, tout d'abord, notre gratitude pour avoir donné ces nouveaux successeurs aux Apôtres, afin d'annoncer, demain comme hier, la bonne nouvelle de l'Evangile du Christ Sauveur. A tous les pèlerins, membres de vos familles, ou amis, qui vous ont suivis au cours des étapes de votre ministère sacerdotal, à l'aumônerie de l'Action catholique générale, à la Direction des Œuvres à Rennes, au Grand Séminaire de Quimper, à Saint-Louis de Brest, notre joie de vous voir si nombreux entourer de votre affection les nouveaux évêques.

Aux délégations de Nantes et d'Angers, prêtres, religieuses et laïcs, notre joie de vous donner Mgr Ernoult et Mgr Quélen pour aider de tout leur zèle pastoral les chefs de ces deux diocèses, Mgr Vial et Mgr Mazerat. Nous sommes heureux de cet échange fraternel entre les diverses régions de l'Ouest de la France. Un grand merci enfin à Mgr Gouyon et à son auxiliaire Mgr Riopel, à Mgr Barbu et à son auxiliaire Mgr Favé, pour avoir accepté de se séparer de collaborateurs de valeur en vue d'un meilleur service d'Eglise.

A tous, chers pèlerins de la Bretagne et de l'Anjou, Nous disons notre admiration pour tant de vertus de foi chrétienne, de fidélité et de générosité dans le service de l'Eglise. A travers vous, c'est à toutes vos familles et à vos paroisses que Nous pensons. De retour chez vous, soyez les messagers de l'affection et de la gratitude du Pape. A tous dites combien Nous comptons sur eux pour l'Eglise.

Que notre Bénédiction Apostolique vous traduise aussi tous les vœux que Nous formons de grand cœur à l'intention de vos familles, de vos diocèses, et vous donne toujours les grâces de Dieu que Nous souhaitons pour vous en ce début d'année nouvelle.

Paul VI se fait alors présenter les mères des nouveaux évêques et commande lui-même les photographes, sans se formaliser de l'enfant de deux ans qui s'amuse avec la chaîne de sa croix pectorale si brillante sur la soutane blanche.

En l'approchant, chacun baise son anneau ou lui serre la main, balbutiant quelques mots indistincts ou lui posant une question comme telle religieuse : « *Saint-Père, que pouvons-nous faire pour vous ? — Servez l'Eglise, et priez pour moi* ». Je vois encore, à la sortie, un père de famille bouleversé : « *Tout au long de l'audience je n'ai eu qu'une pensée : lequel de nos garçons sera prêtre ? Il faut que la relève soit assurée. Par qui ? sinon par nos enfants ?* » Combien ont réalisé, par la grâce de cette rencontre, la portée de la prière pour le Pape à laquelle nous participons dans une inattention trop habituelle aux messes du dimanche !

Et tous se demandaient comment ils pourraient partager au retour avec leurs amis les découvertes dont ils avaient eu le privilège, comment témoigner dans leur vie d'un sens de l'Eglise renouvelé, quand seront décantées les émotions du moment présent.

● *ETUDES*, 15, *rue Monsieur, Paris* (7e). — Comment ne pas éprouver un certain malaise devant tout ce qui s'écrit sur l'autorité de l'Eglise ? Aborder pareil sujet, n'est-ce pas prendre le risque d'aggraver ou de dénaturer l'état de crise actuel ? En fait, si trop de publications sur ce problème avivent les tensions, peut-être est-ce faute d'avoir distingué au préalable l'autorité *de* l'Eglise et l'autorité *dans* l'Eglise. C'est à clarifier cette distinction et à mieux définir les termes que s'emploie H. de Lavalette dans les ETUDES de janvier 1969 : un article salubre, qui permettra de dépassionner bien des débats !

Dans la même livraison, l'article de Xavier Serrières, *la Guerre ou la paix dans l'entreprise ?*, apporte une réflexion approfondie sur les données actuelles de la *participation* et sur les étapes qu'il sera nécessaire de franchir successivement pour parvenir à une véritable coopération des dirigeants et des salariés.

● *LE SERVICE INTERDIOCÉSAIN DES IMMIGRÉS*, 30, *rue Barbet de Jouy, Paris*, 7e, fait paraître un bulletin mensuel pour les Travailleurs Portugais, « *Présenca Portuguesa* » et a mis au point d'autres moyens pastoraux au service des Travailleurs Portugais (messe, baptême....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ROMAINS POUR QUATRE JOURS

« Tous les chemins mènent à Rome ». L'ordination épiscopale des Pères Quélen et Ernoult nous y amène. Nous sommes près d'une centaine des diocèses de Rennes, Angers, Nantes et Quimper, conduits par nos évêques respectifs : prêtres, religieuses, laïcs d'Action Catholique, parents et amis. Parfois un tirage au sort a désigné l'heureux voyageur. Pour plusieurs c'est le baptême de l'air avec ou sans appréhensions. L'organisation technique est l'œuvre de M. le chanoine Hélou (c'est donc du travail bien fait), avec un relais local à Brest en M. l'abbé Le Prat.

Nous arrivons dans la Ville Eternelle le samedi soir 4 janvier. Des religieuses espagnoles nous reçoivent avec une extrême gentillesse via Aurelia, Villa Fatima. Il fait nuit déjà. Le lendemain matin deux cars nous promènent à travers Rome : au Pincéo, à la fontaine de Trevi, au Forum, au Colisée, un théâtre où le sang qui coulait était du vrai sang, où l'agonie n'était pas simulée, où des hommes ont rencontré la mort. Nous concélébrons la messe avec Monseigneur Riopel aux Catacombes de Ste Domitille, le long de la Voie Appienne, haut lieu de la Foi apportée de Judée et de Galilée par les apôtres Pierre et Paul. Là la Foi couva longuement en feux souterrains avant d'éclater au dehors. Mgr Riopel à l'homélie rappelle ce témoignage des martyrs.

L'après-midi nous visitons Ste-Marie Majeure avec ses merveilleuses mosaïques des premiers siècles ; S. Jean de Latran, la cathédrale de Rome, « la mère et la tête de toutes les églises du monde » ; la Scala Santa ; St-Pierre aux Liens avec son sublime et terrible Moïse. Nous nous promenons à pieds au centre de la ville, flânant sur la place Navone, transformée en foire à jouets et en bazars, en cette veille de l'Epiphanie, dans une atmosphère de kermesse bon enfant et familiale, au milieu de la gentillesse des Romains qu'on y coudoie, mêlés à la foule bruyante. Nous y retrouvons nos évêques présents et futurs et le Père Corentin Larnicol.

⁂

Le lendemain, au jour même de l'Epiphanie, c'est l'ordination épiscopale à St-Pierre auprès du Tombeau de l'Apôtre, le Chef des Douze, de nos deux Evêques avec dix autres d'Europe, d'Afrique, d'Amérique, représentant par leur apostolat quatre continents. Le Pape est le consécrateur principal. La cérémonie est simple et majestueuse à la fois. L'homélie du Saint-Père en italien, en français, en espagnol et en anglais invite à ne pas séparer le souci pastoral et l'observance de la doctrine : « Custodes Fidéi ».

Nous retournons déjeuner à Aurelia avec nos Evêques, anciens et nouveaux. Le docteur Tardy, président national de l'A.C.G.H., qui travailla à Paris avec Monseigneur Ernoult ouvre les toasts, suivi par Monseigneur Gouyon, Archevêque de Rennes, puis par les deux nouveaux Evêques. Nous chantons le « Bro goz ma zadou » et l'Angelus breton.

L'après-midi chacun se promène dans Rome pour voir qui à nouveau le Forum, qui Ste-Marie in Cosmedin, qui Ste-Sabine, qui l'Ara

Cœli avec son Bambino Gesù, qui les multiples presepié (crèches). Hélas ! il faut choisir. Certains font comme la chèvre de M. Seguin, ils partent seuls sur les collines.

Le mardi 7 est notre dernier jour plein à Rome. Nous concélébrons avec nos Evêques à St-Paul-hors-les-Murs. Monseigneur Gouyon évoque les personnalités de Pierre et de Paul. Puis, après une visite trop rapide de quelques salles du musée du Vatican et de la chapelle Sixtine, nous voici à nouveau place St-Pierre, devant la Porte de Bronze cette fois, pour l'audience du Pape. Nous sommes introduits dans la salle du Consistoire. Le Saint-Père arrive. Il remercie les diocèses de Rennes et de Quimper et a un mot de gratitude et d'affection pour les mamans de Mgr Quélen et de Mgr Ernoult. Puis ce sont les photographies dans une atmosphère de simplicité. Enfin, avant de se retirer, le pape salue chacun d'entre nous.

L'après-midi nous allons au Panthéon à l'admirable coupole, puis à St-Clément, l'une des plus anciennes et plus émouvantes églises de Rome, avec ses mosaïques, sa crypte et tout en-dessous, au niveau de la Rome antique les restes d'un temple païen à la gloire de Mithra. Puis chacun erre un peu dans la ville avec nostalgie. Déjà le départ est proche. Les dames, après tant d'églises, visitent à présent les magasins, éprouvant quelque peu la patience de leurs époux.

Branle-bas de combat aux aurores du mercredi. Il faut partir. Nous concélébrons chez nos sympathiques religieuses. Envol par Boeing Pan American. Le ciel est couvert, hélas. Nous apercevons cependant Ostie et l'embouchure du Tibre, puis certains bien placés les montagnes de la Corse enneigée, plus tard la vallée de l'Yonne et notre Paris si beau lui aussi d'une autre manière.

Les dispersions commencent. Nous poursuivons par le train, fatigués mais heureux. L'ambiance est très fraternelle, comme elle le fut tout au long. Mais maintenant «les héros sont fatigués », sauf quelques acharnés de la belote qui tiennent envers et contre tout et persévèrent jusqu'à la fin. Monseigneur Barbu cause avec les uns et les autres. A Rennes notre état-major quimpérois nous quitte. M. Hélou saute du train qui s'ébranle déjà. La serviette diplomatique d'un vicaire général est abandonnée dans le wagon ; elle contient peut-être les secrets de l'avenir. Heureusement quelqu'un ouvre l'œil à temps et la découvre à la descente en gare de Brest.

Nous emportons des impressions romaines multiples, diverses et colorées. Nous gardons le souvenir d'une atmosphère de prière, de fraternité, de gaieté aussi. En nos cœurs nous formons des vœux pour les nouveaux Evêques dans le travail de demain, au service de l'Eglise du Christ, en une croisée des chemins.

G. L.

● *L'ŒCUMÉNISME*, trois textes de M. Ferrie-Welti, P. Struve et R. Beaupère. Un petit volume de la collection « Eglises en dialogue », aux éditions Mame. — Un orthodoxe, un catholique, un protestant parlent de l'Unité et de l'Œcuménisme, de leurs progrès et de leur non-achèvement. Malgré les contestations récentes, l'œcuménisme demeure une tâche exaltante pour les chrétiens d'aujourd'hui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une fusion d'école à Saint-Pol-de-Léon

Ce fut une œuvre de longue haleine, et c'est au troisième trimestre scolaire de 1966 que remontent les premières réunions où l'idée fut lancée.

De quoi s'agissait-il ? D'un projet encore assez vague : de la fusion possible des deux écoles libres de filles de Saint-Pol : un C.E.G. tenu par les Sœurs du Saint-Esprit et une école tenue par les Ursulines comportant primaire et secondaire, le tout s'inscrivant d'ailleurs dans une réorganisation générale de l'enseignement libre du secteur.

Mais pourquoi fusionner ? Etait-ce bien nécessaire ?

Trois raisons y poussaient : mieux répondre aux exigences de l'orientation scolaire et offrir à la jeunesse saimpolitaine toute la gamme possible des options. C'était là un premier but. Par ailleurs, réaliser une « seule » école allait dans le sens d'une démocratisation de l'enseignement ; c'était un second motif. Enfin, les religieuses des deux congrégations y sentaient obscurément un appel à marcher dans une perspective conciliaire d'unité. Concrètement, administrativement, disons — cela devait se réaliser par la transformation de la Charité en Cours primaire et de celle de Sainte-Ursule en C.E.S.

⁂

Le projet connut, il faut l'avouer, des jours fastes et des jours néfastes... Et M. le vicaire général Prigent sait mieux que quiconque et les unes et les autres, lui qui vint plus d'une fois à Saint-Pol pour encourager ou pacifier !

Ainsi, tour à tour applaudi — « Ce serait si beau, s'était écrié aux premiers jours un professeur laïque, qu'il n'y ait plus à Saint-Pol telle ou telle école mais une seule école qui s'appellerait « l'école chrétienne » — et même désiré fortement par les A.P.E.L., le beau projet connut la bataille, voire un instant, la défaite. Certains sceptiques allèrent même jusqu'à penser tout bas, puis à dire tout haut : « Deux congrégations différentes pourront-elles s'arranger dans une petite ville ? » Les parents, eux, s'affolaient de la distance (or, dix minutes séparent les deux établissements) et, prophètes de malheur voyaient déjà la mort de l'enseignement libre à Saint-Pol. D'autre part, devant les exigences concrètes, la collaboration semblait désormais faire peur aux deux congrégations : elle demande une telle absence de préjugés, le vouloir d'une connaissance et d'une compréhension mutuelles, et ce n'est pas si facile !

Il est vrai qu'au fur et à mesure que le projet prenait corps, les problèmes se multipliaient, les rencontres entre directrices et membres de l'A.P.E.L. aussi d'ailleurs ! Quant aux solutions, elles apparaissent tellement lointaines pour ne pas dire utopiques que, plus d'une fois, on pensa tout abandonner Le reclassement des professeurs, les divergences de mentalités entre parents, les locaux... autant de questions sérieuses.

Enfin les mois passent. Avec beaucoup de temps, de patience, de dialogues, l'idée a fait son chemin. Nous voici à Pâques 1968. Les

parents attendent le résultat des recherches entreprises de part et d'autre. Ils souhaitent la mise en commun des compétences, une meilleure utilisation des forces éducatrices, mais il s'avère alors qu'ils attendent surtout des deux familles religieuses un témoignage d'unité dont celles-ci prennent une conscience aigüe. Dès lors, la cause est gagnée : la fusion se fera à travers tous les obstacles.

Restent à fixer les modalités de la réalisation ; elle se fera en deux temps. A la rentrée d'octobre 1968, les 11e, 10e, 9e de Sainte-Ursule passeront à la Charité, qui, elle, enverra à Sainte-Ursule les 6e et 5e. A la rentrée de 1969, la fusion s'achèvera définitivement par l'arrivée des 3e et 4e à Sainte-Ursule et des 8e et 7e à la Charité.

Les deux communautés préparent alors ensemble la rentrée. Des élèves changeront d'école. Des professeurs aussi. Ce n'est pas sans déchirement pour certains, mais, finalement tout s'apaisera ; et désormais les cœurs œcuméniques ont une joie renouvelée chaque jour en voyant deux filles du Saint-Esprit faire classe à Sainte Ursule et une Ursuline venir en sens inverse s'associer à l'équipe éducatrice de la Charité. Quant aux esprits chagrins, qu'ils soient rassurés : aucun élève de la maternelle n'a quitté l'enseignement libre, paraît-il.

Une grande étape vient donc d'être franchie. L'unité se serait-elle donc réalisée en quelques mois ? Oui, sans doute, il reste encore bien des progrès à faire. Mais ce qui est beau et bon, c'est que l'unité s'approfondit dans les esprits et les cœurs chaque jour à travers la noble tâche de l'éducation.

⁂

Voici l'expérience de Saint-Pol. Mais Brest vient de vivre une expérience identique entre les maisons de l'Immaculée devenant C.E.S. et de la Retraite accueillant le Second Cycle. Là aussi, sans doute des difficultés ont dû surgir ; mais l'unité l'emporta, témoin cette réflexion d'une Sœur : « Entre nous, on ne parle plus d'anciennes élèves de telle ou telle maison... toutes, elles sont « nos » élèves ! » Comme ce possessif est éloquent !

(Texte présenté aux Vœux des Religieuses à Monseigneur l'Evêque)

● *L'ŒCUMÉNISME, texte et commentaires du décret conciliaire ;*

● *LA LIBERTÉ RELIGIEUSE, texte et commentaires de la Déclaration ; 10 fr. Deux volumes rédigés par une équipe de prêtres et de laïcs dans la collection « Vivre le Concile », aux éditions Mame.* — La Semaine Religieuse » a déjà signalé cette collection de documents conciliaires particulièrement bien adaptée aux fidèles et au travail en commun. La présentation est originale : une longue introduction par un spécialiste sur l'historique, le vote et le sens du texte ; puis le texte français avec, en regard, les explications et les références nécessaires ; enfin, un questionnaire pour la réflexion personnelle et le dialogue en équipe. Le tout édité, avec le soin de la Maison Mame, en un format « maniable ».

Dans la même collection : *L'Eglise ; l'Apostolat des Laïcs ; La Liturgie : L'Eglise dans le monde de ce temps.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 5 - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES

PAUGAM & Cie

Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs

L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER - Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÉGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guiyinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch...

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Émail - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidelité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à PARIS
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Journée mondiale des moyens
de communication sociale
Itinéraire de la Visite pastorale
et de la Confirmation
Session de recherche sur la fonction
de curé-doyen ou responsable de secteur
Mouvement de l'Enfance
Colonies de vacances
Direction de l'Enseignement religieux
Direction diocésaine de l'Enseignement catholique

Les moyens de communication sociale
Père André Quélen, qui êtes-vous ?
Nouvelles et lectures

N° 4 192 (84e année). — 24 janvier 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tel. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

JOURNÉE MONDIALE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

C'est au premier dimanche de février que l'Assemblée plénière de Lourdes 1966 a fixé cette journée. Les paroisses ont reçu un dossier de préparation et la description du matériel d'animation disponible au plan national.

⁂

Mais, comme l'indique l'Ordo la quête de ce dimanche 2 février est faite pour les aumôniers d'Action Catholique.

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION

Le tableau annoncé pour cette semaine ne peut paraître : malgré le rappel de la semaine dernière, un tiers des paroisses intéressées **(archiprêtré de Brest ; S. Mathieu, S. Martin et S. Melaine de Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Cléder, Landivisiau)** n'ont pas encore répondu.

SESSION DE RECHERCHE SUR LA FONCTION DE CURÉ-DOYEN OU RESPONSABLE DE SECTEUR

Rectificatif destiné aux « Semaines Religieuses ». — Cette session, destinée aux Curés-doyens et responsables de secteur de la région Ouest, se tiendra **à la Retraite de Lesneven du dimanche 8 juin 1969 (soir) au samedi 14 (midi)**, et non du 5 au 14 juin, comme il a été annoncé par erreur.

MOUVEMENT DE L'ENFANCE

Récollection de Carême pour 8-11 ans et 12-14 ans

Comme chaque année le Centre fédéral Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes et le Centre diocésain des Vocations proposent deux récollections de Carême pour 8-11 ans et 12-14 ans dans la ligne du thème de la campagne d'année du Mouvement C. V.-A. V.

Les indications et documents nécessaires pour le déroulement de ces récollections, qui pourront se faire pendant les vacances des Gras, seront données dans trois centres différents :

— **Brest,** Salle paroissiale S. Luc, mercredi 29 janvier à 14 h. 30.

— **Landivisiau,** Salle des Œuvres, près de l'église, jeudi 30 janvier à 14 h. 30.

— **Quimper,** Direction des Œuvres, vendredi 31 janvier à 14 h. 30.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La prise en charge de ces récollections devant être assurée (pour les garçons et pour les filles) à la fois par l'Aumônier secteur Enfance, par l'Aumônier secteur « Vocations », par la Conseillère de secteur C. V.-A. V. et les Responsables C. V.-A. V., on voudra bien s'arranger pour que chaque secteur soit représenté par l'une ou l'autre de ces personnes dans l'un des trois centres.

COLONIES DE VACANCES

M. l'abbé Abgrall, 9, rue du Frout, Quimper, délégué départemental du comité catholique des Centres de Vacances (C.C.C.V.) se propose d'établir une liste des locaux pour colonie de vacances. Les institutions-écoles qui désirent figurer sur cette liste voudront bien se mettre en relation avec lui. Le plus tôt possible.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Nous recevrons livraison, à la fin de cette semaine, des **activités** (Dossier du maître et fichier de l'élève) **Série B** (ou CM 2) de « Qui es-tu Seigneur ». Il nous sera donc possible d'honorer les commandes en attente depuis la rentrée.

Etant donné le retard considérable de cette livraison, nous comprenons très bien que certains parmi vous renoncent, à cette date, à utiliser ces documents, en particulier le fichier de l'élève. En ce cas, nous leur demandons de nous notifier au plus vite l'annulation ou la modification de leur commande **(dernier délai : le 29 janvier).**

Ceux qui maintiennent leur commande sont invités, dans la mesure du possible, à venir en prendre livraison sur place. Nous vous signalons à ce sujet que toutes les livraisons se feront à partir de Quimper : il n'y aura pas de permanence à Brest.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

I. — Certificat d'Etudes Primaires pour adultes.

Une session spéciale de Certificat d'Etudes Primaires pour adultes aura lieu, dans le Finistère, le jeudi 20 mars 1969.

Deux centres fonctionneront : Brest et Quimper.

Les inscriptions seront reçues à l'Inspection Académique du Finistère — Service des Examens — jusqu'au 24 février 1969.

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 1er octobre 1969 et avoir cessé de fréquenter un établissement public ou privé dans lequel prédomine un enseignement général depuis le 1er octobre de l'année qui précède.

Le dossier se compose d'une fiche individuelle d'état-civil, d'une demande d'inscription comportant la mention suivante : « Je déclare sur l'honneur n'avoir pas fréquenté un établissement public ou privé dans lequel prédomine un enseignement général depuis le 1er octobre de l'année qui précède » et précisant le centre d'examen choisi, d'une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat.

II. — Journée européenne des écoles.

Le concours se déroulera cette année du 30 janvier au 10 février. Il comporte : catégorie A (12 à 14 ans) : un dessin — catégorie B (14 à 16 ans) : une rédaction — catégorie C (16 à 19 ans) : une dissertation.

Les établissements qui ont l'intention de faire concourir leurs élèves sont priés de demander dès maintenant les sujets à la Direction diocésaine , 2, rue César Franck — B. P. 38 — Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 26 janvier, 3e dimanche après l'Epiphanie. Lundi 27, S. Jean Chrysostome, évêque et docteur. Mardi 28, Bienheureux Julien Maunoir. Mercredi 29, S. François de Sales. Jeudi 30, Ste Martine, vierge et martyre. Vendredi 31, S. Jean Bosco. Samedi 1er février, S. Ignace d'Antioche, évêque et martyr. Dimanche 2, Purification de la B. V. Marie.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Créac'h*, de Morlaix, mère de M. l'abbé J. Créac'h, professeur à S. Yves, Quimper. *Sœur Séraphine-Marie Conseil*, des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve de Plougastel-Daoulas.

MESSE ANNIVERSAIRE pour M. le chanoine *Bizien* du chapitre cathédral, le lundi 27 janvier à 10 h. à la cathédrale.

● *PASTORALE COMMUNE DES FOYERS MIXTES, « Recommandations de l'Eglise Catholique et des Eglises Réformées et Luthériennes de France »* a paru en coédition aux Editions Saint-Paul et à la Société nouvelle des publications protestantes.

Ces « Recommandations » sont publiées conjointement par les autorités catholiques et protestantes en France. Elles ont été mises au point par une équipe de travail mandatée à la fois par le Comité épiscopal pour l'Unité et par le Conseil des Bureaux des quatre Eglises réformées et luthériennes de France.

Beaucoup plus que des « règles », ces Recommandations proposent des orientations sur lesquelles un accord existe entre l'Eglise catholique et les Eglises de la réforme.

Elles ne concernent que les mariages entre protestants et catholiques ; l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe en France se proposent de préparer des « recommandations » concernant les mariages entre leurs fidèles. Leur caractère pastoral, compte tenu de certaines dispositions particulières permet leur application plus générale à d'autre cas. Mais les mariages entre chrétiens et non-chrétiens (juifs ou musulmans par exemple), qui posent des problèmes différents, ne sont pas traités dans ce document.

L'exemplaire franco, 2,30 F. (règlement à la commande, par chèque bancaire ou virement : Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris 6e ; C.C.P. Paris 243-60).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les moyens de communication sociale

L'an dernier, les éditions Mame ont publié, sous la direction du R. P. Lambert, un ouvrage collectif intitulé LA NOUVELLE IMAGE DE L'EGLISE, *avec ce sous-titre : « Bilan du Concile Vatican II ». C'est un livre intéressant et divers qui traite de l'Eglise, de ses rapports avec les autres Eglises ou religions, de sa rencontre avec un nouvel âge du monde, et qui le fait selon un plan sous-jacent à tous les chapitres : l'état de choses antérieur, l'évolution survenue au Concile, les résultats, orientations et implications nouvelles.*

C'est à ce livre que sont empruntées les pages suivantes, extraites du chapitre consacré au décret sur les Moyens de Communication Sociale (les mass media) par le R. P. Gabel, alors secrétaire général de l'Union Catholique Internationale de la Presse.

Depuis une cinquantaine d'années, les hommes ont été les témoins — tout à la fois, et diversement, bénéficiaires et victimes — d'une explosion de la communication. Des moyens d'expression et de diffusion de plus en plus perfectionnés permettent de transmettre des messages non seulement par l'imprimé, mais encore par le son et par l'image. Au plan de la technique, comme à celui de la sociologie et de la culture, le développement rapide des moyens de diffusion audio-visuels et l'utilisation des satellites artificiels impriment à l'histoire de l'humanité un bouleversement beaucoup plus profond que l'invention de l'imprimerie...

Au même instant des millions d'hommes apprennent la même nouvelle, participent au même spectacle. Et ils le savent. C'est cela qui est la particularité de la communication moderne, qui en constitue les chances comme les risques. Car la communion peut en être renforcée, comme les ruptures aggravées. Les mêmes messages ne sont pas accueillis partout de la même manière : ce qui réjouit ou flatte les uns, consterne et révulse les autres, les individus et les publics réagissant en fonction de leur culture, de leur milieu, de leurs intérêts, etc.

La masse, la diversité, la rapidité des messages transmis sont donc un des phénomènes les plus caractéristiques de notre civilisation. L'avenir de l'homme dépend de son bon ou mauvais usage.

Il n'était pas possible que l'Eglise se désintéressât d'une telle réalité, à l'heure même où, par le Concile, elle cherchait à être en prise directe avec le monde d'aujourd'hui...

Le décret, publié à la séance de clôture de la deuxième période conciliaire, le 4 décembre 1963, est divisé en deux chapitres, avec une brève introduction et conclusion... Il aborde des problèmes importants et pratiques à la fois ; il le fait dans une orientation nettement positive. On voit aussi que le Concile n'est pas demeuré enfermé dans l'affirmation des droits de l'Eglise et le rappel de la moralité, mais qu'il se soucie déjà du bien commun de toute l'humanité indépendamment des incidences religieuses directes.

Cependant, à la date où le décret a été promulgué, c'est-à-dire en 1963, et à plus forte raison à l'époque où il a été coulé en substance, c'est-à-dire en 1962, le Concile n'avait pas encore élaboré ce que l'on pourrait appeler sa théologie des réalités terrestres et son anthropologie religieuse ; de plus il hésitait encore à traiter de certains problèmes...

C'est maintenant le rôle des théologiens et des professionnels de replacer ce décret et le problème de la communication dans l'éclairage de tout le Concile, et tout particulièrement des chapitres II et IV de la *Constitution sur l'Eglise*, de la première partie et du chapitre sur la culture de la *constitution pastorale de l'Eglise dans le monde de ce temps*, des décrets sur *l'Apostolat des Laïcs*, sur les *Missions*, sur *l'Œcuménisme*, et la *déclaration sur la Liberté religieuse*. Il faudra surtout qu'il repensent continuellement ces questions en fonction de la vie même qui jaillira de l'application existentielle de ces documents.

⁂

S'inspirant de cet enseignement si riche, les catholiques continueront certes à utiliser ces moyens pour propager le message de l'Evangile — et ils sont même invités à le faire « sans aucun retard et avec le plus grand zèle » — mais ils se demanderont, de plus en plus, ce que devient l'homme dans sa liberté, sa dignité, son équilibre, sa promotion, sa vocation suprême sous l'avalanche de messages au contenu ambigu et à l'impact divers. Par eux, l'Eglise se mettra au service de l'humanité en un secteur si décisif pour son progrès et sa paix.

Le décret conciliaire manifeste déjà le souci de l'homme pris individuellement ou socialement : son affirmation au droit à l'information libre et objective pour s'intégrer dans la communauté et pour y prendre ses responsabilités en connaissance de cause ; son insistance sur le devoir de donner à chacun les moyens de faire un choix devant les propositions innombrables qui lui sont faites ; tout cela montre bien que l'Eglise veut former des hommes libres et responsables — c'est-à-dire majeurs — dans l'usage des moyens de communication sociale.

Il y aurait bien d'autres indices de cette préoccupation mais insistons brièvement sur les deux que nous venons de signaler.

Les passages où le document parle du droit à l'information et du rôle des autorités publiques par rapport à la liberté d'expression en général et celle de la presse en particulier sont intéressants. A toute société composée d'hommes, membres responsables du groupe, et à plus forte raison à une société où les liens d'interdépendance deviennent de plus en plus étroits, est inhérent le droit à l'information. Les qualités de cette information sont ensuite énoncées : véridique et complète, honnête et convenable. Ainsi se trouve fondé éthiquement et affirmé par un concile un des droits que l'homme moderne revendique avec force et dont le respect est un des éléments les plus essentiels de la société démocratique et l'une des conditions primordiales d'une paix sincère et juste entre les nations.

En employant l'expression « société humaine », le Concile a-t-il esquivé l'application directe de ce principe à l'Eglise qui n'est pas une société humaine au sens strict ? Il a, paraît-il, voulu fixer un principe général qui vaut pour toute société composée d'hommes ; il n'a donc ni mentionné ni exclu l'Eglise. Personnellement nous estimons qu'en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vertu même de la nature du Peuple de Dieu ; de la fondamentale dignité, égalité et liberté de ses membres ; de la collaboration, initiative et responsabilité réclamées des laïcs, l'Eglise devrait être la société qui informe ses membres le plus amplement, le plus régulièrement, le plus objectivement.

Des mœurs d'un passé récent s'expliquent par des raisons historiques ; elles se justifieraient même sociologiquement ; mais elles ne sont pas théologiquement et psychologiquement acceptables. Nous avons déjà signalé que des efforts ont été loyalement entrepris dans le sens d'une libéralisation de l'information dans l'Eglise ; et pourtant nous savons aussi que dans l'Eglise tout ne peut pas, tout ne doit pas être rendu public. Il y a les exigences de la justice et de la charité. Il y a les lois du gouvernement d'un grand peuple. Nous voulons simplement dire qu'une politique d'information est plus normale et plus efficace qu'une politique du secret...

⁂

Une simple moralisation générale dans l'usage des moyens de communication sociale chez les producteurs comme chez les usagers — si nécessaire qu'elle soit — n'apporterait pas une réponse adéquate à tout le problème que pose la communication moderne. Ce fut une illusion de trop de catholiques, au XIX^e^ siècle, de chercher une réponse à la question sociale dans la moralisation de la classe ouvrière et dans les conseils de charité et parfois de détachement données aux patrons. Il y a les structures ; il y a le sociologique. C'est à tous les plans qu'il faut agir.

Or, l'organisation de notre cité moderne, et en particulier celle des loisirs, n'offre aux moyens de diffusion ni les structures ni le climat capables de les faire concourir décidément et aisément à une promotion harmonieuse et globale des personnes et de la société.

C'est aux heures de repos que l'homme consomme le plus de ces biens culturels offerts abondamment par les moyens de diffusion. Donc aux heures de relaxe après la fatigue. La plupart des hommes chercheront donc rarement un accomplissement personnel au prix d'un effort et d'une discipline, mais plutôt une détente, et souvent une évasion. Ils sont happés par ces immenses machines de rêve que sont les postes de radio et de télévision, les écrans de cinéma et beaucoup d'illustrés. Mais à quoi rêvent-ils ? C'est assurément une question grave. Mais n'est-elle pas conditionnée par une autre question : A quoi peuvent-ils, à quoi veulent-ils rêver, après une journée harassante, dans un monde sans communication, liberté et poésie ? Ne veulent-ils pas échapper au moins de temps à autre à cette machine anonyme et inhumaine qui les happe et les broie ?

La solution au problème d'ensemble qui nous occupe inclut donc tout particulièrement une nouvelle conception et une nouvelle politique des loisirs. Notre société, organisée autour de la production des biens matériels, permet à l'homme d'en *avoir* et d'en consommer *de plus en plus ;* elle a intégré facilement dans son système la production et la consommation des biens culturels « solvables » ; il faudrait qu'elle se décide rapidement — le développement des moyens d'expression l'exige — à prévoir et à organiser les temps et les activités, comme les structures d'ailleurs, qui permettent à l'homme *d'être davantage soi-même...*

Cette situation requiert de l'Eglise une présence et une action adaptées. L'Eglise n'a pas été efficacement présente au monde lors de l'expansion de la production des biens matériels et des services. Sera-t-elle présente à une civilisation qui se caractérise de plus en plus par la production industrielle, la distribution accélérée et la consommation massive des biens culturels, à une époque qui marque la fin des mondes clos ?

L'esprit du Concile permettra à l'Eglise d'affronter ces tâches diverses à l'égard des fidèles dont elle devra, dans une dialectique difficile, purifier et incarner la foi, à l'égard de ce vaste monde de la communication qu'elle voudra servir dans le respect de ses fonctions d'information, de culture, d'enseignement et de distraction à la mesure même de ses besoins.

La communication sociale est une forme de dialogue des hommes entre eux ; elle doit conduire au dialogue avec Dieu. Et les hommes ont déjà commencé leur dialogue avec Dieu quand ils dialoguent entre eux dans le respect de leur liberté et de leur dignité, dans une universelle fraternité.

● *DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES, publication trimestrielle, aux Editions Mame, Tours. L'abonnement annuel,* 31 *fr. ; le numéro* 8,85 *fr.* — Nous avons régulièrement signalé et souvent recommandé ces *Documents catéchétiques*, constitués, ou le sait, d'une part de reproductions photographiques (29,5 × 23,5 cm) détachées les unes des autres, en général une quinzaine, d'autre part d'un cahier d'explication et de commentaires. Parmi les derniers numéros, une série de six présente « quelques grandes clés *pour une lecture catéchétique des évangiles aujourd'hui* ». Faisant suite aux cahiers 20 à 25 sur « La Promesse », « L'Alliance », « Le Royaume », « L'Epreuve », « L'Attente », « Les Ecrits bibliques », cette présentation des évangiles se propose d'atteindre : *par le texte,* des lecteurs adultes : catéchistes, catéchumènes, éducateurs ; *par la photo,* aussi bien les adultes que les jeunes. On peut aussi se procurer des séries correspondantes de *diapositives en couleur :* la série de huit vues, 12 fr.

— n° 32, « *Les Evangiles, leur formation* ».

— n° 33, « *Les Evangiles, Passion et résurrection* », le fait qui est au cœur de l'Eglise, à la base de la foi de tout baptisé et au centre de toute l'histoire.

— n° 34, « *Les Evangiles, les béatitudes* ».

— n° 37, « *Les Evangiles, les paraboles* ».

— n° 38, « *Les Evangiles, les miracles* ».

— n° 39, « *Les Evangiles, l'Enfance* » *:* les récits de l'évangile de l'enfance chez Luc et chez Matthieu, chaque série illustrée de sept ou huit documents. Une bonne introduction, brève mais claire, sur les évangiles de l'enfance et leur portée catéchétique. Des photographies d'œuvres d'art, de paysages et de scènes de la vie en Palestine, accompagnées de commentaires importants, avec insistance sur l'utilisation pédagogique.

Recommandé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Père André Quélen

Evêque Auxiliaire d'Angers

Qui êtes-vous ?

La semaine dernière, Mgr André Quélen a pris discrètement contact avec l'Anjou. La « Semaine Religieuse d'Angers » publie cet « interview » en précisant qu'il s'agit davantage de l'esprit d'une conversation que des termes exacts employés. « Je suis effrayé de voir que j'ai l'air d'avoir un avis sur tout », a dit Mgr Quélen en lisant ce résumé de deux heures d'entretien avec les trois rédacteurs de la « S. R. »

Vous pensez bien que nous n'allions pas demander à Mgr Quélen de nous raconter sa vie. Pas de concurrence à « *Confidences* » ! « Les Bretons, nous dit-il, ne sont d'ailleurs pas très expansifs. Leur caractère est fait de réserve. Ils ont une naturelle pudeur des sentiments. »

Nous avons donc parlé avec Mgr Quélen de ses années de ministère à Brest.

— « Depuis huit ans et demi j'étais, nous dit-il, curé-archiprêtre de Brest. Donc, responsable de la paroisse Saint-Louis et coordonnateur du travail apostolique de quinze paroisses. »

Au plan paroissial, c'était pour le Père André Quélen le moment où il commençait à connaître les personnes. Au plan urbain, le temps où il pouvait avoir des notions assez précises sur les problèmes d'une pastorale adaptée à la ville et, en connexion étroite, sur les problèmes du clergé.

Avec ses confrères brestois, et avec divers groupements de laïcs, tout un travail était donc engagé avec le souci de réaliser en Eglise, unité de mouvements et de direction de toutes les forces apostoliques. Pour les prêtres, il en aura résulté un travail plus approfondi et mieux partagé en quatre secteurs, dont deux en Mission ouvrière. Pour les religieuses, travail de secteur également. Enfin, pour les laïcs, l'acheminement vers un conseil du laïcat ouvert aux divers problèmes d'évangélisation d'une grande ville de 160.000 habitants.

⁂

Et le Conseil Presbytéral ?

— Comme partout en France, précise Mgr Quélen, le travail du Conseil Presbytéral en est encore à ses débuts. Ce qui nous a beaucoup inspiré et qui est à la base de notre travail, ce sont les orientations de l'Assemblée plénière de l'Episcopat Français, à Lourdes, le 15 novembre 1967.

Une conviction nette s'est dégagée de ce travail du Conseil presbytéral : la paroisse ne saurait être aujourd'hui, comme elle a pu l'être hier et sans doute un peu trop longtemps, l'échelon suprême de décision pour une pastorale qui se veut missionnaire.

Nous avons toutefois noté les différences de mentalité pour les régions rurales, ce qui implique pour elles non pas le fixisme mais d'autres méthodes de travail. Encore faut-il bien considérer que l'urbanisation est une réalité qui concerne de plus en plus de gens.

Autre problème général, celui qui se pose aux prêtres d'aujourd'hui pour s'habituer à travailler ensemble.

C'est là qu'il faut avoir un grand respect des différences de situations, de personnes et de mentalités.

Mgr Quélen rappelle alors que, jeune prêtre, il fut d'abord vicaire pendant deux ans en région rurale pratiquante. J'ai été parfois bien étonné, nous dit-il, par certaines cérémonies, ou certains aspects cultuels, qui accaparaient de nombreux prêtres. Mais c'est là que j'ai compris qu'il faut aussi savoir aimer les gens comme ils sont, les prendre là où ils sont pour les faire avancer. C'est là que j'ai compris comment le prêtre rural pris dans des traditions vit dans un contexte beaucoup moins libre que celui de la ville.

⁂

Mais vous avez été aussi directeur de Séminaire.

— Oui, pendant neuf ans, professeur de Théologie dogmatique.

Mgr Quélen garde un grand souvenir de ce temps. Au début de son professorat, il en était encore, dit-il, à une théologie très figée avec des « resucées de Billot ». Il n'était pas possible d'en rester là. Les séminaristes les plus « sérieux » commençaient eux-mêmes à devenir remuants. Comment aurait-il pu en être autrement ? C'était le temps où, dans les paroisses « de pointe », on cherchait à établir une liturgie plus vivante, plus expressive, le temps du renouveau de la catéchèse avec le Père Coudreau et le Père Colomb, l'attention portée par les séminaristes au travail de l'Action catholique adulte...

Il fallait aller dans le sens de ce renouveau. Nous y sommes entrés, nous dit Mgr Quélen, grâce à un supérieur de Séminaire très dynamique et ouvert sur notre temps. C'est là que j'ai perçu, plus que jamais, l'importance de la Tradition de l'Eglise. Il est bien vrai, poursuit Mgr Quélen, que personne ne peut prétendre que l'Eglise dépend de lui seul. Chacun de nous est trop petit pour cela ! Si, en des temps de renouveau ou de réforme, on peut avoir tendance à se limiter à ses points de vue, il est bon de s'apercevoir que c'est dans le retour aux sources de la Tradition chrétienne, chez les Pères de l'Eglise et les grands théologiens, qu'on respire ce grand air de la liberté des enfants de Dieu. On ne trouve sa vérité qu'en appartenant à cette famille des enfants de Dieu qui nous dépasse et nous apprend à être libre.

Ces années de travail et de recherche pour un enseignement théologique m'ont permis de mieux comprendre qu'il est impossible de recommencer un christianisme à zéro.

⁂

La conversation nous a ramené à Brest. La paroisse Saint-Louis d'abord : paroisse du centre, avec toutes les difficultés que pose une paroisse de ce genre, ne serait-ce que d'être un peu la cible de tous les lazzi ecclésiastiques. La paroisse *bourgeoise*, quoi ! Il faut se faire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une philosophie, sans trop s'affoler, dit Mgr Quélen. D'autant que généralement ces lazzi ne mettent pas en cause la personne du curé ou des vicaires. Malgré tout, on regrette un peu quelquefois les périphéries où les avancées apostoliques peuvent être plus grandes.

Mais dans toute paroisse il y a beaucoup à faire. Sans parler de toutes les préoccupations de coordination d'une pastorale urbaine. Mgr Quélen cite quelques-uns des efforts entrepris : sur la Catéchèse, la Liturgie entre autres les expériences de liturgies pénitentielles, la préparation au mariage, les difficultés d'une préparation du baptême avec les familles. Et l'Action catholique...

Il fallait faire un effort sensible pour le monde indépendant dans le sens d'une A.C.I. Un monde indépendant qui apparaissait en fait quelque peu délaissé mais ayant aussi de sérieuses difficultés à sortir de son individualisme pour découvrir les dimensions collectives de la société. Peut-être, par certains côtés, y a-t-il une sensibilisation plus grande du clergé au monde ouvrier et une volonté plus affirmée de contact. Il faut dire que tous les jeunes prêtres de Brest ont un grand souci de promouvoir la J.O.C...

⁂

Comment en sommes-nous venus à parler des tensions qui existent aujourd'hui dans l'Eglise ? Peu importe. Sans doute à cause des difficultés pour un archiprêtre de se préoccuper de tous sans oublier personne.

C'est vrai, dira-t-il, notre monde est peu fraternel. Les relations de groupes sont souvent peu chrétiennes. Du fait même, dans un monde en conflit, il est fatal que des chrétiens se trouvent dans des camps opposés. Se reconnaître comme des frères c'est une difficulté sérieuse pour les chrétiens, aussi bien au niveau des laïcs que du clergé... S'il faut favoriser les rencontres, il faut aussi se dire qu'on n'échappera pas aux tensions. Il faudrait être capable de porter tout ce qui sépare et d'accepter les différences qui sont un enrichissement.

Les tensions signifient par certains côtés que les chrétiens font leur travail, qu'ils sont présents à un monde aux aspects très divers et dont chacun ne voit qu'un point de vue. C'est au nom de ce point de vue personnel, porté sur les gens ou sur les choses, qu'on a parfois tendance à dire : « Si on voulait « mettre le paquet » pour une action dans tel sens, en cinq ans tout serait résolu ! » Attention aux naïvetés !

Ce qui est certain c'est que l'Eglise doit avancer. Elle doit être en proximité avec tout ce qui « vit ». Et elle ne doit pas être le refuge des nostalgiques ou des évadés. Dans ces conditions, il faut bien que les responsables, en tous domaines, admettent de recevoir des chocs.

Après tout, conclut Mgr Quélen, si on nous « tape dessus », c'est au moins la preuve qu'on se situe quelque part dans ce monde... et non nulle part. Et dans tout cela on peut garder l'optimisme, du moment que nous restons dans l'Eglise du Seigneur.

Il n'en n'est pas moins vrai qu'il faut porter attention aux personnes. Il peut être intéressant de faire un chapitre de philosophie à propos des grands problèmes, mais il est essentiel de voir dans ces problèmes ce que vivent les personnes. Une pastorale est à ce niveau.

⁂

Nous n'allions naturellement pas demander à Mgr Quélen quel est son programme. Tout programme exige une connaissance du terrain et des personnes.

Au fond, nous dit Mgr Quélen, je redeviens un peu vicaire. Mais tout en constatant bien que l'évêque auxiliaire est lui-même en situation d'évêque qui porte, dans la ligne de succession des apôtres, sa part de responsabilité dans l'Eglise universelle. Je m'en aperçois, ne serait-ce que par l'épaisseur des dossiers multiples que je commence à recevoir du Secrétariat de l'Episcopat.

Les responsabilités d'un évêque ? Elles sont évidemment lourdes. C'est pour cela que, de même qu'il est souhaitable qu'on laisse aux gens la liberté d'être eux-mêmes, il faut laisser à l'Evêque la liberté d'être lui-même, tel qu'il est avec ses qualités et ses défauts. Et qu'on lui laisse aussi la liberté de faire son travail, en se disant par exemple, que ce n'est pas parce qu'il n'a pas dit « Amen » à votre point de vue qu'il est incapable de dialogue.

S'il faut reconnaître que les responsabilités d'un évêque sont aujourd'hui très lourdes, il faut ajouter que l'air du temps, plus porté à la contestation qu'à l'adhésion, en accentue encore le poids.

Mgr Quélen ne semble pas trop affolé par ces perspectives. L'autre jour, nous dit-il, je parlais de ces difficultés, avec une solide chrétienne mère d'un moine bénédictin. Elle m'a dit avec fermeté.. et sagesse : « C'est dur ! Mais des évêques il en faut »...

Y. L. G.

(« Semaine Religieuse d'Angers »

● *CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CATHOLIQUES* 1969. — Le Centre de Documentation de l'Union des Œuvres vient d'éditer le Calendrier des principales manifestations catholiques prévues en 1969 : congrès et rencontres sur le plan national ou international, sessions, stages et journées régionales d'études. Ce document qui recense plus de 200 réunions est complété par un répertoire alphabétique des noms et adresses des organismes catholiques. — Prix de ce catalogue : l'unité, 2,50 F. franco ; 5 ex. 10 F. franco ; versement à effectuer obligatoirement à la commande — Centre de Documentation de l'U.O.C.F., 31, rue de Fleurus, Paris 6e (C.C.P. Union 414-72, Paris).

● *LE FESTIVAL DE PAQUES « Musique et Art Sacré »* aura lieu à Lourdes et Tarbes du 4 au 13 avril 1969. Au programme : Passion selon S. Mathieu de Téléman, Oratorio de Pâques et Passion selon S. Jean de J.-S. Bach (orchestre Pro Arte de Munich, dir. Kurt Redel), Récital d'orgue de Jean Guillou, Agrupacion coral de Camara de Pampelune, etc... Tous renseignements au Bureau du Festival de Pâques, place de l'Eglise, 65 - Lourdes.

● Une vingtaine de bancs de chapelle, d'environ 2 m. de long, à vendre ; disponibles dès maintenant. Ecrire à la S. R. qui transmettra.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER - Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
208, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITES
Appareils Electro-Menagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tel. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIEGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon -- **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

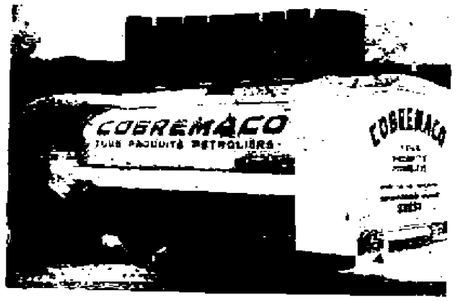

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente -- Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidelité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangeres, des missions étrangeres, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'eglises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistere)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Journée des Moyens de communication sociale
Conseil presbytéral
Séminaire des Jeunes, Pont-Croix
Récollections sacerdotales
Questionnaire-statistique
Préparation au mariage
Pèlerinage en Terre Sainte
Un Mois de pastorale rurale

Un nouveau lectionnaire dominical
Célébrer le dimanche dès le samedi soir
Notes pour une pastorale

Congrès de l'Union des Œuvres à Strasbourg.
Expérience de camp « Dynaboum »
Nouvelles et lectures

N° 4 193 (84e année) — 31 janvier 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

LA JOURNÉE MONDIALE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

En vous invitant à célébrer avec Nous la journée consacrée au moyens de communication sociale, Nous voudrions vous aider à prendre mieux conscience de l'immense mutation qui est en train de s'opérer sous nos yeux en ce domaine, et des graves responsabilités qui en découlent pour tous. Hier encore, beaucoup d'hommes n'avaient pour nourrir leur réflexion qu'un bagage scolaire plus ou moins lointain, des traditions de famille, les réactions de leur entourage. Mais voici qu'aujourd'hui les échos de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision, leur ouvrent sans cesse de nouveaux horizons et les mettent au diapason de la vie de l'univers. Qui ne se réjouirait d'un tel progrès ? Qui n'y verrait le chemin providentiel d'une promotion de toute l'humanité ? Tous les espoirs sont permis, si l'homme sait maîtriser ces techniques nouvelles, mais tout pourrait être perdu s'il abdiquait ses responsabilités.

La presse, le cinéma, la radiotélévision, serviront-ils ou non le progrès des peuples ? Voilà la question que Nous posons à nos fils catholiques et à tous les hommes de cœur. Et d'abord, de quel progrès s'agit-il ? Du progrès économique ? Certes. Du progrès social ? Sans doute. Mais Nous l'avons dit dans notre encyclique « Populorum progressio », et le répétons inlassablement : le développement, « pour être authentique, doit être intégral, promouvoir tout homme et tout l'homme » (§ 14). La nouvelle vision de l'univers, que l'homme acquiert par les moyens de communication sociale, lui demeurera comme étrangère ou inutile, si elle ne lui fournit pas le moyen d'éclairer son jugement — sans orgueil ni complexe — sur les richesses et les carences de sa civilisation, de découvrir — sans suffisance ni amertume — celles des autres, de prendre en mains avec confiance son propre destin, de le construire dans une fraternelle collaboration avec ses frères et de pressentir enfin qu' « il n'est d'humanisme vrai qu'ouvert à l'Absolu », (ibid, § 42).

Est-ce cette prise de conscience, cette ouverture que favorise le flot de paroles, d'articles et d'images, qui déferlent chaque jour sur le monde ? Tel est le problème que Nous voudrions poser à tous...

A tous, à nos fils catholiques en particulier, Nous demandons de tout mettre en œuvre pour que les moyens de communication sociale, au sein d'un monde qui cherche comme à tâtons la lumière capable de le sauver, proclament sur les toits (cf. Mt. 10,27) le message du Christ Sauveur, « voie, vérité et vie » (Jean 14,6). Ils apporteront ainsi leur part irremplaçable à ce progrès des peuples que Nous appelons de nos vœux avec tous les hommes de bonne volonté, et auquel Nous entendons travailler de toutes nos forces : « l'avenir est là, dans l'appel impérieux des peuples à plus de justice, dans leur volonté de paix, dans leur soif, consciente ou inconsciente, d'une vie plus haute : celle que précisément l'Eglise du Christ peut et veut leur donner » (Introduction aux Messages du Concile au monde, le 8 décembre 1965)...

PAUL VI.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONSEIL PRESBYTÉRAL

La prochaine session du Conseil presbytéral se tiendra, comme prévu, au Grand Séminaire, les 24, 25 et 26 février.

Les membres du Conseil presbytéral voudront bien transmettre **au Secrétariat du Conseil presbytéral, à l'Evêché, pour le 8 février,** les remarques et propositions d'amendements qui leur auraient été communiquées concernant le rapport sur les Orientations pastorales. Ils veilleront à ce que ces observations soient toutes motivées.

SÉMINAIRE DE JEUNES, PONT-CROIX

Les dossiers de bourses devant être déposés à l'Inspection Académique pour le 31 mars, les parents envisagent dès maintenant l'inscription de leurs enfants dans tel ou tel établissement.

Pourriez-vous inviter les familles qui projettent d'inscrire l'an prochain leur garçon au Séminaire de Jeunes de Pont-Croix d'avertir Monsieur le Supérieur dès que possible ?

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

Il a fallu modifier la date de la récollection de Carhaix, telle que l'avait annoncée la « S. R. » du 10 janvier :

— **Landévennec, le lundi 10 février,**
— **Lesneven, le mardi 11,**
— **Quimper, les mercredi 12 et vendredi 14,**
— **Quimperlé, le samedi 15,**
— **Morlaix, le lundi 17,**
— **Brest, les mardi 18 et mercredi 19,**
— **Landivisiau, le vendredi 21,**
— **Carhaix, le lundi 3 mars.**

QUESTIONNAIRE STATISTIQUE

Plusieurs paroisses n'ont pas encore envoyé au Secrétariat les réponses au questionnaire statistique qui leur a été adressé à la fin de décembre, réponses qui étaient demandées pour le 25 janvier au plus tard. Nous leur serions reconnaissants de nous les **faire parvenir d'urgence :** le retard d'un seul empêche tout travail ultérieur. Nous espérons que ce rappel suffira, et remercions d'avance les retardataires de la rapidité avec laquelle ils se mettront en règle.

PRÉPARATION AU MARIAGE

Voici les dates des sessions de février-mars-avril. Pour plus de renseignements, s'adresser aux responsables (cf. Ordo, page 196).

— Kerlouan, une session prévue en janvier-février.
— Landerneau, les 7, 14, 21, 28 février, 7, 14 mars.
— Lesneven (sessions-retraites), du 27 février au 2 mars, du 29 mars au 1er avril.
— Lesneven (C.P.M.), les 12, 19, 26 février, 5, 12, 19, 26 mars.
— Morlaix, les 4, 7, 11, 14 mars.
— Ploudalmézeau, une session prévue en janvier-février.
— Saint-Renan, les 31 janvier, 7, 14, 21, 28 février, 7 mars.
— Brest (week-ends), du 21 au 23 février, une journée prévue en mars.
— Brest (C.P.M.), les 17, 24, 31 janvier, 7, 14, 21 février ; les 19, 26 février, 5, 12, 19, 26 mars ; les 16, 23, 30 avril, 7, 14, 21 mai.
— Châteaulin, les 11, 14, 18, 21 mars.
— Concarneau, les 26 février, 5, 12, 19 mars.
— Douarnenez, fin février-début mars.
— Pont-l'Abbé, les 4, 6, 13, 18 mars.
— Rosporden, les 28 février, 7, 14, 21, 28 mars.
— Quimper, les 14, 18 et le dimanche 23 mars.
— Quimperlé, les 4, 7, 11, 14, 19 mars.

PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

Les personnes qui voudraient prendre part au pèlerinage breton, du 14 au 27 avril 1969, sont invitées à s'inscrire sans retard au Secrétariat de l'Evêché.

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 février, La Purification de la B. V. Marie. Lundi 3, S. Gildas, abbé. Mardi 4, S. André Corsini, évêque. Mercredi 5, Ste Agathe, vierge et martyre. Jeudi 6, S. Tite, évêque. Vendredi 7, S. Romuald, abbé. Samedi 8, S. Jean de Matha, confesseur. Dimanche 9, Sexagésime. Lundi 10, Ste Scolastique, vierge. Mardi 11, Apparitions de Notre-Dame à Lourdes. Mercredi 12, Les Sept Saints Fondateurs des Servites. Jeudi 13 et vendredi 14, de la férie. Samedi 15, de la B. V. Marie. Dimanche 16, Quinquagésime.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. François-Marie Abjean*, de Plouguerneau, père de M. l'abbé François Abjean, sous-directeur au collège S. Joseph, Morlaix. *Mme Vve Yves Laot*, du Conquet. *Mlle Jeanne Kérisit*, d'Esquibien. *M. Corentin Mignon*, de Dinéault. *Mme Vve Jézéquel*, de Loperhet. *Mme Yves L'Hostis*, de Kernouès.

● **La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 14 février.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un mois de pastorale rurale : Qu'est-ce ?

Les mois se déroulent en deux temps :

— d'abord, à peu près l'équivalent d'une semaine pour mener une étude là où nous sommes habituellement en mission. Cette recherche pourra se faire d'avril à juin-juillet.

— ensuite, une session de trois semaines.

Le mois est un tout. Durant le « Mois », les dimanches sont libres (à partir de samedi 18 h.).

A QUI S'ADRESSENT CES MOIS ? A tous ceux, prêtres, religieuses, laïcs qui désirent réfléchir sur le milieu dans lequel ils vivent, sur l'évolution de ce milieu, leur place d'homme-chrétien (laïc, religieuse, prêtre) dans ce monde :

a) *aux prêtres* qui ont un minimum de cinq ans de sacerdoce et qui vivent en milieu rural : curés, vicaires, aumôniers, missionnaires... quel que soit leur âge. Chaque année, l'âge des participants s'échelonne entre 30 et 65 ans.

b) *aux religieuses* qui œuvrent habituellement en milieu rural. Le recrutement des religieuses est confié à l'Union des Religieuses Educatrices Paroissiales (U.R.E.P.) et plus spécialement à la Commission Rurale de cette Union. C'est Sœur Rémi, 89, Grande Rue, Le Mêle-sur-Sarthe (Orne - 61) qui en porte la responsabilité.

c) *aux laïcs* qui pourraient se libérer pour trois semaines de session.

LE BUT. — Ces mois veulent permettre de prendre du recul par rapport au travail quotidien, pour regarder, dans le calme, le monde dans lequel nous vivons, pour le regarder tel qu'il nous est donné, pour le regarder avec sympathie et ainsi mieux discerner quels sont les « signes du temps », les appels de Dieu dans ce monde, l'action du Seigneur aujourd'hui.

LA MÉTHODE. — Les mois ne veulent pas être un temps « d'enseignement », où l'on n'aurait qu'à écouter et à assimiler. Une grande place est faite à notre expérience et à une recherche commune (ateliers et équipes) entre tous les participants à partir des travaux préparatoires indispensables. Cette recherche est guidée et éclairée par des personnes compétentes. Sans cesse les recherches en groupe alternent avec les témoignages, les cours de mise au point et d'approfondissement.

Nous partons des réalités nouvelles que vit aujourd'hui le monde rural, nous les analysons en profondeur avec l'aide de spécialistes. Puis un théologien éclaire ces réalités sous l'angle anthropologique et sous l'angle théologique. Nous réfléchissons aux incidences missionnaires de ces réalités mieux perçues.

QUI ANIME CES MOIS ? Des aumôniers d'action catholique rurale, des curés, des religieuses, des laïcs. Les exposés sont assurés par des professeurs d'économie, des ingénieurs de recherche agronomique, des sociologues, des syndicalistes, des responsables professionnels, des animateurs culturels, des philosophes... Des témoignages sont apportés par

des gens qui vivent les réalités étudiées. Quant aux théologiens et catéchètes, ce sont aussi des spécialistes des questions qui sont l'objet de notre recherche.

Renseignements complémentaires auprès des aumôniers diocésains et de zone du C.M.R. et M.R.J.C.

MOIS DE PASTORALE RURALE 1969

I — RAPPEL DES DATES ET DES LIEUX.

— à la Roche-du-Theil (35) du dimanche 8 juin (soir) au samedi 28 (midi).

— à Sées (61) du dimanche 15 juin (soir) au samedi 5 juillet (midi).

— à Laval (53) du dimanche 6 juillet (soir) au samedi 26 (midi).

II — OBJECTIF RETENU POUR LES TROIS MOIS « *Le monde rural en développement : question pour l'Eglise* »

Cette étude se fera à partir de quelques signes que nous pouvons discerner (voir ci-dessous l'objet des travaux préparatoires).

Dans son ensemble le programme des trois mois est essentiellement le même. Cependant, chaque équipe animatrice aura mis l'accent sur tel ou tel aspect tant dans ce qui fera l'objet d'étude, qu'en ce qui concerne le déroulement du mois ; aussi un programme détaillé, spécifique à chaque session, sera remis lors des journées préparatoires.

III — PARTICULARITÉS DE CHAQUE MOIS

1°) *Les Travaux préparatoires* sont la base du travail du mois. Tout au long de la session, l'étude scientifique et la réflexion se feront à partir de cette recherche préliminaire. Chaque participant choisira l'un ou l'autre de ces T. P. proposés pour le mois auquel il s'inscrit.

a) Mois de la Roche-du-Theil : Recherche de « Rentabilité », Accroissement de la « Scolarisation », Evolution démographique, Evolution des structures communales et régionales, Evolution de la Famille, Extension de la « Culture ».

b) Mois de Sées : Evolution des structures d'Entreprise, Extension de la Télévision, Transformation des « Relations Sociales » à partir des déplacements pour affaires ou pour le loisir, Recherche de « rentabilité ».

c) Mois de Laval : Accroissement de la « scolarisation », Le phénomène des « groupes », Equipement et Rentabilité, Mobilité et Monde Rural.

2°) « *Retraite* » *et* « *Reprise Spirituelle* ». — Tout le mois est une expérience spirituelle. Différentes formes de « temps fort » de prière sont prévues.

IV — INSCRIPTIONS

La date définitive pour les inscriptions est le 1er mars. Pour les trois Mois, les inscriptions sont à envoyer à : Gérard Deniaux, 19, place de la République, 14 - Caen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

V — LES JOURNÉES PRÉPARATOIRES

Etant donné l'enjeu de travail entrepris pendant les Mois de Pastorale Rurale, chaque inscrit s'engage à participer à une des journées préparatoires. Elles auront lieu pour la Bretagne : le jeudi 10 avril, de 10 h. à 17 h. 30, à la « Providence », Loudéac (Côtes-du-Nord).

● *CROZON.* — Dimanche dernier, *Monseigneur Ernoult,* évêque auxiliaire de Nantes, a célébré une messe pontificale à Crozon, où réside sa famille. Ce fut une grande fête paroissiale.

● *DOUARNENEZ.* — Le samedi 18 janvier, *Monseigneur l'Evêque* a consacré le nouvel autel de la chapelle du Monastère des Augustines, au Clos, à Douarnenez, au cours d'une cérémonie très recueillie et priante.

● *QUATRE OUVRAGES SUR LES « MASS-MEDIA ».* Voici, parmi les livres assez récemment parus quatre volumes bien différents :

— *Dynamique chrétienne de la Communication moderne,* par J. Gritti et une équipe de spécialistes (Mame ; 18 fr. 50). Ce livre est un essai de réflexion pastorale : plutôt qu'une analyse des divers domaines de la communication, les auteurs ont préféré une réflexion prospective et concrète des divers niveaux de l'intervention pastorale : révision de vie, catéchèse, spiritualité, vie familiale, école, animation culturelle, formation du clergé, expérience diocésaine... Original, mais intéressant.

— *La sociologie face aux media,* par J. Gritti et M. Souchon (Mame ; 12 fr.). Comment la technique de l'enquête sociologique peut contribuer à mesurer et à contrôler l'impact des divers moyens de communication de masse et limiter leur toute-puissance manipulatrice. Assez bref ; pour une première information.

— *La Galaxie Gutenberg,* par Marshall Mac Luhan (25 fr.).

— *Pour comprendre les media,* par Marshall Mac Luhan (co-édition Le Seuil-Mame ; 29 fr.).

Sous une présentation de prime abord déroutante et paradoxale, ces deux livres sont en fait la première tentative d'analyse objective et lucide du phénomène de communication de masse : les média « sont les prolongments technologiques de l'homme, ils échappent à notre perception parce que le poisson est seul à ne pas savoir qu'il vit dans l'eau ». Comment prendre conscience de cette trame inconsciente qu'ils tissent autour de nous. Pour ceux qui ne craignent pas le travail.

> *Le culte n'a pas plus besoin d'être justifié que l'amour. Il rend compte du profond mystère qui entoure la vie humaine. Pour ceux qui croient en Dieu qui se révèle en Jésus-Christ, le culte n'est pas un problème mais un privilège. Car il permet à l'homme d'avoir part à la joie, à la paix et à l'amour de Dieu. C'est Dieu lui-même qui rassemble son peuple dans l'adoration, c'est lui qui inspire sa réponse.*
>
> *Uppsala* 1968 (*Section V*)

Une note du Centre National de Pastorale liturgique

Un nouveau lectionnaire dominical : pourquoi ?

> *Les réformes liturgiques sont si nombreuses que l'on risque de ne pas prêter plus d'attention aux changements les plus importants, comme l'introduction d'un nouveau lectionnaire pour les dimanches. La note suivante permettra de comprendre l'ampleur, les perspectives et les objectifs pastoraux de* cette réforme de fond.
>
> *Les « Matériaux pour le Carême* 1969 *» édités hors-commerce (cf. la « S. R. » du* 10 *janvier) permettent une meilleure utilisation des nouvelles lectures pour le Carême et le Temps Pascal : dans les messes dominicales, dans des célébrations pénitentielles, dans des récollections ou soirées de réflexion pour jeunes et adultes.*
>
> *Le lectionnaire parviendra la semaine prochaine à ceux qui l'ont commandé ; les « Matériaux » ont déjà été expédiés pour toutes les commandes faites avant le* 25 *janvier (les autres suivent).*

C'est vrai ! Voilà dix ans, on n'y songeait pas. On se contentait de lire aux chrétiens, dans leur langue, l'Evangile du dimanche. Quant à la prédication, elle se situait souvent dans l'ordre des notions de l'enseignement. On suivait généralement un plan annuel. Le lien avec le texte évangélique, lu ce jour-là, était parfois bien ténu.

Et puis, le Concile est venu. Il s'est soucié de mettre le Peuple de Dieu en contacts fréquents et vrais avec la Parole de Dieu. (Il faudrait consulter les Constitutions sur la Liturgie, et sur la Révélation divine, ainsi que les décrets sur la Charge pastorale des évêques, l'Œcuménisme, les Moyens de communication sociale).

Oui, c'est bien cela qu'a voulu le Concile : permettre aux chrétiens de rencontrer, non seulement le Dieu de la Raison, mais surtout le Dieu de la Révélation. « *Dieu qui est invisible, s'adresse aux hommes, comme à des amis, et converse avec eux pour les inviter à entrer en communion avec lui et les recevoir en cette communion.* » (*Dei Verbum* 2).

Qui a composé ce lectionnaire ?

Evidemment, ce n'est pas l'œuvre d'un seul homme. Une commission composée d'experts de différents pays, a rédigé un premier projet. Celui-ci a été soumis à un grand nombre de biblistes, de liturgistes, de pasteurs, de religieuses, de laïcs.

D'après toutes ces consultations, la Commission a refondu son projet. Elle a maintenant achevé son travail.

Ce nouveau lectionnaire dominical de l'Eglise universelle sera sans doute promulgué par le Pape cette année.

Un lectionnaire férial a été préparé en même temps que le lectionnaire dominical. Il sera mis en usage plus tard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment est fait le lectionnaire ?

Les lectures sont réparties sur un cycle de trois années, désignées par les lettres A, B, C. Seuls, certains jours conservent les mêmes lectures tous les ans.

Chaque année commence à l'Avent. 1968-1969 est l'année A.

Chaque messe comporte, au Lectionnaire, cinq éléments :

1° *L'Ancien Testament* (sauf au Temps pascal où on lit les Actes) ;

2° *Le Psaume Responsorial* (trois ou quatre strophes aux versets bien choisis), avec un refrain de l'Assemblée ;

3° *L'Epitre ;*

4° *L'Acclamation pour l'Evangile ;*

5° *L'Evangile*. En principe, l'année A on lit S. Matthieu ; l'année B, S. Marc ; l'année C, S. Luc. L'Evangile de S. Jean est utilisé souvent aux Fêtes, aux « Temps forts », et, l'année B, en complément de S. Marc.

☐ Les « Temps forts ».

L'Avent, avec ses quatre dimanches.

Noël - Epiphanie, avec Noël, la Sainte-Famille, le dimanche après Noël, la Fête de la Vierge Mère de Dieu le 1er janvier, l'Epiphanie, transférée au dimanche pour la France et plusieurs autres pays, le Baptême du Seigneur, le dimanche après l'Epiphanie.

Le Carême, commençant le mercredi des Cendres et se poursuivant pendant cinq dimanches. (Il n'y a plus de Temps de la Passion).

La Semaine Sainte, avec le dimanche des Rameaux, les jeudi, vendredi et samedi saints, aboutissant à la Vigile pascale.

Le Temps pascal, avec sept dimanches de Pâques, le premier étant le dimanche de la Résurrection, l'Ascension célébrée le jeudi, et le dimanche de la Pentecôte, achevant la cinquantaine pascale. (Il n'y a plus d'octave de la Pentecôte).

Pour ces « Temps forts » de l'année liturgique, les lectures forment un tout, en liaison avec le mystère célébré.

☐ Les dimanches ordinaires.

Le lectionnaire donne une série de trente quatre dimanches, dont les premiers se situent entre le Baptême du Seigneur et le Carême. (Il n'y a plus de temps de la Septuagésime). Le premier dimanche après la Pentecôte est celui de la Trinité ; le dernier, celui du Christ, Roi de l'Univers, remplaçant la fête du dernier dimanche d'octobre.

Au long de ces dimanches, *l'Evangile* est lu dans l'ordre des chapitres.

La lecture de l'Ancien Testament est choisie en fonction de l'Evangile du jour. L'on a eu soin de prendre toutes les pages importantes de l'Ancien Testament.

Le Psaume Responsorial est en liaison étroite avec l'Ancien Testament et l'Evangile.

L'Epitre est une lecture semi-continue des lettres de S. Paul (et de S. Jacques). Il n'y a donc pas de lien systématique, chaque dimanche, entre l'Epitre et les deux autres lectures.

Il y aura donc trois lectures à la messe ?

Oui. Le lectionnaire proposera trois lectures pour chaque messe. Mais, pendant plusieurs années, il sera possible de n'utiliser que l'une des deux premières lectures, au choix. C'est sagesse. Si l'on tient compte de la communauté chrétienne rassemblée, de ses capacités actuelles de réception et de compréhension du mystère célébré, de la catéchèse que l'on peut donner présentement et aussi... de l'action toujours efficace de l'Esprit-Saint, l'on saura judicieusement prendre l'option qui convient. Et il n'est pas dit que la décision applicable en 1969 doive être reconduite sans révision en 1970 ou en 1971. En bon éducateur, le prêtre saura aider la communauté chrétienne à progresser dans la connaissance de la Parole de Dieu.

Et la traduction de ces textes ?

Les traducteurs sont à l'œuvre. Ils espèrent avoir terminé leur travail (Année B) pour que tous, prêtres et fidèles, aient les textes entre les mains, dès décembre 1969.

Le travail est poursuivi dans l'esprit des lectionnaires du mariage et des funérailles. De nombreuses équipes de prêtres, de laïcs, sont consultées pour la mise au point des traductions.

Pour le Carême et le Temps pascal de l'Année A (1969), nous devrons nous contenter d'une traduction provisoire et, sans doute, imparfaite.

Les lectures du Carême pour 1969 (*Année A*).

La nouvelle Préface dit très clairement ce qu'est le Carême. C'est le Temps que le Seigneur accorde aux chrétiens pour que, dans la joie d'un cœur purifié, ils se préparent aux fêtes pascales et pour qu'ils manifestent plus d'amour pour le prochain. C'est le temps, où vivant plus à fond les engagements du baptême et l'enracinement dans le mystère pascal du Christ, les chrétiens, personnellement et communautairement s'efforcent de s'ouvrir à la grâce que Dieu réserve à ses fils.

Les trois années de lectionnaire permettront de développer les différents thèmes de ce temps extrêmement riche.

☐ Evangile

Les Eangiles de l'Année A reprennent les grands thèmes traditionnels de la catéchèse baptismale.

Partageant la lutte du Christ et déjà sa gloire, l'Eglise, par l'eau du baptême, arrive à la lumière et entre dans la vie.

1er dimanche : Tentation de Jésus.
2e dimanche : Transfiguration.
3e dimanche : La Samaritaine.
4e dimanche : L'Aveugle-né.
5e dimanche : La résurrection de Lazare.

Les Evangiles des années B et C nous orienteront vers le mystère de la mort et de la glorification du Christ (année B) et vers celui de la conversion (année C).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

☐ Ancien Testament

Les lectures d'Ancien Testament évoquent cinq étapes fondamentales de l'Histoire du salut.

1er dimanche : Création et péché.

2e dimanche : Naissance du Peuple de Dieu avec Abraham.

3e dimanche : Alliance avec Moïse.

4e dimanche : Institution de la Royauté, porteuse des promesses messianiques, avec David.

5e dimanche : Promesse de salut et de vie nouvelle pour le Peuple de Dieu.

Pour les années B et C, un autre choix de textes évoquera cette même Histoire du salut.

☐ Les Epîtres

Chacune des Epîtres a été choisie en fonction des deux autres textes de chaque dimanche pour les éclairer.

(Le fait qu'on n'utilise pas encore le nouveau lectionnaire férial de Carême posera quelques problèmes de détail, qui seront résolus dans l'introduction du lectionnaire à paraître).

Les lectures de la Semaine Sainte.

Pour la Semaine Sainte, jusqu'au Vendredi Saint inclus, il n'y aura pas, en 1969, de changements dans les rites. La réforme est en cours. Mais les modifications, apportées aux lectures, permettront déjà aux chrétiens de mieux entrer dans la célébration du mystère pascal.

Dimanche des Rameaux : on a ajouté une lecture d'Ancien Testament. Elle introduit déjà le personnage du « Serviteur souffrant » qu'on retrouvera dans la liturgie du Vendredi Saint.

Jeudi Saint : la première lecture évoque le repas pascal des juifs, figure de la Cène du Seigneur.

Vendredi Saint : la lecture de la Passion selon S. Jean est désormais préparée par le grand poème d'Isaïe, évoquant la mort rédemptrice du Serviteur souffrant (1re lecture) et par un beau texte de l'Epître aux Hébreux (2e lecture).

La Vigile pascale : la Liturgie de la Parole, tout entière, précédera la liturgie de l'eau et du baptême. Avant l'Epître et l'Evangile, le lectionnaire donne sept lectures d'Ancien Testament. On doit en lire au moins deux. L'une d'entre elles — le récit du passage de la Mer Rouge — doit être lue tous les ans. Les six autres textes sont au choix. Cela permettra de donner un enseignement diversifié, sur une période de plusieurs années.

Les lectures du temps pascal pour l'année 1969 (*Année A*).

Pendant sept semaines, de Pâques à la Pentecôte, nous célébrons dans la joie, la présence toujours actuelle du Christ ressuscité, vivant dans son Eglise.

☐ Evangile

— Les trois premiers dimanches, on lit le récit des manifestations du Christ ressuscité.

— Le quatrième dimanche est celui du « Bon-Pasteur ».

— Les trois derniers dimanches, les textes sont empruntés à la Prière sacerdotale du Christ.

Le cheminement est le même pour chacune des trois années, avec des textes différents.

A l'Ascension, l'on a, chaque année, comme Evangile, la finale de l'un des trois synoptiques.

☐ Première lecture

Elle est tirée des Actes des Apôtres. Elle évoque la vie, la joie, la foi de la première communauté chrétienne modèle de la nôtre.

☐ L'Epître

On prend chaque année, en lecture semi-continue, un livre du Nouveau Testament, particulièrement lié à l'ambiance pascale.

Pour l'année A, c'est la première Epître de S. Pierre, reflet de la catéchèse baptismale primitive. (Année B, 1re Epître de S. Jean ; Année C, Apocalypse).

Pour la Pentecôte, après le récit de l'événement dans les Actes, l'Epître évoque l'action de l'Esprit-Saint dans l'Eglise. L'Evangile de St Jean rappelle le don de l'Esprit-Saint aux Apôtres.

Avec la fête du don de l'Esprit, s'achève la grande célébration pascale, commencée au Carême.

Les dimanches ordinaires vont reprendre, évoquant la vie que l'Eglise mène au long des jours, avec son Seigneur.

Souhaitons d'avoir bientôt, pour cette période aussi, les nouveaux textes qui permettront aux chrétiens de mieux vivre ce temps de la fidélité quotidienne.

Que chanterons-nous entre les lectures ?

Le Psaume responsorial : c'est un moment important de la célébration et il ne doit jamais être omis, même si on ne fait que deux lectures. Si les strophes ne peuvent pas être chantées par le psalmiste, celui-ci en assurera une bonne lecture et le refrain sera chanté par l'assemblée.

L'Acclamation pour l'Evangile : Alleluia (ou, pendant le carême, une autre acclamation dans le genre de « Louange à toi, ô Christ ») encadrant un verset, tiré le plus souvent de l'Evangile du jour.

⁂

L'utilisation de ces nouveaux textes amènera peut-être les pasteurs à se poser des questions. C'est la recherche entre prêtres et le dialogue avec les laïcs qui permettront, peu à peu, à tous de tirer un meilleur profit des lectures du dimanche.

L'enrichissement que nous a déjà apporté le lectionnaire du mariage et les dialogues qu'il a suscités, nous font beaucoup attendre du Renouveau de la Parole de Dieu, dans les célébrations liturgiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *BATIR UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE*, une plaquette éditée conjointement par l'A.C.G.F. et l'A.C.G.H., 12, rue E. Valentin, Paris 7e ; prix franco, 3,50 fr. ; C.C.P. A.C.G.H. Paris 710-61.

Cette plaquette, très simple dans sa rédaction et soignée dans sa présentation, est destinée à aider des chrétiens à réfléchir, en partant de ce qui fait leur vie quotidienne, et en s'éclairant de l'enseignement de l'Eglise, sur les questions qui se posent à eux aujourd'hui quant à leurs responsabilités dans le monde.

Conçue de manière très accessible, elle n'en touche pas moins les problèmes essentiels posés à l'homme aujourd'hui, et s'adresse tout autant à des militants déjà habitués à la réflexion qu'à des gens de bonne volonté simplement soucieux de vivre leur christianisme dans le monde présent.

● *LE CENTRE FÉMININ DE PROMOTION AGRICOLE*, reconnu par le Ministère de l'Agriculture et par le C.N.A.S.E.A., tient ses activités à *Sainte-Gemmes-sur-Loire, à 5 km d'Angers en Maine-et-Loire.*

En un cycle d'une année scolaire complète, il se propose de former, à partir du niveau du B.E.P.C. ou du B.E.A., des agents de bureau qualifiés. Ces agents sont spécialement préparés pour les organismes et entreprises agricoles, le commerce en milieu rural, l'entreprise artisanale.

Pour tous renseignements, s'adresser au C.F.P.A., 33, rue Rabelais, 49 - Angers.

Si nous devons favoriser tout effort honnête pour promouvoir le renouveau et l'élévation des pauvres et de tous ceux qui vivent dans des conditions d'infériorité humaine et sociale, et si nous ne pouvons être solidaires de systèmes et structures qui couvrent et favorisent de graves et opprimantes inégalités entre les classes et les citoyens d'un même pays, sans mettre en acte un plan effectif pour remédier aux conditions insupportables d'infériorité dont souffre souvent la population moins favorisée, Nous répétons une fois encore : ce n'est pas la haine, ce n'est pas la violence qui font la force de notre charité. Parmi les diverses voies vers une juste régénération sociale, nous ne pouvons choisir ni celle du marxisme athée ni celle de la révolte systématique, encore moins celle du sang ou de l'anarchie. Distinguons nos responsabilités de ceux qui font de la violence un noble idéal, un glorieux héroïsme, une complaisante théologie. Pour réparer les erreurs du passé et pour guérir les maux présents, ne commettons pas de nouvelles erreurs : elles seraient contre l'Evangile, contre l'esprit de l'Eglise, contre les intérêts eux-mêmes du peuple, contre l'heureux génie de l'heure présente, qui est celui de la justice en marche vers la fraternité et la paix.

PAUL VI *au C.E.L.A.M.*

Commission épiscopale de Liturgie

Célébrer le dimanche dès le samedi soir

L'indult général demandé par la Conférence épiscopale française pour la célébration d'une messe dominicale le samedi soir a été accordé par le Saint-Siège.

Les modalités pratiques seront déterminées par chaque évêque pour son diocèse. Les Evêques de la Région Apostolique de l'Ouest ont décidé de les prendre d'un commun accord au cours de leur réunion de début février.

Répondant à une demande de l'épiscopat français, le Saint-Siège vient de permettre à chaque évêque d'autoriser dans son diocèse la célébration de messes dominicales dès le samedi soir. La Commission épiscopale de liturgie, à l'invitation de la dernière Assemblée plénière de l'épiscopat, propose dans cette note quelques normes pour orienter l'application de cette faculté là où sa mise en vigueur sera jugée utile.

Les **attitudes pratiques** que ce document suggère sont tirées de l'expérience des diocèses qui, dans les deux dernières années, ont mis en œuvre de semblables autorisations. Ces manières de faire ont contribué à ce que les messes du samedi soir trouvent leur place exacte dans l'ensemble du dimanche tel que l'Eglise le célèbre traditionnellement et tel qu'il est vécu par les hommes d'aujourd'hui.

Il a paru bon de proposer ces suggestions sous une forme qui invite les communautés chrétiennes à réfléchir sur le sens du dimanche et sur quelques-uns des aspects de l'Eglise que l'assemblée dominicale doit présenter au monde.

L'introduction des messes du samedi soir peut en effet être l'occasion pour les communautés de revoir certains points de leur pratique dominicale de manière à présenter au monde une image toujours plus authentique de l'Eglise.

I. — UNE ÉGLISE QUI NE PEUT VIVRE SANS DIMANCHE

C'est en vertu d'une tradition apostolique qui remonte au jour même de la résurrection du Christ que, chaque dimanche, l'Eglise se rassemble autour du Seigneur ressuscité. Ce jour du Seigneur est pour elle le jour de fête primordial et, par conséquent, un jour de joie et de cessation du travail (cf. constitution conciliaire sur la liturgie, au n° 106).

Le dimanche, en effet, l'ensemble de ceux qui, dans le monde entier, regardent avec la foi vers Jésus auteur du salut, principe d'unité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et de paix, se savent réunis par une même foi et une même espérance. Cette foi et cette espérance les poussent à se réunir pour écouter la Parole de Dieu et participer à l'Eucharisstie. Rassemblés ainsi en Eglise, ils proclament la mort du Seigneur Jésus, ils célèbrent sa résurrection, ils attendent sa venue en ce jour où, avec la création toute entière enfin libérée du péché et de la mort, ils pourront glorifier le Père, dans l'unité du Saint-Esprit. D'autre part, l'Eglise a pour mission d'être, aux yeux de tous et de chacun, le sacrement visible de cette unité salutaire (1). Les assemblées du dimanche sont une des manières les plus évidentes dont l'Eglise se rend visible. Elles doivent donc manifester le plus clairement possible la véritable nature de l'Eglise.

Répondre à l'appel du Seigneur ressuscité et réaliser ensemble le signe de l'Eglise visible sont deux perspectives qui font saisir que l'importance de la célébration du dimanche ne relève pas d'abord d'une loi ou d'un précepte à satisfaire individuellement, mais bien plutôt d'une nécessité vitale et d'une exigence intérieure de la foi de tous les chrétiens, du peuple chrétien en tant que tel. C'est pourquoi l'Eglise n'a jamais cessé de se réunir chaque dimanche, quel qu'ait été le danger que cela lui a fait parfois courir au long de son histoire. Certes, chaque fois que des chrétiens se rassemblent pour célébrer la messe, ils annoncent la mort et la résurrection du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne (2), mais **l'assemblée dominicale se distingue de toute autre** par un style, des lectures, un caractère de fête tout particuliers. Elle groupe des fidèles de toute catégorie, de tout âge, de toute condition. Tout chrétien de passage doit s'y sentir invité, s'y trouver à l'aise.

Les messes dominicales du samedi soir doivent, elles aussi, revêtir ce caractère : accueil, chants, textes, homélie, prière universelle, etc., seront ceux du dimanche. D'ailleurs, l'expérience montre que, vu le temps dont on dispose le samedi soir et l'état d'esprit plus disponible des participants, la célébration peut même avoir une qualité supérieure à la moyenne.

Par contre, il semble bien que ces conditions ne puissent être remplies lors d'une messe de mariage ou d'une messe de funérailles célébrées le samedi après-midi : la communauté n'est pas concernée de la même manière. Il convient donc de distinguer ces assemblées de semaine de l'assemblée du dimanche selon des modalités qui laissent une marge suffisante à l'appréciation pastorale.

II. — UNE ÉGLISE ATTENTIVE AUX SITUATIONS CONCRÈTES

Si l'Eglise pense être en droit, aujourd'hui, de célébrer des messes dominicales dès le samedi soir, c'est que :

a) elle constate que, dans nos régions, aujourd'hui, le samedi soir fait bien davantage partie du dimanche que le dimanche soir qui est déjà orienté vers la reprise du travail, vers le lundi ;

b) elle considère comme un avantage le fait que cette messe permette à beaucoup de chrétiens de célébrer plus facilement le Jour du Seigneur ;

c) rien, dans sa tradition, ne s'oppose à cette nouveauté, puisqu'il s'agit bien du dimanche et non d'un jour quelconque de la semaine.

L'Eglise, en proposant aux chrétiens un plus long jour du Seigneur n'entend pas limiter l'usage des facilités ainsi offertes à telle ou telle catégorie de personnes. C'est à chaque chrétien de juger, en conscience, de ce qui lui sera le plus profitable.

Il peut cependant être utile de **citer quelques-unes des situations concrètes** qui ont amené les pasteurs à se poser la question de ces messes du samedi soir.

Dans le monde actuel, le rythme de la vie des hommes a pris son indépendance vis-à-vis du rythme ecclésial qui, naguère encore, modelait la société. Par ailleurs, la présence d'incroyants dans les groupes familiaux, amicaux, etc., n'est plus le critère premier dans l'établissement des relations humaines.

Dans le monde tel qu'il se présente maintenant, il y a, le dimanche, des chrétiens qui sont en état de loisir, il y a des chrétiens qui travaillent.

1. Des chrétiens en état de loisir :

Dans ce loisir, ils vivent une des fonctions chrétiennes du dimanche qui est le repos, repos physique, repos nerveux, détente qui les met dans un nouveau rapport avec le monde. Jour de repos, à l'image du septième jour de la création, le dimanche est le jour des relations humaines, du loisir, de la culture.

Les messes du samedi soir peuvent rendre service à ceux qui ne partent pas en week-end mais veulent éviter la fatigue du dimanche matin quand il s'agit de préparer toute une famille pour la messe, ou qui reçoivent des amis non croyants et veulent passer toute la journée avec eux.

A ceux qui partent en week-end elle peut rendre service tant dans la paroisse d'où ils partent que dans celle où ils arrivent. Au départ, c'est le cas de jeunes ou d'adultes qui font partie d'un groupe dont les activités de loisir commencent très tôt le dimanche matin ou qui se rendent dans un lieu où il n'y a pas de messe (ski...). A l'arrivée, c'est le cas de personnes ou de familles qui, s'étant échappées, soit le samedi à midi, soit même le vendredi soir, sont dans des dispositions idéales de détente, le samedi soir, pour participer à l'assemblée et qui pourront disposer de tout leur dimanche pour des activités de loisir.

Les uns et les autres n'auront pas la hantise d' « avoir leur messe » en rentrant le dimanche soir, et beaucoup déclarent que leur dimanche est mieux sanctifié lorsqu'ils le commencent par une messe célébrée à loisir que lorsqu'ils satisfont à l'obligation en cours de route et surtout quand le dimanche se termine.

La question des messes du samedi soir concerne donc aussi bien les secteurs d'où l'on peut partir en week-end et que ceux où arrive, en fin de semaine, un afflux de chrétiens.

Enfin, dans les foyers où l'un des époux est incroyant, l'époux croyant pourra participer à la messe du samedi soir et consacrer à son conjoint toute la journée du dimanche, que le foyer parte ou non en week-end.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2. Des chrétiens qui travaillent :

Ces chrétiens appartiennent, soit au monde de l'hôtellerie ou du commerce, soit au monde hospitalier, soit au monde des transports et de la circulation compris dans toute son extension, soit au monde des télécommunications, soit à celui des industries qui ne peuvent interrompre totalement le travail. Il faut ajouter la mère de famille que ses occupations retiennent le dimanche, les chrétiens engagés dans des structures sociales, politiques, syndicales ou autres et qui sont en réunion à l'heure de la messe paroissiale ou toute la journée du dimanche.

Tous ceux-là peuvent sanctifier leur dimanche dans le service de leurs frères, mais la messe du samedi soir est la seule occasion pour un certain nombre de participer à l'assemblée dans des conditions normales.

En célébrant le dimanche dès le samedi soir, l'Eglise est bien consciente qu'il y aura toujours des chrétiens qui ne pourront participer à l'assemblée du dimanche, ni le dimanche, ni le samedi soir, parce que justement le samedi soir est déjà le dimanche ou que leurs occupations sont tellement écrasantes qu'elles ne leur laissent aucun loisir.

Et ceux-là, pris par leur travail, manquent à l'Eglise. Leur absence fait que, le dimanche, il manque des membres au Corps du Christ. C'est d'ailleurs son sens du dimanche qui pousse l'Eglise à demander que les conditions de vie deviennent plus humaines pour tous et que soit entre autres respecté l'équilibre entre le travail et le loisir nécessaire à l'épanouissement de l'homme

Mais ces chrétiens doivent savoir que si, à cause de leurs conditions de vie ou de leur profession, ils ne peuvent, en conscience, être à la messe, ils sont cependant à reconnaître comme des chrétiens à part entière, capables de la perfection de la vie chrétienne, de la sainteté, capables d'un authentique rayonnement apostolique, dès lors qu'ils cherchent à faire la volonté de Dieu dans leur vie concrète, s'efforcent de s'unir à l'assemblée dominicale et de vivre leur dimanche de travail, autant qu'ils le peuvent, dans un certain esprit de détente, dans l'amour des autres et la relation à Dieu.

Les vieillards, les infirmes, les malades qui ne peuvent se rendre aux assemblées regroupées au centre des secteurs ruraux sont dans une situation analogue.

Certes, ni les uns, ni les autres ne peuvent participer à l'assemblée du dimanche, et l'Eglise ne se reconnaît pas le droit de convoquer de telles assemblées dominicales un autre jour de la semaine. Mais elle invite les pasteurs à tout mettre en œuvre pour que ces empêchés permanents puissent, à leurs jours ou heures de loisir, le plus souvent possible, être nourris de la Parole de Dieu et de l'Eucharistie.

III. — UNE ÉGLISE QUI SE PRÉSENTE COMME UNE COMMUNAUTÉ

Depuis un certain temps, un effort est entrepris pour constituer, le dimanche, des assemblées suffisamment nombreuses en regroupant, surtout en secteur rural, des fidèles qui ne seraient pas en nombre suffisant pour constituer, dans chaque village, une assemblée vivante.

Les messes du samedi doivent s'inscrire dans cet effort, et l'expérience fait apparaître que cela n'est possible que si la mise en œuvre de ces messes est le fruit d'une réflexion entreprise au niveau de tout en secteur de pastorale (doyenné, agglomération urbaine, groupes de doyennés... suivant les lieux). Il est bon que cette réflexion soit menée dans le double souci de ne pas multiplier le nombre des assemblées (3) et de repenser les horaires de messe de tout un secteur, de toute une ville, pour les harmoniser en les simplifiant.

Par ailleurs, les communautés locales se présenteront davantage comme telles si toutes les décisions concernant le lieu et les horaires des assemblées du dimanche, à commencer par celles du samedi, sont prises après consultation de l'ensemble des fidèles du secteur.

Pour établir les horaires des messes du samedi, deux exigences sont à concilier : il convient de favoriser d'abord les chrétiens qui travaillent, et il ne faut pas oublier qu'il ne peut s'agir que de la soirée du samedi ou de cette partie de l'après-midi qui, pour la majorité, est déjà le dimanche.

Cette image d'une communauté sera encore plus claire si les messes du samedi sont vraiment prises en charge pour leur organisation, leur animation, leurs différentes servitudes par l'ensemble des prêtres, des religieuses et des laïcs du secteur. Cela peut être l'occasion d'une avancée très concrète dans la concertation des efforts pastoraux au plan du secteur et ceci dans les domaines les plus divers. Par exemple, cette prise en charge commune a permis d'équilibrer entre les prêtres et les laïcs d'un secteurs les différents ministères du samedi après-midi (mariages, confessions, rencontres avec les jeunes, préparation au mariage, au baptême...) auxquels venait s'ajouter la messe dominicale.

Les assemblées dominicales ne présenteront au monde le véritable visage de l'Eglise que si les chrétiens, dans toute leur semaine, vivent les différents aspects de l'Eglise dont veulent témoigner leurs assemblées.

Mais déjà, s'ils comprennent pour quels motifs l'Eglise les convoque pour la messe de chaque dimanche et que, l'ayant compris, ils accomplissent du plus profond d'eux-mêmes le précepte de la sanctification de ce jour de fête, leurs assemblées dominicales qu'elles soient du samedi soir ou du dimanche, seront signes de l'Eglise et les inviteront à réaliser davantage, dans leur vie, cette présence du Christ au monde qu'elles signifient et réalisent (4).

Le 15 janvier 1969.

---

(1) Constitution sur l'Eglise, n° 9.
(2) Instruction sur le culte du mystère eucharistique, n° 25.
(3) Instruction sur le culte du mystère eucharistique, n° 26 d.
(4) Cf. Ministère et vie des prêtres, n° 6 e.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *QUE FAISONS-NOUS A LA MESSE ? Par Paul Cneude ; préface du P. Gy, directeur de l'Institut Supérieur de Liturgie. Un volume de* 320 *pages, aux éditions Saint-Paul ;* 18,50 *fr.* — Beaucoup soulignent la difficulté de trouver à l'heure actuelle des ouvrages qui aident à bien comprendre ou à mieux faire comprendre « ce que nous faisons à la messe » et ce que recherche la réforme liturgique ; ils avouent leur désarroi devant tels livres, excellents peut-être, mais déconcertants par leur vocabulaire et leur manière d'aborder les questions.

Voici tout au contraire un livre *classique* dans son langage et dans sa méthode, méthode qui « consiste à partir des rites, de ce qui se fait à la messe, de ce que chacun doit y faire, pour expliquer ce que cette liturgie signifie. » Le plan de l'ouvrage est très simple : après une introduction, une première partie traite des différentes parties de la Messe, consacrant à chaque pas de l'action liturgique de dix à vingt pages ; une deuxième partie s'intéresse aux acteurs de la célébration.

Tout cela est écrit par un auteur qui connait bien son sujet, est *au courant des travaux contemporains* sur la liturgie et veut les mettre à la portée d'un auditoire paroissial.

Troisième caractéristique à relever. « Certes il s'agit de comprendre, mais de comprendre ce que l'on fait, *pour le « faire » en vérité*. La connaissance de la liturgie n'a d'autre sens que de faire entrer dans la liturgie, c'est-à-dire dans l'acte de l'Eglise en prière... C'est pourquoi la première question à nous poser est bien celle-ci : « Que faisons-nous à la messe ?... La liturgie, la messe ce n'est pas quelque chose que l'on voit, que l'on entend, auquel l'on assiste, c'est quelque chose que l'on fait. »

A qui conseiller ce livre ? Pas à ceux qui cherchent une signature illustre ou une « théologie » de la liturgie. Mais aux fidèles instruits, aux religieuses et aux catéchistes ; aux prêtres aussi ; pour la remise à jour de leurs connaissances, pour une catéchèse — si souvent peu ou mal faite — de la messe et de la réforme en cours, pour la formation des équipes liturgiques : je verrais très bien *utiliser à peu près tels quels les différents chapitres de ce livre pour un « trimestre liturgique » dans les homélies dominicales.*

● *ESSAI SUR LA MUSIQUE ET LE SACRÉ, par Emile Martin. Un volume de* 276 *pages, aux éd. Fayard.* — Le P. Martin, bon musicien et interprète brillant de la musique dite sacrée, semblait qualifié pour traiter cette question. Les amateurs de musique que ne rebute pas le genre recueil d'articles trouveront leur manne dans la partie intitulée « *A la recherche d'un critère introuvable* ». Le reste du livre relève du pamplet plus que de l'essai : l'auteur en veut au P. Antoine et au P. Gelineau ; c'est son droit, encore faudrait-il que ce soit « lucide » (dit la couverture) et surtout sérieux. Entre les deux parties rien de commun, sinon une cadence de virtuose qui, pages 180-181, rappelle tout soudain le thème perdu de vue. Un appendice suit, présentant une « Esquisse d'une messe contemporaine » ; à part quelques notations passionnantes d'ordre musical — qui font entrevoir le livre à côté duquel on a passé — c'est tellement hénaurme que l'on craint le canular.

N. B. — Sauf erreur, la Constitution sur la Liturgie n'est pas citée.

Notes pour une pastorale de la " messe dominicale " du samedi soir

Si par certains côtés ce texte de la Commission de Liturgie de Lyon recoupe la Note de la Commission épiscopale, par d'autres, il l'enrichit. Il permettra aux prêtres et aux fidèles de s'interroger sur la mise en application éventuelle de cette nouvelle disposition.

La disposition nouvelle qui consiste à célébrer la messe dominicale le samedi soir ne peut être improvisée, tant par le peuple chrétien que par les pasteurs. Il convient donc, avant toute décision locale, de réfléchir ensemble sur les buts et les moyens d'une telle pastorale.

I. — LE SENS DE LA CÉLÉBRATION DOMINICALE

La célébration chrétienne du dimanche est caractéristique de l'Eglise de Jésus-Christ, depuis la plus haute antiquité. Le chrétien est celui qui célèbre le « dominicum », c'est-à-dire le Jour du Seigneur.

1° *La célébration du dimanche en général.*

Quant on célèbre le dimanche, on célèbre moins un jour (comme le ferait une religion païenne) qu'un mystère : le mystère de la Résurrection du Seigneur. La célébration de ce mystère a d'abord été hebdomadaire, semble-t-il, avant d'être annuelle. C'est dire l'importance du regroupement de la communauté chrétienne, autour de Celui qui est le maître de la création et le Sauveur de l'humanité.

« Puisqu'à cause du baptême, il n'y a plus ni juif ni grec, ni esclave, ni homme libre, mais tous sont un dans le Christ Jésus (Gal. 3,28), l'assemblée qui manifeste le plus pleinement la nature de l'Eglise et son rôle dans l'Eucharistie est celle qui groupe ensemble des fidèles de tout genre, de tout âge, de toute condition » Instruction sur le Mystère Eucharistique (= E.M.), n° 16.

« Chaque fois que la communauté s'assemble pour célébrer l'Eucharistie, elle annonce la Mort et la Résurrection du Seigneur, dans l'espérance de son avènement glorieux. Pourtant l'assemblée dominicale manifeste cela d'une façon souveraine, en ce jour de la semaine où le Seigneur est ressuscité des morts et où, de par la tradition apostolique, le mystère pascal est célébré de façon particulière dans l'Eucharistie. » (E. M. 25.)

L'importance de la célébration du dimanche ne relève donc pas d'abord d'une loi et d'un précepte à satisfaire individuellement mais bien plutôt d'une nécessité vitale et d'une exigence intérieure de la foi de tous les chrétiens, pour répondre à l'appel du Seigneur ressuscité et réaliser ensemble le signe de l'Eglise visible. C'est ensemble que les chrétiens,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

unis dans la même communauté de foi, reçoivent la Parole de Dieu, offrent leur vie et celle de tous les hommes, prient leur Père des Cieux, font monter vers Lui leur action de grâces, partagent enfin le Pain de Vie, tout cela par le Christ, unique médiateur entre Dieu et l'humanité, unique Sauveur par la puissance de son Sacrifice.

Il y a donc, dans la célébration dominicale de l'Eglise, deux dimensions que l'on ne saurait oublier :

— d'une part la célébration de la Résurrection du Christ, fondement de notre Foi (1 Cor. 15) ;

— d'autre part, la réunion des chrétiens pour communier au mystère pascal du Christ et la consécration de toute la Création grâce à son Eucharistie. C'est grâce à ce dernier aspect que l'on comprend le lien entre la célébration dominicale et un temps de repos (l'ancien sabbat) pour la gloire de Dieu.

2° *La célébration dominicale le samedi soir*

« ... Les pasteurs instruiront avec soin leurs fidèles de la signification de cette concession et veilleront à ce que le sens du dimanche n'en soit pas obscurci de quelque façon. Cette concession a pour but, en effet, de permettre aux chrétiens, dans les circonstances actuelles, de célébrer plus facilement le jour de la résurrection du Seigneur » (E.M. 28).

a) Le premier motif qui vient à l'esprit est donc d'ordre pastoral et il concerne la situation de certaines personnes (de plus en plus nombreuses) qui ne peuvent plus matériellement ou qui ne peuvent que très difficilement participer à une messe du dimanche.

C'est le cas de ceux et celles qui travaillent dans les services publics (transports, communications, services de santé, police, etc.), ou dans les entreprises privées au service de la communauté (hôtellerie, commerces d'alimentation, etc.). Mais il ne faudrait pas oublier non plus les servitudes de la vie agricole ou de certaines formes de travail.

On sait encore l'importance actuelle des sports et du tourisme en général, toutes choses qui créent des difficultés sérieuses (surtout aux jeunes) pour célébrer la messe le jour du dimanche. On ne saurait oublier non plus les situations dignes d'attention : petites gens, mères de famille surchargées, groupes de jeunes ou communautés occasionnelle qui connaissent le samedi soir des rassemblements fructueux du point de vue spirituel, etc.

b) Ce sont ces raisons pastorales qui ont conduit l'Eglise à proposer un élargissement de la célébration du Jour du Seigneur, conformément aux impératifs de la civilisation dans laquelle nous entrons. Il ne saurait être question ici de détailler les catégories de personnes qui auraient « droit » à la messe du samedi soir. C'est une question de conscience et de fidélité personnelle au sens de l'Eglise.

Rappelons seulement qu'il ne s'agit pas de remplacer la messe du dimanche (n'importe quel jour de la semaine y suffirait), qu'il ne s'agit même pas d'anticiper la messe du dimanche au samedi soir (comme si ce n'était qu'un prélude), mais qu'il s'agit bien de célébrer le dimanche dès le samedi soir, donc de partager ensemble la Parole et le Pain, en constituant la communauté des croyants et, par conséquent, on ne devrait pas « prendre » une messe « à la sauvette ». Là encore, l'Eglise

nous invite à être fidèle à l'esprit et non seulement à la lettre, fidélité plus exigeante que la simple satisfaction d'être en règle avec le précepte dominical.

c) Dans ces conditions, on retrouvera plus aisément le sens du dimanche, dans la célébration du samedi soir (en utilisant évidemment les textes de la messe dominicale) :

— c'est *le jour du Seigneur* que l'on célèbre en communauté de foi. Ce jour est seulement élargi, en le commençant dès la veille après midi (ce qui correspond à la tradition des premières vêpres). Célébration non pas individuelle mais ecclésiale : « Durant la célébration eucharistique on favorisera le sens communautaire de telle sorte que chacun se sente uni à ses frères dans la communion de l'Eglise locale et universelle, voire d'une certaine façon à tous les hommes » (E.M. 18) ;

— c'est *la célébration du mystère pascal,* dans l'Eucharistie. Là encore, la participation au sacrifice, la veille au soir, ne fait qu'un tout avec la célébration du dimanche proprement dit. Ce sera un appel de la nuit sainte, la nuit de la Pâque dans l'attente vigilante de son retour glorieux ;

— c'est enfin *la consécration de tout le travail de l'homme et de toute la création dans le Christ.* Cette consécration utilise le temps de repos et de loisir que l'homme d'aujourd'hui se donne pour pouvoir être plus homme et mieux servir ses frères. A notre époque, où le week-end se développe, le temps du samedi soir doit être considéré aussi comme « le temps favorable, le temps du Salut ».

II. — LES MODALITÉS CONCRÈTES

Compte tenu de la diversité d'un diocèse et des besoins qui s'y manifestent, la mise en place précise et d'abord la décision du nombre et du lieu de ces messes du samedi soir devront être étudiées, discutées et proposées à l'autorité épiscopale par les doyennés. Les questions toutes simples qu'il convient de se poser seraient d'abord celles-ci : *pour quoi* (le motif) ? *pour qui* (les personnes concernées) ? *comment* (les modalités de réalisation pratique) ?

Pour aider le travail des prêtres et des laïcs dans les divers secteurs, nous proposons ci-dessous quelques indications pastorales ou le rappel de quelques données dont il faudra tenir compte.

1° *Il s'agit d'une responsabilité pastorale partagée.*

Prendre la décision de célébrer une messe dominicale le samedi, cela ne dépend pas seulement des prêtres, mais aussi de ceux qui seront invités à cette célébration. Un travail avec les laïcs paraît donc très nécessaire pour que cette décision soit pédagogiquement préparée dans les esprits.

Célébrer la messe dominicale le samedi, dans un lieu déterminé, ce n'est pas se décharger de la responsabilité de cette messe, sur les prêtres et les laïcs de cette paroisse, mais c'est une responsabilité de tout le doyenné (ou du secteur envisagé). L'animation de ces messes devra donc être prise en charge par l'ensemble des prêtres et des animateurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laïcs. On pourrait en dire autant de la charge ou de la rétribution financière qui en résulte.

Célébrer la messe du dimanche le samedi soir, c'est aussi se poser la question de l'équilibre des tâches pastorales (messes de mariage, confessions, veillées pénitentielles, etc.). Cet équilibre demande une concertation des prêtres entre eux et une attention aux besoins divers des fidèles, sans parler des exigences apostoliques de tous.

2° *Il est nécessaire d'éviter le légalisme et la dispersion.*

Pour juger équitablement de l'opportunité d'une messe dominicale le samedi, il faut éviter de répondre à une demande des fidèles et en conséquence de multiplier indûment le nombre des messes.

« Dans les célébrations liturgiques, la dispersion et la division de la communauté sont à éviter (E.M. 17). Lorsqu'il s'agit de l'heure et du nombre des messes à célébrer dans les paroisses, on aura, dans l'esprit l'intérêt de la communauté paroissiale et on ne multipliera pas le nombre des messes, de telle sorte qu'il nuise à une action pastorale vraiment efficace. C'est ce qui arriverait, par exemple, si à cause du nombre très grand de messes, seules de petites communautés de fidèles se rassemblaient pour chaque messe dans les églises faites pour en contenir beaucoup plus, ou encore si, pour la même raison, les prêtres étaient à ce point épuisés par leur travail qu'il ne pourraient accomplir leur ministère qu'avec grande difficulté » (E.M. 26).

On pourrait d'ailleurs profiter de la question posée par les messes du samedi soir pour revoir l'ensemble du planning des messes dominicales dans une agglomération, et dans un secteur.

3° *La détermination des lieux et de l'heure.*

Le lieu et l'heure de cette célébration du samedi soir seront alors choisis en fonction de toutes les considérations précédentes.

On choisira le lieu en fonction des besoins des personnes et en fonction du sens ecclésial qui sera manifesté par ce rassemblement communautaire (exemple : moyens d'accès au lieu de culte, parking...).

On pourra distinguer les célébrations proprement paroissiales et les célébrations de groupes occasionnels. Dans les deux cas, il s'agit de besoins différents, à prendre en considération. On pourra envisager ainsi les diverses modalités à présenter à l'autorité compétente.

4° *Une célébration de caractère festif.*

La célébration dominicale du samedi est une célébration du dimanche, avec tout le caractère festif qui lui est attaché.

On veillera avec soin à ce que cette messe du samedi ne donne jamais l'impression d'une messe du dimanche au rabais. La célébration dominicale du samedi comporte la proclamation des textes liturgiques du dimanche, l'homélie et normalement la prière universelle.

Expérience de camp " Dynaboum " dans la ligne de l'A. C. de l'Enfance

Dans la ligne de la Campagne d'année 1967-1968, le Mouvement Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes, se proposait d'aider les lecteurs de FRIPOUNET à être *dynaboum*, c'est-à-dire de découvrir leurs talents, leurs possibilités, et ceux de leurs camarades et à en tenir compte dans leur vie.

Comme les années précédentes, nous avons organisé un camp pour les filles de 8-11 ans, lectrices de FRIPOUNET, pour les aider à continuer à travailler dans la ligne du Mouvement, dans une ambiance de vacances.

Depuis Noël, nous préparons ce camp : l'Aumônier de secteur du Mouvement, quelques Responsables, trois Religieuses se soucient de trouver le lieu, en parlent aux enfants, aux parents et à des responsables possibles, car toutes les responsables du Mouvement C. V.-A. V. ne sont pas disponibles pour assurer un camp de quinze jours ou un mois. Des réunions préparatoires ont lieu durant les mois de juin et de juillet pour mettre au point ce camp ; pour aider les enfants à découvrir leurs possibilités, leurs talents, nous optons pour le plan : *Ecouter - Regarder - Agir.*

Pour mieux cheminer, nous fixons les étapes :
Dynaboum écoute, regarde, explose, expose.

⁂

Notre rôle à nous responsables, prêtre, religieuses, nous le concevions comme celui d'une présence pour écouter les enfants, les regarder dans leur comportement, sans vouloir les juger, mais comme étant des êtres à faire grandir humainement et chrétiennement. Que les responsables ne soient pas ceux qui commandent, mais qu'ils soient attentifs, disponibles, compréhensifs.

Et c'est à Landéda que nous allons passer le mois d'août avec 54 enfants réparties en deux groupes : chaque camp dure quinze jours et comprend :

— premier groupe : 29 enfants de 8-11 ans de tout le secteur ; 3 responsables dont 2 étudiantes de 18 ans et une de 16 ans ; l'aumônier de secteur du Mouvement C. V.-A. V. ; 2 religieuses dont l'une spécialement chargée de la marche matérielle du camp.

— deuxième groupe : 25 enfants (5 ont été empêchées au dernier moment à leur grand regret) de 8-11 ans également et venant aussi de tout le secteur ; 3 responsables dont une enseignante et 2 étudiantes de 18 ans : l'une a déjà pris part au 1er camp ; 2 religieuses : l'une était aussi au 1er camp.

Dès le départ, les enfants agissent en *dynaboum* et prennent conscience que le camp, c'est leur affaire : elles vivent dans cet esprit d'ouverture, de découverte, de partage, de joie : en voici des preuves :

Archives diocésaines d Quimper et Léon

● elles voient des gens *dynaboum* et le notent :

— A la plage, trois garçons ont été *dynaboum* en venant nous apporter des chaussures qu'ils croyaient être à nous.

— Pendant le bain, des filles ont prêté leur bouée.

— La cuisinière est toujours gaie et cherche à nous faire plaisir.

— Les gens que nous rencontrons semblent heureux et s'intéressent à nous, malgré leurs lourds travaux de la moisson.

● elle agissent en *dynaboum :*

— Au dortoir, des filles riaient tout fort. Une autre fille a dit : « Vous n'êtes pas *dynaboum*, vous empêchez les autres de dormir. »

— Au réfectoire, j'ai mangé un pamplemousse que je n'aimais pas.

— Françoise a été blessée, et a dû garder la chaise longue. C'était à savoir qui lui rendrait le plus de services !

— A la plage, nous avons invité trois enfants qui semblaient s'ennuyer à partager notre jeu.

Tous ces faits et tant d'autres semblables que nous aurions pu citer, étaient apportés à la prière du soir, préparée par chaque équipe à tour de rôle : c'est en agissant ainsi en effet que les enfants vivent de Jésus-Christ.

⁂

Elles ont vécu de Jésus-Christ d'une manière plus profonde à la messe où chaque équipe s'est sentie réellement concernée par la part effective qu'elle a prise à sa préparation : leur enthousiasme, leur empressement, leur joie se traduisent :

— Oh ! que j'ai hâte d'aller à la messe. Vous aurez une grande surprise, vous verrez comme ce sera bien !

Cette messe a été le temps fort de ce camp avec la cérémonie pénitentielle qui y a été incluse, après la liturgie de la parole et l'homélie qui préparait directement à cette célébration ; les enfants le disent :

— Qu'elle était belle la messe ! Comme nous nous sentions unies autour de l'autel !

— C'était une messe faite exprès pour nous !

— C'était formidable d'être si près de l'autel ! le prêtre nous expliquait tout au fur et à mesure. Je voudrais être à la messe comme cela tous les dimanches !

⁂

Les Responsables ont voulu être auprès des enfants une présence aimante, accueillante, bienveillante : les enfants l'ont senti :

— Les responsables étaient des amies pour nous.

— Moi, je dis tout à ma responsable comme à maman !

— Qu'est-ce que les responsables sont gentilles et s'occupent bien de nous !

— Le camp, c'est chic, on y est libre et heureuse !

La vie personnelle des responsables en a été transformée :

— Les enfants m'ont aidée à trouver le Christ.

— Mon préjugé sur les « bonnes sœurs » n'existe plus.

— Pendant ce camp, j'ai été heureuse de discuter sur de nombreux problèmes, tels : la foi, le Christ, le rôle du prêtre, de la religieuse.

— Les enfants ont provoqué les responsables à un dépassement : toujours plus !

— Ce camp m'a permis de vivre avec les jeunes et de connaître leur générosité, leur enthousiasme, leur don d'eux-mêmes.

— Je regarde les enfants, les gens avec un regard neuf : je trouve en chacun des qualités... en chacun, il y a un germe qu'il faut aider à développer.

— Ce camp m'a permis de créer des liens, de faire des progrès, de monter ensemble.

⁂

Après le camp, l'équipe des responsables s'est retrouvée pour en faire la révision à partir :

— de ce que ce camp a apporté aux enfants, aux responsables,

— de la place des responsables auprès des enfants,

— du rôle du prêtre, de la religieuse auprès des enfants, auprès des responsables,

— des désirs et souhaits pour un prochain camp.

Chacun y a apporté sa note, ses réflexions, simplement. Ce fut bon.

L'Aumônier de secteur voyant les parents s'intéresser au Mouvement C. V.-A. V. lui poser des questions précises sur le Mouvement, a pensé qu'une rencontre des parents des enfants ayant participé au camp, serait enrichissante pour eux et pour nous : c'est pourquoi nous avons, en équipe de quelques responsables du camp, préparé un programme se rapprochant un peu de la rencontre des Responsables avec, bien sûr, projection des diapositives : quelle joie, quels cris devant une pose comique, une photo prise à l'improviste ! A partir de là, les parents, au nombre de 38 sur 54 familles invitées, ont entamé un dialogue simple avec les responsables et rapporté les réflexions des enfants.

Les parents ont constaté une nette transformation chez leurs enfants et beaucoup une amélioration.

Nous avons essayé de chercher avec ces parents soucieux d'éducation, comment aider leurs enfants à être *dynaboum :*

— Que ce camp ne soit pas une parenthèse, mais une continuité.

— Que les parents prennent au sérieux leurs enfants, donc qu'ils sachent les écouter — ce n'est pas une question de temps mais un esprit à avoir — partir de leurs aspirations qui sont : se retrouver pour faire quelque chose ensemble. Mais ils ne peuvent réaliser seuls leurs activités ; ils attendent quelqu'un. Les parents peuvent les éveiller et les aider et aussi aider des jeunes à s'intéresser aux enfants.

— Les enfants ont prié au camp à partir de leur vie : que les parents continuent avec eux, à s'adresser au Seigneur de cette façon simple, comme le font plusieurs depuis le camp.

— Le journal et la campagne d'année soutiennent et relancent les enfants, d'où l'importance pour les parents de connaître le journal.

En guise de conclusion, les parents ont demandé de se retrouver encore ainsi pour parler de leurs enfants : c'est le meilleur encouragement pour nous pour recommencer une pareille expérience.

(*Texte présenté aux Vœux des Religieuses à Monseigneur l'Evêque*).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Moyens de Communication Sociale et Pastorale

Telle est la préoccupation du Congrès de Strasbourg 1969 que prépare depuis des mois l'Union des Œuvres :

— *Des commissions de travail :* trois Commissions regroupent plus de 50 experts, théologiens, pasteurs, religieuses, psychologues, sociologues, professionnels de la presse, de la radio, du cinéma, de la télévision.

— *Une enquête :* le projet de Congrès a été établi d'après les réponses à une vaste enquête scientifiquement établie et exploitée par le P. Julien Potel, le Secrétariat Général et le Service Mécanographique de l'Union. Plus de 7.000 réponses de prêtres et de religieuses sont rentrées sur 43.000 distribuées. Cette forte proportion révèle une préoccupation très actuelle et très vive du sujet, Plus qu'on le pressentait.

⁂

Des réponses à cette enquête, trois groupes d'interrogations ont été retenus. Les trois « étapes » (en quatre jours) du Congrès de Strasbourg correspondent à ces trois groupes d'interrogations :

L'homme d'aujourd'hui
et les Moyens
de communication sociale

1 — L'enquête fait apparaître une certaine confusion par rapport à ce que sont réellement les Moyens de communication de masse. Elle fait apparaître aussi le souci d'analyser la part des « Mass media » dans les mutations culturelles en cours.

Prêtres et religieuses utilisent les Moyens de communication de masse pour s'informer sur les événements ; ils éprouvent encore trop mauvaise conscience à prendre de la détente et à bénéficier des Moyens de communication sociale « comme tout le monde » avant même de se demander quel usage apostolique ils vont en faire.

Les hommes d'aujourd'hui,
leur langage, leur société
et les Moyens de communication de masse

2 — « Nous sentons que les « Mass media » utilisent des langages que nous ne connaissons pas ; que ces langages sont compris mieux que les nôtres. D'autre part nous sentons que ces langages nouveaux portent des messages qui influencent la société et les relations des hommes entre eux ; modifient-ils tellement les comportements et la culture des hommes au point de modifier les « milieux » ? Quels rapports peut-on observer entre pouvoir, politique, économie et Moyens de communication sociale ? ».

L'apostolat se situe plus habituellement au niveau de la vie de travail ou de relations. Celle-là nous l'appelons « réelle » et nous négligeons la part de vie imaginative développée par les Moyens de communication sociale. Elle est pourtant une réalité. Ceci nous entraîne à revoir notre conception de l'homme. De plus la pastorale habituelle part de l'événement au premier degré, négligeant parfois l'événement relayé par les Moyens de communication sociale, qui cependant marque profondément le grand public.

Le dialogue pastoral et l'action pastorale sont plus naturels pour le prêtre et la religieuse dans les relations d'individu à individu. La saisie des ensembles, du « collectif » l'est moins. Les Moyens de communication sociale accentuent cet aspect collectif par le jeu des phénomènes d'opinion publique. Le Congrès pourrait insister sur cette pastorale des ensembles humains.

Communication
et Communion

3 — Finalement qu'est-ce que la communication de masse ? Et peut-on penser qu'une meilleure communication sociale peut permettre une meilleure communion au mystère de Jésus-Christ ? Présence des chrétiens dans les différents groupes techniques et culturels des rédactions, des émetteurs de radio et de télévision. Leur témoignage est-il véritablement entendu par l'Eglise ? Celle-ci leur accorde-t-elle un appui suffisant ? Quel est le rôle et quelle est l'importance d'une émission religieuse, d'une presse chrétienne dans une société pluraliste ?

Prêtres et religieuses constituent un public plus sensible aux règles morales qu'aux valeurs. On se situe plus dans une perspective de choix moralement nécessaire que dans une perspective d'accueil des valeurs du monde, valeurs qui ne portent pas toujours le label chrétien. On est conscient surtout des risques : conditionnement, passivité, détérioration des relations familiales, perte de temps, risque d'un moindre engagement ; les Moyens de communication de masse sont plus ou moins redoutés : ils échappent à l'Eglise et ils donnent de celle-ci une image sur laquelle elle n'a pour ainsi dire pas de prise.

⁂

Le moment semble être venu : de faire une synthèse sur l'ensemble de ces travaux ; de réfléchir sur la manière avec laquelle prêtres, religieux et religieuses perçoivent ce phénomène et y adaptent leur comportement ; de voir comment, en conséquence, la pastorale peut et doit s'adapter.

C'est ce que voudrait faire, pour sa part, ce *Congrès de l'Union des Œuvres à Strasbourg du 7 au 11 avril* 1969, dont le thème sera : *Moyens de communication de masse (télévision, radio, cinéma, presse, livres, disques...) dans la vie des prêtres, des religieux et des religieuses.*

Ce 73e Congrès de l'Union des Œuvres sera le premier Congrès d'importance nationale à étudier les questions que les Moyens de communication de masse posent aux prêtres et aux religieuses dans leur vie personnelle comme dans leur action missionnaire.

Renseignements et inscriptions (à partir du 15 janvier) au Secrétariat du Congrès, 31, rue de Fleurus, Paris 6e.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITES
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets saisonniers

Archives diocésaines Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Église et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoume - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon -- **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie -- Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fetes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistere)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Déclaration du Conseil Permanent
à l'occasion de la préparation
des Assemblées de l'Episcopat

Conseil Presbytéral : ordre du jour
Départ de Monseigneur Quélen
Récollections sacerdotales
Retraite-session de fiancés
Préparation au Service Militaire
Célébration de la Messe dominicale
dès le samedi soir (ordonnance)
Homélie de Mgr l'Evêque lors de la visite
de M. le Président de la République

Dossier :
Statistiques du clergé diocésain
La réforme des Séminaires

Sommes-nous les prêtres
que Dieu et les hommes attendent ?
Une recherche en catéchèse

N° 4.194 (84e année) — 14 février 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC
1, rue de Guilers - BREST - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'
BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE
BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06
Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT
MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

DÉCLARATION DU CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT A L'OCCASION DE LA PRÉPARATION DES PROCHAINES ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES DE L'ÉPISCOPAT

Le ministère et la vie des évêques et des prêtres aujourd'hui, tel est l'objet de la recherche que nous entreprenons ensemble en vue d'une plus grande fidélité de l'Eglise à sa mission. Notre démarche est une démarche de foi. Elle intéresse tout le peuple de Dieu.

⁂

1. Cette recherche, les évêques ont le devoir et la charge de la promouvoir. C'est en effet le Seigneur qui a mis les apôtres à la tête de son Eglise ; c'est le même Seigneur qui établit aujourd'hui les évêques (Lumen gentium, 20). De Lui, et de Lui seul, nous tenons notre mission ; nous ne pouvons ni la laisser déprécier ni nous en démettre.

2. Pour accomplir cette mission, nous avons reçu du Christ l'autorité pastorale à laquelle tout prêtre participe dans sa référence à l'évêque et dans la communion hiérarchique avec l'ordre épiscopal (Presbyterorum ordinis, 2 et 7).

3. Nous savons, évêques et prêtres, que l'autorité n'est pas un privilège qui nous mettrait à part ou au-dessus de ceux qui attendent de nous l'annonce incessante de l'Evangile, l'indication ferme de la vérité de la foi, l'impulsion nécessaire vers la sainteté. Nous savons qu'elle est une charge qui requiert, pour assurer la conformité du peuple de Dieu à l'Evangile, fidélité, lucidité, invention, courage.

4. Mais nous avons en même temps conscience du caractère inaliénable de la tâche épiscopale : promouvoir, avec le successeur de Pierre, la transmission actuelle de la foi catholique, discerner ce qui s'écarte de cette foi, exprimer ce qui en est témoignage authentique, qu'elle est une charge qui requiert, pour assurer la conformité du peuple de Dieu vers l'unité.

⁂

5. Aujourd'hui plus qu'hier, prêtres et évêques, nous nous interrogeons sur les conditions d'exercice de notre ministère et sur les formes que peut revêtir notre présence au monde. Avec le peuple de Dieu, nous voulons tout examiner ensemble, ne rien laisser dans l'ombre.

6. Mais, nous l'avons déjà dit, on n'invente pas le sacerdoce. Le sacerdoce ministériel n'est pas une fonction accidentelle ; il prend l'homme tout entier. Les recherches pastorales et les transformations concernant le ministère sacerdotal se feront à la lumière de la mission de l'Eglise du Christ. C'est en sachant bien de qui nous sommes prêtres et pour qui nous sommes prêtres que nous pourrons mieux découvrir comment être prêtres aujourd'hui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

7. Parmi les questions qui se posent, il y a celle du célibat. Comme l'ont dit récemment les évêques allemands : « Il n'est pas possible qu'un manque de clarté sur cette question demeure dans la communauté ecclésiale, et qu'ainsi se développe une atmosphère qui rend plus difficile la vie dans le célibat. »

8. Le célibat est un don de Dieu que seuls la foi et l'amour peuvent accueillir pleinement. Nous demandons aux prêtres d'approfondir les raisons pour lesquelles l'Eglise lie le célibat à leur mission. Nous demandons aux jeunes gens qui se préparent au sacerdoce de se décider librement et sans réticence pour le célibat. Aux prêtres qui sont déliés par le Pape de l'engagement du célibat, nous ne confierons pas les tâches qui sont réservées au prêtre.

9. La réflexion commune exige beaucoup de ceux qui en sont les guides, les partenaires ou les témoins ; elle n'exclut pas la confrontation, mais elle implique la confiance réciproque, bien plus, la communion dans la doctrine de Vatican II et dans l'action apostolique.

⁂

Les évêques chargés de la préparation des Assemblées plénières indiquent par ailleurs aux prêtres eux-mêmes dans quel esprit et selon quelle perspective se fera notre recherche. Ensemble, prêtres et évêques, disponibles à l'Esprit de Dieu, nous entrons plus résolument dans le temps des rénovations ouvert par le Concile.

6 février 1969.

LA PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

La préparation des prochaines Assemblées plénières de l'épiscopat entre dans sa phase active. Une déclaration du Conseil permanent, rendue publique, aujourd'hui, introduit aux travaux qui vont maintenant se dérouler dans tous les diocèses.

Les réponses seront regroupées à l'échelon national avec le concours de prêtres venant de chaque diocèse. L'Assemblée de mai, à laquelle des prêtres participeront, retiendra les points essentiels de cette première concertation.

De mai à octobre, on procédera à une étude plus approfondie des points retenus.

A l'Assemblée de Lourdes, évêques et prêtres rechercheront ensemble quelles orientations sont susceptibles de favoriser les solutions des différents problèmes posés.

D'une manière qui sera prochainement précisée, religieux, religieuses et laïcs seront associés à ces recherches.

Les évêques sont bien conscients qu'il s'agit là d'un travail qui doit se prolonger au-delà de l'année, mais qui exige, à brève échéance, des décisions significatives.

Il faut également rappeler qu'une partie des deux Assemblées plénières sera réservée aux problèmes scolaires et universitaires.

6 février 1969.

CONSEIL PRESBYTÉRAL

A l'ordre du jour de la troisième session du Conseil presbytéral :

— deuxième lecture des chapitres I et II du rapport sur les Orientations pastorales, et étude du chapitre III du même rapport,

— étude du rapport sur le Grand Séminaire,

— étude du rapport sur les « nominations »,

— étude du rapport de la commission du monde scolaire et universitaire,

— détermination et mise à l'étude de questions nouvelles.

DÉPART DE MONSEIGNEUR QUÉLEN

Monseigneur Quélen rejoindra le diocèse d'Angers les premiers jours de mars. Il fera ses adieux à Brest **le dimanche 23 février** au cours d'une messe concélébrée à 10 h.

Monseigneur Mazerat, évêque d'Angers, sera présent, ainsi que **Monseigneur Fauvel** qui nous fait la joie de revenir parmi nous (presque à l'anniversaire de l'annonce de son départ).

RÉCOLLECTIONS SACERDOTALES

— Grand Séminaire, Quimper, le vendredi 14 février,
— La Retraite, Quimperlé, le samedi 15,
— Morlaix, le lundi 17,
— Kerjean, Brest, les mardi 18 et mercredi 19,
— Saint-Jacques, le vendredi 21,
— Carhaix, le lundi 3 mars.

RETRAITE - SESSION DE FIANCÉS

La prochaine retraite-session de préparation au mariage a lieu à **la Retraite de Lesneven, du jeudi soir 27 février (à 19 h. 30 ou 20 h. 30 après le repas) au dimanche 2 mars (midi).** Les inscriptions sont à faire à la Retraite de Lesneven (tél. 11) : préciser si possible l'heure d'arrivée.

Il est souhaitable que la date de cette session soit annoncée en paroisse.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE

Une session de préparation au service militaire aura lieu à **Lesneven, maison de la Retraite, du lundi 24 (19 h.) au mercredi 26 février (16 h. 30).**

La session suivante aura lieu du 21 au 23 avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CÉLÉBRATION DE LA MESSE DOMINICALE DÈS LE SAMEDI SOIR

Répondant à une demande de l'Episcopat français, le Siège Apostolique, par un indult du 11 décembre 1968, vient d'accorder aux évêques la faculté d'autoriser, dans leur diocèse, la célébration de la messe dominicale dès le samedi soir.

1. La célébration chrétienne du dimanche est un acte essentiel de la vie de l'Eglise de Jésus-Christ ; le Peuple de Dieu ne saurait y renoncer, ni même en atténuer les exigences : le mystère pascal est la source même de sa vie et de sa mission. (Cf. Constitution sur la liturgie, n° 106).

2. Le dimanche est le jour du Seigneur ressuscité. Le dimanche est le jour de l'Assemblée fraternelle des chrétiens. Le dimanche est le jour de la Parole de Dieu et de l'Eucharistie.

3. Célébrer le dimanche c'est donner une réponse libre et joyeuse à l'appel du Christ ressuscité. Se rassembler avec ses frères pour l'Eucharistie c'est donner le signe de l'Eglise qui consacre à Dieu la vie des hommes et se renouvelle dans sa mission pour les servir et les sauver.

4. Si l'Eglise pense être en droit, aujourd'hui, de célébrer des messes dominicales dès le samedi soir, c'est afin de permettre aux chrétiens, dans les circonstances actuelles, de célébrer plus facilement le jour de la Résurrection du Seigneur. Il ne s'agit pas, en effet, de remplacer la messe du dimanche, ni même « d'anticiper » cette messe au samedi soir ; il s'agit bien de célébrer déjà le dimanche. C'est la Pâque que nous célébrons dans l'attente vigilante et joyeuse de la venue glorieuse du Seigneur Jésus. C'est pourquoi on ne pourrait envisager la célébration de la « Messe dominicale » un autre jour de la semaine.

5. Ce faisant, l'Eglise s'efforce de rejoindre l'homme d'aujourd'hui dans les situations concrètes de sa vie de travail, de loisirs. Elle n'oubliera pas cependant ceux qui sont retenus loin de l'assemblée par la profession, l'âge, la maladie. En s'appliquant sans relâche à améliorer les conditions de vie de leurs frères, pasteurs et fidèles s'efforceront de leur procurer aussi la nourriture de la Parole de Dieu et de l'Eucharistie.

6. C'est en ce sens que devra se faire la catéchèse préalable. Cette catéchèse est indispensable avant toute mise en œuvre de ces dispositions nouvelles.

⁂

ORDONNANCE DES ÉVÊQUES DE LA RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST

Conformément à l'indult du 11 décembre 1968, les Evêques de la Région apostolique de l'Ouest autorisent la célébration de la messe dominicale dans la soirée du samedi selon les directives suivantes :

Art. 1. — La décision et la réalisation de cette messe du dimanche dès le samedi soir appellent une responsabilité partagée et une recherche commune. (1)

C'est, en effet, l'ensemble des prêtres, religieux, religieuses, laïcs d'un secteur qui doit prendre en charge cette célébration.

Ne seront prises en considération par l'Ordinaire du lieu que les demandes émanant d'au moins un doyenné ou un secteur.

Exception faite pour certaines paroisses de ville à très forte densité de population, il est souhaitable de commencer par une seule messe dans chaque secteur. (2)

Art. 2. — On doit tout faire pour éviter la division et la dispersion des assemblées. La messe dominicale du samedi soir ne doit donc pas, normalement, être une messe supplémentaire pour la paroisse qui l'organise.

Ce sera une occasion de réviser et d'harmoniser l'horaire des messes dominicales, dans les différents lieux de culte du secteur ou du doyenné, en ayant soin de consulter les fidèles.

Art. 3. — L'effort entrepris pour améliorer la qualité de la célébration du dimanche devra s'étendre à la messe du samedi soir. Il s'agit bien d'une messe dominicale avec tout le développement et le caractère festif qui lui sont attachés : ministres en nombre suffisant, textes liturgiques, chants, homélie, prière universelle, vêtements de la couleur prévue pour le dimanche.

Art. 4. — a) Les fidèles qui participent à la messe dominicale dès le samedi soir peuvent y communier, même s'ils ont déjà communié le samedi matin.

b) Pour le prêtre, la messe célébrée dès le samedi soir est comprise dans le nombre de celles qu'il est autorisé à célébrer le dimanche.

Art. 5. — Le lieu et l'heure de la messe seront choisis en accord avec les fidèles, compte tenu des besoins des populations, de leurs activités, de leur mobilité (regroupement des fidèles en déplacement, soit au départ, soit à l'arrivée). (3)

---

(1) Les diverses activités pastorales du clergé le samedi après-midi (par exemple, visites de quartiers, réunions, confessions, etc...) devront être prises en considération afin que la messe du samedi soir n'en compromette pas l'accomplissement.

A moins de dispositions particulières prises par le diocèse, les offrandes recueillies à ces messes seront affectées à des tâches pastorales du doyenné ou du secteur, à l'exception toutefois des quêtes impérées.

(2) Si des récollections, des sessions de recherche pastorale ou des rassemblements ont lieu le samedi soir, il sera possible de célébrer la messe dominicale dans la soirée, à condition qu'une préparation sérieuse ait été faite auparavant.

(3) Il s'agit bien du samedi soir ; il conviendrait que la messe dominicale ne soit pas fixée avant 17 heures. Il est rappelé aussi que les messes de mariage et d'enterrement le samedi après-midi ne doivent pas être célébrées après 16 h.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Art. 6. — Les mêmes règles s'appliquent à la veille des solennités dites d'obligation tombant en semaine.

Art. 7. — Pour tous les cas particuliers non prévus par cette ordonnance (par exemple, la pastorale d'été) on consultera l'Ordinaire.

⁂

L'application de la présente ordonnance est donc soumise à trois conditions :
— une catéchèse préalable,
— l'accord des prêtres et des fidèles,
— l'autorisation de l'Ordinaire, qui sera demandée à l'Archidiacre.

Elle prendra effet à partir du premier dimanche de Carême, le 23 février 1969.

En accord et en union avec les Evêques de la Région apostolique de l'Ouest.

† Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

(*suite de la Partie Officielle, page* 121)

● *DOUARNENEZ. — Monseigneur l'Evêque* a présidé le service célébré à la mémoire des huit marins du Kornog, disparu en mer depuis le 17 janvier ; l'équipage était tout entier de Douarnenez.

● *DANS L'ENSEIGNEMENT. — M. l'abbé Joseph Jézégou,* directeur de l'école S. Jean-Baptiste de Lesconil, a été nommé chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques pour ses trente-deux années d'enseignement. Nos meilleures félicitations.

● *ETUDES.* — Le vote par le Parlement de la loi sur le droit syndical dans l'entreprise pose au syndicalisme français des questions nombreuses et difficiles. Telles sont les questions — questions majeures pour notre temps, que Georges Dralet aborde courageusement dans un article publié dans le numéro de février de la revue ETUDES, sous le titre « *Vers une nouvelle problématique syndicale ?* ».

Dans le même numéro, on remarquera l'excellente mise au point d'Henri Holstein sur la crise du clergé : « *Pour un nouveau statut social du prêtre français* ».

ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris 7e. Le numéro 4,50 F.

● *CONCOURS DE LA RÉSISTANCE.* — Les chefs d'établissements secondaires sont priés de prendre connaissance de la circulaire n° IV - 68 511 reproduite dans le B.O.E.N. n° 46 du 26 décembre 1968 (pages 3 499 et 3 500). S'ils désirent faire concourir leurs élèves (classe de Troisième et classes Terminales) ils demanderont toutes instructions à la Direction diocésaine de l'Enseignement avant le 22 février.

● La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 28 février.

Dossier

Statistiques du clergé diocésain

● Il y a dix ans, en 1959, l'Ordo publiait pour la première fois le tableau statistique du clergé diocésain par âges et par fonctions. Pour ce dixième anniversaire, il a semblé intéressant de reproduire cet état à côté de celui de 1969 ; et pour rendre les évolutions plus apparentes d'en établir un autre d'après l'Ordo 1969 (°).

L'Ordo 1949 présentait en outre l'avantage de saisir le clergé finistérien à l'époque où il fut le plus nombreux de son existence. 1949 n'est pas l'année de crête, mais ses 1 088 prêtres sont très proches des 1 096 de 1955 : une différence de huit unités sur plus d'un millier est sans réelle importance statistique.

● Les six tableaux suivants sont de deux ordres : les uns donnent l'état du clergé par tranche d'âges de dix ans et par ministères ; les autres dessinent la pyramide des âges, année par année (°°).

Les tableaux « *pyramides* » font apparaître une aveuglante évidence : la détérioration de la pyramide des âges entre 1949 et 1969 ; autant la première est solide, bien étalée à sa base (°°°), autant la troisième est dangereusement minée.

Les tableaux « *colonnes* » permettent de chiffrer brutalement ce vieillissement du clergé finistérien :

— en 1949, les prêtres de moins de 40 ans étaient au nombre de 494, soit un peu plus de 45 % de l'ensemble du clergé,

— en 1969, les prêtres de moins de 40 ans se comptent 207, soit un peu plus de 20 %,

— en vingt années donc, cettre tranche d'âge, si importante pour la vitalité et l'avenir du diocèse, accuse un déficit de 287.

Un dernier graphique « *par masses* » synthétise les données précédentes et montre le rapport des trois séries d'âges du clergé : les moins de 45 ans, les 45 à 64 ans, les 65 ans et plus. De 1949 à 1969, les rapports des deux premières ont basculé.

● Cet ébranlement n'était prévisible, il y a une vingtaine d'années, ni dans ses détails ni dans son ampleur. Cependant, dès ses premiers Vœux de Nouvel An, le 31 décembre 1947, Monseigneur Fauvel disait : « Mes inquiétudes, elles sont déjà les vôtres. Tout d'abord, pour le recrutement de notre Séminaire... Le nombre de nos séminaristes diminue. Plusieurs doyennés ne sont même pas représentés au Séminaire. D'autres, plus riches de vie chrétienne, nous envoient moins de sujets qu'autrefois. L'alerte est donnée... »

(°) On notera que l'Ordo d'une année donne l'état du clergé au début du mois de décembre précédent. Ainsi, les statistiques de l'Ordo 1969 sont en fait celles du 1er décembre 1968.

(°°) Si l'on veut faire des comparaisons à tel âge, par exemple 32 ans, on se souviendra que l'Ordo 1949 compte dans les 32 ans les prêtres nés en 1916 ; l'Ordo 1959, en 1926 ; l'Ordo 1969, en 1936.

(°°°) Les deux ou trois années de la base ne doivent pas entrer en ligne de compte : les ordinations dse années suivantes les compléteront.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

STATISTIQUES D'APRÈS L'ORDO 1949

(c'est-à-dire au 1er décembre 1948)

D'après l'Ordo 1949	Services généraux	Apostolat laïcs	Curés et recteurs	Vicaires et aux.	Séminaires	Enseign. Second.	Enseign. Primaire	Aumôniers ens.	Autres ministères	Etudiants	Hors-diocèse	Retirés ou repos	Total par âges
80 ans et + 1868 et av.	2		3						I			I6	22
70 à 79 ans 1869 - 1878	2	I	44					2	5		3	3I	88
60 à 69 ans 1879 - 1888	6		II2	2	2	I	2	8	I4		7	27	I8I
50 à 59 ans 1889 - 1898	2		84			2		6	5		3	5	I07
40 à 49 ans 1899 - 1908	5	3	86	45	2	I5	8	9	8		II	4	I96
30 à 39 ans 1909 - 1918	3	5		I62	I6	47	56	4	2	3	II	3	3I2
- de 30 ans 1919 et ap.				8I	I2	38	26	I	I	I9	2	2	I82
Total par ministères	20	9	329	290	32	I03	92	30	36	22	37	89	I 088

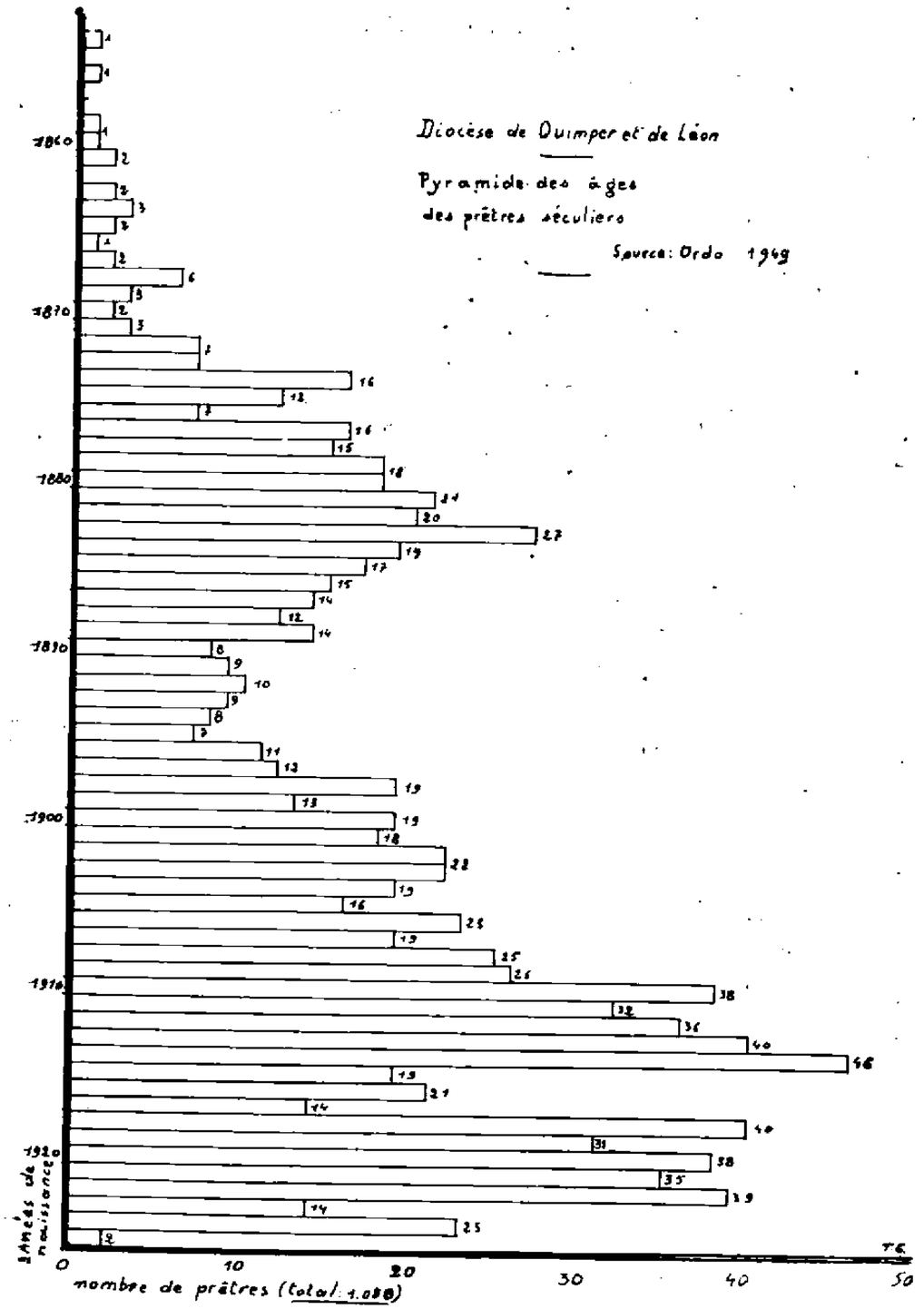

Archives diocésaines de Quimper et Léon

STATISTIQUES D'APRÈS L'ORDO 1959

(c'est-à-dire au 1er décembre 1958)

D'après l'Ordo 1959	Services généraux	Apostolat laïcs	Curés et recteurs	Vicaires et aux.	Séminaires	Enseign. second.	Enseign. prim.	Aumôniers ans.	Autres ministères	Etudiants	Hors-diocèse	Retirés ou repos	Total par âges
80 ans et + 1878 et av.	I		I						3		I	I9	25
70 à 79 ans 1879 - 1888	4		2I					2	22		I	55	I05
60 à 69 ans 1889 - 1898	4		5I	2				6	9		2	I3	87
50 à 59 ans 1899 - 1908	4		I42	I		5	I	I2	6		6	I0	I87
40 à 49 ans 1909 - 1918	3	2	II3	73	5	26	2I	II	I0		I7	6	287
30 à 39 ans 1919 - 1928	7	9		I44	I8	53	44	4		2	I7	2	300
- de 30 ans 1929 et ap.		I		25	8	II	5			II		I	62
Total par ministères	23	I2	328	245	3I	95	7I	35	50	I3	44	I06	I 053

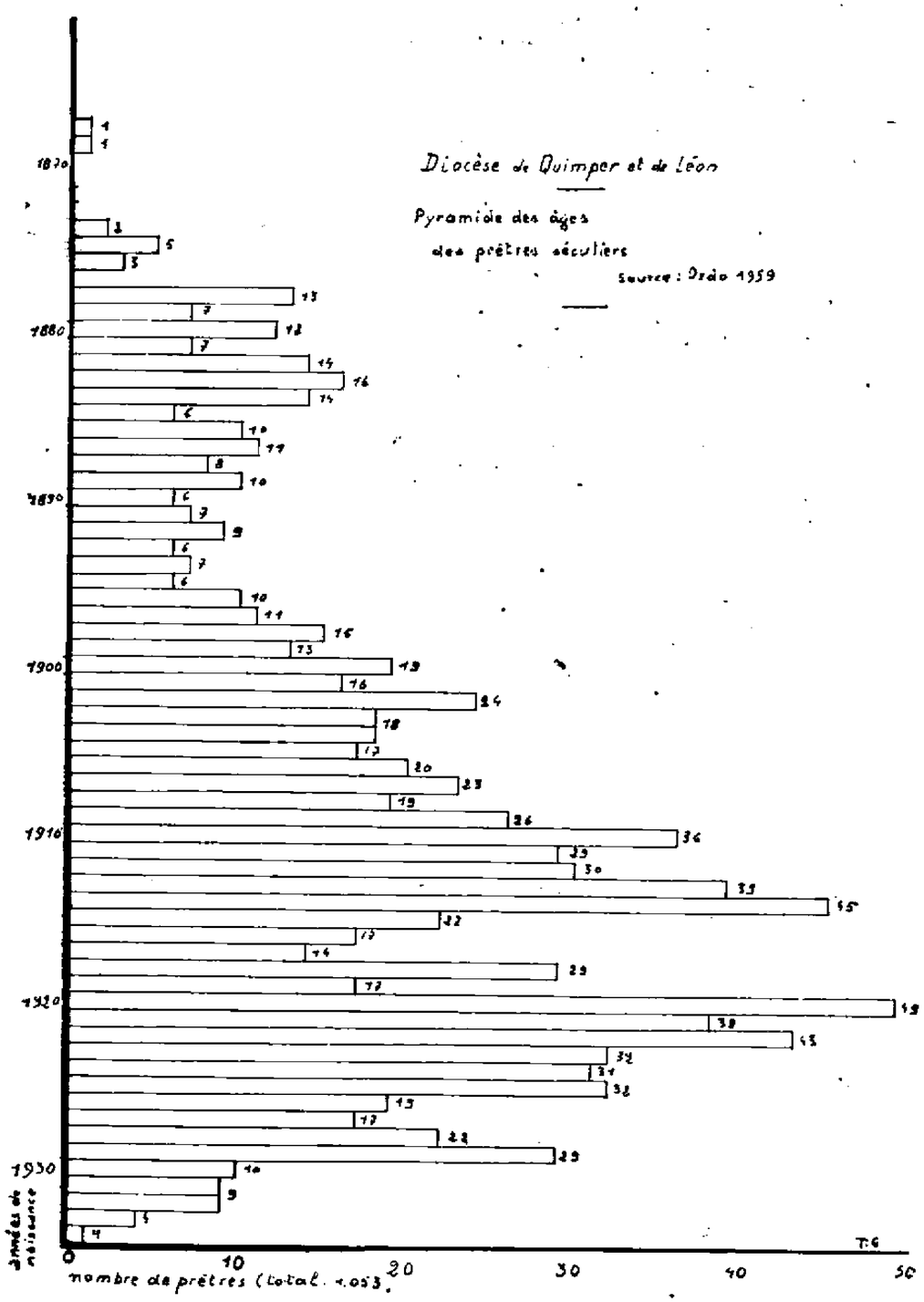

Archives diocésaines de Quimper et Léon

STATISTIQUES D'APRÈS L'ORDO 1969

(c'est-à-dire le 1er décembre 1968)

	Services généraux	Apostolat des laïcs	PAROISSES		ENSEIGNEMENT			Autres ministères	EN CONGÉ			Total par âges
			Curés et Recteurs	Vicaires et Auxiliaires	Séminaires	Enseignants	Aumôniers		Etudiants	Hors-diocèse	Sans affectation	
80 ans et plus.. 1888 et avant	3						1	4			31	**39**
70 à 79 ans.... 1889-1898	2		11	3				15		1	20	**52**
60 à 69 ans.... 1899-1908	4		94	7			4	29		3	18	**159**
50 à 59 ans.... 1909-1918	5		184	10		19	5	10		24	13	**270**
40 à 49 ans.... 1919-1928	12	5	35	99	6	61	23	4	1	38	5	**289**
30 à 39 ans ... 1929-1938	3	12		74	24	17	12		4	14		**160**
Moins de 30 ans 1939 et après		1		38	3				5			**47**
Total par ministères...	**29**	**18**	**324**	**231**	**33**	**97**	**45**	**62**	**10**	**80**	**87**	**1.016**

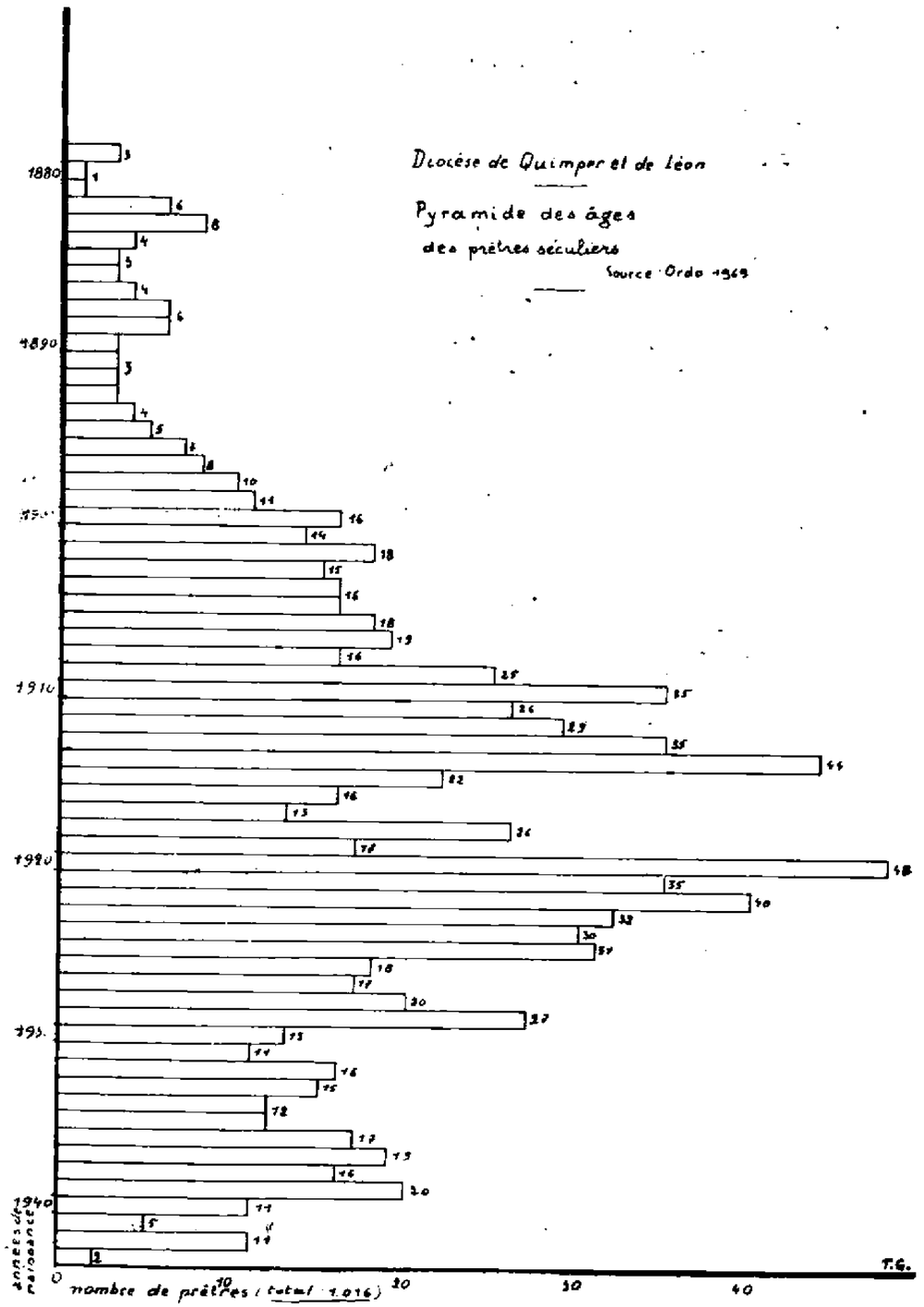

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOMBRE DE PRÊTRES PAR CLASSE D'AGE

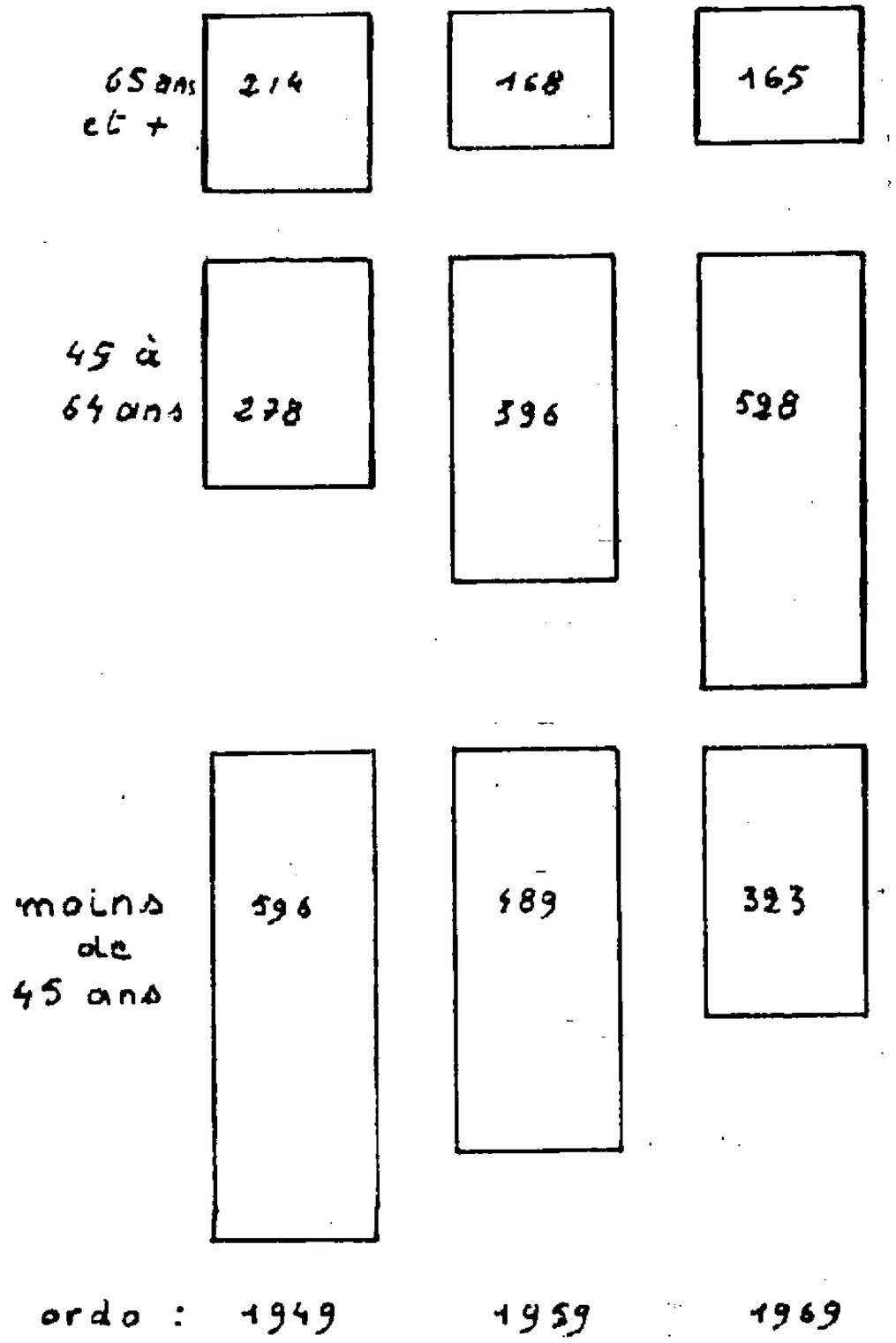

(Les surfaces de chaque rectangle sont proportionnelles au nombre de prêtres dans la classe d'âge)

La réforme des Séminaires

Depuis plusieurs années déjà, la Commission Episcopale qui en est responsable étudie la mise à jour des séminaires. Le travail est animé par le Conseil National des Grands Séminaires (C.N.G.S.), et chaque région apostolique y apporte sa contribution.

En 1967, les séminaires de Bretagne demandèrent pour la session commune prévue en 1968 la présence des évêques de la province, responsables des décisons éventuelles à prendre. Cette session eut lieu à Saint-Jacut en septembre dernier. Les problèmes furent à nouveau analysés, repris en commissions, et les suggestions formulées par les différents séminaires furent étudiées.

A la fin de la session, les évêques de Quimper, Vannes et Saint-Brieuc demandèrent aux séminaires de rechercher les modalités d'une réforme qui pourrait voir ses premières réalisations en octobre 1969. Pendant les vacances de la Toussaint, une autre session s'est tenue à Quimper ; des délégués des sémnaristes y avaient été invités. Une nouvelle fois, les trois Séminaires se sont retrouvés à Vannes du 2 au 5 janvier.

Les conclusions de ces travaux et recherches seront présentées et soumises au Conseil Presbytéral lors de sa prochaine session. En attendant, voici la manière de voir d'un laïc qui a suivi ces sessions.

I. — LA FORMATION DES FUTURS PRÊTRES APRÈS VATICAN II

Si l'Eglise catholique était une société seulement humaine, sans doute l'objectif de Vatican II apparaît-il comme l'une des plus ambitieuses entreprises de l'Histoire.

Le dernier Concile n'avait pas pour but de condamner une hérésie ni de définir un article de foi mais de procéder à un « aggiornamento » général. Aurait-on voulu se limiter à quelques objectifs. s'attaquer à quelques réformes de structure ou de culte qu'on ne l'aurait pas pu.

Dans l'Eglise, m'a dit l'autre jour un prêtre, c'est comme une pelote de ficelle. Quand on tire sur un bout, tout le reste suit ou s'embrouille.

Aujourd'hui, il s'agit de la réforme des séminaires et, plus précisément, de ceux qui se trouvent dans la péninsule armoricaine. Ils ont à la fois des données communes et des signes particuliers.

L'on peut passer la revue des effectifs (1) : 70 à Saint-Brieuc, 75 à Quimper, 97 à Vannes et 142 à Rennes. Cela correspond, par rapport aux populations de ces divers départements, à des proportions variant du simple à plus du double. Un grand séminariste pour 4.610 habitants en Ille-et-Vilaine, pour 5.580 habitants dans le Morbihan, pour 7.180 dans les Côtes-du-Nord, pour 10.280 dans le Finistère.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'origine rurale des séminaristes se trouve en majorité absolue partout sauf à Rennes où elle n'atteint que 44 % (2). Viennent ensuite les milieux populaires (ouvriers, employés) et le patronat avec les cadres.

Deux autres données sont communes. Le principal pourvoyeur des grands séminaristes, ou plus exactement le premier seuil de leur formation reste le séminaire des jeunes. A 90 % pour Rennes, Vannes et Quimper, à 71 % pour Saint-Brieuc. Les vocations d'aînés sont rares.

La seconde constante, c'est une tendance générale au fléchissement des entrées dans les séminaires (de 25 à 50 % en 10 ans).

⁂

Mais dire tout cela — et très vite — ce n'est même pas effleurer le problème ni poser un diagnostic.

De quoi s'agit-il en effet ? Est-ce de « repeupler » les séminaires ou d'assurer à ceux qui se destinent au sacerdoce une formation adaptée le mieux possible au temps et au lieu où va s'exercer leur mission ?

A la limite, et toute question de vocabulaire mise à part, il peut autant s'agir de fermer les séminaires que de les remplir. Tout dépend de ce que l'on entend par de tels établissements ou leur équivalence. Il peut également être admis que leur formation devienne permanente et que le ou les moments passés au séminaire constitueront des « volets » ou des « temps forts ».

En outre et de la même manière, le séminaire n'est qu'une localisation momentanée de la vocation. On n'y entre pas par génération spontanée. On ne le quitte pas non plus comme une fusée placée sur orbite que l'on récupérera plus tard et plus loin.

En d'autres termes, les grands séminaires resteront-ils tributaires des séminaires de jeunes comme ils le sont aujourd'hui ? A supposer que d'autres cheminements ne soient pas admis (ce qu'à Dieu ne plaise), les séminaires de jeunes ne sauraient longtemps — s'il n'y sont déjà mêlés — rester à l'écart de cette révision des objectifs et des moyens.

A l'autre bout de la chaîne, il importe de définir avec un minimum d'orientations, le prêtre de Vatican II. Celui qui fera que des documents tels que « Gaudium et Spes » ou « Lumen Gentium » par exemple ne seront pas les ossements desséchés des illusions perdues mais les textes vivants de ce renouveau de l'Eglise.

L'on parle de contestation dans l'Eglise mais quel que soit le style de vie du prêtre, jamais la notion même de son sacerdoce ministériel n'a encore été remise en cause. Quelles que soient les structures de l'Eglise dans sa liturgie ou son apostolat missionnaire, il y aura toujours de tels hommes parmi les hommes.

La définition du prêtre de Vatican II est très importante dès maintenant si l'on admet quarante années d'activité sacerdotale. Les prêtres qui se forment ou vont se former d'ici 1975 seront ceux de l'an 2000 et au delà. Quelle sera la civilisation de cet horizon-là et comment viendra s'y insérer le christianisme ?

Dès cette approche de la réforme des séminaires et quelles qu'en soient les modalités, il paraît nécessaire de récuser ou de retenir par avance certaines conditions. C'est ainsi que, par exemple, nous avons prêté à chaque diocèse breton un visage différent. Est-ce à dire que le problème doit être résolu diocèse par diocèse ? Je ne le pense pas dans la mesure même où ces frontières périmées s'abaisseront pour arriver à une répartition des prêtres correspondant autant que possible aux besoins des Eglises plutôt qu'aux aires géographiques d'origine.

En revanche, cette réforme ne saurait être vue seulement au sommet, que celui-ci se situe à Rome, au niveau des conférences épiscopales ou même dans les évêchés. Un mot a conquis droit de cité : celui de participation. Or, la formation des futurs prêtres intéresse l'ensemble du peuple de Dieu, c'est son affaire. Elle ne sera pas élaborée dans les séminaires seulement mais dans la participation avec tout le peuple de Dieu.

Participation entre les futurs prêtres et ceux qui assureront directement leur formation. Participation aussi avec ceux qui les auront envoyés ou qui les porteront, c'est-à-dire le laïcat, d'où ils sont issus et avec lequel ils sont appelés à collaborer. Participation avec les communautés religieuses, plus que jamais intégrées dans les églises locales et associées à l'évangélisation d'ensemble. Participation enfin avec les autres prêtres dans les équipes desquels ils s'insèreront plus tôt et plus complètement et dont ils auront à prendre le relais.

II. — LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA RÉFORME

Lorsqu'on sait que 50 % des garçons entrés dans les séminaires n'aboutissent pas à l'ordination, il faut se demander si ces institutions sont accordées au but qu'elles se proposent.

Voilà plusieurs années que l'Eglise étudie ce problème qui s'inscrit dans un véritable complexe en amont et en aval, concernant aussi bien ces maisons que leur environnement sacerdotal ou laïc.

Avant de rédiger cet article, nous avons dépouillé une douzaine de documents représentant, selon les critères admis, plus de 60.000 mots sur ce sujet.

Ils émanent principalement des séminaristes des deux cycles, ainsi que de leurs professeurs et des cadres. Il nous a paru essentiel d'en donner ici une synthèse. Celle-ci s'est efforcée de dégager les principales lignes de force étant donné la situation particulière de chaque établissement et de leur avancemnt en regard de la réforme ; les uns, arrivés au terme de ce qui était aménageable, ne peuvent qu'envisager des perspectives nouvelles, valables pour tous, alors que d'autres cheminent encore dans les aménagements.

Un fait demeure : les documents analysés sont garants d'un travail utile, car ils tiennent compte, pour l'Eglise et pour le monde, de leurs besoins respectifs datés des événements récents et significatifs : Vatican II en ce qui concerne l'Eglise, et le printemps 68 pour le contexte humain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prêtre, pour quoi faire ?

Cette question préalable jaillit dans chacun des rapports. On ne saurait définir la réforme des grands séminaires sans avoir profilé le prêtre de Vatican II. Or on doit reconnaître — et c'est normal — qu'entre 18 et 25 ans, il y a peu de définitions. Ce sont plutôt des petites touches qui ne parviennent toutefois pas à recouvrir toute la personnalité sacerdotale.

Le prêtre devrait adopter un style de vie qui donnerait à des jeunes envie de le devenir. Actuellement, l'attitude de ceux qui cessent d'entrer au Grand Séminaire, à moins qu'ils n'en sortent prématurément, correspond au refus d'une « situation rabougrie ». Trop souvent, le prêtre apparaît isolé, non reconnu socialement et sous-employé au plan apostolique.

Le prêtre dit-on à Rennes, doit incarner la Parole de Dieu et ne pas se contenter d'en être le répétiteur. A Saint-Brieuc, on lui veut compétence, ouverture, spécialisation. A Quimper, qu'il soit « mis à part mais non séparé » et homme de relations. A Fontenay-sous-Bois, on estime que cette « vocation » doit pouvoir s'exercer au travers de diverses professions. Et, pour en revenir à la réforme, Quimper la situe non sur un plan revendicatif mais dans la recherche commune avec toutes les forces vives de l'Eglise, d'une conscience plus nette de la mission de cette dernière. La mission englobe la formation des prêtres et à Quimper encore, l'on pense « formation permanente », le séminaire n'en représentant qu'une étape.

Difficultés à se situer.

Autre point commun où se retrouvent presque tous les séminaristes, sinon tous : la difficulté à se situer entre les prêtres et les laïcs. De cette difficulté procède leur désir d'être avec et comme les autres jeunes et leur crainte, par la suite, de se trouver coupés des gens. Le 8 mai, plus d'un ressentit l'impression d'être nulle part dans ce qui était l'affaire de tous (impression qui devait s'atténuer par la suite).

Des professeurs s'interrogent : Ne s'agit-il pas d'un désir d'être proche des hommes plutôt qu'attentifs au Christ ?

Pourtant les mêmes jeunes oscillent d'une insécurité à l'autre selon leur tempérament, devant ce qu'ils ont à définir ou devant ce qu'ils ne retrouvent plus. Par-dessus tout : crainte de rater leur vie et de se retrouver déphasés, soit dans une vocation ne correspondant pas à leur attente, soit dans un monde pour lequel ils ne seraient pas formés.

Certes, la réforme ne sera pas sécurisante, en particulier pour ceux-là qu'écrasent les questions soulevées auxquelles ils se sentent incapables de répondre. D'aucuns ont l'impression qu'un certain nombre de futurs prêtres seront victimes des tâtonnements initiaux. La marge de manœuvre des réformateurs se situe entre l'authenticité indispensable de leur démarche et l'impérative brièveté de la transition.

Les souhaits.

Au delà de l'inquiétude ou de l'angoisse, il y a des souhaits constructifs : celui de tenir compte des origines différentes comme des cheminements personnels et des aptitudes intellectuelles de chacun. Plusieurs s'en prenant d'ailleurs à une formation trop intellectuelle et trop théorique ; on la croit aussi trop littéraire dans un monde scientifique et technique ; la part des sciences humaines est trop mince. Le langage est inadapté à la vie courante.

Souhait de spécialisation, en diversifiant les « moules » ne serait-ce que selon les âges, en évitant aussi de papillonner sur quantité de matières, de faire du touche-à-tout. Vannes désirerait arriver au terme avec un désir de recherche et d'approfondissement, plutôt qu'avec un « bagage » définitif.

Tout ceci en passant par une formation « pas au rabais » et sans doute est-ce à ce chapitre qu'il faut mentionner la possibilité de remises en cause générales et la fin des tabous.

L'on souhaite aussi une véritable éducation de la liberté ne consistant pas à « laisser faire » mais à « aider à faire ». Car, si l'on souhaite être participant plus que bénéficiaire de la réforme, on admet aussi qu'il est plus difficile de vivre en forgeant sa liberté plutôt qu'en suivant passivement un règlement tout tracé et qui pense avoir tout prévu.

La liberté débouche naturellement sur la responsabilité qui semble un des mots-clés avec celui de « pastorale » dans les diverses aspirations des jeunes. Etre pris au sérieux, considéré comme responsable, sans contrainte et même sans certaines formes de contrôle jugées abusives, rompre ce qui est circuit fermé plus qu'une communauté. Rejoindre les hommes dans la « diaspora » (non pas mot-clé, mais additif au « jargon ») c'est-à-dire les étudiants ou les travailleurs selon les stages ou le service national. Le Cardinal Suenens est cité : « On ne prépare pas hors du monde des prêtres pour le monde ».

De la pastorale nous ne parlerons que pour souligner qu'elle est la toile de fond de tout sacerdoce ministériel dans la pensée de ceux qui cheminent vers l'ordination, nourirs des textes conciliaires.

Les orientations.

Avec cela, après les rencontres et ateliers inter-diocésains, où en sont les orientations proposées pour la réforme ? Cet article, composé avant la rencontre de Vannes (2-5 janvier 1969), ne fait pas état de ces travaux. Toutefois, un projet de document les esquissait ainsi :

— que le cheminement vers le sacerdoce se fasse davantage en Eglise au niveau des « acteurs », qu'apparaisse mieux le rôle de la communauté chrétienne (avec sa diversité complémentaire) dans l'éveil, l'accompagnement et la formation du futur prêtre.

— au niveau de ses « insertions » que le jeune n'appartienne pas seulement, ni même d'abord, à la communauté de séminaire mais à ces communautés chrétiennes en prise avec la vie dans le monde actuel, ce qui équivaut à une insertion des séminaristes dans les secteurs pastoraux du diocèse.

— que ce même jeune porte en lui, non pas ses problèmes personnels mais ceux de l'Eglise dans le monde et les questions que le monde pose à l'évangélisation.

— ensuite que plus de diversité s'introduise entre les deux étapes du cheminement : le 1er cycle ayant pour objectif de « structurer l'homme et le chrétien chez le futur prêtre » et le second cycle qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

doit être « considéré essentiellement comme un temps d'initiation fondamentale au ministère pastoral » (3).

Diversité également selon que les séminaristes viennent du séminaire des jeunes, de l'université, du monde du travail, etc...

Maintien d'une structure collective de formation sous la responsabilité du corps professoral du séminaire.

— Enfin au moment où la formation permanente va devenir une exigence essentielle de la vie de tout prêtre, le séminaire doit être conçu comme la première étape d'une telle formation.

L'enjeu de la réforme.

Les séminaristes se trouvent actuellement entre deux chaises : laïcat-sacerdoce, église-monde, foi et vie. Il ne s'agit pas d'opter pour l'une ou l'autre mais de dépasser ces faux dualismes car, de toute manière, la position du chrétien, quelle que soit sa place dans l'Eglise, n'est pas d'être assis mais debout et même crucifié. Cela implique l'écartèlement plutôt que l'accommodement. Cela suppose non de choisir selon des préférences mais de répondre à un appel. La réponse se trouvera moins rude dans la mesure où, prononcée et vécue par un garçon, elle sera effectivement assumée par la solidarité du peuple de Dieu.

Nous somms tous l'Eglise, marchant et cherchant ensemble, dans la joie et la souffrance partagées, dans la foi et l'espérance. Le sacerdoce ne change pas non plus que la mission car, à la tête, le Christ demeure. Mais le monde change : si pour l'atteindre il faut lui parler, pour le toucher il faut qu'il entende.

La formation du futur prêtre doit lui permettre d'être compris (donc mêlé au mande) mais aussi de faire comprendre (donc de témoigner par toute sa vie le mystère de l'Eglise de Dieu).

André LEGRAND (Saint-Brieuc).

(1) Chiffres de la rentrée 1967-1968.
(2) Proportion des deux dernières années alors que les statistiques des autres séminaires portent sur dix ans.
(3) Assemblée plénière de l'Episcopat, Lourdes 1968.

La foi n'est pas — ainsi que l'athéisme en fait le grief — la paresseuse adhérence d'un individu désormais sécurisé, qui n'éprouve aucun problème, certain qu'il est d'avoir en piche l'objet sacré de ses rêves. Il s'agit bien plutôt d'une onéreuse fidélité, *qui se construit jour après jour, en niant perpétuellement les dieux trop faciles qui ne cessent de réapparaître* (...) *Les chrétiens, immergés dans l'incroyance envahissante, se prennent à* vaciller, *à ne plus savoir au juste ce qu'ils sont, ni ce qu'il faut encore croire, dans une époque en pleine mutation. Aussi l'Eglise, loin de faire la fière et de caracoler, a la loyauté de s'interroger sur sa propre incroyance à elle. Mais elle le fait sans dramatiser pour le plaisir, sans se complaire dans le malaise, sans flirter le moins du monde avec l'athéisme.* Elle purifie sa foi avec une foi plus grande encore : *le meilleur démythisant.*

A. Manaranche,
« Je crois en Jésus-Christ aujourd'hui ».

Sommes-nous vraiment les prêtres que Dieu et les hommes attendent aujourd'hui ?

A un moment ou à l'autre de leur vie professionnelle, le cadre, l'ouvrier, l'ingénieur, le médecin et tant d'autres ne peuvent, s'ils veulent faire face, faire l'économie d'une « reconversion ». Cela n'est pas nouveau. Ce qui rend spectaculaire ces mutations c'est le fait de la rapidité des événements. Ce qui, hier, était l'œuvre de plusieurs générations doit être aujourd'hui vécu par un même homme et parfois à plusieurs reprises.

Prêtre, j'ai pour ma part été invité à trois reprises à me replacer face à l'attente de Dieu et des hommes.

Il y a trente ans, l'Eglise me demandait surtout d'être un homme de vie intérieure dans une fidélité à la résidence et à l'observation des lois ecclésiastiques.

Il y a vingt ans, elle insista pour que je vive cet idéal communautairement au sein d'une équipe sacerdotale.

Aujourd'hui, elle m'invite à repenser mon sacerdoce sous l'angle de la mission qui m'est confiée : l'évangélisation des hommes et spécialement des plus pauvres. Cette nouvelle optique me contraint à revoir la qualité de ma vie intérieure, à la peser à un autre poids. Elle m'oblige à repenser mon état, en tenant un plus grand compte du laïcat, me conviant à élargir mon champ apostolique bien au delà des limites d'un territoire paroissial.

Avec moi, comme moi, l'ensemble des prêtres se sent, se sait interpellé.

Des sessions, des commissions, des rencontres nous sont proposées afin qu'ensemble nous nous efforcions de mieux répondre à l'attente nouvelle de Dieu.

Les questions que nous nous posons.

Un peu partout dans le monde, et récemment en France, des prêtres, et souvent des meilleurs, s'unissent et d'un commun accord posent à l'Eglise une question, toujours la même : « Notre état de vie est-il en tous points le plus adapté à notre mission ? »

Il ne s'agit nullement d'une tentation d'évasion et encore moins d'abandon. Il s'agit, tout au contraire, d'un souci de plus grande fidélité, de la recherche d'un enracinement plus loyal, plus authentique en Jésus-Christ et au sein du peuple de Dieu. La manière de vivre notre sacerdoce est-elle pour nous la meilleure manière de rendre gloire à Dieu et de rendre Dieu plus proche des hommes. Telle est la question que nous nous posons !

Sans prétendre en faire une loi commune les prêtres se posent la question de savoir si un plus proche partage du labeur des hommes ne les rendrait pas plus proches des problèmes et des souffrances de ceux-ci... On ne comprend bien que ce que l'on partage en vérité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ils se posent la question de savoir si un garnd nombre de laïcs, mariés ou non, ne pourraient être appelés à partager leur tâche sacerdotale... La diminution des vocations ajoute à leur interrogation.

Ils se posent la question de savoir si les structures ecclésiastiques, héritage plusieurs fois séculaire, sont encore aujourd'hui, parfaitement adaptées, sont vraiment les meilleures. Ils se posent la question de savoir si certaines de ces structures ne sont pas une gêne, un handicap un obstacle, voire parfois un contre-témoignage.

A ces questions que les prêtres se posent, ils n'entendent pas répondre seuls. Ils veulent s'efforcer de répondre en communion avec les évêques et en communion tout aussi étroite avec le laïcat à qui ils sont envoyés. On le voit, il ne s'agit pas de contestations, de réflexes instinctifs, de caprices, de mode et encore moins de fuite de responsabilités. Il s'agit, pour eux, de vivre mieux leur sacerdoce et d'être aptes en 1969 à répondre à l'attente des hommes de 1969. Il s'agit de poser clairement une question pour eux vitale : « Sommes-nous les prêtres que Dieu et les hommes sont en droit d'attendre de l'Eglise de Jésus-Christ ? »

Faites confiance à vos prêtres.

Que des prêtres se posent cette question réjouit intensément l'ensemble du peuple de Dieu. Il est normal, cependant, que certains d'entre nous soient désemparés qui, acceptant difficilement de se remettre eux-mêmes en question, s'effraient de voir l'Eglise renoncer à une fausse sécurité qui avait à leurs yeux l'avantage de les maintenir dans une bonne conscience. Il faut les comprendre, il faut les aimer, il faut les aider à faire le pas. On ne peut, cependant, sous prétexte d'éviter d'ajouter à leur souffrance, faire l'économie d'une remise en cause qui s'impose et pour eux et pour nous.

Partageant désormais les soucis de l'évêque du troisième diocèse de France, celui de Nanterre, étant spécialement chargé des cinq cents prêtres de cet immense diocèse et le confident de beaucoup d'entre eux, je demande à ceux qui souffrent de l'aggiornamento de l'Eglise de faire confiance à ses pasteurs et de faire confiance au corps sacerdotal tout entier. Je puis rendre le témoignage que jamais depuis trente ans, je n'ai vu une telle qualité de vie sacerdotale, que jamais je n'ai vu dans les prêtres un aussi ardent désir de fidélité au Christ et aux hommes.

Cette confiance du laïcat nous est nécessaire, elle est pour nous vitale. Si cette confiance venait à manquer nous assisterions à un profond désarroi et à un profond découragement de nos prêtres.

Frères laïcs, nous vous demandons d'avoir pour nous un amour semblable à celui que nous vous portons. C'est pour vous, pour vous seuls, pour vous à qui nous sommes envoyés que nous acceptons, que nous voulons nous réformer afin de mieux vous servir, de vous mieux soutenir. Vous avez besoin de notre amour... nous avons besoin de votre prière et de votre amitié fraternelle.

Jean HARANG,
dans « Panorama Aujourd'hui » (février 1969).

HOMÉLIE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE A LA CATHÉDRALE LE 2 FÉVRIER 1969 LORS de la VISITE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Président de la République,
Mes frères,

Parce que « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ », cette fête de la Chandeleur, qui célèbre le Christ « lumière des nations et gloire de son Peuple » ne nous permet-elle pas d'aspirer à voir se rejoindre les espoirs des hommes et l'espérance chrétienne ?

Les espoirs des hommes, comme ils semblent à beaucoup manquer aujourd'hui de bases solides ! J'ai trop souvent, au cours de mes visites pastorales ou de conversations avec des militants engagés, j'ai trop souvent entendu revenir les mots d'inquiétude, d'insécurité, d'incertitude devant l'avenir, j'ai trop souvent perçu une note de découragement, voire de désespérance, dans de nombreux rapports qui constatent l'incessante hémorragie de nos campagnes bretonnes dont beaucoup de jeunes, parmi les plus dynamiques, se voient obligés de chercher au loin du travail, — mais j'ai eu aussi trop d'occasions d'admirer le courage d'un peuple résolument tourné vers l'avenir, sans rien renier des richesses de son passé : race, langue, traditions, culture, où il sait puiser une sagesse et un dynamisme faits d'audace et de fidélité, pour ne pas partager ses inquiétudes, ses aspirations, son attente.

C'est pourquoi j'ose exprimer, Monsieur le Président de la République, l'espoir que votre visite nous apportera de nouvelles raisons d'espérer, et je me permets de joindre ma voix à celle des responsables de ce département qui plaident près de vous la cause du Finistère et de la Bretagne. Mais, respectant leur domaine propre, je voudrais seulement montrer de quelle lumière s'éclaire l'espérance des chrétiens et dans quel immense projet elle s'inscrit.

⁂

La lumière dont s'éclaire l'espérance chrétienne, c'est la lumière du Christ. La foi, bien qu'elle soit un don de Dieu, ne confine pas le chrétien dans l'attente oisive ou la contemplation stérile d'un monde à venir, qui lui sera donné. Si le Fils de Dieu s'est fait homme et est venu dans le monde, c'est que Dieu veut, en y introduisant ce ferment divin, la réussite du monde par la promotion de l'homme, selon la formule vigoureuse de S. Irénée : « Gloria Dei vivens homo ». « La gloire de Dieu, c'est que l'homme vive ».

Le Fils de Dieu fait homme n'a pas triché. Il a travaillé loyalement à la réussite du monde, aussi bien par son labeur de charpentier que par la prédication de la Bonne Nouvelle de l'Evangile, et il a convié les hommes à marcher à sa suite. N'a-t-il pas fait de leur zèle dans la mise en valeur des talents qui leur sont confiés la mesure de leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

récompense : « Parce que tu as été fidèle dans les petites choses, je t'en confierai beaucoup ».

Certes, le chrétien n'ignore pas qu'il est, comme tout homme, tenté de se laisser accaparer uniquement par la construction ou la possession du monde. Le Christ a connu cette tentation et l'a surmontée pour son compte. Mais, parce qu'il a proclamé la primauté des valeurs spirituelles, il a été rejeté, renié par son peuple, épreuve que plus d'un de ses disciples ont connu après lui.

Mais de la mort surgit la vie : c'est la lumière essentielle qu'apporte au chrétien le mystère du Christ. Bien que d'autres voix s'élèvent qui récusent son témoignage et s'en remettent à l'autres pasteurs, l'Eglise continue de proclamer que « Jésus-Christ Sauveur (est) l'espérance des hommes, aujourd'hui ». Ne nous étonnons pas de ces dissensions : nous connaissons la prophétie évangélique : « Il doit être un signe de contradiction, pour que se révèlent les pensées intimes d'un grand nombre ».

Le chrétien sait qu'il doit participer à ce mystère de mort et de vie, gagner son pain à la sueur de son front, combattre l'égoïsme et l'ambition mesquine, qui ne peuvent que le replier sur lui-même, s'ouvrir aux autres, accepter des responsabilités dans l'organisation du travail comme dans la construction de la cité, pour que ce monde soit plus juste et plus fraternel. Il est soutenu dans cet effort par l'exemple et l'enseignement du Christ, qui a laissé comme testament à ses disciples le testament de l'amour, et d'un amour sans limite.

⁂

C'est par là précisément que l'espérance chrétienne s'inscrit dans un immense projet.

Ce projet, on peut le définir encore comme « la réussite du monde », mais dans la perspective précisée par Saint Paul : « Tout rassembler dans le Christ ».

L'espérance chrétienne, tout en proclamant et en admirant les merveilleuses réussites dûes au progrès scientifique, technique, économique et social refuse de se laisser enfermer dans ces réussites, car elle sait que l'homme est plus grand que le monde matériel, et qu'à vouloir limiter ses ambitions on le provoque à la recherche d'un sens à donner à sa vie, au-delà de la société qu'on a créée pour lui et, bien souvent, contre cette société, si parfaite qu'elle nous paraisse.

Ce projet, dans lequel s'inscrit l'espérance chrétienne et qui apporte au monde « un supplément d'âme », s'il se réalise dans l'Eglise, est avant tout le résultat de l'action intérieure de l'Esprit Saint dans les cœurs et ne peut être pensé qu'en termes d'amour, d'un amour qui ne peut admettre des degrés, mais n'exclut personne de sa chaleur.

C'est pourquoi le chrétien souffre de la douleur du monde, comme le Christ en a porté le péché qui en est la cause, — de la guerre qui frappe en aveugle tant d'innocents, — de la faim qui déshumanise des nations entières, — de l'ignorance qui stérilise toute velléité de promotion humaine, — du sous-développement qui maintient en état de sujétion ceux qui ont au cœur l'ambition de travailler à l'édification d'un monde meilleur, — de l'oppression qui refuse à l'homme de s'épanouir dans un monde fraternel.

Le chrétien en souffre, et il peut arriver, plus spécialement peut-être chez nous où, si le cœur est tendre, parfois la tête est dure et le réflexe prompt, qu'il en souffre jusqu'à crier sa détresse ou à l'exprimer par la colère ; mais avant de juger ses actes, il faudrait jauger la souffrance de son cœur et la qualité de l'amour qui l'anime.

Mais il ne peut en souffrir sans chercher à y porter remède. C'est ce que réalisent chaque jour, dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes, au service de leurs frères et de la nation, les paysans de chez nous, actifs et inventifs, qui ont transformé l'économie de nos régions rurales ; les ouvriers laborieux et unis, si soucieux de la promotion de leur classe ; les marins, courageux au travail et si solidaires dans l'épreuve, comme vient de le prouver encore le naufrage du « Kornog », disparu corps et biens, il y a quinze jours à peine.

Par ses institutions aussi, l'Eglise a été partie prenante dans la mise en œuvre des exigences de l'espérance. Au lendemain du grand désarroi qui suivit la Révolution et la grande saignée des guerres napoléoniennes, notre pays a vu surgir d'humbles et innombrables vocations enseignantes et hospitalières, en un temps où les pouvoirs publics s'avéraient impuissants en face d'immenses besoins, et leur concours est aujourd'hui encore important et de qualité. Qui pourrait dire aussi combien les mouvements d'Action catholique ont été, bien avant la lettre, d'authentiques écoles de formation permanente, humaine et chrétienne ?

Bien au-delà de ce « diocèse sans frontières », les missionnaires bretons ont eu à cœur de faire partager aux autres peuples ce qu'ils estimaient être leur principale, sinon leur unique richesse, leur foi en Jésus-Christ. « Le fardeau de votre croix sainte sur l'épaule », écrit le poète de chez nous, « le Celte a fait le tour de la Terre ; / Pour Vous, il a traversé chaque mer ; il a atterri dans toutes les criques. / Et si nombreux sont les pays où nous avons élevé votre arbre de salut que nous ne savons même plus leurs noms. / Où est la vague qui ne soit pas soumise aux hommes de ma race ? L'île sauvage où ne dorment pas les os d'un Celte ? / Ils attisent le feu de l'Apostolat dans tous les pays. »

Cette ardeur missionnaire n'est point éteinte et, dans le monde entier, les missionnaires bretons sont encore les messagers de l'espérance chrétienne, artisans du rapprochement des peuples et de leur rassemblement dans la paix et l'amour fraternel. N'est-ce pas l'idéal auquel, plus ou moins consciemment, aspirent tous les hommes, et le souhait suprême du Christ : « Qu'ils soient parfaitement un », dans la vérité et l'amour ?

⁂

Puissent, au-delà de l'inquiétude d'aujourd'hui, les espoirs qui malgré tout gonflent nos cœurs, ranimés par des signes qui soient des gages de lendemains meilleurs et éclairés par la lumière du Christ, s'élargir jusqu'aux dimensions de l'espérance chrétienne, symbolisée en ce jour de la Chandeleur par la joie paisible de Siméon célébrant dans le Christ le salut glorieux accordé à son peuple et la lumière destinée à éclairer toutes les nations ! — Amen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITES
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÉGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

LP DIENY LUCAS ET POTTERTON
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes operations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets saisonniers

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoume - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon -- **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

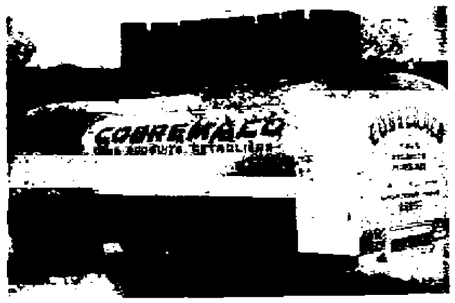

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, **QUIMPER** - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Monseigneur l'Evêque au Conseil Presbytéral
Réorganisation pastorale de Brest
Décret de suppression de la paroisse des Carmes
Nominations
Itinéraire de la Visite Pastorale
Les Œuvres Pontificales Missionnaires
Campagne contre la faim
Journée nationale J.E.C.-J.E.C.F.
Veillée pascale 1969
Religieuses : U.R.E., U.N.C.A.H.S.
Décès de MM. Rannou et Abhervé-Guéguen

Dossier :
L'Enseignement catholique
— après le « Colloque 68 »
— devant la régionalisation
— le Comité diocésain
— les statistiques 1968-1969

N° 4 195 (84e année) — 28 février 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - BREST - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.0€

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.83

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE A LA TROISIÈME SESSION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Mes chers amis,

Ces trois jours de travail me semblent particulièrement importants dans le contexte d'aujourd'hui pour la vie de notre diocèse. C'est dans l'Eglise entière que surgissent les contestations, que se multiplient les remises en cause, que s'expriment les désarrois de beaucoup de prêtres et de fidèles. Nous ne sommes pas épargnés, bien qu'il faille nous garder de tout pessimisme. Comment serions-nous insensibles aux difficultés actuelles que rencontre notre ministère apostolique comme aux courants d'opinions dont tous les moyens de communication sociale se font si volontiers, et parfois si complaisamment, l'écho ? Il est nécessaire de réfléchir ensemble, moins pour faire le point que pour préciser où nous voulons aller et par quel cheminement nous estimons préférable d'y tendre.

Nous le ferons avec d'autant plus de réalisme, en ce qui concerne « les orientations pastorales » en particulier, que nous avons eu le temps de réfléchir personnellement, à froid, sur les textes et d'échanger avec les autres prêtres, ceux qui vous ont désignés pour les représenter à ce Conseil. Ils ont pu s'exprimer eux-mêmes et nous avons tenu à vous transmettre intégralement leurs réactions écrites adressées au Secrétariat. Nous n'avons pu reproduire toutes les remarques provenant des différents conseils ou comités de religieux, de religieuses ou de laïcs ; la synthèse qui en a été faite semble objective, mais les textes eux-mêmes sont à votre disposition pendant ces trois jours.

Est-il nécessaire de vous demander de continuer notre recherche dans une authentquie esprit de foi ? Vous vous souvenez de ces paroles de Mgr Marty dans la formulation du questionnaire d'enquête envoyé à tous les prêtres de son diocèse :

« Notre critère de jugement : l'Evangile.
« Notre regard : le peuple à évangéliser.
« L'éclairage : le Concile. »

Il s'agit bien pour nous d'annoncer à un peuple, dans l'esprit du renouveau conciliaire, la bonne nouvelle de l'Evangile, c'est-à-dire de « Jésus-Christ, Sauveur, Espérance des Hommes aujourd'hui ». Comment pourrions-nous nous lancer dans une telle entreprise si nous ne nous sentions personnellement et profondément concernés par cette annonce ? Nous subissons sans doute, plus ou moins consciemment, l'influence d'une opinion publique qui ne s'intéresse guère qu'aux nouveautés et au sensationnel et que d'aucuns semblent ériger en critère de vérité. Qu'elle nous sensibilise aux besoins et aux appels des hommes d'aujourd'hui, qu'elle nous aide à parler leur langage, mais qu'elle ne vienne point ternir à nos yeux l'impérissable nouveauté de l'Evangile du Christ ni émousser la vigueur de la Parole de Dieu, de

Archives diocésaines d Q nper et Léon

cette Parole « vivante et efficace, plus effilée qu'un glaive à deux tranchants,... qui démêle les intentions et les pensées du cœur ». L'écoute en commun de cette Parole de Dieu, la concélébration du mémorial du don que le Seigneur a fait de son Corps et de son Sang pour le salut des hommes ne sont point surajoutés à nos travaux, mais en sont plutôt la source et le sommet.

⁂

Trois thèmes majeurs vont retenir notre attention pendant cette session : les orientations pastorales ; les problèmes du clergé ; le problème des jeunes.

Même si je me permets, avec votre accord, ou en accord avec tous les Evêques de France, de solliciter votre avis sur deux questions particulières, se référant d'ailleurs au second thème, vous reconnaissez les questions que vous avez estimées prioritaires. Le rythme de nos rencontres diffère de celui de certains diocèses (un jour par mois, par exemple), comme aussi le nombre des questions abordées. Une chose du moins me paraît acquise et de grande importance : la qualité du travail des commissions. Vous me permettrez de remercier tous ceux qui ont participé à ce travail. Et bien sûr, nous nous souviendrons de celui qui fut l'un des animateurs de la première Commission et auquel le Seigneur vient de confier de nouvelles responsabilités. Nos prières et nos vœux accompagneront Monseigneur Quélen dans l'accomplissement de la tâche qu'il assume en des temps difficiles, au service du Peuple de Dieu, comme collaborateur immédiat de l'Evêque d'Angers.

1. — Les orientations pastorales.

La réflexion sur le rapport de la première Commission a occupé la majeure partie de notre session d'octobre. Les textes votés en première lecture ont été communiqués à tous les prêtres, aux principaux groupements de laïcs et de religieuses. Ce contact avec la « base » me semblait de grande importance. Bien plus que d'un aménagement des structures, il s'agit de conversion de mentalités, en vue d'un mieux-être de la mission. On peut regretter à cet égard que les remarques faites par les prêtres qui se sont exprimés portent beaucoup plus sur la deuxième partie du rapport (les structures des organisations presbytérales) que sur la première (les grandes orientations pastorales). On pourrait conclure, il est vrai, que l'accord existe déjà sur ces orientations : encore faut-il bien réaliser que c'est la prise au sérieux de ces textes qui, dans la situation actuelle de notre diocèse, exige de nouvelles formes d'organisation du ministère sacerdotal.

Les prêtres qui ont envoyé un rapport au secrétariat ne sont pas très nombreux. Quelques-uns disent leur accord profond, mais la plupart expriment plutôt leur inquiétude ou leur crainte. Ils ont souligné les difficultés ou demandé des précisions. Vous verrez quelles réponses apporter à leurs interrogations. Il me semble, pour ma part, qu'il ne faut pas trop descendre dans le détail, afin de permettre une nécessaire adaptation aux situations concrètes de chaque région et de chaque

secteur. La conjoncture pastorale n'est pas la même à Brest ou à Pleyben, à Saint-Pol-de-Léon ou à Concarneau. Nous nous orientons vers une division du diocèse (qui ne sera pas une « compartimentation ») en cinq ou six « délégations épiscopales », confiées chacune à un « délégué épiscopal », c'est-à-dire en fait, compte tenu de la pratique de la Région Apostolique de l'Ouest, à un vicaire général : c'est à l'intérieur de ces « délégations » que les secteurs trouveront leur place. La délimitation de ces délégations et de ces secteurs ne peut se faire a priori : des études préalables sont en cours, mais il faudra sans doute désigner une commission qui puisse en exploiter les résultats, tout en tenant compte des données historiques, culturelles, etc., qui ont aussi leur importance : vous y penserez pendant ces jours-ci. N'oublions pas non plus que les laïcs et les religieux et religieuses demandent à être entendus. Il y aura sans doute des tâtonnements et même des erreurs : nous accepterons d'être instruits par la vie et de remettre en cause, s'il y a lieu, certaines décisions trop hâtives.

J'ai parlé de Brest tout-à-l'heure. Vous savez qu'une décision importante vient d'être prise en ce qui concerne la structuration pastorale de cette ville et du doyenné de Guipavas. C'est en réponse à une demande formulée depuis longtemps, bien avant mon arrivée, par les doyens de la ville et après consultation des prêtres des secteurs qu'elle a été prise. Elle prévoit la présence habituelle à Brest d'un Vicaire Général qui représentera l'Evêque auprès des diverses forces et organisations d'Eglise de son territoire. « Dans la ligne et le respect des orientations pastorales définies pour le diocèse, il aura pour mission première d'orienter, de stimuler et de coordonner l'ensemble de la pastorale sur le territoire qui lui est confié ». Ce Vicaire Général, qui est Monsieur Kervennic, a bien voulu, en assumant cette charge dont les dimensions nouvelles seront précisées par la « Semaine Religieuse », continuer à assurer, temporairement, la responsabilité de l'actuel archidiaconé de Brest, jusqu'au remaniement des circonscriptions territoriales dont je viens de parler.

Cette décision marque ma volonté de rechercher les meilleures structures d'organisation du ministère sacerdotal. Dans les régions rurales le contexte est différent : nous aurons à rechercher des solutions originales mais pour parvenir au même résultat : assurer à tous les hommes, dans les meilleures conditions possibles, l'annonce de la Parole de Dieu et l'accès à la Source de Vie.

II. — Les problèmes du clergé.

Le deuxième thème de réflexion qui nous est proposé concerne les problèmes du clergé, plus spécialement : sa formation (question des Séminaires) ; ses fonctions (question des nominations) ; son statut (consultation sur le plan national).

1) **La question des Séminaires.** — Lors de la dernière session, je vous ai dit que je solliciterais votre avis sur le projet en cours d'élaboration par les Grands Séminaires de Vannes, Saint-Brieuc et Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce projet est imparfait et sans doute pour une période transitoire. Les trois Séminaires concernés (et j'ajoute : les trois Evêques) voudraient aller jusqu'à l'union des quatre Séminaires bretons, mais, pour diverses raisons, il n'est pas possible d'envisager cette union dans l'immédiat. Nous pensons cependant que cette piste de recherche n'est pas à exclure définitivement.

Ce n'est pas de gaîté de cœur que nous envisageons de ne conserver à Quimper l'an prochain que les diacres et quelques rares théologiens qui, en raison de la diversité des programmes, ne peuvent rejoindre le deuxième cycle regroupé à Vannes, mais il faut être réaliste. Le premier cycle en institution serait regroupé à Saint-Brieuc, sous la responsabilité d'un des Directeurs de chez nous. Un cheminement différent, déjà expérimenté ici ou là, serait proposé aux jeunes en projet de sacerdoce, mais qui n'envisagent pas d'entrer au Séminaire immédiatement après leurs études secondaires (et il faut dire qu'ils sont parfois assez nombreux).

Vous avez pu noter aussi l'importance donnée aux « stages pastoraux » au cours du second cycle. Ce n'est possible que si les pasteurs, et avec eux tous les chrétiens engagés d'un secteur, acceptent d'être en co-responsabilité avec les Pères du Séminaire. D'où l'importance de votre avis. Je sais que Mgr Boussard consulte aussi son Conseil Presbytéral, et Mgr Kervéadou sa Commission Diocésaine du Clergé.

2) **Le rapport de la Commission sur « les Problèmes du Clergé » sur les nominations.** — Ce rapport a été accepté par le Conseil Presbytéral, en sa dernière session, comme base de discussion. Il a été remanié par la Commission, qui a voulu tenir compte des votes concernant « les Orientations Pastorales » et des remarques qui lui ont été communiquées par vous ou par d'autres prêtres.

Vous aurez à en discuter et à vous prononcer sur les suggestions qu'il contient.

3) **La consultation des prêtres** en vue de la préparation des prochaines Assemblées Plénières de l'Episcopat.

Vous avez pu lire dans la dernière « Semaine Religieuse » la Déclaration du Conseil Permanent de l'Episcopat concernant la préparation de cette Assemblée et la Note du Secrétariat Général de l'Episcopat sur la consultation du Clergé sur « le Ministère et la Vie des Prêtres dans la mission de l'Eglise ».

Cette consultation a lieu au plan diocésain, mais les synthèses diocésaines sont regroupées au plan national. Les modalités de cette consultation ne sont pas imposées. La Commission chargée d'organiser cette consultation permet d'envisager « plusieurs hypothèses :

— ou bien l'Evêque réunit ses Prêtres et les écoute, un questionnaire préalable ayant été envoyé à tous auparavant ;

— ou bien tous les prêtres sont invités à répondre par écrit ;

— ou bien on utilise un sondage récent et on ne fait pas de nouvelle consultation ;

— ou bien on agence ces diverses hypothèses. »

En pratique, chez nous, la seule méthode qui me semble réaliste est la consultation par écrit, à partir d'un questionnaire envoyé à tous les prêtres.

Quel questionnaire ?

Aucun n'est imposé. On vous remettra six modèles différents de questionnaires, proposés par divers diocèses, et la grille qui servira au dépouillement, tant au plan diocésain qu'au plan national. Le Conseil Presbytéral, ou un groupe de travail désigné par lui, nous dira si nous devons adopter l'un ou l'autre de ces questionnaires ou bien en élaborera un, plus adapté à la situation locale (mais qui ne complique pas trop la tâche de ceux qui devront assurer le dépouillement). Vous aurez à vous prononcer sur ce point avant la fin de cette session.

Qui assurera le dépouillement des réponses ?

1) Au plan diocésain : « Des prêtres choisis par le Conseil Presbytéral, la Commission du Clergé ou par tout autre moyen ». Vous aurez donc à désigner ces prêtres avant de vous séparer. Il est prévu que le rapport diocésain sera soumis au Conseil Presbytéral (ou à la Commission du Clergé) avant d'être envoyé à Paris.

2) Au plan national : chaque diocèse désignera, par le truchement du Conseil Presbytéral (ou Commission du Clergé, etc...) un représentant. Et de même, certains organismes nationaux. Ces délégués doivent prévoir une rencontre nationale à Paris le 11 mars, et une autre les 30 avril, 1er, 2 et 3 mai. Ils éliront une dizaine de délégués qui participeront à la réunion de l'Assemblée plénière de l'Episcopat, en mai, selon des modalités à préciser (du 26 au 29 mai). Vous tiendrez compte de ces données en désignant le représentant de ce diocèse au plan national.

Entre les deux sessions de l'Assemblée plénière (mai et fin octobre) le travail sera poursuivi dans le même esprit, selon les mêmes modalités, avec les mêmes hommes, sans que l'on puisse donner d'autres précisions pour l'instant.

En résumé, et compte tenu du planning établi par le Secrétariat général de l'Episcopat, il nous faut, au cours de cette session :

— choisir ou établir un questionnaire qui sera envoyé à tous les prêtres du diocèse ;

— désigner un groupe de prêtres (pas nécessairement membres du Conseil Presbytéral) qui assurera le dépouillement des réponses au plan diocésain ;

— désigner le prêtre (même remarque) qui représentera le diocèse au plan national ;

— prévoir une réunion du Conseil Presbytéral avant le 19 avril, date où les rapports diocésains devront être parvenus à Paris. Je propose le lundi 14 avril, avant les confirmations.

— envisager la possibilité d'une autre réunion, après l'Assemblée plénière, qui est fixée aux dates que nous avions retenues pour le prochain conseil (semaine de Pentecôte). Peut-être au début de la semaine suivante (2 juin et suiv.).

...et attendre des jours meilleurs pour prendre un peu de repos...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'ajoute qu'il est expressément prévu que les prêtres qui le désirent pourront envoyer un rapport personnel ou collectif directement au plan national (Conseil National du Clergé, 106, rue du Bac, Paris, 6e, qui fera la synthèse), à condition que ces rapports soient accompagnés d'une lettre signée.

Il convient de prendre au sérieux cette consultation et de l'aborder avec un esprit constructif, nous rappelant cette remarque du Conseil permanent : « Les recherches pastorales et les transformations concernant le ministère sacerdotal se feront à la lumière de la mission de l'Eglise du Christ. C'est en sachant bien de qui nous sommes prêtres et pour qui nous sommes prêtres que nous pourrons mieux découvrir comment être prêtres aujourd'hui ».

La participation des séminaristes, des laïcs, des religieux et religieuses à la préparation de l'Assemblée plénière est aussi prévue, mais elle sera organisée par d'autres instances que le Conseil Presbytéral.

III. — Le problème des scolaires et universitaires.

La troisième Commission a déjà fourni un travail considérable. Elle n'en est pourtant qu'à la première partie de son rapport. J'espère que nous aurons le temps d'y réfléchir pour mieux comprendre l'importance de la réalité scolaire et les questions qu'elle pose à l'Eglise.

Mais je sais que tous les prêtres sont préoccupés par ce problème des jeunes. J'en ai la preuve dans toutes mes visites pastorales ou visites de doyennés. C'est presque toujours cette question qui revient en priorité dans nos échanges. Presque tous se sentent désorientés et désarmés, avec cette conscience très vive que ces jeunes sont les hommes de demain. Ils souhaitent que la Commission, prenant acte du pluralisme scolaire qui existe chez nous et dépassant les querelles idéologiques, s'applique à rechercher comment susciter, animer, coordonner toutes les forces éducatrices : enseignants, éducateurs, parents, institutions, mouvements, jeunes... L'enjeu est d'importance.

⁂

Au cours des visites dont j'ai parlé, je prends mieux conscience de mes responsabilités vis-à-vis du Peuple de Dieu. C'est pourquoi j'ai d'autant plus besoin de votre collaboration. Je vous remercie d'accepter de consacrer ces trois jours à une recherche commune dans la réflexion, le dialogue, la confrontation loyale des points de vue, mais toujours dans la fidélité à notre mission sacerdotale près des hommes d'aujourd'hui.

† Francis Barbu,
Evêque de Quimper et de Léon.

RÉORGANISATION PASTORALE DE BREST ET DE SES ENVIRONS IMMÉDIATS

A plusieurs reprises, les années passées, l'archiprêtre et les doyens de Brest ont demandé la nomination d'un délégué épiscopal pour Brest. Les prêtres des différents secteurs se sont prononcés dans le même sens, rejoignant ainsi les orientations proposées par le Conseil Presbytéral.

Aussi nous a-t-il paru bon de créer cette fonction et de définir le rôle et la mission de ce responsable épiscopal.

I. — Délégation épiscopale de Brest.

Au nom de l'Evêque, un délégué épiscopal assurera l'autorité hiérarchique pour les secteurs pastoraux de Brest et de Guipavas.

Ce délégué aura les pouvoirs et le titre de vicaire général, pour mieux marquer le caractère global de sa mission et en conformité avec la pratique actuelle des diocèses de l'Ouest.

Il résidera habituellement à Brest.

II. — Mission du délégué épiscopal de Brest.

Dans la ligne et le respect des orientations pastorales définies pour le diocèse, le Vicaire général de Brest aura pour mission première d'orienter, de stimuler et de coordonner l'ensemble de la pastorale sur le territoire qui lui est confié.

Sa responsabilité s'exercera près de toutes les catégories de membres du peuple de Dieu : prêtres de toutes fonctions, communautés religieuses, institutions, mouvements et organisations de laïcs. Les diverses questions que posent leur insertion pastorale et la coordination de leur action seront étudiées avec lui, ainsi que l'application à la ville des orientations qui leur sont données par leurs instances diocésaines ou nationales, garantes de leur authenticité, ou, pour les religieux et religieuses, par leurs Congrégations.

Sa responsabilité s'étendra aussi à toutes les fonctions relevant de la mission de l'Evêque : évangélisation, catéchèse, sacramentalisation... A ce titre, il veillera à ce que l'intervention des services diocésains s'intègre dans l'unité nécessaire de l'effort pastoral sur l'ensemble de la ville.

Pour assurer au mieux la participation de tous et la coordination des efforts, les interlocuteurs normaux du Vicaire général seront les conseils ou comités — existants ou à créer — où se retrouvent les représentants des diverses forces apostoliques de la ville.

III. — Suppression de la fonction d'archiprêtre de Brest.

Le titre d'archiprêtre de Saint-Louis de Brest est supprimé. Les fonctions attachées à ce titre seront assurées par le Vicaire général de Brest, qui les exercera par lui-même ou par un délégué.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCRET DE SUPPRESSION DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DES CARMES, A BREST

Nous, Francis BARBU, Evêque de Quimper et de Léon,

considérant que la paroisse Notre-Dame des Carmes, à Brest, a été entièrement détruite par la guerre,

considérant que le quartier de la ville de Brest, appelé Brest « intra muros » sur la rive gauche (autrefois paroisses de Saint-Louis et des Carmes), constitue depuis la reconstruction une seule unité humaine et pastorale,

considérant que, depuis la reconstruction du quartier, les anciennes paroisses de Saint-Louis et des Carmes ne forment plus — de facto — qu'une seule et même paroisse,

désireux de consacrer par le Droit une situation de fait,

en vertu des pouvoirs conférés aux Evêques par le « Motu proprio Ecclesiæ Sanctæ » N° 21, § 3, pour la suppression des paroisses,

le Chapitre Cathédral et le Conseil Presbytéral ayant été entendus, conformément au droit et ayant donné un avis favorable,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er : La paroisse Notre-Dame des Carmes, à Brest, est supprimée et rattachée par voie d'union extinctive à la paroisse Saint-Louis de Brest.

Art. II : La paroisse Notre-Dame des Carmes devient partie intégrante de l'unique territoire de la paroisse Saint-Louis de Brest, dont l'église a, seule, titre d'église paroissiale.

Art. III : La paroisse Notre-Dame des Carmes cède tous ses droits et charges à la paroisse Saint-Louis et ne conserve plus de patrimoine, de Conseil de fabrique, de sceau ni de registres propres.

Art. IV : Le présent décret entre en vigueur dès sa publication dans la « Semaine Religieuse de Quimper et de Léon ».

Donné à Quimper, le 24 février 1969.

† Francis BARBU.
Evêque de Quimper et de Léon.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque,

— **M. Pierre Kervennic,** jusqu'ici responsable de l'archidiaconé de Brest, est nommé vicaire général de Brest, responsable des secteurs de Brest-ville et de Guipavas, avec la mission et les pouvoirs précisés ci-dessus.

Temporairement, il continuera d'assurer la responsabilité des autres doyennés de l'archiprêtré de Brest.

— **M. Jacques Jullien,** directeur au Grand Séminaire, est nommé curé de Saint-Louis de Brest. Il est aussi nommé, pour une période de trois ans, renouvelable, responsable du secteur-centre (doyenné de Saint-Louis).

— **M. Vincent Abaziou,** vicaire à Lanmeur, est chargé, avec l'accord du Ministère de l'Agriculture, de l'aumônerie du Lycée agricole de Morlaix-Suscinio.

— **M. Louis Miossec,** vicaire à Plozévet, est nommé, avec l'accord de M. le Recteur d'Académie, aumônier du Collège d'enseignement secondaire à Plozévet.

— **M. André Diverrès,** vicaire à Lannilis, est mis à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Nice, qui l'a nommé à Saint-André-du-Var.

ITINÉRAIRE DE LA VISITE PASTORALE ET DE LA CONFIRMATION

Itinéraire de Monseigneur l'Evêque.

— Mardi 15 avril : 10 h. 30, Saint-Sauveur, Brest (avec Mgr Robert). 15 h., Kerbonne (id.). 20 h. 30, Le Bergot (Mgr l'Evêque).

— Mercredi 16 : 10 h. 30, Saint-Pierre (avec Mgr Robert). 17 h., Le Landais. 20 h. 30, Le Polygone.

— Jeudi 17 : 10 h. 30, Saint-Martin. 15 h., Saint-Michel. 18 h., Le Bouguen.

— Lundi 21 avril : 10 h. 30, Lambézellec (avec Mgr Robert). 17 h., Saint-Louis (id.). 20 h. 30, Le Bouguen.

— Lundi 28 avril : 10 h. 30, Saint-Marc. 17 h., Le Relecq-Kerhuon. 20 h. 30, Saint-François.

— Mardi 29 : 10 h. 30, Pilier-Rouge. 17 h., Saint-Jean. 20 h. 30, Saint-Jacques.

— Mercredi 30 : 10 h. 30, Kérinou. 17 h., Bohars. 20 h. 30, Saint-Luc.

— Jeudi 1er mai : 9 h. 30, Gouesnou. 14 h. 30, Guilers. 17 h., Tourbian.

— Lundi 5 mai : 9 h. 30. Guissény. 14 h. 30, Saint-Frégant. 17 h., Goulven.

— Mardi 6 : 10 h., Plounéour-Trez. 14 h. 30, Brignogan.

— Mercredi 7 : 10 h., Landéda. 14 h. 30, Tréglonou. 17 h., Le Grouanec.

— Jeudi 8 : 9 h. 30, Plouguerneau. 14 h. 30, Lilia.

— Jeudi 15 mai (Ascension) : 10 h. 30, Lampaul-Plouarzel. 14 h. 30, Plouarzel. 17 h., Trézien.

— Mardi 20 mai : 10 h., Ploumoguer. 14 h. 30, Lamber. 17 h., Lanrivoaré.

— Mercredi 21 : 10 h., Le Conquet. 14 h. 30, Plougonvelin. 17 h., Trébabu.

— Jeudi 22 : 9 h 30, Plouzané. 14 h. 30, Locmaria-Plouzané.

Itinéraire de Monseigneur l'Auxiliaire.

— Mardi 15 avril : 10 h., Dirinon. 14 h. 30, Saint-Divy. 17 h., Pencran.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Mercredi 16 : 10 h., Plouédern. 14 h. 30, Trémaouézan. 17 h., Landerneau (avec Mgr Robert).
— Jeudi 17 : 10 h., Daoulas. 14 h. 30, Saint-Urbain.

— Dimanche 20 avril : 10 h. 30, Saint-Thonan. 15 h., La Forest-Landerneau.
— Lundi 21 avril : 10 h., Irvillac. 14 h. 30. Loperhet.
— Mardi 22 : 10 h., Logonna-Daoulas. 14 h. 30. L'Hôpital-Camfrout. 17 h., Hanvec.
— Mercredi 23 : 10 h.. Le Tréhou. 14 h. 30, Tréflévénez. 17 h., Lanneufret.
— Jeudi 24 : 10 h., La Roche-Maurice. 14 h. 30, La Martyre. 17 h., Loc-Eguiner.

— Lundi 28 avril : 10 h., Ploudaniel. 14 h. 30, Le Folgoët.
— Mardi 29 : 10 h., Kernilis. 14 h. 30, Loc-Brévalaire. 17 h., Lanarvily.
— Mercredi 30 : 10 h., Kernouès. 14 h. 30, Plouider.
— Jeudi 1er mai : 10 h., Saint-Méen. 14 h. 30, Trégarantec.

— Lundi 12 mai : 10 h., Kersaint-Plabennec. 14 h. 30, Le Drennec.
— Mardi 13 : 10 h., Bourg-Blanc. 14 h. 30, Plouvien.
— Mercredi 14 : 10 h., Milizac. 14 h. 30, Guipronvel. 17 h.. Coat-Méal.
— Jeudi 15 (Ascension) : 10 h. 30, Saint-Pabu. 15 h., Lampaul-Ploudalmézeau.

— Mardi 20 : 10 h., Plouguin. 14 h. 30, Tréouergat.
— Mercredi 21 : 10 h., Portsall. 14 h. 30, Landunvez 17 h., Plourin-Ploudalmézeau.
— Jeudi 22 : 10 h., Porspoder. 14 h. 30, Lanildut. 17 h., Brélès..

— Dimanche 25 mai (Pentecôte) : 15 h., Saint-Pol-de-Léon.

Itinéraire de Monseigneur Robert.

— Mardi 15 avril : 10 h. 30, Saint-Sauveur, Brest (avec Mgr l'Evêque). 15 h., Kerbonne (id.).
— Mercredi 16 : 10 h. 30, Saint-Pierre (avec Mgr l'Evêque). 17 h., Landerneau (avec Mgr l'Auxiliaire).

— Lundi 21 avril : 10 h. 30, Lambézellec (avec Mgr l'Evêque). 17 h., Saint-Louis (id.).
— Mardi 22 : 10 h. 30, Saint-Martin, Morlaix. 15 h., Coatserho.
— Mercredi 23 : 10 h. 30. Plouescat. 15 h., Cléder.
— Jeudi 24 : 10 h. 30, Landivisiau. 15 h., Lesneven.
— Vendredi 25 : 10 h. 30, S. Mathieu, Morlaix. 15 h., S. Melaine.

— Dimanche 27 avril : 10 h. 30, Ploudiry.
— Lundi 28 : 10 h. 30, Guipavas. 15 h., Plougastel-Daoulas.
— Mardi 29 : 10 h. 30, Plabennec.
— Mercredi 30 : 10 h. 30, Kerlouan. 15 h., Lannilis.
— Jeudi 1er mai : 10 h. 30, Ploudalmézeau. 15 h., Saint-Renan.

LES ŒUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES

Les Œuvres Pontificales Missionnaires (O.P.M.) ont pour but de sensibiliser les chrétiens à leur devoir de coopération missionnaire. Le décret conciliaire « Ad Gentes » a longuement et vigoureusement rappelé ce devoir à tous : évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs.

Un de leurs moyens d'action sur l'opinion est la **journée missionnaire.** Elle est fixée au troisième dimanche d'octobre, mais on peut la prévoir un autre dimanche de l'année et obtenir ainsi plus facilement la présence d'un Père missionnaire comme animateur. Plusieurs paroisses du diocèse ont l'habitude de s'adresser au **Père Le Nalio,** responsable régional des O.P.M., 18, rue des Dames, Port-Louis (Morbihan). Une douzaine de missionnaires sont ainsi à la disposition des paroisses et écoles de Bretagne. Une documentation appropriée est adressée en même temps aux paroisses. Il est entendu que les frais de la journée, le déplacement du Père en particulier, sont à la charge des O.P.M.

Depuis cette année un Centre de coopération et d'animation missionnaires s'est établi au Séminaire Saint-Jacques, à Lampaul-Guimiliau. L'équipe comprend quatre prêtres d'instituts missionnaires différents : le **Père Le Guillou,** originaire de Plozévet, des Missions Etrangères de Paris. de retour de Birmanie ; le **Père de Coatarel,** des Pères Blancs, de retour de Guinée ; le **Père Gueilec,** originaire de Pouldavid, des Pères du Saint-Esprit, de retour du Gabon ; le **Père Sauvêtre,** des Missionnaires de St-Jacques, de retour d'Haïti. Eux aussi sont à la disposition des paroisses et des écoles, tout au long de l'année : s'adresser au Père Guillou, qui seconde Monseigneur Favé pour la coopération missionnaire. Le Père Sauvêtre apporte particulièrement son concours à M. l'abbé Abgrall, aumônier de l'Action Catholique de l'Enfance et responsable de l'animation missionnaire chez les jeunes (Enfance missionnaire et Service missionnaire des jeunes).

Nous vous proposons cette année d'intervenir au plan des doyennés. Une réunion préparatoire se fait un jeudi dans l'après-midi, à laquelle sont invités les prêtres, religieux, religieuses et les laïcs intéressés : réflexion sur le décret « Ad Gentes » et le problème missionnaire dans l'Eglise, préparation de la journée missionnaire fixée un même dimanche dans toutes les paroisses et institutions du doyenné.

Première réunion préparatoire à **Briec, le jeudi 6 mars,** en présence de Monseigneur Favé, du Père Le Nalio, du Père Guillou et de l'abbé David, directeur des O.P.M. au diocèse de Vannes.

⁂

Revues missionnaires :

● **« Mission de l'Eglise »** s'adresse aux prêtres, religieux, religieuses, séminaristes.

● **« Les Annales de la Propagation de la Foi »,** pour les fidèles en général. Cette revue est doublée chez nous par les **« Lizeri Breuriez**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ar Felz », revue plus que centenaire ; à l'origine elle était rédigée exclusivement en breton, désormais elle ne compte plus que quatre ou cinq pages bretonnes, et c'est la raison pour laquelle elle change de titre et devient « **Nos Missionnaires** » ; elle donne des nouvelles des missionnaires originaires du diocèse et tire à 13 000 exemplaires.

● « **Lumière du Monde** », pour les adhérents de l'Œuvre de Saint Pierre Apôtre, consacrée aux vocations en pays de mission.

● « **Connaître les Missions** », pour les adolescents du S.M.J. (Service Missionnaire dee Jeunes).

● « **Terres lointaines** », revue de l'Enfance missionnaire, autrefois Sainte-Enfance.

● Signalons encore une grande revue missionnaire, récemment lancée : « **Peuples du Monde** », fusion de nombreuses revues particulières de Congrégations et Instituts missionnaires. Le numéro de décembre 1968 a consacré plusieurs pages au diocèse de Quimper : « Un diocèse sans frontières ».

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La Campagne contre la Faim et pour le Développement a pris le départ. Paroisses et écoles ont reçu un dossier. On remarquera surtout le dépliant allongé qui porte le titre de «Dossier d'Animation » : il est une excellente grille d'information, de réflexion et d'action, et rappelle le calendrier de la campagne.

On peut aussi commander au Comité Diocésain un petit livret : « Eléments pour une animation spirituelle du carême autour des grands thèmes de Populorum Progressio : amour, justice et paix ». Ces fiches peuvent être utiles pour monter une veillée, étoffer une étude ou une conférence, faire une homélie sur le développement... Ce livret est à la disposition de tous : paroisses, écoles, mouvements.

Des tirelires demeurent à votre disposition au Comité. On peut aussi y commander des enveloppes à remettre aux paroissiens le dimanche 16 mars.

Enfin, nous rappelons la date prévue pour la quête : **le dimanche 23 amrs,** cinquième dimanche de Carême. On l'annoncera donc le dimanche précédent, c'est-à-dire le 16 mars.

VEILLÉE PASCALE 1969

La célébration de la Veillée pascale pourra se faire selon le nouveau rite :

— la structure de l'Office est simplifiée et plus homogène,

— l'horaire est assoupli : la Veillée peut commencer dès la nuit tombée, à l'heure qui convient le mieux pour obtenir une large participation des fidèles.

JOURNÉE NATIONALE J.E.C.-J.E.C.F. (DIMANCHE 9 MARS)

La journée nationale de la J.E.C.-J.E.C.F. aura lieu dans le diocèse **le dimanche 9 mars.**

Monseigneur l'Evêque demande que, là où elle est organisée, cette journée soit annoncée en chaire afin que les paroissiens prennent intérêt au travail réalisé par ce mouvement. On pourrait s'inspirer du texte suivant :

La J.E.C. et la J.E.C.F. ont mission de découvrir et de révéler le Christ présent dans le monde scolaire. Pour que les jeunes puissent devenir des adultes aptes à comprendre le monde et à se réaliser au service des autres, les jeunes ont besoin de :

— prendre des responsabilités dans leur école ;

— prendre conscience des problèmes du monde ;

— faire preuve d'initiative dans leurs études et leurs loisirs ;

— se sentir insérés dans la société où chacun pourra découvrir sa vocation propre de chrétien.

Cette mission, la J.E.C. ne peut la remplir sans moyens matériels et elle demande à tous de l'aider à l'accomplir. Elle vous remercie pour l'accueil que vous réserverez aux jeunes qui vous solliciteront à la sortie de l'église, à l'issue de cette messe.

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

Session diocésaine.

Les 1er et 2 avril prochains : session diocésaine U.R.E., à Quimper, sur le thème : « **Obéissance et engagement temporel de la religieuse enseignante** ». Le conférencier sera le **Père Heckel,** directeur des « Cahiers d'action religieuse et sociale ».

La secrétaire diocésaine enverra en temps voulu convocations et fiches d'inscription.

Congrès régional à Nantes.

Du 8 au 11 avril : Congrès régional U.R.E., à Nantes, sur le thème : « **Personne et groupe** ». Voici un aperçu du programme de ces journées (qui comportent par ailleurs témoignages et échanges par groupes) :

— mardi 8 : Personne et groupe, analyse sociologique (P. Philippe Bernoux). Ethique personnelle et éthique collective (P. Edmond Blanc).

— mercredi 9 : Les organisations syndicales (P. Philippe Bernoux). Personne et groupe dans le plan de Dieu (P. Alain Durand).

— jeudi 10 : Formation de la personne et vie des groupes (M. Michel Cornaton). Croissance de la Foi et développement humain (P. Alain Durand).

— vendredi 11 sera une journée d'excursion et de visites : St-Laurent-sur-Sèvre (le Père Grignon de Monfort) ; Montournais (l'école normale catholique).

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

Pour ce Congrès de Nantes le Secrétariat régional a envoyé aux maisons-mères ou aux maisons provinciales le nombre demandé par elles de programmes et fiches d'inscriptions. En cas d'embarras, écrire à la Secrétaire régionale, 22, rue Saumuroise, Angers (49) ou aux maisons provinciales.

JOURNÉES U.N.C.A.H.S.

Les prochaines journées trimestrielles sont fixées au :
— **mardi 11 mars, à Quimper** (Grand Séminaire).
— **jeudi 13 mars, à Lesneven** (La Retraite).
Prière de s'inscrire à temps pour les repas.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **MM. Etienne Rannou** et **Jean-Baptiste Abhervé-Guéguen.**

Etienne Rannou, né le 26 mai 1891 à Elliant. Etudes chez les Assomptionnistes. Prêtre le 1er avril 1922. Février 1922, vicaire à Trégunc. Octobre 1923, directeur de l'école du Sacré-Cœur de Guissény ; août 1937, doyen honoraire. Septembre 1942, inspecteur diocésain de l'Enseignement Libre ; décembre 1943, chanoine honoraire. Septembre 1949, curé-doyen de Douarnenez. Septembre 1965, aumônier de la Retraite, Quimperlé. Juillet 1968, se retire à Pont-l'Abbé. Décédé le 13 février 1969.

Jean-Baptiste Abhervé-Guéguen. Né le 3 mars 1885 à Lampaul-Guimiliau. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1912. Juillet 1912, vicaire à Laz. Mars 1919, vicaire à Crozon. Octobre 1938, recteur de Trégunc. Avril 1950, recteur de Lanrivoaré ; juin 1962, doyen honoraire. Mars 1966, aumônier-adjoint de la Retraite de Lesneven. Septembre 1968, se retire à la Maison S. Joseph. Décédé le 20 février 1969.

● *SAINT-LOUIS DE BREST.* — C'est dimanche dernier que *Monseigneur Quélen*, évêque auxiliaire d'Angers, a fait ses adieux à la paroise S. Louis, au cours d'une messe concélébrée avec *Monseigneur Fauvel*, heureux de se retrouver parmi nous, *Monseigneur Mazerat*, évêque d'Angers, *Monseigneur l'Evêque*, *Monseigneur l'Auxiliaire* et des représentants des divers ministères du clergé brestois.

Nous formons les meilleurs vœux pour le travail de Monseigneur Quélen à Angers, qu'il doit rejoindre à la fin de cette semaine.

● *LES QUATRE PRIÈRES EUCHARISTIQUES* ont été éditées *ensemble* et avec les préfaces dans une brochure en *gros caractères* par les éditions Labergerie sous le titre « Missel pour les fidèles (édition 1969) ». *Particulièrement pratique pour les fidèles et les concélébrants.* L'exemplaire 1,95 fr.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 2 mars, 2e dimanche de Carême. Lundi 3 à samedi 8, de la férie. Dimanche 9, 3e dimanche de Carême. Lundi 10 et mardi 11, de la férie. Mercredi 12, S. Pol de Léon, évêque, patron secondaire du diocèse. Jeudi 13 au samedi 15, de la férie. Dimanche 16, 4e dimanche de Carême.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie de S. Joseph Cabioc'h*, de St.-Pol-de-Léon. *Sœur Maria-Aloisia Fêtu*, des Religieuses de Kernisy, Quimper. *Mme Vve Jean-René Trébaol*, de Saint-Renan. *Mme Vve Ollivier*, de Brest. *Mme Vve Yves Kermorgant*, de Brest. *Mme Vve Daëron*, de Plonévez-du-Faou. *Mme René Guéguen*, de Lababan. *M. Joseph Kerizoret*, de Brest. *M. Anselme Corbé*, de Kerlouan. *M. Yves Sanquer*, de Plouvien. *Mlle Yvonne Nédélec*, de Milizac.

● *RETRAITE A.C.G.F.* — Une retraite aura lieu *à la Retraite de Quimper, les mardi* 11 *mars* (9 *h.*) *et mercredi* 12 *mars* (17 *h.*). Prédicateur : *Père Bohuon*, supérieur de Roz-Avel. Les personnes qui devront rentrer le mardi soir pourront le faire.

Il est souhaitable d'annoncer cette retraite dans les paroisses. — S'inscrire au Secrétariat A.C.G.F., 9, rue du Frout, Quimper, pour le 8 mars.

● *LE GROUPEMENT SPIRITUEL DES VEUVES* annonce une récollection. Assurée par le *Père Fulbert*, Franciscain, sur le thème : « Vie chrétienne dans le sens intimité avec le Christ ». *Le* 2 *mars à partir de* 10 *h. à la Retraite de Lesneven.*

● *CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DE MORLAIX.* Voici les dates de la session de mars, qui aura lieu à la Maison des Jeunes : *mardi* 4 *mars à* 20 *h.* 30 ; *vendredi* 7 *mars à* 20 *h.* 30 ; *mardi* 11 *mars à* 20 *h.* 30 ; *vendredi* 14 *mars à* 20 *h.* 30.

La session de mai est prévue pour les dates suivantes : *mardi* 13 *mai, vendredi* 16 *mai, mardi* 20 *mai, vendredi* 23 *mai.*

● *LA « PASSION » DE LOUDÉAC.* — Jouée pour la première fois le 29 mars 1914 et donnée depuis sans discontinuer, la « Passion » de Loudéac attire, chaque année, des milliers de spectateurs ; les représentations auront lieu les dimanches 9, 16, 23, et 30 mars. Prix des places : 7 et 5 F. Ecrire à M. le Directeur de la « Passion », 22 - Loudéac. Il est indispensable de louer ses places à l'avance.

● *LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS*, prononcées par le R. P. Thomas, s. j., sont éditées par les éditions Spes : l'exemplaire 1,60 fr., les 6 conférences 9,60 fr. (C.C.P. Paris 525.52).

● **La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 14 mars.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *UN AUTEL* neuf en kersanton et de proportions modestes disponible. S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

● *LE STAGE 1969 DE L'UNIVERSITÉ BRETONNE L'ÉTÉ.* — Les responsables de l'Université Bretonne d'Eté se sont réunis récemment pour tracer les grandes lignes du prochain stage annuel qui aura lieu à *Lorient* (*Ecole Saint-Joseph*) *du* 25 *au* 30 *août*.

Le thème de ce stage s'intitule « *Le Breton dans sa région* » : conférences, carrefours et tables rondes auront pour but d'étudier comment une régionalisation véritable peut être, pour chacun, l'occasion d'une participation accrue à la vie civique et, pour la région, un moyen de développement économique, social et culturel.

L'Université Bretonne d'Eté est organisée par l'association Bleun-Brug avec la participation de Culture et Promotion et des Groupes d'Etudes Economiques et Sociales. Le programme détaillé du stage paraîtra vers la fin d'avril. Pour tous renseignements, s'adresser à : Frère Daniélou, Le Likès, Quimper ou Secrétariat du Bleun-Brug, 24, rue Marceau, Brest.

WEEK-END A PARIS — 8 et 9 MARS 1969

SALON DES ARTS MÉNAGERS
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
SALON INTERNATIONAL DE LA MACHINE AGRICOLE

A l'occasion de ces importantes manifestations la S.N.C.F. vous informe qu'elle met en circulation un train spécial à prix réduits pour PARIS dans l'horaire suivant :

ALLER 8 MARS		*RETOUR 9 MARS*
6 H 25	BREST	23 H 59
7 H 13	MORLAIX	23 H 09
8 H 00	GUINGAMP *	22 H 22
8 H 30	SAINT-BRIEUC	21 H 53
13 H 11	PARIS-MONTPARNASSE	17 H 07

PRIX ALLER et RETOUR - en 2e classe (réservation comprise).

BREST	70 F.
MORLAIX	64 F.
GUINGAMP *	57 F.
SAINT-BRIEUC	54 F.

Moitié prix pour les enfants de 4 à 10 ans.

* Garage pour automobiles en gare de GUINGAMP.

● Les Bureaux de tourisme de la S.N.C.F. sont en mesure d'assurer la réservation de chambres dans des hôtels de bon standing à des prix raisonnables.

Le nombre de places étant limité, la S.N.C.F. vous invite à prendre, dès maintenant, vos billets dans les gares et Agences de Voyages.

Dossier

Après le "Colloque 68" sur l'Enseignement Catholique

Une grande moisson d'idées, de suggestions, de projets de réformes — tant des mentalités que des structures et des statuts — a été récoltée au cours du Colloque 68 de l'Enseignement Catholique où deux mille délégués — ou invités — se sont exprimés à loisir et en toute liberté durant trois journées. Quelles qu'aient été les opinions émises, souvent divergentes, on y a trouvé un souci commun d'assainir et de réformer l'enseignement, de définir et de situer l'Enseignement Catholique dans un contexte national et ecclésial — aujourd'hui profondément remué — de sortir des impasses financières, pédagogiques, idéologiques.

Si sur les thèmes de la « participation » et de la « rénovation pédagogique » tout a été dit dans ce Colloque — et même davantage dirait un humoriste — quel que fût l'objet du débat, une même question revenait sans cesse dans les échanges sous des formulations diverses : « Qu'est-ce qu'une école catholique ? sa finalité ? sa légitimité ? » ou encore : « Que signifie aujourd'hui l'expression : Ecole Catholique — Institution d'Eglise ? » — « Faut-il déclericaliser l'école ? » — « Quel y est le rôle de la Hiérarchie ? » — « A qui appartient-il de créer, de soutenir l'Ecole Catholique ? »...

On a entendu dans tous les groupes s'exprimer les uns : « l'Eglise nous abandonne, c'est intolérable » et les autres : « l'école n'est pas l'affaire de l'Eglise, il faut la déclericaliser ». Aussi paradoxal que soit en apparence mon propos, il ne me semble pas qu'il y ait contradiction entre ces deux attitudes.

En attendant que le Comité National de l'Enseignement Catholique — dont les Commissions sont actuellement au travail — suscite, en conclusion de tous ces échanges, les aménagements opportuns et les réformes nécessaires, il paraît utile d'apporter des éléments de réflexion pour éclairer le jugement, stimuler et guider la recherche, pour éviter aussi que les uns ne s'égarent dans le tourbillon des réformes et que les autres ne se réfugient dans la sécurité fallacieuse des clichés anciens ou nouveaux.

⁂

Il faut d'abord revenir au texte du Comité National de l'Enseignement Catholique, promulgué le 25 octobre 1966 et adapté par le Conseil permanent de l'Episcopat français. Ce texte qui définit « le Service Diocésain de l'Enseignement Catholique français », déclare dans son préambule : « *Fondé sur le droit de l'enfant à une éducation totale, voulu par les parents chrétiens au nom de leur mission et par la commu-*

Archives diocésaines de Quimper

nauté chrétienne, institué dans le cadre des libertés publiques reconnues par le droit interne et par le droit international, l'Enseignement Catholique est à la fois un élément de la Pastorale de l'Eglise et un service qui participe à une fonction d'intérêt national... » — « *Sur le plan religieux, il reçoit de l'Evêque ses directives ; sur le plan de la profession, il relève des personnes et des organismes qui le constituent...* »

L'article 2 de ce « statut » désigne les personnes qui coopèrent au Service de l'Enseignement Catholique et qui le font exister ; l'ordre même de l'énumération de ces personnes est significatif : d'abord les familles qui ont choisi l'établissement catholique ; ensuite les Directeurs et le personnel d'enseignement et d'éducation ; puis les personnes, sociétés et associations qui assument des tâches administratives, éducatives et culturelles ; enfin les personnes affectées aux services diocésains, régionaux, national...

Déjà dans ce texte s'exprime une idée fondamentale : l'école catholique existe par la volonté des familles et des éducateurs qu'elles choisissent, dans le cadre des droits légitimes que leur confèrent leurs responsabilités mêmes.

Tout aussi significative, et dans le même sens, est l'expression de Mgr Gouyon, Archevêque de Rennes, disant dans une ample et vigoureuse déclaration sur « L'Enseignement Catholique dans la Régionalisation » — faite à Rennes le 24 novembre 1968 à l'Assemblée Générale des A.P.E.L. — : « *Témoin de votre conviction, de vos efforts, de vos sacrifices, j'en viens à me demander si (la cause de l'enseignement chrétien) n'est pas encore plus vôtre que mienne, sans que je veuille laisser entendre par là que je ne ressens pas à son égard un très profond attachement. Mais je vois de plus en plus comme cet enseignement est vraiment la chose des familles et, bien entendu, des professeurs et des chefs d'établissements. De plus en plus l'école chrétienne sera la réalisation commune de tous les membres du Peuple de Dieu* ». Monseigneur l'Archevêque souligne plus loin : « *Notre enseignement privé est moins que jamais « imposé par la Hiérarchie ». Les Evêques prennent acte de la volonté affirmée des familles* ».

Ainsi, bien que la motivation profonde — à savoir l'éducation intégrale de l'enfant et du jeune — reste la même, l'Eglise, par la voix des pasteurs, et l'Enseignement Catholique lui-même, par la voix de son Comité National, nous indiquent clairement les principes sur lesquels nous devons fonder notre jugement à l'égard de l'école chrétienne. Pour les uns cela demande un renversement de perspectives, car ils étaient attachés à l'image d'une école « voulue d'en haut », prônée et créée par la volonté de la Hiérarchie au nom même de la mission de l'Eglise ; pour d'autres c'est une réponse à leurs contestations, l'école catholique étant pour eux le témoin d'un âge révolu où l'Eglise n'aurait érigé ses institutions cléricales face à celles d'un Etat laïc que pour maintenir son pouvoir sur les masses ; pour tous ce devrait être l'élément pacificateur d'une querelle irritante.

N'est-il pas plus sain, au lieu de se braquer sur un problème particulier, d'élargir les perspectives et de situer cette école, qui fait problème pour les uns parce qu'elle est « privée » et pour les autres parce qu'elle est « catholique », comme toute entreprise de l'activité humaine, sur un terrain où s'accordent ceux qui ont la foi et ceux qui ne l'ont pas, à savoir : les droits et devoirs respectifs des personnes, des « corps intermédiaires » et de l'Etat ? Et pour ceux qui se veulent fils de l'Eglise des encycliques des papes Jean XXIII et Paul VI et des textes conciliaires dans leur totalité ?

Le terrain solide sur lequel il nous faut nous situer est celui où se rejoignent la doctrine sociale de l'Eglise, les constitutions et déclarations conciliaires d'une part et d'autre part les constitutions et les chartes des pays libres et démocratiques.

Il y à là une première manière, fondamentale, de « déclericaliser » l'école catholique : voulue par des personnes qui s'associent pour la faire exister (parents et maîtres) en lui donnant un caractère propre, elle constitue une activité d'un corps intermédiaire que l'Etat reconnaît, qu'il doit même promouvoir et aider, en refusant de se substituer à lui (« *les gouvernants se garderont de faire obstacle aux associations familiales, sociales et culturelles, aux corps et institutions intermédiaires ou d'empêcher leurs activités légitimes et efficaces ; qu'ils aiment plutôt les favoriser dans l'ordre. Quant aux citoyens, individuellement ou en groupe, qu'ils évitent de conférer aux pouvoirs publics une trop grande puissance ; qu'ils ne s'adressent pas à eux d'une manière intempestive pour réclamer des secours et des avantages excessifs, au risque d'amoindrir la responsabilité des personnes, des familles et des groupes sociaux* » (« Gaudium et Spes » n° 75). Ainsi au point de départ de l'école catholique on trouve la personne humaine, le citoyen, la famille qui exerce ce qui est à la fois son devoir et son droit. Mais on trouve aussi l'Eglise éducatrice des personnes, de leur action, de leurs entreprises pour le progrès, la justice, l'aménagement d'un monde meilleur. En ce sens l'Eglise sera l'inspiratrice et l'initiatrice de l'Ecole Catholique, sans substituer son pouvoir hiérarchique au devoir et à l'initiative de ses fils. Elle n'est pas en retrait mais au cœur même de cette entreprise qui relève — temporellement — de l'activité du citoyen, comme elle se retrouvera présente pour y exercer sa fonction pastorale, catéchétique, sacramentelle.

Sur cette base, tout le service que représente l'Enseignement Catholique dans la nation doit s'édifier en se dotant des organismes qui lui sont nécessaires par la voie légitime et légale des droits reconnus aux personnes, aux familles, aux associations, à la profession. Ces organismes émanent de la volonté de ceux qui demandent et de ceux qui font l'école, parce qu'ils sont nécessaires à la défense, à la vie même, à la qualité pédagogique et éducative de la communauté scolaire et de la profession enseignante et non parce qu'ils sont voulus par quelque autorité d'Eglise ou autre. Quant aux personnes qui assument des responsabilités aux divers niveaux de ce service d'enseignement catholique, c'est le mandat qu'elles reçoivent, par élection ou par tout autre mode de désignation légitime, qui les investit de leur autorité, non pas en raison de leur état de vie mais en raison de leurs aptitudes et de leurs compétences, qu'elles soient dans l'état religieux, sacerdotal ou laïc. Cela est encore une forme de ce que l'on appelle la déclericalisation.

Si l'on ajoute à ces éléments les courants profonds qui travaillent le monde moderne, avec les dominantes que sont dans le domaine dont

Archives diocésaines de Q

il s'agit ici : respect des personnes, liberté d'expression et d'initiatives, participation, autonomie, décentralisation, régionalisation..., on comprendra mieux les orientations qu'il convient de prendre, mais aussi les chances nouvelles, hier encore inespérées, qui s'ouvrent pour un enseignement privé.

Il lui appartient de se définir et de se structurer de telle sorte que son statut soit heureusement affirmé dans une société qui se remodèle.

Il a conscience, et il doit la donner aux autres à partir des faits, qu'il est une force vive notamment dans une région comme la nôtre, qui ne peut se faire sans lui. Il a le devoir — et il faut lui reconnaître le droit — d'être présent dans l'organisation de sa région pour qu'il participe à son essor et à sa prospérité.

⁂

Il me semble que de telles perspectives à la fois nous rassurent et nous invitent à nous remettre en question. Chacun à son niveau aura à découvrir ce qu'il doit entreprendre pour s'adapter lui-même et pour adapter sa fonction et son exercice à des exigences nouvelles.

Dans les mois qui viennent, tout en continuant l'action entreprise dans chaque école pour qu'elle devienne toujours plus « communauté éducative », pour que chacun y soit réellement participant, nous aurons à revoir nos structures départementales et diocésaines, à constituer des instances adéquates au niveau de la région, à participer peut-être à certaines réformes au plan national. Il faut en effet que ces structures même soient signes de l'école catholique que nous voulons rénover pour un monde et une société qui prennent eux-mêmes un visage nouveau.

J. PRIGENT.

● « *LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE* ». — Le modeste bulletin du début est devenu la revue de notoriété internationale dont le monde entier reconnaît la valeur de référence. C'est en effet la seule publication de langue française qui fasse paraître dans leur intégralité et leur intégrité les principaux messages émanant du Saint-Siège, de l'Episcopat et des organisations apostoliques. Elle représente, à ce titre, un outil de travail irremplaçable pour tous ceux qui sont, à titre personnel ou collectif, engagés dans le mouvement actuel de l'Eglise.

A l'occasion de son cinquantenaire, LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE renouvelle sa formule. Elle améliore sa présentation, fait ressortir les sujets importants, constitue des dossiers sur les questions brûlantes. Elle étend ses informations à de nouveaux pays, notamment du Tiers-Monde. Elle s'inscrit plus profondément dans le mouvement œcuménique.

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE marque enfin son cinquantenaire en offrant un abonnement d'essai de 6 mois au prix de 10 F. (au lieu de 15 F. 50). Il suffit d'écrire 5, rue Bayard, Paris 8e. Règlement : C.C.P. 16-68 Paris.

L'Enseignement Catholique devant la régionalisation

Le 24 novembre 1968, Monseigneur Gouyon, Archevêque de Rennes, faisait à l'Assemblée Générale dse A.P.E.L. d'Ille-et-Vilaine, une importante déclaration dont nous donnons ci-dessous les idées majeures.

Le principe de la régionalisation paraît dès maintenant unanimement acquis. Monseigneur l'Archevêque pose la question : « Quelle place tiendra l'enseignement privé dans cet effort, très particulièrement en Bretagne où son existence massive est un fait qui ne saurait échapper au regrad des planificateurs, s'lis se veulent positifs et réalistes ? » Ceux-ci, dans le domaine de l'enseignement, doivent tenir compte d'une double nécessité :

1°) « Prendre conscience de ce que représente l'enseignement privé sur le plan de son originalité éducative et pédagogique aussi bien que sur le plan des effectifs. »

2°) « Reconnaître son droit aussi bien que son aptitude à une participation réelle à la fonction enseignante ».

Monseigneur développe ces deux points :

I. — *Ce que représente l'Enseignement Chrétien en Bretagne :*

1. — la densité de ses implantations : il scolarise de 45 à 50 % des jeunes ;

2. — la volonté affirmée des familles : ce sont elles qui demandent et font exister une école qui se veut explicitement animée par l'esprit de l'Evangile, qui associe parents, élèves et maîtres dans une véritable communauté de vie et d'éducation, notamment par les « cercles » ;

3. — la souplesse de son adaptation à la vie, manifestée par les réponses qu'elle donne aux besoins des jeunes ;

4. — les progrès de son effort pédagogique, illustré par d'innombrables sessions, journées et réunions et par l'attention aux personnes qui est la base de toute pédagogie vraie ;

5. — la qualité de ses structures de dialogue, où chacun est rendu participant à la marche de l'école, notamment les élèves...

II. — *Sa participation à la fonction enseignante dans le cadre de la région.*

Monseigneur l'Archevêque relève que « la régionalisation semble répondre à deux requêtes que les encycliques pontificales aussi bien que les textes conciliaires ont clairement formulées : la place à donner dans la société aux corps intermédiaires et le principe de subsidia-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rité qui veut qu'à tous les niveaux l'autorité laisse aux instances intermédiaires le soin de réaliser ce dont elles sont capables avant de songer à se substituer à elles ».

Le jeu des corps intermédiaires appelant la participation dans l'égalité des droits et des obligations, « au nom de ses effectifs, de la solidarité profonde qui unit les familles et les établissements, de la qualité des services qu'il est apte à rendre, l'enseignement privé demande, sans réclamer aucun privilège, que lui soient reconnus le droit et la possibilité effective de prendre sa part de l'effort commun ». Ceci rejoint la demande de M. le Ministre E. Faure et s'appuie sur l'esprit et la letre de la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ».

Cette participation nécessaire exige que soient favorablement accueillies trois requêtes, « qui relèvent du bon sens autant que de la justice et de l'intérêt général » ;

1° la présentation de l'Enseignement privé, au prorata du nombre des élèves, dans les organismes et les commissions de travail chargés aussi bien de la planification scolaire que de l'orientation pédagogique et de la répartition des crédits ;

2°) l'élaboration commune d'une carte scolaire (dans laquelle les droits des « minorités » ne doivent pas être lésés) ;

3°) le droit de présence dans les épreuves de contrôle des connaissances.

Monseigneur l'Archevêque conclut en rappelant la disposition permanente de dialogue de la part de l'enseignement privé, manifestée éloquemment par le récent Colloque, et fonde dans la « Régionalisation » l'espoir d'une véritable collaboration avec l'Enseignement public, sans aucun abandon du caractère propre de l'Enseignement catholique, pour que cessent définitivement les querelles et difficultés du « problème scolaire ».

● « *CHRISTUS* », 35, *rue de Sèvres, Paris* 6e. — La mort est, de toute évidence, fin. Un peu de terre sur la tête, et c'en est fait pour jamais. Contre cette évidence de la mort, le rêve et les désirs ne peuvent rien, qu'entretenir l'illusion. Mais est-ce seulement une fin ? Après la mort, n'y a-t-il pas autre chose ? Pour la foi chrétienne, il y a Dieu. Dieu sans doute déjà obscurément rencontré, aimé ou refusé en ce monde, mais dont la présence totale est au delà.

Toutefois, autant le dire, les chrétiens d'aujourd'hui ne sont pas très à l'aise avec cette dimension de leur foi. Certains, simplement, n'y pensent guère et la passent sous silence. D'autres se demandent comment purifier les images et les idées reçues du Ciel et de l'Enfer. Mais purifier comment ? Jusqu'ou ? Quel est enfin, là-dessus, le sens vivant pour nous des paroles du Christ ?

Le N° 61 de CHRISTUS ne prétend pas répondre définitivement à cette interrogation, encore moins satisfaire la curiosité. Du moins s'efforce-t-il d'introduire à une compréhension actuelle du mystère de l'« au-delà ».

Le Comité diocésain de l'Enseignement Catholique

Depuis 1951 existait en Finistère un organisme dénommé « Comité Diocésain de l'Enseignement ». Présidé par le Directeur Diocésain de l'Enseignement, il était constitué par des représentants de congrégations enseignantes, des délégués des maîtres de l'enseignement primaire et le président départemental des A.P.E.L. et A.E.P. Son objet était limité aux problèmes administratifs et financiers de l'Enseignement primaire diocésain et aux questions relatives au personnel enseignant des écoles primaires. Il assurait notamment une compensation aux écoles exclues du bénéfice des « Allocations Barangé ».

A partir de 1961 ce Comité Diocésain s'élargit notablement afin d'étendre son domaine aux problèmes d'ensemble des écoles catholiques de tous ordres d'enseignement. Dans un premier temps y furent désignés quatre enseignants (deux pour le primaire, un pour le secondaire, un pour le technique) membres du bureau syndical ; les présidents départementaux des A.P.E.L., des A.E.P., de la Fédération de ces deux organismes et de l'A.M.D.E.L. (Association créée « pour la Modernisation et le Développement de l'Enseignement Libre » ; deux représentants des chefs de paroisse et le chancelier de l'Evêché).

Après 1965, au moment où s'élaborait le Statut national des Services diocésains précisant le rôle du Comité Diocésain, celui-ci s'adjoignit deux chefs d'établissements (secondaire et technique) élus par leurs pairs, un enseignant supplémentaire (au titre de l'A.C.M.E.C.), un représentant de l'Enseignement Agricole, le Directeur des Œuvres (au titre de la Pastorale et de l'Action Catholique) et un inspecteur.

Le règlement intérieur du Comité diocésain fut élaboré en 1965. Dès lors les réunions se tinrent régulièrement quatre fois par an (au début de chaque trimestre), alors qu'auparavant le Comité se réunissait à l'initiative du président suivant l'opportunité : environ deux fois dans l'année.

En sa dernière séance, le 16 janvier 1969, le Comité actuel décidait de procéder à une modification profonde, pour les motifs suivants :

Notre Comité Diocésain a pris sa forme actuelle progressivement et d'une manière quelque peu empirique. Il n'est probablement pas adapté exactement au rôle qui lui revient. Il doit en effet être représentatif de l'Enseignement Catholique tel qu'il existe dans le département ; il doit connaître et s'efforcer de résoudre les problèmes réels des écoles, prévoir et organiser l'avenir de l'Enseignement. Sa composition et la manière d'associer les personnes et les organismes dans un travail commun seront le signe de ce que nous voulons que soit l'Enseignement Catholique.

En conséquence, il est apparu nécessaire d'assurer la représentation de tous les ordres d'enseignement et de toutes les catégories d'engagements et de services en faisant une plus grande place au sein du Comité aux personnes qui travaillent directement à la base, sans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

oublier ceux qui coordonnent des ensembles et assurent des services plus généraux dans le domaine pastoral, éducatif, pédagogique, administratif et financier.

Pour être efficace, le Comité Diocésain doit avoir compétence et autorité. Il est donc nécessaire de donner à tous ceux qui coopèrent au service de l'Enseignement Catholique le moyen de désigner eux-mêmes ceux qui seront leurs représentants au sein du Comité. C'est pourquoi le Comité actuel a décidé de confier à tous les groupes qui doivent être présents au Comité Diocésain le soin de désigner leurs délégués par voie d'élection.

Composition du Comité Diocésain

Ce nouveau Comité Diocésain se réunira au mois d'avril 1969. Dans les deux mois qui viennent des élections en désigneront les membres au titre des diverses catégories ci-dessous énumérées.

— *Elèves :* deux délégués (à partir de l'organisation actuelle mise en place par les élèves eux-mêmes).

— *Parents :* 5 ou 7 délégués, à savoir : un parent par arrondissement (Quimper - Quimperlé - Châteaulin - Brest - Morlaix) élu par les présidents locaux des A.P.E.L. ; les présidents de l'U. D. des A.P.E.L. et de la Fédération des A.P.E.L. et A.E.P. sont membres de droit ; ils peuvent siéger au Comité Diocésain au titre de leur arrondissement si les présidents d'A.P.E.L. de l'arrondissement en décident ainsi.

— *Maîtres :* 7 délégués : un pour l'enseignement agricole, trois pour l'enseignement secondaire et technique, trois pour l'enseignement primaire et C.E.G.

— *Direction* et administration des écoles : 7 délégués : le président de l'U.D. des A.E.P. ; un économe d'établissement secondaire ou technique ; cinq directeurs ou directrices : secondaire, technique, C.E.G. ou C.E.S., primaire, agricole.

— *Services généraux :* le Directeur Diocésain, un Inspecteur, un Archidiacre (responsable de « pastorale d'ensemble »), un prêtre chef de paroisse, un Aumônier d'Institution, deux Religieux et deux Religieuses, chargés d'un service au titre de « provinces ».

Les Commissions

Il s'avère de plus en plus nécessaire que le Comité Diocésain travaille sur des rapports élaborés par des Commissions qualifiées. Il lui appartient donc de créer des groupes de travail qui soient à même d'étudier chaque question avec toute la compétence technique requise ; c'est ensuite au Comité dans sa réunion plénière de discuter les conclusions et de les adopter ou non.

Enfin il importe de laisser aux différents organismes représentés au Comité Diocésain l'exercice de leur activité propre et l'autonomie dans le domaine qui est le leur. Le rôle du Comité est de connaître, de coordonner et de faire ratifier par l'ensemble des membres de l'Enseignement Catholique ce que chaque organisme suggère, entreprend ou décide pour son compte et de renforcer ainsi l'action que celui-ci mène dans son ordre de compétence.

Statistiques de l'Enseignement Catholique du diocèse de Quimper (1968-1969)

I. — Nombre d'écoles

a) Ecoles Maternelles	14
b) Ecoles Primaires Elémentaires : 319.	
— écoles de Garçons	86
— écoles de Filles	107
— écoles Mixtes	111
— écoles de Garçons annexées au secondaire	4
— écoles de Filles annexées au secondaire	11
c) Cours Complémentaires : 70.	
— cours complémentaires de Garçons	22
— cours complémentaires de Filles	29
— cours complémentaires mixtes	19
d) Ecoles Secondaires : 28.	
— écoles de Garçons	12
— écoles de Filles	16
e) Ecoles Techniques : 20.	
— écoles de Garçons	6
— écoles de Filles	14
f) Ecoles Ménagères Familiales	9
g) Enseignement Agricole :	
— écoles de Garçons : 2.	
Ecole d'Agriculture (Le Nivot en Lopérec)	1
Ecole d'Apprentissage Horticole (Kerbernès en Plomelin)	1
— écoles de Filles : 26.	
Ecole des Cadres (Lesneven)	1
Centres Ménagers Ruraux	25

II. — Nombre d'élèves

a) Classes Enfantines : 14 932.	
— écoles de Garçons	177
— écoles de Filles	9 776
— Ecoles Mixtes	4 033
— écoles Maternelles	946

Archives diocésaines de Quimper et Léon

b) Ecoles Primaires Elémentaires (C.P. ou 11e F.E.P.) :	35 183
— écoles de Garçons	13 104
— écoles de Filles	13 320
— écoles Mixtes	8 695
— écoles Maternelles (C.P.)	64
c) Classes du Second Degré : 1er cycle (6e à 3e) :	23 153
— cours complémentaires de Garçons	4 481
— 1er cycle secondaire de Garçons	4 814
— cours complémentaires de Filles	5 111
— 1er cycle secondaire de Filles	5 506
— cours complémentaires mixtes	3 341
d) Classes du Second Degré : Second cycle (Seconde à Terminales) : 4.352.	
— écoles secondaires de Garçons	1 827
— écoles secondaires de Filles	2 525
e) Enseignement Technique : 4 965.	
— écoles des Garçons	2 163
— écoles des Filles	2 802
f) Enseignement Agricole : 1 682.	
— écoles d'Agriculture de Garçons	298
— école des Cadres et Centres Ménagers Ruraux	1 384
g) Enseignement Ménager Familial	398
TOTAL GÉNÉRAL	84 665

III. — Résultats aux examens

— Baccalauréat A : 529 sur 649
B : 17 sur 29
C : 175 sur 222
D : 345 sur 456

— Autres examens :

B.E.P.C. (Garçons)	: 1 575	sur 1 880
B.E.P.C. (Filles)	: 1 741	sur 2 181
C.E.P. (Garçons)	: 1 474	sur 1 670
C.E.P. (Filles)	: 1 126	sur 1 311

Enseignement Technique :

C.A.P. Industriels Garçons	269 sur 337
C.A.P. Industriels Filles	209 sur 244
C.A.P. Commerciaux Filles	480 sur 548
B.T. des Professions Para-Médicales et Sociales	15 sur 26
B.E.C. Filles	163 sur 207
B.E.C. Garçons	18 sur 29
B.S.E.C.	62 sur 76
B.T.S.	20 sur 25
B.T. Garçons	98 sur 151
Bac Technique Garçons	95 sur 127

Enseignement Agricole Féminin et Enseignement Ménager Familial :

C.A.P. Industriels	84 sur 132
B.A.M.A. (ancien régime)	145 sur 223
B.A.M.A. (cycle 1)	38 sur 98
B.P.	9 sur 13
B.E.A.	46 sur 69
B.T.A. 2	11 sur 15
B.A.T.	1 sur 2
Monitorat E.M.F.R.	16 sur 22
Diplôme de Capacité E.F.A.	29 sur 30
C.A.P. Commerciaux	2 sur 5

Enseignement Agricole Masculin :

B.A.A.	3 sur 3
B.A.H.	14 sur 16
B.P.A.	1 sur 3
B.P.H.	5 sur 14
B.E.A.	37 sur 37
B.T.A.	21 sur 27

⁂

Remarques

1. — Comme les années précédentes, le nombre des élèves en classes maternelles augmente légèrement : 300 élèves de plus (soit 2 %). Par contre, la diminution des élèves entrant en C.P. se continue : il y a environ 400 élèves (soit près de 6 %) en moins à ce niveau.

2. — Les classes de fin d'études primaires sont en voie de disparition : 688 élèves seulement les fréquentent contre 1 371 l'an dernier (en 1964-1965, il y avait 2 500 élèves dans ces classes).

Cette année 277 élèves ont passé de C.M. 2 en F.E.P., contre 464 l'an dernier. Ces 277 sont pour la plupart des garçons, il n'y a qu'une cinquantaine de filles dans le cas. Ce fait est dû à l'ouverture de classes de transition de plus en plus nombreuses, surtout dans les écoles de filles ; il faut se réjouir de cette évolution.

Notons que le nombre de redoublants en C.M. 2 est toujours très élevé (1 108 cette année sur un total de 7 571 en C. M. 2 en 1967-1968) : la mutliplication des classes de transition devrait atténuer ce phénomène qui est anormal.

3. — Les entrées en 6e augmentent régulièrement : 6 849 cette année contre 6 458 l'an dernier. En totalisant les entrées en 6e, en F.E.P. et les redoublements en C.M. 2, on trouve en 6e un excédent de 680 élèves par rapport au C.M. 2 de l'an dernier. Ces élèves viennent en majorité de classes primaires publiques.

Les premiers cycles comportent une augmentation de 1 100 élèves par rapport à l'an dernier.

4. — Les années en Seconde (secondaire et technique) sont en légère augmentation, 3 210 contre 3 105 l'an dernier..

(« Le Sentier »)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES

PAUGAM & Cie

Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs

L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon -- QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95-05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÉGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoume - chêne - acajou) et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clemenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangeres, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistere)
Tél. 44.64.50

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

La consultation sur le statut sacerdotal
Nomination
Permanences de M. Kervennic
Aides au prêtre
Décès de M. Jean-Louis Calvez
Journées nationales

Troisième session du Conseil Presbytéral
« L'enfance de l'Art »
Orientations pour la Veillée pascale

Nos prêtres à l'extéreur
Une religieuse et le M.R.J.C.
Nouvelles et lectures

N° 4 196 (84e année) — 14 mars 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170 000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC
1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**
BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE
BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06
Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT
MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 84
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE PRÉSENTANT AUX PRÊTRES LA CONSULTATION SUR LE STATUT SACERDOTAL

Mes chers amis,

Interpellée par les événements récents et par la remise en question du sacerdoce et du statut du prêtre dans le monde d'aujourd'hui, l'Assemblée plénière des Evêques de France a décidé de choisir ce thème de réflexion pour sa session d'octobre ou de novembre prochain à Lourdes. Mais déjà elle veut l'aborder lors de son Assemblée extraordinaire du 26 au 29 mai à Paris.

La déclaration du Conseil Permanent, en date du 6 février (cf. « Semaine Religieuse » du 11), introduit aux travaux préparatoires de ces deux sessions. La recherche comportera évidemment une étude doctrinale sur le sacerdoce ministériel et son exercice dans l'Eglise, car le sacerdoce ne s'invente pas : il est un don du Christ à son Eglise et, pour en comprendre le mystère, il faut se référer sans cesse et à la pensée du Christ, dont l'Ecriture est le témoin privilégié, et à la manière dont l'Eglise, au cours ses siècles, a compris et organisé ce ministère en vue de l'annonce de la bonne nouvelle du salut à tous les hommees et de la sanctification du Peuple de Dieu.

Mais les conditions d'exercice du sacerdoce peuvent varier et ont varié, en fait, au cours des siècles, selon les temps, les lieux, les civilisations. Ne doivent-elles pas être repensées aujourd'hui, en ce temps qui connaît des mutations plus profondes qu'aucun autre siècle et où les interrogations les plus radicales sont posées à l'Eglise : sécularisation, « déclergification », etc...

Avant de redéfinir ces conditions d'exercice du sacerdoce, ne convient-il pas de procéder à une analyse de la situation, et d'abord d'interroger les prêtres, non seulement parce qu'ils sont les premiers concernés, mais aussi parce qu'ils ont, plus que personne, perçu les difficultés rencontrées dans le contexte actuel, les obstacles à l'annonce de l'Evangile, les possibilités nouvelles perçues à travers les appels des hommes, les réalisations, même modestes, qui peuvent apparaître comme des signes et des motifs d'espérance.

Cette consultation a lieu au plan diocésain, mais les synthèses diocésaines seront regroupées au plan national ; une grande latitude est laissée à chaque diocèse, pour organiser, sous l'égide du Conseil presbytéral (ou la Commission du clergé) cette consultation. Lors de sa récente réunion, le Conseil presbytéral a désigné une commission de sept membres, dont le rôle est d'assurer le dépouillement des réponses, d'en opérer la synthèse et de la présenter au Conseil qui l'a mandatée et qui a prévu à cet effet une réunion extraordinaire le 14 avril. Les membres ont été choisis parmi les prêtres de Quimper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou des environs, pour faciliter les réunions. Ce sont : MM. Paul Perrot, Yves Calvarin, Auguste Coat, Jean-Claude Lescop, Michel Péron (Loctudy), François Puluhen, Jean Quillivéré.

Avec l'accord du Conseil Presbytéral, j'ai confié à cette commission le soin d'élaborer un questionnaire, à partir des indications qui lui ont été fournies. Elle précisera aussi les conditions de la consultation : calendrier, présentation matérielle des réponses, précisions favorisant l'expression libre de chacun tout en permettant un dépouillement sérieux et suffisamment scientifique.

Les réponses pourront être collectives : une préférence est donnée cependant aux réponses individuelles qui doivent permettre une plus grande liberté d'expression. Dans le même but, ceux qui préféreraient cette manière de faire pourront envoyer directement leur réponse au niveau national, en l'adressant au « Conseil National du Clergé, 106, rue du Bac, Paris, VII°, à condition que chaque document soit accompagné d'une lettre signée.

Pour la synthèse au plan national, Monsieur l'abbé Paul Perrot a été désigné pour représenter notre diocèse. Plusieurs prêtres, choisis parmi les délégués diocésains, participeront aux travaux des assemblées plénières de mai et de novembre et présenteront le rapport de synthèse.

Il n'est pas nécessaire de souligner l'importance de cette consultation. Puis-je vous demander, avant d'entreprendre la rédaction de votre réponse, de relire, de méditer la seconde lettre de St Paul aux Corinthiens : nous y retrouverons, sous la plume de l'Apôtre, les lignes de force du ministère qui nous a été confié : « car ce n'est pas nous que nous prêchons, mais le Christ Jésus, le Seigneur ; nous ne sommes, nous, que vos serviteurs, pour l'amour de Jésus. En effet, celui qui a dit : que du sein des ténèbres brille la lumière ! est Celui qui a brillé dans nos cœurs, pour faire resplendir la connaissance de la gloire de Dieu, qui est sur la face du Christ ». Que cette lumière du Christ éclaire notre chemin et nous guide dans notre mission de serviteurs.

Je vous assure, mes chers amis, de mon plus fidèle dévouement.

† Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX PRÊTRES

Nous sommes invités à exprimer très librement les interrogations concernant : d'une part, les conditions d'exercice de notre ministère, d'autre part, notre vie personnelle. Les points suivants qui nous sont proposés pour guider notre réflexion ne sont ni impératifs ni limitatifs.

Pour chaque point nous aurons à nous poser les questions suivantes : Quels sont les éléments favorables ? Quels sont les éléments défavorables ? Qu'est-ce qui a été réalisé, de fait, pour améliorer la situation ? Que pourrait-on faire pour aider et progresser ?

I. — Ministère.

1. — Conditions d'exercice de notre ministère (cohérence et hiérarchie des tâches, répartition et coordination, etc...).
2. — Structures pastorales.
3. — Implantation et croissance de l'Eglise dans les milieux où elle est absente.
4. — Nominations et répartition.
5. — Relations en fonction du ministère (évêque, prêtres, religieux, laïcs...).

II. — Vie personnelle.

6. — Vie spirituelle.
7. — Vie intellectuelle.
8. — Vie sociale (insertion dans le monde).
9. — Vie affective (équilibre humain).
10. — Vie matérielle.

PARTICIPATION DES LAICS A LA CONSULTATION SUR LE STATUT SACERDOTAL

Les Evêques chargés de la préparation des prochaines Assemblées Plénières de l'Episcopat ont invité non seulement les prêtres, mais aussi les religieux et religieuses et les laïcs à donner leur avis sur le statut du prêtre.

Tous les prêtres sont invités à répondre et un questionnaire détaillé leur a été envoyé à cet effet. Les religieux non-prêtres et les religieuses ont reçu ou recevront de leurs instances propres les indications nécessaires.

Quant aux laïcs, il n'est pas possible d'envisager, en un aussi bref délai, une consultation générale. Voici les dispositions prises pour le diocèse :

1) A partir des enquêtes récentes faites dans divers doyennés à l'occasion des semaines ou journées des vocations une synthèse globale sera rédigée et envoyée au Secrétariat des Laïcs, 106, rue du Bac, Paris, 7° ;

2) Les mouvements ou groupes qui le désirent et en ont la possibilité pourront réfléchir sur ce sujet et envoyer leur rapport au Secrétariat diocésain de l'Apostolat des Laïcs, 9, rue du Frout, Quimper, ou directement à Paris, avant le 20 avril ;

3) Les réponses individuelles sont aussi acceptées, à condition qu'elles soient signées et qu'elles parviennent à Quimper (9, rue du Frout) avant le 10 avril. On ne tiendra aucun compte des réponses anonymes.

MM. les Curés et Recteurs pourront porter ces décisions à la connaissance de leurs paroissiens par l'intermédiaire de leurs bulletins paroissiaux.

† Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Yvon Troale,** détaché au diocèse de Sandia (Pérou), a été nommé directeur d'école à Pleyber-Christ.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Kervennic continuera à assurer ses permanences à l'Adoration, rue de Glasgow, Brest, les 15, 17, 22 et 29 mars (de 9 h. 30 à 12 h.).

AIDES AU PRÊTRE

Deux récollections sont prévues pour les Aides au Prêtre **le 28 mars,** de 10 h. à 16 h. 30 : l'une à Quimper, dirigée par M. l'abbé Ollivier, recteur de la paroisse du Moulin-Vert ; l'autre à Lesneven, dirigée par M. le chanoine Falc'hun, curé-archiprêtre de St-Pol-de-Léon. Une messe est au programme de la journée.

Les participantes sont instamment priées de s'annoncer à la Mère Supérieure de la Retraite.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean-Louis Calvez,** aumônier à Kerlaz.

Né le 22 juin 1898 à Pleyber-Christ. Etudes au collège de Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 5 avril 1924. Octobre 1924, instituteur à Concarneau. Septembre 1928, directeur de St-Joseph de Morlaix. Guerre et captivité 1939-1945. Septembre 1947, recteur de Guissény. Décembre 1949, archiprêtre de Quimperlé et chanoine honoraire. Septembre 1950, démissionnaire. Août 1951, aumônier de l'Ile Blanche, Locquirec. Juillet 1960, aumônier de l'Hôtel-Dieu, Pont-l'Abbé. Décembre 1965, démissionnaire. Mars 1966, aumônier du Ris à Kerlaz. Décédé le 4 mars 1969.

JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale des Paralysés et Infirmes civils est fixée au dimanche 23 mars.

● *L'ENSEMBLE CHORAL DU LÉON* a présenté et présente une exécution en concert du « Gloria » de Vivaldi et du « Requiem » de Fauré. Prochaine date : le mercredi 19 mars (20 h. 45) à l'église S. Mathieu de Morlaix.

● La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 28 mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 16 mars, 4e dimanche de Carême. Lundi 17 et mardi 18, de la férie. Mercredi 19, S. Joseph, patron de l'Eglise universelle. Jeudi 20 à samedi 22, de la férie. Dimanche 23, 5e dimanche de Carême (naguère, premier dimanche de la Passion). Lundi 24 à samedi 29, de la férie. Dimanche 30, Dimanche de la Passion ou des Rameaux.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Frère Daniel,* directeur d'école de Loctudy. *M. le chanoine Lesbordes,* maître de chapelle des Sanctuaires de Lourdes. *Mme Vve Georges Quéré,* de Brest. *Mère S. Paul,* de Pont-l'Abbé. *Mme Uguen,* de Plouider, mère de MM. les abbés Yves, curé de Fouesnant, Albert, supérieur du Séminaire, et François Uguen, aumônier diocésain d'Action Catholique. *Mme Louis Bernard,* de Guissény, mère de M. le Recteur de Plomodiern. *Mlle Marie Guellec,* de Lababan. *M. Joseph Le Bihan,* de Guipavas. *Sœur Marie de Saint André Geffrault,* de Kerbertrand, Quimperlé. *Mme Joseph Abbadie,* de Brest. *Sœur Louise Josèphe du Christ,* des Filles du Saint-Esprit de Lambézellec. *M. Paul Quinquis,* de Locmaria-Plouzané, père de M. l'abbé Y. Quinquis, directeur d'école à Morlaix.

● *JÉSUS-CHRIST SAUVEUR, ESPÉRANCE DES HOMMES AUJOURD'HUI, rapports à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français à Lourdes* 1968. Un volume aux éditions du Centurion, Paris.

« Nous sommes entrés dans un nouveau monde culturel. Un défi est lancé aux hommes... un défi est lancé à l'Eglise, aussi radical sans doute que celui de la Renaissance. » Les évêques français réunis en Assemblée plénière à Lourdes se placent franchement devant ce fait et l'analysent dans toute son ampleur. Rien n'est négligé pour découvrir le vrai visage des hommes contemporains et comprendre l'attitude qu'ils prennent devant leur destin ; rien n'est négligé non plus pour cerner le retentissement de cette attitude sur le sens religieux et ses implications pour la vie chrétienne.

Pourtant, aujourd'hui comme au temps des Apôtres, il n'est pas de salut possible en dehors de Jésus-Christ. Mais que signifie ce seul vrai salut à l'âge de la contestation et des sciences ? Que signifie-t-il pour les hommes qui s'interrogent aujourd'hui sur le sens de leur existence ou qui désespèrent de leurs raisons de vivre ? Et comment l'Eglise doit-elle penser et vivre pour témoigner de ce salut de façon « croyable » ? A quel prix sera-t-elle une communauté qui annonce et confesse Jésus-Christ d'une manière « significative » pour l'homme contemporain ?

Les rapports majeurs signés par Mgr Matagrin, Mgr Pailler et Mgr Schmitt, *les orientations doctrinales* approuvées par l'Assemblée plénière, constituent des jalons pour l'orientation de l'Eglise de France et pour la réflexion de chacun. On trouvera aussi dans cet ouvrage divers documents publiés par l'Assemblée plénière de l'épiscopat en novembre 1968, notamment *la note pastorale sur l'encyclique « Humanae vitae ».*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

" L'enfance de l'art "

Qui n'a entendu parler de ce joyeux et enthousiaste mouvement éducatif de l'« Enfance de l'Art » ? Il a ses expositions, il a ses sessions, il a même ses éditions, il a surtout une animatrice, Sœur René-Benjamin Boivineau, il aura maintenant son bulletin de liaison : le premier numéro est sorti sous une affiche rouge et noire qui vous redonne un instant vos six ans.

Il contient des échos de sessions (dont la seule énumération emplit trois pages), des réflexions sur « l'éducation artistique et culturelle dans la formation de l'individu », des récits d'expériences, des pistes de recherche... Le tout dans une impression somptueuse et avec des dessins d'enfants (ah ! si la « Semaine Religieuse »...). Courez vite vous abonner — une bonne action et une bonne affaire — à : L'Enfance de l'Art, 6, rue de l'Harteloire, 29 N - Brest, C.C.P. Rennes 435.20 (l'abonnement annuel 15 fr. ; de soutien 20 fr.).

Il y a 30 ans, un mois d'octobre 1938 si j'ai bonne mémoire, je découvrais dans le ravissement, comme en écho lointain de ma propre enfance, un univers merveilleux, jailli spontanément du pinceau coloré des petites filles de 6 ans.

Des perspectives éducatives venaient de s'entrouvrir. Je n'en soupçonnais pas à l'époque toutes les dimensions...

Vingt ans plus tard, un petit livre à la « Gloire de l'Enfance » fut salué comme un « grand événement ».

Fruit d'une passionnante collaboration entre une éducatrice et un peintre, ce petit livre : « L'Enfance de l'Art », *a toujours sa place dans la pédagogie moderne.*

Un second volume « Pour accompagner les jeunes dans la peinture » vient d'affronter non sans audace, le difficile, voire « l'impossible problème », d'une éducation artistique de l'Adolescent.

Aventure de 30 ans. Lents cheminements jalonnés d'obstacles, de luttes, de passionnantes et patientes recherches, merveilleuse aventure à l'écoute des enfants.

L'Enfance de l'Art *va son chemin, rayonnant son message de vie, de simplicité, de liberté.*

Son esprit, ses méthodes ont suscité un tel intérêt que des sessions de formation pédagogique nous sont demandées de tous les coins de France, de Belgique, du Liban...

Des lettres par centaines en sont le témoignage.

Et voici que, de ces mêmes lettres, monte, comme un puissant leitmotiv, un nouvel appel :

Il faut un bulletin de liaison.

Sous le signe de la « petite fille à la fleur » de l'Enfance de l'Art, *voici le premier numéro de ce bulletin. Les numéros suivants souhaitent vivement votre prochaine et fidèle collaboration.*

Sœur René-Benjamin Boivineau.

Troisième session du Conseil presbytéral

(24-26 février 1969)

Né avec le printemps de 1968, le Conseil presbytéral a maintenant un an. Ses pas sont déjà plus assurés. Plusieurs délégués l'ont fait remarquer lors de cette troisième session.

De fait, les uns et les autres se connaissent davantage. On devine — à peu près — en quel sens un tel va parler. Et si, dans la salle, on choisit un peu ses voisins, les groupes ne sont pas cloisonnés comme à l'Assemblée Nationale. Désormais, c'est plus facile de travailler ensemble.

De plus en plus aussi, les membres élus ont conscience de représenter leurs collèges respectifs. Ils y font référence de temps en temps, et beaucoup ont entrepris récemment une tournée d'information, — sur invitation des curés-doyens, bien sûr.

D'autres progrès peuvent être notés : le langage se précise, on découvre peu à peu la terminologie des organisations syndicales ou politiques, le règlement provisoire devient le règlement provisoire amélioré et, grâce à Etienne Tranvouez, les textes sont imprimés bien avant l'heure de la distribution.

Ça ne veut pas dire que tout soit parfait. L'animateur rappelle à certains moments qu'on est toujours en période de rodage. Certains délégués ne s'estiment pas capables de rédiger des amendements. D'autres se font prier pour venir au micro. (« Monsieur le Recteur, pourriez-vous aller au micro, s'il vous plaît ? Je crois que, pour toute intervention, puisque cet instrument est là, mieux vaut en user »). La plupart sont effrayés par la perspective d'une séance de nuit. Ajoutons qu'on n'a pas encore trouvé la disposition idéale de l'assemblée, que les micros se refusent quelquefois à capter les ondes sonores et que, pour le moment, le secrétariat n'a pas réussi à présenter sur des feuilles de même couleur les documents se rapportant aux mêmes questions.

Un programme de huit jours.

Quinze jours avant la session, les conseillers presbytéraux (si on peut risquer ce néologisme) ont reçu, avec beaucoup d'autres documents, le programme de la session.

Le programme, est-il dit, comportera les points suivants :

1. — Deuxième lecture des chapitres 1 et 2 du rapport sur les orientations pastorales.
2. — Etude du chapitre 3 du même rapport.
3. — Etude du rapport sur le Grand Séminaire.
4. — Etude du rapport sur les nominations.
5. — Etude du rapport de la commission du monde scolaire et universitaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

6. — Détermination et mise à l'étude de questions nouvelles.
7. — Points de règlement. Date de la prochaine session.

Le lundi matin, après avoir constaté que les 47 membres du Conseil presbytéral étaient là et signalé les modifications apportées au règlement provisoire, M. Kervennic a rappelé cet ordre du jour et ajouté un huitièmement : questions concernant la consultation nationale des prêtres.

Cela fait beaucoup d'études et de rapports ! Mais les synodes, conseils presbytéraux et autres assemblées du même genre ne peuvent probablement pas faire autrement. S'il y a trois jours de session, le bureau prévoit du travail pour huit jours. Alors, cela se passe de la manière suivante... Le premier jour, le président de séance dit : « Le travail ne va pas manquer ». Le second jour, on sent une légère inquiétude : « Si nous avons le temps, nous aborderons le rapport sur les nominations ». Ce n'est que le troisième jour que le président et le bureau se rendent à l'évidence : « Tout ne pourra pas être vu, mais êtes-vous d'accord pour que nous prolongions d'une heure notre séance de cet après-midi ? »

« Ça ne va pas très vite notre affaire, constate M. Kervennic (le second jour). Il faut qu'on aille le plus vite possible, tout en nous exprimant aussi sérieusement qu'il le faut pour que le résultat de ces travaux soit sérieux. »

Un travail interminable.

Les membres du Conseil presbytéral sont des travailleurs. Le mardi, par exemple, ils ont passé au moins huit heures en assemblée générale. Et les membres des commissions ont dû faire des heures supplémentaires.

Après deux heures de séance, tous ou presque, ont l'air de suivre, mais on perçoit quand même quelques signes de fatigue. L'animateur lui-même s'embrouille un peu, mais ce n'est pas une raison pour s'arrêter : « Même si nous sommes épuisés, dit-il, si quelqu'un a des remarques à faire, qu'il les fasse ».

De fait, il n'y a rien de plus éreintant que l'examen et la discussion des amendements. Et on n'avance pas ! Pour un peu, comme René Le Corre, on penserait à l'histoire des Shadoks : « ...Pendant ce temps-là, les Shadoks, eux, pompaient, pompaient, pompaient. Ils pompaient le matin, ils pompaient l'après-midi, ils pompaient le soir. Et quand ils ne pompaient pas, ils rêvaient qu'ils pompaient. Ce qui revenait exactement au même, car la cosmopompe avait été spécialement étudiée. Mais plus ils pompaient, plus il n'y avait rien qui sortait. Et le professeur Shadoko était très inquiet. D'autant plus que la planète Shadok recommençait à se déformer et donnait des signes de désagrégation imminente... »

Pour ne prendre qu'un exemple de ce travail de patience, le n° 43 se lit ainsi dans la rédaction initiale : « chaque prêtre considérera comme un devoir élémentaire de sa mission de prendre part chaque

année soit à une session de formation soit à une retraite ». Cela devient : « chaque prêtre considérera comme un devoir normal... » Puis : « chaque prêtre considérera comme normal... » Au moment où on va se mettre d'accord, l'un des délégués déclare, au grand scandale de l'assemblée : et moi je serais pour la suppression ! Enfin, on s'arrête au texte définitif (qui sera d'ailleurs le n° 50) : « chaque prêtre considérera comme une exigence de sa mission... »

Les animateurs de séance, Pierre Kervennic et François Puluhen, s'en tirent remarquablement. Très respectueux de l'expression de chacun, ils accueillent ou font venir réactions, questions, remarques, avis, opinions, réflexions. Ils excellent à distinguer les amendements au sens strict des simples remarques ; ces remarques ne sont pas retenues tout de suite, mais elles sont retenues quand même, car elles sont importantes. De temps à autre, quand le désordre est trop grand ou qu'il est temps de conclure, ils font le point. Et ils ont bien vu, comme les maires de nos communes, qu'il n'y a rien de tel qu'un vote pour clarifier les choses et imprimer une cadence plus rapide au travail de l'assemblée ; malheureusement, il arrive qu'au moment où un vote est tout préparé une nouvelle question vienne déranger les plans et relancer le débat.

Les orientations pastorales (chapitre 3).

Oui, revenons au sujet.

Le lundi, à 10 heures, Monseigneur l'Evêque a ouvert la session. Nous avons lu son allocution dans la « Semaine Religieuse » du 28 février.

Ensuite, M. Corfa, curé de Landerneau, « rescapé » de la première commission avec Jacques Le Bihan et Henri Minou, a présenté le chapitre 3 des orientations pastorales. Les membres de cette commission, il faut le souligner, ont très bien défendu leur rapport.

« Pour nous, dit le Curé de Landerneau, changer les structures, ça veut dire trois choses : ça veut dire adopter la création des secteurs, ça veut dire adopter un nouveau style de ministère, et ça veut dire entreprendre une évolution des mentalités.

« En sommes-nous capables aujourd'hui ? Là n'est pas la question. C'est surtout celle-ci : en serons-nous capables demain ? Je pense que c'est ça la véritable question.

« Nous savons bien que pour être capables demain, il faudra un effort. Nous ne sommes pas tous aussi capables les uns que les autres de faire cet effort-là, mais tous nous pouvons faire un pas. Nous savons qu'il faut commencer par des choses très humbles. Et peut-être demain ferons-nous davantage ? »

Au terme de la procédure habituelle (demande d'explications au rapporteur, travail en groupes de discussion, échanges en assemblée générale, préparation des amendements en groupes libres, présentation et discussion des amendements), ce chapitre 3 a été voté en première lecture le mercredi après-midi ; votants, 41 ; oui : 38 ; non : 3.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La commission a tenu le plus grand compte des amendements et même du climat de la discussion. Tous les numéros du texte initial, sauf un, ont été repris.

Nous recevrons tous prochainement le texte de ce chapitre intitulé désormais : l'animation pastorale des prêtres.

Les orientations pastorales (chapitres 1 et 2).

Il s'agit du chapitre 1 « les grandes orientations pastorales », et du chapitre 2 « des structures d'organisation presbytérale ». Nous connaissons bien ces textes qui ont été votés en première lecture à la session d'octobre et qui nous ont été communiqués après la session.

Avant d'en arriver aux amendements, il fallait d'abord mettre en commun les remarques et les réflexions recueillies par les uns et les autres et présentées, au moins pour une part, dans le « dossier vert ». Cette mise en commun était nécessaire pour prendre une meilleure connaissance du climat général d'accueil. Pendant près d'une heure, treize membres du Conseil presbytéral ont fait part à l'assemblée des réactions ou du silence des prêtres du diocèse ; la plupart rendaient compte de ce qu'ils avaient entendu lors des réunions d'information dans les doyennés. Autant le dire, le climat n'est pas très bon ; on parlait souvent d'inquiétude, de peur, de difficultés, de dangers ; on parlait aussi de confrères sceptiques, choqués, abasourdis. Mais il y avait d'autres expressions ; la tournée du Bas-Léon, par Jacques Caroff, était déjà plus rassurante !

Ce n'est que le mardi matin qu'ont été abordés l'examen et la discussion des amendements. Ces chapitres avaient déjà été améliorés en octobre. « Ce texte voté en première lecture est un texte que nous considérons comme nôtre », précisait l'animateur de séance. Il pensait sans doute que ça irait vite. Mais il y avait un plein tableau d'amendements.

Ces amendements, examinés un à un l'après-midi, ne passaient pas facilement. Pour s'en rendre compte, il suffit de comparer le texte initial (communiqué en octobre) et le texte modifié (que nous recevrons ces jours-ci). Pratiquement, sauf erreur, quatre ou cinq amendements seulement ont été retenus : un amendement sur la place des religieux et religieuses dans la pastorale (11 bis), l'amendement de Michel Gorrec concernant la paroisse (29), celui du doyenné de Châteauneuf réclamant un statut des prêtres (38), et celui d'Eugène Ramoné sur la fixation des limites des secteurs (39).

Il faut aussi souligner une discussion assez longue sur l'amendement déposé par Louis Le Guérer et René Le Clec'h : « Nous proposons une consultation de tout le presbytérium sur l'ensemble du rapport concernant les grandes orientations pastorales. Motivation : a) l'importance de la question — b) (la nécessité de) donner à chaque prêtre l'occasion de faire connaître son avis, non seulement sur le principe de la réorganisation du diocèse en secteurs, mais aussi sur le secteur tel qu'il est décrit dans le rapport ». On ne peut résumer l'échange qui

a suivi. A la fin, François Puluhen a demandé avec insistance de bien distinguer le texte et les modalités d'application : « J'essaie de situer les choses de manière à ce que nous ne soyons pas en porte-à-faux en permanence dans cette discussion. Nous n'en sortirons pas si nous mêlons à tout moment un texte dans son objectivité, un texte sur lequel nous nous sommes engagés, et des modalités d'application que nous pressentons et qui sont réelles et auxquelles il faudra être sans doute très attentif et pour lesquelles nous aurons besoin des réactions et des remarques effectives des gens vivants et réels que sont nos confrères ».

Ces chapitres 1 et 2 ont été votés en deuxième lecture le mercredi après-midi. Résultat du vote : votants, 41 ; oui : 38; non : 3.

Le rapport sur les séminaires.

Toute la matinée du mercredi était réservée au rapport sur les séminaires. En fait, il a fallu y consacrer encore une heure l'après-midi.

Albert Uguen, supérieur du Séminaire, s'est contenté de rappeler les grandes lignes d'un rapport sur les séminaires. que les membres du Conseil presbytéral avaient entre les mains.

Ensuite, il a répondu longuement, patiemment, aux nombreuses questions qui lui étaient posées : les objectifs au niveau des deux cycles, la qualification professionnelle des séminaristes et des prêtres, l'insertion pastorale dans les secteurs, les relations entre le séminaire et le diocèse, la crise des vocations, etc... Albert Uguen a parlé sans se presser, avec la clarté d'esprit que nous lui connaissons. En même temps il a fait un acte d'humilité, et un recteur au moins s'en est trouvé édifié.

Après deux heures d'échanges, l'assemblée a été invitée à répondre aux trois questions suivantes :

1) Etes-vous d'accord sur les orientations définies dans la troisième partie de ce rapport ?

2) Etes-vous d'accord sur les objectifs définis dans la quatrième partie de ce rapport ?

3) Etes-vous d'accord sur ce projet de regroupement avec Saint-Brieuc et Vannes, en attendant Rennes ?

L'assemblée, à peu près unanime, a donné tout de suite son accord aux deux premières questions. La troisième question est plus complexe, c'est une question d'appréciation. De nouvelles questions ont été posées et ont permis d'y voir plus clair : les séminaristes et les prêtres ne peuvent-ils pas, au moins partiellement, se former ensemble ? Le fait d'aller à Saint-Brieuc ou ailleurs ne complique-t-il pas l'insertion pastorale ? ne faut-il pas maintenir dans le diocèse un capital de formateurs ? les contacts ne vont-ils pas être plus difficiles entre les prêtres du diocèse et les futurs prêtres ? En fin de compte, 24 membres du Conseil presbytéral sur 41 ont répondu oui à cette troisième question.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La communication de la commission scolaire et universitaire.

La commission scolaire et universitaire n'a joué que pendant les prolongations. Malgré l'heure tardive, la présentation, faite par Joseph Guellec, supérieur de Saint-Pol, d'un problème qu'au fond nous connaissons mal a vivement retenu notre attention.

La commission a entrepris un travail considérable, dont la première partie seule nous a été présentée : aspect global de la réalité scolaire (1) la réalité scolaire en elle-même, 2) le fait des deux enseignements).

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

En terminant, Joseph Guellec a rappelé le projet et la démarche de la commission : « Ce texte n'est pas un texte qu'on peut adopter comme une loi-programme, c'est un document qui récapitule des faits, les présente, reflète des mentalités et des inquiétudes, des convictions et des espoirs. Son but premier est de sensibiliser le presbytérium à un problème important dont dépend l'avenir du pays et de l'Eglise dans ce pays et dans notre diocèse. La seconde partie essaiera d'être plus constructive. La troisième partie dégagera des principes de jugement et proposera des solutions. Pour y arriver, il sera nécessaire que le Conseil presbytéral réagisse à cet exposé-ci. D'accord ou non, dites-le nous ».

La consultation des prêtres.

Il suffit d'en dire un mot. Car, dans son allocution d'ouverture, Monseigneur l'Evêque a bien dit de quoi il s'agissait. Et depuis, tous les prêtres du diocèse ont reçu un petit dossier comprenant une lettre de Monseigneur l'Evêque, un questionnaire et des indications pratiques.

C'est le Conseil presbytéral qui a choisi le questionnaire, précisé les modalités de cette consultation, et désigné une commission de sept membres, chargée de lancer l'enquête, de la dépouiller et d'en faire une synthèse. Cette synthèse sera présentée au Conseil presbytéral le lundi 14 avril.

Signalons aussi que Paul Perrot a été élu pour nous représenter au plan national.

Conclusions de Monseigneur l'Evêque.

La quatrième session ordinaire du Conseil presbytéral aura lieu les 2, 3 et 4 juin.

Monseigneur l'Evêque a dit ces quelques mots pour clore la troisième session :

« Je veux seulement vous dire merci pour votre présence pendant ces trois jours.

« J'ai eu constamment à la pensée pendant nos travaux les centaines de milliers d'hommes vers lesquels nous sommes envoyés collectivement par le Seigneur pour leur annoncer que Jésus est toujours aujourd'hui le Sauveur, l'espérance des hommes. J'ai eu présent à

la pensée ces centaines de prêtres que je rencontre toutes ces semaines-ci pendant les visites pastorales ou les visites de doyennés, qui m'accueillent si fraternellement et que je sens si préoccupés de cette annonce de Jésus-Christ. J'ai eu présent aussi à la pensée ces milliers de jeunes qui seront les hommes de demain et vers lesquels s'est tournée plus particulièrement aujourd'hui notre attention.

« C'est pourquoi je vous remercie d'avoir eu les mêmes préoccupations.

« J'ai admiré, j'ai remarqué la qualité de l'écoute. Vraiment, on sent que chacun a eu l'impression que c'est des choses importantes que nous voyons en ce moment-ci.

« J'ai vu comment le dialogue pouvait s'instaurer facilement, chacun pouvant, je crois, librement, s'exprimer et écouter, accueillir les autres.

« J'ai vu comment vous avez porté tous ces soucis qui sont nôtres. Et je pense plus particulièrement à la qualité de l'attention et de l'écoute pendant toute cette journée en ce qui concernait le Séminaire et aussi les jeunes.

« Vous savez comment nous avons cheminé et — cela on le sentait — comment une âme commune peu à peu se créait parmi nous. Les votes que vous avez exprimés le montrent bien.

« Vous savez l'importance de ces votes que vous avez émis aujourd'hui. Comme je souhaiterais que nous puissions faire faire le même cheminement à tous les confrères qui ne sont pas là. En tout cas, pour notre compte, nous les aiderons autant que nous le pourrons, pas seulement par des papiers, mais par ce contact d'homme à homme, de prêtre à prêtre, à faire ce cheminement, à mieux comprendre que, si vous avez proposé ces décisions, ou en tout cas donné ces orientations à l'évêque qui vous les demandait, c'est pour le mieux-être de la mission. Car c'est cela, en définitive, que nous avons au cœur. Vraiment, j'ai senti combien, fraternellement, les uns avec les autres, nous avons eu avant tout ce souci.

« Et je vous remercie de la qualité de ces conseils que vous m'avez donnés, puisque c'est un Conseil que vous formez, et aussi cette force qui m'est fournie par là pour continuer le chemin que j'ai entrepris et dans la ligne que vous indiquez. Car elle me semble nettement indiquée et d'une très grande importance pour un nouveau progrès de la pastorale dans ce diocèse.

« Vraiment, je vous dis merci de tout cœur. »

Y. C.

C'est à vous que nous parlons, fils fidèles, et en vous nous nous plaisons à voir ceux qui aiment l'Eglise d'un cœur humble et franc, et dont le sentiment et l'œuvre répondent à notre invitation : aimez l'Eglise ! L'heure est venue d'aimer l'Eglise d'un cœur fort et nouveau.

La difficulté à surmonter est celle de notre myopie spirituelle, qui arrête son regard à l'aspect humain, historique, visible de l'Eglise, et ne voit pas le mystère de présence du Christ...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette difficulté de devoir aimer l'Eglise dans sa réalité humaine a aujourd'hui diminué. Aujourd'hui l'Eglise a un aspect plus digne d'admiration que de reproche et de commisération. Aujourd'hui dans toute l'Eglise on observe de magnifiques efforts d'authenticité, de renouveau, de vitalité chrétienne, de sainteté ; une sainteté moins habituelle et dépendant moins du milieu, si vous voulez, qu'autrefois, mais plus personnelle et consciente, et aussi plus communautaire et plus active. Aujourd'hui l'Eglise, après le Concile, est tendue tout entière vers sa réforme intérieure ; prière et dogme s'éclairent réciproquement et donnent à la vie spirituelle de l'Eglise le sens de vérité et de plénitude à son colloque avec Dieu, une profondeur intime et creusée dans chaque âme et une expression harmonique et chorale dans la célébration liturgique des mystères sacramentels. Aujourd'hui chaque Evêque, chaque diocèse, chaque Conférence épiscopale, chaque Famille religieuse est en phase de réforme et d'intensification de sa vie catholique authentique. Aujourd'hui chaque fidèle est appelé à la perfection, chaque laïc à l'action apostolique, chaque groupe ecclésial à la responsabilité de l'activité ecclésiale, chaque conscience et chaque communauté à l'expansien missionnaire ; et toute l'Eglise au sens de sa propre unité et de sa propre catholicité, tandis que la reprise, difficile et ardente, des contacts œcuméniques reporte les catholiques à leur propre réforme et à une nouvelle capacité de dialogue avec les frères séparés ; aujourd'hui l'Eglise est toute tournée vers ses sources pour se sentir vraie et vivante, tout ouverte aux contacts respectueux et salutaires avec le monde, et cherche à trouver dans la symbiose avec ce monde sa propre fonction ministérielle de lumière et de sel pour un salut universel ; aujourd'hui la conscience de son pèlerinage eschatologique la rend pauvre, libre, audacieuse, la ramène à sa mission primitive de témoin de la résurrection du Christ et de source de cette espérance transcendante qui inculque sécurité et force à chaque espérance terrestre ; aujourd'hui, tandis qu'elle se purifie de toute corruption terrestre indue, elle prêche et répand sur la terre une énergie morale incomparable, une fraternité authentique et solidaire, une capacité de conquête de toute vérité et de toute richesse de la création, une joie de vivre dans l'ordre et la liberté, dans l'unité et la paix.

Aimer l'Eglise ; voilà, fils et frères, le devoir de l'heure présente. L'aimer signifie l'estimer et être heureux de lui appartenir, cela signifie être courageusement fidèle ; cela signifie lui obéir et la servir, l'aider avec un esprit de sacrifice et avec joie dans sa mission ardue ; cela signifie savoir concilier l'appartenance à son contexte visible et mystique avec l'amour honnête et généreux de toute réalité du créé qui nous entoure et nous possède, la vie, la famille, la société, la vérité, la justice, la liberté, la bonté.

Paul VI, 18 septembre.

Veillée pascale 1969

Orientations pastorales

La restauration de la Nuit pascale, en 1951, fut saluée en son temps comme un événement : de fait, on peut dire que c'était la première étape de la réforme liturgique. Depuis, beaucoup ont exprimé les difficultés qu'ils rencontraient pour donner à cette célébration sa place centrale dans la vie de leurs fidèles. Peut-être n'a-t-on pas su toujours mettre en œuvre l'action pastorale qui, à travers toute l'année, doit acheminer vers ce sommet ; mais l'expérience a révélé aussi, indiscutablement, que des aménagements du rite étaient nécessaires : le formulaire de 1951 souffrait précisément d'avoir été une première étape, à une époque où l'on percevait encore trop confusément les exigences d'une célébration renouvelée.

Le Consilium a préparé une réforme, dont la formulation définitive n'est pas encore fixée, mais dont l'usage expérimental dès 1969 doit permettre une participation plus fructueuse. *A condition de ne pas nous contenter d'un changement matériel des rites,* mais d'entrer dans une intelligence profonde de ce qu'on célèbre et de la manière dont on célèbre.

D'où les réflexions suivantes, qui ne se comprendront que si on les lit en se reportant simultanément au déroulement du rite de la « Veillée pascale 1969 ».

Ce que reste la Veillée pascale

La célébration qui constitue le sommet de l'année chrétienne, par laquelle nous célébrons, explique la monition sacerdotale du début, « la nuit très sainte où Notre Seigneur Jésus-Christ est passé de la mort à la vie ».

L'Eglise invite ses enfants à fêter ce passage, en se réunissant pour veiller, pour attendre dans la joie, la prière et le rappel des merveilles de Dieu à l'égard de son Peuple, *le moment où « en célébrant ses Sacrements »* : Baptême, Confirmation, Eucharistie, *ils commémoreront la Pâque du Seigneur,* afin de « vivre avec lui pour toujours en Dieu ».

Ainsi, *pas de Veillée pascale sans :*

— une *assemblée* dont l'importance et la qualité festive en marque le caractère unique au cœur de l'année.

— une *veillée* d'attente de la *Venue* du Seigneur (cf. nouvelles Prières eucharistiques), comme les serviteurs de la parabole, en écoutant la Parole de Dieu. Elle célèbre l'attente de la Parousie en même temps que la Résurrection.

— une progression de tout l'ensemble *culminant dans l'Eucharistie* célébrée et partagée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— une entrée réelle, pour cette veillée, dans le Temps de Pâques, qui en développe toutes les richesses : la cinquantaine de la Pâque (cf. la nouvelle numérotation des dimanches).

(On pourra relire avec profit : LA MAISON-DIEU, n° 67 (pp. 110 à 158), n° 68 (188-202) ; NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE, n°s 43 ; 49 ; 67).

CE QU'APPORTE LA VERSION 1969

1°) *Un assouplissement de l'horaire :*

La Veillée pascale peut commencer aussitôt la tombée de la nuit. Elle peut aussi être fixée plus tardivement pourvu qu'elle s'achève à l'aube de Pâques.

Ainsi apparaît clairement le souci de tenir compte des possibilités, différentes suivant les régions et les situations, du Peuple chrétien pour qui est faite cette récémonie.

Est-ce pour autant un abandon de la célébration de la Nuit de la Résurrection, par une réduction qui bien vite n'aurait plus grande différence avec l'office du Jeudi, du Vendredi Saints, ou encore avec une messe dominicale du samedi soir (quand l'usage s'en sera répandu) ?

Que l'on compare les visites et réunions protocolaires du Nouvel An avec la nuit de la St-Sylvestre où de vrais amis n'attendent pas, pour se rassembler et exprimer leur joie, les douze coups de minuit. Les vœux de l'amitié échangés à ce moment sont d'autant plus intenses qu'ils ont été préparés par la veillée. C'est en effet la nuit que nos contemporains « célèbrent » ce qui est le plus important pour eux, et l'Evénement pascal est encore loin d'avoir pris place dans les habitudes.

N'est-ce pas plutôt le contenu, le rythme de la célébration et sa préparation — voir le temps et le souci consacrés à la préparation de Noël ! — qui susciteront l'intérêt du peuple chrétien à une époque où le sens, la signification l'emportent finalement sur la facilité.

2°) *Une plus grande initiative :*

Il suffit de comparer le formulaire de 1951, aux prescriptions rubricales minutieuses, avec le texte de 1969. Comme les autres rites promulgués récemment par le Consilium, la Veillée pascale 1969 vise bien plus à faire passer un esprit qu'à fixer des détails.

Aussi, une exécution servile n'est guère possible, car chaque rite propose la plupart du temps différentes adaptations qui réclament

— un choix

— puis une mise en œuvre différente suivant l'assemblée et la configuration des lieux. Par exemple : comment vont se dérouler les rites de l'entrée ? l'annonce de la Joie pascale ? Comment, étant donné ce peuple, organiser la liturgie de la Parole, etc...

Question de détails en apparence, mais qui peuvent être l'occasion de tout un travail de recherche *avec les laïcs* et d'éducation ; moyen privilégié de saisir et d'exprimer le Mystère Pascal vécu dans les personnes de cette assemblée...

3°) *Un célébrant qui préside :*

A l'ouverture de la veillée, puis au commencement des lectures, au début de la Liturgie baptismale, sans oublier l'exhortation qui précède la rénovation de la Profession de Foi, le célébrant est invité à adresser à l'assemblée une monition dont le texte proposé peut être remplacé par « *des termes semblables* ».

N'est-il pas en effet le Président qui noue et constitue l'assemblée, la ressaisit chaque fois qu'il est nécessaire, mène la prière et conduit tout le rythme de l'action sacrée ? Souvent jusqu'ici, par la force des choses, ce rôle échouait au meneur ou commentateur, qui apparaissait alors comme le vrai leader de la célébration.

Certes, plus encore que celles du « meneur », les interventions du célébrant ont besoin d'être *sobres*, exemptes de tout bavardage. Mais combien contribueraient-elles plus facilement à provoquer la Foi des assistants et engageraient-elles plus profondément leur participation si le célébrant savait en user à d'autres moments de la Nuit sainte où la possibilité lui en est donnée !... (cf. ci-dessous : Liturgie de la Parole).

4°) *Le dynamique de la célébration :*

Une liturgie n'est pas une succession linéaire de rites juxtaposés les uns après les autres : au fur et à mesure que se développe la réforme, — n'est-ce pas le cas de l'Office à trois lectures ? — ne découvre-t-on pas que toute célébration est animée d'un mouvement intérieur qui, par une alternance de temps forts et de repos, conduit l'action sacrée jusqu'à des moments de profonde intensité ?

En une cérémonie comme celle-là, la tâche première n'est-elle pas de chercher quel est le rythme de ce mouvement, comment mettre en valeur ce qui est essentiel, comment accorder à chaque élément le « tempo » qui doit être le sien si l'on veut ne pas briser *le mouvement d'ensemble*, et assurer *la progression* jusqu'au sommet ?...

En combien de Veillées pascales d'autrefois, après le déploiement des lectures et des chants, la messe finale n'apparaissait-elle pas comme la conclusion facile où l'on se rattrapait des longueurs et des complications du début. Comment mener le mouvement de toute la cérémonie pour qu'elle trouve *son sommet et son accomplissement dans l'Eucharistie ?*

Mais il ne faut pas oublier que ce *dynamisme interne n'est pas, en définitive, celui de rites ; c'est celui d'un peuple concret* qui, à travers ces rites, doit célébrer la Nuit sainte : le célébrant (et les ministres qui l'entourent) devraient avoir suffisamment assimilé le mouvement et le contenu de la célébration pour pouvoir, en quelque sorte, la « recréer » en fonction de l'assemblée, de ce qu'elle est et de ce qu'elle vit. La souplesse actuelle des rubriques le rend possible.

C'est dans ces perspectives qu'il faudra aborder chacune des étapes de la liturgie pascale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUELQUES ASPECTS PLUS CONCRETS

(Voir l'article de l'abbé Jounel dans NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE, n° 79, qui va paraître incessamment).

A. *Bénédiction du Feu :*

« Là où il n'est pas possible d'allumer un feu hors de l'église, on omet ce rite ». Les cas ne manquent pas : feu le long d'une artère passagère, au bord d'une fête foraine, etc... sans compter le temps de pluie. Pourtant, dans bien des endroits, une formule satisfaisante avait été mise au point qu'il serait regrettable de supprimer.

Et dans le cas de la suppression, comment introduire cette entrée solennelle à la suite du cierge pascal ? Un rite ou un chant ne sera-t-il pas nécessaire ?...

B. *Entrée :*

On n'assistera plus désormais à la bousculade des fidèles se heurtant dans une nef obscure. Après un premier « Lumière du Christ » au moment même où le cierge pascal est allumé, la seconde acclamation est chantée à la porte de l'église, puis tous allument leurs cierges. C'est alors une procession festive qui entre à la suite du Cierge pascal. Une réponse plus longue et plus solennelle que « Nous rendons grâce à Dieu » peut l'accompagner.

C. *Annonce de la Pâque :*

Là où les possibilités musicales du célébrant sont limitées, un chantre peut intervenir. Une formule allégée de l'hymne « Exultez de joie » peut être employée, et coupée par les acclamations de l'assemblée. « Carême 69 » signale, pour l'exorde : « Peuple de Dieu réjouis-toi » (cf. « Antiennes et Refrains », Ps. 121 E) ; pour le corps de l'hymne : « Joyeuse lumière » (I 17) ou encore P 20.

Les délégués liturgiques de doyenné ont préparé en commun toutes indications utiles sur le choix des chants : les consulter.

D. *Liturgie de la Parole :*

L'écoute de la Parole de Dieu est un élément essentiel de la Vigile pascale. La réforme permet de lui donner une plus grande unité puisqu'elle n'est plus coupée par la Liturgie baptismale. *Elle ne doit pas aboutir à la minimiser.*

L'importance de l'Ancien Testament, dans cette veillée, peut paraître une difficulté. Les fidèles ont assez souvent des a priori contre l'Ancien Testament. Pourtant ce peut être une chance : celle de leur faire découvrir, dans un contexte privilégié, l'unité de l'Histoire du Salut.

C'est là surtout où le rythme est important. Dans un climat détendu, paisible, suscitant et nourrissant la prière, chaque élément prend sa valeur : lecture, psaume, prière.

Le choix des lectures est fonction de l'assemblée. On sera sensible toutefois aux caractéristiques suivantes :

— pour les lectures 1, 2, 3 un lien est évident entre la leçon et l'oraison ;

— certaines lectures introduisent davantage au Mystère, tandis que la 6e se situe plus au niveau de l'exhortation morale ;

— les oraisons 4, 5, 7 ont l'avantage de faire le lien entre l'Ancien et le Nouveau Testament ;

— il serait dommage d'omettre l'Oraison « Seigneur..., puissance inaltérable... » (que l'on voit avec joie réapparaître après la 7e lecture), si expressive de ce qui se célèbre en cette nuit.

En égard à ce qui précède, il serait préférable, en de nombreux cas, de ne pas s'en tenir à une solution trop minimaliste quant au nombre de lectures ou quant au choix entre version brève ou version intégrale (au cas où la lecture n° 1 est retenue, la version intégrale semble s'imposer : introduite et bien proclamée, elle n'est pas « longue »).

Comment présenter ces lectures pour qu'elles portent le maximum de fruit spirituel (monitions, très brèves homélies, silences) ? Intervention unique du célébrant, ou successive des concélébrants là où plusieurs prêtres participent ?...

(Lire, dans le n° 79 des NOTES DE PASTORALE LITURGIQUE, l'article de l'abbé Toulisse sur ce sujet).

Il est évident que la multiplicité des lectures appelle, chaque fois que c'est possible, *une pluralité de lecteurs :* ce peut être une bonne occasion pour susciter les laïcs qui assument des fonctions liturgiques, dans une paroisse où ce n'est pas encore réalisé.

E. *Liturgie baptismale :*

Même si des baptêmes ne sont pas célébrés, le rappel du Sacrement de l'Initiation est *l'un des sommets de la célébration.*

Au cas, le plus habituel, où il n'y a pas de catéchumène à baptiser, les rites se déroulent de la manière suivante :

— Invitation du célébrant (2e formule).

— Chant de la Litanie (pendant la procession, dans le cas où l'on va aux Fonts : la monition du célébrant suit alors la Litanie).

— Bénédiction de l'Eau (*on aura pu se procurer le texte noté près du Délégué liturgique de doyenné*).

— Rénovation de la Profession de Foi baptismale (la 2e invocation finale semble nettement meilleure, en ce cas, que la première.)

— Aspersion au chant d'un texte baptismal.

F. *Eucharistie :*

Il n'y a pas, bien entendu, de prière universelle (en raison de la Litanie qui en tient lieu).

La détente de l'offertoire risque d'être une coupure fâcheuse alors qu'elle doit favoriser *le rebondissement vers l'action Eucharistique.* Celle-ci, on ne le répètera jamais assez, est *l'aboutissement, le sommet non seulement de la Veillée, mais aussi de la Semaine Sainte, de tout le Carême et, en définitive, de l'ensemble de l'année liturgique :* c'est par là qu'elle peut et doit devenir source première de l'existence chrétienne et de la vie ecclésiale.

La manièr dont, après ce long office de lectures, on aborde enfin l'autel, l'apport du pain et du vin, pour arriver assez vite à l'Action

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle-même, souligneront ce mouvement ascendant dont l'apothéose sera certainement la procession de communion au chant des Alleluia.

Ce qui restait des Laudes a disparu. La conclusion de cette Eucharistie n'est pas le problème le moins délicat. Parvenue à un sommet, comment éviter une retombée trop terne ou trop rapide. Comment, à l'inverse, ne pas briser par des longueurs le climat attient ? Comment, en définitive, faire rebondir toute cette joie qui vient d'éclater vers cette Fête de cinquante jours dont la Vigile pascale n'est que le commencement ?

⁂

Qu'aura valu notre Vigile pascale ? Si nous voulons le savoir, regardons comment le Temps pascal sera vécu et célébré !

(d'après un document du C.N.P.L.)

● *TRÉGUNC.* — C'est une grande fête paroissiale qui se célébrait à Trégunc dimanche dernier pour le centenaire (en fait le 102e anniversaire) de l'église, entièrement rénovée et rendue très accueillante. Pour la consécration du nouvel autel, *Monseigneur l'Evêque* était entouré de quatorze concélébrants, prêtres originaires de la paroisse ou y ayant exercé leur ministère. Les chorales des environs étaient venues renforcer la chorale paroissiale.

● *LIVRE DES ACCOMPAGNEMENTS DE « CANTIQUES ET PSAUMES, NOUVELLE SÉLECTION », pour orgue sans pédale et harmonium. En coédition Le Cerf, Fleurus, Levain, Le Seuil, etc... Un volume cartonné* 21 × 27 *cm.*, 30 *francs.* — Ce recueil présente l'accompagnement des 143 cantiques et 246 antiennes psalmiques de « Cantiques et Psaumes », qui sont repris dans les « Manuels paroissiaux. » On a veillé à ce qu'il soit complet (notamment quant aux versets de chants responsoriaux).

On a pensé particulièrement aux multiples organistes qui n'ont pu acquérir une formation poussée : les accompagnements sont simples, à trois voix, sans difficultés inutiles, avec indication du doigté.

Afin d'aider l'orgainste qui souvent, doit soutenir de sa voix la chorale qu'il accompagne, le recueil est mis en page de manière à ne comporter aucune tourne, et surtout, il comporte le texte intégral des chants, les quatre premières strophes étant imprimées au-dessus de la musique, dans une typographie qui en facilite la lecture.

Ainsi, l'intérêt de ce livre dépasse son utilisation par les seuls organistes : pour la première fois, on trouve dans un recueil noté un choix large et varié de cantiques et d'antiennes psalmiques.

La « Semaine Religieuse » a déjà chaleureusement recommandé cet ouvrage (cf. « S. R. » du 10 janvier 1969, p. 21-22) ; mais ce rappel peut encore rendre service.

● *ORDINAIRE COMMUN DES NOUVELLES PRIÈRES EUCHARISTIQUES ET PRÉFACES (édition de janvier* 1969). *Un fascicule format missel d'autel, aux éditions Desclée-Mame. Prix :* 5,40 *francs.* — On y trouvera les mélodies des huit nouvelles préfaces des parties chantées des trois nouvelles prières eucharistiques.

Nos prêtres à l'extérieur

Monseigneur l'Evêque a adressé une lettre à tous nos prêtres qui exercent un ministère à l'extérieur, à l'occasion du nouvel an, ce qui nous a valu une correspondance plus abondante.

● Francis QUÉMÉNEUR (*Nouvelle adresse B.P. 765 Yaoundé, Cameroun*). — Ici aussi la contestation se fait jour et s'exprime, nous en avons du reste d'autres échos. « Me voici une jambe en l'air ! Les élèves ont décidé que leurs professeurs européens sont indésirables. J'ai eu l'honneur de la première déclaration ; mon confrère de la Mayenne, qui était demeuré sur place vient lui aussi d'être avisé. On lui a fait connaître les accusations portées par les élèves et soutenues par un collègue africain...

« Je prends la chose avec philosophie. Au fait, avec 27 heures de classe, j'avais trop de travail et je ressens une certaine fatigue. Mais voici les vacances ; pour une fois, je me repose les méninges en suivant les Frères à la chasse, du côté de Tibati. Je me contenterai volontiers des 12 heures de classe au collège Vogt, avec les quelques services d'aumônerie que j'assure...

« En juin, je rentre en France où j'aurai besoin d'un recyclage après 26 ans d'enseignement ».

● Pierre CARIOU, *curé du Sacré-Cœur, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, Antilles Françaises.* — Il rêve d'un clocher qui s'élèverait auprès de sa « basilique » et équilibrerait l'ensemble. Mais il est d'autres urgences. « Déjà l'Evêque me demande de choisir des terrains pour d'autres lieux de culte. Les problèmes de Brest peuvent se traduire ici en termes équivalents. Il y a donc ces soucis d'ordre matériel dont je ne verrai sans doute pas la fin. La hantise me poursuit de cette population grouillante qui va passer, en un lustre, de son implantation en cases à une urbanisation à la Sarcelles. »

La paroisse a déjà 35 000 habitants. Déracinement qui a ses incidences sur l'attitude religieuse. L'administration, la liturgie, pour essentielles qu'elles soient ne suffiront pas à nouer une communauté vivante. M. Cariou a désormais cinq vicaires dont le *P. Joseph Rousseau*, spiritain, originaire de Saint-Pol-de-Léon.

● François LE GALL, *B.P. 98 Tamatave*, et Philippe PARCHEMINER, *Ecole St-Paul, Manangareza, Tamatave*, ont l'occasion de se rencontrer de temps en temps, quand François n'est pas au large ! Philippe a passé un Noël extérieurement européen à la paroisse française avec chants traditionnels, sapins, guirlandes. Au séminaire, le trimestre s'est très bien achevé. La moitié des élèves ont pu aller en vacances, les autres se sont heurtés aux difficultés de communication. Le malgache rentre tout doucement. Mais il faudra du temps avant de le parler couramment ! En attendant il nous souhaite la bonne année en malgache. Tous deux sont heureux d'être au loin en sachant qu'ils restent en union profonde avec le diocèse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● Jacques RENEVOT, *Casa parroquial, El Colorado, Provincia de Formosa, Rép. Argentine.* — Les routes, en construction en août dernier, s'achèvent. « l'« asfalto » revêt les voies d'accès à l'agglomération. Petit à petit aussi, mais plus difficilement, les chemins spirituels deviennent carrossables. Sinceros augurios de suerte y felicidad ! »

● Yvon TROAL est rentré. Monseigneur l'Evêque d'Ayavira nous a écrit en termes les plus élogieux sur le ministère accompli par notre confrère durant cinq ans. Yvon a fait ses adieux aux paroissiens au jour de la bénédiction de la nouvelle église de Yanahuaya, celle-là même dont la première pierre fut bénite le 11 août dernier.

● Joseph BERNARD, ancien vicaire à Ploudalmézeau, a pour adresse provisoire : Residenčia Arquiepisopal Goiania, Caixa postal 174. Estado de Goias, Brésil. Il se trouve être près de Brasilia.

● François MOYSAN, *Mission catholque, Manalondo, Arivonimano, Madagascar.* — Notre confrère doit nous revenir cette année 1969 avant l'hiver, après plus de dix ans de mission en brousse, puisqu'il est parti en 1958. Un peu fatigué mais heureux de laisser après lui une paroisse vivante et bien équipée. L'école est enfin terminée et les Sœurs Carmélites de S. Joseph s'y sont installées officiellement le 15 septembre 1968 sous la présidence de Monseigneur Rolland, entouré d'une dizaine de Pères, dont le P. Hervé Tanguy, une dizaine de religieuses et quelques 2 000 fidèles. La communauté locale comprend deux européennes et deux malgaches ; la mère Prieure est Suisse, licenciée et fille d'un professeur d'Université de Fribourg, l'autre sœur européenne est française et fille de général. Elle sait tout faire, même la soudure autogène.

L'école compte déjà 240 élèves, garçons et filles ; en février s'ouvrira l'école ménagère.

Une ombre au tableau, la question financière ! Le Comité diocésain de Quimper (campagne contre la faim) l'avait généreusement aidé en 1966, mais les dettes qu'il laissera après lui seront lourdes à porter. Et pourtant tout y est passé : argent personnel, denier du culte...

● *Yves LE HIR, B.P. 659 Pointe Noire, Rép. du Congo.* — Là-bas aussi on fête Noël. Des confessions... « Je me demande, si cet après-midi, je ne vais pas faire installer un ventilateur, tellement il fait chaud ! Le cadre classique n'y est pas : neige, pluie, vent... C'est tout de même Noël. » Il ajoute, ce qui est plus classique : « Après la messe de Noël on réveillonne avec une andouille et une bouteille de vin blanc... venant de Concarneau. » Il est vrai que les relations entre Concarneau et Pointe Noire sont faciles et... profitables.

● *Yves SAOUT, Grand Séminaire, B.P. 2 030 Yaoundé-Messa (Cameroun).* — Le voilà dans un Séminaire tout neuf non plus à Otelé mais à 7 kms de Yaoundé. C'est un séminaire moderne ; c'est le monument le plus visité de Yaoundé... « Il est entendu que les missionnaires doivent peu à peu confier l'Eglise aux autochtones, prêtres et laïcs. Justement cette année, la direction du Séminaire passe aux Camerounais : le Supérieur et les deux responsables de Division sont des abbés camerounais, le responsable des études est un Jésuite camerounais. « Au moment où les Jésuites français et moi-même prenons notre vraie place d'auxiliaire, ce n'est peut-être pas un mal de céder à nos frères Africains une maison solide... »

Il entretient de bonnes relations avec les protestants et a passé une semaine de calme, comme invité, à la faculté protestante. Par ailleurs outre les cours au Séminaire, retraite prêchée à des collégiens camerounais, garçons et filles dont trois protestants à l'école chez les sœurs, conférences bibliques, activités sportives, le travail ne manque pas.

Les vacances. Séjour dans quatre villages Bassa. « Comme à Noël et à Pâques, j'ai logé chez les gens, mangé leur nourriture et essayé de progresser dans leur langue. J'ai participé à la construction d'une chapelle : les hommes font l'armature des parois avec des branches de palmier-raphia et des lianes, couvrent le toit de tôles d'aluminium. Puis les femmes appliquent le poto-poto (boue argileuse) dans l'armature. Plus tard, elles « crépissent » (à la main) avec du kaolin trouvé près des rivières. J'ai participé à la pêche. Avec les hommes, c'est la pêche à la ligne, souvent en pirogue. Avec les femmes, c'est tout autre chose : toutes celles d'un même village se rassemblent sur une rivière. Pendant quatre heures, elles bâtissent un barrage de branches et de terre, en faisant la chaîne. Puis, juisqu'au soir ou jusqu'à ce que le barrage rompe, chacune vide, au-devant du barrage, autant de trous d'eau qu'elle peut, au fond se trouvent les poissons...

« J'ai débroussé une plantation de « Machoto » avec un jeune paysan. Je me suis essayé à monter au palmier et, attaché au tronc par une ceinture de lianes, à couper les branches mortes et les régimes de noix de palme. J'ai tourné le pressoir à huile, chassé les singes et les gros oiseaux (toucans). J'ai vu recueillir le vin de palme : au sommet de l'arbre couché à terre, il faut brancher la pointe tendre et mettre un cornet de feuilles vertes par où la sève coule dans la callebasse, au fond de laquelle un bout d'écorce spéciale assure la fermentation. La sève peut couler un mois, à condition de couper chaque jour une tranche de l'extrémité. A l'autre bout, de gros vers blancs se mettent dans le tronc : frits, c'est un peu gras, mais pour les Bassas c'est un régal, comme les chenilles d'ailleurs.

« J'ai voulu vivre ainsi, non par goût du folklore, mais pour rester en contact avec ce peuple à qui les séminaristes sont destinés, pour pouvoir mieux prêcher en utilisant leurs proverbes, etc... D'ailleurs, on rencontre aussi des lycéens et des collégiens en vacances, avec leurs problèmes. Evidemment, participer ainsi à la vie de famille des gens, à leurs travaux, écouter leurs difficultés... les confesser, leur dire la messe, porter la communion aux vieillards et aux malades dans leurs cases, c'est se faire beaucoup d'amis. Un de mes hôtes m'a dit : « Il faut que tu reviennes avec quatre ou cinq amis. Tu m'avertiras et je tuerai chèvres et cochons. Car, si tu dis que je t'ai traité comme un fils, ils ne te croiront pas. Mais, quand ils auront vu de leurs yeux, c'est eux qui le proclameront. »

Les religieuses. « J'ai prêché une retraite de huit jours à des religieuses africaines, moitié de novices, moitié de plus âgées. J'ai été frappé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de leur générosité, de leur sensibilité. Il y a bien sûr des difficultés, la vie religieuse est encore une nouveauté pour l'Africain. Mais j'ai confiance ; cette congrégation a fondé une communauté chez les païens très pauvres du Nord. Cet acte courageux donnera un souffle apostolique à l'ensemble des sœurs. Trois diocèses du Sud ont maintenant leur congrégation diocésaine, purement camerounaise. Il y a aussi deux monastères de Clarisses, très visités le dimanche, à cause des danses lentes et belles qu'elles exécutent à certains moments de la messe. Mais leur Supérieure est encore une Française. Et, bien sûr, il y a quelques Camerounaises entrées dans les congrégations européennes. »

Les « Bamilékés ». Pour rendre visite à un cousin missionnaire, j'ai passé trois jours dans le pays Bamiléké, à l'ouest. Les Bamilékés sont les plus entreprenants des peuples du Cameroun, des commerçants dans l'âme. Ils sont propriétaires de la plupart des petits cars qui sillonnent le pays et sur lesquels on peut lire des inscriptions de ce genre : « Dieu seul est sûr !... Vive maman !... Amour du prochain... Mon beau pays... Dieu, mon Sauveur... »

Avec les Français de la Coopération. « Six d'entre eux m'ont demandé de prier ensemble, deux foyers et deux célibataires. Le samedi, à 18 heures, chez l'un d'entre eux, le meneur choisit un passage d'Evangile, le lit tout haut, vingt minutes de méditation en silence, par écrit si l'on veut. Puis chacun dit ce qu'il a trouvé, pour sa vie, dans ce passage. On l'écoute, sans l'interrompre, pendant deux, trois, cinq minutes, le temps qu'il lui faut. Quand chacun s'est exprimé, on échange encore un peu, puis le meneur termine par une prière spontanée. En tout, environ une heure, suivie d'un repas fraternel. Cette méthode conduit à beaucoup de simplicité et chacun s'enrichit de ce que Dieu inspire aux autres. Le groupe est maintenant capable de se débrouiller sans moi. Il va sans doute s'agrandir et il faudra se scinder en deux. Il y a encore assez souvent à Yaoundé des mariages de coopérants européens avec des Camerounais ou des Camerounaises et le film : « Devine qui vient diner ? » remporte en ce moment un succès, bien que les problèmes de mariages « mixtes » ne soient pas les mêmes qu'aux U.S.A. »

V. F.

● « *FÊTES ET SAISONS* ». — Il y aura demain des hommes sur la lune. Point d'aboutissement des progrès révolutionnaires de la science et de la technique en notre siècle, ce n'est pourtant qu'un point de départ vers des découvertes et des réalisations plus prodigieuses encore. Comment alors ne pas se passionner pour cet univers sans cesse mieux connu, mais toujours plus énigmatique ? Comment ne pas s'interroger sur la place de l'homme, ses limites, ses grandeurs, son avenir ? Dès la Genèse, en un sens tout est dit. Mais la Parole de Dieu éclaire à chaque époque un tableau différent, celui de la connaissance humaine en progrès. Que nous dit-elle aujourd'hui sur la création, le mal, le monde à venir, à l'heure de la relativité, des soucoupes volantes et de la bombe H ? Telles sont les questions de ce nouveau numéro de FÊTES ET SAISONS.

Une Religieuse et le M R J C

Une vieille amitié liait la religieuse au M.R.J.C.

Pendant plusieurs années, la communauté dont elle était membre accueillit volontiers les jeunes. Il ne s'agissait sans doute que de services matériels : prêt d'un local, de disques ou d'un électrophone, cuisine du centre mise à leur disposition à l'occasion d'un fête ou d'un anniversaire.

Peu à peu, constatant l'intérêt que la Sœur portait à leurs activités, adolescents et aînés prirent l'habitude de la tenir au courant des diverses réalisations du Mouvement. Bientôt, l'Aumônier de secteur informe également la religieuse des sessions, stages, camps d'éveil organisés par le M.R.J.C. Ainsi lui était-il possible, de temps à autre, d'adresser une parole d'encouragement à une ancienne élève hésitant à s'inscrire à un stage, ou de faire une démarche auprès des parents pour qu'ils permettent à leur fille de s'absenter pendant quelques jours.

Pendant quatre ans, ces contacts avec les jeunes se multiplièrent... Survint le départ de l'Aumônier, le changement de poste de la Sœur qui demeura toutefois dans le secteur. Et les liens humains créés au long de ces quatre années demeurèrent : visites, aide apportée par les jeunes cette fois, à la religieuse qui accomplissait un travail de recherche sur une commune rurale.

Cependant, pendant deux ans, la religieuse ignora tout, ou presque, des activités des jeunes dans le mouvement... Puis, un soir, elle eut la surprise de se voir invitée par les responsables M.R.J.C. à la première réunion de secteur préparatoire au grand rassemblement de Grenoble.

Deux mois s'écoulèrent... Un jour d'avril, les organisateurs de ZOOM proposèrent à la religieuse d'être des leurs pour le voyage, au même titre que les autres jeunes, responsables du camp ados. Dès lors, tout en s'interrogeant sur ce que pourrait être son rôle et sa place au sein du groupe, la religieuse fit réellement partie de l'équipe, tâtonnant, recherchant, travaillant avec les responsables et comme eux à la préparation du camp.

Malgré l'annulation de la manifestation de Grenoble, le camp fut maintenu et la religieuse y participa. Pendant quinze jours, elle partagea réellement la vie des adolescents, présente d'une manière active à leurs excursions, aux veillées, à la préparation des repas.

Les quelques appréhensions réciproques du début furent rapidement dissipées, et la Sœur se sentit vite adoptée par les jeunes. Des témoignages, reçus par la suite, précisent leurs réactions :

« Par sa présence, sa serviabilité, elle m'a fait découvrir un nouveau visage de la religieuse non coupée du monde et s'intéressant aux problèmes de tous. »

« Cela a été pour moi une grande joie de voir qu'une religieuse peut être si différente au camp et en classe. »

« Le camp m'aura permis de me rendre compte de l'effort fait par les religieuses pour prendre une place vivante dans la société. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Durant ces quinze jours, elle nous a fait connaître à tous un autre visage de la religieuse dévouée, donnant et partageant tout... Comment parler encore des religieuses au nombre des capitalistes ? »

« C'est la première fois que je travaille avec une religieuse. Cela a été pour moi une expérience excellente, et j'espère que nous aurons encore le plaisir de collaborer. »

Ce vœu exprimé par l'un des responsables ne devait pas tarder à se réaliser. En septembre dernier, l'aumônier du camp, responsable des ados à la zone, proposa à la religieuse de participer à Saint-Brieuc à la session de lancement du plan d'action 1968. A cette occasion, elle allait rencontrer tous les responsables de la branche junior du M.R.J.C., originaire du Sud-Finistère. Quatre jours vécus ensemble dans une commune recherche permirent à tous de faire plus ample connaissance. Et c'est ainsi que, très simplement, à la fin du stage, à la demande des jeunes, la religieuse se trouve intégrée dans l'équipe de zone, où elle retrouve les responsables pour rechercher avec eux comment aider les ados à prendre conscience de l'importance des moyens de communication sociale, ou pour préparer un week-end.

Mais les jeunes, elle les retrouve surtout au secteur, soit pour poser les jalons de CAMERA X, soit autour d'une table pour organiser une vente de calendriers, écouter un jeune expliquer à ses camarades comment dans sa CUMA, il a essayé de créer une « entreprise pour les hommes et par les hommes », ou pour rechercher ensemble comment mieux faire, chacun à sa place, pour vivre l'Evangile aujourd'hui.

Et la religieuse est reconnaissante aux jeunes pour tout ce qu'ils lui apportent, et espère pouvoir travailler longtemps avec eux et leur Aumônier d'une manière si fraternelle.

(Texte présenté lors des Vœux à Monseigneur l'Evêque).

A mon sens, quel que soit le nombre des résolutions et des déclarations moralisantes, rien ne nous aidera dans notre conjoncture présente si nous ne retrouvons pas tout d'abord dans la théologie, dans notre enseignement et notre prédication, la doctrine biblique clairement exprimée de l'unité de l'humanité, donnant ainsi à nos églises un fondement solide pour aborder toute la question de la justice économique mondiale et faisant du coup apparaître une motivation meilleure et plus convaincante pour l'aide au développement. Il est temps de comprendre que tout membre de l'Eglise qui refuse pratiquement de prendre une responsabilité à l'égard des déshérités où qu'ils soient, est tout aussi coupable d'hérésie que ceux qui refusent tel ou tel article de foi. L'unité de l'humanité n'est pas simplement un bel idéal qui plane dans les nuages ; c'est une partie intégrante de la révélation de Dieu. Plus qu'ailleurs, c'est ici que la dimension verticale donnée par Dieu est essentielle pour toute action sur le plan horizontal et interhumain.

Docteur Visser's Hooft à Uppsala 1968.

● *« TÉLÉRAMA » FÊTE SON 1 000e NUMÉRO.* — Seul magazine catholique consacré à l'audio-visuel, « TÉLÉRAMA » vient d'atteindre le n° 1 000. Mille numéros, cela représente plus de dix-neuf années de travail : le journal, en effet, a été lancé le 22 janvier 1950, sous le titre de « RADIO-CINÉMA ». Son objectif était alors d'assurer une présence chrétienne dans le secteur de l'audio-visuel. Cet objectif n'a pas changé mais il s'est élargi : la télévision en effet commençait à peine à ce moment-là. Elle tient maintenant une grande place dans le journal, comme elle tient une grande place dans l'existence de la plupart des Français.

Chaque semaine, « TÉLÉRAMA » présente toutes *les émissions de télévision* (100 heures par semaine, 5 000 heures par an). Il analyse tous *les films nouveaux :* il y en a environ 360 par an, soit en dix-neuf ans près de 7 000 films français et étrangers. Il choisit *les meilleures émissions de radio* et *les meilleurs disques.*

Ainsi, son travail de base consiste à dégager de la masse énorme des programmes et des spectacles proposés par les techniques audio-visuelles tout ce qui élève sans ennuyer, tout ce qui distrait sans abêtir. Par ses articles, ses interviews, ses reportages, ses enquêtes, ses campagnes, il aide ses lecteurs à « choisir » librement et intelligemment, en connaissance de cause. Il est soucieux des valeurs familiales et fidèle aux valeurs spirituelles chrétiennes.

« TÉLÉRAMA », aujourd'hui, atteint 522 000 lecteurs. Il tire en moyenne 140 000 exemplaires par semaine. Il compte 90 000 abonnés (chiffre qui a doublé en trois ans). Ce résultat est bon si l'on considère que « TÉLÉRAMA » s'adresse à un public exigeant et soucieux de culture. Ses lecteurs exercent des responsabilités dans l'Eglise et dans la cité. Ils font partie de ce qu'on appelle les « leaders d'opinion ». Mais ce public pourrait être encore plus large si « TÉLÉRAMA » était plus connu.

C'est pourquoi, à l'occasion du n° 1 000, *un service d'essai de quatre semaines sera adressé à toute personne qui en fera la demande* à TÉLÉRAMA-PROMOTION, 163, bld Malesherbes, Paris (17e). Faites-le savoir autour de vous.

● *LA C.T.I.C.*, 31, rue Croulebarbe, Paris XIIIe, édite un texte du Cardinal Lefebvre, archevêque de Bourges, sur « *l'autorité dans l'Eglise* ». L'exemplaire 1,20 fr. (port 1.10 jusqu'à 3 ex.) ; réductions par quantités.

● *PAX, bulletin trimestriel de l'Abbaye de Landévennec.* — Au sommaire du n° 77 : La vie contemplative n'est-elle pas un gaspillage ? Saurons-nous être libres ? La dévotion à S. Michel dans le Morbihan, etc... En fin de numéro, des notes sur la campagne de fouilles entreprises sur le chantier de l'ancienne abbaye.

● A vendre un harmonium 2 jeux 1/2 avec transpositeur, bon état, marque « Christophe et Etienne ». S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

● A vendre un harmonium 1 jeu sans transpositeur. S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

● A céder bon prix la collection « Histoire de l'Eglise » de Daniel-Rops, dans l'édition reliée et illustrée en quatorze volumes. S'adresser à M. le Curé de S. Corentin, Quimper, qui transmettra.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille - Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

GIFFNY LUCAS ET POTTERTON
INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Préparation de l'Assemblée de l'Episcopat
Messe Chrismale du Jeudi-saint
Retraites pastorales
Mois de pastorale rurale
Conférence par le P. Heckel
Récollections pour religieuses
Retraite de fiancés
Direction de l'Enseignement
Décès

Sur Jean 20/1-18
« Vous serez mes témoins »
« Apprendre le sens de la Résurrection »
Le cantique de l'Agneau : un Dieu chanteur
Pâque la sainte
Le baptême des petits enfants
Ouvrages sur la Résurrection, le Baptême, les célébrations pénitentielles
Nouvelles et lectures

N° 4 197 (84e année) — 28 mars 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux **modèles à maille** en Fully Fashion et Prêt à Porter **' TRANSOCEAN '**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX **B. P. 75**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE DE PENTECOTE SUR LE MINISTÈRE ET LA VIE DES PRÊTRES ET EVÊQUES

Les évêques chargés de préparer la partie de l'Assemblée de Pentecôte consacrée au « ministère et la vie des prêtres et évêques », et les prêtres envoyés par leurs diocèses ou délégués par divers organismes nationaux, ont tenu leur première réunion de travail le 14 mars à Paris.

La préparation de cette prochaine Assemblée comporte l'élaboration de synthèses à partir de la consultation du clergé en cours dans les diocèses de France, un travail s'accomplissant par ailleurs pour la mise au point de rapports doctrinaux.

Malgré ses objectfis limités, ce travail de préparation a engagé évêques et prêtres présents dans l'exercice d'une responsabilité commune, appelée à se développer et à trouver déjà son expression au niveau des Régions Apostoliques.

Il a été désiré également que l'Assemblée de Pentecôte regroupe évêques et prêtres de chaque diocèse, manifestant ainsi un nouveau mode de travail. A cette même Assemblée devrait être reconsidérée, pour la suite des travaux, la représentation des diocèses.

Conscients que le ministère et la vie des prêtres et des évêques est service de tout le peuple de Dieu en mission, les participants sont bien résolus à tenir compte de tout ce que laïcs, religieux, religieuses et séminaristes expriment de diverses manières à ce sujet.

15 mars 1969.

MESSE CHRISMALE

Avant la Messe Chrismale (à la cathédrale à 9 heures) des séminaristes recevront les orceaux à la Chapelle Neuve, au fond de la cour de la sacristie.

La distribution des Saintes Huiles commencera un quart d'heure après le retour du cortège liturgique à la sacristie. Elle cessera à 11 heures 15.

RETRAITES PASTORALES

Trois retraites pastorales sont prévues comme chaque année, au cours de l'été prochain, au Grand Séminaire. Voici les dates et les noms des prédicateurs :

— **du 7 au 11 juillet** (abbé Stéphan, chargé de la Formation Permanente à Saint-Brieuc).

— **du 1er au 5 septembre** (P. Dherbomez, des Fils de la Charité).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **du 8 au 12 septembre** (P. Sommer, s. j., directeur des études au Scolasticat de Chantilly).

⁂

En outre le R. P. Hayen, s. j., professeur au Scolasticat de Belgique, assurera une autre retraite, de quatre jours également, faisant appel à une participation plus grande des retraitants et comportant éventuellement échanges et partage. Cette retraite commencera **à Lesneven (La Retraite) le lundi 7 juillet au soir,** c'est-à-dire exactement dans le même temps que la première retraite pastorale. Le nombre des participants est limité à trente.

Cette retraite fait appel à **des volontaires.** On est prié de **s'inscrire au plus tôt** auprès de M. le Supérieur du Grand Séminaire.

MOIS DE PASTORALE RURALE

Il est encore possible, jusqu'à Pâques, de s'inscrire à l'un ou l'autre des mois de Pastorale rurale.

Nous rappelons les dates :

— La Roche-du-Theil, près de Redon (8-28 juin),
— Sées (15 juin - 5 juillet),
— Laval (6-26 juillet).

La journée préparatoire aura lieu le jeudi 10 avril, de 10 h. à 17 h. 30, à Loudéac (La Providence).

S'inscrire auprès de l'un ou l'autre des aumôniers fédéraux d'Action catholique rurale.

CONFÉRENCE PAR LE PÈRE HECKEL

Le Père Heckel, directeur des Cahiers d'Action religieuse et sociale, fera une conférence **à Quimper, le mardi 1er avril,** sur le sujet suivant : **Questions posées à notre conscience par mai-juin 1968.**

Cette conférence aura lieu dans la Salle Municipale, rue Toul-al-Laër. Elle commencera à 20 h. 30.

Il est sans doute opportun d'annoncer cette conférence dimanche prochain dans les paroisses des environs de Quimper.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Les instructions concernant l'organisation du **Certificat d'Etudes Primaires en 1969** et les programmes limitatifs sont publiés dans le « Supplément au Bulletin Départemental de l'Enseignement Primaire n° 37 » de février 1969.

L'Inspection Académique de Quimper a procédé à un tirage séparé de ce supplément. Ce fascicule pourra être adressé aux maîtres qui en feront la demande, à l'Inspection Académique, contre le versement de 1,50 F. (C.C.P. : Œuvres des Pupilles du Finistère, 151,24 Nantes). — Il est urgent de passer commande.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections (de 9 h. 30 à 16 h. 30)

— **31 mars : Quimperlé,** Retraite (M. Grall) ; **Douarnenez** (M. Morvan) ; **Quimper** (M. Péron) ; **St-Renan** (M. Lebreton) ; **Landivisiau** (M. Guéguéniat) ; **Morlaix** (M. Bideau).
— **1er avril : Carhaix** (M. Mao).
— **2 avril : Châteaulin** (M. Péron).
— **8 avril : Lesneven** (M. Ricou).
— **9 avril : Brest,** Kerstears (M. L'Hostis).

N. B. — Chacune comprendra que c'est une exigence de charité de s'inscrire à l'avance.

U.R.E. : Session du Père Heckel au Likès (1er-2 avril)

Les sessionnistes voudront bien apporter leurs draps, serviettes de table et de toilette, et aussi leur recueil de cantiques (de préférence le manuel « L'Assemblée », éd. du Chalet).

RETRAITE DE FIANCÉS

La prochaine retraite de fiancés aura lieu à **la Retraite de Lesneven du 29 mars (19 h.) au 1er avril** (exceptionnellement du samedi soir au mardi midi à cause du début des vacances de Pâques).

Pour les inscriptions et tous renseignements s'adresser à : Maison de la Retraite, 10, rue de la Marne, Lesneven (Tél. 0.11).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse :

— **M. Mathieu Séité,** décédé le 15 mars.

Né le 3 janvier 1885 à Roscoff. Etudes au collège de Saint-Pol-de Léon. Prêtre le 19 décembre 1908. Surveillant à Sainte-Croix de Quimperlé. Février 1910, vicaire à Pont-Aven. Juin 1914, vicaire à Plonévez-Porzay. Guerre : prisonnier. Avril 1937, recteur de Rosnoën. Avril 1947, recteur de Kerlouan ; février 1958, doyen honoraire. Septembre 1959, démissionnaire, se retire à Roscoff, et assure le service de la clinique de Kerléna.

— **M. Yves-Marie Mazéas,** décédé le 17 mars.

Né le 26 septembre à Plouescat. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1908. Surveillant à Saint-Pol-de-Léon ; 1912, professeur. Avril 1936, recteur de Kernilis ; février 1958, doyen honoraire. Janvier 1961, démissionnaire ; se retire chez lui à Saint-Pol-de-Léon ; puis à la maison Saint-Joseph.

— **Sœur René-Ange Kerrien,** des Filles du Saint-Esprit, décédée à Plestin-les-Grèves.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il Nous semble opportun de rappeler deux points de doctrine.

Le premier est la dépendance de la charité envers le prochain par rapport à la charité envers Dieu. Vous savez quel assaut subit de nos jours cette doctrine, si clairement et incontestablement dérivée de l'Evangile : on veut « séculariser » le christianisme en laissant de côté sa référence essentielle à la vérité religieuse, à la communion surnaturelle avec l'ineffable et surabondante charité de Dieu envers les hommes et au devoir de l'homme d'y répondre et d'oser aimer Dieu et l'appeler Père, pour pouvoir ainsi appeler en vérité les hommes frères ; on veut arriver ainsi à libérer le christianisme lui-même de « cette forme de névrose qu'est la religion » (Harvey Cox), à bannir toute préoccupation théologique, à donner au christianisme une nouvelle efficacité, toute pragmatique, la seule qui puisse en mesurer la vérité et le rendre acceptable et opérant dans la civilisation moderne, profane et technologique.

L'autre point doctrinal concerne l'Eglise qu'on appelle institutionnelle, pour l'opposer à une autre soi-disant Eglise qu'on qualifie de charismatique. La première, communautaire et hiérarchique, visible et responsable, organisée et disciplinée, apostolique et sacramentelle, serait une expression désormais dépassée du christianisme ; l'autre, au contraire, spontanée et spirituelle, serait capable d'interpréter le christianisme pour l'homme adulte de la civilisation contemporaine et de répondre aux problèmes réels et urgents de notre temps. Ce n'est pas à vous — que « l'Esprit-Saint a établis évêques pour paître l'Eglise de Dieu » (Act., 20, 28) — que Nous avons besoin de faire l'apologie de l'Eglise, telle que le Christ l'a fondée et telle que la fidèle et cohérente tradition Nous la transmet encore aujourd'hui dans ses lignes constitutionnelles, qui décrivent le vrai Corps mystique du Christ, vivifié par l'Esprit de Jésus. Il Nous suffira de réaffirmer Notre certitude de l'authenticité et de la vitalité de Notre Eglise, une, sainte, catholique et apostolique, en Nous proposant de conformer toujours davantage à la mission de salut qui lui a été confiée par le Christ sa foi, sa spiritualité, son aptitude à approcher et à sauver l'humanité (si diverse dans ses multiples conditions et maintenant si changeante), sa charité enfin, qui comprend tout et supporte tout (cf. 1 Cor., 13, 17).

Nous ferons un effort d'intelligence et d'amour pour comprendre tout ce qu'il y a de bon et d'admissible dans ces forces inquiètes et souvent aberrantes d'interprétation du message chrétien pour purifier toujours davantage notre profession chrétienne et amener ces expériences spirituelles — qu'elles s'appellent « séculières » ou « charismatiques » — dans la ligne de la véritable règle ecclésiale.

PAUL VI *au C.E.L.A.M.*

● La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 11 avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTE DE LA SEMAINE. — Dimanche 30 mars, dimanche de la Passion ou des Rameaux. Lundi 31 mars au mercredi 2 avril, de la férie. Jeudi 3, La Cène du Seigneur. Vendredi 4, La Passion et la Mort de Jésus-Christ. Samedi 5, Samedi-saint. Dimanche 6. La Résurrection du Seigneur. Lundi 7 au samedi 12, octave de Pâques. Dimanche 13, deuxième dimanche de Pâques (auparavant appelé « dimanche octave » ou « dimanche en vêtements blancs »).

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Emile Troadec,* de Lannilis, père de M. l'abbé René Troadec, vicaire à Locmaria, Quimper. *M. François Gourvès,* de Plougastel-Daoulas, père de M. l'abbé Mathurin Gourvès. *M. Louis Jaffré,* de Châteauneuf-du-Faou. *Mme Vve Moal,* de Saint-Pol-de-Léon. *M. Christian Merret,* d'Henvic.

Dans les pages suivantes...

...un ensemble de textes d'origine et de but divers ont été groupés autour du thème de Pâques : résurrection, fête, baptême.

— *Pâques, fête de la résurrection du Seigneur.* « Le christianisme dans son acception plénière et originale n'est pas un système doctrinal religieux ou théologique, ni purement une loi morale, mais un fait divin, un mystère au sens paulinien du mot. C'est Dieu lui-même qui se révèle dans ses faits et dans ses gestes » (O. Casel). La prédication chrétienne repose sur le fait majeur de cette révélation de Dieu par son mystère : elle est le témoignage rendu à la résurrection du Christ.

Une étude nouvelle des Evangiles est devenue nécessaire en raison des progrès des sciences bibliques ; des ouvrages ont paru, de niveau et de propos différents : le P. Benoit, le Dr Ramsey sont des guides sûrs, sans parler du déjà classique « LES EVANGILES ET L'HISTOIRE DU CHRIST » de X. Léon-Dufour (éd. du Seuil).

— *Pâques, fête d'action de grâce joyeuse et triomphante,* celle que chante l'Exultet. Mais est-ce vrai que l'on « entend vibrer dans nos lieux saints l'acclamation de tout un peuple » ?

Avec bonheur, le P. Duployé, fondateur du Centre de Pastorale Liturgique, évoque ce Dieu chanteur, ce Dieu inconnu de nombre d'assemblées moroses et passives. Le lyrisme de cet « hymne à la joie » peut surprendre, mais il fait mieux saisir l'importance de la « fête » dans la liturgie.

— *Pâques, fête du baptême.* L'Eglise en France a commencé une réflexion d'envergure sur le baptême des petits enfants, et bientôt paraîtra le nouveau rituel. Dans le diocèse des paroisses élaborent petit à petit une pastorale de ce sacrement : avec l'aide des services diocésains un petit groupe essaie d'y voir plus clair et de préparer une information pour l'ensemble des paroisses.

Le document ici reproduit montre la convergence des recherches menées dans des milieux différents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sur Jean 20, 1-18

De la comparaison de ces divers morceaux johanniques, entre eux et avec leurs correspondants synoptiques, peuvent se dégager quelques conclusions de critique littéraire et historique. Toutes ces données se ramènent en somme à deux thèmes : 1. la constatation du tombeau vide ; 2. une apparition près du tombeau.

1. **La constatation du tombeau vide.** Le récit primitif sous-jacent à Jn 20, 1-10 et à Lc 24, 12 en est peut-être la forme la plus ancienne : des femmes, dont Marie-Madeleine, puis des Apôtres, dont Pierre, alertés par elles, ont trouvé le tombeau ouvert et le corps absent. D'où leur perplexité. Récit sobre et sans merveilleux.

Luc en reflète l'état le plus pur, encore qu'il ait peut-être omis un ou plusieurs compagnons de Pierre (cf. Lc 24, 24) et qu'il n'en ait pas repris ce qui concernait les femmes, parce qu'il venait d'en parler à la suite de Marc.

Jean semble avoir développé ce récit primitif d'une double manière : a) il aura ajouté « l'Autre Disciple que Jésus aimait » et les jeux de scène de la course et de l'entrée dans le tombeau qui insinuent les supériorités respectives, de Pierre en dignité, et de l'Autre en pénétration spirituelle. Mais faut-il dire « addition » ou « explicitation » ? Nous savons par Lc 24, 24 que Pierre n'était pas seul. Il a pu être accompagné effectivement par l'Autre Disciple, qu'une certaine couche de la rédaction johannique aura tenu à revaloriser. L'insistance manifeste et intentionnelle n'est pas nécessairement invention. Jean tire souvent de l'oubli des traits qu'il veut exploiter ; rien ne permet de dire qu'il les crée, surtout quand ils sont aussi simples et vraisemblables que celui-ci. — b) D'autre part Jean a donné au récit un tour apologétique, par réfutation implicite de l'hypothèse d'un vol. Telle paraît être en effet l'intention des détails circonstanciés sur le placement des linges (vv. 5-7) ; ils sont rangés bien en ordre, il n'y a donc pas eu d'enlèvement violent.

Apprécié à la lumière du récit primitif de Luc-Jean, le récit de Mc 16, 1-8, par., donne l'impression d'un certain développement théologique. Le rôle de messagère (s) attribué à Marie-Madeleine (ou aux femmes) n'est plus le principal : dénié par Mc 16, 8 qui leur fait garder le silence, diminué par Lc 24, 11 qui ne leur fait rencontrer que du scepticisme, il tourne court chez Mt. 28, 8 puisque l'apparition de Jésus vient interrompre leur course et que rien n'est dit après le v. 10 de l'accomplissement de leur mission... Tout l'intérêt se porte désormais sur l'expérience religieuse des femmes : le tombeau vide leur a révélé la résurrection du Christ, et cette perception est concrétisée, selon la coutume biblique, par les paroles d'un « ange interprete »... Cette expression du message de la foi à partir du fait du tombeau vide est tout à fait traditionnelle... Néanmoins il est d'une réflexion théologique plus évoluée que la simple constataiton de Jn 20, 1-2, en ce qu'il explicite aussitôt la portée de cette constatation pour la foi et en favorise les femmes elles-mêmes. Littérairement, cette exploitation du récit du tombeau vide dans la tradition de Marc pourrait venir de ce que Marc avait renoncé à raconter les apparitions du Christ et voulait cependant terminer son

évangile sur un énoncé de la Résurrection ; cette hypothèse suppose, et confirme si elle se vérifie, que son évangile se terminait bien en 16, 8. Historiquement, le fait du tombeau trouvé vide en ressort plus solidement attesté : s'il existait dans la tradition littéraire antérieurement à son interprétation par le message angélique, c'est donc qu'il n'a pas été inventé pour introduire ce message et prouver la Résurrection, mais que, d'abord raconté pour lui-même, il a été ensuite utilisé comme un des appuis de la foi. Il apparaît comme une donnée archaique, objective et solide.

2. **La christophanie à Marie-Madeleine.** Documentée à la fois par Jn 20, 14 b-18 à Mt. 28, 9-10, ainsi que par la finale de Mc 16, 9, cette apparition a une base sérieuse, que ne saurait ébranler la façon différente dont Matthieu et Jean ont exploité le fait : Matthieu en l'alignant sur l'apparition angélique qui précède, Jean en l'utilisant pour enseigner l'ascension du Christ dans le monde de la gloire aussitôt après sa résurrection. Etant donné d'ailleurs l'arrangement artificiel et peu satisfaisant de Matthieu, où Jésus n'a rien de plus à dire que ce qu'a déjà dit l'ange, on estimera que la scène de Jean est plus vraisemblable, quoi qu'il en soit de l'influence théologique sur le détail de la présentation. Au reste, le fait d'une apparition de Jésus accordée d'abord à des femmes n'est pas sans se défendre par lui-même. Car il portait une certaine atteinte à la prééminence des Apôtres et la communauté primitive eût été plus encline à le supprimer qu'à l'inventer...

J'observerai que l'apparition à Marie-Madeleine, telle que la raconte Jean, se rattache bien à la classe des « apparitions de reconnaissance », où Jésus, d'abord reconnu à cause de son état nouveau, se fait reconnaître à des individus, aussi bien personnages mineurs comme Marie-Madeleine (Jn 20, 14-17 ; Mt. 28, 9-10 ; cf. Mc 16, 9) et les disciples d'Emmaüs (Lc 24, 13-35 ; cf. Mc 16, 12) qu'Apôtres (Lc 24, 34 ; Jn 20, 24-29 ; 21, 1-14 ; cf. Mc 16, 14-18) ; tandis qu'au collège apostolique sont normalement réservées les « apparitions de mission » (Mt. 28, 16-20 ; Lc 24, 44-49 ; Jn 20, 21-23)...

Ce n'est pas la seule fois que le quatrième évangile apporte à la tradition historique des matériaux précieux, dont on s'est trop souvent privé quand on l'entourait tout entier d'une suspicion systématique. Cette prévention, dont on commence à revenir mais qui sévit encore, s'explique en partie par les apparences littéraires, qui semblent rejeter tout cet évangile à une époque tardive, postérieure aux Synoptiques. Il faudrait pourtant bien reconnaître de plus en plus que Jean a une longue histoire, et que le problème de ses relations avec les Synoptiques a été souvent posé d'une façon simpliste et donc inexacte. S'il est le fruit d'une tradition orale des cercles johanniques, qui a fructifié en plusieurs rédactions par couches successives, on pourra y trouver simultanément des traditions anciennes dont les synoptiques dépendent, et d'autres plus récentes qui dépendent de ceux-ci. Nous avons cru en voir un exemple dans Jn 20, 1-18, et déjà en 19, 31-42. Il semble que l'analyse d'autres passages du quatrième évangile confirmerait ces résultats et permettrait de placer dans un jour plus vrai le problème complexe de sa genèse littéraire.

P. Benoit, *Exégèse et Théologie III* (p. 278).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

"Vous serez mes témoins"

Les deux outils du missionnaire sont le témoignage et l'Ecriture. L'apôtre est par définition un témoin ; ceci est très net dans les Actes, puisque c'est la qualité que l'on requiert des apôtres. Lorsque Judas a failli et que les Onze veulent le remplacer, Pierre dit qu'il faut élire quelqu'un qui ait connu Jésus, qui ait vécu avec lui, qui a vu sa résurrection et qui puisse ainsi témoigner (Ac 1, 21-22). Matthias et Joseph Barsabbas sont proposés, le choix tombe sur Matthias.

Dans ses discours, Pierre ne manque jamais, après avoir énoncé le fait de la mort et de la résurrection du Christ, de dire : Et nous, nous sommes témoins, nous l'avons vu, nous avons vécu avec lui, nous avons mangé et bu avec lui (Ac 2, 32 ; 3, 15 ; 5, 32 ; 10, 39-42 ; 13, 31).

La première fonction du missionnaire jusqu'à la fin des temps est d'être un témoin, c'est-à-dire d'apporter par toute sa vie personnelle l'assurance qu'il a vu ce qu'il rapporte aux autres, qu'il ne parle pas à la légère, qu'il n'offre pas une doctrine à laquelle il ne croit pas. Il se porte garant de ce qu'il dit. On peut penser que c'est difficile pour ceux qui n'ont pas vécu les événements de l'Evangile. Il n'y a plus de témoin au sens que les apôtres pouvaient revendiquer, cela est vrai. Mais le témoignage, même des apôtres, portait bien plus sur leur foi que sur leur expérience sensible. Ils avaient vu le Christ, mais combien d'autres aussi l'avaient vu ? Les Juifs de Jérusalem et de Galilée, et Caïphe, et Pilate, tous l'ont vu et ont vécu avec lui ; cependant ils ne sont pas des témoins, parce qu'ils n'ont pas la foi, qu'ils n'ont pas donné leur vie, qu'ils n'ont pas ce regard spirituel qui dépasse les réalités sensibles et pénètre, sous les apparences de l'homme Jésus ou dans le supplice de la Croix, la réalité profonde du Sauveur qui ressuscite pour donner la vie au monde. Les témoins efficaces sont ceux qui ont vu par la foi.

Les apôtres sont témoins parce qu'ils ont cru, les apparitions nous le montrent. Au premier abord, ils ne reconnaissent pas Jésus, leurs yeux de chair ne voient rien, ils le prennent pour un jardinier ou un simple voyageur ; et c'est lorsqu'ils croient et que leur cœur s'ouvre, qu'ils deviennent témoins et reçoivent l'expérience spirituelle. Sur ce terrain, nous leur sommes égaux, nous pouvons croire aussi. Nous n'avons pas la vision matérielle, sensible du Seigneur, qu'ils ont connue, mais nous avons la même vision spirituelle par le don de Dieu, le don intérieur de la foi. Notre foi s'appuie humainement sur leur témoignage, sur la parole de l'Eglise, sur ceux qui ont vécu avant nous, mais en définitive, et nous le savons bien, notre foi s'appuie sur la parole intérieure de Dieu...

Le témoignage personnel ne suffit pas ; il faut y ajouter, nous dit le Christ, les Ecritures, c'est-à-dire l'enseignement de l'Eglise, spécialement dans la Bible. Jésus évoque ici toutes les Ecritures : l'Ancien Testament avec Moïse, les Prophètes et les Psaumes, et le Nouveau Testament qui est en puissance dans l'intelligence que les chrétiens ont eu de l'Ancien. Car le Nouveau Testament n'est pas autre chose que l'expérience du Christ vécue par les premiers chrétiens interprétant l'Ancien Testament ; cette Ecriture complète la première et la couronne.

Les Ecritures qui annonçaient le Christ et qui racontent sa vie, ce message de la foi, sont le grand argument que l'on doit apporter pour convertir le monde. C'est là ce qu'ont prêché Pierre et Paul. Dans les Actes des Apôtres, chaque fois que Pierre prêche, il cite des textes des Psaumes ou des Prophètes, il prouve que le Christ devait ressusciter, que le Messie ne pouvait pas demeurer dans la mort, que ses souffrances étaient préfigurées par le Serviteur d'Isaïe, etc. Paul en fait autant ; après l'avoir entendu parler, les Juifs allaient scruter les Ecritures pour voir si vraiment tout cela avait été annoncé (Ac 17, 11).

Il devrait en être ainsi pour nous. Nous ne sommes plus dans le même milieu juif, c'est pourquoi nous avons tendance à ne plus estimer de la même façon cet argument scripturaire, à nous contenter de résultats théologiques qui ont été déduits par d'autres de l'Ecriture Sainte. Il arrive ainsi que les fidèles ne reçoivent plus qu'un condensé théologique quelque peu desséché, des formules prises d'un catéchisme du XIX[e] siècle. Nous sentons, spécialement aujourd'hui, qu'un tel enseignement est assez éloigné de la parole divine primitive. Il n'est plus possible de se contenter des formules d'un catéchisme vieillot. Je veux bien croire que l'enseignement de l'Eglise y est renfermé, mais ne vaut-il pas mieux remonter aux vraies sources, à l'enseignement profond de l'Eglise et à son origine qui est l'Ecriture ?

Il se fait actuellement un retour à l'Ecriture Sainte qu'il faut bénir, parce qu'il répond à un désir profond des âmes. Si les fidèles de notre génération ont ce goût pour l'Ecriture Sainte, c'est que, appelés par les secousses de la vie à revenir aux valeurs essentielles, ils rejettent le conventionnalisme, cet embourgeoisement de l'esprit qui régnait au XIX[e] siècle, et veulent retrouver les sources vives, en religion comme en tout. Ils veulent le vrai « l'existentiel » dit-on, par opposition à « l'essentialisme » qui manie des notions abstraites, des concepts que les enfants du catéchisme ne comprennent pas. Ils désirent retourner aux réalités vivantes, concrètes, car c'est ainsi que Dieu a parlé. Cet appel au réel a ramené tous les cœurs vers l'Ecriture Sainte, car ils y trouvent le jaillissement de l'action de Dieu parmi les hommes, et entendent comment il nous a parlé d'une manière historique, humaine. Les esprits dégoûtés par des lambeaux de doctrine desséchés comme les plantes d'un herbier, se tournent vers la prairie pour y cueillir des fleurs fraîches, et vers l'Ecriture Sainte pour y trouver une intelligence nouvelle de la foi.

Nous devons continuer à boire à cette source, par un travail permanent. L'Ecriture Sainte n'est pas un jardin fermé, mais c'est une terre qu'il faut savoir bêcher pour qu'elle produise. Il faut savoir dissiper bien des illusions, mais la récompense est grande pour qui découvre les richesses de cette parole de Dieu inépuisable. La lecture de la Bible n'est pas un divertissement, une besogne pour retraite spirituelle, une lecture spirituelle un peu meilleure que les autres ; c'est notre aostolat, toute notre vie profonde qui doit se nourrir de l'Ecriture Sainte. Le Christ nous le dit ici, en ce texte de saint Luc (24, 44-49) : quand notre témoignage de foi se sera bien nourrir aux sources de la parole divine, nous serons armés pour pouvoir porter cette foi aux autres...

P. BENOIT, *Passion et Résurrection du Seigneur* (p. 370).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

" Apprendre le sens de la Résurrection "

« Apprendre le sens de la Résurrection », écrivait Westcott, « est la tâche non pas d'une seule époque, mais de toutes. » Les évangélistes avaient saisi et présenté certains aspects de cette signification ; c'est ce qu'ont fait, à leur tour, les différentes périodes de l'histoire de l'Eglise chrétienne...

C'est l'annonce de Jésus et de la Résurrection qui a tout d'abord conquis le monde antique. Dans l'Eglise des Pères, ce fut spécialement l'Orient qui maintint la Résurrection à sa place centrale. Les Théologiens grecs isolèrent rarement la Croix ; la rédemption signifait pour eux la victoire de la Résurrection, par laquelle la nature jouit d'une nouvelle création et l'humanité peut avoir part à la vie ressuscitée du Christ, et devenir ainsi participante de la nature divine. De la même manière le culte de l'Eglise d'Orient s'est attaché à la Résurrection avec une décision qui a fait étrangement défaut à l'Occident latin et réformé. Car en Occident nous sommes habitués à penser que nous célébrons la liturgie sur la terre et que le Christ descend vers nous dans l'Eucharistie. Mais l'Orient n'a jamais oublié que le pain, le vin, les adorateurs, la terre elle-même sont élevés au ciel où se trouve le Christ. Assister à la liturgie de l'Eglise d'Orient, c'est percevoir et sentir combien l'Occident a perdu de vue que la première vérité du culte chrétien, c'est que tous, en tant que chrétiens, nous avons ensemble été élevés aux cieux avec le Christ.

Il serait absurde de dire que l'Occident a perdu de vue la Résurrection, car chaque vie sainte et chaque grande œuvre de la pensée chrétienne lui rendent témoignage. Il y eut cependant des époques, en Occident, où l'on isolait la Croix et où l'on oubliait de la voir dans la lumière de Pâques. On peut suivre cette tendance dans l'art, où le crucifix portant l'image du Christ mort remplaça les anciennes croix de « Majesté » avec le Christ couronné, vêtu et victorieux. On peut la suivre aussi dans la théologie, où le sacrifice de la mort rédemptrice a été souvent séparé de la victoire de la Résurrection rédemptrice. On peut la suivre dans le culte, où la commémoraison du Calvaire dans la liturgie a remplacé la commémoraison du drame entier de la Rédemption divine. En tout ceci, des généralisations tranchantes seraient déplacées. Il est souvent inévitable que les chrétiens fixent leur regard seulement sur « Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié », pour ne rien connaître d'autre que la Croix ; quand ils agissent ainsi, ils sont en réalité près de la Résurrection. Néanmoins, il y a eu parfois une concentration sur la Croix qui n'a rien de paulinien, et il y a une part de vérité dans les mots de Westcott : « Il a été désastreux pour toute notre compréhension de l'Evangile qu'une génération plus tardive ait placé sur la Croix l'image du Christ mort et que nous l'y avons maintenu » (The Revelation of the Risen Lord, p. XXVII)...

C'est à la fois l'aspect historique et l'aspect transcendant, l'humanisme de l'Evangile et son caractère surnaturel qu'authentifie la Résurrection. « Le paganisme proclame la grandeur de l'homme, le judaïsme la suprématie de Dieu. Le christianisme accepte l'antithèse et, par le message de la Résurrection, établit la grandeur de l'homme dans et par Dieu » (ibid., p. 210).

⁂

C'est du message de la Bible, dans toute sa richesse, que notre génération a besoin. Il est insuffisant et fallacieux de présenter l'Ancien Testament comme l'histoire du progrès des idées de l'homme sur Dieu, en oubliant la priorité du grand thème des actions de Dieu et de ses manifestations dans les événements de l'histoire d'Israël, qui fait de l'Ancien Testament ce qu'il est. Il est également trompeur de présenter l'Evangile comme l'enseignement de Jésus sur Dieu, sans donner l'importance qui convient à l'acte de puissance de Dieu lui-même dans la Passion et la Résurrection. Lue dans sa vraie lumière, la Bible a pour clé la Résurrection. Son Dieu est le Dieu qui a ressuscité Jésus d'entre les morts et, ce faisant, a authentifié sa propre parole dans l'Ancien Testament et dans la Croix du Christ. C'est seulement en vertu de la Résurrection que la Bible est une, et que son message est cohérent et vrai.

Mais, bien que la révélation dans la Bible soit unique, et fasse irruption d'en-haut en ce monde, elle n'est pourtant pas « tout autre ». Car le Dieu qui s'y révèle est aussi le Dieu qui a créé le monde. C'est pourquoi le thème de l'Evangile, la Vie-à-travers-la-Mort, ne survient pas dans le monde comme s'il lui était totalement étranger. Il se présente plutôt comme un dessin déjà tissé dans la nature et dans la vie de l'homme. Bien qu'il soit obscurci par le péché de l'homme, ce dessin n'est pas effacé ; à travers toute vie agit, même faiblement perçue, la loi de la vie à travers la mort ; sa présence atteste que l'homme est fait à l'image de Dieu. L'Evangile de la gloire de Dieu sur la face de Jésus-Christ est à la fois étranger au genre humain et, cependant, plus près de lui que l'air qu'il respire...

A. M. RAMSEY, archevêque de Cantorbéry
(« *La résurrection du Christ* », p. 137).

● « *VERS PAQUES* » *avec les jeunes enfants.* — Les jeunes enfants aussi sont « appelés » : il s'agit de leur révéler les axes essentiels de *la foi unique de toute l'Eglise*, il s'agit de les aider à trouver *leur rythme à eux* pour vivre cette foi dans leur existence d'enfants, il s'agit que tous ensemble, enfants et adultes, entrent d'un même cœur dans la joie de Pâques. Pour guider les uns et les autres, Françoise Destang, responsable de la formation chrétienne des jeunes enfants au Centre National de l'Enseignement Religieuxx, a préparé un petit livre destiné aux enfants de 6 à 9 ou 10 ans, accompagné d'un livret adressé aux parents et aux éducateurs.

« Vers Pâques », par Françoise Destang : le Carême, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte... Livre de l'enfant : 32 pages. Fascicule pour les parents : 16 pages. Entièrement refait après quelques années d'expérience.

En vente chez votre libraire, 3,00 F., ou à défaut : aux Editions du Sénevé, 34, rue Le Brun, Paris, 13e (l'exemplaire : franco : 3,45 F.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelques ouvrages sur Pâques

● *PASSION ET RÉSURRECTION DU SEIGNEUR, par le P. Benoit, directeur de l'Ecole Biblique de Jérusalem. Un volume de* 390 *pages, coll. « Lire la Bible », aux éd. du Cerf.* — Un ouvrage informé, récent et sûr. D'accès facile, ayant en outre l'avantage de donner les textes sacrés eux-mêmes. Avant tout un livre d'exégèse, mais ne refusant pas les considérations spirituelles. Le livre de base pour ceux qui ne cherchent pas des travaux techniques.

● *LA RÉSURRECTION DU CHRIST, par A. Michael Ramsey, archevêque anglican de Cantorbéry, préface du P. Marlé. Un volume de* 148 *pages, coll. « Christianisme en mouvement », aux éd. Casterman.* — Très différent comme style du précédent, mais accessible. Très solide au point de vue critique des textes, de la réflexion apologétique, théologique et spirituelle. « Une œuvre de lumière », écrit avec raison le P. Marlé.

● *LA RÉSURRECTION DU CHRIST ET L'EXÉGÈSE MODERNE, par de Surgy, Grelot, Carez, George, Delorme, Léon-Dufour. Un volume de* 192 *pages, coll. « Lectio divina », aux éd. du Cerf.* — Très différent des deux ouvrages cités plus haut, et beaucoup plus technique. Echo d'un congrès d'exégètes et de professeurs à Angers, assez difficile à saisir dans ses nuances car il comporte « une part d'interrogation et d'hypothèse », comme le signale loyalement Paul de Surgy dans le liminaire.

● *LA CÈNE DU SEIGNEUR, par Edward J. Kilmartin. Un ouvrage de* 190 *pages, traduit de l'américain, coll. « Paroles de vie », aux éd. Mame.* — Une étude des textes les plus anciens tant de l'Evangile que de la littérature chrétienne primitive, sur la signification et la portée de l'Eucharistie comme sacrement et mystère. Relève de la théologie biblique. Un livre sérieux, qui tient ses promesses.

● *LE VISAGE DU RESSUSCITÉ, par M.-J. Le Guillou. Un ouvrage de* 424 *page, aux éd. Ouvrières.* — Parmi les nombreux livres de l'après concile, « Le Visage du Ressuscité » occupe une place de choix. Il introduit au cœur même de l'enseignement du Concile. Il montre que l'Eglise a voulu Vatican II pour se laisser instruire d'abord par le visage du Ressuscité et pour dévoiler ensuite toute sa grandeur à notre temps. L'Eglise, séparée du Christ, n'existe pas. Elle n'est que par le Christ, pour le Christ, dans le Christ, du Christ. Mais parce que le Christ est le Sauveur de tous les hommes, l'Eglise est aussi essentiellement relation à l'humanité. Ecrit par un spécialiste de l'œcuménisme, « le Visage du Ressuscité » rejoint les grandes questions théologiques de l'heure. Il sera une lumière pour les intelligences et une aide pour la prière. C'est à la fois un livre de théologie et de spiritualité.

Nous ne serons ni les archéologues d'une chrétienté, ni les sociologues d'une Eglise révolutionnaire. Tout cela est radicalement vieux. Nous serons les prophètes de la nouveauté, les voyants du Christ ressuscité.

Le métropolite Ignace à Uppsala 1968.

Le cantique de l'Agneau : Un Dieu chanteur

...Célébrée par le Christ au soir du Jeudi Saint, la Pâque est une pâque eucharistique, c'est une triomphante action de grâce. Certes, toute pâque ancienne était une eucharistie ; mais de même que le Christ a terminé le rite, en l'achevant, aussi a-t-il repris les thèmes anciens de l'action de grâce d'Israël, au cours de la nuit pascale, en les *divinisant,* en les achevant eux aussi, en faisant éclater l'espérance d'Israël. Au Cénacle, il appartient au Christ de prononcer la *Haggada* de la dernière Pâque. L'Agneau est au milieu des brebis ; et que fait-il avant de donner son sang ? Il chante. Au cours d'une nuit d'amour, à la fin d'un repas d'amour, il chante le chant d'amour. Dans la nuit du Jeudi Saint, le chant a été rendu au monde :

Lève-toi, mon amie, et viens !
Voici que l'hiver est fini,
Les fleurs ont paru sur la terre,
Le temps des chansons est arrivé !
La voix de la tourterelle s'est fait
entendre dans nos campagnes !

Vox turturis audita est. Nous avons appris à reconnaître cette voix étrange de la tourterelle ; elle chante au printemps ; mais il a fallu d'abord l'hiver, et nous savons quelle plainte insondable est sortie du cœur déchiré du Christ : « Venez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne ». Cette voix qui se fait entendre le Jeudi Saint est une voix d'une douceur terrible ; c'est celle de l'Agneau qui se plaint, parce qu'il sent déjà le sang des abattoirs. Mais cet agneau pitoyable, on ne lui prend pas sa vie, il la donne. Dans la nouvelle alliance, l'Agneau est prêtre, prêtre tout puissant et glorieux, glorieux d'une gloire qui lui vient de son Père, tout puissant maître de la vie et de la mort. *Exivit vincens ut vinceret* (Apoc 6,2) le vainqueur est sorti pour vaincre ! L'Agneau chante, et sa voix est celle du victorieux. C'est la voix, aussi nouvelle que celle de la tourterelle, qui nous annonce que le printemps éternel a refait son apparition sur la terre, que la vie partout va triompher de la mort, que le grand passage commencé s'achèvera le lendemain sur la croix, et que la Pâque, la vraie, la dernière, la seule Pâque est en train de s'accomplir. La Pâque eucharistique, la Pâque du Jeudi Saint a été avant tout, a été essentiellement cette ivresse qui a transporté l'âme du Christ à la pensée que l'heure de son combat — « son » heure — avait sonné, et que ce combat serait une victoire.

Enivrez-vous, mes bien-aimés ! Le Christ est au milieu des siens comme le maître de la vendange, le visage tout barbouillé du sang de la vigne.

Qui est celui qui vient d'Edom, qui vient de Bosra, les vêtements empourprés, drapé dans un vêtement magnifique, fier de la plénitude de sa force ? Pourquoi tes habits sont-ils rouges, comme les vêtements de celui qui foule au pressoir ?... » (Is 63, 1).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est aussi le maître du festin. L'heure est venue pour lui de vivre son mystère. Dans le ritualisme figé de la Pâque juive, il introduit la révélation de la Loi nouvelle : Dieu aime, Dieu nous aime ; il nous cherche ; il nous sauve. Le pain et le vin ne seraient rien s'ils n'étaient les sacrements de cet Amour. C'est la raison pour laquelle avant de nous les donner, le Christ « s'abandonne » à la douceur de ce repas. Il domine son heure ; il annonce le rite ; il prépare les esprits ; une dernière fois, il « prêche l'Evangile ».

Il sait que par cette première eucharistie, comme par la Croix du lendemain, tout honneur et toute gloire seront pour toujours rendus à son Père. L'ivresse qui saisit l'âme du Christ au Cénacle est une ivresse filiale ; et l'eucharistie qui est la sienne n'est pas seulement, n'est pas d'abord une eucharistie fraternelle, c'est l'eucharistie d'un Fils.

La liberté, la souveraineté, la lucidité, la magnanimité, la charité fraternelle que nous admirons au cours de la Passion du Christ ne sont que les aspects humains et comme la réfraction de cette conscience filiale. *Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous aime !* L'eucharistie est le festin du Fils, qui donne sa chair pour la vie du monde. L'eucharistie est le vrai banquet , où est célébré le mystère de l'Eros ; c'est un festin « platonicien », où la chair ne sert de rien, mais où l'intelligence et l'amour sont premiers ; où l'offrande est spirituelle ; où le pain est céleste, l'ivresse est sobre ; où l'on ne boit, selon le mot de Platon, que pour *le beau discours,* que pour la théologie. Le vin, selon une expression qui avait encore un sens pour Montaigne, y sera un vin théologique. L'acte suprême de l'existence du Christ aura été le chant, la théologie, l'évangile de ce banquet, où le berger est agneau ; où le prêtre est victime ; où le maître du festin est lui-même le vin qu'il donne à boire à ses amis.

Enivrez-vous, mes bien aimés. Les premiers chrétiens désignèrent l'eucharistie comme *fraction du pain.* Il est dommage qu'ils aient ainsi privilégié le pain au détriment du vin. Bossuet semble avoir consenti à regret à cette simplification, quand il écrit : « *Jésus-Christ s'est servi de ce pain et de ce vin pour nous donner son corps et son sang, afin de donner à l'eucharistie le caractère de force et de soutien, et le caractère de joie et de transport : et afin aussi de nous apprendre, par la figure de ces choses qui font notre aliment ordinaire, que nous devons tous les jours non seulement soutenir, mais encore échauffer notre cœur ; non seulement nous fortifier, mais encore nous enivrer avec lui, et boire à longs traits dès cette vie l'amour qui nous rendra heureux dans l'éternité* »

Du banquet eucharistique, la prédication courante et la piété moderne ne retient que la nourriture, *le pain.* La disparition de la communion au calice a eu pour effet pratique de réduire à rien, dans la chrétienté d'Occident, la catéchèse du vin, de son symbolisme et de sa grâce propre. Si l'on veut voir de quelles richesses on s'est privé, qu'on se réfère au *De sacramento eucharistiae* d'Albert le Grand. Mais peut-être la théologie d'Occident, tributaire en ce domaine des catéchèses de saint Augustin sur l'Evangile de saint Jean et spécialement sur le sermon du Christ à Capharnaüm, était-elle nécessairement conduite à ne retenir de l'eucharistie que la nourriture et l'union (physique) par mode d'assimilation vitale. A la longue, on en est venu à raisonner sur la nourriture et non plus sur le repas, déplaçant ainsi le centre de gravité du symbolisme euchari tique. Tout l'élément « platonicien » du festin eucharistique (on dirait aussi bien l'élément juif de la *Haggada*) est à la longue tombé en désuétude dans la catéchèse et la théologie courante. Il suffit de voir les réactions épouvantées d'auditoires cultivés, voire de milieux ecclésiastiques, quand on essaie, si timidement que ce soit, de le remettre en circulation ! L'eucharistie nourrit notre corps et notre âme. C'est vrai, mais aussi elle enivre notre esprit et nous révèle la vérité. L'eucharistie est extatique : elle nous fait sortir de nous-même, *alienatio mentis, mania erôtiké.* Et il n'y a que Dieu qui puisse vraiment opérer cette aliénation. Tant que l'homme est dans la chair, il reste avec lui-même et sa sagesse (2 Co 5, 13 ; 1 Co 2). Dieu l'habite-t-il, il n'est plus sage, il n'est plus charnel, il est, dans le Christ, une création nouvelle et il parle dans la nouveauté de l'esprit. Le prêtre qui célèbre l'eucharistie, au cours de la célébration, parle toujours *in Vino.* Pour reprendre le mot admirable d'Origène : *le vrai peuple d'Israël, c'est celui qui sait boire le sang.* Il n'est que trop vrai ; nous ne savons plus le boire ; et nos fidèles en ignorent jusqu'au goût. Etonnons-nous ensuite que l'exploitation exclusive du symbolisme du pain et de la nourriture ait abouti si souvent à une effrayante matérialisation de la pratique sacramentaire. Le sang, c'est la vie. Le sang, c'est l'esprit. Le vin, c'est l'ivresse. Boire intelligemment ce vin de l'ivresse et cet esprit du Christ, c'est devenir *un autre homme.*

P. DUPLOYÉ,
Les origines du Centre de Pastorale Liturgique (p. 244).

Pour les célébrations pénitentielles

● *PETIT GUIDE POUR LES CÉLÉBRATIONS PÉNITENTIELLES, par le P. Claude Jean-Nesmy. Editions Fleurus, 48 pages ; 3 fr.* — Pour aider *les membres d'une communauté* à mieux comprendre et mieux accomplir, ensemble, ou à défaut individuellement, les démarches d'une vraie célébration pénitentielle.

● *CÉLÉBRATIONS PÉNITENTIELLES, par Aubry, de Baciocchi, Rozier. Aux éditions du Chalet.* — Une brochure déjà bien connue, très pratique et bien faite, avec de nombreux textes... Pour le clergé surtout.

● *MATÉRIAUX POUR LE CARÊME* 1959. — Dans cette brochure (actuellement épuisée), un bon dossier sur les célébrations pénitentielles, pages 11 à 30 : notes doctrinales, structure type, exemples de réalisation en paroisse, avec un groupe d'ingénieurs, avec des jeunes...

● *LA LITURGIE PÉNITENTIELLE DANS LA BIBLE, par E. Lipinski. Collection « Lectio divina », aux éd. du Cerf.* — Ce n'est pas un ouvrage immédiatement utilisable dans nos célébrations pénitentielles communautaires ! C'est une étude qui vise à préciser le cadre liturgique des supplications collectives d'Israël et à mieux saisir les psaumes correspondants. Aide à comprendre ce que l'Eglise recherche dans ces « nouvelles » célébrations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pâque la sainte

Car tout est là : nous ne ramènerons nos fidèles à une assistance volontaire et fervente aux offices de la Semaine Sainte que lorsqu'ils aurons compris la grandeur de Pâques. Une fois de plus : le rite suppose la prédication, l'action liturgique ne sera vivifiée que par l'action catholique. Inutile de chercher à intéresser nos fidèles à des rites dont ils n'ont pas saisi la vérité, dont ils n'ont pas *eu le besoin spirituel impérieux* de saisir la vérité.

Il faut recréer dans la chrétienté la mystique de la fête de Pâques. Pour cela employer toutes les pédagogies : les retraites, les livres, les affiches, les cercles d'études, les directions au confessionnal, les consignes données dans les bulletins paroissiaux. C'est une de nos joies, au C.P.L. de savoir que notre action étant tout orientée vers la revivification des rites, et le rite pascal étant le rite majeur de la liturgie, il est rigoureusement exact de dire que l'objet principal du C.P.L. est de rendre à la fête de Pâques la place qui lui est due dans la chrétienté, et d'abord dans la mentalité des hommes d'Eglise...

⁂

Pâques est la fête où se concentre tout le pathétique chrétien. Le Christ n'est pas venu nous révéler une religion facile : il a définitivement installé le drame dans nos vies. Il se trouve que la misère du monde devient telle qu'elle forcera bientôt les chrétiens ou à quitter leurs églises et à apostasier, ou, s'ils continuent à remplir nos églises le matin de Pâques, à savoir ce qu'ils disent quand ils chantent : « Je crois qu'il est ressuscité le troisième jour... qu'il est monté au ciel... et qu'il siège à la droite du Père ». Ils comprendront le mystère de cette vie que les Juifs avaient cru anéantir et qui s'affirme en ce jour, permanente et heureuse. Ils remercieront Dieu de leur avoir fait croire de telles choses, de les avoir appelés à son admirable lumière de préférence à tant d'âmes « laïques » si belles, si attirantes et qui ne voient là que « scandale et folie ». Ce jour-là, nos fidèles auront repris le sens de leur engagement chrétien. Ils sauront écouter sans trouble des sarcasmes semblables à ceux qu'un rhéteur décochait à l'adresse des premiers chrétiens : « Ces pauvres malheureux se sont persuadés qu'ils ne mourraient jamais et qu'ils vivraient éternellement. Ils ont tout renié pour adorer ce sophiste crucifié qui est leur maître et pour vivre selon ses lois ». Ils sauront répondre aux fils de ce rhéteur qu'ils ont compris, eux chrétiens, les exigences du Christ, et qu'elles n'étaient si extrêmes que parce qu'elles étaient la condition d'une plénitude de vie et de bonheur telle qu'ils n'auraient jamais osé la rêver. Ils proclameront qu'en perdant pour le Christ leur misérable vie, ils n'ont fait aucun sacrifice parce qu'ils l'ont trouvé, lui, le véritable, le seul bon, le seul glorieux, le seul Seigneur, l'unique ami des hommes, le seul Dieu dans les siècles des siècles.

P. DUPLOYÉ,
Les origines du Centre de Pastorale Liturgique (p. 89.

Baptême des petits enfants

C'est un texte des Evêques de la Région parisienne que l'on trouvera ci-dessous. Il rejoint, pour l'essentiel, les expériences entreprises dans quelques-unes de nos paroisses : Saint-Pol-de-Léon, Ile de Batz, Rosporden, Landivisiau, Saint-Marc, Le Landais, etc..., expériences qu'un groupe de travail essaie de coordonner en vue d'une réflexion et d'une recherche communes où seraient engagées toutes les « dimensions » de la pastorale (évangélisation, catéchèse, liturgie).

Dans le document approuvé par l'assemblée plénière de l'Episcopat français le 6 décembre 1965 et dans les orientations pratiques publiées par les diocèses de la région parisienne en février 1966, nous indiquions les orientations nouvelles pour la pastorale du baptême des petits enfants.

« Dans le monde d'aujourd'hui, disions-nous, où l'Eglise visible, prend vivement conscience de n'avoir pas la même extension que le monde, il lui est plus que jamais nécessaire d'apparaître pour ce qu'elle est, et de témoigner sa foi, partout où elle se rend visible. Ce monde, même lorsqu'il paraît indifférent, n'en regarde pas moins l'Eglise ; au moment où il semble l'ignorer, il donne toujours, pensons-nous, le signe d'une secrète attente.

Dès lors les gestes de cette Eglise, autant que son message, devront manifester fidèlement sa véritable nature et, par là, sa mission. Tout ce que fait l'Eglise, et spécialement la pratique sacramentelle, doit être comme le reflet de son être. »

C'est en effet le sérieux du baptême qui **commande** le sérieux de l'évangélisation et c'est le sérieux de l'évangélisation qui **permet** le sérieux du baptême.

Si nous prétendons évangéliser tout en négligeant les baptêmes, nous détruisons, d'un côté ce que nous construisons de l'autre, car le contenu « mystérieux » de l'évangélisation ne nous est finalement dévoilé que dans l'acte baptismal : par son Eglise, le Christ nous aime et il se livre à nous pour nous sauver.

En conséquence, nous ne pouvons faire de l'évangélisation un simple **prélude** au baptême. Nous ne pouvons davantage faire de la rencontre baptismale avec les parents une simple **occasion** d'évangéliser, car cela voudrait dire que le don de Jésus-Christ n'est pas tellement nécessaire à un homme qui vit correctement les valeurs humaines. La rencontre de l'Eglise avec les parents demandant le baptême de leur enfant doit, d'une manière ou d'une autre, être commandée et éclairée par le **sacrement.**

C'est dans ces perspectives de lien entre évangélisation et sacramentalisation qu'avaient été rédigées ces premières orientations. L'enquête réalisée dans nos huit diocèses après deux ans d'expérience, ainsi que la parution à venir du nouveau rituel du baptême des petits enfants nous invite aujourd'hui à préciser les orientations nouvelles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le texte qui suit est tout entier tiré des conclusions de l'enquête. Il ne comporte pas de chiffres car les résultats complets seront donnés par ailleurs.

D'autre part il est volontairement optimiste en ce sens qu'il insiste sur les progrès réalisés, même s'ils sont encore peu nombreux afin d'éclairer la route de tous. Nous savons qu'il y a des échecs inévitables. Nous constatons cependant que des progrès sont possibles. Ce sont les prêtres qui ont travaillé cette pastorale en équipe ou en doyenné, ceux qui ont confronté leurs mentalités, partagé leurs expériences qui sont à la source du renouveau. Nous y voyons une raison de plus d'espérer. Une évolution ne se fait pas en deux ans. L'effort que nous avons entrepris n'en est qu'à son début. Nous voulons aider à le poursuivre avec courage.

QUELQUES CONSTATATIONS QU'ON PEUT DÉJA SOULIGNER

a) Evolution de la mentalité de certains parents

Le temps qui s'écoule entre la demande et la date du baptême devient parfois aujourd'hui plus long qu'autrefois. On commence à savoir qu'il faut se présenter à l'avance.

Il arrive, c'est encore rare, qu'on vienne faire la demande avant d'avoir fixé la date du baptême : « quand cela vous sera-t-il possible » »

Il est même arrivé qu'on vienne très longtemps à l'avance, alors que la décision du baptême est à peine ébauchée : « Que nous faudra-t-il faire le jour où on voudrait faire baptiser notre enfant ? »

Il faut enfin signaler que des parents viennent maintenant inscrire leur enfant au moment de la naissance ou même avant. Il y a là une évolution heureuse.

Les chrétiens de nombreuses communautés paroissiales ont été sensibilisés à la nouvelle pastorale du baptême des petits enfants par la prédication du dimanche, des panneaux d'affichage bien réussis au fond des églises, des tracts et des journaux.

Les chrétiens prennent souvent maintenant une part active à la réunion de parents, et certains d'entre eux participent même à sa préparation et à son animation de manière habituelle ou occasionnelle.

b) Evolution de la pratique pastorale

Le regard que nous portons sur la pratique pastorale et son évolution doit tenir compte de la brièveté de l'expérience.

La situation ne peut déjà être transformée. Pourtant il nous paraît utile de signaler certains points.

Le premier accueil s'est dans bien des endroits beaucoup transformé. Il y a de moins en moins de paroisses où l'accueil est fait administrativement. Presque partout des prêtres essaient de dialoguer avec les parents à l'occasion de ce premier contact.

En milieu rural les visites à domicile et les dialogues personnels ont pris parfois un caractère nouveau : un approfondissement a été réalisé.

D'autre part les réunions de parents tout en étant loin d'être totalement généralisées, se sont multipliées surtout dans les agglomérations urbaines. Cette première expérience d'Eglise, rencontre de plusieurs couples et d'un prêtre, semble de plus en plus bénéfique, chaque fois qu'elle apparaît possible, à la compréhension du baptême, entrée dans l'Eglise.

Au début ces réunions ont encore trop souvent été des sortes de cours de rattrapage où l'on essayait de faire saisir aux parents ce qu'était ce baptême qu'ils demandaient pour leurs enfants. Les parents étaient souvent passifs, ils écoutaient ce « cours de religion », cette explication des symboles, mais ils ne se sentaient pas concernés. C'était trop loin d'eux.

On ne dira jamais assez qu'une réunion qui ne serait que la préparation des rites de liturgie du baptême ne conduit qu'à une impasse.

Certains paroisses sont aujourd'hui le lieu des rencontres d'un autre type. Ce sont des sortes de tables rondes entre chrétiens, moins chrétiens, parfois incroyants et athées. Dans ces tables rondes on se retrouve tous comme des hommes, ce sont : des rencontres d'homme à homme, d'égal à égal. On discute sur le sens de la vie, de la naissance, la souffrance et le mal, la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants, le mystère de la liberté humaine. Dans ces échanges les couples chrétiens ou le prêtre sont amenés à dire comment eux-mêmes vivent ces réalités humaines en chrétiens, avec leur foi. Ils disent que l'originalité de leur façon de comprendre et de vivre ces réalités humaines vient de leur rencontre avec Jésus-Christ, dans l'Eglise et ils indiquent comment le baptême est l'entrée dans cette originalité.

Cette nouvelle façon de faire qui permet une évangélisation par le témoignage des chrétiens présents semble infiniment préférable. Elle est difficile et nous ne sommes pas tous prêts à la réaliser dès aujourd'hui. Il nous paraît nécessaire d'y tendre rapidement et de toutes nos forces. Les chrétiens habitués à la révision de vie, à un regard chrétien sur les réalités humaines sont particulièrement aptes, sans préjudice de leurs autres engagements, à ce dialogue.

c) Evolution de la pratique liturgique

Dans de nombreuses communautés chrétiennes un effort très sérieux a été fait pour la célébration des baptêmes. Ces célébrations ont ainsi été rendues plus vivantes et plus communautaires.

Le nouveau rituel du baptême des enfants devrait aider à la poursuite de cet effort, notamment quant à la célébration communautaire du baptême.

Certaines paroisses ont choisi pour chaque mois la ou les dates de baptême à proposer aux familles. Auparavant les parents en avaient l'initiative. Cet effort de centralisation permet, sans préjudice des légitimes exceptions, une célébration plus communautaire, à laquelle est souvent associée une partie de la communauté chrétienne du dimanche. Il semble qu'après un ou deux ans d'expérience cet effort soit non seulement facilement accepté mais favorablement accueilli par la majorité des parents.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'idéal pour un baptême communautaire, c'est que les familles se soient rencontrées avant.

Cette connaissance humaine, peut-être cette réflexion commune, permettra que la célébration du baptême soit communautaire et non pas collective.

DISTINCTION ENTRE DEMANDE ET DÉCISION MURIE

A partir de ces évolutions constatées, ne peut-on entrevoir certaines lignes pouvant permettre un jour une plus grande distinction entre demande et décision mûrie ?

a) Au niveau des mentalités

— Il faut veiller à ce que la pratique actuelle ne nous enferme pas dans une question de délai, même s'il est meublé par une réunion. Il ne suffit pas d'avoir un délai, il faut encore une durée suffisante pour que ce délai puisse être utile.

— D'autre part, il faut affirmer clairement que la première démarche faite par les parents entraîne l'acceptation par l'Eglise d'une responsabilité réelle vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.

C'est en acceptant d'inscrire cet enfant que l'Eglise manifeste la responsabilité qu'elle prend vis-à-vis de lui.

Ainsi :

— par cette démarche, l'enfant est déjà dans la mouvance de l'Eglise ;

— les parents acceptent, par le fait même de l'inscription, de devenir avec l'Eglise, responsables de la foi et de la vie chrétienne de leurs enfants ;

— l'Eglise accepte d'aider les parents à mûrir leur décision et à leur faire une proposition, une annonce de la foi en Jésus-Christ.

La date de la célébration du baptême est fixée et décidée en Eglise avec prêtres et laïcs et après le mûrissement nécessaire.

b) Au plan de la pratique pastorale

— La date du baptême doit être fixée seulement quand la décision a été confirmée.

— Inviter à venir faire l'inscription au moment de la naissance. « Le plus tôt possible (dans une démarche parallèle à l'inscription à l'état-civil), des parents font inscrire leur enfant en vue du baptême... ».

Dans ce cas le délai n'est plus juridique. Il est large. Il est en lien avec la naissance, non avec le baptême.

— Lors du premier accueil on invitera donc les parents à la première réunion possible et ultérieurement à d'autres s'ils le désirent.

Une réflexion plus élaborée en réunion collective ou dans des contacts particuliers pourrait permettre à chaque famille de mûrir une décision qui engagerait la famille autant que l'enfant.

— Contenu des réunions.

Dans le paragraphe b) des constatations dégagées par l'enquête on voit qu'un nouveau type de dialogue se fait jour. Il nous paraît bon de privilégier ce genre de rencontre qui situe mieux que les précédents la situation originale de l'Eglise par rapport au monde.

Les réunions avec les parents demandant le baptême de leurs enfants, qui étaient au début des réunions de préparation, deviendront maintenant des réunions de mûrissement de la décision.

Le but du délai et de la rencontre devient « mûrir la décision elle-même ».

Il apparaît important, en fonction de cela :

— que l'invitation à la rencontre et le sens donné à cette rencontre soient indiqués dans le premier accueil et en soient le prolongement ;

— qu'on en arrive à inviter à « la-réunion-qui-suit-l'accueil », c'est-à-dire une réunion de dialogue qui aura lieu dès que possible, indépendamment de la date du baptême, et non à « la-réunion-qui-précède-la-célébration », car il ne s'agit plus d'abord d'une réunion de préparation au baptême proche ;

— qu'on aide les familles à bien distinguer la demande du baptême et la décision éclairée de faire baptiser en acceptant les conditions prévues et en commençant à les réaliser ;

— que l'attitude de l'animateur (laïc ou prêtre) de la rencontre soit un effort pour écouter les gens plus que pour parler...

N. B. — A partir des réunions, certains foyers voudraient prolonger leurs discussions.

Souvent nous ne savons comment répondre à cette demande. Il ne faut pas oublier que dans la vie beaucoup de nos rencontres sont des rencontres occasionnelles et qu'elles ne sont pas sans valeur pour cela.

D'autre part il pourrait être bon, dans certains secteurs, de proposer peut-être des tables rondes, des forums, des groupes de dialogue où tous ceux qui voudraient, croyants ou non, pourraient venir poser des questions, discuter, dialoguer avec d'autres. Des parents qui viennent pour le baptême, des fiancés, des gens rencontrés occasionnellement, des amis ou des camarades de chrétiens pratiquants... pourraient être invités à de telles rencontres.

Enfin il est arrivé que certains parents qui demandent le baptême de leurs enfants aient pu être orientés avec beaucoup de profit vers le catéchuménat des adultes, lorsqu'ils n'étaient pas eux-mêmes sacramentalisés et désiraient poursuivre une recherche personnelle de foi.

— Enfin quand la décision est confirmée on invitera à choisir parmi les dates de célébration proposées. Ce choix est fait par le couple, en tenant compte des enseignements réalisés et des échanges qui ont eu lieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c) Au plan de la pastorale liturgique

Quand sera paru en France le nouveau rituel du baptême des petits enfants, nous veillerons à ce qu'il soit présenté aux prêtres et aux laïcs travaillant avec eux et nous étudierons ensemble les aménagements pastoraux qu'il implique.

LES CAS PARTICULIERS

L'enquête réalisée dans les huit diocèses de la région parisienne a soulevé plusieurs questions particulières sur lesquelles il est nécessaire d'indiquer des orientations.

a) Les baptêmes hors de la paroisse du domicile des parents

La préparation du baptême d'un enfant est toujours nécessaire. Nulle famille ne peut s'en dispenser. Les modes de cette préparation peuvent varier suivant les familles et les communautés chrétiennes.

Cependant, en tout état de cause, un prêtre ne baptisera pas l'enfant dont les parents ne sont pas domiciliés sur sa paroisse sans avoir pris contact avec le curé de la paroisse d'origine et s'être assuré que la préparation de la famille a été effectivement réalisée. En cas contraire il assurera lui-même cette préparation.

b) Baptême pendant la Messe

C'est un problème qui est abordé par certaines communautés. Il est bon de signaler que le baptême de l'enfant ne devrait avoir lieu dans le cadre de la messe que pour les familles qui habituellement participent de cette manière à la vie de la communauté chrétienne.

Tous les problèmes n'ont pu être abordés dans ces pages ; certains demandent recherche et réflexion : la question du rite liturgique, de l'accueil de l'enfant.

● *LE SIGNE DE LA FOI (essai sur le baptême), par Pierre Talec, vicaire à Paris. Un volume de 126 pages, aux éd. du Seuil.* — L'ouvrage s'ouvre sur *les aspects théologiques* (Qu'ajoute le baptême à la foi ?... Etre baptisé : reconnaître Jésus-Christ... En quoi le baptême est-il nécessaire ?... Le baptême des petits enfants : signe de l'amour gratuit...) : c'est clairement dit. Viennent ensuite des chapitres sur *la spiritualité baptismale* (Vivre son baptême : l'expérience du passage... Mart et résurrection : dynamique du passage...). On aurait tort de passer ces pages pour en arriver au *dossier de pastorale* (Nouvelles dispositions... Comment lancer cette pastorale... Recherche missionnaire... Parrains d'aujourd'hui...). Un livre utile, qui n'apporte peut-être pas grand' chose de neuf, mais qui s'appuie sur une expérience vécue et reste fermement accroché à l'essentiel. Recommandé.

Existence chrétienne et sécularisation

La sécularisation est, dit-on, le fait de l'autonomie des réalités et valeurs terrestres, l'autonomie de l'homme, de ses activités. Mais il faut préciser cette notion. La vie humaine peut échapper à l'emprise ecclésiastique, ou religieuse, ou métaphysique, ou encore à la régulation de la foi : tout cela n'est pas équivalent. Aussi « Gaudium et Spes », n° 36, souligne l'autonomie des réalités terrestres : elle ne signifie pas indépendance par rapport à Dieu.

En réalité la sécularisation est d'abord un processus social. Elle est déjà largement et tend de plus en plus à être la marque de la société moderne. Contrairement au monde de chrétienté, l'organisation sociale, comme telle, n'est pas dominée par l'influence religieuse, l'influence de l'Eglise : l'on peut vivre et exercer toutes activités humaines sans être croyant et pratiquant. (Et dans cette ligne s'instaurent, en fait, de plus en plus une mentalité et un type d'existence étrangers à toute religion, à toute idée de Dieu).

Cependant ce que l'organisation sociale n'impose pas, elle ne l'interdit pas non plus : l'existence chrétienne est laissée à la décision personnelle des individus, à leur liberté. Une telle situation constitue certes pour la foi une véritable épreuve avec ses difficultés, ses tentations, ses risques, mais aussi ses exigences et ses chances.

Comment vivre une existence chrétienne dans un monde séculier et pluraliste ? L'on voit déjà qu'il faudra maintenir ensemble distinction et union. L'on voit aussi quels contraires la foi devra tour à tour affronter et dépasser.

1°) Première hypothèse

Distinction excessive ; dès lors union insuffisante, jusqu'à la séparation (et même la négation de l'un des termes).

a) la vie profane d'une part, la foi de l'autre (dualisme, atttiude de *fidéisme*).

Cette solution est toujours une tentation du croyant. Le reproche lui en a été fait bien souvent. Peut-être est-elle plus forte chez plusieurs aujourd'hui, en ces temps de contestation radicale. Dans un monde où l'influence de la foi est difficile à saisir, quand tant de critiques s'élèvent contre les essais de présence chrétienne, et surtout contre les expressions et justifications de la foi, l'on sera tenté de s'installer en cette scission.

En ce cas, le chrétien, comme tel, est neutralisé en son action et en sa pensée. La foi a perdu pour lui la dimension globalisante qui lui est essentielle dans la perspective du Christ Seigneur Universel.

b) le monde et l'homme seuls : *l'athéisme*, le sécularisme (ce danger que la sécularisation porte en elle).

Le fidéisme laisse le monde à lui-même. Mais pour bien des esprits, pour qui il n'y a que ce monde dans l'absence de Dieu, l'athéisme paraît s'imposer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La question de l'athéisme est une question fondamentale qui se pose à tout croyant. La question de Dieu est toujours la question essentielle, où toute intelligence et toute vie humaine sont attendues (1).

Manifestement le fidéisme n'est pas une réponse à l'athéisme au plan de l'intelligence : c'est la peur de s'engager dans les interrogations de l'intelligence et la confrontation avec ceux qui réfléchissent et n'ont pas la foi (2).

Il ne l'est pas non plus au plan de la vie. Et certes, il y a là une foi vécue au cœur de l'homme (et cette dimension d'intériorité, de relation personnelle avec Dieu est essentielle), mais si elle se tient à l'écart de la vie culturelle, sociale, économique, politique, elle confirme l'affirmation athée : « la Religion est affaire privée ». Mais tel n'est pas l'enseignement de l'Eglise (3).

2°) Deuxième hypothèse

Distinction insuffisante : dès lors union excessive, jusqu'à la confusion (et l'absorption de l'un des termes).

a) dans le sens de l'influence du divin sur le monde (*sacralisation* de divers domaines du monde, en diverses Religions). Le monde n'est pas reconnu dans son autonomie.

Mais la foi s'accorde avec la sécularisation pour reconnaître l'autonomie normale du monde : la Bible, dès la Genèse, et surtout l'enseignement du Christ ont nettement distingué le Dieu vivant de la nature et de la cité (désacralisation).

C'est pourquoi la foi est constamment appelée à se dégager d'attitudes religieuses abusives. Elle s'enracine certes dans un sens fondamental du sacré (l'ouverture de l'homme à une transcendance) et par là dans l'expérience humaine. Elle assume le sens religieux de l'homme et ses expressions mais elle les purifie et les convertit. Ce qui n'est jamais fait une fois pour toutes et exige une vigilance constante.

b) dans le sens de l'influence du monde sur la foi.

Il y a une interpellation du monde, en son historicité, sur l'expression et la vie de la foi. La constitution pastorale « Gaudium et Spes » a bien pour titre : « L'Eglise dans le monde de ce temps ». C'est dire l'exigence d'actualisation du message chrétien à l'écoute des questions et des urgences du monde d'aujourd'hui.

---

(1) Cf. *Henri de Lubac*, Athéisme et sens de Dieu (Foi Vivante, 1968, 160 p.).

(2) L'Eglise catholique a toujours soutenu qu'il y a une rationalité de la foi. Avec des moyens bien pauvres, au 19e siècle, après la critique kantienne, quand s'amorçait l'essor prodigieux de la rationalité scientifique...

(3) Cf. « Gaudium et Spes » et tant de textes et d'expériences dans l'Eglise catholique. Dans le monde protestant l'on peut noter le renversement spectaculaire qu'opère *Harvey Cox* (membre de l'Eglise baptiste, de tradition piétiste, orientée vers le salut individuel) qui appelle les croyants à la construction de la cité humaine, la participation active à la « politique ». (La Cité séculière, cahiers de l'Actualité religieuse, Casterman, 1968).

De même *D. Bonhœffer* refuse une religion de subjectivité, religion d'évasion vers un autre monde. Mais la foi en Jésus-Christ en est bien distincte. Pour *H. Cox* et *D. Bonhœffer* la sécularisation et la foi peuvent être vécues ensemble.

Il y a donc une influence normale du monde sur la foi... à condition que la foi demeure elle-même à travers diverses expressions (4).

Quand les limites sont dépassées, c'est la *sécularisation de la foi* elle-même, bientôt ramenée essentiellement à sa dimension « horizontale », amour de l'homme, service du monde, politique.

L'essai le plus net dans cette sécularisation est ce que l'on appelle les « théologies de la mort de Dieu » (5). Fondamentalement, il s'agit là d'un effort pour penser la vie chrétienne dans un monde de sécularisation totale, dans l'absence de Dieu : Dieu n'est plus, le Dieu transcendant et créateur ; il reste, d'une certaine manière, Jésus, l'homme libre, l'homme-pour-les-autres. La vie chrétienne se réduit à une éthique de présence au monde. Tout est exprimé en termes séculiers.

En réaction contre des séparations excessives, c'est là un confusionisme et une réduction abusive où la foi n'est plus reconnue dans sa spécificité et son intégrité. Ce qui en demeure encore, à titre de motivation du comportement humain, pourra-t-il subsister bien longtemps ?

3° *vers une synthèse :* distinction et union nécessaires.

Le monde a sa consistance, les réalités humaines leur valeur et leurs lois ; c'est en elles que la vie chrétienne doit être vécue (6).

— La foi vaiment elle-même, non pas réduite à quelque religiosité ou idéologie ou attitude séculière, mais adhésion et participation du tout de l'homme à la totalité de l'événement du Christ (passé, présent, et à venir) (7).

— La foi vécue dans la vie. Cette dimension, difficile à réaliser, est vraiment essentielle. Ce serait le plus grand scandale si la foi apparaissait sans lien avec l'existence (8).

La foi écoute le monde, un monde aimé de Dieu, où l'Esprit est en œuvre, un monde avec l'ambiguïté des situations concrètes, les valeurs et les risques de tout ce qui est humain.

Elle ne dispense d'aucune compétence ou réflexion rationnelle. Elle ne donne ni savoir, ni recettes, ni techniques. Ce n'est pas son « ordre ».

---

(4) *Jean XXIII*, au discours d'ouverture du Concile :« Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque ». (Discours au Concile, Editions du Centurion, p. 64.)

(5) Cf. *Thomas Ogletree :* la controverse sur « la mort de Dieu » (Christianisme en mouvement, Casterman, 1968, 128 p.). L'"auteur étudie les expressions les plus nettes de cette « Théologie » dans l'œuvre d'*Hamilton, Van Buren, Altizer.*

(6) *D. Bonhoeffer* appelle la nature, le corps, l'histoire : « les réalités avant-dernières ». Nous n'avons pas à nous en évader. Nous n'avons pas non plus à nous y enliser. C'est au cœur de ces réalités que nous croyons aux « réalités dernières ».

(7) Cet aspect n'est pas souligné dans l'ouvrage d'*Harvey Cox* : « La Cité séculière », ouvrage de circonstance qui marque fortement une orientation et semble négliger l'aspect « espace propre de l'Eglise », le culte, les sacrements, la prière. Mais ce qui n'est pas affirmé n'est pas nié et l'auteur l'a dit ailleurs

(8) Cf. *Teilhard de Chardin.* — Sur l'ensemble des questions évoquées ici l'on peut lire l'excellent ouvrage de l'évêque anglican *Lesslie Newbigin* « Une Religion pour un monde séculier » (Casterman, 1967, 176 p.). L'accent est mis très nettement sur la foi en un Dieu vraiment Autre (contre les réductions de *Robinson*), la foi, adhésion et participation au dessein cosmique et historique de Dieu (contre les perspectives de *Bultmann*).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais aux recherches et décisions humaines, ayant déjà valeur et sens au plan humain (c'est cela la reconnaissance de la sécularité) elle donne sens dernier dans la perspective du Christ, Seigneur du monde, et du Royaume déjà présent et encore à venir.

La foi ne dicte pas à l'homme ses comportements. Mais au cœur de ses engagements, elle est l'écoute sur l'existence et l'histoire humaines de l'appel de Dieu, de Dieu lui-même engagé dans la même aventure dont les véritables dimensions apparaissent dès lors.

Elle charge ainsi la conduite humaine de nouvelles motivations et significations et aussi de nouvelles exigences. Elle insiste sur tel aspect du projet humain, qu'elle reconnaît, respecte et valorise encore davantage et dont elle dit la source et le sens plénier (9). De même, elle interpelle et conteste ce qui est méconnaissance et mépris de l'homme (10).

Discernement, valorisation et contestation, ainsi exerce-t-elle son action de « lumière du monde », de « sel de la terre ». Ainsi le croyant, en ses engagements et ses choix, pénètre le monde du ferment de l'Evangile : présence et rupture.

La foi se vit dans la communauté des croyants : l'Eglise. Il appartient à cette Eglise, dans la fidélité à l'Esprit, non pas de « se perdre » dans une sécularisation abusive mais d'être elle-même, c'est-à-dire d'être pour le monde, le signe, le « sacrement du salut », capable d'aider les existences humaines, de les éclairer de la Parole de Dieu, de les appeler à se rencontrer en définitive en Jésus-Christ et de les accompagner en cette Pâque avec lui qui les conduira par delà le mal et la mort, jusqu'à l'accomplissement du Royaume.

Pierre CROZON.

---

(9) Le Christ n'est jamais seulement celui qui donne dynamisme pour la construction du monde. Il est le Sauveur, le Vainqueur du mal, il appelle la création à plus qu'elle-même. Il est le récapitulateur final. Il n'y a pas d'horizontalisme possible en ces perspectives.

(10) Contre toute idolâtrie et réduction, la foi est le véritable recours. C'est ce que L. Newbigin a soutenu de façon très nette en son ouvrage : dans la société séculière, la foi au Dieu Vivant est la condition même d'une vie humaine. C'est par elle que l'homme échappe à toute emprise totalitaire, à toute menace d'asservissements à d'autres absolus qui sont en fait les riques d'une sécularisation se faisant un monde clos et suffisant.

Un christianisme qui aurait perdu sa dimension verticale aurai: perdu son sel et ne serait pas seulement fade mais sons utilité pour le monde. Mais un christianisme qui utiliserait sa tension vers Dieu pour échapper à ses responsabilités à l'égard de l'homme serait ni plus ni moins qu'un refus de l'Incarnation, de l'amour de Dieu pour le monde manifesté au Christ.

Docteur Visser's Hooft à Uppsala 1968.

● *SAINT-RENAN.* — Il est attesté que Notre-Dame eut sa chapelle à Saint-Renan dès le XIV[e] siècle (1320). Quand l'église paroissiale, dédiée à Saint Ronan et bâtie au bas de la ville, fut désaffectée (finXVIII[e] siècle), la chapelle Notre-Dame de Liesse la remplaça : elle fut considérablement remaniée par la suite. Elle n'avait jamais été consacrée : ce fut chose faite le dimanche 16 mars par *Monseigneur l'Evêque*, assisté *MM. les abbés Caraës*, sous-directeur de l'Ecole Charles de Foucauld, et *Bargain*, vicaire à Concarneau, à l'occasion d'un rajeunissement intérieur de l'édifice et de l'édification de nouveaux autels. Cette dédicace s'inscrivait dans le cadre de la Mission en cours : elle fut préparée avec la plus grande attention.

● *ÉGLISE DE ROUEN*, 1, *rue S. Romain*, 76 - *Rouen*, a publié dans un volumineux numéro spécial de 344 pages les schémas préparés pour la seconde session du Synode. Valable pour les autres diocèses. Le numéro, 10 F. (C.C.P. Rouen 1240-92 H).

● *VOYAGE D'ÉTUDE AVEC « L'ART SACRÉ ».* — De récentes réflexions communes aux catholiques et aux protestants ont mis en lumière la volonté de se libérer de l'idée monumentale du temps inspiré du paganisme, pour promouvoir la conception de la « maison d'église », maison de la prière et de la rencontre fraternelle des hommes. C'est à partir de ces recherchs que la revue « *Art Sacré* » propose *un voyage-colloque en Suisse, du 8 au 15 juin prochain.* — Pour tous renseignements et programme détaillé, s'adresser à : *Art Sacré*, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris (Tél. : INV - 30 - 53), ou au B.I.V.E., 20, boulevard Poissonnière, Paris, 9[e] (Tél. : 770-23-69).

● « *ETUDES* ». — Parler du corps dans une revue d'actualité est-il un phénomène aberrant ? Bien au contraire, cela s'imposait d'autant plus que le corps subit les contrecoups des convulsions actuelles. Il s'ensuit de graves anomalies, qui tiennent en partie à la socialisation croissante. Celle-ci, en rendant insupportables les disparités, contribue à imposer un certain égalitarisme, sinon un nivellement des individualités. La pression est si forte qu'elle retentit jusque sur l'acceptation primordiale de la sexualité. De plus en plus nombreux sont ceux, les jeunes principalement, qui éprouvent une certaine angoisse, voire une certaine impossibilité, à se reconnaître ou à s'accepter comme homme ou femme. L'immaturité affective que dénoncent les éducateurs, en regard d'une précocité intellectuelle accélérée, tient précisément à cette non-acceptation. Elle se redouble par suite d'une sorte d'irresponsabilité collective à l'égard du corps humain et du fait de la perturbation des rapports entre parents et enfants : il est un exil de la famille qui entraîne celui du corps et vice versa. L'homme moderne est-il en train de perdre son corps ? C'est à cette question plus particulièrement que trois rédacteurs des *Etudes* tentent de répondre ce mois-ci.

Dans la même livraison, on lira les *Annotations sur le plan Mansholt* de François Houillier, directeur général des services de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture ainsi qu'un texte de Louis de Vaucelles pour *Comprendre les prêtres contestataires.*

ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris, 7[e] ; le numéro 5,50 F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÉGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoume - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARO - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'État et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Dans l'Episcopat
Nomination
Visite pastorale et Confirmation
Permanence de M. Kervennic
Journée mondiale des Vocations
Conseil presbytéral
Pardon des malades le 11 mai
Pèlerinage diocésain à Lourdes (billets)
Campagne contre la faim
Décès
Direction de l'Enseignement
Retraites pastorales

La consultation du clergé
Berder 1969 : « La sécularisation dans l'Ouest »
Nos prêtres à l'extérieur : à Veaugues
« La peur ou la foi » de Maurice Bellet
Nouvelles et lectures

N° 4 198 (84e année) — 11 avril 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

DANS L'ÉPISCOPAT

Le vendredi 28 mars, Paul VI a nommé trente-cinq cardinaux, dont **Monseigneur Bertoli,** nonce apostolique en France, **Monseigneur Marty,** archevêque de Paris, **Monseigneur Gouyon,** archevêque de Rennes, et le **R. P. Jean Daniélou,** doyen de la Faculté de Théologie de l'Institut Catholique de Paris.

Monseigneur l'Evêque, au nom du diocèse, leur a présenté ses vives félicitations, avec une chaleur particulière — n'est-ce pas normal ? — pour notre Archevêque et le P. Daniélou, dont la famille est originaire de Locronan.

« Cette marque de confiance, écrit Mgr Gouyon dans sa « Vie « diocésaine », je suis persuadé que je la dois au diocèse de Rennes, « à la Bretagne, à la région de l'Ouest dont l'authentique esprit chré- « tien et la fidélité au Siège apostolique demeurent une des plus « solides espérances de l'Eglise devant l'avenir. »

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. François Rolland,** ancien aumônier des Ursulines à Saint-Pol-de-Léon, a été nommé aumônier du Manoir du Ris à Kerlaz..

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Rapport pastoral.

Toutes les paroisses de l'archiprêtré de Brest ont à rédiger le rapport pastoral suivant :

Les Curés et Recteurs présenteront, en collaboration avec leurs Vicaires

— leur appréciation personnelle sur l'ensemble de la situation paroissiale ou sur quelques aspects particuliers plus remarquables (efforts entrepris, projets, souhaits, difficultés rencontrées...).

— les événements qui ont marqué la vie paroissiale et locale depuis la dernière visite pastorale.

— les points sur lesquels ils souhaiteraient que l'Evêque attire l'attention des paroissiens, soit à l'église, soit au cours des réunions particulières, lors de sa visite.

Ce rapport sera adressé à M. le Vicaire Général **au plus tard huit jours avant la date de la Visite Pastorale.**

A la demande motivée de la médaille du Mérite Diocésain, on n'oubliera pas de joindre **le prénom** et **la date complète de naissance** des intéressés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Confirmation peut être célébrée avec ou sans la Messe : on s'entendra sur ce point par doyenné, et le Curé-doyen voudra bien faire connaître la décision prise au Vicaire général.

Itinéraire de Monseigneur l'Evêque.

— Mardi 15 avril : 10 h. 30, Saint-Sauveur, Brest (avec Mgr Robert). 15 h., Kerbonne (id.). 20 h. 30, Le Bergot (Mgr l'Evêque).

— Mercredi 16 : 10 h. 30, Saint-Pierre (avec Mgr Robert), 17 h., Le Landais. 20 h. 30, Le Polygone.

— Jeudi 17 : 10 h. 30, Saint-Martin. 15 h., Saint-Michel. 18 h., Le Bouguen.

— Lundi 21 avril : 10 h. 30, Lambézellec (avec Mgr Robert). 17 h., Saint-Louis (id.). 20 h. 30, Le Bouguen.

Itinéraire de Monseigneur l'Auxiliaire.

— Mardi 15 avril : 10 h., Dirinon. 14 h. 30, Saint-Divy. 17 h., Pencran.

— Mercredi 16 : 10 h., Plouédern. 14 h. 30, Trémaouézan. 17 h., Landerneau (avec Mgr Robert).

— Jeudi 17 : 10 h., Daoulas. 14 h. 30, Saint-Urbain.

— Dimanche 20 avril : 10 h. 30, Saint-Thonan. 15 h., La Forest-Landerneau.

— Lundi 21 avril : 10 h., Irvillac. 14 h. 30, Loperhet.

— Mardi 22 : 10 h., Logonna-Daoulas. 15 h. 30, L'Hôpital-Camfrout. 17 h., Hanvec.

— Mercredi 23 : 10 h., Le Tréhou. 14 h. 30, Tréflévénez. 17 h., Lanneufret.

— Jeudi 24 : 10 h., La Roche-Maurice. 14 h. 30. La Martyre. 17 h., Loc-Eguiner.

Itinéraire de Monseigneur Robert.

— Mardi 15 avril : 10 h. 30, Saint-Sauveur, Brest (avec Mgr l'Evêque). 15 h., Kerbonne (id.).

— Mercredi 16 : 10 h. 30, Saint-Pierre (avec Mgr l'Evêque). 17 h., Landerneau (avec Mgr l'Auxiliaire).

— Lundi 21 avril : 10 h. 30, Lambézellec (avec Mgr l'Evêque). 17 h.. Saint-Louis (id.).

— Mardi 22 : 10 h. 30, Saint-Martin, Morlaix. 15 h., Coatserho.

— Mercredi 23 : 10 h. 30, Plouescat. 15 h., Cléder.

— Jeudi 24 : 10 h. 30, Landivisiau. 15 h., Lesneven.

— Vendredi 25 : 10 h. 30, S. Mathieu, Morlaix. 15 h., S. Melaine.

CONSEIL PRESBYTÉRAL

La session extraordinaire pour étudier la synthèse des réponses à la consultation des prêtres demandée pour l'Assemblée plénière de l'Episcopat a lieu lundi 14 avril, de 9 h. 45 à 17 h., au Grand Séminaire.

M. LE VICAIRE GÉNÉRAL KERVENNIC

M. le vicaire général Kervennic résidera désormais à **Brest, 24, rue Kéravel** (rez-de-chaussée) ; la rue Kéravel se situe au chevet de l'église S. Louis. Téléphone : 44.77.91 (aux heures de permanence).

Il y assurera une permanence de 9 heures à midi les lundi, mardi, mercredi et samedi.

JOURNÉE MONDIALE DES VOCATIONS

Comme chaque année le deuxième dimanche après Pâques est la « Journée mondiale des Vocations ». Selon le nouveau lectionnaire il est devenu le troisième dimanche de Pâques et ne comporte plus la lecture évangélique du Bon Pasteur. Cette lecture est reportée au dimanche suivant, quatrième de Pâques. Il serait bon. en réunion de doyenné, de voir ce qu'il convient de faire : ou maintenir la Journée des Vocations ce dimanche ou la reporter au dimanche suivant.

Le Centre national des Vocations n'a pas édité cette année de plaquette spéciale : on pourra se reporter à l'édition 1968 « Confirme tes frères » ou à celle de 1967 « Laissez là vos filets », ainsi que le numéro des « Appels de Dieu : En Mémoire de Moi ».

⁂

Voici d'après les comptes rendus de l'an dernier ce qui a été réalisé dans certains doyennés :

— « Dans la réunion de doyenné nous avons préparé ensemble l'homélie du dimanche à partir de l'Evangile et des événements actuels... Une fiche a été rédigée pour toutes les paroisses comportant les monitions, les chants. les intentions de la prière universelle... Un article a été préparé pour les bulletins paroissiaux... On a aussi décidé une catéchèse commune auprès des enfants sur le sacerdoce ou la vie religieuse. »

— « La réunion a permis une révision de vie sur la participation aux récollections de Carême et une préparation aux retraites d'éveil apostolique... On a aussi réfléchi sur notre « style de vie » dans le secteur : est-ce que des jeunes sont encore attirés par notre manière de vivre le sacerdoce ? »

— « Lorsqu'on invite un prédicateur extérieur au doyenné, il serait bon qu'il participe avec nous à la réunion. Si ce n'est pas possible, il faudrait lui en faire un fidèle compte-rendu. »

— « Chez nous au doyenné, il y a eu peu d'échos. On en a parlé pendant un quart d'heure. et c'est tout. »

— « Devant les problèmes des vocations aujourd'hui, on a essayé de réfléchir. C'est le problème de la foi des jeunes qui est venu. Il y a peu d'enfants ou de jeunes du secteur dans les séminaires. Certains ont cependant remarqué que des jeunes de ces institutions dont la foi semblait plus forte, recherchaient un engagement de vie militante. »

— « Nous avons vu ensemble la liste des enfants et des jeunes que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous connaissons et qui sont en projet de sacerdoce ou de vie religieuse et qui ne sont pas dans les institutions spécialisées. On s'est posé la question : que pouvons-nous faire pour eux ? »

— « Dans l'ensemble, les prêtres du secteur ne savent plus très bien ce qu'il faut faire, il y a pourtant des jeunes qui attendent quelque chose... »

— « Au plan de la ville un professeur a essayé de préparé et de provoquer une réunion au niveau des Terminales. »

— « On a aussi étudié l'annonce de la Session de Boquen sur la Vocation pour voir parmi les élèves de première que nous connaissons ceux qui seraient intéressés. »

— « Chez nous on a demandé aux prêtres, aux religieux et religieuses de répondre à ces deux questions : pourquoi à votre avis la crise actuelle ? pourquoi des prêtres, religieux, religieuses aujourd'hui ? Sous forme de table ronde un frère, une religieuses, un séminariste et un prêtre ont répondu devant l'assemblée chrétienne ».

— « A partir de la visite pastorale, un travail d'équipe s'est amorcé avec les religieuses. Une supérieure dans le doyenné a donné le témoignage de sa vie religieuse devant 150 personnes. L'une disait : « Si c'est ça, ça vaut la peine encore de se faire religieuse ! »

— « Nous nous sommes dit aussi : il y a encore des familles et des enfants qui acceptent d'aller à Pont-Croix. Pourquoi ne sommes-nous pas attentifs ? »

— « Une religieuse du pays a donné une conférence aux adultes sur la vie des religieuses missionnaires au Cameroun. »

Ces suggestions de réalisations en 1968 peuvent aider la réflexion de cette année. Plusieurs paroisses ont fait des enquêtes auprès du laïcat, soit à partir de la dernière consultation, soit à partir du Centre diocésain des Vocations ; il faudra essayer de trouver un moment pour dialoguer avec les chrétiens à ce sujet.

Beaucoup aussi à partir d'une Ordination, d'une première Messe ou d'une Profession religieuse, ont réalisé des échanges avec les gens du quartier ou des militants d'action catholique. Ailleurs une religieuse en congé a retrouvé des anciennes compagnes militantes : le dialogue a été très intéressant.

Chaque doyenné verra ce qu'il peut faire.

⁂

N. B. — Il faut dès maintenant prévoir et contacter les jeunes qui pourraient participer aux **deux sessions d'été sur la Vocation :**

— pour les jeunes filles à Brest, en fin juillet. Inscriptions : Marie-Thérèse Crédou, 9, rue du Frout, Quimper.

— pour les jeunes gens à Boquen (22), 4-10 septembre. Inscriptions : Père Biannic, Grand Séminaire, Quimper.

● **La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 25 avril.**

PARDON DES MALADES A PLOUDALMÉZEAU
sur les dunes de Tréompan le 11 mai 1969

Les malades devront être inscrits chez M. Alain Le Pape, rue La Tour-d'Auvergne, Landivisiau, **avantle 4 mai.** Ils feront savoir s'ils doivent passer la journée allongés ; dans ce cas ils apporteront eux-mêmes le matériel nécessaire.

L'Hospitalité diocésaine accueillera tous les malades et infirmes qui viendront comme les années passées. Elle leur offrira un bouillon, un café, un gâteau. Il faut se munir des objets utiles pour les recevoir : bol, verre, cuiller.

On espère que les bien-portants voudront bien les accompagner pour les aider à faire le voyage et pour leur témoigner leur sympathie.

La messe commencera à 11 heures, elle sera concélébrée et présidée par **Monseigneur l'Evêque.** La cérémonie de l'après-midi qui comportera la bénédiction des malades aura lieu à 15 h. 30.

PREMIER PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES DU 15 AU 21 JUIN

Il pourra recevoir 300 malades. Ceux-ci devront être inscrits au Secrétariat des pèlerinages à l'Evêché **avant le 17 mai.**

Les chefs de groupe voudront bien demander les feuilles d'identification et les certificats médicaux requis. Qu'ils veuillent bien ne pas demander pour plus de malades qu'ils n'en ont réellement. En procédant autrement ils arrêtent les inscriptions, quand le Secrétariat a distribué 300 feuilles. — Il ne faut pas oublier de prendre connaissance de ce qui est porté au verso des feuilles. Cette année elles se présentent avec un double qui ne doit pas être détaché et doit venir au Secrétariat. La date d'inscription est importante.

Prix des billets. — Il est le même au départ de n'importe quelle gare du Finistère. Si on utilise un train du service régulier pour rejoindre le train de pèlerinage, il faut porter au dos du billet de pèlerinage le nom de la gare de départ.

— Adultes sans réduction spéciale : 126,00 fr. en 2e classe ; 180,00 fr. en 1re classe.

— Adultes réduction 75 % : 71,00 fr. en 2e classe ; 98,00 fr. en 1re classe.

— Enfants de 4 à 10 ans : 71,00 fr. en 2e classe ; 98,00 fr. en 1re classe.

— Enfants réduction 75 % : 44,00 fr. en 2e classe ; 57,00 fr. en 1re classe.

Couchettes. — Il y aura des couchettes dans tous les trains sauf le train blanc. Ceux qui désirent s'en servir devront le faire savoir à l'Evêché pour le 17 mai. Le prix de la couchette aller-retour est de 28 fr.

Permis de circulation à titre gratuit. — Les pèlerins bénéficiaires de ce titre devront verser 15 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Séjour des malades à Lourdes. — Les malades de Quimper qui ne descendent pas à l'hôtel avec le groupe paroissial sont hébergés à l'Hôpital N.-D. des Douleurs. Avant le départ, avec le prix du billet ils verseront 60 fr., prix du séjour.

Malades bénéficiaires d'un bon de l'Hospitalité. — L'Hospitalité, grâce à la vente de son bulletin « La Voix de l'Hospitalité », peut offrir, chaque année, un certain nombre de bons de voyage gratuit. Ce bon est à transmettre à l'Evêché comme titre de paiement. — Les prêtres qui connaissent des cas de malades en difficulté d'argent pour faire le pèlerinage de Lourdes peuvent demander pour eux des bons. Ils doivent adresser leurs demandes à Madame Kerdilès, 17, rue de la Gare, Pleyber-Christ. Ce bon ne doit pas être demandé plusieurs fois pour le même malade.

CAMPAGNE CONTRE LA FAIM

La campagne 1969 s'est déroulée dans le diocèse tout entier, et la quête annuelle a rassemblé les efforts des uns et des autres.

De nombreuses paroisses et écoles ont fait remonter le produit de leur collecte. Nous rappelons que le montant de la quête doit être versé au « Comité Catholique contre la Faim », 9, rue du Frout, Quimper (C.C.P. 21.21.77 Rennes).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse le **R. P. Laurent (Hervé Gougay)**, prieur de l'abbaye S. Guénolé de Landévennec, et le **R. P. Pierre Bonnefoy**, ancien supérieur général des Pères de Tinchebray.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Les réunions de préparation au C.A.P. oral auront lieu à

— Quimper, La Sablière, le 17 avril, de 9 h. à midi (Quimper 1, 2 et 4), de 14 h. à 17 h. (Châteaulin, Carhaix, Quimperlé).

— Brest, Bonne-Nouvelle, le 24 avril, de 9 h. à midi (Brest 1 et 2), de 14 h. à 17 h. (Brest 3 et 4).

RETRAITES PASTORALES

On trouvera ci-dessous les listes des retraitants. Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des demandes de changement qui seront adressées à **M. le Supérieur du Grand Séminaire avant le 15 juin.**

Pour être exempté de la retraite pastorale on se souviendra qu'il faut demander l'autorisation préalable du Supérieur du Grand Séminaire.

⁂

1re RETRAITE PASTORALE (7-11 juillet)

MM. Abalain, v. St-Martin de Brest. Abaziou, v. Lanmeur. Abgrall, cd. Guipavas. Abjean, v. St-Mathieu, Morlaix. Ac'h, v. Plouigneau. Auffret, v. Recouvrance, Brest. Autret, v. Carhaix. Azou, v. St-Pol-de-Léon. Le Baccon, ch. t. Quimper. Le Bars, r. Landévennec. Berlivet, r. Ploudaniel. Le Berre, cd. Plonéour-Lanvern. Berrou, v. St-Michel, Brest. Bescond, r. Clohars-Carnoët. Le Bihan, v. St-Pierre-Quilbignon. Blons, cd. Concarneau. Bleuzen, r. Plonéis. Bothorel, r. Plonévez-du-Faou. Bouché, v. Châteauneuf-du-Faou. Le Bras, r. Lampaul-Plouarzel. Le Bras, v. Bouguen, Brest. Briand, r. Plougonvèn. Le Bris, v. Kérinou, Brest. Le Brun, r. La Forest-Landerneau. Le Brun, v. Kerfeunteun.

Calvez, r. Cléder. Calvez, v. St-Jean, Brest. Cann, v. Passage, Concarneau. Cariou, r. Audierne. Cavarlé, d. Moëlan. Celton, r. Guilers-sur-Goyen. Charles, r. Plouyé. Le Cœur, r. St-Urbain. Colin, r. Plouarzel. Congar, r. Beuzec-Cap-Sizun. Corfa, r. Ergué-Armel. Craveur, r. Lothey. Daniel, cd. Pont-Croix. Daniélou, cd. Huelgoat. Dantec, a. Brest. Dantec, r. Kernilis. Daoulas, r. St-Evarzec. David, r. Pleuven. Denniel, r. Locunolé. Le Donge, r. Cléden-Poher.

Feunteun, r. Lesconil. Forest, r. Quimerc'h. Le Gall, r. Rumengol. Gaonac'h, v. Spézet. Gorrec, r. Quéménéven. Grannec, r. Plounévézel. Guéguen, r. Loc Maria Berrien. Guéguen, r. Kérity St-Pierre. Le Guellec, cd. Recouvrance, Brest. Guennéguès, v. Landivisiau. Le Guérer, r. Moëlan-sur-Mer. Guichou, r. St-Martin, Morlaix. Guillerm, r. Kersaint-Plabennec. Guillerm, Lambézellec. Guillerm, r. Collorec. Inizan, c.d. Plouescat. Jacob, a. Brest. Jocolot, r. St-Frégant. Jaouen, v. Polygone, Brest. Jézéquel, r. Plouédern. Jézéquel, r. Lanrivoaré. Jolivet, v. Lesneven. Joly, r. Guimiliau. Kerdilès, v. Crozon. Kerléguer, v. Ploaré-Douarnenez. Kernéis, r. Hanvec.

Lalla, v. Tréboul. Le Lann, v. Bannalec. Laot, r. St-Servais. L'Aot, v. Kerbonne, Brest. Laurent, v. St-Louis, Brest. Laviec, r. Lanriec. Lebeul, v. Douarnenez. Loaëc, r. St-Luc, Brest. Loaëc, r. Sibiril. Lozac'hmeur, r. Camaret. Lyvolant, r. Penhars. Martin, r. Rosnoën. Méar, r. Plouider. Mévellec, a. La Salette, Morlaix. Miossec, v. Plozévet. Monot, r. Portsall. Monot, r. St-Goazec. Moullec, v. St-Jean de Brest. Moysan, v. St-Marc, Brest. Normand, a. Landerneau.

Pailler, v. Guilvinec. Pelleau, r. Gouézec. Le Pemp, r. Pouldreuzic. Pennanéac'h, cd. Ouessant. Philippe, a. Pont-l'Abbé. Philippot, r. Scaër. Plouidy, ac. Quimper. Pouliquen, v. Bourg-Blanc. Prémel, r. Névez. Priol, v. Châteaulin. Pronost, v. Landerneau. Quéinnec, a. Quimperlé. Quéméneur, r. Plovan. Quéméneur, r. Ploumoguer. Quéméneur, c. Plougastel-Daoulas. Ramonet, St-Pol-de-Léon. Raoul, v. Plabennec. Le Rest, a. Quimper. Le Roux, v. Bouguen. Le Roux, r. St-Coulitz. Le Roux, v. Ploudiry. Le Roux, v. Loctudy. Le Roy, v. Elliant. Le Roy, v. Plouzané.

Salaün, v. Briec. Le Scour, r. Laz. Sergent, r. Combrit. Seznec, r. Poulgoazec. Simon, r. Goulven. Squiban, r. Ploéven. Tirilly, c. Arzano. Traonvouez. Quimper. Troadec, v. Loc Maria, Quimper. Uguen, ca. Quimperlé. Le Viol, cd. Le Faou. Le Vourc'h, r. Argol. Le Vourc'h, v. Plouvorn.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IIe RETRAITE PASTORALE (1er-5 septembre)

MM. Arzel, v. Plouguerneau. Auffret, v. Plouider. Bégoc, d. Plouvien. Bellec, r. Coatserho. Bernard, r. Plomodiern. Le Bihan, v. Châteaulin. Bihannic, p. Charles de Foucauld, Brest. Bodénès, r. Cloître-Pleyben. Bodénès, v. Ploudaniel. Le Borgne, d. St-Louis, Brest. Bossard, a. Concarneau. Bougaran, r. Henvic. Bourven, v. Audierne. Le Bris, r. Pluguffan. Cabon, p. Kéraudren. Cabon, v. St-Jean de Brest. Cadiou, v. St-Martin, Brest. Caër, r. Commana. Calvarin, ac. Quimper. Calvarin, p. Charles de Foucauld, Brest. Calvès, v. Tréboul. Choquer, p. St-Pol-de-Léon. Cloarec, r. Gouesnac'h. Cloarec, v. Fouesnant. Coat, v. Briec. Colleau, r. Lamber. Conseil, v. Pouldreuzic. Cornec, v. Camaret. Créac'h, v. Landivisiau. Creff, d. Concarneau. Crenn, a. Landerneau. Crocq, v. Pilier-Rouge, Brest. Crozon, p. St-Pol-de-Léon.

Dagorn, r. Querrien. Daniel, v. Plogonnec. Daniélou, a. Quimper. Daouben, v. Landéda. Déniel, v. Névez. Derrien, p. Kéraudren. Dibit, r. Mespaul. Donou, v. Plonéour-Lanvern. Falc'hun, v. Loc-Maria, Quimper. Le Floc'h, a. Pont-l'Abbé. Gauthier, sd. St-Pol-de-Léon. Goarant, r. St-Pabu. Gentric, p. St-Yves, Quimper. Gentric, v. St-Mathieu, Quimper. Gézégou, r. Motreff. Le Goff, p. Guissény. Le Goff, d. Pont-Aven. Le Goff, r. Pouldergat. Guéguen, d. Plouzané. Guénégan, v. Le Landais, Brest. Guénégan, r. Plougonvelin. Guézennec, v. Scaër.

Hamon, a. Lesneven. Herry, r. Léchiagat. Herry, v. Ergué-Gabéric. Jaouen, éc. St-Yves. Jézégou, d. Lesconil. Kerdilès, a. Châteaulin. Kerleroux, r. Loc-Eguiner. Kerouanton, v. Bouguen, Brest. Kérouel, v. Guipavas. Kerroc'h, r. Loctudy. Laot, v. Cléder. Le Lay, v. Ste-Bernadette, Quimper. Lescop, cd. Bannalec. Loaëc, r. Trégunc. Loaëc, r. Guengat. Lunven, v. Concarneau.

Mahé, v. Bouguen, Brest. Manac'h, v. Plougoulm. Mauguen, v. Douarnenez. Méner, ac. Quimper. Mercier, r. Trézien. Merrien, r. Plougar. Messager, v. Kerfeunteun. Mével, a. Roscoff. Mingam, r. St-Eloy. Moal, d. St-Martin, Brest. Moal, i. Concarneau. Moal, v. Moëlan. Le Moigne, sd. St-Yves, Quimper. Monot, r. Kernouès. Morvan, a. Brest. Ollu, r. Landudec.

Pastor, v. Plougastel-Daoulas. Pengam, v. Guiclan. Pengam, v. St-Martin, Morlaix. Pennec, p. Morlaix. Pennec, v. Fouesnant. Pérennou, d. Plougastel-Daoulas. Philip, v. St-Marc, Brest. Plougastel, v. Lambézellec. Porsmoguer, p. Kéraudren. Pouliquen, a. Lesneven. Queffurus, a. Morlaix. Quéméneur, v. Gouesnou. Quentel, p. Charles de Foucauld. Quéré, v. Lannilis. Quéré, v. Le Relecq-Kerhuon. Quéré, p. Morlaix. Quinquis, d. St-Martin, Morlaix. Ramoné, ac. Quimper. Ramoné, p. Lesneven. Riou, cd. Plogastel-St-Germain. Roignant, v. Ste-Thérèse, Quimper. Roué, a. Lannilis. Roué, v. St-Luc, Brest. Le Roy, v. St-Guénolé.

Saillour, r. Milizac. Salaün, p. Pont-Croix. Salaün, v. St-Melaine, Morlaix. Salou, r. Plougasnou. Sanquer, v. St-Pierre-Quilbignon. Le Scao, v. Carhaix. Sclaminec, d. Kervir, Quimper. Ségalen, d. Plounéour-Trez. Sévellec, p. Kéraudren, Brest. Sparfel, r. Guissény. Sparfel, r. Plounéour-Ménez. Sparfel, d. Plouzévédé. Stéphan, a. Locquénolé. Sourimant, p. Pont-Croix. Tanguy, a. Guipavas. Tranvouez, p. Guissény. Tymen, v., Pont-l'Abbé. Uguen, ac. Quimper. Urvoas, v. Kerbonne, Brest. Le Vourc'h, v. Rosporden. Yvinec, r. Primelin. Yvinec, d. Plouguin.

IIIe RETRAITE PASTORALE (8-12 septembre)

MM. Andro, p. Kéraudren, Brest. Autret, a. Morlaix. Bellec, r. Pont-Aven. Bellec, r. La Forêt-Fouesnant. Berlivet, v. Ste-Bernadette, Quimper. Berrou, d. Recouvrance, Brest. Beulze, p. St-Yves, Quimper. Le Bihan, r. Ste-Thérèse, Quimper. Bihan, p. St-Pol-de-Léon. Bodénès, v. St-Martin, Morlaix. Bossard, v. St-Renan. Boulic, v. Penhars. Brannellec, p. Lesneven. Breton, r. Ile-Tudy. Broc'h, cd. Sizun. Burel, r. Plobannalec. Cadiou, a. Brest. Calvez, r. St-Yvi. Calvez, v. St-Louis, Brest. Cam, v. Concarneau. Caraës, sd. Charles de Foucauld, Brest. Caraës, p. St-Pol-de-Léon. Caroff, p. Guissény. Castel, a. Landerneau. Celton, v. Trégunc. Chapalain, a. Brest. Coadou, r. Trégarvan. Coadou, ch. t. Quimper. Colin, p. Pont-Croix. Corolleur, r. Lampaul-Guimiliau. Cossec, a. Quimper. Costiou, v. Scaër. Créac'h, p. St-Yves, Quimper. Cuillandre, p. Charles de Foucauld, Brest.

Derrien, p. Kéraudren, Brest. Diverrès, p. Morlaix. Dolou, p. St-Yves, Quimper. Dolou, p. Charles de Foucauld, Brest. Le Dreff, v. St-Jean, Brest. Falc'hun, a. Le Relecq-Kerhuon. Falc'hun, p. Charles de Foucauld, Brest. Falhun, p. Charles de Foucauld, Brest. Favé, v. Pilier-Rouge, Brest. Fertil, d. Collorec. Floc'h, r. Le Tréhou. Gall, ac. Quimper. Le Gall, ac. Quimper. Le Gall, r. La Roche-Maurice. Le Gall, v. Landerneau. Garrec, p. Lesneven. Gélébart, p. St-Pol-de-Léon. Goarzin, r. Gouesnou. Goarzin, v. Guipavas. Le Goaster, r. Le Conquet. Gonidou, p. Pont-Croix. Gourmelen, d. Plounévez-Lochrist. Gourvénec, v. Camaret. Guéguen, r. Loc-Maria, Quimper. Guéguen, a. Brest. Le Guellec, r. Bénodet. Le Guellec, r. Plogonnec. Le Guen, r. Plouzané. Guiavarc'h, v. Pleyben. Le Guillou, p. St-Yves, Quimper. Guyomard, r. Tourc'h.

Hervé, a. Brest. Hirrien, r. St-Hernin. Jacob, p. Kéraudren, Brest. Jestin, p. St-Pol-de-Léon. Jestin, sup. Lesneven. Jestin, p. Lesneven. Jézéquel, v. St-Marc, Brest. Jézéquel, v. St-Martin, Brest. Le Jollec, sup. St-Yves, Quimper. Jouvin, v. Guilvinec. Kerrien, a. Brest. Kervennic, r. Plougoulm. Lanon, v. Douarnenez. Laouénan, i. Concarneau. Laouénan, a. St-Yves, Quimper. Laz, v. Ouessant. Léon, v. Beuzec-Cap-Sizun. L'Hostis, v. Le Relecq-Kerhuon. Lozac'h, r. Plouézoc'h. Luguern, r. Santec.

Madec, p. Lesneven. Mao, cd. Carhaix. Martin, v. Huelgoat. Ménez, r. Spézet. Merle, p. Pont-Croix. Messager, v. Kerfeunteun. Moalic, v. Plabennec. Moalic, v. Lambézellec. Moysan, r. Loqueffret. Le Pape, r. St-Thois. De Parcevaux, v. Guilers, Brest. Paul, v. St-Pierre Quilbignon. Le Pavec, v. Plogoff. Pennarun, r. Ergué-Gabéric. Pennec, p. Morlaix. Péron, v. Loctudy. Pouchard, d. Bourg-Blanc. Le Prat, ac. Brest. Quéguiner, r. Tréflaouénan.

Ramon, p. St-Pol-de-Léon. Rannou, v. Querrien. Le Rest, p. Morlaix. Le Rest, p. Kéraudren, Brest. Ropars, ac. Brest. Roudaut, r. Molène. Le Roux, v. Riec-sur-Belon. Salaün, a. Quimper. Salaün, p. Lesneven. Salou, v. Quimperlé. Le Saout, r. Ile de Batz. Scotet, r. Lanildut. Scouarnec, p. Pont-Croix. Séité, p. Guissény. Simier, r. Landrévarzec. Simier, v. Ploudalmézeau. Simon, p. Lesneven. Simon, ac. Brest. Stéphan, a. Brest. Tavennec, v. Plougastel-Daoulas. Thépaut, r. Scrignac. Théréné, r. Le Passage. Troadec, d. Rosporden. Ugo, v. Bouguen, Brest. Uguen, cd. Fouesnant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 13 avril, Deuxième dimanche de Pâques (naguère appelé : dimanche octave). Lundi 14, S. Justin, martyr. Mardi 15, de la férie. Mercredi 16, S. Patern, évêque. Jeudi 17 et vendredi 18, de la férie. Samedi 19, de la B. V. Marie. Dimanche 20, Troisième dimanche de Pâques (ex-deuxième dimanche après Pâques). Lundi 21, S. Anselme, évêque et docteur. Mardi 22, S. Soter et Caius, papes et martyrs. Mercredi 23, de la férie. Jeudi 24, S. Fidèle de Sigmarinden. Vendredi 25, S. Marc, évangéliste. Samedi 26, S. Clet et Marcellin, papes et martyrs. Dimanche 27, Quatrième dimanche de Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Paul Quinquis*, de Locmaria-Plouzané, père de M. le Directeur de l'Ecole S. Martin de Morlaix. *M. l'abbé Louis Le Gall*, curé de Villers-Saint-Paul au diocèse de Beauvais, originaire de l'Ile d'Ouessant. *Mme Vve Quiviger*, de Plouescat. *M. Alain Le Saux*, de Kerfeunteun. *Mme Guillermit*, de Brest. *M. François Le Bec*, de Plabennec. *M. Jean Le Moigne*, de Châteauneuf-du-Faou.

● *« LES RAMEAUX » TÉLÉVISÉS DE GUIMILIAU.* — Puissance des moyens audio-visuels : quand, avant la célébration, la vieille église vint sur l'écran et révéla ses merveilles connues ou inconnues, c'était le plus somptueux des porches et des narthex qui se dressait en nous. Puis la caméra revint sur le placitre.

Pour la première retransmission télévisée d'une messe de paroisse finistérienne, c'est une fort belle cérémonie qu'avaient mise au point la paroisse de Guimiliau, les pères du Comité Français de Radio-Télévision et les techniciens rennais de l'O,R,T,F, On aimerait revenir surtout sur la Passion, si merveilleusement dite et illustrée de vues du Calvaire : dans les enclos paroissiaux comme celui de Guimiliau l'art aide à comprendre que la Mort a été vaincue et que la Résurrection a triomphé.

● *LE « LOISIR POPULAIRE ET AVENIR ET JOIE »*, institutions techniques de loisirs, fondés par la J.O.C.-J.O.C.F., organisent à l'intention des jeunes du milieu populaire, des stages de formaiton de Responsables de camps, des stages de formation d'animateurs pour l'encadrement de centres de vacances d'adolescents et des stages d'initiation à la langue allemande. S'adresser à : Loisir Populaire - Avenir et Joie, 12, avenue Sœur Rosalie, Paris, 13e.

● Prêtre originaire du Finistère cherche remplaçant pour aumônerie (service réduit) en Haute-Savoie. Soit juin, juillet ou août. Pension et frais de voyage assurés. S'adresser à M. l'abbé Loaec, aumônier du Likès, Quimper.

● Dame cherche place dans un presbytère : cuisine, un peu de ménage. Ecrire à la « S. R. » qui transmettra.

Rencontre à Paris
Délégués diocésains - Délégués des évêques

Sept évêques : NN. SS. Vial (responsable du groupe), Guyot, Maziers, Alix, Le Bourgeois, Motte, Riobé, et avec eux Mgr Etchegaray. Parmi les 101 délégués : 1 seul avait moins de 30 ans, 14 entre 30 et 39 ans, 56 entre 40 et 49, 25 entre 50 et 59 et 5 entre 60 et 69 ans, ce qui donnait au groupe un âge moyen se situant entre 45 et 46 ans.

Dans son mot d'accueil, Mgr Vial précise d'emblée l'objectif à court terme de notre travail : « Nous sommes ici pour préparer l'Assemblée Plénière de Pentecôte ». Préparation qui s'élaborera à partir de la synthèse des réponses de la Consultation du Clergé. Ce travail doit être le fruit d'une coopération entre, d'une part, les évêques délégués de l'Episcopat, et, d'autre part, les prêtres délégués des diocèses. Cette recherche se situe dans le prolongement du travail des dernières Assemblées Plénières de l'Episcopat et doit entrer pour une partie importante dans le programme de la prochaine Assemblée de Lourdes, en octobre 1969.

Ensuite, le programme prévoyait un long échange pour des mises au point d'ordre technique, mais dès les premières interventions, la discussion de l'Assemblée s'orienta très différemment et le programme prévu fut totalement abandonné.

En effet, à partir des précisions apportées par Mgr Vial, une première question surgissait : « Que venons-nous faire pratiquement à Paris ? Préparer l'Assemblée de Pentecôte, qu'est-ce-à-dire ? » Sommes-nous de simples « facteurs » pour transmettre des documents des diocèses à l'Episcopat ? ou mieux, des « avocats » chargés de défendre un dossier ? ou bien, est-ce une recherche en commun avec les évêques de France ?

Selon la réponse apportée à cette question, une seconde s'imposait : « Les prêtres présents ont-ils reçu pouvoir pour les charges qu'ils vont effectivement assumer ? »

Les modes d'élection ont été différents : quelques-uns ont été choisis par l'ensemble des prêtres de leur diocèse, le plus grand nombre par les Conseils Presbytéraux ; mais les uns pour un objectif limité à un simple travail technique sur la consultation, les autres, au contraire, pour un objectif beaucoup plus large. Il reste donc à la charge de chaque diocèse de préciser le « mandat » accordé à son délégué, quitte par la suite à modifier ou à renouveler ce mandat s'il devenait plus important que prévu.

Enfin, la consultation, en tant que telle, pose également bien des questions :

— Pourquoi cette précipitation, alors que la question du prêtre est posée depuis longtemps dans l'opinion ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Qu'en attend réellement l'épiscopat ?

— Comment tenir compte, coordonner et intégrer dans ce travail de recherches, les réponses des laïcs, celles des religieuses et celles des séminaristes ? Qui présentera leurs réponses ? Comment seront-ils présents à l'Assemblée de Pentecôte ?

Certaines de ces questions ne pouvaient à l'évidence trouver une réponse immédiate. Cependant au cours de l'après-midi, à la suite d'un travail par région et d'un échange en Assemblée Plénière des points se sont éclairés, des accords réalisés. Le communiqué paru dans la presse en donne les grandes lignes, voici quelques précisions :

Tout d'abord, les évêques présents ont tenu à éclairer deux points :

1) Comme les prêtres désignés par les diocèses, ils avaient la même mission restreinte : exploiter les résultats de la consultation et, à partir de ceux-ci préparer l'Assemblée Plénière de l'Episcopat de la Pentecôte.

2) Dans l'intention de nos évêques, cette Assemblée se devra d'être une « Assemblée d'écoute » (expression de Mgr Maziers), accueillant avec grande disponibilité, les résultats de la consultation. En conséquence, nul ne peut savoir à l'avance la suite qui pourra lui être donnée.

Après un dialogue franc, dans un climat permanent d'écoute, les évêques et les prêtres présents en sont arrivés à un plein accord sur le vœu que l'Assemblée Plénière de Pentecôte soit d'un type nouveau, c'est-à-dire qu'elle traduise par des faits suffisamment significatifs cette volonté exprimée par les évêques de « chercher avec les prêtres ». Qu'il ne s'agisse donc pas d'une Assemblée des évêques invitant quelques prêtres à se joindre à eux, mais d'une Assemblée évêques-prêtres, réunis pour un travail ensemble dans « une responsabilité commune ».

La réalisation d'une telle Assemblée soulève, bien entendu, des questions de modalités, tant pour la représentation des prêtres que pour les méthodes de travail. Des Assemblées régionales pourraient être des bancs d'essai. Les Conseils Presbytéraux auront sans doute l'occasion de s'exprimer à se sujet. L'essentiel est de poser un signe suffisamment clair, montrant qu'une coopération plus effective encore est possible entre évêques et prêtres dans une recherche sur la vie et le ministère des prêtres.

Reste une question pratiquement sons réponse actuellement : celle de savoir comment l'ensemble du peuple de Dieu pourrait participer concrètement à cette recherche. Elle sera, sans aucun doute, à l'ordre du jour de la prochaine rencontre nationale de fin avril - début mai.

● *POUR LES JEUNES AGRICULTEURS.* — Les centres publics ou privés, créés en vue d'aider les jeunes ruraux à déboucher sur une situation « viable » reçoivent gratuitement les stagiaires. La formation générale donnée à plein temps, pendant neuf mois, permet l'accession à des situations intéressantes.

Si vous désirez être plus complètement informé, demandez la documentation gratuite à : I.P.A.O., 33, rue Rabelais, 49 - Angers.

Berder 1969

"La sécularisation" dans l'Ouest

Du lundi 24 mars au mercredi 26, les Evêques et Vicaires généraux de la Région Ouest se sont réunis à Berder pour étudier le problème de la « sécularisation ». Nous avons posé quelques questions à M. le vicaire général Abiven.

— C'est en somme l'assemblée des responsables diocésains de la Région Ouest ? Une sorte de « Lourdes » régional ?

Pas tout à fait ! Primitivement, cette session était réservée aux diocèses qui avaient adopté la Pastorale d'Ensemble mise au point avec le concours du chanoine Boulard. On y venait pour faire le point des réalisations et réfléchir à une direction commune pour l'année suivante. Théoriquement, c'est toujours de cela qu'il s'agit. Mais les diocèses demeurés hors de l'organisation de la Pastorale d'Ensemble étaient aussi intéressés par cette rencontre annuelle. Peu à peu, celle-ci est donc devenue la session des responsables diocésains de la Région. On y vient pour étudier telle ou telle question relevant de la pastorale générale.

Cependant, l'expression « Lourdes régional » n'est pas exacte. Les évêques de l'Ouest ont leurs journées de travail plusieurs fois par an, et c'est là qu'ils prennent leurs décisions communes. A Berder, on procède à une réflexion dd'un point de vue général et, en quelque sorte, plus désintéressé.

— Au fond, c'est votre moyen de « recyclage » ?

Si l'on veut. Tous les prêtres auront bientôt leur session ; ce qui est bon pour eux doit bien l'être aussi pour nous. Il est certain que les cours, les témoignages, sans compter les carrefours ou les conversations de couloir ont pour effet de nous maintenir à jour. L'atmosphère, comme en toutes ces sessions, est très fraternelle. Le cadre y contribue, ainsi que les soirées, où l'on peut se détendre un peu. Toutefois, il n'est pas exclu que de grandes décisions communes y soient mûries. Ce qui est certain, c'est que tout le monde y tient et que l'absentéisme y est très réduit.

— Vous aviez choisi cette année le thème de la « sécularisation ». On croit voir en gros ce que recouvre ce mot : la « Semaine Religieuse » elle-même n'en parlait-elle pas récemment sous la docte plume de l'abbé P. Crozon ? Y avait-il une raison particulière à ce choix pour cette année ?

On conviendra que le sujet est d'actualité. On parle suffisamment de religion séculière, de mort de Dieu, de déclergification pour saisir l'urgence d'une réflexion sur ce thème. Pourquoi cette année ? Généralement, on arrête les questions d'une année à l'autre. C'est ainsi que nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avons étudié successivement l'urbanisation, l'explosion scolaire, l'évolution économique et sociale de l'Ouest, les grands engagés... La sécularisation se situe dans cette ligne. On lance une idée. Puis le bureau, composé de quelques vicaires généraux, se réunit autour de Mgr Kervéadou, secrétaire de la Région, pour élaborer la session, retenir les conférenciers, prévoir les témoignages et proposer une méthode de préparation.

— *Vous préparez à l'avance la session ?*

Oui. Sur un thème comme celui-ci, nous avons fait pratiquement le « voir » avant d'arriver en session. On nous avait proposé comme définition du phénomène celle que donne le Père Marlé dans les « ETUDES » de janvier 1968 : « *On désigne par sécularisation le phénomène selon lequel les réalités constitutives de la vie humaine (réalités politiques, culturelles, scientifiques...) tendent à s'établir dans une autonomie toujours plus grande par rapport aux normes ou institutions relevant du domaine religieux ou sacré.* » Et on nous avait fourni une « grille » pour nous aider à regarder les faits. Là-dessus, chaque équipe diocésaine s'est mise au travail.

A Quimper, le conseil épiscopal s'est évadé pour une journée au Manoir du Ris pour travailler ensemble la question. Nous nous sommes contentés d'accumuler des faits concrets qui nous paraissaient significatifs du phénomène de sécularisation : un peu comme on fait au début d'une révision de vie d'A.C.O. ou d'A.C.I.

Dans le rapport de synthèse, au début de la session, nous avons pu constater que les faits retenus par nous se trouvaient recoupés par ceux qu'avaient apportés les autres, mais aussi complétés par des apports nouveaux. A mon sens, une bonne partie du fruit de la session se trouve déjà là, dans cet élargissement du regard. Je me dis même que c'est une forme privilégiée du travail pastoral. On pense souvent que travailler c'est creuser, approfondir, en lisant des ouvrages ou en écoutant des conférences. Je pense quant à moi qu'une équipe de prêtres, doyenné ou secteur, a déjà fourni un travail important quand elle a appris à regarder en commun la vie.

— *Vous avez donc commencé la session par un rapport de synthèse ?*

Exactement. Le rapport volumineux (vingt pages) du vicaire général Angot, de Coutances, s'est contenté de regrouper les envois des différents diocèses. C'est là, d'entrée de jeu, que nous avons pu nous faire une meilleure idée de ce que recouvrait pour nous, dans l'Ouest, le terme de sécularisation. Il est assez difficile de résumer tout cela.

Une première partie relevait les faits significatifs en ce qui concernait la sécularisation dans la vie du monde. Les rapports se sont étendus longuement là-dessus en suivant les têtes de chapître fournies par la « grille ».

VIE FAMILIALE. Le mariage, la transmission de la vie, la vocation de l'épouse ne sont plus perçues comme des réalités sacrées, mais comme un domaine où s'exercent la liberté, la maîtrise de l'être humain, le libre choix motivé par des raisons économiques et psychologiques...

L'autorité des parents, autrefois expression de la volonté de Dieu est aujourd'hui désacralisée et contestée... Les traditions et fêtes familiales se perdent...

VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE. Le travail obéit à des impératifs de rentabilité, de planification. La signification religieuse en est de moins en moins perçue... Les relations sociales fondées autrefois sur un ordre intangible sont régies par des lois d'efficacité, de rapports de forces, que la sociologie découvre et dont elle fait la théorie... Une analyse marxiste, qui se veut scientifique, inspire beaucoup de comportements...

VIE POLITIQUE. Le cléricalisme, et l'anticléricalisme, sont moins virulents : sans doute parce que les rapports se distendent entre le politique et le religieux, l'autonomie du premier étant mieux saisie...

VIE CULTURELLE ET DE LOISIRS. La tutelle de l'Eglise en ce domaine est de plus en plus contestée. Les jeunes y admettent le prêtre, mais comme un compagnon s'il est sympathique, ou au plus comme un animateur, s'il est compétent... Les « mass-media » diffusent une culture dont les maîtres se situent pour la plupart hors de toute perspective religieuse...

MONDE SCOLAIRE. L'école, confessionnelle ou non, concurrencée par la radio et la TV. n'est plus le lieu unique où l'on apprend. Le secteur public et le secteur privé se découvrent plus proches en face des problèmes communs posés par la jeunesse... En ce qui concerne l'école catholique, les parents revendiquent leur autonomie de décision face à l'Eglise comme face à l'Etat...

Après un regard sur la vie du monde, *un examen de la vie de l'Eglise* fait apparaître aussi des marques de cette sécularisation.

La prière, la liturgie, activités originales et spécifiquement religieuses, voient se réduire leur domaine au bénéfice de la vie profane simplement inspirée par la foi. On en vient parfois à se demander si le sacrifice de la messe est encore célébration de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, ou seulement célébration de la vie d'une communauté.

Le travail apostolique, de plus en plus technicien, diversifié, soucieux d'une « ligne » à maintenir, tend à devenir une compagnonnage avec les incroyants : être apôtre c'est « être avec », travailler à l'achèvement du monde ; on ne voit plus très bien parfois où se situe l'annonce de Jésus-Christ.

Dans cette ligne, le ministère et la vie du prêtre sont mis en question... les relations avec l'autorité dans l'Eglise se pensent en termes « politiques » : rapport de forces, syndicalisme, groupes de pression, tactiques d'intervention..., les vocations sacerdotales et religieuses s'interrogent : prêtre, pour quoi faire ? Ne vaut-il pas mieux coopérer au développement du monde ?...

Je me contente de quelques notations prises au hasard dans un rapport de vingt pages. Mais je suis bien certain qu'une réflexion au niveau d'une zone illustrerait ces remarques générales de faits pittoresques, inquiétants au savoureux. Nous les avons écoutées pendant plus d'une heure, sans porter aucun jugement de valeur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— *Vous avez cependant essayé de dégager leur signification ?*

Ce fut le travail du *Père Moussé,* s. j., aumônier national adjoint du M.C.C. Son exposé, clair, facile à suivre, passionné parfois, nous a passionnés nous-mêmes. C'est du moins mon impression personnelle. Il s'est appliqué à nous montrer comment s'instaure une dialectique permanente entre l'expérience que vit l'homme et la représentation idéologique, philosophique ou religieuse qu'il s'en fait ; que l'homme primitif — ou médiéval aussi — vivant dans des conditions précaires, affirme sa dépendance par rapport à un absolu qu'il nomme Dieu et dont il se fait une idée, génératrice d'une loi religieuse qui enserre toute sa vie.

Dans notre civilisation occidentale, au contraire, l'homme estime avoir trouvé le moyen d'expliquer son univers, y compris sa religion, et de la transformer. Rien d'étonnant à ce que sa représentation religieuse évolue, en s'amenuisant apparemment, et que le sacré se transfère parfois inconsciemment sur des valeurs comme l'homme, le monde, son achèvement. En conséquence, on ne peut plus s'en tenir à la conception d'un surnaturel qui serait quelque chose de surajouté ou de juxtaposé au monde. Il faut le retrouver au cœur de cette représentation séculière que l'homme se fait du monde et de la vie.

Ceci nous a posé évidememnt, un certain nombre de questions. Plusieurs d'entre nous se trouvèrent mal à l'aise devant les catégories philosophiques (hégéliennes, pour les spécialistes) du Père. Un échange de vues, après carrefour, s'est instauré sur ce point : que deviennent dans ces perspectives, les éléments intangibles du donné révélé, les dogmes, intangibles même jusqu'à un certain point dans leur formulation ?

— *Vous avez tranché le débat ?*

Non. Il me semble pour ma part que le Père s'était cantonné à dessein dans une interprétation phénoménologique des faits, nous mettant en appétit par le fait même pour la réflexion théologique.

Celle-ci était confiée au *Père Geffré,* o. p., professeur à l'Institut Catholique de Paris. Soit dit en passant, j'ai découvert une fois de plus avec amusement combien S. Dominique et S. Ignace ont donné à l'Eglise deux familles d'esprits complémentaires. Cette fois nous étions dans un univers intellectuel très au courant sans doute des réalités contemporaines et largement ouvert, mais charpenté d'une métaphysique thomiste, jamais explicitée, toujours sous-jacente.

Le Père nous a fait un long exposé, puis à la suite de questions posées, nous a gratifiés, pour notre satisfaction, d'une seconde conférence aussi nourrie que la première. Il est difficile de résumer ces exposés très denses. Disons qu'au terme, nous nous trouvions en présence de trois importantes questions pastorales posées par le phénomène de la sécularisation :

1°) *Un nouveau mode de présence de l'Eglise au monde.* « Une des tâches de l'Eglise dans un monde séculier, ce n'est pas de rêver d'une nouvelle chrétienté... mais d'incarner l'Evangile dans le temps, c'est-à-dire de favoriser tout ce qui va dans le sens de la vérité de l'homme individuel et collectif. »

2°) *La recherche d'un nouveau langage sur Dieu.* Tâche très difficile, car « il faut éviter un double danger : vider l'Evangile de sa substance en n'en gardant que le service de l'humanité et du monde ; d'autre part, faire de la relation explicite à Dieu une relation concurrente aux autres relations qui passionnent les hommes... C'est pourquoi, l'avenir de la prédication consiste à ne jamais séparer son discours sur Dieu et son discours sur l'homme. »

3°) *Une liturgie au service du vrai sacré de la foi.* Si « la seule réalité sacrée, c'est le Corps du Christ... il y a une présence privilégiée de cette réalité sacrée dans le temps et l'Eglise : ce sont les signes sacramentels. Mais il est en outre normal qu'il y ait un sacré pédagogique fait de symboles, de gestes, de choses qui rejoignent la fonction symbolique qui est en tout homme ».

⁂

— *Avez-vous abouti à quelques conclusions pratiques ?*

Il appartenait à Mgr Wicquart, évêque de Coutances, de rassembler les réflexions retenues dans les différents carrefours. Comme il arrive souvent dans ce genre de choses, la discussion générale s'est accrochée à quelques points particuliers. Alors, sagement, on s'est accordé le temps de la « digestion » en équipes diocésaines, au cours de la session, mais surtout après.

— *En somme il ne semble pas que des décisions concrètes ressortent immédiatement pour le diocèse, de « Berder 69 » ?*

Non. Le fruit réel de ce travail est beaucoup plus une évolution de la mentalité des responsables diocésains. On imagine parfois le travail des « ordinaires » comme un travail fait uniquement de décisions ou d'organisation. Mais, à notre époque surtout, il est nécessaire de prendre du recul pour réfléchir en profondeur. Formation permanente des évêques et des vicaires généraux ? Peut-être. A l'âge moyen où ils se situent dans la Région ils semblent encore capables d'évoluer !

Ce qui nous paraîtrait intéressant, c'est qu'aux différents niveaux, et notamment à celui des secteurs qui se mettent en place, un travail analogue puisse être accompli. Car si pour apprendre l'Anglais à John, il faut connaître John, il nous semble nécessaire de connaître l'homme contemporain pour lui apprendre l'Evangile. Sans oublier qu'on ne connaîtra jamais assez l'Evangile !

● *VOUS LES PRÊTRES DU CHRIST, par le Cardinal Jean-Baptiste Montini. Un livre de 256 pages aux éditions S. Paul, Paris.* — De ces exhortations et lettres, où le futur Paul VI s'adresse sur un ton familier aux prêtres de son archidiocèse, se dégage toute une spiritualité du sacerdoce où sont examinés tour à tour les problèmes tant spirituels que les difficultés inhérentes au ministère apostolique. A la fin du volume on trouvera le texte de l'encyclique sur le célibat des prêtres et le message aux prêtres pour la clôture de l'année de la foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

...Aussi bien est-ce à travers le visage de notre église diocésaine que doit se révéler — ici, chez nous — le Visage éternel du Dieu Vivant. (*L. G.* 1 ; *Mth.* 16, 15 ; *G. S.* 21,5.)

De même que le Royaume de Dieu brillait « aux yeux des hommes, dans la Parole, les œuvres et la présence du Christ ». (*L. G.* 5),

de même, la mission de l'Eglise tout entière (et donc de notre Eglise locale) est d'annoncer ce Règne de Dieu, dont elle « forme le germe et le commencement sur la terre ». (*L. G.* 5.)

Aussi la fidélité de notre Eglise doit-elle se référer totalement à Jésus-Christ, dont elle reçoit l'existence.

Notre fidélité, la fidélité de notre église diocésaine à l'évangile et à la Mission qu'elle reçoit de son Seigneur, s'enracine-t-elle à cette profondeur ?

En toute vérité, n'a-t-elle comme seule ambition que de faire reconnaître son Seigneur, que de témoigner que le Fils est bien venu, envoyé par le Père, pour notre salut et pour celui du monde ?

Nous hésitons à répondre ; nous savons trop, en effet, que le péché est en nos cœurs et que nous portons souvent en nous un visage défiguré du Dieu Vivant. (*Cf. G. S.* 19, 3.) *Aussi faut-il constamment poursuivre un effort de pénitence et de renouvellement, sous la conduite de l'Esprit-Saint.* (*L. G.* 8, 3 *et G. S.* 21, 5.)

...Fidélité et adaptation de l'Eglise ! Nous avons déjà reconnu qu'une telle œuvre, un tel renouveau ne peut et ne doit pas être le fait d'individus isolés. « L'immensité de la tâche requiert, en effet, du peuple de Dieu tout entier une action concertée et persévérante, non seulement pour se renouveler dans l'esprit de l'évangile, mais aussi pour rendre l'Eglise présente dans les groupes humains où elle est encore étrangère. » (*Déclar. assemblée plénière, à Lourdes, nov.* 67.)

La participation de tous à la croissance de l'ensemble est donc une loi fondamentale de ce grand Vivant qu'est l'Eglise de Jésus-Christ.

« De même, en effet, que notre corps, en son unité, possède plus d'un membre et que ces membres n'ont pas tous la même fonction, ainsi nous, à plusieurs, nous ne formons qu'un seul corps dans le Christ, étant, chacun pour sa part, membre les uns des autres. » (*Ro* 12, 4-5.)

Et dans ce Corps, tous : laïcs, religieux (ses), prêtres... doivent, selon la vocation reçue, accomplir leur tâche pour le bien de tous :

— les uns appelés, en tant que laïcs, « à chercher le règne de Dieu à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu ; à travailler, comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d'un ferment ». (*L. G.* 31.)

— d'autres, appelés à la Vie religieuse pour attester « d'une manière éclatante que le monde ne peut se transfigurer et être offert à Dieu en dehors de l'esprit des béatitudes ». (*L. G.* 31.)

— d'autres enfin, appelés à servir, dans le Peuple de Dieu, comme évêques, prêtres et diacres. (*L. G.* 10,2-19.)

... Tous (laïcs, religieux (ses), prêtres) vous vous retrouverez autour de l'Evêque qui est, parmi vous, par sa consécration et sa Mission, « le principe et le fondement de l'unité » voulue par le Christ...

Mgr KERVÉADOU,
à l'ouverture du Synode de Saint-Brieuc.

Nos prêtres à l'extérieur

Une expérience d'équipe et de secteur en zone rurale

Il m'est arrivé d'entendre dire : « Monseigneur l'Evêque parle volontiers d' « équipes » et il en met en place, mais c'est à l'extérieur, au diocèse de Bourges ».

Sans doute n'était-il pas sans intérêt de commencer ainsi : des prêtres prenant la charge d'un secteur dans un diocèse autre que le leur ; étrangers au pays, ils sont moins liés aux structures existantes et aux coutumes, et peuvent se permettre des expériences plus hardies, guidés par le seul souci d'une action apostolique mieux adaptée.

Suivant les décisions du Conseil presbytéral, nous nous orientons vers une organisation du diocèse en secteurs ; il peut être utile de considérer ce qui a été fait à Veaugues par trois de nos prêtres, dans ce qui n'est pour le moment qu'un « mini-secteur ». A partir de cette expérience nous verrons comment nous pouvons, dès maintenant chez nous, promouvoir par touches successives, une évolution des mentalités et des structures qui rende possible et efficace une réforme plus profonde et généralisée.

J'emprunterai comme base de réflexion, le rapport adressé par l'équipe de Veaugues à Monseigneur l'Evêque.

I. LE SECTEUR EN QUESTION

Six paroisses allant de 300 à 700 habitants, au total 3 000 habitants. Secteur rural au carrefour de trois régions naturelles : Champagne berrichonne, riche terre à blé, Pays Fort, région d'élevage, vignoble de Sancerre, au cru renommé.

Région a prédominance nettement agricole qui a subi beaucoup de transformations depuis le début du siècle : émigration, concentration des terres, mécanisation, baisse notable de la population, prédominance des personnes âgées.

Pratique religieuse : 2 à 15 % suivant les paroisses. Population qui se dit croyante dans sa quasi-totalité et accomplissant les grands actes de la vie : baptême, communion solennelle, mariage, enterrement, tout en restant profondément ignorante. L'anticléricalisme, virulent au début du siècle, a presque disparu. Si la majorité des personnes âgées reste hostile au fond du cœur, cela apparaît moins chez les jeunes dont l'approche n'est pas aisée pour autant.

Le bourg-centre lui-même, Veaugues, qui possède encore un médecin, un vétérinaire, un pharmacien, des coopératives agricoles, plusieurs commerces, n'a pas d'avenir assuré. Au plan pastoral, le secteur est peu homogène et trop exigu pour trois prêtres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il s'agissait d'un démarrage qui s'est donc heurté à des difficultés particulières : la modestie des début a été providentielle.

Autre avantage : la possibilité, maintenant qu'ils sont trois, d'accepter du travail à l'extérieur : mouvements d'Action catholique dans un secteur plus large, participation active au Conseil presbytéral, prise en charge de l'enseignement religieux au C.E.S. de Sancerre, soutien de communautés religieuses dont aucune ne réside sur le secteur et leur intégration dans la pastorale.

II. LA VIE EN ÉQUIPE

Je passe la parole à l'équipe.

« Nous attachons une importance tout à fait spéciale à notre expérience de vie communautaire. Sur quoi avons-nous voulu fonder **notre vie d'équipe ?** La construction de notre vie d'équipe s'appuie avant tout sur deux exigences.

D'abord la réalité de l'équipe. En venant à Veaugues, nous nous engagions du même coup à y être en équipe, assumant ensemble la responsabilité du secteur. Il n'y avait pas de mutation progressive à opérer ; c'était admis au départ. Nous estimons que ceci est très important pour les développements à venir.

Une seconde exigence nous a paru importante : celle de ne pas nous singulariser. Nous avons voulu que notre vie d'équipe fasse essentiellement appel aux « moyens ordinaires », aux exigences sacerdotales « de base ». Nous voulons être dans notre vie d'équipe des prêtres diocésains qui n'ont aucune vocation spéciale. Nous souhaitons que notre vie soit une vie sacerdotale « normale » dans l'Eglise d'aujourd'hui. Nous tâchons de mettre particulièrement en œuvre la dimension communautaire de notre sacerdoce. Et nous avons bien conscience que cela demande à notre équipe d'être singulièrement ouverte. Nous sentons bien le danger qu'il y aurait à faire un bloc compact en face des confrères berrichons. Et nous sommes particulièrement heureux quand certains nous disent que nous sommes facteurs de travail en commun dans la zone.

« On pourrait d'abord souligner l'efficacité de choses toutes simples et fondamentales. Celle-ci pour commencer : nous habitons ensemble, « également », une maison qui est à tous et à chacun. Nous pouvons, à tour de rôle, y accueillir nos parents, nos amis. Cette maison est tenue par une femme qui est partie prenante, au même titre que nous, dans la vie de la maison. Résultat : un climat familial, une maison ouverte et accueillante.

Avant de mettre en œuvre tel ou tel moyen, nous nous rendons compte que la vie d'équipe est, plus que tout, exigence d'esprit fraternel. Nous avons essayé d'être particulièrement attentifs au développement de nos rapports mutuels, en étant aussi lucides que possible, chacun sur soi-même et sur les autres.

Pour appuyer tout ceci, nous avons décidé assez vite d'un minimum : une réunion par semaine pour nous mettre ensemble à l'écoute de l'Esprit-Saint dans l'Evangile, et nous soumettre, ensemble, à son

jugement. Il nous est paru nécessaire aussi de nous ménager de temps à autre plus de recul et une réflexion plus prolongée, quelquefois une journée complète et, pour commencer l'année, une session de quelques jours. Nous prenons ainsi un peu de distance par rapport à la vie d'équipe que nous menons. Il est sûr que nous y trouvons une prise en charge mutuelle plus forte, une confiance et une lucidité plus grandes pour notre apostolat.

L' « encadrement » de la vie communautaire est ainsi réduit à un minimum et cela nous paraît important ; il n'est nullement contraignant en lui-même. Pour soutenir et développer notre vie sacerdotale et communautaire, pour la façonner et lui donner sa « note », nous attachons beaucoup d'importance à la personnalité de chacun, aux événements, aux situations. Dans tout cela, nous essayons de nous laisser conduire par l'Esprit-Saint et nous y trouvons une grande joie.

Mais, nous ne pouvons pas, pour autant, éviter de souligner un certain nombre de difficultés, sans parler de celles qui sont inhérentes à la vie en groupe.

Il y a la diversité assez grande des tâches et la difficulté de trouver un juste équilibre entre responsabilité de chacun et prise en charge de l'équipe.

Il y a surtout le fait qu'une équipe de trois est trop réduite. Les relations se combineraient mieux dans une équipe de quatre prêtres.

Nous sommes, bien entendu, d'accord pour dire que notre expérience est trop jeune pour nous autoriser à tirer des conclusions définitives. Mais, nous pouvons exprimer notre conviction personnelle d'être engagés dans une recherche féconde à laquelle nous voulons donner les meilleures chances d'aboutir, ou du moins de se développer. Nous pensons qu'elle correspond au désir de plusieurs prêtres et nous aimerions pouvoir mener cette recherche en relation avec d'autres équipes ici et dans le diocèse de Quimper (parmi les problèmes nous aurions pu noter les relations avec le diocèse) dans la mesure où des essais semblables peuvent s'y faire.

...Et nous espérons aussi pouvoir poursuivre le même genre de vie lorsque nous retournerons. »

En guise de réflexion.

La suite du rapport est consacrée aux orientations pastorales, mais déjà les lignes précédentes nous suggèrent quelques réflexions.

Le Conseil presbytéral a décidé d'orienter le diocèse vers une réorganisation en secteur et le travail en équipe. Il est facile de comprendre que cela ne se fera pas du jour au lendemain sur le terrain ; qu'il ne suffira pas d'une ordonnance épiscopale, même appuyée par le Conseil Presbytéral, pour tout transformer. Plus encore qu'un changement de structures — et comme condition de la réussite — il s'agit d'une évolution des mentalités de tous : prêtres, religieux, religieuses, laïcs. Nous ne partons du reste pas à zéro, l'évolution est sérieusement amorcée et nous avons déjà des initiatives et des expériences qui sont un cheminement valable vers des structures nouvelles vivantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1) **Prise en charge par tous les prêtres** d'un doyenné — image du futur secteur — de toute la pastorale de l'ensemble, le travail étant réparti d'après les compétences de chacun et d'après les besoins. Bien des réalisations seraient déjà à signaler en ce sens : aumôneries de secteurs ou de zones des mouvements, enseignement religieux au C.E.G. de la paroisse-centre, entraide pour la liturgie, les confessions pascales, rotation des prêtres d'un même doyenné d'une paroisse à l'autre le dimanche, retraites de communion communes par doyenné, célébrations interparoissiales pour la Semaine Sainte, surtout la vigile pascale, catéchismes centralisés, etc... Sans doute cela se fait-il un peu empiriquement et manque-t-il parfois la réflexion en commun et une conscience vraie de la responsabilité commune.

2) **Vie commune avec mise en commun des charges et des ressources.** A Veaugues, étant donné l'exiguité actuelle du secteur et la petitesse des paroisses, on pourrait dire que cette solution s'imposait. Chez nous, c'est spécial ! Avec nos grandes paroisses rurales et les distances de clocher à clocher, il faudra procéder avec nuances en tenant compte du terrain et des hommes. Ce qui est essentiel, c'est le travail en commun, quelle que soit la répartition des prêtres. Une collaboration féconde peut s'établir sans cohabitation, tout comme la cohabitation peut exister sans grand esprit d'équipe ! Cela dit, reconnaissons que la vie commune dans un même presbytère, pleinement assumée, offre de grands avantages. Au point de vue matériel, possibilité de s'assurer les services d'une « aide aux prêtres » compétente ; possibilité de se procurer les publications nécessaires pour suivre le mouvement des idées, d'avoir à sa disposition un équipement de bureau et un matériel indispensable, etc... Mais, il y a des avantages supérieurs : facilité pour s'absenter et prendre part à des sessions ; échanges fréquents, source irremplaçable d'enrichissement intellectuel et spirituel ; soutien moral face aux difficultés et aux échecs, etc... Nous entrevoyons cependant les exigences spirituelles que la vie en équipe suppose : les prêtres eux-mêmes en seront les premiers bénéficiaires.

Dans le diocèse nous avons quelques essais de vie commune de plusieurs recteurs voisins, tel le cas de ce doyenné qui compte sept paroisses avec huit prêtres résidant dans trois presbytères. Toute une gamme s'offre à chacun : cohabitation totale, repas en commun et habitation séparée, repas de midi seulement...

La mise en commun des ressources personnelles est plus fréquente, soit entre prêtres d'une même paroisse, soit entre prêtres d'un même doyenné.

3) **Ressources des paroisses mises en commun.** S'il s'agit de la totalité, nous croyons savoir qu'il y a peu de réalisations, mais déjà tout un courant se dessine : constructions d'écoles auxquelles les paroisses voisines contribuent, prise en charge commune des aumôneries de mouvements, d'un centre de préparation au mariage, du ramassage des enfants pour les catéchismes — dans tel petit doyenné ce ramassage revient à 4 000 fr. par an —. Dans telle zone existe une caisse de zone et une caisse de doyenné alimentées à raison d'un versement par tête d'habitant ; c'est dans cette caisse que l'on puise

pour toutes les institutions qui intéressent le doyenné ou la zone. Un prêtre est désigné pour se qualifier en catéchèse, en liturgie, etc... il peut s'agir d'un secteur sans grandes ressources, c'est la caisse qui fait les frais de sessions spécialisées, de documentation. De plus en plus, les paroisses sortent de leur isolement et les barrières tombent.

Peut-on aller plus loin ? Il y a des doyennés où des projets sont en cours pour mettre toutes les ressources des prêtres et des paroisses en commun. Bien des malentendus et des rivalités seraient dissipés. Pour une question de prestige — et aussi d'intérêt — chaque recteur veut être recteur à part entière et assurer à ses fidèles un service paroissial aussi complet que possible, face à la paroisse-centre qui attire... Y a-t-il intérêt à desservir une chapelle encore aujourd'hui, alors qu'elle se trouve à la porte de la paroisse voisine ? à maintenir deux messes dans les petites paroisses, même en région déchristianisée où chacune des messes ne groupe qu'une assistance squelettique de personnes âgées et d'enfants ? Les jeunes ont émigré, ou ne pratiquent pas, ou encore fréquentent la paroisse-centre où ils trouvent la messe à toute heure, des offices plus étoffés d'une belle allure liturgique, une prédication plus variée, des contacts humains plus vivants, etc. C'est ainsi que dans tel centre décanal un bon tiers de l'assistance aux messes du dimanche n'habite pas la paroisse et ce tiers représente 1 200 personnes ! Il y a là un courant qui semble être irréversible. Faut-il le déplorer ? pour les enfants en particulier ? Qu'est-ce qui doit inspirer notre attitude ? Les paroissiens sont-ils faits pour les paroisses ou les paroisses pour les paroissiens ? Déjà, les messes du dimanche soir célébrées dans les paroisses-centres sont un appel, et les messes dominicales célébrées le samedi soir accélèreront encore le mouvement. Parallèlement les recteurs des petites paroisses pourraient apporter un concours plus efficace à la paroisse-centre, comme ils le font déjà pour les catéchismes et les confessions.

Tout cela demande à être pensé en doyenné ou secteur. En vue de cette orientation, on verrait des réunions où se retrouveraient prêtres, religieux, religieuses et laïcs pour réfléchir ensemble sur la pastorale dans le doyenné, les priorités à déterminer et les réalisations à entreprendre.

V. F.

● *PRÊTRES ET PASTEURS, par M. Leplay, E. Marcus et P. Verghèse. Un volume de* 170 *pages de la collection « Eglises en dialogue », aux éditions Mame.* — Quel est le ministère du prêtre ou du pasteur dans les différentes Eglises chrétiennes ? Le prêtre orthodoxe P. Verghèse l'enracine dans la vie et la mission du peuple de Dieu. Le pasteur protestant M. Leplay le situe au service de la Parole vivante de Jésus-Christ. Quant au sacerdoce catholique, le P. Marcus cherche à retrouver les grandes lignes d'une théologie « ressourcée » à partir des questions que se posent les prêtres aujourd'hui sur leur style de vie, sur la valeur apostolique de leurs activités, sur le sens de leur ministère.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un livre sur le prêtre

" La peur ou la foi, une analyse du prêtre "

par Maurice Bellet

De la production surabondante et très inégale sur la vie et le ministère du prêtre, le livre de Maurice Bellet paru en 1967 *reste l'un des meilleurs.*

« La peur ou la foi, Une analyse du prêtre », un volume de 400 *pages aux éditions Desclée de Brouwer.*

Le prêtre, homme de la communication

Tout d'abord, il sait que sa mission a une *portée universelle,* car elle est, parmi les hommes, représentation de la médiation universelle du Christ. Le décret sur la vie et le ministère des prêtres n° 2 a rappelé que ceux-ci étaient marqués, par un sacrement particulier, d'un caractère spécial et configurés ainsi au Christ Prêtre pour devenir capables d'agir au nom du Christ Tête en personne. Que serait une tête qui n'animerait pas le corps entier ?

En second lieu, cette tâche de rassemblement n'est *pas pour le prêtre une fonction parmi d'autres,* elle est le fondement même de son existence. « Le sacerdoce ministériel retentit sur le baptême du prêtre à tel point que ce prêtre n'aura pas d'autre manière d'être chrétien que d'être prêtre » dit H. Denis (*le Prêtre de demain,* p. 142).

Enfin ce service, le prêtre ne peut le retailler à sa petite mesure personnelle ; il n'y a pas de suppléances à cette obligation : c'est *le Christ même* qu'il doit donner. Certes le prêtre n'est pas incapable de coopérer par son travail au mieux-être des hommes ; il peut aussi leur venir en aide par la mise en œuvre de techniques psychologiques — c'est dans cette direction que s'orientent très légitimement nombre d'anciens séminaristes — mais celui qui, pour répondre à sa vocation, poursuit sa marche vers le sacerdoce ministériel, sait bien qu'il reçoit l'imposition des mains pour être « serviteur du Christ et intendant des mystères de Dieu ».

Faire prendre au prêtre une conscience lucide de cette exigence, en montrer les implications, par là aider à surmonter le malaise, tel est le but que se propose M. Bellet. Mais avant de revenir à ce qui est, à nos yeux, le thème fondamental de l'ouvrage, il paraît utile de présenter rapidement la méthode de l'auteur.

Une méthode d'analyse

« Voici un livre important », écrit le P. Le Blond dans les pages qu'il consacre à l'ouvrage dans le numéro 57 de la revue *Christus.* Nous souscrivons pleinement à ce jugement et nous voudrions conseiller à nos lecteurs de lire cet ouvrage. L'abbé Bellet nous pardonnera-t-il de

dire : les *encourager.* Il faut, en effet, un certain courage pour s'attaquer à un livre de 400 pages, de dense typographie, en ce temps des *digests* et des périodiques illustrés. Ajoutons que l'analyse, qu'elle soit grammaticale ou logique, depuis notre classe de septième, ne nous laisse pas très bon souvenir. L'auteur respecte son lecteur, il ne lui ménage pas de transports en téléférique : « Ce circuit nous ramène en un sens à notre point de départ. C'est comme si, placés au pied d'une montagne abrupte, nous avions tenté de la contourner, de trouver au moins quelque chemin praticable ; nous nous retrouvons devant la paroi »

M. Bellet s'est donné pour tâche de regarder de près le malaise sacerdotal, d'éliminer les causes superficielles, de cerner la difficulté fondamentale qui est pour le prêtre le sentiment de son inutilité, dans un monde qui refuse le message religieux dont il est porteur, de montrer enfin comment cette difficulté, loin d'acculer à la peur, doit être surmontée dans la foi.

Faut-il caractériser la *manière* de l'auteur ? Trois traits nous semblent dominer. D'abord la *loyauté* de l'examen. Il n'y a aucun parti pris d'édification, si bien que certaines pages abordent avec une tranquille sérénité des sujets délicats, sans crainte ni fausse pudeur. La dialectique est serrée, le livre est tout en interrogations, en suppositions, en instances et objections ; dans telle page (261), six phrases commencent par un « mais », sans qu'il y ait là recherche de style...

On sera frappé, en second lieu de *la mesure* dans le jugement. Le souci de laisser l'objection s'exprimer est si scrupuleux que nous nous demandons parfois où nous sommes conduits, mais la mise au point est d'autant mieux acceptée que la difficulté n'a pas été escamotée...

Il faut insister enfin sur *l'enracinement* des conclusions *dans la foi* si bien que ce livre de grande intelligence se transforme aisément en livre d'oraison.

L'impossibilité apostolique

La réflexion de M. Bellet se noue dans les pages où il décrit, avec la précision que nous disions, les obstacles sur lesquels vient buter le projet apostolique, qui est pour le prêtre l'œuvre de sa vie.

Il rencontre évidemment une difficulté qui lui est propre et qui tient à sa situation sociologique de « séparé ». M. Bellet l'exprime en une phrase que le P. Le Blond a relevée ; elle traduit bien un malaise non surmonté : « Il lui semble qu'il serait plus prêtre s'il l'était moins. » (p. 46).

Mais l'intérêt du livre, c'est qu'il dépasse le point de vue d'une situation particulière, professionnelle pourrait-on dire, pour montrer que c'est le contenu du message qui est en cause.

Nos contemporains, fiers de leur puissance et jaloux de leur autonomie rejettent un Dieu qui se présente comme *le maître de leur vie morale.* Dans la mesure même où le prêtre se dit comme son ministre, il apparaît l'homme de l'interdit, adversaire de cette vie qu'il voudrait tant rejoindre. Dès 1929, en écrivant *les Thibault,* Roger Martin du Gard faisait dire à Antoine Thibault dans *la Mort du Père :* « Ce que vous, catholiques, appelez péché, c'est, au contraire, tout ce qui, pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moi, est vivant et fort : instinctif-instructif ! C'est ce qui permet — comment dire ? — de palper les choses. Et aussi d'avancer. Aucun progrès... n'aurait été possible, si l'homme, docilement, s'était toujours refusé au péché. » (Ed. de la Pléiade, p. 1890).

La résistance va s'accroissant lorsque le Dieu des philosophes se fait *le Dieu de Jésus-Christ*. S'il ne s'agissait que de raconter la vie généreuse et fraternelle du Nazaréen, il serait assez facile d'y intéresser les hommes d'aujourd'hui, mais c'est que le chrétien non seulement doit établir l'historicité de cette lointaine chronique, mais « il lui faut » — le Christ est Dieu ! — doubler cette histoire d'une dogmatisation qui en fait un absolu ». (P. 293). Le chrétien, certes, et le prêtre davantage encore... Or étant donné qu'il n'est pas nécessairement entraîné et compromis par des tâches réelles, au service direct de la libération effective des hommes, comment évitera-t-il d'être vu comme l'homme de l'archaïque ?

Nouvel obstacle à la communication : le prêtre ne se présente pas « sans arme ni armure » : il est *homme de cette Eglise*, qui demande adhésion pour communiquer le salut dont elle veut porter témoignage. « L'Eglise est obstacle parce qu'elle est cela qui nous barre en quelque sorte le libre chemin d'une universalité toujours à créer. » (P. 317).

Enfin résumant, en quelque sorte, les difficultés précédentes, se présente au prêtre celle *du langage*. Il ne suffit pas, en effet, de témoigner par des œuvres, si généreuses soient-elles, il faut *annoncer ;* le prêtre n'a pas le droit de renoncer à s'adresser « à l'intelligence de l'homme, et plus largement à ce qu'on appeler la conscience supérieure ». (P. 97). Que l'on songe à Rom., 10, 10 : « On croit avec le cœur pour parvenir à la justice, on professe avec la bouche pour parvenir au salut. » Or s'exprimer en un langage, c'est de condamner à en endosser les limites. « Le langage chrétien, *a fortiori* catholique, a ses symboles, ses formules dogmatiques. Lui correspondent des structures sociales (qu'on les juge ou non cohérentes avec lui) qui ont aussi leur fermeté ! » (P. 359). Le langage n'est-il pas l'obstacle ultime de la communication avec autrui, l'obstacle à l'universalité ?

Les routes sans issue

Comment le prêtre peut-il dépasser l'impression d'un « sacrifice vain, d'un courage inutile, d'un don sans emploi » ? (P. 31). Explorer minutieusement tous les chemins qui se présentent à lui est une démarche longue et que M. Bellet entreprend sans lâcheté. Nous ne le suivrons pas dans cette anlyse qui, à l'heure actuelle, devait être faite, et dont nous avons dit la rigueur. Répétons la conclusion à laquelle elle aboutit : il n'y a pas de suppléances à la tâche fondamentale du ministère sacerdotal : annoncer Jésus-Christ.

Nous voudrions attirer l'attention sur un moyen de résoudre la difficulté que M. Bellet dénonce avec sagacité. Il s'agit de la phrase : « Si les prêtres étaient saints, il n'y aurait plus de problème. » Solution trop rapidement donnée...

Elle suppose résolue la question même qui se pose. Citons ici plus longuement M. Bellet, en un passage caractéristique : « Le prêtre doit être saint : mais que doit-il donc faire, au nom de cette exigence ? Que

peut être sa sainteté, sinon une charité réellement attentive à ses frères et donc passionnément désireuse de réaliser ce dont ils ont besoin ? Une sainteté qui planerait hors du contexte où elle doit s'exercer, qui dédaignerait les contraintes et les difficultés de la situation, que serait-elle d'autre qu'un refuge où le prêtre, utilisant sa perfection spirituelle, serait indifférent aux hommes pour qui le Christ est mort ? Est-ce là cette sainteté du Père que nous devons imiter, et qui se donne à nous en son Fils, en le labeur et la souffrance de son Fils, pour sauver tous les hommes ? » (P. 28).

Pour reprendre des mots de Dietrich Bonhoeffer, qui a tant de crédit aujourd'hui, c'est au cœur du quotidien que se manifeste la levée de la malédiction, le oui profond prononcé par Dieu à l'adresse de ce monde mourant, déchiré, assoiffé, l'espérance qui a son germe en la résurrection du Fils de l'Homme.

Le Christ, vérité de l'homme

Au-delà de la peur, c'est dans la foi que le prêtre peut surmonter l'impossibilité de l'apostolat. Il croit, en effet, espérant contre toute espérance, qu'il n'y a aucune contradiction entre la lutte la plus ardente pour l'épanouissement de l'homme et la recherche de la gloire de Dieu. Il n'a contre la vie aucun ressentiment, puisqu'il sait que si Dieu n'a pas épargné son propre Fils, c'est pour que l'homme vive. Aucune mauvaise conscience ne le fait douter de son attachement au Christ, car il sait aussi que c'est en aimant l'homme jusqu'au bout (*in finem*) qu'il peut seulement rejoindre le dessein du Dieu dont il est le témoin. « Le christianisme est transcendant, car la vie propre de Dieu est d'un autre ordre que la vie de la créature. Il est la révélation suprême, car la charité qu'il vise à répandre en nous, c'est l'Etre même de Dieu ; impossible de fixer un but plus haut à nos efforts. On ne peut même pas imaginer que l'avenir nous apportera, sous la forme d'une religion nouvelle, une révélation plus parfaite de l'amour de Dieu, puisque le but du christianisme, c'est l'intelligence toujours plus profonde et la pratique toujours plus exacte de l'amour... » (P. de MONTCHEUIL, *Mélanges théologiens*, p. 345).

Croire en ce commencement absolu qu'est la venue du Fils de Dieu, Homme parfait, venu parmi nous pour inaugurer l'humanité nouvelle,

Croire que son œuvre se poursuit douloureusement et joyeusement, lentement en un monde dont le sens, encore indéterminé, doit être révélé, réalisé,

Croire que le sacerdoce ministériel est un moyen voulu par Dieu pour que la médiation du Christ reste présente à tous,

Croire enfin que ce sens ne pourra être dégagé que par une fidélité à l'homme, en même temps qu'à l'Esprit du Christ, qui ne dispense d'aucun effort mais qui permet de communiquer avec tous,

Voici brièvement résumé ce que signifie pour un prêtre savoir que le Christ est la vérité de l'homme et la vérité de sa propre vie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DÉCOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPÉDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'École Française d'Orthopédie - Diplômé de l'École Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIEGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules

Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaîne haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper. Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Visite pastorale et Confirmation
Service des Communautés Religieuses
Pardon des Malades
Retour sur la Veillée pascale
Préparation à la Communion Solennelle
Direction de l'Enseignement
Journées nationales
Décès de M. l'abbé Trévidic

Conseil presbytéral et consultation du clergé
Le temps pascal dans le nouveau lectionnaire
Réflexions sur l'Eglise dans le monde rural
Nouvelles et lectures

N° 4 199 (84e année) — 25 avril 1969

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. ...9.10

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES ...HS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - BREST - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Itinéraire de Monseigneur l'Evêque.

— Lundi 28 avril : 10 h. 30, Saint-Marc. 17 h., Le Relecq-Kerhuon. 20 h. 30, Saint-François.
— Mardi 29 : 10 h. 30, Pilier-Rouge. 17 h., Saint-Jean. 20 h. 30, Saint-Jacques.
— Mercredi 30 : 9 h. 30, Kérinou. 17 h., Bohars. 20 h. 30, Saint-Luc.
— Jeudi 1er mai : 9 h. 30, Gouesnou. 14 h. 30, Guilers. 17 h., Tourbian.
— Lundi 5 mai : 9 h. 30, Guissény. 14 h. 30, Saint-Frégant. 17 h., Goulven.
— Mardi 6 : 10 h., Plounéour-Trez. 14 h. 30, Brignogan.
— Mercredi 7 : 10 h., Landéda. 14 h. 30, Tréglonou. 17 h., Le Grouanec.
— Jeudi 8 : 9 h. 30. Plouguerneau. 14 h. 30, Lilia.

Itinéraire de Monseigneur l'Auxiliaire.

— Lundi 28 avril : 10 h., Ploudaniel. 14 h. 30, Le Folgoët.
— Mardi 29 : 10 h., Kernilis. 14 h. 30, Loc-Brévalaire. 17 h., Lanarvily.
— Mercredi 30 : 10 h., Kernouès. 14 h. 30, Plouider.
— Jeudi 1er mai : 10 h., Saint-Méen. 14 h. 30. Trégarantec.

Itinéraire de Monseigneur Robert.

— Dimanche 27 avril : 10 h. 30, Ploudiry.
— Lundi 28 : 10 h. 30, Guipavas. 15 h., Plougastel-Daoulas.
— Mardi 29 : 10 h. 30, Plabennec.
— Mercredi 30 : 10 h. 30, Kerlouan. 15 h., Lannilis.
— Jeudi 1er mai : 10 h. 30, Ploudalmézeau. 15 h., Saint-Renan.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Sessions d'Ecriture Sainte.

— 21-26 juillet : Evangile de S. Luc (Père Gourmelen).
— 28 juillet-2 août : Les Evangiles Synoptiques (Père Charpentier).
— 18-23 août : Les Psaumes (Père Le Roux).

N. B. — La Session du Père Charpentier s'adressera à un auditoire du niveau du Baccalauréat.

Inscriptions. Prière d'adresser les inscriptions dès maintenant à Madame la Supérieure, Grand Séminaire, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Session de Pastorale.

Elle se tiendra au C.E.F.A. de **Lesneven, du 22 août au 2 septembre,** avec la collaboration du Père Matignon, supérieur des Franciscains de Bordeaux, et du Père Rabine, du Secrétariat de l'Episcopat.

Récollections.

— 3-4 mai : Saint-Urbain (P. Raphalen) et Le Ris (P. Péron).
— 10-11 mai : Saint-Urbain (P. Bescond), Le Ris (P. Péron), Quimper (P. Bohuon), Lesneven (P. Ricou).

Les lieux et dates des autres récollections seront annoncés prochainement. On est prié de ne pas tarder à s'inscrire.

PARDON DES MALADES A PLOUDALMÉZEAU (dimanche 11 mai)

Nous rappelons que les malades doivent être inscrits chez M. Alain Le Pape, rue La Tour d'Auvergne, à Landivisiau, **avant le 4 mai.**

Les prêtres qui désirent prendre leur repas de midi au presbytère de Ploudalmézeau doivent s'annoncer à M. le Curé pour la même date.

RETOUR SUR LA VEILLÉE PASCALE

Les utilisateurs du fascicule sur la Veillée Pascale ont pu remarquer le questionnaire qui le termine. Certains ont déjà fait connaître leurs remarques au sujet de ce nouveau formulaire, soit directement, soit par l'entremise du Délégué liturgique de doyenné : merci. Il serait utile que d'autres réponses — complètes ou non — parviennent les jours prochains : un rapport sera adressé prochainement au C.N.P.L. — Prière d'adresser les réponses à M. l'abbé Floc'h, Evêché, Quimper.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Préparation à la Communion Solennelle.

La Direction de l'Enseignement Religieux. 9, rue du Frout, Quimper, tient à la disposition des animateurs de retraite de Communion Solennelle les mêmes documents que les années passées, à savoir :

1°) Dossier complet du prédicateur : « **Animation de retraite et Cérémonial** » (7 F. 80) donnant la pédagogie et le contenu de la retraite.

2°) Extrait du dossier complet : « **Travail sur le carnet** » (1 F. 45). Supplément destiné aux collaborateurs du prédicateur pour le travail sur le carnet.

3°) **Trois affiches murales** (3 F. les trois), une pour chaque journée de retraite.

4°) Carnet de l'enfant : « **Ma retraite de Communion Solennelle** » (1 F. 45), sous pochette plastique transparente contenant : le carnet imprimé, une planche d'images et une planche de textes évangéliques.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'Université Catholique de l'Ouest organise le **jeudi 8 mai** une Journée d' « **Echanges et Démonstrations** ». Le programme est le suivant :

a) Classes enfantines.

9 h. 30 à 11 h. : Techniques audio-visuelles et langues vivantes (méthode Rémi).
11 h. 15 à 12 h. : Ecole Decroly (film).
14 h. 30 à 15 h. 30 : Orchestre enfantin.
15 h. 30 à 17 h. : Mathématiques modernes (diapositives).

b) Classes primaires.

9 h. 30 à 11 h. : La grammaire structurale (méthode Galichet).
11 h. 15 à 12 h. 15 : Education musicale (méthode ORTF).
14 h. 30 à 15 h. 30 : Classes de perfectionnement (témoignages de parents).
15 h. 30 à 17 h. : Techniques audio-visuelles et langues vivantes (méthode Rémi).

Ces réunions se tiendront à la Faculté des Lettres de l'Université Catholique, rue Rabelais, Angers.

JOURNÉES NATIONALES

La Croix-Rouge française organise sa journée nationale **le dimanche 4 mai,** avec quête sur la voie publique.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Joseph Trévidic,** ancien vicaire du Chapitre Cathédral.

Joseph-Alexandre-Marie Trévidic, né le 18 août 1882 à Quimper. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 22 décembre 1906. Octobre 1906, surveillant à St-Yves. Septembre 1909, vicaire à St-Ségal. Février 1912, vicaire à Guilers. Février 1914, vicaire à Névez. Janvier 1918, vicaire à Bannalec, Février 1919, vicaire à Brasparts. 1922, au diocèse de Perpignan, en compagnie de son frère Alexandre. Décembre 1937, recteur de La Roche-Maurice. Janvier 1941, recteur de Guilers. Février 1946, démissionnaire. Juin 1946, vicaire du Chapitre Cathédral ; décembre 1947, doyen honoraire. 1968, démissionnaire. Novembre 1968, se retire à la Maison S. Joseph. Décédé le 11 avril 1969.

● *AUJOURD'HUI LE ROSAIRE, par J. Eyquem et J. Laurenceau.*
● *LE ROSAIRE DANS LA PASTORALE, par J. Laurenceau.*
Au Centre national du Rosaire, 1, avenue Lacordaire, Toulouse. — Deux brochures donnant : la première des méditations des mystères, etc... (110 pages), l'autre sept causeries sur la Vierge Marie (34 pages).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Paul VI aux travailleurs de Tarente

Nous vous dirons une chose très simple, mais chargée de sens : ce n'est pas facile pour nous de vous parler. Nous sommes conscient de la difficulté qu'il y a à nous faire comprendre de vous. Ou peut-être est-ce nous qui ne vous comprenons pas assez ? Le fait est que vous parler est pour nous chose assez difficile. Il nous semble qu'entre vous et nous il n'existe pas de langage commun. Vous êtes immergés dans un monde qui est étranger au monde dans lequel nous, les hommes d'Eglise, nous vivons. Vous pensez et vous travaillez d'une manière si différente de celle de l'Eglise... Le travail et la religion dans notre monde moderne, sont deux choses séparées, coupées l'une de l'autre, bien souvent même opposées...

Mais cette séparation, cette incompréhension réciproque n'ont pas de raison d'être... Le message chrétien n'est pas étranger au monde du travail, il ne lui est pas refusé. Nous dirons même que plus l'œuvre humaine s'affirme ici dans ses dimensions de progrès scientifique, de puissance, de force, d'organisation, d'utilité, de merveilleuses réalisations, dans ses dimensions modernes, en somme, plus elle mérite et requiert que Jésus, l'Ouvrier-Prophète, le Maître et l'Ami de l'humanité, le Sauveur du monde, le Verbe de Dieu qui s'incarne dans notre nature humaine, l'Homme de la douleur et de l'Amour, le Messie mystérieux et arbitre de l'histoire, annonce ici, et d'ici au monde, son Message de rénovation et d'espérance...

Ici deux mondes se rencontrent : la matière et l'homme ; d'une part la machine, l'instrument, la structure industrielle, d'autre part, la main, l'effort, la condition de vie du travailleur. Le premier monde, celui de la matière, a une secrète révélation, spirituelle et divine, disions-nous, à faire à ceux qui savent l'accueillir ; mais cet autre monde qu'est l'homme, engagé dans son travail, ployant sous la peine, empli lui-même de sentiments, de pensées, de besoins, de fatigue, de souffrance, quel sort trouve-t-il ici ? Quelle est, en d'autres termes, la condition du travailleur engagé dans l'organisation industrielle ? Sera-t-il lui aussi une machine, un pur instrument qui vend son travail pour avoir le pain qui le fait vivre ? Car avant et après tout, la vie est plus importante que toute autre chose ; l'homme vaut plus que la machine et plus que sa production...

Alors dites-nous : trouvez-vous étrange, anachronique, antipathique, que le message de l'Evangile vous soit apporté ici ? N'y a-t-il pas ici des hommes qui vivent, des hommes qui souffrent, des hommes qui ont besoin de dignité, de paix, d'amour, qui sont conscients du danger d'être réduits à « une seule dimension », celle d'instruments, et spécialement ici (nous voulons dire au cœur du monde industriel géant), où le danger de cette déshumanisation est plus grand. Et c'est précisément ici que sont plus que jamais nécessaires le souffle de l'Evangile, comme un oxygène donnant à l'homme une vie digne de lui, et la présence humble et affectueuse du Christ...

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 27 avril, 4e dimanche de Pâques (ex-troisième après Pâques). Lundi 28, S. Grignon de Montfort. Mardi 29, S. Pierre, martyr. Mercredi 30, Ste Catherine de Sienne. Jeudi 1er mai, S. Joseph, travailleur. Vendredi 2, S. Athanase, évêque et docteur. Samedi 3, de la B. V. Marie. Dimanche 4, 5e dimanche de Pâques. Lundi 5, S. Pie V, pape. Mardi 6, de la férie. Mercredi 7, S. Stanislas, évêque et martyr. Jeudi 8, de la férie. Vendredi 9, S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur. Samedi 10, S. Antonin, évêque. Dimanche 10, 6e dimanche de Pâques.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *R. P. Antoine Moullec*, de Poulgoazec, des Pères Blancs. *Mme Sébastien Philippe*, de Plonévez-Porzay. *Docteur Dujardin*, de Saint-Renan. *Mme Garnier*, de Concarneau. *M. Jacques Renault*, de Porspoder. *M. Jean Morvan*, du Relecq-Kerhuon. *Mme la baronne de Villiers*, de Rosporden. *Mme Le Bras*, mère de M. le Curé-doyen de Lanmeur.

● La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 9 mai.

« Semaine... ou Quinzaine... ? » demande un lecteur. Eh bien, ce n'est pas encore fixé : aux lecteurs de donner leur avis, comme certains ont commencé de le faire.

La parution hebdomadaire garde de chauds partisans. Mais dire que « maintenant il faut une matinée pour lire la Semaine » ne semble pas une critique !

La parution bi-mensuelle plaît à d'autres, car elle permet des numéros plus ou moins spéciaux ou des dossiers (la pastorale liturgique le 31 janvier, les statistiques sur le clergé diocésain le 14 février, l'enseignement catholique le 28 février, la Résurrection et la fête de Pâques le 28 mars, le prêtre et la sécularisation le 11 avril...) et donne une place plus grande pour les comptes-rendus du Conseil presbytéral. L'administration y gagne le port et la mise sous bande ; le lecteur y gagne cinq pages de texte par quinze jours.

Après divers ballons d'essais des années précédentes, voici trois mois que la vénérable « Semaine » (A 8 ; 84 ans cette année) paraît tous les quinze jours sur trente-deux pages. Chacun a pu se faire une idée de l'évolution projetée ; la Rédaction aimerait connaître les avis, critiques et suggestions, elle apprécierait encore plus les collaborations.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelques livres sur la Vierge Marie

● *LES APPARITIONS DE LOURDES, Récit authentique en un volume, par René Laurentin ; préface de Monseigneur Théas. Un volume* 14 × 21 *cm de* 288 *pages, illustré de* 32 *documents d'époque et de* 4 *cartes, aux éditions Letheilleux ;* 18.55 *F. Autre édition dans un format plus grand* 16 × 25 *cm avec* 64 *planches hors-texte,* 36 *fr.* — Voici, *tiré des six volumes de l'Histoire des Apparitions,* sans notes ni commentaires, le récit suivi des événements de 1858 ; d'une lecture facile, souvent sous forme de dialogues, dans un style limpide sans mots savants, cet ouvrage est à la portée de tous.

C'est un récit *neuf.* L'abondance des documents inédits, l'exigence du travail critique ont mis à jour quantité de faits inconnus, ont éliminé les données apocryphes, ont remis à leur vraie date quantité de faits jusqu'ici déplacés.

C'est un récit *clair et vivant,* écrit du point de vue de Bernadette, qui, « dépouillé de tout grossissement, de toute exagération, rejoint l'exigence du lecteur d'aujourd'hui, au plan spirituel comme au plan historique », écrit Mgr Théas dans sa préface. L'auteur nous fait pénétrer dans ce mystère simple et pur, avec des mots qui sont, pour l'essentiel, ceux-là mêmes de Bernadette.

Recommandé, facilement adaptable à la lecture publique.

● *LA VIERGE MARIE DANS LA PRIÈRE DE L'ÉGLISE, ouvrage collectif sous la direction de Luigi dela Torre. Un volume de* 246 *pages aux éditions Mame ; prix* 18,50 *fr.* — C'est un ouvrage traduit de l'italien, mais on y trouve le nom d'auteurs allemands, français, etc... Il comprend diverses études : la piété mariale dans l'Eglise (Montagna), prière et liturgie dans la vie de Marie (Spinetoli), la Vierge dans l'Eucharistie de l'Eglise (Ligier), Marie dans l'année liturgique (Neunheuser), l'inspiration biblique et les formulaires des fêtes mariales (Nocant), spiritualité mariale et spiritualité liturgique (Calabuig), le culte de Marie et la pastorale liturgique (della Torre et Noe), ainsi que des regards sur la place de Marie dans l'orthodoxie, dans le protestantisme et dans l'islamisme. Le propos fondamental est de vérifier la piété mariale sur la foi, la vie et la prière de l'Eglise dans l'esprit du renouveau pastoral voulu par Vatican II. Divers, mais intéressant pour qui aimerait faire le point sur les formes de dévotion à la Vierge Marie.

● *LA VIERGE MARIE, dans la collection « Eglises en dialogue » des éditions Mame ;* 166 *pages.* — On connait le principe de cette collection de qualité : sur un point de doctrine ou de pastorale, catholiques, orthodoxes et protestants précisent leur position. Ici, P. Zobel et M. Caplain exposent avec clarté la doctrine catholique sur « la Vierge Marie dans l'histoire du Salut ». Pour le pasteur H. Roux, Marie est une « question » liée à des interrogations plus fondamentales. Enfin A. Kniazeff montre l'omniprésence de la Mère de Dieu dans la liturgie et la piété orthodoxes et souligne comment « vénérer Marie (y) devient apprendre à mieux connaître le Christ, ainsi que toute son œuvre et son Eglise ».

Réunion extraordinaire du Conseil presbytéral

(lundi 14 avril 1969)

Un chant, « Puissance et gloire », une lecture, Luc 4/16-21, une « homélie écrite », décret sur le ministère et la vie des prêtres, n° 14, et Monseigneur l'Evêque introduit la réunion extraordinaire du Conseil presbytéral prévue pour étudier la synthèse des réponses à la consultation des prêtres. Il dit combien il est heureux du nombre des réponses et de leur franchise. Il rappelle aussi que le sacerdoce est un don du Christ pour le salut des hommes, et qu'on ne peut réfléchir sur le sacerdoce sans se référer à la manière dont le Christ a vécu le sien et à la mission de l'Eglise, à sa pensée tout récemment synthétisée dans deux décrets de Vatican II.

Le programme est bien rempli. Aussi Monseigneur l'Evêque passe très vite la parole à Paul Perrot, élu pour être rapporteur de cette consultation et chargé, avec Pierre Kervennic, de diriger la journée.

Les quelques pages du présent compte-rendu n'étant qu'un résumé de résumé, signalons tout de suite qu'un, deux ou trois exemplaires de la synthèse diocésaine (71 pages) viennent d'être expédiés à MM. les Curés-doyens et Supérieurs d'institution, et que, vers le 15 mai, tout prêtre pourra, s'il le veut, recevoir personnellement ce document (prix : 3 F. ; adresser les commandes à E. Tranvouez, 9, rue du Frout, 29 S - Quimper — C.C.P. 1984-01 Rennes).

Remarques générales sur la consultation.

Paul Perrot présente la synthèse des réponses et se contente pour cela de faire quelques remarques générales.

1. **Participation à la consultation.** Le pourcentage des réponses est relativement élevé (38,5 % de la totalité du clergé, environ 400 réponses). Les prêtres de 25 à 30 ans se sont exprimés en plus grand nombre, mais les pourcentages selon les âges sont assez bien répartis. De même pour les catégories fonctionnelles, à part les enseignants et les religieux.

Cependant, — cela aussi est significatif —, 61,5 % des prêtres n'ont pas répondu.

2. **Dépouillement de l'enquête et rédaction de la synthèse.** Ce travail a été réalisé en fonction de directives nationales. Un inconvénient entre autres : les réponses sont faites à partir des situations concrètes diocésaines.

Les réponses ont été découpées et réparties en dix dossiers. A cause de ce découpage, la pointe des réponses a souvent été émoussée, et pour un même sujet il faut parfois chercher dans plusieurs chapitres.

La synthèse a été élaborée par huit personnes différentes, à compétence limitée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Certains points qui ressortaient fortement à la lecture des réponses risquent d'être noyés dans le rapport.

Enfin, la question 3 (implantation et croissance missionnaire de l'Eglise dans les milieux où elle est absente) n'a pas pu être dépouillée à temps.

3. **Impressions générales.** Les prêtres ont répondu avec beaucoup de sérieux, de courage, conscients de la responsabilité qu'ils prenaient. L'anonymat n'a jamais été utilisé comme une couverture pour fuir cette responsabilité. D'ailleurs, plus de la moitié des réponses sont personnalisées.

Ceux qui se sont exprimés espèrent être écoutés. Ils demandent qu'il y ait une réponse, une décision, une action, au plan national et surtout au plan diocésain : « Inutile de consulter les gens si on ne tient pas compte de ce qu'ils disent »..

Plusieurs soulignent que cette consultation est pour eux l'occasion de dire avant tout ce qui ne va pas. Ils ne s'en privent pas.

4. **Utilisation ultérieure des résultats.** Comment le document présentant la synthèse diocésaine va-t-il être diffusé ?

Y a-t-il lieu de faire une étude plus poussée ?

Peut-on reprendre les dossiers pour étudier telle ou telle question ? Et le problème de la discrétion ?

5. **Rôle du délégué à Paris.** Pour le moment, l'affaire est plutôt embrouillée. La Commission épiscopale rencontrée le 14 mars a voulu associer les délégués à la préparation d'une partie de l'Assemblée plénière de Pentecôte et de novembre, et une vingtaine d'entre eux doivent y être invités.

S'il ne s'agit que de techniciens, c'est trop leur demander.

En fait, une partie des délégués, surtout ceux qui sont mandatés par leurs presbytérium, voudraient davantage. Ils veulent être plus que des techniciens, et ils ne veulent pas non plus être associés « de façon mineure » à l'Assemblée plénière de l'épiscopat. Ils demandent que l'assemblée qui va traiter de ces questions ne soit pas seulement l'Assemblée plénière de l'épiscopat mais une assemblée générale des presbytérium, évêques et prêtres.

L'essentiel des réponses.

Après cette présentation, Pierre Kervennic propose aux membres du Conseil presbytéral de se répartir en neuf groupes de travail pour approfondir la synthèse. Chaque groupe étudie un chapitre. C'est un bon exercice pour un lundi matin, et cela prépare tout le travail de l'après-midi.

Il s'agit d'abord de résumer le chapitre : « Qu'y a-t-il pour vous d'essentiel dans ce chapitre ? Qu'est-ce qui vous frappe là-dedans ? »

1. **Conditions d'exercice de la mission sacerdotale.** Ce qui ressort, c'est les tensions : entre les âges, entre la ville et la campagne, entre les orientations pastorales du Concile et de Lourdes et les tâches

pastorales sur le terrain, entre ceux qui sont pour la vie d'équipe et ceux qui sont réticents, entre les chefs de paroisse et les vicaires.

2. **Structures pastorales.** L'ensemble des prêtres se montrent favorables aux orientations précisées par le Conseil presbytéral. Le groupe des 40 ans (les A 4) constitue un groupe-charnière ; ce qui veut dire, ici, qu'il n'aime pas les positions extrêmes. On insiste aussi sur la nécessité du pluralisme des expériences et le problème de l'unité de l'Eglise.

3. **Implantation et croissance missionnaire de l'Eglise.** Comme il a été dit plus haut, ce chapitre n'avait pu être prêt à temps.

4. **Nominations et répartition.** On revient très souvent sur les consultations nécessaires, sur les besoins du secteur, les aptitudes, les charismes, les goûts, sur la répartition intra-diocésaine et sur le « favoritisme » (la Direction des Œuvres, pour prendre un exemple), et assez souvent sur la nomination au secteur, la mentalité d'avancement, la durée de la fonction et la préparation au poste auquel on est nommé.

5. **Relations en fonction du ministère.** Beaucoup de prêtres voudraient être plus près de l'évêque, sans que les « corps intermédiaires » fassent écran. Quant aux vicaires généraux, on voudrait les rencontrer davantage sur le terrain.

On souligne la division du clergé, l'autoritarisme de certains chefs de paroisse, le problème des vicaires de 40-50 ans.

On parle assez peu des relations avec les laïcs, et pratiquement pas des non-pratiquants ni des incroyants. Ne réagit-on pas en « hommes d'Eglise » ulus qu'en prêtres envoyés aux hommes ?

6. **Vie spirituelle.** Tous les prêtres cherchent à vivre l'amour de Dieu et du prochain, mais le style, les méthodes, les accents diffèrent : en gros, les anciens sont fidèles à une formation reçue, les plus jeunes bâtissent leur vie de prière à partir du ministère lui-même.

7. **Vie intellectuelle.** D'après les réponses, les prêtres des différentes générations sont pris au dépourvu quand il s'agit de développer leur culture intellectuelle. Mais tous disent qu'ils veulent apprendre. Et tous reconnaissent l'importance de la formation permanente.

8. **Vie sociale.** La question n'a pas été très bien répondue. Beaucoup disent qu'ils cherchent à être plus proches des laïcs, plus présents au monde. Sur le problème du travail des prêtres, il y a assez peu de réponses, et elles ne sont pas concordantes. Pas de réponses très nettes non plus sur l'engagement politique. L'ensemble est assez décevant. Ne faudrait-il pas faire un meilleur questionnaire ou recourir à d'autres documents ?

9. **Vie affective.** Ce qui frappe, c'est le clivage en fonction des âges. C'est aussi la place donné au célibat du prêtre. Ce qui frappe encore, c'est que la vie d'équipe exigée pour l'équilibre affectif est un postulat des plus jeunes, de même d'ailleurs que le besoin d'être reconnu pour ce qu'on est et ce qu'on fait.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

10. **Vie matérielle.** Place du laïcat : on est étonné de voir que ça n'intéresse que vingt-neuf prêtres.

Réalisation communautaire : désir de finances communes à tous les prêtres d'une même paroisse ou d'un ensemble de paroisses, mais il faut noter qu'il n'y a que six personnes à avoir répondu.

Mode de répartition : 300 prêtres ont répondu. 71 sont contents de leur sort. 250 souffrent du caractère un peu mendiant de leur condition, de la liaison de l'argent au culte. Ils voudraient la péréquation.

Ce que disent des laïcs.

Des laïcs ont dit ce qu'ils pensaient du ministère et de la vie des prêtres : 170 lettres, des enquêtes récentes faites par le Centre diocésain des Vocations, et une consultation faite à l'école du Likès. Louis Le Floc'h donne un premier aperçu sur le contenu de ces lettres ou réponses.

Tous les gens mariés et les adultes célibataires sont contre le mariage des prêtres : incompatibilité des charges familiales avec le ministère.

Certains sont à fond contre le travail du prêtre, d'autres à fond pour, et il y a beaucoup d'opinions moyennes. La plupart insistent sur les qualités requises du prêtre au travail.

Tâches à confier aux laïcs : peu de choses sur ce point, à part les tâches matérielles, et, chez les militants, une participation plus grande à la mission de l'Eglise.

Le Pape est respecté et plaint. Les Evêques sont parfois plaints, et pas toujours compris. Critiques nombreuses à l'égard des jeunes prêtres et des séminaires.

Costume : la plupart voudraient que les prêtres aient un signe distinctif, certains déplorent des tenues négligées, le terme « clochard » vient à plusieurs reprises.

Un thème abondamment développé, c'est celui des questions matérielles. Pas de critiques, de la part des adultes, sur le revenu des prêtres : « Les prêtres doivent vivre de leur ministère ». Beaucoup souhaitent que les laïcs soient davantage partie prenante dans ce domaine.

Des questions proposées à l'Assemblée plénière.

Au lieu de communiquer en vrac à l'Assemblée plénière toutes les questions dégagées dans les groupes de travail, il semble préférable d'établir des priorités.

Chacun est donc invité à mettre par écrit les trois questions qui lui paraissent les plus importantes. Ce tiercé met un peu d'animation dans l'assemblée qui jusque-là ne semblait pas bien réveillée.

Cela donne les résultats suivants :

1. **Pluralisme et unité dans l'Eglise** (37 réponses).
2. **Engagement du prêtre dans le monde** (22 réponses).
3. **« Collégialité » prêtres-évêques** (18 réponses).

Ensuite, dans l'ordre : rapport entre l'autorité et l'obéissance, « pastorale de chrétienté » et orientations de Vatican II et de Lourdes, études sur le célibat des prêtres et l'ordination d'hommes mariés, particularismes régionaux ou diocésains, répartition inter-diocésaine des prêtres, réforme du bréviaire.

Bien entendu, pour bien interpréter les réponses, le national doit aussi connaître un peu le contexte finistérien : par exemple, les « richesses du diocèse » (il ne s'agit pas d'argent !), les vieux vicaires, la pyramide des âges, les presbytères de vie commune, la surcharge de beaucoup de prêtres, sans oublier les « recteurs » et les « jours » !

Projet d'une Commission du clergé.

Toujours dans les carrefours du matin, de nombreuses questions ont été retenues pour que le Conseil presbytéral les étudie ou dise au moins que c'est important : par exemple, urgence de préciser les modalités d'application du schéma sur les orientations pastorales, priorité au schéma sur les nominations à la prochaine session, collaboration prêtres-religieux-religieuses, nouvelle étude sur la vie sociale, questions financières, prêtres de 40-50 ans, etc...

L'assemblée s'apprêtait à ranger un peu ces questions et à les mettre en réserve pour les jours où le travail viendrait à manquer. Mais quelques interventions rappellent gentiment au Conseil presbytéral qu'il n'a pas à s'occuper de tout : « Il me semble que ce n'est pas le rôle du Conseil presbytéral de s'engager massivement dans une réflexion sur le clergé. On n'arrivera jamais à ce moment-là à travailler sérieusement les problèmes de l'Eglise dans le monde, de la mission... »

D'où la question de Pierre Kervennic : « Sommes-nous d'accord pour qu'un groupe de notre assemblée étudie les problèmes que poserait l'institution d'une Commission du clergé, définisse son rôle, ses attributions, sa composition, ses relations avec le Conseil presbytéral ? » On répond « oui, oui » ; ce n'est pas la peine de voter.

Le groupe des trois membres élus très régulièrement (Jean Abiven, Louis Le Guérer et François Falc'hun) se fera aider par quelques personnes compétentes.

Communication de Monseigneur l'Evêque.

Monseigneur l'Evêque fait une communication importante sur les séminaires, dont nous ne disons aujourd'hui que quelques mots.

— **le grand séminaire :** recherche commune entre les responsables des trois diocèses, ce que deviennent les séminaristes l'an prochain et ce que devient la « grande maison » du séminaire.

— **le séminaire de Kéraudren :** « Pour des raisons psychologiques et des difficultés de scolarisation (18 séries pour 118 élèves cette année), après mûre réflexion et après avoir mis au courant les parents des élèves, nous avons décidé de transformer le séminaire des jeunes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Kéraudren en foyer d'accueil pour les jeunes du second cycle ayant un projet de sacerdoce et acceptant loyalement les exigences de cette maison. La scolarisation de ces élèves sera assurée au Collège Charles de Foucauld, à la Croix-Rouge ».

— **le séminaire de Pont-Croix :** « La situation n'est pas la même. Il y a un nombre encore important d'élèves, qui serait certainement plus important si les prêtres prenaient plus au sérieux les vocations d'enfants. D'autre part, le premier cycle est beaucoup moins diversifié que le second : il y a de ce fait moins de séries de cours à assurer... Un projet de sacerdoce est toujours à prendre au sérieux chez un enfant, et il faut lui assurer les meilleures conditions d'épanouissement. Le Séminaire du premier cycle offre ces meilleures conditions... Dans les circonsatnces actuelles et dans l'état présent de la pastorale diocésaine, je souhaite que les familles continuent de confier leurs enfants à Pont-Croix et que les prêtres fassent confiance aux éducateurs de cette maison. Et ce souhait veut être plus qu'un pieux désir ».

— **enfin, les vocations en diaspora :** « Depuis plusieurs années, le responsable diocésain des vocations s'emploie à susciter dans le diocèse des communautés de soutien, soit au niveau des jeunes travailleurs, soit au niveau des scolaires du deuxième cycle en dehors des séminaires, soit dans le monde étudiant. Il y a de ce côté de grandes espérances, mais il est trop tôt pour porter un jugement précis sur ces divers cheminements... »

Vers l'Assemblée de Pentecôte.

Il reste à mieux préciser la délégation donnée à Paul Perrot.

La réunion du 14 mars a montré que les délégués étaient associés à une certaine co-responsabilité avec les évêques dans la préparation de l'Assemblée plénière et dans une certaine prise de position sur telle ou telle chose.

Mais plusieurs délégués estiment que, s'ils sont élus par le groupe des délégués pour aller à l'Assemblée plénière de l'épiscopat, ils ne seront pas vraiment représentatifs de tout le clergé de France et ne pourront pas engager à une vingtaine tout le clergé de France.

Craignant que le délégué finistérien ne se sente pas suffisamment appuyé, un membre du Conseil presbytéral propose : « Est-ce que nous ne pourrions pas voter la confiance à Paul Perrot pour aller jusqu'où il pense pouvoir aller ? » Finalement, après quelques détours, le Conseil presbytéral émet le vœu qu'à l'Assemblée de Pentecôte il y ait, pour traiter des problèmes du sacerdoce ministériel, des prêtres de chaque diocèse représentant les presbytérium.

La réunion ne s'est terminée qu'à 17 h. 45.

Mais le Conseil presbytérial n'était pas bien pressé ce jour-là.

Y. C.

Le temps pascal dans le nouveau lectionnaire dominical

Tout au long du Carême-Semaine Sainte des notes pour « une meilleure célébration de la liturgie » ont été remises aux paroisses grâce à l'obligeance des Délégués liturgiques de doyennés. Un courrier abondant et chaleureux a demandé la suite. Malheureusement, des erreurs de tri successives ont égaré le dossier du côté de Nîmes ! Rien ne se perd dans les P.T.T., et le voici récupéré et encore utilisable pour une partie du Temps Pascal.

Après la Pentecôte on retombera dans le Lectionnaire dominical ancien ; mais on peut espérer avoir le nouveau choix « définitif » de lectures pour l'Avent prochain.

Les évangiles de la résurrection nous rapportent l'expérience faite par les disciples de la *rencontre avec Jésus ressuscité.*

Cette expérience, chaque chrétien est appelé à la faire pour son compte. Cette expérience de la rencontre de Jésus ressuscité, à la suite des apôtres et sur leur témoignage, *c'est en cela que consiste essentiellement la vie chrétienne.* Bien sûr, chacun fait cette expérience à sa mesure, parfois bien minime. Mais nous devons inviter tous les chrétiens à faire cette expérience et leur en donner les moyens.

Le temps pascal doit être un temps fort, favorable pour faire ou refaire cette expérience. (Notez que, dans le nouveau lectionnaire, tous les dimanches entre Pâques et Pentecôte sont « *des dimanches de Pâques* »).

4e DIMANCHE DE PAQUES

Thème de la catéchèse : *Jésus que nous rencontrons est notre Pasteur.*

La présentation de cette catéchèse est délicate. Aujourd'hui, en effet, on veut être libre de mener sa vie soi-même, ne pas se laisser mener, ne pas suivre comme des « moutons de Panurge ».

Pourtant, à l'inverse, les gens cherchent des chefs, des meneurs qu'ils puissent suivre, à qui ils puissent faire confiance et qui les déchargent finalement de la responsabilité de choisir et de décider eux-mêmes leur vie.

Nous chrétiens, nous sommes ceux qui acceptent Jésus comme Pasteur, c'est-à-dire non pas d'abord celui qui commande et oblige (nos relations avec Jésus ne sont pas celles d'un subordonné avec son chef humain), mais celui qui *apporte la vie en abondance.* Il s'agit bien sûr de la vie de Dieu, mais qui s'épanouit normalement dans une vie réussie à tous points de vue, même au point de vue humain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce pasteur nous appelle chacun par notre nom et nos relations avec lui sont des connaissances (au sens du terme dans l'évangile de s. Jean), ce qui suppose amour et confiance.

Il marche devant nous et nous pouvons le suivre car il sait où il nous mène, à la vraie vie. D'ailleurs le suivre, ce n'est pas abdiquer notre liberté et notre responsabilité dans la conduite de notre vie. C'est au contraire avoir la vraie liberté qui nous rend capables de vivre en enfants de Dieu.

Suivre un tel chef, ce n'est pas être exploité, mais être assuré d'être sur la seule route qui nous conduise à la réussite totale de notre vie, la réussite en Dieu.

5e DIMANCHE DE PAQUES

Thème de la catéchèse : *la rencontre avec Jésus, ce n'est pas quelque chose de passager : c'est être avec lui, vivre avec lui.*

Etre avec Jésus : c'est cela la vie chrétienne. La réflexion sur ce qu'est l'amitié ou l'amour entre des personnes peut aider à mieux comprendre cela. Les personnes qui s'aiment ont le désir d'être toujours ensemble. Ce désir n'est jamais parfaitement réalisable : la vie sépare ceux qui s'aiment. Ils peuvent pourtant rester présents l'un à l'autre par la pensée. Cela ne suffit pourtant pas et c'est pourquoi ils ont besoin de trouver des moments pour être vraiment ensemble.

Jésus veut que nous croyons en lui : « là où je suis, vous serez aussi ». C'est valable, non seulement pour la vie de l'au-delà, mais déjà ici bas. Cette présence avec Jésus est mystérieuse bien sûr, mais très réelle. N'étant pas une présence physique, elle peut être de tous les instants.

Pourtant, de notre côté à nous, la vie, avec ses occupations et préoccupations, nous empêche d'en être conscients continuellement. C'est pourquoi il nous est nécessaire de nous réserver des moments où nous prendrons conscience de cette présence de Jésus avec nous : c'est la prière, sans laquelle cette présence de Jésus risque d'être sans influence vraie sur notre façon de vivre. Un des moments privilégiés de cette prise de conscience, c'est la communion.

Etre avec Jésus est le chemin qui nous mène au Père et à sa connaissance. C'est aussi le moyen de faire les œuvres de Jésus.

6e DIMANCHE DE PAQUES

Thème de la catéchèse : *c'est l'Esprit Saint qui nous fait rencontrer Jésus ressuscité entré dans sa gloire.*

Jésus n'est pas présent d'une façon physique, visible. En ce sens, c'est vrai qu'il est parti. Pourtant, il ne nous a pas quittés. « Je viendrai à vous. Le monde ne me verra plus, mais vous, vous me verrez » dit-il.

C'est l'Esprit de vérité que le Père nous donne à sa prière qui nous rend capables de le « voir », de le rencontrer.

Ici, nos mots sont bien pauvres pour exprimer une telle réalité. Mais finalement, ce n'est pas surtout par des mots que nous comprenons cela, c'est en le vivant. Et nous vivons cela en aimant Jésus, c'est-à-dire en gardant ses commandements. « Celui qui garde mes commandements, c'est celui-là qui m'aime. Et celui qui m'aime, je me manifesterai à lui ».

ASCENSION

Thème de la catéchèse : *le Christ entre la gloire du Père à laquelle nous participons déjà avec lui.*

Un homme, Jésus, est désormais entré dans la gloire de Dieu et tous les hommes sont apelés à le suivre. La réussite de la vie de l'homme ne peut donc plus être seulement humaine, elle est en plus divine. C'est-à-dire qu'elle exige un dépassement, nous oblige à regarder au delà de nos horizons terrestres.

Cela ne veut pas dire qu'il faut vivre les yeux perdus au ciel. Car cette participation à la gloire du Christ, cela se prépare en cette vie et en passant, comme le Christ, par la souffrance et la mort.

7e DIMANCHE DE PAQUES

Thème de la catéchèse : *la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu et ton envoyé, Jésus-Christ.*

La rencontre de Jésus, c'est la connaissance que nous avons de lui, et par lui de son Père.

Cette connaissance n'est pas seulement intellectuelle, pas seulement connaissance de vérités, mais une communion à la personne de Jésus, qui se réalise par l'amour, qui doit aller en s'approfondissant toujours, qui se traduit par des façons de vivre, des comportements en accord avec ce que Jésus nous a commandé, et par là nous lui devenons chaque jour plus semblables. Cette connaissance est une participation à la vie de Jésus, surtout par les sacrements et c'est pourquoi elle est notre salut.

(Ce texte très riche de la « prière sacerdotale » de Jésus nous permet de faire la synthèse de tout ce qui a été vécu pendant ces dimanches de Pâques).

PENTECOTE

Thème de la catéchèse : *la venue de l'Esprit-Saint, à la Pentecôte, fait participer le monde entier à la gloire de Jésus ressuscité.*

Jésus est le nouvel Adam : tout ce qu'il a fait, il ne l'a pas fait seulement pour lui ; mais pour tous les hommes. Il est mort au péché et ressuscité à la gloire de Dieu pour que nous le soyons avec lui.

A la résurrection, l'Esprit Saint saisit le Christ et l'emplit de la gloire de Dieu.

A la Pentecôte, l'Esprit, envoyé d'auprès du Père par Jésus, envahit le monde entier pour le faire participer à la gloire de Dieu.

Les cieux nouveaux et la terre nouvelle sont créés en ce jour.

Et désormais l'Eglise, qui continue le Christ ressuscité, n'a qu'une mission : étendre à toute créature la participation à la gloire de Dieu. L'Eglise, c'est-à-dire aussi chaque chrétien qui, ressuscité avec le Christ par les sacrements pascals : baptême, eucharistie, confirmation, doit se laisser transformer, chaque jour davantage, par cette gloire de Dieu et par son action faire participer les autres hommes et le monde où il vit par cette gloire.

J. B.

Archives diocésaines de Quimper et de

● *OU VA LA VIE RELIGIEUSE ?* — La « vie religieuse » est en train de se transformer. Travail discret, dont on parle relativement peu, mais considérable. Et qui ne concerne pas seulement le costume ou les horaires, mais touche l'essentiel.

Le n° 62 de CHRISTUS ne prétend pas faire un bilan prématuré ou une synthèse prétentieuse. Il veut apporter quelques éléments au débat de fond qui est engagé. Ainsi : Que deviennent aujourd'hui les thèmes traditionnels de consécration religieuse et de recherche de la perfection ? Comment s'articulent liberté charismatique et institution ? Pourquoi la diversité des ordres et des congrégations ? Quel est le sens de l'aspiration si vive à la vie fraternelle ? etc... Questions dont il est clair qu'elles ne laisseront pas indifférents les prêtres et les laïcs. La transformation actuelle de la vie religieuse intéresse toute l'Eglise. — 35, rue de Sèvres, Paris 6e (C.C.P. Paris 10.439-65). Abonnement annuel 18 F., le n° 5 F.

● *ETUDES.* — Pierre Bordry signe dans le numéro d'avril des ETUDES un article sur la réforme du Sénat. On lira d'autre part dans ce même numéro un examen du projet de réforme régionale, par Philippe J. Bernard, soucieux de voir notre pays s'engager dans une vraie rénovation. On remarquera également l'article de François Lagandré sur la participation, dont certains responsables ont déjà dit qu'il était le meilleur texte publié sur cette question. — Etudes, 15, rue Monsieur, Paris 7e.

● « *JUVENTUT I TURISME* », *Jubara*, 100, *Calella de la Costa* (*Espagne*), propose des centres d'accueil pour les jeunes chrétiens de tous les pays dans le centre urbain de Calella, à 50 km de Barcelone.

SNCF

FLORALIES INTERNATIONALES DE PARIS

23 avril au 5 octobre 1969

CHATEAU DE VINCENNES

A l'occasion de cette importante manifestation la S.N.C.F. accorde *des réductions spéciales aux groupes d'au moins* 20 *voyageurs* et offre des possibilités d'affrètement de voitures ou d'autorails à des conditions particulièrement avantageuses.

En outre, la S.N.C.F. met en circulation *un train spécial Rennes-Paris le* 22 *juin* 1969 (avec antenne au départ de St-Malo). Voyage à forfait comprenant le transport fer aller et retour en 2e classe, le transfert en autocar de la gare Paris-Montparnasse à l'exposition, le déjeuner et l'entrée aux FLORALIES.

Renseignez-vous dans les gares, les Agences de Voyages S. N. C. F., les Bureaux de Tourisme S.N.C.F. et auprès de la Section d'Action Commerciale S.N.C.F., gare de Rennes (Tél. : 30.49.02).

SNCF

Réflexions sur l'Eglise dans le monde rural

Note de la Commission Episcopale du Monde Rural (février 1969)

La mutation de civilisation s'est fortement accélérée dans le monde rural. Un monde rural est en train de mourir. Il avait façonné un type d'homme que l'Eglise connaissait bien, dont elle avait compris les aspirations, les requêtes de l'esprit et du cœur. Cet homme-là avait façonné dans l'Eglise une expression de sa foi, de sa prière, de sa vie communautaire, de sa vie eucharistique.

Se profilant à travers le monde rural ancien, un monde rural nouveau se construit plus ou moins vite selon les régions. Que sera ce monde rural de demain ? Comment l'Eglise, dans son ensemble, réagit-elle, apparaît-elle ? Telles sont les questions dont, depuis deux ans, la Commission Episcopale du monde Rural a confié l'examen au B.E.R.E.R. (Bureau d'Etudes et de Recherches de l'Eglise en Monde Rural).

Bien que l'analyse soit encore très fragmentairee, il nous paraît important de dire les constatations et les questions qui apparaissent maintenant concernant la connaissance du monde rural en changement et la place de l'Eglise dans cette mutation. Cette Note peut être l'occasion de provoquer dans les diocèses une rencontre de tous ceux qui travaillent en milieu rural : prêtres, religieux, religieuses et laïcs.

UN MONDE RURAL EN CHANGEMENT PROFOND ET ACCÉLÉRÉ

Un nouvel éventail professionnel et une autre répartition de population.

Partout, dans l'espace rural, le visage socio-professionnel de la population se modifie : le nombre des agriculteurs diminue, des ruraux sont devenus ouvriers ou employés et se déplacent quotidiennement ; apparaissent aussi des commerçants et artisans de types nouveaux, des professions du secteur tertiaire (ce **tertiaire,** test de vitalité et d'expansion) telles que techniciens agricoles, enseignants divers, animateurs...

Ici ou là, les résidents secondaires se multiplient, les retraités refluent vers des zones rurales. Les **campagnes péri-urbaines,** situées dans l'aire de migrations quotidiennes d'une ville importante, s'étendent régulièrement. Ailleurs, les **campagnes** s'anémient par hémorragie démographique, numérique et qualitative, et par vieillissement ; telles zones atteignent même le seuil critique d'une viabilité sociale, au-dessous duquel le coût des services et des équipements devient trop onéreux.

Archives diocésaines de Quimper et

Sans négliger les problèmes posés à ce niveau d'observation, il paraît urgent de procéder à des analyses plus profondes.

Une mutation de civilsation.

En effet, sous l'évolution économique, derrière les mouvements démographiques, vidant les villages ou les gonflant brusquement d'une population importée, il se passe en profondeur une mue de civilisation encore mal connue et que l'Eglise doit regarder avec attention. Les campagnes s'urbanisent, dit-on ! Cette explication, partiellement vraie, risque de dispenser de réfléchir plus avant (1).

1. Que constatons-nous ?

Hier une communauté de base englobante et totalisante...

Une société est constituée par les réseaux de relations qui se nouent à propos des besoins et nécessités de la vie en commun.

Hier, toutes les relations s'établissaient à l'intérieur d'une unité géographique de base où tous se connaissaient en tout. Le travail professionnel, agricole, artisanal ou commercial, était très lié à la famille. Des relations d'entraide bénévole se tissaient dans le cadre d'une économie autarcique de subsistance.

Sur le couple travail-voisinage, se greffaient les rapports inter-professionnels ; agriculteurs, artisans, commerçants étaient complémentaires et reliés. Ils formaient une communauté caractérisée par une homogénéité culturelle (tout le monde s'entendait sur un bien humain, sur les mêmes jugements et croyances) et par une hiérarchie assez marquée (les rôles de chacun étaient définis par la naissance ou par certaines circonstances, rôles imposés plus que choisis).

Cette société locale traditionnelle était totalisante et englobante pour les hommes de l'époque.

Aujourd'hui de nouveaux réseaux de relations...

Aujourd'hui, cette société se désagrège, plus ou moins vite. L'unité ancienne est traversée par de nouveaux et multiples réseaux de relations.

Dans l'agriculture, l'entraide n'est plus le coup de main valorisé sur le plan moral ; elle devient une collaboration basée sur un calcul économique : C.U.M.A., C.E.T.A., banques de travail, groupes agricoles d'exploitation en commun (G.A.E.C.)... autant de structures significatives de nouveaux rapports humains dans le travail. On peut citer des expériences du même ordre, quoique moins consistantes, en d'autres

(1) En complément de cette analyse, un dossier intitulé « Quelques Notes sur les rapports ville-campagne » mérite d'être signalé, dans le n° du **Courrier Rural de B.E.R.E.R.** d'octobre 1968 (C.C.P. : Charles Rousseau, Nantes, 386 24. — Le numéro : 2 F. franco).

secteurs : les artisans se groupent pour l'approvisionnement, la vente ; le commerce, comme en ville, se diversifie : commerce associé, intégré ou maintien du commerce indépendant.

choisis, consistants, anonymes...

Les groupes ne reposent plus sur le voisinage, mais sur un choix, déterminé par certaines façons de voir, certaines options fondamentales quant à l'avenir économique de la profession. Ils se réfèrent à une tâche calculée, valorisée par l'objectif économique qu'ils se donnent ensemble. Chaque forme entraîne un mode de rapports significatifs de relations nouvelles.

Ce n'est plus au seul niveau de l'entreprise et de ses voisines que s'établissent les rapports entre les hommes ; c'est au-delà, dans tout un ensemble croissant de services pour l'approvisionnement, la vente, la vulgarisation, la gestion, le crédit, la défense professionnelle, etc.

La profession prend une consistance inexistante dans le passé et génératrice de circuits multiples de rapports humains. Les réseaux de relations se déploient sur le canton, le département, la région, passant toujours par la ville où se trouvent les centres de décision. Ils prennent un caractère quelque peu anonyme : on ne sait trop avec qui chacun est en relation dans tous ces réseaux. Réseaux divers, réseaux choisis, où l'on débat d'intérêts économiques, mais aussi d'options au niveau des rôles, de la répartition des tâches et des aspirations les plus profondes.

L'unité d'hier éclate en étoile.

L'unité locale interprofessionnelle d'hier vole en éclats. Mais il est intéressant de voir que cet éclatement se fait en étoile selon les besoins et les réseaux qui y correspondent. On ne voit pas encore se refaire une autre unité.

Les populations rurales aspirent à bénéficier, elles aussi, de biens collectifs en matière d'instruction, de loisirs, de soins médicaux ; aussi le même phénomène d'éclatement se manifeste-t-il dans tous ces domaines :

— La scolarisation s'établit selon des réseaux divergents quant au type d'école (C.E.G., C.E.S., collèges techniques...) et quant au lieu d'implantation : les jeunes du même village ne vont pas au même centre.

— Si chaque village se rattache à un ensemble pour les équipements collectifs nécessaires, ce ne sera pas toujours au même ensemble ou au même bourg-centre. Il sera soumis à l'influence de divers centres en fonction des équipements.

— Au plan social, les relations humaines de type primaire spontané sont remplacées par un ensemble de relations organisées dans des institutions multiples : associations familiales diverses, organismes de sécurité, etc.

Dans ces secteurs, on constate le même éclatement en étoile ; qu'il s'agisse des campagnes profondes ou moyennes, et à plus forte raison des campagnes péri-urbaines.

Archives diocésaines de Quimper et

L'ancienne synthèse de valeurs disparaît.

A travers ces brèves notations, il apparaît que la société traditionnelle se désagrège ; c'est tout un équilibre humain qui se disjoint, avec ses modes de vivre, ses mœurs, ses coutumes, sa façon de se comprendre et de comprendre le monde, son système de valeurs. Un autre tissu social peu à peu se recompose sans que la trame en soit bien nette. Ce n'est pas une simple reprise sur un tissu usé, c'est un revêtement nouveau. D'autres aspirations, un autre système de valeurs se cherchent et s'élaborent ; d'autres modèles de pensée se diffusent.

Bien sûr, cette mutation n'est pas le fait de la seule société rurale ; elle s'inscrit dans une transformation générale de la société. Pourtant, cette mutation générale a un impact particulier dans l'espace rural où subsistent, plus vivaces, les formes traditionnelles de l'antique société paysanne.

2. Quelles sont les attitudes face à ce changement ?

Trois niveaux.

Les gens d'un même espace rural réagissent très diversement par rapport aux changements évoqués. Nous remarquons tout d'abord que ce changement est vécu et perçu à différents niveau, qu'il importe de distinguer.

Au niveau économique, le changement est incontestable et perçu par tous ; on en parle facilement ; il est d'ordinaire accepté, soit qu'on s'y résigne, soit qu'on aille de l'avant.

Au niveau des relations sociales, c'est surtout le malaise ressenti par l'éclatement de la cohésion traditionnelle qui s'exprime ; beaucoup de plaintes laissent entendre qu'on ne peut supporter que le changement intervienne à ce niveau des relations humaines.

Le niveau de l'ensemble des valeurs sur lesquelles on s'accordait globalement pour juger de toutes choses est lui-même miné. Cet ensemble était cohérent, hiérarchisé, basé sur la famille, la terre, le travail, la modération, l'épargne ; maintenant, la primauté semble donnée à la liberté, à l'épanouissement de la personne, à la promotion de la femme rurale, au calcul économique, à la prévision, à la volonté de dominer davantage les réalités et les situations.

Permanences des mentalités.

Une forte majorité de gens résiste au changement qui s'introduit aux deuxième et troisième niveaux, celui des relations sociales et celui des valeurs. Les mentalités restent souvent très conditionnées par l'ancienne société : tout ce qui peut aller dans le sens de l'ancien ordre, de l'ancienne cohérence locale est survalorisé.

Une minorité veut le progrès : arrivera-t-elle à se faire admettre ? Ne vont-il pas étouffer dans ce milieu lourd, s'étioler ou partir ailleurs comme les filles, privant ceux qui resteront du dynamisme nécessaire à l'entrée dans une nouvelle civilisation ?

Clivages de la population selon les mentalités.

La population d'un secteur se différencie selon les attitudes adoptées face au changement, selon les prises de conscience et les réactions à ces différents niveaux. Des clivages et des tensions très vives se manifestent, que l'action pastorale rencontre constamment.

On peut affirmer qu'il s'agit d'une mutation de civilisation profonde dans le monde rural, « l'un des événements qui marquera la fin du siècle », disent les experts consultés.

Quelles seront les incidences des plans Boulin et Mansholt ?

N'y a-t-il pas là quelque chose de neuf, qu'il nous est difficile de saisir dans la mesure où nous baignons encore dans l'ancienne société ? Les sociologues eux-mêmes conviennent qu'ils ne disposent que d'études sporadiques.

Dans l'Eglise, nous soupçonnons à ce niveau une grande confusion, des interrogations, des comportements variés. L'Eglise n'est pas en marge de ce drame : dans cette grande variété de situations locales, prêtres et laïcs sont amenés à prendre des décisions, des attitudes, à agir et parler, seuls ou avec d'autres, entre chrétiens ou avec des non-chrétiens, et tout cela fait un certain visage de l'Eglise.

L'ÉGLISE DANS CETTE MUTATION

Le mode de présence de l'Eglise faisait corps avec la société rurale traditionnelle, comme nous le signalions au début de ce propos. La communauté paroissiale autour du clocher était elle-même englobante et totalisante.

Aujourd'hui, l'Eglise évangélise-t-elle vraiment ces communautés en mutation, ces hommes de types nouveaux et variés qu'engendre la mutation ? Les premières analyses, sommaires, menées par le B.E.R. E.R. et l'aumônerie d'A.C.R. (sessions d'Issy), permettent de proposer quelques réflexions utiles pour l'action et pour une recherche qu'il nous semble nécessaire de continuer.

Réadapter les structures ? oui, mais...

L'Eglise ne peut se contenter de modifier des structures géographiques. Il ne s'agit pas seulement de paroisses à regrouper, de secteurs ou zones à remembrer et réadapter. Ce n'est pas qu'une question d'échelle. Que signifie : « 1.500 ou 2.000 habitants par prêtre » dans une population ainsi éclatée et diversifiée ? Etablir des unités pastorales en fonction du nombre d'habitants autour d'un centre paraît insuffisant, et a fortiori lorsqu'on veut regrouper des prêtres en équipe.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nouveaux modes de présence ?

Il s'agit également de modes de présence de l'Eglise, de modèles dans des réalités socio-culturelles nouvelles. Certes, l'effort poursuivi par les mouvements d'Action Catholique Rurale depuis bien des années assure déjà une présence effective et adaptée de l'Eglise dans l'évoluiton rurale. Malgré cela, l'Eglise reste marquée par l'ancienne société paysanne ; elle est immergée dans les structures et dans un fonds collectif de valeurs, hérités d'une longue histoire. La paroisse, quelle que soit son étendue, correspondait à un type de présence dans une société sacrale, valorisant le professionnel en fonction du familial, valorisant la cohérence locale, etc.

Par la paroisse transformée ?

La paroisse rurale reste-t-elle liée inéluctablement au monde ancien ou peut-elle devenir un des facteurs de présence au monde qui se fait ? Quels signes concrets d'une évolution adaptée peut-on discerner à travers diverses expériences de transformation des paroisses ?

Et dans les réseaux et groupes du monde qui se fait ?

Nous avons décrit les réseaux de relations en étoile et l'éclatement des communautés locales. Il faut que les hommes puissent rencontrer l'Eglise dans ces réseaux que tissent les individus, les groupes ou les localités. Quelles peuvent être les formes de sa présence ? Comment aider le même homme pris dans ces situations multiples et diversifiées, à faire son unité dans la foi, à construire des communautés ouvertes et à être signe de salut pour tous ?

Un éventail très large de réactions et de situations.

La difficulté s'accroît du fait que l'Eglise en monde rural se trouve devant un éventail très diversifié de situations, de prises de conscience et de réactions : les promoteurs de progrès, la masse des hommes dépassés par l'évolution, les pauvres, les régions déchristianisées... L'Eglise connaît-elle vraiment ces hommes et ces groupes multiples, que fait la muattion ?

Les promoteurs de progrès.

Ils sont souvent engagés dans les institutions (premier rôle défini par « Lourdes 1967 »). Beaucoup affirment que l'Eglise ne les rejoint pas ou sinon très mal dans l'univers de relations et de questions qui est le leur. Ils sont souvent peu nombreux localement et donc facilement négligeables, souvent accusés de se couper de la masse. Le climat d'incompréhension de la masse rend leur tâche difficile, éprouvante.

Ils souffrent de sentir une Eglise décalée, liée à des traditions et des schémas culturels dépassés, très en retard sur les perspectives

conciliaires, de voir trop de paroisses fermées sur elles-mêmes, dépendantes d'un prêtre isolé et de son état d'esprit. Ils s'inquiètent du témoignage ainsi porté près d'hommes incroyants ou indifférents avec lesquels ils sont en relation dans leurs secteurs d'engagement. Ils cherchent une assemblée eucharistique « nourrissante » qui corresponde au niveau de leurs relations et aspirations.

Les jeunes sensibles à l'éclatement de la vie, refusent plus que d'autres cette liaison de l'Eglise à la vieille civilisation. Attentifs à son renouveau, ils attendent des signes, qui les rejoignent, prêts à recevoir des exigences.

La masse des traditionnels.

Bien des hommes sont dépassés par l'évolution (autre pôle de « Lourdes 1967 ») ; agriculteurs, artisans, commerçants, anciens notables, ruraux ouvriers... Les uns sont en désarroi, aigris ou résignés, les autres révoltés (2).

L'Eglise paraît les abandonner dans la mesure où elle cherche à s'adapter au monde qui se fait. Elle peut être vue et appelée comme une force d'opposition à l'histoire, utilisée pour maintenir le passé sous le motif évangélique de protéger les petits, les « laissés pour compte » du progrès.

Les pauvres nombreux et divers.

Parmi cette masse, il faut signaler les pauvres de régions à grande culture (ouvriers agricoles, saisonniers...) que l'Eglise ne rencontre pas ou si peu, hommes des régions en récession économique, isolés et sans grand espoir humain, les petits exploitants de plusieurs zones rurales.

A tous, quel salut signifier ?

Quels appels l'Eglise doit-elle entendre de la part des promoteurs du progrès, de la part de la masse des gens plus ou moins traditionnels et des pauvres ? Quel salut a-t-elle mission de manifester aux uns et aux autres ? Quelle annonce de Jésus-Christ leur signifier et de quelle manière ? Pour la masse des traditionnels, suffirait-il donc d'une pastorale habituelle améliorée, mais allant toujours dans le sens de la cohésion locale autour du clocher ?

Comment renouveler le visage concret de l'Eglise en monde rural, son langage, ses perspectives, ses assemblées eucharistiques, en fonction d'hommes et de groupes humains pris dans le changement ? On ne peut se contenter d'entretenir des communautés paroissiales et d'être proche des gens. Quel salut accueillir et vivre ? (« Lourdes 1968 »).

---

(2) Le C.M.R. accorde beaucoup d'attention à ce phénomène des « marginaux » dans le monde rural, c'est le thème de l'Assemblée générale du Mouvement les 25-26 janvier 1969.

Archives diocésaines de Quimper et

Le peuple de Dieu en ses diverses vocations.

Pour que l'Eglise ait chance d'être présente au monde qui se fait, d'en discerner le sens et les appels, de proposer le salut en un langage adapté, n'est-il pas indispensable et urgent de provoquer l'initiative cohérente de toutes les vocations d'Eglise : prêtres, laïcs, religieuses, religieux ?

Or, les structures et les modes de présence de l'Eglise sont pensés principalement en fonction du clergé, même dans les régions où le M.R.J.C. et le C.M.R. fon tpreuve d'une vitalité continue. Que des prêtres aient besoin d'un cadre où ils se retrouvent pour s'entretenir de problèmes touchant au sacerdoce, c'est normal. Mais les nouvelles structures semb!ent trop souvent décidées par les prêtres et en fonction d'eux. Laïcs, religieuses, religieux non-prêtres sont invités à collaborer, mais ne sont pas réellement partie prenante. On peut très bien se passer d'eux, si le groupe sacerdotal n'est pas favorable, ou par habitude en continuant d'agir comme hier.

Equipes apostoliques ?

Il semble donc essentiel de chercher un lien organique entre les diverses vocations : des « équipes apostoliques » et pas seulement des équipes sacerdotales. Comment et à quel échelon ? Qu'en pensent les équipes de laïcs ?

Préoccupé de cette question, le B.E.R.E.R. a mis au travail, depuis un an, une commission composée de prêtres, laïcs, religieux, religieuses, sur le « Dialogue en Eglise dans le monde rural » ; elle n'a encore recueilli qu'un petit nombre d'expériences.

Il faut noter que l'Eglise et les responsables de l'avenir humain s'affrontent, chacun dans son ordre propre, à une question similaire : « l'image-guide de l'aménagement rural n'es pas imposée de l'extérieur, mais se forge dans une recherche commune... le développement rural est une œuvre longue, multiple et coûteuse ; il est souhaitable que, dans le cadre de structures appropriées, toutes les parties intéressées collaborent à l'étude et à la réalisation ».

Equipes sacerdotales diversifiées.

Il paraît que la mission de l'Eglise, dans une population aussi diversifiée, ne peut être assumée par un prêtre seul, même avec le concours de laïcs. La mission réclame des équipes sacerdotales avec ministères et formes de présence diversifiés.

Le prêtre isolé dans une unité géographique restreinte est enfermé malgré lui dans un type de problèmes qui le ramèneront, bon gré, mal gré, à l'optique de la communauté rurale traditionnelle. Comment développer les équipes sacerdotales polyvalentes, avec certains modes de présence à la vie des gens ? Les prêtres ne peuvent continuer de faire tous les mêmes choses. La création de telles équipes faciliterait sans doute la coopération avec les laïcs.

Une commission de B.E.R.E.R. achèce de rédiger les réflexions et propositions pastorales qui découlent du livre de M. J. Maître : « Les prêtres ruraux devant la modernisation de la vie rurale ».

La Commission Episcopale, à la suite de l'enquête sur le travail des prêtres à temps limité, pense qu'il importe de guider les expériences selon les orientations de la Note de « Lourdes 1968 ».

Depuis plusieurs années, les **mois sacerdotaux ruraux** s'efforcent d'aider les prêtres à renouveler leur attitude pastorale par une réflexion philosophique et théologique sur les réalités de la vie rurale que chacun a préalablement analysées dans son secteur.

Il faut souligner ici le danger que fait courir à l'Eglise, dans les campagnes en évolution, le fait fréquent d'un clergé âgé. Ne faut-il pas envisager la formation de quelques prêtres jeunes pour rester en monde rural selon les perspectives proposées par cette Note ?

CONCLUSION

En résumé, l'Eglise, mêlée à la masse du monde rural, a su percevoir en son temps les problèmes économiques nouveaux et leurs enjeux sociaux. Elle s'est appliquée à former des chrétiens actifs au service du bien commun, à promouvoir une pastorale à base de zones humaines en cherchant à saisir les ensembles et à coordonner les efforts apostoliques. Voici que maintenant elle pressent une interrogation plus fondamentale : la nature et l'ampleur du changement d'une civilisation rurale qui a marqué le langage de sa foi et les formes visibles de sa présence ? Comment voit-elle ce changement ? Comment est-elle vue et comprise par les divers groupes ? Vit-elle surtout avec le monde rural qui disparaît ? Comment remplit-elle sa mission d'annonce du salut ?

La Commission Episcopale recevra volontiers communication des recherches et expériences relatives aux problèmes exposés trop brièvement dans ce document.

Avec le B.E.R.E.R., elle est convaincue qu'il faut dépasser les façons empiriques et instinctives de voir et de réagir. Une analyse rigoureuse et méthodique, recourant aux techniques d'étude des sociétés, aiderait, semble-t-il, à acquérir la lucidité et l'objectivité nécessaires. La Commission rencontrera prochainement une équipe d'experts en économie et sociologique rurales.

Une première étape d'observation est en cours par le B.E.R.E.R. (un colloque en mai 1968 — une série de monographies de groupes) et par les aumôniers nationaux d'A.C.R. Elle se situe dans un projet plus vaste d'enquête. Ce projet pourra-t-il être mené à terme jusqu'en ses conclusions pastorales ? Il est actuellement limité par l'exiguïté des moyens.

L'intérêt de cette démarche dépasse son objectif propre et immédiat d'enquête. Elle établit un dialogue concret entre spécialistes des sciences humaines et responsables pastoraux. Elle peut être un de ces signes par lesquels l'Eglise manifeste qu'elle prend au sérieux le monde et se donne les moyens de l'écouter, de l'ausculter pour se laisser interpeller par Celui en qui toutes choses trouvent leur sens et leur accomplissement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nouvelles et lectures

● *BEUZEC-CAP-SIZUN.* — La paroisse vient de fêter le centenaire de l'arrivée des Filles de Jésus de Kermaria. La *R. M. Supérieure Générale* était présente, ainsi que quarante-neuf religieuses originaires de Beuzec.

● *L'HOSPITALITÉ DIOCÉSAINE N.-D. DE LOURDES* a tenu son assemblée générale à Scaër autour de son président, *M. Eugène Jacq. Monseigneur l'Evêque* célébrait la messe dans la chapelle de Coadry.

● *LANDERNEAU.* — Après soixante-huit ans de dévouement au service des malades, les Religieuses de la Miséricorde quittent Landerneau : les manifestations de sympathie leur auront témoigné de la place qu'elles tenaient dans l'estime générale.

● *AIDE AUX MISSIONS.* — Ayant collecté de nombreux *médicaments,* nous cherchons à nous mettre en contact avec des missionnaires en vacances. Faites-le savoir et écrivez à : Philippe Lemoine ou Jean-Paul Queffélec, 2 C, Le Likès, Quimper (29 S).

● *POINTE NOIRE.* — Dans cette ville côtière du Congo-Brazzaville, d'environ 100.000 ha., beaucoup de jeunes. De nombreuses questions les assaillent : leur famille, leurs études, leur avenir, l'avenir de leur pays...

Comment aider tous ces jeunes à « grandir » ? Il se trouve qu'actuellement un besoin se fait sentir de plus en plus fort : celui de lire, de se cultiver. Il faudrait, dans cette grande ville, plusieurs petits centres, de genre bibliothèque de quartier : une salle, quelques chaises ou bancs, des rayons de livres (*livres classiques, romans de jeunes, d'adolescents, de grands étudiants, livres de formation etc...*). Mais là, nous, missionnaires, nous restons démunis : comment garnir tous ces rayons de bibliothèque ?

Amis de France, voulez-vous nous aider ? Ne dites pas : « le problème du développement nous dépasse ». Non. Il est simple de se mettre à plusieurs, de remplir une caisse de livres, et de l'envoyer. Vous participerez, ainsi *effectivement,* à la promotion de vos frères et sœurs Africains. D'avance, pour eux, merci. — P. Régis Lafont, B. P. 659, Pointe-Noire (Congo). — M. le Curé de Concarneau peut servir d'intermédiaire pour l'expédition.

● *LOURDES, CENTRE D'ACCUEIL.* — Centre de vacances de jeunes, le *Pavillon Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus,* 26, rue du Sacré-Cœur, 65 - Lourdes, téléphone (62) 94-35-16, reçoit adolescents et jeunes filles aux meilleures conditions.

● *L'UNION NATIONALE DES CENTRES DE PLEIN AIR,* 62, *rue de la Glacière, Paris,* 13e, organise des vacances et loisirs pour les jeunes salariés ou étudiants de 18 à 30 ans : équitation, montagne, écoles de voile (à Bénodet en avril, mai, juin...) et de plongée sous-marine. Prix tout compris.

● *LE CENTRE FÉMININ DE PROMOTION AGRICOLE, Villa Pierre, Port-Thibault,* 49 - *Sainte-Gemmes-sur-Loire* met à la disposition des jeunes ruraux adultes des moyens de formation associés à des moyens financiers, afin de favoriser l'accès à une profession nouvelle, progresser et se spécialiser dans sa profession, faciliter l'insertion dans le milieu, donner une situation sociale : après leur formation, les stagiaires trouvent facilement des emplois. Il invite à écrire ou à prendre rendez-vous près de la Direction de l'Etablissement pour recevoir une information plus complète sur les conditions d'admission, la formation, la constitution des dossiers, et à s'inscrire en avril ou mai pour les épreuves d'orientation en vue de l'admission.

Aujourd'hui, le travail pastoral est immense. « J'embauche. »

Certains n'aiment pas cette expression. Elle est pourtant évangélique.

La tâche apostolique est pressante, passionnante. Il y a beaucoup à inventer ; non pas la foi, non pas Jésus-Christ... mais la mission aujourd'hui dans un monde qui vacille et s'écroule, mue et croît.

Cette invention missionnaire est le lot du peuple de Dieu tout entier. Elle n'est pas le domaine réservé aux clercs. Mais sans pasteurs, le peuple de Dieu n'existe pas. L'évêque avec son presbyterium fait du rassemblement anonyme des croyants, l'authentique assemblée des fils de Dieu, l'Eglise de Jésus-Christ ; pas d'Eglise sans prêtres.

Il faut des prêtres... J'embauche...

Lorsqu'on réfléchit aux vocations sacerdotales, on pense spontanément aux jeunes dont la volonté de servir est réelle, dont la prise de conscience de l'appel de Dieu est vraie. C'est bien et important ; car tout jeune — même très jeune — peut risquer sa vie dans un don réfléchi et libre.

Cependant, je lis l'Evangile : l'embauche apostolique est une affaire d'hommes, jeunes hommes comme Jean, ou comme Pierre et Matthieu, homme mûrs... d'expérience et de compétence. C'est l'affaire d'une équipe d'hommes, d'un collège institué, constitué.

La proposition du Christ est toujours actuelle : « Viens, quitte tout, suis-moi... »

Tout quitter : cela ne veut pas dire se sauver au désert, oublier son monde, abandonner les siens, délaisser ses responsabilités d'homme... Bien au contraire. Mais témoigner que tout est pour Dieu et en dépendance de son dessein d'amour. Tout, sa famille comme son métier. Tout, ses idées comme sa fortune. Tout, sa liberté comme sa vie elle-même.

Et, lorsque la mission l'exige, effectivement tout quitter. « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. »

Mgr François MARTY, *Archevêque de Paris.*

Archives diocésaines de Quimper et

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'École Française d'Orthopédie - Diplômé de l'École Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocés[illegible]es de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

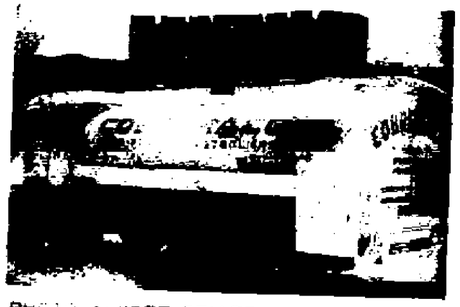

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidelité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'eglises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nomination
Visite pastorale et confirmation
Pastorale d'été
Pèlerinage diocésain à Lourdes
Service des Communautés religieuses
Journée missionnaire des malades
Décès de M. l'abbé Le Guillou

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque

Assemblée départementale des APEL et AEP
Nouvelles et lectures

N° 4 200 (84e année) — 9 mai 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — **46, route de Paris - MORLAIX** — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

... En ce moment où les richesses économiques du monde croissent immensement, nous, Eglise, redevenons plus fidèlement disciples de la pauvreté du Christ ! Non, certes, pour contester au monde son progrès, mais dans un double but : par-dessus tout, pour nous rappeler à nous-mêmes que c'est seulement dans les forces spirituelles, dans la grâce, dans l'imitation du Christ, que nous devons mettre notre confiance ; en second lieu pour nous employer au bon usage de la richesse, qui doit être employée pour le pain des pauvres, pour la meilleure distribution des biens temporels, pour le service de l'homme : ce qui veut dire, en un mot, selon l'heureuse expression de Notre prédécesseur Jean XXIII : « Disposition permanente à donner les uns aux autres le meilleur de soi-même »...

Notre pensée s'élargit, devient plus complexe : la pauvreté, dans l'histoire du monde, a été étroitement liée à la condition du travail, surtout du plus humble, du plus déprécié, de celui qui est exposé à l'arbitraire et aux abus. C'est une loi mystérieuse, conséquence du premier péché, par lequel sont entrées dans le monde la peine physique, la fatigue manuelle, la sueur du front, la misère spirituelle et matérielle. Or, bien qu'il fût Fils de Dieu, le Christ ne voulut pas se soustraire à une telle loi : en cela aussi il a vraiment été le « Fils de l'homme »...

L'Eglise considèle donc le travail dans son utilité vraie, belle, ennoblissante : soit comme activité, développement et pédagogie de l'homme, soit comme conquête et domination de la terre, selon le premier plan de Dieu. Pour cette raison, l'Eglise honore le travail, tout travail dans lequel elle voit se refléter la gloire du premier homme, créé à l'image de Dieu et surtout l'humilité pleine de douceur et de discrétion du Christ... Elle voit en lui l'instrument de la collaboration mutuelle des hommes, l'expression visible des liens de fraternité et d'entraide, qui unissent le genre humain, comme dans une immense embrassade. L'Eglise voit dans le travail une grande école de charité, en plus du tissu collectif du progrès humain...

Mais une telle défense du travail, au nom de la dignité de la personne humaine, a toujours besoin de notre action. On en connaît les motifs : il existe trop de peuples qui n'ont pas encore le développement convenable ; les classes laborieuses sont toujours exclues, dans une large mesure, du bien-être et de la sécurité sociale ; ressurgissent, avec des signaux d'alarme préoccupants, des inégalités économiques autrefois résolues ; l'homme est utilisé parfois comme instrument, selon les calculs impitoyables des lois économiques. Il faut donc, pour notre part, que nous agissions inlassablement, sans crainte et sans délai, et cela au nom du Seigneur, parce que c'est lui qui le veut. Comme Nous l'avons souligné dans Notre Encyclique « Populorum Progressio », le développement est le nouveau nom de la paix...

Paul VI, le 1er mai 1969.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monsigneur l'Evêque, **M. Louis Le Lann,** vicaire à Bannalec, a été nommé au service pastoral du doyenné de Briec, et recteur de Landudal en remplacement de M. **Hervé Autret,** démissionnaire.

VISITE PASTORALE ET CONFIRMATION

Itinéraire de Monseigneur l'Evêque

— Jeudi 15 mai (Ascension) : 10 h., Lampaul-Plouarzel. 14 h. 30, Plouarzel. 17 h., Trézien.

— Mardi 20 mai : 10 h., Ploumoguer. 14 h. 30, Lamber. 17 h., Lanrivoaré.

— Mercredi 21 : 10 h., Le Conquet. 14 h. 30, Plougonvelin. 17 h., Trébabu.

— Samedi 24 : 9 h. 30, Plouzané. 14 h. 30, Locmaria-Plouzané.

Itinéraire de Monseigneur l'Auxiliaire

— Lundi 12 mai : 10 h., Kersaint-Plabennec. 14 h. 30, Le Drennec.

— Mardi 13 : 10 h., Bourg-Blanc. 14 h. 30, Plouvien.

— Mercredi 14 : 10 h., Milizac. 14 h. 30, Guipronvel. 16 h. 30, Coat-Méal.

— Jeudi 15 (Ascension) : 10 h. 30, Saint-Pabu. 15 h., Lampaul-Ploudalmézeau.

— Mardi 20 : 10 h., Plouguin. 14 h. 30, Tréouergat.

— Mercredi 21 : 10 h., Portsall. 14 h. 30, Landunvez. 17 h., Plourin-Ploudalmézeau.

— Jeudi 22 : 10 h., Porspoder. 14 h. 30, Lanildut. 17 h., Brélès.

— Dimanche 25 mai (Pentecôte) : 15 h., Saint-Pol-de-Léon.

PASTORALE D'ÉTÉ

Dans plusieurs secteurs, on prépare la saison d'été. Une rencontre est souhaitée pour la mise en commun des projets, pour un travail d'élaboration commune.

A cet effet trois réunions sont organisées par M. le Vicaire Général Le Floc'h : à **Quimper** (9, rue du Frout) le **mardi 13 mai** à 14 heures ; à **Morlaix** (St-Mathieu) le **lundi 19 mai** à 14 heures ; à **Brest** (St-Louis) **le mardi 20 mai** à 14 heures.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN A LOURDES (15-21 JUIN)

Inscriptions

Malades — Les dossiers des malades doivent parvenir au Secrétariat de l'Evêché au plus tard le 17 mai.

Couchettes — Les demandes de couchettes doivent être faites pour la même date.

Bien-portants — Les dernières inscriptions doivent parvenir à l'Evêché le 2 juin.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Journée des supérieures (3e groupe)

Le Père Perrot étant empêché le jeudi 22 mai, la journée des Supérieures qui était prévue pour cette date à Saint-Urbain est reportée au **jeudi suivant 29 mai.**

N. B. — Les participantes sont invitées à remettre par écrit leurs remarques et suggestions pour le travail de l'an prochain. Merci.

Récollections

— 17-18 mai : St-Urbain (P. Péron).

— 31 mai-1er juin : St-Urbain (P. Bohuon) ; Le Ris (P. Raphalen) ; Morlaix (P. Péron). — A cause des élections, la récollection se terminera à 16 h.

— 7-8 juin : St-Urbain (P. Péron) ; Le Ris (P. Ricou) ; Quimperlé (P. Uguen).

Récollections des Jeunes Professes

En raison des élections, les dates de récollections ont dû être modifiées ; elles auront lieu les 7-8 juin et 21-22 juin.

JOURNÉE MISSIONNAIRE MONDIALE DES MALADES
(Pentecôte, 25 mai 1969)

Tous les ans, à la demande du Saint-Siège, les Œuvres Pontificales Missionnaires organisent une Journée Missionnaire Mondiale des Malades, au jour de la Pentecôte. Une image est éditée spécialement pour être distribuée aux malades et aux personnes âgées à cette occasion. Il suffit d'écrire à : Service Missionnaire des Malades, 5, rue Monsieur, Paris, 7e, pour en recevoir la quantité désirée. Il est seulement demandé de couvrir, si possible, les frais d'envoi (C.C.P. Paris 20.998-15).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. l'abbé Christophe Le Guillou.**

Christophe Joseph Marie Le Guillou. Né le 4 octobre 1891 à Scaër. Etudes à Pont-Croix. Guerre et captivité 1914-18. Prêtre le 1er avril 1922. Vicaire à Saint-Martin de Morlaix. Février 1925, vicaire à Saint-Louis de Brest. Février 1942, recteur de Ploujean, et directeur des retraites de conscrits à La Salette (démissionne à Noël 1952). Octobre 1947, recteur de Roscoff ; décembre 1949, doyen honoraire. Juillet 1957, aumônier de Kerbertrand, Quimperlé. Juillet 1963, aumônier de La Norgard, Le Trévoux. Juin 1965, démissionnaire ; se retire à la Maison Saint-Joseph. Décédé le 26 avril 1969.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 11 mai, 6e dimanche de Pâques (ex-5e dimanche après Pâques). Lundi 12 (Rogations), Translation des reliques de S. Corentin et de S. Pol de Léon. Mardi 13 (Rogations), S. Robert Bellarmin, évêque et docteur de l'Eglise. Mercredi 14 (Rogations), Vigile de l'Ascension. Jeudi 15, Ascension du Seigneur. Vendredi 16, S. Ubald, évêque. Samedi 17, S. Pascal Baylon. Dimanche 18, 7e dimanche de Pâques (ex-6e dimanche après l'Ascension). Lundi 19, S. Yves, patron secondaire de la Bretagne. Mardi 20, S. Bernardin de Sienne. Mercredi 21 à vendredi 23, de la férie. Samedi 24, Vigile de la Pentecôte. Dimanche 25, Fête de la Pentecôte.

SNCF

FLORALIES INTERNATIONALES DE PARIS

23 avril au 5 octobre 1969

CHATEAU DE VINCENNES

A l'occasion de cette importante manifestation la S.N.C.F. accorde *des réductions spéciales aux groupes d'au moins* 20 *voyageurs* et offre des possibilités d'affrètement de voitures ou d'autorails à des conditions particulièrement avantageuses.

En outre, la S.N.C.F. met en circulation *un train spécial Rennes-Paris le* 22 *juin* 1969 (avec antenne au départ de St-Malo). Voyage à forfait comprenant le transport fer aller et retour en 2e classe, le transfert en autocar de la gare Paris-Montparnasse à l'exposition, le déjeuner et l'entrée aux FLORALIES.

Renseignez-vous dans les gares, les Agences de Voyages S. N. C. F., les Bureaux de Tourisme S.N.C.F. et auprès de la Section d'Action Commerciale S.N.C.F., gare de Rennes (Tél. : 30.49.02).

SNCF

Assemblée départementale des APEL et AEP

Brest, 4 mai 1969

On trouve chaque année dans « La Semaine Religieuse » une relation de ce que fut l'Assemblée des A.P.E.L. et A.E.P. Cette année, l'abondance même du sujet place le narrateur devant un double danger : ou rédiger un roman-fleuve ou dénaturer les propos en tentant de les réduire aux limites d'un article raisonnable. Pour sortir de l'impasse il se propose seulement de livrer ici quelques impressions, sachant que les intéressés pourront plus tard se reporter à l'important volume qui relatera in extenso toutes les interventions.

⁂

9 *h.* 30, *Salle Cerdan,* 1 500 personnes encore — ou déjà — en bonne forme. Les premiers rangs sont vides, comme de coutume, le fond de la salle encombré, les gradins bien garnis. « Défense de fumer », car les lieux sont sacrés par anticipation : la messe s'y déroulera dans un instant.

En lever de rideau : les traditionnels souhaits de bienvenue d'un président du cru.

Premier soliste : *M. Tréguier,* président des A.E.P. : bilan clair, pas trop de chiffres. Il décrit les grandeurs et les servitudes de ceux qui, par une saine gestion dans l'ordre matériel, permettent l'action féconde des personnes appliquées aux choses de l'esprit.

Monsieur Riou, président des A.P.E.L., prend le relais : ce sera une page d'histoire digne d'Augustin Thierry, captivante, parfois malicieuse, souvent émouvante, illustrant une année lourde d'événements. Il semble que depuis avril 1968 le voltage a changé : nous avons passé sur 220 ; si quelques vieilles ampoules ont été grillées, les récepteurs ont tenu. Il en est résulté une lumière nouvelle et un mouvement accéléré des appareils traditionnels : la vie des associations, la tenue des réunions, des divers conseils et des cercles, la participation des parents, des élèves, des éducateurs à tous les niveaux, tout s'est trouvé relancé, corrigé, amélioré dans une volonté commune de progrès et d'adaptation.

11 *h.* 30. La salle est à point, l'atmosphère est créée, chacun se souvient et peut se recueillir pour se retrouver devant le Seigneur avec sa bonne volonté, ses efforts, ses déficiences et la conscience lucide de tout ce qu'il reste encore à faire.

C'est la messe que célèbre *Monseigneur l'Evêque* dans une assemblée unie, priante et chantante. On trouvera plus loin le texte de son homélie.

⁂

14 *h.* 30. L'entracte-déjeuner terminé, par un prompt renfort, l'assemblée compte plus de 2 000 participants.

Monsieur Le Naour, qui préside la Fédération des deux Unions départementales, introduit la séance, rappelant, tantôt avec humour, tan-

Archives diocésaines de Quimper et de

tôt avec gravité et émotion, les tâches propres du laïcat dans l'Eglise, la distinction des domaines temporel et pastoral pour éviter confusion et conflits de compétence, la nécessaire collaboration des personnes dans la vie réelle où ces domaines sont constamment imbriqués.

Et puis c'est le feu d'artifice, mais aujourd'hui c'est par le « bouquet » qu'il commence : 15 gamins de 10-11 ans, élèves de 7e, s'emparent des micros et racontent à leur manière — qu'ils sont nature, ces bouts d'hommes ! — comment ils réalisent en équipe, en copains, une communauté d'enfants et d'écoliers, en classe et dans la vie, dans la prière, le travail et le jeu, avec « la maîtresse », les parents et tous les autres. Ce n'est pas croyable mais c'est vrai : à 10 ans on peut être « participant », prendre sa vie et son éducation en mains, partager avec les autres ce que l'on apprend, ce que l'on est. La salle émerveillée leur fait un triomphe...

Et ce n'est pas fini : 12 autres témoignages vont défiler, présentant des réalisations diverses quant aux lieux, aux écoles, aux niveaux d'âge et de responsabilités.

Voici ce que nous faisons, dit un élève de Première relatant les initiatives des jeunes dans trois écoles du même lieu... Voici notre expérience avec ses réussites et ses limites, nous disent trois filles de Terminales... Voici notre travail dans la marche d'une petite école rurale, dit un président d'A.E.P.... Voici ce que font ensemble parents, maîtres et enfants dans une autre école rurale mixte... Voici comment nous avons secoué la passivité des parents en notre ville... Voici comment les mamans se sont insérées dans la catéchèse en diverses classes de notre école... Voici comment s'est constitué et travaille un Conseil d'établissement associant à la Direction parents, maîtres et élèves... Voici ce que nous faisons dans notre comité inter-écoles de la ville... Voici l'effort commun de recyclage, de travail en groupe, d'approfondissement de la foi et de la pédagogie, mené par 80 enseignants du même secteur...

Voici... voici... Au bout de trois heures on est gavé et pourtant chacun sait qu'après un tel menu servi à tant de convives, on remplirait encore plus de 12 mannes grand format avec tous les exemples que l'on a gardés en réserve.

Il faut conclure et c'est Monseigneur l'Evêque qui s'adresse aux parents et maîtres en épilogue :

Il remercie d'abord les organisateurs et les participants de cette Assemblée départementale et tous ceux qui, dans le diocèse, se dévouent au service de l'Enseignement catholique, soit comme enseignants, soit comme responsables des organisations qui permettent l'existence de ces écoles.

Il souligne l'importance du thème étudié cette année : « la participation », et souhaite que les parents prennent de plus en plus conscience de leurs responsabilités, sans chercher à s'en remettre, à moindres frais, à des éducateurs de leur choix. Si nombreuses sont aujourd'hui les influences qui s'exercent sur les jeunes, qu'une concertation est plus nécessaire que jamais entre tous les éducateurs.

Suite page 313.

Lettre pastorale de Mgr Francis Barbu

Evêque de Quimper et de Léon

après un an d'épiscopat

Cette lettre s'adresse en priorité aux prêtres, aux religieux et religieuses, aux militants des mouvements d'Action catholique, aux responsables d'institutions chrétiennes et à ceux qui sont engagés dans ces institutions, mais sans exclure les autres fidèles.

Elle n'est pas destinée à être lue en chaire. Si l'on en publie des extraits dans les Bulletins paroissiaux, on visera à ne pas dénaturer l'enseignement par des découpages arbitraires.

Tirée à part, elle pourra être diffusée par les moyens jugés les plus opportuns : comités de presse, bibliothèques d'église, etc... La commander dès maintenant : 0,50 F. l'exemplaire + port.

Après un an d'Episcopat dans ce diocèse, il m'apparaît utile de faire le point devant vous à partir des impressions recueillies au cours des visites que j'ai faites dans tous les doyennés et de nombreux contacts avec des militants laïcs. J'aurais dû sans doute vous adresser plus tôt cette première lettre pastorale, mais il m'eût semblé peu réaliste de vous proposer quelques orientations pastorales avant d'avoir acquis une connaissance assez précise du diocèse, de ses problèmes, de ses richesses spirituelles, de ses possibilités, mais aussi de certaines faiblesses de l'action apostolique et des craintes entrevues d'une évolution, qui pourrait être assez rapide, dans le sens d'une remise en question de la foi et de certaines valeurs chrétiennes fondamentales.

Les impressions que je vous livre ne sont point le fruit d'une enquête scientifique. J'ai bien la conviction que l'analyse donnée ci-dessous est partielle et sans doute contestable, qu'elle met surtout en relief les difficultés ressenties et les problèmes qui tourmentent les hommes plutôt que les espérances ou les sécurités qui les tranquillisent. Du moins fait-elle apparaître des éléments psychologiques importants qui conditionnent singulièrement l'avenir humain et chrétien de ce diocèse, et c'est pour cette raison qu'elle me semble devoir retenir notre attention.

Il nous est nécessaire par ailleurs, après cette prise de conscience, de nous rappeler quelle est **la mission de l'Eglise** vis-à-vis des hommes d'aujourd'hui, tant de ceux qui se disent chrétiens que de ceux qui, même s'ils sont baptisés, vivent pratiquement sans référence à Jésus-Christ. C'est à tous les hommes qu'elle a reçu mission d'annoncer l'Evangile : comment va-t-elle s'acquitter de cette charge ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelques urgences apparaîtront alors, sur lesquelles je voudrais attirer l'attention de toutes les forces vives de l'Eglise de ce diocèse, afin que le message du Christ parvienne plus efficacement à tous ceux auxquels il est destiné.

LES INTERROGATIONS DES HOMMES

L'impression globale est celle d'insécurité quant à l'avenir, et cela à peu près dans tous les milieux, certains de ceux-ci ressentant déjà plus fortement que d'autres les prodromes d'une crise qu'ils redoutent.

Le milieu agricole est le plus inquiet. Au cours des dernières décades, il a accompli une mutation spectaculaire. Une élite remarquable s'est dégagée de son sein, et n'a pas hésité à prendre ses responsabilités. Mais l'avenir qu'on lui présente apparaît sombre et incertain. Les mots de « Marché commun » ou de « Plan Mansholt » lui semblent recéler de lourdes menaces pour les structures actuelles des exploitations. Les plus anciens tiendront, en attendant l'âge de la retraite ; les 35-45 ans se demandent s'ils devront ou pourront se reconvertir ; les jeunes, poussés parfois par les parents, mais souvent aussi entraînés par le courant, reculent devant les difficultés entrevues et s'orientent vers d'autres professions. Si le nombre des étudiants originaires du milieu rural a augmenté considérablement au cours des dernières années (et on ne peut que s'en réjouir), l'on voit des fermes, encore rentables dans le contexte actuel, sans assurance de succession. Il faut ajouter que souvent les jeunes filles partent plus facilement encore, au point que plus d'un jeune homme, désireux de rester à la terre, se demande s'il trouvera une épouse disposée à rester fermière.

Sur le plan religieux, ce milieu agricole est resté assez traditionnel dans une grande partie du diocèse, fidèle à la pratique et aux institutions chrétiennes. Des failles se dessinent cependant, dûes aux préoccupations nouvelles, au changement de rythme du travail, à l'accession d'un grand nombre de jeunes aux études secondaires et supérieures. L'action catholique spécialisée a accompli un important travail et surtout contribué puissamment à l'évolution de ce milieu sur le plan humain, dans la fidélité à l'Evangile. Elle garde toute sa raison d'être, aussi bien près des adultes que près des jeunes.

Dans les villes, la présence du **monde ouvrier** est massive. En dehors des agglomérations urbaines, il n'apparaît pas avec la même consistance. Il est peut-être cependant la réalité sociologique la plus importante, ou en passe de le devenir. Dans tel canton qui se dit surtout rural et maritime, le nombre des ouvriers surpasse maintenant celui des agricoles et des marins ; et si l'on recense les salariés, même dans les régions rurales, on s'aperçoit qu'ils représentent une partie importante de la population active, qu'il s'agisse d'employés de petites entreprises locales, par exemple du bâtiment, ou d'ouvriers ruraux qui s'en vont chaque matin vers la ville voisine ou vers des chantiers plus importants. Ce monde, spécialement peut-être dans les villes et dans les grandes entreprises, connaît les incertitudes et les servitudes de la classe ouvrière : précarité de l'emploi, manque de responsabilité vraie et de participation, manque de formation et d'information. Il ne se reconnaît pas dans la société globale d'aujourd'hui, et récuse son échelle de valeurs. Bien souvent, il conteste l'Eglise et ses institutions, parce qu'elles lui apparaissent solidaires de cette société. Les militants ouvriers de chez nous se sont trouvés profondément d'accord avec la Lettre des Evêques de la Commission du Monde ouvrier et du Comité de la Mission ouvrière du 25 octobre dernier. Il me semble que notre pastorale n'a pas suffisamment pris conscience de l'importance de l'évolution en cours. Nous devons nous interroger sérieusement sur la prise en charge de ce monde ouvrier qui, même en dehors des villes, apparaît plus éloigné ou s'éloignant de plus en plus de l'Eglise.

Les problèmes du **monde maritime** sont aussi très complexes, d'autant plus que toutes les réalités de ce monde interfèrent dans notre diocèse : pêche industrielle et pêche artisanale, commerce, marine nationale. Si les conditions matérielles sont variables, selon les situations, soumises souvent à des conditionnements qui viennent soit des aléas du métier, soit de la concurrence internationale, soit des impératifs de la modernisation et des regroupements, les conditions de vie restent difficiles : rythme de travail souvent inhumain à la pêche, rémunération parfois aléatoire, manque de vie familiale, par suite des longues absences du mari, responsabilité très lourde de l'épouse dans l'éducation des enfants... Sans parler des difficultés de l'emploi et de l'incertitude des réembarquements, surtout au commerce. Aussi peu de jeunes s'orientent-ils vers cette carrière : les E.A.M. voient chaque année leurs effectifs baisser, malgré les fermetures... Les prêtres des régions côtières sont sensibilisés aux problèmes du monde maritime, mais il semble que les chrétiens des autres milieux le soient moins. La pastorale de ce monde en marge de la vie normale de la cité et de l'Eglise se doit d'être très attentive aux conditions concrètes de la vie des marins et au besoin inventive pour les rejoindre en cette réalité.

Les **artisans et commerçants,** les **petites et moyennes entreprises** furent et sont encore nombreux en un pays où l'habitat reste assez dispersé. Beaucoup se demandent s'ils ont encore leur place dans une société planifiée et une économie de plus en plus concentrée par de grands magasins ou de grosses entreprises. Le terrible jeu de la concurrence risque sans cesse d'écraser les plus faibles. Un effort d'association et de regroupement sauvera-t-il la profession ? Le souci de la survie et de la rentabilité du service ou du petit magasin absorbe le temps et les préoccupations de ces hommes et de ces femmes : malgré une grande bonne volonté et souvent un authentique désir, beaucoup déclarent ne pouvoir faire partie d'un groupe de réflexion ou de recherche. Ne doivent-ils pas retenir notre attention pastorale ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les milieux indépendants connaissent aussi leurs assujettissements : souvent la dépendance de lointains bureaux parisiens, l'éloignement des marchés européens et mondiaux, le renouvellement des techniques, la multiplication des services, les inquiètent et les obligent à une constante adaptation. Les professions libérales, les fonctionnaires, les enseignants de tous degrés, les cadres s'irritent parfois du vent du renouveau qui souffle sur l'Eglise, à moins qu'ils ne se scandalisent des lenteurs de ses réformes : ils craignent de voir se constituer deux Eglises qui ne peuvent se rejoindre dans l'unité comme le Christ l'a voulue.

Il y a aussi le **monde des anciens,** spécialement des retraités, très nombreux chez nous, dans un département de travailleurs où reviennent volontiers prendre leur retraite tant de foyers qui avaient dû aller chercher ailleurs un emploi qu'ils ne pouvaient trouver sur place. Ils sont marqués par leur vie de travail et souvent par leur séjour à l'extérieur, mais combien restent disponibles et volontiers actifs au services des autres.

Et le **monde des jeunes ?** Les conditions de vie et la mentalité de leur milieu sociologique continuent de les marquer profondément, surtout ceux d'entre eux qui sont au travail. Cependant, dans toutes les réunions auxquelles j'ai participé, on a senti cette prise de conscience, plus profonde depuis les événements de mai, de la réalité d'un monde des jeunes, bien plus complexe et plus caractérisée qu'autrefois. Sans doute le taux élevé de la scolarisation de ces jeunes, poursuivant leurs études après le baccalauréat, soit en Faculté soit dans des Ecoles spécialisées, explique-t-il pour une part la mentalité nouvelle perçue à travers de nombreux signes, mais il y a un phénomène plus général auquel il faut être attentif et qui a des répercussions jusque dans nos campagnes. L'avenir chrétien de notre pays dépend pour une bonne part de notre attention à l'évolution humaine et chrétienne de ces jeunes.

Il faudrait parler aussi de tout ce monde des « pauvres » au sens biblique du mot, que sont les malades, spécialement ceux qui sont hospitalisés pour de longs mois, les handicapés de toutes sorte (et ils sont plus nombreux qu'on ne pense généralement), ceux qu'on appelle parfois les « marginaux » parce que rejetés en marge de la société malgré les valeurs dont ils sont porteurs, les travailleurs étrangers et leurs familles. S'il nous arrivait de les oublier, nous serions infidèles à l'esprit de l'Evangile. N'est-ce pas à eux, par priorité, que doit être annoncée la « Bonne Nouvelle » ? (Cf. Luc, 4, 16-22).

Pour être complet, il ne faut pas oublir les **absents,** ceux qui ont dû émigrer, surtout vers la région parisienne, pour y trouver du travail et qui reviennent si volontiers passer leurs congés en famille. Le **monde du tourisme** aussi a une grande importance pour notre département. Ce monde pose bien des problèmes aux paroisses de la côte surtout, et son rapport est loin d'être sans influence sur l'évolution des mentalités.

Encore ne faut-il pas se faire illusion et vouloir réduire à des catégories socio-professionnelles la réalité humaine d'un diocèse.

Chaque homme, chaque femme a son visage et son secret : chacun et chacune se situe de façon personnelle par rapport aux autres, par rapport à la foi, par rapport à Jésus-Christ. Et c'est vers tous qu'est envoyée l'Eglise, pour leur annoncer Jésus-Christ, pour les aider à vivre en Jésus-Christ, à témoigner de Jésus-Christ. Nous avons le devoir d'en prendre chaque jour davantage conscience.

LA MISSION DE L'EGLISE : ANNONCER JÉSUS-CHRIST

Le thème de réflexion choisi par l'Assemblée plénière des Evêques lors de sa dernière réunion, en novembre 1968, était : « Jésus-Christ, Sauveur, Espérance des hommes d'aujourd'hui ». Cette assemblée fut, pour les responsables des diocèses, comme une reprise de conscience de la richesse essentielle de l'Eglise, la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, mais en même temps de sa responsabilité envers les hommes : cette richesse, elle ne doit pas la garder pour elle-même, mais l'annoncer aux hommes par la parole et plus encore par sa vie. La conférence de Mgr Schmitt, intitulée : « Pour une Eglise manifestant et confessant Jésus-Christ dans le monde d'aujourd'hui » rappelle que c'est l'Eglise entière qui doit confesser, c'est-à-dire affirmer sa foi en Jésus-Christ, et cela dans une double direction : « en direction de Dieu et du Seigneur Jésus, elle est acclamation et action de grâces ; en direction des hommes, elle est déclaration publique, annonce et défi de trouver ailleurs qu'en Jésus-Christ la vérité dernière de l'existence ».

Une « conversion » jamais achevée.

On en déduit à juste titre combien sont grandes les obligations de la communauté chrétienne qui doit reprendre conscience de son identité foncière pour être à même de porter ce témoignage. C'est pourquoi l'effort missionnaire des pasteurs ne peut pas se porter uniquement sur l'annonce de Jésus-Christ aux incroyants, car toute cette annonce risque d'être inopérante, si elle se heurte à chaque instant au contre-témoignage de ceux qui se présentent avec le label chrétien. Cette annonce commence donc avec l'évangélisation des « chrétiens », et en premier lieu de l'apôtre lui-même.

Qui donc n'a pas besoin d'être évangélisé, interpellé par la Parole de Dieu ? L'Ecriture m'invite sans cesse à ne pas réduire le christianisme à ce que je comprends, à ce que j'admets, à ce qui me plaît, mais à laisser toujours le champ ouvert à un nouvel appel, à de nouvelles exigences du Seigneur. Le souci missionnaire qui doit nous pousser à aller « vers ceux qui sont loin » exige aussi cet effort de conversion des baptisés, de renouvellement chrétien des pratiquants, de formation d'authentiques militants.

Les prêtres seront étroitement solidaires de l'effort de ces militants, parfois jusqu'à partager concrètement la vie et les dures conditions de l'apostolat des laïcs engagés, mais un de leurs devoirs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

essentiels n'est-il pas de communiquer à la masse des chrétiens ce souci d'authenticité et ce dynamisme qui lui permettra de porter témoignage et suscitera en son sein les missionnaires dont le monde a besoin.

La tentation est parfois très forte, pour le prêtre comme pour le laïc, surtout s'ils souffrent de la lourdeur du milieu chrétien, de ne vouloir d'engagement que missionnaire, en dehors de toute structure. D'aucuns rêvent d'une Eglise de l'Esprit, libérée de toute structure juridique ou institution temporelle chrétienne, et rayonnant alors d'un éclat sans ombre. C'est ignorer ou oublier que cette Eglise, le peuple de Dieu pérégrinant sur la terre, est autre chose qu'une assemblée de « parfaits » ou une élite de théologiens subtils. Elle est le peuple des baptisés auxquels l'Apôtre Paul après avoir rappelé leur dignité : « Vous êtes ressuscités avec le Christ », demandait aussitôt de continuer à « faire mourir en eux les désirs terrestres » (Col. 3, 1, 5), montrant bien par là qu'ils étaient encore loin du but et qu'ils avaient besoin d'être encouragés et aidés dans leur marche vers la vérité de leur être chrétien.

Il en est encore ainsi aujourd'hui. Dans l'Eglise, il y a encore des petits, des faibles, des pécheurs confiés à la vigilance des pasteurs et à la charité de leurs frères dans la foi.

Le renouvellement des moyens traditionnels.

La pastorale catéchétique, la pastorale liturgique, bon nombre d'institutions chrétiennes, parmi lesquelles l'école catholique et les autres mouvements éducatifs, sont les moyens de formation des baptisés à une authentique vie chrétienne. Nous avons cette chance, en certaines parties du diocèse surtout, d'atteindre par ces moyens une proportion importante de chrétiens. Gardons-nous de négliger les possibilités qui nous sont données. Mais avons-nous assez le souci de la qualité de notre apport ? Le Concile a créé de nouvelles exigences dont nous n'avons peut-être pas suffisamment pris conscience. Un nouveau catéchisme a été mis entre les mains de vos enfants. Le réflexe du chrétien « traditionnel » a été de dire : « Il est moins complet que l'ancien ; il expose la doctrine avec moins de rigueur ». D'aucuns sont allés plus loin et ont fait aux auteurs de ce catéchisme, voire aux évêques qui l'ont promulgué, un procès d'intention. Qu'ils se rendent compte plutôt que le but recherché par la Commission qui, avec l'approbation des Evêques de France, a accompli ce travail de rénovation de l'enseignement catéchétique est de « permettre à l'enfant une compréhension réelle et non seulement verbale des vérités de la foi dans leur sens le plus profond » (Mgr Ferrand). On en pourrait dire autant de la liturgie : ne voir dans l'introduction de la langue populaire ou dans la simplification des rites qu'une concession à une sorte d'engouement pour les nouveautés serait se priver des immenses possibilités de renouvellement de la vie chrétienne, et de l'engagement apostolique à partir de gestes, de prières, de cérémonies, auxquels beaucoup de nos fidèles restent attachés, mais trop souvent sans en saisir le sens profond ni toutes les richesses de vie. Il ne s'agit pas de critiquer, ni de supprimer, mais de rénover de l'intérieur toutes ces pratiques ou traditions qui peuvent être porteuses de vie.

Il faut prendre acte de l'immense travail accompli par les enseignants chrétiens (religieux, religieuses, laïcs), par les religieuses hospitalières et infirmières, par les éducatrices paroissiales. Dans la ligne des enseignements du Concile et des Assemblées de Lourdes, un effort de renouvellement des institutions est entrepris et de nombreuses expériences tentées. Beaucoup de chrétiens se plaignent de la lenteur de ces mises à jour : plus que des critiques, parfois acerbes et injustes, une plus grande compréhension et une aide fraternelle seront efficaces pour en hâter la réalisation.

L'annonce de Jésus-Christ aux incroyants.

La tâche de l'apôtre ne se limite point à l'effort de rénovation de la communauté chrétienne et celle-ci ne doit pas se replier sur elle-même dans une attitude de séparation et de recherche de préservation de ses membres. « Que votre lumière brille aux yeux des hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux ».

Depuis longtemps les Papes, sanctionnant souvent des initiatives privées, ont alerté les fidèles sur leurs responsabilités dans la « Propagation de la Foi », et cherché à faire prendre conscience au laïcat de son rôle irremplaçable dans l'Eglise. Mais le choc le plus décisif fut peut-être chez nous celui que produisit la publication du petit livre prophétique qui constatait que la France aussi était « pays de mission ». Il s'en suivit un double mouvement, orienté d'une part vers le passé par un retour sérieux aux sources les plus sûres (Bible, liturgie, écrits des Pères, recherches œcuméniques...) et d'autre part vers l'avenir par la recherche de formes nouvelles d'engagement apostolique : Mission de France, prêtres-ouvriers, Petits Frères de Jésus du P. de Foucauld, Frères Missionnaires des campagnes, etc... Il y eut des hésitations, des tâtonnements, peut-être des erreurs, mais l'authenticité de l'Esprit qui animait toutes ces recherches a été reconnue par le Concile qui a contribué grandement à élaborer la doctrine de l'activité missionnaire de l'Eglise d'aujourd'hui et de son rôle dans le monde de ce temps.

Analyser en détail l'enseignement du Concile dépasserait les limites de cette lettre. Qu'il suffise de rappeler telle ou telle affirmation plus vigoureuse, celle-ci par exemple : « Tous les disciples du Christ... doivent... porter témoignage du Christ sur toute la surface de la terre, et rendre raison, sur toute requête, de l'espérance qui est en eux d'une vie éternelle » (LG, 10). Ou encore : « A tout disciple du Christ incombe pour sa part la charge de l'expansion de la foi » (LG, 17). Mais il faudrait relire dans cette optique tous les documents conciliaires, qu'ils s'adressent aux évêques, aux prêtres, aux religieux ou religieuses, ou aux laïcs, spécialement aux militants des mouvements apostoliques : c'est l'écho de ces affirmations fondamentales qui s'y répercute sans cesse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le respect de l'homme, le souci de l'épanouissement de la personne humaine dans ses activités professionnelles et culturelles, la promotion des valeurs que vivent les hommes ou auxquelles ils aspirent, la promotion de la culture, les engagements concrets en faveur de la justice sociale et de la paix entre les peuples sont autant de signes du souci de l'Eglise de rencontrer les hommes d'aujourd'hui et d'engager avec eux un authentique dialogue. Son désir est d'aller plus loin et de répondre en vérité à toutes les interrogations que tant d'hommes se posent face à l'évolution du monde présent. C'est qu'elle croit, quant à elle, « que le Christ, mort et ressuscité pour tous, offre à l'homme, par son Esprit, lumière et force pour lui permettre de répondre à sa très haute vocation » (GS, 10, § 2).

A l'école du Christ.

Comment l'Eglise fera-t-elle entendre ce message aux hommes, souvent peu préparés à l'accueillir ? D'instinct, elle regarde vers son fondateur pour découvrir dans son attitude l'exemple à suivre et l'attitude à adopter.

Comme le Christ s'est rendu **présent aux hommes,** « il a habité parmi eux », ainsi les chrétiens doivent-ils être présents aux joies et aux peines, aux souffrances et aux espoirs de leurs contemporains, travaillant au coude-à-coude avec eux en vue de préparer l'avènement d'un monde plus juste et plus fraternel, dans le respect de la liberté religieuse de chacun. Mais leur présence ne sera authentique que dans la mesure où ils seront eux-mêmes d'authentiques chrétiens. Jésus-Christ ne sera présent par eux que dans la mesure où il sera présent en eux. Et nous savons que la présence du Christ est toujours exigence de conversion, de dépassement de soi, de participation à son mystère de mort et de résurection. Les chrétiens l'ont-ils assez compris ? Peut-être, à cette lumière, le rôle des contemplatifs, celui des humbles chrétiens qui souffrent avec patience, celui de la prière apparaîtront-ils plus urgents et plus efficaces pour une authentique présence de Jésus-Christ au milieu des hommes d'aujourd'hui.

Au temps voulu, **le Christ a parlé,** mais son message s'est manifesté dans sa vie avant de s'exprimer par des paroles. « Il a fait et enseigné », dit l'auteur des Actes des Apôtres. C'est autant à travers sa vie, ses actes, qu'à travers son enseignement qu'il nous est donné de découvrir le dessein de Dieu. Comment les hommes, nos contemporains, le découvriraient-ils autrement ? C'est à nous de transcrire en nos vies et de rendre lisibles à tous le message de Jésus-Christ, par lequel il nous apprend la grande nouvelle, à savoir : que Dieu nous aime. Nos vies sont-elles assez signifiantes, assez transparentes pour délivrer ce message ? Alors seulement nos paroles pourront, avec la connivence de l'Esprit-Saint, être accueillies comme révélatrices du dessein de Dieu et de son amour. Encore faut-il que ces paroles rejoignent le langage des hommes d'aujourd'hui. Question très difficile et qui exige un effort de renouvellement et de recherche de la part de ceux-là surtout qui ont reçu mission d'annoncer la Parole de Dieu. Savoir parler de manière à se faire comprendre,

parler au moment opportun, parler avec l'assurance qui naît de la foi et suscite la foi, quelle lourde responsabilité ! « Je me dois aux Grecs et aux Barbares, aux savants et aux ignorants » écrivait Paul aux Romains. Ainsi l'Eglise doit-elle aujourd'hui annoncer Jésus-Christ, rendre compte de l'espérance que suscite en nous la foi en sa mort et en sa résurrection, aussi bien aux enfants qu'aux adultes, aux pauvres qu'aux riches, aux techniciens et aux intellectuels, à ceux qui semblent comblés et à ceux qui manquent de tout, et cela sans falsifier le message. Comment cela serait-il possible sans la présence toujours agissante en elle de l'Esprit du Christ ?

Ce même Esprit, qui se manifestait dans le Christ par des œuvres de puissance et par ces nombreux **signes** qui causaient l'admiration des foules et les rendaient plus ouvertes à l'accueil de la Parole, agit encore dans l'Eglise. Mais dans un monde plus organisé, plus planifié, certains signes ont perdu de leur signification première. Cela pose une interrogation à la conscience chrétienne. Le Concile n'a-t-il pas voté un décret sur la « Rénovation et l'adaptation de la vie religieuse » ? Bien d'autres institutions s'interrogent de même et en tout cela apparaît le bienfait du Concile. Il faut que chaque chrétien accepte aussi de réfléchir sur le témoignage qu'il porte, aux yeux des incroyants, de la charité du Christ. Ne faut-il pas pas mettre au nombre des signes auxquels sont particulièrement sensibles les hommes d'aujourd'hui l'action en faveur de la justice, de la liberté, de la paix, de la fraternité entre les peuples, et cette attention spéciale aux pauvres qui furent toujours les privilégiés du Christ ? Sommes-nous passionnés pour le triomphe de cet idéal évangélique ?

Il dépend de nous que demain ce diocèse soit plus ou moins chrétien. Mais notre témoignage sera plus efficace et notre action apostolique plus féconde s'ils sont concertés et organisés. Aussi, « pour assurer une présence missionnaire en plein cœur du monde », les évêques de France ont-ils renouvelé, lors de leur Assemblée plénière de 1967, « l'option pastorale ferme pour le type de présence que représente, en France, l'Action catholique sous toutes ses formes ». Cette action missionnaire, « grâce au témoignage des chrétiens solidaires de leurs frères, tend à faire naître l'Eglise dans les communautés humaines. Ainsi se constitue le peuple de Dieu, sous l'action incessante et omniprésente du Saint Esprit dans le cœur des personnes ».

LES URGENCES

Une tâche immense attend donc les chrétiens de ce diocèse Encore nos ambitions ne doivent-elles pas se limiter aux frontières de notre département. Une tradition bien ancienne a suscité chez nous de nombreux « missionnaires » vers les autres diocèses de France et les pays de mission au sens strict. Aujourd'hui encore prêtres, religieux, religieuses, laïcs même, travaillent dans tous les pays du monde au service de l'Evangile et du développement des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peuples. Je souhaite que cette tradition demeure et que le diocèse de Quimper reste ce « diocèse sans frontières » dont parlait récemment une revue missionnaire.

Mais, sans négliger aucun effort ni perdre de vue toute l'ampleur de la tâche d'évangélisation qui s'impose à nous, il apparaît nécessaire, en raison de situations particulières et pour une plus grande efficacité, de préciser certaines urgences qui devront retenir particulièrement notre attention et devenir l'objet d'un effort pastoral plus concerté.

I. — L'EVANGÉLISATION DU MONDE OUVRIER.

J'ai dit plus haut quelle était son importance dans ce département, importance sans cesse croissante mais, en dehors des villes, insuffisamment perçue. Ce monde est généralement loin de l'Eglise. Presque partout on note que les ruraux, au fur et à mesure qu'ils entrent dans la vie ouvrière, abandonnent la pratique religieuse et vont chercher leurs références dans des idéologies étrangères à l'Evangile et à l'enseignement de l'Eglise. Et pourtant ce monde vit des valeurs indéniables de solidarité, d'accueil, de fraternité.

Quels moyens mettre en œuvre pour christianiser ce monde ouvrier ?

1°) Une **attention toute particulière aux réalités de la vie ouvrière** est requise de tous les chrétiens, mais plus spécialement des prêtres, des religieux et des religieuses. Les conditions concrètes de cette vie, sa précarité, ses sujétions, son sentiment d'irresponsabilité, la grande solidarité sentie et vécue par tous, sont des éléments qui peuvent expliquer les réactions, les attitudes, les critiques ou incompréhensions du milieu vis-à-vis de l'Eglise telle qu'ils la connaissent ou qu'elle leur apparaît. Seule une attention pleine de sympathie et de compréhension permettra de saisir ce qui peut faire obstacle à l'accueil de l'Evangile. C'est d'abord notre propre regard et notre propre cœur qu'il faut convertir pour rendre acceptable cette Eglise que nous représentons à leurs yeux.

2°) Dans deux secteurs de Brest, a été instituée depuis trois ans la **Mission Ouvrière,** dont le but est de « coordonner et de promouvoir l'évangélisation du monde ouvrier ». Dans le diocèse, l'entrée en Mission Ouvrière d'autres secteurs pourra être envisagée, mais c'est toute la pastorale diocésaine qui doit être influencée par son existence et par là sensibilisée au problème de l'évangélisation du Monde ouvrier. Dans ce but, doit être étudiée la constitution d'un Conseil diocésain de la Mission Ouvrière, dont le rôle est de promouvoir et de coordonner la pastorale du monde ouvrier dans tout le diocèse.

3°) **La présence et l'action des laïcs témoins du Christ parmi les travailleurs,** spécialement du laïcat d'A.C.O. et de J.O.C. et J.O.C.F. et des groupes Ruraux Ouvriers du C.M.R. et du M.R.J.C.

Parce que le monde ouvrier est avant tout attentif à la vie et sensible à la solidarité qui unit tous les travailleurs, c'est surtout par le témoignage de travailleurs authentiques, vivant à plein la solidarité du monde ouvrier, mais aussi authentiques témoins de Jésus-Christ, engagés au service des autres en raison même de leur foi, que ce monde découvrira le Christ et toutes les richesses de son Evangile.

Un des grands soucis de notre Eglise diocésaine doit donc être d'éveiller des vocations de militants chrétiens, jeunes et adultes, et de travailler à la formation d'un laïcat ouvrier.

4°) Faut-il envisager aussi le **partage par certains prêtres des conditions de travail de la classe ouvrière,** soit par une insertion à temps plein dans le monde du travail, soit par un travail à temps partiel ?

La possibilité d'une telle insertion a été admise par l'Assemblée plénière de Lourdes 1968 comme « l'une des manières d'affirmer l'amour de l'Eglise pour un monde ouvrier souvent loin d'elle, et auquel elle a d'autant plus besoin d'annoncer l'Evangile qu'il compte beaucoup de petits et de pauvres ». Il s'agit d'une authentique mission, confiée par l'Evêque à certains prêtres, en liaison par ailleurs avec les autres prêtres, spécialement avec ceux qui exercent leur ministère pastoral en milieu ouvrier.

Un tel envoi est-il possible chez nous ? Est-il désirable ? La question est actuellement à l'étude et, d'après les consultations déjà faites, elle semble devoir recevoir une réponse positive. De toute façon, nous désirons que cet envoi, s'il a lieu, se fasse dans une grande discrétion, et que sa signification soit bien comprise, spécialement par les prêtres et les militants chrétiens.

La possibilité d'un travail à temps partiel, soit occasionnel (par exemple pendant le temps libre des vacances), soit plus régulièrement, n'est pas exclue. Mais dans ce cas « les fonctions sacerdotales habituelles demeurent la responsabilité dominante et l'activité principale ». Les motivations d'un tel engagement doivent être sérieusement pesées et l'accord complet de l'équipe sacerdotale de base et de l'Evêque est absolument requis.

5°) Il est bien évident que **les moyens concrets de la pastorale ordinaire :** liturgie, catéchèse, enseignement catholique, visite pastorale, etc... gardent toute leur importance. On tiendra compte cependant dans leur mise en œuvre de la sensibilité particulière du monde ouvrier pour lui rendre plus assimilable l'authentique message de l'Evangile de Jésus-Christ.

II. — UNE ATTENTION TOUTE SPÉCIALE AU MONDE DES JEUNES.

Pour beaucoup, ce monde s'est révélé brusquement lors des événements de mai et de juin derniers. Le phénomène n'est pas nouveau cependant : depuis longtemps d'habiles commerçants en avaient perçu l'importance et avaient vu en lui un important marché à conquérir (transistors, disques, livres de poche...).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les événements de l'an passé ont accusé aux yeux de tous l'existence et l'originalité de ce monde des jeunes, comme il a pris conscience lui-même de sa force. Mal compris des adultes, sans grande communication avec les parents et les éducateurs, très soucieux de son indépendance, désireux de participer à l'élaboration du cadre dans lequel sa vie s'épanouit, de la culture qu'on veut lui octroyer, du monde dans lequel il devra s'insérer demain et qu'il veut différent de celui d'aujourd'hui, ce monde des jeunes est plein de richesses et de promesses, mais encore incertain sur sa voie. L'accession de beaucoup de jeunes aux études supérieures, spécialement dans le cadre de l'Université de Brest, doit les préparer aux responsabilités qui seront les leurs demain, soit chez nous s'ils peuvent trouver un emploi correspondant à leur spécialité, soit au dehors comme nombre de leurs devanciers. Beaucoup sans doute sont appelés à prendre place parmi ceux qui modèlent le monde de demain. Les Evêques de France nous demandent d'être particulièrement attentifs à leur évolution religieuse.

Dans beaucoup de paroisses de chez nous, surtout dans les régions les plus traditionnellement chrétiennes, on a l'impression que les jeunes marquent aussi leur indépendance par rapport à la foi et à la pratique religieuse. Une enquête scientifique récente montre cependant que, sur le plan national, la grande majorité des jeunes reste croyante, au moins autant qu'il y a dix ans, et même s'affirme telle davantage. Mais elle signale aussi une baisse de la pratique religieuse en même temps qu'une purification des motivations de cette pratique. Tout n'est donc pas négatif, loin de là. Les exigences souvent formulées en ce qui concerne le style des célébrations liturgiques, le lien entre la vie et la prière, sont également positives, à condition de ne pas oublier la dimension verticale du culte chrétien qui est sans doute expression de la vie de l'homme, mais aussi louange du Seigneur et accueil du salut qu'il nous communique en Jésus-Christ par l'Eglise.

Comment aider ces jeunes à acquérir leur pleine stature humaine et chrétienne ? Une des commissions du Conseil presbytéral étudie la Pastorale des scolaires et universitaires, et le travail qu'elle prépare nous sera très précieux. Dès maintenant cependant il apparaît utile de souligner quelques points particulièrement importants.

1° **Les prendre au sérieux** lorsqu'ils demandent à être partie prenante dans l'œuvre de leur formation, et susciter en eux le désir de cette coopération active. Eveillés très tôt aux grands problèmes qui bouleversent le monde, il est normal qu'ils n'assistent pas en spectateurs passifs à l'élaboration de ce monde qui se construit pour eux et qu'ils se préparent, par une décision personnelle, aux tâches qui seront les leurs demain.

2° Ne pas se contenter cependant d'être à l'écoute de leurs aspirations ou de leurs problèmes, mais **leur révéler Jésus-Christ** dont l'Esprit inspire l'Evangile et est toujours à l'œuvre dans l'Eglise et dans le cœur des hommes. Ils ne pourront le reconnaître que si déjà ils l'ont connu. On ne peut méconnaître l'importance de la catéchèse,

adaptée sans doute à l'âge et aux conditions de chacun, mais ferme et convaincante. Le rôle des aumôniers d'étudiants, de lycées, d'institutions catholiques, est plus important que jamais. L'enquête mentionnée ci-dessus signale une avancée de l'athéisme en corrélation avec la culture moderne : ceci pose de graves interrogations, et suppose une réflexion sur une pastorale de la culture et de l'intelligence plus nécessaire que jamais.

3° Viser à une **concertation constante,** dans toute la mesure du possible, entre tous les éducateurs (aumôniers, professeurs, etc...) et les parents. Les réunions et cercles où les uns et les autres se rencontrent, non seulement pour parler de l'avenir de leurs enfants, mais pour réfléchir sur leur cheminement actuel, sur les réalités de leur vie, sur les valeurs qui les attirent ou les déviations qui les menacent, permettront des dialogues plus vrais et plus profonds qui seront bénéfiques pour tous.

4° Aider les jeunes, et déjà les enfants, selon la mesure de leurs possibilités, **à s'engager dans une action apostolique.** Les jeunes aiment se retrouver, discuter à perte de vue, confronter idées et expériences : mais ces discussions risquent de demeurer stériles si elles ne sont qu'un jeu de l'esprit, ou de créer de petites chapelles où l'on se retrouve entre amis, sans souci des autres. Il faut être attentif aux réalités concrètes de la vie des jeunes, s'efforcer de découvrir ce qui les marque dans leur manière d'être : milieu de vie, milieu scolaire ou étudiant, milieu de travail. Il faut les aider à prendre conscience de leurs solidarités naturelles, en vue d'un éveil et d'une action apostolique menée, selon leur formule, « par eux, entre eux et pour eux ». Les mouvements apostoliques d'enfants ou de jeunes leur offrent des moyens privilégiés de réfléchir sur leur vie, de lui donner un sens, de se mettre déjà au service des autres, spécialement par le témoignage d'une foi vécue dans le concret de la vie et d'une charité qui va à l'essentiel. C'est par ces engagements que leur propre foi sera fortifiée et qu'ils se prépareront à être ces chrétiens adultes dont l'Eglise et le monde ont besoin.

III.

LE PROBLÈME DE L'ORGANISATION DU MINISTÈRE PASTORAL ET CELUI DES VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES.

A. — L'organisation du Ministère pastoral.

Ce problème est à l'ordre du jour, tant en raison de la diminution brutale du nombre des candidats au sacerdoce ou à la profession religieuse qu'en raison de tous les problèmes agités aujourd'hui par la presse, les revues, la radio, la télévision, spécialement au sujet du prêtre, de son statut, de son insertion dans le monde, de ses relations avec l'autorité, de son engagement sur le plan du travail, sur le plan syndical ou politique. Avec une insistance lancinante, les moindres faits, les moindres déclarations (et Dieu sait si notre temps

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en est fertile !) sont mis en relief, considérés comme des signes bien plus importants que la fidélité sans ostentation de milliers d'autres prêtres. Tout se pase comme si l'on voulait faire de l'opinion publique la norme de la vie et du ministère des prêtres, oubliant que la norme c'est le sacerdoce du Christ, transmis à l'Eglise. Sans doute, pour mieux répondre aux besoins et aux appels du monde en mutation auquel les prêtres sont envoyés, d'autres modes de présence, de relations, d'action pastorale sont à rechercher, mais en référence à la doctrine catholique du sacerdoce, en particulier à la lumière de Vatican II qui nous offre un éclairage particulièrement riche et dynamique. Les consultations en cours peuvent être très utiles, mais à condition d'être sans cesse référées à cet enseignement. Si l'on peut inventer de nouvelles façons d'être prêtre, le sacerdoce ne s'invente pas : il est un don du Christ à son Eglise, pour le salut des hommes.

Un des aspects les plus importants pour nous a été déjà étudié par le Conseil presbytéral dans ces deux dernières sessions : celui d'une meilleure organisation du travail des prêtres, qui, dépassant la conception individualiste du ministère sacerdotal et faisant éclater les limites trop étroites de la paroisse, permette une prise en charge commune et une responsabilité collégiale de tous les prêtres d'un même secteur pour mieux répondre aux besoins et assurer une meilleur annonce du message du Christ à tous les hommes. La mise en place de cette nouvelle organisation sera sans doute assez difficile, mais elle est appelée par les vœux de beaucoup de prêtres. Les religieux et religieuses, les responsables des divers mouvements d'Action catholique, consultés sur l'opportunité de cette restructuration, se sont dits profondément d'accord.

Les réponses ont été moins unanimes quant à l'apportunité de la création d'un Comité diocésain des laïcs. Si certains se sont montrés favorables, beaucoup d'autres ont mis en avant des difficultés ou des inconvénients dont on ne peut faire abstraction : surcharge des militants, danger de se lancer dans de grandes études sans résultat tangible, risque d'incompréhension entre les différents mouvements, difficulté de dosage des diverses représentations... Par contre, tous souhaitent une instance de réflexion de ce genre, mais à un niveau moins élevé, au niveau des secteurs. Ce souhait en rejoint un autre, souvent exprimé au cours des visites pastorales, celui de rencontres plus fréquentes où prêtres, religieux, religieuses, responsables laïcs des différents mouvements apostoliques et des institutions éducatives et caritatives pourraient s'exprimer et réfléchir ensemble sur les urgences pastorales perçues dans le secteur, et aviser des décisions à prendre, dans le cadre des orientations diocésaines, en vue d'une meilleure annonce de Jésus-Christ. Ces vœux sont à retenir et déjà, dans la mesure du possible, à réaliser.

B. — **Le problème des vocations sacerdotales et religieuses.**

Un des plus grands soucis de l'Evêque, pour le présent déjà, mais combien plus pour l'avenir, est la baisse des vocations sacerdotales et religieuses. Le phénomène est général et dépasse les limi-

tes de la France. Tous les Instituts sont atteints et toutes les sortes de vocations : contemplatives, enseignantes, hospitalières, missionnaires... Tous les diocèses aussi, à quelques exceptions près, voient diminuer chaque année le nombre des ordinations sacerdotales. N'y a-t-il pas là une grave interrogation posée à toutes nos communautés chrétiennes.

Le Concile nous dit bien que c'est l'Esprit-Saint « qui distribue parmi les fidèles de tous ordres... les grâces spéciales qui les rendent aptes et disponibles pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement de l'Eglise » (LG, 12). Mais il rappelle aussi que « le devoir de cultiver les vocations revient à la communauté chrétienne tout entière, qui s'en acquitte avant tout par une vie pleinement chrétienne ». Il précise quel doit être le rôle des familles, des paroisses, des éducateurs, des prêtres, et il fait un devoir aux Evêques, non seulement d'inciter les fidèles à promouvoir les vocations, mais de « veiller à une étroite coordination de toutes les ressources et de tous les efforts ».

Un travail important a été entrepris en ce sens depuis longtemps déjà **en notre diocèse** par les religieux et religieuses, par les instituts missionnaires, par le clergé diocésain. Je souhaite que l'on continue dans cette voie de la concertation et de l'émulation spirituelle, en éveillant les chrétiens à leur responsabilité et en proposant aux jeunes la perspective de ce plus grand service.

Sur le plan plus strictement diocésain, une réorganisation des institutions de formation en vue du sacerdoce s'est avérée nécessaire. J'en rappelle les lignes principales :

1° Le **séminaire de 1er cycle de Pont-Croix** reste de plein exercice. Un projet de sacerdoce est toujours à prendre au sérieux chez un enfant et il faut lui assurer les meilleures conditions d'épanouissement. Le séminaire de Pont-Croix assure ces garanties. Dans les circonstances actuelles et dans l'état présent de la Pastorale diocésaine, je souhaite que les familles continuent à lui confier leurs enfants et que les prêtres fassent confiance aux éducateurs de cette maison.

2° Pour des raisons d'ordre psychologique et des difficultés de scolarisation, le **séminaire de 2e cycle de Kéraudren** est transformé en foyer d'accueil pour les jeunes ayant un projet de sacerdoce et acceptant loyalement les exigences de cette maison. La scolarisation sera assurée à l'extérieur.

3° En dehors de ces institutions de formation, beaucoup de jeunes, de tous les milieux, se sentent appelés au sacerdoce. Le responsable diocésain des vocations s'emploie à susciter, pour aider ces jeunes, des **« communautés de soutien »**, soit au niveau des jeunes travailleurs, soit au niveau des scolaires en dehors des séminaires, soit dans le monde étudiant. Il y a de ce côté de grandes espérances, mais il est trop tôt pour porter là-dessus un jugement précis et il serait imprudent, sur le plan diocésain, de ne considérer comme valable que ce seul cheminement pour donner à l'Eglise les prêtres dont elle aura besoin.

Archives dio[illegible]nes de Quimper et Léon

4° Le **grand séminaire de Quimper**, après de longs pourparlers, s'oriente vers un regroupement avec les séminaires de Saint-Brieuc et de Vannes. Un prochain communiqué des Evêques des trois diocèses en précisera les modalités. L'insertion pastorale des séminaristes dans le diocèse continuera comme par le passé, selon un rythme de présence qui pourra varier selon les circonstances. Ainsi, dans une certaine mesure, le peuple de Dieu restera-t-il partie prenante dans l'œuvre si importante de la formation de ses futurs prêtres.

Au terme de cette lettre, je trouve exprimés dans un passage du décret conciliaire sur « la charge pastorale des Evêques dans l'Eglise » les motifs qui m'ont poussé à écrire. Je me permets de citer cet assez long paragraphe : « Afin d'être à même de pourvoir d'une manière plus adaptée au bien des fidèles, chacun selon sa condition, les évêques s'appliqueront à bien connaître leurs besoins dans le contexte social où ils vivent... Ils se montreront attentifs à tous, quels que soient leur âge, leur condition, leur pays, qu'il s'agisse d'autochtones, d'étrangers, de gens de passage. Dans l'exercice de cette sollicitude pastorale, qu'ils réservent à leurs fidèles la part qui leur revient dans les affaires de l'Eglise, reconnaissant leur devoir et leur droit de travailler activement à l'édification du Corps mystique du Christ » (N° 16).

Je ne prétends pas être parvenu à cette connaissance ni à cette attention que réclame le Concile de ceux auxquels est confiée la lourde charge pastorale qu'est l'Episcopat : du moins en ai-je le désir. Plus grand encore est mon souhait de voir tous les chrétiens de ce diocèse prendre une part toujours plus active dans la construction de l'Eglise : c'est dans cette optique que je serais heureux que vous accueilliez ce message.

Quimper, le 4 mai 1969.

† Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

Il exprime aussi le désir que soit accentuée de plus en plus l'ouverture missionnaire des écoles catholiques, pour mieux préparer les jeunes au dialogue que l'Eglise veut instaurer avec tous les hommes et les sensibiliser aux grandes causes qui passionnent les hommes d'aujourd'hui : le respect de la dignité humaine, la culture, la justice sociale, le développement des peuples, la paix.

Faisant allusion aux contestations qui s'élèvent périodiquement contre les institutions chrétiennes, il souligne qu'elles sont à la fois une épreuve, car elles atteignent des personnes dans ce qui fait leur raison de vivre, et une grâce car elles les obligent à un renouvellement constant, en vue d'un meilleur service.

Homélie de Monseigneur l'Evêque

Mes Frères,

Vous êtes réunis, parents et éducateurs chrétiens, pour vous interroger sur l'ampleur de votre rôle et vous concerter en vue d'une participation plus effective de tous dans cette œuvre de choix qu'est la formation humaine et chrétienne de vos enfants.

Et vous demandez à l'Eglise, « Mère et Educatrice des Peuples », selon la belle formule de Jean XXIII, si elle n'a pas une parole à vous dire, une réponse à vous apporter, une orientation à vous donner ?

Comment vous répondre par une parole qui ne serait qu'humaine, alors que vous venez d'entendre de la bouche même du Seigneur cette affirmation audacieuse : « *Je suis le chemin, la vérité, la vie* ».

C'est lui que nous interrogeons ensemble, pour apprendre, à partir de sa propre expérience, quel peut être et doit être l'itinéraire spirituel de l'éducateur chrétien.

⁂

La première loi de l'éducation, c'est *la présence*. C'est ainsi du moins que le Christ a voulu inaugurer sa participation à l'éducation des hommes. Un mot de l'Epître aux Hébreux l'exprime à merveille : « Parce que les enfants (c'est-à-dire nous, les hommes) avaient en commun le sang et la chair, lui aussi y participa pareillement ». (Héb. 2, 14).

Voilà donc, pour le Christ, la première façon de « participer ». Pour parler aux hommes à partir des réalités qu'ils vivent tous les jours, pour leur révéler le sens de leur propre vie, il est devenu l'un d'eux, homme de chair et de sang, en tout semblable à eux, hormis le péché. Et c'est à travers sa propre expérience, son expérience humaine, qu'il va entrer en dialogue avec eux.

Cette présence à vos enfants, à vos jeunes, vous la vivez chaque jour, parents et maîtres chrétiens. L'éducateur ne doit pas être un maître lointain, qui laisse tomber quelques oracles du haut d'un nouveau Sinaï : nous savons quel fut le sort de l'Ancienne Alliance, conclue au milieu des éclairs et du bruit du tonnerre : elle laissa bien insensible le cœur des enfants d'Israël.

Archives diocésaines de Quimper et de

L'éducateur est présent : il accepte, il vit les interrogations des hommes. Il y a, dans certains refus de cours uniquement magistraux, une réaction saine de jeunes qui veulent connaître le visage humain de leurs éducateurs, les sentir comme eux toujours en quête de la vérité, capables de livrer une expérience pour éclairer une situation.

Mais quelle attention constante cela requiert de votre part : une connaissance plus vraie des jeunes, de tout ce qui les marque et les conditionne, des problèmes qu'ils se posent, de leur langage. Quelle qualité de dialogue cela exige également ! Non pas seulement un dialogue sympathique mais un dialogue en vérité, à partir des problèmes qui sont les leurs, un dialogue qui les invite à se révéler à nous parce que nous acceptons de nous révéler à eux.

Ce dialogue, il est facile avec vos jeunes enfants, si vous prenez le temps de les écouter. Il est bien plus difficile avec les adolescents et les jeunes. Qui de nous n'a reçu les confidences de nombreux parents qui avouent ne plus comprendre leurs grands enfants. Pour renouer le dialogue, il faut beaucoup d'humilité et de compréhension, mais peut-être aussi une certaine connaissance des traits communs des jeunes d'aujourd'hui. Les Cercles de parents peuvent à cet égard vous rendre les plus grands services et je ne saurais trop insister pour qu'ils existent en chaque école et que le plus grand nombre possible de parents y participent. Vous pourrez alors être plus réellement présents à ces jeunes, les aider en leurs recherches.

⁂

La deuxième loi de l'éducation, telle que je la découvre dans l'expérience qu'a vécue le Christ, c'est *le service*. Avant même d'inaugurer son ministère public, lors de sa retraite au désert, Jésus a repoussé la tentation de puissance ou d'action psychologique. Il a précisé lui-même la nature de son intervention dans la vie des hommes : « Le Fils de l'Homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (Mc 10, 45), et, parce que la leçon n'avait pas été comprise, il a joint le geste à la parole, quand il s'est revêtu du tablier du serviteur, lui le Maître et Seigneur, et s'est mis à laver les pieds de ses disciples (Jean, 13).

Il ne s'impose à personne : il invite, il appelle, il accueille, mais il laisse aussi partir ceux qui trouvent que son langage est trop dur et ses exigences trop grandes. Même au petit noyau des disciples fidèles il pose la question de confiance, un jour où le découragement grandit autour de lui : « Et vous, voulez-vous partir, vous aussi ? » (Jn 6, 67). Il intercèdera même près de ceux qui viennent l'arrêter pour qu'ils laissent libres ses compagnons : « Si c'est moi que vous cherchez, laissez ceux-là partir ». (Jn 18, 8).

Le service qu'il affectionne par-dessus tout, c'est le service des pauvres, des petits, des opprimés, de ceux qui ne peuvent tenir debout tout seuls, dirait-on dans le langage d'aujourd'hui. Il en avait trouvé la formule dans l'oracle d'Isaïe qu'il avait expliqué à la synagogue de Nazareth :

« L'esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a consacré par l'onction : Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le retour à la vue, rendre la liberté aux opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur. »

Et comme pour concrétiser cette annonce, on le voit se pencher sur les malades, consoler les affligés, prêcher sans cesse la bonne nouvelle du salut. C'est à ce titre aussi, parce qu'ils sont faibles et regardés comme encombrants, qu'il prend la défense des enfants et les cite en exemple à ses apôtres. S'il consacre beaucoup de temps à la formation de ceux-ci, c'est qu'il ne sont qu'un « petit troupeau », pour lequel il prévoit des jours difficiles.

Dans ce service, il ira jusqu'au bout, sans ménager sa peine, sans retour sur lui-même, jusqu'au don total, au-delà même de la mort, mais d'une mort qui est source de vie.

Les pères et mères de famille savent ce qu'est ce service quotidien de leurs enfants et je suis sûr que les éducateurs ici présents ont fait une semblable expérience. Il ne nous est pas interdit cependant de nous poser quelques questions :

— Avons-nous eu toujours le même esprit de service, la même disponibilité de tous les instants ?

— Avons-nous eu le même respect des personnes, visant à convaincre bien plus qu'à soumettre ou à briser, avec toutes les nuances qu'impose évidemment, suivant les âges, les données d'une saine psychologie ?

— Avons-nous eu le même souci préférentiel des pauvres, des petits, des handicapés de toute sorte ?

— N'avons-nous pas, parfois, préféré la réussite plus spectaculaire, les succès aux examens, pour la bonne renommée de la Maison, à la lente et patiente tâche d'éducation humaine et chrétienne des moins doués ?

— Avons-nous accepté, dans la perspective de notre vie de parents et d'éducateurs chrétiens, cette dialectique de la mort et de la vie qui est la condition de toute authentique condition apostolique ? Saint Paul, ce maître éducateur, en a donné la formule à ses fidèles de Corinthe : « La mort fait son œuvre en nous, et la vie en vous. » (2 Cor. 4, 12), mais c'est le Christ qui en a vécu le mystère pour nous.

⁂

La troisième loi de l'éducation, c'est *l'amour*, mais un amour purifié de tout égoïsme et de toute faiblesse.

Regardons encore notre modèle : Jésus n'aime pas les autres pour lui-même, pour les gagner à sa cause dans une volonté de possession ou d'annexion : nous avons vu avec quel souverain respect il a traité ses apôtres. Il n'aime pas non plus les autres seulement pour eux-mêmes, pour ce qu'ils sont présentement : ce serait de l'idolâtrie ; ils sont en marche, en recherche, en devenir, et il les veut toujours meilleurs.

Il aime en référence à un Autre, qui est à la fois la source et le terme de l'Amour, en référence au Père, de qui vient tout don parfait » (Jac. 1, 17). C'est pourquoi il peut dire : « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé » (Jn 7, 16) ; « J'aime mon Père, et je fais tout ce qu'il me prescrit » (Jn, 14, 30).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est ainsi qu'il nous révèle le Père : « Philippe, qui me voit, voit le Père. Comment peux-tu dire : Montre-nous le Père ? Ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ? » (Jn 14, 9-10). C'est par le Christ, à travers l'expérience qu'il a vécue, que nous savons que « Dieu est Amour » et que nous pourrons reconnaître les signes distinctifs de l'amour authentique :

— le désintéressement, respectueux de l'autre ;

— l'efficacité, qui ne se contente pas de bons sentiments, mais va, s'il le faut, jusqu'au don total de soi ;

— l'universalité, qui n'exclut personne de sa chaleur, comme le Père « fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants » (Mt 5, 45), comme le Christ est mort pour tous.

Voici une vérité lourde de conséquences : c'est par le même mouvement par lequel il me révèle son amour que le Christ me révèle l'amour du Père. Si je cherche à faire partager aux autres ma foi en Jésus-Christ, n'est-ce pas par le truchement d'une semblable expérience spirituelle qu'il me sera donné d'y parvenir ? Avec le secours de la grâce, bien entendu, et compte tenu de l'accueil, de la disponibilité, de l'ouverture d'âme de ceux auxquels j'annonce Jésus-Christ, mais dans une attitude de témoin de la foi qui propose ce qu'il vit, avant d'en être le catéchète qui explique et justifie son enseignement.

Ne pouvons-nous, à partir de là, nous poser encore quelques question ?

— L'éducation est-elle pour moi une œuvre de choix qui demande beaucoup d'amour ?

— Mon dévouement est-il assez désintéressé, soucieux avant tout d'aider l'enfant, le jeune à grandir, et non de rechercher son affection, sa bienveillance ?

— Est-il assez efficace, ce qui veut dire : ai-je le souci de la compétence, de l'information, de la réflexion avec d'autres, aussi bien pour remplir mon rôle de père ou de mère de famille, que pour exercer ma profession d'éducateur ?

— Est-il universel ? Suis-je accueillant à tous, et bien au-delà même de ma famille, de ma classe, de mon établissement ? On nous reproche parfois de former nos élèves en un milieu artificiel, coupé des autres, de manquer d'ouverture, d'esprit missionnaire : dans quelle mesure ceci pourrait-il être vrai pour moi, pour les miens, pour mon école ? Suis-je volontiers en dialogue avec ceux qui ont d'autres options que moi ? Ai-je un engagement dans mon milieu professionnel, dans la cité, dans l'Eglise ? Et cela, par fidélité au Christ qui veut le salut de tous ?

⁂

« Je suis le chemin, la vérité, la vie », nous a dit le Seigneur. Pour l'avoir rencontré aujourd'hui, ne dois-je pas repartir, moins sûr de moi peut-être, mais plus sûr de lui, accueillant les questions qu'il me pose, mais certain de trouver en son Evangile la lumière dont j'ai besoin et dans sa grâce la force pour une nouvelle étape et un service toujours plus généreux.

Amen.

● *EN MARCHE, par J. Favreau et R. Magne ; un beau volume illustré* 18 × 21 *cm*, 320 *pages, relié, aux éditions Droguet et Ardant ;* 29,95 fr. — « Livre-cadeau pour la Profession de Foi, EN MARCHE est d'abord *un livre de réflexion et de prière* pour *la première adolescence ;* il s'adresse aux jeunes de *milieux chrétiens* », dit la jaquette de l'ouvrage.

Il présente « quatre chapitres pour une vie » : 1. Souviens-toi de Jésus-Christ, 2. La grande affaire de la vie : trouver le vrai bonheur, 3. Consignes de vie, 4. Ensemble. Pour donner une idée de l'esprit et de la méthode, regardons de plus près la mise en œuvre de la parole de Jésus, « Je suis la porte » :

— en deux pages de textes et d'images : frapper à la porte d'une école, d'un bureau, d'un voisin..., frapper où l'on sera accueilli et où l'on obtiendra ce dont on a besoin,

— en deux pages d'images : « Je suis la porte. Qui entrera par moi sera sauvé ; il entrera et il sortira et trouvera sa pâture » (Jean 10).

— en six pages, développement par des textes de l'Evangile : Jésus est la bonne porte (Matthieu 7), la porte qui invite à entrer et qui permet de sortir porter l'invitation (Jean 10, Luc 11) ; il est aussi Celui qui frappe à ma porte (Apocalypse 3, Jean 1, Matthieu 23),

— deux texte de l'abbé Pierre et de Marie Noël terminent le thème en l'orientant vers la prière.

C'est très sérieux, comme l'on voit ; ça va très loin. Un vrai livre du jeune chrétien, beaucoup plus profond que « VIVRE » de Pierre Imberdis, paru l'an dernier aux mêmes éditions.

Il y a des photographies, des couleurs, des mises en pages originales, une typographie très variée On y voit le Dr Barnard, Von Braun, Jean XXIII, etc..., etc...

C'est d'emblée ce que nous avons vu de mieux pour un cadeau de Communion Solennelle.

● *SAINTE-THÉRÈSE DE QUIMPER.* — Le dimanche 27 avril, *Monseigneur l'Evêque* a consacré le maître-autel de l'église Sainte-Thérèse à Quimper. La chorale paroissiale prit une part importante à la solennité de la fête.

● Demande en location des *ŒUVRES COMPLÈTES DE JOSEPH DE MAISTRE,* introuvables en librairie, pour préparation de Diplôme d'Etudes Supérieures. Ecrire à M. Jean-Yves Le Borgne, professeur à l'Externat Charles de Foucauld, 4, rue Conseil, Brest.

POUR VOS KERMESSES

Les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire à Landerneau peuvent fournir en toutes quantités des CRÊPES BRETONNES, emballées sous plastique par douzaine. Livraison très rapide. Tél. 0.83 Landerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoume - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2.30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

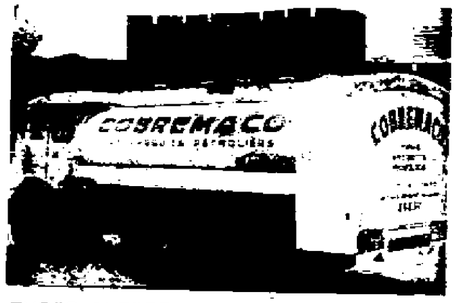

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nomination
Conseil Presbytéral
Lectionnaire pour la messe
Retraite de fiancés
Commission diocésaine d'Art Sacré
Décès

Le pardon des malades à Ploudalmézeau
Qu'est-ce qui se passe chez les artisans-commerçants ?
Compte-rendu de la rencontre des 30 avril-3 mai 1969 : vers une assemblée évêques-prêtres
On ne reçoit la Confirmation qu'une fois...
... Mais on en vit tous les jours
Pour le dimanche de la Pentecôte
Retraites Sacerdotales
Nos prêtres à l'extérieur
Quelques livres sur la politique

N° 4 201 (84e année) — 23 mai 1969

Archives diocésaines de Quimper

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Verlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — **46, route de Paris - MORLAIX** — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION

Par décision de Monseigneur l'Evêque, **M. Paul Eon**, recteur de Plouvien, a été nommé au service pastoral du doyenné de Riec-sur-Belon et recteur de Nizon en remplacement de **M. Jean Baraër**, démissionnaire.

CONSEIL PRESBYTÉRAL

La prochaine session du Conseil Presbytéral se tiendra **au Grand Séminaire du lundi 2 juin (9 h. 45) au mercredi 4 (16 h.).** — Au programme :

— deuxième lecture du chapitre III sur les Orientations pastorales,
— étude du rapport remanié au sujet des nominations,
— préparation d'une Commission du Clergé,
— réflexion sur la marche du Conseil Presbytéral,
— la consultation nationale sur les prêtres.

LECTIONNAIRE POUR LA MESSE

Comme il a déjà été dit, le nouveau lectionnaire pour la Messe, qui avait été proposé pour les dimanches de Carême et du Temps pascal, ne sera pas publié pour les dimanches du Temps de la Pentecôte : on reprendra donc les anciennes lectures.

RETRAITE DE FIANCÉS

La prochaine retraite de fiancés aura lieu à la **Retraite de Lesneven du jeudi soir 26 juin (19 h.) au dimanche 29 à midi.** Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à : Maison de la Retraite, 10, rue de la Marne, Lesneven (Tél. 0.11).

COMMISSION DIOCÉSAINE D'ART SACRÉ

En vue d'une prochaine réunion de la Commission diocésaine d'Art Sacré, ceux qui ont des projets à soumettre sont invités à les envoyer d'urgence au Secrétariat. — Joindre plans et photos.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse :

— **Monseigneur Charles Massé**, ancien évêque auxiliaire de **Luçon**, décédé le 8 mai à Luçon dans sa 92e année.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **M. Alain Marie Guyader.** Né le 23 avril 1882 à Plomelin. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1906. 1907, instituteur à Plougastel-Daoulas. 1908, surveillant à Saint-Vincent de Pont-Croix. Septembre 1904, vicaire à Guengat. Janvier 1920, vicaire à Trégunc. Juillet 1920, vicaire à Guimiliau. Janvier 1933, recteur de Lanriec. Août 1941, recteur de Collorec. Août 1949, démissionnaire. Octobre 1949, aumônier de Kérampuill, Carhaix. Novembre 1960, démissionnaire, se retire à la maison Saint-Joseph. Décédé le 17 mai 1969.

— **M. Laurent Joseph Abgrall.** Né le 3 avril 1882 à La Roche-Maurice. Etudes à Saint-Pol-de-Léon. Prêtre le 25 juillet 1908. Février 1909, vicaire au Drennec. Guerre 1914-18. 1919, vicaire à Lanhouarneau. 1920, chapelain de Lanroze à Lambézellec. Octobre 1931, chapelain à Gouézec. Juillet 1932, recteur de Trézilidé. Août 1948, recteur de Saint-Servais ; février 1958, doyen honoraire. Septembre 1958, aumônier de l'hospice de Saint-Thégonnec. 1959, se retire à Kéraudren. Décédé le 17 mai 1969.

— **M. Jean Laurent Marie Croissant.** Né le 27 août 1894 à Landudal. Etudes à Pont-Croix. Guerre 1914-1918. Prêtre le 22 juillet 1924. Surveillant à Pont-Croix. Mars 1935, vicaire à Plomeur. Août 1927, vicaire à Lambézellec. Février 1944, recteur de Plouguer. Octobre 1947, recteur de Plogonnec ; mai 1952, doyen honoraire. Juillet 1968, démissionnaire, aide à la parcisse de Querrien. Dédédé le 18 mai 1969.

● *RENNES.* — Samedi 10 mai, à 19 heures, les cloches de la Métropole de Rennes carillonnaient pour annoncer la messe célébrée par *Monseigneur le Cardinal Gouyon,* retour de Rome ; *Monseigneur Favé* et aussi *Monseigneur Fauvel* représentaient le diocèse. A l'Evangile, après avoir parlé du Synode et du Sacré Collège, appelés à formuler des avis susceptibles d'éclairer le Souverain Pontife sur les décisions qu'il doit prendre, le Cardinal en vint à parler de ses nouvelles responsabilités et de l'aide que ses diocésains peuvent lui apporter.

« J'ai besoin d'abord de votre concours, devait-il leur déclarer, pour être informé des besoins de l'Eglise, des jugements que vous portez sur les événements, des signes des temps qu'ils constituent, des appels qu'ils recèlent. Car s'il appartient à l'évêque de discerner ce qu'il y a d'authentique dans les aspirations des fidèles, c'est une doctrine traditionnelle et qui a été à nouveau affirmée à Vatican II que l'Esprit ne réserve pas à la hiérarchie le privilège d'exprimer ses requêtes, mais se sert volontiers du plus humble fidèle. J'ai aussi besoin de votre prière afin de ne pas être trop inégal à ces nouveaux devoirs qui viennent de m'être imposés. »

● *CONFÉRENCE A BREST. — Le P. Jean-Claude Barreau,* auteur de « *La foi d'un païen* », etc..., donnera une conférence sur le thème « *Est-il possible d'avoir la foi aujourd'hui ?* » dans la salle S. Louis, 53, rue Jean-Macé, le vendredi 23 mai, à 20 h. 45.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA SEMAINE. — Dimanche 25 mai, La Pentecôte. Lundi 26 au samedi 31 (Quatre-temps), de l'Octave. Dimanche 1er juin, La Sainte Trinité. Lundi 2 et mardi 3, de la férie. Mercredi 4, S. François Caracciolo. Jeudi 5 (naguère, La Fête-Dieu), S. Boniface, évêque et martyr. Vendredi 6, S. Norbert, évêque. Samedi 7, de la B. V. Marie. Dimanche 8, Le Corps du Christ.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Tersiguel,* de Lennon. *Sœur Martin Marie,* sœur de M. l'abbé René Marzin. *Mme Quéré,* de Plouzané. *Mme Vve Kernéis,* de Plouédern. *Mlle Angèle Léostic,* de Brest. *M. Jean Beuzit,* de Roscoff. *Mme Henri Friant,* de Quimper. *Sœur Saint Athanase,* des Filles du Saint-Esprit, à Roscoff. *Sœur Marie-Eugénie Senger,* des Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve de Plougastel-Daoulas. *Mme Vve Charles Rolland,* de Gouesnou, mère de M. le Supérieur de Charles de Foucauld, Brest. *M. Yves Burel,* de Pouldreuzic. *M. Jean-Louis Plougastel,* de Landerneau. *M. Jean Le Meur,* de Melgven. *Mme Vve Paul Cueff,* de Brest..

LE PARDON DES MALADES A PLOUDALMÉZEAU (11 Mai 1969)

La météorologie avait annoncé un temps variable avec petites pluies. Elle se trompait. Et ce fut heureux. Certes, il y avait des nuages, mais pas une goutte n'en tomba. Et une brise soufflait, un peu forte, mais très supportable, qui s'apaisa dans l'après-midi, où apparurent des coins de ciel bleu avec de timides rayons de soleil. Somme toute, le temps favorisa le déroulement normal des cérémonies de la journée. Celles-ci furent très belles.

Et que dire du cadre qui leur était offert : les dunes grandioses de Tréompan, en Ploudalmézeau, tout au bord de la mer. Les bulldozers avaient aménagé là un immense terrain plat pour le parking des autos et des cars, pour une esplanade, comme à Lourdes, où seront rangées des milliers de chaises réservées aux malades et aux vieillards. Des milliers de chaises, avec aussi le majestueux podium où se chantera la messe concélébrée, et encore tout un matériel annexe : permanence de la direction, cuisine même, car — suprême délicatesse ! — on servira à tous les malades un potage, un café avec lait, et un gâteau.

L'Hospitalité diocésaine se montre de plus en plus dynamique, et nous ne pouvons que l'admirer et la féliciter. Et ses membres brancardiers et dames hospitalières savent apporter une charité si souriante au service de nos frères déshérités !

Mais il appartenait au Comité local de tout prévoir pour cette fête, et nous imaginons que ce ne fut pas sans difficultés. Il se trouve maintenant récompensé, car ce fut un succès complet, un véritable triomphe.

Nous insisterons sur l'ordre qui a régné au long de la journée : pas le moindre heurt pour la direction à donner aux voitures, pour le placement des malades, pour la participation aux chants de la messe et des vêpres, pour la distribution des innombrables communions, pour la conduite de la procession avec ses bannières, portées par des personnes en costume breton, pour la bénédiction des malades.

Archives diocésaines de Quimper et de

Si cela est permis, nous exprimerons pourtant un regret. L'Hospitalité avait sans doute en vue de créer une ambiance qui rappelle celle d'un pèlerinage à Lourdes : c'était là aussi répondre au désir de tous. Cette ambiance, nous ne l'avons qu'à moitié trouvée. Il eût suffi au moins de permettre à cette foule de chanter cette mélodie si fervente du cantique pyrénéen, ces « Ave, Maria » répétés, qui soulèvent, qui entraînent, qui montent si spontanément du fond de tous les cœurs, cette mélodie qui, malgré son âge, ne vieillit pas, et garde sa limpidité d'amour envers la Vierge Immaculée.

La messe concélébrée fut chantée par *Monseigneur l'Evêque*, entouré de *Monseigneur Favé*, de vicaires généraux, de curés et d'aumôniers de malades (parmi eux, nous avons reconnu avec joie M. l'abbé Guillerm, ancien recteur de Gouézec). Le sermon du matin fut donné par *M. le chanoine Egaret*, curé de Ploudalmézeau ; celui de l'après-midi par *M. le chanoine Kervennic*, vicaire général. Avant la séparation, *Monseigneur l'Evêque* adressa ses plus chaleureuses félicitations à tous les organisateurs et participants de la fête. *M. l'abbé Louis Abjean* dirigea les chants de la foule, et *M. l'abbé Quéré*, vicaire à Ploudalmézeau, ceux de la chorale, dont la participation fut particulièrement appréciée de tous grâce à une excellente sonorisation de *M. Adrien Gentil*.

M. Eugène Jacq, de Douarnenez, président de l'Hospitalité, mérite aussi d'être nommé pour avoir donné des consignes toujours précises à ses brancardiers et à ses hospitalières. Et l'on ne saurait oublier *M. Joseph Jacob*, de Ploudalmézeau, qui, avec un fort groupe de ses compatriotes, a peiné pendant des semaines pour enfin réussir si pleinement.

Signalons en terminant que les malades étaient au nombre de 2 400. Ils étaient évidemment accompagnés de beaucoup de parents et d'amis auxquels s'était encore jointe une masse de paroissiens de Ploudalmézeau et de tous les environs (aux vêpres, nous étions de 8 à 9 000).

E. Bosson.

SNCF

FLORALIES INTERNATIONALES DE PARIS
23 avril au 5 octobre 1969
CHATEAU DE VINCENNES

A l'occasion de cette importante manifestation la S.N.C.F. accorde *des réductions spéciales aux groupes d'au moins* 20 *voyageurs* et offre des possibilités d'affrètement de voitures ou d'autorails à des conditions particulièrement avantageuses.

En outre, la S.N.C.F. met en circulation *un train spécial Rennes-Paris le* 22 *juin* 1969 (avec antenne au départ de St-Malo). Voyage à forfait comprenant le transport fer aller et retour en 2e classe, le transfert en autocar de la gare Paris-Montparnasse à l'exposition, le déjeuner et l'entrée aux FLORALIES.

Renseignez-vous dans les gares, les Agences de Voyages S. N. C. F., les Bureaux de Tourisme S.N.C.F. et auprès de la Section d'Action Commerciale S.N.C.F., gare de Rennes (Tél. : 30.49.02).

SNCF

Qu'est-ce qui se passe chez les artisans-commerçants ?

Manifestations... protestations... les artisans-commerçants bougent... Pourquoi ? Comment ce fait nouveau nous interroge, interroge l'Eglise ? Voici la réflexion menée par un groupe de chrétiens artisans-commerçants dans le cadre du C.M.R. : l'Eglise, dont nous sommes membres avec d'autres, désire écouter, comprendre pour, par ses membres, agir.

I. — LA SITUATION ACTUELLE

Trois raisons surtout aux revendications :

1) *les impôts :*
— T.V.A. : « Nous ne voulons pas être des percepteurs ».
— sur le revenu : « C'est trop souvent un marchandage ».
— taxe complémentaire : « On demande sa suppression, car elle fut instituée en 1959 en principe pour deux ans, et elle est encore maintenue ».

2) *la « couverture sociale » :* grosse augmentation des prestations avec diminution des garanties.

— assurance vieillesse. Un exemple : en 1965 : 60 000 AF, en 1969 : 168 000 AF.

— assurance maladie obligatoire : elle est nettement insuffisante comme couverture de risque. Il faut prendre un complément ; un exemple (pour une même garantie et donc avec le complément) en 1968 : 102 000 AF, en 1969 : 172 000 AF.

3) *le travail noir :* des travaux assez importants sont faits par des ouvriers pendant leurs temps libres, ce qui cause un tort conséquent aux artisans.

Ces revendications révèlent un véritable malaise et elles sont signes d'autre chose, d'un malaise encore plus profond.

II. — LE MALAISE EN PROFONDEUR

« L'avenir n'est pas bien beau. »
« Je ne voudrais pas que mes enfants reprennent cette affaire. »

Une incertitude... pour l'immédiat parce que la clientèle disparaît déjà. Ou bien une crainte pour l'avenir, crainte basée sur l'évolution qui se vit déjà aujourd'hui et qui n'ira qu'en s'accentuant. Devant ce sentiment s'installe un pessimisme, une lassitude, un découragement, une anxiété. Pour beaucoup, au lieu de s'engager dans ce « combat de la vie », on se laisse aller, on ne réagit même plus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Devant la concentration... Devant l'implantation des grands centres de commerce, la vente des petits commerces en subit le contrecoup. Des grossistes font la vente directe au détail avec des prix de gros.

Il en est de même pour l'artisan. Les entreprises bien organisées prennent souvent le dessus. L'industrialisation, avec sa production en série et par conséquent à des prix plus bas, remplace certaines productions de petites entreprises.

Le rythme de travail... Il faut pourtant s'accrocher. Pour vendre il faut travailler dur. Que résulte-t-il souvent de ce rythme effréné de travail ? Combien sont obligés de s'arrêter parce que physiquement ils ne tiennent pas le coup. Et si cela ne va pas jusque là, que reste-t-il comme possibilité de vivre après douze heures de travail sans compter toute la partie gestion ? Qu'advient-il de la vie de famille ? Le couple, les enfants, on sent bien qu'il faudrait leur réserver du temps : mais où prendre ce temps ? Qu'en est-il d'un minimum de loisirs, de détente mais aussi de culture dont tout un chacun a besoin pour se réaliser pleinement ?

Des difficultés matérielles... Malgré ce travail acharné, pour beaucoup d'entre nous se posent des problèmes matériels. Nombreux sont ceux qui ont du mal, financièrement, à joindre les deux bouts. Les charges sociales et fiscales, les frais généraux administratifs sont pour la majorité la grande bête noire des entreprises. C'est bien souvent sur eux que l'on fait retomber toutes les causes des difficultés de tous ordres des artisans et commerçants.

La compétence nécessaire... Les techniques progressent de jour en jour. Un bon professionnel (vendeur ou fabricant) ne s'improvise plus. La qualification n'est plus acquise une fois pour toutes. Les techniques de fabrication et de vente, les produits nouveaux, les machines nouvelles exigent de se tenir continuellement au courant, de se recycler. Comment cela est-il possible aux artisans et commerçants ? Accaparés par le travail, il leur est difficile de consacrer du temps à leur formation.

Il faut aussi songer à tous les investissements matériels nécessaires. Mais ces investissements, en fonction de la situation dans laquelle on est, en fonction de la clientèle et des débouchés que l'on peut avoir, vont-ils être rentables ?

Les uns se lancent dans la mêlée, les autres pensent ne pas pouvoir le faire. Pour chacun les conséquences de l'orientation prise sont énormes.

Une gestion souvent mauvaise... Dans ce même ordre d'idée, c'est-à-dire la compétence nécessaire, qu'en est-il de la gestion des entreprises ? Quelle formation avons-nous reçue pour être des bons gestionnaires, c'est-à-dire des chefs d'entreprise ? La gestion est une notion bien vaste. C'est avoir toutes les données en main pour orienter son entreprise. Elle est réduite à la comptabilité, bien souvent dans un but fiscal.

Les prix (plus particulièrement chez les artisans), on les fait un peu au « pif » d'après un quelconque barême que l'on a trouvé ou tout simplement en fonction des prix du concurrent. Mais le prix de revient réel, basé sur les données chiffrées de son entreprise, voilà bien une autre

notion que l'on n'a pas le temps d'étudier et de calculer. Et pourtant la notion de justice vis-à-vis du client, n'est-ce pas par là qu'elle passe ?

Notre mentalité... « Si nous avons repris l'affaire dans laquelle nous sommes, c'est parce que nous pensions y trouver une certaine indépendance et une liberté. »

Indépendance, liberté. C'est bien là une aspiration souvent très légitime de l'homme dans ce siècle de la mécanisation, du travail en série, de la dépersonnalisation.

Mais ne trouvons-nous pas trop souvent une dépendance moins immédiate mais réelle et contraignante vis-à-vis des clients, de l'administration, de l'économie, des fournisseurs, des autres commerçants et artisans, etc... Et le pas entre indépendance et individualisme est vite fait. On entend : « Il faut se débrouiller tout seul », ou d'autres : « Bien sûr, on ne peut s'en tirer tout seul, mais chez nous, dans notre milieu, il n'y a rien à faire ».

III. — DES QUESTIONS QUI SE POSENT A NOUS, COMME CHRÉTIENS

1) *vis-à-vis de l'ensemble des artisans et commerçants*

— comment arriver à une vie plus humaine et plus épanouissante ?

— quelle est la raison profonde de nos entreprises, la justification de leur existence et le service que nous sommes en devoir de rendre ?

— n'est-ce pas par une organisation que nous pourrons arriver à donner réponse à toutes ces questions ?

2) *ouvrir notre regard sur la société dans son ensemble*

— sommes-nous les seules victimes de la société en mutation ?

— dans un monde qui se socialise ne sommes-nous pas restés trop individualistes ?

— le visage que nous offrons à la société n'est-il pas celui de gens qui ne sont « pas dans la course » ?

— comment arriver à la dimension politique de notre action ?

3) *notre Foi en Jésus-Christ nous interpelle.*

Que nous dit le Christ ?

Il nous révèle le Plan de Dieu, car, si l'aventure humaine, malgré les apparences, ne tourne pas en rond d'une manière absurde, c'est que Dieu a un projet à long terme sur le monde et que ce plan se déroule au long des générations et des siècles.

Ce Plan, Dieu nous demande de contribuer à sa réalisation, nous, son peuple, un peuple en marche vers l'espérance et donc travaillant à l'avénement de son Royaume.

Ce royaume se réalise, se construit à travers toutes les réalités de la vie humaine vécues selon l'Esprit évangélique.

Nous disons vécues *à travers*, et non pas à côté, ou en dehors, et selon l'Esprit évangélique, de justice, de paix et d'amour des pauvres.

Ces réalités de la vie humaine, nous pouvons les diviser en plusieurs catégories :

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

— *les réalités quotidiennes de la vie*. Par exemple, l'action des parents à l'égard de leurs enfants, l'action éducative permanente, l'amour des parents à l'égard de leurs enfants, le soin des malades, l'amour du pauvre, l'entente entre les voisins, l'exercice quotidien de sa profession avec toutes ses exigences : c'est-à-dire une profession qui n'est pas seulement faite pour survivre mais pour servir...

— *l'engagement au service du monde*. Il faut souligner, non pas pour le mettre à part, mais pour mieux le distinguer, l'engagement au service de la société et du monde, pour que cette société s'organise d'une manière conforme au dessein du Père, selon l'Esprit évangélique pour que l'Amour y soit présent. Aujourd'hui dans un monde qui se socialise, un monde qui est en mission, ce devoir de l'engagement devient beaucoup plus impérieux. Il y a beaucoup de questions à se poser sur le choix d'un engagement, sur l'organisation de sa vie pour n'être pas complètement happé, démantibulé, pour devenir finalement inefficace.

Cependant, c'est quelque chose de très lourd ; peut-être est-ce cela aujourd'hui une des formes de la Croix du chrétien. Que ce soit accepter de participer à la gestion de sa commune en tant que maire ou conseiller municipal, ou prendre sur soi pour travailler sérieusement dans une organisation culturelle ou famliale, politique ou professionnelle ou, pour un artisan ou un commerçant, se donner pour organiser la profession, mettre sur pied des équipes de recherche, au nom de l'amour porté à ses frères, c'est vouloir réaliser à travers cela le Royaume de Dieu et le réaliser en fait.

IV. — EN ÉQUIPE D'ACTION CATHOLIQUE DANS LE C.M.R.

Un moyen utile et précieux, s'il nous permet d'être vraiment plus lucides, plus forts, plus courageux, s'il nous permet de découvrir et de vivre l'Esprit de fils de Dieu.

C'est cet Esprit que nous avons à vivre dans cette situation qui est la nôtre : nous nous acheminons vers une rencontre plus personnelle avec Dieu et nous cherchons à aimer les hommes comme des frères en Jésus-Christ. Nous découvrons mieux le sens de la vie humaine, la nécessité de s'ouvrir aux autres ; nous dépassons nos objectifs personnels et égoïstes pour nous engager dans la société.

Dans l'Evangile que nous connaissons, que nous lisons ensemble, nous retrouvons le Christ Fils de Dieu qui vivait dans son temps, dans la société d'alors et avec les hommes de son temps, selon l'Esprit de Fils de Dieu. C'est à Lui que nous voulons ressembler en vivant notre vie de fils de Dieu parmi tous les hommes, dans la société, dans la vie, dans les institutions.

Une autre raison de ces rencontres de chrétiens en équipe, c'est que nous avons une différence radicale avec Jésus-Christ : c'est que nous sommes faibles, pécheurs. Nous risquons de nous décourager, de perdre de vue le but final qui est le Royaume. Nous avons à le découvrir.

L'objet de nos rencontres d'artisans-commerçants, c'est tout cela, c'est que le Royaume soit présent au milieu des hommes, de tous les artisans-commerçants, c'est que le Royaume avance.

NOTE. — Pour ceux que cette réflexion intéresse et qui voudraient travailler avec de petites équipes d'artisans-commerçants, il existe un exposé plus détaillé : « *La petite entreprise artisanale et commerciale dans la société — Sa place et les exigences posées* ». Pour se le procurer, s'adresser au C.M.R., 9, rue du Frout, Quimper (5 fr. - C.C.P. Rennes 1835-83).

● *LA PAROLE DE DIEU ET L'HUMANITÉ, commentaires de la constitution conciliaire « Dei Verbum » sur la Révélation divine, par le Cardinal Béa. Un volume de* 280 *pages, aux éditions Mame,* 22 *fr.* — La constitution « Dei Verbum » est l'un des textes les plus importants et les plus riches de promesses de Vatican II, mais aussi l'un des moins connus. Voici un guide particulièrement qualifié : par l'autorité de l'auteur, par sa connaissance profonde, mais non techniciste, des problèmes bibliques, par sa fidélité à l'optique pastorale du texte conciliaire.

Le mot « commentaires » ne doit pas induire en erreur : il s'agit de tout autre chose que de notes scolaires et fastidieuses. C'est un travail « écrit » de bout en bout,

— « sur ce point très important qui constitue la base et le point de départ de tout ce que l'Eglise peut apporter, de la part de Dieu, à la famille humaine, à savoir la « Parole » par laquelle Dieu s'est révélé aux hommes pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie »,

— et la « multitude de questions » qui surgissent alors dans notre esprit : Quelles sont ces richesses et où se trouvent-elles ? Comment concevoir cette manifestation de Dieu parlant à l'humanité ? (...) Comment ce message de vie parviendra-t-il aux générations postérieures à l'époque où Dieu s'est manifesté et a parlé à l'humanité ? Qui est ou qui sont le ou les gardiens de la parole de Dieu, capables d'en garantir l'authenticité et la transmission exacte au milieu des vicissitudes humaines et de la succession des générations ? (...) Outre la question de la transmission du message divin, se pose celle de son explication... »

Le cardinal Béa est toujours honnête, il ne majore pas indûment et distingue avec soin l'autorité de ses différentes explications, marquant d'un mot ce qui lui est plus personnel. Si l'on ajoute que ce livre, bien présenté, s'adresse non à des spécialistes mais à des pasteurs, à des éducateurs et à des chrétiens cultivés, est-il besoin de le recommander ?

● *BIBLE, NOTRE HISTOIRE (ANCIEN TESTAMENT), par René Berthier ; illustrations de Ch. Front et D. Christian. Un volume* 11 × 18 *cm de* 374 *pages, aux éditions Droguet et Ardant ; broché,* 12,60 *fr. ; relié,* 20,65 *fr.* — Non des « morceaux choisis » de la Bible, mais des extraits très abondants des *récits* bibliques dans une traduction « récrite pour les jeunes » pour d'une part découvrir l'histoire du peuple de Dieu et d'autre part le sens actuel de la Bible. Chaque extrait est suivi d'une brève note de quelques lignes pour aider le jeune à découvrir que ce texte le concerne : la plupart du temps, c'est excellent. — On regrettera cependant que sur 378 pages, les prophètes et les sapientiaux aient droit à 40 pages seulement : n'auraient-ils pu être exploités plus abondamment en liaison avec les récits en vue de conduire à la prière ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LES QUATRE EVANGILES AUX HOMMES D'AUJOURD'HUI, traduction française de Pierre de Beaumont. Un volume broché de 444 pages 10,5 × 18 cm., aux éditions Fayard-Mame ; prix : 5,95 fr.* — La publication de ces QUATRE EVANGILES répond au vœu souvent exprimé de voir rassemblés en un volume, format de poche et de prix accessible, ces textes parus en quatre fascicules séparés. Il est évidemment des traductions plus précises, et ce serait une erreur de vouloir leur substituer ce texte.

Mais on connait le propos original de Pierre de Beaumont dans ces traductions « en français moderne et courant », et le P. Lyonnet y a souscrit : « *Beaucoup de gens pour qui l'Evangile serait à jamais resté un livre fermé pourront, grâce à ces ouvrages, lire sans trop de difficultés et à nouveau entendre la Parole de Jésus* ». On peut même ajouter que la simplicité d'un langage concret et quotidien restitue parfois à cette Parole des accents plus directs et plus vivants.

Des titres fréquents dans le texte, des tables synoptiques et un vocabulaire aident le lecteur avec discrétion et efficacité.

● *LE NOUVEAU TESTAMENT, dans la traduction d'A. Tricot, aux éditions Desclée.* — Cette traduction est extraite de la « Sainte Bible du chanoine Crampon ». Un volume de format poche, relié, dans une belle typographie, à un prix très bas.

● « *COMMENT LIRE L'EVANGILE* ». — L'"Evangile, dites-vous peut-être, mais je connais ça depuis longtemps... Je n'ai plus besoin de l'entendre ! En effet, parmi les nombreuses difficultés qui surgissent à la lecture de l'Evangile, la routine, l'habitude ne sont pas les moindres. Mais il y a aussi celles qui viennent du style, du genre littéraire, du contenu même de l'Evangile. Car ce livre a vraiment tout pour nous déconcerter. — Ce numéro de FÊTES ET SAISONS (n° 230) voudrait aider à *lire l'Evangile* ; pour cela il retrace les différentes étapes de la formation de ce livre, et montre comment retrouver, au-delà de toutes les difficultés, la Parole même de Jésus. — Le numéro : 1,30 fr.

● « *LA BIBLE ET SON MESSAGE* », 29, *bld Latour-Maubourg, Paris* 7e. — Les livres de Samuel et des rois permettent de suivre pas à pas la longue histoire qui va des confins de l'an 1 000 avant Jésus-Christ jusqu'à la prise de Jérusalem et à la chute de la royauté.

La vie de Samuel inaugure cette période. Samuel sacre les deux premiers rois : Saül et David. Cette époque lointaine, où se préparait déjà la venue du Messie, est évoquée en quelques chapitres où vibre une émotion religieuse : Anne la femme stérile devient mère, le petit Samuel est appelé par Dieu à devenir prophète, l'arche d'Alliance est prise par les ennemis, le prophète libère son peuple, etc...

Le numéro 29 de LA BIBLE ET SON MESSAGE introduit à la lecture de ces premiers chapitres du livre de Samuel. — Le numéro : 1,00 Fr.

● *LE ROI DAVID.* — Le numéro que « LA BIBLE ET SON MESSAGE » consacre à David permet de découvrir que *ces histoires nous conduisent au cœur de l'Histoire Sainte.* David, quoique pécheur — mais nous le sommes tous — est un des grands serviteurs de Dieu ; et de plus, avec lui commence l'attente du Messie, l'attente de celui que les évangélistes appellent : *le fils de David.* — 29, bd Latour-Maubourg, Paris, 7e.

Consultation nationale du Clergé

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DES 30 AVRIL - 3 MAI 1969 : VERS UNE ASSEMBLÉE ÉVÊQUES-PRÊTRES

Une rencontre de 4 jours (30 avril-3 mai) vient de rassembler à Issy-les-Moulineaux les prêtres et les évêques délégués pour préparer l'Assemblée « évêques-prêtres » de Pentecôte en ce qui concerne le ministère et la vie des prêtres.

Durant les derniers mois, une vaste consultation a été entreprise dans tous les diocèses concernant les orientations missionnaires de l'Eglise, le ministère des prêtres et les aménagements souhaitables de leur statut. De telles questions, évidemment, ne concernent pas seulement les prêtres. Aussi les laïcs et les religieuses se sont-ils déjà exprimés et continuent-ils de donner leur avis.

Du côté des prêtres, les réponses à cette consultation ont atteint le chiffre de 22 000 : plus de 50 % des prêtres ont donc, sur l'ensemble de la France, apporté une réponse individuelle ou collective (Région Ouest 60 % ; diocèse de Quimper 38,50 %). Cette consultation ne prétendait pas avoir un caractère scientifique, comme en témoigne, entre autres, la variété des questionnaires utilisés. Par ailleurs, pour les raisons très diverses, tous les prêtres n'ont pas répondu à l'invitation qui leur était adressée. Il n'en reste pas moins que le nombre des réponses est assez exceptionnel, qu'il fournit une masse considérable de documents donnant une certaine « photographie » des diverses opinions actuelles des prêtres et que, si des points restent à élucider, on observe partout une forte convergence autour de quelques problèmes clés.

L'ensemble des réponses a tout d'abord été classé, dans les diocèses, selon les chapitres de la grille siuvante :

1. Conditions d'exercice de la mission sacerdotale.
2. Structures pastorales.
3. Implantation et croissance missionnaire de l'Eglise.
4. Détermination de la mission sacerdotale et conditions d'envoi.
5. Relations en fonction du ministère.
6. Vie spirituelle.
7. Vie intellectuelle.
8. Vie sociale.
9. Vie affective.
10. Vie matérielle.

C'est à partir de ces analyses diocésaines qu'ont été élaborées des synthèses régionales sur lesquelles a travaillé l'assemblée d'Issy-les-Moulineaux.

Celle-ci était composée d'une dizaine d'évêques et de 101 prêtres représentant les diocèses de France, quelques organismes et services nationaux et les différentes catégories de religieux. L'ensemble des ministères était représenté et la moyenne d'âge s'établissait autour de 45 ans.

Archives diocésaines de Quimper

Rôle des délégués.

Une première prise de contact entre ces différents délégués avait déjà eu lieu le 14 mars. Les prêtres s'étaient alors posé plusieurs questions concernant la nature de leur délégation :

— simples facteurs pour transmettre des rapports ?

— avocats chargés de défendre un dossier ?

— porte-parole engagés, au nom des prêtres, dans une recherche commune avec l'épiscopat ?

C'est, en fait, cette dernière façon de procéder qui avait été retenue et qui a été vécue dans la rencontre des 30 avril-3 mai. La réflexion commune s'est exercée à partir des divers chapitres de la « grille » dont on a parlé ci-dessus. Ceci impliquait la mise en œuvre d'une nouvelle méthode de travail qui, tout en se cherchant encore, s'instaure dans le meilleur esprit de collaboration, sans exclure pour autant des affrontements parfois vigoureux. Répondant à une attente assez générale des prêtres d'aujourd'hui, l'exercice de cette co-responsabilité semble de plus en plus exigée par la mission commune. C'est l'un des enjeux importants de toute la recherche actuelle.

Le travail accompli à la Rencontre.

Ces quatre jours se sont déroulés, pour l'essentiel, en trois temps :

1. Dix commissions se sont efforcées de rédiger une synthèse nationale des réponses, à partir des synthèses régionales, sur chacun des dix chapitres de la grille. Un jour et demi a été consacré à ce travail qui a fait apparaître un certain nombre de convergences profondes, quelles que soient, par ailleurs, les nuances relevées.

2. Dans un second temps, les différentes régions ont repris ces textes synthétiques pour examiner si les points retenus au plan national correspondaient aux constatations et aux souhaits des régions. Il est apparu que les synthèses reflétaient fidèlement, dans l'ensemble, les préoccupations majeures des prêtres telles qu'elles s'exprimaient dans les réponses à la consultation.

3. A partir de ce travail, des problèmes-clés ont pu être dégagés, sur lesquels portera la réflexion de l'assemblée des 26-27 mai. Ils se regroupent autour des chapitres suivants (il s'agit d'une simple énumération, sans ordre déterminé) :

— attention aux réalités de la vie (unités apostoliques de base, naissance de l'Eglise dans les communautés naturelles, absence et présence de l'Eglise) ;

— projet pastoral ;

— sacramentalisation et évangélisation ;

— relations avec l'autorité ;

— équipes sacerdotales ;

— sacerdoce ministériel et statut du prêtre (travail, célibat, engagement temporel) ;

— nominations et répartition du clergé ;

— formation permanente ;

— unité de vie et foi, bréviaire ;

— finances ;

— enfin, sous le titre « réflexions et recherchés théologiques », un certain nombre de questions qui ne sont pas sans lien avec les problèmes évoqués ci-dessus : structures diocésaines de co-responsabilité, ecclésiologie, langage de la foi, évangélisation, rôle et place du laïcat, vocations, etc...

La rencontre Evêques-Prêtres des 26 et 27 mai.

L'assemblée a enfin prévu le programme et la méthode de travail de la rencontre des 26-27 mai. Celle-ci regroupera, rappelons-le, l'ensemble des évêques français et les cent un prêtres délégués, au séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux. L'ordre du jour comportera essentiellement :

— ouverture par Mgr Marty ;

— présentation des résultats généraux de la consultation des prêtres ;

— présentation des enquêtes réalisées auprès des séminaristes, des religieuses et les laïcs ;

— échanges en carrefours et en assemblée générale ;

— la recherche théologique : comment la mettre en route ?

Le travail déjà fourni, tant dans les diocèses qu'au plan national, ainsi que le volume des documents, sont impressionnants. Ils ne font qu'apparaître l'ampleur des questions posées à l'Eglise et, de ce fait, invitent à la modestie.

Les participants en ont été conscients. Ils sont néanmoins convaincus que l'assemblée de Pentecôte peut constituer un « départ ». Il est évident que ce travail entre prêtres et évêques devra être poursuivi non seulement au plan national (Assemblée de Lourdes, Novembre 1969), mais tout spécialement dans les régions apostoliques et qu'il appelle la participation des laïcs et des religieuses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE SACERDOCE DANS LE NOUVEAU TESTAMENT, par Casimir Romaniuk, professeur à l'Université Catholique de Lublin et au Grand Séminaire de Varsovie. Un volume de 240 pages, aux éditions Xavier Mappus.* — Dans le Nouveau Testament, tout repose sur le sacerdoce du Christ. Prêtre, Jésus l'est par son sacrifice, sa parole prophétique, son œuvre rédemptrice. Et tous les hommes sont appelés à partager sa mission sacrificielle, prophétique et rédemptrice.

Pour que cette œuvre puisse s'accomplir au cours des temps, Jésus a choisi des ministres de son sacerdoce. Ils sont avant tout des responsables du nouveau peuple de Dieu. Leur sacerdoce ne se réduit pas à la mission, mais débouche sur le sacrifice et le culte.

Le sacerdoce n'est jamais compris comme une classe nouvelle de lévites. Le ministre de Jésus est appelé à pénétrer toujours plus avant dans le Mystère de Jésus, pour que son action soit ajustée à son véritable but : aider le peuple des hommes à entrer dans le dynamisme pascal.

● *LE PRÊTRE, HOMME DU SACRÉ, par Michèle Aumont ; préface du Cardinal G.-M. Garrone. Un volume de 182 pages, aux éditions Desclée.* — Appelé à s'exercer dans des conditions nouvelles et difficiles, tout sacerdoce semble être remis en cause. Et pourtant, le mystère sacerdotal est plus nécessaire que jamais. Pour le vivre, il faut que le prêtre accepte d'être *autre* que les laïcs, ontologiquement et sociologiquement. Il ne doit pas se situer d'emblée et comme eux, au plan des actions sociologiques et politiques. Mais d'abord et essentiellement, au plan spirituel et surnaturel. Dans ces conditions seulement, il peut assumer le contingent et le relatif, pour les transcender comme il en a seul le pouvoir. Une vue traditionnelle du prêtre, défendue avec conviction.

● *PRÊTRES PARMI LES HOMMES, numéro spécial de « Prêtres diocésains ».* — Au seuil de la troisième révolution, selon l'expression de Joseph Folliet, soumis à tous les courants contradictoires et cependant convergents de la pensée contemporaine, comme l'analyse Emile Rideau, les prêtres d'aujourd'hui sont en quête d'un nouveau style de vie ainsi que le dit Constant Bouchaud. Hommes parmi les hommes, chrétiens parmi les chrétiens, mais aussi prêtres pour les hommes comme pour les chrétiens, ils sont en recherche comme tous leurs contemporains et comme l'Eglise d'après le concile. Les réflexions de Mgr Maziers, de Xavier de Chalendar et d'Henri Holstein peuvent efficacement les guider dans leur recherche. Un numéro spécial de 96 pages, 6 fr. Prêtres Diocésains, 179, rue de Tolbiac, Paris, 13e (C.C.P. Paris 148-65).

POUR VOS KERMESSES

Les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire à Landerneau peuvent fournir en toutes quantités des CRÊPES BRETONNES, emballées sous plastique par douzaine. Livraison très rapide. Tél. 0.83 Landerneau.

ON NE REÇOIT LA CONFIRMATION QU'UNE FOIS... ... MAIS ON EN VIT TOUS LES JOURS

Après la Confirmation, rien n'est terminé, mais au contraire tout commence. Comment aider les enfants à en vivre, un peu plus chaque jour ? Comment, à mesure qu'ils grandissent, leur parler de l'Esprit-Saint et de son œuvre en nous ?

« N'ÉTOUFFONS PAS L'ESPRIT-SAINT »

C'est l'esprit le grand éducateur du chrétien ; du dehors, nous les parents, nous essayons d'aider, sans faire trop de maladresses. A mesure que l'enfant grandit, il faut apprendre à mieux voir dans quel sens l'Esprit le mène, quelle est sa vocation personnelle ?

— Ne pas contrarier les « inspirations » de l'enfant.

Souvent nous décourageons l'enfant qui voulait entreprendre quelque chose, donner, aider, prêter... « Ils ne se rendent pas compte », disons-nous. Et si c'était l'Esprit-Saint ? Il faudrait, de notre part, beaucoup de respect pour ces âmes d'enfants ou d'adolescents où jaillissent parfois, toutes neuves et toutes fraîches, les idées de l'Esprit. Ils ne sont pas encore déformés comme nous par les habitudes, les convenances, les routines d'un monde souvent égoïste...

— Respectons l'originalité de chaque enfant, et surtout de chaque adolescent :

Chacun a sa manière à lui de suivre le Seigneur, sa vocation... N'imposons pas notre idée sur l'enfant : cherchons à voir où le mène l'Esprit. C'est lui le grand éducateur des personnalités chrétiennes.

— Aidons à l'éveil d'une « mentalité » chrétienne, en les laissant juger, en leur apprenant à réagir :

Nous avons tendance, trop souvent, à juger à leur place, et à leur fournir, toutes prêtes, les indications nécessaires : « Il faut faire ainsi ; ceci c'est bien ; ceci c'est mal ». Ainsi, nous ne laissons aucun espace vital à l'Esprit-Saint... Laissons-les juger par eux-mêmes, donnons à chacun le pouvoir d'inventer sa vie à chaque pas ; au fond, nous, nous ne savons pas, dans le détail, ce que Dieu leur demande. L'Esprit-Saint, lui, est le seul à le savoir.

— Apprenons-leur à se conduire en hommes libres.

Sachons suggérer à tel enfant de se confesser ou de communier ; soufflons-lui quelques bonnes idées, plus d'ailleurs par le témoignage de notre vie que par des interventions lassantes. Mais ensuite laissons-le se décider, sous la poussée de l'Esprit de force et d'amour ; n'employons pas des moyens de pression dans un domaine où ils seraient déplacés : crainte, récompense, ou encore la supplication : « pour me faire plaisir ». On ne va vers Dieu que dans la liberté de l'amour, sous l'influence de l'Esprit-Saint.

IL LEUR FAUT PRENDRE LEUR PLACE DANS L'ÉGLISE

Un confirmé est un « membre actif » dans l'Eglise, et non un « membre honoraire » dont le nom est inscrit sur une liste et qui regarde les autres travailler. Combien de chrétiens, dans les parois-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses, ne sont-ils pas, sans le savoir, comme des « parasites » qui viennent « recevoir », qui assistent, qui profitent... Alors que chaque chrétien devrait se sentir responsable membre actif dans la communauté.

— En marche vers une vie de militant

Peu à peu, en grandissant, leur grâce de confirmé grandit aussi : des responsabilités en famille vis-à-vis des plus jeunes ; des responsabilités à l'éccle et dans le quartier ; quelques services » de loisirs ou l'on essaie de faire passer un esprit chrétien ; l'organisation de camps ou de sorties où l'on mène la vie d'équipe, etc... C'est toujours la Confirmation qui porte ses fruits à travers tout cela.

— Au service de l'Eglise

Etre un chrétien actif à la messe : répondre, chanter, vibrer avec les autres, être vraiment dans la communauté, il semble que ce sont là des détails, et pourtant c'est un signe. Le goût d'une liturgie vivante : préparons-nous la messe dans notre missel le samedi soir, afin de mieux y participer, comme des membres actifs ? Et le catéchisme ? N'y a-t-il pas une collaboration, une aide possible ? Et la presse catholique ? Et le comité d'entraide ?

Tous les éducateurs doivent aider l'enfant, puis l'adolescent, à prendre sa place dans l'Eglise à jouer son rôle.

(Extraits de « Parents Chrétiens et Confirmation ».)

● *L'ÉVEIL RELIGIEUX DES TOUT-PETITS.* — Vatican II nous rappelle que ce sont *les parents* qui sont les premiers éducateurs de la foi de leurs enfants. Leur rôle est unique et irremplaçable. En acceptant de baptiser leurs enfants, ils se sont engagés à leur apporter l'aide concrète, adaptée dans cette mission qui leur revient. Par quelles voies ?

Depuis trois ans, POMME D'API, éditée par le Centre National de l'Enseignement Religieux et les journalistes de Presse Jeune (Bonne Presse) cherche à répondre à ce besoin : donner aux enfants une revue digne d'eux qui, mois après mois, dans un langage adapté et une présentation de qualité, les aide à découvrir l'amour du Seigneur ; en même temps procurer aux parents une aide sûre et efficace.

Aujourd'hui, un premier bilan est tenté. Dans une brochure, intitulée : » L'ÉVEIL RELIGIEUX DES TOUT-PETITS », l'équipe de rédaction précise ses convictions et l'apport de l'ensemble de la revue pour la catéchèse et la formation chrétienne des tout-petits. Elle pense ainsi rendre service par priorité à tous les éducateurs : prêtres, catéchistes, responsables de groupes de parents, éducatrices et jardinières d'enfants qui travaillent avec des parents... Ils pourront ainsi les aider à découvrir en quoi *l'ensemble des rubriques de la revue* est au service de l'éducation totale du tout-petit et de la formation de sa personnalité chrétienne.

Tous les responsables de parents auront à cœur de lire attentivement cette brochure. On peut se la procurer : soit auprès de la Direction diocésaine de l'Enseignement religieux du diocèse, soit directement en écrivant au Centre National de l'Enseignement Religieux (Pomme d'Api), 6, avenue Vavin, Paris, 6e. — Prix de l'exemplaire : 3 francs.

Pour le dimanche de la Pentecôte

Thème de la catéchèse. — La venue de l'Esprit Saint, à la Pentecôte, fait participer le monde entier à la gloire de Jésus ressuscité.

Chants d'entrée. — K 31, « Souffle de vie, force de Dieu »... K 32, « Esprit, toi qui guides »... K 59, « L'Esprit du Seigneur »... A 4, Esprit de Dieu (Dieu soit loué)... A 8, Venez tous acclamer (couplets de Pentecôte)... Envoyez, Seigneur sur tous vos baptisés (sur l'air « Je m'avancerai »)... — Dans les cantiques bretons, le n° 6 « D'ar Pantekost, ar Spered Glan » (les 3 premiers couplets) ou le n° 1 « Spered Santel ».

Monition d'entrée et Kyrie. — Rassemblés en ce dimanche de Pentecôte, nous sommes invités, éclairés par le Saint Esprit, à reconnaître dans les événements du monde, dans l'action des hommes, dans tout ce que nous faisons nous-mêmes, les signes de la présence et de l'action de Dieu, dont l'Esprit remplit tout l'univers.

Pendant cette messe à laquelle nous participons, ravivons en nous ces dons de l'Esprit Saint que nous avos reçus à notre confirmation et invoquons la miséricorde du Seigneur :

Toi qui nous donnes ton Esprit pour nous conduire à la vérité, Seigneur, prends pitié...

Toi dont l'Esprit nous rassemble en un seul Corps, O Christ, prends pitié...

Toi que nous reconnaissons comme Seigneur en vivant de ton Esprit, Seigneur, prends pitié...

Psaume responsorial. — Le refrain indiqué par le lectionnaire, qui est le K 17... Ou le refrain du K 31... Ou bien les deux premiers vers de « O Saint Esprit, donnez-nous vos lumières »... En breton, le premier couplet de « Spered Santel ».

Notes pour l'homélie. — On peut s'inspirer de « Gaudium et Spes », n° 38, § 2, à partir de la phrase : « Constitué Seigneur par sa résurrection, le Christ, à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre, agit désormais dans le cœur des hommes par la puissance de son Esprit ». Cette phrase exprime également très bien le thème de la catéchèse. La suite du texte se rattache très facilement à la deuxième lecture.

Partant des aspirations et des efforts des hommes pour la paix, la fraternité, le service des autres, la dignité, la participation (donner quelques faits pour illustrer), nous y voyons l'Esprit du Christ à l'œuvre. La Pentecôte de Jérusalem (première lecture) n'a été que la première manifestation — mais combien éclatante — de cette action de l'Esprit donné à ses apôtres par Jésus ressuscité (Evangile).

Cette Pentecôte se continue tous les jours : l'Esprit du Christ agit dans le cœur des hommes, des chrétiens, les ouvrant à Dieu, en même temps qu'il les pousse à mettre leurs énergies, leurs activités et leurs dons (deuxième lecture) au service terrestre de l'homme (donner quelques applications pratiques). Par leurs tâches terrestres, les hommes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

font grandir le corps de la nouvelle famille humaine qui est déjà l'ébauche et la préparation du siècle à venir. (C'est tout l'esprit de « Gaudium et Spes »).

Par son action, animée par l'Esprit, l'Eglise fait entrer l'univers, progressivement, péniblement aussi, dans la nouvelle création dans laquelle le Christ est entré par sa résurrection. A cette action tout chrétien est appelé à participer.

A chaque célébration de l'Eucharistie, et spécialement celle du jour de la Pentecôte, en recevant le Christ ressuscité, nous participons à l'Esprit qui l'habite en plénitude. A nous de nous laisser conduire par l'Esprit dans notre vie et nos actions de tous les jours.

Introduction à la préface. — Pour l'Esprit que le Christ ressuscité nous a envoyé et qui poursuit son œuvre dans le monde, rendons grâce au Seigneur.

Chants de communion. — K 35, « L'Esprit de Dieu repose sur moi »... T 1, « Envoie tes messagers »...

J. B.

● Car de 45 places disponible pour un voyage Quimper-Basses-Pyrénées le 1er juillet, et dans le sens contraire le 16 juillet. Ecrire à M. l'abbé Hiriart-Ourrutz, Saint-Léon, 64 - Anglet.

● Car Saviem 35 places fera à vide le voyage Quimper-Clermont-Ferrand le 2 juillet, et le voyage Clermont-Quimper le 20. Ecrire à M. l'abbé Aufauvre, 116, rue Abbé Prévost, 63 - Clermont-Ferrand.

● Colonie de vacances 80 personnes, Lampaul-Plouarzel, août, cherche cuisinière. — Ecrire ou téléphoner : Sœur M.-Th. Laurent, 14, rue Verdelet, 29 S - Quimper (T. 95.06.12).

● *PAX, bulletin de l'Abbaye S. Guénolé de Landévennec.* — Au sommaire : Par ton nom.... pour le dimanche du Bon Pasteur, La première urgence, La vie selon l'Esprit, L'abbaye N.-D. de Blanche-Couronne, L'iconographie de S. Michel, Anne de Jésus, Da varzed Breiz, Chronique...

● *LA LETTRE DE SAINT-JACQUES, bulletin des Prêtres de Saint-Jacques, Lampaul-Guimiliau.* — Au sommaire : Liminaire, Participer à la grâce des funérailles, Camp-mission à Bellefontaine, En visite au Parana, Regards sur le Brésil, Nouvelles diverses...

● « *L'HOMME ET SON DÉVELOPPEMENT, 1. L'ENFANCE* », *n°* 40 *des Documents Catéchétiques. Aux éd. Mame ; le n°* 8,85 *fr., l'année* 31 *fr.* (*C.C.P. Paris* 65.00). — Selon la technique maintenant bien connue (photographies, texte d'explications et d'utilisation), cette série sur « *l'homme et son développement* »

— veut contribuer à l'éveil et à la croissance d'une foi vivante (une foi qui sache reconnaître les « Signes », une foi qui s'engage),

— en traitant, cahier après cahier, d'une étape différente de la croissance humaine,

— et en aidant le catéchiste à faire la liaison avec les nouveaux catéchismes (renvoi à telle leçon précise).

Retraites Sacerdotales

● *Retraite de* 30 *jours* (s'inscrire sans tarder).

— du 6 août (19 heures) au 2 septembre (18 heures), Père Clémence, au Châtelard, 69 - Francheville-le-Haut (Rhône).

— du 6 juillet (soir) au 5 août (matin), Père Laplace, à la Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, 92 - Clamart.

● *Angers Villa Ste-Anne,* 23, *rue E. Guinel,* 49- *Angers* (Tél. 87.24.75).

Quatre jours : du lundi 1er au samedi 6 septembre, P. Quinsat, s. j.

Huit jours : du mardi 8 au jeudi 17 juillet, P. Bertrand, s. j. ; du lundi 8 au mercredi 17 septembre, P. Dujardin, s. j.

● *Lisieux : Ermitage Ste-Thérèse,* 23, *rue du Carmel,* 15 - *Lisieux* (Tél. 62.00.95).

Quatre jours : 16-20 juin, P. Puaud, m s. t. ; 18-22 août, P. Carre, o. p. ; 1er-5 septembre, P. Mura ; 17-21 novembre, Chan. Declais ; 8-12 décembre, P. Guillet, m. s. t.

● *Belley : Foyer Sacerdotal,* 01 - *Ars-sur-Formans* (Tél. 13).

Quatre jours avec le Curé d'Ars : 21-25 juillet, abbé Nodet ; 25-29 août, abbé Nodet ; 22-26 septembre, abbé Nodet.

Quatre jours : 15-19 septembre, ch. Carré.

● *Grenoble : Saint-Hughes de Biviers,* 38 - *Montbonnot, à* 6 *km de Grenoble* (Tél. 76-89-30-43).

Quatre jours : 8-12 septembre, P. J. Thomas, aumônier national M.C.C.

Sept jours : 2-9 juillet, P. Ganne.

Retraites fondamentales en silence : 3-9 juillet, P. d'Heilly ; 6-12 septembre, P. Paradis ; 7-12 novembre, P. Têtu.

● *Lyon : Le Châtelard,* 69 - *Francheville-le-Haut* (Tél. 51.46.03).

Quatre jours : 22-27 septembre, P. Varillon, s. j. ; 26-31 décembre, P. Clémence.

Sept jours : 3-12 septembre, P. Arminjon.

Neuf jours : 4-13 août, P. David.

Trente jours : 6 août-2 septembre, P. Clémence.

● *Paris : Villa Manrèse,* 5, *rue Fauveau,* 92 - *Clamart* (Tél. 644.04.20).

Quatre jours : 30 juin-4 juillet, P. Cordounier, s. j. ; 8-13 septembre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

P. Laurent, s. j. ; 24-29 novembre, P. Rogé, s. j. ; 26-30 décembre, P. Manaranche, s. j.

Huit jours : 16-25 juin, P. Gagey, s. j. ; 29 septembre-8 octobre, P. Faynel, s. j.

Dix jours : 24 août-3 septembre, P. de Broucker, s. j.

Trente jours : 6 juillet-5 août, P. Laplace, s. j.

● *LES CHOSES QUI PLAISENT A DIEU, par Dom G.-M. Sortais ; un volume de 392 pages aux éditions Mame.* — On ne trouvera pas ici une synthèse systématique de la vie monastique. Lorsqu'il rédigeait ses lettres circulaires, Dom Sortais n'obéissait pas à un plan concerté. Il écrivait en parlant sur un thème qu'il lui semblait opportun de remettre en mémoire. Il écrivait moins pour enseigner que pour faire partager une conviction vivante. Il ne parlait pas en docteur ou en théologien, mais en témoin. Avec la chaleur, la simplicité qui étaient siennes, il visait uniquement à communiquer aux autres quelque chose de l'expérience de Dieu qu'il faisait dans la foi.

La fidélité dans la tradition, à l'intuition évangélique des fondateurs, n'exclut pas, bien au contraire, l'insertion dans les chrétientés nouvelles. Le moine, libéré des obligations sociales et humanitaires qu'il devait assumer dans une société de type féodal, est à l'abri des périls de la fortune, comme de la tentation, de la mendicité ; il peut retrouver la vraie pauvreté, il peut réaliser le plein équilibre entre la prière, la lecture spirituelle et le travail manuel. Entre l'Abbé et ses moines, le concept d'obéissance prend une acception nouvelle. L'Abbé est le Père, mais aussi le serviteur de ses frères et il ne pourra les gouverner que s'ils se sentent entraînés par ses paroles, ses exemples, sa vie intériure...

Adaptation et renouveau, réforme des hommes plus que des institutions... Par leur contenu, mais aussi par leur ton, ces pages lucides et sereines contribueront à restituer l'idéal de la vie monastique dans le monde d'aujourd'hui : elles aideront les membres des communautés à le mieux comprendre, à le mieux vivre.

● *LA FEMME, Un homme pas comme les autres ?...* Un numéro de « Fêtes et Saisons ». — L'image traditionnelle de la femme que chacun et chacune porte en soi colle-t-elle toujours avec la réalité ? Que de changements considérables dans la condition féminine ! En schématisant un peu, on pourrait dire qu'ils sont d'ordre technique, juridique, médical. Ces trois révolutions sont en train de façonner cette femme nouvelle que nous entrevoyons encore difficilement. Des idéologies s'opposent, mais il ne s'agit pas seulement de prendre position, le débat se situe au niveau de notre réflexion quotidienne, dans nos comportements quotidiens, à la maison, au travail, dans l'église, bref au sein d'un monde homme-femme. Et c'est bien ce monde là que Dieu a créé à son image.

● *LE CLUB DU TOURISME, 6, rue des Fossés, Rennes* (Tél. 30.85.32), vient d'éditer son catalogue-vacances : villages de vacances, hôtels ; circuits, périples et croisières... Joindre trois timbres.

Nos prêtres à l'extérieur

Avant de continuer la chronique des prêtres « Fidei Donum », voici quelques échos des autres confrères de la « diaspora ».

Signalons d'abord que Monseigneur l'Evêque, à l'occasion d'une réunion de commission épiscopale a eu l'heureuse idée de rassembler autour de lui les prêtres et séminaristes du diocèse actuellement à Paris, en fonction, aux études ou en stage. Ce fut, naturellement, au cours d'un repas, servi au collège Saint-Louis de Gonzague. Voici la liste des participants, sans ordre : *Pierre Graveran, Marcel Mingam, Jean Berthou, François Choquer, François Autret, Pierre Crozon, Laurent Laot, Sezny Roudaut, Marcel Gourmelen, Pierre Cueff, Mathurin Gourvès* et trois séminaristes. S'étaient excusés : *René Gourvennec*, en mer, *Henri Lucas*, aumônier militaire, *François Charles*, administrateur de Boissy-L'Aillerie, au diocèse de Pontoise, *Jean Ménez*, administrateur de Richebourg, à 60 km. de Paris, en pleine zone rurale (il a en charge cinq villages à cheval sur la nationale 12), *Hervé Fers*, en déplacement au Canada.

Tout se passa dans un climat de détente et de joie. Pierre Graveran, le doyen de l'assemblée, résuma les impressions de tous : « Monseigneur, il faudrait recommencer tous les trois mois ».

⁂

● JEAN-YVES PRIOL, en résidence à Origny-Le Roux, dans l'Orne, chargé de plusieurs paroisses rurales aux environs de Mamers, au diocèse du Mans, dont il dépend. En tout dix clochers et 3.000 habitants. Il s'occupe du M.R.J.C. et du C.M.R. du secteur. Dans une de ses paroisses, à St-Vincent-de-Prix, une équipe de cinq religieuses « passionnistes », éducatrices paroissiales. Son état de santé lui a imposé un temps de repos en Bretagne.

● MICHEL PAVEC, curé de Lacroix-Falgarde, 31 - Pinsaquel, au diocèse de Toulouse. Il nous a quittés depuis 1945 mais reste fortement attaché à son diocèse. « La séparation et la connaissance d'autres régions nous font mieux apprécier ce que nous devons à notre diocèse, à travers notre paroisse et notre famille. » Il est venu à Brest fêter ses vingt-cinq ans de sacerdoce avec ses confrères du cours 1943. Il rencontre souvent Monseigneur Bellec, à l'occasion des réunions des Evêques de la Région, qui se font à Toulouse. Lors du passage de Monseigneur Fauvel à Perpignan, il a participé à l'une des réunions mensuelles des Finistériens en service dans les Pyrénées-Orientales. Cinq religieuses de Kermaria, aux études chez les Pères Dominicains de Toulouse, se rendent volontiers à Lacroix-Falgarde, d'autant plus que plusieurs connaissent le pays « Bigouden ».

● HENRI MANIS, 77, Grande-Rue Haute, 34 - Sète. Affecté à la Mission de la Mer, il s'occupe des marins de quatre diocèses : Montpellier, Perpignan, Carcassonne et Nice. « Adaptation au pays, mais surtout à l'apostolat vraiment missionnaire. Cela change de Quimper et aussi des missions d'Afrique ! C'est tout un style de présence à trouver,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il me faut découvrir des points d'impact vrais avec le milieu... on cherche. Mon compagnon va aller en mer, moi, je visite les ports. »

● JACQUES GENTRIC, curé de Claret (Basses-Alpes) depuis huit ans. Se félicite de voir sa santé affermie et s'est très bien acclimaté.

● ANDRÉ DIVERRÈS, vicaire à Lannilis, s'en est allé vers le soleil refaire sa santé. Monseigneur l'Evêque de Nice l'a affecté à la paroisse de Saint-Laurent-du-Var, près de Cannes. Paroisse de 15 000 habitants, non loin de l'aéroport. Il n'y a qu'un vicaire, un italien. André essaiera de renforcer l'équipe. Monsieur le Curé a mis un appartement à sa disposition, mais a été heureux de répondre au désir de notre confrère et de l'accepter à sa table.

● RENÉ BESCOND, Centre Gabriel Deshayes (rééducation ouie et parole), Auray, autrement dit la Chartreuse d'Auray. Il a voulu se mettre au service des sourds, tout un monde difficile à comprendre et à pénétrer. « Les sourds sont bien souvent en marge de la société qui a l'habitude d'apprécier les personnes bien-portantes et oublie les déficients. Ils s'en rendent compte, et les meilleurs en souffrent. Le sourd sait qu'il ne provoque extérieurement aucune attirance, aucune pitié. Cela semble positif en un sens mais difficilement acceptable. Beaucoup de sourds sont physiquement et surtout moralement des isolés, même dans l'Eglise. Je cherche à comprendre et à aimer comme je peux.

« Dans le centre une centaine d'enfants de trois ans et demi à vingt ans se préparent à la vie sous la conduite d'éducatrices admirables. Quelques garçons s'en vont ensuite à Nantes apprendre un métier. Mon travail consiste surtout dans la préparation de l'enseignement religieux avec les professeurs et parfois à donner des cours moi-même ; dans la préparation de la messe qui nécessite quatre heures de mise en langage accessible à l'ensemble des enfants ; dans un essai d'animation pastorale de la maison, petit à petit. »

Son travail ne se limite pas au Centre, on l'appelle aussi auprès des adultes, à Nantes, pour des rencontres de jeunes foyers animateurs de cercles, à Brest pour la mise en place d'une fraternité catholique de sourds.

● ANDRÉ MOCAER, Rogliano (Corse). Six paroisses et quatre postes à desservir. L'instruction religieuse de la population laisse à désirer. Avec l'aide de trois religieuses Franciscaines de Bastia, le catéchisme se fait désormais tous les jeudis à Rogliano pour les enfants de tous les villages rassemblés par un service de ramassage. Pendant l'été beaucoup d'estivants ; la présence de prêtres de passage lui permet parfois d'avoir jusqu'à dix messes par dimanche. On construit une nouvelle caserne de l'Armée de l'Air sur la paroisse principale. André est aumônier de la garnison. Bientôt aussi un nouveau port de plaisance qui sera le plus proche du continent et de l'Italie.

● JOSEPH LEGRAND, S. P. 91.361, aumônier du Centre d'Essais du Pacifique, est à quelques 20 000 kilomètres du diocèse. C'est du bord du « Moselle » qu'il écrit :

« Me voici au Pacifique depuis le mois d'Août, et je suis arrivé sur l'atoll de Mururoa au moment des dernières explosions. Actuellement, nous vivons une période plus calme et j'en profite pour aménager à terre une chapelle et une aumônerie. Ma « paroisse » comptait 3 000 hommes au moment des tirs et se trouve réduite de moitié. Milieu très mêlé : civils, militaires (marins, armée de l'air, légionnaires) et même travailleurs tahitiens.

« Le paysage est presque aussi dénudé que celui de Plounéour-Ménez, mon pays natal, mais chaque jour le soleil est fidèle au rendez-vous et le moral est bon. »

Mais revenons en Europe :

● LOUIS FLOC'H, aumônier militaire, S. P. 69019/K, a été, encore une fois, bien secoué dans sa santé, alors qu'il se préparait à quitter l'aumônerie.

● MAURICE GAONAC'H, Base aéronavale de Nîmes-Garons. — Par suite d'une mutation régulière de la part du Vicariat aux Armées, il a quitté la base aéronavale de Landivisiau pour rejoindre celle de Nîmes-Garons où il est arrivé le 26 août dernier. Son prédécesseur a été nommé aumônier de l'escadre à Toulon.

« Cette base de Nîmes-Garons, située à une dizaine de kilomètres du centre de Nîmes, en bordure de la route de Saint-Gilles du Gard, est plus importante que celle de Landivisiau en personnel et en matériel. Elle possède une ravissante chapelle et des locaux d'aumônerie très acceptables.

« Je ne m'y trouve pas dépaysé, car j'y trouve, en nombre respectable, des Bretons de tous grades et de toutes spécialités. J'ai découvert Nîmes et le Gard que je ne connaissais guère. Le département est pittoresque et très varié depuis le Grau-du-Roi et Aigues-Mortes jusqu'aux Cévennes.

« Mon ministère est aussi divers que dans n'importe quelle base : service de l'Aumônerie, Action Catholique, groupes de jeunes (G.A.) et d'officiers mariniers (U.C.O.M.), catéchismes d'enfants à Garons. Je participe aux réunions des aumôniers de Toulon-Marine et des aumôniers de Montpellier-Avignon. Je rencontre régulièrement les prêtres Nîmois du secteur de Manduel.

« Je vois de temps en temps notre confrère *Jean Bronnec*, aumônier du Petit Castelet à Tarascon.

« Le climat est supportable quand ne souffle pas le Mistral. »

⁂

Et tous les autres qui ont répondu aux vœux que leur a adressés Monseigneur l'Evêque : *Alain Corre*, le Mont-Hérault, 14 - Marolles ; *Yvon Castel*, de Montréal, et *André Hardouin ;* l'équipe de Perpignan, *Yves Bellec* passe quelque temps à Port-Vendres où il assure le service religieux dans un centre de rééducation des membres ; l'équipe d'Angoulême ; *Jean-Yves Ollivier*, au Prado, 54, boulevard Yves-Farges, 69 - Saint-Frons, et *André Urvoas* qui accomplit une année pradosienne dans un quartier de Saint-Etienne ; *Jean Bronnec* continue à se soigner au « Petit Castelet » et espère nous revenir rajeuni ; l'équipe d'Angers, professeurs et étudiants ; *Amédée Le Brazidec*, à Marseille.

V. F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *L'AUMONERIE NATIONALE DES GITANS*, 37, rue Gabriel Husson, 93 - Romainville, a édité une brochure destinée à faire connaître très succinctement les problèmes posés par les Gitans et l'effort accompli par l'Aumônerie à leur service. Souvent le passage de Gitans nomades ou la présence de Gitans mal sédentarisés pose des questions difficiles aux curés responsables. Cette brochure pourra les aider dans leur tâche.

● *STAGES D'HARMONIUM ET D'ORGUE.* — Comme les années passées, le C.F.M.B. de Rennes organise *deux stages d'harmonium* à Etrelles au Château des Haieries, près de Vitré (35).

— *1er stage*, du dimanche 24 août (16 h.) au samedi 30 (16 h.).

— *2e stage*, du dimanche 31 août (16 h.) au samedi 6 septembre (16 h.).

Répondant au désir exprimé bien des fois, le C.F.M.B. propose cette année parallèlement à l'harmonium *deux stages d'orgue*, dans le même lieu et aux mêmes dates. Ces stages nécessiteront, outre des professeurs compétents, la location d'orgues portatifs. De ce fait, l'inscription sera plus élevée que pour l'harmonium. Elle sera fixée en fonction du nombre des participants. Les places étant limitées, s'inscrire dès que possible.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à : Sœur Elisabeth du Bon Pasteur, « Stage d'harmonium », Communauté de l'Immaculée, 35 - Saint-Méen-le-Grand. (Tél. 0.58 ou 207).

● *L'ENCYCLOPÉDIE ŒCUMÉNIQUE AUDIO-VISUELLE.* Pour la première fois, les responsables des trois services religieux de la Télévision (catholique, protestant, orthodoxe) s'unissent organiquement pour un travail permanent, en union avec l'équipe œcuménique de traduction de la Bible. Ils se sont mis d'accord pour traiter en priorité les sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui ont été choisis comme textes de base par le nouveau catéchisme national catholique en service depuis octobre 1968.

Il s'agit d'une Histoire du Salut, d'Abraham à nos jours, en audio-visuel. Elle est livrée en pochettes successives, par le facteur, comme une revue. Il suffit de s'y abonner. Chaque pochette comprend un disque (45 tours, deux faces), neuf diapositives, textes et commentaires imprimés. Une musique spéciale sera composée pour les psaumes, permettant aux catholiques, protestants et orthodoxes de chanter ensemble ; on espère, par ces disques, unifier les chants à travers le pays et y faciliter la participation dans les offices.

Sont actuellement parues ou en préparation cinq pochettes (choisies à partir des textes du nouveau catéchisme) :

— *La Nativité.*

— *La Parabole du Jugement.*

— *Les martyrs de l'Ouganda* (on voit les photographies faites par les premiers missionnaires vers 1886, on voit le roi qui décida les massacres, on voit et on entend l'un des derniers témoins).

— *La géographie de la Galilée* (photo prise d'un vaisseau spatial).

— *Saint François Xavier.*

Prix : 50 F. les cinq premières pochettes. Abonnements à l'Encyclopédie œcuménique audio-visuelle, 121, avenue de Villiers, Paris (17e). C.C.P. 7.882-21.

Quelques livres sur la politique

● *INTRODUCTION A LA VIE POLITIQUE, par J.-Y. Calvez (Aubier-Montaigne,* 1967 ; 222 *p.*).

Dans ce livre, le P. Calvez s'attache à expliquer le « contenu et le sens de l'existence politique », à dire « ce qui est politique dans les problèmes appelés « politiques » ou dans les comportements et les actions considérées comme « politiques ». Il considère que le rapport politique fondamental est « une communauté (reconnue) de fins — ou une reconnaissance des libertés — arrachée à une lutte à mort ». (« Cette lutte comporte le risque de la vie. La reconnaissance, quant à elle, se situe au même niveau du tout de l'homme : de sa liberté. Ces deux traits sont essentiels l'un à l'autre. ») A partir de là, le P. Calvez situe concrètement, à l'intérieur de l'existence politique, les rapports entre le pouvoir, le droit et leur institutionnalisation dans l'Etat d'une part, l'obéissance, la résistance, la révolution d'autre part, ce qui le conduit à présenter la démocratie — non pas comme une manière parmi d'autres de gouverner — mais comme la seule manière qui puisse effectivement permettre aux hommes de se reconnaître dans leur liberté réciproque et de reconnaître ensemble les droits de la société qui sont à promouvoir.

Ce livre, en apportant une vision dynamique du rapport politique (et de nos rapports quotidiens !) dans ce qu'il a d'essentiel, permet en même temps de comprendre en profondeur sa finalité humaine et donc son importance primordiale. Il aidera naturellement, parmi beaucoup d'autres, ceux qui s'interrogent sur l'engagement politique de l'Eglise.

Une critique cependant peut lui être faite, semble-t-il. On peut se demander si le P. Calvez ne part pas d'une conception trop abstraite et individualiste de l'homme, ce qui l'empêche peut-être de voir que la lutte fondamentale ne serait pas en fait d'homme à homme (« homme tout court » comme il dit), mais d'homme concret social à homme concret social et finalement aussi — surtout si l'on admet le rôle essentiel du conditionnement économique — de groupe à groupe. Ceci aurait aussi pour conséquence de voir de manière plus positive l'action de certains « groupes de pression » constitués sur la base des conditionnements socio-économiques (les syndicats en particulier).

● *QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE ?, par Julien Freund (Seuil, collection P ;* 190 *p.*)

Ce livre est la troisième partie de L'ESSENCE DU POLITIQUE, paru en 1965 aux éditions Sirey.

En se plaçant, dit-il, à un plan phénoménologique, M. Freund s'efforce d'analyser la finalité de l'action politique. Il pense pouvoir affirmer que le but spécifique de la politique c'est la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique donnée et que le moyen spécifique en est la force. Il note lui aussi, comme le P. Calvez, l'importance du « rapport de forces » et du « conflit » en politique. Mais, contrairement au P.

Archives diocésain[illegible] de Quimper et Léon

Calvez il n'exploite pas cette idée, se contentant de l'affirmer et d'en présenter quelques applications, sans la saisir dans sa signification profonde.

Se placer au niveau de la phénoménologie est légitime naturellement. Mais il semble qu'il n'y reste pas : il mêle à son analyse des jugements de valeur qui relèveraient davantage de la philosophie politique. C'est un mélange des genres qui peut induire le lecteur en erreur, bin que la démonstration de l'auteur, de lecture agréable, puisse paraître convaincante...

Par ailleurs, ses conclusions qui aboutissent à faire de la politique une simple « gestion » neutre, sont, au moins, criticables. C'est en effet une conception statique de la politique qui ne rend pas compte du dynamisme inhérent à l'existence politique. Cela l'entraîne aussi nécessairement à un « scepticisme » politique (p. ex. « Partout et dans tous les temps l'homme est lui-même : aucune doctrine n'a le privilège d'être plus proche de lui qu'une autre ». P. 180), au neutralisme et au relativisme par rapport aux systèmes et aux méthodes de la politique. Celle-ci pourrait-elle donc ne pas avoir de finalité ?

● *ORIGINE ET ESPOIRS DE LA PLANIFICATION FRANÇAISE, par Claude Gruson (Dunod, 1968, 434 p.).*

Il est probable que ce livre aura un profond retentissement. En tout cas, s'il est lu avec une attention soutenue (la lecture du livre II peut se faire à la rigueur sans avoir lu le livre I, historique et technique) il est d'un très grand intérêt pour tous ceux qui ont une culture économique générale et qui veulent agir, d'une manière ou d'une autre, sur le plan politique et économique. Il est même passionnant...

L'auteur, après avoir beaucoup travaillé à la prévision économique de 1948 à 1961, fut directeur général de l'I.N.S.E.E. de 1961 à 1967. Son livre est donc le fruit d'une expérience et d'une compétence certaines.

L'analyse historique et technique du livre I — « Les origines de la planification française » — met en relief les progrès de l'information économique (l'auteur y a largement contribué) et son importance extrême si l'on veut maîtriser le développement économique et le faire répondre, par une vraie planification, aux finalités essentielles de l'homme et de la société. Dans le livre II, l'auteur s'attache justement à préciser, d'une part, les nécessités et les modalités techniques auxquelles devrait répondre la planification actuelle et future et, d'autre part, les objectifs politiques qu'elle devrait — et pourrait — s'efforcer d'atteindre. Parmi ces objectifs, il donne la priorité — son choix est révélateur — à la « réduction des injustices sociales » (aux plans national et international) et au développement de « la liberté individuelle », en proposant d'ailleurs des moyens concrets pour les atteindre.

En conclusion, l'auteur, qui, jusque là, s'est efforcé de s'astreindre objectivement « aux exigences logiques d'une analyse », s'interroge sur le système économique, social et politique qui pourrait répondre efficacement aux finalités choisies. Pour lui, il n'existe pas de « solution américaine » et, par ailleurs le modèle soviétique n'est pas techniquement satisfaisant. Il estime que l'Europe peut — et doit — élaborer sa propre solution aussi éloignée du libéralisme économique que du socialisme totalitaire.

Pourquoi pas un socialisme démocratique ?

Ce qui est réconfortant en tout cas dans ce livre c'est d'y voir un économiste de cette compétence affirmer si nettement qu'il n'y a pas de déterminisme absolu de l'économie, que les hommes ont effectivement la possibilité, s'ils s'en donnent la peine, de maîtriser « l'incertitude insupportable », bref d'orienter l'économie au service de leurs finalités essentielles.

L. LAOT.

● *SEMAINES SOCIALES DE FRANCE.* — La prochaine Semaine Sociale se déroulera *à Lille, du* 8 *au* 13 *juillet* 1969. Poursuivant la recherche commencée à Orléans sur « la société en mutation », la Semaine posera cette année la double question : « *Quelle économie ? Quelle société ?* » Autrement dit, en quoi l'économie engage-t-elle le devenir d'une société ? En quoi une culture et un système de rapports sociaux conditionnent-ils le devenir d'une société ? Est-il possible de maîtriser l'économie et de la subordonner à un projet social et politique, lui-même élaboré en fonction d'une conception générale de l'homme et de la société ?

La méthode essaiera de mêler étroitement l'apport de ceux qui, par métier, font des recherches sur les problèmes abordés et l'apport de ceux qui en ont une expérience vécue, ceci en conjuguant les exposés, les travaux de groupes et les débats.

Ouverte à tous, la Semaine Sociale constitue un carrefour de rencontre et dialogue pour tous ceux qui participent à une action sociale, civique, professionnelle, culturelle ou politique.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat Général des Semaines Sociales, 16, rue du Plat, 69 - Lyon (2e).

● *SESSIONS à Saint-Hugues de Bivier,* 38 - *Montbonnot* (*à* 6 *km de Grenoble*) *pour prêtres, religieuses, laïcs :*

— « Problèmes d'origine » (création, évolution, mal), avec le P. Moingt,

— « Y a-t-il une morale chrétienne », avec le P. Manaranche,

— « La liberté chrétienne d'après le Nouveau Testament », par le P. Lyonnet.

● *ECONOMIE ET HUMANISME,* 99, *quai Clémenceau,* 69 - *Caluire,* organise une session réservée aux clercs : « *Le Socialisme et les Chrétiens* », à Lyon (La Tourette), du 14 au 19 septembre. — Autres sessions économiques ou sociologiques. Ecrire au Secrétariat.

● *LE CENTRE UNITÉ CHRÉTIENNE,* 2, rue Jean Carriès, 69 - Lyon, 5e, annonce des sessions d'été sur l'œcuménisme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, **QUIMPER** - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Retraite sacerdotale
Communiqué sur une conférence
La J.O.C. prépare « le 8 juin »
Permanences des vicaires généraux
Préparation au Mariage
Session pour conscrits
Direction de l'Enseignement (entrée en 6e)
Aides au Prêtre
Vie montante
Mérite diocésain
Décès de M. l'abbé Joseph Créac'h

Cinquième session du Conseil presbytéral
Allocution de Monseigneur l'Evêque

Une étape importante de la Réforme liturgique
La nouvelle liturgie de la Messe
Le devoir de la Paix
Où en est la restauration du diaconat
Séjours des jeunes dans le tiers-monde
Nouvelles et lectures

N° 4 202 (84e année) — 6 juin 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170 000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC
1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**
BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE
BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06
Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT
MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 6.03

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— au service pastoral du doyenné de Plouescat avec charge particulière de la Maison de retraite de Plouescat, **M. Jean-Marie Pichon,** recteur de Lanarvily ;

— au service pastoral du doyenné de Lesneven et recteur de Lanarvily, **M. Louis Jestin,** ancien professeur au collège Saint-François de Lesneven ;

— au service pastoral du doyenné de Plabennec et recteur de Plouvien, **M. Jean Herry,** recteur de Léchiagat ;

— au service pastoral du doyenné de Guilvinec et recteur de Léchiagat, **M. Yves Quéméneur,** recteur de Trégourez ;

— aumônier du collège agricole féminin de Châteaulin, avec l'accord de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, **M. Jacques Sergent,** vicaire à Châteaulin.

RETRAITE SACERDOTALE

Une retraite assurée par le R. P. Hayen pour un groupe de vingt à trente prêtres (**du 7 au 11 juillet à la Retraite de Lesneven**) a été annoncée dans la « S. R. » du 28 mars, page 196.

Douze prêtres se sont inscrits pour le moment. Si dans les jours à venir le nombre n'atteint pas la vingtaine, la retraite devra être décommandée. Si quelqu'un avait l'intention de prendre part à cette retraite, il est donc prié de s'inscrire **au plus tôt** auprès de M. le Supérieur du Grand Séminaire.

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

La presse a récemment annoncé qu'une conférence d'information aurait lieu prochainement à Brest sur le « Nouveau catéchisme ».

Nous tenons à préciser :

1°) que l'Evêque de Quimper est pleinement solidaire de tous les Evêques de France dans l'approbation et l'adoption du « Catéchisme français du Cours moyen » ; ce catéchisme est né de l'initiative et sous la responsabilité de l'Episcopat uni au Pape et gardien avec lui de l'orthodoxie de la foi catholique.

2°) que les conférenciers annoncés — désavoués d'ailleurs par les Evêques de leurs diocèses respectifs — prennent la parole sans aucun accord avec lui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« CHANGEONS LA FACE DU MONDE »
La J.O.C. prépare le « 8 juin »

Un slogan prétentieux ? Non ! Une phrase qui éclaire toute l'action de la J.O.C. cette année, qui provoque le dynamisme d'une jeunesse ouvrière en marche, une phrase que porte l'affiche qui annonce le « 8 JUIN ».

« Nous avons senti que ce monde plus humain était en train de se « construire par notre action de tous les jours. Et ce n'est pas du « baratin, c'est du réel.

« Et tout cela bâtit le 8 juin. Le 8 juin, Journée nationale d'action « pour toute la jeunesse ouvrière ! Çà ne peut pas passer inaperçu. « Nous serons plus de 100.000 gars et filles du monde ouvrier en « école, au travail, en chômage, immigrés, malades et handicapés, à « être rassemblés par toute la France.

« Oui, nous vivrons ce 8 juin avec ceux que nous rencontrons tous « les jours. Tous, nous aurons la parole pour exprimer notre action « d'une année : ce qu'elle nous a demandé comme efforts, mais aussi « la découverte des capacités que chacun possède et a mis au ser- « vice des autres.

« Ce jour-là, avec toute la jeunesse ouvrière, consciente de l'espé- « rance qu'elle porte, nous ferons connaître ce que nous voulons voir « changer. »

La réalisation concrète de ce « 8 juin » diffèrera selon les lieux : à Brest les jeunes se retrouveront le samedi 7, à Concarneau le dimanche 8. Mais partout le même souffle animera et rassemblera les Jeunes Travailleurs.

PERMANENCES DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Abiven ne pourra pas assurer sa permanence à Morlaix les mercredis 4, 11 et 18 juin.

CENTRES DE PRÉPARATION AU MARIAGE

A Châteaulin (Vieux Presbytère), soirées de Préparation au Mariage les mardi 17 juin, vendredi 20, mardi 24, vendredi 27.

SESSION POUR CONSCRITS

Une session pour conscrits aura lieu du **lundi 23 juin (19 h. 30) au mercredi 25 (16 h. 30) à la Retraite de Lesneven.**

PÈLERINAGE DE LOURDES

Les billets seront déposés dans les paroisses ou les doyennés mercredi soir au plus tard.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

L'examen diocésain d'entrée en 6e est fixé au **jeudi 19 juin.** — Adresser immédiatement à la Direction Diocésaine de l'Enseignement la liste des candidats : nom et prénoms, date de naissance, décision formulée par la Commission d'examen des dossiers ou par le conseil des professeurs et le centre choisi.

Les centres d'examen seront les suivants :

— **Brest,** filles : à l'école Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, **Kérinou** ; garçons : à l'école St-Louis, rue Jean-Macé.

— **Châteaulin :** école de filles « La Plaine ».

— **Lesneven :** école Notre-Dame de Lourdes.

— **Morlaix :** filles : école Notre-Dame du Mur ; garçons : école St-Joseph, place Daumesnil.

— **Quimper :** filles : école Ste-Anne ; garçons : école St-Yves.

— **Quimperlé :** école Ste-Croix.

L'appel se fera à 8 h. 30. Droit d'examen : 2,00 F.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Le pèlerinage diocésain des Aides au Prêtre et des Mères de prêtres aura lieu cette année à **N.-D. de Kernitron, à Lanmeur, le mercredi 25 juin.**

Le succès de cette nouvelle rencontre dépend beaucoup des Aides, qui s'efforceront de se mettre en rapport avec les Mères de prêtres de leurs paroisses, en se faisant aider, au besoin, pour ce travail..

Programme de la journée : 11 h., messe concélébrée par Monseigneur l'Evêque, M. le Curé et les Aumôniers, homélie de Monseigneur ; confessions possibles **avant** la messe. — 12 h. 30, repas tiré du sac (un repas en commun est prévu pour les prêtres qui auront pris soin de s'annoncer à M. le Curé de Lanmeur. — 14 h., Assemblée générale.

Transport : arrangement par secteurs. Cars spéciaux :

— départ de Quimper, place St-Corentin, à 8 h. (10 F. la place aller-retour) ; s'inscrire avant le 20 juin auprès de Mme Naour, presbytère de Kerfeunteun.

— pour le Nord-Finistère, se renseigner auprès des responsables.

« VIE MONTANTE »

Mouvement d'animation spirituelle et apostolique pour les personnes âgées, « **Vie Montante** » existe déjà dans le diocèse par un certain nombre d'équipes. En vue d'en faire le point et de prévoir une coordination, une rencontre aura lieu **le vendredi 13 juin, à 14 h. 30, 9, rue du Frout, Quimper.** Cette réunion s'adresse aux responsables et aumôniers des équipes existantes. Cependant, tous ceux qui ont des projets ou des demandes de mise en place d'équipes sont également invités à cette rencontre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MÉRITE DIOCÉSAIN

Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain à :

— **M. Louis Siou,** de Plouédern, père de 3 religieuses,

— **M. Gabriel Guéguen,** de Ploudiry, conseiller paroissial pendant 32 ans,

— **M. Pierre Ollivier,** de Lanneuffret, conseiller paroissial pendant 31 ans,

— **Mlle Thérèse Tanguy,** de Plouider, catéchiste des tout-petits pendant 35 ans,

— **Mlle Marie Coatanéa,** de Guilers, 30 ans de dévouement à l'église et aux œuvres paroissiales,

— **M. François Scléar,** de La Forest-Landerneau, au service de l'église depuis 34 ans,

— **M. Paul Billant,** de La Forest-Landerneau, conseiller paroissial pendant 40 ans,

— **Mme Vve Mével, née Anne-Marie Phélep,** de Saint-Luc, Brest, 30 années au service de l'église à La Feuillée, Kérinou et Saint-Luc,

— **M. Yves Simier et Mme, née Yvonne Bodénès,** du Grouannec, parents d'un prêtre et de deux religieuses,

— **M. Yves Boucher et Mme, née Marie-Anne Uguen,** du Grouannec, parents d'un prêtre et de deux religieuses,

— **M. Yves Ac'h et Mme, née Marie-Anne Berthouloux,** du Grouannec, parents de trois religieuses,

— **M. Jean-Marie Mauguen,** de Lilia, conseiller paroissial depuis la fondation de la paroisse et services rendus à l'occasion de l'agrandissement de l'église,

— **MM. Gabriel Conq, François Godebert et Jean Bizien,** de Landunvez, conseillers paroissiaux pendant 30 ans,

— **M. Michel Quellec,** du Conquet, gardien de la chapelle de Lochrist depuis 42 ans,

— **M. François Salaün,** du Conquet, fabricien depuis 31 ans,

— **Mme François Quinquis, née Françoise Croguennec,** de Loc-Maria-Plouzané, services rendus à la paroisse pendant 45 ans.

— **M. Jacques Le Ru,** de Trébabu, conseiller paroissial pendant 30 ans.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Joseph Créac'h.**

Né le 3 juin 1920 à Roscoff. Etudes au Kreisker. Prêtre le 29 juin 1945. Auxiliaire à Taulé. Juillet 1946, vicaire à Logonna-Daoulas. Mars 1950, vicaire à Kerfeunteun. Février 1953, vicaire au Conquet. Février 1958, vicaire à Sizun. Mai 1968, à Landivisiau. Décédé le 23 mai 1969.

● M. le Recteur de Roscanvel vend des chaises d'église, en bon état.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 8 juin, Le Corps du Christ (naguère, au jeudi précédent). Lundi 9, de la férie. Mardi 10, Ste Marguerite d'Ecosse. Mercredi 11, S. Barnabé, apôtre. Jeudi 12, S. Jean de Saint-Facond. Vendredi 13, Le Sacré-Cœur de Jésus. Samedi 14, S. Basile le Grand. Dimanche 15, 3e dimanche après la Pentecôte. Lundi 16, de la férie. Mardi 17, S. Hervé. Mercredi 18, S. Ephrem de Syrie. Jeudi 19, Ste Julienne Falconieri. Vendredi 20, de la férie. Samedi 21, S. Louis de Gonzague. Dimanche 22, 4e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Louise Berchmans Courtay,* des Filles du Saint-Esprit, ancienne supérieure de Notre-Dame du Mur, Morlaix. M. *Yves Uguen,* de Plounéour-Trez. *Frère Octavin Hulin,* des Missionnaires d'Haïti, originaire du Folgoët. *M. Emile Simon,* de Ploudaniel.

La Fête-Dieu, je me souviens... Les longs cheminements autour de l'Hostie consacrée à travers les rues des villes et les chemins des campagnes, c'est l'affirmation que le Christ est Seigneur, qu'Il est là, avec les hommes.

Ici, dans la grande Cité cosmopolite, les modes d'expression de la foi changent. Plus de processions, mais des assemblées liturgiques qui participent et communient au Corps du Christ, communautés passagères, rapides... communautés trop grandes pour être familiales, mais non pour devenir la manifestation d'une foi vivante. Elles ne sont ni des cellules, ni des clubs. Elles sont le Peuple de Dieu qui se découvre, se fait, s'exprime parce que Dieu est là, actif, réellement.

Une même certitude vit au cœur des catholiques : la réelle présence du Christ-Jésus dans ce pain que nous mangeons, dans cette coupe que nous prenons : « Cela est mon Corps. Ceci est mon Sang. »

Le soir, tard, je suis à genoux dans la chapelle, seul. La journée a été fatigante, lourde d'espérances et de souffrances. Je regarde le tabernacle. Je prie. Dieu est là... à cause de la parole affirmée avec clarté un certain jeudi soir dans une salle haute de Jérusalem... par la parole que j'ai prononcée ce matin à la célébration eucharistique. La même parole ; car Il nous a dit : « Faites ainsi en mémoire de Moi ».

Je suis à genoux... alors que tant d'hommes sont debout devant le monde et les hommes qu'ils entendent diriger, mener ; Vers quoi, vers qui... ? peu le savent. Alors que tant d'autres adorent les nouvelles idoles, celles faites de mains d'hommes (même si ces dieux tout neufs ont eux-mêmes figure et mouvement) !

Je suis à genoux... devant Dieu seul.

J'aime à être à genoux ici : cela me permet d'être debout, ailleurs.

† *François MARTY,*
Cardinal-Archevêque de Paris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nouvelles

● *PARDON DE N.-D. DE RUMENGOL.* — *Monseigneur l'Evêque* et *Monseigneur l'Auxiliaire* ont présidé dimanche le grand pardon de Notre-Dame de Rumengol. *M. l'abbé Guéguen,* recteur de Locmaria, Quimper, célébrait la messe et faisait l'homélie ; *Monseigneur l'Evêque* prononçait le sermon à vêpres. Dans la nuit, *M. l'abbé Coatanéa,* aumônier du Nivot, avait dirigé la veillée de prière avec le concours de *M. l'abbé Scouarnec,* professeur à Pont-Croix.

● *LES MONTFORTAINS DE LA PROVINCE DE FRANCE* ont élu comme Supérieur Provincial le *R. P. Pierre Guiavarc'h.* Agé de 48 ans, né à Gouesnou, le nouveau Provincial, après des études à Rome, fut successivement maître des novices et supérieur du grand séminaire. Il était depuis quelques années supérieur de la maison provinciale à Paris.

● *DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE* a été nommé, au titre de Chevalier, le *Frère François Le Bail,* directeur des études au Likès à Quimper. Nos vives félicitations.

● *RADIO-VATICAN.* — A partir du 1er juin les horaires de Radio-Vatican sont complètement modifés ; les émissions françaises vers l'Europe, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient auront lieu désormais *chaque jour de* 20 *h.* 45 *à* 21 *h. H.E.C.* (juste avant la récitation du chapelet) ; la répétition du même propgramme se donne *le lendemain de* 13 *h. à* 13 *h.* 15 *H.E.C.* Ce changement facilitera l'écoute des émissions françaises, car elles seront mises en onde plus tard ce qui permettra de les capter plus facilement, et leur horaire, dans le combat des ondes pour la place, se situera à un moment moins chargé. — Ecrivez aux Emissions françaises de Radio-Vatican, qui seront très heureuses de recevoir vos remarques et vos suggestions.

● *SESSION DE PÉDAGOGIE MUSICALE ET DE DESSIN, Institution Saint-Sauveur,* 35 - *Redon.* — A tous les responsables des classes primaires, à tous les professeurs chargés de l'éducation musicale dans le 1er Cycle (C.E.S.-C.E.G.-C.E.T.) est proposé :

I) *Un stage court* d'initiation à la musique, du 15 juillet (18 h.) au 19 (16 h.) : Notions pratiques de pédagogie musicale, basées sur le répertoire scolaire, Préparation de leçons, Présentation de disques.

II) *un stage complet* de pédagogie musicale, du 14 juillet (18 h.) au 23 (16 h.) avec trois possibilités au choix : *Cours à plein temps* (pédagogie de base, accroissement des connaissances) ; *Cours à mi-temps* (adaptés à tous les cycles de l'enseignement : Leçons pratiques, Direction chorale, Histoire de la musique, etc...), avec option d'un seul instrument ou du dessin ; *Etude à temps complet* d'un instrument ou du dessin.

Cesse session est organisée par le Centre de Formation Musicale de Bretagne et la Direction Diocésaine de l'Ensignement Catholique de Rennes. Renseignements et fiches d'inscription à : D.D.E.C. : « Service Education Musicale », 6, rue Martenot, 35 - Rennes. Joindre une enveloppe timbrée.

Conseil Presbytéral - Session de Juin 1969

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE

Mes chers amis,

Notre session de juin suit de près l'Assemblée Evêques-Prêtres et l'Assemblée plénière de l'Episcopat français qui se sont tenues la semaine passée à Issy-les-Moulineaux. M. Paul Perrot vous dira ce que fut l'Assemblée Evêques-Prêtres, à laquelle vous l'aviez délégué. Pour ma part, je note seulement que beaucoup des thèmes retenus pour étude ultérieure sont ceux auxquels nous avons nous-mêmes accordé une certaine priorité et qui ont déjà fait l'objet d'échange entre nous : secteurs pastoraux, relations curé-vicaire, projet pastoral, formation permanente, etc... J'ajoute que le principal sujet abordé par l'Assemblée plénière s'intitule « Problèmes scolaires et universitaires », ce qui n'est pas sans nous rappeler le travail mis en œuvre par l'une de vos commissions, et certains problèmes qui sont chez nous d'une actualité brûlante.

Je voudrais, au début de cette session, vous dire tout simplement et en toute confiance, pour faciliter les rapports entre nous, où j'en suis personnellement dans la recherche un peu parallèle à la vôtre, que j'ai dû entreprendre, avec l'aide du Conseil épiscopal, et qui est loin d'être menée à son terme, mais que vous pourrez peut-être m'aider à faire avancer. Je désire vous informer aussi de telle décision que j'ai dû prendre dans un contexte particulièrement difficile. Ce partage avec vous de mes recherches et de mes soucis me semble devoir être une des grâces de cette co-responsabilité sur laquelle le Concile a mis l'accent.

I. — Les secteurs pastoraux.

C'est le mot qui est revenu le plus souvent dans nos récents échanges à Issy. C'est dire qu'en fixant comme objectif à votre première Commission les « Orientations Pastorales » vous avez pris conscience d'un vrai problème ; mais la commission elle-même en cadrant son travail comme elle l'a fait, est allée à l'un des aspects aujourd'hui essentiels de ce problème.

La question des « secteurs pastoraux » se situe concrètement à deux niveaux :

1/ Celui des **délégations épiscopales territoriales** (ou archidiaconés).

Dans mon allocution d'ouverture de la troisième session (24 février) je vous disais : « Nous nous orientons vers une division du diocèse (qui ne sera pas une compartimentation) en cinq ou six « délégations épiscopales », confiées chacune à un délégué épiscopal, c'est-à-dire en fait, compte tenu de la pratique de la Région Apostolique de l'Ouest, à un vicaire général : c'est à l'intérieur de ces délégations que les secteurs trouveront leur place. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sur un point au moins, après étude, réflexion, échange, et compte tenu de faits nouveaux, ma position a quelque peu varié. Pour le moment, j'envisage plutôt quatre archidiaconés, qui seraient les suivants :

— Quimper-Quimperlé, dans ses limites actuelles, ou à peu près ;
— Brest, avec Guipavas (d'autres ajoutes sont possibles) ;
— Morlaix-Châteaulin.
— Saint-Pol-de-Léon : tout le reste du Léon, jusque Saint-Renan.

Par contre, l'Archidiacre de Quimper, qui garde son territoire actuel, cesserait d'être « Directeur des Œuvres » (ou de l'Apostolat des Laïcs, selon la terminologie actuelle) ; et celui de Morlaix, amputé d'une partie de son territoire, pourrait être aussi déchargé de certaines autres responsabilités. Ainsi les archidiacres pourront être plus près de la base et en liaison habituelle avec les chefs de secteurs.

2/ Celui des « **secteurs** » proprement dits.

Deux études préalables ont déjà été faites, à partir de critères différents, dont les résultats pourront nous éclairer, mais il faudra aussi une sorte d'étude sur le terrain. Cf. « Rapport sur les Orientations pastorales », n° 39, modifié : « Les limites du secteur seront toujours fixées après étude préalable et consultation des intéressés ». Les n°s 23-40 en parlent en termes assez vagues, et les textes proposés à l'examen à l'Assemblée Evêques-Prêtres ne sont pas plus clairs.

Ne serait-il pas possible, par exemple, afin que des décrets d'application ne trahissent pas votre pensée, de préciser, par exemple à partir de carrefours sur la question, ce que doit être, ce que doit comporter un « secteur » pour être viable et opérationnel, — ou de désigner une commission restreinte qui puisse étudier cette question avec les archidiacres, intéressés au plus haut point par cette réalisation ?

De toute façon, il y aura, surtout dans certains secteurs, d'inévitables tâtonnements. L'essentiel est que les prêtres acceptent de travailler davantage ensemble, et avec les religieux, religieuses et laïcs, dans une orientation plus résolument missionnaire.

3/ La **structuration** et l'**animation des secteurs** restent aussi des questions très importantes : désignation du responsable, structures de participation, liaison avec le laïcat organisé, les religieux et religieuses, création éventuelle d'un conseil de pastorale de secteur... Autant de questions sur lesquelles quelques précisions pourraient aussi être apportées...

II. — Le statut du clergé.

C'est le plus souvent par le biais des rapports « curé-vicaire » que cette question a été abordée à Issy. C'est un thème qui nous est aussi familier.

Il est abordé dans le projet sur « les orientations pastorales » et dans celui sur « les nominations ». Beaucoup d'autres sujets ont été évoqué lors de notre dernière réunion du 14 avril et mis en réserve

pour être confiés à l'étude d'une éventuelle **commission du clergé, sur** la création de laquelle vous êtes invités à réfléchir et à vous prononcer.

Cette importante question du statut du clergé n'est donc pas absente de nos préoccupations : c'est pourquoi je ne veux pas insister davantage.

III. — Projet pastoral diocésain.

Le mot est lancé depuis peu de temps, mais il a un succès extraordinaire. On en a parlé beaucoup à Issy : les suggestions s'inspirent des résultats de la consultation nationale des prêtres. Si une telle étude est entreprise au plan national, elle pourra nous être d'une grande utilité dans notre propre recherche. C'est un peu dans cette ligne qu'iront sans doute, plus ou moins directement, nos réflexions sur « la marche du Conseil Presbytéral ».

Nous ne devons point cependant attendre pour agir que soient déterminées jusque dans leurs précisions ultimes les conditions précises de notre activité pastorale. C'est pour le rappeler, et pour répondre aussi à certaines interpellations, mais en aucune façon pour court-circuiter le travail de réflexion que nous devons accomplir ensemble, que j'ai écrit ma récente **Lettre Pastorale.** Peut-être pourra-t-elle aider ceux auxquels j'ai voulu surtout l'adresser à se poser quelques questions, comme elle veut aussi souligner quelques urgences qui ne peuvent attendre de longues études avant d'être prises au sérieux. Je vous remercie de l'accueil que vous avez bien voulu réserver à cette lettre.

IV. — Problèmes scolaires et universitaires.

Ces problèmes, qui nous préoccupent aussi puisque vous en avez confié l'étude à la seconde Commission du Conseil Presbytéral, ont été le thème principal abordé la semaine passée par l'Assemblée Plénière des Evêques.

Ceux-ci ont été particulièrement impressionnés par les trois conférences qui leur furent faites le mercredi 28 mai :

— présentation du monde scolaire et universitaire, par René Rémond, professeur d'histoire contemporaine à la Faculté des Lettres de Nanterre, président du C.C.I.F.

— influence sur la foi de la culture scientifique et technique, par l'abbé Valentin, professeur à la Faculté des Sciences de Grenoble.

— influence sur la foi de la participation des jeunes à la vie scolaire et universitaire et à l'action politique, par Jn-Pl. Ciret, président national de la J.E.C.

Le premier a insisté surtout sur l'importance du fait culturel, qui modèle vraiment un nouvel homme. Le second a institué une comparaison entre la mentalité scientifique et ce qu'il appelle, non sans une certaine aggressivité, la mentalité « cléricale ». Le troisième a souligné plus particulièrement l'influence du phénomène « jeunesse » et de la « politisation » sur la foi des jeunes. Plusieurs points de son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

analyse m'ont semblé éclairer bon nombre de questions qui me furent posées, voici quelques semaines, lors d'une rencontre avec des étudiants à la Mission Etudiante de Brest. Il s'agit là d'un problème très important pour notre pastorale et pour l'avenir de l'Eglise. L'étude en sera continuée à l'Assemblée plénière de Lourdes, en novembre prochain.

Dans ces informations et recherches, il n'a pas été question directement de l'Enseignement Catholique, mais seulement un peu dans la mise en commun des carrefours. Cette question reviendra sans doute à Lourdes, quand il s'agira des applications pastorale. Chez nous, je ne vous l'apprends pas, un conflit regrettable existe depuis longtemps à propos de « l'école de la ZUP » de Brest. J'ai cru bon de vous en dire un mot, au moins pour préciser ma position, puisque j'y ai été convoqué.

Au lendemain même de ma nomination à Quimper, je fus mis au courant de la tension qui existait à ce sujet, et Mgr Favé, toujours optimiste, m'assura que l'affaire serait réglée avant mon arrivée. Hélas ! elle ne semble pas l'être encore puisque les journaux de ce matin évoquent ce problème. Je ne voudrais absolument pas susciter de polémiques entre nous, nous avons bien d'autres choses à faire : mais je vous lis tout simplement la note qu'en accord avec les Archidiacres et le Directeur de l'Enseignement j'ai rédigée le jour de Pentecôte et transmis aux Membres du Comité diocésain de l'Enseignement catholique (*).

⁂

De ceci je veux seulement retenir l'absolue nécessité de rencontre, de dialogue, de réflexion commune entre tous ceux qui œuvrent pour l'avancée du Royaume de Dieu, et plus spécialement entre ceux qui y ont consacré toute leur vie. L'expérience que nous vivons ici nous est précieuse à cet égard : puissions-nous être les promoteurs de semblables échanges près de tous nos frères prêtres et chrétiens !

(*) Cette note sera jointe au rapport détaillé sur la session du Conseil Presbytéral.

CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL
(2-4 juin 1969)

En fait, est-ce la cinquième session ou simplement la quatrième ? Après celles des 14-15 juin 1968, 28-30 octobre 1968, 24-26 février 1969, il y eut la session extraordinaire du 14 avril dernier à la suite de la consultation des prêtres. Le point ne semble guère troubler les membres en ce matin d'un lundi du mois de juin : le problème sera plutôt de se sortir des « brumes » pour prendre une part active aux études proposées. Celles-ci, comme à l'habitude, sont nombreuses, copieuses et diverses :

— le chapitre III des « Orientations pastorales » (en seconde lecture),

— le rapport remanié concernant les « Nominations »,

— la préparation d'une éventuelle Commission du Clergé,

— la première partie de l'étude projetée par la Commission sur le monde scolaire et universitaire, et la suite à lui donner,

— la réflexion sur la démarche et sur la marche du Conseil presbytéral,

— la consultation nationale sur les problèmes des prêtres.

Mais avant que Pierre Kervennic présente l'ordre du jour, Monseigneur l'Evêque définit les grandes lignes du travail en cours (cf. plus haut).

Le rapport sur les Nominations

A. Uguen, animateur de séance. F. Falc'hun, rapporteur de la Commission.

A la suite du texte sur les « Orientations pastorales », le texte primitif du rapport sur « les Nominations » a été remanié, mais surtout dans la forme. Un premier chapitre exprime les points de vue des prêtres et leurs demandes ; un second recherche des principes de gouvernement ; un troisième se risque à des applications concrètes, en tenant compte de la pastorale de secteur adoptée par le Conseil presbytéral.

L'assemblée accepte le texte remanié comme base de discussion, par 33 voix sur 40 votants.

Alors commence le travail de « rumination » ; d'abord en carrefours libres, ensuite en assemblée générale. Bien que les remarques se portent sur un grand nombre de points, deux séries d'interventions polariseront la discussion pour se traduire en amendements au texte proposé :

— une première série s'interroge sur le sens de ce rapport (revient-il au Conseil presbytéral ou ne relève-t-il pas d'une « Commission du clergé » ?) et demande que les critères retenus se réfèrent plus explicitement à la Mission de l'Eglise dans le monde et tiennent un plus grand compte des besoins réels du Peuple de Dieu. Une réorganisation du texte est proposée, qui mette en tête les articles où la Mission est rappelée avant ceux qui ont trait aux questions d'ordre plus personnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— une seconde série propose que soit remise en cause la présence d'un prêtre dans un poste donné après une période de six ans. Pour lors, le Conseil se réveille, et les interventions se font nombreuses et parfois rudes dans un sens ou dans l'autre. Au terme d'une discussion souvent intéressante (en particulier, à propos de certaines exigences de la « naissance de l'Eglise » en tels milieux et à propos du respect des personnes), la Commission propose une voie moyenne :

> n° 30. Dorénavant, chaque prêtre (sauf situations spéciales à envisager) sera nommé pour une période maximum de six ans, renouvelable après dialogue avec le doyenné et le responsable épiscopal.
>
> Dès maintenant, les prêtres qui auront douze ans dans le même poste sont invités à remettre en question leur présence à ce poste : ils entreront en relation avec le doyenné et le vicaire général pour discuter d'un changement éventuel de poste.

Un vote sur l'ensemble du rapport intervient au terme de l'échange, et le rapport est adopté en première lecture par 34 voix sur 40 : il sera donc soumis à tous les prêtres pour permettre à chacun de faire ses remarques.

Rapport préparatoire à l'institution d'une Commission du Clergé

J. Caroff, animateur de séance. J. Abiven, rapporteur de la Commission.

Une Commission du Clergé qui prenne en charge les problèmes propres du clergé et permette au Conseil presbytéral de garder sa spécificité, apparaît nécessaire et urgente. Plusieurs hypothèses de travail sont retenues par le groupe chargé d'étudier la question :

— une Commission du Clergé avec élections générales dès maintenant,

— une Commission restreinte à l'intérieur du Conseil presbytéral,

— une Commission du Clergé avec élections générales à l'expiration du mandat de l'actuel Conseil presbytéral (l'an prochain), et dans l'immédiat une Commission du clergé restreinte désignée par le Conseil presbytéral.

Pour des raisons de commodité et d'efficacité, c'est la troisième solution qui est retenue par 31 voix sur 39, avec cette précision qu'aux élections priorité sera donnée au Conseil presbytéral.

La Commission provisoire se voit confier une double tâche : préparer l'institution d'une Commission du Clergé distincte, et commencer tout de suite l'étude d'un certain nombre de questions (par ex., finances, formation permanente...). Elle est alors constituée :

— membres représentant les catégories de prêtres : curé-doyen, J. Plouzennec ; recteur, P. Loaec ; monde scolaire catholique, E. Ramoné ; vicaire de plus de 40 ans, A. Le Coat ; vicaire de moins de 40 ans, L. Le Roux ; au titre de Brest, A. Moysan ; restent à désigner deux membres, pour le monde scolaire public et pour l'apostolat des laïcs.

— membres en raison de leur fonction : un vicaire général (J. Abiven), le responsable adjoint de la Formation permanente, le responsable des jeunes prêtres, le secrétaire général de l'Evêché ; restent à désigner deux membres, un supérieur de Maison de retraite des prêtres et un professeur du Grand Séminaire.

Problèmes de la Commission scolaire et universitaire

J. Caroff, animateur de séance. Cl. Le Prat, rapporteur de la Commission.

Le rapporteur rappelle les trois objectifs que s'était donné la Commission : analyser l'aspect global de la réalité scolaire-universitaire, faire l'inventaire des réponses que l'Eglise donne à ces besoins, dégager les principes de jugement pour une pastorale adaptée. Le premier chapitre a été mené à bien et présenté à la session de février ; le Conseil presbytéral n'a pas réagi. Pour la suite, devant la difficulté de la tâche, la Commission demande que l'assemblée se prononce, en particulier sur ce qu'elle attend de sa Commission.

Un échange, parfois quelque peu ésotérique pour les non-initiés fait apparaître :

— comme trop vaste et pas tout à fait « ad rem » malgré son intérêt considérable, un questionnaire de travail pour « la base » proposé par la Commission (1. Que propose l'Eglise pour les jeunes, et comment ceux-ci le reçoivent-ils ? — 2. Comment le monde jeune est-il perçu par nous ? — 3. Quels types d'hommes trouverons-nous dans l'Eglise de demain à partir des jeunes d'aujourd'hui ?)

— comme utile pour la vérité et l'efficacité du travail ultérieur la division provisoire de la Commission en deux sous-commissions du monde scolaire public et du monde scolaire catholique.

Le chapitre III des « Orientations pastorales »

Le chapitre III des « Orientations pastorales » consacré à l'animation pastorale des prêtres revient en seconde lecture. Aucun amendement n'ayant été déposé, le vote intervient sans plus attendre : le rapport est définitivement adopté par 37 voix sur 40.

C'est le premier texte voté en son entier au terme de la lourde démarche du Conseil presbytéral, mais l'horizon demeurant aussi encombré de projets et de problèmes et les interrogations sur le sens de notre travail se faisant plus explicites, aucune distribution de dragées ne marque l'événement.

Intervention de P. Perrot (Consultation nationale du clergé)

P. Perrot met l'assemblée au courant de la préparation et du résultat de la première assemblée évêques-prêtres sur les problèmes du sacerdoce ministériel faisant suite à la consultation du clegré. Il souligne l'intérêt de la synthèse réalisée au plan national et qui sera diffusée par les soins des délégués.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il apparaît que la région pourrait être un échelon privilégié pour la collaboration entre les différents presbytériums. A cet effet, il semble utile d'étoffer la représentation diocésaine en élisant deux autres membres (ce sont M. Péron, vicaire à Loctudy, et J.-C. Lescop, directeur au Grand Séminaire).

La prochaine assemblée évêques-prêtres qui se tiendra en novembre espère aboutir à quelques réalisations concrètes, dans le sens du travail entrepris au plan diocésain par le Conseil presbytéral. Si cette collaboration ne se fait pas sans difficultés, elle se développe cependant dans un climat fraternel et inaugure un nouveau type de collaboration entre évêques et prêtres.

Réflexion sur le travail du Conseil presbytéral

A partir d'une note remise aux membres de l'assemblée, R. Le Corre fait remarquer que le « monde » n'est pas assez proche de nos préoccupations explicites et que notre travail a surtout porté jusqu'à présent sur les problèmes presbytéraux. Il fait connaître les critiques qu'il a enregistrées dans les milieux incroyants et avance quelques suggestions pour associer les laïcs à notre réflexion.

Cette intervention a été l'occasion pour plusieurs membres d'exprimer — à partir de questions d'actualité — leurs interrogations sur le but et les méthodes de travail du Conseil presbytéral (Monseigneur propose le recours à des conférences données par des personnes qualifiées) et de recommander les expériences de « conseil pastoral » dans les secteurs.

⁂

Monseigneur l'Evêque remercie le Conseil presbytéral de son aide et passe en revue le travail de cette session, donnant quelques précisions sur telle ou telle question. Quant aux « Orientations pastorales », qui ont pris bien du temps mais ont favorisé une évolution des mentalités, il verra dès que possible les conditions d'application d'un texte qu'il fait sien.

Avant de se séparer, on fixe la date de la prochaine session : 27-29 octobre.

● *« LA BIBLE ET SON MESSAGE », un numéro sur « Salomon : le roi soleil » (I Rois, chapîtres 1 à 11).* — « Pourquoi je n'aime pas Salomon » dit un de nos collaborateurs, qui évoque les constructions dispendieuses, le faste et la vanité de celui qui apparaît comme un prince voluptueux et tyrannique. — « Pourquoi j'aime Salomon » répond un autre de nos collaborateurs et de parler des admirables prières de Salomon et de la sagesse de ce roi qui, pour la première fois dans l'histoire, voulut engager le dialogue entre la foi et la civilisation. — La comparaison du Roi Soleil éclaire ce débat qui court tout au long de l'Ancien Testament et qui rebondit jusque dans l'Evangile. — Le numéro : 1 fr. ; 29 bld de Latour-Maubourg, Paris 7e.

Une étape importante de la Réforme Liturgique

Communiqué de Monseigneur Boudon,
Président de la Commission épiscopale de Liturgie.

Dans les jours à venir nombreuses seront les réformes liturgiques qui vont entrer en usage :

— le nouveau *rituel du mariage* sera disponible courant juin,
— en juillet prochain, tous ceux qui sont tenus à la prière de l'Office pourront utiliser *le nouvel Office* présenté, de façon moderne et pratique, dans un ouvrage intitulé « Prière du temps présent » ;
— enfin, le 30 novembre, nous aurons tous à célébrer la messe selon *le nouvel Ordo Missæ*, et selon les orientations, les possibilités et les prescriptions contenues dans la Présentation générale du Missel nouveau.

Toutes ces réformes nous concernent les uns et les autres ; nous aurons à cœur de les accueillir et de les mettre en pratique.

De façon toute particulière, nous savons l'importance que doit avoir, au sein de la mission de l'Eglise, la célébration de la messe pour le peuple chrétien. Aussi un triple effort nous est-il demandé :

1. Assimiler l'esprit qui anime la réforme de la Messe et découvrir quelles réalités vivantes elle veut inscrire dans la vie du peuple chrétien par les rites et la célébration.

2. A cette lumière, réfléchir sur ce que nous avons fait, sur ce qui n'a pas été réalisé, sur la manière dont nous avons essayé de donner sa place et sa valeur à la célébration eucharistique.

3. Chercher, personnellement et avec d'autres, par quels efforts de formation et de célébration nous allons, dans une fidélité intelligente, mettre en œuvre cette réforme.

Si la liturgie est l'expre sion d'un peuple concret, elle est aussi une réalité qui transcende la communauté locale ou les personnes privées. Elle signifie et réalise l'action de Dieu ; elle exprime et assure l'unité de la foi du peuple chrétien. Elle demande également à être célébrée en communion avec l'autorité responsable dans le peuple de Dieu. C'est pourquoi une réticence à l'égard des réformes ne peut être que stérile et stérilisante. Et l'indépendance ou les options purement subjectives et particularistes sont étrangères au véritable service liturgique du peuple chrétien. Cette étape d'une réforme, qui vise à assurer les valeurs permanentes tout en prévoyant les adaptations, nous appelle tous à une mise en œuvre loyale et fidèle de ce qui a été préparé.

Paris, le 30 mai 1969.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La nouvelle Liturgie de la Messe

Aspects pastoraux

I — L'ORDO MISSÆ

Depuis 1964 a commencé la réforme de la liturgie de la messe. Déjà de nombreuses modifications sont survenues : elles ont rendu plus accessibles la liturgie de la parole et la prière eucharistique ; elles ont facilité une participation plus consciente, plus fructueuse et plus vraie. Le nouvel Ordo Missæ intègre ces modifications (en les rectifiant parfois) et leur donne des complémets.

1° Il consacre définitivement un changement d'optique.

La messe type n'est plus la messe basse, ou la messe célébrée avec beaucoup de déploiements cérémoniels. C'est *la messe célébrée avec un peuple*, c'est-à-dire une messe où interviennent, chacun selon sa fonction, dans un dialogue, prêtre, peuple chrétien et ministres (lecteur, servant, chorale) dans une célébration festive.

La messe sans peuple demeure légitime et valable. L'Ordo Missæ donne en second lieu un rituel pour cette forme de messe.

2° L'« Ordo Missae » désormais procède en toutes ses parties d'un même esprit.

Nous avons connu des étapes successives dans la réforme de l'« Ordo Missæ ». Et nous avons souffert, à certains moments, de la juxtaposition de rites réformés et de rites non réformés : par exemple : liturgie rénovée pour la Liturgie de la Parole, et Canon romain en latin, etc...

Désormais, le déroulement est plus unifié, inspiré qu'il est tout entier par *l'esprit de Vatican II* : que les rites soient simples, qu'ils expriment la réalité célébrée, qu'ils facilitent la participation active, consciente et fructueuse du peuple chrétien.

Désormais aussi nous avons une vision plus totale et plus profonde de ce que doit être la célébration : ce que la Présentation générale du Missel nous révèle du dynamisme interne de la célébration eucharistique, l'Ordo Missæ le traduit dans ses rites, qu'il nous faudra vivre et faire vivre.

3° Trois modifications plus importantes ont été introduites.

Elles concernent essentiellement les parties de la messe qui n'avaient pas été remaniées substantiellement après le Concile.

a) *Ouverture de la célébration.*

Les rites initiaux ont une physionomie nouvelle : plus de doublets, plus d'aparté où le prêtre disait des prières privées durant le chant de

l'assemblée. Le déroulement est moins heurté, plus linéaire, progressif et communautaire. Les rites d'ouverture de la célébration visent à *constituer une assemblée* en quatre mouvements.

Le chant d'entrée ouvre la célébration : il tend à unir les membres, à les introduire dans l'esprit de la fête ; il accompagne l'entrée du célébrant.

Puis prêtre et fidèles font le signe de la Croix. Et le prêtre salue l'assemblée en disant par exemple :

Que Dieu notre Père et Jésus-Christ notre Seigneur vous donnent la grâce et la paix.

et l'assemblée répond : « *Béni soit Dieu maintenant et toujours* ».

Il y a deux autres formulaires au choix. Ici l'Ordo conseille de faire une monition pour aider les fidèles à entrer dans le mystère de la fête. Tout cela vise à nouer une communion entre fidèles et prêtres qui prennent ainsi conscience d'être assemblée en Jésus-Christ.

Suit un rite nouveau : à toute messe prend place ici une préparation pénitentielle. Il comprend quatre éléments :

1) un invitatoire du prêtre ;

2) un temps de silence ;

3) une confession des péchés qui peut se faire sous trois modes différends ; un « Je Confesse à Dieu » très allégé, prononcé simultanément par les fidèles et par le prêtre ; ou la récitation alternée de deux versets bibliques ; ou enfin une courte litanie à laquelle est incorporé le « Seigneur, prends pitié » ;

4) la prière pour le pardon prononcée par le prêtre.

b) *Les rites de « l'Offertoire ».*

Ils ont subi des modifications importantes.

— Le rite est allégé. Certaines prières sont supprimées (« Suscipe Sancte Pater », « Suscipe Sancte Trinitas », « Veni Sanctificator ») : ambigües, elles paraissent un doublet de la prière eucharistique.

— La véritable signification de ce premier temps de la liturgie eucharistique apparaît mieux. C'est un temps de *préparation* du pain et du vin, c'est son nom désormais ; ce n'est pas un temps d'offrande humaine précédant l'offrande du Christ.

— Tandis que le prêtre élève légèrement (« aliquantulum ») la patène, puis le calice, sa prière se fait bénédiction et confession. En voici le texte dans une traduction française provisoire :

Béni sois-tu, Seigneur, Dieu de l'univers !
Tu nous as donné ce pain, que nous te présentons,
fruit de la terre et du travail des hommes ;
il deviendra pour nous le pain de la vie.

Béni sois-tu, Seigneur, Dieu de l'univers !
Tu nous as donné ce vin, que nous te présentons,
fruit de la vigne et du travail des hommes ;
il deviendra pour nous le vin de la joie éternelle.

— Pendant qu'il verse l'eau dans le calice, le prêtre reprend une formulation abrégée de la prière actuelle. La prière qui suit est conservée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Le lavement des mains n'est accompagné que du verset :
Lave-moi de toutes mes fautes, Seigneur
purifie-moi de mon péché.

— Ce temps de préparation culmine dans l'oraison sur les offrandes, que précède l'« Orate fratres » dont la traduction française sera améliorée.

c) *La Communion.*

Pour acheminer les fidèles à recevoir la Communion, les rites ont été modifiés dans *un ensemble plus cohérant, dont le caractère communautaire est accentué.*

— La prière de conclusion du « Notre Père » est modifiée. Elle se termine par une évocation du retour du Christ, qui appelle une acclamation de l'assemblée, familière à nos frères protestants et orthodoxes :
Car c'est à toi qu'appartiennent
le règne, la puissance et la gloire
pour les siècles des siècles.

— Le rite de la paix prépare l'assemblée à recevoir le pain de vie dans une charité commune. Il consiste essentiellement en une prière publique du prêtre pour la paix de l'Eglise (la 1re oraison actuelle), un souhait de paix (« *Que la paix du Seigneur* »), et éventuellement les membres de l'assemblée se donnent la paix par un geste adapté aux exigences locales.

— L'« Agnus Dei », chanté ou récité trois fois, accompagne la fraction des pains eucharistiques et l'immixtion. Il peut se poursuivre jusqu'à la fin de cette action.

— Après avoir dit : « Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde » le prêtre ajoute : « *Heureux les invités de son repas* » (cf. Ap. 19/9).

— Prêtre et fidèles disent ensemble une fois : « *Seigneur, je ne suis pas digne...* » : Cette confession de foi et déclaration d'humilité aura ainsi plus de poids.

Quand les textes nouveaux seront introduits dans la célébration, les modifications signalées prendront vite. D'ores et déjà nous pouvons percevoir quel esprit a présidé à cette réforme. Il est développé dans la Présentation générale du missel.

II — LA « PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MISSEL ».

Ce document de 80 pages sur lequel il faudra revenir nous intéresse à plus d'un titre.

1) IL REPREND DANS UN ENSEMBLE UNIFIÉ TOUT CE QUI CONCERNE LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE.

Jusqu'ici nous avions sur ce sujet des textes nombreux, divers, et disparates, d'allure souvent juridique ; ainsi le « Rite à observer pour la célébration de la Messe », le chapitre concernant « les défauts dans la célébration de la messe », etc...

Désormais, nous avons un document unique, nouveau non seulement par son souci pastoral mais aussi par une certaine sobriété ; de multiples précisions et décisions des documents antérieurs ont été laissées de côté volontairement.

2) IL PRÉSENTE UNE CONCEPTION NOUVELLE DES « RUBRIQUES ».

En liturgie, il ne s'agit pas seulement d'accomplir avec exactitude des gestes ou de prononcer des formules. Antérieurement à la rubrique il y a une réalité célébrée par un peuple, une action liturgique dont chaque élément a une signification et une importance pour le peuple qui célèbre, une célébration qui doit être douée d'un dynamisme interne, un peuple célébrant.

La rubrique découle de ces réalités profondes. Elle essaie de les faire vivre dans des rites, simples, fonctionnels, et expressifs. A travers la mise en œuvre des signes, il s'agit de *permettre à un peuple de vivre ensemble* de Dieu, par Dieu, pour Dieu.

3) IL VISE A INSCRIRE DANS LES FAITS :

a) *une liturgie qui nourrisse et exprime la foi du peuple chrétien.*
Tout le document tend à révéler la signification des divers éléments de la liturgie pour que la liturgie devienne riche de sens pour le peuple chrétien.

b) *une liturgie célébrée par tout un peuple.*
Le sujet de l'action liturgique c'est le peuple de Dieu, chacun faisant toute sa fonction et seulement sa fonction.
Ce qui doit présider au style de célébration, c'est *à la fois l'attention au mystère célébré et au peuple qui célèbre.*
La préparation de la liturgie concerne prêtres, ministres et fidèles dans une responsabilité partagée.

c) *une liturgie d'Eglise pour un peuple concret.*
Ce document est marqué par une double fidélité :
Il tente de *discerner les données fondamentales,* les valeurs essentielles, ainsi que les structures et rites qui permettent de les exprimer, de les célébrer de façon consciente, fructueuse, harmonieuse, en toute messe.
Mais cette liturgie d'Eglise, cette liturgie universelle par ses valeurs et ses rites essentiels, doit être aussi une liturgie pour un peuple concret. De là, le chapitre nouveau, inséparable désormais des précédents, sur *les possibilités d'adaptation,* qui sont autant d'appels à la responsabilité pastorale : souplesse de certains rites, possibilités de choisir en certains cas les formulaires de messe, les oraisons, les lectures, etc...
Dans cette double fidélité, le document laisse aux Conférences épiscopales une certaine latitude pour demander ou proposer des adaptations pour leur région.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *L'UNIVERSITÉ BRETONNE D'ÉTÉ DU BLEUN-BRUG* annonce son *stage* 1969 : *du 25 au 30 août, à Lorient* (Ecole St-Joseph) sur *le thème « Le Breton dans sa région »*.

Il s'agira d'étudier comment une véritable régionalisation est, pour le Breton, une occasion de participer davantage à la vie de sa région et, pour celle-ci, un moyen nouveau de développement économique, culturel et social.

— Lundi 25 août : 16 h. 30, « *Le chrétien face à la régionalisation* ».

— Mardi 26 août. « *La régionalisation, moyen de participation* », 9 h., « Crise de civisme, nouveaux éléments pour une solution » par M. R. de Caumont, maire d'Hérouville, président de « Caen-Demain ». 16 h. 30 : « La réforme régionale », par M. Ergan, directeur du Bureau de Recherche au C.E.L.I.B.

— Mercredi 27 août : « *La régionalisation, moyen de développement économique et social* ». 9 h., « Situation de l'économie régionale », par M. Cozan, directeur du Comité Départemental de Développement et d'Aménagement du Finistère (C.O.D.D.A.F.). 11 h., « La SEMENF dans le Nord-Finistère : une tentative dans le domaine du développement régional », par M. Argouarch, directeur de la SEMENF.

Jeudi 28 août : « *La conscience régionale* ». 9 h., « De la prise de conscience à l'engagement » par Yann Brékilien, écrivain breton. 16 h. 30, « La régionalisation est-elle possible sans une conscience régionale ? ». Débat dirigé par M. Ducassou, président de la Chambre de Commerce de Lorient, avec la participation de personnalités du monde économique, syndical et culturel.

— Vendredi 29 août, « *La régionalisation, moyen de développement culturel* ». 9 h., La culture, moyen de promotion économique, sociale et politique », par M. l'abbé Royer, délégué aux Problèmes culturels dans le diocèse de Rennes, avec présentation d'expériences culturelles concrètes réalisées en Bretagne. 16 h. 30, « Problèmes posés aujourd'hui à la culture bretonne », par Per-Jakez Hélias, écrivain breton.

— Samedi 30 août, de 9 h. à 12 h. : Travail de synthèse sur le stage, Recherche de conclusions pratiques.

Chacun des exposés des conférenciers est suivi d'une discussion par carrefours et d'une table-ronde. Des ateliers et des veillées complètent l'horaire quotidien. Demander le programme détaillé et les feuilles d'inscription à : *Secrétariat du Bleun-Brug, 24, rue Marceau, 29 N - Brest.*

● *ET VOUS, QUI DITES-VOUS QUE JE SUIS ? par l'abbé Elie Gautier. Un volume de 390 pages, chez l'auteur : 9 francs (C.C.P. E. Gautier 8.980.19 Paris).* — « Et vous, qui dites-vous que je suis » ? Cette question que Jésus posa un jour à ses apôtres, il l'adresse à tous les hommes auxquels parvient son nom, au fur et à mesure que les générations se succèdent au cours des siècles. Le lecteur est amené à réfléchir également sur le mystère de sa propre existence et de sa destinée et à chercher à quelle profondeur il est lui-même personnellement concerné par le mystère de Jésus, ainsi que tous les hommes de tous les temps. Car tous et chacun ne sont-ils pas concernés par ce mystère ? Parmi les paroles étonnantes prononcées par Jésus, il y a, en effet, celle-ci : « Je suis la Résurrection et la Vie. Quiconque croit en moi, fût-il mort, vivra. »

Le devoir de la Paix

La paix est un devoir.

Tout ce qui se dit et s'écrit dans le monde contemporain sur le développement des relations internationales, sur l'interdépendance des intérêts des peuples, sur l'accès des nouveaux Etats à la liberté et à l'indépendance, sur les efforts de la civilisation pour s'acheminer vers une organisation juridique unitaire et mondiale, sur les dangers d'incalculables catastrophes dans l'éventualité de nouveaux conflits armés, sur la psychologie de l'homme moderne désireux de prospérité paisible et de rapports humains universels, sur le progrès de l'œcuménisme et du respect réciproque des libertés personnelles et sociales : tout cela nous persuade que la paix est un bien suprême de la vie de l'homme sur la terre, un intérêt de premier ordre, une aspiration commune, un idéal digne de l'humanité maîtresse d'elle-même et du monde, une nécessité pour maintenir les conquêtes obtenues et pour en obtenir d'autres, une loi fondamentale pour la circulation de la pensée, de la culture, de l'économie, de l'art, une exigence qu'il n'est plus possible de supprimer de la vision des destins humains. Car la paix, c'est la sécurité, la paix, c'est l'ordre. Nous voulons dire un ordre juste et dynamique, à construire continuellement. Sans la paix, pas de confiance ; sans la confiance, pas de progrès. Une confiance? dirons-Nous, enracinée dans la justice et dans la loyauté. Ce n'est que dans un climat de paix que le droit s'affirme, que la justice progresse, que la liberté respire. Si tel est le sens de la paix, si telle est la valeur de la paix, la paix est un devoir.

Le devoir de l'histoire présente.

C'est le devoir de l'histoire présente. Quiconque sait réfléchir sur les enseignements que l'histoire passée nous donne, conclut aussitôt pour déclarer absurde le retour aux guerres, aux luttes, aux massacres, aux ruines engendrées par la psychologie des armes et des forces s'opposant jusqu'à entraîner la mort d'hommes, citoyens de la terre, patrie commune de notre vie dans le temps. Quiconque possède le sens de l'homme ne peut pas ne pas être un artisan de la paix. Quiconque réfléchit sur les causes des conflits entre les hommes doit reconnaître qu'elles dénoncent des carences de l'âme humaine et non d'authentiques vertus de grandeur morale. La nécessité de la guerre ne pouvait se justifier que dans des conditions exceptionnelles et déplorables de fait et de droit, qui ne devraient plus jamais se vérifier dans la société mondiale moderne. C'est la raison, et non la force, qui doit décider du sort des peuples. C'est l'entente, c'est la négociation, c'est l'arbitrage, et non l'outrage, le sang et l'esclavage, qui doivent s'interposer dans les difficiles rapports entre les hommes. Et ce n'est pas même une trêve précaire, un équilibre instable, une terreur de représailles et de vengeance, un heureux coup de force,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une violence couronnée de succès qui peuvent être des garanties d'une paix digne de ce nom. La paix, il faut la vouloir. La paix, il faut l'aimer. La paix, il faut la réaliser. Elle doit être un résultat moral elle doit jaillir d'esprits libres et généreux. Elle peut sembler un rêve : un rêve qui devient réalité, en vertu d'une conception humaine nouvelle et supérieure.

Un rêve, disons-nous, si l'on considère l'expérience de ces dernières années et la récente apparition de courants troubles, porteurs de mauvais desseins : sur la contestation radicale et anarchique, sur la violence légitime et nécessaire dans tous les cas, sur la politique de puissance et de domination, sur la course aux armements et sur la confiance dans les méthodes de ruse et de tromperie, sur le caractère inéluctable des épreuves de force, etc. Un rêve : car tout cela semble étouffer l'espoir d'un ordre pacifique dans le monde. Mais cet espoir demeure, car il doit demeurer. Il est la lumière du progrès et de la civilisation. Le monde ne peut renoncer à son rêve de paix universelle. C'est justement parce que la paix est toujours en devenir, parce qu'elle est toujours incomplète, toujours fragile, toujours menacée, c'est parce qu'elle est toujours difficile que Nous la proclamons. Comme un devoir, un devoir inéluctable. Un devoir pour ceux qui sont responsables du sort des peuples. Un devoir pour tout citoyen du monde : car tous doivent aimer la paix ; tous doivent concourir à former cette mentalité publique, cette conscience commune qui la rend désirable et possible. La paix doit être d'abord dans les âmes, pour pouvoir être ensuite dans les événements.

Oui, la paix est un devoir universel et perpétuel...

Nous osons espérer qu'entre tous ce seront les jeunes qui saisiront cette invitation comme un rappel capable d'interpréter ce qu'il y a de nouveau, ce qu'il y a de vivant, ce qu'il y a de grand dans l'agitation de leurs âmes irritées ; car la paix exige la révision des abus et coïncide avec la cause de la justice.

La paix et le droit, cause et effet l'un de l'autre.

Cette année, d'ailleurs, une circonstance vient favoriser pour tous Notre proposition : on vient de célébrer le vingtième anniversaire de la proclamation des droits de l'homme. C'est là un événement qui concerne tous les hommes : personnes, familles, groupes, associations, nations. Cet événement, personne ne doit l'oublier, personne ne doit le négliger ; car il appelle de nouveau tout le monde à la reconnaissance fondamentale d'un droit de cité digne et total pour chaque homme sur la terre. Et de cette reconnaissance naît le titre premier à la paix, qui s'énonce précisément : « la promotion des droits de l'homme, chemin vers la paix ». Pour que soit garanti à l'homme le droit à la vie, à la liberté, à l'égalité, à la culture, à la jouissance des biens de la civilisation, à la dignité personnelle et sociale, il faut la paix : là où celle-ci perd son équilibre et son efficacité, les droits de l'homme deviennent précaires et sont compromis ; là où il n'y a pas de paix, le droit perd son visage humain. Là où il n'y a pas de

respect, défense, promotion des droits de l'homme, là où ses inaliénables libertés sont opprimées par la violence ou par la ruse, là où la personnalité est ignorée ou dégradée, là où s'exercent la discrimination, l'esclavage, l'intolérance, il ne peut y avoir de vraie paix. Car la paix et le droit sont mutuellement cause et effet l'un de l'autre : la paix favorise le droit, et à son tour le droit favorise la paix...

La paix du Christ, œuvre d'amour.

La paix, pour nous chrétiens, n'est pas seulement un équilibre extérieur, un ordre juridique, un ensemble de rapports publics disciplinés ; pour nous, la paix est avant tout le résultat de la réalisation du dessein de sagesse et d'amour par lequel Dieu a voulu instaurer des relations surnaturelles avec l'humanité. La paix est le premier effet de cette nouvelle économie divine que nous appelons la grâce ; « grâce et paix », répète l'Apôtre ; c'est un don de Dieu, qui engendre un style de vie chrétienne ; c'est une phase messianique qui projette sa lumière et son espérance même sur la cité temporelle, et qui renforce par ses motifs les plus élevés ceux sur lesquels cette cité fonde sa propre paix. A la dignité de citoyens du monde, la paix du Christ ajoute celle de fils du Père céleste ; à l'égalité naturelle des hommes elle ajoute celle de la fraternité chrétienne ; dans les disputes humaines qui toujours compromettent et violent la paix, la paix du Christ ôte leur force aux prétextes et conteste les motifs en montrant les avantages d'un ordre moral, idéal et supérieur, et elle révèle la prodigieuse vertu religieuse et civile du pardon généreux ; à l'insuffisance de l'activité humaine pour produire une paix solide et stable, celle du Christ prête le concours de son inépuisable optimisme ; au mirage trompeur de la politique du prestige orgueilleux et de l'intérêt matériel, la paix du Christ suggère la politique de la charité ; à la justice trop souvent inapte et intolérante, qui soutient ses exigences par la fureur des armes, la paix du Christ infuse l'énergie invincible du droit qui dérive des raisons profondes de la nature humaine et du destin transcendant de l'homme. La paix du Christ n'est pas la peur de la force et de la résistance, elle qui tire son esprit du sacrifice rédempteur ; et elle n'est pas lâcheté qui transige avec les malheurs et les déficiences des hommes, car elle a l'intelligence de la douleur et des besoins humains, et elle sait trouver amour et don pour les petits, pour les pauvres, pour les faibles, pour les déshérités, pour les souffrants, pour les humiliés, pour les vaincus. C'est dire que la paix du Christ a, plus que toute autre formule humanitaire, le souci des droits de l'homme.

Paul VI (8 décembre 1968).

● *LA MAISON « MASSABIELLE », 49, avenue Félix-Vincent, 44 - Nantes, annonce des retraites pour religieuses :*

du 11 juillet (19 h.) au 19 (matin), par *Monsieur l'abbé Gaudron* ; du 18 août (19 h.) au 27 (matin), par le *R. P. du Penhoat, s. j.* ; du 20 octobre (19 h.) au 29 (matin), par le *R. P. Aiguier, o. p.* ; du 3 novembre (19 h.) au 12 (matin), par le *R. P. Joseph Maindron, p. b.* (Cette dernière s'adresse plus particulièrement aux Supérieures).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A propos des séjours de groupes de jeunes dans les pays du tiers-monde

Nombreux sont à l'heure actuelle les groupes de jeunes qui, avec ou sans prêtres, décident de partir, durant les vacances d'été, dans un pays du Tiers-Monde (spécialement le Maghred).

Outre le fait de mettre utilement ce temps de vacances au service d'une action pour le développement (rattrapage scolaire, alphabétisation, animation de loisirs..., etc...), ces jeunes y voient, et à juste titre, l'occasion d'un apprentissage concret, dans des difficultés vécues quotidiennement, des réalités du Tiers-Monde et des problèmes du développement. Ces séjours permettent aussi, dans la mesure où ils sont vécus avec assez d'ouverture d'esprit, une rencontre et un dialogue entre jeunes de culture différente.

Pour des chrétiens, cette expérience peut être aussi l'occasion d'une réflexion plus approfondie sur l'Eglise et sur les questions et les interprétations que lui pose ce monde des pauvres qu'elle veut servir. La découverte de communautés chrétiennes en recherche, partageant le plus possible les conditions de vie des habitants, effectuant un service humble et désintéressé, surtout des plus pauvres, peut permettre de dépasser un certain nombre de fausses questions que nous avons parfois tendance à nous poser dans nos pays, pour en revenir plus fondamentalement au Mystère de l'Eglise et au sens de sa Mission dans la pauvreté...

Toutes ces découvertes, tous ces enrichissements dont un séjour au Maghreb (ou au Tiers-Monde) peut être l'occasion pour des jeunes, ne peuvent se faire que si les responsables ont eu le souci d'une préparation sérieuse. *Or, trop de groupes partent encore sans avoir vraiment envisagé toutes les responsabilités qu'ils ont à assumer.* Beaucoup s'engagent ainsi dans une sorte d'aventure qui est en fait un manque de respect élémentaire pour le Pays qui les accueille.

Cette préparation peut se faire sur différents plans :

— au plan économique et social, par une étude appropriée de la situation du Pays et des difficultés auxquelles il est affronté.

— au plan culturel, par une réflexion sur l'Islam, sur les questions qu'il nous pose, ou encore, ce qui est mieux, par une rencontre et un dialogue avec des Maghrébins travaillant ou étudiant en France.

— au plan psychologique, en apprenant, dans une vie d'équipe menée pendant un certain temps, à résoudre *ensemble* les problèmes posés par ce travail en pays étranger.

De plus, pour que le séjour envisagé réponde réellement aux besoins exprimés par le pays d'accueil, il est nécessaire d'entrer dès maintenant en contact avec une personne compétente. Ainsi, pour l'Algérie, le Père Tissot, 5, rue du Capitaine Nourredine Mennani, Alger, se tient à la disposition des groupes pour les aider à répondre plus efficacement aux demandes des autorités algériennes.

Note du Secrétariat
du Comité Episcopal des Missions à l'extérieur.

Où en est la restauration du Diaconat ?

Les orientations données par Vatican II pour la restauration du Diaconat permanent dans l'Eglise Latine commencent à porter leur fruit. Vingt-cinq diacres ont été ordonnés en 1968 dans divers pays : quatorze en Allemagne, quatre par Paul VI en Amérique Latine, sept au Cameroun.

Deux sont célibataires, les autres sont mariés et pères de famille. La plupart exercent leur ministère au milieu de leur activité professionnelle antérieure. Ils sont commerçant, dentiste, secrétaire d'un institut diocésain, instituteur, employé municipal, consulteur d'Etat, professeur d'Université catholique, catéchiste, responsable du secours catholique, infirmier, directeur d'école, entrepreneur... Deux ont quitté leur profession (médecin ou instituteur). Quatre poursuivent leur formation de catéchiste, professeur de religion ou instituteur.

Tous assurent, au moins le dimanche, une fonction liturgique et rendent divers services dans leur paroisse ou au sein de mouvements. Plusieurs ont un office de prédication.

⁂

En France, sous l'impulsion des groupes formés des candidats éventuels mais aussi de prêtres et de laïcs soucieux de participer à la restauration du diaconat, une sérieuse réflexion se poursuit depuis plusieurs années. La « Communauté du Diaconat de France » et le groupe de recherche du Secours Cathoilque en assurent la coordination.

Le Comité National du Diaconat comprend trois évêques et une quinzaine de prêtres, experts ou délégués des Régions Apostoliques. Viennent d'être adjoints pour une réflexion plus ecclésiale quelques laïcs (hommes et femmes) membres de mouvements ou aspirants au diaconat.

Ce Comité a pour mission de « mener pendant dix ans l'expérience de restauration du diaconat en France ». Il assure la liaison avec le Saint Siège et les Episcopats voisins, émet un avis sur l'admission à la préparation des candidats présentés par leur évêque, indique les conditions de préparation et en coordonne l'exécution et présente à l'appel de leurs évêques pour l'ordination les candidats formés et reconnus aptes.

Particulièrement significatif est le développement actuel de petits groupes de recherche autour de chrétiens qui se posent pour eux-mêmes la question du diaconat. Il importe en effet que les futurs diacres correspondent aux besoins apostoliques perçus par les communautés chrétienne et que leur style d'insertion soit réfléchi avec ceux qui bénéficieront de leur ministère.

Ces rencontres paroissiales ou en équipe de mouvement révèlent parfois de nouvelles vocations. Un des candidats le remarquait justement : « Nos échanges peuvent confirmer mon orientation diaconale, mais ils peuvent aussi faire apparaître que l'un ou l'autre d'entre vous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sera plus à même que moi de remplir ce ministère. L'important est que les diacres ordonnés répondent bien aux besoins de la communauté et de sa mission apostolique.

Parfois la réflexion prend une couleur diocésaine. Ainsi, dans le diocèse de Digne les membres de l'ACI et des équipes Notre-Dame ont mené une recherche à partir des questions posées par la Communauté du Diaconat de France. Le fruit de leur travail — excellent — a été transmis aux instances nationales.

Pour aider le discernement et le mûrissement des Vocations, le Comité National du Diaconat a publié un communiqué pour préciser les conditions que doivent remplir les candidats au diaconat et leurs communautés ecclésiales, les modalités des candidatures et celles de la formation. Voici l'essentiel de ce texte :

1°. *Conditions souhaitées*

En France aujourd'hui, le Comité National du Diaconat (C.N.D.) accueille de préférence les candidatures d'hommes mariés, pères de famille, pas trop âgés, de valeur humaine, professionnelle et spirituelle attestée par ceux qui les connaissent dans la communauté où ils sont insérés.

Toutefois, il accepte aussi l'éventuelle candidature des célibataires ou veufs dans les mêmes conditions que les hommes mariés.

Le C.N.D. souhaite trouver des communautés chrétiennes (composées de prêtres, religieuses et laïcs) qui soient prêtes à accueillir, voire à susciter des candidatures. Ces communautés s'engageraient par le fait même à soutenir l'exercice du ministère diaconal.

2°. *Modalités des candidatures*

Le candidat doit se faire connaître d'abord au délégué diocésain pour les questions qui concernent le Diaconat (*M. Blons, curé-doyen de Concarneau*).

Il est, dès cette démarche, invité à travailler et réfléchir avec d'autres candidats et la communauté chrétienne où il est inséré. Pour l'Ouest il existe un groupe d'une dizaine de candidats qui vont se retrouver, pour la troisième fois, les 7 et 8 juin à Nantes.

Après un certain temps de recherche, il peut, avec l'accord du Délégué diocésain, faire acte officiel de candidature. Dès ce moment, l'Evêque envisage avec le candidat les conditions dans lesquelles celui-ci exercera son ministère, s'il est ordonné diacre au terme de la préparation nécessaire.

Le dossier du candidat est alors proposé à l'examen du C.N.D. qui transmet son avis à l'évêque du diocèse et fixe les conditions particulières de préparation.

Au terme de cette préparation, l'évêque appelle au diaconat et procède à l'ordination.

3°. *Modalités de la formation*

Deux principes guident la formation durant le temps de préparation :

— dans le mode et la durée de la préparation, il sera tenu compte de la formation première et des besoins actuels des candidats.

— on tiendra compte également du genre de ministère qui leur sera confié et de la situation dans laquelle ils l'exerceront.

Cette formation exigera des contacts, des rencontres, des sessions ou d'autres modalités possibles (cours du soir, cours par correspondance, etc...) qui n'imposeront pas aux hommes mariés et professionnellement engagés des absences longues et coûteuses.

Cette formation se poursuivra après l'ordination dans le cadre d'une « formation permanente » organisée.

● *VOYAGES.* — L'été approche... Qui ne pense au voyage ? En France ou à l'étranger ? Que de renseignements à se procurer !... Pourquoi ne les trouveriez-vous pas dans les deux recueils suivants :

— *Vacances en France* 1969... Mer, montagne, voyages organisés (même cures thermales) : 8 frs.

— *Vacances en Europe* 1968, mais avec le précieux additif aux nombreuses adresses dans 16 nations différentes : 7 frs.

Les deux opuscules : 13 fr. — S'adresser au Service de la Documentation de l'A.C.S.J.F., 70, avenue Denfert-Rochereau, 75 - Paris (14°) ; C.C.P. Paris 863-12 — Permanence tous les jours même samedi de 14 h. à 18 h. 30. Tél. DAN 92-84.

● *VOYAGE EN GRÈCE.* — M. le Chanoine Guéry, directeur des Etudes Grecques à l'Université Catholique d'Angers, organise comme chaque année un voyage en Grèce au cours de l'été prochain. En 1969, la durée en sera de 24 jours, du 19 août au 11 septembre, et le prix forfaitaire, d'Angers à Angers, de 1 660 fr. tout compris. Le voyage joindra une visite classique à Delphes, Athènes, l'Attique et l'île de Crète, à une excursion dans les îles, région moins fréquentée, partant plus attrayante : Rhodes, l'île des Templiers, Cos, la patrie d'Hippocrate, Patmos et l'Apocalypse de St Jean, Samos et ses vins, et la traversée des Cyclades, avec Mykonos, Naxos et Santorin. Demander tous renseignements à M. le Chanoine Guéry, 22, rue Donadieu, Angers.

● *LA FRATERNITÉ SACERDOTALE,* 32, rue de Babylone, Paris (7°), invite comme par le passé, les prêtres et religieux (pères et frères) de passage à descendre à cette résidence sacerdotale où ils trouveront un pied-à-terre unique en plein centre de Paris : calme et grand air, atmosphère accueillante, facilités pour le culte. Nous suggérons de réserver au moins 15 jours à l'avance si possible.

De juin à octobre, la maison met 100 chambres à la disposition des prêtres et religieux visiteurs. Du 1er octobre au 1er juin, la maison garde en tout temps 30 chambers à la disposition des prêtres et religieux visiteurs.

Nous vous prions d'adresser vos réservations en écrivant au : Frère Hôtelier, Fraternité Sacerdotale, 32, rue de Babylone, 75 - Paris 7e. Tél. 222.03.60.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplôme de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoume - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — **Haut-Parleurs de haute fidélité**
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Ordonnance sur les Grands Séminaires
Retraite sacerdotale (P. Hayen)
Ordinations
Retraites d'éveil apostolique
Registres paroissiaux
Retraite de fiancés
Décès de M. Marcel Chalm
Direction de l'Enseignement Religieux : orientations, programmes et documents

Paul VI devant l'O.I.T. : « Jamais plus le travail au-dessus ou contre les travailleurs »

Mgr Marty à l'assemblée évêques-prêtres
Panorama d'une pasotrale de vacances
L'hôpital, cet aspect méconnu de l'Eglise
Une rencontre d'aumôniers hospitaliers
Nos prêtres « Fidei donum »
Nouvelles et lectures

N° 4 203 (84e année) — 20 juin 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170.000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC
1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**
BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE
BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06
Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT
MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 84
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.83

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCE
DES ÉVÊQUES DE QUIMPER, SAINT-BRIEUC ET VANNES SUR LA RÉFORME DES GRANDS SÉMINAIRES

Afin de réaliser progressivement la mise à jour des trois grands séminaires de Quimper, Saint-Brieuc et Vannes, selon l'esprit du décret conciliaire « Optatam Totius » sur la formation des prêtres ;

et désirant traduire dans les faits les orientations de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français, tant au sujet du premier que du deuxième cycle des grands séminaires de France (Assemblées de Lourdes de 1966 et 1968) ;

les trois Evêques de Quimper, Saint-Brieuc et Vannes, après avoir obtenu l'avis favorable des Conseils presbytéraux de Quimper et de Vannes et de la Commission du clergé de Saint-Brieuc,

ont décidé ce qui suit :

Article 1. — Le premier cycle.

1. — Les jeunes qui ont un projet sacerdotal et arrivent en fin de terminales ou en fin d'une formation équivalente, pourront opter, en fonction de ce qui leur convient le mieux « hic et nunc », entre deux cheminements :

A) Un premier cheminement comportant :

— D'abord une première année de formation regroupant à Saint-Brieuc les candidats des trois diocèses et visant essentiellement à structurer la foi de ces jeunes.

— Puis une période d'au moins deux ans (soit études, soit qualification professionnelle, et service militaire ou coopération).

— Enfin une année de reprise et d'études.

Ce style de premier cycle est fortement conseillé par les évêques pour les candidats sortant des séminaires de jeunes ou de collèges.

B) Un second cheminement comportant :

— D'abord une session commune de départ.

— Ensuite des études en faculté ou l'acquisition d'une qualification professionnelle. Durant toute cette période, les candidats seront accompagnés par des structures de formation appropriées.

— Enfin l'année de reprise et d'études.

2. — Des jeunes ou des adultes peuvent s'orienter vers le sacerdoce au cours soit de leur vie étudiante soit de leur vie professionnelle. Leur cheminement sera celui décrit ci-dessus en B.

3. — Pendant l'année scolaire 1969-70, les séminaristes de Quimper et de Saint-Brieuc ayant fait déjà une première année de premier cycle se regrouperont à Saint-Brieuc ; pour des raisons de programme d'études, ceux de Vannes restent à Vannes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4. — Une seule et même équipe de prêtres sera responsable de tous ces cheminements et de tous les jeunes ainsi engagés. Les trois séminaires de Quimper, Saint-Brieuc et Vannes prendront ensemble en charge ce premier cycle.

Article 2. — Le deuxième cycle.

1. — Le deuxième cycle devra comporter selon les orientations de l'Assemblée de Lourdes 1968 :

A) Des temps prolongés de formation intellectuelle et d'approfondissement spirituel dont la durée totale sera équivalente à la durée actuellement en vigueur.

Ces temps requièrent, pour un travail sérieux, la vie communautaire au séminaire des futurs prêtres entre eux et avec les Pères qui ont la charge de leur préparation.

B) Une insertion de base dans les équipes sacerdotales du diocèse d'origine qui, à des moments opportuns, permette aux séminaristes d'exercer des fonctions pastorales. Les Pères du séminaire demeureront responsables de l'ensemble de la formation, mais seront en liaison étroite avec les équipes sacerdotales d'insertion. Celles-ci agiront en co-responsabilité avec les Pères du séminaire.

2. — Pour des raisons d'ordre pratique, le regroupement du deuxième cycle se mettra progressivement en place. En 1969-70, la physionomie du deuxième cycle sera la suivante :

— Une année de travail intellectuel intensif, sans insertion pastorale, regroupant à Vannes les séminaristes de Saint-Brieuc et de Vannes qui rentrent du service national ou de stage.

— Une année de totale insertion pastorale dans le diocèse d'origine, avec session de lancement en septembre et quelques reprises en cours d'année, pour les séminaristes de Saint-Brieuc et de Vannes qui ont déjà accompli la première ou la deuxième année du second cycle. Les séminaristes de Quimper conjugueront travail intellectuel et insertion pastorale dans la ligne de leurs stages pastoraux précédents.

— Chaque diocèse assure la formation de ses diacres.

3. — Après l'année de totale insertion pastorale, d'autres années conjugueront études et insertion pastorale selon un rythme d'alternance à déterminer ultérieurement.

Article 3.

En conséquence, sont nommés :

A Saint-Brieuc :

Supérieur du séminaire premier cycle, **J.-Cl. Gourvès** (Saint-Brieuc).
Adjoint au Supérieur pour la formation à Saint-Brieuc, **P. Coatanéa** (Quimper).
Professeur de Philo en deuxième année, **J.-Y. Le Bras** (Quimper).
Professeur de Théologie et Catéchèse, **B. Nogues** (Vannes).

Professeur d'Ecriture Sainte, **G. Talhouarne** (Vannes).
Chargé de cours de Philosophie en première année, **M. Lefeuvre** (Saint-Brieuc).
Chargé de cours de Liturgie, **B. Le Gal** (Saint-Brieuc).
Chargée de cours de catéchèse, **Sœur François de la Croix,** des Filles du Saint-Esprit.
Adjoint au Supérieur pour la formation des jeunes en université et au travail, **J. Camplon** (Saint-Brieuc).
Animateurs, **L. Collet** (Vannes), **A. Gourmelen** (Quimper). — **N.B.** Les animateurs gardent leurs fonctions actuelles dans leurs diocèses respectifs.

A Vannes :

Supérieur du séminaire second cycle, **Jh Madec** (Vannes).
Econome, **E. Guégan** (Vannes).
Professeur d'Ecriture Sainte, **E. Morin** (Saint-Brieuc).
Professeur de Théologie morale, **D. Le Douarin** (Vannes).
Professeur de Théologie dogmatique, **J. Massard** (Saint-Brieuc).
Professeur de Liturgie, **A. Noël** (Vannes).
Professeur d'Histoire et de Droit Canon, **A. Le Fouler** (Vannes).
Chargé de cours de Théologie dogmatique, **M. Le Gall** (Quimper).

Article 4.

Les décisions ci-dessus entreront en vigueur à partir de septembre 1969. Elles seront à revoir en cas d'élargissement des actuels regroupement.

Le 10 juin 1969.
François KERVÉADOU, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.
Pierre-Auguste BOUSSARD, Evêque de Vannes.
Francis BARBU, Evêque de Quimper et de Léon.

RETRAITE SACERDOTALE

La retraite sacerdotale du R. P. Hayen, dont il était question dans la dernière « S. R. », est **maintenue,** le nombre des inscriptions étant suffisant.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse les prochaines Ordinations :

— au **Séminaire, le vendredi** 27 **juin,** à 18 h. 30 (sous-diacres).
— à **la Cathédrale de Quimper, le samedi** 28 **juin,** à 15 heures (prêtres et diacres).
— à **l'église de la ZUP à Brest, le dimanche 29 juin,** à 11 h. (prêtres).
— à **S. Houardon de Landerneau, le samedi 5 juillet,** à 17 heures (prêtres et diacres).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RETRAITES D'ÉVEIL APOSTOLIQUES : ÉTÉ 1969

Comme cela se fait déjà depuis deux ans, les retraites sont laissées à la responsabilité des équipes de zone A.C.E. en collaboration avec les délégués à la Pastorale des Vocations, pour les garçons et pour les filles.

Les prêtres du Séminaire des Jeunes de Pont-Croix participeraient bien volontiers à ces retraites. La Commission des responsables qui les prend en charge voudra bien se mettre en relation avec eux.

Il est bon de rappeler ce que Monseigneur l'Evêque écrit dans sa lettre pastorale :

> « Aider les jeunes **et déjà les enfants,** selon la mesure de leurs possibilités, à s'engager dans une action apostolique... Les mouvements apostoliques d'enfants ou de jeunes leur offrent des moyens privilégiés de réfléchir sur leur vie, de lui donner un sens, de se mettre déjà au service des autres... C'est par ces engagements que leur propre foi sera fortifiée et qu'ils se prépareront à être ces chrétiens adultes dont l'Eglise et le monde ont besoin. »

Pour ce qui est du problème plus spécifique des jeunes en projet de sacerdoce, il est bon de relire ce qui est dit au sujet de Pont-Croix :

> « Le Séminaire premier cycle de Pont-Croix reste de plein exercice. Un projet de sacerdoce est toujours à prendre au sérieux chez un enfant et il faut lui assurer les meilleures conditions d'épanouissement. Le Séminaire de Pont-Croix assure ces garanties. Dans les circonstancces actuelles et dans l'état présent de la pastorale diocésaine, je souhaite que les familles continuent à lui confier leurs enfants et que les prêtres fassent confiance aux éducateurs de cette maison. »

Il reste cependant le problème des jeunes du premier cycle qui pensent au sacerdoce ou à la vie religieuse et qui ne sont pas dans une institution spécialisée. Si au niveau du second cycle des essais sont tentés et semblent intéressants, le travail au niveau du premier cycle reste à faire. Il faudra s'y mettre dès octobre 1969.

⁂

Voici les divers centres prévus pour les retraites d'été 1969 :

— **Zone de Quimper.**

30 juin-3 juillet, au Grand Séminaire.
1er-4 septembre, Juvénat de Kérivoal.
Inscriptions Sœur Anna, Institution Ste-Anne, Quimper.

— **Zone de Lesneven.**

14-17 juillet, collège St-François, Lesneven.
Inscriptions : A. Bodénès, vicaire, Ploudaniel.

— **Zone de Douarnenez :**

7-10 juillet, séminaire de Pont-Croix.
Inscriptions : M. Caër, vicaire, Pont-Croix.

— **Zones de Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Carhaix.**

A l'école Saint-Jacques, Guiclan :
Pour les garçons : 7-9 juillet et 23-25 août.
Pour les filles : 9-12 juillet et 20-23 août.
Inscriptions : pour juillet : M. Pengam, vicaire, Guiclan - pour août : M. Bodénès, vicaire à St-Martin, Morlaix.

— **Zone de Ploudalmézeau.**

Date et lieu non encore fixés.
Inscriptions : A. Bossard, vicaire, Saint-Renan.

— **Secteur de Lannilis.**

30 juin-3 juillet : école des Frères, Lannilis (garçons et filles).
Inscriptions : A. Miossec, vicaire, Lannilis.

— **Zone de Brest.**

Date et lieu non encore fixés.
Inscriptions : Jean Moalic, vicaire, Lambézellec.

— **Zone de Landerneau.**

7-10 juillet, école S. Sébastien (garçons et filles).
Inscriptions : F. Tréguer, presbytère, Landerneau.

REGISTRES PAROISSIAUX

Le secrétaire-archiviste de l'Evêché serait reconnaissant aux chefs de paroisse qui ne l'ont pas encore fait de lui faire parvenir rapidement les registres paroissiaux pour l'année 1968.

RETRAITE DE FIANCÉS

La prochaine retraite de fiancés aura lieu à la **Retraite de Lesneven, du jeudi soir 26 juin (19 h. pour le repas, ou 20 h. 30) au dimanche 29, à midi.** Pour les inscriptions et tous renseignements, s'adresser à : Maison de la Retraite, 10, rue de la Marne, Lesneven (tél. 0.11).

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Marcel Chaim.**

Né le 16 janvier 1903 à Brest. Etudes au Kreisker. Prêtre le 25 juillet 1928. Professeur au collège S. Louis à Brest. Guerre et captivité. Décembre 1945, aumônier du Cours Normal S. Sébastien, à Landerneau. Juillet 1954, aumônier de S. François, à Morlaix. Novembre 1961, doyen honoraire. Août 1966, démissionnaire, se retire à la Maison S. Joseph. — Décédé le 18 juin 1969.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Marty à l'Assemblée Evêques-Prêtres

Evêques et prêtres nous venons de travailler pendant deux jours. Cette commune recherche est une étape ; je la crois importante ; elle est exigeante et positive ; loin de nous enfermer en nous-mêmes, nous voulons rester fidèles à la mission apostolique, accueillir l'Esprit, vivre — avec et pour les hommes de ce temps — la Parole qui libère. Ainsi nous sommes au service de tous nos frères dans le sacerdoce ministériel...

Evêques et prêtres nous sommes au service de ce monde, non pas d'un monde abstrait, livresque, construit, mais de l'univers vrai des hommes vivants, des gens concrètement rencontrés avec leurs espoirs, leurs interrogations et leurs misères, les personnes patiemment aidées, toujours accueillies, respectées. La charité nous presse, elle nous donne vigueur et paix ; c'est elle qui nous rend serviteurs.

Le premier service — sans doute aujourd'hui l'unique service — est d'être les témoins de Jésus-Christ. Si nous n'avons aucune expérience spirituelle, si nous ne voyons pas l'Invisible, si le Christ n'est pas quelqu'un, l'ami rencontré qui a converti et bouleversé notre propre existence : notre service est vain, vains nos efforts, nos réflexions et nos adaptations pastorales... Nous disons avec St Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ».

A l'écoute du monde et témoins de Dieu, nous pouvons alors être apôtres de l'Evangile. Mais l'apostolat n'est pas un bien personnel ; on ne se fait pas apôtre, on est choisi et envoyé ; on ne s'impose pas une mission, on la reçoit dans la communauté.

Au Jour de la Pentecôte, c'est ensemble que les disciples ont été envahis par l'Esprit : et ainsi est née l'Eglise..., l'unique Eglise du Christ. Et c'est le peuple de Dieu tout entier qui participe à la mission apostolique ; c'est l'Eglise qui évangélise ; car seule la communauté, telle que le Seigneur l'a voulue, fait avec certitude l'expérience plénière de la résurrection et du salut en Jésus-Christ. Elle vit et réalise le monde futur proposé par Dieu aux hommes.

C'est pourquoi aux évêques et aux prêtres — témoins et apôtres avec tous — l'Esprit est donné par le ministère pastoral : Dieu nous fait pasteurs d'un peuple d'apôtres. Par vocation nous sommes co-responsables de la mission de l'Eglise. Certes les responsabilités sont diverses. Le Concile les a définies : « les évêques, en effet, ont reçu — pour l'exercer avec l'aide des prêtres et des diacres — le ministère de la communauté. Ils président au nom et en place de Dieu, le troupeau dont ils sont les pasteurs », ils le servent « par le magistère doctrinal, le sacerdoce du culte sacré, le ministère de gouvernement » (L.G. 20). « Les prêtres — dit encore le Concile — sont établis dans l'ordre du presbytérat pour être les coopérateurs de l'ordre épiscopal dans l'accomplissement de la mission apostolique confiée par le Christ. La fonction des prêtres, en tant qu'elle est unie à l'ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son corps » (M.V.P. n° 2). Ces communes responsabilités pastorales nous les reconnaissons nôtres ; il nous faut sans doute apprendre à les mieux vivre...

Paul VI devant l'O. I. T.

" Jamais plus le travail au dessus ou contre les travailleurs "

...Dans le travail, c'est l'homme qui est premier.. Qu'il soit artiste ou artisan, entrepreneur, ouvrier ou paysan, manuel ou intellectuel, c'est l'homme qui travaille et c'est pour l'homme qu'il travaille. C'en est donc fini de la priorité du travail sur le travailleur, et de la suprématie des exigences techniques et économiques sur les besoins humains. Jamais plus le travail au-dessus du travailleur, jamais plus le travail contre le travailleur, mais toujours le travail pour le travailleur, le travail au service de l'homme, de tout homme et de tout l'homme...

I) L'O.I.T. AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

A l'heure même du triomphe de la technique et de ses effets gigantesques sur la production économique, c'est l'homme qui concentre sur lui l'attention du philosophe, du sociologue et du politique. Car il n'est, en définitive, de vraie richesse que de l'homme. Or, qui ne le voit, l'insertion de la technique dans le processus de l'activité humaine se ferait au détriment de l'homme, si celui-ci n'en demeurait toujours le maître, et s'il n'en dominait l'évolution. S'il « faut en toute justice reconnaître l'apport irremplaçable de l'Organisation du travail et du progrès industriel à l'œuvre du développement » (« Populorum progressio » n° 26) vous savez mieux que quiconque les méfaits de ce qu'on a pu appeler la parcellisation du travail dans la société industrielle contemporaine. Au lieu d'aider l'homme à devenir plus homme il le déshumanise ; au lieu de l'épanouir, il l'étouffe sous une chape d'ennui pesant. Le travail demeure ambivalent, et son organisation risque de dépersonnaliser celui qui l'accomplit, si ce dernier, devenu son esclave, y abdique intelligence et liberté, jusqu'à y perdre sa dignité. Qui ne le sait, le travail, source de fruits merveilleux quand il est véritablement créateur, peut, au contraire (cf. Exode 1/8-14) emporté dans le cycle de l'arbitraire, de l'injustice, de la rapacité et de la violence, devenir un véritable fléau social, comme l'attestent ces camps de travail érigés en institutions, qui ont été la honte du monde civilisé.

Le rôle de l'O.I.T.

Qui dira le drame parfois terrible du travailleur moderne, écartelé entre son double destin de grandiose réalisateur, en proie trop souvent aux intolérables souffrances d'une condition misérable et prolétarienne, où le manque de pain se conjugue avec la dégradation sociale pour créer un état de véritable insécurité personnelle et familiale ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous l'avez compris. C'est le travail en tant que fait humain, premier et fondamental, qui constitue la racine vitale de votre Organisation, et en fait un arbre magnifique, un arbre qui étend ses rameaux dans le monde entier, par son caractcère international, un arbre qui est un honneur pour notre temps, un arbre dont la racine toujours fertile le sollicite à une activité continue et organique.

C'est cette même racine qui vous interdit de favoriser des intérêts particuliers, mais vous met au service du bien commun. C'est elle qui constitue votre génie propre et sa fécondité ; intervenir partout et toujours pour porter remède aux conflits du travail, les prévenir si possible, secourir spontanément les accidentés, élaborer de nouvelles protections contre de nouveaux dangers, améliorer le sort des travailleurs, en respectant l'équilibre objectif des réelles possibilités économiques, lutter contre toute ségrégation génératrice d'infériorité, pour quelque motif que ce soit — esclavage, caste, race, religion, classe — en un mot défendre, envers et contre tous, la liberté de tous les travailleurs, faire prévaloir inlassablement l'idéal de la fraternité entre les hommes, tous égaux en dignité...

Sa méthode : faire collaborer les forces sociales.

Sur votre route, les obstacles à écarter et les difficultés à surmonter, ne manquent pas. Mais vous l'aviez prévu, et c'est pour y faire face que vous avez recours à un instrument et à une méthode qui pourraient suffire à eux seuls pour l'apologie de votre institution. Votre instrument original et organique, c'est de faire conspirer les trois forces qui sont à l'œuvre dans la dynamique humaine du travail moderne : les hommes de gouvernement, les employeurs et les travailleurs. Et votre méthode — désormais typique paradigme, — c'est d'harmoniser ces trois forces, de les faire non plus s'opposer, mais concourir « dans une collaboration courageuse et féconde », par un constant dialogue pour l'étude et la solution de problèmes toujours renaissants et sans cesse renouvelés.

Son but : la paix universelle par la justice sociale.

Cette conception moderne et excellente est bien digne de remplacer définitivement celle qui a malheureusement dominé notre époque : conception dominée par l'efficacité recherchée à travers des agitations trop souvent génératrices de nouvelles souffrances et de nouvelles ruines, risquant ainsi d'annuler, au lieu de les consolider, les résultats obtenus au prix de luttes plus d'une fois dramatiques.

Il faut le proclamer solennellement : les conflits du travail ne sauraient trouver leur remède dans des dispositions artificiellement imposées, qui privent frauduleusement le travailleur et toute la communauté sociale de leur première et inaliénable prérogative humaine, la liberté. Ils ne sauraient pas plus le trouver du reste en des situations qui résultent du seul et libre jeu — comme on dit — du déterminisme des facteurs économiques. De tels remèdes peuvent bien avoir les

(suite page 405)

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Orientations, Programmes et Documents pour la rentrée 1969-70

L'année scolaire qui s'achève a débuté par une rentrée difficile au niveau de certains cours de catéchisme — enseignement religieux : documents nouveaux, orientations nouvelles, échelonnement de parution, retard d'édition, etc... La rentrée prochaine sera plus calme. Il n'y aura guère de changement ou de modification dans les orientations ou les documents — sinon quelques ajustements qui vous sont précisés au fil des pages qui suivent. Nous pouvons vous garantir que tous les documents sont d'ores et déjà disponibles.

Nous souhaitons vous aider à préparer dès maintenant cette rentrée en vous rappelant les orientations propres à chaque niveau et en vous donnant l'éventail des programmes et documents utilisables.

Dans la liste des instruments de travail ci-après, nous vous prions de noter attentivement ceux qui sont à commander **aux libraires** et ceux (documents régionaux) qui sont à commander **à la D.E.R.** (Direction de l'Enseignement Religieux).

— pour ce qui est des documents servis par les libraires, il est souhaitable que vous leur communiquiez dès maintenant, au moins à titre prévisionnel, vos besoins pour la rentrée prochaine. Ceci facilitera beaucoup le travail des libraires et vous évitera tout retard à la rentrée.

— pour ce qui est des documents régionaux servis par la D.E.R., nous vous adresserons, comme chaque année, un bulletin de commande, au cours de la deuxième quinzaine d'août et nous serons à votre disposition pour les livraisons à partir du 1er septembre.

I. — CLASSES ENFANTINES

1. — Remarques générales.

a) Il est demandé à tous les catéchistes du diocèse de tenir compte, dans leur enseignement et dans l'établissement des programmes, des « Orientations pour l'enseignement religieux des tout-petits » publiées par la Commission Nationale de l'Enseignement Religieux. (Fascicule en vente à la D.E.R.)

b) Au cours de l'année scolaire 1969-70, nous espérons pouvoir rencontrer les éducatrices des classes enfantines pour réfléchir avec elles à l'éveil religieux des tout-petits.

2. — Documents de base — pour éducatrices :

— **« A la découverte de Dieu »**, J.-M. Dingeon, éd. Le Grain de Sénevé (en librairie).

— **« Education religieuse des Tout-Petits »**, Fiches « Vérité et Vie, n° 508-509-518 (à la D.E.R.).

— **« Orientations 3-6 ans »**, La Diffusion Catéchistique de Lyon (à la D.E.R.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. — **Documents complémentaires — pour parents et éducatrices :**

— **« L'Eveil religieux des Tout-Petits »**, par l'équipe de rédaction de la revue « Pomme d'Api » (à la D.E.R.).

— **« Enfants de Dieu »**, de Françoise Destang, éd. Mame (en librairie). Ce livre permettra une première approche de Dieu. Il pourra être utilisé aussi bien par les parents que par la maîtresse de classe enfantine.

— Fiches **« Donner la vie »**, de la région Provence-Méditerranée, éd. Mame (en librairie). Faire que Dieu soit présent à l'univers des petits non de façon notionnelle, mais d'une manière vitale : tel est le but de ces deux séries de fiches qui s'adressent aux éducatrices et aux familles. Elles partent des événements de la vie des enfants pour révéler un aspect du Mystère chrétien.

— La revue **« Dans la Lumière »**, pages mensuelles pour l'éducation chrétienne des enfants de 3 à 7 ans, publiées par le Service de la Formation Chrétienne des Tout-Petits du C.N.E.R., 19, rue de Varenne, Paris, VII^e^. (Abonnement 10 F., C.C.P. 25.077.38). Cette revue est également utilisable pour le Cours Préparatoire.

— Les albums de la collection **« Réjouis-Toi »**, collection dirigée par Françoise Destang (en librairie). Ces albums peuvent être conseillés aux parents pour une formation chrétienne de leurs enfants dans la vie.

II. — COURS PRÉPARATOIRE - CLASSE DE 11^e^

1. — Remarques générales :

a) Cette classe correspond encore à la période de l'éveil religieux de l'enfant, dans la ligne des **« Orientations pour l'enseignement religieux des Tout-Petits »** publiées par la Commission Nationale de l'Enseignement Religieux. Il est important d'y favoriser une éducation chrétienne dans la famille.

b) En écoles catholiques, il n'est pas toujours possible de prendre à part les enfants du Cours Préparatoire. Ils sont souvent regroupés, soit avec les enfants du Cours Elémentaire, soit avec ceux des classes enfantines. **Il serait souhaitable qu'à l'avenir le regroupement, s'il est nécessaire, se fasse de préférence avec les enfants des classes enfantines.**

c) En écoles catholiques, le catéchisme du Cours Préparatoire pose de nombreuses questions aux catéchistes : programme, instruments de travail et initiation sacramentaire. **Au cours de l'année prochaine, la Direction de l'Enseignement Religieux proposera une série de réunions aux catéchistes du Cours Préparatoire pour réfléchir** avec eux à ces différentes questions et préparer une certaine évolution.

2. — Documents de base :

a) En écoles catholiques :

— **« Mon premier catéchisme »** (à la **D.E.R.**).. Ce programme doit être remplacé en 1970 par un autre document que la Région Apostolique de l'Ouest est en train d'élaborer. C'est donc **sa dernière année de parution.**

— **« Education religieuse des 6-7 ans »**, fiches « Vérité et Vie », n° 539-546-552 (à la D.E.R.).

— **« Orientations 6-7 ans »**, la Diffusion Catéchistique de Lyon (à la D.E.R.).

— **« Par Jésus Dieu nous parle »**, J.-M. Dingeon, éd. Le Grain de Sénevé (en librairie).

b) En famille :

— La revue **« Dans la Lumière »**, pages mensuelles pour l'éducation chrétienne des enfants de 3 à 7 ans. Abonnement 10 F., 19, rue de Varenne, Paris, VII^e^.

— **« L'éveil religieux des Tout-Petits »**, par l'équipe de rédaction de la revue « Pomme d'Api » (à la D.E.R.).

— Fiches **« Donner la vie »**, de la Région Provence-Méditerranée, éd. Mame (en librairie).

III.. — COURS ÉLÉMENTAIRE - CLASSES DE 10^e^ ET 9^e^

1. — Remarques générales :

a) Nous n'avons pas, pour la rentrée 1969, d'instruments de travail renouvelés pour ce Cours. Il faudra encore patienter et attendre la rentrée 1970. La Région Apostolique de l'Ouest élabore de nouveaux documents régionaux pour remplacer **« Mon premier Catéchisme »**, **« Je suis la Voie »** et **« Pour vivre en chrétien »**. Mais ceci pour 1970. C'est donc la dernière année de parution de ces trois documents.

Plutôt que de prendre un nouvel ouvrage qu'il faudrait abandonner dans un an, il est préférable de s'en tenir provisoirement aux documents déjà en usage.

b) Au cours de l'année scolaire 1969-70, **la Direction de l'Enseignement Religieux proposera aux catéchistes du Cours Elémentaire une série de réunions** pour les initier à l'esprit des nouveaux documents régionaux prévus pour 1970, pour réfléchir avec eux aux questions posées par la sacramentalisation des enfants du Cours Elémentaire (Première Confession, Première Communion...) et étudier la manière d'associer les parents à l'éducation religieuse de leurs enfants.

2. — Documents de base (selon la répartition habituelle) :

— **« Mon premier Catéchisme »** (à la D.E.R.).

— **« Je suis la Voie »** (à la D.E.R.).

— **« Pour vivre en chrétien «** (à la D.E.R.). Ce dernier document est spécialement destiné au Cours Elémentaire - deuxième année - en écoles catholiques. La mémorisation en a été renouvelée en fonction du nouveau Catéchisme du Cours Moyen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3. — **Documents complémentaires :**

— Brochures pour les parents : **Parents chrétiens et Catéchisme** (à la D.E.R.) ; **Parents chrétiens et Première Confession** (à la D.E.R.) ; **Parents chrétiens et Première Communion** (à la D.E.R.).

— **« Va en paix »**, de Françoise Destang, éd. Le Grain de Sénevé (en librairie), pour la préparation à la première confession et l'initiation au sacrement de Pénitence.

— **« Viens à la messe »**, de Fr. Destang, éd. Le Grain de Sénevé (en librairie), livret des éducateurs et livret de l'enfant pour l'initiation à la Messe et la préparation à la première Communion.

— **« Vers Pâques »**, de Fr. Destang, éd. Le Grain de Sénevé (en librairie), brochure pour vivre le Carême au rythme de l'enfant.

4. — **Note sur les expériences de cactéchisme par les parents.**

Depuis peu, quelques paroisses ont organisé un catéchisme fait par les parents — au moins au niveau du Cours Elémentaire première année —. D'autres s'interrogent en ce sens. Ces expériences appellent des conditions d'exercice très précises et comportent des exigences très strictes. La Direction de l'Enseignement Religieux se tient à la disposition des catéchistes qui auraient l'intention de lancer de telles expériences, pour les aider à y réfléchir et les conseiller dans le choix des documents à utiliser.

IV. — COURS MOYEN - CLASSES DE 8e ET 7e

1. — **Remarques générales :**

a) Les directives officielles parues dans la « Semaine Religieuse » du 6 septembre 1968 — concernant l'adaptation prioritaire **« Qui es-tu, Seigneur »** (p. 455), les choix particuliers (p. 456) et l'organisation du catéchisme par cours (p. 457-58) — demeurent normatives.

b) Nous rappelons que ces directives officielles prévoient pour le Cours Moyen :

1° en règle générale : les manuels **« Qui es-tu, Seigneur »** (cf. « Semaine Religieuse » du 6 septembre 1968, p. 466-469).

2° pour les cas particuliers : les manuels **« Amis de Dieu ».**

2. — **Documents de base (en librairie exclusivement) :**

a) Pour le maître : **Qui es-tu, Seigneur,** livre du catéchiste, série A ou B (en librairie).

b) Pour les élèves : **Qui es-tu, Seigneur,** manuel de l'enfant, série A ou B (en librairie).

c) Pour les parents : **Qui es-tu, Seigneur.** Deux séries de six dossiers pour la réflexion des parents. Chaque dossier traite un sujet et comporte 8 pages. La première série de 6 sujets paraîtra en novembre 1969 (en librairie).

N. B. — Paroisses et écoles sont instamment invitées à communiquer dès maintenant aux **libraires** leurs commandes prévisionnelles en vue de la rentrée.

3. — **Documents complémentaires (à commander exclusivement à la D.E.R.) :**

a) Pour le maître : **Qui es-tu, Seigneur,** dossier d'activités pour les catéchistes, série A ou B (à la D.E.R.).

b) Pour les élèves : **Qui es-tu, Seigneur,** fichier d'activités pour les enfants, série A ou B (à la D.E.R.).

c) Pour les catéchistes de quartier : **Qui es-tu, Seigneur,** feuilles polycopiées pour les séances de reprise en quartier, série A ou B (à la D.E.R.).

4. — **Une revue pour les catéchistes :**

« Catéchistes d'aujourd'hui », abonnement, 8 F. ; Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8e.

Nous conseillons vivement la diffusion de cette petite revue auprès de tous les catéchistes du diocèse. Elle assure une formation doctrinale et pédagogique régulière et solide, un échange d'expériences et une information sur la vie concrète du mouvement catéchistique. Elle constitue un très bon instrument de travail pour les réunion de catéchistes.

V. — CLASSE DE SIXIÈME

1. — **Remarques générales :**

a) Le manuel **« Je crois »**, déjà en usage, a fait l'objet d'une refonte complète, afin de l'harmoniser avec le nouveau catéchisme du Cours Moyen. De même, le livre du maître fait l'objet d'une édition entièrement nouvelle.

b) Cette nouvelle édition régionale sera utilisable au moins pour deux années — car le catéchisme national pour les classes de 6e-5e, faisant suite au Cours Moyen, ne paraîtra certainement pas avant la rentrée 1971.

2. — **Document de base :**

— **Je crois,** livre du maître et livre de l'élève - nouvelle édition (à la D.E.R.).

3. — **Document complémentaire :**

— **Parents chrétiens et Communion Solennelle** (à la D.E.R.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4. — Note sur les classes de transition.

Au cours de l'année 1968-69, la Direction de l'Enseignement Religieux a travaillé avec des équipes restreintes d'éducateurs de classes de transition pour rechercher avec eux les lignes d'une pédagogie de la foi en lien avec la pédagogie et les thèmes profanes de ces classes. Nous poursuivrons ce travail au cours de l'année prochaine, en essayant d'élargir la participation.

VI. — CLASSE DE CINQUIÈME

1. — Remarque générale :

En attendant la parution du Catéchisme National pour les classes de 6e-5e, faisant suite à celui du Cours Moyen (parution prévue pour la rentrée 1971 au plus tôt), la Région Apostolique de l'Ouest a élaboré un programme régional pour la classe de 5e, intitulé « **Découvertes** ». Ce programme est un élément de transition qui prépare le document national en élaboration. Il a déjà été largement utilisé dans le diocèse en 1968-69 et semble être un instrument de travail adapté pour la catéchèse de la pré-adolescence.

2. — Document de base :

— « **Découvertes** », livre du maître et fichier de l'élève (à la D.E.R.).

3. — Documents complémentaires :

— « **Au souffle de l'Esprit : dans l'Eglise du Christ** », de Jh. Colomb. Livre du maître et livre de l'élève, éd. Desclée et Cie (en librairie).

— « **La Pédagogie du Héros** », Bournique et Pilet, éd. Fayard-Mame (en librairie).

— « **La Bonne Nouvelle de J.-C.** », Bahin-Bagot, éd. Mame (en librairie).

— « **Chrétiens dans le monde** », livre du maître et fichier de l'élève, éd. Centurion-Privat (en librairie).

VII. — CLASSE DE QUATRIÈME

1. — Remarque générale.

Thèmes proposés pour la classe de Quatrième par les **Orientations nationales** officielles :

1° L'appel de Dieu à l'homme : Bonheur et réussite, L'homme appelé à vivre avec Dieu, L'homme appelé à vivre avec les autres.

2° Le comportement chrétien : Obéissance, Justice, Dialogue, Discipline de vie et renoncement, Témoignage des chrétiens dans le monde d'aujourd'hui.

3° Vie liturgique et sacramentaire : Baptême, Eucharistie, Sacrement des malades.

4° Problèmes de vie : Loisirs, Amitié, Pureté...

2. — Document de base :

— « **Chemins ouverts** », livre du maître et fichier de l'élève (à la D.E.R.).

3. — Documents complémentaires :

— « **Tu nous guideras** » (garçons), livre du maître et fichier de l'élève, éd. Voix de l'Ain (en librairie).

— « **Sur les chemins de la vie** » (filles), livre du maître et fichier de l'élève, éd. Voix de l'Ain (en librairie).

— « **Celui qui croit en moi vivra** », Bahin-Bagot, éd. Mame (en librairie).

VIII. — CLASSE DE TROISIÈME

1. — Remarque générale.

Thèmes proposés pour la classe de Troisième par les **Orientations nationales** officielles :

1° Composantes de la personnalité chrétienne : Vocation, Foi, Conscience, Liberté.

2° Le comportement chrétien : Vérité, Travail, Argent, Ouverture au monde.

3° Vie sacramentaire et liturgie : Confirmation, Pénitence, Eucharistie, Prière.

4° Problèmes de vie : Amitié, Loisirs, Engagement et vie apostolique, Problème de l'au-delà...

2. — Documents de base :

— Pour l'élève : **Vivre, c'est le Christ,** série I, R. Berthier, éd. Fleurus (en librairie).

— Pour le maître : Dossier diocésain polycopié pour l'utilisation des fiches Berthier (pas de nouvelle édition). — **Vivre en plénitude,** Bagot, éd. Mame (en librairie).

3. — Documents complémentaires :

— Fiches « **Ensemble** », série I : **Problèmes de vie** (en librairie).

— **Amitié,** Babin, dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes, éd. du Chalet (en librairie).

— **Pureté,** Babin, dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes, éd. du Chalet (en librairie).

— **Vocation,** Babin, dossier pour l'éducateur et fiches pour les jeunes, éd. du Chalet (en librairie).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IX. — NOTE IMPORTANTE CONCERNANT UNE EXPÉRIENCE DE PRISE EN CHARGE COORDONNÉE DES 4e-3e : LE « SERVICE TRONC COMMUN »

Il s'agit d'une expérience tentée en France et qui en est à ses débuts. En lien avec les campagnes d'année des Mouvements J.E.C. et M.R.J.C., le Service « Adolescence » du Centre National de l'Enseignement Religieux va coopérer à l'élaboration de documents permettant aux jeunes d'approfondir leur foi.

Il est important de bien voir qu'en aucun cas ces documents émanant du **« Tronc commun »** ne seront des programmes d'année pour un cours d'enseignement religieux au sens strict.

Cette expérience est importante : elle doit avoir toute notre attention.

La Direction de l'Enseignement Religieux du diocèse se tiendra à la disposition des aumôniers, des éducateurs ou des animateurs de C.E.G.-C.E.S. pour les aider à conduire les activités suscitées et vécues par les jeunes jusqu'à la réflexion catéchétique.

X. — CLASSES DE SECONDE - PREMIÈRE - TERMINALES

1. — Remarques générales.

a) Le Service « Adolescence » du Centre National de l'Enseignement Religieux propose une programmation et une répartition de thèmes catéchétiques essentiels pour les classes de Seconde, Première et Terminales — dans un fascicule intitulé : **« Catéchèse des adolescents, programme d'E.R. pour le Cycle Long »** (en vente à la D.E.R.).

b) Une telle programmation ne saurait être un **carcan :** elle vise à fournir des orientations qui ont pour norme la révélation elle-même et la situation des jeunes face à Dieu dans l'Eglise d'aujourd'hui. L'élaboration concrète de ces thèmes ne peut se faire qu'**en dialogue** avec les jeunes.

c) Nous souhaitons vivement que de petits groupes d'éducateurs de Seconde, ou de Première, ou de Terminales se constituent pour travailler ensemble au plan d'une ville ou d'un secteur. Nous tenons à réaffirmer que, dans la mesure de nos moyens, **la Direction de l'Enseignement Religieux est à la disposition de ces équipes pour participer au travail de recherche.**

Il s'agit de chercher ensemble comment présenter aux jeunes une proposition sérieuse de la foi, liée à leurs centres d'intérêt fondamentaux et aux situations culturelles dans lesquelles ils vivent.

2. — Documents utilisables :

a) **Niveau 2de :**

— Les dossiers polycopiés édités par la D.E.R. au cours des trois dernières années et remis aux participants des réunions d'éducateurs. (Pas de réédition.)

— **Vivre, c'est le Christ,** série II, René Berthier, éd. Fleurus (en librairie).

— Fiches **« Ensemble »,** série II : **Religion et Christianisme** (en librairie).

— **L'Eglise à l'écoute du monde,** F. Favreau, éd. Mame (en librairie).

— **Eglise et monde d'aujourd'hui,** Babin, éd. du Chalet (en librairie).

b) **Niveau 1re :**

— Les dossiers polycopiés édités par la D.E.R. au cours des dernières années et remis aux participants des réunions d'éducateurs de Première. (Pas de nouvelle édition.)

— **« Thèmes de catéchèse »,** deuxième année : **J.-C. m'appelle à une vie réussie,** éd. Bloud et Gay (en librairie).

— Fiches **« Ensemble »,** série IV : **Le Message de Dieu** (en librairie).

— **Jeunesse de la Foi,** René Berthier, éd. Fleurus (en librairie).

c) **Niveau Terminales :**

— **Jeunesse de la Foi,** R. Berthier, éd. Fleurus (en librairie).

— Fiches **« Ensemble »,** série III : **De l'athéisme à la foi** (en librairie).

— Fiches **« Ensemble »,** série IV : **Littérature et pensée chrétienne** (en librairie).

— Revues : **Panorama aujourd'hui, Promesses, Documents service adolescence.**

EN CONCLUSION : LA FORMATION PERMANENTE DES CATÉCHISTES...

La Direction de l'Enseignement Religieux se trouve face à un champ de travail très étendu, allant des tout-petits aux adultes, en passant par toutes les étapes de l'enfance et de l'adolescence. Les appels et les besoins sont très divers. Ceci exige de plus en plus un travail de réflexion, précis et adapté à chaque situation, et appelle aussi une multiplicité de groupes homogènes et relativement restreints pour permettre l'échange et le dialogue des éducateurs entre eux. L'organisation catéchétique diocésaine manque de cadres intermédiaires qualifiés pour animer localement ce travail de recherche diversifié et proche de la vie. A l'échelon diocésain, nous sommes obligés de nous arrêter à des priorités successives et limitées. Voici quelques-unes des orientations de travail pour l'année 1969-70 :

a) Selon les indications formulées au cours des pages précédentes, **la Direction de l'Enseignement Religieux organisera des rencontres de travail à l'usage des catéchistes des classes Enfantines, du Cours Préparatoire et du Cours Elémentaire.**

b) **Par ailleurs, nous souhaitons que des équipes de catéchistes ou d'éducateurs se constituent localement (au plan ville, ou doyenné, ou secteur) en unités homogènes de travail (soit au niveau enfance, soit au niveau adolescence, soit au niveau adulte).** Ces groupes peuvent se former à l'initiative de certains éducateurs ou des délégués caté-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chétiques. Il est souhaitable qu'ils demandent la collaboration de catémhistes plus qualifiés, travaillant dans le secteur, s'il s'en trouve. La Direction de l'Enseignement Religieux acceptera de participer au travail de ces groupes de recherche et de réflexion, dans la mesure où elle sera appelée et, aussi, à la mesure de ses possibilités réelles.

c) En réponse à de nombreux appels de catéchistes et d'éducateurs qui demandent à être aidés à « repenser » leur propre foi, la Direction de l'Enseignement Religieux proposera, dans quelques centres, une série de rencontres sur des thèmes essentiels de la foi. Il s'agit de chercher ensemble comment entendre et dire la foi chrétienne, pour un meilleur service de notre mission de catéchistes. Des précisions concernant ce projet seront apportées à la rentrée...

En attendant, nous souhaitons à tous de bonnes vacances...

F. PULUHEN - P. COQUET
Sr Joseph-Anna GENDROT et Sr Noël-Bernard CABIOCH

apparences de la justice, ils n'en ont point l'humaine réalité. C'est seulement en comprenant les raisons profondes de ces conflits, et en satisfaisant aux justes revendications qu'ils expriment, que vous en prévenez l'explosion dramatique et que vous en évitez les conséquences ruineuses. Avec Albert Thomas redisons-le : « Le social » devra vaincre « l'économique ». Il devra le régler et le conduire pour mieux satisfaire à la justice. C'est pourquoi l'Organisation internationale du travail apparaît aujourd'hui, dans le champs clos du monde moderne où s'affrontent dangereusement les intérêts et les idéologies, comme une voie ouverte vers un meilleur avenir de l'humanité. Plus que nulle autre institution peut-être, vous pouvez y contribuer, tout simplement en étant activement et inventivement fidèles à votre idéal : **la paix universelle par la justice sociale...**

II. — VERS L'AVENIR

Cet avenir ne peut se construire que dans la paix entre toutes les familles humaines au travail, entre les classes et entre les peuples, une paix qui repose sur une justice toujours plus parfaite entre tous les hommes...

Osons l'ajouter : **c'est contre lui-même qu'il vous faut défendre l'homme,** l'homme menacé de n'être plus qu'une partie de lui-même, réduit , comme on l'a dit, à une seule dimension. Il faut à tout prix l'empêcher de n'être que le pourvoyeur mécanisé d'une machine aveugle, dévoreuse du meilleur de lui-même, ou d'un Etat tenté d'asservir toutes les énergies à son seul service. C'est l'homme qu'il vous faut protéger, un homme emporté par les forces formidables qu'il met en œuvre et comme englouti par le progrès gigantesque de son travail, un homme entraîné par l'élan irrésistible de ses inventions, et comme étourdi par le contraste croissant entre la prodigieuse augmentation des biens mis à sa disposition, et leur répartition si facilement injuste entre les hommes et entre les peuples. Le mythe de Prométhée projette son ombre inquiétante sur le drame de notre temps, où la conscience de l'homme n'arrive pas à se hausser au niveau de son activité et à assumer ses graves responsabilités, dans la fidélité au dessein d'amour de Dieu sur le monde. Aurions-nous perdu la leçon de la tragique histoire de la tour de Babel où la conquête de la nature par l'homme oublieux de Dieu s'accompagne d'une désintégration de la société humaine (cf. Genèse 11/1-9).

Du plus avoir au plus être : la participation.

Dominant toutes les forces dissolvantes de contestation et de babélisation, c'est la cité des hommes qu'il faut construire, une cité dont le seul ciment durable est l'amour fraternel, entre les races et les peuples, comme entre les classes et les générations. A travers les conflits qui déchirent notre temps, c'est, plus qu'une revendication d'avoir, un désir légitime d'être qui s'affirme toujours davantage. Vous avez, depuis cinquante ans, tissé une trame toujours plus serrée de dispositions juridiques qui protègent le travail des hommes, des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

femmes, des jeunes, et lui assurent une rétribution convenable. Il vous faut maintenant prendre les moyens d'assurer la participation organique de tous les travailleurs, non seulement aux fruits de leur travail, mais encore aux responsabilités économiques et sociales dont dépend leur avenir et celui de leurs enfants.

Le droit des peuples au développement.

Il vous faut aussi assurer la participation de tous les peuples à la construction du monde, et vous préoccuper dès aujourd'hui des moins favorisés, tout comme vous aviez hier pour premier souci les catégories sociales les plus défavorisées. C'est dire que **votre œuvre législative doit se poursuivre hardiment et s'engager sur des chemins résolument nouveaux,** qui assurent le droit solidaire des peuples à leur développement intégral, qui permettent singulièrement « à tous les peuples de devenir eux-mêmes les artisans de leur destin ». C'est un défi qui vous est aujourd'hui lancé à l'aube de la seconde décennie du développement. Il vous appartient de le relever. Il vous revient de prendre les décisions qui éviteront la retombée de tant d'espoirs et jugguleront les tentations de la violence destructrice.

Il vous faut exprimer dans des règles de droit la solidarité qui s'affirme toujours plus dans la conscience des hommes. Tout comme hier, vous avez assuré par votre législation la protection et la survie du faible contre la puissance du fort — Lacordaire le disait déjà : « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit », — il vous faut désormais maîtriser les droits des peuples forts, et favoriser le développement des peuples faibles en créant les conditions, non seulement théoriques, mais pratiques, **d'un véritable droit international du travail, à l'échelle des peuples.** Comme chaque homme, chaque peuple doit pouvoir, en effet, par son travail, se développer, grandir en humanité, passer de conditions moins humaines à des conditions plus humaines. Il y faut des conditions et des moyens adaptés, une volonté commune, dont vos conventions librement élaborées entre gouvernements, travailleurs et employeurs, pourraient et devraient fournir progressivement l'expression. Plusieurs organisations spécialisées travaillent déjà à construire cette grande œuvre. C'est sur cette voie qu'il vous faut progresser.

Une raison de vivre pour les jeunes.

C'est dire que si les aménagements techniques sont indispensables, ils ne sauraient porter leurs fruits sans cette conscience du bien commun universel qui anime et inspire la recherche, et qui soutient l'effort, sans cet idéal qui porte les uns et les autres à se dépasser dans la construction d'un monde fraternel. Ce monde de demain, c'est aux jeunes d'aujourd'hui qu'il appartiendra de le bâtir, mais c'est à vous qu'il revient de les y préparer. Beaucoup reçoivent une formation insuffisante, n'ont pas la possibilité réelle d'apprendre un métier et de trouver du travail. Beaucoup aussi remplissent des tâches pour eux sans signification, dont la répétition monotone peut bien leur

procurer un profit, mais ne suffit pas pour leur donner **une raison de vivre** et satisfaire leur légitime aspiration à prendre, en hommes, leur place dans la société.

Qui ne saisit, dans les pays riches, leur angoisse devant la technocratie envahissante, leur refus d'une société qui ne réussit pas à les intégrer, et dans les pays pauvres, leur plainte de ne pouvoir, faute de préparation suffisante et de moyens adaptés, apporter leur concours généreux aux tâches qui les sollicitent ? Dans l'actuelle mutation du monde, leur protestation retentit comme un signal de souffrance et comme un appel de justice. Au sein de la crise qui ébranle la civilisation moderne, l'attente des jeunes est anxieuse et impatiente : sachons leur ouvrir les chemins de l'avenir, leur proposer des tâches utiles et les y préparer. Il y a tant à faire en ce domaine. Vous êtes bien conscients, d'ailleurs, et nous vous félicitons d'avoir inscrit à l'ordre du jour de votre 53e session l'étude de programmes spéciaux d'emploi et de formation de la jeunesse en vue du développement.

A ce combat pacifique, les disciples du Christ entendent participer de tout cœur, soutenus par la force de l'Esprit, force mystérieuse, mais réelle, ni magique, ni totalement étrangère à notre expérience historique et personnelle, car elle s'est exprimée en paroles humaines. Et sa voix retentit plus qu'ailleurs dans cette maison ouverte aux souffrances et aux angoisses des travailleurs, comme à ses conquêtes et à ses réalisations prestigieuses, une voix dont l'écho ineffable, aujourd'hui comme hier, ne cesse et ne cessera jamais de susciter l'espérance des hommes au travail : « Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulagerai ». « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés » (Matthieu 11/28 et 5/6).

● *ATLAS DE LA BIBLE (géographie, histoire, chronologie), par M. M. Rowley. Aux éditions du Centurion ; format* 21 × 26, 64 *pages de cartes* 4 *couleurs ;* 10 *francs.* — C'est un instrument de travail pratique et précis, susceptible de rendre service aux prêtres, aux catéchistes et à ceux qui désirent préciser le cadre de la Bible.

Une introduction présente, en quelques pages très sobres, les grands moments de l'histoire d'Israël et de l'Eglise primitive et explique la formation de la Bible.

Un tableau chronologique très détaillé, mais de consultation aisée, situe le développement de l'histoire d'Israël, du Christ et de l'Eglise primitive au milieu des événements qui marquent l'ensemble du Proche-Orient à ces époques.

Un important dossier de cartes donne, époque par époque, l'état du pays biblique et de l'Orient méditerranéen où se déroulent l'histoire d'Israël ainsi que la mission de Saint-Pol. Il comprend aussi le tableau de l'expansion et de la mission chrétiennes jusqu'à aujourd'hui.

Un index analytique signale tous les lieux intéressants mentionnés dans la Bible ou découverts par l'archéologie biblique. Pour chaque lieu, une brève notice historique renvoie au texte biblique où il est mentionné et indique son emplacement sur les cartes de l'atlas.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 22, 4e dimanche après la Pentecôte. Lundi 23, vigile de S. Jean Baptiste. Mardi 24, la nativité de S. Jean Baptiste. Mercredi 25, S. Guillaume. Jeudi 26, SS. Jean et Paul. Vendredi 27, de la férie. Samedi 28, vigile de S. Pierre et de S. Paul. Dimanche 29, S. Pierre et S. Paul, apôtres. Lundi 30, commémoration de S. Paul, apôtre. Mardi 1er juillet, le Précieux Sang de Notre-Seigneur. Mercredi 2, Visitation de la B. V. Marie. Jeudi 3, S. Irénée. Vendredi 4, S. Goulven. Samedi 5, S. Antoine Marie Zaccaria. Dimanche 6, 6e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Le Père Jean Abaléa,* de l'abbaye de St-Guénolé de Landévennec. *M. Struyven,* de Brest. *Mme Vve Léon,* de Brest. *M. Alain Quillévéré,* de Lanhouarneau, frère de M. le Recteur de Tréouergat. *Mme Déroff,* de Plouénan. *M. Christophe Méar,* de Trézilidé. *Mme Barbéoc'h,* de Cléden-Cap-Sizun. *M. Jean Marie Le Map,* de Saint-Pol-de-Léon. *M. Jean Queffélec,* de Plounévez-Porzay. *M Joachim Guillou,* de Quimper. *M. Jean Guillou,* de Bannalec.

SERVICE ANNIVERSAIRE : pour *M. l'abbé Joseph Améry,* le dimanche 6 juillet à 10 h., au Conquet.

● *L'O.C.C.A.J.*, 20, boulevard Poissonnière, Paris IXe, propose *des vacances africaines !* — Parcourir le Dahomey, le Togo, le Niger et le Sénégal était naguère un voyage aventureux que seuls pouvaient tenter les spécialistes. Quel mystère planait alors sur ces régions et quel prestige auréolait les rares explorateurs qui osaient braver la brousse, les grands fauves et... l'inconnu !

Les deux voyages auxquels convie l'O.C.C.A.J. (en juillet et en août prochain) sont, à juste titre, fort séduisants. Préparés avec le concours des Africains eux-mêmes, ils permettent non seulement de découvrir un extraordinaire décor mais aussi de rencontrer chez eux, dans leur vie quotidienne, ces hommes qui travaillent avec tant d'ardeur à construire leur avenir.

Au Dahomey, Togo et Niger les participants — par groupes de 8 — seront pris en charge par un responsable de mouvement de jeunesse qui leur servira de guide, durant un mois, et leur facilitera les contacts avec l'habitant. Un circuit de 2 500 kms en mini-cars est prévu qui permettre de visiter *Cotonou, Porto Novo, Canvie, Aboney, Kandi,* etc. sans oublier *le magnifique parc national du Niger* (où toute la faune africaine vit en liberté). 1 950 Fr. aller-retour.

Le second voyage vous offre la possibilité de séjourner deux semaines dans *un vrai village du Sénégal.* Entre mer et rivière, vous y passerez des vacances passionnantes. Vous pourrez pratiquer le ski nautique, la voile, le cheval, la pêche aux crabes, et si le cœur vous en dit... taquiner les pélicans et les caïmans de la rivière ! 1 750 Fr. aller-retour.

panorama d'une pastorale de vacances

Les lignes suivantes sont extraites d'une interview du Père Rabine, attaché au Secrétariat général de l'épiscopat pour les questions pastorales, parue dans « L'Union » du 10 juin 1969.

Plus de 20 millions de Français partent en vacances chaque années, soit 42.6 % de la population, de 500 à 700 000 nouveaux vacanciers chaque année. 45 diocèses sont intéressés par l'accueil massif des vacanciers. L'autre moitié des diocèses fournit ces vacanciers aussi bien à la mer qu'à la campagne ; l'importance croissante des vacances et des week-ends est dans le temps et dans l'espace. A titre d'indication, je signale qu'il y a un million 500 000 résidences secondaires en France et que chaque année on compte 70 000 résidences secondaires de plus.

Le tourisme social se développe avec les gîtes, le camping, les villages de vacances familiales, les voyages organisés, le tourisme à l'étranger en particulier en Espagne, en Angleterre, en Yougoslavie et en Afrique. En gros, voilà le contexte dans lequel nous travaillons.

— *Sur quel point l'Eglise porte-t-elle ses efforts à l'heure actuelle ?*

— La pastorale a deux directions complémentaires que j'appellerai la pastorale générale et la pastorale diversifiée.

La pastorale générale est centrée autour de la communauté des chrétiens et, en très gros, autour de la paroisse. On s'y pose le problème des équipements cultuels, du clergé de renfort, de la qualité des offices, de la possibilité d'un accueil au bénéfice de gens qui sont en vacances. Cet effort là est déjà fait depuis longtemps.

Trop souvent la pastorale du tourisme s'est réduite à peu près à cela : augmenter les horaires de messes, essayer d'obtenir des prêtres en renfort. C'est un premier effort et c'est aussi un premier aspect de la pastorale générale. Vous trouvez cela maintenant dans les deux tiers des diocèses français. Mais il faudrait que le clergé des pays d'où viennent les vacanciers se déplace et rejoigne les gens là où ils sont en vacances. Dans un certain nombre de paroisses, aussi bien sur le littoral de la Côte d'Azur que sur la façade atlantique, le même clergé souvent très peu nombreux reçoit une population décuplée, composée essentiellement de Parisiens ou de gens des grandes villes. On considère que 79 % des Parisiens vont en vacances et que la participation en vacances est proportionnelle à l'importance des agglomérations. Cela va de 16 ou 20 % à 79 % en pleine saison. Nous souhaiterions qu'un service s'instaure pour aller aider ceux qui accueillent les paroissiens des villes sur le littoral ou les zones de montagnes.

La pastorale diversifiée essaie d'atteindre les personnes selon les différentes catégories, soit les gens en vacances, soit les gens au travail pour le service des vacanciers. Pour les gens qui sont en vacances, les efforts sont portés actuellement sur l'Action catholique de plage avec la J.E.C., la J.I.C., les équipes d'A.C.I., l'A.C.G. et sur un certain nom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bre de services comme les « bibliothèques pour tous », etc. L'effort pastoral de l'heure actuelle serait de rejoindre les gens là où ils vivent. A côté de la pastorale générale qui accueille ceux qui veulent bien venir, il y a donc toute la mission qui consiste à aller rejoindre les gens sur leur propre terrain.

Il y a les gens qui travaillent. C'est le problème de l'hôtellerie, des saisonniers et des saisonnières pris en charge par le M.R.J.C. et la J.O.C. Le monde de l'hôtellerie reste assez peu atteint, peu de prêtres y travaillent actuellement, quelques séminaristes en stage et quelques religieuses femmes de chambre, vendeuses, etc...

Et l'étranger ? J'ai rencontré des prêtres qui accompagnent tous les ans des familles en vacances sur les côtes dalmates ou africaines. De plus en plus de gens vont passer leurs vacances en Afrique. Ils y vont quelquefois même en hiver pour les safari. On est perplexe là-bas devant cette invasion pacifique des Français ou des Allemands qui arrivent dans une civilisation musulmane et ont un comportement inconscient, se promenant dans des tenues plus que légères alors que toutes les femmes là-bas sont voilées. Ils font preuve d'un manque évident de connaissance des mœurs locales et entretiennent une façade d'argent devant ces gens très pauvres que l'on filme sans pudeur. On peut dire la même chose pour la Yougoslavie.

Pour l'Afrique, jusqu'à maintenant rien n'est organisé. En Yougoslavie, l'année dernière six ou sept prêtres se sont répartis sur la côte dalmate ; cette année nous en espérons plusieurs en Istrie, à Dubrovnik.

Nous cherchons quelques prêtres accompagnant les gens en vacances pour que les francophones — et ils sont nombreux — français, belges, puissent bénéficier d'un certain équipement pastoral. Ces prêtres séjournent dans des endroits que l'Episcopat de Yougoslavie leur a indiqués. Ils sont implantés soit sur un terrain de camping soit dans un séminaire. Ils desservent la côte et dépannent aussi les Français qui ne savent pas comment s'y prendre.

— Vous êtes au carrefour de tout cela. Comment voyez-vous une coordination des efforts ?

— Une coordination des efforts est tentée à travers un réseau que nous avons essayé d'établir et qui comporte des animateurs régionaux. Nous avons divisé la France en plusieurs régions touristiques. A l'intérieur de ces régions touristiques nous avons essayé de susciter, autant que nous l'avons pu, des délégués diocésains qui font la coordination sur le plan du diocèse entre la pastorale habituelle des curés, des vicaires qui sont sur le terrain et la pastorale que j'appelle missionnaire : les camps-mission avec les prêtres et les religieuses qui viennent travailler pendant l'été ou qui animent des colonies de vacances, par exemple...

— Que peut-on attendre aujourd'hui des prêtres et des religieuses ?

— Je pense qu'il faut sérier. Prenons les prêtres qui exercent leur ministère dans les pays *d'où viennent les vacanciers*. Comment préparent-ils leurs vacanciers à leurs vacances ? C'est tout le problème de la prédication et de la réflexion avant le départ.

Il y a une réflexion chrétienne à porter sur l'attitude en vacances, sur la façon de se comporter par rapport au personnel mis à sa disposition ; qu'on n'aille pas nécessairement chez le commerçant à 13 heures ; de même à l'hôtel peut-on exiger ses repas à 21 heures ou 22 heures ?

Le problème du « renfort ». Ne pourrait-on pas s'organiser entre deux ou trois paroisses de Paris et des grandes villes, pour libérer un ou deux prêtres ? Ils passeraient assez régulièrement, plusieurs années de suite, un mois dans telle ou telle paroisse d'accueil, étant entendu que ce ne serait pas leur temps de vacances. Les grandes villes se vident quelquefois de la moitié de leurs habitants : on ne peut pas maintenir autant de messes le dimanche, organisons un « tour de garde » comme le font les pharmaciens. Que les prêtres qui vont en vacances, sans être exploités par les paroisses, puissent au moins se signaler pour dire une messe le dimanche. Un curé célèbre parfois quatre messes le dimanche alors qu'un prêtre sur sa paroisse ne s'est pas signalé.

Du côté des religieuses, je vois plusieurs catégories. Il y a d'abord les religieuses sur place, en particulier les soignantes dont la clientèle a fortement augmenté. Les religieuses qui accompagnent des enfants, il me semble important qu'elles puissent se rencontrer, de congrégations différentes. Il y a les religieuses missionnaires qui vont travailler, petite minorité de volontaires (femmes de chambre, vendeuses, etc.). Elles tentent là une expérience très intéressante de ce qu'est la vie de saisonniers et de saisonnières. Enfin des religieuses pourraient peut-être passer leurs vacances sur un terrain de camping à trois ou quatre de congrégations différentes.

Cela s'est fait. Il ne faut pas généraliser cette expérience mais elle est assez significative. D'abord ces religieuses ont été heureuses, puis on a su très vite qu'elles étaient religieuses ; elles ont dû repenser leur rythme de vie religieuse à partir de leur implantation sur le terrain : récitation de l'office, messe, etc. Elles ont eu des contacts très intéressants avec les gens qui les voyaient alors sous un autre jour et elles aussi les ont vus d'une autre façon. Une espèce d'opération-vérité s'est faite : elles ont pris des vacances sympathiques ; en même temps elles ont bénéficié de cette plongée directe dans le monde. Il faut des volontaires et non des religieuses qu'on envoie d'une façon « mobilisatrice ». Certaines m'ont demandé s'il fallait qu'elles retournent l'année prochaine. Je leur ai demandé si elles avaient été heureuses. Sinon, ce n'est pas la peine. Mais si cela leur a plu, alors oui...

— Quand on pense au tourisme, on pense au « gros tourisme dit social », populaire, mais il doit y avoir des problèmes pastoraux posés par un tourisme plus sélect qui organise des activités de luxe ?

— Je mettrai dans ce tourisme de luxe par exemple, bien qu'il ne le soit pas tout à fait, le genre « Club Méditerranée ». Je connais des militants d'A.C.I. qui participent à ses activités. Je pense aussi au yachting, aux croisières, etc. Il y a deux diocèses où des prêtres, vraiment des as de la voile, se sont mis comme moniteurs de voile. Ils sont donc en contact avec les gens soit au travers des croisières, soit à travers les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reçons qu'ils donnent. Des prêtres sont partis en vacances avec des amis dont les relations sont extrêmement sélectes. Ils sont entrés en relation avec pas mal de gens dans un cocktail, dans un repas où se créent des relations d'amitié. Il y a là une dimension missionnaire qui n'est pas à négliger.

Dans la pastorale du tourisme, on atteint surtout la moyenne, c'est-à-dire qu'on atteint peu les plus pauvres, les plus démunis, les gens qui vont passer 15 jours sous une tente louée. On n'atteint pas non plus la clientèle de luxe. Je crois qu'il y aurait un effort missionnaire à tenter là. Mais cela ne peut se faire à mon avis que dans la mesure où nous avons des chrétiens qui partagent en vérité sur le terrain la vie des gens en vacances.

● *LOURDES — CAMP DES JEUNES.* — A proximité des Sanctuaires, lieu de camp ; possibilités de cantonner dans des bâtiments en dur ; installations de cuisine. Accueil de tous les jeunes, seuls ou en groupes, garçons et filles. Conditions financières intéressantes.

Ouvert du 8 juillet au 15 septembre. Hébergement possible en dortoir de prêtres venant seuls. Une équipe d'animation facilite la réflexion et l'introduction au pèlerinage et au service. Des veillées, rencontres, carrefours, peuvent être organisés. Plus de 5 000 jeunes sont passés au Camp l'été dernier.

Renseignements au Secrétariat Camps des Jeunes, B.P. 274, 65 - Tarbes. — *Adresse du Camp :* Camp des Jeunes, Ferme Milhas, 65 - Tarbes.

● *L'O.C.C.A.J.* (*organisation centrale des camps et activités de jeunesse et du tourisme populaire*), 20, *boulevard Poissonnière, Paris IX*e, propose aux jeunes des Centres de vacances sympathiques où ils trouveront un grand choix d'activités sportives (équitation, sports nautiques, sports de montagne, etc.), des ateliers, animés par des spécialistes, où ils pourront en toute liberté s'adonner au tournage d'un film, à la préparation d'une émission de télévision, à des agrandissements photographiques, sculpture, etc...

Vacances de l'imagination et de l'amitié, dans chaque centre O.C.C.A.J. règne un esprit qui les séduira. Ils découvriront de magnifiques régions, des sites pittoresques et participeront à des excursions exaltantes.

Il reste encore des places disponibles dans les centres suivants :

— *Lanau* (*Cantal*), à 700 m. d'altitude, centre nautique dans un site sauvage. (initiation à la voile, canoë, kayak)

— *Bruguières* (*Haute-Garonne*), château transformé en centre culturel international. Stages d'expression. Ateliers. Grand choix d'activités.

— *Autrans* (*Isère*). Au cœur du Vercors, 1 050 m. d'altitude. La plus moderne des installations de l'O.C.C.A.J. Magnifiques excursions dans les gorges de la Bourne, les grands goulets et les forêts du Vercors.

— *Saint-Lary* (*Hautes-Pyrénées*). Station verdoyante. Base d'excursions en Espagne et vers les grands sites pyrénéens.

● *STAGE PÉDAGOGIQUE SUD L'EDUCATION INTERNATIONAL,* proposé aux éducateurs par Pax Christi, l'Université Catholique de l'Ouest et les Echanges Internationaux des A.P.E.L. :

— Sujet du Stage : *Pour une éducation internationale, responsabilité de l'enseigement chrétien.*

— Destination : 50 *professeurs du premier et du second cycle, toutes disciplines.*

— Dates : *du* 12 *juillet au soir au* 18 *juillet au matin.*

— Prix : 165 frs tout compris, 70 frs sans logement ni pension. — Inscriptions : Université Catholique de l'Ouest, Secrétariat Général, B.P. 858, 49 - Angers (Tél. : (41) 88.22.22 ; C.C.P. : Nantes 33.52).

Deux personnalités connues pour leur vaste connaissance des problèmes internationaux : *M. Marcel Merle,* professeur à la Faculté de Droit de Paris et *M. l'abbé Coste,* professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, exposeront d'abord ce que sont les grands courants dans le monde d'aujourd'hui et quels sont les organismes internationaux qui opèrent (O.N.U., Europe, Asie, Amérique, Afrique, Coopération et Tiers Monde..).

Ensuite, sous la direction de *M. Roger Lhombreaud,* professeur d'anglais, ancien responsable des questions pédagogiques à la Commission française pour l'U.N.E.S.C.O., les participants travailleront en groupes à traduire, en un langage accessible à leurs élèves, les notions à retenir.

Ouvert aux professeurs des enseignements public et privé, le STAGE sera dirigé par *M. François Dausset,* secrétaire général des Echanges Internationaux des A.P.E.L., ancien membre du secrétariat des Nations Unies et de l'U.N.E.S.C.O.

Le travail pédagogique consistera à évaluer comment il est possible, dans les différentes classes, compte tenu des programmes, de faire passer les informations sur le monde d'aujourd'hui et sur les organismes internationaux : Insrtuction civique, Histoire, Géographie, Littérature, Philosophie. Et aussi dans les activités extra-scolaires : échanges internationaux, jumelages, clubs U.N.E.S.C.O., foyers socio-éducatifs.

Le programme détaillé sera adressé à tous ceux qui en feront la demande.

● *SESSIONS D'ETÉ DE LA CENTRALE DES CONFÉRENCES sur la pratique de la parole en public :*

— à Chartres, Maison des Sœurs de Notre-Dame, les 18-19-20 juillet ;

— à Strasbourg, Maison Saint-Thomas, les 12-13-14 septembre.

Technique : *Comment se faire entendre et se faire comprendre ?* Diction, élocution, expression, contact psychologique, exposé, dialogue, lectures liturgiques.

Thèmes de la parole chrétienne aujourd'hui : *Que faut-il dire ?* Les questions actuelles des hommes : Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, la science moderne et la foi, l'unité dans l'Eglise, l'avenir de la religion.

Sessions ouvertes à tous animées par l'abbé Déjond, MM. Christian Gouhier, Jean Hoarau, André Vié. — Renseignements et inscriptions à la Centrale des Conférences, 24, rue Saint-Roch, Paris (1er).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'aout.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES

PAUGAM & Cie

Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs

L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITES
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'École Française d'Orthopédie - Diplômé de l'École Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.28.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guiltinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaîne haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT

20, rue René-Madec, **QUIMPER** - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Retraites pastorales
La Communion dans la main
Direction des Communautés religieuses
Décès de M. le chanoine Yves Philippe

Paul VI au Conseil Œcuménique
Actualité des retraites pastorales
Le nouvel Office divin
Une rencontre d'aumôniers hospitaliers
Le nouveau rituel du mariage

Pèlerinage diocésain à Lourdes
Nos prêtres « Fidei donum »
Congrès du Bleun-Brug
Nouvelles et lectures

N° 4 204 (84e année) — 4 juillet 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— délégué diocésain à l'Apostolat des laïcs pour une période de trois ans, **M. Yves Calvarin,** aumônier diocésain du Monde rural adulte.

— aumônier diocésain d'Action catholique, chargé des Fédérations J.O.C. et J.O.C.F. du Sud-Finistère, **M. Jacques Le Bihan,** vicaire à Saint-Pierre, Brest.

— au service pastoral de doyenné de Quimperlé et recteur de Clohars-Carnoët, en remplacement de **M. Jean Bescond,** démissionnaire, **M. Alfred Caudan,** recteur de Saint-Guénolé. — M. Jean Bescond se retire au presbytère de Bannalec.

RETRAITES PASTORALES

La première retraite pastorale s'ouvre **lundi prochain 7 juillet** au Grand Séminaire ; elle sera prêchée par **M. l'abbé Stéphan,** chargé de la Formation Permanente à Saint-Brieuc.

Les retraitants voudront bien se trouver au Grand Séminaire pour 18 heures, et apporter une aube (si possible unie), un cordon et un amict. La cérémonie de clôture étant une messe concélébrée, il est inutile d'apporter l'habit de chœur.

⁂

Le même jour à la Retraite de Lesneven commencera pour ceux qui se sont inscrits la retraite assurée par le **R. P. Hayen,** s. j., professeur au Scolasticat de Belgique.

LA COMMUNION DANS LA MAIN

En application d'une décision du Pape, qui fait suite à la demande de la Conférence épiscopale française, **Monseigneur l'Evêque autorise la communion dans la main pour les fidèles, dès que la catéchèse préalable demandée par le document ci-dessous aura été faite.**

L'attention des prêtres est attirée sur les deux points suivants :

— le nouveau rite ne sera imposé à personne sous aucun prétexte : les prêtres se feront un devoir de respecter la conscience et la volonté des fidèles ; ce qui veut dire que, dans la même célébration les fidèles pourront communier selon l'ancien ou selon le nouveau rite, à leur gré.

— on s'entendra, en doyenné ou en secteur, sur la date à partir de laquelle le nouveau rite de communion sera proposé aux fidèles dans l'ensemble des paroisses ; et il sera sage d'offrir cette possibilité d'abord à de petits groupes (messes de semaine...) avant de le faire à la communauté paroissiale entière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTE DU CONSEIL PERMANENT DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS

L'an passé, plusieurs épiscopats d'Europe ont attiré l'attention du Saint-Père sur le fait que, dans les communautés dont ils avaient la charge, le souhait de voir se rétablir l'antique coutume consistant, pour les fidèles, à recevoir la communion dans la main était de plus en plus fortement exprimé.

I. — La réponse de Rome

Après avoir interrogé tous les évêques du monde sur l'opportunité d'introduire dans toute l'Eglise cette manière de faire nouvelle pour notre temps, le Pape vient de faire connaître les résultats de cette consultation : la majorité des évêques n'est pas favorable à ce que, d'une manière générale, la communion dans la main soit subsistuée à l'actuelle manière de faire, et ceci en raison des risques de manque de respect envers les Saintes Espèces et des dangers que ces manques de respect peuvent faire courir à la foi. Les situations et les mentalités sont, en effet, très diverses suivant les pays. Cependant, le Saint-Père prend en considération le fait que des désirs très nets s'expriment dans certaines régions pour que les fidèles puissent recevoir la sainte communion dans la main.

C'est le cas en France, où les évêques ont souhaité pouvoir laisser s'introduire, à côté de la manière de faire habituelle, la coutume de donner la communion dans la main, tout en réalisant la catéchèse nécessaire. En raison des motifs pastoraux exposés par la Conférence épiscopale française et pour aider les évêques dans leur charge, le Saint-Père, par une communication de la Congrégation pour le Culte Divin en date du 6 juin, accorde que, dans notre pays, « chaque évêque, selon sa prudence et sa conscience, puisse autoriser dans son diocèse l'introduction du nouveau rite pour distribuer la communion, à condition que soient évités toute occasion de surprise de la part des fidèles et tout danger d'irrévérence envers l'Eucharistie ».

II. — Cette réponse invite à une réflexion commune

La possibilité qui vient d'être ainsi accordée aux fidèles de recevoir la communion soit dans la main, soit sur les lèvres, doit être pour tous, prêtres et fidèles, l'occasion d'une réflexion sérieuse sur les points suivants :

a) Respect de la sensibilité spirituelle de chacun :

L'éducation reçue par un grand nombre de chrétiens, quel que soit leur degré de culture humaine, a lié dans leur esprit le respect dû aux Saintes Espèces, la foi en la présence réelle et la consigne de ne jamais toucher l'hostie, fût-ce avec les dents. La possibilité

qui peut maintenant être offerte aux fidèles de tenir le pain eucharistique dans leur main pour le porter eux-mêmes à leur bouche constitue donc une nouveauté qui ne manquerait pas de heurter gravement certains si cette manière de faire se trouvait imposée, dans leur paroisse ou dans leur communauté, par une mesure autoritaire.

Si la plupart des réformes de la liturgie se présentent comme de simples possibilités offertes au Peuple chrétien, c'est justement pour que soient respectés le cheminemnt et la sensibilité de chaque communauté et de chacun dans ces communautés.

Dans le cas présent, le document romain déclare que tout doit être fait « pour que personne ne trouve dans le nouveau rite une cause de trouble à sa propre sensibilité spirituelle envers l'Eucharistie et que ce sacrement, de sa nature source et cause d'unité, ne devienne pas une occasion de désaccord entre les fidèles ». Le document ajoute : « Puisqu'il s'agit d'une attitude humaine, elle est liée à la sensibilité et à la préparation de celui qui la prend ».

b) Approfondissement de la foi en la présence eucharistique du Christ :

Le Christ est présent sous divers modes dans son Eglise et par l'action de celle-ci dans le monde. Il est spécialement présent dans les célébrations liturgiques.

Il est présent « au degré le plus éminent dans les Espèces eucharistiques. Dans ce sacrement, en effet, est présent, d'une façon incomparable, le Christ total et complet, Dieu et homme, d'une façon substantielle et permanente. Cette présence du Christ sous les Espèces est appelée réelle non à titre exclusif, comme si les autres présences ne l'étaient pas, mais par excellence » (1).

Cette foi de l'Eglise en la présence réelle doit être soutenue et s'exprimer par un respect tout particulier des Saintes Espèces. Que le chrétien reçoive l'hostie sur les lèvres ou dans la main, il importe que « personne ne mange le Corps du Christ sans d'abord l'avoir adoré » (2).

c) Sens de la dignité de l'homme sauvé par Jésus-Christ :

Rien dans l'homme, pas plus la bouche que la main, ne serait digne de recevoir le Corps du Christ si l'homme tout entier ne recevait cette dignité d'un don gratuit de Dieu. Déjà, par l'incarnation du Fils de Dieu, la nature humaine, créée par Dieu, a été élevée, dans tout homme, à une dignité sans égale (3). Bien plus, par le baptême et par la grâce de l'Eucharistie, Dieu fait de l'homme un membre du Corps mystique du Christ. A la suite de saint Paul (4), le Pape saint Léon déclare : « Reconnais, ô chrétien, ta dignité... Souviens-toi de quelle tête et de quel corps tu es membre » (5).

---

(1) Instruction sur le culte du Mystère eucharistique, n° 9.
(2) S. Augustin, Traité sur les psaumes, 98, 9 (P.L. 37, 1264).
(3) Cf. « Gaudium et Spes » n° 22 § 2.
(4) I Cor 3/16-17, 6/13-15 ; Rom. 8/23.
(5) S. Léon, Sermons XXI, 3 (Sources Chrétiennes 22 bis, p. 73).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est donc dans une attitude d'action de grâce pour ce don de Dieu qui le sanctifie tout entier que le chrétien s'approche de l'eucharistie. L'introduction de la nouvelle manière de communier doit être pour tous les chrétiens l'occasion de renouveler entre eux le sens de la dignité qu'ils ont reçue de Dieu et par là d'accroître le respect qu'ils odivent avoir d'eux-mêmes et des autres hommes sauvés par Jésus-Christ.

III. — Normes pour la mise en application

1°) **La nouvelle manière de communier ne devra pas être imposée** d'une manière qui exclurait l'usage traditionnel. Il importe notamment que chaque fidèle ait la possibilité de recevoir la communion sur les lèvres, là où sera concédé légitimement le nouvel usage et lorsque viendront communier en même temps d'autres personnes qui recevront l'hostie dans la main.

2°) **Il est nécessaire de faire précéder cette introduction par une catéchèse adéquate,** afin que les fidèles comprennent exactement la signification du geste. Ils pourront ainsi choisir la manière de recevoir le pain eucharistique qui, pour chacun d'eux, exprimera le mieux la démarche du chrétien recevant dans la foi le Corps du Christ. Cette catéchèse saura en outre renouveler chez les chrétiens le souci que rien ne se perde du pain eucharistique comme celui de la beauté et de la dignité des objets et des gestes qui ont rapport à l'eucharistie. Cet effort sera mené avec une attention particulière auprès des enfants.

3°) **Quant à la manière de faire,** on peut distinguer deux moments : celui où le fidèle reçoit l'hostie et celui où il la porte à sa bouche pour s'en communier. Les pasteurs et les fidèles veilleront à ce que l'un et l'autre moment soient vécus d'une façon digne et significative.

a) Pour recevoir l'hostie, on pourra suivre les indications de la tradition ancienne qui mettait en relief la fonction ministérielle de celui qui distribue la communion, en faisant déposer l'hostie au creux de la main du communiant, celui-ci tendant ses mains posés l'une sur l'autre. On pourra cependant adopter aussi une manière plus simple, en laissant le fidèle prendre directement l'hostie dans le vase sacré qui lui est présenté par le ministre. En tous cas, l'assistance du ministre sera soulignée par la formule habituelle : « Le Corps du Christ », à laquelle chaque fidèle répondra « Amen ».

b) Le fidèle devra consommer l'hostie avant de retourner à sa place. Il paraît plus digne que le fidèle ne consomme pas l'hostie tout en marchant. Il conviendra cependant que le temps d'arrêt qui pourrait être marqué pour cela ne gène pas le déroulement de la procession de communion. Dans le cas d'un très petit nombre de communiants, les fidèles pourront attendre que tous aient reçu leur part pour se communier en même temps avant de regagner leur place.

4°) Il importe que **les Commissions diocésaines de pastorale liturgique** suivent attentivement la mise en œuvre du nouveau mode de communion, là où l'évêque aura décidé de le permettre, afin que soient évitées les erreurs et réalisée la catéchèse indispensable. Ces Commissions pourront ainsi fournir à leur évêque les éléments du rapport que celui-ci aura à transmettre dans six mois à la Congrégation pour le Culte Divin.

DIRECTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Contrairement à ce qui a été dit précédemment **la session du P. Charpentier du 27 juillet au 2 août** est ouverte à toutes les religieuses désireuses d'y participer ; ceci pour permettre un nombre suffisant d'inscriptions.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Yves Philippe.**

Né le 22 décembre 1879 au Juch. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1905. Août 1907, vicaire à Saint-Jean-du-Doigt. Octobre 1908, instituteur au Conquet. Octobre 1912, instituteur à Plougasnou. Guerre 1914-18 (trois citations). 1918, instituteur à Saint-Thégonnec, puis à Plounéour-Trez. Octobre 1924, directeur à Plonéour-Lanvern. Octobre 1929, recteur de Tréflaouénan ; doyen honoraire en octobre 1944. Juillet 1955, chanoine honoraire et chapelain du Ris, Kerlaz. Mars 1964, démissionnaire, se retire à la Maison de Kéraudren. Décédé le 1er juillet.

● *CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE,* 15, rue Marcheron, 92 - Vanves, se proposent d'encourager les efforts réalistes des hommes et de les enrichir des lumières et des énergies que l'Eglise puise dans l'Evangile.

A l'occasion de leur 500e numéro, ils entreprennent une large campagne de diffusion et offrent des *abonnements d'essai exceptionnels de 5 mois* (10 livraisons), au prix réduit de 5 fr., à partir du 1er octobre 1969. Pour tous renseignements on peut s'adresser à l'administration des Cahiers d'Action Religieuse, 14, rue d'Assas, Paris, 6e. - (Tél. : 548.52.51).

● *PANORAMA AUJOURD'HUI,* né de la fusion de « Panorama Chrétien » et de « Chrétiens aujourd'hui », mérite d'être signalé à l'attention des paroisses. Le mensuel vient d'avoir une série de numéros qu'on peut qualifier d'exceptionnels par l'importance des sujets abordés et la qualité des articles. Il est vraiment « le journal des chrétiens d'aujourd'hui ». — 21, rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris 11e ; l'abonnement : 1 an 22 fr., 6 mois 11 fr. 50 (C.C.P. Paris 8.717-71, Panorama aujourd'hui).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Paul VI au Conseil Œcuménique

(Genève, le 10 juin 1969)

... Nous voici donc parmi vous. Notre nom est Pierre. Et l'Ecriture nous dit quel sens le Christ a voulu attribuer à ce nom, quels devoirs il Nous impose : les responsabilités de l'apôtre et de ses successeurs. Mais laissez-Nous vous rappeler aussi d'autres noms que le Seigneur a voulu donner à Pierre pour signifier d'autres charismes. Pierre est pêcheur d'hommes. Pierre est pasteur. En ce qui Nous concerne, Nous sommes convaincus que le Seigneur Nous a donné, sans aucun mérite de Notre part, un ministère de communion. Et certes ce n'est pas pour Nous isoler de vous qu'il Nous a donné ce charisme, ni pour exclure entre nous la compréhension, la collaboration, la fraternité et finalement la recomposition de l'unité, mais bien pour Nous laisser le précepte et le don de l'amour, dans la vérité et l'humilité (cf. Eph. 4, 15 ; Jo. 13, 14). Et le nom que Nous avons pris, celui de Paul, indique assez l'orientation que Nous avons voulu donner à notre ministère apostolique.

La communion existant actuellement entre les Eglises et communautés chrétiennes n'est, hélas qu'imparfaite ; mais comme nous le croyons tous, c'est le père des miséricordes qui, par son Esprit, nous conduit et nous inspire. Il guide tous les chrétiens dans la recherche de la plénitude de l'unité que le Christ veut pour pour son Eglise une et unique, afin qu'elle puisse mieux refléter l'ineffable union du Père et du Fils (Jo. 17, 21) et mieux accomplir sa mission dans ce monde dont Jésus est le Seigneur : « afin que le monde croie » (ibid.).

C'est ce désir suprême du Christ, c'est l'exigence profonde de l'humanité croyante et rachetée par lui, qui tiennent notre âme dans une constante tension d'humilité et de regret pour les divisions qui existent entre les disciples du Christ ; de désir et d'espérance pour le rétablissement de l'unité entre tous les chrétiens ; de prière et de réflexion sur le mystère de l'Eglise, engagée, pour elle-même et pour le monde, à refléter et témoigner la révélation faite par Dieu le Père, par le Fils et dans l'Esprit-Saint...

A cause de cette collaboration croissante en de si nombreux domaines d'intérêt commun, on pose parfois la question : l'Eglise catholique doit-elle devenir membre du Conseil œcuménique ? Que pourrions-Nous, en ce moment, répondre à cette question ? En toute franchise fraternelle, Nous ne considérons pas que la question de la participation de l'Eglise catholique au Conseil œcuménique soit mûre au point que l'on puisse ou doive donner une réponse positive. La question reste encore dans le domaine de l'hypothèse. Elle comporte de graves implications théologiques et pastorales ; elle exige par conséquent des études approfondies, et engage dans un cheminement dont l'honnêteté oblige à reconnaître qu'il pourrait être long et difficile. Mais cela ne Nous empêche pas de vous assurer que Nous regardons vers vous avec grand respect et profonde affection. La volonté qui nous anime et le principe qui nous dirige seront toujours la poursuite pleine d'espérance et de réalisme pastoral de l'unité voulue par le Christ.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 6 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte. Lundi 7, S. Cyrille et S. Méthode, évêques. Mardi 8, Ste Elisabeth du Portugal. Mercredi 9, de la férie. Jeudi 10, Les sept frères martyrs. Vendredi 11, de la férie. Samedi 12, S. Jean Gualbert, abbé. Dmanche 13, 7e dmanche après la Pentecôte. Lundi 14, S. Bonaventure, évêque et docteur de l'Eglise. Mardi 15, S. Henri. Mercredi 16 et jeudi 17, de la férie. Vendredi 18, S. Camille de Lellis. Samedi 19, S. Vincent de Paul. Dimanche 20, 8e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Joséphine Christien,* des Filles de Jésus de Kermaria. *M. Henri Corre,* de Roscoff, père de M. l'abbé H. Corre, Maison de Kéraudren, Brest. *M. Yves Boucher,* du Grouanec, Plouguerneau. *Mme Jean-Marie Guillou,* de Saint-Vougay. *Docteur Yves Pilven,* de Quimper. *Mme Pierre Plusquellec,* de Plougonven. *M. Le Naour,* de Quimper. *Mme Louis Jézéquel,* de Cléder, mère de M. l'abbé Jean Jézéquel, vicaire à Landivisiau.

● *LOCRONAN.* — A l'occasion de la première messe de *Michel Le Gall,* le *Cardinal Daniélou* a rendu visite à Locronan, paroisse d'origine de sa famille.

● *UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST.* — Au concours annuel des Institutions secondaires catholiques de France on relève *au classement national.*

— Classes terminales :
Dissertation philosophique, 1er prix, *Mlle Christine Person,* Institution Ste-Anne, Brest.
Composition française, 1re mention, *Mlle Irène Seignoux,* N.-D. de Lourdes, Lesneven.

— Classe de Première :
Version latine, 1re mention, *M. Jean Vinot,* Séminaire de Kéraudren, Brest.
Version grecque, 1re mention, *M. Jean-Louis Le Page,* Institution S. François, Lesneven.

Par ailleurs, on remarque *au classement régional* de nombreuses médailles et mentions.

● *SAINT-PHILIBERT, TRÉGUNC.* — Dimanche dernier la paroisse de Saint-Philibert a retrouvé son église entièrement rénovée : fête d'autant plus unanime que le travail de restauration a été mené à bout grâce au travail de beaucoup.

● M. Le Berre, tailleur à Plougoulm, informe sa clientèle que sa maison sera fermée du 14 juillet au 3 août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Actualité des Retraites Pastorales

En 1969, alors que les transformations de la société s'accélèrent d'une façon vertigineuse, le sacerdoce catholique s'interroge.

Poussé par le souci aigu de sa mission, il cherche les voies d'une fidélité plus grande à Jésus-Christ dans le service des hommes et du monde.

Des critiques fusent de toutes parts.

Quelques suggestions sont avancées.

Prêtres et évêques veulent construire.

Tout cela est utile. Il faut dire plus : cela est indispensable et nous devons tous y travailler à plein cœur.

Mais que vaudra notre participation personnelle à l'œuvre commune si chacun de nous demeure le prisonnier d'un système, s'il se barricade dans le champ clos de ses perspectives, se refusant à s'ouvrir aux vastes appels de l'Esprit de Dieu ?

Que vaudront les plus heureuses réformes et les meilleures innovations si le cœur du prêtre n'est pas lui-même renouvelé en profondeur ?

Il y a, certes, le problème des structures.

Mais il y aussi le problème des hommes.

Et l'un ne vas pas sans l'autre.

Le « statut du prêtre » ne saurait être la panacée du sacerdoce presbytéral ! Quel que soit son statut, le prêtre sera toujours le serviteur de l'Evangile, c'est-à-dire celui qui s'efforce de faire ce qu'il dit et de vivre ce qu'il fait. *Il sera toujours l'homme de la prière, l'homme de la conversion du cœur, l'homme de l'amour jusqu'au don total de lui-même, en un mot, l'homme d'un mystère de mort et de résurrection.*

Rien ni personne ne pourra jamais dispenser le ministre de Jésus-Christ d'être à l'image de son Maître !

La Retraite est justement l'un de ces temps forts de la vie sacerdotale où le prêtre entend se livrer pleinement à Jésus-Christ pour se laisser toujours davantage saisir par Lui.

La Retraite, c'est le face à face prolongé avec le Seigneur Ressuscité auquel on a voué sa vie. C'est la « minute de vérité » qui fait tomber le masque et dissipe l'illusion. C'est l'élargissement du regard et du cœur à la dimension universelle du salut, avec une prédilection pour les plus petits et les plus pauvres. C'est enfin le renouvellement de toutes les énergies dans le dynamisme de la grâce.

Lorsque des prêtres se retrouvent ainsi fraternellement unis dans une même recherche de Dieu et de son dessein — comme les Apôtres avec Marie, Mère de Jésus — lorsqu'ils échangent leurs expériences spirituelles et pastorales, lorsqu'ils mettent en commun leurs aspirations missionnaires, lorsqu'ils partagent la même prière et concélèbrent la même messe, alors s'accomplit vraiment l'œuvre de l'Esprit dans la communion avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. C'est un moment essentiel dans la vie du presbyterium en vue d'une fidélité toujours pus grande à sa mission...

Mgr GUYOT, Archevêque de Tououse.

Le nouvel Office divin

Une édition bon marché du nouvel Office divin va paraître aux éditions Desclée-Mame à la fin du mois : elle intéresse prêtres, religieux et religieuses. Voici une note — rédigée à l'intention des prêtres — qui présente ce nouvel Office.

Dans quelques semaines, on pourra utiliser le nouvel Office dans les pays de langue française.

Le Pape a autorisé l'usage dans notre pays. Ces textes seront présentés avec une traduction nouvelle des psaumes, dans un ouvrage convenant aussi bien à la prière privée qu'à la célébration communautaire.

Pour le moment, ce nouvel Office est seulement proposé, et ceux qui le désirent pourront continuer à faire usage du bréviaire actuel. Celui-ci restera nécessaire pour les lectures patristiques et hagiographiques, et même pour les lectures bibliques, si l'on trouve difficulté à utiliser les références proposées pour ces dernières d'après le projet du Consilium. En effet, les travaux de ce dernier sur l'Office des lectures ne sont pas encore terminés.

Un problème important : la prière du prêtre

Bien des prêtres nous ont fait part de l'importance qu'ils attachent à la prière, et aussi des difficultés qu'ils ont pour prier avec l'actuel bréviaire. Ils recherchent des formes de prière adaptées à leur vie, et désirent un contact large et souple avec l'Ecriture Sainte ; ils ne comprennent plus bien la signification d'une obligation stricte de la récitation intégrale du bréviaire ; en bref, ils s'interrogent sur la convenance du bréviaire à leur prière et même sur la place de l'Office divin dans la vie du prêtre. Mais ils n'en ont pas toujours, pensons-nous, une moindre estime de la prière.

A l'occasion de cette nouvelle étape de la réforme liturgique, il peut nous être utile de prendre un peu de recul et de réflexion pour situer notre prière comme fonction essentielle du prêtre de Jésus-Christ vivant dans ce monde.

Nous croyons tous à la nécessité de prier et de nourrir cette prière de la Parole de Dieu. Ce qui est vrai pour tout chrétien, selon sa situation propre, l'est aussi à plus forte raison pour le prêtre, en vertu de sa charge, car il prie non seulement pour lui-même, mais aussi pour le peuple qui lui est confié :

— il prie au nom de ce peuple, et pour le monde entier : il participe, de cette manière, à la louange et à la supplication du Christ Sauveur ;

Ce faisant, il a conscience de répondre à une exigence importante de son sacerdoce.

— il nourrit sa prière de la Parole de Dieu, pour lui-même, mais aussi pour annoncer cette Parole et aider les autres à l'accueillir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Office divin, œuvre et prière de l'Eglise

L'Office divin est l'expression de la prière de l'Eglise. Il a donc certains caractères spécifiques qui sont traditionnels ; car cet Office de louange prend sa source, comme la foi elle-même, et comme l'Eglise, dans l'œuvre et la parole de Jésus-Christ. L'Office divin est lié essentiellement, d'une part à la Messe, mémorial des merveilles de Dieu, d'autre part à tout le déroulement de l'Année liturgique, autour du mystère central de la Pâque. C'est pourquoi l'Office divin trouve sa source vive, comme les textes et les rites de la Messe, dans la Bible elle-même, et par elle, dans les événements du salut.

Office divin et ministère sacerdotal

Au sein des réalités humaines, l'Eglise contemple les merveilles de Dieu ; ces merveilles, elle les proclame en annonçant la Parole, elle les célèbre dans le mystère liturgique ; mais en l'Eglise, c'est le Christ lui-même qui contemple, qui proclame et qui célèbre ; c'est de sa propre louange et se propre supplication qu'il lui fait don ; ceci vaut d'abord de l'Eucharistie, source et sommet de toute vie chrétienne, mais aussi des autres formes de la prière de l'Eglise, et en particulier de l'Office divin.

Par notre ordination nous sommes devenus « signes du Christ Tête de l'Eglise » (P.O. 2), notre ministère liturgique est signe efficace de cette présence agissante du Christ « toujours vivant pour intercéder en notre faveur » (He 7, 25) ; c'est pourquoi, lorsque la communauté chrétienne s'assemble avec nous pour prier, notre ministère manifeste que c'est la prière du Christ total qui s'exprime.

Office divin, acte pastoral

Le service de la prière ecclésiale est un acte de notre ministère pour la communauté chrétienne ; on comprend alors que nous n'en soyons pas totalement les maîtres et que nous ne puissions pas fondamentalement l'inventer : aussi le livre de l'Office divin nous est-il donné pour exercer notre ministère liturgique (P.O. 5). En présidant la célébration dans une communauté chrétienne, nous entrons avec elle dans la prière du Christ et dans l'œuvre du salut qui ne cesse de s'opérer au sein de l'Eglise. Et même lorsque la communauté n'est pas rassemblée, notre prière conserve sa relation avec le peuple dont nous avons la charge, et avec le monde entier ; c'est au nom de tous et pour tous que montent notre louange et notre supplication.

Le nouvel Office divin

Profondément remanié quant à la répartition de ses éléments bibliques (moins de psaumes, choix plus large de lectures brèves), renouvelé par l'introduction d'éléments, actuels (prières litaniques, textes d'hymnes contemporaines), assoupli dans sa structure, qui permet une adaptation aux situations particulières, offert à tous en langue vivante

(l'autorisation du Pape porte sur une édition française), cet Office permettra, nous l'espérons, un usage plus fructueux répondant à nos besoins actuels.

La **structure de ce nouvel Office** tient compte du rythme de la journée. Outre **l'Office des lectures** dont l'heure est tout-à-fait libre, **l'Office du matin** et **l'Office du soir** en sont les éléments essentiels. **L'Office du milieu du jour** permet une respiration dans le cours de la journée, et **Complies** précède immédiatement le temps du repos.

Au moment de la parution de ce premier ouvrage (un « diurnal » complet) nous voudrions donner à tous l'occasion d'étudier la nouvelle structure de l'Office divin, d'en faire l'expérience, et par là d'en découvrir les valeurs.

Nous attachons beaucoup d'importance aux célébrations communautaires et nous souhaitons qu'à l'occasion des retraites, sessions, rencontres, un effort sérieux soit fait pour mieux comprendre l'Office et pour le bien célébrer.

Portée de l'obligation

En vertu de la décision du Siège Apostolique notifiée à la Conférence épiscopale française (30 janvier 1969) et aux Conférences francophones, la règle concernant l'obligation de l'Office sera la suivante :

« Les prêtres réciteront chaque jour l'Office divin, la vérité des Heures étant respectée.

« Sauf empêchement grave, ils n'omettront pas les deux Heures principales qui sont les deux pôles de l'Office :

— **Laudes** comme prière du matin (qu'on ne dit pas après **midi) ;**

— **Vêpres** comme prière du soir (qu'on ne dit pas après minuit).

« Par ailleurs, le Concile du Vatican II (Const. Dei Verbum n° 25) exorte les prêtres à une lecture assidue de la Sainte Ecriture ; il s'y appliqueront non seulement dans une lecture privée, mais dans cette forme privilégiée que constitue **l'Office des lectures :** célébration liturgique de la Parole de Dieu, dont une omission prolongée constituerait une grave négligence. »

Conclusion

C'est notre ministère tout entier qui doit être source de notre vie spirituelle ; comment le ministère de prière que nous accomplissons par la célébration de l'Office ne serait-il pas un moyen privilégié qui nous apprend aussi la prière personnelle et en est l'une des meilleures sources ? (P.O. 13). Car l'Office intègre les valeurs essentielles de la prière : il est accueil de la Parole de Dieu, louange et action de grâce, intercession et supplication pour le monde et d'une certaine manière avec lui ; il garantit l'authenticité du lien spirituel avec l'Eglise ; il réalise dans une éducation permanente aux attitude fondamentales de l'homme devant Dieu ; il offre une inspiration, une nourriture et une référence sûre pour la prière individuelle.

La prière de l'Office qui fait partie de notre charge dans l'Eglise, est au service d'un devoir plus fondamental encore : la recherche

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'une vie de prière authentique dans un désir généreux de fidélité à l'Esprit-Saint. C'est ainsi seulement que chaque prêtre vivra pleinement sa relation à Dieu et sa mission auprès des hommes.

10 juin 1969.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Comme l'annonce d'autre part la lettre des Evêques aux Prêtres, le nouvel Office divin va être *à la disposition de tous fin juillet. Il est destiné aux prêtres, à toutes les communautés qui célèbrent en commun la prière de l'Eglise et aussi des laïcs.*

Réalisée avec les textes préparés par le Consilium romain, une édition en langue française en a été autorisée par le Siège Apostolique, à la demande de la Conférence épiscopale française, en attendant l'édition définitive, pas avant deux ans.

● Cette édition se présente sous la forme d'un ouvrage intitulé : *PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT, nouvel office, texte liturgique approuvé.*

Pour chaque jour, ce livre donne l'office du matin (Laudes), l'office du milieu du jour, l'office du soir (Vêpres) et la prière avant le coucher (Complies). Pour l'office des lectures, on a seulement donné les psaumes et les références des lectures bibliques. Le psautier complet est ainsi à la disposition de tous, même de ceux qui n'en disent journellement qu'une partie.

Il comprend des éléments nouveaux :

— un choix de nouvelles hymnes ;
— des cantiques du Nouveau et de l'Ancien Testament ;
— des prières litaniques pour le matin et le soir ;
— des oraisons du matin et du soir ;
— des tables facilitant le choix des psaumes par thème, etc. ;
— un encart musical pour les psalmodies et les éléments communs.

Les prêtres et les communautés auront intérêt à profiter des conditions de souscription et des prix de faveur accordés à ceux qui commandent l'ouvrage avant sa sortie en librairie (jusque mi-juillet environ). On peut s'adresser à son libraire habituel, pour demander le tract de présentation et *le bulletin de souscription* (20 *francs, relié*).

● En complément, un livret contenant les antiennes mises en musique paraîtra vers les mêmes dates sous le titre : *POUR CHANTER PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT.*

● Documentation : Voici quelques livres qu'on lira avec intérêt sur l'Office divin et sa célébration :

— « *Célébrer l'Office divin* » (éd. Fleurus, coll. Kinnor, n° 8) ; compte-rendu d'une session sur l'Office divin en 1966, il reste encore très actuel.

— *La Maison Dieu* n° 95 ; contient le compte rendu d'une session sur l'Office divin aujourd'hui » réalisée en 1968.

— *La Maison Dieu* n° 96 ; présente une information utile sur un élément nouveau : la prière litanique à Laudes et à Vêpres.

Une rencontre diocésaine d'aumôniers en milieu hospitalier

Nous empruntons le compte-rendu suivant à une circulaire adressée aux aumôniers du monde hospitalier par M. l'abbé François Simon, leur délégué diocésain.

La réunion de « l'équipe diocésaine », lundi 9 juin, a d'abord eu pour objet de revenir sur la journée du 22 avril à Châteaulin. Malgré le nombre plutôt restreint des participants (nous n'étions que quinze), ou peut-être pour cette raison, cette journée a été très bonne, peut-être la meilleure jusqu'à présent. Alors, pour que tous, même si c'est à retardement et en abrégé, puissent tirer quelque bénéfice de ce travail, voici les trois aspects de notre ministère qui s'y sont trouvés mis en valeur.

1) Le matin, *Louis Cloarec* (Concarneau), s'appuyant sur les carrefours du Congrès National de Dourdan et sur sa propre expérience, à l'Hôpital Broussais notamment, nous a entretenus de la vie de foi des hospitalisés et des conditions de la visite pastorale des malades. C'était bourré d'exemples vécus concernant la foi et le milieu hospitalier, la foi et la maladie, la foi et les sacrements.

2) Deuxième point important : l'organisation du diocèse en secteurs, décidée (pour le moment en principe) par le Conseil presbytéral et notre Evêque. Nous avons échangé sur ce sujet le matin aussi.

Cette décision va avoir une incidence considérable sur notre travail d'aumôniers, et il est bon que nous y réfléchissions sans barguigner. Car, de personnages plus ou moins marginaux que nous sommes présentement, nous allons nous trouver engagés à part entière dans une équipe de secteur. Le libellé de la récente nomination de *M. Pichon* à l'hospice de Plouescat est significatif : il est nommé « au service pastoral du doyenné avec charge particulière de la Maison de Retraite ». Nous en avons donc parlé à Châteaulin, et sans doute serons-nous amenés à reprendre ensemble, et de plus près, cette question. Dès maintenant, peut-être pouvons-nous noter les conséquences prévisibles de cette situation à venir, qui nous conduira à porter plus activement avec nos confrères des paroisses la responsabilité pastorale de l'ensemble du secteur, et à leur rappeler la préoccupation du monde des malades et de son entourage.

3) L'après-midi, nous l'avons consacré à une réflexion sur le sens profond de notre ministère en établissements hospitaliers, ou, mieux, sur notre vrai rôle pastoral. Il s'agissait là, en fait, de poursuivre notre réflexion de l'an dernier.

Ce qui s'est dégagé, finalement, c'est que le prêtre n'est pas le seul responsable de l'évangélisation. On l'avait déjà dit l'année précédente : c'est le Peuple de Dieu qui évangélise ; tous les chrétiens, à l'hôpital, ont mission de témoigner de Jésus-Christ : les religieuses, le personnel laïc, et aussi les malades, les vieillards, et même les visiteurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je vous livre ici un extrait de rapport du Congrès de Dourdan sur ce point : « Dans ce milieu, les aumôniers n'ont pas le monopole de l'apostolat. Le voudraient-ils, qu'ils ne suffiraient pas à la tâche. Si les prêtres exercent un sacerdoce « ministériel », c'est le « peuple de Dieu » présent dans l'hôpital qui témoigne de sa foi et qui (mieux que l'aumônier) rencontre le malade de façon permanente dans toutes les dimensions de sa réalité humaine. D'où (conscients de l'insuffisance de nos visites périodiques) l'importance de notre attention à la croissance chrétienne du milieu ».

Notre « attention à la croissance chrétienne du milieu », nous l'avons éprouvée à partir d'une situation concrète dans un petit hôpital : une religieuse et une employée chrétienne engagée, se rencontrant périodiquement avec l'aumônier, ont marqué profondément des malades de leur service et, par eux, des responsables du mouvement « Vie libre ».

Le rôle de l'aumônier, finalement ? Il n'est pas celui qui fait tout tout seul. Il porte l'Evangile, avec les chrétiens de son milieu, en étant attentif à la vie des personnes et aux réalités de ce milieu. Il est *l'animateur de l'évangélisaiton.*

Soulignons encore, pour être complet, que *M. Salaün* nous a entretenus de la session du Conseil presbytéral qui venait d'avoir lieu la semaine précédente.

⁂

Cette année, aura lieu un Congrès régional à Rennes, du 29 septembre (soir) au 1er octobre (16 h.).

F. Simon.

Je veux, Seigneur, pour vous mieux embrasser, que ma conscience devienne aussi vaste que les cieux, la terre et les peuples. — aussi profonde que le passé, le désert et l'Océan — aussi subtile que les atomes de la matière et les pensées du cœur humain...

Ne faut-il pas que j'adhère à Vous par toute l'extension de l'Univers ?...

Pour que je ne succombe pas à la tentation qui guette chaque hardiesse, pour que je n'oublie jamais que Vous seul devez être cherché à travers tout, Vous m'enverrez, Seigneur, aux heures que vous savez, la privation, les déceptions, la douleur. L'objet de mon amour déclinera, ou je le dépasserai.

La fleur que je tenais s'est fanée dans mes mains...

Le mur s'est dressé devant moi, au tournant de l'allée...

La lisière a paru entre les arbres de la forêt que je croyais sans fin...

L'épreuve est venue...

Et je n'ai pas été définitivement triste... Au contraire, une joie insoupçonnée, glorieuse a fait irruption dans mon âme... parce que, dans cette faillite des supports immédiats que je risquais de donner à ma vie, j'ai expérimenté d'une manière unique, que je ne reposais plus que sur votre consistance.

Teilhard de Chardin. (« *Hymne de l'Univers* » *p.* 101).

Le nouveau rituel du mariage

On attendait depuis longtemps un nouveau rituel du mariage. Il vient d'être promulgué et sera à la disposition de tous ces jours-ci. Etabli à partir du rituel romain, il tient compte des circonstances pastorales propres à la France et de la manière de s'exprimer dans notre pays : la liturgie de la Parole avait déjà été renouvelée par un choix élargi de lectures et psaumes responsoriaux (cf. Lectionnaire du mariage) ; le rituel offre également dans chaque partie plusieurs formules adaptées au niveau de foi et à la capacité des personnes à qui il s'adresse. Il y a là un ensemble de textes qui présentent le plan de Dieu sur l'amour et le mariage, et signifient la grâce du sacrement.

Réalisé en liaison avec de nombreuses équipes regroupant théologiens, pasteurs et laïcs, ce rituel a été expérimenté pendant deux ans (4 000 comptes rendus ont été dépouillés) avant d'être approuvé par l'Assemblée plénière de l'Episcopat.

Conçu en fonction d'une préparation au mariage, à laquelle les fiancés auront une part active, le rituel favorise le dialogue et la rencontre du pasteur et des fiancés. Il permet une meilleure éducation de la foi et fait découvrir un nouveau visage de l'Eglise. En parcourant les formules, les fiancés sont amenés à s'interroger sur le sens du mariage et sur la grandeur du sacrement ; ils découvrent la réalité de ce qu'ils vivent et le rôle de Dieu dans leur amour. Le choix des formules, une connaissance des rites et de leur signification profonde leur permettent une personnalisation du mariage, une adapation réelle à tous ceux qui y participent et donc une célébration plus vraie.

INSTRUMENTS PASTORAUX PROPOSÉS

● *RITUEL POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE*, éd. Brépols, 72 p., 5,50 F. Ce rituel compernd six parties : 1. Des extraits importants de la doctrine de Vatican II sur le mariage ; 2. Les prænotanda du rituel romain ; 3. Des notes pastorales qui adaptent à la situation française, les normes générales proposées par le rituel romain ; 4. Le rituel proprement dit ; 5. Des textes divers pour la célébration : oraisons, préfaces ; 6. Et en annexe, des chants d'acclamation et des modèles de prière des époux.

Le rituel est complété par : « *NOUS NOUS MARIONS DEVANT DIEU* », éd. Brépols, 1,50 F., un carton plastifié, comportant le déroulement du rite sacramentel et les deux formules de l'échange des consentements, permet aux fiancés de suivre plus facilement le rite et d'avoir sous les yeux la formule qu'ils auront choisie, pour la prononcer aisément dans la célébration.

● *Pour les fiancés : MARIÉS DEVANT DIEU, La célébration de notre mariage ;* album présenté par Fêtes et Saisons, 32 p., 1,50 F. Brochure réaisée par une équipe mixte du Centre national de Pasto-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rale liturgique, du Service national de Pastorale familiale et de Fêtes et Saisons, avec la collaboration de foyers et de fiancés. Elle présente les divers textes du rituel, avec un commentaire pastoral qui permet aux fiancés de saisir le déroulement des rites et d'en approfondir le sens.

Cet album ainsi qu'*UN SEUL AMOUR*, qui présente un choix de lectures scripturaires, sont à mettre entre les mains des fiancés pendant la préparation au mariage et pourront leur être donnés comme souvenir.

● *Pour comprendre et bien utiliser le rituel : DES CHRÉTIENS DÉCOUVRENT LE NOUVEAU RITUEL POUR LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE*, éd. du Centurion, 92 p., 4,90 F. Un petit livre tout proche des préoccupations des prêtres, qui les aidera dans leur pastorale du mariage. Mais il donne aussi conseils, suggestions et éveille l'esprit de ceux qui ont à préparer ensemble la célébration : les fiancés, le prêtre et les laïcs.

Il facilite ainsi une meilleure compréhension du rite pour tous ceux (prêtres et laïcs) qui ont la responsabilité de préparation au mariage. Il présente en détail le rituel et aide à découvrir son esprit et les possibilités qu'il offre.

Mais, loin de limiter la vision à la célébration proprement dite, il rend attentif aux réalités humaines de l'amour humain vécu, au dialogue avec les personnes concrètes, à la démarche catéchuménale. Il éclaire les questions que se pose le prêtre face aux fiancés peu croyants, non catholiques ou incroyants.

Enfin, il invite à un dialogue entre prêtres, en leur proposant des pistes de réflexions, pour leur rencontre, et offre par sa bibliographie, la possibilité d'approfondir tel ou tel aspect doctrinal ou pastoral.

Ont collaboré à cet ouvrage des personnes et des équipes, ainsi que des pasteurs et des responsables de pastorale familiale ou liturgique.

BIBLIOGRAPHIE

présentée par le Service national de Pastorale familiale et le Centre national de Pastorale liturgique.

I. Pour la préparation au mariage

1. Des ouvrages et revues sur le sacrement, la spiritualité du mariage :

Schillebeeckx, *Le mariage*. Réalité terrestre et mystère du salut. I (Cogitatio fidei, 20), Paris, éd. du Cerf, 1966 (356 p.). Traité dogmatique du mariage présentant les données de la révélation.

Schillebeeckx, *Le mariage est un sacrement*. Office général du Livre, 1961, (71 p.).

Anciaux, *Le sacrement du mariage*. Nauvelaerts.

David, *Nouveaux aspects de la doctrine catholique du mariage*. Ed. Desclée, 1966.

De Bacciochi, *Le mariage, rencontre avec Dieu*. Ed. Mappus.

Cardinal Renard, *Sens du Mariage*. Ed. Mappus.

N. de Soester, *Couple chrétien qui es-tu ?* Ed. de Gigord.

Ecole du mariage, *Amour heureux*. Ed. Casterman.

Grelot, *Le couple humain dans l'Ecriture*. Ed. du Cerf, 1962, (112 p.).

D'Heilly, *Amour et sacrement*. Ed. Mappus, 1963, (150 p.).

B. Hoering, *Le chrétien et le marage*. Ed. St-Paul, 1965, (150 p.).

Martelet, *Amour conjugal et renouveau conciliaire*. Ed. Mappus, 1967, (48 p.).

Massabki, *Le sacrement de l'amour*. Ed. de l'Orante, 1966, (228 p.).

Templier, *L'amour partagé*. Ed. ouvrières.

Bovet, *Le mariage, ce grand mystère*. Ed. Delachaux et Niestlé, 1956, (160 p.).

Caffarel, *Le mariage, route vers Dieu*. Anneau d'Or, n°° 117-118, 1964. Etude sur la théologie du mariage considéré sous l'angle de la sanctification des conjoints.

Carré, *Compagnons d'éternité*. Ed. du Cerf, (57 p.).

Lumière et Vie, t. XVI, Mai-Juin 1967, n° 82, *Le mariage*. Etude de la doctrine chrétienne du mariage : réflexion sur l'évolution actuelle de la conception du mariage ; recherche sur la liturgie du mariage ; perspectives œcuméniques.

La Maison-Dieu, n° 50, *Liturgie et pastorale du mariage*. Principes liturgiques et doctrinaux du mariage. Orientations pastorales.

Ritzer, *Le mariage*. Rites et coutumes dans les églises chrétiennes des dix premiers siècles. A paraître en octobre 1969. Ed. du Cerf.

2. Pour la rencontre avec les fiancés :

Commission nationale de préparation au mariage, *La préparation au mariage*. Coll. Recherches pastorales, Fleurus, 1968 (187 p.). Présentation d'expériences ; bilan de découvertes ou de constatations générales ; invitation à la réflexion. Donne une bibliographie très détaillée.

Collectif, *Fiancés, prêtres et foyers*. Coll. Contacts et échanges. Mame. Par l'équipe diocésaine de pastorale familiale de Sans-Auxerre. 1967, (127 p.). Témoignages sur l'accueil des fiancés par les pasteurs et les foyers.

J. Puyo, *Rencontrer les fiancés*. Réflexion pour une catéchèse d'adultes. (6, av. Vavin, Paris). Analyse des problèmes posés par la rencontre du prêtre et des fiancés.

3. Pour aborder les questions œcuméniques :

Les mariages mixtes, Dispositions communes aux diocèses de France ; approuvées par l'Assemblée plénière de l'Episcopat français, 1966, éd. St-Paul.

Pastorale commune des foyers mixtes, Recommandations de l'Eglise catholique et des Eglises réformée et luthérienne de France ; éd. St-Paul.

Mariages mixtes. Des foyers catholiques-protestants s'expriment. Témoignages de foyers, de pasteurs, de prêtres, présentés par R. Beaupère et P. Y. Emery. Coll. Eglises en dialogue, éd. Mame, (134 p.), 9,80 F.

Le problème des mariages mixtes. Colloque de Nemi. Bokle - Dupont - Dupont - Orsy - Beaupère, etc... Ed. du Cerf, (164 p.), 13,50 F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour une pastorale des foyers mixtes. Cahier d'Orgement, n° 57, Septembre-Octobre 1966.

Mariages mixtes. N° spécial d'Eglise de Metz, n° 132, Juillet 1967.

Pour une pastorale des mariages mixtes. A. Amgwerd. Dans Choisir, Avril 1963, n° 42, p. 21-24.

Les Mariages mixtes dans la perspective catholique. F. Boeckle. Dans Concilium, I, 1965, n° 4.

Lumière et Vie, t. XIV, 1965, n° 74. *Bibliographie.*

Lumière et Vie, t. XV, 1966, n° 78. *Les mariages mixtes.*

Lumière et Vie, t. XVI, 1967, n° 82. *Essai sur la problématique des mariages mixtes.*

4. POUR LA CÉLÉBRATION LITURGIQUE DU MARIAGE :

a) Les livres de la célébration :

Rituel pour la célébration du mariage. Ed. Brépols, (72 p.), 5,50 F.

Lectionnaire pour la célébration du mariage. Ed. Desclée-Mame, (92 p.).

Nous nous marions devant Dieu. Ed. Brépols, 1,50 F. Carton plastifié pour les formules du consentement.

b) Pour comprendre le rituel :

Des chrétiens découvrent le nouveau rituel pour la célébration du mariage. Ed. du Centurion, (92 p.), 4,90 F.

La Maison-Dieu, n° 99 (à paraître vers le 15 octobre). Etude du nouveau rituel du mariage.

Notes de pastorale liturgique, n°s 67, 68, 69, 72, 74, 78, 80. Séries d'articles présentant l'esprit dans lequel a été préparé le nouveau rituel du mariage.

Eglise qui chante, n° 86. *Célébration du mariage.* Brèves réflexions pastorales et quelques suggestions pour le chant des différentes partes de la célébraton.

II. POUR LES FIANCÉS, UNE SÉRIE D'ALBUMS

a) Pour préparer la vie du futur foyer :

Main dans la main (CEFAG), (64 p.). Pour une catéchèse à partir des réalités vécues.

Fêtes et saisons : Le temps des fiançailles ; nous voulons nous marier ; le sacrement de mariage ; mariage et famille.

b) Pour préparer la célébration :

Un seul amour. Choix de textes scripturaires pour la célébration du mariage.

Mariés devant Dieu. Vient de paraître. Présentation pour les fiancés des nouveaux textes du rituel français du mariage.

Ces deux albums permettent aux fiancés de préparer la cérémonie de leur mariage, de réfléchir sur les textes du rituel et les lectures.

Quimper à Lourdes

(15-21 juin)

Conduits par *Monseigneur Favé,* les 1 600 pèlerins du diocèse de Quimper, dont 260 malades, sont arrivés le lundi matin 15 juin dans la cité de Bernadette.

Au début de l'après-midi les pèlerins se sont rendus à la Grotte en procession pour saluer Notre-Dame. Le temps avait voulu sans doute se mettre au diapason du pays d'Armor, car c'est sous un crachin « breton » que s'est déroulée cette cérémonie d'accueil. *M. le chanoine Hélou,* directeur diocésain du pèlerinage, retraça l'historique des apparitions tandis que *M. l'abbé Loaec,* recteur de Saint-Luc de Brest, nous rappela le sens de notre démarche à Lourdes ; ensemble nous avons prié aux intentions du diocèse, tout particulièrement pour les vocations. En raison du temps maussade, la procession du S. Sacrement s'est déroulée à l'intérieur de la Basilique saint Pie X, mais le soir nous avons bravé la température plutôt fraîche et humide en participant à la procession aux flambeaux avec les autres pèlerins présents à Lourdes.

Le mardi a été le temps fort du pèlerinage pour Quimper : un soleil radieux après une nuit reposante a contribué à mettre tout le monde dans l'ambiance de ferveur et de recueillement. Une belle grand-messe concélébrée sous la présidence de *Mgr Favé* et animée par *M. l'abbé Joseph Priol,* vicaire à Châteaulin, et la parole simple allant droit au cœur de *M. l'abbé Jean Loaëc :* on a vraiment senti la grâce du Seigneur répandue par Notre-Dame sur les âmes de bonne volonté. Le chemin de Croix, la procession du Saint-Sacrement présidée par notre Evêque ont continué à imprégner chacun de cette ferveur qu'on ne trouve nulle part comme à Lourdes.

Le mercredi matin, c'est la basilique Pie X qui rassemble Français, Flamands, Italiens de Bergame, Espagnols de Barcelone, Irlandais de Ferns ; mais des pèlerins se sont plutôt dirigés vers la Grotte où se déroule une liturgie en rite byzantin célébrée par Sa Béatitude Maximos V, Patriarche d'Antioche. L'après-midi, un échange dirigé par *MM. le vicaire général Le Floc'h* et *l'abbé Loaëc* permet aux pèlerins adultes d'échanger leurs découvertes de Lourdes et de poser diverses questions. Les jeunes, peu nombreux en ce pèlerinage hors-vacances, devaient marcher vers Bartrès : la pluie malheureusement tombait avec la générosité des jours d'orage de Lourdes.

Le jeudi matin, la messe à la Grotte nous réunit enfin avec les malades, leurs docteurs, infirmières et brancardiers, qui furent bien à la peine en raison du nombre relativement restreint de pèlerins en cette semaine.

A la messe du vendredi au Rosaire, des laïcs adultes et jeunes, malades et bien-portants, reprennent dans la prière ce qui les a le plus frappé à Lourdes : la fraternité internationale (y compris entre militaires, dont un certain nombre étaient encore à Lourdes au début de la semaine), le travail du personnel hôtelier, la foi de l'ensemble des pèlerins, la joie des malades, l'appel à prendre des responsabilités... ; le prédicateur tourne déjà nos regards vers le Finistère... Et à 14 h. 30, croix et bannières en tête, ce sont les adieux à la Grotte : *Monseigneur*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Favé, s'inspirant de la lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque, tire les conclusions de ces journées de prière et de réflexion.

Le message de la Vierge, prière et pénitence, est toujours d'actualité : c'est dans la joie et la charité que nous avons participé au pèlerinage, côtoyant les gens de toutes nationalités, malades et bien portants, — tous nos frères.

F. CAER.

● « *CHRISTUS* », 35, *rue de Sèvres, Paris* 6e. — Oui ou non, les chrétiens sont-ils condamnés de par leur foi elle-même à la tristesse et au ressentimetn ? On le leur reproche. Souvent, ils souffrent eux-mêmes de ne pas avoir concilier les exigences du Christ dans l'Eglise et la soif de bonheur qui les tient comme tout homme.

Mais cette question, par-delà tous les cadres chrétiens, est posée aujourd'hui à toute l'humanité. Les uns, qui surabondent de biens consommables, n'y trouvent pas ce qu'ils cherchent et sont tentés de mépriser le bonheur. Les autres, établis dans le manque de ce qui est le plus nécessaire à la vie, semblent prisonniers d'un destin de sous-développement. Jamais autant peut-être, cette interrogation n'a concerné chacun et tous ensemble.

Or le Christ lui-même, dans sa vie et son enseignement, dans sa mort et sa résurrection, est une bonne nouvelle, c'est-à-dire, à prendre les mots pour ce qu'ils disent, l'annonce heureuse d'un bonheur, sinon du bonheur. Il ne faut pas l'oublier. Il faut éprouver encore, au cœur des distorsions actuelles, la force de l'étonnante affirmation vécue par et dans Jésus : il y a un évangile, il y a un véritable salut. Et que serait un salut qui ne rendrait pas heureux ?

Un numéro de « CHRISTUS » (n° 63) ; l'ex. 5 fr ; l'abonnement annuel 18 fr. (C.C.P. Paris 10.439.65).

● *ETUDES*, 15, *rue Monsieur, Paris* (7e). — Diverses déclarations ou interviews de prélats éminents ont attiré à nouveau l'attention sur les remous qui agitent aujourd'hui même les plus hautes sphères de l'Eglise. Comment expliquer cette crise de l'autorité ? Michel de Certeau, dans le numéro de juillet des ETUDES, analyse les raisons profondes de la tension actuelle, en la resituant dans le contexte global des structures sociales. « Structures sociales et autorités chrétiennes », un article à méditer. Dans la même livraison, Raymond Legrand Lane fait le point sur la construction de l'Europe et sur les espérances possibles à l'aube d'un nouveau septennat ; Pierre Rondot, grand spécialiste des problèmes asiatiques et africains, examine la situation complexe du Soudan à la recherche de son équilibre ; enfin, Inaki de Aguirre, ouvre un dossier richement documenté, sur ce Pays basque où la fièvre monte de mois en mois.

● Des groupes de voyageurs ou de campeurs, en déplacement au sud de l'Italie, peuvent trouver gîte et couvert au Collège St Pie X à San Giorgio a Cremano, à 15 km. de Naples, au pied du Vésuve. Ecrire au Padre Silvio Zaratti, Rettore del Collegio Mariano S. Pio X, via S. Martino 6, 80046 — S. Giorgio-a-Cremano (Napoli).

Nos prêtres " Fidei donum "

● *RENTRÉES ET DÉPARTS.* Six rentrants cette année, *François Moysan, François Copy, Yvon Troal, Corentin Le Corre, Francis Quéméneur, Joseph Kerbaul ;* et seulement deux départs : *Joseph Ramoné* à Yaoundé (MIJARC) et *Jean Le Bihan*, vicaire à Châteaulin, affecté à Banghi.

● *François COPY* et *Corentin LE CORRE, Mongali, B.P.* 192, *Brazzaville* (*République du Congo*).

Tous deux voient cette année l'échéance de leur deuxième contrat. Peu de nouvelles de leur part au courant de l'année, par suite d'une certaine prudence qu'il était bon de garder. François Copy est rentré.

Le Père Curé doit se rendre à Rome en juillet pour une deuxième session du chapître général, et Mongali resterait sans prêtre ; Corentin Le Corre se décide donc à prolonger son séjour de quelques mois, jusqu'à fin 1969 ou début de 1970, le temps de mettre au courant un successeur.

Xavier Godec vient régulièrement partager la table à Mongali, au moins une fois par semaine. Il est professeur au petit Séminaire de Brazzaville.

Le P. Morizur, vicaire général, fait des démarches auprès du Comité épiscopal des Missions à l'extérieur pour obtenir de nouveaux prêtres « Fidei Donum » à Mongali. Aux dernières nouvelles le Comité a pu répondre à son appel.

● *José LICHOU* quitte Cuernavaca au Mexique en juillet. Son adresse, au moins provisoirement, sera désormais : *Casa parroquial, Turen, Portuguesa* (*Venezuela*). Après son stage de langue espagnole, trois semaines de session sur l'Histoire de l'Eglise en Amérique Latine. « Ce stage de Guernavaca est excellent et nécessaire non seulement pour la langue mais pour l'orientation du travail futur et aussi pour la transition d'un style de vie à un autre ».

« Mon futur travail se fera dans trois directions principales : genre J.A.C. et genre C.M.R. avec des adultes ayant des responsabilités et participation au travail et à la recherche de tout le clergé. »

Ses impressions sur les environs de Mexico : « développement économique en cours d'une manière extraordinaire, avec tous les efforts et l'avenir que cela représente : écoles, usines alimentaires, textiles, mécaniques, routes, réseaux d'autobus, supermarchés, voitures en circulation, régions irriguées, bien cultivées... Mais aussi crise sociale, politique, très profonde. Le mouvement étudiant en est témoin.

« Parmi les pays de l'Amérique Latine, le Mexique est proportionnellement bien situé ; on ne le compte plus parmi les pays sous-développés, bien au-dessus de tous les autres pays sud-américains, sauf l'Argentine et l'Uruguay. Les salaires des ouvriers sont d'environ 8 F. par jour dans les entreprises, 6 F. ou beaucoup moins à la campagne et sans Sécurité Sociale. La vie est deux fois moins chère qu'en France pour les choses les plus élémentaires. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *Pierre CARIOU.* — Verra-t-il un jour le beau clocher prévu assurer l'équilibre de l'ensemble de sa « basilique » ? Il y a d'autres urgences. « Déjà l'Evêque me demande de choisir des terrains pour d autres lieux de culte. Les problèmes de Brest peuvent se traduire ici en termes équivalents. Il y a donc les soucis d'ordre matériel, dont je ne verrai sans doute pas la fin. Il y a la hantise qui me vient de cette population grouillante qui va passer en un lustre, de sa case à une urbanisation à la Sarcelles. Déracinement qui a ses incidences sur l'attitude religieuse. L'administration, la liturgie pour essentieles qu'elles soient, ne suffiront pas à nouer une communauté vivante ; il faut le contact, la marche à pied... »

● *François LE GALL, B.P. Tamatave (Madagascar).* — Philippe Parcheminer et moi n'avons pas du tout l'impression d'être exilés ici, mais bien plutôt « *en mission* ». D'autres sont en train de vaincre de plus grandes distances... et de conquérir de plus vastes espaces : Il reste que les espaces « culturels » sont des mondes déconcertants parfois. Nous avons besoin des prières de notre Evêque et de celles de tout le diocèse qui nous a mis « sur orbite ». Pour ma part, ces jours-ci je n'arrive pas à décoller de Madagascar : j'attends un visa pour l'Afrique du Sud où la J.O.C. commence une session nationale de Responsables dès demain ! »

● *Philippe PARCHEMINER, Ecole St-Paul, Manangareza, Tamatave (Madagascar).* — Le site de Tananarive vaut le coup d'œil avec le rouge des maisons et le vert des rizières. Mais dans les artères principales, on se croirait aussi bien à Brest. Le voyage en train Tana-Tamatave par contre, vous met tout de suite dans une ambiance tropicale. Des wagons confortables, mais surchargés ; le parfum des fruits exotiques et du poison salé ; un paysage enchanteur ; une voie ferroviaire acrobatique. Après avoir soufflé dans toutes les gares, s'être arrêté une heure pour permettre aux passagers de faire un casse-croûte, le train est arrivé douze heures après à Tamatave, ayant parcouru 375 kms.

« Tamatave est une ville agréable. 50 000 habitants en recensement officiel de 66. Mais, lors du recensement, beaucoup de gens, se sont absentés, pour ne pas avoir d'impôts à payer... Les maisons du centre ville sont en dur. Mais à la périphérie, il y a une multitude de paillottes construites avec le ravenale, l'arbre du voyageur. Pas exactement des bidonvilles mais les habitations de brousse transplantées en ville ; dix dans la même pièce, plus les oies, le chat...

« 5 paroisses catholiques ; 2 mosquées ; 2 temples protestants ; 1 temple adventiste, et encore d'autres lieux de culte pour diverses sectes. Toutes les races, toutes les religions ; et beaucoup d'athées.

« Arrivons au séminaire. Les bâtiments sont tout neufs, plantés au milieu des quinines, des cocotiers, à la périphérie de la ville... Il y a 60 séminaristes. Ils nous arrivent en 7e. A partir de la 4e, ils suivent les cours à Stella Maris, le grand collège des Frères touchant le séminaire. Chaque matin, de 8 h. à 10 heures, heure locale, je fais 2 heures de cours : français en 5e, histoire-Géo-Sciences en 6e-5e. Dans les études secondaires, le français est la langue mère, le malgache première langue vivante. Les programmes d'histoire et de géographie ont été adaptés il y a deux ans pour toute l'Afrique et Madagascar. (Les Gaulois à cheveux blonds ne sont plus leurs ancêtres !). L'Enseignement primaire est plus malgachiste...

Pour l'enseignement religieux au lycée, nous sommes trois prêtres à y donner des cours. L'aumônerie est conçue suivant le principe français. Ceux qui veulent suivre des cours doivent s'inscrire et en faire la demande... Je dois également suivre une équipe ou deux d'A.C.I., secrétaires et institutrices malgaches, et l'autre d'européens ou créoles cadres. La J.O.C. existe. Mais il faut connaître parfaitement le malgache pour être aumônier. Les jeunes travailleurs ne connaissent pas beaucoup de français. En règle générale d'ailleurs, en dehors des classes et des locaux administratifs, les gens ne parlent qu'en malgache. On les comprend. Aus i me suis-je mis au malgache. Un Père du séminaire me donne une petite heure de cours chaque jour. Puis à l'aide du magnétophone et d'une méthode genre Assimil, je passe et repasse. Le malgache passe pour être une langue relativement facile. En plus du vocabulaire à emmagasiner, le difficile est de prendre l'accent... »

● *Charles LE DU, B.P. 155 Moundou (Tchad).* — Les Africains attendent l'Evangile. Le Père Clovis qui fait la brousse de Doba est averti qu'un vieil homme, polygame, d'un petit village de son secteur, veut le voir. Ssur le chemin du retour, après la messe, il va rendre visite au village et voit notre brave homme. Le Père est accueilli avec joie et invité à manger la boule. « Je vous ai fait venir, dit-il, parce que je veux qu'il y ait la mission ici (une chapelle de brousse pour qu'on y dise la messe de temps en temps). J'ai déjà vu 4 villages d'alentour, ils viendront à la mission ici. J'ai aussi parlé au chef de village : il est d'accord. Même s'il n'était pas d'accord, il ne pouvait pas refuser, car personne ne peut empêcher la parole de Dieu, elle est au-dessus de tout. »...

« Des faits de ce genre font toucher du doigt le travail de l'Esprit-Saint dans ce secteur où les premiers Pères sont arrivés en 1934. La mission de Doba comprend actuellement trois pères : un pour la ville (15 000 hab.) et deux pour la brousse (110 villages : 35 000 hab.). Depuis deux ans, ils n'ont été que deux, le troisième doit rentrer de congé sans tarder.

« Depuis cette année, l'effectif des Pères dans le diocèse est de 55 pour une population de près de 650 000 hab. — 61 500 km2 (le Finistère : 7 029 km2). Malgré le renfort des Pères — canadiens et italiens — de 67 et 68, une évidence s'impose : il faut que les maîtres-catéchistes, qui ont fait deux ans à l'école des catéchistes de Doïti, aient de plus en plus de responsabilités. Ils ont la charge d'un secteur de 15 à 20 villages ; dans certains coins, ils en ont la responsabilité effective. Tous, tout en étant cultivateurs, doivent assurer la formation des catéchistes de leurs villages et les contrôler. Ce sont les futurs diacres. Ils sont responsables de la chrétienté de leur secteur. Il y a un an, ctte structure a été adaptée parce que les Pères, avec leur meilleure volonté, ne pouvaient pas faire face à leur tâche. Cette année, un nouveau pas est fait : on leur donne la responsabilité parce que l'évangélisaiton, l'Eglise du Tchad, c'est leur affaire. On n'a pas encore oublié les événements de Guinée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Dans ce but d'africanisation et pour un meilleur résultat — ils connaissent mieux la mentalité et la vie de leurs frères — on m'a demandé de former ces maîtres catéchistes pour être les « animateurs spirituels » des réunions de secteur de J.A.C., pour remplacer l'aumônier. Ceci ne dispense pas le Père d'y aller quand il peut.

« Cette année, je fais donc moins la brousse, me réservant plus de temps pour la formation de ces catéchistes et des responsables africains, plus de temps aussi pour les contacts avec les coneillers, Sœurs et Pères, car si le rôle du missionnaire, c'est de se rendre utile... ce n'est pas en ne faisant rien qu'on y arrive...

« Ce sont les jeunes que la J.A.C. veut aider. Ce n'est pas tous les jours facile ! Comment voulez-vous qu'ils s'accrochent à leur travail s'ils n'ont qu'une idée : partir ! Comment les christianiser s'ils n'ont pas à quoi s'accrocher ? On leur propose les cours agricoles par correspondance d'Abidjan. C'est un moyen de poursuivre ses études pour devenir moniteur d'agriculture. On a beau leur dire que c'est pour être de bons cultivateurs, vous perdez votre temps. « Avec mon diplôme, je trouverai une place ». Rares sont encore ceux qui ont compris et qui se mettent sérieusement au travail de la plantation, qui n'ont pas le regard tourné vers la ville.

« Comme en France, et plus qu'en France, l'Action Catholique est un travail lent et obscur ; il ne faut pas être trop pressé de voir les résultats. Pourtant, quand on voit le chemin parcouru par le groupe de la J.A.C. « aînés » (les mariés) qui l'an prochain va passer aux foyers, on ne peut qu'être stimulé dans la poursuite de notre action. »

● *LA J.O.C. PERSECUTEE AU BRÉSIL.* — Une note officielle de la J.O.C. française vient de nous parvenir signalant les nombreuses et odieuses violences dont la J.O.C. du Brésil est actuellement victime. Un numéro spécial de « Jeunesse ouvrière » (édité sous forme de tract de 4 pages) est actuellement diffusé, expliquant la situation. Il propose une protestation près de l'Ambassade du Brésil à Paris et une action de solidarité pour les victimes.

Toutes les sections de J.O.C. sont informées de cette campagne et ont entrepris une action. Souhaitons que celle-ci rencontre une large audience et la sympathie de tous. Quand les hommes souffrent et sont opprimés au nom de leur idéal, comme le dit fort justement la J.O.C., *il n'y a « pas de vacances pour la solidarité ».*

● *COURS PAR CORRESPONDANCE DU CERCLE SAINT JEAN-BAPTISTE, (aumônier général, Cardinal Jean Daniélou).* — Que peut être la vie d'un chrétien s'il ne tient pas à l'écoute de Dieu et des aspirations des peuples pour rendre témoignage à Jésus-Christ ? Pour cette découverte et cet approfondissement, les Cours par Correspondance du Cercle Saint Jean-Baptiste proposent des possibilités de réflexion, d'échanges et de formation : en *Ecriture Sainte* (9 cycles), en *Théologie de la mission* (4 cycles), en *Religions et Cultures* (Islam, Judaïsme, Chine, Inde, Japon, Monde noir et Amérique Latine), sur *l'Athéisme et Monde ouvrier.*

Pour tous renseignements s'adresser au Cercle Saint Jean-Baptiste-Cours, 3, rue de l'Abbaye, Paris 6e.

Congrès Provincial du Bleun-Brug

SAINT-POL-DE-LÉON
les 10, 11, 12, 13 juillet 1969

Sous la présidence du Cardinal GOUYON, Archevêque de Rennes

● *JEUDI* 10 *JUILLET*

21 *heures. Salle Sainte-Thérèse :* veillée bretonne populaire.
23 *heures. Place du Petit Cloître :* Tantad (feu de joie).

● *VENDREDI* 11 *JUILLET*

15 *heures. Hôtel de Ville :* vernissage de l'exposition de tableaux de maîtres Bretons et des dessins des concours culturels.
21 *heures. Cathédrale Saint-Pol-Aurélien :* grand concert spirituel par les chorales Saint-Vazé de Moraix, Kanerien Bro Leon de Landivisiau, Dom Mikaël Le Nobletz de Plouguerneau, de Saint-Pol-de-Léon, avec la participation du chœur Gallois de Trégaron et de P. Cocheril, organiste.

● *SAMEDI* 12 *JUILLET*

14 *h.* 30. *Auditorium du collège du Kreisker.* Exposé sur les relations historiques entre le pays de Galles et la Bretagne armoricaine par Johnes Dewi, lecteur gallois à la Faculté de Brest. Conférence sur les liens actuels entre les deux pays par l'intermédiaire des Johnies de Roscoff-Saint-Pol, avec projection de films.
21 *heures. Sur le parvis de la cathédrale :* représentation des « *Païens* », drame tiré du théâtre de Tanguy Malemanche, mis en scène par M. Auffret.
Minuit. Au Champ de la Rive devant la mer : messe concélébrée par le Cardinal archevêque de Rennes, et les Archiprêtres des neuf cathédrales de Bretagne. Homélie. Chant de foule animé par la chorale de Saint-Pol.

● *DIMANCHE* 13 *JUILLET*

A partir de 8 *h.* 30, *école de la Charité :* finale des concours culturels (lecture, chant, musique, récitation).
10 *h.* 30. *Rassemblement devant le Kreisker* des délégations paroissiales autour de leurs enseignes.
10 *h.* 45. Accueil de ces délégations sur le parvis de la cathédrale.
11 *h. Cathédrale de Saint-Pol-Aurélien :* grand-messe pontificale en breton et homélie par Mgr Favé, évêque auxiliaire, en présence de Monseigneur l'Evêque, Mgr Poirier, ancien archevêque de Port-au-Prince, Mgr Mullins, vicaire général de Cardiff et le R. P. Abbé de Landévennec.
14 *h.* 30. *Au parc de Guernevez :* grand festival celtique selon une formule inédite avec la participation d'une vingtaine de groupes bretons, des chanteurs Gallois et Léonais, accompagnés à la guitare. Luttes bretonnes, fête champêtre. Au retour : défilé triomphal jusqu'à la cathédrale.
21 *h. Place du Kreisker :* grand fest-noz.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nouvelles et lectures

● *SEMAINES SOCIALES DE FRANCE*, 16, *rue du Plat, Lyon* 2e. — Comme nous l'avons annoncé, la prochaine session des Semaines Sociales de France aura lieu *à Lille du* 8 *au* 13 *juillet*. Elle aura pour sujet « *Quelle Economie ? Quelle Société ?* » Le programme comporte non seulement des exposés (un par jour) faits par des spécialistes des problèmes économiques et sociaux, mais des tables rondes, des travaux de groupes, des débats. Cette méthode très souple permet ainsi l'apport d'hommes de disciplines, d'expériences, de familles d'esprit diverses. On trouve parmi les intervenants des professeurs et des chercheurs et aussi des patrons, des ingénieurs, des syndicalistes, des journalistes, des ruraux ; on trouve des chrétiens et aussi des marxistes, des français et aussi des étrangers d'Amérique du Sud et de l'Europe de l'Est.

Des groupes de travail fonctionneront l'après-midi sur cinq grands thèmes : Relations économiques et rapports sociaux au sein de l'entreprise. Economie et vie sociale dans l'agriculture. Société économique et vie culturelle dans une région ou une ville. Société économique et famille. Rapports de l'Eglise et de la société économique.

Bien que l'ensemble de la session fasse un tout, le programme est organisé de telle sorte que l'on puisse avec profit participer à une journée séparée ou même à une seule séance.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat permanent des Semaines Sociales de France, 16, rue du Plat, Lyon 2e. Tél. (78) 37-22-12 ; à partir du 2 juillet : 60, bld Vauban - 59 Lille. Tél. 54-31-44.

● *CONCERTS D'ÉTÉ.* — Plusieurs paroisses organisent des concerts de musique religieuse au cours de l'été : musique d'orgue, chant choral, orchestre... L'effort le plus remarquable est celui de Douarnenez, qui annonce pour cette année huit concerts d'orgue, un concert de chant choral, un concert d'orchestre de chambre. Les concerts d'orgue auront ieu régulièrement tous les mercredis à partir du 9 juillet, jusqu'au 27 août.

— 9 *juillet, abbé Félix Moreau,* organiste titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale de Nantes.

— 16 *juillet, Jean Costa,* organiste de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, et professeur au Conservatoire de Nantes.

— 23 *juillet, Louis Yhuel,* organiste de la Collégiale de Guérande. M. Yhuel est originaire d'Arzano.

— 30 *juillet, Pierre Gazin,* organiste de Saint-Louis des Invalides, à Paris.

— 6 *août, Georges Robert,* organiste de N.-D. de Versailles et professeur à l'Institut National des Jeunes Aveugles à Paris. M. Robert est le fils de l'organiste de Saint-Pol-de-Léon.

— 13 *août, Gaston Litaize,* Grand Prix de Rome, organiste de Saint-François-Xavier, professeur à l'Institution Nationale des Jeunes Aveugles à Paris, soliste à l'O.R.T.F.

— 20 *août, Jean-Claude Henry,* Grand Prix de Rome, professeur au Conservatoire National de Paris.

— 27 *août, André Pagenel,* organiste titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale de Bourges, soliste à l'O.R.T.F.

● *CINQ CONGRÉGATIONS FÉMININES SE RÉUNISSENT EN FÉDÉRATION.* — Suivant les indications données par « Perfectae caritatis », mais en accord aussi avec leur désir profond de réaliser, dans les circonstances actuelles, les conditions les plus favorables au service de Dieu et de l'Eglise, cinq Congrégations se sont fédérées. Quatre sont placées sous le vocable de la Croix et une sous celui de la Nativité de Notre-Seigneur.

Il s'agit des *Filles de la Croix de Paris, du Puy, de Marchiennes* (Belgique), *des Religieuses de la Croix de Saint-Quentin,* et *des Religieuses de la Nativité de Notre-Seigneur,* dont la Maison-Mère est à Villeneuve-les-Avignon.

Elles avaient eu entre elles des liens au cours de l'Histoire. Les Filles de la Croix, fondées en 1625, pour répondre à un besoin qui se faisait fortement sentir : l'éducation chrétienne des filles voir même des femmes, ont connu sous diverses influences, personnes et circonstances, des séparations et des écartèlements : modification de leur Règle ou de leurs œuvres, mais toutes se reconnaissent la même origine. Et les Religieuses de la Nativité, dont la Congrégation venait de naître en Dauphiné, à l'époque critique qui suivit la Révolution Française, vinrent aider, dans leur rétablissement, les Religieuses de la Croix de Saint-Quentin.

Elles ont choisi, pour leur Fédération, le nom de « Mysterium Christi » voyant en ce nom même le fondement théologique de leur action apostolique qui est participation à l'action de Dieu réalisant son plan sur l'humanité que Saint Paul appelle le « Mystère du Christ ».

Cette action s'exerce aujourd'hui en France, en Angleterre, en Belgique, en Italie et en Afrique (Camroun, Madagascar, République Centre Afrique), à travers des écoles, des œuvres paroissiales, sociales et hospitalières.

L'approbation de Rome à la Fédération a été donnée le 27 janvier 1969.

● *SESSION DE CHEFS DE CHŒURS LITURGIQUES* (5-12 *septembre*), *à l'Université Catholique de l'Ouest, Angers.* — A l'heure où le renouveau liturgique nous presse d'agir et d'inventer, il est tout à fait urgent que des assemblées chrétiennes retrouvent cet élément capital d'animation que constitue une *bonne chorale,* vivante, qualifiée et toute acquise à l'œuvre liturgique.

Pour la septième année consécutive, *l'Institut de Musique Sacrée d'Angers organise, du* 5 *au* 12 *septembre une Session de Chefs de Chœur,* destinée à la formation technique et liturgique des animateurs et des responsables de chorales de paroisses, communautés, séminaires, maisons de formation et d'enseignement.

Cette session n'est pas un congrès d'information mais *un stage de travail* visant à fournir aux chefs de chœur les éléments fondamentaux et la pratique de la direction, de l'apprentissage choral, de l'interprétation et de la mise en œuvre d'un répertoire. L'enseignement y est progressif, réparti sur un cycle de trois années suivies d'un degré de perfectionnement.

Renseignements et inscriptions : Institut de Musique Sacrée, Secrétariat des Sessions, B. P. 850, 49 - Angers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITES
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kerëon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÉGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

DIENY LUCAS ET POTTERTON
INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoume - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

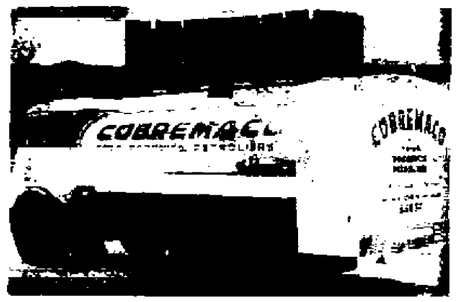

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangeres, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent a aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Ordinations
Mission Etudiante de Brest
Pèlerinage à Lourdes

Le Séminaire des Jeunes de Pont-Croix
Le Séminaire de Kéraudren devient un foyer

N° 4 205 (84e année) — 18 juillet 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expedition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux **modèles à maille** en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au service pastoral du doyenné de Lesneven et, avec l'agrément de la Commission administrative, aumônier de l'Hôpital rural de Lesneven, en remplacement de **M. Xavier Belbéoc'h,** démissionnaire, **M. Yves Favé,** chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Renan.

M. Belbéoc'h se retire à Landerneau, 9, rue Commandant-Charcot.

— curé de Taulé et doyen, pour une durée de trois ans, du doyenné de Taulé, en remplacement de **M. Henri Léran,** démissionnaire, **M. Hervé Guillévéré,** recteur de Penzé.

M. Léran se retire à Saint-Pol-de-Léon.

— au service pastoral du doyenné de Ploudiry et recteur de Tréflévénez, **M. Laurent Bleunven,** chanoine honoraire, recteur de Dirinon.

— au service pastoral du doyenné de Châteauneuf-du-Faou et recteur de Trégourez, **M. Marcel Aot,** vicaire à Combrit.

— au service pastoral du doyenné de Guilvinec et recteur de Saint-Guénolé, Penmarc'h, **M. Claude Pérennou,** directeur d'école à Plougastel-Daoulas.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque a ordonné

— le vendredi 27 juin au Grand Séminaire

Sous-diacres :

MM. Marcel Abjean, de Ploumoguer,
Alain Costiou, de Dirinon,
Désiré Larnicol, de Plomeur,
François Méar, de Plouzévédé,
Victor Nerriec, de Trégunc,
Joseph Poulhazan, de Plogoff,
Jean-Yves Quellec, du Conquet.

— le samedi 28 juin à la Cathédrale S. Corentin

Diacres :

MM. Marcel Abjean, de Ploumoguer,
Désiré Larnicol, de Plomeur,
François Méar, de Plouzévédé,
Victor Nerriec, de Trégunc.
Joseph Poulhazan, de Plogoff,
Jean-Yves Quellec, du Conquet.

Prêtres :

MM. Antoine Le Gall, de Kerlouan,
Michel Le Gall, de Locronan,
Louis Le Meur, de Briec,
Alain Nicolas, de Plogastel-Daoulas,
Alain Le Moal, de Morlaix, des Missions Etrangères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— le dimanche 29 juin en l'église Notre-Dame du Bouguen, Brest

Diacre :

M. André Darielle, de Rennes, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs.

Prêtre :

M. Roger Tanguy, de Brest, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs.

— le samedi 5 juillet en l'église S. Houardon, Landerneau

Diacres :

MM. Alain Costiou, de Dirinon,

Yvon Kergoat, de Guiclan, de la Société des Prêtres de Saint Jacques

Robert Le Goff, de Landerneau, de la Société des Prêtres de Saint Jacques.

Prêtres :

MM. François Gouriou, de Landerneau, de la Société des Missions Etrangères de Paris,

Charles Tranvouez, de Landerneau, de la Congrégation des Missions Africaines de Lyon,

Gérard Autret, de Saint-Pol-de-Léon, de la Congrégation des Prêtres de l'Assomption,

Pierre Guéna, de Plourin-Ploudalmézeau, de la Congrégation des Pères du Sacré-Cœur de St Quentin.

SESSIONS PRÉUNIVERSITAIRES DE LA MISSION ETUDIANTE DE BREST

La vie universitaire à Brest prend de plus en plus d'ampleur. Le nombre des étudiants est en pleine croissance. Ils viennent de tous les secteurs et de tous les milieux humains du département. Le passage en Université est une expérience qui les marque profondément. La plupart d'entre eux conservent aussi des attaches profondes avec leurs familles, leurs bandes de jeunes, leurs milieux d'origine (attaches entretenues par des séjours longs et fréquents chez eux : vacances, week-end, etc...).

La Mission Etudiante de Brest s'efforce depuis plusieurs années d'être présente à ce monde des étudiants, d'en connaître les aspirations communes et la diversité pour que l'Annonce de Jésus-Christ leur parvienne là où ils sont et tels qu'ils sont. Rien n'autorise plus à penser que ça puisse être un secteur marginal ou « non prioritaire » dans les préoccupations de ceux qui pensent à demain...

Pour les futurs étudiants

Dans ces perspectives et pour accueillir les futurs étudiants, la Mission Etudiante de Brest organise cette année, en septembre, trois sessions préuniversitaires :

— à Tibidy (Hôpital-Camfrout), du jeudi 11 septembre (soir) au mardi 16.

— à Kersaliou (Saint-Pol-de-Léon), du dimanche 14 septembre (soir) au vendredi 19.

— à la Colonie de Vacances du Quinquis (Fouesnant), du dimanche 21 septembre au vendredi 26.

Nous prions tous les lecteurs de signaler ces lieux et dates aux jeunes susceptibles de venir en Faculté en octobre prochain.

Pour tout renseignement et les inscriptions, écrire à la Mission Etudiante, rue Lamotte Picquet — 29 N - Brest.

Pour les prêtres

Dans le cadre de ces sessions, **des rencontres avec tous les prêtres intéressés et en contact avec des étudiants** auront lieu :

— à Tibidy, le lundi 15 septembre, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

— à Kersaliou, le mercredi 17 septembre, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

— au Quinquis, le mercredi 24 septembre, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

L'Equipe des responsable et des aumôniers vous remercie par avance de votre collaboration.

MISSIONNAIRES EN CONGÉ

Les missionnaires en congé dans le diocèse, les prêtres « Fidei Donum » qui viennent de rentrer ou qui sont en congé, sont invités par Monseigneur Favé à **une rencontre d'amitié le jeudi 31 juillet :**

— 10 h., arrivée à **Sainte-Anne-la-Paul,** échanges.

— 11 h., messe concélébrée (apporter aube et étole), détente et repas en commun.

La plupart ont été touchés par une invitation personnelle. Cet avis tient lieu d'invitation pour tous ceux qui auraient été oubliés. Donner réponse au **Père Guillou, Equipe missionnaire, Séminaire S. Jacques, Lampaul-Guimiliau.**

PÈLERINAGE A LOURDES DU 14 AU 20 SEPTEMBRE

Ce pèlerinage comportera une section **« anciens non malades »** (plus de 65 ans), encadrée par l'Hospitalité diocésaine. Hébergement soit à l'Hôpital N.-D. des Douleurs soit au Secours Catholique ; « La Voix de l'Hospitalité » peut aider certains à payer leur voyage (écrire à Mme Kerdilès, rue de la Gare, Pleyber-Christ).

● Il a semblé préférable de diviser la dernière « Semaine Religieuse » de juillet (« avant les vacances ») en deux livraisons : un autre mini-numéro paraîtra les derniers jours du mois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le séminaire de jeunes de Pont-Croix

Dans une recherche commune, nous avons essayé au cours de l'année, d'une part, de définir les lignes de force de notre travail d'éducation à Pont-Croix, d'autre part, de nous situer par rapport au diocèse.

Le premier point nous semble délicat. En effet, peut-on saisir la valeur d'une maison d'éducation à partir d'un exposé ? Définir les buts éducatifs d'une maison, cela est assez facile ; mais où réside la difficulté c'est dans le « comment », or là est l'essentiel et nous craignons que le document suivant ne rende pas compte de **ce qu'est Pont-Croix.**

Le deuxième point pose le problème de l'avenir du Séminaire premier cycle. La solution est l'affaire de tous.

LIGNES DE FORCE DE NOTRE TRAVAIL EDUCATIF

Les éducateurs sont répartis en quatre équipes ; chaque équipe prend en charge une division, c'est-à-dire les 6e, les 5e, les 4e, les 3e. Cette prise en charge se fait en corresponsabilité :

— chaque éducateur, tout en ayant une charge bien précise, est présent aux garçons dans tous les domaines : le professeur a par exemple des heures de surveillance et participe aux loisirs, l'éducateur-surveillant est chargé de cours.

— chaque équipe a une réunion hebdomadaire.

Les divisions vivent d'une façon autonome pour permettre une plus grande adaptation à chaque âge, ce qui rend plus difficile une synthèse des lignes de force. Voici cependant ce qui nous semble le plus important :

Présence à la vie des élèves

C'est la base de toute l'éducation que nous essayons de donner : être présents non seulement dans le travail, mais dans les loisirs, les activités, dans toute leur vie.

Dès la 6e, cette présence permanente crée un climat familial, et permet ainsi des contacts-dialogue simples et vrais dans le travail, le jeu. Cette présence est très diversifiée : présence au groupe tout entier, présence à de petites équipes, présence par contact individuel (professeur de classe, directeur spirituel).

Apprentissage du garçon à la vie de groupe

— **La vie du groupe.** Dès la 6e, le garçon en vivant dans un groupe où il doit s'intégrer, découvre la vie de l'autre ; il découvre ainsi que les autres ont besoin de lui pour quelque chose : son projet de vocation trouve là l'obligation de se concrétiser. Au fur et à mesure des années, le groupe s'organise davantage, appelant des prises de responsabilité.

— **Formation de la personnalité.** Notre souci est non seulement d'insérer chacun dans un groupe, mais de structurer peu à peu sa personnalité, de faire de cette vie dans le groupe le lieu où il peut former sa liberté : **participation, prise en charge** de la vie par les élèves eux-mêmes sont des leitmotive que nous avons depuis des années.

Formation intérieure

Les garçons qui viennent à Pont-Croix ont généralement un sens de Dieu assez fort. Nous sommes au service des jeunes ; et les structures de la maison ont pour objectif de développer ce sens de Dieu, d'éduquer à la prière collective et personnelle. Notre préoccupation première est de faire le lien entre la prière et la vie : « Comment ressaisir toute la vie des jeunes pour la fair passer en Dieu ».

Ainsi peu à peu se développent les deux axes nécessaires pour la construction de tout projet de vocation : **le sens de Dieu** et **le sens des autres.**

Dans tout cela, où est le spécifique de la maison ?

Les éducateurs de 6e ont tendance à répondre que cela va de soi, en ce sens que le garçon qui a le désir d'être prêtre et est venu avec ce projet en tête à Pont-Croix y trouve une source de générosité pour sa vie de prière, son travail, son don aux autres.

Au plan des structures de la maison, nous avons des exigences humaines et chrétiennes, que nous désirons sufisamment fortes pour que les jeunes puissent répondre à l'appel du Seigneur ; mais ces exigences sont dans la ligne de la vocation baptismale. Si nous pouvons le faire, c'est parce que les jeunes ont le projet de sacerdoce au départ, projet qui leur donne un dynamisme personnel, dynamisme qui gagne le groupe et le maintient à un certain niveau d'exigences.

Parle-t-on de la vocation ? En direction, oui, de temps en temps. En groupe, occasionnellement pour répondre à des questions (ce qui arrive assez fréquemment).

Limites de ce court exposé. Des points importants n'y sont pas signalés : formation de la volonté ; intérêt porté aux relations, à l'ouverture des gars pendant les vacances ; collaboration avec les parents, le clergé ; etc...

Limites de cette éducation. Les jeunes sont en partie coupés de leur milieu naturel, ils ne vont en week-end que tous les quinze jours. C'est une éducation en « milieu choisi ».

PONT-CROIX DANS LE DIOCÈSE

La première partie de ce document a donné ce qu'est Pont-Croix en lui-même. Il faudrait maintenant le situer dans le diocèse, voir ce qu'il représente effectivement dans la pastorale actuelle des vocations, prévoir l'avenir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La transformation de Kéraudren est un nouvel élément, très important, dont il est difficile de mesurer aujourd'hui les répercussions.

La situation actuelle

Un fait : les élèves diminuent. La diminution des élèves s'est poursuivie d'une façon régulière pendant sept ans (dix par an à chaque rentrée).

En 68-69, il y avait 49 élèves en 6e. Cette année, pour l'instant, il y a 43 inscrits.

Nous avons regroupé les causes sous trois titres : mentalité des prêtres, des parents, des jeunes.

LA MENTALITÉ DES PRÊTRES. L'avenir des Séminaires de Jeunes est incertain. Les Juvénats de Religieuses disparaissent, les Séminaires ou Juvénats de Religieux sont en baisse ; plusieurs ont fermé ou vont le faire. Pont-Croix ne va-t-il pas faire de même ?

Pont-Croix, dans son style actuel a été fondé il y a dix ans. On se rend bien compte cependant que son style d'éducation propre n'est pas connu de l'ensemble des prêtres.

Quoi qu'il en soit du style d'éducation, en tous cas, le fait est que peu d'élèves arrivent au sacerdoce. D'où la question : **La pastorale des vocations n'est-elle pas à revoir ?**

Cette question révèle deux traits de mentalité très différente :

— chez les uns, le Séminaire des Jeunes qui ne conduit pas beaucoup d'élèves au sacerdoce, est un Séminaire de Jeunes qui ne répond pas à sa mission.

— pour d'autres, poser la question « la pastorale des vocations n'est-elle pas à revoir » c'est, au plan des principes, remettre en cause le Séminaire des Jeunes comme moyen d'éducation de la vocation...

Mais c'est le problème du prêtre, de son rôle, de sa situation, qui semble fondamental dans l'attitude des prêtres vis-à-vis de la pastorale des vocations. Ainsi, certains n'osent plus proposer à un enfant le sacerdoce.

LA MENTALITÉ DES PARENTS, surtout des parents qui ont leurs enfants à Pont-Croix.

— **Le problème du prêtre.** Les parents hésitent à mettre leur fils sur les rails du sacerdoce; ils ont peur pour lui : du célibat, de la solitude, « d'un métier qui ne sera pas drôle »...

— **La question des Séminaires de Jeunes.** Devant l'évolution actuelle du système scolaire, certains parents tendent à choisir l'école la plus proche et veulent participer de façon plus immédiate à leur éducation. Pour d'autres foyers, souvent plus engagés, c'est au plan des principes aussi que le Séminaire des Jeunes n'est pas admis comme moyen d'éducation de la vocation. Pour eux, un Séminaire ne respecte pas suffisamment la personnalité de l'enfant, le coule dans le moule. Ou bien encore, mettre leur garçon au Séminaire, c'est abandonner à d'autres leur rôle de premiers éducateurs de leurs enfants.

— **Le cas particulier de Pont-Croix.** Dans la mentalité des villes surtout, Pont-Croix est lointain, inconnu, démodé, vieux jeu. On pense

que la vie y est trop austère. On ne voit pas non plus, comme pour les prêtres, ce qu'il y a de spécial dans le style de Pont-Croix, par rapport aux autres collèges...

LA MENTALITÉ DES JEUNES. Cette mentalité à beaucoup d'importance : les gars baignent dedans et veulent se sentir de leur temps.

— **Pour certains.** Les enfants ont beaucoup moins le désir du sacerdoce. Et cela dans un contexte de perte du sens de Dieu, du sacré, du spirituel dans les familles, dans les milieux jeunes...

— **Pour d'autres.** On trouve autant de garçons à désirer le sacerdoce : mais ce projet disparaît étant donné la mentalité des prêtres et des parents précitée...

— **Attitude des enfants devant le projet de sacerdoce.** Les garçons qui sont au Séminaire ont l'impression d'être différents des autres jeunes, coupés des autres, et classés par rapport aux autres. — Les garçons devant le problème du prêtre en général. Etre prêtre c'est ennuyeux, sans intérêt, pas emballant. Peu d'enthousiasme pour un style de prêtre qu'ils connaissent et qui est peut-être critiqué par leur entourage. La peur du célibat aussi.

En conclusion de cette analyse :

1°) Il nous semble que chez plusieurs il y a découragement, inquiétude, d'où **attentisme.**

2°) Pont-Croix apparaît-il « au service » du diocèse ? Bien souvent l'on a signalé comme l'une des causes de la diminution des élèves la situation géographique de Pont-Croix. Or, entre nous ou avec d'autes, l'on a contesté que ce soit là un élément essentiel. Pont-Croix serait « décentré » n'importe où : il y a sans doute un éloignement géographique, mais surtout un **« isolement psychologique »,** dont l'éloignement géographique n'est qu'une des causes :

Une partie du diocèse ne se sent pas partie prenante dans les Séminaires des Jeunes. Ceux-ci sont absents des préoccupations quotidiennes.

Un certain nombre d'objections sont soulevées : mise en doute de la vocation d'enfant, Pont-Croix est une « institution scolaire », un milieu choisi, les parents sont les premiers éducateurs.

Face à cette situation, quelle pastorale des vocations adopter ?

« Le Séminaire premier cycle de Pont-Croix reste de plein exercice. Un projet de sacerdoce est toujours à prendre au sérieux chez un enfant et il faut lui assurer les meilleures conditions d'épanouissement. Le Séminaire de Pont-Croix assure ces garanties. Dans les circonstances actuelles et dans l'état présent de la pastorale diocésaine, je souhaite que les familles continuent à lui confier leurs enfants et que les prêtres fassent confiance aux éducateurs de cette maison. » (Lettre pastorale de Mgr l'Evêque)

L'analyse de la situation telle que nous la ressentons et la mise en place qu'une pastorale de vocations adaptée nous amènent à poser quelques questions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Les relations de Pont-Croix et du diocèse sont-elles suffisantes ?** Quelles sont ces relations à l'heure actuelle :

1°) **Chaque professeur est responsable d'une région géographique,** où il prend contact avec les familles des élèves, les prêtres, spécialement l'aumônier des vocations, parfois les écoles. Ces contacts ont surtout lieu pendant les grandes vacances ; au départ, nous nous sentions responsables des élèves présents à Pont-Croix, mais assez peu de la pastorale des vocations dans le secteur.

2°) **La collaboration avec les aumôniers de vocations.** Nous pensons que les aumôniers de vocations sont les premiers responsables des vocations dans le secteur. Notre collaboration avec eux est très variable suivant les secteurs. Cette collaboration dépend sans doute de la place qu'ils peuvent accorder à la pastorale des vocations — qui n'est qu'une de leurs fonctions parmi beaucoup d'autres. Cette collaboration dépend aussi de l'importance qu'ils accordent à Pont-Croix dans la pastorale des vocations, cette importance étant elle-même fonction de leur propre situation dans le diocèse (éloignement géographique notamment).

3°) **La collaboration avec les éducateurs de jeunes.** a) **Les prêtres chargés de la pastorale des jeunes.** En ce qui concerne des garçons présents à Pont-Croix, la collaboration avec les prêtres qui à la base s'occupent des jeunes, est nécessaire. Le clergé ne restera souvent en relations avec ces garçons que s'il les insère dans les activités ou mouvements de jeunes existants. — b) **Les éducateurs en institutions scolaires.** Nos relations avec eux sont très minimes. Elles ne peuvent en fait se situer que durant l'année scolaire et ce n'est pas facile. Il est évident que pour l'éveil des vocations, leur rôle est irremplaçable. Nous nous demandons comment changer, comment partager avec eux nos recherches et nos préoccupations. — c) **Les éducateurs de jeunes hors institutions scolaires** (mouvements). Cette année nous avons contacté quelques-uns. Pour eux, la question était nouvelle.

— **Les jeunes en projet de vocations hors Séminaires.** Les garçons en projet de vocation ne se trouvent pas tous dans les séminaires ou juvénats. C'est entendu. Mais où en est-on des expériences de « diaspora » (*) au niveau du premier cycle, dans le diocèse ?

— **Une pastorale de jeunes en projet de vocation doit se situer dans une pastorale de jeunes :**

Quelle est la pastorale des 12-14 ans dans le diocèse ?

Est-elle suffisamment structurée pour soutenir des jeunes en projet de vocation ?

— Il nous semble que **l'effort de pastorale pour l'année qui vient** serait à porter auprès des **éducateurs de jeunes en milieu scolaire ou non-scolaire.** C'est ainsi seulement que la pastorale des vocations (Séminaires de Jeunes ou Diaspora) pourra s'intégrer dans la pastorale ordinaire.

L. CREFF, supérieur de Pont-Croix.

---

* C'est-à-dire de soutien systématique à des jeunes en projet de sacerdoce qui ne se trouvent pas dans des institutions spécialisées.

Le Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest se transforme en foyer

De quoi s'agit-il exactement ?

Il s'agit d'une évolution de l'institution au service des jeunes en projet de vocation sacerdotale ou religieuse.

Nous ne voulons pas à tout prix maintenir une institution pour elle-même. Mais ce qui nous paraît important, c'est d'assurer, **dans les conditions les plus adaptées, cette aide à des jeunes** pour leur permettre de mûrir leur projet vocationnel. Nous estimons que la priorité est à donner au service des personnes et de la mission que nous avons reçue.

Voilà plus d'un an que l'équipe des éducateurs de Kéraudren s'est attelée à une réflexion en vue d'une meilleure adaptation de leur maison à sa mission. Au cours de sessions que nous avons faites entre nous, ainsi qu'avec les supérieurs du Grand Séminaire et de Pont-Croix, le responsable du Centre diocésain des Vocations et des parents de nos élèves, nous avons cherché à regarder loyalement la situation, les mentalités et à découvrir dans ce contexte comment servir au mieux les vocations.

Pourquoi les solutions foyer et diaspora ont-elles été préférées ?

Tout d'abord, le maintien de la formule actuelle nous paraissait, **au plan scolaire,** difficile à tenir dans l'avenir :

— les effectifs scolaires de Kéraudren qui ont progressé jusqu'en 1966-67 (154 élèves pour trois classes, seconde, première, terminale) sont en régression depuis. Cette année nous avons 118 présents. La diminution des effectifs de Pont-Croix ne manquerait pas de retentir sur Kéraudren les années qui viennent.

— pendant ce temps, la mise en place de la réforme scolaire nous fait un devoir d'offrir à nos élèves de nombreuses séries d'étude, ce qui a pour conséquence d'augmenter le nombre des professeurs pour des classes de moins en moins fournies.

Ensuite, sans méconnaître l'efficacité relative de la formule actuelle pour la formation de futurs prêtres et de futurs militants chrétiens, nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas à chercher **une manière plus adaptée d'appliquer les forces apostoliques affectées au service des vocations.**

Parmi les jeunes de Kéraudren, il y a des garçons engagés et véritablement en recherche de vocation ; mais il y en a d'autres qui suivent, sans envisager sérieusement une possibilité de sacerdoce et qui risquent de se trouver ou se trouvent en fait en situation fausse dans un séminaire de jeunes qui a un certain nombre d'exigences indispensables pour permettre une recherche vocationnelle loyale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous croyons qu'un projet de sacerdoce ou de vie religieuse peut s'éveiller très tôt et qu'il mérite d'être pris au sérieux. Cela réclame qu'un soutien particulier soit assuré à ces jeunes en recherche de vocation. Notre mission c'est de leur apporter cette aide.

Nous pensons que leur formation doit se faire à partir de toute leur vie de jeunes et pas seulement de leur vie scolaire. Nous ne sommes donc pas leurs seuls éducateurs. C'est toute la communauté chrétienne, prêtres et laïcs, qui est partie prenante avec nous dans ce travail.

Une éducation de jeunes en recherche de vocation réclame, spécialement à l'âge de l'adolescence et de la jeunesse, un climat de confiance et de dialogue entre les gars et leurs éducateurs. A ce propos, la relation élèves-professeurs présente se fait, dans un certain nombre de cas, un handicap sérieux.

Une solution pouvait être envisagée : élargir notre recrutement scolaire et accueillir aussi des non-séminaristes.

D'une part la question effectif restait poseé : pourrions-nous atteindre un nombre d'élèves suffisant pour offrir tout l'éventail des séries ? Notre maison ne nous paraissait pas avoir une capacité matérielle suffisante pour cela. Sans compter que ce serait là une solution onéreuse en personnel enseignant (prêtres et laïcs).

Mais surtout nous estimons avoir reçu mission de nous consacrer au service des jeunes en projet de vocation et nous ne sommes pas sûrs que d'élargir notre recrutement aurait maintenu des conditions favorables à une recherche vocationnelle et en particulier **ce climat de dialogue confiant** qui nous paraît capital.

Nous nous sommes donc tournés vers les solutions « Foyer » et « Diaspora », moyens de formation qui, tout en ayant leurs limites, nous paraissaient plus souples, plus diversifiés, **convenant mieux aux aspirations des jeunes aujourd'hui.**

Disons tout de suite que ce ne sont pas là des solutions inédites car la solution « Foyer » est pratiquée déjà dans de nombreux diocèses de France et que la « Diaspora » se met également en place de plus en plus.

Les institutions de soutien pour les jeunes du second cycle

Kéraudren devient Foyer. L'an prochain, une cinquantaine de jeunes de la seconde à la terminale vont s'y retrouver, avec une équipe d'éducateurs (abbés Jean Cabon, François Jacob, Jean Andro). La scolarisation sera assurée dans les établissements secondaires brestois (surtout le Collège Charles de Foucauld et l'Ecole de la Croix-Rouge). En dehors des heures de classe les jeunes vivront au Foyer : lieu de travail personnel ou en groupes et lieu de détente, lieu d'échanges entre les jeunes et avec leurs éducateurs, lieu de formation et de ressourcement humain et spirituel, de réflexion à partir de leurs diverses expériences vécues à l'école ou chez eux.

Pour le Sud-Finistère, une collaboration est amorcée entre les Frères des Ecoles chréitennes et le service diocésain des vocations : **le Foyer de Kérivoal** (Juvénat des Frères) à Kerfeunteun accueille

l'an prochain une dizaine de jeunes du second cycle, venant de Pont-Croix et de Kéraudren.

De plus une vingtaine de gars, venant également de Pont-Croix et Kéraudren, qui ont toujours un projet de vocation et qui seront présents dans divers établissements scolaires du Finistère, constitueront **des équipes dites de « diaspora »** ou s'adjoindront à l'équipe de diaspora déjà existantes à Brest : ces jeunes se retrouvent périodiquement (deux fois par trimestre environ pour un week-end) pour échanger, réfléchir et prier à partir de leur projet de sacerdoce de manière à éclairer et approfondir ce projet dans une vie de foi et un engagement apostolique.

Entre ces institutions de soutien « permanentes » et « intermittentes » des contacts existeront, profitables aux unes et aux autres. Ce sont des structures suffisamment souples pour fournir aux jeunes la forme d'aide qui leur conviendra le mieux **selon le tempérament, l'âge et la maturité.** Il sera possible de passer du « Foyer » à la « Diaspora » ou inversement.

Il est évident que ces institutions de soutien ne peuvent se suffire. Il est vital pour elles d'être branchées sur les forces apostoliques du diocèse et de **travailler à partir des points d'insertion concrète des jeunes** en cheminement de vocation : milieu jeune des paroisses, milieu scolaire. C'est toute cette vie qui doit être ressaisie et qui doit alimenter et stimuler la recherche vocationnelle.

⁂

Nous n'avons pas la prétention d'avoir trouvé la formule définitive, nous sentons bien les limites des nouvelles institutions qui vont être mises en place. Nous pensons cependant que, loin d'être la fin d'une illusion et de sonner le glas d'un passé d'efforts au service des vocations, cette évolution marque la volonté de tenir compte humblement mais lucidement de la situation présente et de continuer à travailler d'une manière nouvelle et, nous l'espérons, plus adaptée à cette mission de préparer la relève pour le sacerdoce et la vie religieuse.

Si dans le passé ce travail a pu apparaître, à tort, réservé à des « spécialistes », il est urgent que tout le peuple de Dieu prenne conscience de sa responsabilité dans ce domaine. Car comme le dit le Concile : **« le devoir de cultiver les vocations revient à la communauté chrétienne tout entière qui s'en acquitte avant tout par une vie pleinement chrétienne. Ce sont principalement les familles et les paroisses qui doivent collaborer à cette tâche : les familles, animées par un esprit de foi, de charité et de piété, devenant une sorte de premier séminaire ; les paroisses offrant aux adolescents eux-mêmes une participation à la fécondité de leur vie. »** (Décret « Optatam totius » N° 2) Tout le paragraphe serait à citer mettant en lumière le rôle des maîtres, des associations catholiques et des prêtres. C'est donc un appel à toutes les forces apostoliques à collaborer avec les institutions de soutien aux vocations.

J. BESCOND, supérieur de Kéraudren.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LEON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).
Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation au premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte au mois d'août.
Changement d'adresse : deux timbres de 0.30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER - Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITES
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

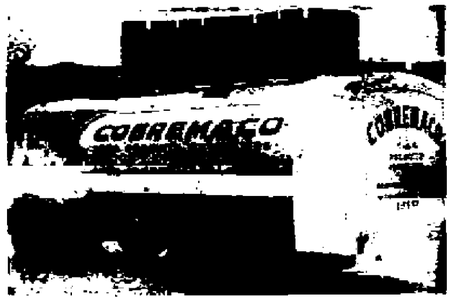

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidelité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangeres, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'eglises et de salles des fêtes en haute fidelité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Pèlerinage en Terre Sainte
Pèlerinage de septembre à Lourdes
Union des Religieuses Enseignantes
Les livres liturgiques

Consultation nationale du clergé : éléments de travail pour Lourdes 1969

Discours du Cardinal Gouyon au Bleun-Brug de Saint-Pol-de-Léon
Nouvelles et lectures

N° 4 205 bis (84e année) — 31 juillet 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Après le vote des Orientations Pastorales par le Conseil Presbytéral, avant même qu'elles ne soient promulguées officiellement avec les précisions nécessaires pour les rendre opératoires, nous voyons plus clairement dans quel sens doit s'orienter notre activité pastorale pour une meilleure réponse aux besoins, aux appels, à l'attente des hommes de notre diocèse, au service desquels nous sommes envoyés.

Notre effort devra porter plus particulièrement cette année sur la détermination des secteurs pastoraux ou unités pastorales de base et sur la recherche d'un mode de collaboration plus efficace, en coresponsabilité, de tous les prêtres d'un même secteur, sans mettre pour autant en péril l'unité du diocèse ni le lien avec l'Evêque. Cet objectif ayant été inscrit en priorité au programme de l'Assemblée Evêques-Prêtres de novembre prochain, nous pourrons recevoir des travaux de cette Assemblée un éclairage supplémentaire.

Il s'agit de tout autre chose que d'un nouveau découpage géographique du diocèse ou d'un simple regroupement de paroisses. C'est une authentique conversion de mentalité qui est demandée aux prêtres comme aux laïcs pour dépasser des vues souvent trop étroites et un certain esprit de clocher, pour penser aussi les engagements et les responsabilités à un autre niveau et plus solidairement. Il faudra du temps, de la réflexion, de la bonne volonté. Ce sera l'un des objectifs prioritaires de l'année qui vient.

Sous la responsabilité de l'Evêque et des Vicaires Généraux, avec l'aide des Responsables de la Formation Permanente, ce travail devra être entrepris sans tarder. Nous devons viser à assurer à tous les prêtres un cheminement analogue à celui des membres du Conseil Presbytéral au cours des sessions de l'an passé, afin qu'ils entrent de grand cœur dans les nouvelles orientations pastorales. Nous serons aidés par les travaux des spécialistes de l'économie et de la sociologie du département. Leurs études ne sont pas les seules références, mais elles nous seront très utiles pour rester fidèles à la vie.

Nous ne pouvons pas nous contenter de vues prospectives. Dans la mesure du possible, il faut poser des signes qui indiquent la direction dans laquelle nous voulons marcher. C'est dans cette ligne que s'inscrivent déjà quelques réalisations :

1.

La réorganisation des Archidiaconés. L'Archidiacre de Quimper et de Quimperlé aura en charge le même territoire qu'auparavant, mais il n'assume plus la responsabilité de la Direction de l'Apostolat des Laïcs. L'Archidiacre de Brest aura en charge seulement les quatre doyennés de Brest et celui de Guipavas. Celui de Morlaix et Châteaulin est déchargé de la responsabilité de plusieurs cantons du Léon dont il était chargé jusqu'ici. Le nouvel Archidiacre de Saint-Pol-de-Léon est responsable du territoire de l'ancien diocèse de Léon, Brest et Guipavas exceptés.

Ainsi les Archidiacres pourront être davantage en contact avec les secteurs de base, et plus particulièrement avec les responsables de ces secteurs (actuellement les curés-doyens).

2.

La nomination des responsables pour une durée limitée. Le rapport du Conseil Presbytéral sur les Orientations Pastorales prévoit déjà cette nomination « pour un temps déterminé » des responsables de secteurs (n° 31). Le schéma sur les Nominations (n° 30) a proposé une mesure analogue pour les autres nominations, mais ce texte n'est encore voté qu'en première lecture.

3.

Les nominations faites « au secteur » ou « au service pastoral de tel doyenné ». La formule peut paraître encore assez vague : du moins indique-t-elle le sens de notre recherche et le but auquel nous tendons.

Il n'apparaît pas possible de procéder de la même façon pour les professeurs des collèges qui rayonnent sur plusieurs secteurs pastoraux : nous aurons à rechercher une formulation mieux en rapport avec la réalité qu'ils vivent.

Quant aux prêtres plus âgés ou fatigués, qui abandonnent, avec un désintéressement personnel et un sens pastoral auxquels je rends hommage, des postes plus importants pour un service moins lourd dans des paroisses dont ils n'ont pas la responsabilité, il semble meilleur, pour ne pas les surcharger, de les nommer seulement « au service de la paroisse » dans laquelle ils sont insérés.

4.

A ces « signes » je voudrais ajouter quelques « souhaits » dont la réalisation dépendra des possibilités de chaque secteur :

celui d'une coopération aussi poussée que possible entre les prêtres du même secteur, aussi bien sur le plan culturel que sur celui de l'Action catholique ;

celui d'un effort de réflexion, de décision, de travail en coresponsabilité au sein des équipes presbytérales, au-delà des responsabilités canoniques ;

celui d'une recherche de coopération vraie avec les religieux et religieuses, comme avec les laïcs du secteur, par la création, là où la chose apparaît possible, d'une sorte de Conseil Pastoral de secteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ainsi, sans attendre des décisions venant d'en-haut, nous travaillerons dès maintenant dans la ligne que nous nous proposons comme objectif en vue d'une annonce plus efficace de l'Evangile et d'une meilleure réponse à la mission qui nous a été confiée.

† Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Vicaire général

— vicaire général et archidiacre de Saint-Pol-de-Léon, **M. Claude Le Prat,** aumônier diocésain d'Action Catholique. Il résidera provisoirement 39, rue Camille-Desmoulins, Brest.

Services diocésains

— official, en remplacement de **M. Yves Balbous,** chanoine honoraire, **M. Jean-Claude Lescop,** qui demeure directeur au Grand Séminaire.

— délégué diocésain au service des Communautés religieuses, pour une période de trois ans, **M. Joseph Bescond,** supérieur du Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest. Il résidera à Quimper.

— aumônier diocésain d'Action catholique, chargé de la Fédération A.C.O. du Sud-Finistère, **M. Jean Marrec,** qui demeure vicaire à Sainte-Claire de Penhars, Quimper.

— aumônier diocésain d'Action catholique, chargé des Fédérations C.M.R. et A.C.E. du Sud-Finistère, **M. François Favé,** vicaire à Saint-Pol-de-Léon.

— aumônier diocésain d'Action catholique, chargé du Monde rural jeune et de la zone M.R.J.C. de Morlaix-Saint-Pol-de-Léon, **M. Jean Laot,** vicaire à Cléder. Il résidera à la Retraite de Lesneven.

Doyens

— curé d'Ouessant et doyen, pour une période de trois ans, de ce doyenné, **M. François Roué,** recteur de Cléden-Cap-Sizun.

— recteur de Rosporden et doyen, pour une période de trois ans, du doyenné d'Elliant, **M. Eugène Coatanéa,** aumônier de l'école du Nivot, Lopérec.

— curé de Guipavas et doyen, pour une période de trois ans, de ce doyenné, **M. Jacques Caroff,** recteur de Lampaul-Ploudalmézeau.

— curé de Plouzévédé et doyen, pour une période de trois ans, de ce doyenné, en remplacement de **M. Joseph Guirriec,** démissionnaire. **M. Joseph Jacob,** vicaire à Saint-Corentin, Quimper.

M. Guirriec est mis au service de la paroisse de Kerfeunteun.

— curé de Saint-Renan et doyen, pour une période de trois ans, de ce doyenné, **M. Pierre Loaec,** recteur de Saint-Luc, Brest.

— curé de Lannilis et doyen, pour une période de trois ans, de ce doyenné, en remplacement de **M. François Traon,** démissionnaire, **M. Louis Le Guérer,** recteur de Moëlan-sur-Mer.

Recteurs, Aumôniers, Vicaires

— au service pastoral du doyenné de Landerneau et recteur de Dirinon, **M. Jean-Louis Calvez,** recteur de Cléder.

— au service pastoral du doyenné de Plouescat et recteur de Cléder, **M. Hervé Pennanéac'h,** curé-doyen d'Ouessant.

— au service pastoral du doyenné de Châteaulin et recteur de Dinéault, en remplacement de **M. Isidore Jaouen,** démissionnaire, **M. Jean-Marie Kerdilès,** recteur de Plomeur.

M. Jaouen est mis au service de la paroisse de Briec-de-l'Odet.

— au service pastoral du doyenné de Pont-l'Abbé et recteur de Plomeur, **M. Pierre Daoulas,** recteur de Saint-Evarzec.

— au service pastoral du doyenné de Fouesnant et recteur de Saint-Evarzec, **M. Démet Bosser,** recteur de Rosporden.

— au service pastoral du doyenné de Pont-Croix et recteur de Goulien, en remplacement de **M. Jean-Marie Auffret,** démissionnaire, **M. François Olier,** chanoine honoraire, curé-doyen d'Elliant.

M. Auffret est mis à la disposition de la paroisse d'Audierne.

— au service pastoral du doyenné de Guilvinec et recteur de Loctudy, en remplacement de **M. François Kerroc'h,** démissionnaire, **M. Louis Corvest,** recteur de Sainte-Bernadette, Quimper.

M. Kerroc'h se retire à Saint-Pol-de-Léon.

— au service pastoral du doyenné de Landivisiau et, avec l'agrément de la Commission administrative, aumônier de l'Hospice de Kervoannec, en Plougourvest, en remplacement de **M. Yves Creignou,** démissionnaire, **M. Jean-Marie Abgrall,** chanoine honoraire, curé-doyen de Guipavas.

M. Creignou se retire à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

— au service pastoral du doyenné de Taulé et recteur de Penzé, **M. Georges Legendre,** recteur de Kergloff.

— au service pastoral du doyenné de Carhaix et recteur de Kergloff, **M. Jean Louboutin,** vicaire à Plougasnou.

— au service pastoral du doyenné de Pont-Croix et recteur de Cléden-Cap-Sizun, **M. Auguste Bodénès,** vicaire à Ploudaniel.

— au service pastoral du doyenné d'Elliant et recteur d'Elliant, **M. Jean Guéguen,** vicaire à Plogonnec.

— au service pastoral du doyenné de Ploudalmézeau et recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, **M. François Le Duff,** recteur du Drennec.

— au service pastoral du doyenné de Morlaix pour le Monde ouvrier jeune et chargé des fédérations J.O.C. et J.O.C.F. de Morlaix, **M. Pierre Abalain,** vicaire à Saint-Martin, Brest. Il résidera au presbytère S. Martin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— au service pastoral du doyenné de Saint-Louis, Brest, et vicaire à Saint-Martin, **M. Marc Méneur,** en congé d'Etudes.

— au service de la Mission Ouvrière à Brest, **MM. Michel Pengam**, vicaire à Saint-Martin, Morlaix, **Michel Le Dreff,** vicaire à Saint-Jean, Brest, et **Maurice Plougastel,** vicaire à Lambézellec.

— au service pastoral du doyenné de Plabennec et recteur de Drennec, **M. Françcis Kerdilès,** aumônier de S. Louis, Châteaulin.

— au service pastoral du doyenné de Châteaulin et aumônier de l'Institution S. Louis, Châteaulin, **M. Alexandre Bihan-Poudec,** vicaire à Saint-Corentin, Quimper.

— au service du doyenné de Quimperlé et recteur de Mellac, en remplacement de **M. Thomas Boulic,** démissionnaire, **M. Jean Bronnec,** aumônier à Tarascon, diocèse d'Aix-en-Provence.

M. Boulic est mis au service de la paroisse Saint-Corentin, Quimper.

—au service pastoral du doyenné de Saint-Pol-de-Léon et vicaire à Saint-Pol-de-Léon, **M. Louis Le Meur,** nouveau prêtre de Briec-de-l'Odet.

— au service pastoral du doyenné de Lambézellec, et vicaire à Lambézellec, **M. Antoine Le Gall,** nouveau prêtre de Kerlouan.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Marc, Brest et aumônier du Carmel, Le Relecq-Kerhuon, en remplacement de **M. François Falc'hun,** démissionnaire, **M. Emile L'Hostis,** vicaire au Relecq-Kerhuon.

— au service pastoral du doyenné de Quimper et vicaire à Saint-Corentin, **M. Pierre Cloarec,** en congé d'études.

— au service pastoral du doyenné de Landivisiau et recteur de Plougourvest, en remplacement de **M. Théophile Calvez,** démissionnaire, **M. Désiré Floc'h,** recteur du Tréhou.

M. Calvez est mis au service de la paroisse de Plouvien.

— au service pastoral du doyenné de Ploudiry et recteur du Tréhou, **M. Auguste Denniel,** recteur de Locunolé.

— au service pastoral du doyenné de Quimperlé et recteur de Locunolé, **M. René Fertil,** directeur d'école à Collorec.

— au service pastoral du doyenné du Faou et aumônier du Nivot, Lopérec, **M. Louis Favé,** vicaire au Pilier-Rouge, Brest.

Dans l'enseignement

— professeur à l'Ecole S. Joseph, Morlaix, **M. Michel Penn,** en congé d'études.

— professeur à l'Institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol-de-Léon, **M. Yves Boennec,** en congé d'études.

— au service pastoral du doyenné de Daoulas et directeur de l'école catholique des garçons de Plougastel-Daoulas, **M. René Quentel,** directeur à Locmaria-Plouzané.

— au service pastoral du doyenné de Plogastel-Saint-Germain et instituteur à l'école catholique de garçons de Landudec, **M. Louis Failler,** directeur à l'Ile de Sein.

Hors diocèse

— à la disposition du Comité épiscopal des Missions à l'extérieur pour l'Afrique

M. Jean Le Bihan, vicaire à Châteaulin ; affecté à Bangui (République Centrafricaine),

M. Joseph Ramoné, aumônier diocésain d'Action catholique ; affecté à la J.A.C. au diocèse de Yaoundé, avec résidence à Efok (Cameroun),

M. Pierre Crozon, ancien supérieur de l'Institution S. François, Lesneven ; affecté au Grand Séminaire, Kinshasa (Congo-Kinshasa).

— à la disposition du Secrétariat national de l'Apostolat des Laïcs pour le Mouvement Eucharistique des Jeunes, **M. Daniel Raphalen,** professeur au Séminaire des Jeunes, Pont-Croix.

— à la disposition de Monseigneur l'Archevêque de Bourges, qui l'a affecté à l'équipe sacerdotale de Veaugues, **M. Yves Goachet,** vicaire à Kerlouan.

⁂

M. Henri Léran, ancien curé-doyen de Taulé, se retire au presbytère de Dinéault.

UNION DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES

La session d'animation de groupes donnée par le P. Catalan à Créac'h-Balbé aura lieu **du 27 août au 31 inclusivement** (arrivée le mardi 26 au soir), et non du 26 au 30, comme il avait été annoncé.

LES NOUVEAUX LIVRES LITURGIQUES

Pourquoi la présentation du **Missel** en cahiers ou en feuilles mobiles ? parce que tous les textes ne sont pas encore prêts, et qu'ils ne seront pas publiés par Rome en même temps. La traduction et l'édition se fera au fur et à mesure au cours des deux années à venir. Ces formules souples (cahiers mobiles chez Desclée-Mame, feuilles mobiles chez Droguet-Ardant) se prêteront aux aléas de la réforme ; en ce temps d'évolution rapide du monde, le missel « définitif » n'est ni pour demain ni pour après-demain.

Quant au **rituel du baptême** et au nouveau **bréviaire en français** annoncés, les libraires les attendent pour le début d'août.

● **Ce numéro complète celui du 18 juillet et porte la même indication d'ordre.**

La prochaine « Semaine Religieuse » paraîtra le vendredi 5 septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PÈLERINAGE BRETON EN TERRE SAINTE
du 1er au 14 octobre.

Ce pèlerinage de quatorze jours permet de bien connaître la plupart des sites où a vécu Jésus. Au retour, un arrêt de deux jours est prévu à Athènes, avec des excursions aux environs.

Le prix (1 725 F.) comprend le voyage aller en avion de Orly à Lod, retour de Lod à Athènes, d'Athènes à Orly et le voyage en chemin de fer aller-retour de Brest ou Quimper à Paris.

Les dernières inscriptions devront parvenir à l'Evêché **pour le 20 septembre.**

PÈLERINAGE A LOURDES du 14 au 20 septembre

Inscriptions. — Les inscriptions générales doivent parvenir à l'Evêché **au plus tard le 1er septembre.**

Anciens. — Ce pèlerinage comportera une section anciens, non malades, pouvant se déplacer eux-mêmes. Le pèlerinage peut en amener 120 qui seront encadrés par des membres de l'Hospitalité diocésaine. Ils voyageront groupés dans des wagons réservés à leur usage. Ils seront hébergés à Lourdes soit à l'Hôpital N.-D. des Douleurs (80), soit dans les bergeries du Secours Catholique (40).

Pour faire partie de ce groupe il faut avoir au moins 65 ans et n'avoir pas besoin de soins.

Les inscriptions pour les anciens devront être à l'Evêché **au plus tard le 24 août.** Pour cette inscription des feuilles spéciales sont à demander au Secrétariat.

« La Voix de l'Hospitalité » peut payer le voyage à vingt-cinq anciens sans ressources. Il faut s'adresser, dès maintenant, à Madame Kerdilès, rue de la Gare, Pleyber-Christ.

Avant le départ il faudra régler le prix de la pension à l'Hôpital N.-D. des Douleurs, 60 Fr.

Les anciens qui seront hébergés au Secours Catholique donneront ce qu'ils voudront à l'Œuvre pendant leur séjour à Lourdes.

Couchettes. — Dans chaque train il y aura des voitures couchettes. Les personnes qui veulent voyager en couchettes doivent le faire savoir à l'Evêché **avant le 24 août.** Comme d'habitude il faut donner les noms des personnes.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. l'abbé Joseph Nicolas,* curé de Chambray-les-Tours, originaire de Plomodiern. *Mme Louis Tanniou,* de Crozon, mère de M. Emile Tanniou, Evêché, Quimper. *Sœur Marie de S. Vincent de Paul,* des Religieuses Ursulines de Morlaix. *M. Michel Gourmelon,* de Brest. *Mme Vve Crenn,* de Plounévez-Lochrist. *M. Théophile Le Garrec,* de Plouigneau. *Mme Auguste Le Coat,* de Guilers, mère de M. l'abbé A. Le Coat, vicaire à Saint-Mathieu, Quimper.

Consultation nationale du clergé

Éléments de travail pour l'assemblée de Lourdes

L'équipe nationale préparatoire à l'Assemblée de Lourdes (novembre prochain) a fait le bilan de l'Assemblée de la Pentecôte et préparé le travail des mois à venir. Tirant les conclusions des notes de l'Assemblée pour le choix des thèmes prioritaires, elle a rédigé des textes qui **ne veulent être que des instruments de travail.** Ils ont été transmis à tous les doyennés ; en voici cependant deux.

Document de travail n° 1

UNITÉS PASTORALES DE BASE
Equipes sacerdotales

I — INTRODUCTION

Il ressort de l'ensemble de la consultation, presque à chaque chapitre, en vue de mieux réaliser la mission mais aussi pour vivre pleinement le sacerdoce, que beaucoup de prêtres demandent la constitution et le développement de nouvelles unités apostoliques de base qui permettent une prise en charge collective d'une réalité pastorale saisie en toute sa complexité humaine grâce à des équipes diversifiées et coordonnées.

III — MOTIVATIONS

O Des milieux nouveaux, des courants nouveaux de mentalité posent à l'Eglise le problème de la foi de façon nouvelle par rapport aux données habituelles.

O L'Eglise est, de fait, étrangère à un certain nombre de réalités nouvelles, et aux questions de consciences posées par les hommes qui les vivent.

O Pour entendre ces questions, pour réaliser un échange vivant avec les hommes et les cultures d'aujourd'hui, pour découvrir la signification de l'Evangile et son expression appropriée, l'Eglise doit être animée par la volonté de présence (cf. G.S. 44).

O Prêtres, laïcs, religieux, religieuses, vivant déjà une certaine présence dans les groupes humains, s'efforcent d'y vivre et d'y exprimer la foi, et constituent sans doute une image des modes futurs d'existence de l'Eglise.

O La saisie des réalités humaines ne peut se faire qu'à une échelle dépassant ordinairement le cadre de la paroisse traditionnelle.

O L'accomplissement efficace de la mission exige une complémentarité des compétences et donc la spécialisation des ministères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

O Plusieurs prêtres partageant le même service du peuple de Dieu sont un témoignage plus parlant de la communion dans le sacerdoce, dans le Corps Mystique et jusque dans la Trinité. Une vie d'équipe authentique ne peut que favoriser conjointement la vérité dans l'exercice de la mission et l'équilibre humain des personnes.

III — RÉALISATIONS PRIORITAIRES A PROPOSER

Nous nous en sommes tenus aux propositions de l'Assemblée de Pentecôte, mais cela ne saurait être considéré comme un coup d'arrêt à la recherche, bien au contraire.

1°) Unité pastorale de base

O Reconnaître et prévoir des « unités pastorales de base » correspondant à des réalités territoriales ou sociologiques et ayant une dimension suffisante pour saisir au mieux les divers aspects de la vie des hommes.

O Ces unités pastorales de base devraient répondre aux buts et critères suivants :

a) constituer le premier niveau qui permette de rejoindre les réalités de la vie et d'exercer une prise en charge commune ;

b) susciter des formes nouvelles de communautés chrétiennes non nécessairement géographiques et par conséquent des types de ministères nouveaux ;

c) accepter de se lier à des ensembles plus vastes pour les réalités ne pouvant se réduire aux dimensions de l'unité pastorale de base.

De ce fait, la paroisse telle que nous la connaissons devra cesser d'être considérée comme la seule forme normale de communauté ecclésiale, ce qui suppose un changement profond dans les mentalités et les comportements.

O Ces unités pastorales de base permettront de susciter la coopération des diverses forces apostoliques (prêtres, religieux, religieuses, laïcs et particulièrement A. C.).

O A la suite de ce qui est exprimé dans les réalisations progressives au sujet de l'autorité dans l'Eglise (carrefour 4), il paraît intéressant de souligner l'importance que prendront les relations de ces unités pastorales avec l'Evêque.

2°) Les équipes sacerdotales

Les prêtres envoyés à une telle unité pastorale sont solidairement responsables de la mission en lien avec les religieux, religieuses et laïcs, ce qui suppose :

A) **Le dépassement des fonctions curés, vicaires qui déterminent un mode révisable de situation subordonnée d'un prêtre par rapport à un autre et au sein d'une institution paroissiale surtout conçue en fonction d'une dimension géographique exiguë.**

Ce dépassement nécessite :

— une révision du statut canonique de la « charge d'âmes », exercée par le curé ;

— la prise en charge collective de la mission de l'Eglise dans des secteurs territoriaux ou sociologiques par une équipe de membres à part entière, sous l'autorité d'un responsabel ;

— la désignation des prêtres à un secteur pastoral avec affectation éventuelle à une communauté chrétienne.

B) **Pour les membres de l'équipe.**

a) Une répartition effective des tâches qui, tout en permettant de participer à la sacramentalisation et à la catéchèse, spécialise chacun au sein de l'équipe dans l'évangélisation des personnes et des divers milieux. Et ceci non seulement par respect des apittudes et compétences de chaque membre de l'équipe, mais surtout en fonction de la diversité des personnes et des réalités humaines.

Les prêtres étudieront concrètement les modes de présence sacerdotales qui leur sembleraient mieux adaptés à la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.

Les conseils pastoraux, presbytéraux, commissions du clergé étudieront sérieusement cette question.

Les prêtres qui désirent vivre ces nouveaux modes de présence pourront en manifester le désir.

b) Une mise en commun régulière entre tous les membres de l'équipe sacerdotale pour harmoniser les efforts, réaliser une responsabilité commune et porter la mission dans la prière.

c) Assurer une formation spirituelle, intellectuelle et « technique » à la vie d'équipe aux futurs prêtres, aux prêtres « sur le tas » et aux chefs d'équipe sans oublier le soutien amical et permanent dont nous avons tous besoin.

d) Une mise en place d'équipes diocésaines et régionales chargées de la formation permanente « sur le tas ».

e) La responsabilité commune doit inclure celle de l'administration temporelle.

C) **Pour les chefs d'équipe.**

Le chef d'équipe veille à la fidélité de l'équipe, à ses orientations et objectifs. Il doit favoriser la communication au sein de l'équipe.

Il s'assure que le lien avec les autres équipes et les autres instances diocésaines soit réalisé.

C'est en fonction de cet ensemble qu'il lui appartient, quand cela est nécessaire, de décider.

La désignation du chef d'équipe implique une intervention commune de l'autorité supérieure, des membres de l'équipe et, éventuellement, des laïcs. Cette désignation est faite pour une période déterminée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Perspectives

La constitution des unités pastorales de base facilitera l'élaboration ou l'adaptation d'un projet pastoral qui est l'œuvre commune de toutes les équipes apostoliques agissant en co-responsabilité sous l'autorité de l'Evêque.

Un nouveau mode de relations s'instaurera ou s'intensifiera
— avec l'Evêque et les responsables diocésains
— entre unités pastorales de base
— au plan du diocèse
— au plan de la Région.

POUR AIDER LA RÉFLEXION DES PRÊTRES

1 — Quelles sont vos réactions devant ce projet ? Quelles remarques, additions, suggestions, etc... trouvez-vous nécessaire d'y apporter ?

2 — Quelles sont vos expériences de recherches ou de réalisations en ce domaine ? A quels critères vous référez-vous ? En quoi pensez-vous pouvoir les améliorer ?

3 — Quelles décisions générales, en novembre, vous aideraient à aller plus loin ?

4 — L'orientation de la Consultation a mis principalement en évidence des raisons d'ordre pratique. Nous sommes tous conscients qu'il existe des motivations d'ordre théologique et spirituel ? N'y aurait-il pas avantage à les approfondir ?

Document de travail n° 3

VIE MATÉRIELLE DE L'ÉGLISE ET DES PRÊTRES

Ces dernières années, un certain nombre de diocèses ont fait, dans le domaine de la vie matérielle de l'Eglise et des prêtres, un effort pour une gestion plus claire des ressources de l'Eglise, pour une participation des laïcs à cette gestion et pour une meilleure répartition des ressources entre les prêtres.

La consultation du clergé et des laïcs a mis en relief l'urgence d'un certain nombre de questions :

O Faut-il dissocier les ressources financières des actes du culte ?

O Comment établir, en pratique, une distinction claire entre le budget personnel du prêtre, son budget fonctionnel et le budget de la paroisse ou de l'œuvre ?

O Comment assurer à tous les prêtres — y compris aux prêtres âgés — un traitement qui leur permette une subsistance décente, qui respecte leur dignité et qui manifeste leur fraternité ?

O Comment concevoir une propriété et une gestion des biens immobiliers de l'Eglise qui ne soient pas un contre-témoignage de l'esprit évangélique ?

La consultation a également fait apparaître combien il est important que la recherche dans ce domaine se généralise et qu'on parvienne à une certaine uniformisation de l'esprit et des méthodes.

Il importe donc de créer sans retard un groupe de travail réunissant quelques évêques et des représentants (prêtres et laïcs) de chaque Région Apostolique. Un contact devra être pris avec les supérieurs majeurs des religieux et religieuses pour les inviter à s'associer à une telle recherche.

Ce groupe de travail :

1 — étudiera d'abord l'esprit et les méthodes des réalisations déjà faites ou en cours ;

2 — définira à partir de là un certain nombre de règles qui permettent d'associer à tous les niveaux (nationaux, diocésains, secteurs pastoraux et paroissiaux) les prêtres et les laïcs — et éventuellement les religieux et religieuses — à l'élaboration des budgets ainsi qu'à la gestion des biens et des ressources, selon des normes communes ; elle fournira à cet effet les instruments nécessaires (plan comptable, conseillers techniques, etc...) ;

3 — recherchera les moyens de mettre en œuvre progressivement une péréquation à tous les niveaux, ce qui exige que les diocèses promeuvent, soutiennent et fassent connaître les expériences et réalisations qui vont dans ce sens ;

4 — étudiera le problème de l'origine des ressources et donc celui de l'éventuelle dissociation entre le culte et l'argent ;

5 — travaillera à replacer dans une perspective de pauvreté, de service et de charité fraternelle les biens immobiliers que possèdent diocèses, paroisses, communautés religieuses, œuvres et écoles catholiques et dont l'ensemble ne permet pas de reconnaître le vrai visage de l'Eglise.

POUR AIDER LA RÉFLEXION DES PRÊTRES

1 — Pouvez-vous faire connaître — par des monographies précises — des exemples de gestion claire et commune (établissement de budgets, par exemple, péréquation, traitement du clergé, etc...) réalisés aux différents niveaux ?

2 — En particulier, comment concevez-vous la gestion temporelle de « secteurs pastoraux », tant au plan des prêtres qu'à celui des communautés chrétiennes ?

● Chaises d'église, bon état, disponibles tout de suite, prix intéressant. Presbytère S. Pierre, Brest.

● Presbytère Nord-Finistère, deux prêtres ; recherche employée de maison. S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

● *BREST.* — Le quator Kedroff donnera en l'église S. Louis un récital de « *Chants liturgiques de l'Eglise russe* » le mardi 5 août (20 h. 45).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sermon de Mgr le Cardinal Gouyon au Bleun-Brug de Saint-Pol-de-Léon

(12-13 juillet 1969)

Mes frères,

... C'est par une date qu'il convient de commencer. 490 : la naissance de Pol dans ce village de Penharth au pays de Galles. Cette date nous introduit dans un monde en plein bouleversement. D'autres dates l'encadrent en effet, qui signent des événements d'une importance capitale. 476 : l'écroulement de l'empire romain sous la pression des Hérules. La grande place forte de l'administration romaine en Gaule, Arles, est démantelée quatre ans plus tard. 496 : Tolbiac ; Clovis assure sa monarchie franque contre les attaques des Alamans. 511 : Vouillé ; Clovis défait les Wisigoths et les rejette définitivement au delà de la Loire, épargnant à l'Armorique le retour de leurs incursions. Extrémité du monde connu, finis terrae, comme disent alors les Gallo-romains qui vont bientôt frayer avec les envahisseurs. Votre pays semble à l'abri de ces remous.

Est-ce la paix dont il a le privilège qui incline les Celtes à débarquer sur ses côtes ? La contrée pauvre et marécageuse n'était guère peuplée et les navigateurs y avaient peut-être déjà noué des intelligences. Les Celtes de Grande-Bretagne, pour leur part, cherchaient des cieux plus propices. Divisés par des querelles intestines, ils s'étaient mal défendus des attaques des Pictes et des Scots descendus de leurs montagnes. Aussi voyons-nous des flottes successives aborder aux rivages de l'Armorique et tout le long de la côte de petites colonies celtes se fixer, apportant avec elles leur langue, leurs coutumes et leurs traditions.

Depuis la grande île, les chefs religieux suivaient avec attention cet exode. Ces chefs étaient des saints, ds moines dont l'austérité ne reculait devant aucune pénitence et qui ne craignaient pas de s'épuiser en d'interminables prières. Ils allaient volontiers en Irlande prendre modèle sur les disciples du grand apôtre de l'île d'Erin : St Patrick, connu par ses performances d'ascète. Bien que fixée à leurs couvents par des vœux de stabilité, ils se sentaient le devoir de ne pas abandonner les migrants. A leur tour, ils se décidèrent au départ. Le centre spirituel de cette invasion mystique qui se prépare dans le silence est le monastère de l'île de Caldey ; la sainteté de son fondateur, Hiltut, l'auréole d'un incomparable prestige. C'est autour de lui ou dans son rayonnement que grandissent les futurs fondateurs des évêchés bretons : Samson et Magloire, que nous retrouverons à Dol ; Malo, à Aleth ; Brioc, à St-Brieuc ; Tutwal à Tréguier ; Corentin à Quimper ; Pol Aurélien, enfin, ici même.

Il est vrai que du premier coup les vents tout autant que la Providence ne portèrent pas St Pol dans cette partie du Léon. Ouessant fut sa première escale, puis, sur le continent, Lampaul-Ploudalmézeau. Là sans doute doit se situer son premier monastère, son « lann », centre de prière mais aussi de culture, et pour les habitants des plous — les villages d'alors — protection dans les temps de guerre et secours dans les périodes de famine. Mais Pol sent d'instinct que, dans ce pays habitué à l'ordre romain, il doit assurer son accord avec l'autorité civile. Il part à sa recherche. Il la trouve incarnée dans l'île de Batz en la personne de son propre cousin, Withur, qui a débarqué sur le continent par des voies plus directes. Le sage et prudent Withur installe Pol dans sa propre demeure : Kastel Paol.

Cette reconnaissance de l'autorité locale ne parut pas suffire. Il fallait aussi définir les relations avec ce royaume franc que le baptême de Clovis à Reims avait réconcilié avec les habitants du pays. Les évêques contemporains de Pol sont en relations avec la cour de Childebert, le fils de Clovis : ainsi Melaine qui administre le diocèse gallo-romain de Rennes, Samson en train d'installer à Dol le premier évêché-abbaye breton. Par Withur, Pol est dépêché à Childéric. A sa cour, le roi franc le fait consacrer évêque. Samson et Melaine, qui sont aux marches du pays, conserveront des relations avec les maîtres de la Gaule et joueront un rôle politique. Plus éloigné géographiquement, Pol sera presque exclusivement l'homme de la prière et de l'évangélisation.

Les évêques bretons sont d'abord des supérieurs de monastères. Il faudra bien des années pour que les limites exactes de leur juridiction qui empiète sur les vieux diocèses gallo-romains de Rennes, Nantes et Vannes, soient clairement fixées. Peu leur importe, la tâche apostolique qui les sollicite est déjà assez attirante, d'autant que seuls, eux et leurs moines, peuvent se faire entendre de lurs compatriotes. Comme tous les peuples à l'aube de leur histoire, les Celtes n'ont pas encore quitté, même après la réception du baptême, les superstitions païennes auxquelles ils étaient d'abord attachés. Il faut sans cesse renverser les obstacles, ramener à la vérité, parfois au prix de dangereuses équipées. Mais le contraste entre les mœurs un peu primitives du peuple et la rigueur des premiers saints bretons donne aux missionnaires une autorité sans égale. Elle s'accroit de toute la légende qui se crée autour de leur personne. On les pense capables d'extraordinaires miracles dont les récits hallucinants se racontent aux veillées. La terreur pourtant n'est pas leur arme : c'est par leur foi, leur piété, leur charité, leur dévouement de tous les jours qu'ils gagnent le cœur des pauvres et donnent aux premiers bretons de la péninsule une foi qui a la résistance et la dureté du granit.

Il nous faut évoquer avec respect et reconnaissance leur ministère. Il nous faut imiter leurs exemples ; il nous faut reproduire leurs vertus. Leur patience et leur générosité ont établi la paix, là où était la haine ; et suscité la confiance, là où était l'inquiétude. Le monde a pu reconnaître la présence de Dieu, là où se trouvaient la charité et l'amour.

⁂

Dans la joie de ces retrouvailles qui s'opèrent aujourd'hui entre Penharth et Saint-Pol-de-Léon, ne nous laissons pas obnubiler par l'histoire, au risque d'oublier l'essentiel. « Marthe, Marthe, disait Jésus à la sœur de Lazare, tu t'inquiètes de beaucoup de choses : une seule est nécessaire. Ta sœur Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera point ôtée ». L'Evangile de ce jour nous a montré le divin semeur dont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la semence tombe successivement sur la route, sur la pierre et sur les épines, enfin dans le bon champ qui produit cent pour un. Si nous sommes heureux et réconfortés de nous relier au passé, cette vision doit nous ouvrir sur le présent et plus encore sur l'avenir, pour préparer d'abondantes moissons.

Pol, Samson, Brioc, Malo ont bâti l'Eglise qu'appelait leur temps. Nous, leurs successeurs en Bretagne, bâtissons l'Eglise qu'exige le nôtre. C'est là notre tâche essentielle : cette terre n'est qu'un passage, nous marchons vers l'éternité. Bâtissons une Eglise de communautés où règne la charité et qui soient pour les âmes en recherche un signe que Dieu leur fait afin qu'elles puissent le trouver comme vos ancêtres bretons l'ont découvert au contact de nos saints évêques, une Eglise ouverte sur le monde et attentive à ses besoins, une Eglise de militants qui cherchent le Royaume de Dieu en n'oubliant pas qu'il commence en ce monde, à travers l'éducation qui se donne dans la famille, le combat pour la justice qui se mène dans la profession, la collaboration à toutes les grandes tâches temporelles qui se poursuivent dans la cité. Elles appellent notre engagement. Notre engagement est le signe de notre sincérité. Plus que ce que St Pol a fait, voyons ce que nous avons à faire pour que le blé lève à cent pour un.

⁂

O Sent Breiz, sent or bro, ne welon mui dirag on daoulagad ar manatiou hag an ilizou savet gand ho taouarn.

Ar feiz, avad, a zo hirio en or halou, gand piou eo bet hadet halou, e kalon on tud koz, nemed ganoh c'houi ? Hag ar feiz-se zo deuet piz ha piz bêteg ennon dre or hentadou. Re ho peus roet diouzoh ho unan d'ar begad douar man, evid chom heb souten a hed ar hanvejou beh ha labour an oll rumajou tud o deus bevet warnan arôzom. Roït d'om ni, kristenien a vreman, an nerz da veva hervez or feiz penn da benn gand kement a startijenn hag a gred a oa ennoh gwechall, evid ma chomo hirio e iliz Doue or Breiz karet ar pez eo bet a hed ar hanvejou douar ar Feiz hag ar fealded.

Amen.

POUR VOS KERMESSES

Les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire à Landerneau peuvent fournir en toutes quantités des CRÊPES BRETONNES, emballées sous plastique par douzaine. Livraison très rapide. Tél. 0.83 Landerneau.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Le nouveau rituel du baptême
Décès (MM. Kermarrec et Le Ster)
Direction de l'Enseignement Religieux
Paul VI en Ouganda

L'Eglise « sacrement du salut des hommes »
Note sur l'Apostolat des Laïcs (Lourdes 1967)
Après trois ans de vie paroissiale (P. Coudreau)
Nos prêtres « Fidei donum »
La formation chrétienne de nos scolaires
Les livres liturgiques
Nouvelles et lectures

N° 4 206 (84e année) — 5 septembre 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.59

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - **BREST** - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 8.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier du Vieux-Châtel, Kerlaz, en remplacement de **M. Charles Verne,** chanoine honoraire, **M. Jean-Marie Guellec,** chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Sauveur, Brest.

M. Verne se retire à la Maison de retraite de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé.

— curé de Saint-Sauveur de Brest, et doyen pour trois ans du même doyenné, **M. Mathurin Gourvès,** en congé d'études.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Corentin et aumônier de la Retraite, Quimper, **M. François Philippe,** chanoine honoraire, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé.

— au service pastoral du doyenné de Pont-l'Abbé et aumônier de l'Hôtel-Dieu, **M. René Gougay,** chanoine honoraire, curé de Saint-Mathieu, Quimper.

— au service pastoral du doyenné de Taulé et aumônier de la maison de Kérozal à Locquénolé, en remplacement de **M. François Stéphan,** chanoine honoraire, **M. Jean-Marie Kerdoncuff,** recteur de Saint-Ségal.

LE NOUVEAU RITUEL DU BAPTÊME DES PETITS ENFANTS

Le décret romain promulguant le nouveau rituel du baptême en rendait l'usage obligatoire à partir du 8 septembre 1969.

Un nouveau document en retarde l'obligation au 29 mars 1970 (dimanche de Pâques), mais permet l'utilisation de ce rituel dès à présent.

⁂

La presse a présenté le nouveau rituel pour le baptême des petits enfants. L'édition en langue française, longuement préparée, est disponible en librairie depuis le début du mois d'août. En prenant contact avec elle, les pasteurs et les fidèles ont pu s'apercevoir que **la mise en œuvre du nouveau rituel ne peut se dissocier de l'effort pastoral demandé par les évêques de France** en 1965. La parution du rituel peut aider à la mise en place de la pastorale.

Dans le diocèse, un certain nombre de paroisses, tant urbaines que rurales et grandes que petites, ont entrepris un effort en ce domaine : préparation collective ou individuelle des parents, réunions communes ou rencontres à domicile, célébrations communautaires... **Les notes doctrinales et pastorales du nouveau Rituel — dont la qua-**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lité est vraiment exceptionnelle — les aideront à faire le point et donneront aux autres paroisses les bases d'une recherche d'une pastorale du baptême. Au cours de l'année, des documents seront proposés aux doyennés par l'entremise des délégués liturgiques.

Dès maintenant, pour aider prêtres et fidèles, nous signalons quelques instruments de travail :

1°) Le rituel proprement dit (rites et lectionnaires) est précédé de **Notes doctrinales et pastorales** qui aideront les prêtres à entrer dans l'esprit de ce rituel tout à fait nouveau. Voir les pages 4 à 38 **du Rituel du baptême des petits enfants,** coédition Mame-Tardy, 140 p., 8 F.

3°) **« Des chrétiens découvrent le nouveau rituel du baptême des enfants »,** (éd. du Centurion, vient de paraître, 102 p., 4,80 F.). Une équipe de prêtres et de laïcs, apportant le point de vue de la catéchèse comme celui de la liturgie, abordent le nouveau rituel dans son lien avec l'ensemble de la pastorale du baptême des enfants : Le baptême, rencontre de Jésus-Christ et des hommes (B. Violle). Rituel du baptême et recherche pastorale (P. Gerbé). Le nouveau rituel : pourquoi et comment il a été bâti, comment célébrer, ses lignes de force (A. Vinel) et l'avenir ? : reverra-t-on les familles après le baptême ? Comment aboutir à une meilleure décision du baptême ? (P. Gerbé).

4°) **Le baptême de votre enfant** (« Fêtes et Saisons », n° de juin-juillet 1969, 34 p., 1,30 F.). Album destiné à être remis aux parents à l'issue de la rencontre où a été arrêtée la décision de faire baptiser l'enfant. Il vise à aider leur réflexion sur le sens des rites, tout en donnant les indications pratiques nécessaires.

D'autres éléments seront proposés dans les mois qui viennent.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse

— **M. Yves René Kermarrec.** Né le 28 mai 1905 à Lesneven. Etudes à Lesneven. Prêtre le 25 juillet 1932. Août 1932, vicaire à Saint-Hernin. Septembre 1936, instituteur à Plouzané ; puis professeur à Saint-Joseph, Morlaix. Octobre 1946, aumônier de la Salette, Morlaix. Janvier 1950, recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec. Décédé le 14 août 1969.

— **M. le chanoine François Le Ster.** Né le 17 juillet 1888 à Trégourez. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 25 juillet 1912. 1912, instituteur à Concarneau puis à Quimperlé, puis à Plounéour-Trez. 1923, directeur de l'école Ste-Croix, Quimperlé. Octobre 1935, aumônier de l'Institution N.-D. de Kerbertrand, Quimperlé. Janvier 1941, inspecteur diocésain de l'Enseignement libre ; février 1942, chanoine honoraire. 1949, directeur-adjoint de l'Enseignement libre. Juin 1956, chanoine titulaire. Décédé le 26 août 1969.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Avis pratiques pour la rentrée des catéchismes

1°) En vue de la rentrée 1969-70, la **« Semaine Religieuse » du 20 juin 1969** (p. 395 à 404) a rappelé les orientations d'enseignement religieux propres à chaque cours et donné l'éventail des programmes et documents actuellement utilisables dans les différentes classes (documents de base et documents complémentaires). Elle a aussi précisé les modifications apportées à certains instruments de travail et annoncé les publications à venir ainsi que les projets de réunion.

2°) La Direction de l'Enseignement Religieux, 9, rue du Frout à Quimper, est à la disposition des paroisses et des écoles pour les commandes et livraisons de programmes et documents de catéchisme **depuis le 1er septembre (sauf le samedi après-midi).**

3°) Une permanence de la Direction de l'Enseignement Religieux, avec dépôt de documents, se tient **à Brest, du lundi 1er septembre au vendredi 10 octobre (sauf le samedi après-midi).** Les paroisses et écoles de Brest et de la région sont invitées à y passer pour commandes et livraisons directes.

Les commandes **par lettre** sont toutes à adresser à Quimper. Selon les cas, elles seront servies par Quimper ou par Brest où elles seront éventuellement transmises.

4°) La Direction de l'Enseignement Religieux ne fournira aux catéchistes que les documents et programmes, qui sont **hors commerce** et qui sont rédigés et diffusés par l'Association Générale pour la Diffusion de l'Enseignement Religieux (A.G.D.E.R.) ou par la Coopérative Régionale de l'Enseignement Religieux (C.R.E.R.).

Pour éviter toute confusion dans les commandes, nous vous demandons de vous référer strictement au **bulletin de commande** qui vous est adressé par la Direction de l'Enseignement Religieux et à la **« Semaine Religieuse » du 20 juin 1969.**

5°) **N'attendez pas trop tard pour passer commande** et ne calculez pas trop juste les chiffres de commande des documents destinés aux enfants. **Dernier délai de reprise des surplus : 30 octobre.**

6°) Les paroisses et les écoles **qui peuvent venir sur place** — soit à Quimper, soit à Brest — prendre livraison de leur commande, sont instamment invitées à le faire. Si vous désirez que votre commande soit prête lors de votre passage, notez-le sur la feuille de commande.

⁂

Nous vous serions reconnaissants de faire effort pour **regrouper les commandes** d'une même école ou d'une même paroisse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Paul VI en Ouganda

...Aujourd'hui, hélas, sont nées dans le monde, et même en Afrique, des situations qui comportent un tel handicap ou une telle opposition pour la vie commune pacifique que redevient malheureusement courante la funeste parole de guerre, comme provenant d'une nécessité inéluctable. L'Eglise, précisément par son caractère même, par son principe évangélique de « non-violence », ne peut faire sien ce langage inhumain, tandis qu'elle souffre intimement pour les causes qu'il suppose et pour les effets qu'il entraîne avec lui. Nous ne pouvons pas ne pas rappeler parmi les victimes de ces funestes événements les réfugiés et leurs souffrances. Nous serons cohérents jusqu'à ses extrêmes conséquences avec un seul programme, celui de « la justice et de la paix », celui du Christ.

Ce n'est plus la violence qui doit constituer la règle pour résoudre les contestations humaines, mais la raison et l'amour. Non plus l'homme contre l'homme, mais l'homme pour l'homme et avec l'homme, comme un frère.

Nous dirons même plus, en parlant simplement en homme. Nous croyons qu'aujourd'hui les conflits entre les peuples peuvent être résolus par une voie meilleure et plus efficace que par celle de la violence. Les rapports humains ne doivent pas être réglés par l'affrontement de forces déchaînées pour le massacre et pour la destruction, mais par des pourparlers raisonnables, appuyés par les institutions internationales. Nous exprimons le vœu, en cette occasion également, d'une action toujours plus efficace de ces institutions, auxquelles nous devons donner autorité, efficacité et confiance...

...Par ce mot polyvalent de liberté, nous entendons pour l'instant l'indépendance civile, l'autodétermination politique, l'affranchissement de la domination d'autres pouvoirs étrangers à la population africaine.

Voilà un événement qui domine l'histoire mondiale et que notre prédécesseur Jean XXIII qualifiait de signe des temps (cf. « Pacem in terris », n° 40-41). Autrement dit, c'est un fait dû à la plus grande conscience que les hommes ont acquise de leur dignité, qu'il s'agisse de chaque personne ou des communautés des peuples...

L'Eglise salue avec satisfaction un tel événement puisqu'il marque, à n'en pas douter, un pas décisif sur le chemin de la civilisation humaine, et elle le salue avec plaisir d'autant plus qu'elle est persuadée d'y avoir contribué dans le domaine qui lui est propre, celui de la conscience humaine réveillée par le message évangélique...

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 7 septembre, 15e dimanche après la Pentecôte. Lundi 8, Nativité de la B. V. Marie. Mardi 9, de la férie. Mercredi 10, S. Nicolas de Tolentino. Jeudi 11, de la férie. Vendredi 12, le Saint Nom de Marie. Samedi 13, de la B. V. Marie. Dimanche 14, Exaltation de la Sainte-Croix. Lundi 15, Les sept douleurs de la B. V. Marie. Mardi 16, S. Corneille et S. Cyprien, martyrs. Mercredi 17, de la férie. Jeudi 18, S. Joseph de Cupertino. Vendredi 19, S. Janvier et ses compagnons, martyrs. Samedi 20, de la B. V. Marie. Dimanche 21, 17e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Frère Alain Roussel*, de Pouldreuzic. *M. l'abbé Le Gouès*, de Landerneau. *Sœur S. Jean Bosco*, des Ursulines de Quimperlé. *Sœur Anne Marie Gautier*, des Religieuses du Bon-Sauveur, Plougasnou. *Sœur Jean du Christ*, des Filles du Saint-Esprit. *M. François Herry*, de Plouescat. *Mme Jean Autret*, d'Audierne, mère de M. l'aumônier de N.-D. du Mur, Morlaix. *M. Guillaume Le Gall*, de Brest. *Mme Raymond Rozelet*, de Brest. *Mlle Anne Manière*, de Quimper. *Mlle Marthe Hunziger*, organiste de Lesneven. *Mme Vve Pierre Le Goff*, de Landudec. *Mme François Poupat*, de Camaret. *Mme Guillaume Le Goff*, de Gouézec. *Mme Vve Maréchal*, de Pont-l'Abbé.

SERVICES ANNIVERSAIRES : pour le *P. Xavier Berthélémé*, des Missions Etrangères, à Loqueffret le dimanche 7 septembre, 9 h. 30 ; pour *M. l'abbé Jean-Louis Le Borgne*, ancien recteur de Logonna-Daoulas, à Mespaul le 7 septembre, 10 h., et à Logonna-Daoulas le 14 septembre, 10 h.

La première lucidité qui s'impose c'est la prise de conscience de ce phénomène inquiétant qu'est la raréfaction grandissante des vocations sacerdotales... Si nous nous trouvions en pleine décadence chrétienne, cette diminution pourrait à la rigueur se comprendre : mais dans une Eglise conciliaire en plein renouveau, en pleine vitalité, la chose est inintelligible...

Ajoutons à cela l'incohérence où s'enferment tous les censeurs du sacerdoce ; jamais ils n'ont autant cravaché le prêtre, purifié son personnage, dénoncé ses déficiences (jusqu'à l'injustice)... Tout le monde a son idée sur le prêtre, tout le monde lui fait la leçon, en l'usant jusqu'à la corde... mais personne ne veut le faire !

Ajoutons encore que les familles où le Seigneur pourrait se choisir un jeune sont souvent les mêmes qui ne souffrent pas de la raréfaction des prêtres : en additionnant tous les ministres à leur service (clergé paroissial, aumôneries d'action catholique diverses, aumôneries de lycée, direction de conscience, amitiés...), elles attendraient parfois la douzaine...

André MANARANCHE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La formation chrétienne de nos scolaires

Le Conseil paroissial de Pastorale a envisagé, lors de ses deux dernières réunions, d'apporter désormais une attention plus grande et certaines améliorations à la formation chrétienne des enfants et des jeunes.

L'évolution de la pastorale en ce domaine provoquera probablement des réactions diverses. Celle que nous voudrions obtenir est celle-ci : que toute la communauté chrétienne prenne conscience de ses responsabilités à l'égard de l'ensemble des enfants et des jeunes qui poussent en son sein.

Comment s'en acquitter ? C'est une autre question. Et la réponse est à chercher constamment dans ce monde qui bouge.

Le Conseil de Pastorale a voulu fournir des éléments de réponse valables pour aujourd'hui, pas nécessairement pour après-demain...

Au cours d'une première réunion, il a retenu le principe d'une pastorale concertée (parents - enseignants religieux ou laïcs de l'enseignement privé ou public - aumôniers - prêtres de la paroisse - responsables de mouvements de jeunes - parents catéchistes).

Au cours d'une deuxième réunion, le Conseil élargi (présence d'enseignants et de responsables de mouvements de jeunes), après avoir pris connaissance des réactions diverses recueillies par ses membres depuis la réunion précédente, a décidé la mise en place progressive de Commissions de recherche.

Ces Commissions, composées de parents, d'enseignants, de prêtres, de jeunes, seront mises en place par tranches d'âges :

— tout-petits,
— enfants du primaire,
— enfants de sixième, cinquième,
— jeunes de quatrième, troisième,
— jeunes du second cycle,
— jeunes du C.E.T.

Dans un premier temps, ces Commissions rechercheront la meilleure manière de présenter aux jeunes le message chrétien.

Dans un second temps, elles essaieront de prendre en charge l'éducation de la foi elle-même.

Le but de ces Commissions n'est nullement de supprimer ce qui existe, mais de le compléter — car il ne s'agit pas de changer pour changer, mais de rechercher et de réaliser quelque chose de meilleur. Et ceci afin que adultes et enfants découvrent le vrai visage de l'Eglise. En effet, tant que chacun travaille, de son mieux sans doute, mais isolément, l'Eglise ne peut être « signifiée ».

(*D'un bulletin paroissial.*)

" Sacrement du salut des hommes "

Le Christ, unique médiateur, crée et continuellement soutient sur la terre, comme un ensemble visible, son Eglise sainte, communauté de foi, d'espérance et de charité, par laquelle il répand, à l'intention de tous, la vérité et la grâce. Cette société organisée hiérarchiquement d'une part, et le Corps mystique d'autre part, l'assemblée discernable aux yeux et la communauté spirituelle, l'Eglise terrestre et l'Eglise enrichie des biens célestes ne doivent pas être considérées comme deux choses, elles constituent au contraire une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin. C'est pourquoi, en vertu d'une analogie qui n'est pas sans valeur, on la compare au mystère du Verbe incarné. Tout comme, en effet, la nature prise par le Verbe divin est à son service comme un organe vivant de salut qui lui est indissolublement uni, de même l'ensemble social que constitue l'Eglise est au service de l'Esprit du Christ, qui lui donne la vie en vue de la croissance du corps (cf. Ephes., 4, 16).

(*Constitution sur l'Eglise* n° 8.)

L'Eglise, servante de la Parole

La vérité que la Révélation manifeste sur Dieu et sur le salut de l'homme, resplendit pour nous dans le Christ, qui est à la fois le médiateur et la plénitude de la Révélation.

... Cette Révélation, donnée pour le salut de toutes les nations, Dieu, avec la même bienveillance, prit des disppositions pour qu'elle fût transmise à toutes les générations.

... Les Apôtres, transmettant donc ce qu'ils ont eux-mêmes reçu, engagent les fidèles à garder les traditions qu'ils ont apprises soit de vive voix, soit par écrit (cf. II Thess., 2, 15) et à lutter pour la foi qui leur a été une fois pour toutes transmise (cf. Jude, 3). Quant à la Tradition reçue des apôtres, elle comprend tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; ainsi l'Eglise perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte, et elle transmet à chaque génération tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit.

... La charge d'interpréter de façon authentique la parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul magistère vivant de l'Eglise, dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ. Pourtant, ce magistère n'est pas au-dessus de la parole de Dieu, mais il la sert, n'enseignant que ce qui fut transmis, puisque, par mandat de Dieu, avec l'assistance de l'Esprit Saint, il écoute cette parole avec amour, la garde saintement et l'expose aussi avec fidélité, et puise en cet unique dépôt de la foi tout ce qu'il propose à croire comme étant révélé de Dieu.

(*La Révélation divine*, n°* 7, 8, 10.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est la parole de salut qui éveille la foi dans le cœur des non-chrétiens et qui la nourrit dans le cœur des chrétiens ; c'est elle qui donne naissance à la communauté des chrétiens ; comme le dit l'Apôtre : « la foi vient de ce qu'on entend, ce qu'on entend vient par la parole du Christ (*Rom.*, 10, 17). Ainsi les prêtres se doivent à tous les hommes : ils ont à leur faire partager la vérité de l'Evangile dont le Seigneur les fait bénéficier. Soit donc qu'ils aient « parmi les païens une belle conduite pour les amener à glorifier Dieu », soit qu'ils prêchent ouvertement pour annoncer aux incroyants le mystère du Christ, soit qu'ils transmettent l'enseignement chrétien ou exposent la doctrine de l'Eglise, soit qu'ils étudient à la lumière du Christ les problèmes de leur temps, dans tous les cas il s'agit pour eux d'enseigner, non pas leur propre sagesse, mais la parole de Dieu, et d'inviter tous les hommes avec insistance à la conversion et à la sainteté.

(*Ministère et vie des prêtres*, n° 4.)

Ministre des sacrements

L'œuvre de la rédemption des hommes et de la parfaite glorification de Dieu... le Christ l'a accomplie principalement par le mystère pascal de sa bienheureuse passion, de sa résurrection du séjour des morts et de sa glorieuse ascension ; mystère pascal par lequel « en mourant il a détruit notre mort, et en ressuscitant il a instauré la vie ». Car c'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né « l'admirable sacrement de l'Eglise tout entière ».

C'est pourquoi, de même que le Christ fut envoyé par le Père, ainsi lui-même envoya ses apôtres, remplis de l'Esprit Saint, non seulement pour que, prêchant l'Evangile à toute créature, ils annoncent que le Fils de Dieu, par sa mort et sa résurrection, nous a délivrés du pouvoir de Satan ainsi que de la mort, et nous a transférés dans le royaume de son Père, mais aussi afin qu'ils exercent cette œuvre de salut qu'ils annonçaient, par le sacrifice et les sacrements autour desquels gravite toute la vie liturgique.

C'est ainsi que, par le baptême, les hommes sont greffés sur le mystère pascal du Christ : morts avec lui, ensevelis avec lui, ressuscités avec lui ; ils reçoivent l'esprit d'adoption des fils, « dans lequel nous crions : Abba, Père » (Rom., 8, 15), et ils deviennent ainsi ces vrais adorateurs que cherche le Père. Semblablement, chaque fois qu'ils mangent la Cène du Seigneur, ils annoncent sa mort jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi, le jour même de la Pentecôte où l'Eglise apparut au monde, « ceux qui accueillirent la parole » de Pierre « furent baptisés ». « Et ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres, à la communion fraternelle dans la fraction du pain et aux prières, louant Dieu et ayant la faveur de tout le peuple » (Act., 2, 41-47). Jamais, dans la suite, l'Eglise n'omit de se réunir pour célébrer le mystère pascal : en lisant « dans toutes les Ecritures ce qui le concernait » (Luc 24, 17) en célébrant l'Eucharistie dans laquelle « sont rendus présents la victoire et le triomphe de sa mort », et en rendant en même temps grâces « à Dieu pour son don ineffable » (II Cor., 9, 15) dans le Christ Jésus, « pour la louange de sa gloire » (Eph., I, 12) par la vertu de l'Esprit Saint.

(*Liturgie*, n°s 5-6.)

Exerçant, pour la part d'autorité qui est la leur, la charge du Christ, Chef et Pasteur, les prêtres, au nom de l'évêque, rassemblent la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme, et par le Christ, dans l'Esprit, ils la conduisent à Dieu le Père. Pour exercer ce ministère, comme pour les autres fonctions du prêtre, ils reçoivent un pouvoir spirituel, qui leur est donné pour construire l'Eglise...

Par la charité, la prière, l'exemple, les efforts de pénitence, la communauté ecclésiale exerce une véritable maternité pour conduire les âmes au Christ : elle est un instrument efficace pour montrer ou proposer à ceux qui ne croient pas encore un chemin vers le Christ et son Eglise, pour réveiller les fidèles, les nourrir, leur donner des forces pour le combat spirituel.

(*Ministère et vie des prêtres*, n° 6.)

● *VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA COMMUNICATION, par Jean Dimmet ; un volume de 62 pages, collection Communication et Société, aux éditions du Senevé.* — Ce n'est pas un gros livre, mais prêtres et éducateurs gagneraient à le lire : sous une forme simple, ils y trouveront des idées précises et exprimées de façon vivante sur les moyens de communication de masse (les mass-media) et sur la culture de masse.

Les mass-media (presse, cinéma, radio, télévision) sont une forme nouvelle et inédite de la communication entre les hommes. Leur avènement s'accompagne d'une transformation de la vie en société et de la psychologie humaine. Lorsqu'on parle de leur influence, on pense tout de suite aux idées qu'ils répandent ; on a tort : car leur influence provient tout autant, sinon plus, de leur manière d'agir que de leur contenu. Ce qui est en jeu pour l'homme dans ces transformations, c'est un passage difficile d'une civilisation à une autre : le monde ancien n'en finit pas de mourir.

Le slogan de Mai était : « Il faut changer la vie ». Nous, chrétiens, engageons le dialogue sur le terrain de la recherche du sens, des raisons spirituelles de vivre. « La communauté des chrétiens, dit « Gaudium et Spes », § 1, se reconnaît réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire ».

Un ouvrage vraiment pastoral. — Recommandé.

● *LA « PILULE » DANS LA PRESSE, sociologie de la diffusion d'une encyclique, par J. Gritti, un volume format allongé de 158 pages, collection Medium ; éditions Mame.* — Sous ce titre choc, on trouvera une étude technique, une sorte d'analyse « structurale », de la diffusion d' « Humanæ vitæ » dans les quotidiens, hebdomadaires et mensuels, et de sa présentation par les épiscopats nationaux. C'est spécial, mais assez passionnant pour qui s'intéresse aux problèmes de la communication.

● *« QUE SE PASSE-T'IL DANS L'EGLISE ? », un cahier de « Fêtes et Saisons », 29 bld de Latour-Maubourg, Paris 7e ; l'exemplaire 1,30 fr. (C.C.P. Paris 69.77.01).* — Depuis un certain temps il se passe évidemment quelque chose de profond, de grave peut-être. Tout le monde en est informé... thèses, revendications forcément partielles, parfois partisanes, souvent blessantes pour d'autres, fusent un peu partout. Mais maintenant il faudrait essayer de voir calmement, et de comprendre, dans la mesure où on le peut, ce qui se passe et pourquoi.

Archives diocésain[illegible]s de Quimper et Léon

● *LES ALBUMS CONJUGAUX ET FAMILIAUX DE « FÊTES ET SAISONS »* sont toujours parmi les plus demandés. On se réjouira donc des parutions suivantes :

— JEUNES FOYERS. La vente régulière de cet album un peu ancien a incité l'éditeur à lui donner un nouveau visage, et à travailler le texte en fonction des données récentes de la réflexion conjugale. Un album : 1,50 F.

— MARIÉS DEVANT DIEU. La nouvelle liturgie du mariage appelle les fiancés à participer personnellement au choix des prières et formules (comme cela est déjà pratiqué depuis deux ans pour les lectures : voir notre album « UN SEUL AMOUR »). Le Centre National de Pastorale Liturgique et le Secrétariat National de Pastorale Familiale ont confié à FÊTES ET SAISONS la réalisation d'un album qui contient tous ces textes commentés, et qui est destiné à être remis à chaque couple de fiancés. Un album 1,50 F.

— FIANCÉS. En 16 pages, une réflexion sur le temps des fiançailles entièrement renouvelée par rapport aux éditions précédentes, dans son texte et son illustration. Une brochure « jeune » pour des jeunes. Collection Images de la Vie Chrétienne. La brochure : 0,60 F.

● *DES CHRÉTIENS DÉCOUVRENT LE NOUVEAU RITUEL DU MARIAGE, une publication du C.N.P.L. en collaboration avec le Secrétariat de la Pastorale Familiale. Aux éd. du Centurion* ; 4,80 *fr.* — L'Eglise catholique renouvelle la liturgie du mariage. Pour comprendre et mettre en œuvre cette réforme à la fois pastorale, liturgique et éducative, on trouvera notamment dans cet ouvrage autorisé : un commentaire clair du rite et de son sens pastoral ; des orientations pour la préparation au mariage et sa célébration ; des indications pastorales pour les mariages mixtes, les mariages entre un conjoint chrétien et un conjoint incroyantt ; des éléments de réflexion sur l'attitude de l'Eglise, le rôle des communautés, la responsabilité des prêtres.

● *« LE BAPTÊME »* — Après plusieurs années d'étude et d'expérimentation, *un nouveau rituel du baptême des enfants*, mieux adapté, plus parlant et plus simple que l'ancien, va entrer en vigueur en France.

Fidèle à l'une de ses raisons d'être les plus spécifiques, FÊTES ET SAISONS présente un commentaire illustré de ce nouveau rite, qui vient succéder sous le même titre à notre ancien numéro « *Le Baptême* », épuisé depuis plusieurs mois.

Le présent numéro, qui pourra aider tout lecteur chrétien à réfléchir au sens de son baptême en Jésus-Christ, est destiné également à être remis entre les mains de tous parents qui viennent à l'église demander le baptême pour leur enfant. C'est dire qu'il s'agit d'un titre indispensable.

Au sommaire : *L'Accueil* (accueilli avec amour, Marqué du signe de la Croix). *La Parole de Dieu* (Le mystère du baptême, Gratuité et liberté, Plus fort que le mal). *Le Baptême* (L'eau et la vie, Je crois, Je te baptise, Consacré à Dieu avec le Christ, Mystérieuse splendeur). *Prières finales* (Le Notre Père, Que Dieu vous bénisse).

FÊTES ET SAISONS, 29, boulevard de Latour Maubourg, Paris, 7e. Le numéro 1,30 F.

Note du Conseil permanent sur l'apostolat des laïcs

Précisions sur les « orientations » de l'Assemblée plénière, à Lourdes, en 1967.

Les orientations de l'Assemblée de Lourdes 1967 sur l'Apostolat des laïcs donnent lieu à des interprétations différentes. Afin de dissiper les malentendus, le Conseil permanent rappelle le sens de ces orientations.

1. Les « choix pastoraux ».

L'Assemblée a clairement indiqué l'orientation à prendre pour les choix pastoraux. Ils sont commandés — polarisés — par l'attention aux personnes et aux groupes qui, dans l'ensemble du monde ou dans chaque milieu social, sont « loin », d'abord les plus « pauvres » mais aussi les « plus engagés » dans la recherche et dans l'aménagement du monde.

En nombre de cas, dans les diocèses, paroisses ou mouvements, ces trois pôles ont servi de point d'appui pour une réflexion sur les attitudes et les exigences missionnaires.

2. L'option ferme pour un « type de présence missionnaire ».

Renouvelant une option qui demeure ferme, malgré les critiques dont elle est parfois l'objet, les évêques l'ont ainsi formulée :

« Option pastorale ferme pour le type de présence missionnaire que représente, en France, l'Action catholique sous toutes ses formes. » (Lourdes 1967, pages 131 et 247)

Au sujet de ce texte, dont la lecture est source de contestations entre mouvements, il semble donc utile de donner les précisions suivantes :

● Il s'agit avant tout d'**un type de présence missionnaire** au monde (cf. pp. 121-122, 131-132, 138-139) et non pas, d'abord, de telle ou telle structure de mouvement ou de telle ou telle méthode.

● Il s'agit explicitement de « l'Action catholique sous **toutes ses formes** » (voir pp. 131 et 169). Aucun mouvement ne peut donc prétendre monopoliser le bénéfice de cette option ou le refuser à l'un quelconque des autres mouvements qui ont été authentifiés officiellement comme mouvements d'Action catholique :

— **Action catholique spécialisée d'adultes :** A.C.I., A.C.O., C.M.R. J.O.C.F., J.E.C. - J.E.C.F. - A.C.U., J.M.C., M.R.J.C.
— **Action catholique spécialisée de jeunes :** J.I.C.-J.I.C.F., J.O.C.-
— **Action catholique spécialisée de l'enfance :** C.V. - A.V.
— **Action catholique générale :** A.C.G.H., A.C.G.F.

● En conséquence, l'Apostolat des Laïcs, en France, apparaît, dans sa diversité, comme orienté par le type de présence inventé et vécu par l'Action Catholique. C'est ainsi que l'Action Catholique donne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le ton, le sens de la marche, le style de présence. Les mouvements d'A.C., comme tels, jouent un rôle de pilotes.

Ils réalisent la présence de l'Eglise au cœur des communautés humaines ou des liens qui se créent entre les hommes :

— soit qu'il s'agisse des solidarités et des mentalités de milieux sociaux ; les divers mouvements d'Action Catholique spécialisée et d'Action Catholique professionnelle répondent à des réalités sociologiques objectivement diverses mais aussi à des manières différentes de les saisir et de les analyser :

— soit qu'il s'agisse de relations humaines concrètes vécues par les chrétiens dans leurs communautés de base ou de secteur, dans les communautés d'habitat ou de voisinage, dans des structures de la société ou des milieux de vie qui ne relèvent pas d'un seul milieu social ou d'une seule classe sociale. L'Action Catholique générale et d'autres mouvements prennent en considération les personnes dans ces situations.

Dans la recherche de la présence missionnaire, par le témoignage de vie et de parole, ces mouvements indiquent aux chrétiens, individuellement ou collectivement, que c'est cela, concrètement, la mission (1). Ils mettent en lumière l'apostolat fondamental, dont nulle forme de mouvement ne peut faire l'économie (2). Mais, pour autant, ils n'épuisent pas les virtualités du peuple de Dieu. Ils n'ont donc pas à refuser telle ou telle autre forme de regroupement de chrétiens, soucieux, à leur manière, d'assurer ce type de présence missionnaire.

Ils ont même, en esprit d'humilité et de vraie prudence à se laisser interpeller par d'autres chrétiens qui, dans leurs groupes, mouvements ou initiatives, disent quelque chose d'original dont l'Eglise doit tenir compte pour mieux vivre ce qu'elle est et réaliser, dans toute son amplitude, sa mission spécifique.

3) Conséquences pratiques

La diversité des mouvements est un fait normal et acceptable, dans la mesure où elle est fondée sur des réalités humaines objectivement diverses et où elle correspond à des mentalités personnelles et collectives ou, encore, à des formes de culture elles-mêmes diverses et légitimes. Cette diversité invite à ne pas « absolutiser » des positions comme si elles étaient les seules possibles et les seules valables. Aucun mouvement ne réalise le tout de la mission de l'Eglise. L'action d'un mouvement s'apprécie en référence à la totalité de la mission de l'Eglise comme à la réalité humaine en toutes ses manifestations.

De là quelques conséquences :

— **Accepter et respecter** cette diversité légitime, sans vouloir tout unifier et uniformiser sur le même modèle, soit par assimiliation, soit par élimination systématique.

(1) Cf. « Lumen Gentium », 13, et « Ad Gentes », 10 : « L'Eglise, afin de pouvoir présenter à tous le mystère du salut et la vie apportée par Dieu, doit s'insérer dans tous ces groupes humains du même mouvement dont le Christ lui-même, par son incarnation, s'est lié aux conditions sociales et culturelles déterminées des hommes avec lesquels il a vécu ».

(2) Cf. les travaux de l'Assemblée Plénière de Lourdes 1967 et 1968.

— Accepter et souhaiter **les évolutions nécessaires de tous et de chacun** des mouvements en fonction de l'évolution constante et évidente de la société et des communautés humaines.

— Mettre les accents nécessaires et **faire les options prioritaires** indispensables. Toutefois cela ne veut jamais dire : choix exclusif par l'Eglise, d'un milieu ou d'un mode de présence. Il y a des non-croyants en situations très diverses et en plusieurs milieux : **ce sont tous les non-croyants qui sont prioritaires pour l'Eglise,** même si telle catégorie de non-croyants est plus spécialement confiée à tel ou tel mouvement plus apte à la rencontrer dans la vie.

Bref, c'est une invitation à écarter de nos comportements personnels ou collectifs dans les mouvements :

— La tentation du « monopole », ou une attitude de « concurrence » tendant à l'exclusive portée contre tel ou tel autre mouvement ;

— L'auto-satisfaction et, en conséquence, l'immobilisme, qui empêcherait toute vraie réflexion et toute remise en cause : ce serait se condamner bien vite à être « hors course » dans un monde qui évolue très rapidement.

Conclusions.

L'Assemblée plénière de Lourdes 1967 a donc proposé à tous les mouvements d'Apostolat des laïcs, mais tout particulièrement aux mouvements d'Action catholique, des orientations générales **pour la recherche et pour l'action.** Il faudrait sans doute les relire attentivement, les méditer en équipe nationale, et faire les recherches indispensables en ce sens. Sinon, elles resteront lettre morte.

L'Assemblée demandait, en conclusion, le développement de dialogues locaux et constructifs entre mouvements, **une harmonisation entre leur action apostolique** allant jusqu'à une collaboration effective qui permettra une plus grande efficacité apostolique.

Pour cela, chaque mouvement est fermement invité à faire, en la personne de ses responsables nationaux (et même fédéraux ou diocésains) **une révision de vie loyale** et approfondie à ce sujet, non pas d'abord pour se justifier à tout prix et se donner bonne conscience, mais pour se remettre en cause à travers les attitudes vécues et les contestations sans cesse renaissantes.

D'autre part, les mouvements doivent être en disposition de se rencontrer en vérité, de s'écouter sérieusement avec la volonté de comprendre le point de vue de l'autre et de le respecter, de mettre en valeur les convergences, les complémentarités reconnues et pas seulement les oppositions de perspectives, de chercher une vraie coopération sur le terrain ou, du moins, une véritable harmonisation de leur action, en se référant explicitement à la plus grande chance concrète d'avancée du royaume de Dieu et d'annonce de Jésus-Christ à tous et spécialement à ceux dont nous sommes loin. L'enjeu en vaut la peine : la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui et de demain en dépend.

Le 19 juin 1969.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET FORMATION.* — En cette période de l'année, nombreux sont les jeunes et les moins jeunes, hommes et femmes, qui cherchent à continuer leur formation. Nombreux sont ceux qui désirent se perfectionner ou acquérir des diplômes qu'ils n'ont pas, tout en exerçant un emploi. Mais, *comment concilier emploi et formation ?*

Le C.E.R.C.A. (Centre d'Enseignement Rural par Correspondance d'Angers) se propose comme un moyen de concilier expérience et formation, en mettant à la disposition des exploitants, salariés, techniciens d'organismes agricoles : *des cours* à étudier chez soi, conçus par un corps professoral expérimenté, et des thèmes de travail corrigés par l'équipe du C.E.R.C.A. ; *des sessions* organisées à Angers, pour éclaircir les difficultés du cours, en relation directe avec les professeurs ; cours et sessions peuvent être partiellement financés par la Promotion Sociale, lorsque les adultes répondent aux critères légaux.

L'enseignement du C.E.R.C.A. permet : la préparation aux examens du Ministère de l'Agriculture (cycle court et cycle long), un perfectionnement sur le plan professionnel, en formation générale, en formation économique.

Pour tous renseignements s'adresser au : C.E.R.C.A., 33, rue Rabelais, 49 - Angers (Tél. 88-25-86).

● *LE C.E.R.C.A., 33, rue Rabelais, 49 - Angers, communique :*

Longtemps les familles, voire les éducateurs, ont cru que l'avenir d'une fille était plus facile à assurer que celui d'un garçon. Il ne lui était donc pas nécessaire d'étudier longtemps, d'obtenir des diplômes ; le mariage la mettrait à l'abri des préoccupations professionnelles.

Aujourd'hui la situation est changée, la jeune fille comme le garçon doit préparer un réel métier. Qu'elle reste à l'exploitation, il lui faut les mêmes diplômes, le même niveau de connaissance si elle veut être l'adjointe de son mari dans la marche de l'entreprise. Qu'elle n'ait plus sa place immédiatement dans l'Agriculture, il lui faut préparer une profession qui garantisse son avenir.

Dans l'un est l'autre cas le C.E.R.C.A. peut vous aider. Il propose :

— la préparation aux diplômes officiels du Ministère de l'Agriculture (cycle court et cycle long) : Brevet Professionnel Agricole, Brevet d'Agent Technique Agricole, Brevet de Technicien Agricole ;

— un approfondissement en formation générale : classe préparatoire au cycle long, cours de Français, cours de Sciences, cours de Mathématiques ;

— un perfectionnement sur le plan professionnel après l'apprentissage pour celles qui ne désirent pas préparer un examen officiel.

— une formation économique pour celles qui désirent mieux comprendre les mécanismes de l'économie dans laquelle nous vivons.

Cet enseignement du C.E.R.C.A. comprend des cours à étudier chez soi et des sessions.

● Homme 39 ans cherche place cuisinier dans un pensionnat. Références. S'adresser à la « S. R. ».

Après trois ans de vie paroissiale

Le titre de cette conférence : « **Ré-évaluation des perspectives pastorales après trois ans de vie pastorale** », indique aussi la nature et les limites de mon propos. J'apporte ici un témoignage. Or, un témoignage est nécessairement relatif et à l'homme qui l'exprime, et à la situation qui est sienne.

L'homme : un prêtre sulpicien ayant enseigné pendant dix ans la théologie dogmatique, fondé un Institut de catéchèse et animé le catéchuménat d'un diocèse, devient curé à quarante-huit ans sans avoir jamais été dans le ministère paroissial.

La situation : une paroisse de 45.000 habitants — 4 000 pratiquants, — une ville de 120 000 habitants qui, jusqu'en 1900, regroupait maraîchers et blanchisseurs, devient une grande cité industrielle pendant cinquante ans, avec Renault (35 000 ouvriers), et se transforme peu à peu en cité résidentielle ; actuellement 1/3 de cadres, 1/3 de commerçants, 1/3 d'ouvriers.

J'ai abordé le ministère paroissial avec quelques convictions issues de mon expérience pastorale antérieure. Mon intention, après vous les avoir exposées, est de vous confier, dans toute la simplicité qu'exige cette minute de vérité, ce qu'elles sont devenues au cours de cette nouvelle étape de ma vie sacerdotale. Ces convictions s'exprimaient en trois mots : la foi, la parole, la communauté.

O La catéchèse et le catéchuménat, au lendemain de l'enseignement de la théologie dogmatique, m'avaient donné une sensibilité très grande aux exigences d'une **foi authentique ;** j'étais devenu intolérant et sévère en face de tout ce qui n'est qu'un ersatz ou une approximation de la foi : croyance et routine, foi de type culturel ou social ; soucieux de la réalité de la foi comme conversion, comme vie, j'avais centré mon ministère pastoral sur l'éducation de la foi, n'acceptant aucun compromis.

O **La parole de Dieu** est source de la foi — véhiculée par des méditations humaines que sont les événements bibliques, les faits historiques, les rites liturgiques et les formules dogmatiques, et qui transmettent le contenu de la foi, — la parole de Dieu est en sa réalité profonde une personne qu'il faut rencontrer dans une alliance d'amour en Jésus-Christ.

O Le ministère catéchuménal m'avait fait prendre conscience de la nécessité de la **communauté chrétienne** comme signe et milieu de la foi ; j'avais pris conscience qu'on ne peut accéder à la foi, vivre la foi, témoigner de la foi si l'on n'est pas membre d'une communauté de foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aussi, je suis entré dans le ministère paroissial porteur de cette triple exigence pastorale : l'authenticité de la foi, le primat de la parole et la nécessité de la communauté. J'espérais être le témoin de cette triple conviction et en faire la base de mon travail pasotral.

Or, dès le début, je me suis senti en difficulté :

- O D'une part, la réalité paroissiale multiforme et chaotique m'apparaissait en dehors de l'éclairage de ces trois sources de lumière et en apparence sans connexion organique avec elles ;
- O D'autre part, je me sentais impuissant pour relier cette triple réalité de la foi, de la parole et de la communauté au concret et au quotidien de ce que je vivais.

J'étais dans les sables mouvants.

Qu'allait devenir l'équilibre de « mes » perspectives pastorales ?

Ma réponse s'exprimera en trois propositions qui seront les trois points de mon exposé : la pastorale paroissiale est une entreprise passionnante ; la pastorale paroissiale est une réflexion permanente ; la pastorale paroissiale est une aventure sereine.

I — LA PASTORALE PAROISSIALE EST UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE « de la recherche à l'édification »

L'organisation d'une communauté vivante se situe à un double niveau :

a) Au niveau de la structure ecclésiale

De ce point de vue, la communauté paroissiale a quatre caractères qui constituent les quatre points d'appui d'une pastorale paroissiale :

- O **Une communauté liturgique et priante.**

Cette mise en place a été d'autant plus passionnante qu'elle s'est faite au moment de la réforme liturgique et dans le cadre d'un nouveau lieu de culte. Dans ce contexte, une équipe liturgique est née avec ses trois services ; accueil, chant, autel ; les mariages et baptêmes « communautaires » ont vu le jour ; l'accueil des fiancés par des laïcs s'est organisé ; le Centre de préparation au mariage, les réunions de parents se préparant au baptême furent mis en place, etc.

- O **Une communauté attentive et caritative.**

L'entraide paroissiale avec ses services : cas sociaux, vestiaire, vieillards, existaient. Mais la charité vivante prend un essor nouveau avec la création des « quartiers », l'accueil aux nouveaux venus, le parrainage des vieillards, l'alphabétisation des Nord-Africains, etc.

- O **Une communauté catéchétique et éducative.**

Il était facile au « spécialiste » de s'adonner aux tâches catéchétiques : organisation de quatre années, catéchisme d'initiation (de la 12e à la 9e), intensification du travail catéchuménal, formation des catéchistes et des parents, conférences aux adultes.

Il était captivant aussi de discuter de l'évolution du scoutisme, de l'opportunité du patronage, de s'interroger sur la valeur des institutions chrétiennes dans le domaine de la culture, du loisir, de l'éducation.

- O **Une communauté apostolique et militante.**

L'Action catholique générale existait : il fallait essayer de la comprendre et de la développer. L'Action catholique spécialisée était sporadique : il fallait la promouvoir, tant chez les jeunes que chez les adultes, travail lent et difficile, mais passionnant.

Organiser une communauté vivante fut l'un de mes premiers soucis : les « pratiquants » sont passés de 2 000 à 4 000. Le répertoire (ou l'annuaire) paroissial énumère une cinquantaine d'œuvres et de mouvements. N'était-ce pas un succès ?

b) Au niveau de la structure matérielle

J'avais la chance inouïe d'être le curé d'une paroisse sans presbytère et sans église : ce fut aussi une entreprise passionnante que d'organiser l'équipement matériel nécessaire à la vie d'une communauté ; créer du « neuf et du raisonnable », s'attaquer aux insolubles problèmes d'argent.

L'ensemble paroissial est créé : presbytère, salles de catéchisme et de réunions, deux églises superposées de 500 et 1 000 places assises. Le financement en est assuré : n'est-ce pas un succès ?...

La création d'une communauté paroissiale vivante : ce fut mon premier souci et la première étape de la pastorale que je découvrais. Mais une seconde étape n'allait pas tarder.

II — LA PASTORALE PAROISSIALE EST UNE RÉFLEXION PERMANENTE « du malaise à la recherche »

A l'occasion de la visite pastorale de l'évêque, annoncée pour 1968, l'idée nous est venue de la préparer en mettant quatre paroisses boulonnaises « en concile ». L'étude des textes conciliaires fut faite sérieusement par prêtres, religieuses et laïcs réunis en huit Commissions pendant deux années (66 à 68). Ainsi, une lumière nouvelle fut projetée sur la réalité de notre « communauté paroissiale ». Au fur et à mesure que se développait la réflexion, la prise de conscience devenait aiguë des limites d'une communauté paroissiale bien organisée, comme vie de l'Eglise à Boulogne dans les perspectives

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conciliaires ; peu à peu se percevait une inadéquation entre la communauté paroissiale et l'Eglise en la totalité du mystère de son existence. D'où un malaise aboutissant à une recherche. En un premier temps, j'étais allé de la découverte à la mise en place, j'allais maintenant de la mise en place à la mise en question.

De cette recherche je dirai la source et les applications.

1) LA SOURCE

Elle est dans la pensée fondamentale du Concile sur l'Eglise qui se définit, non plus seulement comme communauté qui attire, appelle, attend le monde, mais aussi une communauté qui, présente au monde, le découvre, le rejoint, l'anime. D'où la réflexion permanente pour découvrir comment vivre cet aspect complémentaire de l'Eglise à Boulogne.

A. — Au plan théorique : en deux directions

O L'homme en acte de salut doit être rejoint : les signes des temps.

Si la communauté paroissiale est une Eglise en acte de salut, elle rassemble des hommes qui, membres de l'Eglise, sont dans le monde en acte de salut, l'Eglise se créée au niveau de la médiation du salut que Dieu opère dans les hommes, pour les hommes, avec les hommes.

L'Eglise n'organise pas le salut en dehors du monde, mais rejoint le monde en acte de salut, en se coordonnant aux circonstances de temps, de lieux, de culture pour y être médiatrice du salut que Dieu opère.

Dès lors, l'effort pastoral nous conduit à rejoindre l'homme dans sa situation, son cheminement, son contexte, afin de découvrir ses valeurs, ses richesses, ses contradictions, ses impasses, ses souffrances : ce qu'on appelle les signes des temps.

En effet, le salut ne se réalise pas en vase clos, dans le milieu artificiel d'une communauté paroissiale, nécessaire en son ordre, mais insuffisante. Le salut se réalise en pleine vie, au cœur du monde, à partir et dans la ligne des signes des temps.

O L'homme en acte de salut doit être découvert : les signes de l'Evangile.

La vie de l'Eglise est vécue et se perçoit à travers un double signe :

— le signe sacramentel qui transmet la parole et la vie de Dieu,

— le signe évangélique qui exprime la parole et la vie de Dieu.

Les hommes vivent déjà l'Evangile ou, du moins, quelques aspects des Béatitudes : il y a les signes de l'action de l'Esprit. C'est déjà une vie de l'Eglise qu'il faut recueillir, un « gémissement » auquel il faut être attentif, comme au premier balbutiement d'un enfant à partir duquel se développera un langage clair.

Il importe donc de déceler ces signes, d'y répondre, de les suivre. Il s'agit d'abord, non de pas de faire venir à l'Eglise, mais de permettre à l'Eglise déjà née, timidement, mais réellement, de grandir là où elle est, sans la déraciner à l'endroit où elle est semée.

On perçoit dès lors le mouvement pastoral inverse et complémentaire de celui qui aboutit à l'organisation et à l'animation d'une communauté paroissiale : mouvement qui rassemble structure, ordonne. Il s'agit là d'aller, de reconnaître, de rejoindre ; il s'agit d'être d'abord attentif aux signes évangéliques du royaume avant de proposer les signes sacramentels du royaume.

B. — Au plan pratique

L'expérience de l'Eglise de Boulogne en Concile nous a révélé que bien des « pratiquants » étouffaient dans la communauté paroissiale : ils l'aiment autant qu'ils la redoutent ; ils en ont besoin autant qu'ils veulent s'en libérer. Chez les meilleurs, on sent le besoin de respirer un autre air que les « œuvres » et un désir de vivre leur foi dans les dimensions extra-paroissiales.

C'est le motif pour lequel les huit Commissions du Concile ont regroupé une majorité de pratiquants non engagés dans les activités paroissiales ayant ainsi l'occasion de s'exprimer librement, en dehors de toute appartenance et « en passant ».

Chez eux, il y a une défiance pour tout ce qui est paroissial : ils ont peur d'être embrigadés.

On remarque, par ailleurs, que ces chrétiens ont souvent des engagements temporels importants, des responsabilités professionnelles graves, des solidarités humaines multiples : c'est là qu'ils entendent vivre leur foi, et non pas dans le cadre d'une institution paroissiale.

Sans doute ils auraient grand intérêt à réviser en équipe leur style de vie de foi dans cette vie profane : ce qui est le rôle propre d'une équipe d'Action catholique, mais ils ne l'ont pas encore découvert ; ils confondent œuvres et mouvements : ils ont peur d'être commandés par des « curés ». Il y a confusion dans leur esprit entre l'appartenance à une communauté paroissiale et une équipe d'Action catholique.

Telles furent la source du malaise et celle de la recherche.

Quelle en est la conséquence ?

2) L'APPLICATION

C'est le passage d'une Eglise de pratiquants rassemblés dans une communauté paroissiale à une Eglise présente au monde pour l'annonce de l'Evangile à tous les hommes.

Nous saisirons les applications de ce « changement » à un triple niveau :

La mission

La pastorale est de l'ordre de l'exister avant d'être de l'ordre du faire. Pour une naissance, il faut une rencontre de deux personnes ; pour que l'Eglise naisse dans un quartier, il faut la rencontre des hom—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes et de Dieu. La perspective du Concile est en ce sens : le monde et l'Eglise doivent se rencontrer pour que naisse le royaume.

La croissance de l'Eglise, c'est une naissance permanente, au ras du sol, non pas par cooptation ou par juxtaposition, mais par génération, par fécondation de la parole.

La naissance de l'Eglise ne se fait pas par implantation, mais par rencontre libre de deux amours. L'amour de Dieu pour l'homme et l'amour de l'homme pour Dieu. La mission, c'est la présence du missionnaire à ce rendez-vous d'amour de l'homme et de Dieu pour en témoigner et y faire apparaître le message. Présence, témoignage, dialogue, amour : tels sont les chemins de la mission dans la discrétion et la disponibilité.

Le royaume naîtra de la rencontre du monde et de l'Eglise, si l'Eglise, qui est le Christ, épouse le monde dans une communion d'amour, qui suppose approche dans le respect, reconnaissance de valeurs, cheminement dans l'amitié.

Si le monde refuse l'Evangile, c'est peut-être parce que le monde n'a pas été d'abord reconnu comme ayant valeur et étant aimé. Que l'Eglise et le monde soient des partenaires loyaux, qu'ils fassent route ensemble ; ils trouveront les voies de la rencontre, de l'alliance, du royaume.

Ces perspectives nous éloignent de tout ce qui est institution, structure, organisation, planification, installation ; il faut passer de l'organique au devenir, accepter le provisoire, la remise en question ; il faut rester attentif et disponible pour percevoir les signes de naissance imprévue, où tout se passe autrement que cela était prévu. Ainsi naît le royaume dans un monde pluraliste et évolutif ; la tradition vivante qui transmet la foi n'est pas une sclérose qui endigue la vie Dans tous les domaines catéchétique, liturgique, caritatif, il y a une permanence du devenir dès qu'il y a souci de mission.

L'équipe sacerdotale

Dans cet esprit, on ne peut plus vivre entre prêtres comme avant.

Tout d'abord, on fait équipe sans choisir ses équipiers, mais unis pour la même tâche missionnaire, embarqués dans la même interrogation permanente et la même recherche tâtonnante.

Le regard sacerdotal est un regard de respect et d'espérance : chacun a ses possibilités et ses chances ; le rejet ou l'absence serait une mutilation. Le premier recyclage d'un prêtre, aujourd'hui, c'est d'être pris au sérieux pour ce qu'il est, et qu'il deviendra, par l'attention fraternelle de tous.

En second lieu on se réunit non pas d'abord pour savoir ce que l'on va faire, mais pour réfléchir sur ce qu'on a fait, afin de découvrir dans les événements de nos vies la parole de Dieu qui construit notre être personnel sacerdotal, comme aussi le presbytérium. Cette révision de vie bien faite, non seulement nous soude et nous éclaire, mais est une vraie renaissance pour chacun au contact de la parole de Dieu dans nos vies. C'est un enfantement permanent de notre sacerdoce. Les nouveaux prêtres ne sont pas ceux qui fabriquent une nouvelle pastorale, mais ceux que fabrique la pastorale, ceux qui

renaissent au contact de l'Esprit agissant dans le monde. Il ne s'agit pas de faire des choses nouvelles, mais d'être des prêtres nouveaux. Ce renouvellement permanent est la condition d'xister du prêtre dans une Eglise « en mission ».

Le laïcat

Dans cette perspective, notre relation au laïcat, notre dialogue avec les laïcs est également modifié. La tentation à combattre est toujours de les « utiliser », ce qui est fréquent. Notre souci est souvent aussi de les former ; ce qui est nécessaire. Mais nous oublions le devoir premier qui est de les écouter ; ils ont besoin d'être entendus et compris — sans doute, dira-t-on, il y a chez eux parfois plus de générosité que de possibilité, plus d'engagement que de réflexion, plus d'intuition que de théologie, — comment n'auraient-ils pas leurs limites ?

Mais les laïcs sont insérés dans ce monde qui est le lieu du salut : d'une part, ils sont en situation dans ce monde et nous révèlent ce qui est important ; d'autre part, dans ce monde, ils vivent la foi de Jésus-Christ et nous montrent concrètement les cheminements de la grâce au travail dans le cœur des hommes. En matière de rencontre de l'Eglise et du monde, ils sont nos maîtres.

III — LA PASTORALE PAROISSIALE EST UNE AVENTURE SEREINE

« de l'action à la conversion »

Cette conversion tient en une phrase : au lieu de chercher à mettre en place, on est amené à mettre en question. Cette mise en question est le chemin de la conversion.

Ce n'est pas la pastorale qui s'interroge, c'est le pasteur qui s'interroge. L'axe de cette aventure sereine, c'est la résistance aux tentations. Un curé est constamment tenté et c'est une aventure passionnante que de percevoir la tentation et d'y résister.

La paroisse, c'est ce qu'il y a de meilleur : la communauté paroissiale est un des signes majeurs de la présence de l'Eglise en son Assemblée eucharistique ; mais ce peut être ce qu'il y a de pire : un ghetto, une boutique, un « en-soi ». Le curé peut devenir patron, chef d'entreprise, Père Abbé, assistante sociale, administrateur de sacrements, prédicateur même renommé.

Il faut constamment équilibrer ce mouvement d'une Eglise qui rassemble, enseigne, envoie, par l'autre mouvement d'une Eglise qui chemine dans le monde, s'insère, jaillit dans le cœur des hommes selon l'esprit de l'Evangile, de telle sorte que Jésus y naisse, y grandisse et y célèbre sa Pâque.

Cette attention aux signes du monde, qui m'appellent pour y percevoir les « germes de salut », les y rencontrer, les faire lever et germer, est une exigence permanente pour tout homme qui a mission

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de salut. Cela « informe » toute la vie d'un curé et d'une paroisse dans un sens d'ouverture, de disponibilité, de présence, de collaboration à l'action de Dieu dans la vie des hommes.

C'est dans ce sens que doivent travailler ensemble presbytérium, religieuses, laïcat dans la patience, la pauvreté, l'espérance.

Conclusion

O Je pensais que j'étais le ministre de la foi chez les autres, que j'avais à éduquer la foi des autres ; or, j'ai découvert que c'est ma propre foi qui est en question. Un nouveau style de vie de foi de pasteur, une relation nouvelle avec Dieu est née de ma pastorale.

Le Dieu de mon alliance, c'est le Dieu que je découvre présent dans le monde, le Dieu qui est vécu par les hommes, même ceux qui ne le connaissent pas ; l'Evangile est terriblement vécu par le monde, peut-être plus que par l'Eglise. Ce Dieu-là ne meurt pas : même les théologiens de la mort de Dieu ne le connaissent pas, mais le pasteur le connaît. Même si Dieu mourait dans le culte ou le magistère (je parle comme saint Paul : une folie !), le Dieu présent dans le monde ne peut pas mourir, et c'est ce Dieu-là que j'ai commencé de connaître, ce n'est ni celui de la philosophie ni celui de la théologie, c'est celui de l'Evangile. Ce Dieu-là est présent et il travaille, et il me fait signe pour que je le reconnaisse et que je le rejoigne.

C'est mon Dieu, aujourd'hui, auquel j'essaie de me convertir. Le Dieu de l'oraison, c'est le Dieu de l'action. Il m'invite à le regarder et l'oraison est fruit de mon apostolat, puisque je le rencontre en action dans le monde et qu'il n'y a plus de tension dans une vie sacerdotale, dès lors que la vie du monde est prégnante de Dieu.

Quand on l'a rencontré, on a envie de le regarder : telle est l'oraison sacerdotale. C'est une vraie conversion, un vrai changement de spiritualité. Oui, je suis toujours l'homme de la foi plus que jamais.

O Je suis toujours pour la parole de Dieu, mais j'ai découvert un nouveau mode d'audience de la parole de Dieu : l'événement, non seulement les événements du salut dans la Bible, mais les événements dans la vie. Jésus (rappelez-vous la Samaritaine, l'aveugle-né, Lazare) s'est révélé à travers les événements. Aujourd'hui, les événements de tous les jours sont révélateurs parce que l'histoire est sainte depuis que Jésus-Christ est le centre de la création et de l'histoire.

O Je crois à la communauté eucharistique et j'y croirai de plus en plus. Mais il y a une autre communauté humaine qui est le lieu de l'Evangile. La communauté humaine à valeur évangélique, il faut le reconnaître, il faut entrer dans cette communauté humaine, y découvrir les solidarités dans lesquelles se vit l'Evangile, vécu par des chrétiens qui s'ignorent.

O J'ai à aider les pratiquants à vivre leurs solidarités humaines à la manière de Jésus-Christ. Or, combien peu de pratiquants vivent l'Evangile dans leurs solidarités humaines, conjugales, familiales, professionnelles, alors que tant de non-pratiquants les vivent et qu'il y a pour nous cette attention permanente à l'Evangile vécu par les non-pratiquants et à l'Evangile qui devrait être vécu par les pratiquants. La communauté ecclésiale ne serait rien si les hommes qui l'habitent ne font pas partie d'une communauté humaine pour y vivre l'Evangile.

Je termine en disant que tout ce que j'ai dit est, non pas le fruit de ma réflexion, mais le fruit d'un travail en équipe. Ce sont les vicaires, les religieuses, les laïcs, mes amis et tous les prêtres de mon diocèse qui, peu à peu, m'ont aidé à réévaluer cette pastorale. Je voudrais donc leur rendre hommage.

La conversion que nous avons à faire, nous ne la ferons pas seuls.

La vie paroissiale est certainement une très grande grâce pour cette évolution de ma vie sacerdotale, et jamais je ne rendrai grâce assez au Seigneur pour cette grâce qu'il m'a faite et à vous tous pour m'avoir donné la joie de la partager.

François COUDREAU (« Présence et dialogue », bulletin interdiocésain de la Région parisienne).

● *JOURNÉES NATIONALES D'ÉTUDES DE LA FRATERNITÉ CATHOLIQUE DES MALADES A PARAY-LE-MONIAL.* — Ce lieu fut choisi pour ses possibilités d'accueil et pour sa situation centrale et cela permit à plusieurs d'entre nous de faire connaissance avec ce lieu de pèlerinage.

Le thème de ces Journées était : « *Les Pauvres parmi nous, dans ce monde en mutation* », et reprenait le sujet de la Campagne d'Année. 230 responsables et aumôniers de 80 diocèses y ont pris part. La Belgique et la Suisse étaient présentes à titre d'invités. Notre diocèse était présent par ses responsables diocésains, *Pierre Quéméner*, de Plouigneau, et le *Père Kervel*, de Quimper, une responsable « Aînés » : *Mme Fagon*, de Saint-Renan, et un responsable « Jeunes » : *François Crozon*, de Brest.

Les trois exposés de base reprenaient les 150 « remontées ». Un carrefour suivait chaque exposé et permettait à chacun de mieux préciser ces découvertes. Le dernier après-midi fut occupé par divers témoignages d'action avec d'autres mouvements et organismes, tandis que la dernière matinée voyait la synthèse du travail des 40 Jeunes et les conclusions, présentées par le P. Delagoutte, aumônier national.

Les impressions recueillies vont de la révélation du Mouvement, pour ceux qui venaient pour la première fois, à des réflexions plus critiques ou une attente déçue...

L'essentiel n'est-il pas de travailler ensemble, de se mettre à l'écoute dans un esprit de participation ? L'éventail du niveau des responsables, comme celui du travail fourni par les diocèses variait de peu à beaucoup ; mais l'esprit fraternel est une bonne chose, et il faut dire que les messes concélébrées présentaient au Seigneur la bonne volonté de tous, avec les limites et les pauvretés de chacun.

La Campagne d'année 69-70 reprendra ce thème « des plus pauvres parmi nous ».

P. Q.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE BULLETIN SAINT JEAN-BAPTISTE* dont le Cardinal Daniélou est directeur devient *AXES*. Il ne cesse pour autant de se réclamer de cette figure d'Avent qui ouvre l'Evangile en orientant le regard au-delà, vers le Christ. Il ne s'agit aucunement d'abandonner ce qui en faisait jusqu'à présent l'objet. La place donnée au dialogue avec les religions non-chrétiennes, l'accent mis sur la dimension contemplative resteront les mêmes. Ils seront même accentués car l'une et l'autre question sont plus actuelles que jamais. La crise de civilisation que les événements de mai ont fait apparaître brutalement rejoint trop profondément nos préoccupations pour que nous nous sentions le droit de ne pas nous y engager.

Le Bulletin aura désormais deux AXES. Dans chacun de ses numéros on trouvera à la fois un article sur les problèmes actuels de civilisation et un autre sur les religions non-chrétiennes. On y abordera d'une part les questions concernant la crise de la culture et d'autre part l'Afrique et ses problèmes culturels, en cherchant à dégager le dessein de Dieu dans les événements contemporains pour leur restituer leur sens. Dans chaque numéro vous trouverez aussi des chroniques et des bibliographies. La période d'abonnement s'étend d'octobre à juillet (8 numéros par an, dont le numéro double de juin-juillet qui relate les journées annuelles). Conditions d'abonnement, 25 fr. Cercle Saint Jean-Baptiste, 3, rue de l'Abbaye, Paris 6e (C.C.P. Paris 6300-66).

A votre service tous les services de la

B. N. P.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

A. BOISMERY
G. BOISMERY Successeur
Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda
BREST
Téléphone : 44-30-67

Produits laitiers et surgelés

FROMAGERIE DE
KERYVON
29 N - Saint-Derrien Tél. 1-04

«quimper-sols»
Tapis "T"
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER Tél. 95-36-88

ABADIE Frères
Toiles - Linge - Couvertures
Représentant : M. A. COLLÉTER — Tél. 95-16-79

Nos " missionnaires "

● 31 *juillet*. Après une séance d'échanges de vues, trente-sept missionnaires en congé, dont plusieurs prêtres « Fidei donum », ont concélébré à la chapelle de Sainte-Anne-la-Palud, autour de Monseigneur Favé. Appartenant à divers instituts missionnaires et originaires de différents coins du diocèse, ils ont été heureux de se rencontrer.

● 28 *août*. Prêtres « Fidei donum », définitivement rentrés, en congé ou en instance de départ comme Jean Le Bihan, Joseph Ramonet et Pierre Crozon, se sont retrouvés à l'Evêché, invités par Monseigneur l'Evêque.

● *Quelques adresses*. Joseph Lichou, Casa parroquial, Turen Portugesa (Venezuela). François Le Gall, Boîte postale 98, Tamatave (Madagascar). Joseph Bernard, Assunçao, C. P. 80, Goiânia, Goias (Brésil).

● *Padre José Bernard, Brésil.* — « Le Brésil s'étend non seulement en distance sur les milliers de kilomètres, mais aussi dans le temps sur plusieurs siècles, en ce sens que dans certaines villes des hommes vivent comme aux U.S.A. en 1969, et dans certaines campagnes, selon une culture apparentée à celle d'il y a des siècles. Par les migrations intérieures, des populaitions passent en quelques semaines d'une culture à l'autre.

« Ils viennent d'un milieu où la tradition est unanimement respectée, soit sur la façon d'utiliser les instruments, soit sur les règles morales. Quand on passe à un milieu industriel, ces anciennes traditions sont pesantes et ridiculisantes, c'est un obstacle pour passer aux tâches de la vie moderne et s'y adapter. Cet homme alors s'adaptera en surface, mais il doit couper ses racines. C'est un *déraciné*.

« Il en résulte une *insécurité*, difficile à déceler chez des gens qui ont appris très vite ces attitudes extérieures...

« Le déraciné découvre que la société moderne est une création de l'homme. Alors il commence à restructurer son échelle des valeurs : ce qui est bon, c'est ce qui lui permet d'acquérir ; ses amis seront ceux qui lui rapporteront. Devient valeur tout ce qui lui permet de changer sa condition... y compris le christianisme : « Etre chrétien, à quoi cela sert ? »

« Ce déracinement fait que « la grande machine à faire des chrétiens » de l'Amérique latine ne fonctionne plus. Jadis, c'étaient des familles qui transmettaient la foi, mais ces milieux n'existent plus. Le christianisme, en tant que système de pensée, image cohérente du monde, ne peut plus être transmis...

« Le problème pastoral est celui-ci : la « demande religieuse » ne diminue pas. Ces hommes demandent à l'Eglise non pas une conviction personnelle ou l'éveil d'une responsabilité, mais de les rassurer dans une vie qu'ils ne comprennent plus. Ils aiment la simplicité magi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que : « Si tu fais ceci, je te donne cela. » Ils nous demandent d'être les « sorciers de la tribu »... Cette sorte d'action de l'Eglise pourrait être un « opium », en ce sens que la seule sécurité est l'insertion dans le monde présent. Et cela peut provoquer chez les plus évolués une véritable haine de l'Eglise...

« L'Eglise perd alors sa « signification ». Il est à noter qu'il n'y a plus de conversions à l'heure actuelle, car l'Eglise n'a plus de « Bonne Nouvelle » à annoncer...

« L'Eglise a été prise au dépourvu. C'était une église de pauvre, une église d'imitation transportée d'Espagne ou du Portugal au Brésil. Une Eglise qui se réduisait à un clergé, pas une Eglise véritable parce qu'il n'y avait pas de laïcs sur lesquels on puisse compter. Là sont les raisons visibles, mais il y en a d'autres...

« Devant une telle situation et dans une telle situation, que faire ? Il est évident que ce n'est pas bien clair... Il nous semble en nous inspirant de la « Sagesse » que le principal pour le moment, surtout dans notre « bairro » (banlieue), est de voir, écouter, regarder... avant de juger et surtout avant d'agir.

L'essentiel réside dans la promotion d'un laïcat adulte, conscientisé, pour que l'Eglise devienne *signe* de son chef Jésus-Christ, et ait de cette manière une Bonne Nouvelle à annoncer... »

● *M. Francis Quéméneur.* — « Je trouve encore prématuré d'établir un bilan de mon séjour en Afrique... A l'expérience, la formule « Fidei donum » semble n'être qu'une aide limitée dans le temps, les domaines de travail, et la préparation à ce travail ; les missionnaires permanents restent indispensables ; grâce à Dieu, ils évoluent eux-mêmes, ainsi voici quatre Spiriatins du Sud-Cameroun, dont deux Camerounais, qui s'en vont rejoindre les Oblats de Marie dans le Nord ; bien plus qu'au Sud, où la masse est baptisée, on se sent là-haut en terre de Mission, avec des cœurs prêts à accueillir la Parole dans sa fraîcheur initiale.

« Je crois que de plus en plus les prêtres étrangers seront admis s'ils travaillent « à la base », dans la pauvreté des villages... Ici du moins, la période des conférenciers et des techniciens semble révolue. N'est-ce pas plus réaliste ? Ce sera un élément de solution aux nombreux problèmes auxquels sont affrontés les diocèses africains et leurs responsables.

« Mais je ne suis pas « missiologue », et je ne veux pas m'en donner l'air... »

● *L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES DE RELIGIEUSE* (*A.D.B.R.*) organise, sous le patronage de Monseigneur Elchinger, évêque de Strasbourg, avec l'approbation et les encouragements de l'Union des Supérieures Majeures de France, *une Session d'information concernant bibliothèques, archives et culture, à Strasbourg, les* 8, 9 *et* 10 *novembre* 1969.

Demander — le plus tôt possible — le porgramme détaillé, les conditions et le bulletin d'inscription au Secrétariat de l'A.D.B.R., 277, rue Saint-Jacques, Paris 5e, en joignant à votre demande une enveloppe portant votre adresse et timbrée à 0,40 F.

Les nouveaux livres liturgiques

Communiqué du C.N.P.L.

En réponse à un certain nombre de questions qui nous sont posées au sujet des livres liturgiques en préparation pour la Messe (Missel et lectionnaire), nous indiquons que tout est mis en œuvre pour faciliter aux prêtres l'utilisation rapide des nouveaux textes, mais que **rien n'est encore fixé pour le moment.** Nous pouvons pourtant donner les informations suivantes :

1) Les textes de la Messe seront presque tous nouveaux, sauf les Prières eucharistiques.

2) Le lectionnaire dominical pour l'année 1969-70 sera utilisable le premier dimanche de l'Avent.

3) Il en sera de même pour le nouvel Ordinaire de la Messe.

4) Les autres éléments : introït, oraisons, préfaces..., qui n'ont pas encore été publiés à Rome, seront traduits et publiés en français au cours des deux années à venir progressivement et selon un planning qui tiendra compte des possibilités de traduction, des délais d'approbation par la hiérarchie, des moyens d'édition et des requêtes pastorales.

5) L'édition de ces textes commencera, dans la mesure du possible, à partir du mois d'octobre. Elle se fera de façon progressive, par livraisons successives. Le C.N.P.L. est dans l'impossibilité de donner aujourd'hui plus de précisions à ce sujet. Il informera, par le moyen des Semaines Religieuses et en temps voulu, normalement fin septembre, des solutions qui ont pu être adoptées.

6) Les textes liturgiques du Missel seront publiés selon une présentation différente par les éditions Desclée-Mame (édition typique) d'une part, et par les éditions Droguet et Ardant d'autre part. Seules ces maisons d'édition sont habilitées à éditer **des livres** pour les ministres de la célébration liturgique de la messe.

Nous rappelons pour mémoire que l'on peut trouver chez les libraires les rituels du mariage et des ordinations (diacres et prêtres) ; le rituel du Baptême ; le livre de l'Office « Prière du temps présent » (en réédition).

Est-il enfin besoin de redire que la réussite de la réforme liturgique est d'abord une question d'esprit et de compréhension profonde du mystère chrétien signifié par les rites sacramentels. Tous les rites publiés doivent servir cette réalité qu'ils doivent exprimer le mieux possible ; c'est pour mieux être fidèles à cette exigence qu'ils ne sont qu'une étape dans une élaboration. Il est impossible, à un moment où l'évolution du monde est si rapide, de les considérer comme définitifs. Ils sont appelés à être révisés régulièrement sous l'autorité du Pape et des évêques et avec le concours du peuple chrétien, prêtres et laïcs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'aout.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITÉS
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
. Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

DIENY LUCAS ET POTTERTON
INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoume - chêne - acajou) et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848

ENTREE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

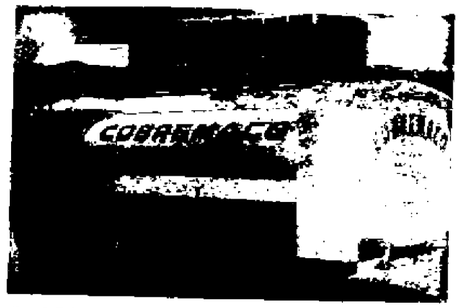

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Déclaration sur l'Université de l'Ouest
Sessions préuniversitaires
Un mois sacerdotal en hiver
Service des Communautés Religieuses
Direction de l'Enseignement (réunions)
Mouvement des Aides au Prêtre

Aggiornamento et authenticité conciliaire (Cardinal Gouyon)

La prière du prêtre
« Prière du temps présent »
La prière liturgique dans les retraites pastorales

Fraternité Catholique des Malades
Nouvelles et lectures

N° 4 207 (84e année) — 19 septembre 1969

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

ASSÈCHEMENT DES MURS
ÉTANCHÉITÉ

Traitement préventif et curatif des bois

G. BÉLEC

1, rue de Guilers - BREST - 44-17-86

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET

LE CRÉDIT LYONNAIS

Sécurité
Profit
Disponibilité

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'

BREST — Tél. 44-57-33

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE

CHAMPS - BREST

99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65

DOCUMENTATION SUR DEMANDE

AUX GARAGES DE BRETAGNE

BREST
Place de Strasbourg
Tél. 44.24.06

Concessionnaires exclusifs
PEUGEOT

MORLAIX
31 à 37, Rue de Brest — Tél. 64
Ateliers : Route de Paris - Tél. 0.03

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 — 46, route de Paris - MORLAIX — B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Services diocésains

— aumônier diocésain des Milieux indépendants adultes et de l'Action catholique des maîtres de l'Enseignement catholique, **M. Yves Le Verge,** qui reste attaché à la Formation Permanente. Il résidera 39, rue C. Desmoulins, Brest.

— sous-directeur du service des Vocations pour le Nord-Finistère et responsable du Foyer de Kéraudren, Brest, **M. Jean Cabon,** professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren.

— sous-directeur du service des Vocations pour le Sud-Finistère et aumônier du Juvénat de Kérivoal, Quimper, **M. Clet Le Coz,** professeur au Séminaire de Kéraudren, Brest.

Doyen

— curé de Ploudiry et doyen pour trois ans de ce doyenné, **M. Charles Lyvolant,** recteur de Sainte-Claire de Penhars, Quimper.

Recteurs, Aumôniers, Vicaires

— au service pastoral du doyenné de Quimper et vicaire à Saint-Corentin, **M. François Savina,** économe du Grand Séminaire.

— au service pastoral du doyenné de Quimper et aumônier au Likès, **M. Henri Le Rest,** professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest.

— au service pastoral du doyenné de Quimper et aumônier à l'Institution du Paraclet, tout en assurant l'économat du Grand Séminaire, **M. Joseph Derrien,** professeur au séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest. Il résidera au Grand Séminaire.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Thégonnec et recteur de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, **M. Jean-Claude Goarant,** recteur de Saint-Pabu.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Marc, Brest, et aumônier au Collège Charles de Foucauld, **M. André Le Moal,** aumônier de l'Ecole S. Blaise, Douarnenez.

— au service pastoral de Saint-Renan et vicaire à Saint-Renan, **M. Alain Nicolas,** nouveau prêtre de Plogastel-Saint-Germain.

— au service pastoral du doyenné de Quimper et curé de Saint-Mathieu, **M. Anatole Le Borgne,** curé-doyen de Ploudiry.

— au service pastoral du doyenné de Quimper et vicaire à Sainte-Bernadette et Sainte-Claire de Penhars, **M. Jean-Yves Le Meur, en** congé d'études.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— au service pastoral du doyenné de Châteaulin et recteur de Saint-Ségal, **M. Pierre Pennarun,** recteur d'Ergué-Gabéric.

— au service pastoral du doyenné de Riec-sur-Bélon et recteur de Moëlan, **M. Louis Briand,** recteur de Plougonven.

— au service pastoral du doyenné de Plouigneau, recteur de Plougonven et administrateur de Lannéanou, **M. Henri Sergent,** professeur à l'école du Sacré-Cœur, Guissény.

— au service pastoral du doyenné de Ploudalmézeau, et recteur de Saint-Pabu, **M. Françcis Le Scao,** recteur de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest.

— au service pastoral du doyenné de Lambézellec, Brest et chargé des élèves de l'enseignement technique public à Brest, **M. François Moysan,** vicaire à Saint-Luc, Brest.

— chargé de la jeunesse rurale des secteurs M.R.J.C. de Plonévez-Porzay et Crozon, et vicaire à Plonévez-Porzay, **M. Michel Le Cal,** nouveau prêtre de Locronan.

— chargé de la jeunesse rurale des secteurs M.R.J.C. de Douarnenez et Quimper-Ouest, et vicaire à Plonévez-Porzay, **M. Xavier Daniel,** vicaire à Plogonnec.

— au service pastoral du doyenné de Lambézellec, Brest, et aumônier au Foyer de Kéraudren et à l'Ecole de la Croix-Rouge, **M. François Jacob,** professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Marc, Brest, et aumônier au Foyer de Kéraudren et au Collège Charles de Foucauld, **M. Jean Andro,** professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren.

— au service pastoral du doyenné de Quimper et aumônier au Likès, **M. André Jacq,** aumônier du juvénat de Kérivoal, Quimper.

— au service pastoral du doyenné de Kerlouan et aumônier à l'Ecole technique du Sacré-Cœur, Guissény, **M. Yves Troalc,** au service « Fidei donum » du diocèse de Sandia, Pérou.

— au service de la paroisse du Conquet, **M. François Masson,** au service du diocèse de Versailles.

— au service pastoral du doyenné de Douarnenez et aumônier de l'école S. Blaise, **M. Henri Roignant,** vicaire à Sainte-Thérèse, Quimper.

— administrateur de la paroisse Saint-Luc, Brest, **M. Guillaume Sergent,** chanoine honoraire, curé-doyen de Lambézellec.

— au service pastoral du doyenné de Lambézellec, Brest, et adjoint au doyen pour la paroisse de Saint-Luc, **M. Yves Abiven,** vicaire à Saint-Louis.

— administrateur de la paroisse Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest, **M. Yves Marzin,** curé-doyen de Saint-Marc.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Marc, Brest, et adjoint au doyen pour la paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, **M. Albert Moysan,** vicaire à Saint-Marc.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Marc, Brest et vicaire à la paroisse Saint-Jean, en résidence au presbytère Saint-Jacques, **M. Marcel Cadiou,** aumônier à l'école de la Croix-Rouge.

— au service pastoral du doyenné de Plouescat et vicaire à Cléder, **M. Paul Jestin,** vicaire à Guissény.

— au service pastoral du doyenné de Plabennec et vicaire dans les paroisses de Bourg-Blanc et de Plabennec, en résidence à Plabennec, **M. François Pouliquen,** vicaire au Bourg-Blanc.

— au service pastoral du doyenné d'Huelgoat et vicaire au Huelgoat, **M. François Copy,** au service « Fidei donum » du diocèse de Brazzaville, Congo.

— au service pastoral du doyenné de Châteaulin, et aumônier du Juvénat Notre-Dame, **M. Joseph Guirriec,** ancien curé-doyen de Plouzévédé.

— au service pastoral du doyenné de Quimper, et recteur d'Ergué-Gabéric, **M. Jean-Louis Morvan,** recteur de Melgven.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Louis de Brest et vicaire à Saint-Louis, **M. Joseph Colin,** professeur au Séminaire des Jeunes à Pont-Croix.

— au service pastoral du doyenné de Bannalec et recteur de Melgven, **M. Joseph Calonnec,** vicaire à Plonévez-Porzay.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Marc, Brest, et vicaire à Saint-Marc, **M. Jean Bossard,** vicaire à Concarneau.

Dans l'enseignement

— professeur au Séminaire des Jeunes, Pont-Croix, **M. Michel Sévellec,** professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest.

— professeur à l'Institution Notre-Dame de Kreisker, Saint-Pol-de-Léon, **M. Yves Larvor,** professeur au Séminaire S. Paul de Kéraudren, Brest.

— directeur de l'école du Sacré-Cœur, Guissény, **M. Pierre Tranvouez,** professeur dans l'école. M. Pierre Péron garde la charge de l'administration financière et du transfert de l'école à Lesneven.

Hors diocèse

— à la disposition de Monseigneur l'Archevêque de Rennes pour l'aumônerie des étudiants à Rennes, **M. Joseph Cabon,** vicaire à Saint-Jean, Brest.

— à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Beauvais, qui l'a affecté à la paroisse S. Joseph Ouvrier (place de l'Eglise, 60 - Creil-Plateau), **M. Jean Jouvin,** vicaire à Guilvinec.

— à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Corbeil, qui l'a affecté à la paroisse de Morsang-sur-Orge (91), **M. Jean Irrien,** vicaire à Saint-Renan.

— à la disposition de Monseigneur l'Evêque de Soissons, qui l'a affecté à l'Institution S. Jean (6, rue des Arbalétriers, 02 - Saint-Quentin), **M. Pierre Dolou,** professeur à l'Ecole S. Yves, Quimper.

— en congé au Noviciat du Prado (Les Clochettes, 69 - Saint-Fons), **MM. Joseph Bescond,** directeur des Communautés Religieuses, et **Louis Merle,** professeur au Séminaire des Jeunes, Pont-Croix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— en congé d'études : **MM. François Uguen,** aumônier diocésain d'Action Catholique (Paroisse S. Louis d'Antin, 24, rue Joubert, Paris 9e) ; **Jean Falc'hun,** professeur au Collège Charles de Foucauld, Brest (Presbytère S. Marcel, 166, rue Jeanne d'Arc, Paris 13e) ; **Jean Tromeur,** aumônier des Etudiants à Rennes (Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris 6e) ; **Jacques Le Rest,** aumônier au Lycée et au Paraclet, Quimper (Paroisse S. Germain, 2, rue du Lavoir, 92 - Chatenay-Malabry) ; **M. François Plouidy,** aumônier diocésain d'Action Catholique (Institut Culture et Promotion, 12, rue A. Le Pontois, 56 - Vannes).

DÉCLARATION DES EVÊQUES RESPONSABLES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

Devant l'extrême gravité d'une situation qui requiert de la part des Pouvoirs Publics des solutions urgentes, les Evêques responsables de l'Université Catholique de l'Ouest font la déclaration suivante.

1° — Un préjudice grave a été causé aux étudiants des Facultés libres d'Angers, et par là même à ces Facultés. Au mois de juin dernier, les étudiants ont passé leurs examens, en se fiant à la réglementation définie par arrêtés ministériels. Du fait de l'annulation de ces arrêtés, les examens ont été déclarés nuls.

Sans doute, par rapport à la masse des étudiants français, ne s'agit-il que d'un petit nombre. Mais un préjudice subi par une minorité demeure un préjudice.

Nous ne pouvons accepter que ces étudiants, parce qu'ils ont fait confiance aux décisions gouvernementales, soient pénalisés par l'obligation d'un nouvel examen.

Nous dénonçons ce préjudice devant l'opinion, et nous demandons aux Pouvoirs Publics, avant qu'il ne soit trop tard, de remédier à cette situation.

2° — Le grave préjudice qui vient d'être rappelé révèle la précarité du statut des Facultés libres, régies par la loi du 18 mars 1880.

Cette loi demande d'urgence à être mise en harmonie avec celle du 12 novembre 1968, particulièrement en ce qui concerne le contrôle continu des connaissances, l'établissement des programmes et les modalités des examens terminaux. Faute de nouvelles dispositions législatives, les Facultés libres seraient condamnées à bref délai.

Les Evêques responsables de l'Université Catholique de l'Ouest, ainsi qu'ils l'avaient affirmé dans leur communiqué du 5 juillet dernier, redisent l'importance de l'enseignement supérieur catholique. Ils partagent l'inquiétude des professeurs, des étudiants, de leurs familles, et de tous ceux qui attachent du prix à la liberté de l'enseignement.

9 septembre 1969.

SESSIONS PRÉUNIVERSITAIRES DE LA MISSION ÉTUDIANTE DE BREST

La « S. R. » du 18 juillet (p. 452-453) a donné tous renseignements sur ces sessions, dont les dernières ont lieu

— **pour les futurs étudiants :** à la colonie de vacances du Quinquis, Fouesnant, du dimanche 21 septembre au vendredi 26,

— **pour les prêtres :** au même lieu, le mercredi 24 septembre, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

UN MOIS SACERDOTAL EN HIVER

En janvier-février 1969, un premier mois sacerdotal en hiver a eu lieu à Chartres. Il a groupé sans peine un grand nombre de participants.

Un mois sacerdotal à « vocation générale » est prévu de nouveau en hiver au début de 1970. Il se tiendra **au Grand Séminaire de Chartres, du lundi 26 janvier au samedi 14 février.**

Ce mois est organisé par la Région Apostolique de l'Ouest, pour les prêtres de 40 à 55 ans. Il sera éventuellement ouvert — dans la mesure où des places resteront disponibles — à des prêtres appartenant à d'autres régions de la France.

Les prêtres de notre diocèse qui seraient intéressés par ce mois sont invités à se faire connaître **dès que possible au délégué diocésain** (abbé Paul Perrot, Quimper), qui transmettra leur demande d'inscription et qui fournira volontiers tous les renseignements utiles.

Les participants de ce mois seront conviés à une **journée de préparation** qui est prévue à La Hublais (près de Rennes) les 9 et 10 décembre.

Les inscriptions devront être parvenues **le 15 novembre** au plus tard.

D'autres indications concernant les divers « mois » de l'été 1970 seront données vers la fin d'octobre prochain.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections

4-5 octobre, à Saint-Urbain (P. Ricou) ; Le Ris (P. Péron).
11-12 octobre, Le Ris (P. Ricou).

La liste complète des récollections du trimestre sera adressée dès que possible à toutes les Communautés.

Comme d'habitde, toutes les inscriptions doivent être adressées à : **Secrétariat des Communautés Religieuses, 16, place S. Corentin, Quimper.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Permanences du P. Péron

Des permanences seront assurées régulièrement tous les mois dans divers centres, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30, pour l'accueil des Religieuses.

— 2 octobre : Morlaix, 10, Grande Venelle (Maison de Soins des Servantes des Pauvres, 1er étage).
— 9 octobre : Quimperlé, La Retraite.
— 16 octobre : Lesneven, La Retraite.
— 23 octobre : Quimper, 16, place S. Corentin.
— 30 octobre : Brest, 24, rue Keravel.

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Aux Directeurs et Directrices

Aux Directeurs et Directrices des écoles de tous ordres d'enseignement :

Les réunions habituelles du début de l'année se tiendront aux dates suivantes :

— **le lundi 22 septembre à Quimperlé, La Retraite ;**
— **le mardi 23 septembre à Brest, N.-D. de Bonne-Nouvelle ;**
— **le mercredi 24 septembre à Lesneven, N.-D. de Lourdes ;**
— **le vendredi 26 septembre à Quimper, Le Likès ;**
— **le samedi 27 septembre à Morlaix, Le Porsmeur.**

La présence de tous les Directeurs et Directrices est indispensable. En cas d'empêchement, prière de se faire remplacer.

Toutes les réunions commenceront à 17 heures.

Fêtes de la Libération du Finistère

Un certain nombre de communes organisent le dimanche 21 septembre des cérémonies commémoratives du 25e anniversaire de la Libération du département. Nous invitons les écoles et institutions à répondre favorablement aux invitations qui leur seront adressées.

MOUVEMENT DES AIDES AU PRÊTRE

Deux retraites auront lieu pour les Aides au Prêtre

— la première à **Quimper, du lundi 29 septembre (10 heures) au mercredi 1er octobre (16 h. 30)** ; elle sera prêchée par le **Père Lelièvre,** s. j., de la résidence de Rozavel.

— la deuxième à **Lesneven, du mardi 14 octobre (10 heures) au jeudi 16 (16 h. 30)** ; elle sera prêchée par **M. l'abbé Le Minor,** aumônier de la Retraite.

Les retraitantes auront soin de **s'annoncer** à Madame la Supérieure de la Retraite, et de se munir de leur nécessaire de toilette et d'une serviette de table.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 21 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte. Lundi 22, S. Thomas de Villeneuve, évêque. Mardi 23, S. Lin, pape et martyr. Mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27, de la férie (Quatre-temps). Dimanche 28, 18e dimanche après la Pentecôte. Lundi 29, Dédicace de la basilique S. Michel. Mardi 30, S. Jérôme, prêtre et docteur de l'Eglise. Mercredi 1er octobre, de la férie. Jeudi 2, Les Anges Gardiens. Vendredi 3, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne secondaire de la France. Samedi 4, S. François d'Assise. Dimanche 5, 19e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. René Kerdilès,* de Plouvorn, frère de M. le Recteur de Dinéault. *M. Banéat,* de Sainte-Bernadette, Quimper. *M. Joseph Rivalant,* de Brest. *M. Jean Roumeur,* de Lanarvily. *Sœur Jeanne Le Gac,* des Religieuses du Saint-Esprit de Plestin-les-Grèves. *Mlle Françoise Calvez,* de Pleyber-Christ. *Mme Louis Le Gall,* de Brest, sœur de M. le Curé-doyen de Saint-Thégonnec. *M. François Venneuguès,* de Brest. *M. Yves Berrou,* de Plounévez-Lochrist, beau-frère de M. l'abbé P. Berrou, chapelain au Folgoët. *M. Jean Kérouel,* de Brest, père de M. l'abbé Kérouel, vicaire à Guipavas. *Mme Jean-Louis Le Berre,* de Plonéour-Lanvern. *Mme Vve Louis Collé,* de Brest.

● *LE NIVOT, LOPÉREC.* — Le samedi 6 septembre, en présence du *Révérend Frère Elisée,* supérieur général des Frères de Ploërmel, et des autorités agricoles du département, *Monseigneur l'Evêque* a béni solennellement les nouveaux bâtiments de l'Ecole d'Agriculture du Nivot.

● *MISSELS D'AUTEL.* — Les paroisses et communautés qui n'auraient pas encore passé commande du nouveau Missel d'autel (édition Desclée-Mame en fascicules, ou édition Droguet-Ardant en feuilles mobiles) sont invités à le faire *au plus tôt,* si elles veulent disposer d'un exemplaire pour le premier dimanche de l'Avent. En librairie.

● *CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE.* — Un numéro spécial, rédigé par le Père E. Pousset, s. j., professeur au scolasticat des Pères Jésuites de Chantilly, traite de *l'autorité dans l'Eglise.* C'est une étude fondamentale accessible à des lecteurs ayant une certaine initiation au langage philosophique ; à travers eux et avec leur aide, il peut servir de texte de base à des groupes soucieux de retrouver des bases solides en cette époque de contestation radicale de l'autorité dans la société civile et religieuse. — C.A.R.S., 14, rue d'Assas, Paris, 6e ; le numéro 1,20 fr.

● *RADIO VATICAN* communique les heures et longueurs d'ondes de ses *émissions françaises en septembre* 1969 :

— Tous les jours à 13 h. sur 41.38, 31.10, 25.55 et 196 mètres ; à 14 h. 30 sur 31.10, 25.55, 19.84 et 196 mètres ; à 20 h. 45 sur 48.47, 41.38, 31.10 et 196 mètres ; 21 h., chapelet sur toutes les ondes.

— Dimanche : 10 h. 30, Sainte liturgie Orientale ; 17 h. 15, Liturgie Ukrainienne ; 22 h. 15, Concert de musique religieuse enregistrée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tout d'abord, disons-le nettement, si nous allons au fond des choses, nous découvrirons que le mal dont souffre l'Eglise aujourd'hui n'est pas à la surface, dans les symptômes que j'énumérais à l'instant, qui posent problème, mais qui ne sont que superficiels. Non, le mal fondamental vient de ce que des chrétiens identifient, ou du moins associent indissolublement le salut chrétien avec un salut humain (le retour à la chrétienté du XIII^e siècle ou l'établissement d'un nouvel ordre social) ; par suite, la Foi se gauchit au point de s'identifier ou d'être inéluctablement associée à un idéal terrestre ; et l'Eglise est sommée de devenir un parti ou de prendre à son compte l'idéal d'un parti. Là se rejoignent, si l'on y regarde de près, contestataires d'un bord et d'un autre. Là se trouve la source de leurs excommunications réciproques. A cette visée fondamentale s'alimentent les sommations à l'Eglise, au Saint-Père, aux évêques, aux prêtres, sommations de revenir à l'Eglise d'autrefois ou sommations d'épouser les projets du monde « désacralisé » et d'adopter la théologie de la Mort de Dieu et de devenir une Eglise évanescente, diluée et bientôt dissoute dans le monde...

Le chrétien, ce n'est pas, d'abord, un conservateur d'un ordre social ou un promoteur d'une révolution, mais celui qui a été interpellé par le Christ : « Et toi que penses-tu de moi ? » Et la réponse du croyant, celle de Claudel dans l'après-midi de Noël « Dieu est quelqu'un ; Il est là et Il m'appelle. » « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Tout est dit. Et alors je puis, je dois écouter le monde : je ne puis pas « traverser les batailles une rose à la main », mais, au plus fort des batailles, comme Jeanne d'Arc, me battre pour l'honneur de l'Evangile. Mais le monde n'est pas ma norme, ni son esprit mon esprit. Que puis-je d'ailleurs lui apporter de meilleur que la révélation du salut et le sens que seul le Christ donne ? Et en quoi l'intéresserais-je, ce monde, si je ne lui apportais pas cette révélation qui est la seule qui puisse lui indiquer la route, donner un sens à son effort admirable, celui d'aujourd'hui comme celui de demain ? Mais oui, il faut que les chrétiens « soient partout, mais partout libres, libres de tout, sauf de Dieu » et des Béatitudes évangéliques. Avec audace, simplement, étranges, étonnants, et par là même signes d'un au-delà du monde, annonciateurs de la terre nouvelle et des cieux nouveaux.

L'erreur de tant d'entre nous : se servir de Dieu, au lieu de servir Dieu ; confondre les libres formes de l'engagement temporel du chrétien, engagement nécessaire (redisons-le), avec ce qui en est la source, c'est-à-dire la foi au salut en Jésus-Christ ; l'oubli des ressourcements nécessaires et libérateurs à la foi pure en Jésus-Christ.

Mgr PAILLER, archevêque de Rouen.

Aggiornamento et authenticité conciliaire

par le Cardinal Paul Gouyon, archevêque de Rennes.

Le Concile Vatican II a décidé l'aggiornamento de l'Eglise et de ses institutions. Il en a défini l'esprit. Il en a fixé les principes. Il a ouvert des voies à la recherche. Il a même défini parfois des orientations concrètes novatrices. Mais par ses propres affirmations, il a aussi indiqué des limites qu'il serait téméraire de franchir.

L'ensemble de son œuvre a soulevé un légitime enthousiasme au moment où elle voyait le jour. Elle reste le fondement de notre espérance. Les remous qu'ont pu provoquer les changements s'apaisent. Sur le Concile lui-même, il n'y a pas à craindre le jugement de l'histoire.

Mais autre est l'œuvre du Concile, autres sont les conséquences que l'on prétend parfois en tirer. L'esprit conciliaire n'est pas à confondre avec certaines mentalités post-conciliaires qui en débordent imprudemment les intuitions et risquent de mettre en question les institutions les plus fondamentales de l'Eglise et jusqu'à ses dogmes les plus essentiels.

Certes, nous n'entendons pas mettre en doute le sens apostolique de ceux qui voudraient précipiter le mouvement, encore moins leur bonne foi. D'ailleurs beaucoup de propos que l'on rapporte gagneraient à être replacés dans le contexte où ils ont été tenus. La pensée apparaîtrait plus nuancée que l'expression nécessairement résumée que lui donne la grande presse. Les exposés philosophiques et théologiques échappent à la majorité de ses lecteurs. On comprend qu'elle les passe sous silence.

Malheureusement, ce que connaît alors le public ce sont les déclarations les plus brutales. Elles le touchent. Elles le choquent. Elles le troublent. Les fidèles de l'Eglise attendent alors des responsables qu'ils fassent entendre leur voix. Ils souhaiteraient volontiers qu'ils formulent des approbations sans réticences ou des condamnations sans merci, et, qui plus est, qu'ils les formulent vite. Mais les unes et les autres ne sont pas compatibles avec la sérénité des jugements, avec la justice, et finalement ne rendent pas les interventions efficaces. A l'opposé serait tout aussi injustifiable la peur de marquer des désaccords lorsque s'impose la nécessité.

C'est dans cet esprit que je voudrais exprimer les sentiments que s'inspirent certains propos que l'on entend aujourd'hui trop facilement répétés, et auxquels une certaine publicité menace de donner une trop large audience.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le chrétien et le choix d'une communauté.

L'Eglise est une communion : nul ne peut le nier, et même une communion de communions, très spécialement une communion d'Eglises locales (diocèses) rassemblées autour d'un centre d'unité : le siège de Rome. Le Concile nous a présenté l'Eglise comme le peuple de Dieu. L'Esprit-Saint le rassemble par le ministère du Pape, des évêques et des prêtres, par l'apostolat des laïcs en rendant sans cesse présents aux hommes l'appel du Christ et sa grâce. Appel du Christ, réponse des hommes : tel est le fondement dernier de notre communion.

Cette communion au Peuple de Dieu nous la réalisons par l'adhésion à des communautés. Mais avons-nous en vérité la liberté absolue d'adhérer à l'une ou l'autre, ou de contester l'une ou l'autre pour laquelle nous éprouvons personnellement moins d'attrait ? Pouvons-nous nous croire libérés de tout devoir à l'égard de ceux qui nous sont proches par le lieu de notre habitat, le milieu sociologique, l'occupation professionnelle, voire l'âge ? Ceux-là sont ce prochain proche que nous devons aimer et servir. Que penser d'un type de communion qui serait tellement sélectif qu'il ferait fi de nos liens naturels et des devoirs qu'ils nous créent, pour ne plus retrouver que dans un petit groupe de privilégiés ? Il y a un ordre dans la charité.

Liens de la communauté avec son responsable.

Chacune de ces communions a besoin, nous l'avons dit, d'un centre d'unité qui l'aide à se référer à la grande communion ecclésiale. L'évêque et le prêtre sont ce centre. Mais, est-il nécessaire d'exiger qu'ils appartiennent à la communauté de base avant d'en être faits les guides. Toute l'Histoire de l'Eglise proteste contre cette exigence. On pourrait citer des milliers et des milliers d'exemples... Irénée, grec d'Asie mineure, était en l'an 177 évêque de Lyon... Saint Martin, hongrois d'origine, était Abbé de Ligugé en Poitou lorsque les habitants de Tours lui imposèrent l'épiscopat ; il est devenu par la suite le saint le plus populaire de la Gaule... Saint Paulin avait passé sa vie en Aquitaine lorsque, porté à Nole en Italie par sa dévotion envers saint Félix, il en fut fait l'évêque... Le moine anglais Winfrid devint au huitière siècle archevêque de Mayence, cependant qu'au onzième siècle saint Anselme, né dans le Piémont, fut placé sur le siège de Cantorbéry, après avoir été Abbé du Bec en Normandie... Et dès les temps apostoliques, le meilleur exemple ne serait-il pas celui de Pierre, de Capharnaüm, chef de la communauté de Rome ? Une communauté qui ne recruterait ses responsables que dans son sein ne serait-elle pas assez vite menacée de sclérose. Et comment imaginer l'avancée missionnaire dans les contrées où n'existe pas encore de communauté.

Mais, est-il rigoureusement nécessaire que ces responsables soient désignés par la communauté ? Autre est une communauté de religieux dont tous les membres sont en principe arrivés au même

degré de communion et à une haute conscience des exigences du bien commun spirituel, autre le cas d'une communauté diversifiée où ne se trouve pas exclu l'affrontement des passions allant parfois jusqu'à provoquer la cassure. Par ailleurs, l'envoi du prêtre par l'évêque est un signe de la prévalence de la mission sur d'autres réalités valables mais secondes. Dieu a envoyé au long des temps des prophètes, des prêtres, enfin son Fils lui-même au Peuple qu'il avait choisi, sans que ce Peuple eût lui-même à choisir ses intermédiaires. L'important est qu'entre la communauté et son responsable se réalise une communouté de destin qui est la première des communions, celle qui l'emporte sur les autres réalités.

Christianisme et liberté chrétienne.

Les vérités les plus évidentes peuvent donner lieu à des équivoques. Ainsi du christianisme et de la liberté qu'il apporte. Car il est vrai que le christianisme apporte la liberté. Mais commence-t-il par nous libérer des forces mauvaises qui nous enchaînent, des déterminismes qui nous conditionnent ? Non, le chirstianisme nous attache d'abord à Jésus-Christ dans son Eglise. C'est à travers cet attachement qu'il nous délivre progressivement et qu'il nous rend maîtres de ce que l'instinct de possession et d'agressivité n'arrivait pas à nous garantir. « Chercher d'abord le Royaume de Dieu et sa justice et tout cela vous sera donné par surcroît. » (Math. VI. 33.)

Dans cette optique doivent être envisagés l'ascèse, le renoncement et la prière. « Avec le Christ, je suis attaché à la Croix. » (Gal. 2. 19) ne craint pas de dire l'Apôtre Paul. Il ne s'agit pas d'imposer des carcans à notre vie privée mais de viser à l'essentiel dans la seule perspective de l'amour. A chacun l'Eglise propose ce qui lui convient le mieux pour atteindre l'amour. Ces moyens, loin d'entraver notre liberté chrétienne, l'aident dans ce corps à corps qu'engagent en chacun de nous la chair — au sens que lui donne l'Apôtre — et l'Esprit. Car la liberté « peut se tourner en prétexte pour la chair. » (Gal. V. 13.)

Formes de vie religieuse et sacerdotale.

S'il est des prêtres, des religieux, des religieuses que troublent les contestatitons publiques d'aujourd'hui au point de semer un doute dans leur âme sur la valeur de la formation qu'ils ont reçue et des formes de vie qu'ils ont embrassées, combien plus nombreux sont ceux qui constatent le progrès de la charité, l'ouverture humaine, le rayonnement spirituel que ces formes de vie leur ont permis. L'histoire est, ci encore, maîtresse de vie. A travers les légions de saints, canonisés ou non, elle atteste l'authenticité et la fécondité d'engagements qui ne sont en rien des mutilations, encore moins des suicides, mais qui permettent l'épanouissement de fortes personnalités à la mesure de la générosité avec laquelle ils sont vécus. Certains diront alors que ces prêtres heureux, ces religieux, ces religieux se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sont trop facilement « sécurisés ». Comme si l'inquiétude et l'angoisse étaient les seuls critères des intelligences supérieures et des activités créatrices.

Le Concile, en tout cas, sait bien ce qu'il veut quand il désigne les traits du visage du prêtre ou définit les grandes règles de la vie religieuse comme recherche de la charité parfaite. Ce sont ces textes sans équivoques que l'Eglise présente à ceux qui aspirent à la plus totale consécration à Dieu dans le service des hommes, en les prévenant contre la tentation de nourrir le fragile espoir d'une modification radicale du statut présent. C'est donc en toute loyauté que l'Eglise appelle. C'est en toute clarté que les jeunes répondent, car il s'en trouve heureusement encore aujourd'hui.

Le Christ et le célibat consacré.

Car c'est bien de consécration qu'il s'agit. Il serait vain de mettre en parallèle la vie conjugale et le seul célibat, qui, par lui-même, n'a pas de signification religieuse. Au contraire le célibat consacré est l'engagement d'une totale disponibilité au service de Dieu et au service des hommes avec lesquels il facilite le partage de vie. Ce célibat, voulu par amour, ne traduit pas une quelconque pauvreté affective. Celui qui se consacre au Seigneur n'entend pas renoncer au témoignage de l'amour. Mais parce que nul, sinon Dieu, n'a un droit exclusif sur cet amour, sa force est prête à être dépensée au service de ceux qui en sont le plus sevrés, de ceux qui ont été rejetés par leurs semblables, de ceux qui ont le plus souffert de la vie. Ceux-là ne se trompent pas sur la charité qui les accueille. La société elle-même, pour sécularisée qu'elle soit, se montre exigeante vis-à-vis de cet amour. De bien des côtés, on réclame des religieuses qu'elles assument les tâches les plus difficiles, qu'elles se mettent par exemple, au service des débils profonds, les plus handicapés parmi les débiles.

Le célibat consacré est incompréhensible en dehors de la rencontre du Dieu vivant, et très particulièrement tel qu'il se rencontre en Jésus-Christ. C'est à lui qu'il entend lier pour toujours l'âme qui se donne. Bien que non sanctionné par un sacrement, sans doute parce qu'il porte avec lui une grâce singulière, il est, par la personne à laquelle il s'adresse, le plus sacré des engagements. La fidélité difficile qu'il demande parfois aide à la fidélité des autres engagements. Que s'il venait à se rompre, qui empêcherait les autres de réclamer la même licence ! Lorsque l'Eglise s'aperçoit que la liberté de celui qui a pris un tel engagement a été contrainte ou seulement trop évidemment conditionnée, elle n'hésite pas, après une étude attentive, à déclarer qu'un tel engagement n'a pas existé et qu'il n'entraîne donc pas les obligations qu'il comporte. Mais nous sommes loin d'une remise en cause généralisée, de quelque nom qu'on la décore.

N'est-ce pas d'ailleurs ce que nous apprend l'Evangile ? Quiconque a mis la main à la charrue et regarde en arrière est impropre au Royaume de Dieu (Luc 9, 62). Or, à ceux qu'il appelle à la vie

apostolique, le Seigneur a demandé de tout quitter : « Nul n'aura quitté maison, femme, frère, parents, enfants à cause du Royaume de Dieu qu'il reçoive bien davantage en ce temps-ci et dans le temps à venir la vie éternelle » (Luc 18, 29). C'est seul le don total qui fait tressaillir d'admiration et de joie le cœur du Christ. Ainsi a-t-il justifié la pécheresse qui brisant le vase de parfunm, en avait répandu tout le contenu sur ses pieds en prévision de sa sépulture (Marc, 14, 3-4) ; ainsi a-t-il proposé en exemple l'obole de la veuve : « Tous ceux-là ont mis de leur superflu, mais elle de son indigence... tout ce qu'elle possédait... tout ce qu'elle avait pour vivre » (Marc 12, 44). L'âme qui se consacre livre à Dieu tout ce qu'elle possède, tout ce qu'elle a pour vivre. Elle est sûre ainsi de répondre à l'appel du Seigneur : « Va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres... puis viens et suis-moi » (Math. 19-21).

Tel est l'esprit de l'Evangile dont s'est inspiré le Concile. Aujourd'hui comme hier, l'âme qui se donne n'a pas besoin d'autre loi.

● 50 000 *LAICS PARLENT DU PRÊTRE* ». — 50 000 laïcs ont écrit au Secrétariat pour l'Apostolat des laïcs pour donner leur point de vue sur le ministère et la vie des prêtres.

Le contenu de cette enquête, dépouillée sous la conduite d'un spécialiste, aboutit à la publication d'un document qui présente :

— les avis, opinions, idées et suggestions contenues dans les lettres et questionnaire ;

— un choix de lettres significatives publiées en leur entier ;

— le contenu des documents élaborés par des responsables de mouvements d'action catholique ;

— la physionomie du public qui s'est exprimé.

Les opinions publiées représentent un éventail aussi large que possible des tonalités et des provenances.

Ce livre donne ainsi une idée de ce que pensent des catholiques, pratiquants ou non, et même des incroyants, sur les questions relatives au prêtre.

Cet ouvrage est en vente à la C.T.I.C., 31, rue Croulebarbe, Paris, 13e, au prix de 6,50 fr. (port en sus).

● « *DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES* ». — Le numéro 41 de cette publication trimestrielle est consacré à *L'adolescence*, (deuxième cahier de la série sur « L'homme et son développement »). Il s'adresse particulièrement « aux responsables de communautés et aux éducateurs ou animateurs de la jeunesse dans l'espoir qu'il leur sera utile.

— pour découvrir les jeunes les moins favorisés.

— pour éveiller la charité des communautés et susciter l'action des jeunes dont ils ont la charge. »

Selon la méthode de cette publication, un cahier de notes, de témoignages, de références, accompagne des photographies (jeunes d'un bidonville, mai 1968, beatniks, cours d'alphabétisation, réunion d'amitié avec des jeunes handicapés...).

« DOCUMENTS CATÉCHÉTIQUES », Maison Mame, 12, Tours. L'abonnement 35 fr. ; le numéro 9,80 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE GUIDE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ* (7e édition) vient de paraître pour la *Région Ouest* (*Académies de Caen, Limoges, Nantes, Orléans, Poitiers, Rennes, Rouen*). Cet ouvrage présente les renseignements complets sur les établissements d'Enseignement Privé : Primaire, Secondaire, Supérieur, Technique et Professionnel, Cours par Correspondance, choix d'Ecoles Climatiques et d'Altitude. En vente aux Editions Béreny et Cie, 107, rue de l'Université, Paris 7e, au prix de 12 fr. franco (C.C.P. 11.498.28 Paris).

● « *IMPACTS* », *revue de l'Université Catholique de l'Ouest.* — Au sommaire du n° 2 : *Lettre ouverte à A. Kastler* ; A. Jagu, *Le problème de l'existence de Dieu* ; G. Blond, *Aux origines de la Congrégation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire* ; J.-Y. Fradin, *Les représentations infernales chez les poètes augustéens* ; B. M. Henny, *Recherches sur la langue étrusque*, etc...

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

A votre service tous les services de la

B. N. P.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

A. BOISMERY
G. BOISMERY Successeur

Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles

28-30, rue Branda
BREST
Téléphone : 44-30-67

Produits laitiers et surgelés

FROMAGERIE DE
KERYVON

29 N - Saint-Derrien Tél. 1-04

«quimper-sols»
Tapis "T"
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER Tél. 95-36-88

ABADIE Frères
Toiles - Linge - Couvertures

Représentant : M. A. COLLÉTER — Tél. 95-16-79

La prière du prêtre

par Max THURIAN, Frère de Taizé.

● Certes, la prière liturgique et personnelle concerne tout le peuple de Dieu, ministres et fidèles. Il n'y a pas de vie chrétienne et de vie ecclésiale sans cette prière de la communauté et de chaque membre du Corps du Christ. La prière e t une responsabilité de toute l'Eglise, pasteurs et laïcs, mais les ministres y ont une fonction particulière en raison de leur vocation dans le Corps du Christ...

● En tant qu'ambassadeurs de Dieu dans son peuple, ils n'ont pas seulement mission de transmettre sa parole, mais aussi de lui présenter les besoins des fidèles qui leur sont confiés. Leur prière pastorale est le moyen pour eux de dire à Dieu les joies et les préoccupations de leur ministère, de présenter à sa bénédiction les hommes dont ils ont la charge. Dans cette fonction sacerdotale de la prière, le pasteur est dans la communauté un signe du Christ grand prêtre et intercesseur ; il porte devant le Père, par la médiation du Fils et dans la communion des saints rassemblés par l'Esprit, la louange et la supplication pour tous ceux dont il est responsable, chrétiens ou non-chrétiens. Sa prière ne se substitue pas à celle des fidèles ; il n'est pas l'homme qui prie pour ceux qui ne prient pas ; chaque chrétien a une charge propre dans ce ministère de la prière, à laquelle il ne saurait se dérober, pour s'en remettre à la fonction des ministres. Mais le pasteur a un ministère particulier de prière selon sa responsabilité...

● La grande prière du Christ rapportée par saint Jean (17), et que l'on appelle communément « la prière sacerdotale », est l'exemple, par excellence, de ce que doit être cette fonction d'intercession du ministre dans l'Eglise... Il y a, dans cette prière sacerdotale du Christ, trois grands thèmes dont le ministre fait aussi la matière de sa propre intercession pour les chrétiens et pour tous les hommes : la connaissance de la vérité, la mission dans le monde, l'unité de la communauté...

● Le ministre est donc d'abord un homme de la Parole de Dieu, de la Bible, de la vérité révélée et vécue dans l'Eglise. C'est la raison pour laquelle la tradition lui a confié tout particulièrement un office liturgique par lequel, avec les fidèles ou dans la solitude de sa prière, il se plonge dans la Parole de Dieu pour en faire le langage inspiré de sa louange, le lieu privilégié de sa communion avec les hommes, la nourriture vivifiante de sa méditation. Lorsqu'il prie l'office liturgique, le ministre n'est jamais seul ; s'il ne peut le célébrer avec la communauté, sa louange, son intercession et sa méditation sont accomplies au nom de tous et pour tous ; il porte ici la charge la plus haute de son ministère, qui est de donner une voix et un cœur à l'aspiration consciente de l'Eglise devant son Seigneur, à l'aspiration inconsciente de la création vers son Créateur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Psaumes sont une partie importante de cet office. En communion avec le Christ qui les a priés, le ministre exprime par eux la louange des créatures et celle de l'Eglise ; il se met à la place de ceux qui souffrent dans leur corps ou dans leur âme pour exprimer avec eux leur supplication ; il transfigure en bénédiction la révolte des hommes qui jettent à Dieu leur défi. Les Psaumes, dans leur grande diversité spirituelle, permettent au ministre de se faire tout à tous dans sa prière sacerdotale. Ils ont toujours été un élément constitutif de l'office, car ils permettent de prier comme personne n'aurait l'idée de le faire. Sans eux, la prière serait trop individualiste et intéressée ; avec eux, le cœur s'élargit aux dimensions de l'univers, des besoins multiples des hommes et surtout de l'amour du Christ qui les a priés et leur a donné leur sens dernier dans son sacrifice et sa résurrection.

Après la louange et la supplication des Psaumes, la lecture continue de l'Ecriture sainte consacre le ministre dans la vérité. Dans cette partie essentielle de son office de prière, son esprit et son cœur se forment à la pensée des prophètes, du Christ et des apôtres, la lecture des Pères de l'Eglise venant accomplir cette méditation biblique.

Nous venons de décrire brièvement les deux premières parties de tout office qui porte la prière sacerdotale du ministre. Dans une troisième partie, il présente son intercession par les intentions liturgiques et par des prières plus personnelles, nommant devant Dieu tous ceux pour lesquels il se sent pressé de prier. Il achève cette intercession en redisant avec le Christ et toute l'Eglise l'oraison dominicale.

● La réforme catholique du bréviaire, après le Concile Vatican II, a retrouvé cette structure simple de l'office liturgique indispensable au renouvellement des ministres dans leur prière sacerdotale. Ce nouveau bréviaire, qui vient de paraître en français sous le beau titre *Prière du temps présent*, se présente très heureusement comme une liturgie communautaire. C'est toute la communauté chrétienne qui se trouve ainsi invitée à célébrer dans la prière la parole de Dieu, en union avec ses ministres. Mais ce nouvel office peut s'adapter très bien aussi à la prière personnelle, si la communauté ne peut être rassemblée. Le prêtre catholique retrouve ainsi un bréviaire renouvelé dans l'esprit biblique et liturgique du Concile. Son caractère œcuménique permettra que des pasteurs protestants l'utilisent également. Les laïcs aussi pourront y trouver leur prière du matin et du soir.

En un temps où le sacerdoce ministériel est appelé à un renouvellement dans ce qui constitue sa spécificité et à une saine adaptation aux conditions du monde moderne, ce nouvel office va permettre aux prêtres un rafraîchissement de la vie intérieure bien propre à les aider dans l'approfondissement et l'actualisation de leur ministère. Avec le psalmiste, ils peuvent redire : « Seigneur, ma part d'héritage et ma coupe, c'est toi qui portes mon destin... Tu m'enseigneras la route de la vie ; parfaite est l'allégresse en présence de ta face et à ta droite la joie ne finit pas. »

(Extraits du texte paru dans LA CROIX du 28 août 1969.)

" Prière du Temps présent "

(le nouvel Office divin)

Avec la collaboration de quelques-uns et la bonne volonté de tous les retraitants, « Prière du Temps présent » a pu être célébré communautairement aux deux retraites de septembre pour les heures du matin et du soir. L'impression générale était plus que favorable : meilleure traduction des psaumes, richesse des cantiques du Nouveau Testament, intérêt des nouvelles prières litaniques et oraisons ; intérêt aussi, pour la prière de chacun, de la phrase du Nouveau Testament placée en épigraphe à chaque psaume pour une lecture « dans le Christ et dans l'Eglise ».

Mais quelques questions posées montrent que, n'ayant pas encore en mains le volume « Prière du Temps présent », beaucoup n'ont pas saisi l'importance de la note publiée dans la « S. R. » du 4 juillet. En voici donc les passages essentiels.

Un problème important : la prière du prêtre

... Bien des prêtres nous ont fait part de l'importance qu'ils attachent à la prière, et aussi des difficultés qu'ils ont pour prier avec l'actuel bréviaire. Ils recherchent des formes de prière adaptées à leur vie, et désirent un contact large et souple avec l'Ecriture Sainte ; ils ne comprennent plus bien la signification d'une obligation stricte de la récitation intégrale du bréviaire ; en bref, ils s'inetrrogent sur la convenance du bréviaire à leur prière et même sur la place de l'Office divin dans la vie du prêtre. Mais ils n'en ont pas toujours, pensons-nous, une moindre estime de la prière.

A l'occasion de cette nouvelle étape de la réforme liturgique, il peut nous être utile de prendre un peu de recul et de réflexion pour situer notre prière comme fonction essentielle du prêtre de Jésus-Christ vivant dans ce monde.

Nous croyons tous à la nécessité de prier et de nourrir cette prière de la Parole de Dieu. Ce qui est vrai pour tout chrétien, selon sa situation propre, l'est aussi à plus forte arison pour le prêtre, en vertu de sa charge, car il prie non seulement pour lui-même, mais aussi pour le peuple qui lui est confié :

— il prie au nom de ce peuple, et pour le monde entier : il participe, de cette manière, à la louange et à la supplication du Christ Sauveur. Ce faisant, il a conscience de répondre à une exigence importante de son sacerdoce.

— il nourrit sa prière de la Parole de Dieu, pour lui-même, mais aussi pour annoncer cette Parole et aider les autres à l'accueillir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Office divin et prière de l'Eglise

L'Office divin est l'expression de la prière de l'Eglise. Il a donc certains caractères spécifiques qui sont traditionnels ; car cet Office de louange prend sa source, comme la foi elle-même, et comme l'Eglise, dans l'œuvre et la parole de Jésus-Christ. L'Office divin est lié essentiellement, d'une part à la Messe, mémorial des merveilles de Dieu, d'autre part à tout le déroulement de l'Année liturgique, autour du mystère central de la Pâque. C'est pourquoi l'Office divin trouve sa source vive, comme les textes et les rites de la Messe, dans la Bible elle-même, et par elle, dans les événements du salut

Office divin et ministère sacerdotal

Au sein des réalités humaines, l'Eglise contemple les merveilles de Dieu ; ces merveilles, elle les proclame en annonçant la Parole, elle les célèbre dans le mystère liturgique ; mais en Eglise, c'est le Christ lui-même qui contemple, qui proclame et qui célèbre ; c'est de sa propre louange et sa propre supplication qu'il lui fait don ; ceci vaut d'abord de l'Eucharistie, source et sommet de toute vie chrétienne, mais aussi des autres formes de la prière de l'Eglise, et en particulier de l'Office divin.

Par notre ordination nous sommes devenus « signes du Christ Tête de l'Eglise » (P.O. 2), notre ministère liturgique est signe efficace de cette présence agissante du Christ « toujours vivant pour intercéder en notre faveur » (He 7, 25) ; c'est pourquoi, lorsque la communauté chrétienne s'assemble avec nous pour prier, notre ministère manifeste que c'est la prière du Christ total qui s'exprime.

Office divin, acte pastoral

Le service de la prière ecclésiale est un acte de notre ministère pour la communauté chrétienne ; on comprend alors que nous n'en soyons pas totalement les maîtres et que nous ne puissions pas fondamentalement l'inventer : aussi le livre de l'Office divin nous est-il donné pour exercer notre ministère liturgique (P.O. 5). En présidant la célébration dans une communauté chrétienne, nous entrons avec elle dans la prière du Christ et dans l'œuvre du salut qui ne cesse de s'opérer au sein de l'Eglise. Et même lorsque la communauté n'est pas rassemblée, notre prière conserve sa relation avec le peuple dont nous avons la charge, et avec le monde entier ; c'est au nom de tous et pour tous que montent notre louange et notre supplication.

Le nouvel Office divin

Profondément remanié quant à la répartition de ses éléments bibliques (moins de psaumes, choix plus large de lectures brèves), renouvelé par l'introduction d'éléments, actuels (prières litaniques, textes

d'hymnes contemporains), assoupli dans sa structure, qui permet une adaptation aux situations particulières, offert à tous en langue vivante (l'autorisation du Pape porte sur une édition française), cet Office permettra, nous l'espérons, un usage plus fructueux, répondant à nos besoins actuels.

La structure du ce nouvel Office tient compte du rythme de la journée. Outre l'Office des lectures dont l'heure est tout-à-fait libre, l'Office du matin et l'Office du soir en sont les éléments essentiels. L'Office du milieu du jour permet une respiration dans le cours de la journée, et Complies précède immédiatement le temps du repos...

Nous attachons beaucoup d'importance aux célébrations communautaires et nous souhaitons qu'à l'occasion des retraites, sessions, rencontres, un effort sérieux soit fait pour mieux comprendre l'Office et pour le bien célébrer.

Portée de l'obligation

En vertu de la décision du Siège Apostolique notifiée à la Conférence épiscopale française (30 janvier 1969) et aux Conférences francophones, la règle concernant l'obligation de l'Office sera la suivante :

> « Les prêtres réciteront chaque jour l'Office divin, la vérité des Heures étant respectée.
>
> « Sauf empêchement grave, ils n'omettront pas les deux Heures principales qui sont les deux pôles de l'Office :
>
> — **Laudes** comme prière du matin (qu'on ne dit pas après-midi) ;
>
> — **Vêpres** comme prière du soir (qu'on ne dit pas après minuit).
>
> « Par ailleurs, le Concile du Vatican II (Const. Dei Verbum n° 25) exorte les prêtres à une lecture assidue de la Sainte Ecriture ; il s'y appliqueront non seulement dans une lecture privée, mais dans cette forme privilégiée que constitue **l'Office des lectures** ; célébration liturgique de la Parole de Dieu, dont une omission prolongée constituerait une grave négligence. »

Conclusion

C'est notre ministère tout entier qui doit être source de notre vie spirituelle ; comment le ministère de prière que nous accomplissons par la célébration de l'Office ne serait-il pas un moyen privilégié qui nous apprend aussi la prière personnelle et en est l'une des meilleures sources ? (P.O. 13). Car l'Office intègre les valeurs essentielles de la prière : il est accueil de la Parole de Dieu, louange et action de grâce, intercession et supplication pour le monde et d'une certaine manière avec lui ; il garantit l'authenticité du lien spirituel avec l'Eglise ; il réalise dans une éducation permanente aux attitudes fondamentales de l'homme devant Dieu ; il offre une inspiration, une nourriture et une référence sûre pour la prière universelle...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A PROPOS DE « PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT »

Le Centre National de Pastorale Liturgique communique :

Ce livre proposant le nouvel Office aux prêtres, religieux, religieuses, et même laïcs, a rencontré un très bon accueil. La souscription, close maintenant, a porté sur 60 000 ouvrages. Toutes les demandes n'ont pu être satisfaites. Un nouveau tirage de 90 000 exemplaires permettra aux souscripteurs de recevoir le livre commandé et aux autres acheteurs de le trouver en vente libre chez les libraires dans quelques semaines.

Les utilisateurs voudront bien noter *l'erratum* suivant qui porte sur le feuillet intercalaire « Oraisons du dimanche ». Il faut lire ceci :

14 septembre Exaltation de la Sainte Croix (4e semaine) ;
21 septembre 17e dimanche « pendant l'année » (1re semaine) ;
28 septembre 18e (2e semaine) ;
5 octobre 19e (3e semaine) ;
12 octobre 20e (4e semaine) ;
19 octobre 21e (1re semaine) ;
26 octobre 22e (2e semaine) ;
2 novembre 23e (3e semaine) ;
9 novembre Fête de la Dédicace (4e semaine) ;
16 novembre 25e (1re semaine) ; etc...

Les feuillets de la période suivante (Avent-Semaine Sainte) parviendront en temps voulu, et les autres suivront.

Pour la célébration communautaire, le livret POUR CHANTER « PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT », coédition des éditeurs de musique, propose des mélodies pour les antiennes des psaumes et cantiques. On le trouve en librairie (7,50 fr.).

(N.D.L.R. — Le livret musical donne uniquement des formules pour chanter les psaumes et des antiennes ; il est vraiment dommage qu'on n'y ait pas inséré les hymnes n'existant pas dans « Cantiques et psaumes ». Ainsi limité, il ne peut intéresser que les communautés où l'on chante régulièrement l'Office.)

Le dessèchement spirituel de notre temps ne serait-il pas dû à un manque de prière ? Ceux qui ont la responsabilité d'alimenter une région en eau potable surveillent avec attention l'état de la nappe profonde où les sources trouvent leur départ. Je suis inquiet de certains signes que je perçois et qui semblent indiquer que le niveau de la prière baisse autour de nous chez les prêtres et les fidèles. Que peut-on espérer d'expériences variées et de recherches, si « ce n'est pas le Seigneur qui bâtit la maison » ! Il est à craindre que devant l'ampleur du travail à entreprendre pour rénover l'Eglise, tous ceux qui veulent y contribuer se précipitent en ordre dispersé sur des réalisations accessoires et des solutions trop immédiates. Souvent ils renoncent à chercher du côté des valeurs éternelles parce que, trop pressés, ils ne prennent pas le temps de recourir aux lumières qui viennent directement de Dieu.

Mgr ELCHINGER, évêque de Strasbourg.

prière du temps présent

Hymne pour l'office du matin

O Père des siècles du monde,
Voici le dernier né des jours
Qui monte
A travers nous, à la rencontre
Du Premier-né de ton amour.

C'est lui qui pour toi fit éclore
C'est lui qui devant toi chantait
L'aurore
Quand il n'était pas d'homme encore
Pour avoir part à sa beauté.

Par lui tout demeure en genèse,
Nos jours dans le vieillissement
Se dressent
A leur éveil vers sa jeunesse,
Car il se lève à l'Orient.

C'est lui qui sans cesse ranime,
C'est lui qui sur les temps maintient
Cette hymne
Emerveillée dès l'origine
Devant l'ouvrage de tes mains.

Voici la nouvelle lumière
Montant au plus secret des corps,
O Père,
Envoie le souffle sur la terre
Du Premier né d'entre les morts.

Hymne pour l'office du matin

Ouvre mes yeux, Seigneur,
aux merveilles de ton amour.
Je suis l'aveugle sur le chemin.
Guéris-moi, je veux te voir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ouvre mes mains, Seigneur,
qui se ferment pour tout garder.
Le pauvre a faim devant ma maison.
Apprends-moi à partager.

Fais que je marche, Seigneur,
aussi dur que soit le chemin.
Je veux te suivre jusqu'à la croix.
Viens me prendre par la main.

Fais que j'entende, Seigneur,
tous mes frères qui crient vers toi.
A leur souffrance et à leurs appels
que mon cœur ne soit pas sourd.

Garde ma foi, Seigneur,
tant de voix proclament ta mort.
Quand vient le soir et le poids du jour
O Seigneur, reste avec moi.

Psaume 22. Dieu, pasteur de son peuple

« L'Agneau sera leur pasteur, et les conduira aux sources des eaux vives. » Apocalypse 7, 17.

Le Seigneur est mon berger ;
Je ne manqpue de rien :
sur de verts pâturages
il me fait reposer ;
il me mène près d'une eau tranquille
et me rend des forces.

Il me conduit par les bons chemins
pour l'honneur de son nom.
Si je passe au ravin de la mort,
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi :
ton bâton, ta houlette me rassurent.

Tu prépares la table pour moi,
face à mes ennemis ;
tu répands le parfum sur ma tête ;
ma coupe m'emplit de joie.

Grâce et bonheur me suivront
tous les jours de ma vie ;
je peux revenir à la maison du Seigneur
tant que durent mes jours.

Intentions de prière pour le matin

Ouvre aujourd'hui nos yeux et ceux de nos frères, pour que nous voyons tes merveilles...

Seigneur Jésus, que l'espérance de ta gloire illumine notre joie, puisque notre prière matinale célèbre ta résurrection...

Accorde-nous de faire avec simplicité le travail que tu nous a confié ; que nous soyons toujours de bons et fidèles serviteurs...

Que ta grâce ouvre nos cœurs aux besoins de nos frères ; ne permets pas qu'ils nous rencontrent sans que nous les aimions...

Dans ta miséricorde prends pitié des chômeurs, afin qu'ils trouvent un emploi stable...

Tu as rendu Marie attentive à ta Parole et tu en as fait ta fidèle servante ; à sa prière rends-nous serviteurs et disciples de ton Fils...

Apprends-nous à prier et à travailler avec ton Eglise, pour collaborer au salut de nos frères...

Intentions de prière pour le soir

Seigneur, nous reconnaissons que les bienfaits reçus aujourd'hui viennent de ta bonté ; qu'ils ne te reviennent pas sans effet, mais portent leur fruit dans notre cœur...

Dieu d'amour, toi qui as scellé une Alliance éternelle avec ton peuple, fais-nous souvenir de tes merveilles...

Accorde à tous ceux qui s'efforcent de connaître la vérité de la chercher avec le désir de la trouver, de la trouver avec le désir de la chercher encore...

Toi qui as confié au Pape Paul la charge de ton Eglise, accorde-lui une foi inébranlable, une vivante espérance, une charité attentive...

Assiste les affligés, console les malheureux, libère les personnes, nourris les affamés, affermis ceux qui n'ont plus d'espoir ; en tous fais briller la victoire de la croix...

Apprends-nous à porter les fardeaux les uns des autres : ainsi nous accomplirons ta loi...

Conduis les voyageurs dans la paix et le bonheur, qu'ils puissent revevnir chez eux en santé et dans la joie...

Souviens-toi de cette communauté qui t'est consacrée : qu'elle soit la demeure de ta gloire...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prière d'un prêtre

C'est ma vie quotidienne que je veux méditer en Ta présence, Seigneur : les longues heures, les nombreuses journées remplies de tout, sauf de toi. Prends en considération ma vie banale, ô Dieu très clément.

Autrefois, comme « philosophe », j'ai appris que l'âme était en quelque sorte TOUT... O mon Dieu, quelle expérience différente j'ai faite depuis ce rêve de jadis ! Mon âme est devenue une sorte d'immense grenier où jour, après jour, on amasse tout, indistinctement, afin de remplir cet entrepôt, du bas jusqu'en haut, de mille choses quotidiennes.

Mais comment me débarrasser de ces soucis, comment me tourner vers Toi, l'unique nécessaire ? Comment fuir ma vie quotidienne ? N'est-ce pas Toi qui m'y as engagé ? O mon Dieu, même si j'étais décidé à quitter les mille occupations de chacune de mes journées, de manière à n'avoir plus d'autre obligation que de demeurer en adoration silencieuse devant Toi, serais-je vraiment libéré de ma vie quotidienne ? Quand je songe à tout le temps passé devant ton autel, aux nombreuses heures consacrées à la prière, je me rends bien compte que ce ne sont pas les seuls soucis matériels qui avilissent mes journées : il m'arrive d'éprouver de l'ennui aux moments les plus sacrés de la prière... Non, ce ne sont pas les événements extérieurs qui engendrent la banalité de ma vie ; c'est moi-même qui ravale mes journées à ce triste niveau..

Et j'en conclus : s'il existe un chemin capable de me conduire jusqu'à Toi, ce chemin doit nécessairement traverser ma vie quotidienne... Oui, et dans ce cas, ma « vie quotidienne » n'est pas seulement un « morceau » de ma vie ; elle n'en est pas la tranche la plus longue. Non, elle est TOUTE ma vie. Ma vie toute entière est quotidienne. Tout y est capable de me gâcher, de me ravir l'unique nécessaire : Toi, ô mon Dieu !

Oui, mais s'il est vrai que Tu ne m'as pas réservé un refuge où je sois à même de Te trouver, s'il est vrai que tout peut contribuer à Te perdre, il faut nécessairement que je puisse Te trouver en toutes choses. Chacune des journées de ma vie quotidienne est TA journée : journée de ta grâce, journée de ton amour.

Mais par quel moyen mes journées humaines peuvent-elles devenir TES journées ? Toi seul, ô mon Dieu, Tu peux me fournir ce moyen. Car cet amour pour Toi qui accepte la vie quotidienne telle qu'elle se présente, qui transforme cependant chacune de mes journées humaines en une journée de grâce pour la faire aboutir à Toi, cet amour. Toi seul peux m'en faire don.

Qu'ai-je donc à Te dire en cette heure où j'essaie de paraître devant Toi en compagnie de mes soucis quotidiens ? Je n'ai qu'une prière à balbutier : « Accorde-moi Ton amour, touche mon cœur par ta grâce. Permets qu'en usant des choses de ce monde dans la joie ou la douleur, j'arrive, à travers elles, à Te comprendre et à t'aimer.

Mais pour T'aimer, Toi qui est amour, Toi qui m'aimes, fais-moi part... oui, fais-moi part de Ton amour...

K. RAHNER.

La prière liturgique dans les retraites pastorales

Les retraites pastorales sont terminées. Peut-on cependant revenir sur l'évolution réalisée au cours de ces cinq dernières années pour y donner à la prière liturgique — messe et office — une place et un rôle plus authentiques ?

LA MESSE

Voici seulement cinq ans, chacun devait encore dire « sa » messe au petit matin dans l'une ou l'autre des chambres de l'aile sud baptisées oratoires, avec comme « répondant » celui qui l'avait précédé ou celui qui allait le suivre. Un nombre croissant de prêtres s'en plaignait, tant pour l'horaire que pour le cadre.

La remise en vigueur de la concélébration, le jeudi saint 1965, apportait la solution. Et la messe concélébrée fut proposée, par la « Semaine Religieuse » du 2 juillet, comme la forme normale de l'Eucharistie dans les retraites sacerdotales. Malgré la nouveauté qui fit hésiter certains et malgré l'entière liberté laissée aux messes individuelles, elle fut adoptée d'emblée : par près des trois quarts de la centaine de prêtres de tous âges présents en ce mois de juillet 1965, par la quasi-totalité dès l'année suivante, évolution significative qui permettra en 1967 de clore la retraite par une concélébration.

Peut-être comprise au départ comme une facilité d'organisation et d'horaire, la messe concélébrée — à en juger sur les réflexions notées à l'époque — apparut très vite avec sa signification propre : une meilleure expression de l'unité du Sacrifice, et de l'unité du Sacerdoce transcendant les formes de ministère et les tempéraments si divers. A l'objection soulevée par certains : « Nous ne sommes pas assez unis : ce serait une hypocrisie de concélébrer », d'autres faisaient remarquer que le sacrement n'a pas pour seule fonction de signifier mais aussi de réaliser ce qu'il signifie. Et j'entends encore ce recteur âgé qui, à la troisième retraite de l'été 1965, disait après sa première concélébration : « Merci, merci pour ce vrai bonheur ». Il y aurait d'ailleurs des traits pittoresques à rapporter, tel ce retraitant qui d'émotion en oublia la prière « Unde et memores ».

La recherche d'une mise en place simple et le nombre limité d'ornements avaient contraint à organiser chaque jour deux concélébrations. Mais une retraite nettement moins nombreuse permit en 1966 de goûter les avantages d'une messe unique. Grâce à l'Econome et aux Religieuses du Séminaire, si souvent à la peine dans ces retraites, les conditions furent bientôt réunies : disposition des bancs de la chapelle, confection d'ornements de même style en attendant le jour où fut enfin autorisé le port de la seule étole.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et en 1967, sans poser aucun problème d'organisation, cent et quelques retraitants concélébrèrent ensemble la messe avec l'Evêque et le Père prédicateur : l'Eucharistie devenait ainsi le temps fort communautaire de la journée, sommet et source d'une retraite à laquelle elle était naguère comme étrangère. Les retraitants l'ont ressentie profondément, car nombreux sont ceux qui l'ont exprimé en des termes analogues au n° 7 du décret sur « Le ministère et la vie des prêtres » : « Tous les prêtres, en union avec les évêques, participent à l'unique sacerdoce et à l'unique ministère du Christ ; c'est donc l'unité même de consécration et de mission qui réclame leur communion hiérarchique avec l'ordre des évêques ; manifestée de façon excellente dans le cas de la concélébration liturgique, cette union avec les évêques est affirmée explicitement au cœur de la célébration de l'Eucharistie. »

L'Office

Un autre pas était à franchir : il s'agissait cette fois de l'Office. Dans les retraites sacerdotales un peu nombreuses, le bréviaire avait toujours été l'une des croix du retraitant : ces Heures alignées sans âme et sans art sacrifiaient davantage au rite qu'elles n'aidaient la prière. Aussi était-ce sans aucun regret que l'on avait vu les réformes successives du Bréviaire scinder les retraitants en trois groupes : les fidèles du vieux psautier latin, les adeptes du psautier de Pie XII, les dissidents du texte français.

Dès 1966, le souhait revint maintes fois que l'on fit pour l'office le même effort que pour la messe. Les assouplissements apportés par une instruction romaine de mai 1967 aux heures de laudes et de vêpres rendirent possible la célébration commune de ces heures charnières et leur insertion non seulement dans l'horaire mais dans la trame même de la retraite : choix des psaumes, choix des lectures, prière litanique..., le tout en langue française.

Il revint aux jeunes, plus habitués au psautier français ou moins empruntés, de donner le coup d'envoi en juillet 1967 : ils le firent avec simplicité. Et, tandis qu'officiait le vicaire stagiaire, les archiprêtres se formaient (avec succès, il faut le reconnaître)... Cette fois encore, les retraitants ratifièrent l'innovation : alors que l'heure de laudes demeurait libre, l'ensemble y fut fidèle chaque matin.

« Prière du temps présent » est venu cette année faciliter et enrichir cette célébration commune de laudes et de vêpres.

Par ailleurs, prenant le relais des aides « extérieures », des équipes liturgiques se constituèrent, prenant en charge — en liaison étroite avec le prédicateur — la prière communautaire. Ainsi la liturgie des retraites pastorales est-elle devenue moins « rituelle », plus souple et plus vraie ; de ce seul point de vue, le progrès est considérable ces deux dernières années et témoigne d'une évolution en profondeur de la prière liturgique dans les paroisses et institutions.

Fraternité Catholique des Malades

La session diocésaine des responsables et aumôniers de la Fraternité Catholique des Malades a eu lieu à Pleyben du 30 août au 2 septembre. Elle a réuni jusqu'à 85 participants le lundi, dont 14 aumôniers.

Les travaux et échanges se sont déroulés *sous le signe de la culture*, sujet choisi par l'équipe diocésaine. Le premier volet se rapportait à la façon de respirer, culture physique de base. Le deuxième volet avait pour objet *la culture intellectuelle*, présentée par le *R. P. Aubry*, s. j., Troisième développement, *la culture de la foi*, sous la direction du *P. Coquet*, de la Direction de l'Enseignement Religieux. Quatrième échange : *la culture religieuse*, être chrétien aujourd'hui, par le *P. Calvarin*. Et cela se terminait par *la culture fraternelle*, synthèse de la Campagne d'année, présentation des Journées Nationales à Paray-le-Monial, présentation de la Campagne d'année 69-70 et du Foyer.

Les exposés de base étaient suivis de carrefours qui permirent cet apport individuel qui fait la réussite d'une session. Il y eut aussi deux soirées de loisirs, avec projection de films et de vues sur la Terre Sainte.

Les conclusions furent présentées par le responsable diocésain. A cette session nous avons *appris* dans l'ordre des connaissances physiques, intellectuelles, religieuses et fraternelles. Nous avons mieux *compris* l'esprit et le sens de notre mission auprès de nos frères handicapés. Nous avons *partagé* le tout dans le dialogue, l'attention aux autres et la joie. Maintenant il nous reste à *transmettre*. A la session c'est un peu comme si nous étions sur le mont Thabor ; il nous faut descendre et dire ce que nous avons vu, appris et vécu :

1) en entrant davantage dans le travail de la Campagne d'année : faire nos réunions d'équipe et envoyer les comptes-rendus, rendre plus vivantes nos Journées d'Amitié, faire un effort pour aller vers nos frères...

2) en nous cultivant : savoir respirer n'est pas un « dada » mais exige de persévérer. Cultiver sa Foi par la lecture de l'Evangile, des documents conciliaires et en faisant des lectures de formation spirituelle...

3) entrer vraiment dans le travail de la Campagne d'année. Mais la réflexion sur des faits de pauvreté risque de nous donner de la pauvreté une notion trop intellectuelle, il faut connaître le pauvre par une démarcher personnelle, vivre avec lui l'amitié fraternelle et faire soi-même un effort pour pratiquer la pauvreté : on doit se reconnaître pauvre, au moins devant le Seigneur !

La conclusion nous est donnée par *Monseigneur l'Evêque* qui nous a dit : « Etre davantage homme ; cela suppose une culture et une formation croissantes et demande le sens de l'effort persévérant. Etre davantage homme, c'est être davantage responsable, c'est s'ouvrir à une responsabilité vraie et rayonnante... »

Ce n'est pas facile, mais nous avons la grâce ! P. Q.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 5 - Quimpe (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminer le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premi numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'aout.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPÉRANCE - Route de Plouvorn - SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 13.92

FABRIQUE DE CIERGES ET DE BOUGIES
Maison PIRIOU
Fondée en 1820
50, rue de Douarnenez, QUIMPER — Tél. 95-06-52

BIMBELOTERIE EN GROS
J. Masson
JOUETS - ARTICLES POUR KERMESSES
PAPETERIE
200, rue Jean-Jaurès, BREST - Tél. 44.32.39

Ets Marcel Porra
Entreprise
d'Installations Electriques
BATIMENT — INDUSTRIE — MARINE
MAGASINS COLLECTIVITES
Appareils Electro-Ménagers — Lustrerie
Radio - Télévision
4, rue Colbert, BREST - Tél. 44.28.14

FINES CONSERVES
Jean Nicolas
S 29 - ROSPORDEN

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif
S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

SOCIÉTÉ BRESTOISE
DE CHAUFFAGE
ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, BREST - Tél. 44.68.15
Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

Librairie Orvoën
- Articles Religieux -
Fournitures classiques
et de bureaux
2, rue Elie-Fréron
QUIMPER Tél. 95.09.70

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95-05.27

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

INSTALLATIONS
DE
CHAUFFAGE
AUTOMATIQUE
MAZOUT - GAZ
P. VIGOUROUX
15, rue Marie-Curie, QUIMPER - Tél. 95.20.46

A. R. C.
FABRIQUE DE CONFECTION
Rue de l'Eau-Blanche — BREST
Téléphone 44-56-24, 25, 26

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise. — CPPP n° 29.136. Le directeur-gérant : J. Floch.

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

PHOT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

Service après-vente — Possibilité de crédit — **AMPLIFICATEURS - SONORISATION**

Cabasse

Chaine haute fidélité pour amateurs — Haut-Parleurs de haute fidélité
Fournisseur des radiodiffusions française et étrangères, des missions étrangères, des laboratoires privés et d'Etat et des amateurs de musique
Devis d'installation gracieux pour sonorisation d'églises et de salles des fêtes en haute fidélité

Kergonan - BREST
(Nord-Finistère)
Tél. 44.64.50 +

Bureau à **PARIS**
182, rue Lafayette (10e)
Tél. 202.74.40

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, **QUIMPER** - Tél. (98) 95.12.70

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Orientations pastorales
pour le diocèse de Quimper et de Léon

Nominations
Conseil presbytéral
Permanence des Vicaires généraux
Journée missionnaire
Université Catholique de l'Ouest
A l'intention des enseignants
Conférences bibliques à Quimper
Scouts de France
Journées nationales

Allocution de Monseigneur l'Evêque
pour le 25e anniversaire
de la Libération du Finistère
Nouvelles et lectures

N° 4 208 (84e année) — 3 octobre 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET SURGELÉS

FROMAGERIE
DE
KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au service pastoral du doyenné de Recouvrance, Brest, et vicaire à Saint-Sauveur, **M. Jean Miry,** vicaire à Douarnenez.

— au service pastoral du doyenné de Lannilis et aumônier de la clinique de Lannilis, en remplacement de **M. Yves Bellec,** chanoine honoraire, démissionnaire, **M. Guillaume Guennégan,** recteur de Plougonvelin.

M. Bellec se retire à Plounévez-Lochrist.

— les paroisses de Sainte-Claire de Penhars et Sainte-Bernadette, Quimper, sont prises en charge par une équipe sacerdotale. Y sont nommés :

responsable, avec pouvoirs de recteur de Sainte-Claire et administrateur de Sainte-Bernadette, **M. Louis Biannic,** sous-directeur du Centre diocésain des vocations,

avec pouvoirs de vicaires, les vicaires de Sainte-Claire et de Sainte-Bernadette.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Renan et recteur de Plougonvelin, **M. Albert Villacroux,** chanoine honoraire, recteur de Kerbonne, Brest.

— administrateur de Kerbonne, Brest, **M. Mathurin Gourvès,** curé-doyen de Saint-Sauveur.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Sauveur, Brest, et adjoint au doyen pour la paroisse de Kerbonne, **M. Hervé Loaëc,** aumônier du Likès, Quimper.

— aumônier diocésain d'action catholique (A.C.G.), **M. Henri Minou,** vicaire à Bannalec, qui reste aumônier de la zone C.M.R. de Quimperlé.

— au service pastoral du doyenné de Bannalec et vicaire à Bannalec, **M. Jean Gaonac'h,** vicaire à Spézet.

— au service de la Mission de la Mer pour la zone côtière de Concarneau et vicaire à Concarneau, **M. Joseph Porsmoguer,** surveillant au Séminaire St-Paul de Kéraudren, Brest.

— au service pastoral du doyenné de Quimper, et aumônier de la Providence (Religieuses, Centre Marguerite Le Maître, Foyer féminin), en remplacement de **M. le chanoine Louis Le Baccon,** démissionaire, **M. Maurice Dilasser,** recteur de Tréboul, Douarnenez.

M. Le Baccon résidera 23, rue du Frout, Quimper.

— au service pastoral du doyenné de Lanmeur et vicaire à Plougasnou, **M. Joseph Le Vourc'h,** vicaire à Plouvorn.

— au service pastoral du doyenné de Saint-Marc, Brest, et vicaire à Saint-Jean l'Evangéliste, **M. André Urvoas,** en congé au « Prado ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— au service de la paroisse de Kerlouan, **M. Jean-François Guillerm,** au service de la paroisse de Lambézellec, Brest.

— administrateur de Tréboul, **M. Yves Morvan,** chanoine honoraire, curé-doyen de Douarnenez.

— au service pastoral du doyenné de Douarnenez et adjoint au doyen pour la paroisse de Tréboul, **M. Jean Jézéquel,** vicaire à Landivisiau.

— les adjoints au doyen pour les paroisses de Ploaré et de Tréboul, ainsi que les vicaires de Douarnenez, Ploaré et Tréboul auront pouvoirs de vicaires pour l'ensemble des trois paroisses.

— au service pastoral du doyenné de Landivisiau, et vicaire à Landivisiau, **M. Yves Le Bihan,** vicaire à Crozon.

— au service pastoral du doyenné de Crozon et vicaire à Crozon, **M. Yves Auffret,** vicaire à Saint-Sauveur, Brest.

Nous voici en route pour une nouvelle année pastorale. Y avons-nous réfléchi ?

Autour de nous, le monde change à vive allure : montée démographique, émigration de nos populations, concentration urbaine, indépendance des esprits, exigence rigoureuse d'authenticité de la part des jeunes et dans notre vie et dans les signes religieux que nous posons...

Allons-nous nous contenter de lever les bras au ciel, de prononcer de stériles condamnations ?

Sans doute y a-t-il des menaces dans notre ciel. Mais pouvons-nous ignorer les lueurs d'espérance ? Le Saint Esprit n'a pas démissionné.

Allons-nous nous contenter d'expédier les affaires courantes, simplement... comme par le passé ? ou tenter d'ajuster notre pastorale pour aller à la rencontre de ce monde qui change ?... Le mouvement de l'Esprit est de renouveler toutes choses.

Serons-nous plus attentifs à la vie concrète ? Plus soucieux de parler un langage simple, qui soit compris. Aurons-nous le courage de surmonter nos timidités pour aborder ceux qui ne nous connaissent pas et dont certains attendent un geste de notre part pour devenir nos amis ? Plus conscients de notre responsabilité à l'égard des paroissiens qui nous quittent, penserons-nous à les signaler aux confrères qui le reçoivent pour qu'ils les accueillent ?

« Veillez donc... de peur que, venant à l'improviste, le maître de maison ne vous trouve endormis ». (Marc 13/16).

Cardinal Paul Gouyon,
archevêque de Rennes.

CONSEIL PRESBYTÉRAL

La prochaine session se tiendra au Grand Séminaire **du lundi 27 octobre, 9 h. 45, au mercredi 29, 16 h.**

A la suite de la proposition adoptée en séance plénière le 4 juin dernier, Monseigneur l'Evêque a pris la décision suivante, qui modifie l'article 13 du « Dispositif en vue de la constitution du Conseil Presbytéral » (« S. R. » du 26 janvier 1968) :

Pour assurer la continuité et l'efficacité du travail entrepris et en raison des difficultés créées par le mode de désignation des suppléants, le présent Conseil Presbytéral fonctionnera jusqu'à la fin de son mandat (cf. article 12) avec les mêmes membres élus qui le composaient à la session de juin 1969, en dépit des changements intervenus, depuis lors, dans les fonctions et dans les collèges électoraux, du fait des nominations.

Au programme de la session :

1. Présentation d'un rapport par la sous-commission Enseignement public.

2. Deuxième lecture du rapport sur les nominations. — Rappelons qu'une modification du texte adopté en première lecture ne peut être demandée que par voie d'amendements. Tous les prêtres ou groupes de prêtres du diocèse peuvent demander l'amélioration du rapport, mais ils doivent le faire par l'intermédiaire des membres du Conseil Presbytéral. Ceux-ci communiqueront les amendements pour le 28 octobre, midi.

3. Communication de la commission chargée de la préparation d'une Commission du Clergé.

4. Informations et échanges sur l'actualité diocésaine.

PERMANENCE DES VICAIRES GÉNÉRAUX

M. le vicaire général Le Prat réside désormais 24, rue Kéravel, Brest, comme M. le vicaire général Kervennic.

Ils reçoivent, dans la matinée, les lundi, mardi, mercredi et samedi, ou sur rendez-vous (tél. 44.77.91).

JOURNÉE MISSIONNAIRE UNIVERSELLE

Elle est fixée, en principe, au **dimanche 19 octobre.** Chaque paroisse aura trouvé, dans le dossier reçu des Œuvres Pontificales ou dans le bulletin de l'Union Missionnaire du Clergé, des suggestions d'homélies, de prières litaniques, etc...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

L'Université Catholique de l'Ouest rappelle que ses registres d'inscription en Facultés demeurent ouverts en vu de la prochaine rentrée universitaire.

La solution apportée au problème des équivalences ne compromet pas les dispositions libérales (autonomie des programmes, contrôle continu des connaissances...) contenues dans les décret ministériel du 16 septembre dernier.

L'Université Catholique se permet d'adresser un appel aux parents et aux étudiants de l'Ouest qui lui gardent leur confiance. Sans prétendre jouer la concurrence avec les Facultés de l'Etat, elle veut maintenir sa mission d'enseignement qui, dans le passé, a permis à de nombreux jeunes de faire des études supérieures de qualité, en référence à la conception chrétienne de l'homme et du monde.

Un prochain communiqué précisera la date de rentrée des Facultés qui pourrait avoir lieu dans la 3e semaine d'octobre.

A L'INTENTION DES ENSEIGNANTS

Il existe pour le milieu enseignant chrétien un mouvement d'action catholique : l'A.C.M.E.C. Plusieurs jeunes débutants des années passées nous ont dit leurs difficultés pour contacter des responsables. Voici donc l'adresse de quelques-uns d'entre eux :

Branche jeune.

— Daniel Pichon, Ecole Ste-Croix, Quimperlé.
— Danielle Stéphan, Ecole N.-D. .de Locmaria, Quimper.
— Claude Bernicot, 4, rue Vauban, Brest.
— Marie-Thérèse Briant, 40, rue de la Rive, Saint-Pol-de-Léon.

Branche aînée.

— Louis et Marie-Thérèse Le Gall, Ecole de Kerguern, Riec-sur-Bélon.
— Anne-Marie Guichaoua, 19, cité de l'Odet, Quimper.
— Marie-Jo Ansquer, 14, rue Aviateur Le Bris, Douarnenez-Ploaré.
— Annick Milbéo, 28, rue Robespierre, Brest.

CONFÉRENCES BIBLIQUES A QUIMPER

A compter du jeudi 23 octobre, reprendront les conférences bibliques. Les rencontres ont lieu, **deux fois par mois, le jeudi à 20 h. 30, place Toul-al-Laer.**

Le sujet de l'année prolonge celui de l'an dernier sur **les Psaumes.**

SCOUTS DE FRANCE

La journée nationale de vente du calendrier Scout a lieu **le dimanche 5 octobre.**

Comme chaque année, Louveteaux, Randgers, Pionniers et Compagnons des Scouts de France proposeront leur calendrier.

C'est pour eux un moyen concret de participer au financement de leur mouvement et surtout une occasion de le faire connaître.

Tous les cadres jeunes et adultes qui dirigent cette opération sont très conscients de cette double finalité : « J'insiste pour que chacun comprenne qu'il s'agit là non seulement d'un acte commercial, mais d'une sensibilisation de l'opinion aux objectifs de notre mouvement » (Michel Rigal, commissaire général).

JOURNÉES NATIONALES

Journée des Aveugles.

La journée nationale des Aveugles, avec collecte sur la voie publique, est fixée au dimanche 12 octobre.

Journée des Personnes âgées.

Le dimanche 26 octobre est consacré à la Journée nationale des personnes âgées. En général, une quête sur la voie publique en est la manifestation. Pourquoi ne pas aller plus loin ?

« **Notre temps** », au service des plus de 60 ans est actuellement dans la presse française, le seul journal de ceux que notre société moderne méconnait trop souvent. Le diffuser ce jour-là, c'est servir efficacement la cause du 3e âge.

L'Action Catholique Générale, le C.M.R., le Centre National de l'Enseignement Religieux et Bayard Presse vous proposent des conditions exceptionnelles de diffusion du numéro d'octobre. Vous bénéficierez en particulier de la reprise totale des invendus. Tous renseignements et commandes à : R. Rondel, « Notre temps », Boîte Postale 161.08, Paris, 8e.

L'Eglise ne peut être la spectatrice impassible ou même condescendante des mutations du monde et de l'homme. Elle ne peut être le juge ou l'arbitre qui, du haut de sa colline, verrait défiler les siècles ou qui, de la berge, contemplerait le fleuve des changements et des transformations qui affectent le monde... Elle ne peut échapper à l'histoire. Et la preuve en est que les problèmes qu'elle rencontre aujourd'hui en son sein : crise de la tradition, de l'autorité, du magistère, conflit des générations, des cultures..., ne sont que l'ombre portée des problèmes généraux affectant la société tout entière. Par tout un côté d'elle-même, notre Eglise chemine dans l'histoire des hommes. Si son Seigneur, Lui, échappe à tout changement, s'il est le même hier, aujourd'hui, toujours, Lui, aussi ne cesse cependant de venir dans les événements du monde.

E. EYT, « *L'Eglise vers l'avenir* ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

" Le Mystère du Christ "

Le Bureau d'études doctrinales et pastorales du Conseil Permanent a publié une note doctrinale sur le thème du Mystère du Christ. Ce texte ne se présente pas comme un traité de christologie. Il veut simplement situer l'état des recherches actuelles sur le Mystère du Christ et en souligner les richesses, tout en révélant les dangers possibles. Il s'agit d'une note de réflexion qui permet des points de repère doctrinaux. — Voici un extrait de l'introduction de ce document :

Rechercher comment présenter le mystère du Christ aujourd'hui nous est imposé par la nécessité où nous sommes d'adapter l'expression de notre foi aux exigences actuelles de la culture...

Un telle recherche est en outre la conséquence d'un approfondissement du mystère chrétien. Il n'est pas dit que la conscience de l'Eglise ait explicité tout l'événement du Christ dont elle est le témoin. Nous sommes bien loin d'avoir exploré « l'insondable richesse du Christ » et d'avoir mis en pleine lumière la « connaissance du Mystère » (Eph. 3, 8 et 3). Aussi bien la christologie classique n'a pas répondu jusqu'ici à toutes les questions posées par le mystère du Christ. Elucider davantage qui est, pour elle et pour le monde, Jésus-Christ Sauveur est une tâche, dont elle ne peut peut apercevoir pleinement ni les contours ni même toutes les dimensions. Ainsi la parole du Christ : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter maintenant » (Jean, 16, 12), s'adresse aujourd'hui à son Eglise. A chaque époque est proposé ce but ; entrer par une perspective nouvelle et originale dans la plénitude de la Vérité et la faire resplendir d'un nouvel éclat, en en manifestant les richesses inépuisables. « La perception des choses aussi bien que des paroles transmises s'accroît, soit par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur, soit par la profonde intelligence qu'ils éprouvent des choses spirituelles, soit par la prédication de ceux-là qui, avec la succession épiscopale, reçurent un charisme certain de vérité. Ainsi l'Eglise, tandis que les siècles s'écoulent, tend constamment vers la plénitude de la divine Vérité jusqu'à ce que soient accomplies en elle les paroles de Dieu » (Dei Verbum, n° 8).

Certains pensent que dans la situation actuelle où les chrétiens vivent au contact d'indifférents, d'athées ou de religieux non chrétiens, ce qui compte c'est l'attitude de vie. « Pouvons-nous en toutes choses nous abandonner et nous confier à Dieu qui se révèle par Jésus ? Pouvons-nous construire notre vie à partir du Christ ? » : là serait la question essentielle. C'est vrai, mais il faut immédiatement souligner que l'attitude de vie est inséparable de l'expression de la foi en Jésus-Christ que l'Eglise professe et proclame au monde, si une présentation du mystère du Christ, aujourd'hui, doit conduire à une attitude de vie, à l'accueil, dans la foi, de Jésus, seul Sauveur des hommes (Actes des Apôtres IV 12), une formule doctrinale précise s'impose qui se doit d'être fidèle à la Révélation.

● *Cette note est en vente à la C.T.I.C., rue Croulevarbe, Paris* (14e). *C.C.P.* 5771-42 *Paris ;* 1 *F.* 30.

Supplément à la « Semaine Religieuse de Quimper » du 3 octobre 1969

[redacted]

Orientations pastorales diocésaines

— votées par le Conseil Presbytéral aux sessions des 28-30 octobre 1968, 24-26 février 1969, 2-4 juin 1969.

— promulguées par Monseigneur l'Evêque le 30 septembre 1969.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au cours de ses trois sessions ordinaires de 1968-1969, le Conseil Presbytéral a mené à bien l'élaboration d'un important document sur **les orientations pastorales diocésaines.**

Au moment où commence une nouvelle année de travail apostolique, j'estime opportun de promulguer ce document, pour qu'il guide notre réflexion et notre action en soulignant les efforts concrets qui nous sont demandés plus spécialement au cours de cette année.

⁂

La première partie rappelle **les principes** qui doivent inspirer notre action pastorale, afin que « l'Eglise de Quimper — et spécialement son clergé — remplisse au mieux sa mission d'Eglise dans le monde de notre temps ».

Il ne s'agit pas d'une doctrine nouvelle, mais seulement du rappel opportun « des grandes données pastorales du Concile Vatican II et de l'Assemblée plénière des Evêques Français (Lourdes 1967), responsable de la vie de l'Eglise en France ». Nous en sommes informés ; nous avons sans doute lu et relu plusieurs fois ces documents. Peut-être serons-nous tentés de jeter seulement un coup s'œil superficiel sur ces vingt-deux premiers numéros ? Mais en sommes-nous vraiment pénétrés ? Inspirent-ils tous les actes de notre ministère, toutes nos attitudes pastorales, tous nos contacts avec les hommes ? Nous risquons d'être encore loin de compte !

C'est pourquoi je demande qu'au cours de cette année, dans toutes les réunions sacerdotales de travail et de réflexion, on revienne sans cesse aux principes énoncés en cette première partie pour confronter les faits et les attitudes avec la doctrine, en vue de promouvoir cette conversion de mentalité, indispensable et jamais achevée, condition d'une pastorale résolument missionnaire.

Un effort sera entrepris également pour aider les religieux et religieuses, ainsi que les militants laïcs, à entrer dans le même esprit.

⁂

« En vue d'un meilleur service de la mission de l'Eglise aujourd'hui », la deuxième partie du document insiste sur la nécessité de rechercher **de nouvelles structures d'organisation presbytérale.**

Elle rejoint le vœu retenu en priorité par l'Assemblée Evêques-Prêtres de Pentecôte 1969, à partir de la consultation nationale des prêtres faite au cours des mois d'avril et de mai derniers : « Il ressort de l'ensemble de la consultation, presque à chaque chapitre, en vue de mieux réaliser la mission mais aussi pour vivre pleinement leur sacerdoce, que beaucoup de prêtres demandent la constitution et le développement de nouvelles unités apostoliques de base qui permettent une prise en charge collective d'une réalité pastorale saisie en toute

sa complexité humaine, grâce à des équipes diversifiées et coordonnées ». Cette question des « Unités pastorales de base » est inscrite en tête du programme de la prochaine Assemblée Evêques-Prêtres (Lourdes, novembre 1969).

Sans attendre les résultats des travaux entrepris au plan national, mais en accueillant avec reconnaissance toute lumière nouvelle qui nous viendra de ce côté, je demande :

— que, sous la direction des Archidiacres, au niveau des doyennés ou secteurs de travail, une réflexion s'instaure sur les réalisations concrètes possibles, et quant à l'étendue et à la structure de « l'unité pastorale de base » (n° 42), et quant à la création, au statut et à la tâche de l'équipe sacerdotale responsable de cette unité pastorale (n° 29-32).

— que soit continué le travail déjà commencé par les organismes compétents en vue de la détermination d'une nouvelle structure pastorale du diocèse,

— qu'une réflexion du même genre soit entreprise par les différents services diocésains, travaillant à leur niveau, selon leurs compétences propres,

Assez rapidement, on communiquera un ou plusieurs projets de réajustement des secteurs, pour stimuler la réflexion commune, non seulement des prêtres, mais aussi des religieux, religieuses et laïcs.

— que les religieux et religieuses et les laïcs participent à ce travail, en tenant compte des réserves formulées au n° 39. Une telle participation peut être l'occasion de susciter ces « conseils de pastorale de secteurs » dont la nécessité a été souvent ressentie et exprimée, ainsi que je l'ai rappelé dans ma Lettre Pastorale du 12 mai dernier (p. 14-15).

⁂

La troisième partie concerne **l'animation pastorale des prêtres,** « en fonction des structures nouvelles à mettre en place ». L'importance de cette « formation permanente » n'échappe à personne : elle est apportunément rappelée.

En vue d'assurer cette formation permanente, diverses possibilités sont retenues :

— rencontres de travail et de réflexion sur le ministère apostolique ordinaire, avec possibilité d'une aide extérieure (n° 48-51).

— les journées ou soirées d'étude, les sessions, les mois sacerdotaux existant ou à cérer, visant à « aider les prêtres dans leur ministère et leur vie, en suscitant une conscience pastorale ferme, active et unifiée » (n° 52-53 et 56).

— les retraites et récollections qui doivent aider les pasteurs à mieux situer leur mission dans la mission de l'Eglise, en référence constante à celle de Jésus-Christ.

Dans la ligne de ces suggestions du Conseil Presbytéral, dès cette année :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— chaque doyenné ou secteur organisera les rencontres de travail prévues aux n°s 48-50. On se souviendra que des rencontres assez longues et régulières sont plus efficaces que de trop brèves réunions.

— Les responsables de doyennés ou secteurs se rencontreront avec les Archidiacres pour information et stimulation mutuelles.

Une session pour tous les Doyens aura lieu les 18 et 19 novembre à la Retraite de Lesneven.

— Une Equipe diocésaine de la Formation Permanente est constituée : ses membres devront être attentifs à ce qui se vit dans les secteurs et soucieux de répondre par eux-mêmes ou par d'autres (spécialistes, sessions, etc..) aux appels des secteurs. Sous la responsabilité de **M. Albert Uguen,** supérieur du Grand Séminaire (chargé des Retraites et Récollections), elle est composée, pour le moment, de

MM. Paul Perrot, délégué permanent à plein temps,
Yves Le Verge, spécialement chargé des Jeunes Prêtres,
François Puluhen, représentant la Pastorale de l'Enseignement Religieux,
Yves Calvarin, représentant l'Aumônerie de l'Apostolat des Laïcs,
Jean Floc'h, représentant la Pastorale Liturgique,
Jean-Paul Le Berre, théologien.

— pour cette année, chaque doyenné ou secteur organisera ses récollections, en se regroupant, s'ils le jugent utile. On envisagera aussi la réorganisation des retraites ecclésiastiques.

⁂

Nous savons bien qu'il ne suffit pas de transformer les structures pour changer le monde, mais nous savons que l'Eglise doit s'adapter aux conditions actuelles de la vie des hommes, si elle veut « être le ferment évangélique au cœur de la vie sociale et des institutions qui en sont l'expression et l'armature ».

N'oublions pas non plus que, s'il nous est demandé de planter et d'arroser, c'est Dieu qui donne la croissance. Que notre prière, notre union au Christ viennent féconder notre action apostolique pour que, dans notre diocèse et dans le monde entier, « tout honneur et toute gloire soient rendues au Créateur et Père de toutes choses ».

A Quimper, le 30 septembre 1969,

† Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

PRÉAMBULE

Les orientations rassemblées dans le chapitre I veulent concrétiser pour le diocèse les grandes données pastorales du Concile Vatican II (*) et de l'Assemblée Plénière 1967 des Evêques Français (**), responsable de la vie de l'Eglise en France.

Ces orientations ont donc pour tous un caractère incontestable d'authenticité et d'autorité officielle.

Elles n'entendent pas freiner toute recherche ou toute initiative pastorales. Elles veulent également respecter les cheminements par où passera la réalisation progressive de la mission de l'Eglise ainsi rappelée (cf. § 29, 33 et 51).

CHAPITRE I

LES GRANDES ORIENTATIONS PASTORALES

A

1. — Le but recherché : **Que l'Eglise de Quimper (et ici spécialement dans son clergé), remplisse au mieux sa mission d'Eglise dans le monde de notre temps.**

2. — **Eglise :** Peuple de Dieu (cf. tout LG et GS).

Le prêtre ministériel a sa place dans ce Peuple de Dieu. Ses relations avec les laïcs, avec les religieux : cf. Concile (LG, MVP, AL, etc...).

3. — **Mission** de l'Eglise : Lourdes 1967 la décrit ainsi (pour l'ensemble du Peuple de Dieu et spécialement à propos des laïcs), p. 170 :

« La mission de l'Eglise est de conduire le monde au salut en Jésus-« Christ. Ses membres doivent participer activement à la vie humaine, « sous tous ses aspects, au nom de leur métier d'homme ; mais elle leur

---

(*) Les références ou les emprunts aux textes du Concile Vatican II sont ainsi notées : **AL,** décret sur l'Apostolat des laïcs ; **AM,** décret sur l'Activité missionnaire de l'Eglise ; **GS,** constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps (« Gaudium et Spes ») ; **LG,** constitution dogmatique sur l'Eglise (« Lumen gentium ») ; **MVP,** décret sur le Ministère et la vie des prêtres.

(**) Les références à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français tenue à Lourdes en 1967 renvoient aux textes publiés en librairie par le Secrétariat Général de l'Episcopat sous le titre « **Conférence épiscopale de France** », **Lourdes 1967** », et sont notées dans les pages suivantes par « **Lourdes 1967** ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« demande en même temps, dans cette présence au monde, de témoi-« gner, par leurs actes et leurs paroles, de la foi qui les anime.

« Elle veut proposer ainsi à tous la foi en Jésus-Christ Sauveur, afin « de les conduire à la libre conversion de leur cœur. Elle veut appren-« dre aux hommes à vivre l'Evangile dans toute leur vie personnelle, « familiale et sociale.

« Elle veut être le ferment évangélique au cœur de la vie sociale « et des institutions qui en sont l'expression et l'armature, pour trans-« former ces structures de l'intérieur, les purifier, les vivifier, les animer, « selon le dessein de Dieu. »

« Ainsi l'Eglise unit prière et travail pour que le monde entier dans « tout son être soit transformé en Peuple de Dieu, en Corps du Christ « et Temple de l'Esprit Saint ; et que dans le Christ, Chef de tous les « êtres, tout honneur et toute gloire soient rendus au Créateur et Père « de toutes choses. » (LG 17.)

4. — Vivre l'Evangile « pour son propre compte » et l'annoncer à tous, telle est la mission du Peuple de Dieu ; dans l'unité de cette mission, on a distingué **trois tâches spécifiques** ou fonctions formelles de l'Eglise, sans confusion ni séparation : évangélisation, catéchèse, sacramentalisation.

5. — **Le prêtre ministériel a son rôle propre** dans l'unique mission de tout le Peuple de Dieu (cf. MVP). Uni à l'évêque, il est, comme sacrement du Christ-tête, le signe et le moyen de l'unité du Corps du Christ, — « il participe à l'auctoritas par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son Corps ». — Dans la mission de l'Eglise, et à son service, il est ministre de la Parole de Dieu (« comme coopérateurs des évêques, les prêtres ont pour **première fonction** d'annoncer l'Evangile de Dieu à tous les hommes », MVP 21), — ministre des sacrements, spécialement de l'Eucharistie, — pasteur de cette portion du Peuple de Dieu qui lui est confiée.

6. — **En presbyterium.**

« Du fait de leur affectation au service d'un diocèse en dépendance « de l'évêque local, ils forment tout spécialement à ce niveau un pres-« byterium unique. Certes, les tâches confiées sont diverses ; il s'agit « pourtant d'un ministère sacerdotal unique exercé pour les hommes. « C'est pour coopérer à la même œuvre que tous sont envoyés... Fina-« lement, tous visent le même but : construire le Corps du Christ... Il est « donc essentiel que tous, diocésains aussi bien que religieux, s'aident « entre eux et travaillent toujours ensemble à l'œuvre de la vérité. » (MVP, 8)

7. — **Dans le monde de notre temps** (cf. tout GS).

L'épiscopat français constate que nombreux sont les groupes humains et les secteurs de vie qui ne sont pas référés à l'Evangile et sont comme étrangers à l'Eglise :

« Notre dialogue pastoral avec les prêtres, les religieux et les laïcs « nous a permis de constater à quel point, en de nombreux secteurs de

« la vie humaine, (le) message de salut n'oriente pas la marche des « hommes. C'est vrai depuis longtemps pour le monde ouvrier. Cela tend « à le devenir pour le monde rural dans la mutation qu'il subit et pour « ceux que, dans les milieux indépendants, par la pensée, l'effort cul-« turel, la technique, l'organisation de la société, modèlent un nouveau « visage de l'homme. » (Lourdes 67, p. 161).

8. — Nous savons bien que cette constatation vaut pour **notre diocèse aussi,** même pour les régions les plus pratiquantes.

9. — Une telle prise de conscience « requiert du Peuple de Dieu tout entier une action concertée et persévérante non seulement pour se renouveler dans l'esprit de l'Evangile, mais aussi pour rendre l'Eglise présente dans les groupes humains où elle est encore étrangère. » (Lourdes 67, p. 162).

C'est cette conscience, cet esprit et ce but qu'on résume ici dans le qualificatif « **missionnaire** ».

10. — De cette visée coule une indication claire des accents à mettre dans toute pastorale :

« Priorité de l'annonce du message et de l'éducation de la foi, par « le biais de toutes les institutions qui participent à la mission de « l'Eglise dans le respect du cheminement de ceux qui sont loin, grâce « à une catéchèse des adultes mieux assurée.

« Nécessité d'une attention à tous les secteurs de la vie humaine « et à toutes les dimensions de cette vie pour que les chemins de la « nature puissent devenir des chemins de la grâce... Sans rien négliger « de l'attention au milieu providentiel de vie, il faut aller d'une manière « ou d'une autre jusqu'à saisir les réalités vécues dans l'exercice d'une « « fonction ».

« Nécessité d'une pastorale unanime. Il ne doit pas y avoir deux « pastorales,... l'une « routinière » pour l'entretien de la vie chrétienne, « l'autre « missionnaire » pour les fidèles plus évolués... La formule « « aller au plus pauvre et au plus loin » est souvent interprétée étroi-« tement. Il ne s'agit pas d'exclure les chrétiens traditionnels, mais de les « intégrer — dans toute la mesure du possible — à un mouvement de « toute l'Eglise vers les plus loin.

« Nécessité d'une pastorale concertée. » (Lourdes 67, p. 21-22.)

B

11. — Dans cette action concertée et persévérante, le sacerdoce ministériel a une responsabilité de « premier envoyé ». En liaison avec le laïcat et l'état religieux, s'il y en a (ou seul s'il n'y en a pas, et en travaillant à le faire naître), il se doit de faire avancer la mission de l'Eglise en ce sens.

12. — Pour que **le clergé** prenne dans tout son ministère l'orientation définie, les attitudes suivantes sont requises chez lui (Lourdes 67, pp. 23-24) :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Une attention très grande à la vie qui soit vraie pour toutes les « personnes de tous milieux et en toutes situations, qu'il s'agisse du « pratiquant, du chrétien du seuil ou de l'incroyant, qu'il s'agisse d'un « dirigeant d'entreprise ou d'un ouvrier. Cette attention exige de plus « en plus une connaissance plus poussée du monde dans lequel ces « personnes vivent...

« Une attention au cheminement progressif de ces personnes vers Dieu...

« Une attention à l'aspect collectif de la vie des personnes, afin de « les rendre conscientes de ce qu'elles reçoivent par les autres, mais « aussi de ce qu'elles doivent vivre pour les autres.

« Une attention continuellement et profondément nourrie par la foi « dans le Christ Jésus et qui, de ce fait, soit évangélique, ne se lais- « sant pas conduire par des préjugés d'ordre social ou culturel...

« Une attention qui soit celle du corps sacerdotal tout entier et non « seulement de quelques prêtres.

« Une telle attitude sacerdotale conditionne la perspective mission- « naire dans laquelle doivent se situer toutes les institutions chrétien- « nes. »

13. — Les prêtres manifesteront à l'égard **des religieux et religieuses,** membres du Peuple de Dieu, une réelle estime de leur vocation de consacrés et de leur mission spécifique dans l'Eglise ; leur place indispensable dans une pastorale d'ensemble sera recherchée dans une collaboration vraie avec eux.

14. — **Et laïcat...** Pour mémoire (AM, n° 21) :

« L'Eglise n'est pas fondée vraiment, elle ne vit pas pleinement, elle « n'est pas le signe parfait du Christ parmi les hommes, si un laïcat « authentique n'existe pas et ne travaille pas avec la hiérarchie... »

15. — D'où (LG 37, MVP 9) le devoir pour les prêtres de reconnaître sincèrement et faire progresser la dignité, la responsabilité et le rôle propre des laïcs dans l'Eglise et sa mission.

16. — En particulier, l'épiscopat souligne fortement (Lourdes 67, p. 168) qu' « il est urgent d'éveiller **l'ensemble** des laïcs aux exigences apostoliques d'une vie chrétienne authentique. Cette forme d'apostolat n'est pas facultative. »

17. — Le laïc apôtre, voilà le type de chrétien que le clergé doit, pour sa part, aider à former et à animer. En voici le profil d'après Lourdes 67, p. 122 s. :

« C'est un homme

« vivant dans le monde d'aujourd'hui,

« avec la volonté consciente d'y être présent (solidarité, participation, engagement, etc...)

« en qualité d'homme croyant en Jésus-Christ (place centrale de la foi),

« appliqué à vivre sa vie selon un certain style évangélique (qualités),

« en vue de Jésus-Christ (finalité apostolique),

« en communion avec l'Eglise (comme membre du Peuple de Dieu ordonné à la mission). »

18. — Pour une présence salutaire et vitale de l'Eglise dans le monde de notre temps, le rôle du laïcat est irremplaçable, mais un laïcat ainsi caractérisé (Lourdes 67, p. 25) :

« attentif à tous les hommes et à tous les secteurs de la vie humaine...

« qui se sente partie prenante dans les institutions par lesquelles l'Eglise se manifeste et qui courent le risque, en ce moment, d'être désertée (p. ex. l'institution sacramentaire)...

« qui ne confond pas « présence au monde » et « évangélisation »...

« qui a besoin, pour rendre compte de sa foi, d'une formation doctrinale plus profonde.

« qui, dans certains milieux surtout, a besoin de découvrir les exigences de l'action collective...

« qui, dans ses différentes expressions, doit envisager une collaboration de plus en plus poussée pour christianiser certains mondes : monde scolaire, monde de la santé, monde des techniciens. »

19. — Lourdes 67, p. 169, précise sous le titre **Urgence relative et choix pastoraux :**

« L'effort missionnaire des laïcs doit aboutir à une présence qui « soit signe de l'Eglise au milieu des hommes. L'Assemblée estime « qu'à l'heure actuelle cet effort doit s'orienter, par priorité, en trois « directions complémentaires :

« — les pôles de non-croyance (ceux qui sont loin),

« — les pôles de misère (les plus pauvres),

« — les pôles de développement (les responsables du monde d'au- « jourd'hui et de demain).

« L'Assemblée invite spécialement les jeunes à cette recherche et « à cette action pour préparer l'avenir de l'Eglise. »

20. — Lourdes 67, p. 169-170, précise sous le titre « **L'Action Catholique, type de présence missionnaire** » :

« Dans l'exercice même de leur responsabilité de pasteurs, qui les « conduit à opérer des choix et à mettre les accents nécessaires pour « assurer une présence missionnaire en plein cœur du monde, les « évêques de France renouvellent l'option pastorale ferme pour le type « de présence que représente, en France, l'Action Catholique sous « toutes ses formes.

« Cette option pastorale n'est pas un choix arbitraire. Elle est faite « au nom d'une théologie de l'Eglise et de sa mission, telle que le « Concile l'a présentée (LG, 31 à 33) et de la vocation spécifique des « laïcs, qui consiste « à travailler comme du dedans à la sanctification « du monde à la façon d'un ferment. » (LG, 31).

« L'action missionnaire, grâce au témoignage des chrétiens soli- « daires de leurs frères, tand « à faire naître et vivre l'Eglise dans les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« communautés humaines ». Ainsi se constitue le Peuple de Dieu sous « l'action incessante et omniprésente du Saint Esprit dans le cœur des « personnes.

« L'option pour ce type d'action missionnaire ne signifie ni exclu- « sivité, ni monopole des mouvements d'Action Catholique. Il y a, dans « notre pays, des groupements ou mouvements qui participent authen- « tiquement à la mission de l'Eglise, dans la promotion de la vie « évangélique, dans les domaines éducatifs, caritatif, professionnel, « familial et social. Ils doivent être encouragés efficacement à pour- « suivre leur action apostolique. L'assemblée leur demande d'avoir le « souci d'assurer, à leur manière, la présence missionnaire de l'Eglise « au monde et de former leurs membres dans cette perspective.

« Etant donné qu'en France l'Action Catholique n'a jamais eu « d'autre objectif, l'Assemblée demande au clergé, aux religieux, aux « religieuses et aux laïcs de prêter une attention plus particulière à « l'implantation et à la croissance des différents mouvements d'Action « Catholique. Elle demande de soutenir activement et sans réticence « l'éveil et la formation des militants et de participer à leurs recherches « et à leurs efforts. »

21. — **Ces orientations générales mais précises pour une Eglise toute orientée vers la « mission » (au sens de n° 9 supra), remettent nécessairement en cause, si on les prend au sérieux, la structure d'organisation du travail presbytéral** (cf. Lourdes 67, pp. 73-76).

22. — N. B. : L'apostolat presbytéral dans l'Eglise et pour le monde n'est pas réductible à l'apostolat laïc (cf. supra n° 5). Une organisation du travail presbytéral est inévitable et légitime, surtout si c'est précisément pour mieux servir le Peuple de Dieu tout entier et être mieux en prise sur le monde à christianiser. Il eût été souhaitable que la recherche ici présentée se fasse en communion avec le Conseil Pastoral, dont nous souhaitons vivement la mise en route ; dans l'état présent des choses, nous avons travaillé en prêtres seulement, mais en ayant sans cesse présents à nos esprits le laïcat et des requêtes.

23. — **En fait**, nous ne pensons pas que les responsables du laïcat élèvent des objections graves contre notre projet, au contraire. Il faudra d'ailleurs procéder à une consultation rapide de ces responsables. De même pour l'état religieux.

24. — Il y aurait cléricalisme s'il s'agissait d'obliger le laïcat pour son action propre à calquer ses structures sur la structure presbytérale ; ce n'est pas le cas (cf. infra n° 39) ; ou s'il s'agissait de négliger le Peuple de Dieu, le laissant sans cadre de base ni service sacramentel ou catéchétique... ce qui est impensable.

CHAPITRE II

DES STRUCTURES D'ORGANISATION PRESBYTÉRALE POUR UN MEILLEUR SERVICE DE LA MISSION DE L'ÉGLISE AUJOURD'HUI

Constatation.

25. — La structure paroissiale qui est la grande structure de base actuellement, n'est ni suffisante ni adaptée pour la mission de l'Eglise aujourd'hui (cf. Lourdes 67, p. 64 s.).

26. — Le rassemblement en doyennés de paroisses traditionnellement considérées n'apporte pas grand changement. Le doyenné n'est parfois qu'un héritage aux dimensions aussi inadaptées que celles de la paroisse — et ce rassemblement n'est, en fait, qu'une structure très secondaire et inconsistante dans la plupart des cas, laissant intact le principe « paroissialiste ».

27. — « Là où on a pris conscience de ce décalage (entre la struc- « ture et les besoins) on a ajouté un réseau de structures, dites pas- « torales, au réseau de structures, dites administratives.

« Mais les prêtres sont écartelés et tentés de supprimer la tension « en négligeant l'un et l'autre. » (Lourdes 67, p. 65).

Proposition d'une structure plus adéquate.

28. — Ce rapport l'appelle « **secteur** » pour éviter de rien préciser quant à ses dimensions, ni quant à sa coincidence effective ou non, selon les cas, avec les « doyennés » ou « zones » actuels.

29. — Le secteur (pris lui-même dans une unité pastorale supérieure définie au n° 42 A et C) sera **l'échelon ordinaire** d'information, de réflexion, de décision, de contrôle, de liaison, pour le travail presbytéral dans toutes ses dimensions, y compris la responsabilité matérielle et financière.

30. — Le secteur sera appelé tout naturellement — et progressivement — à insérer les laïcs et les religieux dans sa réflexion même.

Il est important que ces forces d'Eglise, organisées au mieux selon leurs propres exigences, soient aussi en relation organique avec le secteur presbytéral comme tel, pour qu'elles participent pleinement aux orientations communes.

31. — Dans le secteur, tous les prêtres sont partie prenante dans l'ensemble du travail sacerdotal — chacun partageant le souci de l'autre, chacun réalisant sa part selon sa mission particulière (pouvant comporter plusieurs responsabilités) — pour le bien de l'ensemble.

32. — A l'intérieur du secteur, l'équipe presbytérale, acceptant les objectifs définis au ch. I, prendra conscience des besoins pastoraux, organisera la distribution des effectifs et précisera le rôle de chacun,

Archives diocés ins de Quimper et Léon

par exemple, responsabilités d'une communauté chrétienne (paroisse), charge plus spéciale d'une fonction d'Eglise ou d'une situation humaine : âge, milieu de vie, fonction (p. ex. les prêtres de l'enseignement catholique, aumôniers hospitaliers, aumôniers de l'enseignement public, etc...), monde des malades, ...ou toute autre forme de ministère jugée nécessaire (par exemple prêtre au travail...).

33. — Chaque secteur (ou groupe de secteurs en condition analogue) dans le respect de l'orientation définie pour le diocèse, et spécialement de la finalité apostolique, pourra, en accord avec le responsable épiscopal, prendre les initiatives apostoliques que demandera la situation — avec le souci de l'information claire et du dialogue avec les secteurs différents. (La « Semaine Religieuse » pourra être un bon instrument pour cela).

34. — Pour la marche du secteur, selon les perspectives du chapitre I, et les précisions données dans les n° 29 à 33, **un « responsable de secteur »** sera nommé par l'évêque « ad tempus » pour l'orientation, le mouvement et l'unité de la pastorale dans son ensemble. Il sera en liaison étroite avec le responsable épiscopal.

35. — **Un « responsable épiscopal »**, ayant autorité hiérarchique pour l'ensemble des forces d'Eglise :

— sera directement responsable pour la pastorale des grandes unités humaines regroupant plusieurs secteurs (infra n° 42 A et C) ;

— sera en liaison officielle avec chaque secteur de sa juridiction ; il aura le souci d'être présent et actif à ses réunions les plus importantes ;

— réunira les responsables de secteur de sa juridiction, pour coordonner les efforts et l'entraide, assurer l'unité dans la diversité, de secteur à secteur et avec l'ensemble du diocèse.

36. — Ainsi s'établira efficacement la communication du presbyterium avec l'évêché, dans les deux sens, et la participation de tous les prêtres à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une pastorale unanime autour de l'évêque, premier responsable, la présence du responsable épiscopal garantissant au travail pastoral sa finalité apostolique et son ouverture à l'universel, et assurant une liaison réelle entre toutes les forces d'Eglise.

37. — **Les services diocésains** trouveront dans le responsable de secteur leur correspondant normal, pour une collaboration efficace. Les services peuvent évidemment prendre l'initiative de l'information, des propositions selon leur compétence. Mais il est important que les décisions importantes soient réfléchies et prises en secteur dès qu'un élément de pastorale est en question. La présence du responsable épiscopal permettra d'éviter blocages ou divisions.

38. — Les Services Diocésains sont évidemment en liaison ordinaire avec les prêtres du secteur qui travaillent dans leur spécialité.

39. — Le laïcat organisé, les religieux et religieuses, ou les institutions scolaires catholiques... n'ont pas de soi l'obligation de calquer leur structure propre sur les dimensions du secteur presbytéral.

40. — **La visite pastorale** de l'évêque sera réadaptée et se fera au niveau secteur, où elle portera sur l'ensemble des forces d'Eglise. Elle portera aussi sur la bonne marche des liaisons au niveau d'unité plus élevé, par exemple ville, etc..

41. — **Les nominations** devront être faites en correspondance avec les bescins pastoraux du secteur, reconnus par l'équipe et en accord avec elle (cf. Lourdes 67, p. 73 ss., 163 C). De toute façon, il ne s'agit pas de nommer des prêtres « en l'air », sans garanties de stabilité, de prise en charge matérielle, de responsabilité. La nomination du « responsable de secteur » est particulièrement importante.

42. — Les limites du secteur seront toujours fixées après étude préalable et consultation des intéressés.

A. — Une grande agglomération (ce qui ne veut pas dire : territoire communal) forme une unité humaine qu'il faut évidemment respecter. Mais en même temps, les prêtres étant nombreux, la ville elle-même assez différenciée... un seul secteur presbytéral ne serait pas viable. Il faut donc dans ce cas :

a) établir une instance de coordination pastorale forte et stable au niveau de la ville (rejoignant les mouvements qui ont en général une équipe urbaine) : là se situera d'emblée le responsable épiscopal —, pour toutes les forces d'Eglise (prêtres, religieux, laïcs).

b) définir, suivant si possible une certaine homogénéité humaine, un certain nombre de secteurs presbytéraux.

B — Une ville moyenne peut constituer un secteur.

C — S'il existe en région rurale ou maritime des régions homogènes assez vastes, on peut chercher une solution dans la ligne A.

D — On s'efforcera, à chaque fois que cela paraîtra possible, de faire coincider la structure du secteur presbytéral avec la structure du secteur de laïcat.

43. — Le « secteur » doit rassembler un groupe suffisamment **nombreux** de prêtres (ni trop ni trop peu) intérieurement assez **différencié** en âge, compétence, spécialisation... capable de prendre en charge apostolique une population assez importante, d'une certaine densité de vie humaine — avec, si possible, des forces d'Eglise assez consistantes et diverses.

Cela pour que l'Eglise soit là réellement vivante avec toutes ses fonctions et responsabilités dans toute la vie de cette population.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHAPITRE III

L'ANIMATION PASTORALE DES PRÊTRES

44. — **Préliminaire : Ce chapitre troisième ne prétend pas inclure toute l'animation pastorale des secteurs ; il vise seulement à préciser l'animation des prêtres, en fonction des structures nouvelles à mettre en place.** (Ch. II).

45. — Le renouvellement de la pastorale suppose un approfondissement de la foi et de la vie évangélique, dans l'ensemble du peuple de Dieu, sinon tout risque de se dégrader en simple réorganisation administrative.

46. — De plus, le renouvellement actuel de la pastorale demande l'intelligence d'un monde en pleine évolution, celui-là même où cette pastorale doit s'exercer. Cette intelligence est nécessaire pour que le langage, le style, les modes d'approche de la pastorale rejoignent de plus en plus le langage, le style de vie, les manières d'être de nos contemporains, surtout des plus jeunes, à la campagne comme à la ville.

47. — Pour que l'Evangile soit donc entendu et vécu par les hommes il faut non seulement rappeler les principes généraux (I) et restructurer le territoire (II), mais encore entreprendre ensemble un travail de renouvellement de la pastorale.

C'est tout cela qui exige de tout le diocèse, du sommet à la base, un effort important de formation et d'animation permanentes.

48. — Le travail apostolique en secteur et la réflexion commune sur ce travail demeurent le moyen privilégié de la formation permanente du clergé, le travail personnel gardant toute sa valeur et son importance en vue d'un meilleur service.

49. — Chaque secteur organisera ses rencontres de travail :
— réunions régulières,
— journées pastorales,
— sessions de préparation et de fin d'année.

50. — Ces réunions doivent être préparées, comporter un ordre du jour, avec un temps de prière et de réflexion dans la foi, et un compte-rendu à tous les membres du secteur et au responsable épiscopal.

On veillera à mettre toujours au clair la finalité apostolique des décisions.

Il serait souhaitable que les secteurs voisins échangent leurs compte-rendus plus importants.

51. — Les secteurs qui en auront besoin feront appel, aussi longtemps que ce sera nécessaire, à une aide extérieure qui sera mise à

leur disposition pour leur faciliter le démarrage du travail en secteur, en partant d'un niveau aussi humble que nécessaire, visant la pratique pastorale, dans la ligne de la Mission de l'Eglise définie plus haut.

52. — Chaque nomination, quand elle modifie notablement la fonction, entraînera la participation à une session de « formation professionnelle », qui regroupera, au plan diocésain ou interdiocésain, les prêtres en situation analogue.

53. — Le diocèse fera un effort spécial pendant quelques années pour permettre aux prêtres d'approfondir la pastorale missionnaire selon Vatican II. Une formule possible consisterait à regrouper les confrères d'un même cours pour plusieurs sessions d'une semaine réparties tout au long de l'année et comportant éventuellement un mois sacerdotal. Au programme : l'Eglise — la Bible — le monde — esprit et problèmes pastoraux...

L'essentiel : que ces sessions ne soient pas de recherche théorique — elles doivent certes aider à voir clair, à assurer des convictions précises — mais elles sont faites pour aider les prêtres pour leur ministère et leur vie, en suscitant une conscience pastorale ferme, active et unifiée.

54. — Chaque prêtre considérera comme une exigence de sa Mission de prendre part chaque année soit à une session de formation, soit à une retraite.

N. B.

55. — Tous les moyens ordinaires d'animation spirituelle sont à considérer dans le même sens d'une conscience sacerdotale unifiée.

Les fforts plus marqués de vie évangélique, individuels ou en commun, sont à encourager.

56. — Les sessions de fonction ou de mouvements font partie du travail ordinaire du prêtre.

Les mois sacerdotaux et les soirées théologiques gardent leur raison d'être, mais l'effort spécial diocésain défini ci-dessus doit être considéré comme prioritaire.

57. — Le secteur mettra en œuvre les moyens matériels nécessaires — en finances et en temps — pour que les prêtres puissent faire face à ces différentes obligations.

58. — Au plan du diocèse, pour penser, diriger et réaliser cet effort d'ensemble, une fonction spéciale doit être reconnue et équipée en hommes et en moyens.

Archives diocés[illegible]s de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 5 octobre, 19e dimanche après la Pentecôte. Lundi 6, S. Bruno. Mardi 7, Notre-Dame du Rosaire. Mercredi 8, Ste Brigitte. Jeudi 9, S. Jean Léonardi. Vendredi 10, S. François Borgia. Samedi 11, Maternité de la B. V. Marie. Dimanche 12, 20e dimanche après la Pentecôte. Lundi 13, S. Edouard. Mardi 14, S. Calixte. Mercredi 15, Ste Thérèse d'Avila. Jeudi 16, Apparition de S. Michel. Vendredi 17, Ste Marguerite Marie Alacoque. Samedi 18, S. Luc. Dimanche 19, 21e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *M. Yves Kérouanton*, de Saint-Méen. *M. Jean-Marie Cabon*, de Tréflez, frère de M. l'aumônier de Kérustum, Quimper. *M. Jean-Marie Moalic*, de Saint-Thonan, père de M. le Recteur de Saint-Jean-du-Doigt. *Mlle Marie Le Pape*, de Rosporden.

● *AVIS IMPORTANT.* — M. le Receveur des Postes de Lamballe (Côtes-du-Nord) nous demande de lancer un appel :

Jeudi 25 septembre, une employée de service au guichet 1 (paiements, C.N.E., Bons) a effectué un remboursement de deux Bons du Trésor, valeur nominale 1 000 francs, titres émis à Carhaix-Plouguer le 13-9-66 et portant les nos 06490830 et 07130420. Ces bons remboursables au pair après 3 ans ont été payés 1 090 francs au porteur, par conséquent d'après le barème de 5 ans. Il en résulte pour l'employée un déficit de 180 fr. (18.000 fr. anciens). La personne qui a présenté ces valeurs est un prêtre ou un frère ; prière d'entrer en relation avec le Receveur des Postes de Lamballe.

● *L'UNION NATIONALE DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR*, 62, rue de la Glacière, Paris (13e), annonce ses stages de ski (Val d'Isère...), ses écoles de voile (Bénodet...), de plongée, d'équitation, etc..., ouverts à tous les jeunes à des prix abordables.

● *ANCIENS COMBATTANTS.* — L'Office National des Anciens Combattants fait savoir que les cartes d'Ancien Combattant (couleur chamois) sont prorogées jusqu'au 1er janvier 1975. Il est donc inutile de demander le renouvellement des cartes dont la validité arriverait à expiration avant cette date.

● Le Directeur de l'Ecole Sainte-Jeanne d'Arc de *Crozon* vend des fauteuils de salle de cinéma : en bon état ; 300 places ; conditions avantageuses, Tél. 2.84.

● Une soutane est restée à la Permanence de Quimper à Lourdes. La réclamer à l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Allocution de Monseigneur l'Evêque
pour le 25e anniversaire de la Libération

(Saint-Louis, Brest, le 21 septembre 1969)

Frères,

La présence en cette Eglise, pour la célébration du 25e anniversaire de la Libération du Finistère, des plus hautes instances du département, des représentants des pays alliés et amis, des autorités civiles et militaires, et de la foule de ceux qui se souviennent, revêt une signification religieuse que je voudrais dégager en quelques mots.

⁂

Elle est d'abord *action de grâces* envers Dieu, Maître du destin des hommes, qui a voulu que la France revive,

— malgré les coups terribles qui lui furent portés,

— malgré les déchirements intérieurs qu'elle a connus,

— malgré les ruines accumulées sur son sol,

— malgré le sacrifice de tant de ses fils les plus généreux (ou plutôt à cause de ce sacrifice).

Ne convenait-il pas de célébrer cet anniversaire à Brest, ville martyre, libérée à si grand prix, mais rebâtie plus vaste et plus belle ?

En ce duel gigantesque où la vie et la mort se sont affrontés, dans cette victoire de la vie sur la mort, le chrétien reconnait un des traits les plus marquants de la condition humaine ; mais au milieu des pires épreuves il garde l'espérance, parce que le Christ, son Chef et son Sauveur, a été personnellement affronté à ce mystère et, par sa mort et sa résurrection a vaincu la mort et renouvelé la Vie.

Sans doute il n'a pas promis la pérennité aux nations, mais à tous les croyants il donne la vie éternelle et il assure qu'il les rassemblera un jour dans une autre patrie, dans la cité nouvelle « *où Dieu essuiera toute larme des yeux de ses élus ; de mort il n'y en aura plus ; de pleur, de cri, de peine, il n'y en aura plus, car l'ancien monde aura disparu.* » De voir déjà, dès ici-bas, des situations dramatiques et désespérées si merveilleusement retournées, ne peut qu'affermir la foi du chrétien, exciter son espérance, et donner par là même à son action de grâces une ferveur et une dimension nouvelles.

⁂

Votre présence est aussi le signe de la *fidélité du souvenir* qui vous anime.

— souvenir de temps difficiles, mais pourtant si remplis d'espérance ;

— souvenir d'un temps où la vie, mise en péril par tant de privations et si dangereusement menacée, avait du moins un sens ;

— souvenir d'une entente et d'une cordialité qui rapprochaient dans le malheur et la souffrance, dans le combat pour la même cause, des hommes et des femmes auparavant séparés, et peut-être à nouveau divisés, maintenant que la liberté est reconquise.

— souvenir des disparus aussi, de ces soldats qui ont payé de leur vie la folie des hommes et sont morts au combat ou en de lointains camps de prisonniers ou de déportés, avant d'avoir vu luire l'aurore de la libération,

— souvenir des combattants de la Résistance, chaque jour plus audacieux et plus efficaces ; de l'armée de la libération, dont nous suivions avec anxiété et espoir les avancées victorieuses,

— souvenir des dévouements obscurs, des sacrifices cachés, des victimes innocentes, inscrites ou non sur les plaques de nos monuments.

Et, comme d'instinct, notre souvenir s'exprime en prière, afin que les morts reçoivent la récompense de leur sacrifice, et que les vivants gardent précieusement le dépôt qui leur a été confié. Notre foi chrétienne nous aide à mieux comprendre quelle continuité mystérieuse règne entre les générations humaines et quels sont nos devoirs envers ceux qui nous ont précédés et ceux qui vont nous suivre. « *Faites ceci en mémoire de moi* », nous a dit le Seigneur, voulant par là nous rappeler à quel prix il nous a rachetés et nous conviant à reproduire en nos vies l'amour qui a inspiré son sacrifice.

Pouvons-nous évoquer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre libres, sans être provoqués à accepter les remises en question nécessaires pour que notre pays garde son âme, éprise de liberté sans doute, mais accueillante et fraternelle envers tous les hommes, surtout les plus déshérités et ceux qui souffrent persécution ? « *Ainsi donc,* disait le Christ, *tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous* (et je traduis, dans le cas présent : tout ce que les autres ont fait pour vous), *faites-le vous-mêmes pour les autres : voilà la Loi et les Prophètes.* »

⁂

Votre présence est enfin un *hommage rendu à la liberté.* Et en célébrant la liberté, nous célébrons le plus beau des dons de Dieu à sa créature.

Il me plait de relire ces lignes de Péguy :

« *Parce que je suis libre, dit Dieu, j'ai créé l'Homme à mon image et à ma ressembalnce...*

Cette liberté de cette créature est le plus beau reflet qu'il y ait dans le monde de la liberté du Créateur...

Ma puissance est assez connue (dit Dieu), on sait assez que je suis le Tout-Puissant.

Ma puissance éclate dans toute matière et dans tout événement. Ma puissance éclate dans les sables de la mer et dans les étoiles du ciel.

Elle n'est point contestée, elle est connue, elle éclate assez dans la création inanimée.

Elle éclate dans le gouvernement, dans l'événement même de l'homme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais dans ma création animée, dit Dieu, j'ai voulu mieux, j'ai voulu plus.

Infiniment mieux. Infiniment plus. Car j'ai voulu cette liberté. J'ai créé cette liberté même... »

Et en ces affirmations, la théologie rejoint le poète, en cette simple et toute brève déclaration de Vatican II : « *La vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine.* » (G. S. 17)

Après quatre ans d'occupation, nous avons appris à apprécier au moins l'un des aspects de cette liberté, et, pour nous, la libération a été l'affirmation aux yeux du monde de notre dignité d'hommes et de Français.

Si nous avons alors apprécié à ce degré le bien de la liberté, en gardons-nous le même goût ? Sans doute la France se dresserait avec la même foi contre tout envahisseur, mais l'asservissement par les armes n'est pas le seul outrage possible à la liberté.

Il est d'autres forces, d'autres puissances qui peuvent la mettre en péril, et donc défigurer dans l'homme ce « signe privilégié de l'image divine » : le poids de la misère et de la faim, — l'oppression économique et sociale des plus pauvres, — le vide de l'esprit et le manque de culture humaine, — et tout autant peut-être la réduction de l'homme à un idéal purement matériel de loisir et de jouissance, cette « société de consommation » souvent stigmatisée depuis quelques mois, et à juste titre, car elle vise à réduire l'homme au silence au point de l'empêcher de penser et de le rendre inapte à donner un sens à sa vie, alors que tant d'aspirations en lui ne demandent qu'à s'épanouir afin qu'il puisse prendre sa place d'homme libre dans la construction du monde de demain.

Réunis ici sous l'égide de la liberté, en avons-nous vraiment, pour nous-mêmes et pour les autres, l'amour et la passion ? La passion d'une liberté qui exclut toute contrainte extérieure, bien sûr, mais aussi qui engage le combat contre toutes les forces et tous les déterminismes qui pèsent encore aujourd'hui sur les hommes et sur les peuples, surtout sur les plus pauvres et les plus démunis ?

Ce qui exige, de nous et des autres, quelques attitudes fondamentales :

— la passion de la vérité : « La vérité vous délivrera » affirme le Christ. D'où : droit à l'instruction, à l'information objective, à la culture, à la recherche patiente...

— le respect des autres, de leur pensée, de leurs coutumes, de leurs aspirations, en un mot de leur liberté...

— la solidarité avec les autres, plus nécessaire que jamais pour que soient respectés leurs droits et qu'aboutissent leurs légitimes revendications...

— en un mot, la charité, l'amour fraternel.

Parce qu'ils ont été capables d'un amour qui dépassait leur personne, des hommes sont morts pour nous libérer. Ils rejoignaient ainsi, peut-être inconsciemment, l'attitude de Celui qui a dit : « *Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime* ». En mourant pour nous, le Christ nous a délivrés de la pire des servitudes, celle du péché, c'est-à-dire en définitive de cet égoïsme qui centre tout

sur nous-mêmes au point de nous asservir les autres, d'en faire les instruments de notre exaltation ou de notre jouissance personnelle, au lieu de nous ouvrir à eux, pour accéder ensemble à la plénitude de la liberté que Dieu a voulue pour l'homme, sa créature, et que le Christ nous a acquise au prix de son sang.

Notre foi chrétienne nous affirme que le sacrifice de la messe auquel nous participons rend présent pour nous l'unique sacrifice du Christ, par lequel il nous a libérés. Puisse cette messe nous entraîner tous, et avec nous nos amis et nos frères qui ne partagent pas notre foi, dans le même élan d'amour fraternel dans lequel s'épanouit la liberté de l'homme, selon le plan de Dieu.

Amen.

● *AUJOURD'HUI LE ROSAIRE.* — Paru il y a tout juste un an, « AUJOURD'HUI LE ROSAIRE ? » a obtenu en quelques mois un tel succès qu'une deuxième édition a dû être faite. Ce livre apporte à tous ceux qui s'intéressent à la prière mariale, de façon pastorale, et par le moyen du Rosaire, des perspectives nouvelles, tenant compte à la fois de la tradition vivante de l'Eglise en la matière et des besoins de notre temps.

Le Centre National du Rosaire qui édite ce livre vient de publier dans sa revue trimestrielle, « LE ROSAIRE DANS LA PASTORALE », une étude nouvelle et approfondie des rapports du Rosaire et de la Liturgie (N° 20 — octobre 1969).

« AUJOURD'HUI, LE ROSAIRE ? » (120 pages), l'exemplaire : 5,00 frs, franco : 6,00 frs. — « LE ROSAIRE DE LA PASTORALE », abonnement d'un an : 5,00 frs ; l'exemplaire : 2,00 frs. — S'adresser au Centre National du Rosaire, 1, avenue Lacordaire, 31 - Toulouse (C.C.P. Le Rosaire dans la pastorale, Toulouse 61-88).

● *RADIO-TÉLÉ LUXEMBOURG* annonce une *nouvelle série d'émissions religieuses : « Au plus profond », à partir du samedi 4 octobre* 1969, *de 19 h. 20 à 20 h.* — C'est le samedi 4 octobre que RTL inaugure une nouvelle série d'émissions religieuses. Ces émissions présentées par Georges Penchenier seront hebdomadaires et auront lieu chaque samedi, de 19 h. 20 à 20 h. Chacune de ces émissions, intitulée « *Au plus profond* », traitera d'un grand problème religieux (le baptême, le mal, la confession, l'eucharistie, la mort, le péché, la Vierge...) Lors de la première émission, c'est l'*abbé André Turck*, vicaire à Pantin, qui répondra aux questions des auditeurs sur *le baptême :* faut-il encore faire baptiser son enfant ? pourquoi l'Eglise demande-t-elle des délais pour baptiser ? etc...

Les auditeurs peuvent écrire à RTL « Au plus profond », 22, rue Bayard, Paris (8e), ou téléphoner pendant l'émission sur le 720.44.44.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Societe Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92**

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif **S. A. DES GARAGES E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — **QUIMPER**
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX

Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES

FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Paul VI au Synode
Déclaration du Bureau de l'Episcopat français

Nominations
Ordinations
« Orientations pastorales »
Direction de l'Enseignement religieux
Actes administratifs des sacrements
Boîte postale de l'Evêché
Session pour les conscrits
Décès de M. le chanoine Le Guellec
Journées nationales

Missionnaires un jour par an ?
Pastorale des C.E.G. et C.E.S. publics
Des religieuses en session
Pardons et pèlerinages
Nouvelles et lectures

N° 4 209 (84e année) — 17 octobre 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 Francs

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

LE DISCOURS DE PAUL VI A L'OUVERTURE DU SYNODE

(11 octobre 1969)

Frères ! le récent Concile, vous le savez, a mis davantage en évidence le caractère communautaire de l'Eglise dont il est un aspect constitutif fondamental. Ce caractère considéré en lui-même ne couvre pas toute la réalité de l'Eglise qui, à un observateur plus attentif, apparaît comme le corps mystique du Christ composé de l'unité et de la distinction des organes et des fonctions ; toutefois, la communion, sous son double aspect de communion dans le Christ avec Dieu et de communion dans le Christ avec ceux qui croient en lui et même, virtuellement, avec toute l'humanité, a fait l'objet, d'une façon particulière, des réflexions du Concile, spécialement lorsque celui-ci a mis en relief la communion qui intervient dans l'épiscopat ; et, se souvenant que l'épiscopat succède légitimement aux apôtres et que ceux-ci constituaient un groupe particulier, choisi et voulu par le Christ, il apparut heureux de reprendre le concept et le terme de collégialité en l'appliquant à l'ordre épiscopal. « De même que saint Pierre et les autres apôtres, dit le Concile, constituent par ordre du Seigneur un seul collège apostolique, ainsi le Pontife romain, successeur de Pierre, et les évêques, successeurs des apôtres, sont-ils unis entre eux. » (« Lumen gentium » n° 22.)

Donner plus d'ampleur au caractère collégial

Ainsi, Nous avons été le premier à comprendre l'agréable devoir qui découle de ce rappel du desein de Dieu sur la charge apostolique, laquelle annonce le message de la foi au peuple de Dieu, lui confère les mystères de la grâce et le guide en son cheminement sur la terre et dans le temps ; ce devoir, c'est celui de donner plus d'ampleur et d'efficacité au caractère collégial de l'épiscopat, étant en cela guidé par la conception fondamentale de la fraternité, qui unit en communion tous les adeptes du Christ et qui s'enrichit d'une plus grande plénitude dans les évêques, en tant qu'héritiers de ces titres que le Christ lui-même attribua aux disciples élus, appelés par lui apôtres (Luc, 6, 13), confidents du mystère du royaume de Dieu (Marc, 4, 11), ses amis (Jean, 15, 14-15), ses témoins (Actes 1, 8), destinés à la grande mission d'annoncer et d'actuer l'Evangile (Matth., 28, 19) en l'esprit d'humilité (Jean, 13, 14) et de service (Luc, 22, 26), « pour l'œuvre du ministère en vue de la construction du Corps du Christ » (Eph., 4, 12).

Nous croyons avoir déjà donné la preuve de notre volonté d'assurer concrètement le développement de la collégialité épiscopale,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soit en instituant le Synode des évêques, soit en reconnaissant les Conférences épiscopales, soit en associant quelques-uns de nos frères dans l'épiscopat, pasteurs résidant dans leur diocèse, au ministère propre de notre Curie romaine ; et, si la grâce du Seigneur nous assiste, si la concorde fraternelle vient faciliter nos rapports mutuels, l'exercice de la collégialité sous d'autres formes canoniques pourra avoir un plus ample développement.

Les discussions du Synode extraordinaire, en définissant la nature et les pouvoirs des Conférences épiscopales, ainsi que leurs rapports avec ce Siège apostolique ou entre elles, pourront mettre en lumière l'existence et l'accroissement de la collégialité épiscopale, avec les termes canoniques opportuns et en confirmation de la doctrine des Conciles Vatican I et Vatican II sur le pouvoir du successeur de saint Pierre et celui du collège des évêques, avec le Pape, son chef.

Mais avant de commencer les travaux du Synode, arrêtons-nous un moment, Frères, dans la célébration du mystère eucharistique, point culminant de l'unité du Corps mystique, pour nous rappeler non pas tellement l'aspect juridique de la collégialité ni les expressions par lesquelles elle s'est manifestée historiquement, ni même, ce qui compte le plus mais que Nous supposons présent à nos âmes, la pensée du Christ qui l'a conçue et instituée, mais la valeur morale et spirituelle que la collégialité doit assumer en chacun de nous et de nous tous ensemble.

La collégialité est charité

Réfléchissons en effet : il existe entre nous, qui avons été choisis pour succéder aux apôtres, un lien spécial, le lien de la collégialité. Qu'est-ce que la collégialité, sinon une communion, une solidarité, une fraternité, une charité plus abondante et plus pressante que n'est le rapport d'amour entre les fidèles ou entre les disciples du Christ associés au sein de divers autres groupements ?

La collégialité est charité. Si l'appartenance au corps mystique du Christ fait dire à saint Paul : « Qu'un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; et qu'un membre soit entouré de gloire, tous les membres s'en réjouissent » (1, Cor., 12, 26), quel doit être le retentissement spirituel de la sensibilité commune pour l'intérêt aussi bien général que particulier de l'Eglise en ceux qui, dans l'Eglise, ont de plus grands devoirs ?

La collégialité est corresponsabilité. Et quel signe plus clair du caractère de disciples authentiques le Seigneur a-t-il voulu, pour le groupe des apôtres placés près de lui à la Cène de l'ultime adieu, sinon celui d'un mutuel amour : « C'est à cela que tous sauront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jean, 13, 35). La collégialité est un amour bien visible que les évêques doivent alimenter entre eux. Et puisque la collégialité insère chacun de nous dans l'orbite de la structure apostolique destinée à l'édification de l'Eglise dans le monde, elle nous oblige à une charité universelle. La charité collégiale n'a pas de limite. A qui

finalement, sinon aux apôtres fidèles, le Seigneur a-t-il adressé ses ultimes recommandations rendues sublimes par la prière toute d'extase qui conclut les derniers discours de la dernière Cène : « Qu'ils soient un » (Jean, 17, 23).

C'est ainsi que, pensons-Nous, en traitant des rapports des évêques regroupés dans ces nouvelles associations territoriales auxquelles on donne le nom de Conférences épiscopales, comme aussi des relations des Conférences elles-mêmes avec le Siège apostolique et entre elles, une considération doit l'emporter sur les autres dans nos âmes, celle de la charité qui, dans l'unité de la foi, doit informer la communion hiérarchique de l'Eglise.

Dans une mesure plus juste

Que par conséquent, sur ces deux principes, la charité et l'unité, soient orientées les lignes directrices du progrès postconciliaire de la communion ecclésiale vers ce niveau supérieur qui porte la marque de la collégialité épiscopale. Ces lignes Nous semblent être au nombre de deux : l'une tend à accorder honneur et confiance à l'ordre épiscopal ; et Nous aurons soin de reconnaître dans une mesure plus juste à Nos frères dans l'épiscopat cette plénitude de prérogatives et de facultés qui dérive pour eux du caractère sacramentel de leur élection aux fonctions pastorales dans l'Eglise, ainsi que de leur communion effective avec ce Siège apostolique ; et cette ligne ne sera pas freinée, ni interrompue, si l'application du critère de subsidiarité vers laquelle elle s'oriente vient à être modérée avec une humble et sage prudence, de telle sorte que le bien commun de l'Eglise ne soit pas compromis par de multiples et excessives autonomies particulières, nuisibles à l'unité et à la charité — lesquelles doivent faire de l'Eglise « un seul cœur et une seule âme » (Actes, 4, 32) — et factrices d'émulations ambitieuses et d'égoïsme clos.

Cette ligne ne sera pas non plus démentie si l'autre critère du pluralisme doit être précisé de sorte qu'il ne touche pas la foi — qui ne peut admettre ce pluralisme, — ni la discipline générale de l'Eglise qui ne supporte ni l'arbitraire, ni la confusion au détriment de l'harmonie fondamentale de la pensée, de la vie habituelle de l'ensemble du peuple de Dieu et de la collégialité elle-même.

Ni démocratie, ni régime totalitaire

L'autre ligne, issue, elle aussi, de la grande estime à laquelle nous devons tenir la collégialité épiscopale et qui sera également suivie loyalement par nous, conduit l'épiscopat à une participation plus organique et à une coresponsabilité plus solidaire dans le gouvernement de l'Eglise universelle.

Nous croyons avec confiance et, d'ailleurs, Nous nous l'entendons avec joie répéter par beaucoup, que cela se présente comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un avantage commun, comme notre réconfort et notre soutien dans la rude et croissante fatigue de notre charge apostolique, comme un témoignage plus clair de la foi unique et de la véritable charité qui doivent apparaître au sommet hiérarchique de l'Eglise, plus que partout ailleurs, et aujourd'hui plus que jamais, dans un éclat nouveau et une ardeur accrue.

Déjà, comme Nous le disions, nous sommes engagés sur cette route ; avec l'aide de Dieu et grâce à vous, frères vénérés, Nous poursuivrons notre chemin. Mais sur ce point encore, il reste bien clair que le gouvernement de l'Eglise ne doit pas assumer les aspects et les normes des régimes d'ordre temporel, dirigés aujourd'hui soit par des institutions démocratiques parfois excessives, soit encore par des formes totalitaires contraires à l'activité de l'homme qui leur est assujetti : le gouvernement de l'Eglise revêt une forme originale qui vise à refléter, dans ses expressions la sagesse et la volonté de son divin fondateur. C'est là et sous cet aspect que Nous devons Nous souvenir de la responsabilité suprême que le Christ a voulu Nous confier lorsqu'il a confié à Pierre les clefs du royaume et qu'il l'a constitué fondement de l'édifice ecclésial, lui confiant le charisme très délicat de confirmer ses frères (Luc, 22, 32), recevant de lui la plus grande et la plus ferme profession de foi (Matth., 16, 17 ; Jean, 6, 68) et lui demandant une singulière et triple confession d'amour qui doit se traduire dans la vertu fondamentale de charité pastorale (Jean 21, 15).

La responsabilité que la tradition et les Conciles attribuent à Notre ministère spécifique de vicaire du Christ, de chef du Collège apostolique, de pasteur universel et de serviteur des serviteurs de Dieu, et qui ne pourra être conditionné par l'autorité, même suprême, du Collège apostolique, laquelle Nous voulons le premier honorer, défendre et promouvoir, mais qui ne serait pas telle s'il lui manquait notre suffrage.

Charité et unité. Voilà Notre méditation à l'ouverture du Synode extraordinaire sur lequel, pour la célébration du sacrifice eucharistique, Nous implorons la lumière et l'assistance de l'Esprit-Saint.

N'est-ce pas en ce moment dédié à la réflexion et à l'affirmation de la collégialité, en ce jour de la divine Maternité de la Très Sainte Vierge Marie, qu'il convient de nous recueillir avec une âme intimement émue aux souvenirs des apôtres dans le Cénacle, eux qui, dans l'attente du Paraclet étaient « assidus d'un même cœur à la prière avec... Marie, mère de Jésus (Actes 1, 14) ? Et dans une telle union d'esprit, n'est-ce pas aussi le moment de faire nôtres les acclamations de la liturgie du Jeudi saint ? « Dieu se trouve là où sont la charité et l'amour. L'amour du Christ nous a tous réunis. Exultons en lui et réjouissons-nous. Aimons et craignons le Dieu vivant. Et aimons-nous les uns les autres d'un cœur sincère. »

DÉCLARATIONS DU BUREAU DU CONSEIL PERMANENT DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS

Les évêques de France vont se réunir à Lourdes

Depuis un an surtout, en sa vie personnelle comme en sa mission pastorale, le prêtre est mis en question. Lui-même s'interroge. Depuis un an aussi, un travail de confrontation et de recherche a été réalisé. Et sans attendre, dans bien des diocèses, des décisions ont déjà été prises.

Au niveau national, l'Assemblée évêques-prêtres de Pentecôte, à Issy-les-Moulineaux, s'est efforcée de faire la synthèse des problèmes, des souhaits et des propositions. Ont été retenues pour novembre trois questions qui ont paru les plus urgentes, en vue de décisions rapides :

— Unités pastorales de base et équipes sacerdotales.
— Autorité et co-responsabilité dans l'Eglise.
— La vie matérielle de l'Eglise et des prêtres.

En même temps, la prochaine Assemblée fera le point de l'étude en cours sur les motivations du célibat et ses conditions d'exercice.

***

Les orientations qui seront définies engageront l'avenir.

La mission de l'Eglise est en cause : le monde n'a pas besoin d'une Eglise qui ne lui révélerait que lui-même ; il attend d'elle la révélation du Dieu unique, qui vient d'ailleurs.

Cete mission, l'Eglise la reçoit du Christ. Toute recherche concernant l'Eglise, sa nature, son action, ses pasteurs doit donc être menée dans une attitude de foi.

Pour l'annonce de l'Evangile, la mentalité moderne, la mutation du monde, les crises personnelles ne sauraient être les instances décisives pour les choix à faire. Ce n'est donc pas sur des appels inconsidérés à l'opinion publique ni par l'action de groupes de pression que seront résolues les questions touchant l'Eglise et le sacerdoce.

Certes nous devons être attentifs aux hommes pour donner, par la foi, un sens à ce qu'ils vivent, à ce qu'ils font, mais l'efficacité même de cette tâche nous impose une fidélité rigoureuse — sans compromission — à Celui qui seul est le Sauveur. La vraie fidélité à l'homme passe par la fidélité du Christ.

Ce qui est vrai, c'est ce qui est le plus conforme à l'Evangile ; ce qui est juste, c'est ce par quoi nous sommes libérés du mal ; ce qui est mieux, c'est ce qui nous appelle à un dépassement.

Avant même toute réforme de structures et toute recherche apostolique, nous voulons que « Lourdes 1969 » soit un temps de conversion, un moment d'expérience spirituelle commune.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au sujet du Biafra

Ce mois d'octobre sera certainement une période redoutable pour les populations affamées du Nigeria-Biafra.

Les récoltes qui avaient permis une soudure provisoire sont épuisées. Le pont aérien organisé par la Croix-Rouge internationale ne parvient pas à se rétablir. Les indispensables secours qui empruntent d'autres voies arrivent plus difficilement. Quatre millions et demi d'êtres humains sont directement menacés. Le taux de mortalité des enfants et des adultes victimes de la famine s'accroît dans des proportions hallucinantes.

Et cependant aucun espoir de paix ne semble luire à l'horizon.

Devant la permanence d'un drame qui reste semblable à lui-même, devant les échecs répétés des offres de médiations et des ébauches de négociations, l'attention publique est tentée de se lasser.

Il nous faut conjurer ce péril. Nous demandons aux hommes de bonne volonté de ne rien relâcher de leur effort. Il faut que leur générosité en faveur de ceux qui souffrent de cette guerre atroce ait le sens d'un plébiscite en faveur de la paix. Il faut inclure les considérations humanitaires dans les projets politiques. Vers nos frères, de quelque camp qu'ils se réclament mais ont en commun le triste privilège d'être guettés par la mort, les dons doivent affluer, incessamment, plus que jamais. Les organisations caritatives — et parmi elles la Caritas Internationale que représente, en France, le Secours Catholique — en feront, nous en sommes sûrs, le plus judicieux emploi.

Mais qui changera les pensées des hommes dont dépend, en fin de compte la poursuite de la guerre ou la signature de la paix ? L'Esprit-Saint, car seul il peut solliciter leur cœur et leur faire admettre les exigences de la fraternité humaine. Que les chrétiens redoublent de prières pour que soit hâtée la fin du conflit ! Qu'ils ne craignent pas de le faire publiquement, très spécialement dans les paroisses et les institutions !

En même temps, nous demandons aux pouvoirs publics de s'employer à obtenir que partout en même temps :

— soit arrêtés la fourniture des armes et des munitions,

— soit assuré le libre accès des secours des deux côtés du front dans les régions où sévit la disette,

— soit proclamé un cessez-le-feu immédiat qui permette aux négociations de s'engager sans délai.

ORDINATIONS

Monseigneur l'Evêque a ordonné prêtres : le 28 septembre au Conquet, **M. Jean-Yves Quellec,** et le 5 octobre à Trégunc, **M. Victor Nériec.**

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— au service de la paroisse du Relecq-Kerhuon, **M. Jean Illou,** chargé du Polygone à Brest ;

— aumônier au collège Charles de Foucauld, Brest, **M. Yvon Castel,** détaché au service du diocèse de Montréal ;

— au service de la paroisse de Guilvinec, **M. Jean Baraër,** ancien recteur de Nizon ;

— au service pastoral du doyenné de Morlaix et vicaire à Saint-Martin de Morlaix, **M. Francis Quéméneur,** au service du diocèse de Yaoundé au titre de « Fidei donum ».

« ORIENTATIONS PASTORALES »

Chaque prêtre recevra, par l'intermédiaire des Curés-doyens ou des Supérieurs, le texte paru dans la « S. R. » précédente.

On peut se procurer ces « Orientations pastorales » en tiré à part en écrivant à : Semaine Religieuse, Evêché, Quimper, à condition d'y joindre le règlement (soit en timbres soit en chèque) ; l'exemplaire franco, 1 franc.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Information touchant l'éducation de la foi des enfants des Cours Préparatoires et des Cours Elémentaires

Par la « Semaine Religieuse » du 20 juin 1969, vous avez été informés de l'élaboration de nouveaux documents régionaux pour remplacer en 1970 les documents existants : « Mon premier catéchisme », « Je suis la voie », « Pour vivre en chrétien ».

La Direction de l'Enseignement Religieux se proposait de réunir les catéchistes des enfants des Cours Préparatoires et des Cours Elémentaires (classes de 11e, 10e, 9e), pour les initier à l'esprit des nouveaux documents, réfléchir avec eux aux questions posées par la sacramentalisation des enfants et étudier la manière d'associer les parents à l'éducation religieuse de leurs enfants.

Les premières réunions ont déjà eu lieu. Elles s'adressent :

— aux éducateurs et éducatrices des classes de C. E. et C. P.,

— aux prêtres responsables des enfants de cet âge, en paroisse,

— aux catéchistes paroissiales de ces mêmes enfants.

Pour tenir compte de regroupements déjà existants, nous avons organisé ces réunions d'après la carte scolaire.

Les prêtres sont donc invités à choisir le lieu des réunions qui correspond à leur secteur et à en informer celles de leurs catéchistes qui seraient intéressées par ces réunions.

Voici les dates et lieux des rencontres prochaines :

— Mercredi 22 octobre (17 h. 30) à l'Ecole Notre-Dame des Carmes, Pont-l'Abbé :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les écoles de : Pont-l'Abbé, Plonéour-Lanvern, Plomeur, Plobannalec, Lesconil, Loctudy, Combrit, Pouldreuzic, Plozévet, Guilvinec, Penmarc'h, Saint-Guénolé, Treffiagat,

et les prêtres des secteurs correspondants.

— **Jeudi 23 octobre (14 h. 30) à l'école des Saints-Anges, Douarnenez :**

les écoles de : Audierne, Esquibien, Cléden-Cap-Sizun, Primelin, Plogoff, Plouhinec, Beuzec-Cap-Sizun, Pont-Croix, Mahalon, Ile de Sein, Douarnenez, Locronan, Plonévez-Porzay, Landudec, Poullan, Pouldergat, Plogastel-Saint-Germain,

et les prêtres des secteurs correspondants.

— **Vendredi 7 novembre (17 h. 30) à l'école St-Joseph, Pleyben :**

les écoles de : Châteaulin, Dinéault, Cast, Plomodiern, Saint-Nic, Rosnoën, Crozon, Pleyben, Lennon, Gouézec, Brasparts, Châteauneuf-du-Faou, Plonévez-du-Faou, Landeleau, Spézet, Saint-Goazec, Collorec, Carhaix, Cléden-Poher,

et les prêtres des secteurs correspondants.

— **Mercredi 12 novembre (17 h. 30) à l'école Saint-Julien, Landerneau :**

les écoles de : Landerneau, Plouédern, Plounéventer, La Forest-Landerneau, Saint-Divy, Saint-Thonan, Ploudiry, La Martyre, Sizun, Dirinon, Hanvec, Landivisiau, Bodilis, Lampaul-Guimiliau, Plougourvest,

et les prêtres des secteurs correspondants.

— **Mercredi 12 novembre (17 h. 30) à l'école « La Charité », Saint-Pol-de-Léon :**

les écoles de : Saint-Pol-de-Léon, Roscoff, Ile de Batz, Santec, Plouénan, Plougoulm, Mespaul, Tréflaouénan, Plouzévédé, Sibiril, Plouvorn, Plouescat, Plounévez-Lochrist, Cléder,

et les prêtres des secteurs correspondants.

— **Jeudi 13 novembre (14 h. 30) à l'école « Le Porsmeur », Morlaix :**

les écoles de : Morlaix, Locquénolé, Taulé, Lanmeur, Plougasnou, Plouigneau, Plougonven, Guerlesquin, Plounéour-Ménez, Commana, Pleyber-Christ, Plouézoc'h, Saint-Thégonnec, Guiclan, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Le Huelgoat, Carantec, Henvic,

et les prêtres des secteurs correspondants.

— **Jeudi 13 novembre (14 h. 30) à l'école N.-D. de Lourdes, Lesneven :**

les écoles de : Lesneven, Le Folgoët, Ploudaniel, Saint-Méen, Plouider, Kernouès, Saint-Frégant, Kernilis, Lanhouarneau, St-Derrien, Plougar, Guissény, Plouénour-Trez, Brignogan, Kerlouan, Tréflez.

et les prêtres des secteurs correspondants.

— **Jeudi 13 novembre (14 h. 30) à l'école Ste-Anne, Plabennec :**

les écoles de : Lannilis, Landéda, Plouguerneau, Bourg-Blanc, Le Drennec, Plabennec, Kersaint, Plabennec, Plouvien.

et les prêtres responsables des secteurs correspondants.

— **Jeudi 13 novembre (17 h. 30) à l'école Notre-Dame de Llesse, Saint-Renan :**

les écoles de : Ploudalmézeau, Portsall, Landunvez, Plouguin, Saint-Pabu, Lampaul-Ploudalmézeau, Pospoder, Saint-Renan, Milizac, Ploumoguer, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel, Brélès,

et les prêtres des secteurs correspondants.

Les secteurs de **Brest** et des environs seront informés ultérieurement des dates et lieux de leurs réunions.

Avis aux délégués catéchétiques. — Nous comptons sur la participation active des délégués catéchétiques pour attirer l'attention des catéchistes sur l'importance de ces réunions et pour envisager les moyens de continuer ce travail dans l'année : sur place, avec eux, nous pensons d'ailleurs réfléchir à cette question.

ACTES ADMINISTRATIFS DES SACREMENTS

A la suite de questions qui nous sont posées, il paraît utile de préciser ou de rappeler quelques règles :

Extraits de baptême : en règle générale, la preuve du baptême peut être faite par toute pièce authentique : livret de famille catholique, carte de catholicité... En tous cas, l'**extrait** de baptême, ou copie complète de l'acte, (form. 70 et 71) n'est nécessaire que pour le mariage et l'entrée en religion : dans tous les autres cas, le simple **certificat** est suffisant (form. 73). Plusieurs paroisses se plaignent de la multiplicité des demandes d'extraits de baptême qui leur sont faites : il semble qu'un peu d'attention pourrait en réduire le nombre.

Par contre, il est des cas où on se préoccupe trop tard d'avoir la preuve du baptême : nous conseillons fortement de faire les recherches nécessaires dès maintenant, en particulier quand il s'agit d'enfants confiés aux Services de la Population, pour lesquels les recherches sont souvent longues et difficiles. Il est plusieurs fois arrivé que ce soit seulement à quelques jours de la confirmation ou de la communion que l'on ait eu connaissance que l'enfant n'était pas baptisé.

Modifications d'état-civil. — Les changements d'état-civil doivent être portés en marge des actes de baptême. Que ce changement résulte d'une reconnaissance ou d'une légitimation, il suffit pour en faire la preuve d'une pièce officielle : livret de famille, fiche individuelle d'état-civil... La copie de l'acte de légitimation ou de reconnaissance n'est pas nécessaire.

S'il y a eu mariage religieux (et pas d'empêchement à la légitimation canonique : cf. Directoire, n° 97) la mention voulue est portée en « annotations canoniques » ; dans le cas contraire en « renseignements civils particuliers ».

Il n'est pas nécessaire d'envoyer à l'évêché la pièce qui établit le changement d'état-civil : l'attestation du prêtre qu'il a vu cette pièce fait foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le cas des enfants adoptés est différent : un extrait du jugement d'adoption est nécessaire.

Baptême des « vagi » — Il semble que l'on oublie assez souvent la note de l'Ordo, p. 224 : « Les baptêmes des vagi (forains, gitans, etc...) doivent être notifiés à l'aumônier des forains : on adressera les notifications au Secrétariat de l'Evêché qui fera suivre »... après les avoir d'ailleurs inscrites sur un registre spécial.

Extraits de baptême pour mariage. — Même oubli pour la note de la p. 225 : « S'il y a eu baptême privé suivi de supplément, on ne peut pas se contenter de l'extrait délivré par la paroisse du supplément : il faut toujours l'extrait de baptême privé provenant du lieu de ce baptême ».

Certains établissant les attestations du supplément sur les formulaires d'extraits de baptême, il y a facilement confusion si l'on ne fait pas attention. Dans le diocèse, on voudra bien établir les attestations de supplément sur papier libre dans la forme que voici : « N.N., né le ..... à ..... a reçu le supplément des cérémonies du baptême le ..... à ..... D'après nos registres, il (ou elle) aurait été baptisé (e) en forme privée le ..... à ..... La présente attestation ne suffit pas, de soi, à établir la réalité de ce baptême privé, dont extrait de l'acte devra être demandé à la paroisse ou à l'hôpital où il a été conféré ».

Transcriptions d'actes de baptême. — Pendant plusieurs années (en gros de 1946 à 1957) les actes des baptêmes donnés hors de la paroisse d'origine ont été intégralement transcrits sur les registres de cette paroisse : ces transcriptions ont seulement la valeur de renseignement des listes de « baptêmes hors de la paroisse d'origine » qui se trouvent dans les registres depuis 1958 : en aucun cas, elles ne doivent servir à établir un extrait ou un certificat de baptême : on doit recourir à la paroisse où le baptême a été réellement donné.

BOITE POSTALE DE L'ÉVÊCHÉ

Les P.T.T. viennent de modifier la numérotation des boîtes postales à Quimper. Pour l'évêché : **boite postale 405.**

SESSION POUR LES CONSCRITS

Une session pour les futurs conscrits aura lieu du **lundi 20 octobre (19 h.) au mercredi 22 (16 h.) à la Retraite de Lesneven.** Nous la recommandons à l'attention des paroisses.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean-Marie Le Guellec.**

Né à Peumerit le 11 janvier 1900. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 22 juillet 1925. Instituteur à Moëlan. Septembre 1933, vicaire à Saint-Martin de Brest. Janvier 1945, recteur de Penhars. Avril 1950, curé-doyen de Recouvrance. Octobre 1953, chanoine honoraire. Juillet 1969, aumônier du Vieux-Châtel à Kerlaz. Décédé le 14 octobre 1969.

CAMPAGNES ET JOURNÉES NATIONALES

La journée nationale des Vieillards aura lieu le dimanche 26 octobre : sous le thème « don d'argent, mais aussi don du cœur », elle a pour objet de faire prendre conscience de la solitude morale dans laquelle vivent trop de personnes âgées.

Il y a quelques jours, dans une réunion sacerdotale, le Cardinal Marty exprimait également l'inquiétude qui est souvent la sienne : « Est-ce que je suis assez près du Pape ? Est-ce que je l'aide assez ? » Une assemblée de travail comme le Synode est de nature à réveiller ce souci chez chacun de ses membres. Mais c'est le peuple croyant tout entier qui doit élargir à cette mesure le champ de sa responsabilité. Nous n'avons pas tous à exercer celle-ci dans les mêmes conditions, elle ne nous en est pas moins commune.

Il faudrait qu'après le Synode — comme ensuite après l'Assemblée de Lourdes — loin de nous satisfaire des premières réalisations, nous éprouvions au contraire à cet égard une sorte de remords. On constate des progrès : ils restent loin de ce que nous devrions faire.

Ce n'est pas d'abord une nouvelle organisation qui est attendue, mais une décision de notre foi. Nous avons tous reçu, avec des charges diverses, la même mission du Christ. Le même Esprit-Saint, à travers l'insertion de chacun, est impatient de faire connaître au monde la Bonne Nouvelle de son Salut.

Il est certain que si la conscience de notre co-responsabilité était mieux éclairée et plus résolue, nous en inventerions plus librement les véritables moyens.

Malgré ses ombres, par des signes multiples, notre temps annonce par l'Eglise le passage du Seigneur.

Mgr Daniel PEZERIL *évêque auxiliaire de Paris.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 19 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte. Lundi 20, S. Jean de Kenty. Mardi 21, S. Conogan. Mercredi 22, Dédicace de la cathédrale C. Corentin. Jeudi 23, S. Méloir. Vendredi 24, S. Raphaël. Samedi 25, S. Gouesnou. Dimanche 26, Le Christ-Roi. Lundi 27, S. Magloire. Mardi 28, S. Simon et S. Jude. Mercredi 29 à vendredi 31, de la férie. Samedi 1er novembre, La Toussaint. Dimanche 2, 23e dimanche après la Pentecôte.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Mme Boivineau*, mère de Sœur René-Benjamin. *Sœur Marie-Hilarion Kéromnès*, des Religieuses de S. Thomas de Villeneuve de Plougastel-Daoulas. *M. Roger Quérellou*, de Cléden-Poher. *Mme Christian Renot*, de Douarnenez. *R. Père Bernard Kergoat*, des Pères des Sacrés-Cœurs de Sarzeau, originaire de Pleyben. *Mlle Yvonne Ramoné*, de Plounévez-Lochrist, sœur de MM. les abbés Eugène et Joseph Ramoné. *Mlle Thérèse Graveran*, de Crozon, sœur de M. l'abbé Graveran, Paris. *Mme Vve Alain Stéphan*, de Landerneau.

○ *LES INSTRUCTIONS OFFICIELLES SUR LES NOUVEAUX RITES DE LA MESSE, LE CALENDRIER, LES TRADUCTIONS LITURGIQUES, présentées par le C.N.P.L. Un ouvrage de 216 pages, aux éd. du Centurion ;* 10,70 *fr.* — Le Missel de Vatican II vient d'être promulgué par le Pape Paul VI. C'est l'aboutissement des réformes de la Messe, mises en œuvre progressivement à la suite du Concile. Nous disposons maintenant des lois, directives et orientations officielles de la célébration de l'Eucharistie pour les chrétiens de notre temps. Le Missel de Paul VI est le témoin authentique de la prière de l'Eglise d'aujourd'hui, il est aussi, pour le rite romain, le signe de l'unité de culte à l'intérieur de la diversité de ses réalisations.

Le présent ouvrage, introduit par *Pierre Jounel*, donne les textes officiels de cette étape décivise de la réforme liturgique :

— le plus important est *la présentation générale du Missel*. Ce document fondamental situe les éléments constitutifs de la Messe, décrit et explique les rites, précise les fonctions de l'évêque, du prêtre, du diacre... mais aussi les ministères des fidèles, hommes et femmes. Il explique les diverses formes de la célébration de l'Eucharistie, donne les directives sur la disposition des églises, et des indications pour le choix des textes liturgiques. Pour l'ensemble de l'Eglise qui suit le rite romain, il remplace toutes les directives et rubriques. Ce document pratique constitue aussi le point de départ nécessaire de toute catéchèse liturgique.

— à ce texte essentiel on a ajouté *trois séries d'autres documents récents* qui éclairent des aspects importants de la célébration eucharistique : ceux qui précisent le visage de l'*année liturgique* et déterminent *le calendrier ;* ceux qui règlent les rites pontificaux et mettent en relief *la place de l'évêque* dans la célébration ; enfin l'instruction sur *la traduction des textes liturgiques,* qui oriente vers un nouveau style de prière adapté au XXe siècle.

Missionnaires un jour par an ?

« Afin d'intensifier l'esprit missionnaire du peuple chrétien, on saura l'inciter à la prière et au sacrifice de *chaque jour* pour que la Journée Missionnaire annuelle soit vraiment comme elle doit l'être, une *manifestation spontanée* de cet esprit. » Ainsi s'exprime le « Motu Proprio Ecclesiæ Sanctæ » qui précise les règles d'application de certains décrets conciliaires, notamment de celui « Ad Gentes ».

Le Conseil Missionnaire National considère que sa responsabilité, qui englobe toute l'animation missionnaire du peuple chrétien, est engagée de façon particulière en ce qui concerne cette journée.

⁂

La *Journée Missionnaire Universelle* a été créée en 1926 par Pie XI. Confiée dès l'origine aux Œuvres Pontificales Missionnaires, elle est un *fait d'Eglise*. Mais pour certains elle est devenue synonyme d'une quête qui risque de leur donner bonne conscience d'avoir accompli leur « devoir missionnaire » pour l'année.

Devant ce danger, les O.P.M. ont lié, depuis de nombreuses années, leur objectif de coopération financière à une action authentiquement éducative du sens missionnaire. Il s'agit de poursuivre et d'amplifier cette tâche, avec le souci de l'intégrer davantage dans la pastorale de tous les diocèses de France.

Le Conseil Missionnaire National sait les immenses besoins financiers dans lesquel se trouvent les jeunes Eglises à travers le monde. Il lui paraît indispensable en cette journée missionnaire d'accroître l'aide financière qu'apportent par les Œuvres Pontificales les Eglises des pays riches pour subvenir au « minimum vital » des prêtres, religieux, religieuses, catéchistes et organismes divers des diocèses dits « de Mission ».

Vatican II déclare (« Ad Gentes » 36) : « Tous les fils de l'Eglise doivent avoir une vive conscience de leur responsabilité à l'égard du monde, nourrir en eux un esprit véritablement catholique et dépenser leurs forces pour l'œuvre de l'évangélisation. » Pour assurer cette prise de conscience, la continuité dans la prière qui en découle normalement et la générosité dans l'offrande de ce qu'on est (vocation) et ce qu'on a, on ne peut cependant se contenter d'une journée dans l'année. L'esprit missionnaire doit s'infiltrer en nous goutte à goutte, imprégner jour après jour les divers milieux de l'Eglise en France, par un effort poursuivi toute l'année. Il doit devenir une « dimension » de toute la vie chrétienne, marquer toute la pastorale (« Ad Gentes », 37).

Cet effort sera l'œuvre commune de toutes les forces missionnaires de l'Eglise. *La Mission universelle* doit être présente quotidiennement au cœur de chaque mission individuelle : tout prêtre, tout chrétien, qui se veut fidèle à réaliser l'appel particulier que le Père lui adresse, prend davantage conscience de la complémentarité des divers modes de participation à l'unique Mission, à l'unique Sacerdoce du Christ « tourné vers tous les peuples et tous les temps, sans aucune limitation de race, de nation ou d'époque » (« Presbyterorum Ordinis », 10).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Journée Missionnaire doit être le temps fort, l'expression spontanée d'une climatisation habituelle à l'universel, l'occasion de renouveler leur vitalité pour ceux qui sont conscients de leur devoir de baptisés, et pour les autres l'occasion privilégiée d'une prise de conscience de ce devoir, qui les fait entrer dans le sillage des chrétiens engagés dans la Mission. Mais il apparaît au Conseil Missionnaire National que cette journée (même si elle est de fait prolongée en une semaine de sensibilisation missionnaire dans certaines paroisses ou certains secteurs apostoliques) ne saurait être l'unique temps fort de l'éducation missionnaire du peuple de Dieu.

Nombre de campagnes d'années de Mouvements d'Action Catholique, de Mouvements caritatifs, de Mouvements de Spiritualité, nombre de thèmes de recherche et de préoccupations ordinaires d'Organismes de laïcat comportent une ouverture réelle et voulue vers l'extérieur, ouverture dont on ne tient pas toujours assez compte. Ce qui est en jeu ici, c'est l'éducation *permanente* à l'esprit missionnaire de tous les baptisés, militants ou non. Le Conseil Missionnaire National, dans le plein respect de ces Mouvements et Organismes, souhaite qu'on utilise au maximum leurs temps forts pour la « conscientisation » progressive du peuple chrétien à l'évangélisation de tous les hommes, proches ou lointains. Il conviendrait d'avoir le même souci d'éducation missionnaire par les fêtes liturgiques à résonance particulièrement universelle.

Le Conseil Missionnaire National.

Vraiment, aller dire à un pauvre homme de la brousse que sa vie a un sens infini et éternel... que Dieu l'aime et l'appelle à l'amour, par delà le péché et la mort, parce que son Fils Jésus nous a sauvés tous... qu'il faut donc se convertir à lui et vivre dans la joie de l'Esprit-Saint... Oui, vraiment, ça vaut le déplacement ! Et, je le redis, les formes de coopération missionnaire sont variées : de longue ou de courte durée, comme laïcs célibataires ou mariés, comme religieux ou religieuses, comme prêtres diocésains ou comme prêtres d'Instituts missionnaires. Parmi ces derniers, nous sommes heureux de compter plus de soixante prêtres originaires du diocèse, auxquels nous voulons rester fraternellement unis.

Certes nous ne pouvons pas tous partir ; mais il est très important que ceux qui partent se sentent envoyés et soutenus par tous. Sinon ce serait la preuve que notre projet apostolique est étriqué, manquant de cette ampleur universelle qui est essentielle à la vraie foi chrétienne. Nous félicitons ceux dont la prière, l'action et la bourse s'élargissent à cette dimension : ils sont vraiment accordés au cœur de Dieu qui « veut que tous les hommes soient sauvés » (I Tim. 2, 4).

Mgr WICQUART, *évêque de Coutances.*

Pastorale des C. E. G. et C. E. S. publics

Session régionale de Ploërmel

Du mercredi 3 septembre au samedi 6 septembre, l'Aumônerie régionale de l'Enseignement public organisait à Ploërmel une session pour tous les prêtres, aumôniers ou « coordinateurs » de la pastorale des C.E.G. et C.E.S. publics de l'Académie de Rennes. 93 participants ont suivi la session, venant des quatre répartements bretons et de la Mayenne ; il est intéressant de noter que sur ce nombre on comptait 13 religieuses, ce qui montre qu'elles commencent à prendre une place importante au service des jeunes de l'Enseignement public. Des parents, des professeurs de l'Enseignement public, des jeunes de la J.E.C. participèrent activement à notre réflexion.

Nous représentions l'Académie de Renes, soit plus de 70.000 jeunes en C.E.G. et C.E.S. publics, c'est dire l'importance de notre recherche pastorale. Cette session était l'aboutissement d'un travail d'ensemble réalisé tout au long de l'année passée au cours de rencontres régionales des délégués des C.E.G. et C.E.S. ; elle avait pour but de donner des orientations de travail pour l'année qui commence et de préparer le congrès national de 1970.

Jeudi 4 septembre. — Cette première journée fut consacrée à un regard sur l'Ecole et à un regard sur la laïcité : deux réalités que nous connaissons trop mal. Chacun des participants s'en aperçut bien vite en écoutant les exposés d'Emile Harel sur l'école et d'un professeur sur la laïcité, exposés si riches qu'il est impossible de les résumer en quelques lignes. Ceux qui sont intéressés par ces sujets pourront en lire le compte-rendu in extenso qui paraîtra en octobre.

Vendredi 5 septembre. — Au cours de cette journée, il s'agissait pour nous, éducateurs religieux, de voir comment nous nous sommes laissés interpeller par ces 70.000 jeunes en C.E.G. et C.E.S. publics et ce que nous avons fait pour leur apporter la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ. Ici encore il faudrait des pages pour redire les expériences multiformes réalisées par les uns et par les autres, aussi bien dans le moindre des C.E.G. de canton que dans un C.E.S. de grande ville.

Samedi 6 septembre. — Avant de repartir, il s'agissait pour nous de faire la synthèse de nos recherches pour repartir avec un esprit renouvelé et un dynamisme accru. Une âme commune s'était créée pendant ces trois jours et Francis Rousseau, responsable de l'Aumônerie de l'Enseignement public de l'Ouest, sut parfaitement, en terminant, récapituler les sentiments de chacun et dégager les orientations pour le travail de la nouvelle année scolaire. En voici de larges extraits :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelques convictions de base

Croire que Dieu est à l'œuvre dans le monde pour le sauver. — Personnellement je suis actuellement très frappé de constater un certain essoufflement apostolique, que ce soit chez les prêtres, que ce soit parfois même chez les laïcs, et de voir une certaine vague de découragement et de pessimisme déferler sur le monde...

Il serait peut-être bon de relire toute l'Histoire du Peuple de Dieu et nous verrions que sans cesse le Peuple est passé dans le gouffre des ténèbres et que finalement sa marche a été perpétuelle succession de terres de Canaan, de terres fertiles, de terres désertes. Et finalement ce passage qui a été exigeant, écrasant, difficile, a été aussi le temps de la vérité et du renouveau, et qu'il a toujours été en fin de compte la découvertes essentielle que Dieu sauve, et que nous pouvons être sauvés et sauveurs des Hommes que par Lui et en Lui...

Croire à l'action de l'esprit dans le cœur des jeunes des C.E.G.-C.E.S. — Il y a des jugements sur les jeunes qui me catastrophent, car nous jugeons avec des critères bien divers, des critères de « la bonne société », ou avec nos critères ecclésiastiques et moralisateurs... Si nous n'avons pas un regard de sympathie humaine et profonde, et si nous n'avons pas un regard de foi sur ce monde des jeunes, un regard de Dieu lui-même, nous ne ferons rien et nous serons totalement annihilés et bloqués et nécessairement croîtra et se développera en nous la désespérance... — Il serait bon de reprendre le Livre de la Parole de Dieu pour retrouver un peu d'enthousiasme apostolique, et cela malgré les échecs... On ne peut pas dire que tout était formidable et canonisable dans le peuple d'Israël, mais avec ce peuple Dieu va progressivement faire un peuple croyant au Dieu unique et Sauveur. On pourrait prendre le cas de Paul, le cas des débardeurs de Corinthe à qui pourtant Paul a annoncé le Christ ressuscité. Si on interrogeait les Mouvements d'Action Catholique, ils pourraient nous donner des témoignages nombreux de jeunes aujourd'hui militants, et qui hier étaient des incroyants ou tout ce que l'on voudra, qui ont découvert progressivement le Seigneur à travers une action...

Accepter la volonté d'autonomie du temporel. — ...Un petit examen de conscience : acceptons-nous, là où nous sommes, cette réalité de l'Enseignement public ? On reconnaîtra le travail que font les chrétiens dans l'Enseignement public, mais pas en temps que tel. Est-ce qu'on reconnaît vraiment à l'Ecole la fonction d'enseignement ? Est-ce que spontanément on n'est pas porté à déceler ses faiblesses, ses manques ? Sommes-nous convaincus de la volonté des maîtres de l'Enseignement public de former des hommes ? Est-cce quenous croyons à la rigueur intellectuelle, au souci d'honnêteté, de justice de ces hommes ? Comment réagirons-nous quand nous nous trouvons confrontés à des parents qui veulent mettre leur enfant à l'école publique alors que nous avons notre C.E.G. là ? Est-ce que nous allons les aider à une réflexion pastorale pour prendre une décision ? On pourrait aussi parler des bulletins paroissiaux, des annonces au prône des églises, quand j'entends « quête pour *nos écoles* », est-ce qu'on n'est pas le pasteur de tout le monde ?... Il y a tout un passé, toute une histoire...

Quelques orientations - critères pour vérifier les orientations pastorales que nous tentons

Partir de la vie. — La priorité est à l'Evangile, à la vie, et non pas à des structures que nous connaissons. Priorité à l'Evangile et à la vie, afin que nos habitudes soient remises en cause, afin quenos structures s'adaptent...

Comment évangéliser ces jeunes, si je ne connais pas leur milieu familial, si je ne suis pas à l'écoute de leurs mentalités, de leur situation, de leurs projets, si je ne connais l'école avec ses recherches, ses tensions, si je ne suis pas attentif à ce qui les marque, à leur école publique bien distincte de l'école libre ?...

On gémit que certains désertent l'église, mais qui est capable de parler avec eux ? qui est capable de les rejoindre dans leur vie ? N'y aurait-il pas un décalage de plus en plus accentué entre ce qu'ils pensent, ce qu'ils sont, et cette Eglise telle qu'ils la voient ? Je pense davantage au monde rural, mais finalement en urbain, c'est la même chose.

Comment y parvenir ? lecture de revues, d'articles, participation à des sessions ou des rencontres qui mettent en appétit et ouvrent les horizons, surtout étude patiente et sans jugement des jeunes, visites aux familles, aux responsables de mouvements, aux professeurs, et modes nouveaux qui restent à découvrir. Ainsi les religieuses ont un mode original de présence à trouver.

Pastorale réaliste. — Bien partir du contexte donné. Qui va à ce C.E.G. ? Des enfants de familles chrétiennes, ou pas chrétiennes ? S'il n'y a que des enfants de familles non chrétiennes ou s'il y a des enfants de militants chrétiens, tout est changé, et le travail doit être pensé sifféremment.

Qui va collaborer à la prise en charge du C.E.G. ? Serai-je seul ?

Quelle est la vitalité des mouvements d'action catholique dans ce secteur ?

Quelle est la cohésion pastorale de secteur, au niveau des prêtres entre eux, au niveau des religieuses et laïcs ?

Quelle est la mentalité des gens face à l'enseignement public ?

Suis-je le premier à faire ce travail ? Ou la route est-elle déjà bien tracée ?...

Quel type d'aumônerie ? — Sera-t-elle officielle, intérieure, extérieure ?

Il ne faut surtout pas commencer par envisager un processus d'officialisation. Il me paraît très grave que la première démarche soit d'engager des parents dans un processus de demande d'aumônerie. Il faudrait d'abord savoir qui est le corps professoral, quelle est sa mentalité, savoir ce que pensent les Associations de parents. Sinon, on peut faire la pire catastrophe, et bloquer l'évangélisation pour des années. La mentalité d'un C.E.G. où les enseignants proviennent pour la plupart du Primaire est différente de celle d'un C.E.S. où ils viennent du Secondaire. D'autre part, là où il y a un C.E.G. libre, l'épiderme est plus sensible.

Une demande d'aumônerie peut donner l'impression que l'Eglise veut mettre son emprise sur l'école publique, d'une manière détournée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'où nécessité d'une réflexion pastorale. Que prêtres, religieuses, parents, professeurs, tous ceux qui sont concernés par cette question, se concertent avant de prendre une décision. Il ne faut surtout pas décréter que toutes les aumôneries soient à l'intérieur. Là aussi, il faut être réaliste.

Une pastorale doit établir des priorités. — Elles sont extraites de l'Assemblée plénière de l'Episcopat (Lourdes 68).

— *priorité aux plus pauvres et aux plus loin.* Ce sont spécialement les élèves de Transition et de Pratique. On peut dire que la Bonne Nouvelle n'est pas annoncée aux pauvres...

— *priorité aux plus loin, ou plutôt priorité à ceux dont nous sommes loin,* à ceux dont l'Eglise visible est loin et auxquels elle doit se rendre visible et présente...

— *priorité à l'Action catholique.* Priorité n'est pas synonyme d'exclusivité, mais signifie hiérarchie dans les tâches pastorales, où tout ne sera pas mis sur le même plan, mais que des accents seront mis sur tel ou tel point. Nous n'avons pas à mettre sur le même plan : les mouvements d'action catholique, les mouvements spirituels, les mouvements de formation personnelle... Notre effort pastoral doit être marqué par une participation à la recherche des mouvements pour une visée apostolique. Cela ne veut pas dire que tous les jeunes doivent faire de l'A. C. Priorité à l'A. C. ne veut absolument pas dire rejet de la catéchèse, ce serait une aberration, car le juger comporte une référence nécessaire et indispensable à la réflexion. La fonction catéchétique devrait d'ailleurs être partout, et pas seulement dans le cours. Toute la difficulté est dans le passage de l'un à l'autre, et dans ce domaine tout le monde doit chercher...

— *pastorale qui doit être l'œuvre de tout le Peuple de Dieu,* elle n'est pas seulement celle de M. l'aumônier ou de M. le Vicaire-chargé-des-jeunes-dans-tel-secteur. C'est tout le Peuple qui a mission d'évangéliser, le manque de prêtres n'est donc pas un motif suffisant pour rester inactif. Si déjà les religieuses se sont mises au travail avec lces prêtres ou à leur place, il reste encore beaucoup à faire auprès des parents.

— *pastorale en liaison avec toutes les forces apostoliques.* Elle ne doit jamais devenir un ghetto, une boutique. Liaison avec toute l'aumônerie (2e cycle, technique, enseignement supérieur et universitaire), avec tous les mouvements d'A. C. (pas de rejet systématique de tel ou tel mouvement spécialisé). Mais l'aumônier n'a cependant pas à être l'aumônier de tous les mouvements !

— *pastorale, source nécessaire de remise en cause.* Interpeller l'équipe locale ou diocésaine fait partie de la mission de l'aumônerie qui leur offre la chance de rencontrer un monde qui a souffert de l'Eglise, tout cela dans le dialogue et le respect des cheminements...

Un participant.

● Presbytère cinq prêtres cherche employée de maison. Urgent. — S'adresser à la « S. R. » qui transmettra.

Des religieuses en session

Comme l'an passé, une session, dite de « pastorale » fut ouverte aux religieuses du diocèse à Lesneven dans le cadre si accueillant du C.E.F.A. Vouloir en quelques lignes dire ce que furent ces journées est une gageure, car une expérience vécue peut difficilement se traduire en mots : quarante-deux sessionnistes, dix congrégations, onze jours d'une amitié si fraternelle et si vraie qu'on en oublie les diversités et des fonctions et des congrégations ! Comment pourrait-on résumer cela ?

Deux parties distinctes mais complémentaires s'ordonnaient autour d'un but précis : informer les Sœurs des grands problèmes de pastorale. Pour cela : étude des « Mutations du Monde Moderne » et des « Questions Politiques et Economiques » à la lumière de « Gaudium et Spes ».

Et quand cet éclairage se fait sous la conduite du *Père Julien,* les horizons s'élargissent. Spécialiste de morale, on se sent dans un chemin solide et sûr en sa compagnie, même s'il s'agit de préciser des notions aussi complexes que celles de « bien commun », de « la violence », de l' « engagement politique et de vie religieuse ou sacerdotale », de « loi naturelle »...

Le *Père Guillet* (professeur de Théologie au Grand Séminaire au Mans) prit la relève et entraîna son auditoire dans une vaste fresque d'histoire montrant « l'Eglise face et dans les réalités économiques et sociales depuis les premiers siècles jusqu'à Gaudium et Spes ». A partir de faits, d'exemples vécus, il montra à quel point sont complexes les problèmes de l'économie. Le « y a qu'à » simpliste ne devrait jamais faire partie du vocabulaire chrétien... Pourtant, l'économie ne doit pas écraser l'homme, car « l'essentiel de l'économie c'est l'homme ». Il ne s'agit donc pas de nier les tensions mais, « c'est au-delà des tensions mêmes que commencera l'entente, la création collective », création qui doit être permanente. Pas de modèle tout fait de notre action. Il faut toujours réinventer le modèle ! En effet, la « foi ne nous donne aucun modèle, mais la merveille, c'est qu'elle m'empêche de croire qu'*un* modèle nous suffirait ». Et le Père aimait à citer François Perroux : « *Ma foi m'aide à dépasser les idoles* ».

Mais à travers les grandes envolées des conférenciers réapparaissaient bientôt les racines évangéliques d'une promotion humaine : les Béatitudes. « Les Béatitudes, c'est économiquement rentable ! » Ce qui suppose l'appel à vivre des Béatitudes...

Seconde partie donc très riche mais qui le fut d'autant plus qu'elle avait été précédée de quatre jours de formation à la technique de vie de groupe avec les *Pères Matignon* (Bordeaux) et *Erdozaincy* (Toulouse).

D'abord déconcertées par l'expérience de la « spontanéité et de la contrainte » au sein du dialogue, les Sœurs, bien vite, rentrèrent dans le jeu et apprécièrent les exercices des plus variés auxquels leurs moniteurs, impassibles, les soumettaient. Ces échanges, dans la spontanéité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des unes, la timidité des autres, non seulement apprirent les règles pour bien mener une réunion, mais aussi amenèrent à mieux se connaître soi-même dans ses réactions personnelles.

Deux tables rondes apportèrent la participation toujours appréciée de laïcs. Là encore appel pour les sœurs à des remises en question devant les problèmes des « jeunes » ou ceux du « rural qui passe en milieu urbain ».

Une récollection permit de décanter dans le silence tous ces appels de Dieu et de se laisser « interpeller par sa Parole » et les « signes des temps » qu'il ne faut pas chercher bien loin.

Enfin, une mise au point permit, en toute fraternité, de... jeter l'anathème — mais sans les bûchers de l'Inquisition — sur une « hérésie » qui semble avoir encore des racines solides, certaines croyances à l'existence d'une pastorale des religieuses ! NON, il y a une « pastorale pour le diocèse », dans laquelle les religieuses cherchent à s'insérer pour être partie prenante dans l'évangélisation du diocèse avec les prêtres et les laïcs. Pour cela, elles essaient, depuis quelques années, de s'organiser (commission de zone, commission diocésaine) et de se former pour être de meilleures ouvrières. La visite de notre Evêque nous fut, en ce sens, un encouragement et une joie.

Faut-il continuer de telles sessions les années à venir ? Oui, répondent celles qui en ont bénéficié. Mais alors, pourquoi ne pas espérer qu'un jour se réaliserait ce souhait, exprimé par plusieurs sœurs — partager les richesses et les échanges d'une telle session avec des prêtres et des laïcs ? En effet, pourquoi pas ?

Prises au hasard, voici quelques réactions des participantes sur l'apport de cette session :

— « une conversion de l'esprit », « une formation désirée, nécessaire ».

— une « ouverture, un craquement de mon petit horizon ».

— une « rectification de ma conception de la vie, et de la vie religieuse ».

— une « sensibilisation aux problèmes des laïcs », « le sens de l'autre, une plus grande estime du silence d'accueil et d'écoute ».

— le « désir d'approfondir Gaudium et Spes ».

— « l'appel à rester moi-même sans que le groupe me modifie, appel à vivre davantage ma vie de consacrée, ma vie communautaire, ma vie humaine de chaque jour en relation avec les autres ».

Une participante.

● *LA VIE DES GROUPES DANS L'EGLISE, par André Godin. Un volume de la collection « Foi et Avenir », aux éditions du Centurion ;* 12,70 fr. — Un livre sans difficultés particulières, susceptible d'aider vraiment les parties prenantes de « petits groupes à structuration libre ». Il justifie le projet de la collection : se situer à la croisée d'une double démarche : celle du mouvement actuel de la réflexion chrétienne, celle du mouvement actuel des sciences humaines.

Nos pardons et pèlerinages

Pardons et pèlerinages n'ont pas bonne presse partout, il n'est que de tendre l'oreille :

— surchauffe de pratiquants, ambiance artificielle,

— assemblées de toc, autour d'une liturgie d'où la vie et l'engagement sont absents,

— flambées factices, emballements passagers, « retours » sans lendemains,

— tourisme religieux, folklore désuet, ça ne bouge pas, ça n'évolue pas,

— dévotions d'un autre âge, superstitions ; etc..., etc...

On pourrait rétorquer que les pratiquants surchauffés ne courent guère les rues à l'heure actuelle, que les superstitions sont souvent davantage une expression maladroite qu'une déviation... Il serait vrai d'évoquer la joie et la paix des pèlerins à leur retour, la fraternité d'un train de Lourdes, etc...

Mais regardons plutôt.

Les pardons (1)

C'est vrai qu'ils sont bâtis autour d'une liturgie et que celle-ci prend trop souvent toute la place : la vie en est absente, l'engagement apostolique aussi, elle ne se préoccupe guère d'un avant ni d'un après, elle est non seulement le dimanche mais aussi le samedi et le lundi.

C'est vrai aussi que cette liturgie est très ecclésiastique, « vachement curé » diraient d'autres : on n'y voit pas de laïcs, sauf pour la quête.

---

(1) On aura lu dans les journaux d'abondants comptes-rendus des Pardons. Rappelons simplement :

— Monseigneur Wicquart, évêque de Coutances, présidait **le pardon de Sainte-Anne-la-Palud** le dimanche 31 août, en présence de Monseigneur de Milleville, archevêque de la Guadeloupe, Monseigneur Boussard, évêque de Vannes, Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et du Révérend Père Abbé de Landévennec. La messe de nuit, célébrée par M. le Curé et animée par M. l'abbé Abjean avait été devancée à 23 h. Les pèlerins étaient moins nombreux que d'habitude, probablement en raison de la date plus tardive du pardon, situé un peu « hors-saison ».

— Monseigneur Ernoult, évêque auxiliaire de Nantes, présidait **le pardon de Notre-Dame du Folgoët,** le lundi 8 septembre, en présence de Monseigneur Robert, ancien évêque des Gonaïves, Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire et du Révérend Père Abbé de Landévennec. Les chants étaient dirigés par M. l'abbé Scouarnec, professeur à Pont-Croix, et soutenus par la chorale de Plouguerneau. La messe de minuit traditionnelle avait été remplacée par une messe de jeunes à 22 h., sans procession aux flambeaux : une messe en langue bretonne avait été célébrée le dimanche à 18 h. La foule était nettement moins nombreuse en ce pardon qui tombait un lundi ; et la question a été posée au Folgoët et dans les quotidiens de fixer désormais le pardon au dimanche (on peut écrire à M. le Recteur du Folgoët).

— Monseigneur Poirier présidait le pardon de Notre-Dame de Penhors le 8 septembre ; Monseigneur Boussard, celui de Kernitron, le 15 août ; Monseigneur Kéroutret, celui de la Clarté en Combrit.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais — au-delà des servitudes et des lois psychologiques propres à une liturgie de masse — les pardons peuvent aligner pour leur défense :

— la prière personnelle, d'abord : ce contact du pèlerin avec Dieu, objectif premier de sa démarche et de ce rassemblement. Beaucoup de jugements seraient plus nuancés, si leurs auteurs avaient participé à l'ensemble du pardon et avaient plongé dans la foule même.

— la grâce de la réconciliation et de la paix du sacrement de pénitence, dont témoignent les confesseurs.

— l'évolution d'une liturgie, vers une plus grande densité et vers plus de vérité : ce sont les offices de nuit qui marquent de ce côté les progrès les plus nets, et Le Folgoët, cette année, avec sa « messe des jeunes » a posé un nouveau jalon.

— la puissance d'expression des signes : le silence du sanctuaire à certaines heures, les centaines de cierges qui vivent devant la statue, le chant joyeux et unanime, et surtout cette foule innombrable accourue de partout en une démarche commune : « De nos campagnes et de nos cités... ».

Mais que viennent chercher ces pèlerins ?

— une satisfaction à leur religiosité, à leurs dévotions ? Des prêtres sourcilleux parlent de superstitions ; voire ! ne faut-il pas lire dans ce geste qui fait allumer un cierge le bonheur de concrétiser la prière, et dans cette fidélité aux « pemp sul » l'écho d'une histoire où l'on est inséré ?

— une manifestation de leur esprit de foi ? certes, oui. Qui a suivi tel ou tel itinéraire menant au sanctuaire ou qui au retour a interrogé les pèlerins quasi silencieux peut en témoigner, et pour les adultes et pour les jeunes.

— une ambiance de fête ? aussi ; car on se perd d'ennui dans tant de messes semblables où Pâques ne se distingue du Vendredi-saint ni par les chants, ni par les fleurs ou les ornements, ni par l'expression (du moins autre que verbale)... Nombre de textes bibliques reviennent à la mémoire sur le caractère festif des rassemblements du peuple de Dieu.

Convenons cependant qu'il reste du chemin à faire dans les pardons :

— malgré les pistes ouvertes, la liturgie y est encore trop rituelle, elle ne célèbre pas assez le Salut à l'œuvre aujourd'hui.

— la pénitence s'y accroche trop exclusivement aux confessions individuelles, et, en dépit de tous les clignotants d'alarme, ne se tourne pas aussi vers les célébrations communautaires.

— les offices commencent seulement à se différencier pour répondre aux besoins, aux mentalités et aux âges si divers. Cette année, Le Folgoët a cherché avec un certain succès du côté des jeunes et du côté des bretonnants.

— les routes des jeunes deviennent très difficiles à organiser et aléatoires dans leur déroulement.

Un souhait : que chacun aide les responsables, par des critiques constructives à trouver des expressions nouvelles de ces pardons, inventés par la piété populaire de chez nous.

LES PÈLERINAGES DE LOURDES (2)

« Nous y sommes, nos pas ont enfin fait halte dans tes portes ! » (psaume 122/2) : malgré le cri de joie des pèlerins, les pèlerinages de Lourdes apparaissent tous, à première vue, comme les paysages des Landes : la même pinède sans cesse renouvelée et jamais différente. C'est le même horaire, la même procession du Saint-Sacrement, le même cortège aux flambeaux, les mêmes rues avec la même pacotille...

De tels pèlerinages sont-ils rentables ? surtout quand ils tombent en pleine rentrée paroissiale, où il y a tant à faire et où il faudrait chercher comment aller aux « plus loin » ?

La réponse, c'est les pèlerins qui la donnent :

— *pourquoi sont-ils venus à Lourdes ?*

par curiosité, pour le voyage, pour voir du pays,

parce qu'on leur a payé le voyage ou qu'ils ont gagné un billet, pour faire plaisir à leur femme, parce que les copains ont dit que c'était sympa,

par besoin de réfléchir, pour faire le point dans leur foi, pour regarder leur vie et savoir où ils en sont,

parce qu'ils sont dans l'épreuve ou en pleine crise, parce que l'un des leurs tourne mal, parce qu'ils veulent remercier la Vierge Marie,

pour rencontrer d'autres jeunes chrétiens de leur âge mais de milieux différents, pour redécouvrir Jésus-Christ, pour apprendre quelque chose, pour recevoir...

— *que trouvent-ils à Lourdes ?*

la découverte des malades (chez nous ils sont cachés, ici on les voit et ensemble), leur sérénité et leur joie,

les témoignages de dévouement, l'esprit de charité, les preuves d'amitié, la disponibilité à la prière, les signes de la foi,

la réflexion en commun, la reconnaissance du Christ dans les autres,

la rencontre des autres nations, un résumé du monde, une expérience de l'Eglise universelle et une,

la paix intérieure pour bien des foyers, la découverte du sérieux de la foi, la rencontre plus personnelle avec Dieu, l'appel à l'engagement et aux responsabilités, la conscience plus claire d'avoir un rôle dans l'Eglise...

Les pèlerins s'estiment enrichis : tous ils ont reçu, beaucoup ont su donner.

⁂

(2) Le second pèlerinage diocésain a eu lieu du 21 au 27 septembre, une semaine plus tard que de coutume à cause de la grève des chemins de fer. Avec Monseigneur l'Evêque se trouvaient 2.400 autres pèlerins, sans malades mais avec un groupe d'anciens. M. l'abbé Calvez, curé de Saint-Michel de Brest, avait choisi un thème de prédication bien actuel : la rencontre du Dieu vivant, à Lourdes, dans son pardon, dans la prière, en Eglise... Les réunions étaient animées par MM. les abbés Calvarin et Miniou, de la Direction des Œuvres, et Simier, de Ploudalmézeau (pour le groupe des 150 à 200 jeunes). En l'absence de M. l'abbé Alain Auffret, de Plouider, le chant était dirigé par MM. les abbés Floc'h, secrétaire à l'Evêché et Pascal Moalic, vicaire de Plounéour-Ménez, et M. Jean-Paul Roué, de Guipavas, dont la guitare permit l'élargissement du répertoire de chants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

D'année en année, le pèlerinage évolue pour mieux répondre aux différents besoins des participants pour la réflexion et la célébration liturgique :

Echanges et réflexion. Il n'est pas tellement lointain le temps où n'existait pas la route des jeunes de Bartrès, « le temps fort du pélé ».

Si l'on remontait plus loin encore, on verrait que les réunions d'échanges et de réflexion pour adultes et militants ne sont pas tellement anciennes.

La recherche de ce côté est, certes, loin d'être terminée ; il reste à découvrir d'autres formes de rencontres, ainsi qu'une meilleure animation des trains, des groupes à Lourdes, et une authentique préparation des pèlerins (si l'on veut que le pèlerinage — selon sa signification profonde — soit un temps fort de la vie chrétienne).

⁂

Célébration. Pour la célébration de l'Eucharistie, l'accueil aux nouveautés n'est pas unanime : certains expriment leur nostalgie du Credo royal et du « Da feiz hon tadou koz ». Devant les différences entre les liturgies paroissiales et la complexité d'un pèlerinage, la diversité des célébrations cependant offre seule une solution :

— diversité des formules : l'Heure sainte et la procession du Saint-Sacrement pour certains, des liturgies de la Parole avec témoignages ou les routes pour d'autres ;

— diversité des chants : des cantiques bretons traditionnels et du Credo latin aux chants avec guitare ;

— diversité de style : messe en latin à Pie X avec les étrangers, messe aux longs silences de la Grotte, messe avec interventions de laïcs à la fin du pèlerinage.

On peut discuter telle et telle réalisation : une messe à Lourdes est toujours un peu une improvisation, dès que l'on sort des sentiers battus. Mais il peut être bon de marquer des jalons, de relever — malgré des imperfections et des lacunes — ce que les adultes et les jeunes ont trouvé d'assez significatif dans leur pèlerinage pour l'insérer dans la messe commune du vendredi matin :

● dans l'acte pénitentiel :

(Un adulte). Ici à Lourdes, ceux qui souffrent, ceux qui sont écrasés sont reconnus et aimés... Dans la vie ordinaire : pour tous les manques de respect envers ceux qui ne sont pas humainement rentables, pour notre propre aveuglement, Seigneur, nous te demandons pardon.

(Un jeune). Ici à Lourdes, nous avons ré-appris le sens de la prière... Dans la vie ordinaire : nous sommes souvent routiniers, notre prière est coupée de la vie, nous manquons de courage devant les autres. Pour nos routines, nos prières sans âme, Seigneur, nous te demandons pardon.

(Un prêtre). Ici à Lourdes, nous prêtres sommes mêlés à votre vie à tous dans le train, à l'hôtel ; dans cette rencontre fraternelle, vous nous avez dit ce que vous attendiez de nous... Dans la vie ordinaire : pour notre manque d'écoute, pour notre défaut de collaboration avec les laïcs et les religieuses, pour nos tentations de jouer au personnage, Seigneur, nous te demandons pardon.

● après la lecture de I Jean 4/11-16, 20-21.

A Lourdes, des jeunes ont dit leur joie d'avoir mieux découvert les immenses richesses qui sont en eux et mieux compris l'amour de Dieu pour les hommes... « Et nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. »

Ouvre mes yeux, Seigneur,
aux merveilles de ton amour.
Je suis l'aveugle sur le chemin.
Guéris-moi, je veux te voir.

A Lourdes, des foyers ont compris qu'ils devaient partager, partager leur temps avec leurs gosses, leurs vieux parents, leurs voisins. L'un disait : « Peut-être tout simplement en écourtant les soirées de télévision, même si cela nous dérange »... « Bien aimés, si Dieu nous a tant aimés, nous devons nous aussi nous aimer les uns les autres. »

Ouvre mes mains, Seigneur,
qui se ferment pour tout garder.
Le pauvre a faim devant ma maison.
Apprends-moi à partager.

A Lourdes, nous sommes disponibles dans notre temps et dans notre cœur à ceux qui souffrent, mais comment continuer à la maison ?... « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas. »

Fais que j'entende, Seigneur,
tous mes frères qui crient vers toi.
A leurs souffrances et à leurs appels
que mon cœur ne soit pas sourd.

(On trouvera la musique de ce chant, qui a eu un tel impact à Lourdes, sur la fiche G 79-1.)

● A la prière universelle :

(Un adulte). Mercredi matin, à la basilique Pie X, nous avons vu l'universalité de l'Eglise... Pour que dans nos paroisses et milieux nous sachions construire cette Eglise, sans frontières et sans castes, ensemble prions.

(Un prêtre). Pendant ces jours de pèlerinage, nous avons mieux prié, nous avons mieux célébré l'Eucharistie... Pour que, dans notre prière personnelle, et dans nos églises, nous continuions à relier notre vie à Jésus-Christ toujours vivant et agissant, ensemble prions.

(Un jeune). Ces jours-ci, les jeunes ont réfléchi ensemble à leurs problèmes, particulièrement à celui de l'épanouissement humain et chrétien les plus délaissés parmi leurs camarades... Pour que les jeunes trouvent les meilleurs moyens de les aider à mieux vivre leur vie et à rencontrer le Christ, ensemble prions.

(Un jeune). Ces jours-ci, nous avons mieux compris qu'être chrétien c'est aussi être présent au monde... Pour ceux d'entre nous qui ont des responsabilités dans les organisations professionnelles, familiales, civiques ou autres, et pour que nous comprenions notre devoir d'engagement, ensemble prions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● A l'action de grâce, à la fin de la préface :

Cette œuvre de salut, il la continue aujourd'hui : en nous qui revivons le mystère de sa mort et de sa résurrection.

(Un adulte). C'est lui qui donne la paix aux pénitents pardonnés, la joie aux foyers apaisés.

(Un jeune). C''est lui qui met la joie au cœur des anciens qui sont parmi nous, qui donne aux brancardiers et infirmières de se dévouer au service des malades.

(Un adulte). C'est lui qui se manifeste en nos voisins, parents ou collaborateurs, dont l'entraide nous a permis de venir à Lourdes et pour lesquels nous te prions.

(Un prêtre). C'est lui dont l'action se manifeste dans les confessions de Lourdes ; c'est lui qui, par elles, suscite en ses prêtres une volonté de conversion.

Ne peut-on pas dire avec le psaume 119 : « Elles ont chanté au dedans de moi tes paroles ; dans les lieux de mon pèlerinage » ?

J. F.

● *SPIRITUALITÉ DU WEEK-END, par R. Dufour. Un volume de 224 pages, aux éditions Mame.* — Relations entre le mystère pascal et le dimanche... Comment le mystère pascal est vécu dans les gestes profanes du dimanche et du week-end... Indications pastorales... Un ouvrage assez original, susceptible de rendre service et surtout de faire réfléchir ceux qui recherchent « une image cohérente et savoureuse du dimanche à présenter aux hommes. » Une abondante bibliographie les aidera à aller plus loin dans leur étude.

● *RADIO VATICAN communique ses émissions françaises en octobre* 1969 : Pendant le Synode, comme au temps du Concile, écoutez chaque soir, à 20 h. 45, Radio Vatican langue française. Vous aurez rapidement et sûrement présentation des documents et des travaux du Synode ; occasion de faire connaître Radio Vatican.

— *tous les jours* à 13 h. 00 sur 41,38, 31,10, 25,55 et 196 m. ; 14 h. 30 sur 31,10, 25,55, 19,84, 186 m. ; 20 h. 45 sur 48,47, 41,38, 31,10 et 196 m. ; 21 h. 00, Chapelet sur toutes les ondes.

— *dimanche* à 10 h. 30, Sainte Liturgie Orientale ; 17 h. 15. Liturgie ukrainienne ; 22 h. 15, Concert de musique religieuse enregistrée.

— *Programme quotidien,* de 20 h. 45, répété le lendemain à 13 h.

● *MISSIONS PAR LE CINÉMA ET LA RADIO-TÉLÉVISION.* — Les magazines-films (16 mm) de l'émission télévisée « Jour du Seigneur » peuvent être mis à la disposition des aumôniers, éducateurs et catéchistes, contre la participation de 50 francs par film. Ecrire : Maison de la Radio-Télévision Catholique, Centre d'Etudes, Firfol, 14 - Lisieux (tél. 7 à Firfol).

● *POUR L'ÉDUCATION DE LA FOI DES JEUNES.* — Le Centre National de l'Enseignement Religieux, 6, avenue Vavin, Paris, 6e, communique :

Nous vous informons de deux réalisations importantes pour la pastorale auprès des jeunes.

1) *Pour les jeunes des classes de 2de, 1re et terminales :*

A partir du 19 octobre, la « *Vie Catholique* » présentera chaque semaine, en collaboration avec le Service Adolescence du C.N.E.R., un article sur un événement ou un dossier sur un problème d'actualité sous le titre « *La question du jour* ». Cette initiative voudrait aider les groupes de jeunes dans leur réflexion sur un événement ou une question qui les intéresse, en leur apportant une information suffisante.

« La Vie Catholique » a prévu des conditions particulières à cette occasion. S'adresser à « La Vie Catholique », 163, boul. Malesherbes, Paris (17e), Tél. 227-85-86.

Pour tous renseignements, critiques et suggestions, on peut s'adresser : soit à « La Vie Catholique », à l'adresse ci-dessus ; soit au Service Adolescence du C.N.E.R., 6, avenue Vavin, Paris (6e), tél. 633 21-60.

2) *Pour les adolescents des classes de 4e et 3e :*

Cette année, la J.E.C., le M.R.J.C. et le C.N.E.R. ont tenté de renouveler leur prise en charge des adolescents des classes de 4e et 3e. A cet effet, trois sortes de documents sont à votre disposition :

A) Fiches pour les jeunes « *Prenons notre place dans la société* » (prix : 3 F. 50) ; et documents pour les animateurs « *Agir avec les adolescents* » (prix 3 F.). Pour les commandes, s'adresser à : S.T.C., 6, rue Henner, Paris (9e).

B) Le *Mic. Record* qui est inséré dans « Record » du 15 septembre explique aux jeunes le lancement des activités proposées dans les fiches. On peut demander « Record » à : Bayard Presse, 22, cours Albert Ier, Paris (8e).

● « *CROIRE A 20 ANS* ». — On parle moins des jeunes « croyants » que des autres. Pourtant ils existent et ils sont bien vivants ! FÊTES ET SAISONS accueille leurs raisons de croire, leurs difficultés, leur espérance, et amorce les réflexions nécessaires. Un numéro stimulant que tous les adultes méditeront avec profit. — Le numéro : 1, 30 fr.

● Aux chrétiens désireux, dans les circonstances présentes, d'éclairer par la réflexion la foi qui les anime et de donner à leur vie le soutien d'une prière personnelle nourrie par l'Ecriture, la revue *CHRIST SOURCE DE VIE* offre chaque mois : des articles courts mais substantiels, des flashes évangéliques, des possibilités de dialogue, enfin (ceci est une innovation) des feuillets d'oraison quotidienne, insérables dans un missel. — Prix de l'abonnement : 9 fr. (C.C.P. : S.E.D.A.P. 593 Toulouse). Envoi d'un numéro spécimen sur demande (joindre un timbre de 0,30). S'adresser à Secrétariat « Source de Vie », 9, rue Monplaisir, 31 - Toulouse (01).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92**

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif **S. A. DES GARAGES E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — **QUIMPER**
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER **Tél. 95.16.79**

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, **BREST - Tél. 44.30.67**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain — **Consultez nos secrétaires locaux**

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Assemblée évêques-prêtres
Au sujet de Boquen
Pastorale du Tourisme
Fraternité catholique des malades
Journée du Secours Catholique
Service des Communautés religieuses
Semaine Jeunesse-Enfance-Presse

La nouvelle liturgie de la messe
Le lectionnaire dominical
Les lectures des dimanches d'Avent

Nos prêtres Fidei donum
« Ar pevar Aviel » de Maodez Glanndour
La Bible en parution hebdomadaire

N° 4 210 (84e année) — 31 octobre 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 **46, route de Paris - MORLAIX** **B. P. 75**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au service pastoral du doyenné de Châteaulin et vicaire à Châteaulin, **M. Victor Nerriec,** nouveau prêtre de Trégunc ;

— au service de la paroisse de Guissény, **M. Jean-François Le Roy,** ancien vicaire à Plouescat ;

— au service du doyenné de Ploudalmézeau et recteur de Brélès, **M. Yves Méar,** recteur de Plouider ;

— au service du doyenné de Lesneven et recteur de Plouider, **M. Léon Dantec,** recteur de Brélès ;

— au service du doyenné de Douarnenez et vicaire dans les paroisses de Douarnenez, Tréboul et Ploaré, **M. François Moysan,** détaché au diocèse d'Antsirabé (Madagascar) au titre de Fidei donum.

RÉUNION DE L'EQUIPE PRÉPARATOIRE A L'ASSEMBLÉE ÉVÊQUES-PRÊTRES

Les 15, 16 et 17 octobre, s'est réunie à Paris l'équipe préparatoire à l'Assemblée Evêques-Prêtres qui se tiendra à Lourdes les 6, 7 et 8 novembre prochains.

L'objectif de cette rencontre était double. Il s'agissait tout d'abord de mettre au point les documents qui seront présentés à l'Assemblée Evêques-Prêtres de Lourdes et, d'autre part, établir l'ordre du jour de celle-ci.

I. — A la suite des votes émis à l'Assemblée de Pentecôte, l'équipe préparatoire avait confié à quatre groupes le soin de rédiger les documents qui seront présentés à Lourdes. Ainsi quatre textes ont été établis.

1) Un rapport sur les **Unités Pastorales de Base** et les équipes sacerdotales, par Mgr François Motte, évêque auxiliaire de Cambrai et André Bossuyt (diocèse de Beauvais).

2) Un rapport sur **l'autorité et la co-responsabilité dans l'Eglise** par Mgr Vilnet, évêque de St-Dié et Henri Rouyer (diocèse de Sens).

3) Un rapport sur **la vie matérielle de l'Eglise et des prêtres** par Mgr Wicquart, évêque de Coutances, et Daniel Perrot (diocèse de Paris).

4) Un dossier d'étude sur **le célibat du prêtre,** par Mgr Sauvage, évêque d'Annecy et Bernard Thirion (diocèse de La Rochelle).

L'élaboration de ces documents s'est faite à partir :

— des éléments qui ressortaient de la consultation des prêtres, des laïcs, des religieuses et des séminaristes ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— des textes élaborés à la Pentecôte ;

— du travail réalisé depuis cette date dans les diocèses (équipes sacerdotales, conseils presbytéraux, etc...) et les régions (partout il y a eu une ou plusieurs rencontres Evêques-Prêtres pour établir les thèmes retenus) ;

— des remarques et suggestions faites par les laïcs (les responsables de mouvements se sont rencontrés par deux fois, le 17 juin et le 14 octobre, pour faire part de leurs réactions. Par ailleurs, certains mouvements ont envoyé directement leur point de vue aux rédacteurs des documents).

L'équipe préparatoire a entendu la lecture de ces différents rapports et les a, ensuite, discutés en vue de leur présentation à Lourdes, ainsi que des projets de résolutions qui seront proposés à l'Assemblée Evêques-Prêtres.

II. — Le **programme** de l'Assemblée comportera essentiellement l'étude de ces documents : trois journées seront bien nécessaires pour approfondir ces thèmes. Chacune fera l'objet d'une présentation, d'une réflexion en groupes et d'une discussion en séance plénière.

L'Assemblée sera composée des mêmes délégués qu'à la Pentecôte. Signalons toutefois qu'elle accueillera en outre quatre autres prêtres, deux délégués des prêtres « Fidei Donum » (Michel Quoist pour représenter ceux d'Amérique Latine et Charles Maupetit au nom de ceux qui sont en Afrique et en Asie), deux délégués des prêtres au travail (André Depierre de Paris et Michel Blondel de Toulouse).

Les travaux commenceront le jeudi 6 novembre à 10 heures et se termineront le samedi 8 novembre à 18 h. 30.

COMMUNIQUÉ DES EVÊQUES DE L'OUEST AU SUJET DE BOQUEN

A l'occasion de leur réunion ordinaire d'avant l'Assemblée plénière de Lourdes, les Evêques de l'Ouest ont réfléchi aux problèmes soulevés par la décision dont le Père Bernard Besret, prieur de Boquen, vient d'être récemment l'objet.

Ce qu'ils lisent ou entendent à propos de cette affaire ne peut que troubler davantage toutes les âmes blessées par une mesure dont elles ne savent pas la genèse, les modalités exactes, ni les motifs.

De sérieuses divergences de vues existaient depuis quelques mois entre le Père Besret et les supérieurs de l'Ordre cistercien, animés les uns et les autres par la volonté de servir l'Eglise. La visite régulière faite à Boquen par l'Abbé général en décembre 1968 avait suscité de sa part de sérieuses réserves, tant sur certaines initiatives liturgiques que sur la mise en œuvre de conceptions monastiques hardies. Celles-ci paraissaient difficilement conciliables avec la tradition cistercienne, dont Boquen continuait cependant de se réclamer. Cette tension permanente s'est sans doute durcie après la conférence donnée par le Père Prieur le 20 août dernier. Ses propos, qui n'étaient pas exempts de graves ambiguïtés, ont causé une profonde émotion, spécialement dans le monde monastique. Les difficultés auraient dû se résoudre en novembre prochain, lors d'une nouvelle visite de l'Abbé général. Devançant la venue en Bretagne de son supérieur, le Père Besret s'est rendu à Rome le 15 octobre. C'est au cours de l'entrevue que l'Abbé général a fait connaître au Père Besret sa décision de le remplacer à la tête de l'Abbaye.

L'Ordre cistercien ne relève pas de la juridiction des Evêques. Cependant, leur charge pastorale les tient attentifs à l'effort spirituel qui se poursuivait à Boquen et à tout ce qui est en cause aujourd'hui dans de sembiables recherches. C'est pourquoi ils comprennent le désarroi de ceux pour lesquels de tels événements sont difficilement explicables faute d'en connaître le contexte.

Respectueux de toutes les personnes, auxquelles ils témoignent leur sympathie, les Evêques de l'Ouest souhaitent que cette Abbaye, ressuscitée par dom Alexis Presse, puisse retrouver son rayonnement spirituel à travers la région apostolique et aider une saine créativité nécessaire à l'Eglise pour être fidèle aux orientations de Vatican II.

24 octobre 1969.

PASTORALE DU TOURISME

Lors des réunions de juin, beaucoup avaient souhaité que soient mises en commun les expériences et les questions pastorales posées par le tourisme.

Un rapport a déjà été demandé aux secteurs. Que ceux qui ne l'ont pas encore rédigé y pensent.

Pour la mise en commun et la réflexion pastorale deux réunions auront lieu

— **à Lesneven, La Retraite, le vendredi 14 novembre (14 h. 30)** pour le Nord-Finistère (M. le Prat).

— **à Quimper, 9, rue du Frout, le vendredi 21 novembre (14 h. 30)** pour le Sud-Finistère (M. Le Floch).

FRATERNITÉ CATHOLIQUE DES MALADES ET INFIRMES

Les aumôniers de secteur et responsables de la Fraternité sont avisés de la prochaine réunion du **Comité Diocésain.**

Afin de rendre plus facile la participation de tous les secteurs, deux centres sont prévus : Le Foyer de Guipavas (lundi 15 novembre) et la Retraite de Quimper (lundi 1er décembre).

Toutes précisions utiles seront données par la « Lettre aux responsables et aumôniers » qui paraîtra sous peu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

Les prêtres voudront bien, le dimanche 9 novembre, annoncer en chaire la journée et la quête du dimanche suivant à l'église, en rappelant l'importance de ce don annuel : la charité est une exigence de toute notre vie.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollection des Jeunes Religieuses

Les **23 et 30 novembre à Kerrana, 47, rue Vieux St-Marc, Brest.** Adresser les inscriptions à : Le Clos S. Joseph, 47, rue Vieux Saint-Marc, Brest.

Permanences du P. Péron

6 novembre à Morlaix (10, Grande Venelle). 13 novembre à Quimperlé (La Retraite). 20 novembre à Lesneven (La Retraite). 27 novembre à Quimper (16, place S. Corentin).

Prière de prendre rendez-vous en écrivant ou en téléphonant **24, rue** Keraval à Brest (Tél. 44.33.94).

SEMAINE JEP DU 9 au 16 NOVEMBRE

Une grande campagne d'information sur les revues chrétiennes destinées aux jeunes et aux enfants va se dérouler sous le signe JEP (Jeunesse, Enfance, Presse).

Au cours de cette semaine, les deux centrales **Fleurus** et **Bayard Presse** vont unir leurs moyens pour proposer aux paroisses, aux écoles chrétiennes, aux diverses aumôneries, sous forme de dossier, un ensemble de moyens simples et pratiques leur permettant d'informer les éducateurs de la raison d'être actuelle d'une presse chrétienne et éducative.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 2 novembre, 23e dimanche après la Pentecôte. Lundi 3, Commémoraison de tous les fidèles défunts. Mardi 4, Bse Françoise d'Amboise. Jeudi 6, anniversaire de la consécration de l'église paroissiale ou S. Ildut. Vendredi 7, de la férie. Samedi 8, de la B. V. Marie. Dimanche 9, Dédicace de la basilique de Latran. Lundi 10, S. André Avellin. Mardi 11, S. Martin, évêque. Mercredi 12, S. Martin, pape. Jeudi 13, S. Didace. Vendredi 14, S. Josaphat. Samedi 15, S. Albert le Grand. Dimanche 16, 25e dimanche après la Pentecôte (= 6e après l'Epiphanie).

Nos prêtres " Fidei donum "

● *PIERRE CARIOU, Paroisse du Sacré-Cœur, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) :*

« Après les communions et les confirmations, j'ai fait la visite systématique de ma paroisse : un vrai marathon de 6 ou 7 semaines. Puis j'ai étalé de la peinture sur tous les murs des deux écoles, à un rythme industriel, suant litres et litres. Mes vacances sportives... »

● *YVES SAOUT, Grand Séminaire, B. P.* 2030 *Yaoundé (Cameroun) :*

« A 20 heures, dans la nuit, je fais en vélomoteur les 9 kms qui séparent le Séminaire du centre-ville. J'arrive au « centre de formation féminine ». Comme tous les 15 jours, c'est la réunion de notre « sous-groupe » œcuménique. Les Camerounais y sont les plus nombreux : un vicaire général, un pasteur protestant, un laïc chargé dans l'Eglise presbytérienne de former les jeunes au mariage et de suivre les couples en difficulté ; puis deux mères de famille, l'une catholique, l'autre protestante ; enfin un jeune homme, responsable national de la J.O.C. Nous sommes deux Français : une religieuse chargée de la préparation au mariage, et moi.

Notre sous-groupe doit étudier la question : « le mariage chrétien suppose-t-il une hiérarchie ou une égalité stricte entre l'époux et l'épouse ? » La discussion montre que dans la société africaine traditionnelle, l'infériorité de la femme n'apparaissait que dans les circonstances officielles (réunions où les hommes seuls parlaient) et la vie extérieure (elle mangeait dans sa cuisine avec ses enfants), en réalité elle avait par derrière une influence réelle et une certaine indépendance (ses plantations lui assuraient un petit budget personnel). Mais aujourd'hui certains « évolués » tiennent la femme dans une situation humiliante, au nom d'une tradition mal comprise. Alors qu'autrefois la première femme d'un polygame était très honorée, aujourd'hui un « évolué » des villes prendra une deuxième femme parce que la première ne lui donne pas d'enfants ou lui en a donné tellement qu'elle ne peut pas bien recevoir les amis de son mari. Celui-ci choisit alors une « petite jeune moderne », et la première devient souvent malheureuse.

Après ces constatations, nous passons à la question de principe. Beaucoup dans le groupe, même les femmes, pensent que Dieu a voulu une certaine hiérarchie dans le couple, d'après des passages de la Genèse et de St Paul surtout. En tant que bibliste j'interviens alors : tout en étant plein de respect pour la sagesse traditionnelle, j'avoue que jamais je ne m'opposerais, au nom de la Bible, aux revendications d'égalité des jeunes africaines (ou européennes !). Je crois que les expressions de la Genèse ou de Paul s'expliquent par les conditions sociales de leur temps et non par la volonté éternelle de Dieu. J'essaie de donner un exemple à propos de l'épître aux Ephésiens : l'idée nouvelle que Paul essaie de faire passer, c'est « soyez *soumis les uns aux autres* dans

le Christ », phrase mise en tête ; le reste du morceau est un essai d'application pratique pour l'époque. Je resterai à peu près le seul de mon avis, mais l'essentiel, dira un protestant, c'est que la discussion ait été amicale et passionnante. Vous voyez que notre œcuménisme ici est plutôt « Africains-Européens » que « protestants-catholiques »...

« Le travail que je considère comme le plus important est la formation spirituelle et pastorale. Certes, les séminaristes, pour la plupart, ont choisi, comme on s'y attendait, leur Père spirituel parmi les professeurs africains. Mais cela n'empêche pas des conversations très personnelles, au moment où on s'y attend lemoins, avec beaucoup d'entre eux. Des problèmes de famille notamment. Ou bien les problèmes actuels du prêtre : mes quatre causeries sur le célibat au mois de mars m'ont valu beaucoup de visites. Dans les deux équipes dont j'étais « l'aumônier », nous avons eu des échanges très riches : l'une d'elles, que je suivais pour la deuxième année, a jugé que la simplicité et la confiance entre nous étaient assez grandes pour qu'on puisse dire à chacun, moi compris, tout le positif et le négatif qu'on voyait en lui...

« Il faut aussi enseigner... Pour la Bible j'essaie de leur donner une idée de l'exégèse scientifique actuelle (que certains d'entre eux qualifient d' « occidentale » et de « rationnaliste »), mais je ne me prive pas de digressions d'ordre spirituel ou pastoral ; d'ailleurs, les questions pleuvent. Pour leurs travaux écrits je les pousse vers des sujets de catéchèse : comparer la symbolique de l'*eau* chez S. Jean avec la symbolique de l'*eau* dans la tradition africaine ; expliquer l'épisode de la Samaritaine à des gens de votre village, etc... J'essaie de polycopier l'essentiel de mes cours, car peu ont les moyens de s'acheter des livres...

« Pour rendre viiste à un séminariste en stage, je me suis rendu à Yokadouma, tout à l'est, une paroisse grande comme la Hollande, avec 30.000 habitants : deux pères hollandais et trois religieuses de la Congrégation de Broons (une belge, une américaine et une française !) pour cet immense travail...

« Je n'ai pas oublié les religieuses et les laïcs durant cette année. A Noël, j'ai participé au « concile régional » des Sœurs de Kermaria. A la Pentecôte, j'ai donné une session sur la Genèse à une soixantaine de Clarisses camerounaises. Tous les quinze jours il y avait des causeries à Yaoundé sur la Genèse et Isaïe. Et tous les samedis soirs, une heure de méditation biblique avec six coopérants... »

● *L'UNION NATIONALE DES CENTRES SPORTIFS DE PLEIN AIR communique :*

Après le vif succès remporté par les rencontres d'anciens stagiaires, l'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air a décidé d'organiser une nouvelle réunion à Bénodet durant le week-end du 11 novembre (8 au 11 novembre). Le programme comportera des activités nautiques et le soir des veillées seront organisées.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à U.C.P.A., Centre Nautique Le Letty, 29 S - Bénodet (Tél. 94-05-26).

La liturgie de la messe

Les éditeurs ne pourront livrer les textes nécessaires qu'aux derniers jours de novembre, à la veille du premier dimanche de l'Avent. Pour permettre à nos lecteurs de se faire une idée précise de la nouvelle liturgie de la messe — où, faut-il le redire, il n'y a *aucune révolution* — voici une analyse assez détaillée de la messe avec présence du peuple (à relier à la présentation déjà faite ici, « S.R. » du 6 juin, p. 370 à 373).

Ceux qui ne l'estimeront ni assez claire ni assez complète n'ont nulle raison de s'inquiéter : rien ne les contraint à tout faire le premier dimanche de l'Avent. Ce peut être même de bonne pédagogie de se borner pour commencer aux rites d'ouverture (où la préparation pénitentielle est une innovation importante), en portant sur ce point tout l'effort d'explication.

Cette réforme de la messe apparaîtra décevante à un certain nombre de prêtres et de fidèles : mais on se souviendra qu'elle s'inscrit dans un ensemble plus vaste, et que l' « Institutio generalis missalis romani » la déborde largement et prévoit des aménagements ultérieurs. Cette « Présentation générale » se trouve dès à présent dans le livre des éditions du Centurion « Les nouveaux rites de la messe » (pages 9 à 116) et accompagnera les missels de Mame-Desclée et de Droguet-Ardant.

OUVERTURE DE LA CÉLÉBRATION

Signification : réunir des fidèles, riches de toute leur expérience humaine, leur permettre de réaliser une communion et de se disposer à entendre la Parole de Dieu et à célébrer l'Eucharistie en vérité.

Chant d'entrée, dont le rôle premier est de faire l'assemblée, de manifester son unité (et non de « résumer » le propre de la messe).

Premier dialogue du célébrant avec le peuple, dont le but est de signifier la présence du Seigneur au milieu des siens. Par exemple par cette formule : « La grâce de Jésus notre Seigneur, l'amour de Dieu le Père et la communion de l'Esprit-Saint soient toujours avec vous. — Et avec votre esprit. » — Le prêtre introduit ensuite l'assemblée à la messe du jour par une brève monition.

Préparation pénitentielle. Les fidèles, rassemblés par le chant et le dialogue précédents, ont reconnu être réunis en Jésus-Christ, ont reconnu la présence du Seigneur ; ils se situent alors dans l'attitude biblique du pauvre devant Dieu : en confessant qu'ils sont pécheurs, ils confessent leur foi au Dieu qui sauve. — 1) Le prêtre invite à la conversion (« Préparons-nous à la célébration de l'Eucharistie en reconnaissant que nous sommes pécheurs »)... 2) Après un silence, vient l'expression commu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nautaire de pénitence selon trois formules (la troisième englobant le Kyrie : « Seigneur Jésus, envoyé par le Père pour guérir et sauver les hommes, prends pitié de nous... O Christ, venu dans le monde appeler tous les pécheurs, prends pitié de nous... Seigneur, élevé dans la gloire du Père, où tu intercèdes pour nous, prends pitié de nous. »)... 3) C'est alors la prière pour le pardon (« Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle. — Amen. »).

Kyrie, si on ne l'a pas déjà dit, et *Gloire à Dieu au plus haut des cieux* éventuellement (il faudra être attentif à ce que ce « Gloria » ne casse pas le rite d'ouverture en s'étalant indûment).

Prière d'ouverture (ex-collecte), le point culminant du rite, où le prêtre intervient au nom de tous, l'assemblée ratifiant par son Amen.

LITURGIE DE LA PAROLE

Signification : Dans les lectures, que l'homélie rend actuelles, Dieu adresse la parole à son peuple, il découvre le mystère du salut et il nourrit la foi ; et le Christ lui-même est là, présent par sa parole, au milieu des fidèles. Cette parole divine, le peuple la fait sienne par ses chants, et il y adhère par la profession de foi ; nourri par elle, il supplie, par la prière universelle, pour les besoins de toute l'Eglise et le salut du monde.

La liturgie de la Parole est liée à la liturgie eucharistique : ce que la Parole annonce est un aspect du Mystère que célèbre et actualise l'Eucharistie ; la foi qui se nourrit et se fortifie à à la table de la Parole permet de participer fructueusement à la table du Corps du Seigneur.

C'est ici que réside la grande réforme de la messe : désormais, c'est toute l'Ecriture, en ses passages les plus importants, qui sera proclamée le dimanche sur trois ans (on trouvera plus loin une vue d'ensemble).

Première lecture, tirée de l'Ancien Testament (et harmonisée avec l'Evangile) ou, au temps pascal, des Actes des Apôtres.

Psaume avec réponse du peuple : le peuple répond à Dieu avec la Parole de Dieu. Profiter du nouveau choix de versets pour revenir au psaume, et renoncer ici aux cantiques.

Deuxième lecture, tirée des Epitres ou de l'Apocalypse. On pourra provisoirement ne garder qu'une seule lecture.

Chant avant l'Evangile (Alleluia).

Evangile, avec une acclamation à la fin « Louange à toi, Seigneur Jésus ! »

Homélie.

Profession de foi, le dimanche et les solennités.

Prière universelle, qui fait partie de la structure de la messe avec peuple.

LITURGIE EUCHARISTIQUE

Toute la célébration se déroule en étapes qui correspondent aux actes et paroles du Christ à la Cène : il prit le pain et la coupe, il rendit grâce, il fit la fraction et donna le pain et la coupe à ses disciples.

a) Préparation du pain et du vin (ou des dons).

On prépare le pain et le vin comme le Christ l'a fait. Ce qu'on accomplit n'est pas une offrande des hommes ou une offrande du Christ : un sérieux effort pastoral est donc à entreprendre (révision des commentaires et de l'usage de certains cantiques). La véritable offrande, tant du Christ que de l'assemblée unie à lui, a lieu durant la prière eucharistique.

Dans l'ensemble de la messe, ce temps de la préparation doit être un temps de calme (orgue tout indiqué).

Procession éventuelle pour apporter les dons, avec chant.

Préparation du pain par le prêtre qui dit, à voix basse ou à mi-voix : « Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce pain, fruit de la terre et du travail des hommes ; nous te les présentons : il deviendra le pain de la vie ». La réponse « Béni soit Dieu, maintenant et toujours » ne semble pas devoir être favorisée aux messes avec chants.

Préparation du vin par le prêtre qui, après une prière privée (« Comme cette eau... »), dit à voix basse ou à mi-voix : « Tu es béni, Dieu de l'univers, toi qui nous donnes ce vin, fruit de la vigne et du travail des hommes ; nous te le présentons : il deviendra le vin du Royaume éternel ». Le prêtre ajoute une prière privée (« Humbles et pauvres... »).

Il se lave les mains (« Lave-moi de mes fautes... »).

Prière sur les offrandes. Le prêtre dit « Prions ensemble, au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Eglise », et le peuple répond « Pour la gloire de Dieu et le salut du monde » ; puis, tous s'étant levés, le prêtre dit la prière sur les offrandes.

b) Prière eucharistique

C'est le centre et le sommet de toute la célébration : elle est prière d'action de grâce et de consécration. Par elle, toute l'assemblée s'unit au Christ pour reconnaître les hauts faits de Dieu et pour offrir le sacrifice. Les fidèles offrent le Christ par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui, et apprennent à s'offrir eux-mêmes.

Il y a quelques modifications mineures dans le Canon romain et dans les gestes pour toutes les prières eucharistiques : on les verra sur le missel.

Pour l'acclamation d'anamnèse, il y a deux textes nouveaux, en plus de celui qui est connu :

Archives diocés es Quimper et Léon

○ Quand nous mangeons ce pain et buvons à cette coupe, nous célébrons le mystère de la foi. — Nous rappelons ta mort, Seigneur ressuscité, et nous attendons que tu viennes.

○ Proclamons le mystère de la foi. — Gloire à toi qui étais mort, Gloire à toi qui es vivant, Notre Sauveur et notre Dieu : Viens, Seigneur Jésus.

c) La Communion

Tous les rites qui précèdent la communion tendent à préparer le célébrant et les fidèles à recevoir le corps (et le sang) du Christ comme une nourriture spirituelle :

● *Par le « Notre Père », ils se veulent ensemble fils du Père ; ils demandent le pain quotidien et le Pain du Royaume ; prêts à pardonner à leurs frères, ils implorent la purification de leurs péchés ; et ils confessent la puissance et le règne de Dieu (selon un usage très ancien conservé chez les orientaux et les protestants).*

Notre Père, soit avec la monition ancienne, soit avec cette autre : « Unis dans le même Esprit, nous pouvons dire avec confiance la prière que nous avons reçu du Sauveur ».

« *Délivre-nous de tout mal,* Seigneur, et donne la paix à notre temps ; par ta miséricorde, libère-nous du péché, rassure-nous devant les épreuves, en cette vie où nous espérons le bonheur que tu promets et l'avènement de Jésus-Christ, notre Sauveur ». Et l'assemblée conclut : « Car c'est à toi qu'appartiennent le règne, la puissance et la gloire pour les siècles des siècles ! »

● *La paix et l'unité sont un don que l'on demande à Dieu pour l'Eglise et pour les hommes. C'est aussi une œuvre à laquelle les participants sont appelés.*

« *Seigneur Jésus-Christ,* tu as dit à tes Apôtres : Je vous laisse la paix... », comme au missel actuel.

« *Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous...* » qui peut être suivi de l'invitation à se donner mutuellement la paix.

● « *Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous ne formons qu'un seul corps, car tous nous avons part à un pain unique* » (I Cor 10/17).

Fraction du pain, dont un fragment est mis dans le calice, pendant que l'on chante « Agneau de Dieu » (que l'on peut répéter plusieurs fois si la fraction se prolonge ; on ne se frappe pas la poitrine).

(Dès à présent, il convient de faire choix d'un pain eucharistique qui soit davantage « signe » : commençons, pour ne pas dérouter les fidèles, par prendre des hosties plus épaisses).

● *Heureux d'être invités, mais confessant notre humilité, recevons le corps (et le sang) du Seigneur.*

Prière du célébrant à voix basse : l'une des deux prières actuelles avant la communion.

« *Seigneur, je ne suis pas digne* ». Le prêtre dit : « Heureux les invités au repas du Seigneur ! Voici l'Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde » ; et tous disent une seule fois : « Seigneur, je ne suis pas digne... »

Communion du prêtre, puis des fidèles. Le chant de communion commence dès que le prêtre se communie. La purification de la patène et du calice peut se faire à l'autel ou à la crédence, et même après la messe seulement : invitation à la discrétion.

Silence ou chant, facultatif, mais à instaurer partout progressivement.

Prière après la communion (sans « Le Seigneur soit avec vous »).

RITE DE CONCLUSION

Eventuellement, annonces, toujours très brèves.

Salutation et bénédiction, comme à présent ; mais en certaines circonstances la formule de bénédiction peut être développée.

Allez dans la paix du Christ, qui peut être précédé d'une brève monition du célébrant.

Si une action liturgique suit immédiatement la messe, on omet tout le rite de conclusion.

1.

Dans chaque doyenné, le délégué liturgique possède le texte complet de cette nouvelle liturgie de la messe : pourquoi ne pas le travailler avec son aide, et apprendre les formules de chant (tout particulièrement la troisième acclamation d'anamnèse et la doxologie du « Délivre-nous de tout mal ») ?

2.

Ces jours-ci va sortir un petit livre *extrêmement* pratique qui prend la célébration pas à pas pour en déterminer le sens, en faire comprendre la structure et le dynamisme, et donner les indications de réalisation concrète : *LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE, ORIENTATIONS PASTORALES ET SUGGESTIONS PRATIQUES* ; en vente en librairie au prix de 4,25 fr. *Vivement recommandé* à tous les prêtres, à les animateurs de la liturgie ou du chant.

3.

Que vont fournir les éditeurs Desclée-Mame et Droguet-Ardant ?

D'abord, *l'équipement de base,* c'est-à-dire la ou les reliures avec un certain nombre de textes. C'est cela que vous avez dû commander chez votre libraire, et qui est absolument nécessaire pour dire la messe selon le nouveau rite.

Ensuite viendra, *sous forme d'abonnement,* un service des traductions au fur et à mesure de leur édition. Les libraires donneront toutes indications en livrant l'équipement de base.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lectionnaire dominical, année B

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT (30 novembre 1969).

1re lecture : Isaïe 63/16 b-17, 19 b et 64/2 b-7, Appel au Seigneur pour qu'il vienne. — Commencement du texte : « Tu es, Seigneur, notre Père... ».

Psaume 79/2 ac et 3 b, 15-16, 18-19. Refrain : « Fais-nous revenir à toi, Seigneur, et nous serons sauvés ».

2e lecture : I Corinthiens 1/3-9, l'Eglise est fidèle dans l'attente du Seigneur.

Alleluia. Montre-nous ta miséricorde, Seigneur, donne-nous ton salut. Alleluia.

Evangile : Marc 13/33-37, « Veillez ».

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT (7 décembre 1969).

1re lecture : Isaïe 40/1-5, 9-11, Préparez le chemin du Seigneur.

Psaume 84/9 ab-10, 11-12, 13-14. Refrain : « Fais-nous voir, Seigneur, ton amour, et donne-nous ton salut ».

2e lecture : II Pierre 3/8-14, Nous attendons les cieux nouveaux et la terre nouvelle.

Alleluia : Préparez les chemins du Seigneur, aplanissez la route : tout homme verra le salut de Dieu. Alleluia.

Evangile : Marc 1/1-8, Jean-Baptiste annonce la venue du Seigneur.

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT (14 décembre 1969).

1re lecture : Isaïe 61/1-2 a, 10-11, Le Sauveur apporte la joie...

Psaume : le Magnificat en Luc 1/46-48, 49-50, 53-54. Refrain : « J'exulte de joie en Dieu, mon Sauveur ».

2e lecture : I Corinthiens 5/16-24, Comment préparer la venue du Seigneur.

Alleluia : Sur moi repose l'Esprit du Seigneur, il m'a envoyé porter aux pauvres la bonne nouvelle du salut. Alleluia.

Evangile : Jean 1/6-8, 19-28, Il se tient au milieu de vous.

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT (21 décembre 1969).

1re lecture : II Samuel 7/1-5, 8 b-11, 16, Promesse du Messie, fils de David.

Psaume 88/2-3, 4-5, 27 et 29. Refrain : « Sans fin, Seigneur, je chanterai ton amour ».

2e lecture : Romains 16/25-27, Le mystère de Dieu révélé en Jésus-Christ.

Alleluia. Je suis ta servante, Seigneur, que s'accomplisse en moi ta parole. Alleluia.

Evangile : Luc 1/26-38, Le Messie sera fils de Marie, comblée par Dieu.

Lectionnaire dominical de la messe

Présentation générale
Présentation de l'année 1969-1970 (Année B)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Un ou des lectionnaires ?

Le Concile s'est soucié de mettre le Peuple de Dieu en contact avec la Parole de Dieu. Par conséquent, chaque fois que le Peuple se rassemble, l'Eglise proclame la Parole. Tantôt, il s'agit de la célébration dominicale, tantôt cela concerne une portion de la communauté, par exemple un baptême, une messe en semaine ; tantôt un groupe de jeunes ou d'Action catholique, etc...

Il n'y a donc pas un, mais des lectionnaires :

Le lectionnaire dominical où les lectures sont réparties sur un cycle de trois ans, désignés par les lettres A, B, C. — A l'Avent 1969, commencera l'année B.

Le lectionnaire férial, où les lectures sont identiques chaque année pour le Temps de l'Avent et de Noël, le Carême et le Temps pascal. Par contre aux féries de l'année, si le texte évangélique est le même chaque année, la première lecture, soit de l'Ancien soit du Nouveau Testament, est prévue pour un cycle de deux ans. Ce lectionnaire est indépendant du lectionnaire dominical.

Comme la traduction exige du temps, le lectionnaire férial n'entrera en usage que plus tard. En France, l'on continuera d'utiliser, en tout cas pour 1970, le lectionnaire de semaine que nous connaissons bien depuis 1966.

Le lectionnaire sanctoral, pour les solennités, les fêtes et quelques mémoires.

Le lectionnaire du Rituel, pour le baptême, la confirmation, l'ordination des Evêques, des prêtres et des diacres, le mariage et les funérailles...

Les lectionnaires votifs. Des lectures sont prévues pour différentes circonstances de la vie de l'Eglise, par exemple messe pour l'unité, la paix, les camps de jeunes, pèlerinages, etc...

Le lectionnaire de l'Office divin.

Ainsi, peut-on espérer que la « Parole de salut éveillera la foi dans le cœur des non-chrétiens et la nourrira dans le cœur des chrétiens pourvu que les prêtres, ministres de la Parole, ne se contentent pas d'exposer la Parole de Dieu de manière générale et abstraite, mais qu'ils appliquent la vérité permanente de l'Evangile aux circonstances concrètes de la vie. » (P. O. 4).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fallait-il vraiment un lectionnaire ?

Question apparemment très pertinente. Pourquoi un pasteur à l'écoute de la Parole de Dieu, attentif aux besoins de son peuple, ne pourrait-il pas choisir, dans la Bible, les passages les mieux adaptés ?

A) Soyons objectifs, s'il fallait choisir 365 jours sur 365 sans se répéter, sans risquer d'oublier tel ou tel aspect du mystère du Christ, est-on si sûr que le choix serait judicieux ? Est-ce de la naïveté de songer à ceux qui ne prévoiraient qu'une fois arrivés à l'ambon ?

B) A une époque où les échanges et les rencontres se multiplient, il paraît indispensable que les chrétiens trouvent partout le même texte proclamé. Ceci n'empêche nullement que certaines latitudes, prévues d'ailleurs par les Règles liturgiques, soient données aux prêtres pour des cas particuliers.

C) Peut-on faire fi d'une longue tradition dans l'Eglise ? En lisant les homélies des Pères des premiers siècles, l'on s'aperçoit que tel texte biblique était lu à une fête ou à un Temps déterminé. Le texte d'Isaïe sur le Serviteur souffrant a toujours été lu à la fin du Carême, tout comme le Livre des Actes des Apôtres au Temps pascal.

Fidélité à la tradition ne veut pas dire stagnation. A l'expérience, l'on s'apercevra que les progrès ont été réalisés pour permettre au Peuple de Dieu de progresser dans la foi.

D) Un lectionnaire unique et cohérent doit pouvoir donner aux prêtres et aux chrétiens un fil conducteur pour leur vie spirituelle. Au lieu de se disperser, ils se sauront engagés avec l'Eglise dans une même découverte de la Parole de Dieu, qui alimentera aussi bien leur prière personnelle que leur vie liturgique.

E) Personne ne peut enseigner dans l'Eglise, sans avoir reçu « mission ». Le prêtre, ministre de la Parole, qui a pour « première fonction d'annoncer l'évangile de Dieu à tous les hommes » (P. O. 4), exerce sa mission comme coopérateur de l'évêque et donc en liaison étroite avec lui. C'est à l'évêque qu'est confiée dans l'Eglise la charge d'enseignement.

On comprend alors la raison d'être d'un lectionnaire établi et approuvé par le Pape. « De toute façon, on met plus clairement en lumière le dynamisme du mystère de salut, à partir même de la révélation divine... Tout cela est sagement ordonné, de telle manière que se développe de plus en plus chez les fidèles la faim de la Parole de Dieu ». (Constitution « Missale romanum »)

Qui a composé le lectionnaire ?

Ce n'est évidemment pas un seul homme qui pouvait entreprendre une telle tâche. Des liturgistes se sont mis d'abord à l'œuvre. Après avoir compulsé les livres liturgiques anciens ou modernes des rites latins ou orientaux, ils ont pu proposer à des exégètes une liste de références qui pourraient devenir le lectionnaire futur.

De ce premier travail est né un ouvrage d'environ 500 pages que des exégètes, des liturgistes, des catéchètes, des équipes sacerdotales, des groupes de laïcs du monde entier ont examiné. Grâce à leurs très nombreuses remarques, le premier projet a été profondément modifié.

La traduction en français a été également faite par des spécialistes et contrôlée par un grand nombre de prêtres et de laïcs très divers. Un tel travail nécessite de longs délais, si bien que les 3 années du lectionnaire dominical paraîtront l'une après l'autre. L'année B qui commence à l'Avent 1969 paraîtra à l'automne.

Comment est fait le lectionnaire dominical ?

N. B. : Nous limiterons, en effet, notre regard au lectionnaire dominical.

— Les lectures sont réparties sur un cycle de trois années, désignées par les lettres A, B, C. Seules certaines solennités et fêtes conservent les mêmes lectures tous les ans : Noël, Epiphanie, Jeudi et Vendredi-saints, etc...

— Chaque année commence au 1er dimanche de l'Avent. Le 30 novembre 1969 commencera l'année B.

— Chaque messe comporte au lectionnaire 5 éléments : 1. l'**Ancien Testament :** sauf au Temps pascal où on lit les Actes des Apôtres ; 2. le **Psaume responsorial :** 3 ou 4 strophes de versets bien choisis, avec un refrain de l'assemblée ; 3. l'**Epître** ; 4. l'**Acclamation pour l'Evangile,** avec l'alleluia sauf en Carême ; 5. l'**Evangile.**

— Dans le cours de l'année liturgique, nous remarquons :

O **Des Temps forts,** où les lectures forment un tout, en liaison avec le mystère célébré. C'est le Triduum pascal ; le Temps pascal, le Temps du Carême, le Temps de Noël et le Temps de l'Avent.

O **Le Temps « ordinaire »** qui va du Lundi qui suit le Dimanche après le 6 janvier jusqu'au Mardi gras ; puis du Lundi de Pentecôte jusqu'à l'Avent.

O Au long des dimanches, l'évangile est lu, dans l'ordre des chapitres. La lecture d'Ancien Testament et le psaume responsorial ont été choisis en fonction de l'évangile. Quant à l'épître, c'est une lecture semi-continue d'une lettre des apôtres, sans lien systématique avec les deux autres lectures.

L'usage de ces lectures.

Trois lectures sont proposées pour la messe dominicale. Mais pendant plusieurs années, faculté nous sera donnée de n'utiliser que l'une des deux premières lectures.

1°) **Les motivations.**

a) **L'Ancien Testament** ne peut être abandonné (« Dei verbum » 14 à 16). Comment comprendre l'Evangile si l'on méconnait l'Ancien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Testament ? Comment découvrir et reconnaître la continuité de l'action salvifique de Dieu dans l'histoire des hommes ? Le Nouveau Testament est édifié sur l'Ancien et le présuppose. Il est des pages importantes de l'Ancien Testament qu'un chrétien ne peut pas ignorer.

b) **Le Psaume responsorial** peut être ou redevenir une prière pour notre temps, si l'on sait y trouver la fraîcheur de la poésie. Le problème est sans doute de faire passer notre prière subjective par l'intermédiaire de formules fixées une fois pour toutes.

2°) **Savoir faire le choix qui convient.**

Choisir entre l'Ancien Testament et l'Epître demande que l'on ait une vision globale d'une période liturgique déterminée. Papillonner tantôt ci, (A. T.) tantôt là (Epître) au gré des circonstances n'est pas une solution éducative. Choisir deux lectures exige l'établissement d'un planning. Par exemple, il peut sembler meilleur à un pasteur d'assurer pendant l'été de 1970 la lecture semi-continue de l'Epître aux Ephésiens ; mais en 1973, s'il ne fait encore que 2 lectures, il veillera à ne pas oublier l'Ancien Testament qui s'harmonise avec l'évangile.

3°) **Rejeter l'idée d'une liturgie thématique.**

A vouloir centrer la liturgie sur un seul thème, on perd la richesse de la Parole de Dieu. L'homélie ne consiste pas à faire une synthèse des trois lectures. Ce serait d'ailleurs impossible au temps « ordinaire ». Dût notre esprit cartésien en souffrir, mieux vaut mettre en valeur un seul point et faire découvrir les harmonies qui apparaissent dans les autres textes de la messe.

4°) **Les avantages d'une lecture semi-continue.**

Habitués plutôt à rechercher un thème, nous sommes quelque peu décontenancés devant la perspective d'une lecture quasi-continue des évangiles et des épîtres. Et pourtant c'est peut-être le meilleur moyen pour que le message, toujours actuel, atteigne les auditeurs et les rejoigne dans leur vie.

Sans entrer dans des discussions sybillines, il sera utile de faire connaître l'auteur, le milieu pour lequel il écrit, les questions qui se posent à cette communauté chrétienne ; après quoi l'on songera à la signification de cette Parole de Dieu pour la communauté rassemblée aujourd'hui.

Respecter les lois d'une saine pédagogie ne peut que favoriser, avec l'aide de la grâce, la compréhension et l'actualisation de la Parole de Dieu.

LE LECTIONNAIRE POUR L'ANNÉE B

Du 30 novembre 1969, premier dimanche de l'Avent au 28 novembre 1970.

Fidèle à l'esprit qui a guidé la réforme du calendrier, nous regarderons successivement : 1, Le Triduum pascal. 2, Le Temps pascal. 3, Le Temps du Carême. 4, Le Temps de Noël. 5, Le Temps de l'Avent. 6, Le Temps per annum.

N. B. : N'oublions pas que pour chacun de ces Temps liturgiques, les 3 années se complètent. L'année prochaine et dans 2 ans, nous aurons, grâce à d'autres textes, les aspects du mystère qui peuvent nous paraître manquer cette année.

1 — Le Triduum pascal

« Le Triduum pascal de la Passion et de la Résurrection du Seigneur commence avec la messe du soir le Jeudi saint, la vigile pascale constitue son centre et il se termine avec les Vêpres du dimanche de Pâques. » (Calendrier 19).

Les lectures sont identiques, tous les ans, sauf l'évangile de la Vigile.

— **Jeudi-saint :** Après l'évocation du premier repas pascal des Hébreux (L. 1) et le rappel de l'institution de l'Eucharistie (L. 2), nous voyons Jésus donner l'exemple de l'amour et du service fraternels. (Evangile du lavement des pieds).

— **Vendredi-saint :** Le serviteur souffrant (L. 1), c'est le Christ, victime et grand-prêtre (L. 2) qui nous sauve par sa Passion (Passion selon saint Jean).

— **La vigile pascale :** Parmi les 7 lectures d'Ancien Testament proposées, on doit en lire au moins deux ; l'une d'entre elles est obligatoire : la traversée de la mer rouge (L. 3).

L. 1 : La création du monde.
L. 2 : Le sacrifice d'Isaac.
L. 3 : La traversée de la mer rouge.
L. 4 : L'amour de Dieu pour son peuple.
L. 5 : Le mystère de l'eau et de la Parole.
L. 6 : Exhortation à la vraie sagesse.
L. 7 : Le cœur nouveau.

L'épître évoque le mystère du baptême ; l'évangile de Marc nous rapporte le fait du tombeau vide et le message de l'ange aux femmes.

— **Le dimanche de la Résurrection :** la 1re lecture est toujours empruntée au Livre des Actes (Pierre annonce la résurrection aux païens) ; un choix est possible, tant pour l'épître (le sens et le goût des réalités divines ou le chrétien, pâte nouvelle) que pour l'évangile : le tombeau vide (Marc ou Jean) et, le soir, la rencontre d'Emmaüs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2 — Le Temps pascal

« Les 50 jours à partir du dimanche de la Résurrection jusqu'à celui de la Pentecôte sont... célébrés dans la joie et l'exultation comme si c'était un jour de fête unique, ou mieux un « grand dimanche » (Cal. 22). Les dimanches de cette période sont considérés comme des dimanches de Pâques et, après le dimanche de la Résurrection on les désigne par IIe, IIIe, etc... dimanches de Pâques. Le dimanche de la Pentecôte clôt cette sainte période de 50 jours » (Cal. 23).

Evangile. Les dimanches 2 et 3, on lit l'appartion aux disciples et à Thomas (2) puis aux apôtres réunis à Jérusalem (3). Le dimanche 4 est celui du Bon Pasteur. Les dimanches 5, 6, 7 : on lit le Discours après la Cène.

La 1re lecture est tirée du Livre des Actes des Apôtres. Dimanche 2 : La première communauté chrétienne. Dimanche 3 : Christ est ressuscité. Dimanche 4 : C'est par le nom de Jésus que nous sommes sauvés. Dimanche 5 : Saul, après avoir vu Jésus, vient à Jérusalem. Dimanche 6 : Les païens, eux aussi, sont appelés au baptême. Dimanche 7 : L'élection de Matthias.

Epître : c'est la lecture semi-continue de la première épître de saint Jean.

Ascension : La lecture 1 (récit de l'ascension) et la lecture 2 (la Seigneurie du Christ) sont les mêmes chaque année. L'évangile est cette année la finale de Marc.

Pentecôte : 4 textes d'Ancien Testament sont proposés pour une liturgie de la Parole plus simple : La Tour de Babel. La vision des ossements desséchés. L'effusion de l'Esprit. L'Alliance de Dieu avec son peuple.

Messe de la Vigile, le soir. L. 1 : L'un des textes d'Ancien Testament ci-dessus. L. 2 : L'Esprit nous apprend à prier. Evangile : Promesse de l'eau vive.

Messe du jour. Après le récit de l'événement dans les Actes (L. 1), l'épître évoque l'action de l'Esprit dans l'Eglise. L'évangile de Jean rappelle le don de l'esprit aux apôtres par le Christ ressuscité.

3 — Le Temps du Carême

« Le Temps du Carême va du mercredi des Cendres à la messe du Jeudi-saint exclusivement (Cal. 28). On appelle les dimanches de ce temps : I, II, III, IV, V de Carême. Le VIe dimanche avec lequel commence la Semaine Sainte s'appelle « Dimanche des Rameaux et de la Passion du Seigneur » (Cal. 30). Le Temps du Carême est ordonné à la préparation de la célébration de Pâques ; la liturgie du Carême dispose en effet les catéchumènes, par les divers degrés de l'initiation chrétienne, et les fidèles, par la commémoration du baptême et par la pénitence, à célébrer le mystère pascal » (Cal. 27).

Evangile : Les évangiles de l'année B nous orientent vers le mystère de la mort et de la glorification du Seigneur. Dimanche 1 : Mc = Tentation de Jésus au désert et annonce de la Bonne Nouvelle. Dimanche 2 : Mc = La transfiguration. Dimanche 3 : Jn = Le Temple de Jérusalem et le Christ. Dimanche 4 : Jn = Dieu envoie son Fils dans le monde pour sauver le monde. Dimanche 5 : Jn = Jésus annonce sa glorification par sa mort. (On peut aussi reprendre, surtout s'il y a des catéchumènes, les évangiles de l'Année A : Samaritaine, Aveuglené, Lazare). Rameaux : Entrée messianique de Jésus à Jérusalem (Mc ou Jn) et Passion selon saint Marc.

Ancien Testament : Les lectures d'Ancien Testament évoquent des étapes fondamentales de l'histoire du salut. Dimanche 1 : Par Noé, Dieu fait alliance avec les hommes. Dimanche 2 : Le sacrifice d'Isaac. Dimanche 3 : Le décalogue. Dimanche 4 : La destruction du Temple de Jérusalem et la déportation à Babylone. Dimanche 5 : La nouvelle Alliance. Rameaux : Le serviteur souffrant.

Epître : Chacune des épîtres a été choisie en fonction des deux autres textes de chaque dimanche pour les éclairer.

4 — Le Temps de Noël

« Le Temps de Noël va des premières Vêpres de Noël jusqu'au dimanche après le 6 janvier inclusivement » (Cal. 33). La fête de Noël a son octave propre (Cal. 35).

Les textes, identiques chaque année, sont orientés vers la nativité du Seigneur et ses premières manifestations.

Vigile : On peut lire les péricopes d'Ancien Testament, prévues pour les dimanches de l'Avent.

Messe de la Vigile (24 décembre au soir) : L. 1 : Jérusalem va revivre. L. 2 : Résumant l'Histoire sainte, Paul annonce un sauveur. Evangile : Généalogie de Jésus et sa conception virginale.

La solennité de Noël : « Le jour de Noël, on peut, selon l'antique tradition romaine, célébrer trois messes » (Cal. 34). Minuit : L. 1 = Une lumière a resplendi. L. 2 = Le salut est manifesté en Jésus-Christ. Evangile = La naissance de Jésus. — Aurore : L. 1 = Peuple de Dieu, voici ton Sauveur qui vient. L. 2 = Dieu nous a sauvés par Jésus-Christ. Evangile = Les Bergers à Bethléem. — Jour : L. 1 = Joie pour le salut qui vient de Dieu. L. 2 = La grandeur du Fils de Dieu, fait chair. Evangile = Le Verbe s'est fait chair.

N. B. : Cependant les textes ne sont pas liés aux heures. On peut, par exemple, lire le jour les textes de minuit.

Dimanche dans l'octave : La Sainte Famille (28 décembre). L. 1 : Devoir envers les parents. L. 2 : Le support mutuel. Evangile : Jésus au Temple de Jérusalem.

1er janvier : Solennité de sainte Marie Mère de Dieu. L. 1 : La bénédiction de Dieu. L. 2 : Le Christ est né d'une femme. Evangile : Les Bergers à Bethléem.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Epiphanie, dimanche après le jour de l'an (4 janvier). L. 1 : La lumière a brillé sur tous les peuples. L. 2 : Le salut est pour tous. Evangile : Visite des Mages.

Baptême du Seigneur, dimanche 11 janvier. L. 1 : Le Serviteur de Yaweh qui sauve. L. 2 : Le Sauveur Jésus qui sauve. Evangile : Le Baptême de Jésus (Marc).

5 — Le Temps de l'Avent

« Le Temps de l'Avent a une double caractéristique : c'est à la fois le temps de préparation aux solennités de Noël où l'on commémore le premier avènement du Fils de Dieu parmi les hommes et un temps où, par ce souvenir, les âmes sont tournées vers l'attente du second avènement du Christ à la fin des temps » (Cal. 39).

1er Dimanche : L. 1 = Que vienne le Rédempteur. L. 2 = Nous attendons la Révélation du Christ. Evangile = Veillons pour ne pas être surpris.

2e Dimanche : L. 1 = Le Seigneur vient. L. 2 = Le jour du Seigneur vient comme un voleur. Evangile = Jean-Baptiste annonce le Seigneur qui vient.

3e Dimanche : L. 1 = L'Esprit nous envoie vers les pauvres proclamer la joie. L. 2 = Dans la joie, gardons-nous pour l'Avènement du Seigneur. Evangile = Jean-Baptiste annonce que le Seigneur vient et rend témoignage à Jésus.

4e **Dimanche :** L. 1 = L'oint du Seigneur est de la famille de David. L. 2 = Doxologie au Christ manifesté par les Ecritures. Evangile = L'annonciation.

6 — Le Temps « ordinaire »

Dans le Temps « ordinaire », il s'agit des 33 ou 34 semaines de l'année liturgique où l'on ne célèbre aucun aspect particulier du mystère du Christ. On ne parlera donc plus de dimanches après l'Epiphanie, du Temps de la Septuagésime, ni de dimanches après la Pentecôte. Ce n'est pas seulement un changement d'appellation. La liturgie de la Parole y revêt un autre aspect, auquel il faut prêter une grande attention. Ce Temps commence, en 1970, le Lundi 12 janvier et s'arrête le Mardi gras 10 février. On a pendant cette période les 2e, 3e, 4e, 5e dimanches ordinaires. Après la Pentecôte le Temps « ordinaire » recommence le Lundi 18 mai. (Il n'y a plus d'octave de la Pentecôte) ; mais on célèbre le
24 mai la fête de la Trinité, L. 1 : Le Dieu puissant et proche ; L. 2 : L'Esprit de Jésus nous fait crier Père ; Evangile : Baptisés au nom du Père et du Fils et du saint Esprit ;
et le 31 mai, la fête du Saint Sacrement, désormais fixée au dimanche pour la France, L. 1 : L'alliance par le sang. L. 2 : Le sang du Christ, sacrifice de la Nouvelle Alliance. Evangile : Institution de l'Eucharistie.

On reprend donc pour les dimanches, le temps « ordinaire » du 7 juin au 22 novembre avec les dimanches 10 à 34. Ce ne sont jamais les derniers qui sautent, mais ceux qui tombent au moment de la coupure.

Les deux dernières semaines sont eschatologiques. C'est dans cet esprit qu'on a fixé, au dernier dimanche, la solennité du Christ, Roi de l'Univers. L. 1 : Le Fils de l'Homme règne sur l'Unité. L. 2 : Le Retour du Christ. Evangile : Es-tu le Roi des Juifs ?

Donnons maintenant la présentation d'ensemble des lectures de ce Temps « ordinaire ».

A. **Evangile**

On lit chaque année les pages les plus importantes de l'un des évangiles synoptiques, dans l'ordre des chapitres. Ceci permettra de donner aux chrétiens la doctrine propre à chaque évangéliste sur le Mystère du Christ. D'autre part, une telle initiative s'inscrit dans une bonne pédagogie : poursuivre la lecture d'un même auteur après avoir cherché quel est cet auteur ? Pour qui a-t-il écrit ? Quelle est la communauté qui a vécu cette expérience de foi au Christ-ressuscité ? Etc...

En 1970, année B, on lit l'évangile de Marc. En janvier et février, chap. 1 : Les débuts du ministère de Jésus en Galilée. En juin et juillet, chap. 3 à 6 : La suite du ministère en Galilée. En août, on interrompt la lecture de St Marc. Cet évangile étant plus court que les autres, on complète avec l'évangile de Jean. Quand arrive dans Marc le récit de la multiplication des pains, on lit pendant cinq dimanches le chap. 6 de St Jean, sur le Pain de vie. En septembre, octobre et novembre, on continue la lecture de Marc, chap. 7 à 12 : Voyages de Jésus, hors de la Galilée et ministère de Jésus à Jérusalem.

B. **Epître**

Au lieu d'une lecture thématique souhaitée par certains, on a opté pour la lecture semi-continue des écrits apostoliques. Il faut donc admettre ce principe au point de départ pour ne pas se fourvoyer dans une gymnastique laborieuse et inutile, en voulant à tout prix faire concorder les trois textes bibliques d'un même dimanche.

L'année B, on lit les lettres aux Corinthiens, aux Ephésiens, aux Hébreux et la lettre de Jacques.

— En janvier et février, on lit la 1re aux Corinthiens, chap. 6 à 9 (d'autres chapitres sont lus les autres années) : Le Corps est pour le Seigneur ; La figure de ce monde passe ; La chasteté pour le Royaume ; L'Apôtre est tout à tous.

— En juin, la 2e aux Corinthiens : Nous croyons, c'est pourquoi nous parlons ; Nous cheminons dans la foi, sûrs du Seigneur ; Nous sommes témoins de la vie du Christ ; Apprenons à partager avec ceux qui sont dans le besoin ; A l'apôtre, suffit la grâce du Seigneur.

— En juillet-août, on lit la lettre aux Ephésiens : Le plan divin de salut ; Dieu réconcilie les hommes avec lui et entre eux ; Appel à l'unité ; La vie nouvelle dans le Christ ; Préceptes de vie ; Le couple chrétien, image de l'amour du Christ.

Archives diocés e Quimper et Léon

— En septembre, on lit l'épître de Jacques : La vraie dévotion ; Le respect dû aux pauvres ; La foi et les œuvres ; Pas de discordes ; Malheur aux riches.

— En octobre et novembre, on lit la lettre aux Hébreux, ch. 2 à 10 : Le Christ réalise la rédemption ; Le Christ est la Parole vivante de Dieu ; Le Christ est prêtre, compatissant ; Le sacerdoce éternel du Christ ; La nouvelle alliance en son Sang ; Efficacité du sacrifice du Christ.

C. Ancien Testament

La lecture de l'Ancien Testament est ordinairement en relation avec l'évangile et le Psaume responsorial. Peut-être aura-t-il difficulté à passer d'un livre à un autre, mais l'éclairage surgira dans la relation avec l'évangile et le psaume. Les notices du Lectionnaire aideront, pour chaque dimanche, à repérer le lien entre ces textes.

De toute manière, l'on ne peut admettre que des chrétiens ignorent les plus belles pages de l'Ancien Testament. Omttre à tout jamais, dans la célébration liturgique, le récit des merveilles de Dieu pour son Peuple serait grave pour la foi. Ceci a été écrit pour notre instruction. Un peuple qui n'a pas d'histoire, ou un peuple qui ne sait pas relire son histoire, n'est pas un peuple.

CONCLUSION

Peut-être certains seront-ils inquiets devant ce renouveau. Les chrétiens sont loin d'être tous avides d'entendre, de savourer la Parole de Dieu. Les prêtres n'y sont pas toujours préparés. Il sera indispensable de prévoir des éléments pour le travail, la culture personnelle, la prière, l'homélie.

Le Concile, d'ailleurs, rappelle aux prêtres leur mission : « C'est la même Parole de l'Ecriture qui nourrit le ministère de la Parole, autrement dit, la prédication pastorale, la catéchèse et toute l'instruction chrétienne, dans laquelle il faut que l'homélie liturgique ait une place privilégiée » (Dei Verbum 24).

Les progrès constants dans le renouveau culturel et intellectuel favoriseront la pénétration du message. N'est-ce pas dans le dialogue, la recherche au sein d'une communauté ouverte et accueillante que se situe tout effort pastoral ?

La Parole de Dieu est semence de vie !

AR PEVAR AVIEL [1]

Premier volume d'une série qui doit nous donner toute la Bible en breton, la traduction des Evangiles, « *Ar pevar Aviel* », a paru cet été. Cette publication répond à un besoin actuel, non seulement en vue de l'usage liturgique, mais aussi pour la nourriture spirituelle des bretonnants d'aujourd'hui et de demain.

C'est un fait que, jusqu'à présent, on ne trouve aisément le texte intégral des Evangiles que dans la version protestante faite, à la fin du XIX[e] siècle, par le pasteur G. Le Coat, de Trémel. Les catholiques bretonnants ont été nourris de l'Evangile, soit dans les lectures dominicales (*Leor Oferenn* et commentaires de *Aviel ar Zul*), soit dans des livres rassemblant les quatre Evangiles en un seul : traductions souvent excellentes, mais non complètes. En notre temps de renouveau biblique et liturgique, ces travaux ont besoin d'être revus et complétés.

La présente traduction n'est pas l'œuvre d'un jour. Il y a plus de vingt ans que *Maodez Glanndour* — nom littéraire de M. l'abbé Le Floc'h, recteur de Louannec — l'a amorcée, publiant d'abord séparément chacun des Evangiles : Mathieu en 1952, Jean en 1954, Marc en 1958, Luc en 1964.

Ce n'est pas non plus l'œuvre d'un seul homme, mais d'une équipe, « labour a-stroll ». Maodez Glanndour, dans son *Raklavar,* ou préambule, indique quelle part revient à chacun de ses collaborateurs. Il n'en reste pas moins qu'il a lui-même une part capitale et décisive, non seulement comme maître de l'œuvre, mais aussi comme responsable des choix définitifs. Il le dit discrètement, mais nettement, dans ce même préambule, tout en attestant un souci extrême d'exactitude et de fidélité : « *Un adreizhadur didruez a oa d'ober d'hon embannadurioù kentañ, hag ur wech c'hoazh em eus adlennet ar vammskridenn c'hresianek.* »

Ainsi le lecteur est-il éclairé sur l'objectif visé par le traducteur : en un breton qui veut rester assez simple — « eeun awalc'h » —, rendre exactement et fidèlement le texte original (non pas toutefois le manuscrit primitif, « ar vammskridenn », comme il le dit dans la phrase qu'on vient de lire). Dans des déclarations aux journalistes (*Bretagne-Dimanche, Le Télégramme*), Maodez Glanndour a particulièrement insisté sur les avantages de cette fidélité : « *J'ai voulu, en traduisant le texte grec en breton, respecter l'ordre des mots, la composition des phrases, car il y a un rythme, une force des compositions des images dans le texte grec, que la langue bretonne traduit mieux que le latin et le français...* »

Ayant vu comment l'auteur principal présente l'œuvre, rappelons que Maodez Glanndour occupe, depuis trente ans, une place éminente dans le mouvement littéraire breton, surtout par des œuvres poétiques, mais

(1) Un volume de 270 pages in-8 aux éditions « Al Liam ». Prix : 18 fr. S'adresser à Mlle Queillé, 47, rue Notre-Dame, 22 - Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aussi par des études de philosophie, de théologie et de spiritualité. Il a d'autant plus de mérite à composer ses œuvres en breton qu'il n'a appris la langue qu'au Séminaire. Autant qu'un mérite, c'est là un handicap, plus facile à surmonter quand il s'agit d'écrire des compositions neuves et personnelles que pour entreprendre une traduction.

Il nous faut donc examiner cette traduction très objectivement, non pour y dénicher quelques menues faiblesses, mais pour nous assurer de la double fidélité inhérente à toute bonne traduction, à savoir par rapport au texte original et par rapport aux destinataires de la traduction.

En effet, nous nous référons ici à la charte des traducteurs de textes liturgiques, constituée par l'Instruction du *Consilium* du 25 janvier 1969. Elles rappelle cette vérité de bon sens que le traducteur a pour mission, bien entendu, d'exprimer dans une autre langue le contenu littéral et les idées du texte original, mais doit le faire de façon à communiquer fidèlement à un peuple donné, et dans sa propre langue, ce que l'auteur, par le texte original, a voulu communiquer à un autre peuple dans une autre langue. Ce qui prime, en cas de difficulté ou de « conflit », ce n'est donc pas l'exactitude formelle ou littérale, mais l'*exigence vitale de communication du message* — « *eu-angelion* » —. Le message des évangélistes doit donc être assimilé profondément et repensé par le traducteur, pour recevoir une forme nouvelle et heureuse dans la langue des destinataires.

Ici, la langue des destinataires est le breton, avec son génie propre, sa richesse et parfois ses limites. Evoquer ces « limites » est certainement moins embarrassant pour le traducteur breton que pour l'eskimo ou pour le bantou, qui, pourtant, ont aussi à communiquer le même message. Le lecteur, et à plus fort raison l'auditeur, de la version bretonne, doit trouver un texte exact et compréhensible, dans un style aisé et coulant. Le meilleur moyen d'en juger n'est pas de lire seulement des yeux, mais à haute voix, en articulant et en écoutant.

⁂

Or, à cette épreuve, le livre des « *Pevar Aviel* » résiste mal. Ce n'est pas faute de contenir nombre de passages d'excellente venue, car ce serait impensable. Mais il y a une impression globale qui se dégage vite et qu'un confrère nous confiait en ces termes : « *N''eus ket a réd gand e yéz.* » D'autres ont vite remarqué des emplois de mots bretons à contresens, des locutions décalquées du français, etc.

Pour vérifier la réalité de ces griefs, tout en évitant de prolonger inutilement une besogne négative et pénible, nous avons tout simplement pris le début du livre, la première partie de saint Mathieu. De cet examen, qui n'a pas cherché à vérifier tous les détails (2), nous livrons ici quelques résultats. Leur accumulation en si peu de pages surprendra.

(2) Pour éviter de commetre à notre tour des bévues — car peu de bretonnants savent personnellement la portée de tous les mots — nous avons consulté d'autres bretonnants, et aussi les meilleurs dictionnaires, qui sot ceux du siècle dernier, à savoir Le Gonidec et Troude, particulièrement précieux parce qu'ils indiquent les nuances du sens des mots et de leurs emplois.

MAT. 1/2-16 : « *Abraham a c'hanas Izaak...* »

Ce verbe revient 42 fois, on le sait. Le breton classique a un verbe pour la génération par le père : *engehenta,* un autre pour la génération par la mère : *genel,* radical *gan-*. Ce dernier, dont le sens précis est : mettre au monde, ne s'emploie que pour la mère, comme ont soin de le noter Le Gonidec et Troude. Cette précision essentielle est omise par Vallée et par les lexiques dérivés de lui. Elle est bien sentie des bretonnants, mais a échappé à notre traducteur. D'où la catastrophe.

MAT. 1/18 : « *Mari e vamm... en em gavas dougerez.* »

A première vue, ce passage est bon, d'autant plus qu'une note explique que les fiançailles étaient, chez les Juifs, un vrai mariage. Comment Maodez Glanndour ne s'est-il pas avisé que les Bretons avaient exactement le même usage, ancré à tel point que, malgré des siècles de droit canonique romain, subsiste la distinction entre « dimezi » et « eured » ? La Vierge n'était donc pas « prometet e dimezi », mais bien « dimezet ».

Dans la même ligne, il y a une autre erreur, avec ce verbe réfléchi *en em gavas,* qui n'est nullement la traduction du grec, mais un décalque du français « se trouva ». Pareille influence du français se rencontre à tout coup dans « *Ar pevar Aviel* », sans doute des centaines de fois. Nous n'ignorons pas que, dans certains cas, cela a passé dans le breton parlé, par exemple : *en em lakaad, en em denna, en em ziskouez ;* et il y a de fait, dans ces cas, une certaine action du sujet sur lui-même. Mais combien d'autres sont nettement abusifs, tels : *en em laouennaad, en em zonjal, en em houlenn, en em guzulia, en em garga,* ou cette perle d'élégance : *ra en em zinac'ho.*

A la même rubrique de l'influence du français, notons d'un mot l'emploi constant de la conjonction « *evelma* » au sens temporel, alors qu'elle a seulement le sens comparatif.

MAT. 1/20 : « *pa 'n em ziskouezas dezañ un ael eus an Aotrou.* »

Ce verbe réfléchi est un de ceux qui peuvent être tolérés, pour la raison dite ci-dessus. On a cependant, bien souvent, mieux et plus simple avec « a baras dirazañ » ou, en inversant : « eñ a welas eun êl ».

Une autre remarque est plus importante, touchant la préposition qui introduit le complément d'un nom indéterminé. On dira : *eun dén euz va zi, eur mab d'ar roue,* mais ici : *eun êl a-berz an Aotrou.*

Après ce chap. I, qui nous a trop donné (et nous en passons), bornons-nous à des prélèvements plus espacés :

a) Le verbe « *toucher* » est uniformément traduit par *steki,* stoket, dont le sens est ainsi précisé par Le Gonidec : « heurter, frapper, choquer, frapper fortement ». Dans la guérison d'un aveugle, cela nous donne une thérapeutique de choc : « Jezuz a stokas ouz e zaoulagad ».

b) Avec « *ar bal-wenterez* » de Mat. 3/12, nous avons un mot composé mal formé. La pelle à vanner — car c'est d'elle qu'il s'agit — se dira « ar bal-wenta » en Léon et Trégor, « ar bal-niza » (ou : -nïa) en Cornouaille et en Vannes. Ce principe de formation des mots composés est élémentaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c) Un *manque d'homogénéité* se remarque à travers le livre sur plusieurs points. Ainsi, dans le *Pater* de Mat. 6/9-13, on dit au Père « c'hwi », tandis que dans Luc 11/2-4, c'est le « te ». Ainsi encore, l'auteur flotte entre les formes « *i* » ou « *int* » du pronom sujet pluriel. Pour le verbe « demander à », au sens de poser une question, ce sera tantôt « goulenn ouz », ce qui est la nuance exacte, tantôt « goulenn digant ».

d) Les *constructions heurtées* abondent. Citons seulement Mat. 8/16 : « hag an holl dud klañv e pareas anezho ». Comme si la souplesse de la syntaxe bretonne n'avait pas de règles...

e) Le verset suivant, **Mat. 8/17**, est proprement incroyable : *Kemeret en deus hor mac'hagnou warnañ e-unan, hag en em garget gant hor c'hleñvedoù* ». Derrière ce breton transparaît, non pas le grec, mais le français, mal compris de surcroît : « Il a pris sur lui nos infirmités et s'est chargé de nos maladies ». Erreur que de prendre le mot « infirmités » au sens physique ; erreur pire encore pour le verbe « s'est chargé » !

f) A la multiplication des pains, Mat. 15/55, « *gourc'hemenn a reas dezo mont en o gourvez* », un bretonnant se représentera un curieux tableau avec tous ces gens allongés, vautrés sur le sol. Tout ce passage est d'ailleurs émaillé de fautes.

g) Le « Tu es Petrus » de Mat. 16/18 est traduit : « *Te eo Maen* ». Nous savons, hélas ! que, sur ce point de la construction avec « *eo* », forme de la conjugaison personnelle de « *beza* », Maodez Glanndour s'estime plus fort que tous les grammairiens. Il est pourtant clair qu'ici deux tournures seulement sont possibles : soit « *Te 'zo Maen* » (conjugaison impersonnelle, le sujet étant exprimé devant le verbe), soit « *Maen out* » (conjugaison personnelle) ou, selon la version protestante : « Me 'lavar dit penaos out Maen ».

⁂

Ce serait un jeu attristant de continuer cette chasse aux erreurs et aux bévues. Nous ne voulons pas enlever à Maodez Glanndour son prestige de grand poète et nous souhaitons qu'il produise encore de belles œuvres. Mais n'a-t-il pas fait la preuve que le « métier » ou le « charisme » de traducteur n'est pas le sien ? L'impulsion qu'il a donnée à l'entreprise de la version bretonne de la Bible doit cependant être maintenue, et c'est ce travail constructif qui demande nos soins.

P.-J. NÉDÉLEC.

● *LE CENTRE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DE LANDERNEAU* annonce sa prochaine session :
— les cinq vendredis *du 7 novembre au 5 décembre,*
— à l'Aumônerie du Lycée.

● Paroisse de Plabennec achèterait chaises d'église (une centaine). Ecrire ou téléphoner.

La Bible en parution hebdomadaire

Les Encyclopédies à parution hebdomadaire connaissent aujourd'hui un grand succès. Si les grands dictionnaires peuvent ainsi devenir populaires, dans des présentations exceptionnelles, pourquoi le Message de la Bible ne serait-il pas également rendu accessible à tous avec ce double avantage de qualité dans la présentation et d'initiation progressive au langage biblique ?

L'aventure a tenté simultanément deux groupes d'édition.

● D'abord celui qui édite *Femmes d'aujourd'hui* et qui propose *EN CE TEMPS LA, LA BIBLE.* André Frossard dirige cette parution avec la collaboration de plusieurs exégètes, dont le Père Dheilly. Version française établie avec Noël Bompois d'après la plus récente édition de la Vulgate. Les parutions commenceront dès octobre au rythme hebdomadaire, prix 2,90 F. Vente dans les kiosques ou abonnement.

● Un second groupe d'édition propose *AUJOURD'HUI LA BIBLE : JOURNAL DE LA VIE.* Réalisation du *Centre national d'enseignement religieux* avec la traduction de Pierre de Beaumont dont l'originalité est d'utiliser une langue très simple (cf. les brochures déjà parues aux éditions Mame). Le n° 1 paraîtra le 1er novembre avec un éditorial de Mgr Gand, évêque de Lille, et la collaboration de Gilles Besquet, René Berthier, Etienne Charpentier, Jean Puyo. La parution ne prendra le rythme hebdomadaire qu'avec le n° 4 en février. Prix 3 F.

Quelle différence d'esprit entre les deux éditions ? La première, qui dispose de la solide assise d'une puissante société d'édition, semble soucieuse d'expliquer le plus clairement possible les textes sacrés en les situant dans leur contexte historique : « *en ce temps-là,* la Bible »... La seconde semble avoir pour souci primordial d'actualiser le message de la Bible pour la vie de l'homme d'aujourd'hui : « *aujourd'hui,* la Bible »...

Sans nier l'intérêt et l'apport de la première, nous trouvons la seconde perspective plus « chrétienne » et plus proche de ce qu'est pour un baptisé la Parole de Dieu ; voici comment les promoteurs d'*AUJOURD'HUI LA BIBLE : JOURNAL DE LA VIE* se présentent :

Nous sommes constamment sollicités de présenter de façon simple et sérieuse, en utilisant les techniques actuelles de publication, la Parole de Dieu à un vaste public qui demande en quoi elle n'est pas quelque chose de lointain, pour un temps passé, mais une parole à vivre aujourd'hui.

Ceci a amené une équipe de laïcs, d'exégètes et de catéchètes à réaliser une encyclopédie biblique sur trois années. Elle commencera à paraître au mois de novembre (mensuelle pour les trois premiers numéros, hebdomadaire à partir de février).

Chaque numéro sera polychrome (quatre couleurs, nombreux documents : cartes, photos, reproductions, tableaux...) et comportera 6 pages de commentaires exégétiques, 8 pages de textes bibliques, 6 pages de prolongement pour l'homme d'aujourd'hui ; 2 pages seront consacrées à des rubriques diverses (notamment la liturgie).

Cette publication pourra s'avérer très utile pour la catéchèse et l'homélie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Kéréon — QUIMPER
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES - LINGE - COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - LANDIVISIAU - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère
Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Brunt, BREST - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Journée du Secours Catholique
Cause de béatification de Jean XXIII
Mois sacerdotaux 1970
Direction de l'Enseignement religieux
Direction de l'Enseignement catholique
Préparation au Mariage
Registres paroissiaux
Journée et semaine de la Paix
Décès de MM. J. Géléoc et J.-M. Guillou

Conseil presbytéral : session d'octobre
Allocution de Monseigneur l'Evêque
Compte-rendu de la session

A propos du Grand Séminaire
Les vocations de 18 à 25 ans

Quelques notes liturgiques
Nouvelles et lectures

N° 4 211 (84e année) — 14 novembre 1969

Archives diocésaines Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : **SAINT-BRIEUC** - Rue Ampère (Zone industrielle) - **Tél. 33.09.10**

A votre service
tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - **MORLAIX** **B. P. 75**

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET SURGELÉS

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— coordonnateur du secteur de Mission Ouvrière à Brest, **M. Yves Marzin,** curé-doyen de Saint-Marc ;

— au service pastoral du doyenné de Kerlouan et recteur de Plounéour-Trez, en remplacement de **M. Thénénan Guivarch,** démissionnaire, **M. Jean Congar,** recteur de Beuzec-Cap-Sizun ;

— au service pastoral du doyenné de Pont-Croix et recteur de Beuzec-Cap-Sizun, **M. Emmanuel Jégou,** recteur de Berrien ;

— administrateur de Berrien, **M. Vincent Daniélou,** curé-doyen de Huelgoat ; les vicaires de Huelgoat ont les pouvoirs de vicaire pour la paroisse de Berrien.

JOURNÉE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

Dimanche 16 novembre sera pour toute la France **la journée de Secours Catholique.** Pourquoi cette journée ?

Tout d'abord nous avons toujours à prendre, ou reprendre, conscience que la chairté est une exigence de toute notre vie. Les pauvres sont partout au milieu de nous.

Nous sommes aussi invités à remonter des misères à l'injustice, et de l'injustice à sa racine, le péché.

Nous avons à prier pour une fraternité réelle dans le monde.

Nous demandons ce jour-là aux chrétiens de faire un effort de générosité en versant leur obole au Secours Catholique Diocésain.

Le montant de la quête sera versé au Secours Catholique, 12, rue Sainte-Catherine, Quimper, C.C.P. 1256-29 - Rennes

CAUSE DE BÉATIFICATION DU PAPE JEAN XXIII

A la demande du postulateur de la cause de béatification du serviteur de Dieu Ange-Joseph Roncalli, pape sous le nom de Jean XXIII, Monseigneur l'Evêque ordonne la recherche de ses écrits. Par écrits il faut entendre non seulement les autographes, mais tous les textes dictés ou imprimés.

Ces écrits sont à déposer au Secrétariat de l'Evêché dans les deux mois. Les possesseurs de ces écrits qui désireraient conserver les originaux devront néanmoins les présenter afin qu'il en soit fait une copie authentique.

Aux termes du canon 2 033, toutes les personnes qui auraient connaissance de faits paraissant en opposition à la renommée de sainteté ou à l'authenticité des miracles sont tenues de les porter à la connaissance de l'Eglise.

Quimper, le 3 novembre 1969.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MOIS SACERDOTAUX 1970
POUR LA RÉGION APOSTOLIQUE DE L'OUEST

Les Mcis de Pastorale rurale

Ils s'adressent à tous les prêtres qui exercent leur ministère en milieu rural, sans distinction d'âge. Ils sont ouverts aussi aux Religieux et Religieuses qui œuvrent dans le milieu rural et aux laïcs qui pourraient se libérer trois semaines.

Leur but : mieux connaître les transformations du monde rural ; à partir de là, rechercher quelles sont la mission de l'Eglise (prêtres, religieux, laïcs) et les incidences sur le ministère et la vie des prêtres.

— à La Roche du Theil près de Redon (Ille-et-Vilaine) du 7 juin (soir) au 27 juin (midi),

— à La Chapelle-Montligeon (Orne) du 5 au 25 juillet.

Les Mois à « Vocation Générale »

Ils s'adressent à tous les prêtres, quel que soit leur ministère, mais en tenant compte de leur âge.

Depuis 1968 les différents Mois à Vocation générale sont prévus suivant **les tranches d'âge,** afin de permettre à l'ensemble des prêtres de participer à ces Mois.

Leur but : découvrir la mission et la vie du prêtre dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui, dans la ligne de Vatican II ; aider les prêtres à réaliser leur « reprise » personnelle en rapport avec leur expérience ; travailler ensemble à développer l'unité du presbyterium au service du Peuple de Dieu dans le respect de sa diversité et de celle des ministères.

— **Pour les prêtres de 4 à 55 ans :** à Chartres, au Grand Séminaire (Eure-et-Loire), du 26 janvier au 14 février. — Ce Mois, déjà annoncé, est organisé pour les prêtres régulièrement empêchés de participer aux Mois d'été, du fait de leur ministère, spécialement dans les régions touristiques.

— **Pour les prêtres de 35 à 45 ans :** à Arradon, « le Vincin » (Morbihan), du 3 au 29 août (avec coupure du 14 au 16 août à cause de la fête de l'Assomption).

— **Pour les prêtres au-delà de 45 ans :** à Lesneven, « La Retraite » (Finistère), du 5 au 31 juillet.

Mois sacerdotal à caractère économique et social

Ce Mois commencera le **dimanche 9 août** au soir et se terminera le **samedi 5 septembre,** au matin, à **Pontchâteau** (Le Prieuré), Loire-Atlantique.

Il s'agit là d'une expérience nouvelle, voulue par les évêques de l'Ouest, et à situer dans l'effort d'ensemble des mois sacerdotaux. Nous réalisons de mieux en mieux l'importance des questions économiques et sociales pour notre pastorale. En même temps nous savons bien que nous avons beaucoup à apprendre en ces domaines.

Ceux qui sont intéressés sont invités à s'adresser directement à M. l'abbé Paul Perrot, B.P. 417, Quimper aussi rapidement que possible. Une première liste d'inscriptions doit pouvoir être établie pour le **10 décembre.**

Inscriptions

Il est souhaitable que la participation à tous ces mois ne se réduise à une initiative simplement individuelle, mais soit faite avec l'accord et le soutien du doyenné ou du secteur.

Les inscriptions et les demandes de renseignements devront être adressées :

— pour les Mois à « Vocation générale » à M. l'abbé Paul Perrot ; Pour le Mois en hiver à Chartres, dès que possible ; pour les autres mois, dès que possible, avant le 15 février.

— pour les Mois de Pastorale rurale à M. l'abbé André Gall, avant le 28 février.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

Suite des avis concernant les réunions des responsables des catéchismes des Cours Elémentaires et des Cours préparatoires, annoncées dans la « Semaine Religieuse » du 16 octobre.

Les secteurs de Brest et des environs auront leurs réunions le jeudi 20 novembre (auxquelles sont aussi invités les prêtres des paroisses du secteur chargés des catéchismes de cet âge) et seront répartis comme suit :

— **Jeudi 20 novembre (14 h.) à l'école St-Joseph du Pilier-Rouge, Brest, 240, rue J.-Jaurès.**

les écoles de St-Joseph du Pilier-Rouge, Ch. de Foucauld, St-Marc, St-Martin, la Providence, Immaculée, et les écoles de Plougastel et Loperhet.

— **Jeudi 20 novembre (14 h.) à l'école A.-Marie Javouhey, Brest, 2, rue des Remparts**

les écoles de Recouvrance, Kerbonne, St-Pierre de Brest, et les écoles du Conquet, Plougonvelin, Plouzané, Loc-Maria-Plouzané.

— **Jeudi 20 novembre (14 h.) à l'école N.-Dame de Bonne Nouvelle, Kérinou, Brest**

les écoles St-Louis, Ste-Anne, N.-D. des Carmes, Kerstears, Bonne Nouvelle, St-Laurent, Croix-Rouge, Ker-Maria, de Brest et les écoles de l'Ile d'Ouessant et de Ille Molène.

— **Jeudi 20 novembre (17 h.) à l'école St-Yves, Le Bouguen, Brest, 20, rue Kerbloas**

les écoles St-Yves de Brest, et les écoles de Guilers, Bohars, Gouesnou, Guipavas, Tourbian, Le Relecq-Kerhuon.

N.B. — **Nous attirons à nouveau l'attention des délégués catéchétiques sur ces réunions et nous comptons sur leur présence.**

Archives diocésaines Quimper et Léon

DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Formation permanente des maîtres

Voilà déjà plusieurs semaines que les groupes de travail ont été organisés dans presque tous les secteurs. Il apparaît nécessaire de faire dès à présent une mise au point pour savoir où en est le fonctionnement des groupes et pour présenter une synthèse sur le travail mathématique qui a déjà été fait.

C'est pourquoi une nouvelle série de réunions aura lieu selon le calendrier suivant :

— Secteurs de **Douarnenez** et Audierne, le jeudi 13 novembre, à **14 h.**, à l'école des Sts-Anges.

— District de **Quimperlé,** le mercredi 19 novembre, à 17 h. 30, à la Retraite.

— District de **Châteaulin,** le jeudi 20 novembre, à 14 h., à l'école St-Joseph de Pleyben.

— District de **Landerneau** et secteur de Landivisiau, le samedi 22 novembre, à 14 h., à l'école St-Julien.

— Le groupe **Quimper I,** le mercredi 26 novembre, à 17 h. 30, à l'école St-Mathieu.

— le groupe **Quimper II,** le jeudi 27 novembre, 14 h., à l'école Ste-Thérèse.

— District de **Pont-l'Abbé,** le vendredi 28 novembre, à 17 h. 30, à l'école N.-D. des Carmes.

— Secteurs de **Rosporden** et de Concarneau, le samedi 29 novembre, à 14 h.. à l'école Ste-Thérèse.

— Secteurs de **Plabennec,** le vendredi 5 décembre, à 17 h. 30, à l'école Ste-Anne.

— Secteurs de **Ploudalmézeau** et Lannilis le samedi 6 décembre, à 14 h., à l'école Ste-Anne Ploudalmézeau.

— District de **Morlaix,** le samedi 6 décembre, à 14 h., à l'école N.-D. du Mur.

— Secteur de **St-Renan,** le vendredi 12 décembre, à 17 h. 30, à l'école N.-D. de Liesse.

— District de **St-Pol,** le samedi 13 décembre, à 14 h., à l'école de la Charité.

— Le groupe de l'« Immaculée » de **Brest,** le mercredi 17 décembre, à 17 h. 30, à l'école de l'Immaculée.

— Le groupe **Brest rive droite,** le jeudi 18 décembre, à 14 h., à l'école A.-M. Javouhey.

— District de **Lesneven,** le vendredi 19 décembre, à 17 h. 30, à la Rertaite.

— **Brest St-Louis** et **Brest Foucauld,** date et lieu à préciser.

REGISTRES PAROISSIAUX

Il est urgent de faire connaître les modifications que l'on désirerait apporter aux registres paroissiaux. Ecrire **avant le 19 novembre.** Il ne sera pas tenu compte des modifications qui parviendront **après** le 20 novembre.

PRÉPARATION AU MARIAGE

Session de Fiancés

La prochaine cession de Fiancés aura lieu à **La Retraite de Lesneven du 27 novembre (19 h.) au 30 (midi).**

Pour les inscriptions et tous renseignements s'adresser à Maison de la Retraite, 10, rue de la Marne, Lesneven (Tél. 0.11).

C.P.M. de Brest.

La session de préparation au Mariage aura lieu **les 25 et 28 novembre, 2 et 5 décembre, 31, rue de Glasgow, Brest** (Foyer de l'Adoration), et non plus 40, rue Jules-Ferry.

JOURNÉE MONDIALE ET SEMAINE DE LA PAIX

« S'éduquer à la paix par la réconciliation »

Le 1er janvier sera, cette année encore, **la Journée Mondiale de la Paix.** Comme l'an dernier, cette Journée est préparée, **du 8 au 14 décembre** par **la Semaine de la Paix,** qui inscrit l'effort de paix non seulement dans la trêve du dimanche, mais aussi dans la réalité du travail quotidien.

L'ampleur des problèmes que pose l'actualité internationale aidera chacun à se sentir concerné par cette action en faveur de la paix et à lui apporter son concours le plus actif et le plus efficace.

Pax Christi met à la disposition des intéressés les documents suivants : affiche (0,50 fr.), tract (5 fr. le cent), veillée de prière (0,50 fr.), documentation sur le thème (1,25 fr.), timbres slogan (3 fr. le cent), « Journée de la Paix » (2 fr.)... Adresser les commandes à

— Paroisse Etudiante, rue Lamotte-Picquet, Brest,

— Mlle Quintin, Ecole Ste-Anne, 7, rue des Douves, Quimper,

— M. J.-P. Caroff, 5, rue Kersaint Gilly, Morlaix.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **MM. les abbés Jean Géléoc** et **Jean-Marie Guillou.**

● Jean Géléoc, né le 26 juin 1914 à Plouvien. Prêtre le 29 juin 1945. Surveillant général au collège de Lesneven. Décembre 1950, vicaire à Telgruc. Juillet 1957, vicaire au Moulin-Vert à Quimper. Juillet 1960, recteur de Saint-Cadou et administrateur de Saint-Rivoal. 1965, démissionnaire, se retire à la Maison Saint-Joseph, puis aide à Combrit. Décédé le 2 novembre 1969.

● Jean-Marie Guillou, né le 23 décembre 1880 à Esquibien. Prêtre le 23 décembre 1905. Juillet 1907, vicaire à Lanrivoaré. Mai 1911, vicaire à Arzano. Guerre 14-18. Janvier 1925, vicaire à Plounévez-

Archives diocésaines Quimper et Léon

Lochrist. Janvier 1930, recteur de Guilligomarc'h. Août 1953, démissionnaire, se retire chez son frère, recteur du Tréhou, puis à Esquibien. Avril 1964, maison de Kéraudren. Décédé le 3 novembre 1969.

JOURNÉES NATIONALES

La Campagne du Timbre antituberculeux se déroulera du 15 novembre au 15 décembre sur le thème : « Tuberculose, problème mondial ».

● *UN PEUPLE SE DRESSE* (*Luttes ouvrières mai* 1968), *par Jean-Marie Leuwers. Un volume de* 376 *pages, aux Editions Ouvrières ; prix.* 9 *fr.* — De nombreux ouvrages ont été consacrés aux événements de mai 1968. Mais la plupart, sauf quelques belles exceptions, ont ignoré l'importance décisives des luttes « ouvrières » à ce moment de l'histoire de notre peuple.

Se souvient-on aujourd'hui que neuf millions de travailleurs environ ont poursuivi pendant trois semaines et plus, une grève d'une ampleur jamais atteinte dans le passé ?

Quels sont ces hommes et ces femmes qui se sont « dressés » en mai 68 ?... qui ont fait terriblement peur à tant de français... qui ont vécu une espérance exceptionnelle pendant un mois... en même temps qu'une fraternité, une dignité, une discipline remarquable, auxquelles le gouvernement et le patronat ont rendu hommage ?... qui dans les usines, bureaux, chantiers, ont maintenu « leur » outil de travail en parfait état ?...

Quels sont donc ces hommes et femmes ? C'est bien la question qu'éclaire le présent ouvrage. Car avant de faire la sociologie, ou la philosophie de pareils événements, il faut connaître de l'intérieur dans leur souffrance, leur lucidité, leurs aspirations.

Pour y parvenir, l'auteur a patiemment collecté les récits des travailleurs de la « base » ; car eux seuls pouvaient exprimer ce qu'ils avaient vécu. Il fallait donc pouvoir interroger non pas d'abord des leaders qui élaborent une stratégie syndicale d'ensemble, mais les humbles auteurs d'un combat inégal. C'est aussi pourquoi un tel ouvrage ne pouvait être réalisé immédiatement après l'événement.

Pendant 250 pages, on voit vivre une cinquantaine d'usines en grève, on voit des hommes, responsables *avec* la masse, mener la lutte ouvrière, sur le lieu de leur travail quotidien, dans leur quartier.

Après ce récit suivent quelques chapitres de réflexions plus synthétiques où l'on découvre le point de vue original des travailleurs sur les graves questions soulevées par leur combat : la liberté du travail, le débouché politique de la lutte ouvrière, le lien de la lutte des ouvriers français avec celle des travailleurs du Tiers-Monde...

Qu'est-ce qui a fait se dresser un peuple ? Qu'est-ce qui a fait d'hommes ordinaires, un peuple en lutte ? Tel est le sens de cet ouvrage.

● Paroisse cherche un appareil AIRFLAM pour grande salle de catéchisme. Ecrire à la « S. R. » qui transmettra.

Conseil presbytéral - Session d'octobre

ALLOCUTION DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE

Mes chers confrères,

Nous nous retrouvons après quatre mois et demi pour cette cinquième session ordinaire de notre Conseil presbytéral. Suivant les statuts, c'est l'avant-dernière de ce Conseil, élu en principe pour deux ans, et qui doit, par conséquent, être réélu aux environs de Pâques.

C'est pourquoi, en vue d'assurer une réelle continuité dans notre travail, nous n'avons fait appel à aucun nouveau membre, malgré les changements de poste ou de ministère intervenus au cours des vacances, par le jeu des nominations (1). Nous ne faisons d'ailleurs que répondre au vœu que vous avez émis le 4 juin dernier. Je vous remercie d'être là ce matin.

⁂

Depuis la dernière session, j'ai, le 30 septembre dernier, **promulgué les Orientations pastorales diocésaines** que vous avez élaborées. Je l'ai fait en soulignant les **grandes articulations du document,** et en précisant **quelques points concrets** qui doivent, dans l'immédiat, en faciliter l'assimilation et la mise en pratique, le document que vous avez voté étant le texte de référence. C'est avant tout aux archidiacres et aux doyens qu'il appartient de veiller à cette mise en pratique, mais, bien conscients de l'importance de l'enjeu, vous aurez à cœur de soutenir leur action.

Je me permets de souligner que j'attache une grande importance

— **à l'assimilation des principes** qui doivent inspirer toute notre action, pour que celle-ci ne dégénère pas en simple question de frontières paroissiales à élargir ou en l'application de quelques recettes ;

— **à une réflexion à partir de la base** sur la structure des futurs secteurs et sur tout le problème pastoral afin de mieux rencontrer la vie des hommes, non seulement à partir d'études techniques, mais à partir de ce qu'ils vivent chaque jour dans leur monde de relations ;

— **à l'association des religieux et laïcs** à la réflexion des prêtres, allant si possible jusqu'à la création d'un **conseil de pastorale de secteur ;**

— à l'important problème de la **Formation permanente,** bien difficile encore à saisir dans toute son ampleur et à préciser en ses structures. Je signale d'ailleurs qu'il doit faire l'objet, en mars prochain, d'une journée d'échange lors de la session de Berder, qui

---

(1) Cependant, M. l'abbé Yves Calvarin est nommé membre à part entière, en raison de sa fonction de Directeur de l'Apostolat des Laïcs, tandis que M. l'abbé Claude Le Prat, vicaire général, perd le droit de vote.

Archives diocésaines Quimper et Léon

réunit les Evêques et Vicaires généraux de la Région apostolique. L'équipe mise en place aura du travail. On nous dira aussi comment est envisagé le financement de ce nouveau chapitre du budget diocésain.

⁂

Le rapport sur les nominations, n'ayant été voté qu'en première lecture, va revenir en discussion. Mais en attendant son vote définitif et sa promulgation, il a bien fallu faire encore des nominations.

L'une d'elles me revenait en propre, et à son sujet je vous avais consultés. Je me suis excusé près de vous de n'avoir pu suivre jusqu'au bout les indications précieuses que vous m'avez données. Sans doute, je sais que si j'avais imposé cette charge à ceux dont le nom revenait le plus souvent dans vos suggestions, ils auraient accepté ; mais les raisons qu'ils ont fait valoir m'ont paru d'un tel poids que je n'ai pas insisté et que j'ai fait appel à un plus jeune : je suis persuadé qu'il ne décevra pas la confiance que les prêtres du Léon lui ont témoignée depuis sa nomination.

Dans les autres nominations, peut-on discerner **quelques grandes lignes d'une politique** qui rejoindrait un peu les « Orientations pastorales » récemment promulguées ?

Il est évident d'abord que nous partons d'une **situation de fait : de la structure actuelle du diocèse** avec ses doyennés, ses paroisses, ses mouvements, d'une part, et de **l'état du clergé** d'autre part. Nous n'avons pas dans le ministère paroissial de prêtres très âgés — ceux qui, cette année, ont offert leur démission sont des prêtres de 66 à 72 ans pour les curés, de 60 à 67 ans pour les recteurs — ceux qui ont demandé ou accepté un transfert vers une paroisse plus petite ont de 59 à 71 ans, sauf trois cas particuliers, où des raisons personnelles ont joué.

Les pêrtres qui les ont remplacés ont, pour les doyens, de 47 à 56 ans (sauf un cas spécial : 40 ans). Quant aux **nouveaux curés** ou recteurs, mis à part Brest (40, 43, 45 ans), ils ont de 47 à 51 ans (sauf un qui en a 56).

J'ai parlé de **Brest :** il est évident que les charges pastorales et les responsabilités y sont plus lourdes que dans beaucoup d'autres secteurs, et surtout qu'elles exigent une sensibilité spéciale. C'est la raison pour laquelle les trois nouveaux responsables d'équipes paroissiales nommés à Brest ont été pris sur place. Mais cela ne veut pas signifier que Brest ne doit ni ne peut rester en symbiose avec le reste du diocèse : les prêtres brestois viennent de tous les points du diocèse, mais sauf exception il est difficile d'accéder à une importante responsabilité en cette grande ville si on n'y est pas préparé de façon assez immédiate.

Sauf ce cas particulier, cette volonté de ne pas créer de « **zones réservées** » dans le diocèse se manifeste dans la nomination des jeunes prêtres (première nomination en paroisse) : 4 au nord : 2 à Brest, 1 à Saint-Pol, 1 à Saint-Renan ; 4 au centre et au sud : 2 à Quimper, 1 à Châteaulin, 1 à Plonévez-Porzay.

L'orientation **vers la mise en route des secteurs** est signifiée sans doute par le **mode des nominations.** Je sais fort bien qu'il ne suffit pas de mettre dans la « Semaine Religieuse » : « au service pastoral de » tel secteur ou de tel doyenné pour que nos désirs deviennent réalité. C'est une indication pourtant du sens de notre travail et une invitation à entrer résolument dans cette voie.

Plus significatifs peut-être, **quelques regroupements** sous la responsabilité d'un seul chef de secteur de deux ou trois équipes paroissiales auparavant séparées : Lambézellec-Saint-Luc ; Recouvrance-Kerbonne ; Douarnenez-Ploaré-Tréboul ; Saint-Marc-Pilier-Rouge ; Ste-Claire et Ste Bernadette à Quimper.

Et dans la ligne d'une **certaine spécialisation,** le regroupement de certains vicaires, pour une prise en charge plus effective des jeunes d'un secteur déterminé : Plabennec, Plonévez-Porzay, Plouider... Et, plus avant dans la spécialisation, la mise en route discrète d'une équipe de trois jeunes prêtres au travail.

⁂

Mais il y a la manière... cette attention aux besoins dont parle la première partie du rapport au sujet des nominations. Nous ne prétendons point y avoir pleinement répondu...

— **Les archidiacres** pourront vous dire combien leur tâche devient de plus en plus compliquée.

— **Certains prêtres** ont souffert de leur déplacement ou seulement des propositions qui leur étaient faites. Plusieurs m'ont écrit à ce sujet, et je leur en suis reconnaissant, car il est possible au moins de s'expliquer.

— **Des secteurs** aussi se sont plaints soit d'avoir perdu des prêtres qui jouaient un rôle important dans l'animation pastorale, soit de n'avoir pas obtenu l'équipement qu'ils demandaient (et il faut bien prévoir que ceci se produira de plus en plus fréquemment, faute de jeunes prêtres, dans les années à venir).

Qui nous donnera quelque formule magique pour concilier les inconciliables, tout en respectant, bien sûr, **certaines données de caractère personnel** dont il ne peut être question de faire état sur la place publique. Je veux dire aussi que parfois des difficultés ont surgi à la suite de la **divulgation d'hypothèses de recherche** qu'il fallait bien explorer par des consultations, mais dont il ne nous était pas possible de faire état avant que ne fussent réalisées les conditions qui permettraient de dépasser le plan du simple projet. Malheureusement, certaines personnes consultées ont manqué de discrétion et ont été cause de profond désarroi chez des prêtres que l'on n'avait pas voulu contacter avant de savoir si le projet les concernant avait quelque chance d'être retenu. De tels faits — et il y en a eu plusieurs — ne nous encouragent pas à multiplier les consultations, que nous croyons cependant de plus en plus indispensables.

L'organisation des secteurs facilitera-t-elle les nominations à l'avenir ? Je le souhaite. Je vous demande d'apporter un grand soin à l'élaboration finale du « rapport sur les nominations » dont certaines dispositions ne manquent pas d'ambiguité.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Je vous prie d'excuser cette longue digression avec ce sujet. J'y ai été provoqué par le n° 4 du même rapport et j'ai cru qu'il était peut-être plus réaliste de le faire à partir de faits concrets et récents.

⁂

Très nombreux sont cette année encore **les prêtres partis en dehors** du diocèse pour des raisons de ministère, d'étude, de santé : dix-sept au moins :

trois sont « envoyés » au titre de « Fidei donum » au service des diocèses d'Afrique : Kinshasa, Bangui, Yaoundé ;

quatre au service de divers diocèses de France : Bourges, Corbeil, Beauvais et Soissons. Je regrette qu'il ne nous ait pas été possible d'harmoniser ces départs et de créer une véritable équipe, dans le sens où le désire la Commission pour une meilleure répartition du clergé ;

deux sont aumôniers, l'un sur le plan national (MEJ), l'autre près des étudiants de l'Université de Rennes ;

quatre autres ont demandé qu'on leur accorde une année de « recyclage théologique » (année Barreau) et **deux** autres accomplissent leur année pradosienne, selon les exigences de l'Institut auquel ils appartiennent ;

deux autres enfin, pour d'impérieuses raisons de santé, ont dû prendre une année de repos ou de semi-repos, mais nous espérons qu'ils reviendront l'an prochain reprendre leur place parmi nous.

Par contre, nous enregistrons avec joie le retour de plusieurs prêtres « Fidei donum » et de plusieurs étudiants, jeunes ou moins jeunes, riches d'une expérience ou d'une science qui seront utiles dans les équipes où ils sont insérés.

⁂

Mais il faut nous mettre au travail.

Le plat de résistance de cette session sera le **rapport de la sous-commission scolaire et universitaire sur la prise en charge pastorale des jeunes de l'Enseignement public.** A propos du riche et volumineux rapport qu'elle nous a fourni, j'exprimerai :

— **un regret :** celui de n'avoir pas reçu assez longtemps à l'avance l'intégralité du rapport, ce qui risque de retarder notre travail ;

— **une crainte :** celle d'un enlisement en discussions théoriques, soit entre enseignement public et enseignement catholique, soit entre aumôneries d'enseignement et mouvements de jeunes ;

— **un souhait :** celui que nous puissions aboutir, malgré d'inévitables divergences de vues, à des conclusions opérationnelles, qui tiennent compte des possibilités concrètes du diocèse en ce moment.

Il nous faudra aussi étudier et préciser le **Statut de la future commission du clergé,** en vue des élections prévues pour la fin du second trimestre. Sans oublier qu'il sera nécessaire de revoir également avant cette date la loi électorale de notre Conseil presbytéral.

Au programme encore quelques informations possibles : sur une enquête de la sous-commission des Finances ; sur les séminaires ; sur les retraites et récollections ; sur la préparation de l'Assemblée prochaine évêques-prêtres à Lourdes.

Programme très chargé... trop chargé sans doute. « Raison de plus, dirait Mgr Favé, pour commencer tout de suite ».

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 16 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte (= 6e dimanche après l'Epiphanie transféré). Lundi 17, S. Grégoire le Thaumaturge. Mardi 18, Dédicace des basiliques S. Pierre et S. Paul. Mercredi 19, Ste Elisabeth de Hongrie. Jeudi 20, S. Félix de Valois. Vendredi 21, La Présentation de la B. V. Marie. Samedi 22, Ste Cécile. Dimanche 23, dernier dimanche après la Pentecôte. Lundi 24, S. Jean de la Croix. Mardi 25, Ste Catherine. Mercredi 26, S. Silvestre. Jeudi 27 et vendredi 28, de la férie. Samedi 29, S. Houardon. Dimanche 30, 1er dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Saint-Bertin*, des Filles de Jésus de Kermaria. *M. Jean Guéguen*, de Gourin, père du R. P. Guéguen, de Roz-Avel, Quimper. *Mme Vve Boédec*, de Bannalec. *M. Théophile Minou*, de Beuzec-Cap-Sizun, père de M. l'abbé H. Minou, aumônier diocésain d'Action catholique. *R. P. Jean Jaïn*, o.m.i., de Kerlaz, décédé à Bar-le-Duc (Meuse). *Sœur Jean l'Evangéliste*, des Religieuses de l'Adoration Perpétuelle de Quimper. *Mme Guivarc'h*, de Riec-sur-Bélon. *Sœur Marie-Françoise Philippe*, du Carmel de Morlaix. *Sœur Françoise Edildrude Porhel*, des Filles du Saint-Esprit. *R. P. Louis Lucas*, des Missionnaires d'Haïti. *M. Olivier Guéguen*, de Ploudaniel. *Mme François Boulaire*, de Brest. *M. Emmanuel Tréguier*, de Brest. *Mme Paul Le Gall*, de Brest, mère de M. le Recteur de La Roche-Maurice. *Sœur Marie Madeleine du Sacré-Cœur*, des Religieuses de Saint-François de Morlaix, sœur de M. l'abbé Le Marrec, aumônier à Brest. *M. Jean Colliou*, de Brest. *M. Jean-Marie Le Gall*, de Kerlouan. *Mlle Mathilde Couchouron*, de Brest. *Mme François Kerdilès, de Plouvorn*, mère de M. le Recteur de Dinéault. *Mme François Moal*, mère de M. l'abbé H. Moal, directeur d'école à Brest.

● *SECOURS CATHOLIQUE.* — Pour les victimes du tremblement de terre de *Banja-Luka* en Yougoslavie, le Secours Catholique Français a envoyé aussitôt par avion 2 000 couvertures, tandis que Caritas Internationalis adressait un premier chèque de 10 000 dollars. Les dons sont reçus au C.C.P. 5620-09 Paris avec mention : Yougoslavie.

● « *NOTRE TEMPS* », magazine pour les plus de 60 ans, lancé en 1968 par le C.M.R., l'A.C.G.F., l'A.C.G.H., le Centre National de l'Enseignement religieux et la Maison de la Bonne Presse, organise une campagne d'abonnement. Signaler les personnes susceptibles d'être intéressées à la Maison de la Bonne Presse, Service diffusion, Cedex - VIII - 7323, Paris-Brune.

Archives diocésaines Quimper et Léon

LA CINQUIÈME SESSION DU CONSEIL PRESBYTÉRAL
(27-28-29 octobre 1969)

A dix heures, en ce lundi 25 octobre, la cinquième (sixième, si l'on compte la réunion extraordinaire du 14 avril) session du Conseil Presbytéral s'ouvre au Grand Séminaire par l'allocution de Monseigneur l'Evêque, dont on vient de lire le texte. Pour une fois, le programme est raisonnable : un grand dossier de la sous-commission Enseignement public (celui de la sous-commission Enseignement catholique n'est pas prêt), le rapport sur les nominations en seconde lecture et deux brefs documents de la commission provisoire du clergé.

Dossier de la sous-commission « Enseignement Public »

Animateur de séance : J. Caroff.

La sous-commission, réduite à Jean Guéguen et à René Le Corre, demande l'admission aux débats de ses deux experts : Jean-Paul Le Berre, du Grand Séminaire, et Clet Méner, aumônier diocésain du monde scolaire. Jean Guéguen présente le rapport.

Le dossier souligne l'importance du monde scolaire et universitaire pour les jeunes qui s'y trouvent ; son analyse porte sur des traits généraux de mentalité qui ne sont pas ressentis partout, ni par tous ; il appelle, en parallèle, le travail de l'autre sous-commission (Enseignement Catholique) ; il privilégie, dans sa réflexion, les jeunes du secondaire et reconnait ses lacunes quant à ceux du supérieur et du primaire. — On se souvient que la première partie, réalisée par l'ensemble de la commission (Enseignement catholique et Enseignement public), a été remise en février 1968 : elle portait sur les « faits ». Le dossier actuel comporte deux parties principales : éléments de jugement (ch. II), conclusions et propositions pastorales (ch. III).

Suivent quelques demandes d'explication, l'admission de Lucien Le Breton, inspecteur diocésain, comme expert de la sous-commission Enseignement catholique, et une étude du texte en groupes libres. La discussion en assemblée reprend en fin d'après-midi : elle fait apparaître des blocages au sein de l'assemblée, elle est difficile, parfois pénible, elle ne va pas bien loin, malgré plusieurs rappels de tous ces scolaires du département auxquels, indistinctement, il nous faut annoncer Jésus-Christ.

La journée s'achèvera par le témoignage d'enseignants publics sur la pédagogie et l'épanouissement de la personne, sur la formation des maîtres, sur la fidélité à l'Ecole publique et la fidélité à l'Eglise.

⁂

La présentation, le mardi matin, de la partie du dossier : « Le problème scolaire vu par l'Eglise : aspect théologique » amène, après quelques péripéties, à poser ainsi le travail de cette session :

— il n'y a pas eu de confrontation entre les deux parties, du moins au sein de l'assemblée ; et cele-ci est minée par des conflits qui ne sont pas explicités.

— le renvoi de la question scolaire à une session supplémentaire en décembre ou janvier est souhaitable, mais à la condition que dès aujourd'hui on commence un travail d'explication qui assainira l'assemblée : concrètement, cela veut dire qu'on aborde maintenant l'étude du chapitre III (conclusions et propositions pastorales) en vue d'« une certaine digestion du texte ».

Heureuse de sortir du tunnel, l'assemblée dit oui à 36 voix sur 39.

L'après-midi, les débats reprennent pour un dialogue entre l'assemblée et la sous-commission. Article par article des questions sont posées ; des réponses faites par la sous-commission avec une clarté et une maîtrise de soi remarquées (même si l'accord est loin d'être total), retenons surtout :

— il n'y a pas de déduction nécessaire entre la foi de l'Eglise et l'école chrétienne ;

— il faut regarder l'école en elle-même, comme une réalité du monde d'aujourd'hui, à cause de l'enjeu humain qu'elle représente — là s'élabore l'avenir — à cause, aussi, de ce que signifie, pour l'évangélisation des jeunes, leur condition scolaire ;

— ceraitns termes « polémiques » expriment la sensibilité des enseignants publics ;

— tant que dure la tension entre les deux enseignements, il est difficile d'engager les chrétiens à assurer la réussite de ce service public qu'est l'école ;

— sans qu'il y ait lieu de la canoniser, l'histoire de la laïcité nous fait constater son évolution dans un sens d'ouverture ;

— il y a lieu d'aider les parents à prendre une option libre et personnelle. On ne peut dire aux parents qu'ils ont le droit d'envoyer leurs enfants à l'école publique que si, en même temps, on éveille leurs responsabilités dans l'éducation de la foi, et qu'on leur en assure les moyens.

— une meilleure prise en charge pastorale des C.E.S. nécessiterait la nomination, au plan diocésain, d'un prêtre, détaché pour l'enseignement public.

— une présence d'Eglise requiert la collaboration des parents et des aumôniers.

— l'analogie avec le monde ouvrier ne peut être trop poussée. Mais la grosse question demeure : comment faire naître l'Eglise dans ce monde, en le respectant, sans l'annexer ?

A 17 heures, par vote à mains levées, l'assemblée, à la quasi-unanimité, clôt l'échange, la sous-commission s'engageant à présenter un nouveau texte qui tiendra compte des réflexions écrites ou orales qui lui ont été faites.

Commission provisoire du clergé

Animateur de séance : F. Puluhen.

La commission provisoire du Clergé, mise en place en juin dernier a constitué trois ateliers de travail, qui successivement présentent leurs recherches au Conseil Presbytéral.

Archives diocésaines Quimper et Léon

En vue de l'institution d'une commission du Clergé, l'atelier n° 1 a préparé un dispositif électoral que présente J. C. Lescop. Le rapporteur analyse les deux parties essentieles (Principes généraux et Dispositif électoral) et donne avec le commentaire des différents articles les raisons qui ont motivé le choix.

A l'issue d'un bref échange, il est décidé d'étudier, dès cette session, cette loi électorale qui devra être communiquée à tous les prêtres, ainsi d'ailleurs que celle du Conseil Presbytéral.

La discussion sur le texte interviendra au terme de la session et se cristallisera, en fait, sur le seul article 4 et le principe qui le commande : « Tous votent pour tous », — auquel elle joindra ce correctif : que les divers collèges énumérés proposent des listes de candidats à soumetre au vote de l'ensemble du clergé.

J. Plouzennec présente les recherches du deuxième atelier qui s'est efforcé de répondre à deux questions :

— est-il possible d'établir une égalisation totale au point de vue financier entre tous les prêtres ?

— est-il possible de dissocier du culte les ressources financières ?

S'appuyant sur les résultats d'une enquête opérée, pendant l'été, auprès des curés-doyens, la commission provisoire estime que pour le moment l'égalisation totale, comme la dissociation « finances-culte », apparaît difficile. Elle sollicite l'avis de l'assemblée pour savoir dans quel sens orienter ses travaux.

Les interventions qui suivent l'exposé du rapporteur porteront sur :

— les limites de l'enquête réalisée : exprime-t-elle uniquement des chiffres, ou fait-elle ressortir aussi les sensibilités de « la base » ? les doyens ont-ils consulté les prêtres de leur secteur, en particulier les jeunes ?

— le vœu que dans chaque doyenné les prêtres se mettent au clair au plan des finances.

— la participation des laïcs aux problèmes financiers : à quel niveau de responsabilités introduire les laïcs ?

De nombreuses explications et précisions seront données par F. Hélou sur la divergence des besoins des prêtres suivant leur situation, sur les égalisations partielles au niveau des paroisses ou des secteurs, déjà réalisées ou en projet de réalisation, sur les quêtes du dimanche, etc...

Finalement, après un échange émaillé de digressions, l'animateur propose à l'assemblée de se prononcer sur la question suivante : « La commission du clergé doit-elle travailler à améliorer la situation actuelle, en allant progressivement vers l'égalisation à moyen ou à long terme ? » — Oui : 29.

L'assemblée n'a pas donné son avis sur la deuxième question qu'elle n'a guère discutée.

En quelques phrases, P. Loaec signale que le troisième atelier s'est borné, pour l'instant, à inventorier les problèmes du clergé. Il en énumère un certain nombre qui pourront faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Rapport au sujet des Nominations

Animateur de séance : A. Uguen.

Ce texte, voté en premire lecture en juin dernier, revient avec diverses propositions d'amendements, dont il est impossible de rendre compte ici en détail.

L'examen et les votes successifs d'amendements étant achevés, l'assemblée vote le rapport dans son ensemble en seconde lecture : 36 Oui, 3 Non, 39 votants.

Elections et informations

Sur proposition de Monseigneur l'Evêque, J. C. Lescop est nommé secrétaire, en remplacement d'Y. Calvarin appelé à faire partie du Conseil Presbytéral.

Pour réviser la loi électorale du Conseil Presbytéral, on procède à l'élection d'une commission de quatre membres (dont deux au moins doivent être membres du Conseil Presbytéral). Sont élus : J. C. Lescop, F. Falc'hun, M. Gorrec, et A. Gall.

Monseigneur l'Evêque donne quelques informations concernant : la constitution projetée d'un comité diocésain de la mission ouvrière, l'organisation des retraites et récollections sacerdotales, la prochaine session des doyens. Il demande à A. Uguen de donner également quelques informations sur le grand séminaire.

Les prochaines sessions du Consil Presbytéral auront lieu : les 2 et 3 janvier 1970 ; les 16, 17 et 18 février. Le bureau précise que la session de janvier sera consacrée prioritairement aux propositions et orientations pastorales de la sous-commission Enseignement public, et ensuite au rapport de la sous-commission de l'Enseignement catholique.

Pour une présentation de la nouvelle "Liturgie de la Messe"

● Environ 100 ans après la Résurrection de Jésus, un laïc professeur, Justin, écrit à l'empereur de Rome pour défendre les Chrétiens. Il décrit la Messe déjà : « Tous se réunissent. On lit les Mémoires des Apôtres (Evangiles) et les écrits des Prophètes. La lecture finie, celui qui préside fait un discours pour exhorter. Ensuite nous nous levons tous et nous prions ensemble à haute voix pour nous, pour les néophytes et pour les autres. Les prières terminées, nous nous donnons le baiser de paix. On apporte à celui qui préside du pain, avec du vin et de l'eau. Il les prend et loue le Père par le nom du Fils et du Saint-Esprit, puis il fait une longue Eucharistie et tout le Peuple répond : « Amen ! ». Lorsque celui qui préside a fait l'Eucharistie et que le Peuple a répondu, les diacres distribuent à tous le pain et le vin et ils en portent aux absents ».

Tout y est : lectures, homélie, prière universelle, grande action de grâce, communion sous les deux espèces.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Au IV[e] siècle, le latin est devenu la langue usuelle : il remplace le grec dans la liturgie.

● Au début du VII[e] siècle apparaît le premier « Ordo » romain, pour la messe solennelle du Pape : grandiose entrée, mouvement de fidèles à l'offertoire, à la communion. Il se répand partout.

Le chant se perfectionne : *on écoute* de plus en plus.

Il n'y a plus que deux lectures, la prière universelle a disparu, la célébration est assurée dans le sanctuaire par les clercs : *on regarde*.

Le latin n'est plus compris : le Canon est dit à voix basse, le peuple est coupé du rite, qui, devenu mystérieux, ne révèle plus le « mystère de Jésus mort et ressuscité ».

Les Francs de Charlemagne ajoutent beaucoup de choses : prières au bas de l'autel, développement de l' « offertoire », prières privées du prêtre un peu partout, multiples signes de croix et baisers à l'autel. Le prêtre célèbre davantage pour lui.

Au XIII[e] siècle, la grande réflexion sur la Présence réelle amène plus à *voir* l'Eucharistie qu'à communier. Les messes privées se multiplient, l'autel va au fond de l'abside, des précautions minutieuses entourent les vases sacrés... La piété recherche des explications allégoriques, elle perçoit moins l'essentiel du Mystère pascal qui se célèbre.

● Après le Concile de Trente, le Missel de Pie V va heureusement épurer, mais aussi rendre rigides les rites grâce à des rubriques détaillées. C'est cet « Ordo » tout en latin qu'avec des changements mineurs nous avons connu jusqu'au Concile.

● Un « mouvement liturgique, une information patristique et biblique en progrès continuels, des efforts incessants pour serrer et traduire la réalité du Sacrifice ont abouti, à Vatican II, à la Constitution sur la liturgie : une participation vivante, active et joyeuse du Peuple de Dieu.

Le Missel de Paul VI inscrit dans les faits et le droit le retour à la clarté primitive : le célébrant est tourné vers le peuple, l'action n'a plus rien de caché, elle s'exprime dans une langue connue ; les responsables de l'assemblée peuvent adapter lectures et prières à son niveau, à sa nature et aux circonstances ; les trois lectures, la prière universelle sont retrouvées ; les rites sont plus clairs ; l'assemblée participe directement avec le célébrant à l'action liturgique ; le silence sacré retrouve sa place à côté de la prière à haute voix et des chants... Le Peuple de Dieu entre de nouveau dans l'acte de Jésus-Christ crucifié et ressuscité, offert à son Père pour la multitude des hommes.

Il ne reste qu'à mettre ce Missel en œuvre : non pas des rubriques, même nouvelles, mais un esprit : « Donne-nous, Seigneur, un cœur nouveau ; mets en nous, Seigneur, un esprit nouveau ! »

⁂

Pour la catéchèse de la Messe, partir de la Cène et des gestes du Christ. Si l'on cherche un ouvrage, choisir sans hésitation « QUE FAISONS-NOUS A LA MESSE » de P. Cneude, éditions Saint-Paul. C'est de très loin le meilleur.

Converaation avec le P. Uguen

A propos du Grand Séminaire

Y a-t-il encore des Séminaristes à Quimper ?

Très peu certes, à Quimper même, puisqu'ils sont 9 en tout : 4 diacres, 2 en 5[e] année, 3 en 4[e] année. Les secteurs du diocèse doivent méditer ces chiffres lorsqu'ils élaborent leurs projets pastoraux : il est clair que pendant de nombreuses années le nombre des nouveaux prêtres va être très faible. J'admire d'autant plus les séminaristes qui vont jusqu'au bout.

Comment ce petit groupe tient-il le coup dans cette bâtisse ?

En fait ils passent une partie importante de leur temps en secteur : 4 à Brest, 2 à Quimper, les 3 autres à Plabennec, Plouigneau et Riec-sur-Bélon. Dieu merci, cette année particulièrement, ils se sont bien insérés dans ces secteurs où ils ont pris des responsabilités apostoliques précises. Les diacres travaillent ainsi « à la base » une semaine sur deux ; les autres à peu près quatre jours tous les quinze jours. Le Séminaire est vraiment reconnaissant à ces équipes de prêtres qui acceptent ainsi de collaborer avec nous.

Ces « stages » ((suivant l'expression employée, mais dépassée) les stimulent ; mais en même temps nous avons la chance d'avoir cette année un programme théologique particulièrement inétressant :

— la Christologie (je profite pour faire de la réclame en faveur de la note doctrinale sur le thème du Mystère du Christ, citée dans la « S. R. » du 3 octobre dernier : c'est à étudier) ; puis, le traité de l'Eglise pour les diacres, celui des Sacrements pour les autres.

— en même temps : en Ecriture Sainte, c'est Saint Paul qui est au programme ; en Morale, on étudie la morale économique et sociale.

Je me dis bien des fois (pour moi-même d'abord) : « Au moment où un recyclage et une remise à jour s'imposent tant, quel dommage qu'il n'y ait jamais de prêtres à demander à profiter de ces sessions. » En tout cas ce serait intéressant de connaître les désirs des prêtres sur ce point.

Parmi les prêtres, qui demeure encore à Quimper ?

Le P. Le Berre et le P. Le Roux sont à temps complet. Le P. Lescop, tout en étant Official, demeure aussi avec nous et garde l'enseignement du Droit Canon et de l'Histoire. Le P. Derrien est venu renforcer notre groupe : vous savez qu'il est aumônier au Paraclet, mais il a accepté d'assumer en même temps l'économat de cette maison. Ce n'est pas « petite affaire », car nous hébergeons 155 jeunes filles des classes terminales de Sainte-Anne, de Sainte-Thérèse et du Paraclet.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Par ailleurs, l'enseignement de la Morale est pris en charge par les P. Jullien et Roudaut, qui se partagent la besogne.

Le regroupement dont parlait le rapport du Conseil Presbytéral est-il en route ?

Il est en route, mais simplement en route pour le moment : c'est presque aussi difficile que le Marché Commun Agricole. Il faut par exemple harmoniser les programmes, et c'est loin d'être simple. Ce qui fait que cette année est encore une année de transition : Quimper a gardé les Théologiens, mais est déjà cependant représenté à Vannes par le P. Michel Le Gall, qui y assure un cours de Théologie. C'est en septembre prochain que le Séminaire de Quimper fermera ses portes.

Le dernier cycle commun aux trois diocèses est déjà en place, lui. Ce qui fait qu'à Saint-Brieuc il y a 7 séminaristes en première année (auxquels il faut ajouter un autre, qui est entré en Université directement, mais après avoir suivi les trois semaines de session à Solignac ; sur les 8, 7 sortent de Kéraudren, l'autre venant du Collège St-Louis de Châteaulin).

En seconde ils sont 11. Les P. Coatanéa et Le Bras travaillent désormais à St-Brieuc avec deux prêtres de Vannes et trois de Saint-Brieuc.

En calculant, cela fait 19 en premier cycle, 9 à Quimper : est-ce tout ?

Heureusement, non. La « diaspora » est plus nombreuse, mais elle est vraiment idspersée : à Paris, au Séminaire des Carmes, nous avons 3 étudiants ; en Afrique, 15 servent au titre de la Coopération ; 8 accomplissent leur service militaire ; 5 débutent un stage de deux années dans un I.U.T. et 2 autres sont en Faculté. 1 fait un stage de travail en attendant de partir en Coopération.

D'où vient qu'il y ait autant de séminaristes dehors que dedans ?

D'abord la perspective du regroupement nous a amenés à prendre le même régime de séminaire que nos voisins ; ce qui a entraîné le départ de deux cours en même temps pour la Coopération ou le service militaire.

C'est un fait aussi que la plupart allongent leur séminaire et y insèrent un stage, soit d'études, soit de travail. L'Assemblée Plénière de l'Episcopat de Lourdes de 1966 le recommandait déjà.

Le regroupement à trois, est-ce quelque chose de définitif ?

Nous espérons que non : dans notre esprit, ce n'est qu'une étape. Il nous semble qu'un regroupement à Rennes nous permettrait de mieux réaliser des objectifs comme

— la constitution d'un corps de professeurs suffisamment spécialisés et compétents,

— la possibilité d'envisager un certain pluralisme dans la formation intellectuelle des futurs prêtres,

— la possibilité de mettre sur pied, au service de la Bretagne, une équipe de spécialistes pouvant intervenir dans la Formation Permanente...

Sur l'initiative des Séminaires regroupés : Laval, Le Mans et Sées, on avait même esquissé le projet de créer à Rennes un Centre d'Etudes Théologiques au service de la Formation des futurs prêtres pour neuf diocèses de la Région Apostolique ; avec autour de ce centre, des communautés de vie ; et dans les diocèses d'origine, une insertion en secteur de base.

Ce projet n'est pas rejeté, mais il a rencontré parfois beaucoup de réticences. Il nous faut donc attendre, envisager des étapes de transition.

Que deviendra la maison même du Grand Séminaire ?

Il est certain qu'à partir de septembre prochain, elle ne servira plus pour le Grand Séminaire, puisque tous les Séminaristes seront « scolarisés » ailleurs. Mais par ailleurs rien n'est arrêté : pour le moment, l'internat pour jeunes filles n'a pas suffisamment fonctionné pour que les Responsables puissent tirer des conclusions. Il est possible qu'on soit amené à envisager de vendre la maison.

Il est certain aussi que ces soucis de maison, de structures, de regroupement, cette condition provisoire où nous sommes et nous serons encore l'an prochain, tout cela nous pèse. Mais l'essentiel est ailleurs : le Cardinal Garonne s'exprimait bien lorsqu'il déclarait au terme du Congrès européen des directeurs des Centres nationaux de Vocations qui s'est tenu à Lucerne en mars dernier (la « S. R. », publie plus loin les conclusions) :

« Si, à la fin de ces journées, quelque réflexion est possible, ce « doit être pour souligner à la fois la conscience de plus en plus « vivement éprouvée de la gravité et de la difficulté du problème des « vocations, et la nécessité pressante, pour y faire face, d'une authen- « tique attitude de foi, comme source unique et efficace d'espé- « rance et d'action féconde.

« En effet, sauf en de rares pays, que de terribles épreuves, récen- « tes ou présentes, maintiennent à un niveau spirituel d'exception et « à la source de grâces exceptionnelles — comme la Pologne, la « Yougoslavie, ou même le Mexique —, la question des vocations « tend, avec les années, à prendre un caractère toujours plus grave. « Les informations et les échanges mettent une fois de plus en relief « une vérité fondamentale : à savoir que le sort des vocations ne « peut être que solidaire de la situation dans laquelle le monde entier « et l'Eglise se trouvent placés. Les jeunes viennent d'un monde où « tout engagement définitif est incompris ou répugne. Ils appartien- « nent à un moment de l'histoire où le prêtre, pastoralement incertain, « finit par douter de lui-même, où les séminaires s'interrogent. La foi « elle-même subit plus ou moins la répercussion du désarroi créé en « toute conscience par une évolution extraordinaire en profondeur « et en rapidité. Le problème des vocations est donc lié inséparable- « ment à un immense effort complexe et de longue portée. »

Archives diocésaines Quimper et Léon

Les livres liturgiques

Les missels d'autel... Il est possible qu'ils arrivent avant le 30 novembre. il est plus possible que non. Les libraires feront le maximum de service : ayons le minimum de patience.

Les lectionnaires d'ambon... En attendant qu'ils soient livrés, les références ont été données dans la « S.R. » précédente (p. 606) pour permettre de préparer homélie, monitions et chants.

Les manuels paroissiaux... Les cantiques des exemplaires en usage (et un bon nombre d'autres pages) ne sont pas périmés ! Alors, pourquoi s'inquiéter et pourquoi se presser de passer des commandes ? Quand les éditeurs auront mis les cartes sur table, on comparera et on décidera.

Faut-il mettre le nouvel « Ordo Missae » entre les mains des fidèles ? Des fidèles voudront évidemment l'avoir. Mais ce n'est pas in-dis-pen-sa-ble de le donner à tous ; les textes réellement neufs *pour les fidèles* sont : la réponse « Béni soit Dieu, maintenant et toujours » au début de la messe, le « Je confesse à Dieu » dans l'acte pénitentiel, la réponse « Pour la gloire de Dieu et le salut du monde » avant la prière sur les offrandes, les nouvelles acclamations d'anamnèse, l'acclamation après le « Délivre-nous de tout mal »... au fond de quoi remplir une petite feuille polycopiée à coller dans le « vieux » manuel paroissial.

Quand donc tu t'approches, ne t'avance pas les paumes des mains étendues, ni les doigts disjoints ; mais fais de ta main gauche un trône pour ta main droite, puisque celle-ci doit recevoir le Roi, et, dans le creux de ta main, reçois le corps du Christ, disant : « Amen ». Avec soin alors sanctifie tes yeux par le contact du saint corps, puis prends-le et veille à n'en rien perdre. Car ce que tu perdrais, c'est comme si tu perdais l'un de tes propres membres. Dis-moi en effet, si l'on t'avait donné des paillettes d'or, ne les retiendrais-tu pas avec le plus grand soin, prenant garde d'en rien perdre et d'en subir dommage ? Ne veilleras-tu donc pas avec beaucoup plus de soin sur un objet plus précieux que l'or et les pierres précieuses, afin de n'en pas perdre une miette ?

Ensuite, après avoir communié au Corps du Christ, approche-toi aussi du calice de son sang. N'étends pas les mains, mais incliné, et dans un geste d'adoration et de respect, disant « Amen », sanctifie-toi en prenant aussi du sang du Christ. Et tandis que tes lèvres sont encore humides, effleure-les de tes mains, et sanctifie tes yeux, ton front et tes autres sens. Puis, en attendant la prière, rends grâces à Dieu qui t'a jugé digne de si grands mystères.

CYRILLE DE JÉRUSALEM
(« Catéchèses mystagogiques » V, 21-22 ;
traduction du P. Paris).

"Les vocations de 18 à 25 ans"

Durant les premiers jours de mars 1969 s'est tenu à Lucerne, sous la présidence de M. le Cardinal Garrone, préfet de la Congrégation pour l'éducation chrétienne, le troisième Congrès européen des directeurs des Centres nationaux de vocations. En voici les conclusions.

l'engagement définitif

Situation actuelle

Il semble que, dans le monde occidental, la peur de l'engagement définitif à 18-20 ans soit un phénomène presque général ; il n'est donc pas surprenant de constater que bien des jeunes n'entrent plus au séminaire au terme de leurs études secondaires. Les jeunes de cet âge se retrouvent dans quatre groupes différents :

- Ceux qui **sont au séminaire,** et dont beaucoup demeurent incertains quant à leur vocation ;
- Ceux qui, de leur propre chef, étudient en **facultés de théologie,** sans avoir pris contact avec un évêque, et qui hésitent quant à l'issue de leur vocation ;
- Ceux qui sont, ou à l'université pour y préparer un grade en matière **profane,** ou dans le monde du travail, tout en se posant le problème de la vocation au sacerdoce ;
- Ceux qui, vivant dans le monde universitaire ou dans le monde du travail, **n'ont pas encore pris conscience de leur possibilité de service dans l'Eglise** en fonction de leurs aptitudes.

recherche des solutions

Face à cette situation complexe, il est indispensable de faire comprendre et saisir par les jeunes :

— que toute vie est une vocation ;

— que toute vie dépend de valeurs librement et continuellement choisies ;

— que le caractère dynamique de la vocation se découvre graduellement avec l'aide de la grâce et au travers d'une série d'engagements ;

— que toute vocation dans un service d'Eglise est toujours en même temps qu'un service de Dieu, une réponse aux besoins des hommes et, dans cette mesure, permet l'épanouissement de la personnalité.

orientations pratiques

Une telle situation nécessite la prise de conscience par tout le peuple chrétien et particulièrement par les prêtres, de l'existence de ces vocations dans tous les milieux et de leur prise en charge.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Les responsables de Centres de vocations doivent sensibiliser à ce problème des 18 à 25 ans, tous les responsables de l'éducation des jeunes et plus particulièrement ceux qui portent la responsabilité :

— dans les mouvemnts apostoliques ;
— dans l'aumônerie militaire ;
— dans les aumôneries universitaires ;
— dans les mouvements familiaux ;
— dans les centres de catéchèse ;
— dans les centres pastoraux, etc.

Il est indispensable de s'adresser aussi directement à ces jeunes en tenant compte de leur mentalité et en leur proposant dans leur langage, des thèmes de réflexion sur l'engagement vocationnel. Il faut diffuser cette réflexion par les moyens de communication sociale.

Il est indispensable de promouvoir toutes les sortes d'engagement apostolique.

Il est, d'autre part, nécessaire de susciter des communautés chrétiennes de cheminemnt (petites équipes) où les jeunes approfondiront, avec des prêtres, leur réponse à l'appel.

la voie d'accès au sacerdoce (ou le grand séminaire)

situation actuelle

Le grand séminaire apparaît souvent, à des jeunes en recherche de vocation, comme une institution trop fermée, les arrachant à leur propre milieu et les coupant des vrais problèmes des hommes.

Dans le pluralisme du monde actuel, bien des jeunes contestent un type de cheminement unique vers le sacerdoce. En acceptant l'essentiel de la formation sacerdotale, ils souhaitent néanmoins une pluralité de formes de préparation.

Des jeunes (comme leurs parents et éducateurs) sont réticents en présence d'études qui, en cas de retour à la vie laïque, seraient en définitive sans utilité pour leur vie et leur avenir.

recherche de solutions

Le séminaire ne doit pas apparaître à ces jeunes en recherche de vocation d'abord comme un lieu, mais surtout comme **un temps de formation,** avec des expériences variées (stage de travail, stage de travail, stage pastoral, etc...) sous la responsabilité des éducateurs du séminaire et en relation avec une communauté de séminaristes.

En de nombreux pays, on signale l'existence de réalisation d'étapes diverses dans la formation. Là où l'expérience existe, il est indispensable de la faire connaître au peuple chrétien et spécialement aux jeunes.

Il serait souhiatable que les débuts de formation sacerdotale comportent la possibilité d'une formation intellectuelle telle que les séminaristes puissent trouver, le cas échéant, leur réintégration dans le monde.

Une étude sérieuse de ce problème devrait être être suivie dans chaque nation.

Il serait aussi souhaitable que les études théologiques puissent déboucher sur d'autres formes de service ecclésial, pour ceux qui ne s'orienteraient pas vers le sacerdoce (ex. la catéchèse aux jeunes, le catéchuménat des adultes, l'enseignement de la religion, etc.).

orientations pratiques

On souhaite :

— que le contenu et la méthode des études soient adaptés à la mentalité moderne et tiennent compte de la formation antérieure pour ceux qui viennent du monde ouvrier ;

— que les séminaristes eux-mêmes participent activement à leur formation, tant intellectuelle que spirituelle.

La deuxième étape de la formation semble résider essentiellement dans une initiation fondamentale aux ministères, à quoi s'ajoute éventuellement la spécialisation requise par certains types de ministres. On souhaite aussi que, aux études proprement dites, soit jointe une certaine expérience de la vie et du ministère des prêtres.

l'image du prêtre

situation actuelle

Bon nombre de jeunes refusent l'engagement, non seulement dans un système de formation, mais encore dans le sacerdoce lui-même. Le prêtre est, en effet, remis en question par la société et même par des prêtres. Beaucoup de jeunes ressentent — et très vivement — le découragement de nombreux prêtres qui n'ont plus confiance dans l'avenir de leur fonction dans l'Eglise et dans le renouveau du ministère.

Le prêtre apparaît à beaucoup de jeunes comme l'homme d'une autre culture que la leur. L'Eglise s'incarne pour eux, dans des personnes qui ne sont pas toujours capables de comprendre leurs problèmes.

Très souvent ils pensent :

— qu'ils seront plus utiles au monde et à l'Eglise, dans le laïcat que dans le sacerdoce ;

— que les formes traditionnelles du ministère ne répondent pas suffisamment aux nécessités des hommes et de l'Eglise d'aujourd'hui.

L'expérience montre que, si certains aspects de la vie et du ministère des prêtres sont difficilement acceptés — par exemple l'aspect de fonctionnaire du culte — d'autres aspects plaisent aux jeunes — par exemple : l'engagement du prêtre au service des hommes.

Ils constatent en outre que, concrètement, le style de vie des prêtres n'a guère évolué malgré Vatican II. Dans ces conditions ils préfèrent attendre.

Dans certains pays toutefois, la question de la spécificité du ministère presbytéral demeure vivement posée de même que celle de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

place de ce ministère dans l'ensemble des services et des charismes au sein de l'Eglise.

A cela s'ajoute pour certains, une insécurité sur l'avenir du clergé (extinction des vocations, problèmes du célibat, structures de l'Eglise, insertion dans le monde, épanouissement, etc.).

recherche de solutions

Le presbytérat étant une réalité d'Eglise qui doit répondre à de multiples besoins des hommes, il est désirable, dans le contexte d'une société pluriforme, d'envisager la pluralité des formes du ministère.

Il est souhaitable :

— d'approfondir le problème autorité-obéissance dans l'Eglise, ainsi que les motivations du célibat ;

— d'instaurer une véritable participation au sein de l'Eglise locale ;

— d'adapter les structures juridiques et pastorales aux besoins du ministère et non point le ministère aux structures.

Il est juste de penser qu'un prêtre doit pouvoir réaliser sa vie de façon épanouie dans le don de soi au ministère, et d'en tenir compte. Ceci exige souvent une certaine spécialisation, et toujours l'attention aux personnes, la coopération vraie entre évêques, prêtres, diacres, religieux et laïcs.

Etant donné l'importance de la vie concrète des prêtres comme médiation humaine de l'appel au sacerdoce, tout ce qui aidera à dépasser le découragement répandu dans le clergé de certaines régions, sera d'une importance capitale pour la pastorale des vocations. Il faudra ouvrir aux prêtres des perspectives d'avenir susceptibles de renouveler leur confiance dans la capacité de l'Eglise de faire face aux situations nouvelles, et de pourvoir toujours à la relève du ministère.

orientations pratiques

Le style de vie des prêtres tant dans le ministère paroissial que dans les formes nouvelles (prêtres ouvirers, animateurs de communautés naturelles, prêtres au service des moyens audio-visuels, etc.) évolue rapidement.

Les frontières des nations et des diocèses tendent à disparaître, le caractère isolé et essentiellement territorial du ministère s'amenuise au bénéfice d'un service des milieux sociaux et des divers groupes humains.

Il est souhaitable de mieux connaître ces réalisations, de les étudier et d'en faire l'objet d'un dialogue plus authentique entre évêques, prêtres, religeux et laïcs.

Il faut aussi songer à la montée des vocations diaconales.

Il importe de faire saisir aux jeunes qu'ils doivent être un élément majeur dans cet aggiornamento.

Il est indispensable de faire comprendre le caractère à la fois personnel et collégial du presbytérat, car c'est par la complémentarité des tâches des prêtres que se réalisera la mission unique du sacerdoce presbytéral.

C'est aussi par la complémentarité des tâches du presbyterium, des religieux et des laïcs que se réalisera la mission de l'Eglise au service du monde.

Le congrès exprime deux vœux à ce sujet :

● Que l'étude théologique du sacerdoce ministériel en regard du sacerdoce des baptisés soit poussée activement ;

● Qu'une plus juste information soit fournie sur les situations et les mobiles des départs de prêtres, de religieux et de religieuses afin de rectifier certaines données, souvnt erronées, et de permettre une pastorale plus éclairée des vocations.

la crise de la foi

situation actuelle

La crise actuelle n'est pas uniquement d'ordre sociologique ou psychologique ; elle est aussi le résultat de difficultés inhérentes à la foi.

A travers toute l'histoire d'Israël, nous relevons cette peur de l'engagement ; les apôtres ont eu peur, eux aussi, de s'engager.

Les jeunes sont confrontés à l'athéisme et à l'indifférence ambiante et ils se posent ainsi un certain nombre de problèmes, entre autres ceux de la relation entre :

— la foi et la culture ;

— la foi et la technique ;

— la foi et la contestation, etc.

Aujourd'hui c'est donc la faculté de croire elle-même qui est mise en question.

Les jeunes examinent avec un vif intérêt les points essentiels de la vie. Ils s'interrogent sur le sens de la vie et de la mort et ils demandent une réponse claire pour eux, apuyée sur un témoignage existentiel (cf. Gaudium et spes, n° 10).

recherche de solutions

Face à ces problèmes, il faut savoir :

● Initier les jeunes au **mystère transcendant de Dieu en relation avec le monde.** La saisie de ce mystère se fera par une expérience spirituelle vécue, surtout dans des groupes apostoliques. La meilleure catéchèse s'inscrit, en effet, pour eux dans la vie des communautés chrétiennes qu'ils fréquentent. C'est à travers ces expériences qu'ils découvriront de façon vitale une initiation à la communication avec Dieu (découverte de la parole de Dieu, étude des signes du temps, prière, etc.). C'est encore au travers de ces expériences de communauté chrétienne qu'ils pourront s'engager au service des hommes au nom de leur foi.

● Initier les jeunes à l'**ecclésiologie.** C'est dans l'analyse de la mission de l'Eglise qu'ils découvriront la corrélation de la vocation et de la mission.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● Les initier également de façon spéciale à l'**anthropologie chrétienne** indispensable pour poser correctement les problèmes : vocation et présence au monde, vocation et liberté, vocation et épanouissement de l'homme, etc.

Au cours de cette triple initiation **se découvrira la personne du Christ,** centre et source de tout appel.

C'est aussi dans ce contexte de formation de la foi que pourront apparaître les différents ministères dans l'Eglise et, tout spécialement, la place du ministère presbytéral et des valeurs de la vie religieuse.

orientations pratiques

Il est capital de se rendre compte du rôle irremplaçable de la méthode dans toute cette initiation. La méthode demande une adaptation au sujet. Elle doit tenir compte de son langage et de ses structures mentales. Ce n'est pas en leur imposant les vérités que l'on atteindra aujourd'hui les jeunes de 18 à 25 ans, mais en les leur communiquant par le dialogue et le témoignage.

Il faut donner aux prêtres une formation adaptée, pour qu'ils soient aptes à ce dialogue et à ces relations authentiques.

Bon nombre d'expériences sont aujourd'hui en cours à travers le monde (week-end spirituels, retraites, sessions d'études et de recherche de plusieurs semaines, organisation de groupes de jeunes en recherche, etc.). Les jeunes montrent qu'ils souhaitent de telles rencontres pour éclairer leur foi et ils n'hésitent pas à sacrifier à cet effet, des semaines de congé et leur argent.

Il faut savoir développer, par les moyens les mieux adaptés, ces groupes en recherche et ces réalisations.

Elles aboutiront, nous le pensons, à un type de vocations, issues du monde du travail ou des milieux universitaires, qui seront capables de répondre aux attentes de l'Eglise de demain.

● *POUR LES RELIGIEUSES : « SIGNES DU ROYAUME »*, 54 pages d'expériences, témoignages, recherches... Les jeunes filles des milieux indépendants et les religieuses se rencontrent en classe, en faculté, dans les foyers, hôpitaux, en famille...

— Comment les jeunes filles des milieux indépendants perçoivent le signe de la vie religieuse ?

— Comment laïcat-religieuses-prêtres cherchent ensemble leur place particulière dans l'unique mission de l'Eglise ?

— Qu'attend et reçoit le laicat de la vie religieuse ?

— Qu'attendent et reçoivent les religieuses du laïcat ?

Prix : 4 F. A commander : J.I.C.F., Equipe Nationale, 7, boulevard Delessert, Paris, 16e. (*C.C.P.* 5070-48).

Pour l'Avent 1969

● *LA CÉLÉBRATION DE LA MESSE (ORIENTATIONS PASTORALES ET SUGGESTIONS PRATIQUES), une brochure réalisée par les Centres Nationaux de Pastorale Liturgique. Prix :* 4,25 *fr.* — Nous avons déjà signalé cette brochure la semaine dernière. En trois pages sont définis *les objectifs* à atteindre dans la réforme liturgique. Les vingt et une pages suivantes donnent *les réponses* à toutes les questions que l'on peut se poser (préparer les personnes, les textes, les lieux et les choses). Le reste de la brochure prend *la célébration pas à pas :* sur la page de droite, comment réaliser et mettre en place le rite, sur la page de gauche la signification et le mouvement du rite... *Pratique, clair, bon marché :* il n'y a pas mieux pour les prêtres, et pour tous ceux qui ont à préparer une célébration (meneurs, chant...).

Signalons aussi que le n° 98-99 de la revue *EGLISE QUI CHANTE* donne, sur disque souple, l'enregistrement des nouveaux dialogues et acclamations chantés de la messe. Le numéro, 6 fr. ; Eglise qui chante, 31, rue de Fleurus, Paris, 6e (C.C.P. Association S. Ambroise, Paris 15.866.61).

● *DES CHRÉTIENS ONT PRIS LA PAROLE, cinq entretiens pour le temps de l'Avent recueillis par E. Charpentier, J.-C. Eslin, J. Puyo. Editions du Sénevé. Prix* 13,50 frs. — On dit que les laïcs sont aujourd'hui reconnus dans l'Eglise ; on dit que l'Esprit Saint parle à leur intelligence et à leur cœur. Si c'était vrai ? Quelle rencontre se ferait, au cœur de la foi, entre la Parole de Dieu écrite et la Parole de Dieu spontanée et imprévisible libérée chez les chrétiens !

C'est ce qui a été tenté ici. Des hommes et des femmes, invités à se réunir *autour des nouvelles lectures liturgiques des dimanches de l'Avent* 1969, ont exprimé spontanément leur pensée à propos de ces textes. Avec vigueur et réalisme, ils disent comment ils entendent ou n'entendent pas la Parole de Dieu qui provoque leur existence.

Ce beau livre vise le renouvellement de la lecture personnelle ou fraternelle de l'Ecriture, le renouvellement aussi de l'homélie.

Après les cinq entretiens (complétés des textes bibliques nouveaux), un exégète, un théologien et un catéchète éclairent plusieurs des questions discutées : « l'homme selon la Bible » — « un Avent pour notre temps ». Un examen de conscience communautaire conclut le volume.

Recommandé (surtout pour les pages sur les 2e et 4e dimanches).

● *AVENT 1969.* — Les éditions du Chalet publient un guide pastoral réalisé par une équipe lyonnaise sous la direction d'*Henri Denis,* vicaire épiscopal, et *Louis Perrin,* aumônier diocésain, pour l'Avent 1969 : présentation des nouvelles lectures bibliques, réflexions catéchétiques sur le sens de l'Avent, conseils et matériaux pour la célébration de la pénitence, choix de prières, sélection de chants et de textes littéraires, religieux et profanes, se rapportant aux grands thèmes de l'Avent. Intéressant, surtout pour la seconde partie. — Prix 9 frs.

Archives diocésaines Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplôme de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. **7**

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — Cuisinières (Charbon - Mazout - Butane) — Poêles et radiateurs — Machines à laver — Réfrigérateurs — Outillage à main et portatif — Articles de Bâtiment — Outillage agricole, etc... — Contreplaqués (okoumé - chêne - acajou) et tous panneaux de particules
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

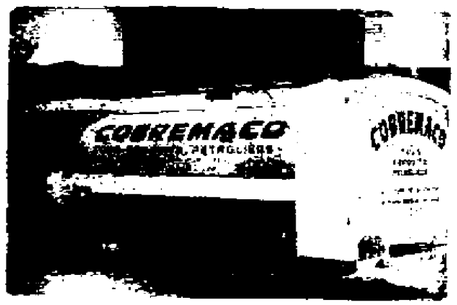

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Après la session des Doyens
Nominations
Retraites diocésaines pour les prêtres
Décès de M. l'abbé J. F. Blons
Session pour Conscrits

Ordonnance sur le nouvel « Ordo Missæ »
et les rituels de baptême et de mariage
Liturgie de la Messe du 1er dimanche Avent

Assemblée plénière de Lourdes :
Déclaration sur l'éducation de la foi
Communications sur les enseignements public et catholique

L'Assemblée évêques-prêtres
Unités pastorales nouvelles

N° 4 212 (84e année) — 28 novembre 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170.000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET SURGELÉS

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

APRÈS LA SESSION DES DOYENS

CONCLUSIONS ET DIRECTIVES PASTORALES

La session des Doyens des 18 et 19 novembre était annoncée comme une session de recherche, d'information, de réflexion, en vue d'une avancée de notre ministère pastoral dans la ligne des Orientations Pastorales Diocésaines.

Nous étions encouragés à marcher dans cette voie par les prises de position de l'Assemblée Evêques-Prêtres, qui s'est tenue à Lourdes les 6-8 novembre et qui préconise la création d'Unités Pastorales Nouvelles.

« Ce travail, dit le texte voté par l'Assemblée, est en continuité avec le souci maintes fois affirmé de donner, dans l'intention et dans l'exécution, la priorité à ceux qui sont loin, afin que l'Eglise de France soit missionnaire.

« Il est en continuité avec l'effort depuis longtemps amorcé pour rejoindre les personnes dans leur vie concrète, dans la ligne de l'intuition fondamentale des mouvements d'Action Catholique.

« Il est en continuité avec tout ce qui se fait, de diverses manières, pour que surgissent d'authentiques communautés chrétiennes au plein cœur des réalités du monde. »

Resituées dans un contexte plus vaste, nos Orientations Pastorales Diocésaines reçoivent du texte de Lourdes un éclairage qui en élargit et approfondit les perspectives.

La réflexion sur ces textes, les témoignages apportés, les échanges en carrefours et en assemblées générales nous ont amenés à exprimer quelques **convictions de base,** dont la prise de conscience nous semble essentielle pour avancer dans la direction demandée, et à préciser **les moyens les plus aptes** à promouvoir cette avancée.

I. — Quelques convictions de base.

1/ C'est **à partir de ce que les hommes vivent** qu'il faut leur annoncer Jésus-Christ. Nous avons pris conscience qu'il faut d'abord, comme l'exprime le texte de Lourdes, « rejoindre les personnes dans leur vie, au sein des différents modes de regroupements (ou groupes humains) au lieu de partir toujours des institutions existantes. »

En ce temps surtout où tant de mutations affectent l'homme, où toutes sortes d'influences nouvelles s'exercent sur lui, où le poids du collectif pèse si lourdement sur ses engagements et ses relations, il n'est pas possible de se contenter de répéter le message, pourtant unique, dans les formes d'hier.

2/ Pour rejoindre les hommes dans la totalité de leur vie, il faut nécessairement **dépasser les limites de la paroisse** et souvent du doyenné. Nous sommes appelés à passer d'une mentalité et d'un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comportement d'entraide à une mentalité et à un comportement de co-responsabilité. Une simple modification de structures ou une nouvelle délimitation de frontières ne peuvent suffire : il s'agit avant tout de saisir, en leur complexité, toutes les réalités humaines à « chistianiser ».

3/ Si l'Eglise est, dans le monde, le peuple de Dieu témoin et missionnaire de Jésus-Christ (en qui et par qui agit le Christ), **c'est tout ce peuple de Dieu, laïcs, religieux et religieuses, prêtres et évêque, qui doit particper à la réflexion et à l'engagement missionnaires.** Traitant de l'instauration d'Unités Pastorales Nouvelles, le texte de Lourdes 69 le précise : « Cette mise en place se fera de telle sorte que les laïcs, religieux et religieuses, par leurs instances habituelles de travail et dans la ligne de leurs responsabilités, participent à la recherche et à la décision. » Leur participation ne peut évidemment se limiter à cet objet, mais doit être promue sur tous les plans de la pastorale missionnaire.

4/ Tous ne sont pas prêts à marcher d'un même pas. Il faut du moins **susciter chez tous les chrétiens,** dans le respect des personnes, **un désir, une volonté de progresser dans cette voie de la participation et de la co-responsabilité.** C'est pourquoi nous devons viser, comme l'exprime encore le texte de Lourdes 69, « à maintenir à tous les niveaux, dans l'unité de la même Eglise :

« — à la fois l'accueil de formes nouvelles d'expression de la vie « chrétienne qui correspondent à une véritable naissance de l'Eglise « dans des mondes nouveaux ;

« — et l'effort lent et persévérant de renouveau des paroisses, « communautés et institutions chrétiennes dans la fidélité à l'Evan- « gile et aux orientations du Concile. »

II. — Directives pastorales.

Pour la réalisation de ces objectifs, nous ne prétendons pas partir de zéro. Un **travail humble et patient** se réalise jour après jour **en de nombreux doyennés. L'Action Catholique,** particulièrement les mouvements spécialisés, a habitué militants et aumôniers à cette attention à la vie des hommes et à leurs problèmes : son apport **reste de première importance** pour l'avancée missionnaire de l'Eglise.

Dans la ligne de notre recherche et pour une plus grande efficacité de notre action, nous devrons en outre être particulièrement attentifs aux directives suivantes qui viennent préciser ou rectifier tel ou tel point de nos Orientations Pastorales Diocésaines :

1/ **Les Réunions régulières de doyenné** sont d'une extrême importance : elles seront **préparées** par une petite équipe et comporteront un **ordre du jour** précis, donnant **priorité** à l'attention à la vie des hommes « pour discerner l'action de l'Esprit déjà à l'œuvre dans le cœur des hommes et pour permettre aux chrétiens d'approfondir leur foi en Jésus-Christ, afin qu'ils puissent en témoigner dans leur vie et révéler à tous que Jésus-Christ révèle le sens dernier de leur existence. » (Lourdes 69).

2/ Pour une attention réaliste à la vie, l'apport des laïcs est indispensable. Que chaque doyenné traduise dans les faits cette **volonté d'associer religieux, religieuses et laïcs** au travail de recherche et de réflexion, soit par l'apport des commissions de milieux, soit par la création de conseils de pastorale de secteurs, dans l'esprit des Orientations Pastorales Diocésaines, p. 3 et n° 30.

3/ Pour ce travail concerté, **certains doyennés** ont une base humaine trop restreinte ou s'estiment insuffisamment équipés. Ils ont intérêt à **s'associer avec d'autres** dès maintenant, en accord avec l'Archidiacre, en vue d'un **regroupement opérationnel,** sans préjuger des structures des futurs secteurs.

4/ Nous ne perdons pas de vue le but que nous proposent les Orientations Pastorales Diocésaines : **l'organisation en secteur du travail presbytéral.** Les textes votés à Lourdes nous prouvent, s'il en était besoin, que les intuitions du Conseil Presbytéral étaient justes, même s'ils nous font prendre conscience que le chemin à parcourir pour les traduire intégralement dans les faits est plus long que nous ne le pensions.

Pour que l'organisation à mettre en place soit en lien avec la vie des hommes, on recherchera, avec l'aide des spécialistes, quels sont les pôles d'attraction qui commandent cette vie, quels liens existent entre les différentes régions, quels sont les regroupements à opérer, les passerelles à établir, les séparations qui s'imposent.

Au terme d'une longue enquête, Mgr Motte écrit : « Les inconvénients de la coexistence d'une double structure (doyennés et Unités Pastorales Nouvelles) paraissent, selon l'expérience de certains diocèses, moins graves que celui d'une construction fragile. Une période de cheminement, suivie d'une institution officielle, quand les conditions d'une vraie co-responsabilité sont réalisées, semblerait donc la démarche à préconiser. »

5/ Dans un but de dialogue, de stimulation, d'échange des expériences, des **rencontres de travail** auront lieu **entre les doyens et les archidiacres.**

6/ Par rapport à notre façon de concevoir notre ministère sacerdotal, d'importants changements s'imposent. Dans le texte de Lourdes, l'Assemblée Evêques-Prêtres ne craint pas d'écrire : « Pour que ces intuitions deviennent davantage l'inspiration permanente de la pastorale dans tous les domaines et dans toutes les situations, de profondes transformations des mentalités et des comportements (style de vie, emploi du temps) s'imposent qui constituent une véritable révolution. »

Pourquoi cette « révolution » ? Pourquoi ces changements ?

Pour être fidèles à l'enseignement de Vatican II, qui nous rappelle que l'Eglise est « la Lumière des Nations » dans et pour « le Monde d'aujourd'hui ».

Pour assimiler en profondeur cet enseignement et unifier notre regard pastoral, **un effort de réflexion est indispensable.** Dans ce but :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— les pasteurs s'interrogent sur la meilleure façon de sensibiliser à ces nouvelles perspectives l'opinion publique et plus spécialement tout le peuple de Dieu, chacun au niveau de ses desponsabilités ;

— nos réunions de doyennés seront de véritables instances de réflexion ;

— les prêtres utiliseront au maximum les occasions de « recyclage » qui leur sont offertes : mois sacerdotaux, sessions, journées d'étude...

— et, bien sûr, la voie reste ouverte au travail personnel, à la confrontation, à l'invention...

En vous exhortant à marcher résolument dans cette voie, je redis volontiers à tous les chrétiens de ce diocèse, mais plus spécialement aux prêtres, qui doivent être des entraîneurs au sein du peuple de Dieu, ces paroles de l'Apôtre Paul : « Je vous dis seulement « ceci : oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu « de tout mon être, et je cours vers le but, en vue du prix que Dieu « nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus. Nous tous « qui sommes des « parfaits », c'est ainsi qu'il nous faut penser ; et « si, sur quelque point, vous pensez autrement, là encore Dieu vous « éclairera. En attendant, quel que soit le point déjà atteint, mar- « chons toujours dans la même ligne. » (Phil. 3, 13-16).

A Quimper, le 24 novembre 1969.
† Francis BARBU
Evêque de Quimper et de Léon.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— aumônier diocésain du Monde ouvrier adulte, **M. Hervé Le Ru,** aumônier diocésain chargé de la Fédération A.C.O. du Nord-Finistère.

— au service pastoral des doyennés de Lesneven et de Kerlouan, chargés spécialement du Monde rural jeune et adulte, **MM. Alain Auffret,** qui reste vicaire à Plouider, et **Joseph Pengam,** vicaire à Guiclan, qui résidera à Plouider.

DÉCÈS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. Jean François Blons.**

Né le 5 juin 1896 à Ploudaniel. Etudes à Lesneven. Guerre 1914-18 (une citation). Juillet 1923 : prêtre et professeur au collège Saint-Louis, Brest. Août 1926 : vicaire au Pilier-Rouge, Brest. Août 1927 : vicaire à Crozon. Novembre 1942 : recteur d'Argol. Décembre 1948 : recteur de Guissény. Novembre 1956 : aumônier des Filles de la Croix au Pilier-Rouge, Brest. Août 1960 : aumônier de l'hôpital de Carhaix. Décédé le 23 novembre 1969.

RETRAITES DIOCÉSAINES POUR LES PRÊTRES

De nombreux prêtres souhaitent une réorganisation des retraites sacerdotales. Dès maintenant des aménagements sont possibles. Le Conseil Presbytéral a donné son accord en attendant la mise en place de la Commission du Clergé qui aura à se saisir de ce problème.

En 1970 et les années suivantes, nous proposerons un certain nombre de retraites organisées par le diocèse :

— chacun s'y inscrira personnellement et se considèrera engagé par cette inscription ; il n'y aura plus de listes convoquant à ces retraites.

— il n'y aura plus de retraites spécialement prévues pour les jeunes prêtres.

— le nombre des participants étant limité, priorité sera toujours accordée aux premiers inscrits.

— toutes les inscriptions se feront directement auprès de M. l'Abbé Albert UGUEN, B.P. 417, Quimper.

Dans le même temps un effort sera tenté :

— pour étaler les dates des retraites sur toute l'année, et non plus les mois d'été seulement ;

— pour offrir des retraites de styles variés : les unes plus classiques, les autres comportant une plus grande participation (échanges, partages d'Evangile...) ;

— pour organiser des retraites communes avec les diocèses voisins.

Voici les dates des retraites prévues pour 1970 :

— **du 22 février au soir au 27 au soir, à la Retraite de Lesneven.** Animateur : M. l'abbé Jean-Yves Ollivier, responsable de l'année de formation au Prado. Cette retraite fera précisément appel à une participation plus grande des retraitants.

— **du 6 juillet au soir au 10 au soir, au Grand Séminaire de Quimper.** Animateur : R. P. Manaranche, s. j., de l'Action Populaire.

— **du 31 août au soir au 4 septembre au soir, au Grand Séminaire de Quimper.** Animateur : R. P. Trémel, o. p., professeur d'Ecriture Sainte au Scolasticat de Lyon.

— **du 7 septembre au soir au 11 septembre au soir, à la Retraite de Lesneven.** Animateur : M. l'abbé Rousseau, responsable de l'Entraide Sacerdotale.

— une autre retraite (avec échange) va être orgainsée, soit courant juin, soit courant novembre. Elle sera annoncée dès que l'animateur sera trouvé.

Pour la première retraite, **les inscriptions doivent parvenir pour le 25 décembre.** Pour les autres retraites, elles doivent parvenir **pour le** 1er mai. Suivant le nombre d'inscriptions parvenues à cette date, la retraite en question sera maintenue ou décommandée.

Tous nous aurons perçu que cette nouvelle organisation exige que chacun de ceux qui désirent prendre part à l'une ou l'autre de ces retraites s'inscrive à temps.

⁂

Archives diocésair. d Quimper et Léon

Certains d'entre nous préfèrent d'autres styles de retraites :

— retraites organisées hors du diocèse (la « S. R. » en publiera les dates),

— retraites personnelles dans une abbaye,

— retraites organisées en groupe.

Quel que soit notre choix, l'important est que :

— chacun de nous considère « comme **une exigence de sa mission** de prendre part chaque année soit à une session de formation, soit à une retraite » (Orientations pastorales diocésaines, n° 54) ;

— chaque retraite vivifie ce lien entre notre ministère et notre vie et nous aide à mieux situer notre mission dans la mission de l'Eglise, (cf. la doctrine de Vatican II à ce sujet).

Chaque curé-doyen, chaque supérieur d'Institution ou chaque responsabe d'une équipe de prêtres veillera à ce que tous les prêtres aient connaissance de cette note.

On se rappellera aussi que chaque doyenné ou secteur est invité cette année à organiser ses récollections, en se regroupant, s'il le juge utile.

SESSION POUR CONSCRITS

Une session pour conscrits aura lieu **du 15 au 17 décembre à la Retraite de Lesneven.**

● *CAMPAGNE DE LA FOI PARTAGÉE.* — Préparée avec le concours de l'Action Catholique de l'Enfance, le M.E.J. et tout un ensemble d'organismes, *la Campagne de la Foi Partagée est lancée cette année conjointement par l'Enfance Missionnaire et le Service Missionnaire des Jeunes.*

Elle débutera le dimanche 30 novembre pour se clôturer le 11 janvier.

Elle a pour but de sensibiliser les chrétiens de France à l'important problème de la formation et de l'Apostolat des Catéchistes à travers le monde : c'est une question qui intéresse l'Eglise des pays de missions autant et plus que l'Eglise de France...

● *RETRAITES SACERDOTALES :* du 1er au 6 décembre, par le P. Quinsat, s. j., à la Villa Ste-Anne, 23, rue E.-Guinel, 49 - Angers (tél. 87.24.75), qui reçoit aussi des retraitants isolés.

● Colonie de vacances milieu rural recherche école ou autre local au bord de la mer : 70 places sans pension, pour juillet 1970. Donner réponse au presbytère, 56 - Ploërdut.

● Dame 55 ans cherche place dans un presbytère. S'adresser à la « S. R. » qui donnera tous renseignements.

ORDONNANCE DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS SUR LE NOUVEL « ORDO MISSÆ » ET LES RITUELS DU MARIAGE ET DU BAPTÊME DES PETITS ENFANTS

Les Evêques de France, réunis à Lourdes en Assemblée Plénière le 12 novembre 1969, ont décidé ce qui suit :

Le nouvel « Ordo Missæ »

Article 1. — L'usage du nouvel « Ordo Missæ » et des normes correspondantes (« Institutio Generalis » du 3 avril 1969) est autorisé à partir du 1er dimanche de l'Avent, 30 novembre 1969. Il sera obligatoire à partir du 1er janvier 1970 sauf pour les cas particuliers prévus aux articles 10 et 11 ci-dessous.

Article 2. — On se servira des traductions approuvées par la commission épiscopale francophone pour les traductions et confirmées par la Congrégation pour le Culte Divin, le 29 septembre 1969.

Article 3. — On utilisera également les mélodies approuvées à cet effet.

Les nouveaux lectionnaires

Article 4. — L'usage du nouveau lectionnaire dominical est autorisé à partir du 1er dimanche de l'Avent, 30 novembre 1969. Il sera obligatoire à partir du 1er janvier 1970 sauf pour les cas particuliers prévus aux articles 10 et 11 ci-dessous.

Article 5. — On se servira des traductions approuvées par la commission épiscopale francophone pour les traductions et confirmées par la Congrégation pour le Culte Divin, le 16 septembre 1969.

Article 6. — Les dimanches et fêtes, on fera les trois lectures proposées par le lectionnaire. Cependant, pour des motifs importants d'ordre pastoral et pendant une période de trois ans, il est permis de ne prendre que l'une des deux premières lectures avec l'Evangile. Mais on ne renoncera pas trop facilement à faire profiter le peuple chrétien des richesses de tous les textes bibliques proposés.

Les lectures qui précèdent l'Evangile peuvent être confiées à des femmes, suivant les termes de l'« Institutio Generalis » n° 66.

Article 7. — On utilisera dès leur parution les autres lectionnaires (férial, sanctoral, pour circonstances diverses, etc...). En attendant, on continuera à utiliser les lectionnaires actuellement en usage.

Le nouveau missel (temporal, sanctoral, communs, divers, etc...)

Article 8. — Les textes du nouveau missel pourront être utilisés dès leur parution. Leur usage sera obligatoire à partir du 1er dimanche de l'Avent 1970, sauf pour les cas particuliers prévus aux articles 10 et 11 ci-dessous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Article 9. — En attendant des directives concernant le répertoire en langue vivante, pour les chants d'entrée, d'offertoire et de communion, on suivra les orientations que donneront les commissions diocésaines de pastorale liturgique et de musique sacrée en fonction du choix existant actuellement.

Cas particuliers

Article 10. — Les prêtres âgés qui célèbrent la messe « sans peuple » et qui auraient trop de difficultés à s'habituer au nouvel « Ordo Missæ », ainsi qu'aux nouveaux textes du Missel romain et de l'« Ordo lectionum Missæ », peuvent, du consentement de leur Ordinaire, suivre les rites et les textes actuels.

Article 11. — Les autres cas particuliers, concernant par exemple les prêtres malades ou infirmes, seront soumis à l'Ordinaire.

Rituel du Mariage

Article 12. — L'usage du nouveau rituel du mariage est obligatoire à partir du 1er dimanche de l'Avent 1969.

Rituel du Baptême des petits enfants

Article 13. — L'usage du nouveau rituel du baptême des petits enfants est obligatoire à partir du 1er dimanche de l'Avent 1969.

En appliquant ces nouvelles dispositions, les prêtres auront à cœur d'approfondir la portée spirituelle des rites ou des textes et ne manqueront pas de l'expliquer aux fidèles.

Lourdes, le 12 novembre 1969.
Cardinal Marty,
Président de la Conférence Episcopale.

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 30 novembre, 1er dimanche de l'Avent. Lundi 1er décembre, S. Tugdual, évêque. Mardi 2, Ste Viviane, vierge et martyre. Mercredi 3, S. François Xavier. Jeudi 4, S. Pierre Chrysologue, évêque et docteur de l'Eglise. Vendredi 5, de la férie. Samedi 6, S. Nicolas, évêque. Dimanche 7, 2e dimanche de l'Avent. Lundi 8, Immaculée-Conception de la B. V. Marie. Mardi 9 et mercredi 10, de la férie. Jeudi 11, S. Damase. Vendredi 12, S. Corentin, évêque et patron principal du diocèse. Samedi 13, Ste Lucie, vierge et martyre. Dimanche 14, 3e dimanche de l'Avent.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie des Victoires Vigouroux*, des Religieuses Ursulines. *M. Louis Caraës*, de Saint-Renan, père de M. l'abbé Caraës, sous-directeur au Collège Ch. de Foucauld, Brest. *Mlle Marie Henry*, de Guipavas. *M. Yves Simier*, de Plouguerneau, père de M. l'abbé Jean Simier, vicaire à Ploudalmézeau.

Assemblée plénière de l'Episcopat (Lourdes - 1969)

DÉCLARATION SUR L'EDUCATION ET LA FOI
COMMUNICATIONS RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET A L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

DÉCLARATION SUR L'EDUCATION ET LA FOI

1. — Les problèmes de l'Ecole sont aujourd'hui particulièrement graves.

Les techniques pédagogiques et l'organisation de la vie scolaire ne sont pas seules en cause.

Il s'agit plus profondément d'une crise de la société, de la culture et de la civilisation. Cette crise atteint l'éducation qui cherche à définir ses buts plus encore que ses méthodes dans une société en mutation.

2. — Le monde scolaire n'est certes pas l'unique creuset de la vie culturelle.

La culture ne se limite pas à une activité intellectuelle. Elle se veut pensée et action, connaissance et technique, art autant que raison. A côté de formes littéraires et scientifiques, il existe dans le patrimoine national d'authentiques expressions culturelles élaborées par le monde rural et le monde ouvrier.

Aujourd'hui, la presse, la radio, la télévision, le cinéma, la publicité, tout l'environnement créé par les techniques modèlent dans les milieux de vie, de travail et de loisir, des formes nouvelles et diverses de culture.

3. — Néanmoins, les activités scolaires et universitaires acquièrent une place sans cesse croissante dans la vie des hommes et de la nation.

Les enfants doivent être scolarisés de 3 à 16 ans ; beaucoup d'entre eux poursuivront des études secondaires et supérieures ; un quart de la population se trouve ainsi constituer un monde scolaire en continuel développement.

L'Ecole représente le principal instrument d'une éducation suivie, graduelle et méthodique, capable d'assurer à tous une formation de base permettant de tirer profit des autres moyens d'éducation.

4. — En outre, l'instruction et, plus généralement, — comme l'on dit maintenant — les biens de formation sont considérés comme de première valeur dans la vie économique elle-même. Il apparaît que « le savoir devient pouvoir ». Il tend aussi à être accessible au plus grand nombre.

5. — Le sens de cette évolution se cherche péniblement à travers des erreurs et des échecs.

L'homme aura-t-il la maîtrise de ses découvertes et de son destin collectif et personnel ? Quelle civilisation parviendra-t-il à se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donner ? Beaucoup se demandent déjà quel épanouissement il connaîtra dans sa dignité et sa liberté, quel sens il découvrira à son existence personnelle et à son propre mystère.

L'expérience quotidienne du grand nombre vérifie-t-elle l'affirmation de la Constitution pastorale « Gaudium et Spes » : « Nous sommes témoins de la naissance d'un nouvel humanisme ; l'homme s'y définit par la responsabilité qu'il prend devant ses frères et devant l'histoire » (n° 55) ?

6. — L'enjeu de la crise de civilisation dans laquelle nous sommes engagés est décisif.

Il ne suffit pas que le savoir et le pouvoir, donnés à l'homme par la science et les méthodes d'investigation, soient l'expression de sa dignité, ils doivent être aussi les agents et les garants de cette dignité. L'homme ne saurait être considéré comme un objet, dont le contenu puisse être épuisé au moyen des méthodes qui conviennent au monde matériel. Les sciences humaines peuvent nous faire connaître les conditionnements psychologiques, sociologiques et économiques de l'homme. Elles peuvent et doivent contribuer aussi à une première réflexion sur sa nature et sa destinée. Elles ne sauraient pénétrer tout son secret. L'homme, sujet pensant et libre, ne peut être atteint dans son mystère que par d'autres sciences et d'autres méthodes, rigoureuses elles aussi, dans leur ordre, et en premier lieu la métaphysique.

En définitive, pour ceux qui croient, le sens dernier de l'existence humaine n'est pleinement dévoilé que par la révélation de Jésus-Christ.

7. — C'est pourquoi les chrétiens qui « partagent avec tous les hommes les inquiétudes et les espoirs de ce temps » œuvrent eux aussi, à travers bien des difficultés, à donner une signification humaine aux mutations de la société et de la culture.

La Constitution pastorale « Gaudium et Spes » (notamment n° 53 à 63) doit être pour tous une aide dans une tâche si complexe.

Une humble fidélité à Jésus-Christ les éclairera au milieu des ambiguïtés qui caractérisent notre action et nos pensées d'hommes.

⁂

8. — Sans vouloir étudier ici les problèmes spécifiques du monde universitaire et étudiant, les Evêques de France se sont plus spécialement préoccupés des problèmes pastoraux posés par l'éducation chrétienne des jeunes des écoles publiques et catholiques.

Par le choix de l'une ou l'autre école, les parents engagent leur responsabilité de chrétiens. Leur décision, prise en fonction de facteurs multiples, requiert une sérieuse réflexion à la lumière de la foi. Effectué en conscience, ce choix est légitime et respectable.

Placés ainsi en des contextes différents, les chrétiens des deux enseignements, membres de l'unique Eglise, rendent témoignage au Christ, selon que les y pousse l'Esprit de Dieu.

A tous nous proposons les orientations pastorales suivantes.

L'éducation

9. — Tout ce qui contribue à l'accomplissement de l'homme doit mobiliser nos énergies. Dans les différents domaines où elle s'exerce, notamment à l'école, l'activité éducative est un moyen privilégié de promouvoir cet épanouissement. Encore doit-elle favoriser, entre autres, les réalités suivantes que des mots déjà usés expriment imparfaitement :

— la démocratisation de l'enseignement, c'est-à-dire la possibilité pour tous d'accéder à la culture, en tenant compte des légitimes aspirations, des valeurs propres des divers milieux. Les plus pauvres ont droit à ce bien ; pour leur permettre d'y accéder, « il faut travailler avec acharnement » (G.S., n° 60) ;

— la particpation active des jeunes à leur propre formation ;

— une formation qui les prépare à servir la communauté ;

— la collaboration assidue des parents à l'éducation de leurs enfants, celle des adultes au bénéfice de tous les jeunes ;

— la qualité de l'éducation fondée sur l'esprit de service, la compétence des maîtres, leur sens de l'adaptation et du dialogue.

Ainsi comprise, la fonction enseignante est un service rendu à la nation. Elle doit susciter la considération qui lui est dûe et les vocations dont elle a besoin.

L'éducation de la foi

10. — Pour nous, une culture qui vise à l'épanouissement de l'homme total implique l'ouverture au sens religieux.

11. — La foi, don de Dieu, ne se surajoute pas du dehors ; à tous les stades du progrès culturel elle doit être intégrée, réfléchie, exprimée par toute la vie de celui qui croit. En retour, elle apporte à celui qui l'accueille une ouverture et une sensibilité particulière aux problèmes de l'homme.

12. — Aujourd'hui plus que jamais, l'Eglise se veut soucieuse de transmettre la foi en Jésus-Christ, une foi vraie, solide, vivante.

Une telle éducation de la foi doit préparer les jeunes à donner réponse aux questions qu'ils se posent aux différentes étapes de leur existence, à discerner dans la culture contemporaine, les mesures et les courants favorables ou opposés à l'esprit évangélique et à mener une authentique vie chrétienne ouverte à toute vocation.

13. — C'est la communauté chrétienne qui doit prendre en charge l'éducation de la foi des jeunes.

La catéchèse, la vie liturgique, l'Action Catholique, les mouvements éducatifs et spirituels sont les moyens d'une telle éducation, s'ils cherchent sans cesse à s'adapter aux conditions nouvelles de la vie des jeunes par des méthodes pédagogiques actives et avec une conscience aiguë des difficultés singulières dans lesquelles se débattent les jeunes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

14. — Cette éducation de la foi n'est pas indépendante d'une recherche fondamentale qui s'efforcera de réaliser, pour le temps que nous vivons, des échanges entre la pensée et la foi, cette « harmonie entre la culture et le christianisme » dont parle la Constitution Gaudium et Spes (n° 62). C'est une véritable pastorale de la pensée qui est requise aujourd'hui.

15. — Les chrétiens, plus particulièrement ceux qui portent des responsabilités dans la société : dirigeants et publicistes, penseurs et savants, artistes et théologiens, ont à participer aux nécessaires recherches sur l'homme, dans tous les domaines de la pensée et de l'action.

Il leur revient en propre, aux différents stades de développement du savoir humain, de réunir, à la lumière de la foi, les éléments d'une conception de l'homme, d'inventer le langage actuel de la foi, de contribuer à élaborer une sagesse, même imparfaite, et de répondre ainsi au vœu si largement exprimé de constituer une « anthropologie chrétienne » pour notre temps.

17. — C'est là une tâche difficile, mais nécessaire, pour le service de l'homme qui a toujours besoin de faire le point sur le sens de sa vie. Tâche proprement missionnaire aussi, car il s'agit, pour l'Eglise, de discerner, dans les horizons nouveaux de la culture, aussi bien les obstacles qui compromettent l'accès à la foi que les possibilités de passage pour la bonne nouvelle de Jésus-Christ, lumière des hommes.

⁂

18. — Parents et éducateurs, maîtres et élèves, adultes et jeunes, laïcs, prêtres et religieux, « c'est à tout disciple du Christ Jésus qu'incombe pour sa part, la charge de semer la foi » (L.G. n° 17), mais aussi « d'assurer le développement de tout l'homme et de tous les hommes » (« Populorum progressio », n° 42).

19. — L'Esprit du Seigneur fait de nous des instruments de la croissance de l'Eglise et du monde. Il nous éclaire et nous pousse donc à travailler au développement de la culture et de la foi pour permettre à l'homme de « devenir ce qu'il est » : image et fils de Dieu.

20. — Nous référant aux documents conciliaires sur l'Education Chrétienne et sur la Liberté Religieuse pour une application concrète de cette Déclaration, nous publions, en outre, deux communications relatives l'une à l'Enseignement public et l'autre aux Ecoles catholiques.

(suite page 675)

Premier dimanche de l'Avent

Des retards se sont produits dans la livraison des nouveaux missels et lectionnaires d'autel. On trouvera ci-après :

— *le rite d'ouverture de la messe*, qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre dès dimanche. En prenant la deuxième formule du dialogue initial et la troisième formule de la préparation pénitentielle, on ne rencontrera aucune difficulté. On aura souligné que ce nouveau rite met en relief un double aspect : un peuple se rassemble à l'appel de son Seigneur, ce peuple se reconnait pécheur mais, dans l'asssurance du salut, s'en remet à sa miséricorde ; on aura aussi fait remarquer la nécessité d'arriver à l'heure à la messe : l'importance du rite initial et sa signification le supposent.

— *la liturgie de la Parole du premier dimanche de l'Avent*, avec ses trois lectures et son psaume.

L'OUVERTURE DE LA CÉLÉBRATION

Chant d'entrée.

Lorsque le peuple est rassemblé et tandis que l'on exécute le chant d'entrée, le prêtre s'avance avec ses ministres vers l'autel, qu'il salue de la manière requise et vénère par un baiser. Il gagne ensuite son siège.

Premier dialogue.

Le chant d'entrée achevé — et le signe de croix éventuellement fait — le prêtre, les mains étendues, salue le peuple en utilisant l'une de ces formules :

1. **La grâce de Jésus notre Seigneur,**
   l'amour de Dieu le Père
   et la communion de l'Esprit-Saint
   soient toujours avec vous.
   R/. Et avec votre esprit.
2. **Le Seigneur soit avec vous.**
   R/. Et avec votre esprit.
3. **Que Dieu notre Père**
   et Jésus-Christ notre Seigneur
   vous donnent la grâce et la paix.
   R/. Béni soit Dieu maintenant et toujours.

Il peut ensuite introduire brièvement le peuple à la messe du jour.

Préparation pénitentielle.

Le prêtre invite d'abord à la pénitence :

Préparons-nous à la célébration de l'Eucharistie
en reconnaissant que nous sommes pécheurs.

On fait une pause en silence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ensuite, l'on choisit l'une des trois formules proposées, dont voici la troisième :

3. Seigneur Jésus, envoyé par le Père
pour guérir et sauver les hommes,
prends pitié de nous !
R/. Prends pitié de nous !

O Christ, venu dans le monde
appeler tous les pécheurs,
prends pitié de nous !
R/. Prends pitié de nous !

Seigneur, élevé dans la gloire du Père,
où tu intercèdes pour nous,
prends pitié de nous !
R/. Prends pitié de nous !

Le prêtre dit la prière pour le pardon :

Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ;
qu'il nous pardonne nos péchés
et nous conduise à la vie éternelle.
R/. Amen.

Kyrie, Gloria.

Sauf dans le cas où l'on a utilisé la troisième formule de la préparation pénitentielle, on dit ensuite le Kyrie.

Puis, quand elle est prescrite, l'hymne « Gloire à Dieu au plus haut des cieux... ».

Prière.

Les mains jointes, le prêtre dit :

Prions ensemble (ou) **Prions** (ou) **Prions le Seigneur**

Après une brève pause de silence, il dit la prière les mains étendues, en terminant par la conclusion longue. A la fin de la prière, le peuple dit l'acclamation :

Amen.

LITURGIE DE LA PAROLE

1re Lecture (Appel au Seigneur pour qu'il vienne)

Lecture du livre d'Isaïe (63, 16b-17.19b-64, 2b-7)

Tu es, Seigneur, notre Père, notre Rédempteur :
tel est ton nom depuis toujours.

Pourquoi, Seigneur, nous laisses-tu errer hors de ton chemin,
pourquoi rends-tu nos cœurs insensibles à ta crainte ?
Reviens,
pour l'amour de tes serviteurs
et des tribus qui t'appartiennent.
Ah ! Si tu déchirais les cieux, si tu descendais,
les montagnes fondraient devant toi.

Voici que tu es descendu,
et les montagnes ont fondu comme de la cire.
Jamais on ne l'a entendu ni appris,
personne n'a vu un autre Dieu que toi
agir ainsi vers l'homme qui espère en lui.
Tu viens à la rencontre de celui qui pratique la justice avec joie
et qui se souvient de toi en suivant ton chemin.
Tu étais irrité par notre obstination dans le péché,
et pourtant nous serons sauvés.
Nous étions tous semblables à des hommes souillés,
et toutes nos belles actions étaient comme des vêtements salis.
Nous étions tous desséchés comme des feuilles,
et nos péchés, comme le vent, nous emportaient.
Personne n'invoquait ton nom,
nul ne se réveillait pour recourir à toi.
Car tu nous avais caché ton visage,
tu nous avais laissés au pouvoir de nos péchés.
Pourtant, Seigneur, tu es notre Père.
Nous sommes l'argile, et tu es le potier :
nous sommes tous l'ouvrage de tes mains.

Psaume (79, 2ac.3b, 15-16, 18-19)

Fais-nous revenir à toi, Seigneur,
et nous serons sauvés.

Ecoute, Pasteur d'Israël,
révèle-toi, d'entre les Chérubins :
éveille ta puissance,
viens pour nous sauver.

Dieu de l'univers, reviens :
Regarde du ciel et vois :
Interviens pour cette vigne
qu'a plantée ta main puissante,

Que ta main soutienne ton protégé,
le fils de l'homme qui te doit sa force ;
plus jamais nous n'irons loin de toi :
laisse-nous vivre et invoquer ton nom.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2e lecture (L'Eglise est fidèle dans l'attente du Seigneur)

Lecture de la première lettre de st Paul Apôtre aux Corinthiens (1, 3-9)

Frères,
que la grâce et la paix soient avec vous,
de la part de Dieu notre Père
et de Jésus-Christ le Seigneur.
A cause de vous je remercie Dieu, à tout instant,
pour la grâce qu'il vous a donnée dans le Christ Jésus ;
en lui vous avez reçu toutes les richesses,
toutes celles de la Parole
et toutes celles de la connaissance de Dieu.
Car le témoignage rendu au Christ
s'est implanté solidement parmi vous.
Ainsi aucun don spirituel ne vous manque,
à vous qui attendez
de voir se révéler notre Seigneur Jésus-Christ.
C'est lui qui vous fera tenir solidement jusqu'au bout,
et vous serez sans reproche
au jour de notre Seigneur Jésus-Christ.
Car Dieu est fidèle,
lui qui vous a appelés à vivre en communion
avec son Fils, Jésus-Christ notre Seigneur.

Evangile (« Veillez »)

Alleluia.
Montre-nous ta miséricorde, Seigneur, donne-nous ton salut.

Evangile de Jésus-Christ selon saint Marc (13, 33-37)

Jésus parlait à ses disciples de sa venue :
« Prenez garde, veillez :
car vous ne savez pas
quand viendra le moment.
Il en est comme d'un homme parti en voyage :
en quittant sa maison,
il a donné tout pouvoir à ses serviteurs,
donné à chacun son travail,
et recommandé au portier de veiller.
Veillez donc,
car vous ne savez pas
quand le maître de maison reviendra,
le soir ou à minuit,
au chant du coq ou le matin.
Il peut arriver à l'improviste
et vous trouver endormis.
Ce que je vous dis là
je le dis à tous :
Veillez ! »

(suite de p. 670)

COMMUNICATION RELATIVE A L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

I — Les catholiques et l'école publique

1. — L'école publique scolarise plus de 80 % des jeunes Français. Elle est un creuset où se préparent leur destin et l'avenir du pays. C'est un devoir pour l'Etat de promouvoir son existence et sa qualité. Il serait insuffisant de dire notre respect à ceux qui travaillent dans cet immense secteur de l'Education Nationale. C'est l'école publique elle-même qui a droit à l'estime des catholiques et de leurs pasteurs.

2. — L'opinion est de plus en plus attentive aux problèmes scolaires. Aujourd'hui, l'école et l'université sont appelées à une transformation sans précédent. Les questions en jeu sont fondamentales : les contenus de l'enseignement, l'orientation, la relation pédagogique, la participation... Ce sont les objectifs et les fonctions de l'école dans la société qu'il importe de redéfinir. Notre déclaration « Education et Foi » le rappelle : la crise de la fonction scolaire est un aspect d'une crise plus profonde, celle de la société.

3. — De nombreux enseignants, éducateurs, spécialistes, jeunes et parents travaillent au progrès et au renouveau de l'école publique dans des conditions souvent difficiles. Vouloir accueillir les jeunes que la vie défavorise et leur donner toutes leurs chances est un exemple brûlant de l'acuité de la tâche. Réussir en ce domaine comme en beaucoup d'autres suppose le soutien de tous les citoyens.

4. — Les catholiques de l'enseignement public se doivent d'œuvrer à sa rénovation et à l'éveil d'une sympathie agissante au sein de l'opinion. Unis à ceux qui ne partagent pas leur foi, ils répondront ainsi à l'attente de la communauté nationale.

5. — Pour un croyant, la volonté de Dieu est déjà rejointe lorsque des hommes s'entraînent à rechercher la vérité, à sortir de leur médiocrité, à devenir maîtres de leurs conditionnements. Elle commence à être vécue lorsqu'ils apprennent à se respecter dans leur diversité et à s'unir pour le service de tous. C'est déjà faire l'œuvre de Dieu que de préparer des jeunes à prendre en main leur vie et l'avenir de la société. Au cœur de tout cela se joue une destinée éternelle.

6. — Dans ce service de l'école et des jeunes, les chrétiens peuvent fournir une contribution originale. Eclairés par la foi sur la dignité de l'homme fils de Dieu, ils ont à s'inspirer, dans leurs choix les plus concrets, de l'esprit de l'Evangile.

II — L'éducation de la foi et les jeunes de l'école publique

7. — Responsables de l'éducation de la foi en Jésus-Christ, nous sommes ici plus attentifs aux jeunes qui accèdent, nombreux, à l'en-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seignement du second degré : technique, classique ou moderne. La présence de baptisés dans l'école publique est un risque et une chance pour leur fois. Elle rend plus pressant le souci de leur éducation chrétienne et l'exigence de conditions concrètes qui la rendent possible.

8. — L'école n'est pas la seule réalité de la vie des jeunes, ni leur seul lieu de rencontre, ni leur seule source de culture. Mais oublier le fait scolaire serait une erreur de diagnostic pastoral. Il suffit d'évoquer la durée de l'école et son extension, les connaissances et les héritages culturels qu'elle transmet, le carrefour social qu'elle constitue. La vie — et la vie chrétienne — des jeunes se joue aussi à l'école. L'éducation de leur foi ne peut l'ignorer.

9. — C'est l'Eglise qui engendre à la foi car c'est elle qui croit, qui espère et qui aime. Les jeunes ne peuvent donc faire l'apprentissage de l'existence chrétienne sans communautés de réflexion et d'action, de prière et de vie eucharistique. Ils y deviennent davantage responsables de leur propre formation, plus forts pour le combat de la vie et celui de la foi, plus accueillants à tout appel de Dieu. C'est dire la nécessité de tous les mouvements de jeunes. Les mouvements d'Action Catholique, en particulier, sont des germes, des ferments d'un laïcat jeune, espérance de l'Eglise. Leur diversité est souhaitable : variées sont les situations, multiples les analyses qui peuvent prendre pour base la vie scolaire ou l'enracinement social. Leur concertation, si difficile soit-elle, devient nécessaire au moment où l'ensemble des adolescents accède à la scolairisation.

10. — Diverses sont les démarches d'une éducation de la foi. Mais toutes doivent être :

— formation à la reconnaissance de l'action de Dieu — dans la vie quotidienne et le secret du cœur —, à sa célébration dans la prière et dans la liturgie ;

— éveil de l'intelligence à la cohérence de la foi de l'Eglise, dans la lumière de l'Evangile, et présentation du Mystère chrétien sans cesse reprise et adaptée à l'âge, aux études et aux mentalités des jeunes ;

— appel à témoigner concrètement de cette foi dans la participation à la vie et aux aspirations des autres jeunes, aux souffrances et aux joies de leurs propres milieux ;

— entrée progressive dans la vocation à la charité et dans le dynamisme de l'espérance, marques d'un authentique enracinement en Jésus-Christ.

11. — De cette éducation chrétienne, les parents sont devenus responsables le jour où ils ont présenté leur enfant au baptême. Beaucoup en sont conscients, s'épaulent mutuellement, veulent en éveiller d'autres et demandent qu'on les aide.

12. — Cette tâche d'ouverture au mystère de foi exige également la collaboration de toutes les forces pastorales : paroisses, secteurs, mouvements, aumôneries. Certains efforts entrepris près des jeunes de C.E.G.-C.E.S. en sont déjà un exemple prometteur.

13. — Héritières d'une longue tradition, les aumôneries de l'enseignement public sont en pleine évolution sous la poussée de la réforme scolaire, des aspirations des jeunes et de l'esprit conciliaire. Elles ont à poursuivre leurs recherches dans le respect de l'Université, l'attention aux appels des parents et aux charismes des jeunes, la soumission au réel, la fidélité à l'Eglise.

14. — Elles doivent devenir davantage l'œuvre commune de tous les membres du peuple de Dieu. Scolaires, parents et religieuses prendront avec le prêtre une part réelle à leurs orientations et à leur vie.

15. — Plus encore que par le passé, elles seront occasion de rencontre pour les éducateurs de la foi de ces jeunes. Elles deviendront ainsi plus sensibles à d'autres réalités comme le milieu familial ou social, mieux armées pour former à la vie apostolique, plus aptes à greffer sur la vie une catéchèse de valeur.

16. — Ainsi rénovées sous des formes variées, adaptées aux circonstances et à la nature des établissements, les aumôneries resteront un lieu privilégié d'enseignement et d'éducation de la foi. Pour de nombreux jeunes en quête du sens de la vie, baptisés, héritiers d'une tradition chrétienne, incroyants, elles seront instrument de la libre rencontre de Jésus-Christ.

17. — Il revient au Conseil National de l'Aumônerie de susciter, animer et cordonner tous ces efforts. Il aura un souci tout spécial de la formation des aumôniers et de leurs adjoints. Il sera, en particulier auprès de nos frères dans le sacerdoce, le témoin et le symbole de notre attention, de notre confiance, de notre affection.

COMMUNICATION RELATIVE A L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

1. — L'école catholique assure aujourd'hui en France une tâche d'enseignement et d'éducation.

Dans l'esprit des textes conciliaires sur la liberté, la culture et l'éducation, les évêques de France, souvent interrogés, voudraient en ce qui les concerne préciser :

I) La situation de la liberté d'enseignement dans la société française.

II) Le caractère de l'école catholique.

III) L'organisation de l'enseignement catholique.

I — La liberté d'enseignement dans la société française

2. — Dans le respect des droits et des responsabilités fondamentales des parents, les problèmes d'éducation et d'enseignement constituent l'une des premières missions de l'Etat. En France, il l'exerce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'abord en assurant la réussite d'une école publique respectueuse des convictions philosophiques et religieuses des parents et des élèves.

3. — Mais, dans le contexte pluraliste de ce pays, les droits fondamentaux ne sont pleinement respectés que par la reconnaissance effective d'une liberté d'enseignement. D'ailleurs le pluralisme, qui existe dans bien des secteurs de la vie économique et culturelle, est également désiré dans le domaine scolaire par nombre de Français. En même temps, de nombreux parents, enseignants, jeunes eux-mêmes souhaitent une multiplicité d'options éducatives. Cette aspiration dépasse les milieux chrétiens.

4. — D'ailleurs plus une civilisation est technique, plus elle doit se réjouir de tout apport spirituel ; plus elle est anonyme, plus elle se doit d'accueillir les facteurs de création communautaire.

5. — Si toutes ces raisons donnent aujourd'hui de l'importance à la liberté publique de l'enseignement, et dans ce cadre à la possibilité d'établir des écoles catholiques, cette liberté ne saurait bien entendu signifier anarchie. Elle n'implique aucunement le refus d'une coordination des divers enseignements ni même celui d'une planification concertée.

II — Le caractère de l'Ecole catholique

6. — L'Ecole catholique ne veut et ne doit être ni la rivale d'une autre école, ni le refuge d'un comportement de classe. Elle n'est pas le simple héritage du passé.

7. — Son apport original est de lier dans le même temps et le même acte l'acquisition du savoir, la formation de la liberté, l'éducation de la foi : elle propose la découverte du monde et le sens de l'existence. Elle voudrait ainsi témoigner de l'unité de l'homme appelé à servir Dieu et ses frères dans la complexité des civilisations modernes. Lieu de rencontre de la connaissance de raison et de la connaissance de foi, elle peut répondre à l'attente légitime de parents — chrétiens ou non — qui apprécient la valeur d'une formation ouverte à la vie et éclairée par l'Evangile.

8. — Une catéchèse adaptée aux niveaux scolaires, respectueuse de la spécificité de chaque milieu, vécue dans le mystère liturgique peut conduire à la connaissance de Dieu et de son Fils Jésus-Christ, à l'adoration et à la prière.

9. — De plus son climat permettra de reconnaître la valeur permanente des attitudes évangéliques d'ouverture de cœur, de respect des personnes et d'amour des pauvres : l'école chrétienne doit aider ses élèves à percevoir les épreuves et les espoirs des hommes de notre temps, quelles que soient leur confession, leur race, leur milieu : il n'est pas de catholicisme sans conscience de l'universel.

10. — Cette difficile orientation exige que l'école catholique ouverte à tous soit communautaire. Sa vitalité est assurée par le témoignage, la compréhension mutuelle, la collaboration active des Chefs d'établissements, professeurs et éducateurs, élèves et parents anciens élèves. Seule la convergence des efforts — celui des personnes et celui des associations — peut éveiller chez les jeunes le sens de la communauté et le désir de l'engagement.

11. — Mais l'école catholique ne peut pas tout faire. Insérée dans la Cité comme dans un diocèse ou dans un secteur pastoral, l'un de ses soucis sera celui de la collaboration avec les Mouvements d'éducation et d'Action Catholique.

12. — Cette éducation ouverte conduira les jeunes à assumer leur propre vocation dans l'Eglise et dans le monde. Ils sont appelés à témoigner de Jésus-Christ et à collaborer dans son esprit à la construction du monde. Certains accepteront de se consacrer exclusivement au service de Dieu dans la vie sacerdotale ou religieuse. Mais dans le respect des choix personnels, l'école catholique n'oubliera jamais le souci de la promotion des milieux, de l'unité d'un peuple et de la vie internationale.

13. — Cette analyse est la raison même de l'estime profonde et de la reconnaissance que l'Episcopat français porte à tous ceux qui pendant tant d'années dans des conditions humaines et matérielles précaires, ont assuré et continent d'assurer la vitalité de l'école catholique. Leur courage est à la mesure des tâches d'aujourd'hui : il conduira les parents et les ensignants à revoir périodiquement l'orientation et la vie de la communauté éducative, à accepter de se demander quel visage de l'Eglise elle fait apparaître aux hommes de notre temps.

III — L'organisation de l'Enseignement catholique

14. — L'Episcopat demeure vis-à-vis des familles le garant du caractère chrétien des écoles tel qu'il vient d'être défini. Mais l'enseignement catholique doit avoir dans l'Eglise son organisation propre sous la responsabilité conjointe des laïcs, des supérieurs religieux et de la hiérarchie.

Le « Comité national de l'enseignement catholique français » et les Comités diocésains disposent des pouvoirs donnés par leur propre statut.

15. — Les établissements catholiques seront de plus en plus solidaires et complémentaires. Nous constatons avec plaisir des progrès notables dans l'acquisition de cette conscience commune.

16. — Prêtres, religieux et religieuses auront la conviction que les tâches du professorat et de l'éducation constituent une activité professionnelle importante dans un monde où l'acquisition du savoir, l'échange entre élèves et éducateurs comptent parmi les éléments fondamentaux de la civilisation. Par delà cette activité profession-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nelle, conscients d'accomplir une tâche apostolique ils auront pour premier souci d'agir selon le caractère particulier de leur vocation, apport spécifique à l'éducation humaine et religieuse de la jeunesse.

17. — Sans préconiser le « désengagement » des prêtres, religieux, à l'égard des tâches précitées, les évêques demandent instamment que les laïcs partagent les responsabilités de toute nature (direction, enseignement, éducation, gestion).

18. — Cette nécessaire répartition des tâches ne doit pas être confondue avec la « déconfessionalisation ». L'école telle que nous venons de la définir doit rester chrétienne. Sinon les parents ne lui confieraient plus leurs enfants ; les évêques n'auraient pas les mêmes raisons de lui accorder confiance.

Conclusion

19. — Trois objectifs nous semblent devoir être poursuivie en priorité par tous les responsables de l'école catholique :

1. Le développement de communautés éducatives ouvertes aux jeunes de tous milieux et attentives aux plus défavorisés.

2. La poursuite de la formation permanente, humaine et spirituelle du corps enseignant.

3. La participation à des rencontres avec tous ceux qui en France et dans les instances internationales sont soucieux de l'enseignement et de l'éducation des jeunes.

Dans la société difficile d'aujourd'hui, l'homme a besoin de tous les concours et de toutes les initiatives qui l'aideront à vivre et lui apprendront à aimer.

COMMUNIQUÉ
RELATIF A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CATHOLIQUE

L'Enseignement Supérieur Catholique favorise la rencontre et la confrontation permanente des théologiens, des philosophes, des savants et des chercheurs de toutes disciplines. Il leur permet d'explorer dans une même perspective de foi les dimensions de l'homme et du monde. Ainsi professeurs et étudiants s'efforcent de réaliser la synthèse cohérente du savoir qu'appelle aujourd'hui le renouvellement de la culture : une telle entreprise est utile à la nation et à l'Eglise.

Cet effort doit être poursuivi. Il mérite l'estime et la sympathie. Les Evêques de France veulent dire aux responsables de l'Enseignement Supérieur Catholique leur confiance, leur attachement, leur appui.

L'assemblée évêques - prêtres

(*Lourdes* 6-8 *novembre*)

L'Assemblée Evêques-Prêtres qui vient de se réunir à Lourdes est l'aboutissement d'un long travail. On se souvient qu'au printemps dernier une consultation avait été entreprise auprès du clergé, les laïcs, des religieuses et des séminaristes sur les problèmes du ministère et de la vie des prêtres.

A la Pentecôte eut lieu une première Assemblée Evêques-Prêtres pour examiner les points essentiels qui se dégageaient de la consultation. Quatre furent retenus comme prioritaires : ils ont été à la base du travail d'une nouvelle Assemblée Evêques-Prêtres qui vient de se terminer à Lourdes.

Cette Assemblée a réalisé ce que Mgr Guyot soulignait dans son exposé d'ouverture : une véritable recherche fraternelle dans un esprit de responsabilité commune.

Son travail sur *les unités pastorales nouvelles* s'inscrit dans la continuité des efforts d'avancée missionnaire et de renouveau pastoral qui se sont développés en France depuis plusieurs décennies ; mais il inaugure une étape nouvelle qui exige de profondes transformations dans toute la pastorale. (On trouvera ce texte plus loin).

Le rapport sur la co-responsabilité a fait ressortir que celle-ci s'exerçait d'une double manière :

— d'une part, entre tous les membres du peuple de Dieu, en fonction de la mission reçue au baptême ;

— d'autre part, entre évêques et prêtres, en fonction de la mission reçue à l'ordination.

Déjà, dans bien des structures de la vie de l'Eglise, cette co-responsabilité est à l'œuvre : il faut de plus en plus chercher à la développer dans des formes concrètes. Le conseil presbytéral est un des lieux privilégiés de son exercice entre évêques et prêtres.

L'Assemblée a souhaité qu'un large champ soit ouvert aux initiatives et inventions apostoliques, pourvu qu'elles soient réfléchies en équipe et que l'évêque et ses représentants participent aux recherches. Elle a émis le vœu que des rencontres régulières aient lieu dans toutes les régions apostoliques entre évêques et prêtres représentant le presbyterium de chaque diocèse.

Le rapport sur la vie matérielle de l'Eglise et des prêtres a fait ressortir l'importance de ne pas s'en tenir uniquement à une meilleure gestion des finances mais, par fidélité à la mission, de rechercher quel témoignage de pauvreté évangélique l'Eglise doit donner au monde d'aujourd'hui, et cela concerne la responsabilité de l'ensemble du peuple de Dieu.

On a demandé qu'un groupe de travail soit constitué au plan national pour promouvoir toutes les recherches nécessaires en ce domaine, sans oublier la solidarité avec les pays de mission et du Tiers Monde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Assemblée a souhaité que l'on distingue budget de fonction et budget personnel et qu'un partage fraternel des ressources se réalise entre tous les prêtres dans un esprit de justice et de solidarité excluant les inégalités.

Le dossier d'étude sur le célibat établissait un constat : il ne s'agissait pas de discuter le problème en lui-même mais d'établir, à partir d'une analyse de la situation actuelle, les points à approfondir.

Approuvé à une large majorité, il a fait ressortir des points d'accord importants :

— le problème du célibat ne saurait être séparé de la mission de l'Eglise et de l'apostolat du prêtre ;

— il est lié, fondamentalement, à l'amour pour Jésus-Christ.

— les interrogations sur le célibat sacecrdotal, sa remise en cause par certains rejoignent une crise moderne plus large : celle de l'engagement définitif.

La Commission du Clergé (aidée d'experts, de théologiens,...) a été chargée de continuer l'étude de cette question : l'approfondissement des motivations du célibat ainsi que de meilleures conditions pour le vivre sont toujours à rechercher.

♣

Le climat fraternel de recherche en séance plénière aussi bien que dans les groupes de travail (par régions, par ordre alphabétique ou dans des carrefours libres) a été noté et apprécié par tous les participants, en particulier le dernier jour, lors des discussions sur le célibat et des explications de vote sur l'ensemble des rapports.

Tous les votes ont été acquis à une large majorité, certains presque à l'unanimité. Des résultats plus précis seront communiqués ultérieurement.

Comme le soulignait le cardinal Marty, en terminant, ce climat de l'Assemblée Evêques-Prêtres rejoignait celui du Synode vécu à Rome quelques jours auparavant. La clôture — c'était en même temps le sommet de ces journées — en a été la concélébration à la basilique St-Pie X, le dimanche 9 novembre. Mgr Guyot le répétait dans son homélie : évêques et prêtres sont les hommes de la mission, du service et de l'amour, et cela en plein cœur des réalités du monde et de la vie des hommes, comme l'exprimaient à la prière universelle un prêtre au travail et un prêtre « Fidei donum ».

Avant de se quitter, prêtres et évêques ont réfléchi à la suite à donner à cette Assemblée. Unanimement, ils ont affirmé la nécessité de continuer le travail, en particulier dans les régions en accentuant la collaboration avec les laïcs, religieux et religieuses sur les problèmes de la mission à partir de la vie des hommes.

(*Texte du Secrétariat de l'Opinion Publique.*)

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Assemblée Evêques-Prêtres (Lourdes 1969)

UNITÉS PASTORALES NOUVELLES

I — Pourquoi

Le travail de l'Assemblée Evêques-Prêtres s'inscrit dans la continuité des efforts d'avancée missionnaire et de renouveau pastoral qui se sont développés en France depuis plusieurs décennies ; mais il inaugure une étape nouvelle qui exige de profondes transformations dans toute la pastorale.

Ce travail est en continuité avec le souci maintes fois affirmé de donner, dans l'intention et dans l'exécution, la priorité à ceux qui sont loin afin que l'Eglise de France soit missionnaire.

Il est en continuité avec l'effort depuis longtemps amorcé pour rejoindre les personnes dans leur vie concrète, dans la ligne de l'intuition fondamentale des mouvements d'Action Catholique en France.

Il est en continuité avec tout ce qui a été fait de diverses manières pour que surgissent d'authentiques communautés chrétiennes en plein cœur des réalités du monde.

Mais, pour que ces intuitions deviennent davantage l'inspiration permanente de toute la pastorale dans tous les domaines et dans toutes les situations, de profondes transformations des mentalités et des comportements (style de vie, emploi du temps) s'imposent qui constituent une véritable révolution :

1°/ pour rejoindre d'abord les personnes dans leur vie au sein des différends modes de regroupements (ou groupes humains) au lieu de partir toujours des institutions existantes ;

2°/ pour discerner l'action de l'Esprit déjà à l'œuvre dans le cœur des hommes et pour permettre aux chrétiens d'approfondir leur foi en Jésus-Christ, afin qu'ils puissent en témoigner dans leur vie et révéler à tous que Jésus-Christ seul révèle le sens deriner de leur existence ;

3°/ pour faire surgir d'authentiques communautés du peuple de Dieu où prêtres, religieux et religieuses, laïcs assument en co-responsabilité la mission de l'Eglise.

La création de nouvelle unités pastorales vise à maintenir à tous les niveaux, dans l'unité de la même Eglise :

— à la fois l'accueil de formes nouvelles d'expression de la vie chrétienne qui correspondent à une véritable naissance de l'Eglise dans des mondes nouveaux ;

— et l'effort lent et persévérant de renouveau des paroisses, communautés et institutions chrétiennes dans la fidélité à l'Evangile et aux orientations du Concile.

II — Comment

Des unités pastorales nouvelles paraissent à promouvoir :

— qui constituent des lieux et des niveaux de concertation et

Archives diocésain. Quimper et Léon

d'impulsion favorables à une présence signifiante de l'Eglise à des réalités humaines ;

— qui permettent à l'évêque, aux prêtres, aux laïcs, aux religieux et religieuses de se retrouver dans une communion de foi et une recherche permanente à partir des questions qui leur sont posées par leurs situations et engagements divers ;

— qui donnent un soutien effectif au travail en commun des prêtres ;

— qui permettent de répondre aux priorités maintes fois exprimées aux plus pauvres, aux plus loin, aux responsables du développement.

Chaque diocèse ou région étudiera sans attendre la mise en place progressive et souple d'unités pastorales ouvertes aux apports de l'expérience.

Elles doivent garder un caractère provisoire les rendant capables d'être remises en question.

Leur mise en place devrait se faire avec la participation des instances habituelles d'action apostolique des laïcs et des religieux ou religieuses.

Il semble cependant que l'on puisse déjà en donner une certaine description : les unités pastorales nouvelles seraient, pour les membres du peuple de Dieu, des unités de concertation, d'initiative, d'impulsion, de responsabilité pastorale réelle et d'accueil catéchuménal correspondant à des ensembles humains. Ces unités seraient assez larges (sociologiquement et géographiquement) pour ressaisir une partie importante de la vie sociale. Elles devraient cependant demeurer assez proches des personnes et des communautés humaines. Elles doivent être le lieu de la collaboration habituelle et organique des laïcs, religieux, religieuses, prêtres et évêques. Leurs vocations sont diverses mais coordonnées pour assumer la responsabilité commune au peuple de Dieu au service du monde de ce temps. Elles doivent intégrer un certain nombre de fonctions qui, jusque-là, ont été assumées par la seule paroisse ou par les seuls mouvements apostoliques (sacramentalisation, catéchèse, évengélisation). Elles doivent devenir, dans la communion, une présence signifiante de l'Eglise.

III — Propositions pratiques

1. — L'Assemblée Evêques-Prêtres approuve, dans la ligne de la recherche actuelle, la mise en place progressive de nouvelles unités pastorales réondant aux nécessités de la mission.

1 bis. — Elles peuvent être promues au plan diocésain, régional et national.

2. — Cette mise en place se fera de telle sorte que les laïcs, religieux et religieuses, par leurs instances habituelles de travail et dans la ligne de leurs responsabilités, participent à la recherche et à la décision.

3. — Pour la constitution de ces nouvelles unités pastorales, les critères seront les suivants :

a) se situer comme le « premier niveau » où évêque (ou son délégué), prêtres, religieux et laïcs se concertent pour chercher à vivre une présence signifiante de l'Eglise dans les ensembles humains ;

b) par fidélité à l'action de l'Eprit et pour mieux répondre aux questions des hommes dans un monde en rapide et profonde mutation, se mettre en place dans un esprit de recherche, avec un grand souci d'accueil, d'ouverture et de souplesse ;

c) la présence nécessaire d'un laïcat soucieux, à travers la vie collective des hommes sous ses différents aspects, de vivre, d'exprimer et d'annoncer l'Evangile ;

d) se laisser continuellement interpeller par la vocation universelle de l'Eglise et particulièrement par la parole de l'Evangile : « les pauvres sont évangélisés ».

3 bis. — Pour ces unités pastorales nouvelles, certaines, répondant aux critères ci-dessus énumérés, pourront être établies à partir de réalités collectives non territoriales.

4. — Au service de ces nouvelles unités pastorales, au plan sacerdotal, les équipes de travail sont nécessaires :

— elles regrouperont, dans la communion de charité, des prêtres aux ministères diversifiés ;

— elles favorisent la reconnaissance et l'invention de nouvelles formes de ministère exigées par la mission ;

— elles réviseront régulièrement leurs activités.

5. — A l'intérieur de chaque unité pasotrale, nous sommes d'accord pour favoriser la naissance de véritables équipes de vie allant jusqu'au partage de la foi et à la remise en cause personnelle par la révision de vie.

6. — Dans ces unités pastorales nouvelles, les nominations se feront au titre de l'unité pastorale et d'un ministère spécifié.

7. — Ces nominations sont faites pour un temps donné.

8. — Dans ces nouvelles unités pastorales, la responsabilité pastorale sera confiée à une équipe animée par un responsable et non plus aux seuls curés.

9. — La co-responsabilité cherchera à s'exercer à travers des relations autres que les relations « curés-vicaires ».

10. — Nous souhaitons que soient obtenus les aménagements canoniques facilitant la mise en place de ces unités pastorales nouvelles.

11. — Et nous demandons que soit organisée, au plan inter-diocésain et au plan national, une confrontation des expériences en cours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92**

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — **BREST**
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT Concessionnaire exclusif **S. A. DES GARAGES E. TREHONY**
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — **QUIMPER**
Diplômé de l'Ecole Française d'Orthopédie - Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER **Tél. 95.05.27**

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Elie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER **Tél. 95.16.79**

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de **QUIMPER**
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST 99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : **BREST - QUIMPER**
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - LANDIVISIAU - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Druat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Nominations
Remembrement de doyennés
Pardon de Saint-Corentin
Service des Communautés Religieuses
Journée mondiale de la Paix
Décès de M. le chanoine Suignard

Lourdes 1969 :
Vocation et préparation au sacerdoce
Menaces sur l'homme et la famille
Autorité et coresponsabilité dans l'Eglise
Vie matérielle de l'Eglise et des prêtres

Aumôniers de l'Enseignement Catholique
Session des aumôniers d'hôpitaux
L'hôpital, cet aspect méconnu de l'Eglise
« Ar pevar Aviel » de Maodez Glanndour
Nouvelles et Lectures

N° 4 213 (84e année) — 12 décembre 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie
S. A. au Capital de 170 000 Francs
LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32
AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

A votre service
tous les services de la
BNP
banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE
ET CLASSIQUE
P. MONVOISIN
32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69
Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles
Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Merlon
Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter 'TRANSOCEAN'
BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN
Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75
Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS
LAITIERS ET SURGELÉS
FROMAGERIE DE KERYVON
29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

— au service pastoral du doyenné de Plonévez-Porzay et, avec l'agrément du Conseil d'administration, aumônier du Vieux-Châtel à Kerlaz, **M. Joseph Guéguen,** aumônier du Centre hospitalier Laënnec à Quimper.

— au service pastoral du doyenné de Quimper et, avec l'agrément du Conseil d'administration, aumônier du Centre hospitalier Laënnec à Quimper, **M. Hervé Hémidy,** recteur de Garlan.

— au service pastoral du doyenné de Lanmeur et recteur de Garlan, **M. Pierre Salaün,** vicaire à Briec-de-l'Odet.

— au service pastoral du doyenné de Ploudiry et recteur de La Martyre, en remplacement de **M. Jacques Le Guen,** démissionnaire. **M. Ronan Coadou,** recteur de Trégarvan.

M. Jacques Le Guen se retire à la Maison de Kéraudren, Brest.

— au service pastoral du doyenné de Crozon et recteur de Trégarvan, **M. Jean Cozic,** professeur à l'école du Sacré-Cœur, Guissény.

— au service pastoral du doyenné de Guipavas et aumônier de la clinique de Guipavas, en remplacement de **M. Yves Tanguy,** démissionnaire, **M. Henri Léran,** chanoine honoraire, ancien curé-doyen de Taulé.

M. Tanguy se retire à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

— au service pastoral du doyenné de Daoulas et aumônier de la Maison de retraite de Plougastel-Daoulas, en remplacement de **M. Jean Dilasser,** démissionnaire, **M. Louis Cloarec,** recteur de Gouesnac'h.

M. Dilasser se retire à la Maison S. Joseph, Saint-Pol-de-Léon.

— au service pastoral du doyenné de Fouesnant et recteur de Gouesnac'h, **M. Louis Le Pape,** recteur de Saint-Herbot.

REMEMBREMENT DE DOYENNÉS

Les prêtres du doyenné de Plonéour-Lanvern ont souhaité unanimement un regroupement différent pour le travail en commun. Il a donc été décidé que désormais

— les prêtres de Plonéour-Lanvern, Saint-Jean-Trolimon et Tréguennec s'adjoindront au doyenné de Pont-l'Abbé ;

— ceux de Peumerit, Plovan, Tréogat au doyenné de Plogastel.

Cette opération est commandée d'abord par des exigences pastorales. Elle veut créer aussi pour les prêtres des conditions raisonnables de travail en commun (cf. Orientations pastorales, n° 5, 48-49 ; et Directives pastorales, « S.R. » du 28 novembre 1969, p. 661, 3°).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais, dans ce cas particulier, il serait difficile que le doyen de Plonéour continue de s'occuper des affaires administratives de ce doyenné. Conformément aux désirs des prêtres, le doyenné de Plonéour-Lanvern a été supprimé le 9 décembre 1969.

Le regroupement administratif des paroisses suit les limites du regroupement pastoral ci-dessus défini.

PARDON DE SAINT-CORENTIN

Le pardon de Saint-Corentin sera célébré à la Cathédrale dimanche prochain 14 décembre, sous la présidence de **Monseigneur Poirier,** ancien archevêque de Port-au-Prince (Haïti). La messe sera célébrée à 10 heures.

SERVICE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Récollections des vacances de Noël (de 9 h. 30 à 16 h. 30).

— Lundi 22 décembre : Morlaix (Le Porsmeur) ; Lesneven (La Retraite).
— Mardi 23 décembre : Brest (Kerstears) ; Quimperlé (La Retraite).
— Samedi 27 décembre : St-Pol-de-Léon (Ste-Ursule).
— Lundi 29 décembre : Pont-l'Abbé (Les Carmes) ; Douarnenez (Les Saints-Anges) ; St-Renan (N.-D. de Liesse) ; Carhaix (Enfant-Jésus).
— Mardi 30 décembre : Quimper (La Retraite).

Les Maisons qui accueillent les Sœurs insistent beaucoup pour qu'on ne se présente pas à la récollection sans s'être fait **inscrire à l'avance** par lettre, ou par téléphone. Toutes les Religieuses comprendront certainement à quel point cette exigence est justifiée.

Permanence du P. Péron.

— Jeudi 18 décembre : Quimper, 16, place St-Corentin.
— Mardi 23 décembre : Brest, 24, rue Kéravel.
— Samedi 27 décembre : Lesneven, La Retraite.

JOURNÉE MONDIALE ET SEMAINE DE LA PAIX

« S'éduquer à la paix par la réconciliation »

Comme nous l'avons déjà annoncé (cf. « S. R. » du 14 novembre, p. 631), le 1er janvier sera, cette année encore, **la Journée Mondiale de la Paix.** Comme l'an dernier, cette journée aura été préparée, **du 8 au 14 décembre** par **la Semaine de la Paix,** qui inscrit l'effort de paix nan seulement dans la trêve du dimanche, mais aussi dans la réalité du travail quotidien.

Son thème : **« S'éduquer à la paix par la réconciliation »**, choisi à Rome par la Commission « Justice et Paix », est la rencontre d'un double courant de préoccupations :

Le premier insiste sur la nécessité d'une éducation internationale généralisée. Il soutient l'O.N.U., qui fait de 1970 l'année mondiale de l'éducation et rejoint les préoccupations du Mouvement Catholique International pour la Paix, Pax Christi, qui a toujours considéré l'éducation des consciences comme une de ses tâches fondamentales. Ce thème précise combien l'éducation au pardon, au dialogue, à l'unité commence par une « auto-éducation » permettant de surmonter les tendances naturellement égoïstes et agressives de l'être humain. « Nous avons tous assurément à changer nos cœurs »... (Gaudium et Spes, 82-3).

Cette « pédagogie de la paix » doit s'adapter à la situation présente. Dans un monde qui se caractérise de plus en plus par le renforcement des cloisonnements de toutes sortes, et l'exaspération des conflits, le thème de la réconciliation s'impose comme un moyen privilégié. Mais cette réconciliation, qui commence par un geste de bonne volonté et la reconnaissance de la dignité de l'adversaire, ne peut se fonder que sur la justice, sous peine d'être une hypocrisie.

Une telle volonté de rapprochement révèlera mieux les solidarités profondes qui unissent les groupes au-delà de leurs affrontements.

L'effort d'éducation inspiré par l'idée de réconciliation est un puissant facteur de paix. Ce thème, très riche, se prête à des cercles d'études, des séances d'information — tels qu'un débat public sur une question d'actualité, ou une séance de ciné-club, dans le cadre de la Semaine de la Paix — tout comme à des gestes concrets de bonne volonté : accueil, rencontres, avec d'« autres ».

Le Secrétariat National de Pax Christi, qui coordonne officiellement la Semaine et la Journée Mondiale de la Paix, tient à la disposition de tous, personnes et collectivités, des affiches, des tracts, journaux, images et documents divers, spécialement édités en vue de ces manifestation. S'adresser à la délégation diocésaine (cf. « S.R. » du 14 novembre).

DÉCÉS

Monseigneur l'Evêque recommande à la prière du diocèse **M. le chanoine Corentin Suignard,** du Chapitre Cathédral.

Né le 15 septembre 1884 à Lopérec. Etudes à Pont-Croix. Prêtre le 15 juillet 1908. Vicaire à Concarneau. Guerre 14-18. Octobre 1919, vicaire à St-Corentin, Quimper. Mai 1937, recteur de Tréboul ; Décembre 1948, doyen honoraire ; décembre 1953, chanoine honoraire. Juillet 1955, chanoine titulaire ; décembre 1956, pénitencier. Décédé le 4 décembre 1969.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A propos de la Bible en parution hebdomadaire.

Une erreur de montage a fait sauter dans la « S. R. » n°4 210, p. 621, l'adresse des deux publications :

— *AUJOURD'HUI LA BIBLE*, traduction P. de Beaumont, réalisation du Centre National d'Enseignement Religieux ; adresse : « Journal de la Vie », 17, rue de La Trémoille, Paris (8e).

— *EN CE TEMPS-LA, LA BIBLE*, sous la direction d'André Frossard, aux éditions du Hennin, 352, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

De l'enquête qualitative faite par cette publication auprès d'hommes et de femmes, athées ou croyants, pratiquants ou non, relevons ces notations :

● *L'étiquette dominante. La Bible est surtout perçue comme un livre sacré à vocation religieuse ou comme un livre historique faisant partie du patrimoine culturel selon que l'on assume une pratique religieuse ou non.*

Pour tous la Bible a une place importante dans l'histoire de la culture occidentale : « La Bible est le livre à réfléchir, à faire réfléchir ».

● *Actualité de la Bible. Oui, la Bible a sa place dans la société contemporaine : « Les catholiques maintenant s'efforcent de la lire... Le comportement des hommes vis-à-vis de Dieu n'a pas changé malgré les découvertes scientifiques... » Elle est considérée comme une source éternelle pour l'art et la littérature : « Elle inspire des films, des romans, des poèmes » ; comme une œuvre moderne : « La Bible c'est vivant... La Bible est moderne, on y trouve un concept philosophique de la société... La Bible reste le livre de références. »*

● *Le besoin d'assistance dans la lecture de la Bible. Le besoin d'une plus grande clarté, d'une lisibilité meilleure est souvent exprimé : « Si j'étais catholique, je dirais qu'il y a beaucoup à faire, pour en améliorer la lisibilité... Ce qui tue la Bible, c'est le côté bréviaire... Le texte devrait être illustré, moins épais, moins austère en restant de bon goût, sans critiques ni annotations impossibles à comprendre... La Bible est destinée à des gens simples, il faut qu'elle soit écrite avec des mots simples, il faut en faire un livre moins impressionnant ».*

Ceux qui veulent tenter de pénétrer la Bible éprouvent des difficultés certaines, exactement comme l'enfant des classes maternelles qui soupçonne le prodigieux intérêt qu'il a à déchiffrer l'écriture mais qui doit d'abord apprendre à se servir des clés, apprendre à lire. Cette comparaison nous est soufflée par une femme de 50 ans qui a fréquenté la Bible et qui attend toujours une assistance pédagogique. Elle dit exactement :

Assemblée plénière de l'Episcopat (Lourdes 1969).

VOCATION ET PRÉPARATION AU SACERDOCE MINISTÉRIEL

1. — Depuis plusieurs années, des travaux importants se sont déroulés, soit dans les Assemblées de l'Episcopat, soit en réunions de prêtres et évêques. Ils ont permis de mieux percevoir, à travers les difficultés présentes de l'Eglise et du ministère, les appels du Seigneur et les besoins du monde.

Au moment même où nous cherchons les moyens de mieux annoncer Jésus-Christ Sauveur aux hommes d'aujourd'hui, nous devons constater que les prêtres se font plus rares. Ceci nous interpelle et nous invite à approfondir les exigences d'un cheminement authentique des jeunes vers le sacerdoce.

2. — L'appel au ministère presbytéral et la vie du prêtre s'enracinent dans la foi **personnelle** à Jésus-Christ. Le monde a besoin d'apôtres généreux et lucides dans leur foi, aptes à transmettre le message de l'Evangile en fidélité à l'Eglise.

3. — Le sacerdoce des ministres est un **don de Dieu ;** les baptisés sont invités à l'accueillir quand il leur est proposé. Jésus-Christ ne s'est pas contenté d'appeler ses apôtres, il les a formés patiemment, longuement, pour être, avec lui et ensemble, les continuateurs de sa mission : aujourd'hui encore, il se choisit des ministres appelés eux aussi à vivre « avec lui » et à continuer ensemble sa mission dans le monde.

A cause du sérieux de la communion au Christ et de la présence aux hommes, nous croyons à la nécessité d'une formation communautaire et prolongée au sacerdoce pour laquelle il faut une institution qui soit une garantie de permanence et de continuité. Les dispositions déjà prises, et qui gardent toute leur valeur, concernant les temps d'étude, de prière et de vie commune, les temps de stage, le cheminement en équipes de formation trouvent là leur raison d'être et leur cohérence profonde.

4. — Le prêtre est envoyé **à des hommes et à des communautés humaines :** il importe qu'il soit inséré parmi eux. Si nous avons encouragé certaines formes nouvelles de présence à la vie des hommes, nous croyons aussi que tout prêtre, donné de façon permanente aux tâches du ministère (prière, parole, vie sacramentelle, croissance des communautés de croyants, souci de ceux qui sont loin) partage la vie des hommes dès lors qu'il est animé d'une vraie charité pastorale (Assemblée Plénière 1967). Son insertion a pour but d'aider les hommes à vivre de l'Evangile et, au besoin, de contester leurs projets au nom de l'Evangile.

5. — Pendant le temps de leur formation, les candidats à un ministère sacerdotal doivent prendre une **claire conscience de la nature et de l'importance des engagements** qu'il comporte. Ils doi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vent être formés humainement et spirituellement à les assumer pour le présent et pour l'avenir.

6. — Quelles que soient les formes que revêt ou revêtira leur ministère, les prêtres sont **consacrés** pour être, **d'une manière permanente,** les ministres de Jésus-Christ. C'est pourquoi, en appelant des candidats à l'ordination, nous avons la volonté de les unir de manière définitive à notre mission pastorale. Accepter l'ordination exprime de leur part une réponse non moins définitive.

En raison de l'union personnelle du prêtre à Jésus-Christ et de sa consécration au service de la mission, c'est parmi ceux qui, par la grâce de Dieu, sont disposés à ce don total du célibat consacré dans l'esprit évangélique, que nous sommes décidés à appeler les futurs prêtres. Pour notre part, nous nous sentons nous-mêmes engagés, avec tout le peuple de Dieu, à leur offrir les conditions humaines, spirituelles, apostoliques d'un ministère qui corresponde au don de toute leur vie.

7. — Nous affirmons la **possibilité,** aujourd'hui comme hier, **d'un engagement libre et définitif** pour le sacerdoce et le célibat. Cet engagement est fondé sur la certitude de foi que Dieu est fidèle. L'affirmer et le vivre est pour nous une façon importante de servir les hommes, nos frères et de valoriser, par notre témoignage, tous les engagements humains dont certains courants actuels mettent en péril la permanence.

8. — Le sacerdoce presbytéral existe **dans le peuple de Dieu et pour son service.** Voilà pourquoi nul n'est exempt de responsabilité dans son éveil, dans sa préparation et son exercice. Le souci en revient plus particulièrement aux prêtres et, parmi ces derniers, aux éducateurs choisis pour cette tâche : nous reconnaissons leur travail comme prioritaire dans l'Eglise ; nous voulons les préparer, nous nous engageons à leur en donner les moyens.

Nous pensons aussi que les jeunes prêtres, en union avec nous et leurs aînés, par leur manière de vivre un sacerdoce qui veut répondre aux exigences de la mission en notre temps, peuvent beaucoup pour aider les jeunes d'aujourd'hui à mieux découvrir le sens et la valeur du ministère sacerdotal.

Forts de la promesse du Seigneur, prenons ensemble, prêtres, laïcs, religieux, religieuses, évêques, le risque de dépasser les incertitudes du moment et d'entendre, aujourd'hui, l'appel urgent à annoncer l'Evangile et à construire l'Eglise.

● « *POINT SUR LE SYNODE* », *plaquette rédigée par Mgr Haubtmann, chargé de l'information auprès des journalistes français :* une information précise, réfléchie, objective. Prix 6 fr. + frais d'envoi (réduction 20 % au delà de dix exemplaires), à : Présence et dialogue », 30, rue Barbet de Jouy, Paris 7e.

● La paroisse de Loc-Eguiner (Ploudiry) cherche un harmonium transpositeur de deux jeux au moins. Ecrire à M. le Recteur.

MENACES SUR L'HOMME ET LA FAMILLE

Des campagnes d'opinion sont entreprises de divers côtés en faveur de l'introduction dans la législation française du divorce par consentement mutuel. On présente le mariage comme une simple association de deux personnes, dépendant uniquement de leur décision révocable. C'est méconnaître la nature du mariage et s'acheminer fatalement vers la reconnaissance légale de l'union libre.

En fait, ce que l'on conteste, c'est tout engagement total et définitif de la personne humaine. L'homme n'est grand que par ce qu'il donne ; la vraie grandeur est de se donner totalement. L'instabilité dans les engagements et dans l'amour est signe de faiblesse et d'immaturité. Est-ce cela qu'on appelle le progrès ?

Le mariage ne peut être réduit à une libre association de personnes. Cellule de base de la société, il s'insère dans la trame du tissu social ; s'il se détériore, toute la société se décompose. L'enfant en particulier en est la victime. On est stupéfait de constater, au moment où l'on s'inquiète de la désagrégation des familles et des catastrophes qu'elle entraîne chez les adolescents, que des gens soucieux de la santé morale du pays puissent envisager de tels projets. Miner dans les consciences le sérieux de cet engagement, c'est miner la parole donnée, c'est miner la société elle-même.

De telles menaces et la mentalité qu'elles manifestent rendent plus urgente l'éducation des adolescents et des jeunes au véritable amour. Cette éducation ne se limite pas, comme on est tenté de le faire, à l'initiation sexuelle. S'il importe d'instruire progressivement les adolescents, avec la délicatesse qui convient, sur ce qui concerne la sexualité, il est tout aussi capital de les former à la générosité du cœur, à l'équilibre de l'affectivité, à la maîtrise des instincts, à la fidélité aux engagements et au respect des personnes.

Plus que jamais les éducateurs : parents, prêtres et maîtres, doivent avoir ces préoccupations. Les foyers unis et les organismes d'inspiration chrétienne sont le milieu le plus favorable à la formation au mariage considéré comme un appel au don de soi.

Ce n'est pourtant pas cette conception qu'un érotisme morbibe, de plus en plus affiché et commercialement exploité, tend à imposer actuellement. La scène, l'écran, les ondes, la presse, la chanson, la rue, la mode et tous les moyens de pression d'une société de consommation déterminent une obsession à laquelle les jeunes échappent difficilement, mais qui atteint aussi les adultes.

Il n'est pas étonnant qu'une civilisation qui favorise ainsi l'esclavage à l'égard des instincts et les désenchantements qu'ils engendrent, conduisent à la magie de la drogue et des jouissance nouvelles qu'elle semble promettre. Il est évident qu'il faut lutter contre les trafiquants.

Mais il faut plus encore prendre le mal à la racine et lutter contre tout ce qui conspire à dégrader l'homme et la femme et à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ruiner leur raison de vivre. Ce qui est en jeu, c'est la dignité humaine et, avec elle, l'avenir de l'humanité.

Les responsables de l'opinion ne doivent pas l'oublier. Les chrétiens ont mission d'en témoigner.

● *LES « CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE »*, 14, rue d'Arras, Paris 6e (C.C.P. Paris 18.092.87) annoncent leur numéro spécial 507.508 : « *Les Evêques français à l'heure des décisions, le dossier de Lourdes* 1969 ».

Pour éviter que les recherches en cours dans tous les domaines n'aboutissent à installer les esprits dans le doute, pour permettre au contraire qu'elles suscitent un approfondissement et un renouvellement de la vie chrétienne, l'autorité religieuse a une mission irremplaçable. Elle se doit d'écouter, certes, mais aussi de stimuler et d'orienter les énergies en les enracinant dans la foi dont elle est la gardinne.

C'est dans cette perspective que l'assemblée plénière de Lourdes a abordé des points aussi essentiels que :

— l'éducation de la foi, l'attitude des chrétiens devant l'enseignement public et l'enseignement catholique,
— la vocation et la préparation au sacerdoce ministériel,
— la préparation des fiancés au mariage et la stabilité du mariage,
— le catéchisme, la réforme liturgique.

Un dossier substantiel, un ensemble de point de repères que chacun doit connaître. Le prochain numéro des Cahiers présentera ce dossier. Pour continuer en même temps les rubriques habituelles, ce numéro sera exceptionnellement un numéro double (64 pages). L'exemplaire, 2 francs ; par 10, réduction de 10 % ; par 20, réduction de 20 % ; au delà de 50 numéros, réduction de 30 %.

● *LA C.T.I.C.*, 31, rue Croulebarbe, Paris 13e (C.C.P. Paris 6771.42) annoncent la publication des textes de l'Assemblée de l'Episcopat

— « *Lourdes* 1969 *l'Assemblée Evêques-Prêtres* ». Cette plaquette qui vient d'être éditée donne : un bref historique de l'assemblée ; une analyse des trois rapports : les unités pastorales nouvelles, l'autorité et la corresponsabilité, la vie matérielle ; une présentation du dossier d'étude sur le célibat ; un compte-rendu des échanges sur chacun des thèmes ; les libellés et les résultats des votes. Cette brochure de 48 pages, format 15,5 × 23, est en vente au prix de : 3 F. franco.

— « *Déclaration sur l'éducation et la foi* ». Ce document constitue l'application pour la France de deux documents du Concile : déclaration sur l'éducation chrétienne et déclaration sur la liberté religieuse (octobre 1965), auxquelles le texte de Lourdes fait explicitement référence en son article 20. Il est la première prise de position de la Conférence épiscopale française en tant que telle sur l'ensemble des questions touchant l'école. Ce texte a été édité sous forme d'un dossier de 4 pages, format 21 × 27. Le prix de l'exemplaire est de : 0,08 F. port en sus, de 1 à 500 exemplaires (réductions au delà).

Assemblée Evêques-Prêtres (Lourdes 1969).

AUTORITÉ ET CORESPONSABILITÉ DANS L'EGLISE

1. — L'Assemblée souhaite qu'en tenant compte des expériences déjà réalisées, soient recherchées et progressivement instaurées des formes concrètes de coresponsabilité, à différents niveaux, entre tous les membres du peuple de Dieu, en fonction de la mission reçue au baptême et à l'ordination.

2. — Pour un meilleur exercice de la coresponsabilité, l'Assemblée Evêques-Prêtres souhaite que l'on prenne en considération le principe des désignations et nominations pour un temps déterminé.

3. — L'Assemblée Evêques-prêtres souhaite que, dans chaque diocèse, la composition et le fonctionnement du Conseil épiscopal soient examinées en vue d'un meilleur exercice de la coresponsabilité au service de la mission.

4. — L'Assemblée Evêques-Prêtres considère que dans chaque diocèse le Conseil presbytéral est un des lieux privilégiés d'exercice de la coresponsabilté entre l'Evêque et les prêtres.

5. — Elle demande que dans chaque diocèse le Conseil presbytéral soit la représentation vraie de l'ensemble du presbytérium dans la diversité de ses membres et de ses ministères.

6. — Elle demande que la majorité des membres y soient désignés par élection.

7. — L'Asemblée Evêques-Prêtres souhaite que, dans certains cas, l'Evêque demande au Conseil presbytéral d'émettre un vote ayant valeur de décision.

8. — L'Assemblée souhaite qu'un large champ soit ouvert aux initiatives et inventions apostoliques, pourvu qu'elles soient réfléchies en équipe et que l'évêque et ses représentants participent aux recherches.

9. — Comme l'envisagent certaines régions apostoliques, l'Assemblée souhaite que des rencontres régulières aient lieu dans toutes les régions entre évêques et prêtres représentant le presbytérium de chaque diocèse.

10. — L'Assemblée est d'accord pour que le Bureau d'Etudes du Conseil Permanent entreprenne, avec le concours de pasteurs, d'experts et des organismes existants les recherches des sciences humaines et de théologie sur les questions soulevées à l'occasion des deux Assemblées d'Issy et de Lourdes par les problèmes de la mission.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VIE MATÉRIELLE DE L'ÉGLISE ET DES PRÊTRES

1. — La dimension temporelle de l'Eglise-Institution est le signe le plus immédiatement visible de la présence de l'Eglise dans le monde. Mais l'Eglise du Christ « n'est pas de ce monde » ; sa présence doit être manifestée autrement qu'à la manière d'une puissance temporelle.

La fidélité à la mission conduit à rechercher d'autres formes de vie matérielle et d'autres manières d'utiliser les ressources afin que l'Eglise puisse donner un témoignage de la pauvreté.

Il ne s'agit pas seulement de mieux gérer, de mettre de l'ordre dans nos affaires, ce qui serait déjà considérable. Il faut patiemment et humblement rechercher comment vivre les valeurs évangéliques dans une Eglise qui n'est pas seulement instrument du Royaume mais qui se doit d'en être le signe avant coureur.

C'est dans cette perspective que l'Assemblée adopte les propositions suivantes.

A. — Orientations.

Les orientations ci-dessous se dégagent des recherches et expériences en cours qui manifestent un certain nombre de convergences. Elles répondent aux besoins de clarté, de coresponsabilité et de partage fraternel qui ressortent massivement de la consultation du clergé.

L'Assemblée Evêques-Prêtres approuve ces orientations et demande leur réalisation progressive :

2. — A tous les niveaux de la vie et des activités de l'Eglise les budgets seront établis et les comptes tenus de façon claire et complète.

3. — Dans toutes les unités pastorales, tous les prêtres doivent être au courant de la vie matérielle de l'Eglise et en porter ensemble la responsabilité, tant au plan de la recherche, de la gestion que de l'utilisation des ressources.

4. — De plus en plus, laïcs, religieux et religieuses seront associés à ces responsabilités, ce qui appellera la constitution progressive, à tous les niveaux, de comités financiers mixtes.

5. — On distinguera nettement d'une part, le budget de l'unité pastorale (qui comporte normalement les frais de fonction du clergé) et, d'autre part, le budget personnel du prêtre.

6. — Quels que soient son âge, son ministère, son état de santé, qu'il soit en fonction ou en retraite, chaque prêtre devra bénéficier d'un partage fraternel des ressources, dans un esprit de justice et de solidarité qui exclut les inégalités. Un tel partage requiert, au niveau du presbyterium diocésain, une mise en commun des ressources (denier du clergé, casuel, traitement, salaire, etc.).

7. — Dans les budgets, aux divers niveaux, on fera la part légitime, selon des normes à établir, à la juste rétribution des religieux, religieuses et laïcs qui donnent leur temps, soit en totalité, soit en partie, au service de l'Eglise.

8. — L'établissement de ces budgets sera fait en fonction du projet élaboré au sein de l'unité pastorale.

9. — Dans ces mêmes budgets, on réservera une part pour les peuples en voie de développement, sans oublier les besoins de l'Eglise en pays de mission.

B. — Un groupe de travail national :

Pour soutenir cet effort entrepris à tous les niveaux et pour se saisir des problèmes de dimension nationale, l'Assemblée

10. — **décide** la création immédiate d'un groupe de travail national sur la vie matérielle de l'Eglise et des prêtres,

veut que ce groupe soit :

11. — un lieu d'échange,

12. — un bureau d'études,

13. — une instance de préparation des orientations et des décisions à prendre par la Conférence épiscopale quand il s'agit d'une question d'ordre national.

pense que ce groupe doit être composé :

14. — de trois représentants par Région apostolique : un représentant diocésain du temporel ou chancelier, un prêtre délégué, un laïc au titre de ses responsabilités apostoliques ;

15. — de deux prêtres et de deux laïcs au titre des Secrétariats, services et Mouvements nationaux ;

16. — de trois Supérieurs Majeurs et de trois Supérieures Majeures d'Instituts religieux (contemplatifs, actifs et missionnaires) désignés par leurs instances nationales ;

17. — de techniciens (juristes, canonistes, administrateurs, financiers) et de théologiens, cooptés ;

18. — des membres du Comité épiscopal financier dont le président assurera la présidence du groupe de travail.

19. — **Demande** à ce groupe de travail de définir le plus vite possible des règles qui permettront d'établir des budgets clairs selon des normes communes, et de fournir à cet effet les instruments nécessaires.

20. — **Confie** à ce groupe de travail l'étude, en priorité :
— du problème de l'usage évangélique des biens matériels ;
— du problème théologique de l'offrande et du lien entre le culte et l'argent ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— de l'ensemble des sources de financement telles qu'elles sont aujourd'hui et telles qu'on prévoit leur évolution en fonction des mutations des structures pastorales et des mentalités ;

— d'une politique immobilière pour l'Eglise en France (diocèses, paroisses, instituts religieux...) ;

— d'une péréquation entre les diocèses pour subvenir aux besoins des prêtres envoyés au service des pays de mission et en Amérique latine ;

— de l'incidence de ces problèmes sur les relations de l'Eglise avec la Société civile.

21. — **Charge** ce groupe de travail de promouvoir une concertation entre les organismes qui font des collectes au plan national, et d'entreprendre une réflexion sur les problèmes que pose, au plan des divers services, organisations et mouvements nationaux, le manque de coordination et de contrôle.

Le sacerdoce catholique s'interroge. Poussés par le sens aigu de leur mission, les prêtres veulent de plus en plus être fidèles à Jésus-Christ, dans le service des hommes et du monde.

Critiques et suggestions s'entremêlent.
Il y a le problème des structures.
Il y a aussi le problème des hommes.
Il y a aussi le problème de l'Evangile proclamé et vécu.
Il y a le problème d'une amitié profonde avec Jésus-Christ.
Pour des innovations le cœur de l'homme doit être renouvelé en profondeur.

Quel que soit son statut, le prêtre devra être toujours le serviteur de l'Evangile.

Il devra faire effort :
— pour faire ce qu'il dit.
— pour vivre ce qu'il fait.

Le prêtre sera toujours :
— homme de la prière.
— homme de la conversion du cœur.
— homme de l'amour.
— homme du mystère de mort et de résurrection.

La retraite permet de faire tomber les masques et les illusions, elle est la « minute de vérité »...

Les orientations missionnaires requièrent une vie spirituelle plus profonde. Celle-ci exige un soutien personnel et communautaire. D'autre part notre ministère doit nourrir notre sanctification...

Le Maître est là, Il nous attend.

« Et moi je suis avec vous, pour toujours, jusqu'à la fin du monde ».

Mgr MARTY, archevêque de Paris.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 14 décembre, 3e dimanche de l'Avent. Lundi 15 au samedi 20, de la férie (Quatre-temps). Dimanche 21, 4e dimanche de l'Avent. Lundi 22 et mardi 23, de la férie. Mercredi 24, Vigile de Noël. Jeudi 25, Noël. Vendredi 26, S. Etienne, premier martyr. Samedi 27, S. Jean, apôtre. Dimanche 28, dimanche dans l'octave de Noël.

Nos AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Jean de la Croix*, de l'Adoration perpétuelle. *Frère André Ménez*, des Frères de Ploërmel de Saint-Renan. *Mme Vve Cornec-Guillaume*, de Pont-Croix. *Mlle Anna Rivière*, de Pleuven. *Mlle Marguerite Hily*, de Landivisiau. *M. Pierre Péririn*, de Douarnenez. *M. Hervé Diraison*, d'Huelgoat. *Sœur Marie Isabelle*, des Religieuses de l'Immaculée-Conception de Brest.

● *LE SEIGNEUR EST AVEC NOUS. Célébrations pour enfants 7-10 ans, par l'abbé Maurice Fourmond, vicaire à Saint Jacques du Haut-Pas à Paris, et Françoise Destang, responsable de la Formation Chrétienne des tout petits au Centre National de l'Enseignement Religieux. Un beau volume de 168 pages, grand format, aux éditions du Sénevé ; 9,60 fr.* — Les auteurs présentent ici les *assemblées de prière* qu'ils ont réalisées pendant toute une année avec des enfants de 7 à 10 ans (classes de CM1, CE2 et même CE1) dans une paroisse. Leur livre n'est pas un nouvel essai pour introduire les enfants dans la liturgie des adultes qui explique des gestes, des textes ou des signes. *Recherchant une initiation liturgique plus profonde, les auteurs s'efforcent de découvrir les moyens d'expression propres aux enfants pour célébrer leur vie chrétienne.*

Pour établir leur programme, d'ailleurs très souple, les auteurs ont fait un inventaire de tout ce qui est essentiel pour un enfant dans sa vie de tous les jours : gestes, attitudes, comportements, sentiments, puis ils ont fait un choix de thèmes en ayant devant les yeux le mystère du Christ, le mystère de l'Eucharistie. Enfin, l'ordre des célébrations a été fixé en tenant compte de l'évolution psychologique et religieuse des enfants comme aussi des événements liturgiques qu'ils étaient amenés à vivre avec l'ensemble de la communauté chrétienne.

Ce livre veut être un guide pratique : *chacune des célébrations est décrite minutieusement... toutes les indications d'aménagement du lieu et de matériel nécessaire, de déroulement sont données en détail,* comme *aussi tous les conseils pédagogiques ou psychologiques particuliers.* Réalisées avec des moyens simples, animées par un prêtre et un « meneur », ces assemblées sont ainsi faciles à réaliser dans toute communauté d'enfants (paroisse, mouvement ou école).

En rédigeant leur expérience, les auteurs peuvent ainsi rendre service à tous ceux — prêtres, éducateurs, catéchistes, liturgistes responsables de communautés qui sont à la recherche de solutions concrètes pour préparer leurs jeunes enfants à la Messe.

Recommandé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *NOUVEAU MISSEL DES DIMANCHES* 1969-1970, *Edition liturgique collective pour les fidèles.* — Réalisé en commun par l'ensemble des auteurs et éditeurs de missel, voici enfin le missel que chaque fidèle attendait.

Sous un format maniable et peu encombrant, cette édition contient

— *Le texte des messes* pour tous les dimanches ((et pour les fêtes célébrées le dimanche cette année). ainsi que pour Noël, Mercredi des Cendres, Jours Saints, Ascension.

— *L'Ordinaire de la messe* avec les nouveaux rites d'entrée et de pénitence, les quatre prières eucharistiques et les préfaces.

— *Une sélection de cantiques.*

Un volume broché 10,5 × 16, 9 de 430 pages : 7 F. ; en vente en librairie dès à présent. Ce Missel sera aussi pratique pour la préparation des animateurs, lecteurs et meneurs du chant.

● « *LA MESSE POUR NOTRE TEMPS* », un numéro de « Fêtes et Saisons ». — Comment présenter de façon claire, simple et pourtant substantielle le nouveau rite de la messe ? FÊTES ET SAISONS a choisi une lecture à trois clefs :

— Le texte même de l'Ordo, avec les exemples des lectures et oraisons du premier dimanche de l'Avent et la prière eucharistique n° 2. On a choisi le déroulement complet de la messe telle qu'elle se présente désormais.

— Une série d'articles commentant les changements, et de notules pratiques.

— Une autre série de textes rappelant ce qu'est la Messe dans sa permanence, avec ses principaux éléments. Ces articles constituent une véritable petite catéchèse de la célébration eucharistique.

Depuis le Concile, nous avons eu dans le domaine liturgique tant de réformes partielles et successives que l'importance du nouvel Ordo Missae pourrait bien nous échapper.

J'ai lu un petit fascicule de 76 pages édité par les Centres nationaux de Pastorale liturgique des pays d'expression française, sous le titre : « La Célébration de la Messe : orientations pastorales, suggestions pratiques ». J'ai compris dès lors qu'il s'agissait de donner un visage renouvelé à la célébration liturgique, en mettant en relations étroites le peuple qui célèbre et les événements qu'il vit, la fête célébrée, la Parole de Dieu et l'Eucharistie.

Une pareille unité ne s'improvise pas. Il faut dès l'abord en comprendre la perspective, il faut à chaque fois la préparer avec ceux qui en deviendront les participants. Cela n'est pas une mince tâche. Car il appartient au prêtre de s'y appliquer à chaque fois avec des laïcs proches de son souci. Sinon de graves risques seront courus : celui de distendre les liens qui unissent entre eux les éléments essentiels de la célébration que nous avons dits plus haut, et de verser dans la fantaisie ; celui de tomber dans les formules toutes faites et la routine.

Mais, l'effort nécessaire une fois consenti, nous aurons des liturgies vigoureuses et vivantes.

Cardinal GOUYON, *archevêque de Rennes.*

Réunion des aumôniers de l'Enseignement Catholique

Cette rencontre a été tout d'abord le premier aboutissement d'une recherche, tout au long de l'an passé. La source en est la session 1968 des aumôniers de l'Enseignement Catholique à Paris.

Puis le souhait a été exprimé par les Evêques de la Région Apostolique de l'Ouest de la mise en place d'une organisation de l'Aumônerie de l'Enseignement Catholique.

Plusieurs aumôniers de l'Ouest ont pris l'initiative de susciter une rencontre qui a eu lieu à Rennes le 1er juillet. Ce sont ces représentants des aumôniers qui ont demandé une réunion au plan diocésain dans un double but :

— un travail de réflexion sur trois thèmes proposés.

— le choix d'une équipe de trois aumôniers pour représenter l'ensemble des aumôniers du diocèse à Rennes à une rencontre interdiocésaine les 15 et 16 novembre.

Notre rencontre, à Châteaulin, a regroupé le grand nombre des aumôniers. Nous étions à trente présents sur les quelque quarante aumôniers ou chargés d'animation spirituelle en Institution.

Dans le travail de réflexion se sont mêlés les problèmes propres à l'aumônier, son statut, et les problèmes au niveau de la catéchèse. L'échange a été marqué par un aspect revendicatif, par le désir de se regrouper pour se faire entendre. Quelques exigences peuvent s'en dégager :

— possibilité d'exprimer les désirs, les revendications : pour ce qui est des nominations (nécessité d'assurer une présence du corps des aumôniers comme tel auprès des diverses instances diocésaines) ; pour une formation catéchétique préalable à une nomination comme aumônier ; pour préciser, par un travail commun, en quoi consiste le travail pastoral de l'aumônier, et, en corollaire, quel est son statut à l'égard des diverses instances de l'établissement (question qui a été travaillée dans l'un des groupes).

— désir de collaboration dans tout le monde scolaire et nécessité de dépendre d'un animateur unique de l'ensemble de la pastorale scolaire.

— désir de collaboration avec le secteur pastoral dans lequel on se trouve engagé.

Pour ce qui est des structures, la première réaction fut celle de méfiance : « Structures, pour quoi faire ?... Qu'est-ce que les structures apporteront ?... L'essentiel c'est le travail qui se fait sur place ».

Mais, en même temps, s'est affirmé un désir général de rencontres régulières et d'un travail de réflexion commun. A partir de la question posée de structures interdiocésaines, s'est engagée la nécessité de se structurer d'abord au niveau du diocèse et même des diverses régions pour permettre, par secteurs, des échanges et un travail qui se situerait à deux niveaux :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— l'un, plus technique (par exemple : comment entreprendre la catéchèse au niveau d'une classe déterminée ?)

— l'autre, sur des questions plus vastes : évangélisation des jeunes d'aujourd'hui ; que faut-il mettre sous le mot catéchèse ; qu'est-ce qu'une école chrétienne, et l'école elle-même ?

⁂

Pratiquement trois secteurs se sont constitués à partir des trois thèmes prévus pour la prochaine réunion de Rennes :

— *le secteur Quimper,* qui s'est réuni depuis, le jeudi 16 octobre, pour travailler le thème : « Importance du phénomène groupe chez les jeunes ».

— *le secteur Morlaix - Saint-Pol-de-Léon,* qui s'est réuni le jeudi 16 octobre, pour le thème : « Comment les moyens d'expression de l'Eglise rencontrent-ils les moyens d'expression des jeunes ? »

— *le secteur Brest,* qui s'est réuni le samedi 18 octobre, pour travailler le thème : « Le prêtre, animateur de la communauté éducative ».

Ces trois thèmes seront donc repris à Rennes, à partir des comptes-rendus des divers travaux. Ont été désignés, par élection, pour y représenter les aumôniers du diocèse :

— *Jean Kerrien, Brest* (*remplaçant : Jean-Pierre Derrien*) ;
— *Louis Raoul, Quimper* (*remplaçant : Henri Le Rest*) ;
— *Hervé Caraès, Saint-Pol* (*remplaçant : Paul Salaün*) ;
— *Jean Crenn, Landerneau* (*remplaçant : Joseph Derrien*).

Notre rencontre a été l'occasion de désigner le représentant des Aumôniers au comité diocésain de l'Enseignement Catholique. Ont été élus *Louis Raoul* et *Jean Kerrien* comme suppléant.

● *LE LIKÈS, QUIMPER.* — A l'occasion du cinquantième anniversaire de la réouverture du Likès, *Frère Le Bail* a reçu de *Monsieur Michelet,* ministre des Affaires Culturelles, la croix de chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Nos respectueuses félicitations.

● *PEUPLES DU MONDE, « un album-souvenir des 8 voyages de Paul VI ».* — Dix photos, une carte, un disque pour fixer le souvenir des huit voyages de Paul VI. Tel est l'album que PEUPLES DU MONDE vient d'éditer en supplément de son numéro d'octobre. Il utilise pour la première fois en France une technique nouvelle de sonorisation ; le disque est, en fait, une pellicule transparente incorporée à une photo (réalisation Simedit).

Ce disque restitue la voix du pape en plusieurs passages-clé de ses discours et notamment le célèbre « Plus jamais la guerre... » devant l'Assemblée de l'O.N.U. — PEUPLES DU MONDE, 8, rue François Villon, Paris, 15e (C.C.P. Paris 605-26). Prix 5 F. ; remises importantes par quantités.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Session régionale des aumôniers d'hôpitaux

Une centaine d'aumôniers d'hôpitaux de la Région de l'Ouest se sont réunis à Rennes pour parler ensemble de leurs problèmes apostoliques. *Foi et Sacramentalisation,* tel était le thème proposé à leur réflexion.

La session a montré comment la foi et les sacrements étaient inséparables et comment les prêtres d'hôpitaux et de paroisses ont à approfondir ce problème, en même temps qu'à passer d'une Pastorale individuelle à une Pastorale communautaire.

CHANGER DE MENTALITÉ

M. l'abbé BRÉARD, aumônier de l'hôpital de Laval, insiste, dans son témoignage, sur la nécessité d'un changement de mentalité à réaliser chez les chrétiens. Pour beaucoup d'entre eux, le sacrement des malades est bien « le dernier sacrement ».

Or un malade est celui qu'il faut aider à bien vivre et non à bien mourir. Le rôle de l'aumônier est d'aider les malades à vivre leur « vie de malades » et à favoriser leur croissance dans la foi.

Il est important de souligner que le sacrement reçu à l'hôpital est signe de la foi parce que le sacrement « rencontre » la foi du malade et parce qu'il l'exprime.

Il faut donc s'efforcer de rendre intelligible le sacrement et de le présenter au malade à partir d'un besoin qu'on s'efforce de lui faire exprimer. On ne peut s'en tenir à donner l'Onction des malades à un mourant mais on doit essayer d'arriver à un sacrement précoce qui favorise l'engagement d'un être humain.

Pour changer cette mentalité dépassée, dans certains hôpitaux des essais de célébration communautaire de l'Onction des malades ont été organisés, plusieurs malades acceptant de recevoir le sacrement assez tôt pour donner un véritable témoignage de foi et pour sanctifier leur état de maladie. Dans le même but, certains pèlerinages à Lourdes, en particulier ceux de Paris, Saint-Dié et le pèlerinage du Rosaire, font une célébration communautaire de l'Onction des malades pour ceux qui l'acceptent, après avoir indiqué le vrai sens du sacrement suffisamment tôt pour donner le temps de la réflexion. Lourdes n'est-il pas le lieu privilégié où le monde de la souffrance peut comprendre que l'Onction des malades est un sacrement de vie et non de mort ?

FOI ET SACRAMENTALISATION DANS LE MINISTÈRE AUPRÈS DES MALADES

Ce fut le premier exposé du P. TOLLU, p.s.s. La doctrine de l'Eglise a évolué depuis le temps des Apôtres. Elle a évolué selon les besoins de chaque époque. Elle est au service du Peuple de Dieu. La doctrine est vie. L'Eglise chemine.

— *Ce qui se faisait jadis.*

Une sacramentalisation très poussée. Dans cette mentalité, se manifestait le souci d'être en règle, très centré sur la crainte du péché. C'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une conception dépassée. Certes il faut conserver le souci de centrer toute sa vie sur Dieu. Jadis il y avait la foi en la puissance du sacrement qui agit « ex opere operato ». C'est vrai. Mais le sacrement n'est jamais magique et il n'agit qu'en fonction de la foi de celui qui le reçoit. La pratique sacramentelle n'est pas une preuve de la valeur chrétienne.

— *Ce qui évolue.*

On s'efforce actuellement de *lier foi et sacrement* ; on ne peut pas les séparer. Or il faut bien avouer que l'Onction des malades est devenue archaïque, en retard par rapport aux autres sacrements. Nous sentons actuellement que les sacrements sont liés à la foi. Mais ce lien est très difficile à opérer dans le ministère de l'aumônerie d'hôpital. Souvent en effet les aumôniers d'hôpitaux ne sont pas insérés dans la pastorale d'ensemble. Ils n'ont pas de place dans les équipes de prêtres. Pourtant une partie de l'éducation de la foi doit se faire en fonction des milieux qui fréquentent l'hôpital. D'autre part nous sentons de plus en plus le caractère communautaire de la pastorale ; il est donc à souhaiter que le sacrement des malades ne relève pas d'une pastorale trop individualiste.

INCIDENCES DU MILIEU HOSPITALIER SUR LA FOI DU MALADE (P. Tollu).

— *Les données du problème.*

Le malade entrant dans ce milieu est déstructuré, affronté au réel. Pour lui, les servitudes du corps créent un nivellement, car devant la maladie tous les milieux sociaux retrouvent leur égalité et à l'hôpital le temps n'existe pas. Dans cette épreuve, le malade croyant est en péril prochain de ne plus croire et l'incroyant en péril prochain de croire.

— *Comment agit le milieu hospitalier.*

D'abord par le sens qu'il donne à la vie. Quand un effort commun est réalisé, en tenant compte du *prix de la vie*, la foi est sauvegardée. Si au contraire le malade se heurte à l'incompétence et au manque de dévouement ou de respect de sa personne, la foi est en danger.

Il agit ensuite par l'amitié. Le danger de notre monde moderne et technocrate, c'est qu'on soigne la maladie et non plus le malade. Mais quand les membres du milieu hospitalier donnent leur amitié au malade, c'est pour lui un précieux réconfort.

Il agit enfin par le témoignage de la foi de tous ceux qui entourent le malade.

— *Rôle de l'aumônier d'hôpital.*

Il a un rôle d'*éducateur* de la foi : il doit faire « deviner » le Christ.
Il a un rôle de *rassembleur* : il doit faire agir les autres.
Il a un rôle de *témoin* d'une Eglise qui dépasse l'hôpital.

Une ancienne malade, Mlle BIENVENU, responsable nationale de la Fraternité catholique des malades nous a profondément émus par son témoignage personnel. Il est impossible de le résumer. Notons seulement que le principal réconfort pour sa foi lui est venu de l'extérieur : visites et lettres...

Des infirmiers et infirmières de l'A.C.M.S.S. et deux religieuses hospitalières (clinique privée et hôpital) ont aidé à prendre conscience que l'évangélisation du milieu hospitalier est l'affaire de toute l'Eglise : laïcs, religieuses et prêtres.

UN NOUVEAU RITUEL DE L'ONCTION DES MALADES

Le P. ROCHIGNEUX, aumônier national des hôpitaux, présent à la session, a annoncé qu'un nouveau rituel pour les malades paraîtra au cours de 1970. Il contiendra des célébrations communautaires et individuelles, tenant compte des différentes situations des malades (enfants, jeunes, pères et mères de famille, personnes âgées). Les prières et lectures seront rédigées en conséquence et leurs options laissées au célébrant.

SOUHAITS

Parmi les souhaits exprimés par les aumôniers d'hôpitaux à la fin de leur session régionale, nous en signalons deux qui ont un rapport avec le changement de mentalité à réaliser au sujet de l'Onction des malades :

— La catéchèse du sacrement des malades serait à mettre au point. Il serait très profitable qu'elle soit exposée chaque année dans les paroisses au cours d'une homélie et que le catéchisme des enfants l'exprime clairement en insistant sur les deux idées : sacrement de vie et réception précoce.

— On souhaite que les diocèses de l'Ouest, au cours de leurs pèlerinages à Lourdes, organisent une célébration communautaire de l'Onction des malades.

Retenons la préoccupation d'un Projet sacerdotal de l'Ouest : « Ne devons-nous pas repenser nos responsabilités et nous préoccuper de ceux qui, pour des raisons diverses (maladie, âge, infirmité), n'arrivent pas à s'intégrer dans la société et se sentent comme rejetés ? »

Un participant.

« Lier foi et sacrement », « aider un malade à bien vivre et non à bien mourir », « passer d'une pastorale individuelle à une pastorale communautaire » : l'évolution nécessaire de la pastorale du sacrement des malades est bien cadrée. Il y a lieu de s'en réjouir (car trop souvent encore on attend tout de la modification matérielle des rites) et d'espérer que les Aumôniers hospitaliers seront entendus de l'ensemble du clergé et des religieuses.

L'onction communautaire aux pèlerinages de Lourdes malgré son intérêt ne manque pas en revanche de faire problème : elle demeure trop souvent au niveau de la célébration, sans avant ni après. C'est l'orientation de la pastorale des malades dans un diocèse qui la justifie, et non la seule présence dans un haut-lieu de dévotion, où tout peut se faire aujourd'hui et se défaire demain.

J. Floc'h.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

● *LE CENTRE UNITÉ CHRÉTIENNE*, 2, rue Jean-Carriès, 69 - Lyon (2e). C.C.P. Lyon 4937.95, propose divers documents pour la Semaine de prière annuelle, en particulier :

— *brochure :* « *Semaine de l'Universelle Prière des Chrétiens pour l'Unité Chrétienne* », 16 pages ; les dix exemplaires, 2 fr.

— *texte-image de la Prière pour l'Unité* ; le cent, 5 fr.

— *Prière de Jésus pour l'Unité* (Jean 17), dépliant de 4 pages, format missel des fidèles ; le cent, 3 fr.

— *célébration pour l'Unité :* « Appelés à la liberté », dépliant de 4 pages ; le cent, 7 fr.

— *affiche dessin*, format 50 × 65 ; l'unité, 1,75 fr.

Pour faciliter le travail d'expédition, on propose, à ceux qui pourront s'en satisfaire, ces trois sortes de paquets :

— le paquet comprenant 10 brochures, 50 textes-images, 25 célébrations (valeur franco 6 F.).

— le paquet comprenant 10 brochures, 1 affiche, 100 textes-images, 50 célébrations (valeur franco 12 F.).

— le paquet comprenant 25 brochures, 1 affiche, 200 textes-images, 200 célébrations (valeur franco 30 F.).

● *LE CENTRE SAINT-DOMINIQUE, EVEUX*, annonce un *stage d'approfondissement théologique* du 2 au 17 janvier 1970, sur le thème : « Monde, Eglise, Royaume ». Recherche commune guidée par une équipe de théologiens. Stage ouvert à tous ceux qui disposent d'un minimum de culture théologique : professeurs de séminaire, responsables de formation ou de catéchèse, animateurs de mouvements, etc... Renseignements au Centre S.-Dominique, Eveux, L'Arbresle (69).

● « *ETUDES* », 15, *rue Monsieur, Paris* (7e). — Voici plus d'un an que le Parlement votait la « Loi Faure ». Ce texte fut accueilli avec sympathie par une opinion publique prête à tout pour éviter un nouveau mois de mai 1968. Une année scolaire s'est écoulée depuis, sans que le malaise universitaire se soit totalement dissipé. Il en est encore qui s'interrogent : ne convient-il pas de revenir au « statu quo ante » ? Certains, à l'inverse, proposent déjà une nouvelle « révolution ». D'autres, plus nombreux, se demandent ce qu'il y a de changé...

Une réforme de l'Université, puisque réforme il doit y avoir, ne saurait s'opérer en quelques trimestres, ni même en deux ou trois ans ; elle nécessite du temps, de l'intelligence, de la tenacité. Et d'abord que chacun en connaisse tout au moins le projet et en discerne les grandes lignes.

Dans cette perspective, la revue ETUDES commence, dans son numéro de décembre, *la publication d'une série d'articles de M. Jacques de Chalendar* (qui fut proche collaborateur de M. Edgar Faure), articles qui analyseront la genèse et la mise en application de divers « titres » de la « loi d'orientation ».

En faisant suivre ce premier texte d'une analyse de la situation de l'enseignement supérieur catholique par Dominique Dubarle o. p., les responsables de la revue ETUDES montrent qu'ils n'entendent pas en rester là des affaires universitaires, mais ouvrir un dossier qui se complètera, de mois à mois, sur un des sujets les plus brûlants de notre actualité.

L'hôpital, cet aspect méconnu de l'Eglise

Un ministère important... Chaque année, une fraction importante de la population fait un séjour plus ou moins long à l'hôpital. Ces malades sont croyants, pratiquants ou non, indifférents ou incroyants. Ce passage à l'hôpital peut faire naître chez eux une certaine disponibilité, attirer leur attention sur le sens de la vie, leur permettre de discerner l'essentiel de l'accessoire. Mais *la maladie n'offre pas d'emblée ces possibilités*, car toute épreuve entraîne une remise en cause douloureuse dont le résultat reste *incertain*. Aussi, notre préoccupation est-elle d'aider le malade à porter sur la vie un regard lucide et son insertion dans la trame de son existence et dans le Plan de Dieu.

Un ministère difficile... Les difficultés que nous rencontrons dans l'exercice de notre ministère auprès des malades sont nombreuses. Il serait vain et fastidieux d'en dresser la liste, contentons-nous d'en indiquer les deux principales sources :

a) *Un manque de préparation*. l'apostolat auprès des malades et des soignants exige une préparation que l'aumônier a rarement reçue, et qu'il lui est difficile d'acquérir par suite de ses conditions de vie actuelles qui le rivent à l'hôpital. Il ne peut s'appuyer que sur une formation empirique de plus en plus insuffisante.

b) *Une absence de collaboration*. l'aumônier est seul, coupé du monde des bien-portants. Il ignore tout du malade : ses convictions religieuses, son milieu familial, son milieu de travail qui ont fortement marqué son comportement et qu'il retrouvera la plupart du temps à sa sortie d'hôpital. Dans ces conditions, l'aumônier se voit réduit à accomplir une tâche apostolique sans antécédents et sans suite, qui ne saurait offrir la meilleure préparation à l'action de la grâce.

Un appel aux prêtres et aux chrétiens... L'aumônier a besoin de trouver dans le milieu chrétien et le milieu social du malade des points de repère et d'appui. Ce n'est pas un homme seul qui entre à l'hôpital, il y arrive avec tout un passé humain et religieux. Il n'est pas un numéro auquel il suffirait d'adresser des exhortations stéréotypées pour orienter sa réflexion, de donner des conseils banals pour favoriser son avancée vers Dieu, d'administrer, le cas échéant, des sacrements trop souvent pour lui sans véritable signification pour le faire déboucher magiquement dans un au-delà fort vague. C'est la totalité existentielle de cet homme qu'il est indispensable de connaître si nous voulons vraiment l'aider à découvrir la volonté de Dieu ou en poursuivre la réalisation.

Le malade, afin de faire face humainement et chrétiennement à sa situation nouvelle et imprévue, réclame, en plus du ministère éclairé de l'aumônier, le renforcement des liens affectifs et pastoraux qui le rattachent à l'extérieur, d'où il vient et où il retournera. L'hôpital n'est plus en effet l'antichambre de la mort, il est un carrefour des vivants : plus des trois-quarts des malades hospitalisés retournent dans leur milieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'origine. Ainsi le passage à l'hôpital constitue, dans beaucoup de cas, une étape dans une existence humaine, une étape conditionnée, il faut le souligner, par celles qui ont précédé et préparant celles qui vont suivre.

Prêtres et laïcs, nous sommes tous, à notre place, parties prenantes et responsables dans cette pastorale hospitalière à ne pas limiter à une bienfaisance organisée ou aux inspirations singulières d'un cœur compatissant. En union étroite, dans la lumière de la foi et avec une authentique charité, nous devons aider nos frères souffrants à accepter et déchiffrer le message du Christ, particulier, que représente la maladie.

Un groupe d'Aumôniers d'hôpitaux.

● *L'HOMME DANS LA SOCIÉTÉ EN MUTATION, 55e Session des Semaines Sociales de France. Orléans* 1968. *Un volume in*-8°, 292 *pages, prix* 25 *fr. Aux Editions : Chronique Sociale de France,* 16, *rue du Plat* - 69 - *Lyon* 2e (C.C.P. Lyon 65-78). — En juillet 1968, quelques semaines seulement après « la révolution de Mai », les Semaines Sociales de France traitaient à Orléans un sujet choisi une année auparavant : « *L'homme dans la société en mutation* ». Les événements avaient montré l'urgence d'un tel sujet, mais ils avaient obligé les organisateurs à bouleverser les méthodes traditionnelles de travail et à remplacer la plupart des cours dits magistraux par des groupes de discussion, des tables rondes, des forums.

Le compte-rendu de ces travaux parait aujourd'hui, enrichi de certaines des leçons qui auraient dû être prononcées si la session s'était déroulée suivant le programme prévu. On y retrouve la spontanéité et la variété des interventions d'hommes et de femmes, jeunes et adultes, d'expériences et d'opinions très diverses : syndicalistes, patrons, professeurs, étudiants, prêtres, pasteurs, militants politiques, journalistes, etc... Sans pouvoir donner une liste complète, citons au moins, autour des animateurs des tables rondes : Georges Hahn, Robert de Montvalon, Philippe Farine, Jean Boissonnat, les noms de : André Jeanson, René Bonety, Yvon Chotard, Janine Grière, Jean Muret, Marc Oraison, Emmanuel Deschamps, Joseph Templier, René Pucheu, Gabriel Mignot, Jean-Paul Ciret, Marcel Cazale.

On y trouve aussi la réflexion des spécialistes : historien (Maurice Crubelier), scientifique (François Cabannes), sociologues et psycho-sociologues (Jean Rémy, André Péretti), juristes (René Savatier, Jean Rivero), Jean Lecas), philosophes (Etienne Borne), théologiens catholiques et protestants (P. Bernard Lambert, P. Joseph Folliet), (Pasteur Georges Casalis, Père François Varillon, Mgr. Riobe), marxiste (Maxime Rodinson). Un exposé final de Jacques Delors dégage des orientations pour une maîtrise des mutations.

Cet ouvrage constitue ainsi un document assez exceptionnel, présentant à la fois des témoignages d'hommes très engagés dans les mutations et une réflexion fondamentale sur ces mutations. Il est un instrument de travail pour qui s'interroge sur l'homme dans la société en mutation.

ar pevar aviel

A la suite de la recension faite par M. le chanoine Nédélec dans la « S. R. » du 31 *octobre dernier* (*p.* 617-620), *de la traduction des Evangiles par Maodez Glanndour, nous avons reçu une réponse de M. l'abbé Le Floc'h, recteur de Louannec* (*Côtes-du-Nord*).

Nous insérons à la suite une note de M. Nédélec, et nous considérons, quant à nous, cet échange clos.

Hélas ! Je n'ai aucun complexe. J'estime même que certains bretonnants de naissance parlent mal le Breton, à côté d'autres qui savent s'exprimer très bien. Ce n'est pas une affaire de lait maternel. Si j'ai appris le breton un peu plus tard que d'autres, bien que j'en aie ramassé très tôt des bribes, si je l'ai appris par moi-même, je ne m'en porte pas plus mal, ni le Breton non plus.

J'estime même que je possède là un avantage sur certains qui croient le bien savoir parce qu'ils l'ont appris petits, et jugent les autres à partir de leur oreille d'enfant. Comme si moi je voulais critiquer les écrivains français à partir de la langue, charmante d'ailleurs par beaucoup de côtés, pittoresque et savoureuse, parlée dans ma paroisse natale, Pontrieux, 22...

Qu'est-ce que c'est que ce bretonnant entré par la fenêtre qui prétend nous en imposer ? On va voir, c'est tout vu !

Justement, voyons de plus près ce que M. Nédélec reproche aux *Pevar Aviel,* qui sont malgré tout, ne lui en déplaise, plus encore l'œuvre de mes collaborateurs que de moi-même.

Abraham a c'hanas Izaak...

Le responsable s'est lui aussi posé la question, mais il l'a résolue dans un sens différent. C'est tout. Voici quelques-unes de ses références. Le Gonidec sur lequel croit s'appuyer M. Nédélec, page 618, note 2, écrit dans son Nouveau Testament de 1827 : « Abraham a c'hanaz Izaak... » De même le traducteur du Nouveau Testament paru chez Jollivet, Guingamp, 1853, un prêtre trécorrois : « Abraham a c'hanaz Izaak... » Mais le P. Médard aussi, un léonard cette fois, dans la traduction de St Matthieu. 1952, écrit : « Abraham a c'hanas Isaak... » Et j'ai entre les mains le travail du Père Guillou, un autre léonard, il écrit encore : « Abraham a c'hanaz Izaak... »

Pour eux tous, le mot *genet* comporte donc aussi un sens large. Mais au fait, tout le monde utilise ce sens large, car nous le trouvons sous les plumes les plus diverses en d'autres passages : « Ar re a zo ganet eus Doue, eus ar Spered Santel ». A propos du Verbe, l'Ordinal an Oferenn publié en 1965, et contresigné par M. Nédélec lui-même, a bien admis sans sourciller le terme : « Mab un*ganet* Doue. » Alors, le mot ne s'emploie-t-il vraiment que pour la mère ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mari en em gavas dougerez

Notons en passant que le sens de *dimezi* n'est pas clair partout en Bretagne, il signifie suivant les textes et les lieux *mariage* aussi bien que *fiançailles,* et cela depuis que la langue est écrite. C'est pourquoi avec nos traducteurs, nous avons voulu une expression sans équivoque pour le pauvre peuple. Est-ce un péchré ?

Mes prétendus gallicismes ? Ce n'est pas parce qu'il y a en breton des expressions parallèles au français, qu'il faut y voir nécessairement des gallicismes. Et quand bien même ce serait, si de telles tournures existent vraiment dans la langue, je ne vois pas de raison de les éviter par principe. Mais voici toute une série de mauvais écrivains. Le Gonidec traduit ce passage : « en em gavas brazez. » L'édition Jollivet : « en em gavas dougerez... » Le Père Médard : « en em gavas dougerez... » Le Père Guillou : « en em gavas dougerez... »

Même chose pour : *Evel ma...* Il n'a que le sens comparatif s'écrie M. Nédélec. Je regrette : la vérité est autre. Cf. Dictionnaire historique de R. Hémon et beaucoup d'autres choses.

Un ael eus an Aotroù

« Un ael *a-berzh* an Aotroù » ? Evidemment, c'était tentant. Mais ça change tout le sens. Le texte emploie ici un mot technique qu'il faut conserver, sous peine de bévue.

Tout le monde sait aussi que *stekiñ* a deux sens : frapper et toucher, le sens de *frapper* se rendant d'ailleurs plus souvent par *skeiñ,* et celui de *toucher* se reportant sur *stekiñ.* Le P. Guillou lui aussi n'a pas hésité à écrire : « a stokas ouzh o daoulagad ». Fallait-il *touchañ ?* Cette fois-ci où serait le gallicisme ?

Ar *bal-wenterez* ou ar bal-wentañ ? Ici encore je regrette que l'information de mon juge ne soit pas plus large, mais les deux formations existent dans la langue, bien que la première soit moins fréquente. Qu'on veuille se rapporter dans les dictionnaires courants à des mots comme : *barrskuber ;* il y a même dans la langue à côté du Vannetais : *maen-lemmer,* un *plad-gwelc'her,* sans compter un *pod-staoter* (Salokras, aotronez !).

Il y avait des raisons de préférer : ar *bal-wenterez.* En effet : *ar bal-wentañ* pouvait aussi signifier en Tréguier du moins, la pelle à faire du vent, tandis que le mot *gwenterez* ne s'emploie que de l'instrument à vanner. D'ailleurs suis-je coupable ? L'édition de 1952 (P. Médard) avait déjà *ar bal-wenterez !*

Il s'est chargé de nos infirmités...

Erreur, s'exclame M. Nédélec, de prendre le mot infirmités au sens physique...

Dans le passage de St Matthieu il est bien pourtant question de guérisons de maladies. Mais voyons de plus près : l'Evangéliste cite Isaïe 53, 4. Je voudrais savoir si dans tout ce passage il n'est pas question de douleurs physiques : « Nous l'avons considéré comme atteint, frappé par Dieu... par ses blessures, il y a pour nous une guérison ».

Il s'est chargé... Oui, le verbe grec employé signifie d'ordinaire se charger volontairement, sans compter le sens de : voler, dérober... Je pense que dans ce dernier cas, il s'agit aussi d'acte volontaire.

Mont en o gourvez

C'est précisément le sens du texte : ils s'étendirent sur le sol. La traduction française d'Osty et bien d'autres n'hésitent pas à l'écrire. Libre à ceux qui le veulent de pousser plus loin, jusqu'à une traduction française argotique, qui n'a rien à voir avec les termes du breton.

Te eo Maen...

J'ai préféré la tournure forte avec *eo,* parce que : *Te 'zo Maen* signifie aussi : Tu es de la pierre, et non pas : Ton nom désormais est Pierre. Je n'y peux rien, mais en parlant de moi-même, je ne dirai pas : Me *'zo Maodez Glanndour ;* mais : Me *eo* Maodez Glanndour.

Ce Maodez Glanndour ! « Il se croit plus fort que tous les grammairiens » écrit M. Nédélec. Je suis très heureux de ce rappel évangélique à l'humilité. Mais je n'ai aucune prétention, pas même celle d'avoir fait un travail sans défauts. Puisque je suis le responsable de l'édition, je prends à mon compte les inévitables bavures que des yeux bien exercés s'amuseront à y trouver. Je pense encore que d'autres feront mieux plus tard ; mais pour l'instant, il est sage d'utiliser ce qu'on possède, sans vouloir la perfection. Cette sagesse, beaucoup l'ont eue, et je les en remercie.

Il me suffit d'avoir répondu à un besoin, la faim de quelques-uns de mes compatriotes qui n'avaient pas de quoi manger. Il me suffit d'avoir voulu une traduction consciencieuse, avec l'aide d'autres traducteurs que je remercie encore une fois de leur désintéressement et de leur effort. Ils n'étaient pas dépourvus de toute intelligence... J'espère que dans l'ouvrage il y a de temps en temps quelque métier et quelque charisme.

Que reste-t-il donc des remarques de M. Nédélec, car je néglige quelques pointes de ci de là, qui relèvent davantage de la mauvaise humeur que de l'objectivité ? Peu de choses après tout. Sinon que sans doute, il y a entre nous un désaccord plus profond qui est senti dans la première partie de l'article. Nous n'avons pas la même façon de voir une traduction des Saintes Ecritures : « Le message évangélique, dit-il, doit être repensé par le traducteur, recevoir une forme nouvelle... »

J'ai le tort d'être aussi littéral que possible, de penser que je n'ai pas reçu l'Esprit-Saint pour réécrire l'Evangile...

Peut-être ai-je tort, mais je continuerai à vouloir la vérité pour mon peuple : « Veritas liberabit vos » (Jean, 8, 32).

M. GLANNDOUR.

KAIEROU KENVREURIEZ AR BREZONEG

Ne pouvant que constater, lui aussi, le « désaccord profond » dont parle M. Le Floc'h à la fin de sa réponse, M. Nédélec n'a aucun désir de poursuivre ici un débat sans issue.

Avec toute l'équipe travaillant aux textes liturgiques bretons dans le diocèse de Quimper et, si possible, en élargissant encore cette équipe,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il pense que c'est du travail constructif qu'il importe de faire, et d'abord, parce que c'est urgent, sous la forme du *lectionnaire breton* des dimanches et fêtes, venant à la suite des textes, déjà élaborés, du nouvel *Ordo Missæ*.

Ceux-ci seront les premiers à alimenter des cahiers non périodiques, qui ressusciteront le nom de *Kenvreuriez ar Brezoneg*.

Ce titre fait revivre l'association qui, au Séminaire de Quimper, rassemblait les séminaristes attachés à la langue bretonne, pour l'apprendre ou pour s'y perfectionner.

Ce titre est aussi un hommage à M. le chanoine Le Ster, récemment rappelé à Dieu, qui fut le président-fondateur de l'association formée sous ce même nom, le 23 juillet 1942, pour grouper « tous les prêtres désireux de travailler au maintien et au développement de la langue et des traditions bretonnes sur les différents terrains où leur influence peut s'exercer ».

Un de ces terrains à notre portée, c'est précisément celui de la liturgie en langue bretonne. Dans les cahiers de « Kenvreuriez ar Brezoneg », seront présentées des traductions qui, après avis d'exégètes et de théologiens, recevront l'autorisation, à titre provisoire, de Mgr l'Evêque de Quimper en vue de l'usage liturgique. Ces textes seront perfectibles ; des explications abondantes aideront les lecteurs à comprendre les difficultés et à découvrir des améliorations. Bien entendu, d'autres rubriques sont prévues.

Kaierou Kenvreuriez ar Brezoneg, n'étant pas périodiques, ne comportent pas d'abonnement, mais une souscription pour 500 pages ronéotypées, format 15,5 × 21, renouvelable en temps voulu, au prix de 8 F.

Cette souscription n'est pas réservée aux seuls prêtres, mais ouverte à tous. Pour souscrire, on voudra bien envoyer le montant au C.C.P. 193.17 Nantes — Chanoine Nédélec.

P.-J. N.

● « *L'ENFANCE DE L'ART* », *bulletin d'éducation artistique*, **9, rue de l'Harteloire, Brest** (*C.C.P. Rennes* 435-20). — Il en a de la chance ce bulletin avec ses dessins et ses peintures : Marie-Madeleine, Le beau pommier de mon jardin, L'hiver, Un de la « Royale », et surtout ces deux pages couleur au centre du cahier... à vous faire souhaiter de retomber en enfance. On en oublie les textes, d'émerveillement : Entretien avec une directrice d'école maternelle, Peintures collectives d'enfants, Récits d'expériences... Le mouvement et la revue de Sœur René Benjamin Boivineau méritent d'être soutenus : pourquoi pas par vous, ami lecteur ? Un abonnement 15 francs.

● *IMPACTS, revue de l'Université Catholique de l'Ouest, Angers ; un an* 22 *fr.* (*C.C.P. Univ. Cath. Ouest, Nantes* 33-52). — Au sommaire du n° 3 : *Les techniques audio-visuelles, un défi à la pédagogie* (R. Cailleau), *Sur une expérience d'enseignement religieux programmé* (Y. Lagré), *Les techniques d'éveil en classes de transition* (C. Joncheray), *Actualités, Bibliographie...*

● « *LES SACREMENTS, POURQUOI ?* », *un numéro de « Fêtes et Saisons »*. — Pourquoi des fêtes ? Pourquoi la poignée de main, le bouquet de fleurs, le gâteau d'anniversaire ? C'est par des questions comme celles-là que nous tentons d'aborder dans ce numéro le « pourquoi » des sacrements. Il ne s'agit donc pas de faire abstraitement la théologie des sacrements, ni de faire le procès des célébrations d'hier ou d'aujourd'hui. Mais de situer les sacrements au cœur de notre vie, pour ce qu'ils sont : les fêtes de nos jours et de nos saisons dans la grâce de Dieu.

● *COLLECTION « IMAGES DE LA VIE CHRÉTIENNE »*, **29,** boulevard de Latour-Maubourg, Paris-VII[e] (C.C. Postal Paris 69-77-01) ; chaque brochure : 0,60 fr.

— « *Sa première confession* ». Votre garçon, votre fille vient d'avoir neuf ans. Il ou elle se prépare à recevoir pour la première fois le sacrement de pénitence. C'est une démarche qui ne sera simple et vraie pour votre enfant que si vous l'y aidez. La présente brochure rappelle en termes clairs, brefs, à la portée de tous les parents quelques principes de la foi éclairée et de saine psychologie.

— « *Son baptême* ». De même que le nouveau rituel du baptême des enfants imposait de refaire le numéro de FÊTES ET SAISONS (l'un des plus diffusés parmi tous les albums parus depuis 25 ans), il rendait nécessaire une refonte de la petite brochure présentant l'essentiel du rite et de sa signification. Selon les publics vous pourrez proposer ou bien l'album ou bien l'Image de la Vie Chrétienne.

— « *Pourquoi baptiser votre enfants* ». Une brochure classique des « IMAGES DE LA VIE CHRÉTIENNE ». Epuisée depuis des mois, elle n'attendait que la mise en œuvre du nouveau rituel pour paraître à nouveau, mise à jour, rafraîchie, toujours aussi indispensable.

● *LA VIE CATHOLIQUE*, 163, boul. Malesherbes, Paris, 17[e], annonce pour son numéro de Noël huit pages en supplément dues à Jean-Claude Barreau sur *Noël, fête de Dieu fait homme*.

● « *LA LETTRE DE SAINT-JACQUES, HAITI - BRÉSIL*, *bulletin des Prêtres de S. Jacques, Lampaul-Guimiliau ; abonnement* 6 *fr.* — Au sommaire du n° 16 : *Une expérience historique au Parana* (*Brésil*), *Un camp de Jeunes à Thomazeau* (*Haïti*), *La mission et les jeunes d'aujourd'hui, Nouvelles diverses...*

● *PAX, chronique de l'abbaye de Landévennec ; abonnement*, 6 *fr.* — Au sommaire du n° 80 : *Clartés de vie éternelle, Nos précurseurs auprès de Dieu, Calloc'h et Claudel* (*le « Miserere »*), *Le P. Jean Abaléa, Chronique du Monastère...*

● *L'O.C.C.A.J., Tourisme populaire*, propose son catalogue *Vacances Hiver et Printemps* 1970 pour Jeunes, cadets, familles et retraités et communique qu'elle dispose encore de places aux vacances de Noël pour des familles de plus de trois personnes. Ecrire : O.C.C.A.J., 80, boulevard Sébastopol, Paris, 3[e].

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boite postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS
Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, **BREST** - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale de Bâtiment et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

OPTIQUE
ORTHOPEDIE
DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'École Française d'Orthopédie - Diplômé de l'École Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Élie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÈTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - **LANDIVISIAU** - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole, etc...** — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

47, rue Bruat, **BREST** - Tél. 44.68.15

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air

Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER-FABRICANT

20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70

La Semaine Religieuse

de Quimper et de Léon

Les vœux de Monseigneur l'Evêque
Les vœux à l'Evêché
Nominations
Caisse d'entraide sacerdotale
Registres et Ordos
Mérite diocésain
Age moyen des prêtres au décès

Les nominations ecclésiastiques
Renouvellement du Conseil presbytéral
Institution d'une Commission du Clergé

Le calendrier annuaire 1970
Nouvelles et lectures

N° 4 214 (84e année) — 26 décembre 1969

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MAÇONNERIE :-: TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ

Entreprise E. QUEMENEUR & Cie

S. A. au Capital de 170 000 France

LANDERNEAU - Tél. 2.74 - 3.79 - 5.32

AGENCE : SAINT-BRIEUC - Rue Ampère (Zone industrielle) - Tél. 33.09.10

A votre service tous les services de la

BNP

banque nationale de Paris

LIBRAIRIE RELIGIEUSE ET CLASSIQUE

P. MONVOISIN

32 bis, Rue de Lyon
BREST - Tél. 44.63.69

Toutes fournitures scolaires - Missels - Bibles

Expédition de tous articles sur demande

Olivier de Kerlon

Fabrique pour vous en Bretagne de beaux modèles à maille en Fully Fashion et Prêt à Porter **'TRANSOCEAN'**

BREST — Tél. 44-57-33

Entreprise G. LE BIHAN

Tél. 5.77 46, route de Paris - MORLAIX B. P. 75

Bâtiments — Travaux Publics — Terrassements
Béton armé
Menuiserie - Charpente - Installation de Magasins

PRODUITS LAITIERS ET **SURGELÉS**

FROMAGERIE DE KERYVON

29 N - Saint-Derrien
Tél. 1.04

PARTIE OFFICIELLE

LES VŒUX DE MONSEIGNEUR

Dans la lumière et la joie de Noël, il n'est personne qui ne sente monter en son cœur un immense désir de paix et de fraternité entre les hommes.

Les responsables des guerres ont eux-mêmes conscience et concluent des « trèves de Noël »... Mais que signifient ces trèves, lorsqu'on sait que le lendemain vont reprendre les combats ?

Chez nous aussi, dans trop de foyers, la joie de Noël est toute relativisée par le souci du lendemain : incertitude de l'emploi, menaces de licenciement, alternatives d'espoir et de déception quant à l'avenir de notre région, inquiétude des jeunes, abandon de beaucoup d'anciens, souffrance des malades et des handicapés, solitude des étrangers.

En offrant à tous mes vœux de Joyeux Noël et de Bonne Année, je ne puis faire abstraction de ces soucis ni de ces souffrances. Mais, en exprimant ces vœux dans la lumière de Noël, je voudrais rappeler aux chrétiens une certitude et faire entendre à tous les hommes un appel.

Une certitude : c'est que la joie de Noël, si elle est comprise et vécue en vérité, est d'un tout ordre que celle que nous proposent les vitrines illuminées de nos magasins ou les annonces des nuits de réveillons. Noël, c'est la certitude que Dieu s'intéresse à l'homme et non à tout ce faux éclat qui masque son visage. Dieu s'est fait homme, mais dans le dénuement et la pauvreté : l'homme est donc, dans le plan de Dieu, la valeur suprême à promouvoir et à sauver.

Et mon appel, c'est une invitation à imiter Dieu, c'est-à-dire, à contribuer, chacun pour notre part et selon la mesure de nos responsabilités, au salut de l'homme. Dieu a besoin des hommes. Lui qui a autrefois manifesté son amour en gestes humains, a besoin encore de cette traduction concrète du même amour dont la source est l'Esprit-Saint à l'œuvre dans nos cœurs. Apporter soulagement et réconfort à ceux qui souffrent, aider à l'épanouissement des personnes et des familles, œuvrer pour l'instauration de la justice et de la paix afin que chaque homme puisse sans contrainte répondre à sa vocation de fils de Dieu, voilà la vraie manière de fêter Noël. Heureux ceux qui l'ont déjà compris ! Et fasse Dieu que grandisse chaque jour le nombre de ces hommes et de ces femmes dont la « bonne volonté » s'efforce de rejoindre l'immense bienveillance divine !

Joyeux Noël à tous, pour une Bonne et Sainte Année.

† Francis BARBU,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de imper et Léon

LES VŒUX A L'ÉVÊCHÉ

Les réceptions du Nouvel An auront lieu à l'Evêché le mercredi 31 décembre

— **à 11 heures,** les prêtres et les religieux,
— **à 15 heures,** les religieuses.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

— au service pastoral du doyenné de Carhaix et, avec l'agrément du Conseil d'administration, aumônier de l'Hôpital de Carhaix, **M. Joseph Piou,** chanoine honoraire, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain.

— curé de Plogastel-Saint-Germain, doyen pour trois ans du même doyenné, et administrateur de Peumerit, **M. Albert Coatmeur,** recteur de Peumerit.

Le vicaire de Plogastel-Saint-Germain est aussi vicaire à Peumerit.

— les paroisses d'Huelgoat, Berrien et Saint-Herbot sont confiées à une équipe sacerdotale.

M. Pascal Moalic, vicaire-substitut à Plounéour-Ménez, est affecté à cette équipe.

M. le Curé-doyen d'Huelgoat est nommé administrateur de Berrien et Saint-Herbot, et les autres membres de l'équipe vicaires pour les trois paroisses.

— au service pastoral du doyenné de Douarnenez et vicaire à Plogonnec, **M. André Jacq,** aumônier du Likès, Quimper.

CAISSE D'ENTRAIDE SACERDOTALE

Les confrères qui n'ont pas pu faire face à leurs dépenses de vie personnelle en 1969 peuvent dire le chiffre de leurs besoins soit au secrétariat de la Caisse à l'Evêché, soit à leur curé-doyen.

Les chiffres devront tous être présentés au secrétariat, directement ou par les doyens, **avant le 20 janvier 1970.**

REGISTRES PAROISSIAUX

Les Ordos et Registres paroissiaux parviendront **aux presbytères des doyennés le samedi 27 décembre.**

MÉRITE DIOCÉSAIN

Au cours de l'année écoulée, Monseigneur l'Evêque a décerné la médaille du Mérite diocésain à :

M. Louis Siou, de Plouédern.
M. Gabriel Guéguen, de Ploudiry.
M. Pierre Ollivier, de Lanneuffret.
Mlle Thérèse Tanguy, de Plouider.
Mlle Marie Coatanéa, de Guilers.
M. François Scléar, de La Forest-Landerneau.
M. Paul Billant, de La Forest-Landerneau.
Mme Vve Mével, de Saint-Luc, Brest.
M. et Mme Yves Simier, du Grouanec.
M. et Mme Yves Boucher, du Grouanec.
M. et Mme Yves Ac'h, du Grouanec.
M. Jean-Marie Mauguen, de Lilia.
M. Gabriel Conq, de Landunvez.
M. François Godebert, de Landunvez.
M. Jean Bizien, de Landunvez.
M. Michel Quellec, du Conquet.
M. François Salaün, du Conquet.
Mme François Quinquis, de Loc-Maria-Plouzané.
M. Jacques Le Rû, de Trébabu.
Mme Hervé Le Roy, de Plouguerneau.
M. et Mme Jacques Le Roy, de Plouguerneau.

La paix,
beaucoup en parlent, l'exigent, l'implorent, peu — pas assez — se salissent les mains en la construisant patiemment comme le paysan aux labours ; peu la réalisent avec lucidité et compétence comme le cosmonaute dirige son engin.

Plus qu'une conviction, la paix aujourd'hui demande un engagement quotidien ; elle est chaque jour réconciliation.

La paix n'est pas un idéal ni une drogue, mais la construction de la communauté des hommes.

Elle impose la justice,
et avant tout autre effort, le respect de l'autre... quelle que soit sa peau, qu'il soit en cravate ou en polo, qu'il ait ou non une carte d'identité ou un passeport, qu'il soit propre ou en guenilles, étranger ou français !

Nous sommes tous égaux, tous appelés par le même Dieu, tous frères. Il est étrange d'être contraint de nos jours encore de le rappeler.

Cardinal François MARTY.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AGE MOYEN AU DÉCÈS DES PRÊTRES DIOCÉSAINS

1900	53
1901	47
1902	55
1903	48
1904	52
1905	52
1906	48
1907	48
1908	50
1909	57

1900 à 1909 : 51

1910	55
1911	54
1912	60
1913	54
1914	53
1915	55
1916	52
1917	49
1918	44
1919	60

1910 à 1919 : 53

1920	62
1921	56
1922	62
1923	66
1924	63
1925	61
1926	62
1927	63
1928	64
1929	66

1920 à 1929 : 63

1930	60
1931	62
1932	65
1933	67
1934	67
1935	68
1936	62
1937	65
1938	68
1939	58

1930 à 1939 : 64

1940	61
1941	64
1942	66
1943	67
1944	64
1945	68
1946	68
1947	67
1948	68
1949	72

1940 à 1949 : 66

1950	71
1951	67
1952	71
1953	65
1954	70
1955	71
1956	67
1957	73
1958	67
1959	71

1950 à 1959 : 69

1960	74
1961	69
1962	70
1963	75
1964	71
1965	65
1966	76
1967	75
1968	72
1969	75

1960 à 1969 : 72

En 1805, un secrétaire écrivait triomphalement à la fin du nécrologe : 36 décédés, dont
19 la « soixantaine pour le moins »
1 quatre-vingts
En 1969, on compte 21 décédés, dont
18 la « soixantaine pour le moins »
10 de plus de 80 ans.

Les nominations ecclésiastiques

Dès sa première session, le Conseil presbytéral a décidé de se préoccuper de certains problèmes intéressant l'ensemble du Clergé et dont un rapide inventaire avait été institué. La Commission désignée à cet effet a retenu en priorité le problème des nominations qui, note-t-elle, « manifestent les principes selon lesquels est gouverné le diocèse et, parce qu'elles touchent de très près la personne de chaque prêtre, constituent un des points majeurs autour duquel se cristallisent les questions, les désiderata, les malaises. »

Les Statuts Synodaux (édition 1960) ne définissent aucune procédure concernant les nominations aux diverses fonctions dans le diocèse. Sollicités par plusieurs passages des textes conciliaires de participer plus activement à la charge pastorale de l'évêque et invités à entrer de plus en plus dans un esprit de co-responsabilité, les prêtres du diocèse ont exprimé le désir de voir préciser, pour le bien de la mission et pour une acceptation plus cordiale des charges qui leur sont proposées, les principes qui guident l'autorité dans ses choix et ses décisions, et aussi la procédure qui permettra d'humaniser ces décisions.

Le même désir a été ressenti dans tous les diocèses de France, et la question des nominations a été l'une des onze têtes de chapîtres autour desquelles fut élaborée la synthèse des 22.000 réponses aux questionnaires proposés aux prêtres de France en vue de l'Assemblée Evêques-Prêtres des 26 et 27 mai 1969.

Mais déjà, dans plusieurs documents conciliaires et dans des décisions romaines postérieures, et tout récemment encore, dans les textes votés par l'Asemblée Evêques-Prêtres de Lourdes 1969, des données nouvelles ont été proposées ou imposées, qui modifient assez profondément les dispositions canoniques jusqu'ici en vigueur.

Il est bon de rappeler l'essentiel de ces orientations nouvelles pour situer dans leur contexte vrai les propositions votées par le Conseil presbytéral que je désire promulguer aujourd'hui.

A. — DIRECTIVES D'ORDRE GÉNÉRAL

I. — Les textes conciliaires.

La Constitution dogmatique sur l'Eglise rappelle surtout les grands principes :

> « Coopérateurs avisés de l'ordre épiscopal, dont ils sont l'aide et l'instrument, appelés à servir le peuple de Dieu, les prêtres constituent avec leur évêque un seul presbyterium aux fonctions diverses. » (N° 28).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Décret sur la Charge Pastorale des Evêques se réfère explicitement aux mêmes principes, mais apporte quelques précisions en ce qui concerne les nominations dont l'Evêque est juge et responsable :

> « Pour répartir d'une façon plus convenable et plus équitable les ministères entre ses prêtres, l'évêque doit jouir de la liberté nécessaire dans la collaboration des offices et bénéfices ; ce qui entraîne la suppression des droits ou privilèges qui restreignent, de quelque manière que ce soit, cette liberté. » (N° 28).

Le n° 31 est plus explicite et traite directement des nominations, transferts, déplacement et renonciation des curés :

> « Pour former son jugement sur la capacité d'un prêtre à gouverner telle paroisse, l'évêque doit tenir compte non seulement de sa doctrine, mais aussi de sa piété, de son zèle apostolique et des autres dons et qualités requis pour le bon service des âmes.
>
> « En outre, comme toute la raison d'être de la charge pastorale est le bien des âmes il convient que l'Evêque puisse pourvoir les paroisses plus facilement et de façon plus adéquate. Que l'on supprime donc, — le droit des religieux demeurant sauf, — tous les droits de présentation, de nomination ou de réservation, et de même, là où elle existe, la loi du concours, tant général que particulier.
>
> « Dans la paroisse, chaque curé doit jouir, en son office, de la stabilité que requiert le bien des âmes. En conséquence la distinction entre curés amovibles et curés inamovibles est supprimée et on revisera et simplifiera la manière de procéder à la translation et au déplacement des curés, afin que l'évêque puisse, dans le respect de l'équité, aux sens naturel et canonique du mot, pourvoir plus commodément au bien des âmes.
>
> « Les curés, qui du fait de leur âge avancé ou pour toute autre raison grave, se trouvent empêchés d'accomplir leur office comme il convient, sont instamment priés de renoncer à leur office, spontanément ou sur invitation de l'évêque. Aux démissionnaires, l'évêque doit assurer des moyens de vie convenable. »

Le **Décret sur le Ministère et la Vie des Prêtres** cherche à élargir le regard et le zèle apostolique des prêtres au-delà des limites du diocèse au service duquel ils sont incardinés :

> « Le don spirituel que les prêtres ont reçu à l'ordination les prépare, non pas à une mission limitée et restreinte, mais à une mission de salut d'ampleur universelle, « jusqu'aux extrémités de la terre. »... Les prêtres se souviendront donc qu'ils doivent avoir au cœur le souci de toutes les Eglises... Les règles d'incardination et d'excardination devront d'ailleurs être revisées : tout en maintenant cette institution très ancienne, on l'adaptera aux besoins pastoraux actuels... » (N° 10).

II. — Le Motu Proprio « Ecclesiae sanctae » (6 août 1966).

Ce Motu Proprio, entré en vigueur le 11 octobre 1966, définit, entre autres, les premières normes d'application des deux Décrets précédemment cités. Quelques précisions sont apportées qu'il est bon de noter :

> N° 20. § 1. — L'Evêque peut, le droit en vigueur des religieux restant sauf, révoquer légitimement n'importe quel curé de sa paroisse, toutes les fois que son ministère, même sans qu'il y ait faute grave de sa part, devient nuisible ou du moins inefficace pour l'une des causes reconnues dans le droit, ou une autre semblable au jugement de l'évêque. Il appliquera, en attendant la révision du Code, la procédure établie pour les curés amovibles (can. 2157-2161)...
>
> § 2. — Si le bien des âmes, ainsi que la nécessité ou l'utilité de l'Eglise le demandent, l'évêque peut transférer un curé de sa paroisse, qu'il dirige utilement, à une autre paroisse ou à toute autre charge ecclésiastique. Si le curé refuse, l'évêque doit, pour que la translaiton soit valide, observer en toutes choses la même procédure dont il est question ci-dessus.
>
> § 3. — Pour que puisse être appliqué ce qui est prescrit au N° 31 du Décret « Christus Dominus », tous les curés sont priés, au-delà de la 75e année accomplie, d'adresser spontanément la démission de leur charge à leur évêque, lequel, après avoir examiné toutes les circonstances personnelles et locales, décidera si elle doit être acceptée ou différée. L'évêque assurera aux démissionnaires une subsistance et un logement convenable. »

On notera que, dans ce document comme dans les deux décrets précédents, les mêmes critères de référence reviennent sans cesse : le bien des âmes, l'utilité de l'Eglise. Ainsi apparaît-il plus nettement que « les ministres qui disposent du pouvoir sacré sont au service de leurs frères. » (Const. sur l'Eglise, N° 18).

III. — Les votes de l'Assemblée Evêques-Prêtres (Lourdes, nov. 1969).

C'est à partir des vœux exprimés par les prêtres de France lors de la consultation générale d'avril 1969 que l'Assemblée Evêques-Prêtres, s'inspirant des études entreprises entre ses deux sessions et des discussions qui ont eu lieu en son sein, s'est prononcée par vote sur un certain nombre de questions qui rejoignent les recherches de notre Conseil presbytéral. Voici quelques-uns des votes les plus significatifs :

1/ Unités Pastorales Nouvelles.

> N° 4. — Au service de ces nouvelles unités pastorales, au plan sacerdotal, des équipes de travail sont nécessaires :
>
> — elles regrouperont, dans la communion de charité, des prêtres aux ministères diversifiés ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— elles favoriseront la reconnaissance et l'invention de nouvelles formes de ministère exigées par la mission ;
— elles reviseront leurs activités.

N° 5. — A l'intérieur de chaque unité pastorale, nous sommes d'accord pour favoriser la naissance de véritables équipes de vie allant jusqu'au partage de la foi et à la remise en cause personnelle par la revision de vie.

N° 6. — Dans ces unités pastorales nouvelles, les nominations se feront au titre de l'unité pastorale et d'un ministère diversifié.

N° 7. — Ces nominations se feront pour un temps donné.

N° 8. — Dans ces nouvelles unités pastorales, la responsabilité pastorale sera confiée à une équipe animée par un responsable et non plus aux seuls curés.

N° 9. — La co-responsabilité cherchera à s'exercer à travers des relations autres que les relations « curés-vicaires ».

2/ **Autorité et co-responsabilité.**

N° 2. — Pour un meilleur exercice de la co-responsabilité, l'Assemblée Evêques-Prêtres souhaite que l'on prenne en considération le principe des désignations et nominations pour un temps déterminé.

Il m'a semblé nécessaire de rappeler tous ces textes pour situer dans leur contexte ecclésial et national les propositions du Conseil presbytéral.

B. — DIRECTIVES DIOCÉSAINES.

Avant de voter le texte concernant les Nominations, le Conseil presbytéral avait déjà abordé certains aspects de cette question dans les Orientations Pastorales diocésaines et la rédaction de celles-ci ont influé sur la préparation du document sur les Nominations. Je rappelle les passages les plus caractéristiques des Orientations Pastorales Diocésaines, avant de promulguer les nouvelles directives, en référence aux principes mis en avant par le Conseil presbytéral.

I. — Rappel des Orientations Pastorales Diocésaines.

N° 29. — Le secteur... sera l'**échelon ordinaire** d'information, de réflexion, de décision, de contrôle, de liaison, pour tout le travail presbytéral, dans toutes ses dimensions, y compris la responsabilité matérielle et financière.

N° 31. — Dans le secteur, tous les prêtres sont partie prenante dans l'ensemble du travail sacerdotal, — chacun partageant le souci de l'autre, chacun réalisant sa part selon sa mission particulière (pouvant comporter plusieurs responsabilités) — pour le bien de l'ensemble.

N° 32. — A l'intérieur du secteur, l'équipe presbytérale, acceptant les objectifs définis au ch. I, prendra conscience des besoins pastoraux, organisera la distribution des effectifs et précisera le rôle de chacun, par exemple, responsabilités d'une communauté chrétienne (paroisse), charge plus spéciale d'une fonction d'Eglise ou d'une situation humaine : âge, milieu de vie, fonction (p. ex. prêtres de l'enseignement catholique, aumôniers hospitaliers, aumôniers de l'enseignement public, etc...), monde des malades... ou toute autre forme de ministère jugée nécessaire (par exemple prêtre au travail...).

N° 34. — Pour la marche du secteur... un responsable de secteur sera nommé par l'évêque « ad tempus » pour l'orientation, le mouvement et l'unité de la pastorale dans son ensemble...

N° 41. — Les **nominations** devront être faites en correspondance avec les besoins pastoraux du secteur, reconnus par l'équipe et en relation avec elle... De toute façon, il ne s'agit pas de nommer des prêtres « en l'air », sans garantie de stabilité, de prise en charge matérielle, de responsabilité. La nomination du « responsable de secteur » est particulièrement importante.

Ces différentes dispositions concernent plus souvent l'exercice du ministère sacerdotal que les nominations elles-mêmes, mais l'acceptation d'une nomination à un secteur donné suppose l'acceptation des conditions concrètes dans lesquelles doit normalement s'exercer la fonction confiée par cette nomination.

II. — Principes de jugement (texte du Conseil presbytéral).

En matière de nominations, les principes permettant aux responsables de prendre des décisions, et aux prêtres de les accueillir, peuvent être empruntés, pour une large part, aux documents officiels de l'Eglise.

1. — L'évêque, premier responsable, et tous ses prêtres sont au service d'une même mission : constituer et servir le Corps du Christ.
Tout prêtre est nommé, maintenu ou déplacé en fonction de ce bien prioritaire.

2. — « Tous les prêtres, en union avec les évêques, participent à l'unique sacerdoce et à l'unique ministère du Christ. C'est donc l'unité même de consécration et de mission qui réclame leur communion hiérarchique avec l'Ordre des évêques. » (Ministère et vie des prêtres, N° 7).

3. — Seul, l'évêque connait, en définitive, toutes les données (y compris les données personnelles des prêtres de son diocèse) qui permettent de répartir « d'une façon plus convenable et plus équitable les ministères entre les prêtres. Aussi l'évêque doit-il jouir de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

liberté nécessaire dans la collation des offices et des bénéfices : ce qui entraîne la suppression des droits et des privilèges qui restreignent, de quelque manière que ce soit, cette liberté. » (Charge pastorale des évêques, N° 28).

4. — Que les évêques, à cause du don de l'Esprit que les prêtres ont reçu à leur ordination voient en eux des auxiliaires et des conseillers indispensables dans leur ministère et dans leur charge de docteurs, sanctificateurs et pasteurs du Peuple de Dieu. » (Ministère et vie des prêtres, N° 7).

5. — Dans les nominations, l'évêque doit tenir compte des capacités des prêtres à nommer et, dans la mesure du possible, des vocations particulières et des vocations personnelles.

L'évêque, par lui-même ou par l'un de ses représentants, entrera en dialogue avec chaque prêtre à ce sujet.

6. — Ces rencontres personnelles avec les prêtres seront complétées par la consultation des diverses instances pastorales intéressées.

7. — Les projets pastoraux adoptés en vue du service du diocèse dans l'avenir seront portés à la connaissance des prêtres : ceux-ci comprendront mieux ainsi les nominations accomplies et seront plus disposés à les accueilir avec sympathie.

8. — « Parmi les qualités les plus indispensables pour le ministère des prêtres, il faut mentionner la disponibilité intérieure qui leur fait rechercher non pas leur propre volonté, mais celle de Celui qui les a envoyés...

« C'est donc la charité pastorale qui pousse les prêtres, au nom de cette communion hiérarchique du corps tout entier, à consacrer leur volonté propre par l'obéissance au service de Dieu et de leurs frères, à accueillir en esprit de foi les ordres et les conseils du Pape, de leur évêque et de leurs autres supérieurs à dépenser volontiers et à se dépenser eux-mêmes dans toutes les fonctions qui leur sont confiées, si humbles et si pauvres soient-elles. » (Ministère et vie des prêtres, N° 15).

III. — Applications concrètes aux Nominations à venir.

L'Evêque fait siennes les directives suivantes qui lui ont été proposées par le Conseil presbytéral. Il estime qu'elles devront être appliquées avec souplesse au cours des années prochaines, compte tenu de l'évolution des structures, mais sans perdre de vue ce double but qu'elles recherchent, le bien du Peuple de Dieu et le respect des personnes en cause.

9. — Compte tenu des Orientations Pastorales Diocésaines, la nomination d'un prêtre a d'abord pour but de l'agréger à la communauté des prêtres du secteur. Sa mission toutefois doit être précisée et comporter nommément la mention des responsabilités particulières qui lui sont confiées, soit au plan territorial, soit au plan d'un ministère spécialisé. « Tout ministère confié à un prêtre exprimera la dimension réelle de sa mission : exercice de fonctions personnelles et collaboration avec d'autres prêtres. » (Lourdes 1967, p. 163).

10. — Les responsables de secteur ou leurs représentants seront associés à l'élaboration des nominations.

11. — Chaque secteur, ou provisoirement chaque doyenné, établit, avant la fin de mars, un inventaire de ses possibilités et de ses besoins, en fonction de la pastorale décidée au secteur et du renouvellement normal des prêtres en place. Cet inventaire sera transmis aux Archidiacres. On se rappellera que, dans les années à venir, le nombre des jeunes prêtres sera très faible.

12. — Etant donné l'importance du rôle attribué au responsable de secteur, on cherchera à connaître au mieux les désirs des prêtres du secteur concernant les aptitudes et la connaissance pastorale utiles au futur responsable. Celui-ci sera nommé pour une période de trois ans, renouvelable après dialogue entre le secteur et l'Archidiacre.

13. — Dorénavant, chaque prêtre (sauf situations spéciales à envisager) sera nommé pour une période maximum de six ans, renouvelable après dialogue avec le secteur et l'Archidiacre.

Dès maintenant, les prêtres qui auront douze ans de présence dans le même poste sont invités à remettre en question leur présence à ce poste. Ils entreront en relation avec le secteur ou le doyenné et le vicaire général pour discuter d'un changement éventuel.

14. — Cependant, quand il s'agit de prêtres affectés à la Mission dans des groupes humains pour y faire naître l'Eglise, il y aura lieu de leur permettre de partager longuement avec ces groupes une communauté de destin. (cf. Lourdes 1967, p. 163).

15. — Tout prêtre doit savoir qu'il peut en tout temps, mais de préférence au début de l'année, faire connaître ses désirs, soit de changement de poste, soit de maintien dans sa fonction. Il adressera sa déclaration écrite à l'archidiacre ou au responsable de secteur ; le premier destinataire semble plus indiqué.

16. — La nomination d'un prêtre à un secteur étant décidée les précisions ultérieures concernant sa fonction (cf. N° 9) peuvent, si cela parait meilleur, être laissées aux soins de l'équipe du secteur. Elles devront toutefois être rendues officielles par l'Autorité diocésaine et portée à la connaissance des institutions, des mouvements, des paroissiens intéressés.

17. — Cette manière de procéder vaut pour tous les prêtres du secteur, y compris les enseignants, les aumôniers d'hôpitaux et les autres aumôniers. Quelles que soient leurs fonctions, ils doivent être perçus et reconnus comme étant au service du secteur tout entier, ou, dans certains cas, de plusieurs secteurs.

18. — Ce qui est dit précisément de l'archidiacre et du responsable de secteur dans toute cette partie, s'applique, avec les nuances qui s'imposent, aux responsables de certaines fonctions qui relèvent d'une structure particulière : séminaires, enseignement, etc...

19. — Il existe des besoins pastoraux temporaires (ex. la pastorale d'été sur la côte). Il faut envisager la possibilité de nominations

Archives diocésaines de Quimper et Léon

temporaires officielles, transférant un prêtre d'un secteur à un autre, par ex. d'un secteur ville à un secteur côtier. Ces désignations se feront après dialogue avec les prêtres et secteurs intéressés.

20. — Tout en poursuivant la mise en place des secteurs, on souhaite que puissent se constituer, dès à présent, des équipes de prêtres désireux de vivre ensemble et de travailler ensemble, de façon stable.

21. — Une attention spéciale sera apportée à la nomination des jeunes prêtres.

22. — Quand les prêtres sont destinés à des fonctions spéciales, v. g. services hospitaliers, aumôneries de lycées ou d'institutions chrétiennes, il y aura lieu de prévoir pour eux le temps nécessaire pour des stages, permettant le recyclage et la préparation nécessaires pour ce travail spécialisé.

23. — Les prêtres âgés qui quittent le ministère peuvent se retirer ailleurs qu'en maison de retraite. Les moyens d'une vie digne leur seront assurés. (1)

24. — Notre souci des besoins du Peuple de Dieu doit s'étendre à tout le diocèse, mais aussi aux autres régions de France ou aux autres pays. Nous nous réjouissons de l'envoi de prêtres, et surtout d'équipes de prêtres, à l'extérieur, soit dans un autre diocèse de France, soit en territoire de Mission au titre de « Fidei Donum ». Nous devons être prêts à soutenir cet effort, et à le continuer, en procédant aux nouvelles nominations ou répartitions des charges que pourront entraîner ces départs.

A Quimper, le 12 décembre 1969,
en la fête de Saint-Corentin.

† François BARBU, Evêque de Quimper et de Léon.

(1) La Commission Diocésaine du Clergé qui sera élue prochainement devra s'en préoccuper.

FÊTES DE LA QUINZAINE. — Dimanche 28 décembre au mercredi 31, dans l'octave de Noël. Jeudi 1er janvier 1970, Sainte Marie, mère de Dieu. Vendredi 2 et samedi 3, de la férie. Dimanche 4, L'Epiphanie du Seigneur. Lundi 5 au jeudi 8, de la férie. Vendredi 9, Les saints Evêques fondateurs des diocèses de Bretagne. Samedi 10, de la férie. Dimanche 11, Le Baptême du Seigneur.

NOS AMIS DÉFUNTS. — *Sœur Marie Isabelle*, des Religieuses de l'Immaculée Conception, Brest. *Frère Ménez*, des Frères de Ploërmel, Châteaulin. *Frère Abel Tambe*, de la Communauté de l'école Jeanne-d'Arc, Crozon. *Mme Abalain*, de Plouider, mère de M. l'abbé P. Abalain, presbytère S. Martin, Morlaix. *M. Le Ven*, de Lilia. *M. François Kerbrat*, de Cléder. *M. Pierre Mocaër*, de Loc-Eguiner, père de M. l'abbé A. Mocaër, curé de Rogliano (Corse). *Mlle Bonnet*, de Brest. *M. Eugène Pasteur*, de Brest. *Mme Danion*, de Kerfeunteun. *M. Vincent Lucas*, de Kerfeunteun, père de M. l'abbé H. Lucas, aumônier du Quartier Lariboisière, C.I.T. 151, 77 - Fontainebleau.

Renouvellement du Conseil Presbytéral
Institution d'une Commission du Clergé

Voici deux textes : l'un concernant le renouvellement du Conseil Presbytéral ; l'autre concernant l'institution d'une Commission du Clergé.

Les remarques, les suggestions, les amendements formulés à titre personnel ou exprimés au nom de groupes doivent être adressées à M. J.-C. Lescop, Grand Séminaire, B. P. 417, Quimper, **pour le 20 janvier.** On est prié de mentionner clairement le texte dont il s'agit et d'utiliser des feuilles séparées pour chacun des deux textes.

PROJET D'UN DISPOSITIF EN VUE DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL PRESBYTÉRAL

Le prochain renouvellement du Conseil presbytéral est une invitation à relire les « Notes d'information et de réflexion », parues dans le supplément à la « Semaine Religieuse » du 10 mars 1967, afin de mieux nous rappeler que le Conseil presbytéral est un organe de gouvernement, composé de prêtres représentant la diversité des fonctions pastorales, et dont la tâche est d'assister l'Evêque dans sa charge, en tout ce qui concerne les besoins de la pastorale et le bien du diocèse.

Ce renouvellement fournit aussi l'occasion de reviser la loi électorale du 19 janvier 1968 (Cf. « S. R. » du 26 janvier 1968). Une commission de quatre membres (MM. Falc'hun, A. Gall, M. Gorrec, J.-C. Lescop) a été élue à cet effet par le Conseil presbytéral à sa session d'octobre.

Cette commission entend réaliser le travail qui lui est confié avec la collaboration de tous. Aussi sollicite-t-elle de la part du corps électoral les remarques, les suggestions, les amendements qui lui permettront d'améliorer le dispositif électoral primitif.

Dès maintenant cependant, la commission propose les quelques amendements suivants qui lui semblent devoir s'imposer.

Article II, § 1. — Nouveau texte proposé :

L'Evêque appelle à faire partie, comme membres, du Conseil presbytéral :

§ 1 — du fait de leur fonction les prêtres ci-dessous désignés :

a) le délégué diocésain à la formation sacerdotale,

b) le délégué diocésain à l'apostolat des laïcs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c) le chancelier de l'Evêché,
d) le doyen du Chapitre cathédral,
e) le délégué diocésain au service des Communautés religieuses,
f) le directeur de l'Enseignement religieux,
g) le secrétaire de la commission diocésaine de Pastorale liturgique,
h) le coordonnateur de la Mission ouvrière à Brest.

Article XII. — Nouveau texte proposé :
La durée du mandat des membres du Conseil presbytéral est de trois ans.

Article XIII. — Nouveau texte proposé :

§ 1. — Si par suite de décès, de maladie ou d'un changement de fonction un membre élu ne pouvait remplir son mandat, il serait remplacé par son suppléant.

§ 2. — Un vote spécial désignera les suppléants. L'élection se fera à deux tours. La majorité absolue est requise au premier tour ; la majorité relative suffit au second tour.

En outre, la commission interroge le corps électoral sur les points de vue suivants, en particulier :

1°/ A l'article II, § 2, a et b : Convient-il de fusionner en un seul groupe les doyens et les recteurs, suivant la formule :
« Les doyens, curés et recteurs : douze membres, dont six doyens, et six curés ou recteurs ».

Dans l'affirmative, cette disposition entraînerait la fusion des articles VIII et IX en un seul article, ainsi conçu :
« Douze membres dont six doyens et six curés ou recteurs sont élus par les électeurs du collège a et b, art. II, § 2 :
un doyen et un curé ou recteur de la ville de Brest par les doyens, curés et recteurs de Brest,
un doyen et un curé ou recteur du reste de l'archidiaconé de Brest par les doyens, curés et recteurs de l'archidiaconé de Brest,
deux doyens et deux curés ou recteurs de l'archidiaconé de Quimper-Quimperlé par les doyens, curés et recteurs de cet archidiaconé,
deux doyens et deux curés ou recteurs de l'archidiaconé de Châteaulin-Morlaix-St-Pol-de-Léon par les doyens, curés et recteurs de cet archidiaconé.

2°/ Aux articles VIII, IX, X : n'y a-t-il pas lieu de tenir compte pour le découpage territorial de la réorganisation des archidiaconés réalisés le 31 juillet 1969 ? (cf. « S. R. » du 31-7-69).

3°/ A l'article XIII, § 1, qui traite des conditions dans lesquelles le suppléant remplace le titulaire, le changement de fonction de ce dernier est-il à maintenir parmi ces conditions ?

Il va sans dire que les points ainsi indiqués, sur lesquels la Commission vous invite expressément à formuler un avis, ne sont pas limitatifs. Ils ne sont indiqués qu'à titre d'exemples. Tout membre du corps électoral a toute possibilité de s'exprimer très librement aussi bien sur l'ensemble que sur chaque point de détail du dispositif électoral.

La Commission recevra avec gratitude tout ce que vous lui apporterez de constructif pour rendre la loi électorale la meilleure possible.

Pour faciliter la réflexion, voici le texte du dispositif électoral pour le Conseil Presbytéral actuel (« *S. R.* » *du* 26 *janvier* 1968).

ART. I. — Le Conseil presbytéral sera convoqué et présidé par l'Evêque, assisté de l'Evêque auxiliaire et des Vicaires généraux.

ART. II. — L'Evêque appelle à faire partie, comme membres, du Conseil presbytéral :

§ 1) du fait de leur fonction, les prêtres ci-dessous désignés :
a) le supérieur du grand Séminaire,
b) le chancelier de l'Evêché,
c) le doyen du Chapitre cathédral,
d) le directeur des Communautés religieuses,
e) le directeur de l'Enseignement religieux,
f) le secrétaire de la commission diocésaine de Pastorale liturgisue,
g) le coordonnateur du secteur de Mission ouvrière de Brest.

§ 2) les prêtres, représentant les divers ministères, qui seront élus par les collèges électoraux suivants :
a) les doyens, élisant six membres,
b) les curés et recteurs, six membres,
c) les vicaires, huit membres,
d) les prêtres de l'Enseignement catholique, quatre membres,
e) les prêtres affectés à la formation du clergé (grand et petits Séminaires, Centre des Vocations, Formation permanente), un membre,
f) les aumôniers diocésains d'Action Catholique, un membre,
g) les aumôniers de l'Enseignement public, un membre.
h) les aumôniers des communautés religieuses et des établissements à caractère sanitaire ou social, un membre,
i) les religieux prêtres exerçant un apostolat dans le diocèse, un membre.

§ 3) les prêtres, représentant l'action apostolique dans les milieux de vie, qui seront élus de la manière suivante : quel que soit le collège électoral ci-dessus désigné auquel ils appartiennent,
a) pour le monde rural, les aumôniers de zones CMR et MRJC éliront un membre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

b) pour le monde ouvrier, les aumôniers de secteurs ACO et JOC, un membre,
c) pour le monde indépendant, les aumôniers d'A.C. du monde indépendant (ACI, MCC et JIC), un membre,
d) pour le monde maritime, les aumôniers d'A.C. du monde maritime (ACM et JMC), un membre,
e) pour le monde scolaire et étudiant, les aumôniers d'A.C. du monde scolaire et étudiant (JEC, ACU, ACMEC, Equipes enseignantes, PU), un membre.

§ 4) Après les élections, l'Evêque se réserve la possibilité de compléter le Conseil presbytéral ainsi composé, de telle manière que le nombre de prêtres nommés directement par lui n'excède pas le tiers du total des membres.

ART. III. — § 1) Sont électeurs et éligibles dans leur collège électoral tous les prêtres en fonction dans le diocèse, exceptés :
a) les membres désignés à l'article II, § 1 ;
b) les chanoines du Chapitre, représentés par leur Doyen ;
c) les secrétaires de l'Evêché, représentés par le Secrétaire général ;
d) les inspecteurs de l'Enseignement catholique, représentés par leur Directeur ;
e) les directeurs-adjoints aux Communautés religieuses et à l'Enseignement religieux, représentés par leur Directeur, qu'ils suppléeront en cas d'absence.

§ 2) Cependant, les chanoines du Chapitre, les secrétaires de l'Evêché et les inspecteurs de l'Enseignement catholique éliront un suppléant, appelé à remplacer éventuellement leur représentant dans les conditions précisées à l'article XIII.

ART. IV. — Les prêtres exerçant simultanément plusieurs fonctions ne votent qu'au titre de leur fonction principale, à l'exception de ceux désigné à l'art. 2, § 3.

ART. V. — L'élection se fait au scrutin secret, sous la présidence d'un vicaire général ou d'un autre prêtre mandaté par l'Evêque. Le président du scrutin est assisté de deux scrutateurs, qui seront désignés avant le vote.

ART. VI. — § 1) Le vote par correspondance, en raison de multiples tours possibles, n'est pas autorisé.

§ 2) Le vote est personnel. Toutefois, tout prêtre empêché de participer au vote peut remettre à un confrère de son choix, appartenant au même collège électoral que lui, une procuration écrite et signée de sa main, l'accréditant à émettre les votes à sa place. Cette procuration doit être remise au président du scrutin avant que ne commencent les votes.

ART. VII. — § 1) L'élection se fait à trois tours :
— sont élus au premier tour de scrutin les prêtres qui obtiennent la majorité absolue des votants (la moitié + un).
— de même, au deuxième tour.

— au troisième tour qui serait éventuellement nécessaire, la majorité relative suffira.

§ 2) En cas d'égalité des voix, sera déclaré élu le plus ancien.

ART. VIII. — Six doyens seront élus par les électeurs du collège « a » (art. II, § 2) :
un par les doyens de la ville de Brest ;
un par les doyens du reste de l'archidiaconé de Brest ;
deux par les doyens de l'archidiaconé de Quimper-Quimperlé ;
deux par les doyens de l'archidiaconé de Châteaulin-Morlaix-Saint-Pol-de-Léon.

ART. IX. — Six curés ou recteurs seront élus par les électeurs du collège « b » :
un par les curés et recteurs de la ville de Brest ;
un par les curés et recteurs du reste de l'archidiaconé de Brest ;
deux par les curés et recteurs de l'archidiaconé de Quimper-Quimperlé ;
deux par les recteurs de l'archidiaconé de Châteaulin-Morlaix-Saint-Pol-de-Léon.

ART. X. — Huit vicaires seront élus par les électeurs du collège « c » :
deux par les vicaires de la ville de Brest ;
un par les vicaires du reste de l'archidiaconé de Brest ;
trois par les vicaires de l'archidiaconé de Quimper-Quimperlé, dont un vicaire urbain, un vicaire rural et un vicaire maritime ;
deux par les vicaires de l'archidiaconé de Châteaulin-Morlaix-Saint-Pol-de-Léon, dont un vicaire urbain et un vicaire rural.

ART. XI. — Quatre membres seront élus par les électeurs du collège « d » :
deux par les supérieurs et professeurs du secondaire, dont un supérieur et un professeur ;
un par les directeurs et instituteurs du primaire ;
un par les aumôniers de l'Enseignement catholique.

ART. XII. — § 1) Les membres élus ou nommés à ce premier Conseil presbytéral le sont pour une période de deux ans.

§ 2)) La durée du mandat des membres des Conseils suivants sera de trois ans.

ART. XIII. — Si par suite de décès, de maladie prolongée ou d'un changement de fonction, un membre élu du Conseil presbytéral ne pouvait remplir son mandat, il sera automatiquement remplacé par le prêtre qui, occupant la même fonction que lui, dans le même collège électoral, a obtenu le plus grand nombre de voix parmi les non élus de sa catégorie.

● *PLEYBEN*. — Après Guimiliau et Ploujean, la Télévision revient dans le Finistère pour la retransmission de la Messe. Pleyben prépare activement cet événement depuis des semaines.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PROJET
POUR L'INSTITUTION D'UNE COMMISSION DU CLERGÉ

Au cours de sa quatrième session, le Conseil presbytéral a décidé l'institution d'une commission du clergé élue par l'ensemble des prêtres. A cet effet, il a confié à une commission provisoire le soin de préparer une loi électorale. Un premier projet a été présenté à la cinquième session. Après discussion, un vote d'orientation a été émis, au terme duquel le texte suivant est présenté pour avis à l'ensemble du clergé. Il doit revenir en seconde lecture à la session de février.

A. — Principes généraux

1. — La Commission du clergé a pour but de faire que les prêtres prennent en charge eux-mêmes leurs problèmes spécifiques, et s'efforcent, en union avec l'Evêque, d'y apporter leurs solutions.

Elle a aussi mandat pour se faire entendre au sein des organismes correspondants au niveau régional ou national.

2. — Toutefois les problèmes du clergé relèvent, eux aussi, de la mission de gouvernement impartie à l'Evêque. Ils ne peuvent donc être traités comme un « en soi », indépendamment des incidences qu'ils ont sur la mission de l'Eglise et la vie du Peuple de Dieu : le Conseil presbytéral ne saurait se désintéresser des problèmes du clergé.

3. — Il faut en conséquence établir des biens organiques entre commission du clergé et conseil presbytéral pour permettre à ce dernier de conserver sa responsabilité d'aider l'Evêque sur les questions concernant le clergé, sans être accaparé par elles.

4. — Dans ce but, il est établi que :

quatre membres du Conseil presbytéral, dont un membre du bureau, feront partie de la commission du clergé,

les travaux de la commission du clergé seront toujours communiqués au bureau du Conseil presbytéral. Le bureau peut inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée un débat sur tel ou tel projet de la commission du clergé, aux fins d'amendement, d'approbation ou de rejet.

5. — Les membres de la commission du clergé peuvent être choisis en fonction non seulement de leur représentativité, mais aussi de leur compétence en tel domaine qui intéresse le clergé : compétence matérielle, doctrinale, grande connaissance de la vie des prêtres, etc...

6. — Le rythme et les méthodes de travail de la commission du clergé seront définis par le règlement intérieur qu'elle se donnera elle-même après sa constitution. Ils devront permettre de suivre le développement des problèmes du clergé dans le diocèse et au delà.

B. — Dispositif électoral

1. — Sont électeurs tous les prêtres et les diacres incardinés au diocèse de Quimper.

2. — Sont éligibles les mêmes, sauf les membres du Conseil presbytéral (et les membres de la commission du clergé désignés en raison de leur fonction).

3. — Sont désignés en raison de leur fonction :
un vicaire général désigné par l'évêque,
quatre membres du Conseil presbytéral dont un membre du bureau, élus par le Conseil presbytéral.

4. — Les membres élus de la commission du clergé seront au nombre de 25, représentant les différentes catégories du clergé, suivant les proportions suivantes :

1 membre sur la liste groupant le Chapitre cathédral, les services généraux du diocèse, y compris la direction de l'apostolat des laïcs.

8 membres, dont un curé-doyen au moins, sur la liste des curés et recteurs.

6 membres, dont 3 âgés de plus de 40 ans, 2 de 30 à 40 ans et 1 de moins de 30 ans, sur la liste des vicaires et assimilés.

4 membres sur la liste des prêtres détachés au service du monde scolaire, catholique et public, dont 1 de moins de 40 ans et au moins 1 de l'Enseignement public.

2 membres sur la liste des prêtres des autres ministères (pour la composition de cette classe, cf. Ordo).

2 membres sur la liste des prêtres hors diocèse, dont 1 de moins de 40 ans.

2 membres sur la liste des prêtres retirés.

5. — Le vote se fait par correspondance.

6. — L'élection se fera en deux temps :

— dans un **premier temps :**

chacun des collèges énumérés ci-dessus établit une liste de candidats qui comporte quatre fois plus de noms que de sièges à pourvoir,

quand le collège comporte un fractionnement par âges, les membres correspondant à telle fraction sont seuls à proposer leurs candidats,

seront retenus ceux qui auront obtenu le plus grand nombre de suffrages.

— dans un **deuxième temps :**

les candidats ainsi proposés sont présentés au suffrage de l'ensemble du corps électoral,

les votes portant sur d'autres noms que ceux figurant sur les listes présentées par les collèges seront retenus comme valables,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'élection est acquise à la majorité absolue des voix au premier tour, relative au second tour. Seront seuls présentés au second tour et auront donc seuls la possibilité d'être élus les prêtres ayant obtenu le plus de voix au premier tour. Le nombre de ces éligibles correspondra au quadruple des membres à élire dans chaque collège.

7. — Un vote spécial suivra pour l'élection des suppléants. L'élection sera acquise à la majorité relative des voix au premier tour. Une disposition particulière est établie à l'art. 9 pour les prêtres hors-diocèse.

8. — La durée de la commission du clergé sera synchronisée avec celle du conseil presbytéral.

9. — Au cas où les élus de la liste des « prêtres hors-diocèse » ne pourraient pas siéger aux assemblées de la commission, il leur sera permis de se faire représenter par un confrère de leur choix, pris en dehors de la commission du clergé.

10. — Le Conseil presbytéral désignera une commission juridique et technique chargée de prendre les dispositions pratiques pour les élections et de veiller à leur application.

EXPLICATIONS CONCERNANT LE DISPOSITIF ELECTORAL

Art. 1. — La commission du clergé étant un orgainsme émanant du clergé diocésain de Quimper dans son ensemble, ce sont tous les prêtres et diacres incardinés au diocèse et eux seuls qui doivent prendre part à sa constitution.

Art. 3. — Un vicaire général représente l'Evêque. — Les membres du Conseil persbytéral rendent présentes à la commission les soucis de gouvernement qui sont ceux de cet organisme.

Art. 4 et 6. — Les principes qui ont présidé à la composition des listes électorales sont les suivants :

a) le Conseil presbytéral regroupant les prêtres selon les divers **ministères,** il apparaît normal que la Commission du clergé tienne principalement compte des **situations.**

— pour la détermination des situations, on a suivi les catégories de l'Ordo diocésain, qui sont adoptées par les diocèses de France d'une manière à peu près uniforme.

— cependant à l'intérieur de certaines listes, il a paru nécessaire de tenir compte d'éléments qui modifient assez profondément la situation des prêtres dans le clergé diocésain : la fonction de doyen (ou de responsable de secteur) en raison des exigences qu'elle pose à l'heure actuelle ; l'âge des prêtres, en raison des différences de sensibilité et d'optique qui en découlent ;

— on a prévu une représentation d'un élu pour 40 prêtres. Si l'on veut bien se reporter à l'Ordo, on constatera que cette proportion est à peu près respectée.

— le principe retenu est que « tout le monde vote pour tout le monde ». Ce principe a l'avantage d'être simple et de permettre à chacun de participer non seulement à la désignation de ses mandataires, mais encore au dosage qui lui paraît équitable. On évite ainsi les découpages précis qui imposés par la loi électorale, donnent lieu à toutes sortes de contestations. Ce même principe a l'inconvénient de rendre à chacun plus difficile l'expression de son suffrage, lorsque tous les membres du corps électoral ne se connaissent pas suffisamment. C'est pour y remédier qu'on a introduit le vote en deux temps. On doit souligner qu'un tel mode d'élection exige de chacun le souci d'une juste représentation de l'ensemble et entraîne des déséquilibres lorsque cette exigence n'est pas respectée.

b) si l'on regarde le détail des listes, on peut faire la remarque suivante :

la première liste (services généraux) représente des prêtres chargés de ministères très divers. Toutefois, leur situation et la manière dont ils sont perçus par le reste du clergé représente une certaine homogénéité.

Art. 7. — Les élections au Conseil presbytéral ont montré que l'élection des suppléants devait s'effectuer à part.

Art. 8. — Cet article, retenu pour des raisons pratiques, a comme conséquence que la première commission élue verra expirer son mandat en même temps que le Conseil presbytéral.

Art. 10. — Il est souhaitable que quelques techniciens désignés par le Conseil presbytéral soient désignés pour assurer l'exécution de toutes ces mesures.

● **Tous les abonnements à la « Semaine Religieuse » se terminent le 31 décembre. Ils sont tacitement reconduits par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante.**

● **Si la bande d'expédition porte la mention « Echéance le 31 décembre 1969 », c'est que l'abonnement 1970 n'était pas réglé au 15 décembre 1969, quelle que soit la date du dernier paiement.**

Abonnement annuel : 20 francs (étranger 22 francs). C.C.P. Nantes 93.81, Semaine Religieuse de Quimper.

Merci d'avance.

● **Nous serions reconnaissants à nos lecteurs de dire ce qu'ils pensent de la nouvelle formule de la « Semaine Religieuse ». Ils pourraient le faire au dos de leur virement.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le calendrier-annuaire 1970

Sur la partie annuaire, peu à dire. En cette année de mutation des doyennés, on a remis à plus tard certains aménagements prévus, et l'on a renoncé à corriger les chiffres de population : ce sera fait en même temps.

Les listes de prêtres originaires du diocèse mais incardinés ailleurs n'ont pu être revues : c'est notre plus grand regret... en attendant que des yeux perspicaces relèvent telle ou telle erreur.

⁂

Le calendrier demanderait en revanche des pages et des pages.

Chacun sait *la réforme du calendrier de l'Eglise universelle,* qui « convient davantage à la piété et aux besoins de notre temps et reflète mieux l'universalité de l'Eglise » (Paul VI). Travail remarquable, dont chacun peut se rendre compte en se procurant le livre « CALENDARIUM ROMANUM » aux éditions Vaticanes (Lethielleux, dépositaire pour la France). On espère que les acquéreurs de l'Ordo liront au moins les extraits du Motu Proprio et du Décret (pages III à IX) : c'est in-dis-pen-sa-ble.

Mais les livres correspondants — missel et bréviaire — ne sont pas fin prêts. D'où, un calendrier transitoire pour cette année.

Il fallait, sans plus attendre, harmoniser *le calendrier du diocèse de Quimper et de Léon* avec ce calendrier de l'Eglise Universelle. Notre savant archiviste diocésain a réalisé un projet de réforme : il était préférable cependant de permettre à ceux que passionnent les traditions et l'hagiographie bretonnes de se faire une opinion fondée, et de donner à tous le temps d'exprimer leurs remarques.

Monseigneur l'Evêque a autorisé, jusqu'à la refonte complète du propre du diocèse, un calendrier *transitoire,* dont on trouvera le détail à la page X de l'Ordo. Essentiellement, il se caractéirse par la célébration collective des Sept Saints fondateurs des diocèses bretons le 9 janvier, des autres Saints Evêques le 9 juillet, des Saints Abbés le 9 octobre, — S. Corentin, S. Pol et S. Guénolé gardant leur célébration propre. Les « vieux saints » sont rappelés au jour d'incidence traditionnel à l'intention des paroisses ou communautés où leur culte est demeuré vivant.

Et venons-en *aux livres liturgiques.* Rendons-nous donc à la sacristie, avec votre bedeau. Vous y êtes ?

— le 1er janvier, après l'indication de la couleur liturgique, vous lisez *LD :* c'est facile, c'est le *nouveau* lectionnaire dominical ; montrez-le au bedeau.

— le 2 janvier, vous lisez *AF :* c'est l'*ancien* lectionnaire férial ou des messes en semaine.

— le 3, aucun intérêt : il n'y a pas de changement.

— le 4, *LD* revient pour la fête de l'Epiphanie.

— le 5, *AF* revient pour les féries. Cela commence à devenir banal.

— le 10 février, ça se corse. On reprend l'*ancien* lectionnaire dominical (oui, le livre rouge, relié, que vous aviez peut-être fait mettre à l'écart).

— le 11, *LD :* c'est connu.

— le 12, *LF :* cette fois, c'est le *nouveau* lectionnaire des féries de Carême et du Temps pascal.

Voilà, nous avons fait le tour de la question, en ce qui concerne le sacristain (simplement, un peu de « suspense » avant le 30 mars).

A vous, maintenant, Monsieur le Recteur. Revenons au 1er janvier, ou plus exactement (comme ils disent, à la Télé) au 5 janvier.

— le 5 janvier, vous prendrez les lectures du 7. Mais oui ! à cause du transfert de l'Epiphanie.

— le 13, ça rentre dans l'ordre.

— le 3 février, encore du neuf, et le 10 c'est encore mieux.

— le 24 : que voulez-vous y faire ? le lectionnaire du sanctoral est encore à traduire.

... En tout cas, vos paroissiens ne sauront plus quand vous vous tromperez !

Passons à l'Office divin. Vous allez peut-être juger les indications du calendrier succinctes. Mais pensez que : 1°) des confrères ont un bréviaire en quatre tomes tout latin (et plus ou moins à jour) ; 2°) d'autres ont deux volumes tout latin, très différents du précédent ; 3°) d'autres ont deux volumes latin et français, ou encore un volume avec fascicules, qui relèvent d'une autre réforme ; 4°) d'autres, un volume tout français, qui n'a jamais eu officiellement droit de cité ; 5°) d'autres enfin, « Prière du Temps présent »... « Je m'y perds », comme s'exclame un personnage du grand poète de mon collègue (« Cromwell » II, XXII)...

Alors, puisque « PRIÈRE DU TEMPS PRÉSENT » coûte seulement 25 francs... et ne s'égare pas dans les rubriques...

J. F.

● *PARDON DE SAINT-CORENTIN.* — Le pardon de Saint-Corentin a été fêté à la Cathédrale de Quimper le dimanche 14 décembre : *Monseigneur Poirier,* ancien archevêque de Port-au-Prince (Haïti), présidait la concélébration, entouré de *Monseigneur Robert,* ancien évêque des Gonaïves (Haïti), *Monseigneur l'Evêque, Monseigneur l'Auxiliaire,* le *Révérend Père Abbé* de Landévennec, *M. le vicaire général Le Floc'h* et *M. le Curé-archiprêtre.* L'homélie fut prononcée à toutes les messes par *Monseigneur Poirier,* tandis qu'au « pardon breton » elle était assurée par *M. le chanoine Elard,* supérieur de la Maison de Kéraudren, Brest.

● Rééducation des bègues. Mlle Lucas, Guéméné-Penfao (Loire-Atlantique).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SEMAINE RELIGIEUSE DE QUIMPER ET DE LÉON, Boîte postale E, 29 S - Quimper. (C.C.P. Nantes 93.81).

Abonnement annuel, 20 francs (étranger, 22 fr.). Tous les abonnements se terminent le 31 décembre, et sont reconduits tacitement par l'acceptation du premier numéro de l'année suivante. — En cours d'année : 2 fr. (étranger : 2,20 fr.) par mois restant à courir, mais sans tenir compte du mois d'août.

Changement d'adresse : deux timbres de 0,30 fr. et la bande d'expédition.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise — C.P.P.P. N° 29 136
Le Directeur-Gérant : J. FLOC'H

Faites fructifier votre argent disponible... Ayez un COMPTE SPÉCIAL SUR LIVRET au
LE CRÉDIT LYONNAIS Sécurité Profit Disponibilité

ASSÈCHEMENT DES MURS - ÉTANCHÉITÉ
Traitement préventif et curatif des bois
G. BÉLEC — 1, rue de Guilers, BREST - Tél. 44-17-86

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS NOUVELLES
PAUGAM & Cie
Société Anonyme au Capital de 300.000 Francs
L'ESPERANCE - Route de Plouvorn — SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (N 29) - Tél. 88.13.92

PEINTURE - VITRERIE - DECOR
Encadrements — Céramiques — Gravures
Jean QUINQUIS & Cie
40, rue du Château — BREST
DÉCORATION D'APPARTEMENTS
Le plus grand choix de papiers peints

Entreprise Générale
de Bâtiment
et de Travaux Publics
JOURDAIN FRÈRES
77, rue de La Tour d'Auvergne
QUIMPER - Ergué-Armel - Tél. 95.44.47

FIAT
Concessionnaire exclusif S. A. DES GARAGES E. TREHONY
11, Rue Aristide-Briand — Pont de Cornouaille — Ty-Bos
QUIMPER — Tél. 95.00.64 et 95.14.59
La gamme la plus complète d'Europe

TABLE DES MATIÈRES
POUR L'ANNÉE 1969

I. LE SAINT-SIÈGE ET L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Souverain Pontife. — La journée des moyens de communication sociale, 67. Aimer l'Eglise, 176. Au Celam, 198. Aux travailleurs de Tarente, 262, 291. Le devoir de la paix, 375-377. Devant l'O.I.T., 393-394, 405-407. Au Conseil Œcuménique, 424. En Ouganda, 486. Au Synode, 563-566. Journée de la paix, 631, 692.

Curie Romaine. — Cause de béatification de Jean XXIII, 627.

Episcopat français. — Assemblée plénière : 99, 567, 667-680 (l'éducation et la foi), 695-698 (préparation au sacerdoce ministériel), 697 (menaces sur l'homme et la famille).

Assemblée évêques-prêtres : 195, 237-238, 333-335 (préparation), 392, 473-477 (éléments de travail), 595-596, 680-685 (unités pastorales de base), 699 (autorité et corresponsabilité), 700-702 (vie matérielle).

Célébrer le dimanche dès le samedi soir, 79-83, 102. Une étape importante de la réforme liturgique, 369. La Communion dans la main, 420-423. Le nouvel Office divin, 427-430. Le nouvel « Ordo Missæ », le mariage et le baptême, 665-663.

Réflexions sur l'Eglise dans le monde rural, 275-283. A propos des séjours de jeunes dans le Tiers-Monde, 378. L'Apostolat des laïcs, 493-495. Le Mystère du Christ, 552.

Mgr André Quélen, évêque auxiliaire d'Angers, 3, 37-43, 58-61, 101, 104. — Mgr Ernoult, évêque auxiliaire de Nantes, 3, 37, 72.

Mgr Gouyon et le R. P. Daniélou nommés Cardinaux, 227, 324, 425, 478.

II. L'ÉVÊQUE ET SES CONSEILS

Monseigneur l'Evêque. — Lettre pastorale après un an d'épiscopat, 297-312. Orientations pastorales diocésaines, 552*, 559. Réorganisation pastorale de Brest, 137. Ordonnance sur les Séminaires, 387-189. Note sur les nominations, 466-468, 727-734. Après la session des doyens, 659-662. — Allocution au Conseil presbytéral, 131-136, 361-364, 633-637.

Autorisation du lectionnaire de Carême, 35. Ordonnance sur la messe du samedi soir, 102. La consultation sur le statut sacerdotal, 163-165. Communiqué sur une conférence, 355. La Communion dans la main, 419. Sur l'Université catholique de l'Ouest, 518. Au sujet de l'abbaye de Boquen, 596-597.

Vœux du Nouvel An, 8-13, 723. — Homélies : Visite à Quimper de M. le Président de la République, 121-123 ; Assemblée APEL, 313-316. Le 25e anniversaire de la Libération de Brest, 554-557.

Suppression de la paroisse N.-D. des Carmes, Brest, 138 ; du doyenné de Plonéour-Lanvern, 691.

Vicaires généraux. — M. Kervennic, vicaire général de Brest, 137, 228. M. le Prat, 468. Permanences, 166, 356, 549. — Session de Berder sur la sécularisation dans l'Ouest, 239-243. Une expérience d'équipe et de secteur, 247-249.

Conseil presbytéral. — Session de février : 68, 101, 131-136, 169-175. Session extraordinaire du 14 avril : 226, 265-270. Session de juin, 323, 361-368. Session d'octobre, 549, 633-641. — Orientations pastorales 552*, 659. Nominations ecclésiastiques, 727-734. Renouvellement du Conseil presbytéral et institution d'une Commission du Clergé, 739-747.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. LES SERVICES DIOCÉSAINS

Secrétariat de l'Evêché. — Confirmation et Visite pastorale : 19 (âge), 139 (itinéraire), 227 (rapport). Orientations pastorales, 569. Mérite diocésain, 858, 725.

Actes administratifs des sacrements : 571-572. Registres paroissiaux, 391, 630, 724. Statistiques, 20, 68.

Messe chrismale, 195. Commission d'art sacré, 323. Boîte postale de l'Evêché, 572. Caisse d'entraide, 724.

Œuvres pontificales missionnaires, 141. Journée missionnaire, 293, 549, 575-576, 664.

Apostolat des Laïcs. — ACG : 78, 145. Enfance : 51, 89, 598, 664. Milieu étudiant : 143, 452-453, 519, 577-580 (pastorale des CEG-CES). Milieu ouvrier ; 356, 442. Milieu rural : 327-331 (qu'est-ce qui se passe chez les artisans-commerçants).

Mouvements et Services. — Aides aux prêtres : 166, 357, 520. Campagne contre la faim : 142, 232. Colonies de vacances : 52. Conscrits : 101, 356, 572, 664. Enseignants : 550. Fiancés : cf. Pastorale familiale. Fraternité des Malades : 505, 541, 597. Groupement des veuves : 145. Hospitalité diocésaine : 284. Pastorale d'été : 292, 409-412, 597. Pastorale des Gitans : 346. Pax Christi : 413, 631, 692-693. Scouts de France : 551. Secours Catholique : 598, 627, 637. Vie Montante : 357. — Communications sociales, 51, 54-57, 92.

Centre des Vocations et Séminaires. — La réforme des Séminaires, 113-118 (A. Legrand), 269-270 (communication de Mgr l'Evêque), 387-389 (ordonnance), 643-645 (A. Uguen). Séminaire de Pont-Croix, 68, 454-458. Foyer de Kéraudren, Brest, 459-461.

Journée des Vocations, 229-230. Retraites d'éveil apostolique, 390. Les vocations de 18 à 25 ans, 647-652.

Service des Communautés Religieuses. — Permanences, 520, 598, 692. Récollections : 4, 197, 293, 519, 598, 692. Sessions : 259, 423, 581-582. Journée des supérieures : 293. UNCAHS : 144. URE : 143, 197, 471.

Enseignement religieux. — Ouvrages pour les catéchismes, 52. Orientations et documents, 395-404. Une recherche en catéchèse, 124. Préparation à la Communion solennelle, 260. Avis pour la rentrée, 485. Education de la foi des enfants, 569-571, 589, 629.

Enseignement catholique. — Après le « Colloque 68 » sur l'Enseignement catholique, 147-150. L'Enseignement catholique devant la régionalisation, 151-152. Le comité diocésain, 153-154. Statistiques diocésaines, 155-157. Assemblée APEL-AEP, 295-296, 313-316. Directeurs et directrices, 520. Formation permanente des maîtres, 630. Aumôniers, 705-706. Examens : CEP, 52, 196. CAP, 232. Entrée en sixième, 357.

Université d'Angers : 78, 261, 285, 425, 496, 518, 529, 550, 717.

Pastorale liturgique. — Une étape importante de la réforme liturgique, 369. Un nouveau lectionnaire dominical, 73-77, 607-615. La nouvelle liturgie de la messe, 370-373, 601-616, 641-642. De nouveaux livres liturgiques, 471, 509, 646, 653, 704. Premier dimanche de l'Avent, 671-675. — Célébrer le dimanche dès le samedi soir, 79-83. Notes pour une pastorale de la messe du samedi soir, 85-88. La communion dans la main, 419-423. — Veillée pascale 142, 147-182, 260. Pâques fête de la résurrection et du baptême, 199-216. Vers Pâques avec les jeunes enfants, 205. Lectures pour les dimanches du Carême et du Temps pascal, 19, 35, 271-273. Pour la Pentecôte, 339. Commentaires, 271-273. « Cantiques et Psaumes », 21, 182.

Le baptême des petits enfants, 211-216, 483. La confirmation, 337-338. Le nouveau rituel de mariage, 433-436. Pour les célébrations pénitentielles, 209.

Le nouvel Office divin (« Prière du Temps présent »), 427-430, 531-537. La prière liturgique dans les retraites pastorales, 539-540.

Pastorale familiale. — Sessions et retraites de préparation au mariage, 69, 101, 145, 197, 323, 356, 391, 631. — Bibliographie, 433-436, 492.

IV. CLERGÉ DIOCÉSAIN

Statistiques : le clergé en 1949, 1959 et 1969, 105-112 (graphiques). Age au décès, 726.

Ordinations : 389, 451, 568.

Nominations. — Note de Monseigneur l'Evêque, 466-468. Vicaires généraux, 138, 468. Services diocésains, 419, 468, 515, 627, 662. Doyens, 138, 451, 468, 483, 515, 724. Curés et recteurs, 138, 292, 323, 355, 451, 468, 483, 515, 547, 627, 691. Vicaires, 419, 469, 515, 547, 569, 595, 652, 691, 724. Aumôniers, 227, 355, 451, 469, 483, 515, 547, 691, 724. Enseignement, 19, 139, 166, 355, 470, 517, 569. Hors diocèse, 139, 471, 517.

Décès. — Js. Kersimon, 35. E. Rannou, 144. J.-B. Abhervé-Guéguen, 144. J.-L. Calvez, 166. M. Seité, 197. Y. Mazéas, 197. J. Trévidic, 261. Ch. Le Guillou, 294. A. Guyader, 324. L. Abgrall, 324. J. Croissant, 324. J. Créac'h, 358. M. Chalm, 391. Y. Philippe, 423. Y. Kermarrec, 484. F. Le Ster, 484. J.-M. Le Guellec, 573. J. Géléoc, 631. J.-M. Guillou, 631. J.-F. Blons, 662. C. Suignard, 693.

Retraites, sessions, etc. — Retraites : 195, 232 (listes), 341 (hors-diocèse), 355, 389, 419, 426, 539-540 (la prière liturgique). Retraites pour 1970, 663-664. — Formation permanente : Mois sacerdotaux, 70-72, 196, 519, 628-629. Sessions : pour les doyens, 51 ; pour les aumôniers hospitaliers, 431-432, 707-709, 711-712 ; pour les aumôniers de l'enseignement catholique, 705-706.

Nos prêtres à l'extérieur : 183-186 ; 245-249 (une expérience d'équipe et de secteur à Veaugues) ; 343-345 ; 439-442 ; 507-508 ; 599-600.

Consultation nationale du clergé. — Voir en I à l'Assemblée évêques-prêtres.

V. CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinages et Pardons. — Nos pardons et pèlerinages : 583-588. — Pèlerinage en Terre Sainte, 69, 472. Pèlerinage à Lourdes, 231, 293, 356, 437 (compte rendu) ; 453. Pardons : Malades, 231, 260, 325-326. Kernitron, 360. S. Corentin, 692, 749.

Consécrations et bénédictions. — Le Clos, Douarnenez, 72. Trégunc, 182. Saint-Renan, 221. Ste-Thérèse, Quimper, 317. Saint-Philibert, 425. Le Nivot, 521.

Religieux et Religieuses. — Voir aussi en III au Service des Communautés Religieuses. Centenaire de l'arrivée des Sœurs à Beuzec-Cap-Sizun, 264. Chez les Montfortains, 360. Le Frère Le Bail, 360, 706. Fusion de Congrégations, 445. Le Likès, 706.

Divers. — Vœux du Nouvel An, 3, 5-13, 44, 89, 124, 187, 724. Les Séminaires : voir en III. Ordination épiscopale à Rome : voir en I. Mgr Ernoult à Crozon, 72. Départ de Mgr Quélen, 101, 144. Présentation de l'encyclique « Humanæ Vitæ », 19. Université bretonne d'été, 146, 374. Conférence du P. Haeckel, 196, du P. Bareau, 324. Conférences bibliques, 350. Service pour des disparus en mer, 104. Les Rameaux télévisés de Guimiliau, 236. Le Cardinal Daniélou à Locronan, 425. La télé à Pleyben, 743.

Une fusion d'écoles à Saint-Pol-de-Léon, 44. Expérience de camp dans la ligne A.C.E., 89. Une recherche en catéchèse, 124. Une revue, « L'Enfance de l'Art », 168, 716. Une religieuse et le MRJC, 187. Aide aux missions, 284. Congrès du Bleun-Brug, 443, 478-480. Sessions pré-universitaires de Brest, 453, 519. Missionnaires en congé, 453. La formation chrétienne de nos scolaires, 488. Concert par l'Ensemble choral du Léon, 166. Concerts d'été, 444. Décorations : M. l'abbé Jézégou, 104.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VI. CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les moyens de communication sociale (P. Gabel), 54. Existence chrétienne et sécularisation (P. Crozon), 217-220. Sommes-nous les prêtres d'aujourd'hui (J. Harang), 119-120. La sécularisation dans l'Ouest (J. Abiven), 239-243. Où en est la restauration du diaconat, 379-381. Après trois ans de vie paroissiale (P. Coudreau), 497-505. Aggiornamento et authenticité conciliaire (C^{al} Gouyon), 523-527. Sur Jean 20 / 1-18 (P. Benoit), 200-201. Vous serez mes témoins (P. Benoit), 202-203. Apprendre le sens de la résurrection (D^{r} Ramsey), 204-205. Le cantique de l'Agneau (P. Duployé), 207-209. Pâque la sainte (P. Duployé), 210. Sacrement du Salut des hommes, 489-491. Panorama d'une pastorale de vacances (P. Rabine), 409-412. La prière du prêtre (Max Thurian), 529-530. Prière d'un prêtre (K. Rahner), 538. L'hôpital, cet aspect méconnu de l'Eglise, 711-712.

Semaines Sociales de France, 13, 349, 444. Congrès et sessions, 93, 349. Stages de chant et de musique, 346, 360, 445. Radio-Vatican, 360, 521, 588. Radio-Luxembourg, 557. — Semaine de l'Unité, 8, 23-28.

VI. BIBLIOGRAPHIE

Accompagnement de « Cantiques et Psaumes », 21, 182. F. Destang, Vers Pâques avec les enfants, 205. Talec, Le Signe de la foi, 216. Favreau-Magne, En marche, 317. Berthier, Bible notre histoire, 331. L'éveil religieux des tout petits, 338 Prière du Temps présent, 430. Sur le sacrement de mariage, 433-436, 492. Instructions sur les nouveaux rites, 574. CNPL, La célébration de la messe, 653. Charpentier, etc., Des chrétiens ont pris la parole, 653. Destang, Le Seigneur est avec nous, 703. Nouveau missel des dimanches, 704. Nédélec, Kaierou kenvreuriez ar Brezoneg, 715-716.

J. Jullien, Commentaire de l'encyclique sur la régulation des naissances, 36. Pastorale commune des foyers mixtes, 53. Gritti, La « pilule » dans la presse, 491.

Lambert, etc., La nouvelle image de l'Eglise, 54. Ferric-Welti, etc., L'Œcuménisme, 43. Textes conciliaires sur l'Œcuménisme, 45, la Liberté religieuse, 45. Lourdes 1968, Jésus-Christ Sauveur, espérance des hommes aujourd'hui, 167. C^{al} Montini, Vous les prêtres de Jésus-Christ, 243. Leplay-Marcus, Prêtres et pasteurs, 249. Bellet, La peur ou la foi, une analyse du prêtre, 250-253. C^{al} Garrone, Le prêtre homme du sacré, 336. 50.000 laïcs parlent du prêtre, 527. Godin, La vie des groupes dans l'Eglise, 582. Le Mystère du Christ, 552.

Gritti, Dynamique chrétienne de la communication moderne, 72. Gritti, La sociologie face aux media, 72. Mac-Luhan, Pour comprendre les media, 72. Laot, Quelques livres sur la politique, 347-349. Dimmet, Vers une société de la communication, 491. Dufour, Spiritualité du week-end, 588. Leuwers, Un peuple se dresse (mai 68), 632. Semaines Sociales, L'homme dans la société en mutation, 712.

Benoît, Passion et résurrection du Seigneur, 206. Ramsey, La résurrection du Christ, 206. Grelot, etc., La résurrection du Christ et l'exégèse moderne, 206. Kilmartin, La Cène du Seigneur, 206. Guillou, Le visage du Ressuscité, 206. C^{al} Béa, La Parole de Dieu et l'humanité, 331. De Beaumont, Les quatre Evangiles aux hommes d'aujourd'hui, 332. Romaniuk, Le sacerdoce dans l'Ancien Testament, 336. Rowley, Atlas de la Bible, 407. Maodez Gianndour, Ar pevar Aviel, 617-620, 713-716.

Laurentin, Les apparitions de Lourdes, 264. De la Torre, etc., La Vierge Marie dans la prière de l'Eglise, 264. Roux, etc., La Vierge Marie, 264. Dom Sortais, Les choses qui plaisent à Dieu, 342.

Revues. — Cahiers d'action religieuse et sociale, 423, 521, 696. Christus, 152, 274, 438. La Croix, 29, Etudes, 41,, 104, 221, 274, 438, 710. Documents catéchétiques, 57, 340, 527. Documentation catholique, 150. L'Enfance de l'Art, 168, 716. La Bible en parution hebdomadaire, 621, 694. Lettre de Saint-Jacques, 340, 717. Pax, 189, 340, 717.

OPTIQUE
IIII
ORTHOPEDIE

DELBENN
16, rue Keréon — QUIMPER
Diplômé de l'École Française d'Orthopédie - Diplômé de l'École Nationale d'Optique

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION DROGUERIE
Yves MARIEL
35, Rue de Brest
QUIMPER Tél. 95.05.27

QUIMPER - SOLS
Tapis « T »
18, rue Élie-Fréron, QUIMPER - Tél. 95-36-88
« ABADIE - FRÈRES »
TOILES-LINGE-COUVERTURES
Représentant :
M. A. COLLÉTER Tél. 95.16.79

Entreprise Générale de Bâtiments et de T. P.
SOCIÉTÉ ANONYME
ENTREPRISE COURTÉ
Au Capital de 1.000.000 de Francs
Agence de QUIMPER
44, Route de Brest
Tél. 95.47.25
SIÈGE SOCIAL :
BREST - Route de Quimper
Tél. 44.21.72

FABRIQUE DE MEUBLES - MOBILIER SCOLAIRE
CHAMPS - BREST
99, RUE J.-LESVEN
Tél. 44.44.03 et 44.42.65
DOCUMENTATION SUR DEMANDE

ARMOR LUX
SOUS-VÊTEMENTS DE QUALITÉ
Tél. 95.05.29 - QUIMPER

A. BOISMERY
G. BOISMERY successeur
- Assurances de toute nature
Vente et location d'immeubles
Cession de fonds de commerce
Gérance et syndic d'immeubles
28-30, rue Branda, BREST - Tél. 44.30.67

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Toutes opérations de Banque et de Bourse, garde de titres
Agences : BREST - QUIMPER
BUREAUX :
Châteaulin - Concarneau - Douarnenez - Guilvinec
Morlaix - Pont-l'Abbé - Quimperlé - Saint-Pol-de-Léon
et nombreux guichets périodiques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

GRANDS MAGASINS TRÉANTON

Place de l'Eglise et Place de Lourdes - LANDIVISIAU - Tél. 7

Articles de Ménage (Aluminium - Email - Acier - Acier inoxydable - Cuivre - Cuivre chromé) — **Cuisinières** (Charbon - Mazout - Butane) — **Poêles et radiateurs** — **Machines à laver** — **Réfrigérateurs** — **Outillage à main et portatif** — **Articles de Bâtiment** — **Outillage agricole**, etc... — **Contreplaqués** (okoumé - chêne - acajou) **et tous panneaux de particules**
Matériel d'agencement de magasins pour tous commerces

Maison de confiance fondée en 1848 — ENTRÉE LIBRE

Entreprise Générale de Bâtiment

Yves Chapalain

65, rue Clémenceau,
LANDIVISIAU (Finistère)
Tél. 2-30

"AUX SEPT SAINTS"

Mlle M.-L. PHILIPPE
17, Rue de Lyon — **BREST**
Tél. 44-27-34

ARTS RELIGIEUX
Chasublerie — Orfèvrerie
Tous les Missels - Christs - Statues
Livres Religieux

Fédération Régionale Siège social : Allée Couchouren - **QUIMPER** - Tél. 95.25.56
des Caisses Rurales et Ouvrières de Crédit Mutuel du Finistère

Les fonds que vous nous confiez restent dans le pays et servent à aider la construction et à l'amélioration de l'Habitat Rural et Urbain

Consultez nos secrétaires locaux

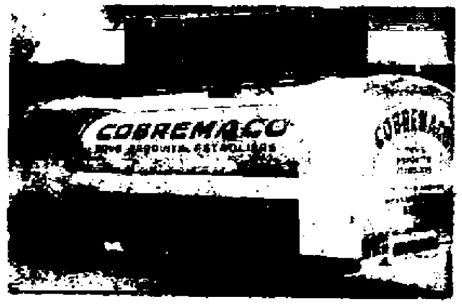

PHOTO ALBERT BRIARD - BREST

COMBUSTIBLES LIQUIDES
FUELS LÉGERS ET DOMESTIQUES
FUELS LOURDS

CO BRE MA CO

Rue des Colonies — **BREST**
Tél. 44.19.78

SOCIÉTÉ BRESTOISE DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE
47, rue Bruat, **BREST** - Tél. **44.68.15**

Chauffage Central tous procédés
Equipements Thermiques
Plomberie - Sanitaire - Ventilation
Conditionnement d'air
Renseignements et devis sur demande sans engagements

ACCURSO

JOAILLIER - FABRICANT
20, rue René-Madec, QUIMPER - Tél. (98) 95.12.70